Harvard University Library
Bought from the
ARTHUR TRACY CABOT
BEQUEST
For the Purchase of
Books on Fine Arts

TRANSFERRED TO
FINE ARTS LIBRARY


www.libook.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

CXVM-
2.500
C4

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

# DICTIONNAIRE
## *D'ARCHITECTURE*
## CIVILE
## ET HYDRAULIQUE.

www.libtool.com.cn

# DICTIONNAIRE
# *D'ARCHITECTURE*
# CIVILE
# ET HYDRAULIQUE,
## *ET DES ARTS QUI EN DÉPENDENT:*

Comme la Maçonnerie, la Charpenterie, la Menuiſerie, la Serrurerie, le Jardinage, &c. la conſtruction des Ponts & Chauſſées, des Ecluſes, & de tous les ouvrages hydrauliques.

*Par* AUGUSTIN-CHARLES D'AVILER.

Ouvrage ſervant de ſuite au Cours d'Architecture du même Auteur.

NOUVELLE ÉDITION

*Corrigée, & conſidérablement augmentée.*



A PARIS,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Imprimeur-Libraire du Roi pour l'Artillerie & pour le Génie, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. LV.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

XFA 1507.2

www.libtool.com.cn

~~FA 1541.10~~



# DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

C'est une erreur de croire que la mode ait quelque empire ſur les Sciences & les beaux Arts. Ce qui eſt certain ſatisfera toujours les hommes ſenſés ; & dans tous les tems les belles choſes plairont aux gens de goût. Nous diſons cette vérité pour prévenir le public que ce n'eſt pas l'accueil qu'on fait depuis plus d'un ſiécle aux Dictionnaires, qui a donné lieu à celui-ci. Ni les ſuffrages de la multitude, ni les railleries des critiques, ne dirigeront jamais nos compoſitions. Comme nous ne cherchons point l'éclat, & moins encore la fortune, en travaillant ſans faſte & dans le ſilence, mais l'utilité réelle du genre humain, nous n'avons d'autre méthode à ſuivre que celle que les vrais Sçavans ont jugé la plus convenable pour ſon inſtruction. Si avec de pareilles intentions nous manquons notre but, nous n'aurons point de reproche à nous faire ; & nous attendrons du tems & de notre aſſiduité à l'étude, des lumieres plus abondantes.

Après l'examen le plus ſévère des différentes manieres de développer les connoiſſances humaines, celle qui procede par ordre alphabétique a été eſtimée la meilleure. La facilité d'analyſer à chaque terme d'un art la matiere qui lui eſt propre ; d'enchaîner ou de lier les différens ſujets qui lui appartiennent, pour en faire ſentir la dépendance ; d'expoſer les découvertes les plus utiles, & les plus oppoſées, ſans craindre la confuſion ; de trouver aiſément ce qu'on ſouhaite, au moyen de cet arrangement : tout cela a fait une vive impreſſion ſur les eſprits qui ſçavent apprécier ces avantages. Un cri général s'eſt élevé en faveur de cette belle invention ; & ſi cet applaudiſſement pouvoit jamais ſe ralentir, il faudroit l'attribuer ou à la négligence & à l'incapacité de ceux qui auroient voulu en faire uſage, ou à l'abus qu'ils en auroient fait.

Nous voudrions pouvoir diſſimuler que les Dictionnaires ont éprouvé ce double malheur, parce que nous craignons de bleſſer la délicateſſe des auteurs qui n'ont point reſpecté celle du public, en décorant leur ouvrage d'un titre peu convenable à l'objet auquel il étoit adapté. Il n'y a, nous oſons le dire, point d'entrepriſe littéraire qui demande plus de ſagacité dans l'eſprit, plus de juſteſſe dans le diſcernement, plus de conſtance dans le travail. *Jules-Ceſar Scaliger* la trouvoit ſi forte qu'il croyoit qu'un homme de Lettres qui ſe ſeroit oublié juſques au point de mériter les galeres, ſeroit plus puni ſi on l'obligeoit de faire un Dictionnaire. (*a*)

En effet, la ſeule connoiſſance des termes ſuppoſe celle de l'art auquel ils ſont conſacrés. Leur définition exige une dialectique très-exacte, & une intelligence parfaite des matieres compriſes ſous ces termes. En ſe bornant là, un

(*a*) *Lexica contextus ; nam cætera, quid moror ? omnes*
*Panarum facies hic labor unus habet.*

www.libtool.com.cn
Dictionnaire eſt déja une production bien eſtimable ; mais que ſera-t-elle, ſi à cette définition on joint l'explication de ces matieres, leur uſage & leur utilité ? Il ne faudroit point penſer que ce ſoit ici une addition purement arbitraire. Dans les ſciences, il eſt des cas où une définition, quelque juſte qu'elle ſoit, ne donne qu'une idée imparfaite du défini : on eſt alors obligé d'entrer dans des détails qui puiſſent y ſuppléer ; & ces détails conſiſtent en une explication raiſonnée.

A ces choſes néceſſaires, il eſt permis d'en ajouter d'autres : ce ſont les penſées des Sçavans ſur le ſujet de l'article, & l'hiſtoire de ce ſujet. Nous convenons volontiers que ceci n'eſt point eſſentiel ; qu'il faut être même très-ſobre là-deſſus, & qu'on doit expoſer bien moins les opinions diverſes, & une hiſtoire ſuivie, que le réſultat des unes & de l'autre. Paſſer ces limites, ce n'eſt point connoître les avantages d'un Dictionnaire, c'eſt en abuſer, & ſe rendre indigne de la confiance du public. Avouons auſſi qu'en s'y renfermant, aucun Traité méthodique n'eſt ſi propre à former un dépôt des découvertes d'un art. Qu'il nous ſoit permis de comparer un Dictionnaire à un cabinet compoſé de tiroirs, dans leſquels ſont contenues les productions de la nature, d'un certain genre : chaque article eſt un tiroir qui a ſon étiquette, qu'on ouvre ſans nuire aux autres, & qui renferme toutes les richeſſes d'un art, relatives à cette étiquette.

Nous ne nous arrêterons point aux qualités néceſſaires que doit avoir celui qui entreprend de conſtruire un pareil *cabinet*, parce que nous n'aurions jamais publié cet ouvrage ſi nous devions les réunir. C'eſt à ceux qui nous liront, à nous juger. Nous n'avons à répondre ici que de notre travail : encore devons-nous être très-ſuccints, puiſque nous ſommes forcés de parler de nous.

Rien ne doit donner une idée plus avantageuſe de l'Architecture en général, qu'un Dictionnaire de cet art. Cela annonce un grand nombre de termes ſuſceptibles d'une explication étendue ; & cette abondance ne peut provenir que d'un fonds extrêmement riche. Tel eſt auſſi celui de l'Architecture. On ne parcourt point ſa naiſſance, ſes progrès & ſes révolutions, ſans découvrir un beau pays. Il eſt vrai que cette découverte exige beaucoup de ſoins & de recherches ; mais on en eſt bien dédommagé par l'utilité qu'on en retire. Nous avons nous-mêmes éprouvé cette ſatisfaction ; & elle nous eſt devenue encore plus précieuſe, dès que nous avons formé le deſſein de conſacrer au public le fruit de nos veilles, par l'Ouvrage que nous publions.

On doit à M. *d'Aviler* la premiere idée d'un *Dictionnaire d'Architecture*. Lorſque cet homme célèbre compoſa ſon *Cours*, ſi connu & ſi eſtimé, » pour » ne pas couper à tous momens ſon diſcours par des explications indiſpenſa- » bles des termes d'Architecture, il ſe réſolut d'en faire un volume entier, & » il les y rangea par ordre alphabétique, pour les trouver plus facilement. » (*a*) C'étoit une eſpece de Table de ſon *Cours*, que M. *d'Aviler* vouloit faire, & il

(*a*) Voyez la Vie de M. *d'Aviler*, dans ſon *Cours d'Architecture*, édition de 1750. pag. xxxvij.

renvoyoit à ce *Cours* à chaque article; auſſi fut-elle publiée ſous ce titre: *Explication des termes d'Architecture.* L'auteur y joignit en même tems ceux de Géométrie, de Méchanique, de Deſſein, de Peinture, de Sculpture, &c. Mais cette partie de ſon travail n'eſt pas la plus eſtimable; & quoique les intentions de M. *d'Aviler* fuſſent très-pures, il paroît que par cette addition il avoit principalement en vûe de réunir aſſez de matieres pour former un volume. Ce qui dépare ſur-tout ces derniers articles, c'eſt la ſupériorité de ceux d'Architecture, qui formens le corps de ſon *Explication :* c'eſt ici qu'on reconnoît le mérite de ce ſçavant Architecte. Ce ſont par-tout des définitions aſſez préciſes, confirmées ou éclaircies par des citations qui décèlent une connoiſſance précieuſe des plus beaux morceaux d'Architecture qu'on voit en Europe. Une choſe importante manque néanmoins dans ces détails : c'eſt l'ordre qui n'y eſt pas toujours ſcrupuleuſement obſervé; M. *d'Aviler* en convient, & cet aveu donne un nouveau luſtre à ſon mérite. » Les matieres, dit-il, » ne ſont pas rangées autant de ſuite qu'on l'eût pu faire ſur le plan d'un projet » régulier; je puis dire avec vérité que je ne les ai traitées qu'à meſure » qu'elles ſe ſont offertes à mon idée & que le tems me l'a pû permettre : » ce que j'eſpere pourtant rectifier à l'avenir, ſi mon travail donne quelque » ſatisfaction à ceux qui prendront la peine de le regarder ſans entêtement, » & ſeulement pour en profiter. Ainſi, dans cette confuſion, je m'eſtimerai » heureux, &c.

Ainſi parle M. *d'Aviler*, à la page 392 de ſon *Cours d'Architecture* (c'eſt la 8^e^ de l'*Explication*) de l'édition de 1720. Et dans l'édition qu'on en a donnée en 1750, page 1. on lit : » Quelque favorables que fuſſent pour lui les » ſuffrages du public, il examina de nouveau ſon ouvrage avec l'attention la » plus ſcrupuleuſe, & ayant reconnu qu'on pouvoit lui reprocher d'avoir » touché trop légerement quelques parties de l'art, & d'en avoir obmis plu- » ſieurs ſur leſquelles il étoit important de s'expliquer, il ſe diſpoſa à donner » une nouvelle édition de ſon livre, qui, ſuivant ſon projet, devoit être con- » ſidérablement augmentée.

M. *d'Aviler* mourut (en 1700) dans le tems qu'il travailloit à mettre ce projet à exécution. En 1710, M. *Alexandre Le Blond*, Architecte du Czar *Pierre le Grand*, & qui tient à tant de titres un rang diſtingué parmi les plus habiles Architectes, voulut remplir les vûes de cet auteur. » On lui re- » mit, dit-on à la page 2, en particulier ſon exemplaire du Dictionnaire » des termes d'Architecture (c'eſt l'*Explication* dont nous avons parlé), qui » étoit déja beaucoup travaillé : les marges en étoient chargées d'un grand » nombre de corrections importantes, & le texte augmenté d'une infinité » de termes de l'art, qui avoient échappé aux premieres recherches de l'au- » teur. Le ſieur *Le Blond* eut ſoin de mettre chaque article à ſa place; il ſup- » prima ce qu'il crut être trop éloigné du ſujet, enrichit ce Dictionnaire de » pluſieurs termes qui y manquoient, & mit enfin cet ouvrage en état de voir » le jour.

Après un compte ſi exact du travail de M. *Le Blond*, il eſt très-étonnant

www.libtool.com.cn
qu'on ait donné une édition de l'*Explication* de *d'Aviler*, en 1720, qui ne differe en rien de la ſeconde, ſelon l'aveu de l'Editeur, auquel nous devons ces inſtructions. Nous ignorons ce qui a pu priver le public des veilles de cet habile homme ; mais nous ne ſommes que trop certains de la réalité de la perte.

On peut tirer deux conſéquences de tout ceci : la premiere, que l'*Explication des termes d'Architecture*, de M. *d'Aviler*, méritoit d'être refondue, corrigée & augmentée, & que perſonne n'y avoit travaillé avant nous : la ſeconde, que nous n'avons rien négligé pour nous procurer des connoiſſances qui puſſent nous mettre en état de former de cette *Explication* un Dictionnaire digne de l'eſtime des Architectes.

Nous avons dit qu'un Dictionnaire d'art, pour être parfait, doit renfermer, 1°. tous les termes de cet art : 2°. leur définition exacte : 3°. le développement des matieres compriſes ſous ces termes : 4°. les opinions ou les méthodes des Sçavans ſur chacune de ces matieres : 5°. leur hiſtoire. (*a*) Nous devions donc nous impoſer cette tâche, lorſque nous formâmes le deſſein de l'ouvrage que nous publions. Celui de M. *d'Aviler* nous a ſans doute été ici d'un grand ſecours ; & on voit au frontiſpice de ce Dictionnaire, combien nous ſommes jaloux de la gloire qui peut lui en revenir. Mais après le compte que nous venons de rendre de ſon travail, il eſt aiſé de juger quelles connoiſſances nous avons pu en acquerir, pour mettre notre entrepriſe à exécution. Ce ſont les *Vitruve*, les *Perrault*, les *Blondel*, les *Vignole*, les *Goldman*, les *Palladio*, les *Scamozzi*, les *Deſgodets*, les *De Lorme*, les *Chambray*, &c. (pour l'Architecture civile), les *Léopold*, les *Gautier*, les *Bélidor*, &c. (pour l'Architecture hydraulique), qui devoient principalement y contribuer. Nous devons trop à ces Sçavans, pour ne pas annoncer tout haut notre gratitude ; & nous ſommes perſuadés que ſi M. *d'Aviler* vivoit aujourd'hui, plus glorieux encore d'être aſſocié avec ces hommes illuſtres, que de ſa propre réputation, il applaudiroit avec éclat à cette marque de notre ſenſibilité.

Devenus ainſi maîtres de notre ſujet, nous avons formé un nouveau plan : nous nous ſommes donnés l'eſſor ; & en réuniſſant nos idées dans le point de vûe où nous devions les porter, nous avons reconnu que les termes de Mathématique, de Deſſein, de Peinture, & de Sculpture, qui formoient une portion conſidérable de l'ouvrage de M. *d'Aviler*, ne devoient entrer dans le nôtre qu'autant qu'ils avoient un rapport immédiat avec l'Architecture ; au lieu que ceux de Jardinage & d'Architecture hydraulique que cet auteur avoit négligés, étoient abſolument eſſentiels à ſa perfection. Pour faire ſentir la néceſſité de cette réunion, nous allons rapporter ce que ne nous en avions

(*a*) Nous ne croyons pas qu'on puiſſe exiger davantage d'un Dictionnaire d'art. Cependant, pour condeſcendre aux demandes qui nous ont été faites par quelques Architectes habiles, nous avons indiqué à chaque article la qualité du terme, ſubſtantif, ou adjectif, ou verbe, avec ſon genre & ſon caractere. Ainſi après le mot de l'article, on trouvera tantôt ſ. m. ou ſ. f. ce qui ſignifie *ſubſtantif maſculin*, ou *ſubſtantif feminin* ; ou adj. c'eſt-à-dire *adjectif* ; ou enfin v. act. paſſ. ou n. caractères qui indiquent un *verbe actif*, *paſſif*, ou *neutre*. On ſçait que le mot *ſubſtantif* exprime un objet déterminé ; le mot *adjectif*, un objet vague, qui indique la qualité d'un objet, & que le mot *verbe* exprime l'action. Si cette action eſt dans la puiſſance, c'eſt un *verbe actif* ; ſi elle eſt dans la choſe, c'eſt un *verbe paſſif* ; enfin le *verbe neutre* n'exprime point d'action.

dit

dit dans le *Proſpectus* de ce Dictionnaire, qui fut diſtribué en 1754.

www.libtool.com.cn

L'art de bâtir, proprement dit, & celui d'édifier dans les eaux, ſont fondés ſur les mêmes principes, & unis par les rapports les plus intimes. Les travaux des bâtimens, ceux des ponts, des écluſes, &c. ne different entr'eux que par la forme; les uns & les autres exigent les mêmes connoiſſances, & un Architecte & un Ingénieur des Ponts & Chauſſées ne forment preſque qu'un ſeul homme: quelques attentions particulieres aux ouvrages qui conſtituent leur profeſſion, peuvent ſeules les diſtinguer. L'Ingénieur des Ponts & Chauſſées eſt attentif à ſe garantir des fureurs d'un élément rapide, qui travaille ſans ceſſe à ruiner ſes conſtructions. Le ſoin d'un Architecte, pour rendre ſon ouvrage ſolide, ſe porte uniquement à proportionner la profondeur des fondemens de ſon édifice à l'élévation de ſes murs, & à la tenacité du terrein ſur lequel il doit les aſſeoir. Il n'y a, dans ces deux cas, que des modifications à apporter aux mêmes régles; & ſi ces différens ſujets exigent de la diverſité, ce n'eſt que dans le goût de l'exécution.

Tout eſt ſacrifié, dans les Ponts & Chauſſées, à la meilleure maniere d'empêcher les dommages ſourds, cauſés par les eaux, & de vaincre les efforts violens de leur ſubtilité & de l'impétuoſité de leur courſe. Dans l'Architecture civile, à la ſolidité on joint le commode & l'agréable. Ceci demande aſſurément un goût, une fineſſe de ſentiment que ne comporte pas la conſtruction d'une écluſe, ou celle d'un aqueduc. Voilà le point qui diſtingue l'Architecture hydraulique de l'Architecture civile; & qui réunit celle-ci avec la décoration des jardins.

Un jardin tient à un édifice, & en fait partie; il eſt un de ſes plus beaux ornemens: c'eſt même ſur la façade la plus étendue, & preſque toujours la plus riche, c'eſt ſur le point de vûe principal d'un bâtiment, qu'on diſtribue les parterres, les boulingrins, les boſquets, les grandes allées, & généralement tout ce qui forme les agrémens d'un enclos. L'art de diſpoſer & de décorer les jardins ne doit donc pas être ſéparé de la diſtribution & de la décoration des édifices; & nous avons été trop attentifs à completer notre Dictionnaire, pour négliger une partie ſi importante de l'Architecture civile.

Telles ſont les branches principales de cet Ouvrage, dont nous devons expoſer ici le caractère. Il s'agit de former un tableau des deux Architectures civile & hydraulique, & du Jardinage; de préſenter notre compoſition en grand; en un mot, de donner une idée générale des matieres qui en ſont l'objet.

Il n'y a point d'art ſur lequel on ait tant écrit que ſur celui de conſtruire & de décorer les édifices, & aucun qui ait moins gagné au travail des Ecrivains. Rien n'eſt plus arbitraire que les principes qu'on adopte dans preſque tous les livres d'Architecture; il ſemble que le caprice, plutôt que le jugement, les ait dictés. Chaque auteur prenant ſon goût particulier pour un guide ſûr, ſe croit en droit de donner des loix ſur cet art; l'imagination qui les a ſeule ſuggérées, les ſoutient; & cette autorité n'étant pas ſuffiſante pour convaincre, ne ſert qu'à ſervir d'exemple dangereux à ceux que touche la gloire

de paſſer pour inventeurs : de là naiſſent la meſintelligence & la confuſion, qu'accompagnent toujours la décadence & le dégoût.

Quoi ! le grand nombre de Traités ſur l'Architecture auroit plutôt nui que contribué à ſa perfection ? Nous ſentons combien il eſt délicat de répondre abſolument à cette queſtion. Mais il eſt notoire à tout le monde que les Grecs & les Romains n'avoient puiſé dans aucun écrit ce goût exquis qu'on a toujours admiré dans leurs ouvrages, & que *Vitruve*, le premier écrivain, n'exiſtoit point encore lorſqu'ils ont élevé ces beaux monumens qui font leur ſplendeur & leur gloire. Nous ne prétendons pas dire par là que l'Architecture ne doive rien aux Traités qu'on a publiés ſur ce bel art ; cette prétention ſeroit une injuſtice criante, & nous ne donnerions pas une idée bien avantageuſe de notre Dictionnaire en l'adoptant. Il n'y a que ces ames lâches qui vivent dans une criminelle inaction, ou qui, plus coupables encore, n'agiſſent que pour nuire, qui ſoient inſenſibles aux travaux des hommes qui cherchent véritablement à nous inſtruire : dignes de nos hommages, nous devons un tribut d'éloges, non ſeulement à leur ſuccès, mais même à leur erreur.

Notre deſſein n'eſt donc point de blâmer aucun écrit : ils renferment tous aſſez de beautés pour nous les rendre précieux. Seulement nous demandons, où les Grecs & les Romains ont-ils puiſé des connoiſſances auſſi élevées pour conſtruire de ſi ſomptueux édifices ? Et pourquoi nous qui aurions dû renchérir ſur leurs travaux, avons-nous dégénéré, malgré le grand nombre de Traités, & les réflexions des habiles gens qui ont paru depuis ?

Voilà deux queſtions bien extraordinaires, & pourtant bien fondées : nous avons long-tems réfléchi pour en trouver la ſolution ; & après un examen ſcrupuleux des meilleurs livres d'Architecture, nous avons reconnu que les productions de cet art étant ſoumiſes à l'organe de la vûe, c'étoit cet organe ſeul qu'on devoit conſulter dans une compoſition. Il falloit, par des expériences réitérées, juger de l'effet le plus agréable que pouvoit produire l'enſemble d'un édifice, & d'après elles établir des régles générales, & jetter les fondemens d'une théorie. Les anciens n'ont pû ſuivre d'autre méthode, & ceux qui l'ont adoptée ont toujours produit de belles choſes. Nous pouvons citer un exemple, c'eſt M. *Perrault*, à qui l'on doit des morceaux dignes de l'antiquité la plus floriſſante, & qui, ennemi de toute théorie purement ſpéculative, blâmoit hautement ces principes abſtraits auxquels on veut abſolument aſſujettir l'organe de la vûe, au lieu que les principes devroient être ſoumis à l'organe. Auſſi voit-on les façades du plus grand nombre des édifices modernes, manierées & chargées de petits détails, qui, n'étant point également ſaiſis par l'œil comme les autres parties de la façade, cauſent une ſenſation obſcure, qui inquiéte le ſpectateur ; parce que ces détails, dûs à des régles idéales, ont été groſſis par l'imagination lorſqu'on a cru pouvoir en faire uſage.

On peut conclurre de ce raiſonnement, que l'Architecture n'a point de régles par elle-même, & que ce ſont celles de l'optique qu'on doit y adapter. Si les Architectes ſe fuſſent attachés à connoître la maniere dont ſe fait la viſion, les différentes ſenſations que l'organe de la vûe éprouve, ſelon qu'il

www.intool.com.cn
eſt diſpoſé, & la façon dont les objets ſe préſentent à l'œil, ſuivant leur ſituation à ſon égard, il n'eſt point douteux que nous n'euſſions une belle théorie de l'Architecture, & que nos bâtimens, plus magnifiques encore que ceux des Romains, ne captivaſſent l'admiration des hommes même qui ne connoiſſent point ce ſentiment délicieux. Mais telle eſt la triſte condition de l'eſprit humain, que de mille routes qui conduiſent à la perfection, celle qui eſt la plus droite eſt celle qu'il évite, pour ſuivre quelquefois la plus tortueuſe. Nous citons ici, à regret, un exemple de cette vérité. Après les recherches les plus profondes pour découvrir les proportions de l'Architecture, on a cru enfin que c'étoient les proportions harmoniques, & qu'on devoit conſulter les oreilles pour voir, pour juger de la beauté d'un édifice. MM. *Blondel* & *Briſeux*, le premier Auteur, le ſecond Promoteur d'une idée ſi ſinguliere, ſoutiennent que les ouvrages des Grecs & des Romains ſont ſoumis à ces proportions. Celui-ci, plus hardi que ſon prédéceſſeur, prétend que la Muſique eſt intimement liée avec l'Architecture; &, ce qui eſt encore plus étonnant, que ce qui flatte les oreilles doit plaire aux yeux. (*a*)

Nous eſtimons trop les ouvrages de M. *Briſeux* pour nous arrêter ſur ſes erreurs qu'il a bien rachetées par des réflexions très-judicieuſes: nous nous rappellons même avec douleur la perte que nous venons de faire de cet Architecte; & cette fâcheuſe penſée ne nous permet plus que de répandre quelques fleurs ſur ſon tombeau. Nous dirons donc que M. *Briſeux* eſt le premier qui a cru que le beau eſſentiel de l'Architecture conſiſte dans les ſenſations. Il manquoit ſans doute à cet habile homme une connoiſſance plus étendue de nos ſens, connoiſſance que les Architectes n'ont pas été aſſez jaloux d'acquerir, ni les auteurs de mettre en œuvre.

Les élémens de l'optique ſont les élémens de l'Architecture: c'eſt une propoſition que nous venons d'avancer, & que nous croyons très-vraie. Mais il ne faudroit pas conclure de là qu'on démontrera jamais les régles du beau comme celles de la viſion; un ſentiment auſſi délicieux & auſſi délicat que celui du goût, ne comporte point de régles. Les principes généraux peuvent bien les diriger & les renfermer dans les bornes qui lui conviennent; mais c'eſt à l'ame même à ſaiſir ces impreſſions douces & inſenſibles, qui l'affectent intimement, & qui, échappant au raiſonnement le plus ſubtil, ne ſe manifeſtent que quand on les éprouve. Il n'y a ici que les expériences qui puiſſent dévoiler au dehors le ſentiment du beau, & nous rendre familieres ces ſenſations fines & agréables dont nous jouiſſons.

Ce ne ſont pas là les ſeules modifications qu'on doit apporter aux régles. L'Architecture eſt encore aſſujettie aux caprices de l'imagination. Voilà peut-être une expreſſion trop forte après tout ce que nous avons dit; cependant comme nous la croyons juſte, nous l'adoptons, & nous ne croyons pas nous contredire. En effet, le caractère qu'on doit donner aux édifices, eſt une choſe de pure convention, & abſolument idéale. Il eſt eſſentiel qu'un bâtiment ſoit conforme à l'uſage auquel il eſt deſtiné, & qu'il annonce même

(*a*) Voyez l'article *Architecture*, dans ce Dictionnaire.

www.libook.com.cn
ſa deſtination : c'eſt un article de ſa beauté. Un temple doit être différemment diſtribué & décoré qu'un palais, un palais qu'un hôtel, un hôtel qu'une maiſon : tout cela eſt relatif à la qualité des êtres auxquels ces bâtimens ſont conſacrés.

Or quelle eſt cette qualité ? un vrai enfant de l'imagination. La forme d'un temple variera ſelon qu'on aura une idée plus ou moins grande de la Divinité. Suivant celle que nous avons de l'Etre ſuprême, dont les attributs ſont la majeſté, la toute-puiſſance & la bonté, un temple doit être grand, pour deſigner la majeſté divine à laquelle il eſt conſacré ; magnifique & d'une conſtruction hardie, pour exprimer ſa toute-puiſſance ; enfin il doit être tellement diſpoſé que l'autel ſoit toujours viſible en quelqu'endroit du temple que l'on ſoit, pour caractériſer la bonté dont un facile accès eſt le principal appanage.

Telles ne ſeront point les vûes que nous ſuivrons dans la conſtruction d'un palais. Comme l'idée que nous avons d'un Roi eſt bien inférieure à celle que nous nous formons de Dieu, un édifice deſtiné à ſon uſage devra être très-différent d'un temple. Il ne s'agit ici que de caractériſer tout à la fois & la puiſſance & l'éclat de la Royauté ; c'eſt ce que réunira un bâtiment extrêmement vaſte, afin d'annoncer au dehors la demeure d'un homme poſſeſſeur de grandes facultés, auprès duquel habite une multitude de perſonnes de tout état, qui veillent à ſa conſervation, & diſtribué de maniere que des richeſſes de tous les genres, développées avec art & ſans confuſion, étonnant les ſens, diſpoſent l'ame à un reſpect profond & à une obéiſſance exacte.

Il en ſera à peu près de même d'un hôtel, qui doit être un diminutif d'un palais, parce que les perſonnes qui y demeurent tiennent à la Royauté, ou participent à ſon pouvoir. A l'égard d'une maiſon pour un particulier, l'étendue & la ſplendeur ſeront ſacrifiées à la ſimplicité & à l'aiſance, ſymboles de la médiocrité & de la tranquillité.

Nous ne donnons ici que des vûes générales, des moyens d'échauffer l'imagination, & non des tableaux qui puiſſent l'animer ; nous ſentons combien il reſte encore de choſes à dire pour aider même cette faculté de l'ame. Il faudroit des peintures vives, des touches fortes & variées, des nuances douces & délicates ; & ce travail n'entre point dans le plan d'un Diſcours préliminaire, qui ne doit préſenter que la maſſe des objets. Mais nous ſuccombons à la tentation de crayonner les avantages de cette partie d'un édifice, qu'on appelle jardin, & qui en fait le principal ornement.

Depuis qu'*Epicure* a introduit les jardins dans les villes, (*a*) & que ce Philoſophe voluptueux a remarqué que ce lieu étoit plus propre qu'aucun autre à procurer des penſées délicieuſes, le jardinage eſt devenu une branche conſidérable de l'Architecture. On veut jouir au milieu d'une ville des charmes de la campagne, & cet air champêtre répand une gaieté vive dans tous les appartemens d'une maiſon ſitués ſur le jardin. *Pline* & *Caſaubon* (*b*) nous apprennent que de leur tems on étoit déja tant épris de ſes avantages, que les

(*a*) Pline, *Hiſt. natur.* liv. XIX. ch. 4.
(*b*) Pline, *ibid.* & Caſaubon, *ad Suéton. Auguſt.* ch. 72.

perſonnes qui ne pouvoient en avoir dans leur maiſon, en faiſoient aux fenêtres & ſur les toîts. Notre goût ne s'eſt point ralenti à cet égard : on ſçait apprécier aujourd'hui tous les agrémens qu'il y a d'avoir une vûe agréable, & un endroit riant pour faire quelque exercice ſans ſortir de chez ſoi. Auſſi l'art de décorer les jardins, qui augmente ces plaiſirs, a été pouſſé à un haut point de perfection. La peinture, la ſculpture & l'hydraulique ont été alliées à la verdure des plantes, & à l'émail des fleurs. Une eau claire qui, en s'élançant en l'air, forme différentes figures, & qui ſuit dans ſa chûte une pente douce, flatte également l'oreille par ſon murmure, & l'œil par ſa limpidité. L'odorat eſt affecté délicieuſement par un parfum ſuave, qui ſe renouvelle à chaque inſtant. Des parterres agréablement deſſinés offrent le ſpectacle éclatant des couleurs les plus belles & les mieux aſſorties. Enfin une obſcurité touchante, formée par des arbres pliés ſur un treillage que décore une ſculpture ingénieuſe & une douce peinture, préſentent un lieu de repos, propre à ſavourer tranquillement toutes ces ſenſations, & à jouir d'une ſolitude également chere à ceux qui penſent, & aux perſonnes délicates que des ſoins d'un autre genre occupent entierement.

Heureux celui qui connoît le mérite de toutes ces choſes, & qui peut les goûter ! plus heureux encore celui qui ſçait ſe les procurer, parce qu'il les ſent plus vivement ! C'eſt un avantage attaché à la profeſſion d'Architecte, puiſque ſon art lui apprend à réunir à une belle diſtribution une décoration riche ; & cet art conſiſte ici, comme dans l'Architecture en général, à s'échauffer l'imagination des agrémens d'un jardin ; à faire uſage des principes de l'optique, & à démêler par des expériences ces ſenſations ſubtiles qui échappent aux régles.

Ainſi établiſſons toute l'Architecture civile ſur trois points : l'optique, les images qui échauffent l'imagination, & les expériences. L'Architecture hydraulique n'eſt point fondée ſur tant de principes ; il ſuffit ici d'allier la magnificence avec la ſolidité : mais que de ſagacité & de goût cette réunion n'exige-t-elle pas ! L'utilité que nous retirons des eaux, les dommages qu'elles nous cauſent, & les obſtacles qu'elles ſont ſouvent à nos deſſeins, voilà les parties eſſentielles de cette Architecture : voilà le ſujet le plus propre à exercer les facultés de l'eſprit humain, & à déployer toutes ſes connoiſſances. Ici des canaux fermés à volonté par de grandes écluſes, ouvrent un libre paſſage à une eau abondante, deſtinée à ſe répandre dans les champs, & à les fertiliſer : un réſervoir ſpacieux reçoit cette eau, d'où les machines la portent ſur un aqueduc qui la conduit aux endroits les plus élevés & les plus arides. Là des chauſſées épaiſſes, des quais ſolides, des batardeaux inébranlables, arrêtent l'impétuoſité du cours de ce fougueux élément, & lui preſcrivent des bornes. Des paſſages ſûrs ſont pratiqués ſur les eaux, des ponts ſpacieux, fondés dans leur lit le plus profond, & réſiſtant toujours aux efforts redoublés d'un ennemi d'autant plus dangereux que ſes attaques ſont plus cachées. Quels objets plus dignes de notre attention ? ils ont fixé celle des Romains ; & on ſçait de quel poids eſt cette autorité dans l'Architecture. Nous ne voulons

www.libtool.com.cn
pas abſolument dire par là que ces hommes ſi entreprenans ſoient ici nos maîtres ; car après les découvertes que nous avons faites ſur la méchanique & ſur la ſcience des eaux, qui forment la baſe de l'Architecture hydraulique, nous devons avoir beaucoup d'avantages ſur eux. Cependant quand on conſidere les fragmens de leurs ponts, les débris de leurs aqueducs, & ces triples canaux dont l'idée ſeule étonne l'ame, & qui ſubſiſtent depuis tant de ſiécles, on ne peut s'empêcher de s'écrier : Que vous étiez grands, Romains, vous qui avec les ſeules forces de l'imagination avez produit des choſes ſi admirables ! Que feriez-vous aujourd'hui, ſi avec cette vigueur d'eſprit, cette étendue de vûes, cette conſtance dans les travaux, vous jouiſſiez de nos découvertes ? Vous nous prouvez bien que vous êtes venus dans les beaux jours de la nature. Nous ſommes, nous l'avouons, d'une conſtitution moins forte que la vôtre. Mais que diriez-vous auſſi, ſi vous voyiez nos inventions qui préviennent nos beſoins, & qui multiplient nos plaiſirs ? & que devons-nous en penſer nous-même ? Font-elles plus d'honneur à l'humanité que ces vaſtes entrepriſes qui en impoſent tant à nos ſens ? c'eſt ce que nous laiſſons à décider.

Ce ſeroit ſans doute ici le lieu de faire l'éloge des deux Architectures auxquelles notre Dictionnaire eſt conſacré, ſi la ſimple expoſition de leur objet ne les rendoit aſſez recommendables. Nous ne dirons donc point que ce ſont les deux arts les plus utiles à la ſociété, comme on l'a publié dans quelques ouvrages modernes ; parce que les arts véritablement tels ont pour unique objet le progrès de la raiſon. Mais en nous renfermant dans ces juſtes limites, nous croyons pouvoir aſſurer qu'aucun art n'eſt à cette fin d'un plus grand ſecours que l'Architecture : car qu'y a-t-il ou de plus agréable pour les perſonnes qui ne peuvent que s'amuſer, ou de plus digne de conſidération pour celles qui ſont capables de s'inſtruire ? (*a*)

(*a*) *Quid enim hoc opere innocentiùs vacantibus, aut quid plenius magna conſideratione prudentibus ?* S. Auguſtin, *de Geneſ. ad Litt.* liv. VIII. ch. 9.

# SYSTÊME FIGURÉ
## DE L'ARCHITECTURE.

www.libtool.com.cn

### ARCHITECTURE CIVILE.

**ART DE BATIR.**
- MAÇONNERIE.
  - Stéréotomie.
  - Fondation.
  - Élévation. — *Echaffaudage.*
  - Couverture. — *Brique. Ardaiſe. Plomb. Cuivre.*
  - Pierres. Marbres. Terres.
  - *Plâtre. Ciment. Sable. Glaiſe. Mortier. Bauge.*
- CHARPENTERIE. MENUISERIE. — Bois.
- SERRURERIE. — Fers.
- VITRERIE. — Verres.

**ART DE DISTRIBUER.**
- DESSEIN.
- CONVENANCE.
- ORDONNANCE.
  - Monumens.
  - Temples. — *Chapelles.*
  - Bâtimens publics.
  - Palais. Hôtels. Maiſons.
  - Maiſons de Campagne. — *Trianons. Meutes. Grottes. Hermitages.*
  - JARDINAGE. — Hydraulique. Arbres. Treillage. Fleurs.

**ART DE DÉCORER.**
- BOISERIE. — Marqueterie. Moſaïque.
- SCULPTURE.
- PEINTURE.
- DORURE.

VOYERIE. — Chemins. Rues. Places.

### ARCHITECTURE HYDRAULIQUE.

**ART DE CONDUIRE LES EAUX.**
- CANAUX. — Fontaines. Arroſage. Deſſechement.
- AQUEDUCS.
- ECLUSES. — Pilotis.

**ART D'ARRÊTER LE COURS DES EAUX.**
- CHAUSSE'ES.
- QUAIS.
- DIGUES.
- BATARDEAUX.

**ART DE PASSER SUR LES EAUX.**
- CANAUX DE COMMUNICATION.
- PONTS.

www.libtool.com.cn

# DICTIONNAIRE

# DICTIONNAIRE
## D'ARCHITECTURE CIVILE ET HYDRAULIQUE.

## A

ABAJOUR, ſubſt. maſc. Quelques-uns écrivent ABBAJOUR, d'autres ABATJOUR. Eſpece de fenêtre en forme de grand ſoûpirail, dont l'uſage eſt d'éclairer tout étage ſoûterrein, comme cuiſines, offices, caves, &c. Elle reçoit le jour par le moyen de l'embraſement de l'appui qui eſt en glacis, autant incliné que l'épaiſſeur du mur peut le permettre.

On appelle auſſi *Abajour* la fermeture ou glacis d'un vitrail d'Egliſe ou de dôme, d'un grand ſalon ou galerie, &c. lorſqu'on eſt obligé de pratiquer à cette croiſée un glacis à la traverſe ſupérieure ou inférieure de ſon embraſure, pour raccorder la décoration extérieure & intérieure d'un édifice, comme on le remarque aux Egliſes de la Sorbonne & des Invalides.

Le mot *Abajour* eſt compoſé de ces deux mots *Abbattre*, & *jour*, parce que cette ſorte de fenêtre affoiblit, diminue la lumiere, en la faiſant deſcendre de haut en bas.

ABAISSEMENT, ſ. m. Diminution, retranchement de hauteur. C'eſt ainſi qu'on exprime en architecture le retranchement de hauteur d'un mur, lorſqu'il ôte le jour à un voiſin, ou qu'il excéde les hauteurs ordinaires.

ABAISSER, verbe act. Terme de Jardinage. C'eſt couper une branche près du tronc, la ravaler. On *abaiſſe* les arbres fruitiers quand ils ſont trop vieux, pour leur faire prendre une figure convenable en les taillant.

ABAQUE, ſ. m. C'eſt la partie ſupérieure ou le couronnement du chapiteau de la colonne. Selon les Ordres d'architecture, ce couronnement a une forme différente. A l'Ordre Toſcan, au Dorique, & à l'Ionique il eſt quarré, & échancré ſur les faces au Corinthien & au Compoſite. Dans le premier, le ſecond & le troiſiéme Ordres, l'*Abaque* eſt le tiers de tout le chapiteau. Il y a plus d'attention à apporter dans les dimenſions de l'*Abaque* Corinthien, *voyez* ORDRE. A l'égard du Compoſite, il eſt la ſeptiéme partie du chapiteau. Dans ces deux Ordres ſes angles s'appellent *Cornes*, le milieu *Balai*, & la courbure *Ove*. Cette courbure a ordinairement une roſe au milieu.

Suivant les Auteurs du Dictionnaire de Trevoux, d'après *Harris*, les ouvriers donnent le nom d'*Abaque* à un ornement Gothique avec un filet ou chapelet de la moitié de la largeur de l'ornement, & ils nomment ce filet, le *filet* ou le *chapelet de l'Abaque*. Quelques Architectes au con-

www.libtool.com.cn

traire, comme *Palladio*, entendent par *Abaque* le plinthe qui eſt autour de l'échine. D'autres, ſuivant *Scamozzi*, appellent *Abaque* une moulure en creux, qui couronne le piédeſtal de l'Ordre Toſcan. L'*Abaque* ſe nomme encore *Tailloir*. Mais pour fixer la ſignification de ce terme, & pour juſtifier la définition que nous en avons donnée d'après les plus célébres Architectes de notre tems, voici l'étimologie de ce mot.

D'abord *d'Aviler* veut qu'*Abaque* vienne du mot latin *Abacus*, tiré du mot grec *Abax*, qui ſignifie un petit buffet quarré, & auſſi une table pour apprendre les principes de l'Arithmétique, appellée *Abachina* par les Italiens. *Etienne Guichard*, remontant plus haut, tire le mot *Abaque* d'un mot hébreu, qui ſignifie être élevé. Ainſi juſques-là par ce terme on déſigne une choſe élevée: ce qui convient parfaitement avec ſa ſituation au-deſſus du chapiteau, élevé ſur le fuſt de la colonne. Le même Auteur prétend auſſi que le terme *Abaque* peut dériver encore d'un autre mot hébreu, qui ſignifie terre, pouſſiere bien menue; parce que l'*Abaque*, chez les anciens Mathématiciens, étoit une petite table couverte de pouſſiere ſur laquelle ils traçoient leurs plans & leurs figures, témoin le paſſage de *Perſe*.

*Nec qui* Abaco *numeros & facto in pulvere metas*
*Scit riſiſſe Vafer.* Sat. 1. v. 131.

Et voilà pour la forme de cette partie du chapiteau.

ABATAGE. *Voyez* LEVIER.

ABATIS, ſ. m. Les Carriers appellent ainſi la pierre qu'ils ont abatue dans une carriere, ſoit la bonne pour bâtir, ou celle de rebut qui ne ſert à rien. Ce mot ſe dit auſſi de la démolition des décombres d'un bâtiment.

ABAVENTS, ſ. m. pl. Nom qu'on donne à de petits auvents au dehors des tours d'Egliſe & des clochers, dans les tableaux des couvertures. Ils ſont faits de chaſſis de charpente, couverts d'ardoiſe ou de plomb, & ſervent à empêcher que le ſon des cloches ne ſe diſſipe en l'air; de ſorte que le ſon eſt renvoyé en bas par réflexion. Les *Abavents* garantiſſent auſſi le béfroi de charpente de la pluye qui entreroit par les ouvertures. Il ſemble même que ç'a été là leur principal uſage, à en juger par la ſignification du terme compoſé des deux mots *abattre* & *vent*, qui abat le vent, qui rabat la pluye.

ABBAYE, ſ. f. C'eſt un Bâtiment joint à un couvent, & habité par un Abbé ou une Abbeſſe, lequel conſiſte en pluſieurs appartemens également commodes & propres, & qui dans une Abbaye de fondation royale s'appelle *Palais abbatial*, comme l'Abbaye de Saint-Germain des Prez à Paris.

ABBÉE, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. Nom que l'on donne à l'ouverture par laquelle on fait couler l'eau d'un ruiſſeau ou d'une riviere, pour faire moudre un moulin, & que l'on ferme pour la détourner quand il n'eſt plus néceſſaire que la roue tourne.

ABOUT, ſ. m. C'eſt dans la Charpenterie, l'extrêmité d'une piéce de bois depuis une entaille ou une mortaiſe.

ABOUTIR, v. act. C'eſt ſelon les Plombiers, revêtir de tables minces de plomb blanchi, une corniche, un ornement, ou toute autre ſaillie de Sculpture ou d'Architecture de bois: ce qui ſe fait avec des coins & autres outils; enſorte que le profil ſe conſerve nonobſtant l'épaiſſeur du métal. Quelques-uns diſent *Amboutir*.

ABOUTIR. Terme d'Architecture hydraulique. Raccorder un gros tuyau ſur un petit. Lorſqu'il eſt de fer, de grès, ou de bois, cela ſe fait par le moyen d'un colet de plomb, qui vient en diminuant du gros au petit. L'opération eſt plus aiſée ſi le tuyau eſt de plomb. On ſuppoſe ici que la différence de la groſſeur des tuyaux n'eſt pas conſidérable; car autrement au lieu d'un colet, il faut un tambour de plomb fait en cone, pour *Aboutir* deux tuyaux.

ABREUVER, v. act. Terme de Jardinage. C'eſt arroſer un terrein par le moyen de l'eau qu'on fait venir d'une riviere, d'une ſource, ou d'un ruiſſeau, dans une grande rigole ou canal ſitué à la partie ſupérieure des terres, & diviſé enſuite par de petits canaux de ramifications dans toute

l'étendue du terrein. Cette pratique ne peut pas avoir toujours lieu. On eſt quelquefois obligé de faire un batardeau dans le ruiſſeau pour arrêter l'eau & la faire gonfler à l'endroit de la rigole. Le batardeau ſe conſtruit avec des perches miſes de travers, & d'autres qu'on fiche en terre le long des premieres, & à l'oppoſite de l'eau. On jette enſuite des gazons contre ces perches depuis le fond de l'eau juſques à la ſuperficie, qui entaſſés l'un ſur l'autre, afin que l'eau ne paſſe pas à travers, forment un ſolide d'un pied d'épaiſſeur. (*Voyez* encore CANAL D'ARROSAGE.)

ABREVOIRS ou ABREUVOIRS, ſ. m. pl. Nom qu'on donne en Maçonnerie à de petites tranchées faites avec le marteau de Tailleur de pierre, ou avec la hachette de Maçon, dans les joints & lits de pierres, afin que le mortier, ou coulis qu'on met dans ces joints, s'accroche avec les pierres & les lie.

ABREUVOIR, ſ. m. C'eſt un glacis le plus ſouvent pavé de grès, & bordé de pierres, qui conduit à un baſſin ou à une riviere, pour abreuver les chevaux.

ABREUVOIR. Petit auget fait de mortier, pour remplir de coulis les joints en fichant les pierres. *Voyez* ABREVOIRS.

ABRIER ou ABRITER, v. act. C'eſt en Jardinage mettre une couche, une fleur à l'abri du vent.

ACADÉMIE, ſ. f. Lieu compoſé de pluſieurs ſalles, où s'aſſemblent des Sçavans, des gens de Lettres, & d'autres perſonnes qui font profeſſion d'arts libéraux. Aucune régle d'Architecture n'a déterminé la diſpoſition de ces ſalles. Auſſi nous n'en dirons pas davantage; & nous aurions même omis ce terme, qui à la rigueur n'eſt point un terme de ce Dictionnaire; mais comme il y a une *Académie* d'Architecture, il convenoit d'y donner une place, pour avoir occaſion de faire connoître cette *Académie*, aux lumieres de laquelle doit tant l'art auquel cet Ouvrage eſt conſacré.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHITECTURE. Cette *Académie* fut établie le 30 Novembre 1671, par les ſoins de M. Colbert. Ce grand Miniſtre la forma des plus habiles Architectes du royaume. Le Roi la mit ſous la direction du Surintendant de ſes Bâtimens; & en cette qualité M. *Colbert* en fut chargé. Les Académiciens, au nombre de vingt-ſix, ſont diſtribués en deux claſſes. Ils s'aſſemblent tous les lundis au Louvre, où eſt leur *Académie*. Le Roi entretient un Profeſſeur public d'Architecture, qui donne dans le même lieu des leçons deux fois la ſemaine, le lundi & le jeudi. M. *Blondel* a été le premier Profeſſeur. M. *De la Hire* lui a ſuccédé, & cette chaire eſt remplie aujourd'hui (1754.) par M. *Le Camus* de l'Académie Royale des Sciences, & Sécrétaire de celle d'Architecture.

Le mot *Académie* vient du mot *Academus*, nom d'un bourgeois d'Athènes, qui donna ſa maiſon à des Philoſophes pour y étudier. (On peut voir l'Hiſtoire des *Académies* à l'article compris ſous ce terme dans le *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique.*)

ACADÉMIE. C'eſt encore le nom d'un lieu compoſé de logemens, de ſalles & manéges, où la Nobleſſe apprend à monter à cheval, & les autres exercices qui lui conviennent. *Vitruve* appelle ce lieu *Ephœbeum* du mot *Ephœbus*, jeune garçon.

ACANTHE, ſ. f. Ce mot eſt le nom d'une plante, & par conſéquent n'eſt point un terme d'Architecture. Mais comme l'*Acanthe* forme l'ornement du chapiteau Corinthien, il eſt à propos de la faire connoître, & d'en donner la deſcription dans un article particulier.

L'*Acanthe* eſt donc une plante, dont les feuilles ſont larges, liſſes, découpées aſſez profondément en pluſieurs ſegmens, qui ſont encore découpés en de plus petits lobes charnus d'un verd obſcur, luiſant en deſſus, & plus pâle en-deſſous. Entre ſes feuilles s'éléve une tige haute de trois ou quatre pieds de la groſſeur du doigt, garnie vers ſa partie moyenne de quelques petites feuilles, au-deſſus deſquelles s'éléve un bel épi de fleurs très-piquant. Cette *Acanthe*, bien différente d'une autre eſpéce de plante qui porte le même nom, eſt celle que copia *Callimaque*, lorſqu'il inventa le chapiteau Corinthien. (*Voyez* CHAPITEAU.) La derniere *Acan-*

www.libtool.com.cn

*the*, qu'on appelle *Epineuſe*, ſe diſtingue de l'autre par ſes feuilles plus finement découpées, & dont chaque ſegment ſe termine par un piquant aſſez roide & fort aigu. Le verd en eſt auſſi plus obſcur. Les Sculpteurs Gothiques, qui n'avoient pas fait cette attention, ont copié dans leurs ornemens l'*Acanthe épineuſe*, comme on le voit à pluſieurs Égliſes: ce qui les a jettés bien loin du bon goût de l'Antique.

ACCOLEMENT, ſ. m. C'eſt un eſpace de terrein entre les bordures d'un pavé & les foſſés d'un chemin, ordinairement d'une toiſe de large, & qui eſt ou doit être de niveau avec les bordures du pavé pour lui ſervir d'élargiſſement.

ACCOLER, v. act. Embraſſer. On ſe ſert de ce terme en Architecture pour exprimer l'entrelacement autour d'une colonne des branches de palmes, de lauriers, de pampres, &c.

ACCOUDOIR, ſ. m. *Voyez* APPUI.

ACCOUPLEMENT, ſ. m. On entend par ce terme la maniere d'eſpacer les colonnes le plus près les unes des autres qu'il eſt poſſible, ſans que les baſes & les chapiteaux s'engagent les uns dans les autres, comme on le voit au portail des Minimes à Paris, par *Manſard*. L'Ordre le plus difficile à *Accoupler*, eſt le Dorique, à cauſe de la diſtribution des métopes de la friſe & de l'entablement, qui, ſuivant les Grecs, doivent être quarrés, quoique pluſieurs Architectes ayent négligé ce précepte, tels que M. *Debroſſe* à Saint-Gervais, au Luxembourg, & M. *Le Mercier* au Palais Royal. (Voyez le *Cours d'Architecture de d'Aviler*, pag. 37. Edit. 1750.)

ACROTERES, ſ. m. pl. C'eſt le nom qu'on donne à de petits piédeſtaux, le plus ſouvent ſans baſes & ſans corniches, pour porter des figures au bas des corniches rampantes & au faîte des frontons. Le même mot ſignifie auſſi quelquefois les extrêmités ou les faîtes des Bâtimens; parce que ce mot tiré du Grec *Achroterion*, ſignifie l'extrêmité de toute ſorte de corps. Voilà la définition qu'on a donné juſqu'ici de ce terme. Cependant dans un Ouvrage moderne, on prétend que c'eſt fort improprement; & on veut qu'aujourd'hui, dans l'Architecture Françoiſe, ce terme exprime les petits murs ou doſſerets qu'on place à côté des piédeſtaux entre le ſocle & la tablette des baluſtrades. Ces *Acroteres* ſont deſtinés, dit-on, à ſoutenir la tablette continue d'un piédeſtal à l'autre, & font l'office de demi baluſtres.

ADAPTER, v. act. C'eſt en Architecture approprier une ſaillie ou un ornement à quelque corps: ce qui ſe fait par application ou par incruſtation.

ADENT. Aſſembler en Adent. *Voyez* ASSEMBLAGE EN ADENT.

ADOS, ſ. m. Terme de Jardinage. Élévation de terre en talut le long d'un mur bien expoſé pour y ſemer pendant l'hyver & le printems quelque choſe qu'on veut avancer plus qu'il ne feroit en pleine terre. Les rayons du ſoleil échauffent ces talus comme s'ils étoient de véritables murailles. On fait auſſi des élévations *à dos de Bahu* dans les terres froides & humides, pour en corriger le défaut, & procurer plus de bonté à tout ce qu'elles produiſent. Telles ſont les terres du potager de Verſailles. Les *Ados* ſervent encore pour y planter des fraiſes ſur leſquelles on met des chaſſis de verre. L'étimologie du mot *Ados* n'a pas beſoin d'explication: c'eſt une élévation de terre *à dos* d'un mur.

ADOSSER, v. act. C'eſt joindre un appenti, appuyer une maiſon contre une autre, ou ſimplement contre un mur.

ADOUCIR, v. act. C'eſt l'art de laver un deſſein d'Architecture, de maniere que les ombres ſe perdent inſenſiblement dans le clair, pour éviter la dureté qu'emporteroit avec elle une ombre trop tranchante. Cette régle n'eſt point cependant générale. Lorſqu'il s'agit de corps ſphériques & de corps quadrangulaires, on doit la négliger pour les exprimer diſtinctement. Car on ne peut les *Adoucir* qu'en ſuppoſant que les ombres viennent d'un certain jour & non du ſoleil, & dès là les ombres ne ſont plus décidées; elles paroiſſent foibles & incertaines, & ôtent l'effet du deſſein.

ADOUCISSEMENT, ſ. m. C'eſt le raccordement & la liaiſon qui ſe fait d'un corps avec un autre par un chanfrein ou par un cavet, comme le congé du fuſt d'une colonne, ou lorſque le plinthe d'une baſe eſt

Joint à la corniche de ſon piédeſtal par un cavet. Ordinairement tous les plinthes extérieurs d'un bâtiment s'uniſſent avec le nud des murs par un *Adouciſſement*. Quelquefois auſſi on ne pratique qu'un talut en glacis, pour faire écouler l'eau qui ſéjourneroit ſur la ſaillie horizontale des plinthes, corniches, impoſtes, &c.

AFFAISSÉ, adj. On dit qu'un Bâtiment eſt *Affaiſſé* lorſqu'étant fondé ſur un terrein de mauvaiſe conſiſtance, ſon poids le fait baiſſer, ou qu'étant vieux il menace ruine. Un plancher eſt *affaiſſé* lorſqu'il ne ſe conſerve plus de niveau.

AFFILER, v. act. C'eſt, en terme de Jardinage, planter à la ligne. *Voyez* ALIGNER.

AFLEURER, v. act. C'eſt réduire deux corps ſaillans l'un ſur l'autre à une même ſaillie ou ſurface, comme une porte en feuillure, le parement d'un mur, une trape au milieu d'un plancher, &c. *Deſafleurer* eſt le contraire. Une porte, une croiſée *deſafleurent* le nud d'un mur, lorſque l'une des deux releve de quelques lignes, & qu'alors il faut approfondir leurs feuillures ou ôter de leur épaiſſeur, pour détruire ce *deſafleurement*.

AGATE, ſ. f. C'eſt le nom d'une pierre précieuſe tranſparente & dure, dont on fait uſage dans l'Architecture pour orner les tabernacles, les cabinets de piéces de rapport, de marqueterie, &c. Il y a pluſieurs ſortes d'*Agates*, qu'on réduit à quatre, l'*Onix* ou *Agate orientale*, la *Cornaline*, la *Noire*, & l'*Agate d'Allemagne*. La premiere eſt tanée avec quelques veines blanches; la ſeconde eſt rougeâtre; la troiſiéme eſt une eſpece de jais; & la derniere, qui eſt la plus tendre & la moins eſtimée, eſt blanche & bleuâtre. *Pline* veut que cette pierre ait été trouvée en Sicile le long du fleuve *Acates*, d'où elle tire ſon nom. Ce fleuve ſe nomme aujourd'hui *Canthera*.

AGRAFFE, ſ. f. Nom qu'on donne à tout ornement de Sculpture, qui ſemble unir pluſieurs membres d'Architecture les uns avec les autres, comme le haut de la bordure d'une glace avec celle du tableau au-deſſus, ou cette derniere avec la corniche qui régne à l'extrêmité d'un ſalon, d'une galerie, &c. Ceci eſt la définition particuliere du mot *Agraffe*; car en général on entend par ce terme la décoration qu'on peut affecter ſur le parement extérieur de la clef d'une croiſée ou d'une arcade en plein ceintre, bombée, ou en anſe de panier. C'eſt une attention qu'on ne ſçauroit trop recommander, parce qu'elle eſt trop négligée, que celle de bien prononcer les *Agraffes*, je veux dire de les former de façon qu'elles uniſſent, lient, *agraffent* en un mot, l'archivolte, le chambranle ou bandeau avec le claveau, ſommier, plinthe ou corniche de deſſus. De toutes les *Agraffes*, celles qui ſont en conſoles ſont les plus propres à remplir cette condition importante. Ce n'eſt pas qu'on doive toujours s'y aſſujettir. Mais auſſi ne doit-on pas beaucoup s'en écarter, comme il arrive quelquefois lorſqu'on place des ornemens chimériques de travers & de formes variées, qui n'entrent point dans la décoration de la clef d'une arcade, par exemple, dont le caractère propre eſt la ſolidité qu'elle donne à tous les vouſſoirs qui par elle ſeule ſont maintenus dans un parfait équilibre. Pour propoſer quelques modéles à imiter, nous croyons devoir citer les ſix belles *Agraffes* de l'invention de M. *Jacques Blondel*, dans ſon Traité *de la Diſtribution des Maiſons de plaiſance, & de la Décoration des Edifices en général*, tome II. planches 37, 38 & 39. Les deux premieres *Agraffes* ſont formées par un cartel orné d'une tête, qui tient lieu de clef. Elles ſont poſées ſur deux arcades où régne un archivolte, & qu'accompagne une partie de plinthe, qui leur ſert de couronnement. Deux deſſeins de têtes avec des attributs, l'un de chaſſe l'autre de guerre, forment les troiſiéme & quatriéme *Agraffes*, poſées ſur des clefs en demi-conſoles, qui font l'effet de claveau & conviennent à des façades de Bâtimens très-ornés. Enfin les deux dernieres *Agraffes* ſont en cartel compoſées d'ornemens. Elles peuvent être placées alternativement entre des croiſées décorées de têtes, où un grand nombre d'ornemens uniformes ne produiroient pas autant d'agrément que la variété. Ces *Agraffes* ſont encore très-propres à des Bâtimens particuliers, qui en

www.libtool.com.cn

général ne comportent point une allégorie déterminée.

L'inventeur de ces beaux Deſſeins, M. *Blondel*, obſerve quatre attentions à avoir dans les *Agraffes :* c'eſt, 1°. de ne les point faire incliner : 2°. d'éviter de les faire trop matérielles : 3°. de leur donner une ſaillie convenable, qui ne péche ni par excès, ni par défaut, deux inconvéniens ſoumis à l'examen & au jugement du goût : 4°. de les faire ſimples ou riches, relativement à la magnificence des façades où elles ſont employées.

AGRAFFE. Terme de Maçonnerie. *Voyez* CRAMPON.

AGRAFFE. C'eſt dans la Serrurerie d'un Bâtiment, le nom du morceau de fer évuidé, & large, qui s'applique ſur l'un des guichets des croiſées, & dans lequel paſſe le panneton de l'eſpagnolette, qui va ſe refermer ſur le guichet oppoſé.

AGRAFFE. C'eſt en Jardinage un ornement qui ſert à lier deux figures dans un parterre, & dans ce cas c'eſt un nœud, ou que l'on colle à la plate-bande d'un parterre, pour n'en faire paroître que la moitié, qui ſe lie & forme un tout avec le reſte de la broderie.

AIDE-MAÇON, ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à ceux qui portent aux Maçons & aux Couvreurs les matériaux dont ils ont beſoin : métier dur & dangereux qui donne à peine du pain.

AIDES, ſ. m. pl. On appelle ainſi en Architecture tous les petits lieux qui ſont à côté de plus grands pour leur ſervir de décharge, comme ceux qui ſont près des offices, ſommelleries, dépenſes, garde-robes. Les *Aides* de cuiſines doivent avoir des tables, une cheminée & de l'eau abondamment.

AIGLE, ſ. m. Oiſeau qui ſervoit anciennement d'attribut aux chapiteaux des Temples dédiés à Jupiter, & qui ſert encore d'ornement aux autres chapiteaux, comme aux Ioniques de l'Egliſe des P. Barnabites à Paris. (*Voyez* CHAPITEAU.)

AIGUILLE, ſ. f. C'eſt une pyramide de charpente établie ſur la tour d'un clocher ou le comble d'une Egliſe, pour lui ſervir de couronnement. Une *Aiguille* eſt compoſée d'une plate-forme qui lui ſert d'empatement. (*Voyez* EMPATEMENT.) Cette plate-forme, qui porte ſur la maçonnerie de la tour, eſt traverſée par pluſieurs entraits (*voyez* ENTRAIT) qui ſe croiſent au centre du clocher. Un poinçon, appellé proprement *Aiguille*, eſt élevé ſur le point de réunion de ces entraits. Il eſt ſoutenu dans cette ſituation par pluſieurs arbaletriers (*voyez* ARBALETRIERS) emmortaiſés dans ce poinçon & dans les entraits, & entouré de chevrons, dont toutes les extrêmités ſupérieures ſe réuniſſent près de ſon ſommet. Les chevrons ſont emmortaiſés par en-bas dans la plate-forme, & ſoutenus dans différens points de leur longueur, par de petits entraits, qui s'aſſemblent avec le chevron & le poinçon autour duquel ils ſont placés. On met enſuite des lattes ſur les chevrons, (*voyez* LATTE) & on couvre le tout de plomb ou d'ardoiſe.

Cette conſtruction des *Aiguilles* des clochers ſe pratique pour celles qu'on met ſur les combles des Egliſes, avec cette différence que ces *Aiguilles* n'ont point pour empatement une maçonnerie, mais le haut de la cage du clocher, qui eſt de charpente, & qui leur ſert de plate-forme. Ai (*Voyez* PLATE-FORME.)

AIGUILLE ou Obeliſque. *Voyez* OBELISQUE.

GUILLES D'UN PERTUIS. Terme d'Architecture hydraulique. Ce ſont des piéces de bois rondes ou quarrées de trois ou quatre pouces de diametre, & de cinq à ſix pieds de long, qui ſont retenues en tête par la brife (*voyez* BRISE) & qui portent par le pied ſur le ſeuil d'un Pertuis, qu'elles ſervent à fermer pour hauſſer l'eau, & à ouvrir pour le paſſage des bateaux.

AILE, ſ. f. Ce mot ſe dit par métaphore d'un des côtés en retour d'angles qui tient au corps d'un Bâtiment. On dit *Aîle droite* ou *Aîle gauche* par rapport au Bâtiment où elles tiennent, & non pas à la perſonne qui les regarde. Ainſi la grande galerie du Louvre eſt l'*Aîle droite* du Palais des Tuileries. On donne encore ce nom aux bas côtés d'une Egliſe.

Les Anciens donnoient une ſignification plus étendue au mot *Aîle*, comme terme d'Architecture. Ils comprenoient généralement ſous ce nom les portiques

& toutes les colonnes qui ſont autour d'un Temple, c'eſt-à-dire celles des faces auſſi-bien que celles des côtés. Ils appelloient *Peripteres* (*voyez ce mot*) les Temples qui avoient des *Ailes* tout à l'entour; & par conſéquent les colonnes des faces de devant & de derriere étoient, ſelon eux, des *Ailes*. (*Vitruve* liv. VI. pag. 212.) donne encore le nom d'*Ailes* aux deux plus petits côtés d'un veſtibule. Et aujourd'hui on s'en ſert pour exprimer différentes parties d'Architecture: ce qui forme trois articles que nous allons ſéparer.

AILES DE CHEMINÉE. Ce ſont les deux côtés de mur dans l'étendue d'un pied, qui touchent au manteau & au tuyau d'une cheminée, & dans leſquelles on ſcelle les boulins pour échafauder. Ces *Ailes*, auſſi-bien que l'endroit où la cheminée eſt adoſſée, doivent être payés au propriétaire du mur, s'il n'eſt pas mitoyen.

AILES DE MUR. *Voyez* MUR EN AILE.

AILES DE MOULIN. Ce ſont quatre grands chaſſis garnis de toile, qui traverſent l'aiſſieu en dehors, & reçoivent le vent pour faire tourner le moulin. (*Voyez* MOULIN.) Les Meuniers les appellent *Volans*.

AILES DE PAVÉ. Ce ſont les deux côtés en pente de la chauſſée d'un pavé depuis le tas droit juſques aux bordures.

AILERON, ſ. m. Nom qu'on donne à une eſpece de conſole renverſée de pierre ou de bois revêtue de plomb, dont on orne les côtés d'une lucarne, comme on en voit au-devant des combles de la Place de Vendôme à Paris, ou à côté du ſecond Ordre du Portail d'une Egliſe, comme à Saint-Roch, aux Barnabites, aux Petits-Peres, &c.

Ces conſoles renverſées ont deux fins. La premiere c'eſt qu'étant pratiquées ſur le devant d'un portail, elles cachent les arc-boutans élevés ſur les bas côtés d'une Egliſe, & ſervent à ſoutenir les murs de la nef. Et la ſeconde eſt de raccorder le ſecond Ordre avec le premier. Cet ornement d'Architecture n'eſt point eſtimé, parce qu'il eſt trop irrégulier.

AIRE, ſ. f. Mot dérivé du latin *Area*, ſurface. C'eſt une ſurface, une ſuperficie plane & horizontale, ſur laquelle on trace un plan, une épure. (*Voyez* EPURE.) On ſe ſert encore de ce mot pour déſigner un enduit de plâtre fait pour tracer quelque Deſſein.

AIRE D'UN BASSIN. C'eſt un maſſif d'environ un pied d'épaiſſeur, fait de chaux & de ciment avec des cailloux, ou un courroi de glaiſe, pavé par-deſſus: ce qui fait le fond du baſſin. Cette *Aire* ſe conſerve long-tems, pourvû que la ſuperficie de l'eau s'écoule aiſément. Quand le tuyau de décharge eſt trop menu, l'eau ſuperflue regorgeant ſur les bords, délaye le terrein ſur lequel eſt aſſis le baſſin, & le fait périr.

AIRE DE CHAUX ET DE CIMENT. C'eſt un maſſif d'environ un pied d'épaiſſeur, fait de chaux & de ciment mêlé avec du caillou, qu'on met ſur les voûtes des terraſſes qui ſont expoſées à l'air, ſur leſquelles on poſe enſuite les dalles de pierre avec quelque pente pour l'écoulement des eaux, comme il en a été fait ſur l'Orangerie de Verſailles. Il ſe fait auſſi de ces *Aires de ciment* dans les baſſins de fontaine. (*Voyez* ci-devant AIRE DE BASSIN.)

AIRE DE MOILON. C'eſt un petit maſſif d'épaiſſeur de neuf à dix pouces ſur le terrein de rez de chauſſée, ſur lequel on poſe & ſcelle les lambourdes, les carreaux ou les dalles de pierre. Pour l'intelligence de ceci, *voyez* LAMBOURDES. CARREAU. DALLES. Ce maſſif eſt de moindre épaiſſeur ſur les voûtes que ſur la terre.

AIRE DE PLANCHER. Ce terme exprime deux choſes: 1°. la charge qu'on met ſur les ſolives d'un plancher, qu'on appelle ordinairement *Fauſſe-aire*: 2°. une couche de plâtre pur pour recevoir le carreau ou pour en tenir lieu. C'eſt ce que *Vitruve* entend par *ſtatumen*.

AIRE DE RECOUPES. Terme de Jardinage. C'eſt une épaiſſeur d'environ huit à neuf pouces de recoupes de pierre, pour affermir les jardins.

AIS, ſ. m. Planche de chêne ou de ſapin à l'uſage de la Menuiſerie.

On nomme les *Ais*, *entrevoux*, lorſqu'ils ſervent à couvrir les eſpaces des ſolives, & qu'ils en ont la longueur ſur neuf à dix pouces de large & un pouce d'épaiſſeur. Les entrevoux étoient fort en uſage

www.libtool.com.cn

autrefois : on les couvroit de plâtre. Mais on ne s'en ſert aujourd'hui que pour les chambres en galetas, parce que dans les appartemens, les *Ais* étant ſujets à ſe fendre ou gercer, la pouſſiere les pénétre & s'y loge aiſément. C'eſt ce qu'on évite en ſubſtituant aux *Ais* des lattes que l'on ourdit de plâtre deſſus ou deſſous. Cela évite un inconvénient & donne jour à deux autres d'une plus grande conſéquence. Premierement en plafonnant les chambres on ruine les planchers. En ſecond lieu, les Charpentiers, au lieu de bon bois, peuvent aiſément faire uſage de très-mauvais bois verd rempli de flaſques, & de bois blanc, tel que l'aubier. Auſſi nos planchers ſont bientôt affaiſſés & de peu de durée; au lieu qu'on voit preſque tous les planchers des Bâtimens des derniers ſiécles ſubſiſter ſans affaiſſement, le bois étant apparent, ayant une portée ſuffiſante, étant bien équarri, quarderonné ſur les arêtes & les entrevoux, garni d'*Ais* bien dreſſés & corroyés, ornés de Peintures & Sculptures, ainſi que ſont ceux de la grande galerie du Luxembourg à Paris.

Les *Ais* les plus épais, qui s'employent pour les trapes & autres ouvrages, ont deux pouces d'épaiſſeur. Les autres ſont appellés *Planches*.

AIS DE BATEAU. Ce ſont des planches de chêne ou de ſapin, qu'on tire des débris de bateaux déchirés, & qui ſervent à faire des cloiſons légeres lambriſſées de plâtre des deux côtés, pour empêcher le bruit & le vent, & pour ménager la place & la charge dans les lieux qui ont peu de hauteur de plancher. (*Voyez* encore tout l'article CLOISON.)

AIS D'ENTREVOUX. *Voyez* AIS.

AISANCE, ſ. f. Lieu commun ou de commodité, ordinairement au rez de chauſſée, ou auprès d'une garde-robe, ou au haut d'un eſcalier. Dans les maiſons ordinaires elle ſe pratique dans les angles de l'eſcalier. Mais dans les Hôtels & les Maiſons de diſtinction, elles ſont dans les petits eſcaliers & jamais dans les grands. Dans les Maiſons Religieuſes & les Communautés, les *Aiſances* ſont partagées en pluſieurs petits cabinets de ſuite, avec une culiere de pierre percée pour la décharge des urines. Elles doivent être carrelées, pavées de pierre, ou revêtues de plomb, & en pente du côté du ſiége, avec un petit ruiſſeau pour l'écoulement des eaux dans la chauſſée percée au bas de la devanture. Il y a, pour plus de propreté, une auge ou culiere de pierre ou de plomb à hauteur du ſiége, pour y pouvoir uriner ſans ſalir la lunette.

Dans les Bâtimens modernes les *Aiſances* ſont dans les garde-robes où elles tiennent lieu de chaiſes percées. Elles ſont très-propres. Leur forme eſt une banquette, dont le lambris ſe léve & cache la lunette. La chauſſe d'aiſance eſt fort large, & deſcend juſques à l'eau pour empêcher la mauvaiſe odeur. On y pratique de larges ventouſes. Le boiſſeau, qui tient à la lunette, eſt en forme d'entonnoir renverſé, & ſoutenu par un cercle de cuivre à feuillure, dans lequel s'ajuſte une ſoupape de cuivre, qui s'ouvre & ſe ferme en levant & fermant le lambris de deſſus; ce qui empêche la communication de la mauvaiſe odeur. On pratique dans quelque coin de ces lieux, ou dans les entreſols d'au-deſſus, un petit réſervoir d'eau d'où l'on amene une conduite, ſous laquelle l'on en branche une, qui vient s'ajuſter au-deſſus de la ſoupape; & au moyen du robinet, on lave les urines qui pourroient s'être attachées au boiſſeau & à la ſoupape. Il y a encore une autre conduite, qui vient s'ajuſter auſſi dans le boiſſeau. A ſon extrêmité eſt un robinet ployant, qui ſe tire au moyen d'un regiſtre, vers le milieu du boiſſeau: ce qui ſert à ſe laver ou à l'eau chaude, ou à l'eau froide ſuivant ſon choix. Les robinets s'appellent *flageolets*. A Paris, aux Hôtels de *Talmon*, de *Villars*, de *Villeroi*, les *Aiſances* ſont de marbre & de pierre de liais, revêtue de menuiſerie ou de marqueterie, ornée de bronze.

AISSELIER, ſ. f. Terme de Charpenterie. C'eſt le nom d'une piéce de bois ou droite ou courbe, terminée par deux tenons, dont l'un a ſa mortaiſe dans une de deux piéces de bois aſſemblées, de maniere qu'elles forment un angle à l'endroit de leur aſſemblage, & dont l'autre tenon a ſa mortaiſe dans l'autre de ces deux piéces

de

AJU AJU AJU

& eſt ſuſceptible de grandes décorations. Outre la magnificence en ſculpture, peinture & dorure, dont les panneaux ſont ſuſceptibles, on peut orner encore le fond des *Alcoves* avec des glaces : ce qui répand un éclat dans la chambre qui ſauve les faux jours qu'un lit ſeul produit preſque toujours. Ces ſortes de renfoncemens ont encore une utilité particuliere, lorſqu'ils ſont bien placés ou ménagés dans une chambre ; c'eſt qu'il reſte alors aſſez de place aux deux côtés pour y pouvoir pratiquer de petites garderobes, ou du moins des dégagemens pour arriver aux autres garderobes. L'*Alcove* eſt ainſi accompagnée de deux portes à glace pour donner jour à ces petites garderobes, & elles peuvent être très-richement décorées. (On trouvera des modéles d'*Alcoves* dans le *Cours d'Architecture de d'Aviler*, derniere édition, & dans le Traité *de la Décoration des Edifices* de M. Blondel.) Le mot *Alcove* vient d'*Alcoba*, terme Eſpagnol, dérivé du mot *Elcauſo* Arabe, qui ſignifie ſimplement un cabinet, un lieu où l'on dort. Il peut venir auſſi d'*Elcoba*, qui ſignifie une tente ſous laquelle on dort. En latin *Zeta*.

ALEGE, ſ. m. Petit mur d'appui élégi ſous une croiſée qui n'eſt que de l'épaiſſeur ou largeur de l'appui, c'eſt-à-dire moindre que celle du mur.

ALEGES, ſ. m. pl. Ce ſont des pierres ſous le piédroit d'une croiſée, qui jettent des harpes (*Voyez* HARPE.) pour faire liaiſon avec le parpain d'appui, (*voyez* PARPAIN.) lorſque l'appui eſt évuidé dans l'embraſure. On les nomme ainſi parce qu'elles allégent ou ſoulagent, étant plus légeres à l'endroit où elles entrent ſous l'appui.

ALETTE, ſ. f. De l'Italien *Aletta*, petite aîle ou côté. C'eſt la face d'un piédroit depuis un pilaſtre ou une colonne juſques au tableau d'une arcade.

ALIGNEMENT, ſ. m. C'eſt régler par des repaires fixes le devant d'un mur de face d'une rue, en préſence du Voyer, ou marquer la ſituation d'un mur mitoyen entre deux héritages contigus, pour le rétablir ſur ſes anciens veſtiges, ou de fond en comble, ſelon le jugement des Experts de part & d'autre, dont il ſe dreſſe un procès-verbal. *Prendre un Alignement*, c'eſt en faire l'opération.

ALIGNER, v. act. C'eſt réduire pluſieurs corps à une même ſaillie, comme dans la Maçonnerie pour dreſſer les murs, & dans le Jardinage pour planter les allées d'arbres. (*Voyez* ci-après ALIGNER.)

ALIGNER. Terme de Jardinage. C'eſt tracer ſur le terrein des lignes par le moyen d'un cordeau & de bâtons appellés *jalons*, pour former des allées, des parterres, des boſquets, des quinconces & autres piéces. (*Voyez* ces termes.) Voici comment on fait cette opération : Un homme, appellé *Traceur*, charge au moins trois perſonnes de porter les jalons, de les changer, de les reculer, ſelon qu'il leur dira. Cet ordre donné, il ſe place à trois ou quatre pieds au-deſſus du premier jalon, & en ſe baiſſant à ſa hauteur & fermant un œil, il mire avec celui qui eſt ouvert tous les autres jalons, de maniere qu'ils ſe couvrent tous. Si cela eſt, les jalons ſont ſur une même ligne, & l'*Alignement* eſt fait. Si au contraire un jalon verſe du côté gauche, par exemple, le Traceur montre avec la main, en la menant du côté droit, que ce jalon doit être redreſſé du côté droit : ce qu'il fait de même pour faire avancer ou reculer le *jalon* pour le mettre en *Alignement*. Quand le jalon verſe du côté droit, on fait le contraire ; & cela conformément aux ſignes dont on eſt convenu avant que de commencer l'opération. Les tems de pluye ou de vent empêchent de bien *aligner*, parce qu'alors les linges & les papiers qu'on met pour diſcerner les jalons, ſe dérangent. On doit avoir attention de laiſſer aux bouts de l'*Alignement* deux jalons, pour faciliter le plantage des arbres.

ALLÉE, ſ. f. Ce terme comporte deux définitions, parce qu'il appartient & à l'Architecture & au Jardinage. Ce qui nous oblige de le diviſer en deux articles ſéparés, pour ne rien confondre, qui ſeront eux-mêmes ſous-diviſés en d'autres articles, afin de ne point ſurcharger l'attention du lecteur.

Nous diſons donc, en Architecture, *Allée* eſt un paſſage commun pour aller depuis la porte du logis juſques à la cour

ou à la montée. C'eſt auſſi dans les maiſons ordinaires un paſſage qui communique & dégage les chambres, & qu'on nomme auſſi *Coridor*. *Vitruve* appelle ces *Allées* des *Allées fauſſes*.

ALLÉE BLAISE. Nom qu'on donne à une *Allée*, qui par ſujétion comme d'un point de vûe ou d'un terrein, ou d'un mur de clôture, n'eſt point parallele à l'*Allée* de front ou de traverſe.

ALLÉE DE FRONT. C'eſt l'*Allée* qui eſt droite en face d'un Bâtiment. Les proportions de cette *Allée* ſe réglent ainſi : ſur cent toiſes de longueur, elle doit avoir cinq à ſix toiſes de largeur ; ſur deux cens toiſes, ſept à huit de large ; ſur trois cens, neuf à dix ; & ſur quatre cens, dix à douze.

ALLÉE EN PERSPECTIVE. C'eſt une *Allée* qui eſt plus large à ſon entrée qu'à ſon iſſue, pour faire paroître les parties fuyantes des côtés, & lui donner une apparence de longueur. Cette ſorte d'*Allée* eſt en uſage ſur les théâtres. Elle eſt auſſi en uſage dans les décorations des théâtres d'eau. Le théâtre d'eau de Verſailles eſt formé en *Allée en perſpective*.

ALLÉE RAMPANTE. C'eſt une *Allée* qui a une pente ſenſible, mais qui ne doit pas excéder quatre à cinq pouces par toiſe ; car à ſix ou huit pouces les carroſſes n'y peuvent monter qu'avec peine.

ALLÉE DE TRAVERSE. C'eſt une *Allée* qui coupe d'équerre une *Allée* de front.

ALLÉE. Terme de Jardinage. C'eſt un chemin droit & parallele, bordé d'arbres, d'arbriſſeaux ou de buis, & couvert ou découvert. (*Voyez* ALLÉE DE FRONT pour les proportions de cette *Allée*.) Ce chemin eſt ordinairement accompagné aux deux côtés de deux petites *Allées*, qu'on nomme *Contre-allées*, dont la longueur & la largeur ſe réglent ſur l'*Allée* principale. Par exemple, l'*Allée* étant de quatre toiſes, on donne deux toiſes à chaque *Contre-allée*, & celle-ci doit en avoir trois ſi l'autre en a ſix, &c.

Il y a ſur le paralléliſme des *Allées* une queſtion aſſez curieuſe, à laquelle nous ne nous arrêterons pas, mais qu'il convient d'expoſer : c'eſt de ſçavoir comment on devroit planter les arbres d'une *Allée*, pour ſauver l'apparence d'une réunion des arbres. Je m'explique. Lorſqu'on eſt à l'extrêmité d'une longue *Allée* d'arbres plantés ſur deux lignes droites & paralleles, les arbres ſemblent s'approcher, & dès lors l'*Allée* ne paroît plus parallele. Le même phénomene arrive ſi l'on eſt au bout d'un long coridor, dont les murs de côté, le plafond, ou le pavé ſont paralleles. Or on demande comment il faudroit planter les arbres pour ſauver cette apparence ; il eſt évident d'abord qu'il ne faudroit pas que les arbres fuſſent plantés ſur deux lignes paralleles. En ſecond lieu cela doit dépendre de la grandeur apparente de la diſtance des arbres, ou de l'angle viſuel, ſi la grandeur de l'objet dépend de là. Le P. *Fabri*, le P. *Jaquet*, & M. *Varignon* qui l'ont cru, ont démontré que les deux rangées d'arbres devoient former deux demi-hyperboles. Ce dernier Mathématicien, examinant la choſe de plus près, a voulu enſuite, avec d'autres Phyſiciens, que la grandeur des objets ne dépendît pas ſeulement de la grandeur de l'angle viſuel, mais qu'il falloit encore y joindre la diſtance apparente des objets qui nous les font voir d'autant plus grands que nous les jugeons plus éloignés. Il a donc cherché à accommoder ſon problême à cette nouvelle hypothèſe ; & cela en a rendu la ſolution impoſſible. (Voyez l'*Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences*, 1718.) Or là-deſſus quelqu'un a trouvé qu'au lieu de chercher le paralléliſme des arbres, vûs à une certaine diſtance ſur une hypothèſe de la viſion, il falloit au contraire commencer à connoître l'hypothèſe en cherchant le paralléliſme. Cela eſt vrai en général. Il ſe préſente pourtant une grande difficulté : c'eſt que le paralléliſme ne ſera tel que pour des vûes parfaitement égales. Une perſonne qui aura la vûe courte ne découvrira pas le paralléliſme, par la raiſon que les objets lui paroîtront diminués à une certaine diſtance, tandis qu'ils ſeront vûs de la même grandeur à une vûe longue. Ce qui fait voir que la ſolution du problême eſt impoſſible. Ce ſeroit donc inutilement qu'on chercheroit à donner aux *Allées* une autre forme, pour ſauver une apparence qui varie à chaque point de vûe, & qui eſt phy-

www.libtool.com.cn

ſiquement inévitable. Voici les diviſions de cet article, par ordre alphabétique.

ALLÉE COUVERTE. C'eſt une *allée* bordée de grands arbres, comme tilleuls, charmes, ormes, &c. qui par l'entrelacement de leurs branches donnent du couvert, & par conſéquent de la fraîcheur. Les *allées couvertes* doivent avoir moins de largeur que les autres, afin que les branches d'arbres ſe joignent plus aiſément & plus vîte, & donnent ainſi plutôt de l'ombre. On appelle auſſi *allée couverte* celle qui eſt faite d'un berceau de treillage.

ALLÉE DE COMPARTIMENT. Large ſentier, qui ſépare les carreaux d'un parterre.

ALLÉE DÉCOUVERTE. *Allée* qui ſépare les quarrés des parterres par des bordures de buis & d'arbres verds, ou les boſquets d'un jardin par des paliſſades de haute futaye, & qui eſt le plus ſouvent accompagnée de *contre-allées* fort étroites, pour y avoir plus d'ombre.

ALLÉE DE GAZON. *Voyez* BOULINGRIN.

ALLÉE LABOURÉE ET HERSÉE. *Allée* qui eſt repaſſée par la herſe, & où les carroſſes peuvent paſſer.

ALLÉE SABLÉE. *Allée* où il y a du ſable ſur la terre battue ou ſur une aire de recoupes, ordinairement de huit à neuf pouces d'épaiſſeur. *Vitruve* veut qu'avant de ſabler les *allées*, on vuide la terre bien profondément ; qu'on bâtiſſe des égoûts à droite & à gauche des deux côtés de *l'allée* ; qu'on y faſſe deſcendre des canaux remplis de charbon, & qu'on mette enſuite le ſable par deſſus (*Vitr. liv. v. ch.* X.). Cette maniere de ſabler les *allées* eſt aſſurément très-bonne, mais elle eſt auſſi très-diſpendieuſe. Voilà pourquoi dans les maiſons particulieres on ſe contente de bien battre la terre, & de répandre du ſable par deſſus. Les pluyes achevent d'affermir ces *allées*, que l'on ne doit pas charger en hauteur de trop de ſable, pour qu'elles ne ſoient pas ſi long-tems à ſe battre ; ce qui les rendroit juſques alors laſſantes. Deux pouces de ſable en hauteur ſont ſuffiſans. On tire le ſable de la terre ou des rivieres ; celui-ci eſt le plus beau & le meilleur. Pour qu'il ſoit bon, il faut qu'il ſoit un peu graveleux, ſans être trop fin ni trop pierreux, mais ſur tout un peu peſant, afin que le vent ne l'enleve pas avec tant de facilité. On paſſe le ſable à la claye ou au gros ſas, pour en ôter tous les cailloux & le rendre plus beau.

ALLÉE BIEN TIRÉE. C'eſt celle que le Jardinier a nettoyée des méchantes herbes avec la charrue, & qu'il a enſuite repaſſée avec le rateau.

ALLÉE EN ZIGZAG. *Allée*, qui étant trop rampante & ſujette aux ravines, eſt traverſée d'eſpace en eſpace, ou de douze en douze pieds de plate-bandes de gazon, en maniere de chevrons briſés ou de *zigzags* de point de hongrie, & cela pour retenir le ſable. Telle eſt *l'allée* qui eſt devant l'Orangerie de Meudon.

On appelle auſſi *Allée en zigzag*, celle qui dans un boſquet ou labyrinthe, eſt fermée par divers retours d'angle, pour la rendre plus ſolitaire & en cacher l'iſſue.

ALLÉE D'EAU. Chemin bordé de pluſieurs jets ou bouillons d'eau, ſur deux lignes paralleles, comme *l'allée d'eau* qui eſt dans le jardin de Verſailles, depuis la fontaine de la pyramide juſqu'à celle du dragon.

AMAIGRIR. *Voyez* DÉMAIGRIR.

AMASSER, v. act. terme d'Architecture hydraulique. Recueillir l'eau d'une ſource pour quelque beſoin qu'on en a. Il y a trois attentions à avoir dans cette opération : la premiere, eſt d'examiner ſi la ſource eſt découverte & peu profonde ; la ſeconde, ſi elle n'eſt point apparente, & la derniere, ſi elle eſt enfoncée dans des terres.

Lorſque la ſource eſt découverte, on creuſe pour *l'Amaſſer* un trou quarré, dont on tire les terres doucement, & qu'on ſoutient par des pierres. On creuſe enſuite dans l'endroit de l'écoulement une rigole dans les terres, ou une pierrée bâtie de rocailles ou pierres ſéches, qu'on couvre de terre à meſure qu'on marche.

Si la ſource n'eſt pas apparente, on fait pluſieurs puits éloignés de 30 ou 40 pas, & joints par des tranchées qui ramaſſent toutes les eaux.

Enfin, quand la ſource eſt enfoncée dans la terre, on creuſe juſqu'à l'eau un paſſage en forme de voûte par deſſous les terres, qu'on retient avec des planches & des

www.libtool.com.cn

étreſillons. Ces voûtes & ces pierrées de communication ſe conduiſent dans une grande tranchée de recherche, dont les berges ſont coupées en talud des deux côtés, en pratiquant des rameaux à droite & à gauche, en forme de pattes d'oie, pour ramaſſer le plus d'eau qu'il eſt poſſible. Toutes ces pierrées, tranchées & rameaux ſe rendent par une petite pente douce, dans une ſeule & grande pierrée, qui porte l'eau dans le reſervoir. De cinquante en cinquante toiſes de ce reſervoir, on pratique après cela des puiſards ou puits maçonnés, pour ſçavoir ſi l'eau y coule & la quantité qu'on en reçoit. Dans ce dernier travail il ne faut pas oublier de marquer le chemin de l'eau par des bornes, afin d'avertir qu'on ne plante pas à cet endroit des arbres, dont les racines perceroient les tranchées, & feroient perdre les eaux.

AME, ſ. f. C'eſt l'ébauche d'une figure qui ſe fait ſur une armature de fer avec du mortier compoſé de chaux & de ciment, pour être couverte & terminée de ſtuc : on la nomme auſſi *noyau*.

AMOIZE, ſ. f. terme de Charpenterie. C'eſt une piéce de bois qui eſt interpoſée entre deux moizes, pour entretenir l'aſſemblage d'une forme de comble. *Voyez* encore MOIZE.

AMONT, ſ. m. Terme dont ſe ſervent dans leurs rapports les Experts en Architecture, pour exprimer une choſe au deſſus de celle dont ils traitent. Exemple. Si en parlant d'un mur à rez-de-chauſſée, il eſt néceſſaire de reprendre par ſous œuvre juſqu'à une certaine hauteur, ils diſent : *lequel mur ſera repris par ſous œuvre, & reconſtruit à neuf, avec moëlon piqué, poſé de niveau & par arraze, juſqu'où il pourra être recueilli ; & le ſurplus dudit mur en* Amont, *ſera crépi & enduit &c.*

AMONT. Terme d'Architecture hydraulique. On deſigne ainſi dans les ponts & chauſſées la plus grande élévation d'une choſe ſur une autre. Quand on dit, par exemple, que l'avant-bec d'une pile eſt l'avant-bec d'*Amont* ; cela veut dire qu'elle eſt au-deſſus d'un pont, oppoſée au cours de la riviere : & lorſque l'avant-bec regarde la riviere & la ſuit, qu'elle ſe trouve au deſſous du cours de la riviere, c'eſt un avant-bec d'*Aval*, qui eſt l'oppoſé d'*Amont*.

AMORTISSEMENT, ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à tout corps d'Architecture, ou ornement de Sculpture de pierre, de bois, de ſerrurerie, &c. qui s'éleve en diminuant, pour terminer quelque décoration. Un *amortiſſement* tient ſouvent lieu de fronton. Quelquefois auſſi il le couronne & le décore. En un mot le terme *Amortiſſement* s'applique en général à tout groupe de figures, de trophées, de vaſes, & autres morceaux de Sculpture qui ſervent à couronner quelque partie ſupérieure d'une façade. Parmi le grand nombre de formes qu'on peut donner à un *Amortiſſement*, il en eſt deux qui doivent être regardées comme le modele de toutes les autres. Les unes très-ſimples ne ſont compoſées que de contours, d'ornemens, qui ſervent à recevoir des cartels, dans leſquels on met ordinairement les armes du maître de la maiſon. Les *Amortiſſemens* compoſés ſont accompagnés de ſupports, de figures pictoreſques, de trophées, &c. (On trouve des modeles d'*Amortiſſemens* dans *la décoration & diſtribution des Édifices* de M. *Jacq. Franç. Blondel, Tome II. pages 33 & 34*) mais la ſageſſe des formes doit préſider aux uns & aux autres. Il faut abſolument rejetter tous les ornemens frivoles qui ne forment que de petites parties, qu'on ne diſtingue que confuſément du lieu où les *Amortiſſemens* ſont viſibles. Ces couronnemens doivent être encore en proportion avec l'Architecture pour laquelle ils ſont deſtinés. Leur forme faiſant un enſemble avec l'édifice, doit être pyramidale. Lorſque les *Amortiſſemens* ſont joints avec des frontons, ceux-ci doivent dominer, au lieu qu'étant ſeuls, les *Amortiſſemens* doivent commander les autres ouvrages de Sculpture. Enfin une derniere regle à obſerver ſur ces couronnemens, c'eſt de ne point affecter de faire entrer dans leur compoſition quelque membre d'Architecture ou d'ornement qui prenne naiſſance ſur le ſocle qui le reçoit, & qui paroiſſe lui ſervir de ſoutien.

www.libtool.com.cn

AMPHIPROSTYLE, ſ. m. Ce mot compoſé de trois autres grecs, traduits ainſi, *autour*, *devant*, *colonne*, ſignifie un Proſtyle qui a deux faces pareilles, c'eſt-à-dire qui a un portail derriere, ſemblable à celui qui n'eſt que devant au Proſtyle. (Arch. de *Vitruve*, pag. 66. de la Traduction de M. *Perrault*.) Cette eſpéce de Temple a été particuliere aux Payens. Les Chrétiens n'ont jamais fait de portail au derriere de leurs Egliſes. (*Voyez* TEMPLE.)

AMPHITHÉATRE, ſ. m. C'étoit chez les Anciens un Bâtiment ſpacieux, rond ou ovale, dont l'arene ou eſpace du milieu étoit entourée de pluſieurs rangs de ſiéges de pierre par degrés, avec des portiques tant au-dedans qu'au dehors. Selon le témoignage de *Caſſiodore*, ce Bâtiment étoit fait de deux théâtres conjoints. C'étoit une ſorte de ſalle de ſpectacle, où l'on voyoit le combat des Gladiateurs, & celui des bêtes féroces. Le premier qui parut, fut en bois. *Statilius Taurus* en fit conſtruire enſuite un de pierre dans le champ de Mars, ſous l'Empire d'*Auguſte*. Cet *Amphithéâtre* fut brûlé & rétabli ſous *Néron*. *Veſpaſien* en bâtit un plus grand & plus ſuperbe. Il fut ſouvent brûlé & relevé : mais de tous ces *Amphithéâtres* aucun n'eſt comparable à celui du Coliſée. Il pouvoit contenir quatre-vingt ſept mille ſpectateurs. Le fond ou l'enceinte la plus baſſe étoit ovale. Il y avoit au bout de cette enceinte des loges ou voûtes, qui renfermoient les bêtes deſtinées à combattre. Au-deſſous de ces loges appellées *caveæ*, dont les portes étoient priſes dans un mur qui entouroit l'arene, on avoit pratiqué une avance en forme de quai, qu'on nommoit *podium*. Ce *podium* orné de baluſtrades & de colonnes, étoit une ſorte de longue tribune où ſe plaçoient les Sénateurs, les Magiſtrats, les Empereurs, & le Directeur du ſpectacle & des Veſtales. Cette tribune, quoiqu'élevée de douze à quinze pieds, étoit cependant garnie de rets, de treillis, de gros troncs de bois ronds & mobiles, qui tournoient verticalement, pour en interdire l'approche aux éléphans, lions, léopards, & autres bêtes féroces, qui ſe battoient, & qui malgré l'élévation de la tribune, auroient franchi ces obſtacles, ſi l'on n'eût pratiqué des foſſés tout autour de l'arene, pour les en écarter.

Au-deſſus du *podium*, il y avoit deux ſortes de gradins : les uns ſervoient pour s'aſſeoir ; les autres plus bas & plus étroits facilitoient l'entrée & la ſortie des premiers. Ceux-ci ſervoient d'eſcalier & coupoient ceux-là de haut en bas. Cet arrangement formoit des eſpaces entre les *précinſions* & les eſcaliers, qu'on appelloit *coins*. Immédiatement au-deſſus du *podium* étoient des ſiéges occupés par les Chevaliers, qui alloient juſques à la premiere enceinte : ce qui compoſoit quatorze gradins. Enfin on avoit pratiqué autour de l'*Amphithéâtre*, deux ſortes de canaux, deſtinés les uns pour décharger les eaux de la pluye, les autres pour tranſmettre des liqueurs odoriférantes, comme une infuſion de vin & de ſafran. Le grand diametre de cette eſpéce de Bâtiment étoit au petit comme 1 $\frac{1}{2}$ à 1.

Cet *Amphithéâtre* eſt entierement détruit. Celui de *Veſpaſien* & celui de *Trajan* ont eu le même ſort ; & il ne reſte à Rome de ces Bâtimens, que la place qu'on nomme *le Champ de Mars*. On a pourtant encore quelques veſtiges d'*Amphithéâtres* dans différens endroits, comme à Albe, à Verone, à Capoue, à Pouzzol, au pied du Mont Caſſin, à Orticoli, à Hiſpella, à Pola, mais ſur-tout à Fréjus, à Saintes, à Autun, à Arles & à Niſmes. Ce dernier ſubſiſte preſque en entier. Il eſt d'Ordre Dorique à deux rangs de colonnes, ſans compter un Ordre plus petit qui le termine par le haut. (On trouvera les Deſſeins de la plûpart de ces *Amphithéâtres*, en l'état où ils ſont actuellement, dans l'*Antiquité expliquée* du P. *Montfaucon*, l'*Eſſai hiſtorique d'Architecture* de *Fiſcher*, l'*Hiſtoire de Niſmes* de M. *Menard*, &c.)

Nous avons dit que les *Amphithéâtres* étoient une ſorte de ſalle de ſpectacle où l'on voyoit les combats des Gladiateurs & des bêtes féroces. Les Gladiateurs étoient des eſclaves nuds qui combattoient avec des épées. Celui qui remportoit la victoire, avoit pour récompenſe, ou de l'ar-

gent, ou une couronne de lentisque, ou une palme entourée de branches de lauriers. Quelquefois on lui accordoit l'exemption de combattre. Quelquefois aussi on lui donnoit un bonnet qui étoit la marque de la liberté. A l'égard des bêtes féroces, elles se battoient ou contre d'autres de la même espéce, ou de différente espece, ou enfin contre des hommes. Ces hommes étoient tantôt des criminels condamnés au supplice, tantôt des gens qui se louoient pour de l'argent, ou qui s'offroient par ostentation d'adresse ou de force. Lorsque c'étoit un criminel qui sortoit triomphant, il étoit absous.

C'étoit encore dans les *Amphithéâtres* que se faisoient des jeux que nous ne détaillerons point ici, parce qu'il nous suffit pour remplir notre tâche, d'avoir fait connoître l'usage de ces sortes de Bâtimens. (*Voyez* NAUMACHIE.)

AMPHITHÉATRE. C'est le nom qu'on donne aujourd'hui à la partie du fond de nos salles de spectacle opposée au théâtre, élevée à sa hauteur & renfermant des banquettes paralleles & placées les unes devant les autres. On arrive à ces banquettes par une allée qui les sépare, & qui divise l'*Amphithéâtre* en deux parties égales. En supposant la profondeur de tout l'*Amphithéâtre* de dix-huit pieds, les banquettes du fond doivent être plus élevées que celles de devant d'un pied & demi, afin que les spectateurs assis sur celles-ci n'empêchent point les autres de voir.

AMPHITHÉATRE. C'est encore un lieu où sont des gradins ou rangs de siéges élevés circulairement les uns au-dessus des autres, sur lesquels se placent des personnes qui veulent étudier en Anatomie. Le Démonstrateur est placé au milieu, où il fait ses opérations.

AMPHITHÉATRE DE GAZON. Terme de Jardinage. C'est le nom d'une terrasse qui est fort élevée, & dont on descend par des rampes droites & circulaires, soutenues de gradins & taluts de forme différente. On se sert de cette décoration de gazon pour donner de la régularité à une montagne qu'on n'a pas dessein de couper. On orne ces *Amphithéâtres* de caisses d'ifs, de pots, de vases de fayence remplis d'arbrisseaux & de fleurs de saison, ainsi que de figures ou statues, & de fontaines.

ANCRE, s. f. Ce mot se dit par métaphore à l'*Ancre* des vaisseaux, d'une barre de fer en forme d'une S, d'un Y ou d'un T, ou toute autre figure coudée ou en bâton rompu, qu'on fait passer dans l'œil d'un tirant (*voyez* TIRANT) pour empêcher les écartemens, la poussée des voûtes, ou pour entretenir les tuyaux des cheminées, qui s'élevent beaucoup.

ANGAR, ou mieux HANGAR, s. m. Ce mot tiré de *Hangen*, terme Allemand, signifie un Apentis. C'est un lieu couvert d'un demi-comble, qui, adossé contre un mur, porte sur des pilliers de bois ou de pierre, d'espace en espace, pour servir de remise dans une basse-cour, de magasin ou d'atelier pour travailler, & de bûcher dans les couvents ou hôpitaux. (*V.* BUCHER.)

ANGLE, s. m. Les ouvriers appellent généralement ainsi tous les triangles ou piéces d'encoignure, qui servent dans les compartimens.

Ce terme est aussi en usage en Peinture & Sculpture pour des figures ou ornemens qui rempliſſent les tympans des arcades, & les pendentifs des dômes. C'est ainsi qu'on appelle *Angles du Dominiquin*, les quatre Evangélistes qu'il a peints dans les triangles sphériques pendentifs du dôme de Saint-André della Valle à Rome.

ANGLE DE PAVEUR. C'est la jonction de deux revers de pavé, laquelle forme un ruisseau en ligne diagonale dans l'*Angle* rentrant d'une cour.

ANGLET, s. m. Petite cavité fouillée en angle droit, comme sont celles qui séparent les bossages ou pierres de refend, ou comme les traits de la gravure des inscriptions dans la pierre & dans le marbre.

ANNELETS, s. m. pl. Ce sont de petits listels ou filets qui ornent un chapiteau. Il y a trois de ces filets au chapiteau Dorique. On les nomme aussi *Armilles* du latin *Armilla*, un brasselet.

ANNUSURE. *Voyez* ENNUSURE.

ANSES DE PANIER, s. f. pl. Ornemens de Serrurerie, formés de deux enroulemens opposés, qui forment une *Anse de panier*, dont ils ont pris le nom.

www.libtool.com.cn

ANTES, ſ. m. pl. Du latin *Ante*, devant. Ce ſont les pilaſtres de l'Ordre Toſcan, ſelon *Vitruve*; ce qui peut s'entendre dans tous les Ordres des pilaſtres d'encoignure, qu'on nomme auſſi *pilaſtres corniers*.

ANTICABINET, ſ. m. Grande piéce d'un Appartement entre le ſallon & le cabinet, appellée communément *Salle d'aſſemblée*. (Voyez SALLE D'ASSEMBLÉE.)

ANTICHAMBRE, ſ. f. Grande piéce d'un Appartement (appellée *Antithalamus* par *Vitruve*) précédée par un veſtibule, & qui donne entrée à une autre piéce qu'on appelle *deuxiéme Antichambre*. La premiere *Antichambre* eſt deſtinée pour les domeſtiques. On y met ordinairement un poële, tant pour les chauffer pendant l'hyver, qu'afin de garantir toutes les piéces de l'appartement de l'air froid que donne l'ouverture continuelle des portes par leſquelles on paſſe pour arriver à l'appartement du Maître. Cette piéce ne comporte que des ornemens ſimples, mâles, & pour ainſi dire, ſans art. La ſymmétrie des croiſées, boiſages, &c. en fait ou en doit faire toute la beauté. Les glaces & les tableaux de prix ſont déplacés dans cette partie d'un appartement. Tout ce qu'on peut s'y permettre quelquefois, même aſſez heureuſement, c'eſt d'arrondir les angles. Cette forme produit ſouvent un effet agréable, par la diverſité qu'elle met ſur-tout entre la premiere & la ſeconde *Antichambre*.

C'eſt dans les ſecondes *Antichambres* qu'attendent les gens qui ont à parler au Maître. Ces ſortes de piéces ſervent auſſi quelquefois de ſalle à manger, ſouvent meme de ſalle d'aſſemblée. Dans ce ſecond cas on décore ainſi ces piéces. On enchaſſe dans la Menuiſerie, ornée de Sculpture, des glaces & des tableaux. Au-deſſous des glaces on place des tables de marbre en conſole, qui ſervent d'entrepôts en même tems qu'elles concourent à la décoration. On met auſſi des tapiſſeries à la place de la Menuiſerie. Et ces tapiſſeries, qui doivent être belles, poſent ſur un lambris d'appui, qui, ſelon l'élévation des planchers, ſe tient de la hauteur des tablettes des cheminées.

A l'égard de la décoration des ſecondes *Antichambres*, qui ſervent de ſalle à manger, voici un modéle de décoration tiré de la derniere édition du *Cours d'Architecture de d'Aviler*, par M. *Mariette*. Après avoir indiqué la place d'un buffet dans un modéle d'*Antichambre*, qu'il décrit, l'Auteur ajoûte: » Ce buffet peut être in-» cruſté de marbre ou de pierre de liais, » ou lambriſſé de Menuiſerie. Il conſiſte » dans un renfoncement qui occupe un » des côtés de la chambre; l'on y a placé » une table de marbre ou de pierre, ſou-» tenue par des conſoles, au-deſſous de » laquelle on peut pratiquer un petit baſ-» ſin de pierre, pour y mettre rafraîchir » les bouteilles. Les deux côtés de la ta-» ble ſont accompagnés de deux niches » renfoncées & ornées d'attributs aquati-» ques, comme de tritons, dauphins, » maſcarons de plomb doré, qui jettent » de l'eau dans de petites cuvettes au-» deſſous, d'où elle s'écoule dans les cours » voiſines, auſſi-bien que celle du baſſin, » qui eſt au-deſſous de la table. Le fond » du buffet eſt orné d'un petit Attique » avec conſoles, au-deſſus duquel on place » un tableau qui repréſente ordinairement » des fruits ou des fleurs, des concerts » de muſique, ou d'autres ſujets agréa-» bles. Celui-ci (l'Editeur parle de celui » qu'on voit dans la planche qu'il cite) » repréſente ſur un fond de treillage en-» richi de raiſins & d'oiſeaux, un buſte » de Comus, Dieu des feſtins, couronné » de fleurs & de pampres de vignes, par » deux petits Satyres.

ANTICOUR. *Voyez* AVANT-COUR.

ANTIQUE, adj. Epithéte qu'on donne à un Bâtiment qui a été élevé dans les beaux jours de la Gréce & de Rome, ceux où les Arts avoient été portés à leur perfection; ſçavoir, depuis le ſiécle d'*Alexandre* le Grand juſques au regne de l'Empereur *Phocas*, vers l'an 600 de *Jeſus-Chriſt*, que l'Italie fut ravagée par les Goths & les Vandales.

On dit encore aujourd'hui *Architecture Antique*, *Maniere Antique*, quand on parle d'un ouvrage fait dans la correction & le bon goût de l'*Antique*. (*Voyez* encore ARCHITECTURE.)

ANTIQUITÉS, ſ. f. pl. Ce mot ſe dit par rapport

rapport à l'Architecture autant des anciens Bâtimens qui ſervent encore à quelque uſage, comme les Temples des Payens, dont on a fait les Egliſes, que des fragmens de ceux qui ont été ruinés par le tems & par les Barbares, comme à Rome les reſtes du Palais Major ſur le mont Palatin; ceux des Amphithéâtres à Arles, à Niſmes, &c. (*Voyez* l'*Architecture hiſtorique* de *Fiſcher*, l'*Antiquité expliquée* du P. *Montfaucon*, les *Antiquités Romaines*, &c.) Ces *Antiquités* s'appellent en latin *Rudera*, à cauſe de leur difformité, qui les rend méconnoiſſables à ceux qui en ont lû la deſcription, ou vû les figures dans les Ouvrages que nous venons de citer.

ANTI-SALLE, ſ. f. Grande ſalle qui en précéde une autre pour les cérémonies, comme on en voit dans les Bâtimens conſidérables, & principalement en Italie.

APPAREIL, ſ. m. C'eſt l'art de tracer les pierres, & de les bien placer & poſer. Ainſi l'on dit qu'un Bâtiment eſt d'un bel *Appareil*, quand il eſt conſtruit avec le ſoin & la propreté que demande cet art, comme le Portail du Louvre, par exemple.

APPAREIL. Ce terme a encore deux ſignifications: premierement, il exprime une pierre tirée de la carriere; & en ſecond lieu une pierre nette & taillée. Ainſi on taille dans les carrieres des pierres de *haut Appareil*, & d'autres de *bas Appareil*, c'eſt-à-dire, d'une plus grande ou d'une moindre hauteur. Toutes les pierres de même lit doivent être de même *Appareil*. Le liais eſt une pierre de *bas Appareil*, & la pierre de S. Cloud eſt de *haut Appareil*.

APPAREILLEUR ou APAREILLEUR, ſ. m. C'eſt le nom du principal Ouvrier chargé de l'appareil des pierres pour la conſtruction d'un Bâtiment, c'eſt-à-dire, qui conduit les piéces de trait, & qui trace les pierres ſur le chantier, les épures par panneaux ou par équarriſſement, qui préſide à la poſe, au raccordement, &c. Un bon *Appareilleur* ſçait le Deſſein qui lui ſert à profiler & à former des contours élégans, gracieux & ſans jarrets. Il ſçait encore la Géométrie, qui le met en état de connoître la pouſſée des voûtes, le poids, la charge & le fruit qu'il convient de donner au mur.

APPARTEMENT ou APARTEMENT, ſ. m. Ce terme vient du mot latin *partimentum*, fait du verbe *partiri*, diviſer, ou bien du latin *à parte manſionis*, parce qu'il fait partie d'un bâtiment. Auſſi entend-on par *Appartement* une ſuite de piéces néceſſaires pour rendre une habitation complette. Il y a trois ſortes d'*Appartemens*, de grands, de moyens & de petits. Un grand *Appartement* eſt compoſé d'un veſtibule, d'une premiere anti-chambre, d'une ſeconde anti-chambre, d'une chambre principale, d'un ſallon ou cabinet de compagnie, d'une chambre à coucher, de pluſieurs cabinets, & de quelques garde-robes. Les *Appartemens moyens* n'ont pas tant de piéces, & les *petits* encore moins; le tout ſuivant les uſages & l'état des perſonnes pour leſquelles ils ſont deſtinés. Mais les moindres *Appartemens*, pour être complets, doivent être compoſés de quatre piéces; ſçavoir, une anti-chambre, une chambre, un cabinet & une garde-robe, qu'on dégage par un petit eſcalier. Toutes ces piéces ont une décoration particuliere, que nous expoſons aux articles auxquels elle donne lieu. C'eſt donc aux mots VESTIBULE, ANTI-CHAMBRE, CHAMBRE, SALLON, CHAMBRE à COUCHER & GARDE-ROBE, qu'il faut recourir, ſi l'on veut connoître la décoration générale d'un *Appartement*. Nous allons maintenant entrer dans le détail des uſages des *Appartemens*, en ſuivant l'ordre que preſcrit la dénomination qu'ils reçoivent de ces uſages.

APPARTEMENT DE COMMODITÉ. *Appartement* compoſé de piéces de moyenne grandeur & d'une moyenne hauteur, deſtiné particulierement à l'uſage du maître de la maiſon. Il doit être contigu aux grands *Appartemens*, qui ordinairement élevés depuis dix-huit juſqu'à vingt ou vingt-deux pieds, donnent lieu aux entre-ſols, qu'on pratique au deſſus de la garde-robe de celui de *commodité*. La communication de cet *Appartement* aux grands eſt néceſſaire, afin que le maître puiſſe y paſſer ſans être vu des domeſtiques ou des perſonnes étrangeres, qui pourroient l'attendre dans les premieres anti-chambres. La ſituation d'un *Appartement de commodité*, eſt ce qui fixe preſque toute l'atten-

www.libtool.com.cn

tion d'un Architecte. Il doit être commode, ſalubre & loin du bruit. A l'égard des piéces dont on forme cet *Appartement*, elles ſont à peu près les mêmes que celles d'un moyen *Appartement*, à moins qu'il ne ſoit deſtiné pour la Dame de la maiſon, auquel cas on augmente le nombre des garde-robes, & on pratique quelques cabinets de toilette..

APPARTEMENT D'ÉTÉ & APPARTEMENT D'HIVER. Le premier eſt expoſé au nord, & le ſecond au midi.

APPARTEMENT DE PARADE. *Appartement* qui comprend les grandes piéces du bel étage de la maiſon. Cet *Appartement* eſt ordinairement ſpacieux, expoſé au levant, & a la vûe ſur le jardin, s'il y en a un. L'enfilade de ſes piéces regne ou doit regner d'une extrêmité du bâtiment à l'autre; de ſorte que l'*Appartement* de la droite & celui de la gauche s'alignent par l'axe de leurs portes & croiſées, & s'uniſſent ſymmétriquement avec la piéce du milieu; ce qui ne compoſant alors qu'un tout ſans interruption avec le reſte de l'édifice, en annonce, au ſimple coup d'œil, la grandeur intérieure.

APPARTEMENT DE PLAIN-PIED. C'eſt un *Appartement* dont le plancher des piéces qui le compoſent eſt de niveau, ſans reſſauts, ni ſeuils au deſſus du carreau ou parquet.

APPARTEMENT DE SOCIÉTÉ. *Appartement* deſtiné à recevoir les amis de la maiſon, qui viennent ordinairement l'après-midi faire compagnie au Maître ou à la Maîtreſſe. Cet *Appartement* ſe réunit avec le grand ſallon du milieu de l'*Appartement* de parade, afin que dans des aſſemblées extraordinaires ils puiſſent ſeconder celui-ci, & étaler avec plus d'éclat la magnificence de l'édifice.

APPARTEMENT DES BAINS. C'eſt une ſuite de piéces ordinairement au rez-de-chauſſée, qui comprend les ſalles, chambres, garde-robes, ſalles de bains & étuves, le tout décoré de marbre, de ſtuc, &c. & enrichi de peintures avec des compartimens de pavés fort riches, comme au Château de Verſailles & au Louvre à Paris, dans les lieux appellés *les Bains de la Reine*. Cet *Appartement* doit être toujours expoſé au nord. (*V.* encore BAINS.)

APPENTIS, ſ. m. Mot tiré du latin *Appendix*, dépendance. C'eſt un demi-comble en maniere d'auvent, qui n'a qu'un égoût, comme on en voit qui ſervent de remiſe dans les baſſe-cours.

APPLANIR. *Voyez* RÉGALER.

APLOMB. ſ. m. Terme d'Ouvrier, qui ſignifie perpendiculaire ou vertical. *En ſurplomb*, c'eſt n'être pas *à plomb*, & deverſer en dehors ou en dedans. *Plomber*, c'eſt vérifier ce qui eſt *à plomb*; & *Contre-plomber*, c'eſt par une opération contraire s'aſſurer de ce qu'on a plombé.

APOPHYSE, *Voyez* CONGÉ.

APOTHICAIRERIE, ſ. f. Mot dérivé du grec *Apotheca*, Boutique. C'eſt par rapport à l'Architecture, une ſalle dans une maiſon de Communauté ou dans un Hôpital, où l'on tient en ordre & avec décoration les médicamens. Celle de Lorette en Italie, ornée de vaſes du deſſein de *Raphaël*, eſt une des plus belles. Celle de Dreſde eſt auſſi très-fameuſe. On dit qu'il y a quatorze mille boîtes d'argent toutes pleines de drogues & de remedes fort eſtimés.

APSIS ou ABSIS, ſ. m. Nom de la partie intérieure des anciennes Egliſes, où le Clergé étoit aſſis, & où l'Autel étoit placé: c'étoit le chœur de l'Egliſe. Il étoit bâti en figure hémiſphérique, & conſiſtoit en deux parties, l'Autel & le Presbytere ou le Sanctuaire. Le Sanctuaire contenoit les ſtalles ou places du Clergé, au milieu duquel s'élevoit le ſiége de l'Evêque, ou dans la partie la plus éloignée de l'Autel, placé vers l'autre extrêmité de la Nef. Il en étoit ſéparé par une grille ou baluſtrade à jour, & porté ſur une eſtrade. Au deſſus de l'Autel étoit le ciboire ou la coupe ſous une eſpéce de pavillon ou de dais. (*Voyez les Mem. de Trévoux*, Juillet, 1710. & les *Mœurs des Chrétiens* de M. *Fleury*. Tit. XXXV.).

APPUI, ſ. m. Ce terme a deux ſignifications dans l'art de bâtir. Il ſignifie d'abord le petit mur qui eſt élevé entre les deux piédroits d'une croiſée, & à une hauteur convenable pour s'y appuyer. Il eſt ordinairement recouvert d'une tablette de pierre dure, & il ſe nomme auſſi *Accoudoir*. On entend auſſi par le mot *Appui*,

des piéces de pierre ou de bois qui ſont à hauteur d'*Appui* le long des rampes des eſcaliers, & qui ſont poſées au deſſus des baluſtrades : il y a des *Appuis rampans* & des *Appuis droits quarrés*.

Le mot *Appui* vient du latin *Podium*, qui, ſelon *Vitruve*, ſignifie *Baluſtrade*. Voici les définitions particulieres de ce terme.

APPUI ALEGÉ. *Appui* qui eſt diminué de la profondeur de l'embraſure, autant pour regarder plus facilement au dehors, que pour ſoulager le deſſous.

APPUI CONTINU. C'eſt une eſpéce de plinthe ſouvent orné de moulures & ravalé, qui ſert de tablette d'*Appui* aux croiſées d'une façade, comme on en voit à la plûpart des Palais de Rome.

APPUI DE CROISÉE A JOUR, ou APPUI DE FER. Eſpéce de baluſtre ſans ſaillie ou avec peu de ſaillie, entre les deux tableaux d'une croiſée, pour voir plus facilement au dehors. On le fait d'un panneau d'entrelas ou compartiment de fer de carillon, avec friſes & feuillages, comme les balcons.

APPUI DE PUITS, ou DEVANTURE DE PUITS. C'eſt le mur circulaire qui eſt hors de terre, couvert de ſa mardelle, (*Voyez* MARDELLE) avec ſaillie, en forme de plinthe. Les petits *Appuis* ſe font ordinairement d'une ſeule pierre, qui comprend la mardelle. On en fait auſſi de ferrurerie à jour pour une plus grande propreté, ou pour gagner de la place. Il y a encore dans des endroits reſſerrés ou de ſujétion des puits ſans *Appui*, avec un couvercle de bois, percé de trous à fleur de pavé.

APPUI D'ESCALIER. Piéce de bois, de fer, ou de pierre, qui ſuit la rampe de l'eſcalier.

APPUI EN PIÉDESTAL. *Appui* qui eſt en maniere de piédeſtal double, pour porter le fond des ornemens d'une croiſée.

APPUI ÉVUIDÉ. On doit entendre par ce mot non ſeulement les baluſtrades & les entrelas à jour de diverſes eſpéces, mais auſſi les *Appuis* où il y a ſous la tablette un grand abajour quarré, comme on en voit à Rome à pluſieurs Palais.

AQUEDUC, ſ. m. Mot dérivé de deux autres latins *Aquæ ductus*, conduite d'eau. C'eſt un canal fait par artifice en terre ou en un lieu élevé, pour conduire l'eau d'un lieu en un autre, ſelon ſon niveau de pente, nonobſtant l'inégalité du terrein. Les Romains ont fait les plus grands *Aqueducs* dont on ait connoiſſance. Le P. *Montfaucon* a donné dans ſon *Antiquité expliquée*, vol. IV, pl. 128. la deſcription de ces ouvrages hydrauliques. L'*Aqueduc* de l'*Aqua Marcia* tient dans ce volume un premier rang. Il étoit compoſé de trois différentes ſortes de pierres, l'une rougeâtre, l'autre brune & l'autre de couleur de terre. On voit en haut deux canaux, dont le plus élevé contenoit de l'eau nouvelle du *Teveron*, & celui du deſſous ſervoit à conduire de l'eau appellée *Claudienne*. Cet Edifice a ſoixante & dix pieds romains de hauteur.

A côté de cet *Aqueduc*, le P. *Montfaucon* expoſe la coupe d'un autre à trois canaux : le ſupérieur contenoit l'eau *Julia* ; celui du milieu, l'eau *Tepula*, & l'inférieur, l'eau *Marcia*. Ces Bâtimens, comme les *Aqueducs* de *Druſus*, de *Rimini*, de Carthage, ſont entierement détruits. (*Voyez* les reſtes de quelques-uns de ces ouvrages dans les planches de l'*Eſſai hiſtorique d'Architecture* de *Fiſcher*). Celui dont il reſte plus de veſtiges, eſt l'*Aqueduc* de Metz. On voit encore un grand nombre de ſes arcades qui traverſoient la Moſelle, riviere grande & large en cet endroit. Les ſources abondantes de Gorze fourniſſoient l'eau à la Naumachie. (*Voyez* ce mot). Ces eaux s'aſſembloient dans un reſervoir ; de là elles étoient conduites par des canaux ſouterreins, faits de pierres de taille, & ſi ſpacieux qu'un homme y pouvoit marcher droit ; & elles paſſoient la Moſelle ſur ces hautes & ſuperbes arcades qu'on voit encore à deux lieues de Metz. De ces arcades d'autres *Aqueducs* conduiſoient les eaux aux bains & au lieu de la Naumachie.

L'*Aqueduc* de Ségovie eſt encore en meilleur état que celui de Metz. Il en reſte cent cinquante neuf arcades, toutes formées de grandes pierres ſans ciment. Les arcades avec le reſte de l'édifice ont cent pieds de haut. Il y a deux rangs d'arcades l'une ſur l'autre. L'*Aqueduc* traverſe la ville, & paſſe par deſſus la plus grande

www.libtool.com.cn

partie des maiſons qui ſont dans le fond. Enfin, pour terminer cette notice des ouvrages des Romains, diſons que *Jules Frontin*, Conſul qui avoit la direction des *Aqueducs* ſous l'Empereur *Nerva*, parle de neuf *Aqueducs*, qui avoient 13594 tuyaux d'un pouce de diametre. Par ce moyen il entroit, ſuivant *Vigenere*, dans l'eſpace de vingt-quatre heures plus de cinq cens mille muids d'eau dans Rome.

Nous n'élevons point aujourd'hui de bâtimens auſſi conſidérables que ceux des Romains; mais nos monumens ne ſont ni moins utiles, ni moins admirables que les leurs. L'*Aqueduc* que *Louis le Grand* a fait bâtir proche Maintenon pour porter les eaux de la riviere de Bucq à Verſailles, eſt peut-être le plus grand *Aqueduc* qui ſoit à préſent dans l'univers. Il eſt de trente-cinq mille pieds de long, & a deux cens quarante-deux arcades. Les *Aqueducs* d'Arcueil & de Marly, quoique moins conſidérables, ſont encore dignes d'attention. Ces Bâtimens ſont conſtruits, comme preſque tous les autres de même eſpéce; ſont conſtruits, dis-je, à travers les vallées & les fondrieres, & compoſés de trumeaux & d'arcades. Quand ces arcades n'ont qu'un rang, c'eſt un *Aqueduc ſimple*; il eſt double ou triple lorſqu'il y a deux ou trois rangs. Tel eſt le pont du Gard en Languedoc, & l'*Aqueduc* de Belgrade à trois ou quatre lieues de Conſtantinople, qui fournit de l'eau à cette grande ville. Un *Aqueduc* eſt encore dit double ou triple, lorſqu'il a trois conduits ſur une même ligne, l'une au-deſſus de l'autre; comme celui qui, ſelon *Procope*, fut bâti par *Coſroès*, Roi de Perſe, pour la ville de Petrée en Mingrelie, afin que le cours de l'eau ne fût pas ſi facilement coupé à cette ville en cas de ſiége.

Nous n'avons parlé juſqu'ici que des *Aqueducs élevés*. Ceux qu'on conſtruit en terre, ne ſont pas moins dignes de notre attention. La grandeur des Romains dans la conſtruction de ces *Aqueducs* ne ſe dément point ici. On compte parmi ſes merveilles les Cloaques de Rome, ou les *Aqueducs ſoûterreins*. Ils s'étendoient ſous toute la ville, & ſe ſubdiviſoient en pluſieurs branches, qui ſe déchargeoient dans la riviere. C'étoient de grandes & hautes voûtes bâties ſolidement, ſous leſquelles on alloit en bateau. Cela offroit un je ne ſçai quoi de grand & de merveilleux, qui faiſoit dire à *Pline* que la ville étoit ſuſpendue en l'air, & qu'on navigeoit ſous les maiſons. Auſſi penſoit-il que cet *Aqueduc* étoit le plus *grand Ouvrage qu'on ait jamais entrepris*. A côté de ces voûtes, chargées du pavé des rues, étoient des paſſages où des charrettes remplies de foin pouvoient aller. Il y avoit d'eſpace en eſpace des trous par leſquels les immondices de la ville étoient précipitées dans l'*Aqueduc*. La quantité immenſe d'eau qui venoit des rues, y étoit auſſi déchargée. Des ruiſſeaux, qu'on y avoit détournés, rejettant promptement ces ordures dans la riviere, ne leur permettoient pas de croupir dans l'*Aqueduc*.

Nous ne nous arrêterons pas à apprécier la valeur intrinſeque de ce grand Ouvrage, & à comparer les frais immenſes qu'il a dû coûter, & le tems qu'on a employé à le conſtruire, avec les avantages dont il pouvoit être. Mais nous dirons un mot des *Aqueducs ſoûterreins* qui exiſtent actuellement, & qui ſont des ouvrages de nos jours.

Ces *Aqueducs* ſont principalement ceux qui ſont conſtruits ſous le canal du Languedoc, & un ſous celui de Picardie. Le premier, qui eſt celui de Meſuran, a cinq pieds de hauteur ſous clef. Il a le fond fait en voûte renverſée, pour empêcher que la vaſe ne s'y dépoſe, & qu'elle ne s'arrête dans le fond du puiſard. L'entrée de l'*Aqueduc* eſt élevée de ſix pieds au-deſſus du même fond, pour qu'il n'y ait que les eaux de ſuperficie qui puiſſent y paſſer; & que trouvant cette entrée diſpoſée en penchant, elles ſe précipitent vers ſa ſortie, pour tomber dans un ſecond puiſard. M. *Belidor* a donné, dans ſon *Architecture Hydraulique*, ſeconde partie, tom. II. liv. IV. ch. IX. la deſcription & le développement de ces *Aqueducs* dans de belles planches qui ſont abſolument néceſſaires pour détailler la conſtruction de ces ouvrages hydrauliques.

ARABESQUES ou MORESQUES, ſ. f. pl.

C'eſt le nom qu'on donne à des rinceaux de feuillages imaginaires, dont on ſe ſert dans les friſes & panneaux d'onemens, & pour les parterres de buis. Ces mots viennent des Arabes, Mores & autres Mahométans, qui employent ces ornemens à la place de figures d'hommes & d'animaux, que leur Religion leur défend de repréſenter. On ne fait plus uſage de ces ornemens qu'en peinture, tels qu'on en voit au château de Meudon, à celui de Sceaux, de Chantilli, à la Ménagerie, à Trianon, &c.

ARASEMENT, ſ. m. C'eſt la derniere aſſiſe d'un mur, arrivé à hauteur de plinthe, de couronnement, &c. ou ceſſé à une certaine hauteur de niveau, à cauſe de l'hyver, ou pour quelqu'autre raiſon.

ARASER, v. act. C'eſt conduire de même hauteur une aſſiſe de Maçonnerie. *On araſe de niveau* lorſqu'on conduit horizontalement les aſſiſes. On dit auſſi qu'un lambris de pierre ou de marbre *eſt araſé*, lorſqu'il n'y a point de ſaillie, & qu'il eſt comme du parquet.

ARASES, ſ. m. pl. Ce ſont des pierres plus baſſes ou plus hautes que les autres cours d'aſſiſes, pour parvenir à une certaine hauteur, comme celles d'un cours de plinthe & de cymaiſe d'un entablement.

ARBALETRIERS, ſ. m. pl. Terme de Charpenterie. On nomme ainſi en général toutes les piéces de bois qui ſervent à ſoutenir & à contreventer les couvertures, & qui ſont ordinairement de ſept à huit pouces de gros; mais particulierement les petites forces d'un faux comble.

On appelle encore *Arbaletriers* deux piéces de bois qui portent en décharge ſur l'entrait, & s'amortoiſent à un poinçon. C'eſt ſur ces deux piéces qu'on poſe les potelets qui portent les courbes, & celles-ci les doſſes.

ARBRE, ſ. m. Principal ornement des jardins, qui ſert à former les allées & les boſquets, pour donner du frais & de l'ombre. Ses parties ſont la racine avec chevelu & pivot, la tige avec tronc & colet au bas, & le branchage ou tête garnie de ſes feuilles. Les *Arbres* ſe dreſſent en bouquets eſpacés à égale diſtance dans les allées, comme les ormes, maroniers, tilleuls, &c. ou ils ſe taillent en paliſſade avec le croiſſant, comme le charme, l'érable, le hêtre, & autres qui ſont garnis dès le pied. Ce n'eſt point ici le lieu de donner la maniere de planter & de cultiver les *Arbres*, pour leur faire produire le meilleur effet qu'on peut déſirer. C'eſt aux Traités d'Agriculture & de Jardinage, qu'un pareil détail appartient. (*Voyez* entr'autres *la Théorie & la Pratique du Jardinage*, 3^e. part. ch. 2. quatriéme édit.) Nous devons nous borner à faire connoître les eſpéces d'*Arbres*, en général, qui peuvent ſervir à la décoration des jardins. C'eſt à quoi nous allons ſatisfaire dans les articles ſuivans. Avertiſſons ſeulement ici, en faveur de la Charpenterie, que les *Arbres* qu'on appelle *Arbres de brin* ou *Arbres de tige*, ſont les plus propres pour les ouvrages des Charpentiers.

ARBRES DE HAUTE FUTAYE. Grands *Arbres* de tige, qui forment les bois, les grandes allées, cours, avenues, &c. *Voyez* BOIS DE HAUTE FUTAYE.

ARBRES EN CONTR'ESPALIER, ou HAYE D'APPUI. Ce ſont des *Arbres* plantés près de l'eſpalier en lignes paralleles.

ARBRES EN ESPALIER. Ce ſont des *Arbres* dont les branches ſont étendues & attachées contre les murs du jardin en façon de main ouverte. On les appelle alors *taillés à plat*. Il y a auſſi des *Arbres en eſpalier* en plein air, taillés à plat comme ci-devant, dont les branches ſont ſoutenues par des charniers ou échalas, en forme de raquette.

ARBRES DE PLEIN VENT, DE HAUT VENT, OU DE TIGE. On appelle ainſi les *Arbres fruitiers* les plus hauts, dont on fait quelquefois des allées dans les vergers & dans les jardins de campagne. Ces *Arbres* ſont eſpacés de trois à quatre toiſes, ſelon leur grandeur, pour mieux recevoir la chaleur du ſoleil. Ils doivent avoir au moins ſept pieds de tige, pour paſſer deſſous facilement.

ARBRES NAINS. Petits *Arbres fruitiers* en buiſſon & fort bas, dont on garnit les plates-bandes des jardins potagers, & qui doivent être éloignés les uns des autres d'environ deux toiſes.

www.libtool.com

ARBRES VERDS. Ce ſont des *Arbres* qui conſervent leur verdure pendant l'hyver : tels ſont le houx, l'if, le laurier-thin, le laurier femelle, le buis, le laurier mâle, l'alaterne, le genevrier, le dirachante, le chêne verd, l'arbouſier, le troene verd d'Italie, &c. On taille ces *Arbres* en cone, en piramide, en boule, en bouquet, &c. pour orner les parterres.

ARBRISSEAUX ou ARBUSTES, ſ. m. pl. Ce ſont de petits arbres à fleurs, comme roſiers, roſiers dorés, lilas, jaſmins, ſeringa, chevre-feuille, genets, liburnum, mézéréon, ſpinea, &c. qu'on taille à quatre ou cinq pieds de haut, & qui ſervent pour garnir les plates-bandes des parterres.

ARC, ſ. m. ou ARCADE, ſ. f. Nom général qu'on donne à toute fermeture ceintrée de voûte, de baye, de porte ou de croiſée. On s'en ſert dans les grands entrecolonnemens des bâtimens conſidérables, dans les portiques au-dedans & au-dehors des Temples, aux places publiques, aux cours des Palais, aux cloîtres, aux théâtres & aux amphithéâtres. On s'en ſert auſſi comme d'éperons & de contre-forts, pour ſoutenir de fortes murailles qui ont beaucoup de charge en terre, de même que pour la fondation des ponts, des aqueducs, des *Arcs* de triomphe, des portes, des fenêtres, &c.

Les *Arcs* ſont ſoutenus quelquefois par des piédroits ou piliers, impoſtes. (*Voyez* PILIER & IMPOSTE.) On en diſtingue de trois ſortes, de *circulaires*, d'*elliptiques*, & de *droits*. Les premiers ſont formés par des *Arcs* de cercle ; (voyez les articles ſuivans) les ſeconds par des demi-ellipſes ; ceux-ci ont communément une clef de voûte, & des impoſtes. Et les *Arcs droits* ſont ceux dont les côtés ſupérieurs & inférieurs ſont droits, comme ils ſont courbes dans les autres. On fait uſage de ces *Arcs* au-deſſus des fenêtres & des portes.

Il y a ſur ces *Arcs* une queſtion de Géométrie très-importante : c'eſt de déterminer quelle eſt la figure qui donne le plus de ſolidité aux *Arcs*. M. *Gregori* & *Henri Wotton* prétendent que les *Arcs* les plus forts ne ſont ni des *Arcs* de cercle, ni des portions d'ellipſe, mais une courbe que les Géométres appellent *Chaînette*, (voyez le *Dictionnaire univerſel de Mathématique*, &c. article *Chainette*) dont l'une des propriétés eſt telle qu'un nombre de ſpheres dont les centres ſont diſpoſés ſuivant ſa courbure, ſe ſoutiendront les unes les autres, & formeront un *Arc*. M. *Gregori* va même plus loin. Il veut que les *Arcs* qui ont une autre forme que cette courbe (la chaînette) ne ſe ſoutiennent qu'en vertu de la chaînette qui eſt dans leur épaiſſeur ; de ſorte que s'ils étoient infiniment minces, ils tomberoient d'eux-mêmes, au lieu que les *Arcs en chaînette*, quoiqu'infiniment minces, peuvent ſe ſoutenir, parce qu'aucun de ſes points ne tend en bas plus que l'autre. (*Voyez* un plus grand détail là-deſſus à l'article VOUTE.) Voici le nom & la définition des différentes ſortes d'*Arcs*.

ARC DE CERCLE RALONGÉ. C'eſt un *Arc* qui eſt fait d'une ligne elliptique, comme on le pratique aux rampes des eſcaliers.

ARC A L'ENVERS. C'eſt, ſelon *Leon Baptiſte Albert*, (liv. 3. ch. v.) un *Arc* bandé en contre-bas, qui fait l'effet contraire de l'*Arc en décharge* (*Voyez* ce mot.) Il ſert dans les fondations pour entretenir les piles de Maçonnerie, & pour empêcher qu'elles taſſent dans un terrein de foible conſiſtance.

ARC BIAIS OU DE CÔTÉ. C'eſt un *Arc* dont les piédroits ne ſont pas d'équerre par leur plan, comme on le pratique aux portes biaiſes.

ARC BOMBÉ. *Arc* dont le centre eſt deux fois plus bas que le triangle équilatéral, qui forme une eſpéce de cambrure, pour avoir plus de force que la plate-bande qu'on fait en ligne droite. Cet *Arc* ſe pratique à quelques fermetures de portes & de croiſées, & l'on en met quelquefois au-deſſus d'un archivolte.

ARC COMPOSÉ OU ANGULAIRE. C'eſt un *Arc* formé de deux *Arcs* diminués joints enſemble, & qui a dans ſa corde deux centres de deux lignes courbes, qui s'entrecoupent l'une & l'autre.

ARC DE CLOITRE. *Voyez* VOUTE EN ARC DE CLOITRE.

ARC DIMINUÉ. *Arc* qui eſt fait d'une por-

tion de cercle de 60 degrés. On pratique cet *Arc* aux croiſées.

ARC DOUBLEAU. C'eſt un *Arc* qui excéde le nud de la douelle (*voyez* ce mot) d'une voûte, & où l'on taille le plus ſouvent de la Sculpture par compartimens, comme à l'Egliſe du dedans de l'Hôtel Royal des Invalides, ou bien en maniere de friſe continue avec rinceaux de feuillages.

ARC DOUBLEAU A TIERS-POINT ou GOTHIQUE. Nom d'un *Arc* formé de deux *Arcs*, qui font un angle aigu à leur point de réunion, qui eſt le ſommet de l'*Arc*. Il y a un grand nombre d'*Arcs* de cette eſpéce dans les Bâtimens Gothiques; mais on n'en fait plus d'uſage, tant à cauſe de leur foibleſſe que du mauvais effet qu'ils produiſent.

ARC EN ANSE DE PANIER. *Arc* qui eſt ſurbaiſſé, & par conſéquent plus plat qu'un *Arc* formé par une portion de cercle.

ARC EN BERCEAU. C'eſt une continuité de voûte, galerie, aqueduc, &c.

ARC EN DÉCHARGE. Nom d'un *Arc* qu'on fait pour ſoulager une plate-bande ou poitrail, & dont les retombées portent ſur les ſommiers. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* PLATE-BANDE, POITRAIL, &c.)

ARC EN TALUT. *Arc* qui eſt percé dans un mur en talut.

ARC PARFAIT OU EN PLEIN CEINTRE. C'eſt un *Arc* formé par la demi-circonférence d'un cercle.

ARC DE TRIOMPHE, ſ. m. Grand portique ou édifice détaché à l'entrée des villes ou des paſſages publics, magnifiquement décoré d'Architecture & de Sculpture, avec des inſcriptions, élevé à l'honneur du vainqueur, à qui on a accordé le triomphe, ou en mémoire d'un événement important. Les plus fameux *Arcs de triomphe* qui reſtent de l'antiquité, ſont ceux de *Titus*, de *Conſtantin*, de *Caïus Marius* & de *Septime Sévere*. Nous allons donner la deſcription de ces derniers, que le P. *Montfaucon* nous a conſervés dans ſon *Antiquité expliquée*, & elle ſuffira pour avoir une idée générale de ces anciens monumens.

L'*Arc de triomphe* élevé, à ce qu'on croit, à l'occaſion de la victoire de *Caïus Marius* & de *Catulus*, ſur les Teutons, les Cimbres & les Ambrons, fait une des portes de la ville d'Orange. Cet *Arc* a environ onze toiſes de long ſur dix toiſes de hauteur en la partie la plus élevée. Il eſt compoſé de trois arcades profilées avec ſoin, & embellies en dedans de compartimens, de feuillages, de fleurons & de fruits. Sur l'arcade du milieu eſt une longue table d'attente, & la repréſentation d'une bataille de gens à pied & à cheval, les uns nuds, les autres armés & couverts. Il y a aux petites portes des côtés des quatre avenues, des amas de boucliers, de dagues, coutelas, pieux, trombes, heaumes & habits, avec quelques ſignes militaires relevés en boſſe. On y voit auſſi d'autres tables d'attente, avec des trophées d'actions navales, des éperons, des acroſtyles, des armes, des proues, des apluſtes, des rames & des tridents. Un ſoleil rayonnant, placé dans un petit *Arc* ſemé d'étoiles, eſt repréſenté ſur les trophées du côté du Levant. Au haut de l'*Arc de triomphe*, au-deſſus de la petite porte gauche du Septentrion, ſont des inſtrumens de ſacrifices. A la même hauteur, du côté du midi, paroît une demi-figure de vieille femme, entourée d'un grand voile comme l'Eternité. Enfin les friſes principales de ce bâtiment, ſont parſemées de ſoldats combattans à pied.

Il y a deux *Arcs de triomphe* de *Sévere*, un grand & un petit. Le grand eſt formé de trois arcades. Dans les bas reliefs qui ſont au-deſſus des petites arcades de côté, on voit Rome aſſiſe tenant en ſa main un globe, & relevant un Parthe ſuppliant. Des ſoldats ſuivent, dont les uns ménent un captif, les autres une captive les mains liées. Sur l'arcade du milieu eſt une femme qu'on prendroit volontiers pour une province. Des charriots chargés de dépouilles, ceux-ci tirés par des chevaux, ceux-là par des bœufs, viennent enſuite. *Septime Sévere*, triomphant & accueilli du peuple avec les acclamations & les cérémonies ordinaires, paroît ſur un bas-relief auquel le dernier ſert comme de baſe.

Le petit *Arc de triomphe* de *Sévere*, qui eſt à Rome près de S. Georges *in Velabro*, eſt encore plus remarquable par ſes différens morceaux d'Architecture, & ſes

www.libtool.com.cn

attributs. *Sévere*, voilé, eſt repréſenté ſur un des petits côtés de l'*Arc*, faiſant un ſacrifice, & verſant ſa patere ſur le foyer d'un trépied. A ſon côté eſt une femme voilée, avec un caducée, qu'on croit être la Paix. Au-deſſous de ce ſacrifice ſont des inſtrumens ſacrés, comme le bâton augural, le préféricule, l'albogalerus, &c. Plus bas encore eſt l'immolation du taureau, ſaiſi par deux victimaires, & frappé par un troiſiéme. Le Tibicen joue des deux flûtes. Camille tient un petit coffre. Vient enſuite le Sacrificateur voilé, avec une patere. Sur la corniche, entre les chapiteaux, il y a deux hommes, dont l'un verſe de ſon vaſe dans le vaſe de l'autre. Deux autres plus près des chapiteaux tiennent l'un un préféricule, & l'autre un acerre. Plus bas ſont deux captifs les mains liées derriere le dos, & conduits par deux ſoldats. Il y a au-deſſous de ceci des trophées d'armes; & enfin plus bas, un homme qui chaſſe des bœufs. (On trouvera la repréſentation d'autres *Arcs de triomphe* dans l'*Eſſai hiſtorique d'Architecture* de *Fiſcher*, parmi leſquels celui d'*Auguſte*, élevé au milieu d'un pont, fixe l'attention.)

Voilà les *Arcs de triomphe* des Anciens. Les Bâtimens qu'on décore aujourd'hui de ce nom, ne ſont ni ſi grands, ni ſi riches. Les plus conſidérables que nous ayons, & qu'on eſtime, ſont la porte de Peyro à Montpellier, les portes de Saint-Denis, Saint-Martin, & Saint-Antoine, à Paris.

ARC DE TRIOMPHE D'EAU. Morceau d'Architecture en maniere de portique de fer ou de bronze à jour, dont les nuds des pilaſtres, des faces & des autres parties renfermées par des ornemens, ſont garnis par des napes d'eau, lorſqu'on les fait jouer, comme, par exemple, celui de Verſailles, qui eſt du deſſein de M. *Le Nautre*.

ARCADE, ſ. f. Nom général qu'on donne à toute ouverture faite dans un mur, & formée par le haut en plein ceintre ou en demi-cercle. (*Voyez* ARC & VOUTE.)

ARCADE. Terme de Jardinage. C'eſt une grande ouverture formée par une paliſſade, ceintrée par le haut, & qui peut être percée juſques en bas, ou être arrêtée par une banquette de charmilles. On ſe ſert de charmilles, de tilleuls, & même de grands arbres rapprochés pour former des *Arcades*. La proportion la plus convenable de leur hauteur, eſt deux fois ou deux fois & demi leur largeur. On donne aux trumeaux trois ou quatre pieds de large, & au-deſſus on éleve une corniche ou platebande de deux ou trois pieds de haut, taillée en chamfrain (*voyez* ce mot) & échappée de la charmille, avec des boules ou aigrettes fendues en forme de vaſe ſur chaque trumeau.

On tond ces *Arcades* quatre fois l'année, afin de leur conſerver la forme contrainte où on les tient. (On trouve dans la *Théorie & Pratique du Jardinage*, troiſiéme Part. ch. 3. la maniere de planter les *Arcades*.)

ARCADE FEINTE. C'eſt un renfoncement ceintré de certaine profondeur, qui ſe fait dans un mur, ou pour répondre à une *Arcade* percée qui lui eſt oppoſée ou parallele, ou ſeulement pour la décoration d'un mur orbe, comme à l'Orangerie de Chantilly, du côté du jardin.

ARCBOUTANT ou ARCBUTANT, ſ. m. C'eſt un arc ou portion d'un arc rampant, qui bute contre les *reins* d'une voûte pour en empêcher la pouſſée & l'écartement, comme aux Egliſes Gothiques.

ARCBOUTANT. Terme de Charpenterie. C'eſt le nom de toute piéce de bois qui ſert à contenir les pointals des échafauts, les arbres des grues, engins & ſonnettes. On l'appelle auſſi *contre-fiche*.

ARCBOUTANT. Terme de Serrurerie. C'eſt une barre de fer inclinée, ou une grande conſole avec enroulement, qui étant poſée au droit d'un pilaſtre ou d'un montant de Serrurerie, ſert à contre-venter une travée de grille.

ARCBOUTER ou CONTREBUTER, v. act. C'eſt contretenir la pouſſée d'un arc ou d'une platebande avec un pilier, un arcboutant ou une étaye.

ARCEAU, ſ. m. C'eſt la courbure du ceintre parfait d'une voûte, d'une croiſée, ou d'une porte; ainſi cette courbure ne comprend qu'une partie du demi-cercle, ou un quart du cercle au plus.

ARCEAU. Terme d'Architecture hidraulique,

que. C'eſt la voûte ou la petite arche d'un ponceau.

ARCEAUX. Ornemens de Sculpture en maniere de treſle.

ARCENAL ou ARCENAC, ou ARSENAL, ſ. m. Mot dérivé du latin, *Arx*, Citadelle, ou de l'italien *Arſenale*. C'eſt un grand bâtiment où l'on tient magaſin d'armes & où on les fabrique. Dans l'*Arcenal* de Paris on fond le canon, & on fait les armes à feu : on lit ſur la porte de l'entrée cette belle inſcription attribuée au Poëte *Bourbon* :

*Ætna hæc Henrico Vulcania tela miniſtrat,*
*Tela Gigantæos debellatura furores.*

Cet *Arſenal* eſt repréſenté dans les *Mémoires d'Artillerie* de *Surirey de Saint-Remi*, tom. I. pag. 343. C'eſt un des beaux magaſins d'armes qui ſoient dans l'univers : ceux de Dreſde & de Berlin ſont auſſi très-eſtimés. Ce dernier l'emporte du côté des ornemens ; ce qui ne convient cependant pas trop à un bâtiment de cette nature : car en ordonnant un *Arſenal*, on doit tout ſacrifier à une diſpoſition avantageuſe des armes. Ordinairement le rez-de-chauſſée eſt formé en triple arcade, où l'on range commodément les canons & les mortiers, qu'on ſort & qu'on remet avec beaucoup d'aiſance. En Allemagne, le canon y eſt tout monté ſur ſon affut, au lieu qu'en Hollande & en France on n'y met que les affuts. Les canons & les mortiers de métal ſont rangés tout autour à découvert ſur des lits de bois, ou tout au plus ſur des arcades qui regnent autour de la cour. On trouve pluſieurs regles fort utiles touchant la conſtruction des *Arſenaux* dans l'*Architecture* de *Goldman*, Liv. IV. chap. XI. pag. 140. dans la maniere d'ordonner toutes ſortes de portes de villes, de ponts, d'*Arſenaux*, par *Sturm* pag. 24. & dans le *ſecond Eſſai d'Architecture* de M. *Fauſch*, Part. II.

ARSENAL DE MARINE. Grand Bâtiment près d'un port de mer, où demeurent les Officiers de Marine & où l'on tient toutes les choſes néceſſaires pour conſtruire, équiper & armer les vaiſſeaux.

ARCHE, ſ. f. C'eſt l'eſpace qui eſt entre les piles d'un pont, & fermé par le haut d'une portion de cercle. On appelle *maîtreſſe Arche* celle du milieu d'un pont, parce qu'elle eſt plus large & plus haute que les autres, tant pour faciliter le paſſage des bateaux, que pour former une élévation au milieu qui donne une pente douce pour l'écoulement des eaux de pluye. L'*Arche* differe de l'Arceau, en ce que celle-ci eſt extrêmement grande en comparaiſon de l'autre, qui n'a ordinairement que depuis trois pieds juſqu'à deux toiſes d'ouverture.

Les *Arches* reçoivent différentes dénominations ſuivant leur forme, comme on va voir.

ARCHE D'ASSEMBLAGE. C'eſt un ceintre d'aſſemblage, bombé & tracé d'une portion de cercle, pour faire un pont d'une *Arche*, comme on en voit dans *Palladio*, (Liv. III. chap. 8.) & comme il avoit été propoſé d'en faire un à Seve près Paris, par M. *Perrault*. (*Voyez* le *Cours d'Architecture* de M. *Blondel*, Liv. I. part. V.

ARCHE ELLIPTIQUE. C'eſt une *Arche* dont le trait eſt une demi-ellipſe, comme les *Arches* du Pont-royal des Thuilleries, à Paris.

ARCHE EN PLEIN CEINTRE. *Arche* formée d'un demi-cercle, comme à quelques ponts antiques, & à la plûpart de ceux de Paris.

ARCHE EN PORTION DE CERCLE. Nom d'un *Arche*, dont le ceintre eſt moindre qu'un demi-cercle. On voit de pareilles *Arches* à la plûpart des ponts antiques, & à celui de *Rialto* à Veniſe, qui a d'ouverture d'arc, ou longueur de baſe, plus de trente deux toiſes.

ARCHE EXTRADOSSÉE. *Arche* dont les vouſſoirs ſont égaux en longueur, & paralleles à la doüelle, & ne ſont point de liaiſon avec les aſſiſes des *reins* qui regnent preſque de niveau. La plûpart des ponts antiques ſont ainſi *extradoſſés*. Celui de Notre-Dame à Paris, le pont du Gard, celui d'Avignon, les arceaux & les arcades de Niſmes le ſont auſſi.

ARCHE SURBAISSÉE OU EN ANSE DE PANIER. *Arche* qui eſt de la plus baſſe proportion,

www.libtool.com.cn

& qui a le moins de montée, comme au pont bâti ſur l'arêne à Piſe, qui n'a que trois *Arches*, dont la courbure eſt ſi peu ſenſible, qu'elle paroît une platebande bombée, quoique l'ouverture en ſoit fort large.

ARCHITECTE, ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle une perſonne qui ſçait l'art de bâtir, qui donne le plan & les deſſeins d'un édifice, qui en conduit l'ouvrage, & qui commande aux Maçons & aux autres ouvriers qui travaillent conjointement avec eux. Il y a bien des connoiſſances à acquerir pour réunir toutes ces qualités. La Géométrie & le Deſſein ſont ſans contredit les principales. Les acceſſoires ſont la Coupe des pierres, la Perſpective, un peu de Phyſique, d'Hiſtoire & de Mythologie. Un Architecte doit encore ſçavoir en quoi conſiſte la bonté & le prix des différens matériaux, tels que le bois, la pierre, le marbre, l'ardoiſe, la chaux, &c. qui entrent dans la conſtruction d'un bâtiment, tant pour régler les mémoires des Maçons, que pour évaluer d'avance le coût d'une entrepriſe. (*Voyez* les articles Bois, PIERRE, MARBRE, ARDOISE, CHAUX, &c.) Parmi ces qualités, le goût dans l'invention tient ſans contredit le premier rang; mais ceci ne s'acquiert pas tout à fait: le goût eſt preſque inné. On le développe par l'étude des beaux monumens & par leur imitation. Les grands modeles le forment, & l'effet qu'ils produiſent dans un homme qui réfléchit, lui donne un je ne ſçai quel feu d'invention qu'il ne ſe connoiſſoit pas lui-même. D'un ſtupide on ne fait pas ordinairement un homme de génie, ainſi que d'un homme malfait on ne fera pas un bel homme; cela eſt certain. Cependant, comme on peut redreſſer un corps mal bâti, lorſqu'on s'y prend à bonne heure, & qu'on empêche les difformités d'augmenter proportionnellement à l'âge, de même il eſt très-probable que les connoiſſances qu'on donnera à un eſprit qui paroît borné dans ſa naiſſance, produiront chez lui quelque fruit. A ces talens généraux & particuliers, *Vitruve* veut qu'un *Architecte* joigne un grand travail & un parfait déſintéreſſement. Mais ce ſont ici des qualités morales qui conviennent à tous les états & à toutes les profeſſions, & qu'on ne doit pas recommander à des gens habiles, dont la ſeule paſſion eſt l'amour de la gloire & du bien public. S'il ſe trouvoit cependant de ces hommes doubles, qui ont une eſpèce de goût machinal ſans les qualités du cœur, voici un avis de *Vitruve* qui pourra les faire connoître. » Ces » gens-là mettent tous leurs ſoins à bri» guer de grands emplois, & moi, (c'eſt » *Vitruve* qui parle) j'ai appris de mes » Maîtres, qu'il faut qu'un *Architecte* at» tende qu'on le prie de prendre la con» duite d'un ouvrage, & qu'il ne peut, » ſans rougir, faire une demande qui le » fait paroître intéreſſé, puiſqu'on ſçait » qu'on ne ſollicite pas les gens pour leur » faire du bien, mais pour en recevoir. » Car que peut-on croire que penſe celui » que l'on prie de donner ſon bien pour » être employé à une grande dépenſe, » ſinon que celui qui le demande eſpere » d'y faire un grand profit, au préjudice » de celui à qui il le demande. C'eſt pour» quoi on prenoit garde autrefois avant » que d'employer un *Architecte*, quelle » étoit ſa naiſſance, & s'il avoit été hon» nêtement élevé; & on ſe fioit davan» tage à celui DANS LEQUEL ON RECON» NOISSOIT DE LA MODESTIE, QU'A CEUX » QUI VOULOIENT PAROITRE FORT CA» PABLES. La coutume auſſi de ce temps-là » étoit que les *Architectes* n'inſtruiſoient » que leurs enfans & leurs parens, ou » ceux qu'ils croyoient capables de gran» des connoiſſances qui ſont requiſes à un » *Architecte*, & de la fidélité deſquels ils » pouvoient répondre «. (*Archi.* de *Vitruve*, Liv. VI. pag. 200.) *Vitruve* eſt le premier *Architecte*, & le premier qui ait écrit ſur l'Architecture. Il vivoit dans le temps d'*Auguſte*, à qui il dédia ſon grand Ouvrage. Avant lui, on bâtiſſoit bien des maiſons, & cela ne pouvoit gueres ſe faire ſans *Architectes*; mais dépourvus de principes & de regles, ces conducteurs de bâtimens n'étoient que des Maçons, & non des *Architectes*. Après *Vitruve* ſe ſont diſtingués *Bramante* (l'un des premiers Architectes *Italiens*), *Serlio*,

*Palladio*, *Vignole*, *Scamozzi*, *Manſard*, &c. (*Voyez* les noms des plus célebres *Architectes* dans la Table alphabétique du *Cours d'Architecture* de d'*Aviler*, édition de 1750.

Le mot *Architecte* vient de deux mots grecs : *Archos*, qui ſignifie *Prince*, *Maître*, & *Tecton*, *Ouvrier*.

ARCHITECTURE, ſ. f. L'Art de bâtir. Cette définition eſt peut-être trop générale. Pour la rapporter à notre objet, qui eſt l'*Architecture civile*, définiſſons l'*Architecture*, l'Art de conſtruire les édifices d'*habitation* & de *magnificence*. Les premiers doivent être *ſains* par leur bonne ſituation & leur belle expoſition ; *ſolides*, par leur bonne conſtruction ; *commodes*, par la proportion, l'uſage & le dégagement des piéces qui les compoſent ; & *agréables*, par la ſymmétrie & le rapport des parties au tout, & du tout aux parties. A l'égard des habitations de magnificence, on doit les décorer conformément à leur uſage. (*Voyez* DÉCORATION.) Nous traiterons deux de ces parties dans cet article, parce qu'elles lui conviennent particulierement ; ce ſont la ſituation & la beauté d'un édifice. Celles qui ont pour objet la ſolidité & la diſtribution, ou la commodité, font le ſujet de pluſieurs articles relatifs aux différentes parties d'un bâtiment, qui demandent, tant pour la ſolidité que pour la diſtribution, des attentions ſingulieres. (*Voyez* FONDEMENT, AIS, CHARPENTERIE, VOUTE, PLANCHER, &c. & APPARTEMENT.)

Le choix du lieu où l'on doit bâtir, lorſqu'on eſt maître de ce choix, doit être ſoumis aux régles ſuivantes. 1°. Quoique la proximité des rivieres ſoit quelque choſe de très-agréable, cependant elles ſont ordinairement un mauvais voiſinage, à cauſe des inondations qui cauſent ſouvent de grands dommages, & qui détruiſent les fondemens d'un édifice. Il faut auſſi éviter les vallons où regnent continuellement des vents impétueux, qui ne changent preſque jamais, & qui par là deviennent très-incommodes. Les lieux marécageux, où croupit une eau corrompue, qui infecte l'air, ſont des endroits encore plus dangereux que les vallons. Quoique charmans par leur beau point de vûe, les ſommets des montagnes ne ſont pas des lieux propres à bâtir, parce qu'on n'y trouve ni eau, ni un bon terrein pour y faire des jardins qui réuniſſent l'agréable & l'utile. Mais un lieu où il y a de bonnes eaux, ou des moyens aiſés d'y en amener, où l'air circule continuellement, ſans y former un vent ſenſible dans les temps ordinaires, & où le terrein n'eſt ni pierreux, ni ſabloneux ; ce lieu, dis-je, eſt celui qu'on doit choiſir, & dans lequel on peut avec ſûreté élever un édifice. Les Anciens ne bâtiſſoient jamais dans tout autre endroit. Ils faiſoient plus encore : ils s'informoient ſi les hommes qui habitoient les contrées où ils vouloient bâtir, ſe portoient bien ; s'ils avoient bonne couleur ; s'ils n'étoient point ſujets à la goutte ou à la gravelle ; s'il y avoit beaucoup de vieillards parmi eux. Ils faiſoient même ouvrir des moutons & des bœufs, pour examiner leur foie & leurs entrailles, & juger par là du bon & du mauvais effet des pâturages.

Après le choix du lieu, on diſpoſe le bâtiment, & on en diſtribue les piéces de maniere qu'elles ſoient expoſées au vent qui peut leur convenir principalement. En général telle eſt la qualité des vents. Le vent du ſud eſt chaud & humide, celui du nord eſt ſec & froid, le vent d'eſt eſt chaud & ſec, & celui de l'oueſt eſt froid & humide ; & les vents intermédiaires, tels que le nord-eſt, ſud-eſt, participent des deux vents au milieu deſquels ils ſe trouvent. Ainſi les parties d'un bâtiment ouvert au nord-eſt ſeront toujours fraîches l'été. Celles qui ſeront expoſées au ſud-eſt, ſeront chaudes l'hiver, & par conſéquent fort propres à faire des chambres à coucher d'hiver, des bains, des cuiſines & des écuries. Les parties d'un bâtiment ouvert au nord, ſe deſtineront à des galeries, des cabinets d'été, ſallons, ſalles à tableaux (parce que le ciel de ce côté eſt plus ſerein que dans aucune autre expoſition) des remiſes, par la même raiſon (à cauſe de la peinture & dorure des carroſſes) gardes-mangers, greniers & celliers, où toutes les choſes néceſſaires

www.libtool.com.cn

à la vie qu'on met dans cet endroit, ſe conſerveront long-temps à cette froide & ſeche expoſition. N'oublions pas d'avertir de placer auſſi au nord la biblioteque, puiſque ce vent froid & ſec détruit les inſectes qui rongent les livres ; & de faire enſorte que les cloaques & chauſſes d'aiſances ſoient encore expoſées à ce vent. Les bleds ſe conſerveront dans les lieux ouverts au nord-eſt. Le ſud-oueſt par ſa température, ni trop froide, ni trop chaude, donnera une chaleur tempérée aux chambres qui y ſeront ſituées. Enfin l'entrée du logis, lorſqu'il n'y aura rien qui la détermine, comme un beau point de vûe, la ſituation du jardin, &c. ſera bien expoſée au nord-oueſt. Mais on aura attention ſur tout à n'ouvrir à l'oueſt aucune piéce d'un bâtiment, parce que c'eſt un vent tout à fait mal ſain.

2°. Le ſecond examen que nous devons faire, eſt celui de la beauté d'un édifice. Il s'agit maintenant de ſçavoir en quoi conſiſte cette beauté, quelles ſont les régles & les principes qu'on doit obſerver pour qu'un bâtiment plaiſe, qu'il ſoit agréable à la vûe, en un mot qu'il ſoit beau. *Vitruve*, qui nous a tranſmis les travaux des premiers qui ſe ſont mêlés d'*Architecture*, dit que ces gens-là ne connoiſſoient point de regles ; que les proportions du corps d'un homme leur ſervoient pour des bâtimens auſquels ils vouloient donner un air mâle & ſolide, & que les proportions du corps d'une femme étoient le modele qu'ils prenoient pour donner de la délicateſſe à un édifice. Cela réuſſiſſoit tant bien que mal ; & cette idée générale de proportion étoit entierement ſubordonnée au goût propre de l'Architecte. Auſſi *Vitruve* avoue que la beauté dont il s'agit ici, *dépend de l'induſtrie de l'Architecte* (*Architecture* de *Vitruve*, page 230.). Pendant long-temps cette maxime a paſſé pour conſtante ; & quoiqu'on eut établi des proportions, on convenoit que rien n'autoriſoit à les ſuivre. Cela étoit humiliant pour les Architectes. Ainſi le penſa M. *Blondel*, premier Profeſſeur d'*Architecture*, & bon Mathématicien. Il crut qu'un ſi bel Art étoit ſoumis à des règles, & qu'il ne s'agiſſoit que de les découvrir. Sur cette idée, il chercha dans les différentes proportions connues, telles que l'Arithmétique, la Géométrique, l'Harmonique, ſi aucune ne convenoit à l'*Architecture*, & il crut trouver que la proportion harmonique obſervée dans un édifice, pourroit ſeule le rendre beau. Ce n'étoit encore là qu'une conjecture, qui fut contredite dans toutes ſes parties.

M. *Perrault*, qui a traduit & commenté *Vitruve*, ne fut point du ſentiment de M. *Blondel*. Il diſtingua d'abord deux ſortes de proportions, les unes conſtantes, les autres de convention. Un édifice dans lequel la premiere proportion ne ſeroit point obſervée, bleſſeroit tous les yeux. Cette proportion eſt la ſymmétrie qui conſiſte dans le rapport que les parties ont enſemble, à cauſe de la parité & de l'égalité de leur nombre, de leur grandeur, de leur ſituation & de leur ordre. Comme toutes ces choſes ſont très-apparentes, on ne manque jamais d'en appercevoir les défauts, & de ſouhaiter par conſéquent que cette proportion ſoit obſervée.

M. *Perrault* appelle proportions de convention ou arbitraires, celles qui dépendent de la volonté qu'on a eue de donner une certaine proportion, une eſpece de figure ou de forme, aux choſes qui pourroient en avoir une autre ſans être difformes, & qui ne ſont point rendues agréables par aucune raiſon, mais ſeulement par l'habitude, & *par une liaiſon que l'eſprit fait de deux choſes de différente nature*. A ceux qui objecteroient que les proportions doivent être quelque choſe de naturel, puiſque tous les Architectes s'y aſſujettiſſent, M. *Perrault* répond, que les proportions n'ont été établies que par un conſentement des Architectes, qui ont imité les ouvrages des uns & des autres, & qui ont ſuivi les proportions que les premiers avoient choiſies, *non point comme ayant une beauté réelle, convaincante & néceſſaire, qui ſurpaſſe la beauté des autres proportions, mais ſeulement parce que ces proportions ſe trouvent en des ouvrages qui avoient d'ailleurs d'autres beautés réelles & con-*

*vaincantes, telles que la matiere & la juſteſſe de l'exécution.* (*Voyez* la Préface de l'*Ordonnance des cinq eſpeces de colonnes*, &c. par M. *Perrault.*)

Les Architectes auroient peut-être baiſſé la lance à cette déciſion, ſi un des leurs n'eut voulu les aſſervir à une eſpece de routine, en établiſſant les proportions par des raiſons. Cet Architecte eſt M. *Briſeux*, bien connu par deux ouvrages ſur l'*Architecture*. L'un de ces ouvrages intitulé, *Traité du beau eſſentiel dans les Arts, appliqué particulierement à l'Architecture*, eſt deſtiné à combattre M. *Perrault*, & à preſcrire des regles à la beauté d'un édifice. Ces regles ſont, ſelon M. *Briſeux*, les proportions harmoniques. Il prouve d'abord cette proportion, en faiſant remarquer que les plus beaux bâtimens ſont ceux où cette proportion eſt plus exactement obſervée. En ſecond lieu, il donne des raiſons phyſiques de l'effet agréable de cette proportion ſur l'organe de la vûe. Ces raiſons ſont, que toutes les ſenſations ſe font de même ſur les organes, & que ce qui plaît à l'oreille doit par conſéquent plaire à l'œil. Voilà une propoſition très-hardie, mais qui a beſoin d'être bien prouvée. C'eſt auſſi ce que fait M. *Briſeux* par le raiſonnement ſuivant. » Il eſt » certain, dit-il, que l'ame étant unie à » tous les organes de nos ſens, elle ne » peut, ſur tout quand ils ſont bien diſ» poſés, être touchée que d'une façon » uniforme par tous les objets commen» ſurables; que ce qui lui plaît dans » chacun de nos ſens, a toujours le même » principe, & que tout ce qui eſt oppoſé » à ce principe lui repugne toujours par » une ſeule & même cauſe primitive. » Ainſi quoique l'organe de la vûe ſoit » affecté par des moyens différens de ceux » qui ſervent à la ſenſation de l'ouie, » l'ame, juge né de tous les ſens, étant » avertie de l'impreſſion des objets viſi» bles, & de celle des ſons par les nerfs, » elle juge de ces impreſſions par une loi » égale & uniforme, qui devient pour » elle une néceſſité indiſpenſable, & » une eſpece de loi qui lui a été impoſée » par la nature, qui ſous différentes formes eſt toujours la même, & ne ſe dé» ment jamais «. (*Voyez* l'ouvrage ci-deſſus cité, pag. 45 & 46.) Après cela toutes les beautés muſicales doivent être les beautés viſuelles; ce qui plaît à l'oreille, doit auſſi produire (ſi l'on en croit M. *Briſeux*) un effet agréable à la vûe. Sans entrer dans une diſcuſſion métaphyſique là-deſſus, nous voudrions bien ſçavoir pourquoi cela n'arrive pas. C'eſt, répond M. *Briſeux*, » que la Mu» ſique entre dans l'éducation, & par » conſéquent le ſens de l'ouie prend peu » à peu l'uſage de ſentir la douceur & » la juſteſſe des harmonies (page 48.). » L'*Architecture*, dit-il plus loin (page 49.) » n'a pas le même avantage. Peu de » perſonnes s'y exercent, & les édifices » conſtruits ſuivant les proportions, ſont » ſi rares, que l'œil manque preſque tou» jours des moyens néceſſaires pour ſe » former à diſtinguer le beau de ce qui » ne l'eſt pas «. Cela veut dire qu'on ne nous forme pas la vûe comme l'oreille, & que malheureuſement nous n'avons point de *Maître de vûe*, comme nous avons de Maître de Muſique. C'eſt une choſe qui, quoique tout à fait neuve, n'eſt pas cependant tout à fait dépourvue de fondement. Pourquoi en effet ne pas apprendre à voir comme à entendre? pourquoi ne pas former la vûe comme l'oreille? Encore une fois, abandonnons cette diſcuſſion métaphyſique qui nous meneroit bien loin de notre ſujet, & revenons au principe de M. *Briſeux*, qui eſt, que *l'ame étant unie à l'organe de nos ſens, elle ne peut être touchée que d'une façon uniforme*: d'où il ſuit, ſelon cet Auteur, que ce qui affecte agréablement l'oreille doit plaire aux yeux. Nous ne voulons pas diſputer ici avec cet habile Architecte; mais nous oſons lui demander pourquoi toutes les ſenſations, tous les plaiſirs ne ſont point les mêmes, puiſque l'ame ne *peut être touchée que d'une façon uniforme?* En ſecond lieu, nous croyons impoſſible qu'il puiſſe y avoir une analogie entre les impreſſions qui ſe font ſur l'organe de la vûe, & celles qui ſe font ſur l'organe de l'ouie; le premier étant compoſé de fibres flexibles, molles, humides,

www.libtool.com.cn

au lieu que l'organe de l'ouie eſt formé de membranes ſeches, dures, & de parties oſſeuſes. Auſſi M. *de Mairan*, après avoir examiné ces deux organes avec cette ſagacité & cette fineſſe de vûe qui caractériſent ſes belles productions, M. *de Mairan*, dis-je, n'a pas cru qu'on pût faire aucune comparaiſon entre ces deux ſens. (Voyez les *Mem. de l'Académie Royale des Sciences* de 1737.) D'ailleurs il eſt démontré que la vûe veut du repos pour joüir d'un plaiſir, au lieu que ce n'eſt que dans le mouvement que l'oreille l'éprouve; ce qui forme une oppoſition bien marquée entre les différentes manieres dont ces organes ſont affectés.

Nous pouvons donc conclure qu'il n'y a aucune raiſon pour que la proportion harmonique ſoit celle qu'on doive ſuivre dans l'*Architecture*. Il ſemble que les regles, s'il y en a de fixes, dépendent abſolument de l'Optique, c'eſt-à-dire de la maniere dont ſe fait la viſion. Un bâtiment ſera bien proportionné lorſque la vûe en ſaiſira ſans peine toutes les parties, & que les impreſſions ſur cet organe ne ſeront point diffuſes, & formeront, pour ainſi dire, un accord d'impreſſion. Si, par exemple, un édifice eſt trop large relativement à ſa hauteur, il eſt certain que la largeur fera une impreſſion ſur la vûe, plus grande que celle qui proviendra de la hauteur. Dès lors on ne ſera occupé que de cette largeur, & on ne ſaiſira point du même coup d'œil l'enſemble de l'édifice. Cet organe étant affecté différemment, éprouvera un certain embarras, une certaine diſſonance d'impreſſion, effet d'un objet deſagréable. M. *Briſeux* paroît entrer dans cette vûe lorſqu'il dit, » qu'il eſt certain que la proportion qu'on » remarque entre deux objets étant le ré» ſultat de la comparaiſon que l'on en » fait, plus elle eſt aiſée à faire, plus l'eſ» prit s'y délecte; & par une oppoſition » toute naturelle, tous nombres dont les » rapports ſont difficiles à découvrir, jet» tent dans quelqu'embarras, & par con» ſéquent ne doivent pas être admis dans » l'*Architecture* « (*Traité du Beau eſſentiel*, p. 39.). Mais quels ſont-ils, ces nombres? Nous croyons que c'eſt encore une découverte à faire, & nous ne voyons pas que les recherches qu'on a faites ſur la beauté de l'*Architecture* dans un ouvrage moderne, ayent rien fixé à cet égard. Ce ſont toujours des idées vagues, générales & tout-à-fait arbitraires. (Voyez *l'Architecture Françoiſe*, tom. 1. pag. 60.)

3. La néceſſité, mere de tous les arts, a donné naiſſance à l'*Architecture*. *Vitruve* nous a tranſmis la figure des premieres habitations, & nous les avons décrites nous-mêmes dans un ouvrage trop analogue à celui-ci, & par la forme & par le fond, pour ne pas y renvoyer le lecteur. (Voyez le *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, article *Architect. Civile.*)

Nous laiſſerons là les premiers progrès de cet Art, & nous nous arrêterons à ſon renouvellement, à la naiſſance de l'*Architecture* proprement dite.

Quoiqu'on attribue aux Egyptiens l'invention des premiers bâtimens ſymmétriques & proportionnés, nous regardons les Grecs comme les premiers Architectes, eux à qui l'on doit les premieres proportions de l'*Architecture*. C'eſt du moins ce qu'on peut inférer des Ordres Dorique, Ionique, & Corinthien, que nous tenons d'eux. Les Romains ajouterent à ces Ordres le Toſcan & le Compoſite, & cultiverent l'*Architecture* avec tant d'ardeur, qu'elle parvint, ſous le regne d'*Auguſte*, à un aſſez haut degré de perfection. Elle fut négligée ſous *Tibere*, ſucceſſeur d'*Auguſte*, languit ſous *Néron*, & reprit vigueur ſous *Trajan*. Ce fut ſous ſon regne qu'*Apollodore* éleva cette fameuſe colonne, qui porte encore aujourd'hui dans Rome le nom de cet Empereur. L'*Architecture* fut encore protégée par *Alexandre Severe*. Mais la chûte de l'Empire d'Orient la plongea dans l'oubli dont elle ne put ſe relever qu'au bout de pluſieurs ſiécles. Pendant ces tems barbares, les Viſigots détruiſirent les plus beaux monumens de l'antiquité, & pour comble de calamité, le petit nombre de ceux qui la profeſſoient, négligerent abſolument toutes les régles dans la conſtruction des édifices. Cette nouvelle maniere de bâtir fut appellée *Architecture Gothique*. Elle ſubſiſta juſques à *Charle-*

*magne*, qui entreprit de rétablir l'ancienne. Une ſi belle entrepriſe réveilla tous les amateurs des beaux Arts. Encouragés par *Hugues Capet*, qui avoit beaucoup de goût pour l'*Architecture*, les François s'y appliquerent, & y firent quelques progrès. Ces progrès acquirent de nouveaux accroiſſemens ſous le Roi *Robert*, fils & ſucceſſeur de *Hugues Capet*, digne héritier des inclinations heureuſes de ſon pere. Ainſi l'*Architecture* changea de face, ſans acquérir néanmoins un degré aſſez marqué de perfection. Comme l'*Architecture Gothique* étoit peſante & groſſiere (*voyez* ci-après ARCHITECTURE GOTHIQUE), par un excès contraire, l'*Architecture Françoiſe* devint trop légere, trop délicate & trop chargée d'ornemens, qui bien loin de décorer un édifice ne ſervoient qu'à y apporter de la confuſion. Enfin ce n'eſt gueres qu'aux deux derniers ſiécles, que les Architectes François & Italiens ont ouvert les yeux ſur ces défauts, & qu'ils ont reconnu que la ſimplicité & les ſages proportions de l'*Architecture Antique* conſtituoient la beauté d'un bâtiment.

Telle eſt l'hiſtoire abrégée de l'*Architecture*. Nous allons en donner encore quelques détails dans les articles compris ſous les dénominations particulieres qu'on donne aux branches de l'*Architecture générale*. Avertiſſons auparavant qu'on trouve chez le Libraire qui vend cet ouvrage, les meilleurs Livres d'*Architecture*, pour nous diſpenſer de les faire connoître.

ARCHITECTURE ANCIENNE. C'eſt la *Grecque moderne*, qui differe de l'Antique par les proportions peſantes de ſa conſtruction, & par le mauvais goût de ſes ornemens & profils. Outre ces défauts, les bâtimens conſtruits ſelon cette *Architecture* ſont mal éclairés, comme on peut le remarquer à l'Egliſe de Saint-Marc de Veniſe, & à Sainte-Sophie de Conſtantinople, bâtie par des Grecs & des Arméniens. Auſſi tire-t-elle ſon origine de l'Empire d'Orient, où l'on bâtit aujourd'hui de cette maniere, à en juger par la *Solimanie*, la *Validée*, & autres Moſquées conſtruites à Conſtantinople (On trouve la repréſentation de ces Bâtimens dans l'*Architecture hiſtorique* de *Fiſcher*.).

ARCHITECTURE ANTIQUE. C'eſt ici la plus belle *Architecture*, parce que dans aucune on ne trouve une ſi juſte harmonie de proportions, un ſi bon goût dans les profils, tant de richeſſe dans les ornemens, & une application ſi convenable, enfin cette grande maniere qui s'étend ſur le tout comme ſur les parties. Cette *Architecture* a été inventée par les Grecs, & elle a été perfectionnée par les Romains. Elle a ſubſiſté chez les Romains juſques à la décadence de leur Empire, & elle a ſuccédé chez nous à la *Gothique* depuis deux ſiécles.

ARCHITECTURE DE TREILLAGE. C'eſt une *Architecture* qu'on pratique dans les jardins, aux berceaux, portiques, cabinets de treillage, revêtemens de mur, &c. (*Voyez* ces mots.) Les ouvriers l'appellent *Architecture de Saint Fiacre*. Elle eſt établie ſur un bâtis de Serrurerie, qu'on nomme *Carcaſſe*. Cette carcaſſe eſt compoſée de barreaux montans, ou piliers de fer, qui portent de fond ſur des dés de pierre où ils ſont ſcellés & entretenus par des traverſes attachées avec des clavettes, & par-deſſus avec des barres & bandes de fer droites ou courbes, pour former des arcs; le tout eſt recouvert par-devant de pilaſtres montans, panneaux, corniches, impoſtes & autres ornemens d'*Architecture* à jour, faits d'échalats & bois de boiſſeau contourné. On met deſſus ces treillages des amortiſſemens, comme vaſes, corbeilles de fleurs, faits de ces mêmes bois avec ſculpture, & l'on en couvre les dômes de pluſieurs manieres, au milieu deſquels on met une lanterne. Enfin on peint le tout en verd à l'huile à trois couches.

ARCHITECTURE EN PERSPECTIVE. *Architecture* dont les membres ſont de différens modules & de diverſes meſures, & qui diminuent à proportion de l'éloignement, pour faire paroître un lieu plus grand. Telle eſt en général l'*Architecture* qu'on pratique aux théâtres. Tel eſt encore l'eſcalier Pontifical du Vatican, bâti ſous le Pape *Alexandre* VII. par le Cavalier *Bernin*.

On appelle auſſi *Architecture en perſpective*, celle qui eſt un peu de bas-relief,

& qui ſe pratique ou pour quelque raccordement, comme les deux petites arcades des aîles du veſtibule du Palais Farnèſe, raccordées avec celles de l'Ordre Dorique du portique de la cour, ou pour en faire un fond de quelque ſujet de Sculpture, comme les deux tribunes feintes de la Chapelle de Cornaro à l'Egliſe de Sainte-Marie de la Victoire à Rome.

www.libtool.com.cn

ARCHITECTURE FEINTE. C'eſt une *Architecture*, en peinture, qui fait paroître les ſaillies, ſoit en griſaille ou colorée de divers marbres & métaux, comme on le pratique en Italie aux façades des Palais, & particulierement ſur la côte de Gênes. Telle eſt auſſi l'*Architecture* des Pavillons de Marli. On fait cette peinture à freſque ſur les murs enduits, & à l'huile ſur ceux de pierre.

On comprend auſſi ſous le nom d'*Architecture feinte*, les perſpectives peintes contre les pignons des murs mitoyens, comme celle des Hôtels de Fieubet, de S. Pouanges, &c. peintes par M. *Rouſſeau*.

On appelle encore *Architecture feinte*, celle qui eſt établie ſur un bâti de charpente légere, & faite de toiles peintes ſur des chaſſis formés de tringles; enſorte que les corps, colonnes, pilaſtres & autres ſaillies paroiſſent de relief. Les corniches ſont quelquefois même réelles, & on fait ordinairement les baſes, chapiteaux, maſques, trophées, &c. de carton moulé. On conſtruit ſur un manequin d'oſier les figures qui accompagnent cette ſorte d'*Architecture*. On moule enſuite de plâtre les parties de ces figures, & on trempe leurs draperies de toile dans du plâtre clair. Enfin on peint le tout en couleur de divers marbres & métaux.

L'*Architecture feinte* ſert aux décorations des Théâtres, Arcs de triomphe, Entrées publiques, Feux d'artifice, Fêtes, Pompes funébres, Catafalques, &c.

ARCHITECTURE GOTHIQUE. C'eſt une *Architecture* qui, quoiqu'éloignée des proportions antiques, & ſans correction de profils, ni bon goût dans ſes ornemens chimériques, a toutefois beaucoup de ſolidité & de merveilleux, à cauſe de l'artifice de ſon travail, comme on le peut voir aux Egliſes Métropolitaines & Cathédrales de Paris, de Reims, de Chartres, de Strasbourg, &c. Cette *Architecture* eſt originaire du Nord, d'où les Goths l'ont introduite premierement en Allemagne, & enſuite dans les autres parties de l'Europe. Les ouvriers l'appellent *Architecture moderne*.

ARCHITECTURE MORESQUE. Maniere de bâtir avec auſſi peu de deſſein que dans l'*Architecture* Gothique, à laquelle elle a quelque rapport par la délicateſſe de ſes portiques & galeries, mais dont les dehors ſont percés de petits jours, autant pour la fraîcheur que pour la ſûreté; & les dedans au contraire fort ouverts & décorés de compartimens de carreaux de diverſes couleurs, avec des Moreſques & Arabeſques. C'eſt de cette *Architecture* qu'on a tiré les loges, balcons, perrons & autres parties ſaillantes au-delà des murs de face. Les plus beaux édifices de cette eſpéce ſont les palais des Cherifs à Maroc en Afrique, & quelques-uns de Grenade en Eſpagne, que les Mores y ont bâti lorſqu'ils en étoient les maîtres.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE, ſ. f. L'art de bâtir dans l'eau, & d'en rendre l'uſage plus aiſé & plus commode. Elle a pour objet principal la conſtruction des ponts, chauſſées, quais, digues, aqueducs, écluſes, moulins, &c. (*Voyez* PONT, CHAUSSÉE, QUAI, DIGUES, AQUEDUC, ECLUSE, MOULIN, &c.) On y traite encore du cours naturel & artificiel de l'eau, tant pour rendre les eaux navigables, que pour les conduire aux différens endroits où elles ſont néceſſaires. (*V.* AMASSER, AJUTAGE, CANAL.) MM. *Belidor*, (*Architecture hydraulique*, 4 vol. *in*-4°.) *Gautier*, (*Traité des Ponts, Chauſſées*, &c.) *Leopold*, (*Theatrum Pontificale*, & *Theatrum machinale*) *Stevin*, (*Fortification par Ecluſes*,) &c. ont écrit particulierement ſur l'*Architecture hydraulique*.

ARCHITRAVE, ſ. m. C'eſt le nom de la principale poutre ou poitrail, qui porte horizontalement ſur des colonnes, & qui fait la premiere partie de l'entablement. Comme les Anciens donnoient peu d'eſpace à leur entre-colonnement, leur *Architrave*

www.fintool.com.cn

*trave* étoit d'une ſeule piéce qu'ils nommoient *Sommier*, comme on le voit à la plûpart des bâtimens antiques. Les Architectes modernes ayant mis en uſage les colonnes accouplées, ont donné plus d'eſpace à leur entablement ; ce qui les a obligé de faire l'*Architrave* de pluſieurs claveaux, tels qu'on le remarque au grand & petit entre-colonnement du périſtile du Louvre, au Val-de-Grace, aux Invalides, &c.

L'*Architrave* eſt différent ſuivant les Ordres. Au Toſcan, il n'a qu'une bande couronnée d'un filet. Il a deux faces aux Ordres Dorique & Compoſite, & trois à l'Ionique & au Corinthien. Ce mot eſt compoſé de deux mots grecs *Archos* & *Trabs*, dont le premier ſignifie principal, & le ſecond poutre. On nomme auſſi l'*Architrave Epiſtyle*, terme tiré du latin *Epiſtilium*, fait du grec *Epi* ſur, & *Stylos* colonne. On diſtingue deux ſortes d'*Architraves*, un *coupé* & l'autre *mutilé*, qu'on définit de la maniere ſuivante.

ARCHITRAVE COUPÉ. C'eſt celui qui eſt interrompu dans une décoration, pour faciliter l'exhauſſement des croiſées, l'entablement étant d'une grande hauteur, comme à l'Ordre Compoſite de la grande galerie du Louvre.

ARCHITRAVE MUTILÉ. On appelle ainſi un *Architrave* dont la ſaillie eſt retranchée, & qui eſt araſé avec la friſe, pour recevoir une inſcription, comme au Temple de la Concorde à Rome, & au Porche de la Sorbonne à Paris.

ARCHIVOLTE, ſ. m. Ce mot dérivé du latin *arcus volutus*, arc contourné, ſignifie un bandeau orné de moulures, qui régne à la tête des vouſſoirs d'une arcade, & qui porte ſur les impoſtes. Il a une ſimple face à l'Ordre Toſcan, deux faces couronnées au Dorique, & à l'Ionique, & les mêmes moulures que l'*architrave* dans le Corinthien & le Compoſite. On diſtingue deux ſortes d'*Archivolte*, un qu'on nomme *Archivolte retourné*, & l'autre *Archivolte ruſtique*. (*Voyez* les articles ſuivans.)

ARCHIVOLTE RETOURNÉ. C'eſt celui dont le bandeau ne finit pas, mais qui retournant ſur l'impoſte, ſe joint ſur un autre bandeau, comme on le voit aux Ecuries du Roi à Verſailles.

ARCHIVOLTE RUSTIQUE. On appelle ainſi un *Archivolte*, dont les moulures ſont interrompues par une clef & des boſſages ſimples & ruſtiques ; enſorte que de deux vouſſoirs l'un eſt en boſſage. (*Voyez* BOSSAGE.)

ARDOISE, ſ. f. Pierre d'un bleu noirâtre qui ſe débite par feuillets, pour ſervir à la couverture des bâtimens. Cette pierre ſe trouve à une grande profondeur dans la terre ; mais elle n'eſt ordinairement qu'une eſpéce d'argille, & elle acquiert ſa dureté à l'expoſition de l'air. Ce n'eſt pas qu'en creuſant beaucoup on ne trouve quelquefois de l'*Ardoiſe* dure & ſéche. Elle eſt diſpoſée alors par bancs, dans leſquels il y a des fentes qui ſe trouvent ſi près les unes des autres, que les lames qu'elles forment ont très-peu d'épaiſſeur. C'eſt par ces fentes qu'on les diviſe lorſqu'on les deſtine à ſervir de couverture aux bâtimens.

Les Anciens ne connoiſſoient pas l'*Ardoiſe*, du moins ignoroient-ils l'uſage qu'on en pouvoit faire pour les couvertures ; car il paroît qu'on s'en ſervoit comme de moiſons pour la conſtruction des murs. C'eſt ce que prouvent la plûpart des murs d'Angers, qui ſont bâtis de blocs d'*Ardoiſe*. Il eſt vrai que cette pierre eſt ſi abondante aux environs de cette ville qu'elle a dû être préférée à toute autre. On trouve là les plus fameuſes carrieres d'*Ardoiſe*, & c'eſt de la province d'Anjou que s'en fait le plus grand commerce pour ce royaume & pour les pays étrangers. On y diſtingue quatre eſpéces d'*Ardoiſieres* ou *Pierrerieres*. La premiere s'appelle *la grande quarrée forte*, dont le millier fait environ cinq toiſes ; la ſeconde *la grande quarrée fine*, dont le millier fait cinq toiſes & demie ; la troiſiéme *la petite fine*, dont le millier fait trois toiſes ; enfin on nomme la quatriéme *la Cartelle*. On l'employe ſur les dômes. Le millier de cette *Ardoiſe* fait environ deux toiſes & demie. De ces différentes ſortes d'*Ardoiſes*, la plus noire, la plus luiſante & la plus ferme eſt la meilleure.

On a découvert à quelques lieues de

www.libtool.com.cn

Charleville de l'*Ardoiſe* auſſi belle & auſſi bonne que celle d'Anjou, quoiqu'elle n'ait pas une couleur auſſi bleue & auſſi noire. Il y a encore des *Ardoiſieres* à Murat & à Prunet en Auvergne, auprès de la petite ville de Fumai en Flandre, à la côte de Genes, & en Angleterre, d'*Ardoiſe* bleue & d'*Ardoiſe* griſe.

Suivant M. *Du Vergy*, qui a travaillé au Dictionnoire étymologique de la Langue françoiſe, les premieres *Ardoiſes* ont été tirées du pays d'Ardes en Irlande, & c'eſt de ce pays, qu'on nomme en latin *Ardeſia*, que cette pierre fut tranſportée dans toute l'Europe. On diſtingue l'*Ardoiſe* de la maniere qui ſuit :

ARDOISE CARTELETE. C'eſt le nom de la plus petite *Ardoiſe*, & qu'on taille quelquefois pour les dômes, comme on en voit à celui de la Sorbonne.

ARDOISE DURE. *Ardoiſe* dont on fait des carreaux & des tables. On tire cette *Ardoiſe* des côtes de Genes, & les Italiens s'en ſervent comme d'une planche ſur laquelle ils peignent.

ARDOISE FINE. On appelle ainſi une *Ardoiſe* qui eſt mince ; comme on donne le nom d'ARDOISE FORTE à une *Ardoiſe* dont l'épaiſſeur eſt double de l'*Ardoiſe fine*.

ARDOISE GROSSE OU ROUGE, ou plûtôt ROUSSE NOIRE. C'eſt l'*Ardoiſe* la plus commune.

ARENE, ſ. f. Partie de l'amphithéâtre des Romains. C'étoit le champ du milieu, ſablé, où combattoient les Gladiateurs. Quelquefois le mot d'*Arene* ſe prend pour l'amphithéâtre entier. (*Voyez* AMPHITHÉATRE.)

ARENER ou S'ARENER, v. act. C'eſt s'affaiſſer extraordinairement. Un bâtiment *s'arene* ou par ſa trop grande charge, ou par le défaut de conſtruction.

AREOSTYLE ou ARÆOSTYLE, ſ. m. Ce mot dérivé de deux autres mots grecs, *araios* rare, & *ſtylos* colonne, ſignifie, ſelon *Vitruve*, la plus grande diſtance qui peut être entre les colonnes ; ſçavoir, huit modules ou quatre diametres.

AREOSYSTILE ou ARÆOSYSTILE. C'eſt, ſelon *Vitruve*, une diſpoſition de colonnes, dont les eſpaces ſont *ſyſtiles* & *areoſtyles*.

ARESTE, ſ. f. C'eſt l'angle vif d'une pierre, d'une piéce de bois, d'une barre de fer, &c. Ainſi on dit que du bois eſt à *vive areſte*, lorſqu'il eſt bien avivé. (*Voyez* AVIVER.)

On appelle *Voûte à areſte*, lorſque les ſurfaces concaves d'une voûte, compoſée de pluſieurs portions de berceau, ſe rencontrent en angle ſaillant.

ARESTE DE LUNETTE. C'eſt l'angle où une lunette ſe croiſe avec un berceau.

ARESTIER, ſ. m. Ou, ſelon les ouvriers, *Ereſtier*. C'eſt une piéce de bois délardée, qui forme l'areſte ou l'angle d'un comble en croupe ou en pavillon, & ſur laquelle ſont attachés les empanons. (*Voyez* CHEVRONS EN CROUPE.)

ARESTIER DE PLOMB. C'eſt un bout de table de plomb au bas de l'*Areſtier* de la croupe d'un comble couvert d'ardoiſe. Dans les grands bâtimens ſur les combles en dôme, ces *Areſtiers* revêtent toute l'encoignure, & ſont faits de diverſes figures ou en maniere de pilaſtre, comme au château de Clagny ; ou en maniere de chaîne de boſſages ou pierres de refend, comme on en voit aux gros pavillons du Louvre.

ARESTIERES, ſ. f. pl. Ce ſont les cueuillies de plâtre que les Couvreurs mettent aux angles de la croupe d'un comble couvert de tuile. On en met auſſi de plomb, mais elles doivent être au moins d'une ligne d'épaiſſeur.

ARMATURE, ſ. f. On entend par ce mot les barres, clefs, boulons, étriers & autres liens de fer qui ſervent à retenir un grand aſſemblage de charpente, & à fortifier une poutre éclatée. C'eſt ce qu'on appelle *armer une poutre*.

ARMATURE. Les Italiens donnent ce nom à un ceintre de voute ou d'arcade.

ARMES ou ARMOIRIES, ſ. m. pl. Ornement de Sculpture qu'on met aux endroits les plus apparens d'un édifice, pour déſigner celui qui l'a fait bâtir. On diſtribue des piéces de blaſon dans divers membres, comme dans les métopes, clefs d'arcade, caiſſes de compartiment, de voûte, &c. pour y ſervir d'attributs.

ARMILLES. *Voyez* ANNELETS.

ARRACHEMENT, ſ. m. C'eſt une opé-

ration qui conſiſte à *arracher* des pierres, & à en laiſſer alternativement pour faire liaiſon avec un mur qu'on veut joindre à un autre.

On nomme auſſi *Arrachemens*, les premieres retombées d'une voûte enclavées dans le mur.

ARRÊT, ſ. m. Terme de Jardinage. C'eſt un obſtacle que l'on met aux eaux pour les détourner & les faire couler. *La Quintinie* conſeille de faire d'eſpace en eſpace de petits *Arrêts* dans les allées, pour détourner les eaux des grandes pluyes dans les quarrés voiſins. On conſtruit ces *Arrêts* avec des ais mis en terre au travers des allées, & n'excédant que de deux ou trois pouces la ſuperficie de ces allées. Lorſque ces *Arrêts* ne ſuffiſent pas, on doit ménager une ſortie pour la décharge de ces eaux. Et dans le cas où le voiſinage ne permet pas cette ſortie, on doit faire un grand puiſard rempli de pierres ſéches, dans lequel toutes ces eaux viennent ſe perdre.

ARRÊTER, v. act. Ce mot s'entend de pluſieurs manieres dans l'art de bâtir. *Arrêter* une pierre, c'eſt l'aſſurer à demeure. *Arrêter* des ſolives, c'eſt en maçonner les ſolins. *Arrêter* de la Menuiſerie, c'eſt attacher des pattes & des crampons pour la retenir. Et *Arrêter* un arbuſte, une paliſſade de charmille, &c. c'eſt les tailler à une certaine hauteur.

*Arrêter* ſignifie encore ſceller en plâtre, en ciment, en plomb, &c.

ARRIERE-BEC D'UNE PILE. Terme des Ponts & Chauſſées. C'eſt la partie de la pile qui eſt ſous le pont du côté d'aval. (*Voyez* AMONT.)

ARRIERE-BOUTIQUE. *Voyez* MAGASIN DE MARCHANDS.

ARRIERE-CHOEUR. *Voyez* CHOEUR.

ARRIERE-CORPS. *Voyez* AVANT-CORPS.

ARRIERE-COUR, ſ. f. C'eſt une petite cour, qui, dans un corps de Bâtiment, ſert à éclairer les moindres appartemens, garde-robes, eſcaliers de dégagement, &c. *Vitruve* appelle les *Arriere-cours*, MESAULÆ.

ARRIERE-VOUSSURE. C'eſt derriere le tableau d'une porte ou d'une croiſée, une voûte qui ſert pour en décharger la plate-bande; couvrir l'embraſure & donner plus de jour.

ARRIERE-VOUSSURE DE MARSEILLE. C'eſt une *Arriere-vouſſure* qui eſt ceintrée pardevant & bombée par derriere, & qui ſert pour faciliter l'ouverture des ventaux ceintrés d'une porte ronde. Elle eſt ainſi appellée, parce que la premiere de cette eſpéce a été faite à une des portes de la ville de Marſeille.

ARRIERE-VOUSSURE DE MONTPELLIER. *Arriere-vouſſure* qui eſt droite par ſon profil.

ARRIERE-VOUSSURE DE SAINT ANTOINE. On donne ce nom à une *Arriere-vouſſure* qui eſt en plein ceintre par derriere, & bombée par ſon profil. Elle eſt ainſi appellée parce que celle de la porte S. Antoine à Paris, bâtie par *Clément Metezeau*, eſt la premiere en ce genre qui ait été faite.

ARROSAGE, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt l'art de conduire les eaux pour arroſer un terrein. On en doit les premieres idées aux Egyptiens qui faiſoient des canaux pour répandre les eaux du Nil dans les endroits les plus éloignés. A cette fin, ils employoient deux moyens, celui des canaux, lorſque la pente du terrein pouvoit le permettre, & celui des machines pour élever les eaux dans les lieux plus élevés. On dit que ce fut pour faciliter cette opération qu'*Archimede* inventa la vis qui porte ſon nom, dans un voyage qu'il fit en Egypte. Les Italiens ont auſſi appris des Egyptiens à arroſer leurs campagnes, & ils ont été imités par les habitans du Dauphiné, de Provence & du Rouſſillon. (*Voyez* CANAL.)

ARROSEMENT, ſ. m. Terme de Jardinage. C'eſt l'action d'arroſer. Lorſqu'on a dans un jardin, la décharge de quelques fontaines, ou des fontaines conduites exprès, ou un canal voiſin, ou un petit réſervoir bien fourni & bien entretenu par des tuyaux & des cuvettes diſtribuées en pluſieurs quarrés, rien n'eſt plus aiſé à faire qu'un *Arroſement*. Mais ſi l'on n'a que des puits, il faut avoir recours à des machines. Quand le puits n'eſt pas profond, une roue, armée d'augets, ſuffit pour apporter l'eau dans une grande auge de pierre. On ſe ſert ordinairement de pompes dans une grande profondeur, ou

d'une eſpece de machine qu'on appelle *Ouvrage à ſceaux*. (*Voyez* ce terme.)

ARROSOIR, ſ. m. Terme de Jardinage. Vaſe de fer-blanc, de terre, & mieux encore de cuivre, dont on ſe ſert pour arroſer les arbres & les fleurs d'un jardin. Il contient environ un ſceau d'eau, & a la forme d'une cruche avec une anſe & un goulot qui ſe termine par une eſpéce de pomme, percée de pluſieurs trous, par où l'eau s'écoule & ſe diſtribue en pluſieurs menus filets & en forme de pluye.

Ce n'eſt pas là le ſeul modéle d'un *Arroſoir*. Il y en a un autre dont le fond eſt percé de pluſieurs trous, & dont la partie ſupérieure eſt un cou allongé au haut duquel eſt un petit trou. On emplit d'eau cet *Arroſoir* en l'enfonçant dans l'eau, ſans boucher le trou d'en haut. Lorſqu'il eſt plein, on bouche ce trou, & on le retire de l'eau, ſans craindre qu'il *répande*; car ce trou étant bouché, le vuide que l'eau laiſſeroit après elle en tombant n'étant point rempli par l'air ſupérieur, eſt occupé néceſſairement par l'eau même ſur laquelle l'air agit alors par la partie inférieure de l'*Arroſoir*. Il eſt inutile de dire qu'il faut lever le pouce qui bouchoit le trou quand on veut arroſer; c'eſt une conſéquence qui ſuit du raiſonnement précédent.

ASPECT, ſ. m. C'eſt le point de vûe d'un bâtiment, qui eſt beau lorſqu'il paroît d'une belle ordonnance à ceux qui le regardent à une diſtance convenable. On dit auſſi qu'un édifice eſt ſitué dans un bel *Aſpect*, lorſque du pied de l'édifice on découvre une vûe riante & fertile, telle que celle du Château neuf de Saint-Germain en Laye, de Marly, de Meudon, &c.

ASSEMBLAGE, ſ. m. L'art de réunir les parties avec le tout, tant par rapport à la décoration extérieure qu'à l'intérieure. Cet art ſe manifeſte principalement dans l'*Aſſemblage* des Ordres. Lorſqu'on décore un grand édifice, on place des Ordres les uns ſur les autres, en obſervant que les Ordres les plus forts portent les plus foibles; que ceux-ci ſoient toujours plus délicats que ceux-là. Ainſi il faut que l'Ordre Toſcan ſoit ſous l'Ordre Dorique, le Dorique ſous l'Ionique, l'Ionique ſous le Corinthien, & le Corinthien ſous le Compoſite; enſorte que les axes des colonnes ſe rencontrent toujours en même aplomb. Si les colonnes ſont entierement iſolées, & qu'elles ſoient chargées de tout le poids de l'entablement, *Vitruve* veut que celles du ſecond Ordre ſoient toujours un quart moindre en groſſeur que celles du premier, & celles du troiſiéme un quart moindre que celles du ſecond. Cette régle, quoique fondée ſur le principe ſi naturel que nous venons de preſcrire, eſt cependant blâmée par *Scamozzi*. Son ſentiment eſt que la groſſeur du pied de la colonne ſupérieure doit être la même que celle du haut de la colonne inférieure; parce que, ſelon lui, la diminution des Ordres en montant devient alors plus naturelle. *Serlio* donne encore une autre régle: c'eſt que l'Ordre ſupérieur ſoit toujours les trois quarts de celui ſur lequel il poſe immédiatement, excepté aux édifices qui ont un ruſtique nud pour premiere ordonnance. Car les deux Ordres doivent être égaux dans ce cas, afin que les Ordres ſupérieurs ne paroiſſent pas trop petits, & que le ruſtique ne ſoit pas trop élevé à proportion du reſte. (*Voyez* OUVRAGE RUSTIQUE.)

Enfin M. *Belidor*, après avoir examiné avec ſoin ces différens ſentimens, a cru qu'on devoit préférer la régle de *Scamozzi* à toutes les autres, & voici ce qu'il preſcrit à cet égard, & ſur quoi il fonde ſa préférence. » Lorſqu'on voudra » mettre deux Ordres l'un ſur l'autre, il » faut, dit-il, après avoir déterminé la » diminution de la colonne de l'Ordre » inférieur, ſe ſervir du demi-diametre » du haut du fuſt pour le module qui » doit régler l'ordonnance ſupérieure; par » exemple, voulant mettre le Corinthien » ſur l'Ionique, ayant vû dans le troiſié- » me chapitre (M. *Belidor* renvoye ici à » la *Science des Ingénieurs*, liv. v. ch. 3.) » que la colonne Ionique, ſelon *Vignole*, » devoit diminuer par le haut de trois » parties de chaque côté; enſorte que le » diametre du ſommet du fuſt ſoit ré- » duit à un module 12 parties, il faut » faire une ligne égale à la moitié de cette

» quantité, c'eſt-à-dire qui vaille 15 » parties, & s'en ſervir pour le module » qui doit régler l'Ordre Corinthien, » après toutefois qu'on l'aura diviſé en » 18 parties égales, afin de ſe conformer » aux meſures dont *Vignole* ſe ſert pour » cet Ordre. De même voulant mettre » un troiſiéme Ordre ſur les deux précé- » dens, c'eſt-à-dire le Compoſite ſur le » Corinthien, l'on verra que la Corin- » thienne devant diminuer de façon que » le diametre qui eſt de 18 parties par » le bas, ſoit réduit à 15 par le haut, on » ſe ſervira encore de ce demi-diametre » réduit pour le module qui doit régler » la troiſiéme ordonnance. » (Voyez la *Science des Ingénieurs*, liv. v. ch. 11.)

Cette régle de M. *Belidor* n'eſt pas aſſez générale pour qu'on doive toujours s'y conformer; il y a bien des cas où il eſt permis de s'en écarter. M. *Belidor* explique ces cas, fait voir les modifications qu'on doit apporter à ſa regle, & juſtifie par-tout ſon choix pour *Scamozzi*. (*Voyez* l'ouvrage ci-devant cité, liv. v. pag. 62.) Nous applaudiſſons volontiers, (& nous croyons le faire avec juſtice) aux préceptes que preſcrit ce ſçavant homme (M. *Belidor*) pour l'*Aſſemblage* des Ordres. Mais nous aurions ſouhaité que ces préceptes fuſſent immédiatement déduits des régles de la perſpective; ſcience qui, d'un point de vûe d'un bâtiment donné, peut ſeule déterminer les dimenſions que doivent avoir les Ordres pour que leur diminution en montant ſoit convenablement proportionnée (*Voyez* l'article *Perſpective*, dans le *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, tom. II.). Peut-être auſſi y a-t-il ici un peu de l'arbitraire; car, comme nous l'avons dit à l'article ARCHITECTURE, la beauté eſſentielle de cet art n'eſt point déterminée. (*Voyez* cet article.)

ASSEMBLAGE. Terme de Charpenterie & de Menuiſerie. C'eſt l'art d'*aſſembler* & de joindre pluſieurs morceaux de bois enſemble: ce qui ſe fait en différentes manieres. Nous allons expliquer ces manieres d'*aſſembler*, en commençant par la Charpenterie. Nous dirons auparavant qu'on trouve toutes les pratiques des *Aſſemblages* dans le *Traité de la Charpenterie* de *Mathurin Jouſſe*, & dans le *Traité de la Charpenterie & des Bois de toute eſpéce*, par M. *Meſange*. (Ces deux Ouvrages ſe trouvent chez *Jombert*.)

ASSEMBLAGES EN CHARPENTERIE.

ASSEMBLAGE A CLEF. C'eſt un *Aſſemblage* qu'on fait pour joindre deux plate-formes de comble, ou deux moiſes de fil de pieux, par une mortaiſe dans chaque piéce, pour recevoir un tenon à deux bouts, appellé *clef*.

ASSEMBLAGE EN CREMAILLIERE. *Aſſemblage* qu'on fait par entailles en maniere de dents de la demi-épaiſſeur du bois, qui s'encaſtrent les unes dans les autres pour joindre bout à bout deux piéces de bois, parce qu'une ſeule ne porte pas aſſez en longueur. Cet *Aſſemblage* eſt pour les grands entraits & tirans. (*Voyez* ENTRAIT & TIRANT.)

ASSEMBLAGE EN ÉPI. *Voyez* ÉPI.

ASSEMBLAGE EN TRIANGLE. C'eſt un *Aſſemblage* néceſſaire pour enter deux fortes piéces de bois à plomb. On le fait avec deux tenons triangulaires à bois de fil de pareille longueur, qui s'encaſtrent dans deux autres ſemblables, enſorte que les joints n'en paroiſſent qu'aux arêtes.

ASSEMBLAGE PAR EMBREVEMENT. Eſpéce d'entaille en maniere de hoche, qui reçoit le bout démaigri d'une piéce de bois ſans tenons ni mortaiſes. On fait cet *Aſſemblage* par deux tenons frottans, poſés en décharge dans leurs mortaiſes.

ASSEMBLAGE PAR ENTAILLE. On fait cet *Aſſemblage* pour joindre bout à bout (ou en retour d'équerre) deux piéces de bois par deux entailles de leur demi-épaiſſeur, qui ſont enſuite retenues avec des chevilles ou liens de fer. On fait auſſi, pour le même *Aſſemblage*, des entailles à queue d'aronde ou en triangle à bois de fil.

ASSEMBLAGE PAR TENON ET MORTAISE. On fait cet *Aſſemblage* par une entaille appellée Mortaiſe, (voyez ce terme) laquelle a d'ouverture la largeur d'un tiers de la piéce de bois, pour recevoir l'about ou le tenon d'une autre piéce, taillé de juſte groſſeur pour la mortaiſe qu'il doit remplir, & dans laquelle il eſt enſuite retenu par une ou deux chevilles.

ASSEMBLAGES EN MENUISERIE.

ASSEMBLAGE A BOUEMENT. Cet *Aſſemblage* eſt le même que l'*Aſſemblage* quarré, avec cette ſeule différence que la moulure qu'il porte à ſon parement, eſt coupée en onglet. (*Voyez* ci-après ASSEMBLAGE QUARRÉ.)

ASSEMBLAGE A CLEF. *Aſſemblage* qu'on fait pour joindre deux ais dans un panneau par des clefs ou tenons perdus de bois de fil à mortaiſe à chaque côté, collés & chevillés.

ASSEMBLAGE A QUEUE D'ARONDE OU D'IRONDE. C'eſt un *Aſſemblage* à bois de fil par entaille, pour joindre deux ais bout à bout.

ASSEMBLAGE A QUEUE PERCÉE. On fait cet *Aſſemblage* par tenons à queue d'aronde, qui entrent dans des mortaiſes, pour aſſembler deux ais quarrément, & en retour d'équerre.

ASSEMBLAGE A QUEUE PERDUE. Cet *Aſſemblage* ne differe de la queue percée qu'en ce que ſes tenons ſont cachés par un recouvrement à bois de fil & en onglet.

ASSEMBLAGE EN ADENT. Les Menuiſiers appellent cet *Aſſemblage*, *Grain d'orge*. Il ſert à joindre deux ais par leur épaiſſeur. On le fait par une languette triangulaire, qui entre dans une rainure en onglet. On ſe ſervoit autrefois de cet *Aſſemblage* pour joindre les petits ais de merrain (*voyez* MERRAIN) dont on plafonnoit les vieilles Egliſes.

ASSEMBLAGE EN FAUSSE COUPE. C'eſt un *Aſſemblage* qui étant en onglet & hors d'équerre, forme un angle obtus ou aigu.

ASSEMBLAGE EN ONGLET, ou plûtôt EN ANGLET. *Aſſemblage* qui ſe fait en diagonale ſur la largeur du bois, & qu'on retient par tenon & mortaiſe.

ASSEMBLAGE QUARRÉ. C'eſt un *Aſſemblage* qu'on fait quarrément par entailles de la demi-épaiſſeur du bois, ou à tenon & mortaiſe.

ASSEOIR, v. act. C'eſt poſer de niveau & à demeure, les premieres pierres des fondations, le carreau, le pavé, &c.

ASSIETTE, ſ. f. Ce terme a deux ſignifications. D'abord on entend par là la poſition d'une choſe peſante ſur une autre pour la rendre ferme & ſolide; comme lorſqu'on dit que le fondement doit avoir plus d'*Aſſiette* que le mur qu'on éleve deſſus. En ſecond lieu, le mot *Aſſiette* exprime encore la place & le terrein ſur lequel un bâtiment eſt conſtruit. Une maiſon eſt en *belle Aſſiette* pour la vûe, lorſqu'elle eſt à mi-côte.

ASSISE, ſ. f. C'eſt ainſi qu'on déſigne en Maçonnerie un rang de pierres poſées de niveau ou en rampant, qui eſt continu ou interrompu par les ouvertures des portes & des croiſées. C'eſt ce que *Vitruve* nomme *Coriam*.

ASSISE DE PARPAIN. C'eſt une *Aſſiſe* dont les pierres traverſent l'épaiſſeur du mur, comme les *Aſſiſes* qu'on met ſur les murs d'échiffre, les cloiſons & pans de bois au rez de chauſſée. (*Voyez* ECHIFFRE.)

ASSISE DE PIERRE DURE. *Aſſiſe* qui ſe met ſur les fondemens d'un mur de Maçonnerie, où il n'en faut qu'une, deux ou trois, juſques à hauteur de retraite.

ASTRAGALE, ſ. m. Ce mot dérivé du grec *Aſtragalos*, l'os du talon, ſignifie une petite moulure ronde qui entoure le haut du fuſt d'une colonne. Quand cette moulure eſt ailleurs, & qu'on y taille des grains ronds ou oblongs comme des perles & des olives, on l'appelle *Baguette*. On unit l'*Aſtragale* avec le fuſt de la colonne par un congé, qui eſt un quart de cercle concave, accompagné d'un membre quarré, dont l'uſage eſt d'aſſurer, par ſes angles droits, la ſolidité, le tranſport, & la poſe du chapiteau & de la colonne.

ASTRAGALE LESBIEN. Les Commentateurs de *Vitruve* ſont de différente opinion ſur le profil de cette moulure. *Baldus* croit que c'eſt un ove, & *Barbaro* un cavet; mais M. *Perrault* prétend, avec plus de raiſon, que c'eſt un petit talon. (*Voyez* ſes notes ſur *Vitruve*, liv. IV. ch. 6.)

ATLANTES, ſ. f. pl. On donne ce nom à des figures ou demi-figures humaines, qui tiennent lieu de colonnes ou de pilaſtres, pour ſoutenir un entablement. (*Voyez* CARIATIDES.)

ATRE, ſ. m. C'eſt le ſol & le bas de la cheminée qui eſt entre les jambages, le contre-cœur & le foyer, & où l'on fait le feu. L'*Atre* ne doit point poſer ſur des

poutres ou ſolives, quoiqu'avec recouvrement, ſuivant l'Ordonnance de Police du 26 Janvier 1672, qui ordonne même la démolition de ceux qui ſe trouveront conſtruits ainſi, pour être rétablis avec enchevetrures & barres de trémie, & chevilles de fer. Les dimenſions d'un *Atre* ſont de quatre pieds au moins d'ouverture & de trois de profondeur, depuis le mur juſques au chevêtre qui porte les ſolives.

ATTELIER, ſ. m. C'eſt en général le nom qu'on donne à un lieu où les Artiſtes travaillent. Quelques Auteurs écrivent *Hatelier*, parce que les Ouvriers étant ſous les yeux du Maître, ſe hâtent à travailler.

Lorſqu'un homme eſt intelligent dans l'exécution de l'ouvrage, on dit qu'il entend l'*Attelier*.

ATTELIER PUBLIC. Lieu où l'on travaille à tranſporter des terres, ou à conſtruire & réparer des murs, quais, chauſſées & autres ouvrages publics, autant pour l'utilité & l'embelliſſement d'une ville, que pour occuper pendant la paix les pauvres qui n'ont point d'emploi, comme il a été fixé à Paris pour élever & régaler une partie des remparts de cette ville, où l'on a planté des arbres. Le Pape *Alexandre* VII. ne fit bâtir pluſieurs édifices publics, que dans l'intention d'occuper la plûpart des pauvres de l'Etat Eccléſiaſtique, & du tems même qu'on élevoit la colonnade de Saint Pierre du Vatican. C'eſt pourquoi il contraignit les vagabonds & gens ſans aveu, d'y travailler, ſous peine de banniſſement.

ATTENTE. *Voyez* PIERRE & TABLE D'ATTENTE.

ATTICURGUE. *Voyez* BASE & PORTE ATTIQUE.

ATTIQUE, ſ. m. Etage peu élevé, qui termine la partie ſupérieure d'une façade. Cet étage eſt imité des bâtimens d'Athènes où il ne paroiſſoit point de toits, & c'eſt de là qu'il prend ſon nom *Attique*. On le décore d'un Ordre d'Achitecture, qui n'a rien de commun avec la proportion des cinq eſpéces d'ordonnances Toſcane, Dorique, Ionique, Corinthienne & Compoſite, mais qui a cependant quelque rapport avec le genre d'Architecture qui le reçoit: c'eſt-à-dire que chacun des cinq Ordres ayant ſa proportion particuliere qui exprime le genre ruſtique, ſolide, moyen, délicat & compoſé, l'Ordre *Attique* doit emprunter de chacun de ces Ordres le caractère qui lui convient, ſelon qu'il eſt placé ſur l'un d'eux, & n'avoir avec cela que cinq diametres au moins, ou ſix diametres au plus. Au reſte, il doit être décoré conformément à la richeſſe de la façade du bâtiment.

Nous devons avertir que la proportion que nous venons de preſcrire à l'Ordre *Attique* n'eſt pas abſolument adoptée de tous les Architectes; que les uns ne lui donnent que les deux tiers de l'Ordre qui le ſoutient; les autres ne lui en donnent que la moitié, & toutes ces proportions varieront encore, tant qu'elles ne ſeront point déterminées par les régles de l'Optique, & d'un point de vûe donné.

Voici ce qu'on obſerve exactement dans un *Attique*. 1°. On n'employe jamais cet Ordre en colonne, étant trop raccourci pour ſupporter cet ornement: 2°. quand il ſe trouve des colonnes dans l'ordonnance d'un Bâtiment que l'on veut couronner d'un *Attique*, on recule ce dernier Ordre à plomb des pilaſtres de deſſous, & on place des figures ſur le devant, comme à Verſailles, à Saint-Cloud, à Clagny, &c.: 3°. les croiſées que l'on pratique dans cet étage, doivent être quarrées, ou avoir tout au plus de différence en largeur & en hauteur comme quatre à cinq: 4°. enfin les baluſtrades, qui couronnent cet étage, ſe reſſentent toujours de ſa proportion raccourcie, & ont un cinquiéme de moins en hauteur que celles qui terminent un Ordre régulier. On pratique ſouvent des *Attiques* ſans Ordre, ſans baluſtrades & ſans croiſées, pour y mettre des inſcriptions; comme ceux de la Porte Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Bernard à Paris, & la plûpart des Fontaines publiques.

ATTIQUE CIRCULAIRE. C'eſt un exhauſſement en forme de piédeſtal rond, ſouvent percé de petites croiſées, comme au dôme de l'Egliſe de Jeſus des Arcades

www.libtool.com.cn

à Rome, & de Saint-Louis des Invalides à Paris.

ATTIQUE CONTINU. *Attique* qui environne un bâtiment ſans interruption, & qui ſuit les corps & les retours des pavillons, comme à l'Hôtel royal des Invalides, & dans la cour neuve du Palais à Paris.

ATTIQUE DE CHEMINÉE. C'eſt le revêtement de plâtre, de bois ou de marbre, depuis le chambranle juſques à la premiere corniche, & qui fait la gorge droite.

ATTIQUE DE COMBLE. On donne ce nom à tout petit étage ou piédeſtal de Maçonnerie ou de bois revêtu de plomb, qui ſert de garde-fou à une terraſſe ou plateforme, ou belveder, comme à quelques Palais d'Italie, & aux combles en dôme du Louvre à Paris.

ATTIQUE DE PLACARD. C'eſt la gorge, le panneau & la corniche qui compoſent le deſſus d'un placard.

ATTIQUE INTERPOSÉ. Nom d'un *Attique* qui eſt ſitué entre deux grands étages, quelquefois décorés de colonnes ou de pilaſtres, comme à la grande galerie du Louvre.

ATTRIBUTS. Terme de décoration. Ce ſont des ſymboles qui caractériſent les figures, ſtatues & autres ornemens qui décorent un édifice. L'aigle & la foudre ſont les *Attributs de Jupiter*; le trident celui de *Neptune*, & le caducée celui de *Mercure*. Le bandeau, l'arc, le carquois caractériſent l'Amour. Une balance & une épée déſignent la Juſtice. L'olivier marque la paix. Et la palme ou le laurier ſont les *Attributs* de la victoire.

AVAL. *Voyez* AMONT.

AVANCE, ſ. f. Ce mot ſignifie non ſeulement tout ce qui eſt porté par encorbellement au-delà d'un mur de face, comme étoient autrefois certains pans de bois ſur les rues publiques, mais encore tout coude qui anticipe ſur quelque rue, & qu'on retranche pour l'élargir & la rendre d'alignement.

On appelle auſſi *Avances* les ſaillies ſur rue, qui excédent le nud d'un mur de face, comme ſont les pas des portes, balcons, bornes, barrieres, appuis de boutique, auvents & leurs plafonds, appuis & cages de croiſée. Toutes ces *Avances* payent au Voyer 3 liv. 12 ſols pour la premiere poſe, & 1 liv. 17 ſols 6 den. pour le rétabliſſement. Mais les *Avances*, qui ſe conſtruiſent avec le corps du Bâtiment, comme ſont les plinthes, entablemens, pilaſtres, couronnemens & autres ornemens de Maçonnerie, ne doivent rien au Voyer lorſqu'ils n'excédent point l'alignement qu'il a donné.

AVANT-BEC, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt la pointe d'une pile de pont en forme d'éperon, qui ſert pour le ſoutenir & pour fendre l'eau. Le deſſus de l'*Avant-bec* eſt recouvert de dalles en glacis.

AVANT-BEC. On nomme ainſi les deux éperons qui avancent au-devant de la pile d'un pont. Leur plan eſt le plus ſouvent un triangle équilatéral, comme aux ponts de Paris, ou un triangle rectangle comme au pont antique de Rimini en Italie. Quelquefois ces éperons ſont ronds, comme au pont Saint-Ange à Rome. Il s'en trouve auſſi où l'*Avant-bec* d'amont eſt aigu pour réſiſter au fil de l'eau, & celui d'aval rond, comme au pont de Pontoiſe.

AVANT-CORPS, ſ. m. C'eſt dans la décoration des édifices, une partie en ſaillie, comme un pilaſtre, un montant, &c. & au contraire l'*arriere-corps* eſt la partie reculée qui ſert de fond.

On appelle auſſi *Avant-corps*, en Serrurerie, tous les morceaux qui excedent le nud de l'ouvrage, & qui forment ſaillie ſur ce nud. Les moulures forment *Avant-corps*, mais les rinceaux & autres ornemens ne ſont pas compris ſous ce nom.

AVANT-COUR ou ANTI-COUR, ſ. f. C'eſt une cour qui précede la principale cour d'une maiſon, comme celle des Miniſtres à Verſailles, & la premiere cour du Palais-Royal. Ces *Avant-cours* ſervent quelquefois à communiquer dans les baſſes-cours des cuiſines & écuries, qui ſont ſouvent aux deux côtés.

AVANT-LOGIS, ſ. m. C'étoit chez les Anciens le corps-de-logis de devant. Il y en avoit de cinq eſpéces: le *Toſcan*, qui n'avoit point de colonnes, mais ſeulement un auvent, qui entouroit ſa cour; le *Tetraſtyle*, qui avoit quatre colonnes chargées de cet auvent; le *Corinthien*, qui étoit

étoit décoré d'un périſtyle de cet Ordre dans tout le circuit de la cour; le *Teſtitudiné* dont les portiques, avec arcade, étoient couverts de voûtes d'arête, ainſi que l'étage de deſſus, & le *découvert* dont la cour n'avoit ni portique, ni périſtyle, ni auvent en ſaillie. (*Voyez* l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. VI. ch. 3.)

*Palladio*, (liv. II. ch. 6.) rapporte l'*Avant-logis Corinthien*, qu'il a bâti à la Charité de Veniſe, pour des Chanoines réguliers, où il a imité la diſpoſition de celui des Romains dont parle *Vitruve*.

AVANT-PIEU, ſ. m. Terme d'Architect. Hydr. Bout de poutrelle, qu'on met ſur la couronne d'un pieu, pour le tenir à plomb quand on le bat à la ſonnette.

On nomme auſſi *Avant-pieu*, en Jardinage, une eſpéce de cheville de fer pointue, qui ſert à faire des trous, pour planter des jalons, des piquets & des échalats de treillage, particulierement quand la terre eſt trop ferme, & couverte d'une aire de recoupes.

AVANTURINE, ſ. f. Terme de décoration. Pierre précieuſe d'un rouge brun ou de couleur jaunâtre ou olivâtre, ſemée d'une infinité de petits points d'or très-brillans, dont on fait de petites colonnes pour les tabernacles, cabinets de marqueterie, &c. On la contrefait en verre en y mêlant de la limaille de cuivre, qui fait l'effet des grains d'or.

On trouve en Provence une eſpéce d'*Avanturine* qui, étant caſſée, fait un ſable doré, & dont on peut ſe ſervir pour ſabler des compartimens de jardin.

AUBE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt une petite planche attachée aux coyaux ſur la jante de la roue d'une machine hydraulique, qui étant expoſée au courant de l'eau, par le choc qu'elle en reçoit, fait tourner la roue à laquelle elle eſt attachée. On juge bien que l'eau ne peut donner un mouvement de rotation que ſon impulſion ne ſoit répetée ſur un aſſez grand nombre d'*Aubes*. Il eſt donc néceſſaire que les *Aubes* ſoient en quantité à une roue: mais cette quantité n'eſt point arbitraire; & pour s'en aſſurer, il ſuffit de conſidérer l'uſage ou l'effet des *Aubes*.

Quand une *Aube* eſt entierement plongée dans un courant, & qu'elle eſt perpendiculaire au fil de l'eau, (ſituation la plus avantageuſe pour qu'elle reçoive de la part de l'eau la plus grande impulſion poſſible) il faut que l'*Aube* qui doit ſuivre ſoit alors à la ſurface de l'eau, & prête à la toucher ſeulement; car ſi elle y plongeoit, elle déroberoit à l'*Aube* précédente une partie du courant dont elle reçoit l'impulſion. Paſſé ce point perpendiculaire, la premiere *Aube* ſe dérobe au choc de l'eau, lequel choc diminue toujours plus à meſure que l'*Aube* devient plus oblique au fil du courant. Alors il eſt néceſſaire qu'une nouvelle force vienne ſe joindre à la plus grande que la premiere *Aube* a reçue, & qui décroît, afin que la perte de cette plus grande force ſoit réparée, & que le mouvement de la roue ne ſe ralentiſſe pas.

De là il ſuit que la ſeconde *Aube* doit être entierement ſur la ſurface de l'eau, quand la premiere y eſt perpendiculaire; enſorte que les deux *Aubes* faſſent un angle droit: ce qui détermine la ſituation reſpective des *Aubes*, & par conſéquent leur nombre, qui dépend des dimenſions du rayon de la roue & de celles qu'on donne aux *Aubes*.

Pour rendre la choſe ſenſible, ſuppoſons que la hauteur des *Aubes* ſoit égale au rayon de la roue. Lorſque la premiere ſera verticale au courant de l'eau, le centre de la roue ou de l'arbre qui la porte, ſera donc alors à la ſurface de cette même eau. Ainſi l'*Aube* qui doit la ſuivre devant faire un angle droit avec la premiere, en ſera donc éloignée de 90 degrés. D'où il ſuit que des *Aubes* auſſi larges que le rayon de la roue à laquelle elles ſont attachées, ne peuvent être qu'au nombre de quatre.

Ce nombre ſera plus grand ſi cette largeur diminue, parce que la premiere *Aube* ſera dans ce cas entierement plongée dans l'eau avant que le centre de la roue qui la porte ſoit à la ſurface du courant. Ce ſera un autre point qui ſe trouvera alors à la ſurface, & c'eſt à ce point qu'il faudra placer la ſeconde *Aube*.

On doit conclure de là, que les *Aubes*

www.libtool.com.cn

ſe multiplient d'autant plus ſur une roue, qu'elles ſont moins larges. C'eſt ſur ce principe que M. *Pitot* a calculé la Table ſuivante, où l'on voit le nombre des *Aubes*, relativement à leur largeur, exprimé par les parties du rayon de la roue où elles doivent être attachées.

*TABLE du nombre des* Aubes *qu'on doit attacher à une roue, leur largeur étant donnée & exprimée en parties du rayon de la roue, qu'on ſuppoſe de 1000 parties.*

| Largeur des Aubes. | Nombre des Aubes. |
|---|---|
| 1000 | 4 |
| 691 | 5 |
| 500 | 6 |
| 377 | 7 |
| 293 | 8 |
| 234 | 9 |
| 191 | 10 |
| 159 | 11 |
| 134 | 12 |
| 114 | 13 |
| 99 | 14 |
| 86 | 15 |
| 76 | 16 |
| 67 | 17 |
| 61 | 18 |
| 54 | 19 |
| 49 | 20 |

Après une pareille diſpoſition, on penſeroit volontiers qu'une roue doit être mûe avec la plus grande vîteſſe poſſible, & ſur-tout qu'elle doit l'être uniformément. La premiere queſtion, qui paroît réſolue par les ſituations reſpectives bien déterminées des *Aubes*, ne l'eſt cependant point du tout. A l'égard de la vîteſſe uniforme, il ſemble qu'elle doit avoir lieu, dès que la roue a acquis tout le mouvement d'accélération qu'elle peut recevoir. En effet, dès que la premiere *Aube* eſt plongée entierement dans l'eau, elle reçoit le plus grand choc qu'elle peut recevoir de la part du courant. Elle quitte alors cette ſituation avantageuſe; & comme elle ſe dérobe à l'impulſion, cette impulſion devient toujours moindre, & cela en raiſon des ſinus des angles d'incidence. Mais ſi la premiere *Aube* n'a plus la même force pour faire tourner la roue, cette diminution eſt juſtement compenſée par la ſeconde *Aube* qui ſe plonge dans l'eau, & dont la force s'accélere juſques à ſa ſituation verticale, en même proportion que la force de la premiere *Aube* diminue. Cela eſt bien évident. L'angle d'incidence de l'eau ſur celle-là augmente, comme il diminue ſur celle-ci, & tout ſe trouve compenſé. Il y a plus: N'eſt-il pas démontré qu'une machine mûe par le choc d'un fluide, accélere ſa vîteſſe juſques à un certain point, paſſé lequel l'impulſion n'agit plus que pour conſerver cette même vîteſſe, qui devient alors uniforme?

Nous pourrions entrer dans un examen plus rigoureux. Mais ce raiſonnement doit ſuffire pour perſuader les perſonnes qui ſont peu verſées dans les Mathématiques, & ſervir de guide à celles qui peuvent y appliquer des démonſtrations. Reprenons donc la premiere queſtion, c'eſt-à-dire celle qui regarde la ſituation la plus avantageuſe des *Aubes* pour que la vîteſſe de leur roue ſoit la plus grande qu'il ſoit poſſible.

On a déja remarqué que l'*Aube* ne reçoit la plus grande impulſion que quand elle eſt perpendiculaire au fil de l'eau. Ce point paſſé, l'effort qu'elle reçoit diminue, & l'*Aube* n'eſt plus ſituée avantageuſement. Or on a dit: N'y auroit-il point une ſituation telle que l'impulſion de l'eau ſur l'*Aube* fût toujours conſtante? En négligeant l'avantage de la ſituation verticale, ne gagneroit-on pas en faiſant faire à l'*Aube* un angle moins grand que 90 degrés avec le courant, mais qui étant toujours le même produisît un effort conſtant; enſorte que la ſomme des chocs ſur l'*Aube*, pendant ſon enfoncement dans l'eau, ſurpaſsât alors la ſomme des efforts dans cette autre ſituation de l'*Aube*, qui produiroit une impulſion perpendiculaire? Ces queſtions ont fourni une obſervation utile: c'eſt que les aîles d'un moulin à vent ne ſont point ſituées perpendiculairement à la direction du cou-

rant de l'air, & qu'il eſt démontré que l'angle le plus avantageux qu'elles puiſſent faire avec cette direction, eſt de 54 degrés 44 minutes. Voici le même cas: Les *Aubes* ſont expoſées au choc de l'eau, comme les aîles d'un moulin le ſont à celui du vent. Elles doivent donc avoir la même ſituation que les aîles d'un moulin. Il y a plus: l'expérience a fait voir, indépendamment des démonſtrations, que le gouvèrnail d'un vaiſſeau produiſoit la plus grande force, lorſqu'il faiſoit avec la quille un angle de 54 degrés 44 minutes. Or rien ne peut mieux repréſenter une *Aube* que la partie du gouvernail qui eſt plongée dans l'eau. Donc les *Aubes* doivent faire avec le rayon de la roue le même angle que font les aîles du moulin avec le rayon de l'arbre auquel elles ſont attachées.

Avertiſſons, avant que de finir, que ces régles peuvent ſouffrir des exceptions, & que la théorie des *Aubes* n'eſt pas rigoureuſement démontrée; & aſſurons que, comme dans la pratique on ne doit point aſpirer à ce haut degré de juſteſſe, on peut en faire uſage avec confiance.

Les perſonnes qui ſe piquent d'exactitude, pourront examiner la choſe dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, années 1725 & 1729. On trouvera encore des vûes nouvelles ſur ce ſujet de M. l'Abbé de *Valernod*, de la Société Royale de Lyon, dans les *Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux-Arts*, années 1749, 1750, &c. articles de l'*Aſſemblée publique de la Société Royale de Lyon.*

AUBIER ou AUBOUR, ſ. m. Ce mot, tiré du latin *Alburnum*, blanc, ſignifie le blanc du bois de chêne. Il eſt très ſujet à être piqué par les vers: auſſi ne l'employe-t-on que ſous l'eau & en pieux.

AUBRON ou AUBERON. Terme de Serrurerie. Eſpece de cramponet à-peu-près en fer à cheval, qui entre dans la tête ou palâtre d'une ſerrure à pene en bord, & qui reçoit les penes & gachettes de ladite ſerrure. On rive ce cramponet ſur une plaque de fer de même largeur & longueur que la tête du palâtre de la ſerrure, & on l'attache au couvercle du coffre.

AUDITOIRE, ſ. m. *Voyez* BARRE D'AUDIENCE.

AVENUE, ſ. f. Grande allée d'arbres accompagnée de contre-allées qui ont ordinairement la moitié de ſa largeur. (*Voyez* ALLÉE.) On la plante de différens arbres, ſuivant les terreins. Pour les endroits aquatiques, ce ſont les arbres de bois blanc, tels que le peuplier, le tremble, le bouleau, qu'on doit choiſir; au lieu qu'on doit préferer l'orme & le chêne dans la terre graſſe; & dans les terreins ſabloneux, les châtaigniers, noyers & autres arbres fruitiers.

Les *Avenues* ſont ordinairement plantées à l'arrivée d'une ville ou d'un château, comme l'*Avenue* de Vincennes près Paris.

AVENUE EN PERSPECTIVE. C'eſt une *Avenue* qui eſt plus large par un bout que par un autre, ou pour donner une apparence de longueur, ou pour paroître parallele en regardant par l'extrémité la plus étroite. (*Voyez* ALLÉE.)

AUGE, ſ. f. C'eſt une cuve de pierre qui ſe met dans une cuiſine près du lavoir, & qui ſert près d'une écurie pour abreuver les chevaux.

Les Maçons appellent auſſi *Auge* une eſpéce de cuve de bois dans laquelle ils gâchent le plâtre, & mettent le mortier que les Manœuvres ou les Aides-maçons leur portent.

AUGE. Terme d'Architecture hydraulique. Sorte de machine qui ſert à l'épuiſement des eaux. C'eſt un canal de bois ſuſpendu ordinairement par ſon milieu ſur un axe, autour duquel il peut ſe mouvoir. Une partie de ce canal répond à l'eau qu'on veut épuiſer, & l'autre partie aboutit à l'endroit où l'eau doit ſe vuider. Pour faire mouvoir cette machine, deux hommes ſe mettent dans l'eau; ſaiſiſſent deux eſpéces de mains de bois qui font partie de l'*Auge*, & la baiſſent pour la faire plonger. Alors cette partie de l'*Auge*, ſur laquelle ils agiſſent immédiatement, ſe remplit d'eau. On la releve enſuite afin que de là l'eau paſſant à la partie qui eſt hors de l'eau, aille ſe vuider dans l'endroit où cette même partie aboutit. (*Voyez* la deſcription & la figure de cette ma-

www.libtool.com.cn

chine, dans l'*Architecture hydraulique* de M. *Belidor*, tom. 1. pag. 381.)

AUGET, ſ. m. C'eſt un plaquis de plâtre qui ſe fait le long des lambourdes dans un plancher, pour les entretenir enſemble & les recouvrir d'un parquet de Menuiſerie ou de planches.

Auget. C'eſt une truellée de plâtre appliquée au droit du joint ou au joint montant, faite en maniere de coquille, dans laquelle on fait paſſer le coulis de plâtre ou de mortier pour entrer dans ces joints.

AUGMENTATIONS, ſ. f. pl. Ce ſont, dans l'art de bâtir, des ouvrages faits au-delà de la convention du marché, dont le mémoire ſe paye le plus ſouvent par eſtimation des Experts.

AVIVER. C'eſt en Charpenterie couper le bois à vive arête ou à angle vif. Et en Sculpture, c'eſt nettoyer, grater & polir quelque figure de métal pour la rendre plus propre à être dorée, ſoudée, &c.

AUTEL, ſ. m. Ce mot dérivé du latin *Altare*, qui vient d'*Altus* haut, ſignifie une table d'une ſeule pierre quarrée longue, ſur laquelle on ſacrifie à une Divinité. Chez les Payens c'étoit une eſpece de piédeſtal quarré, rond ou triangulaire, orné de Sculpture de bas-reliefs & d'inſcriptions, ſur lequel on brûloit des victimes qu'on ſacrifioit aux Idoles. Les Romains avoient deux ſortes d'*Autels*. Les uns deſtinés à l'honneur des Dieux céleſtes & ſupérieurs, étoient exhauſſés & poſés ſur quelque édifice relevé. Les autres, ſur leſquels on ſacrifioit aux Dieux terreſtres, étoient poſés immédiatement ſur la ſuperficie de la terre. A l'égard des Dieux infernaux, que les Romains reconnoiſſoient encore, on faiſoit un trou, en terre où l'on égorgeoit les victimes.

Dans le Chriſtianiſme on a auſſi des *Autels*. Ce ſont des tables quarrées conſacrées à Dieu, élevées & ornées pour célébrer la Meſſe. Dans la primitive Egliſe les *Autels*, ſans parure & ſans pompe, n'étoient que de bois, parce qu'à cauſe des perſécutions que les Chrétiens eurent à ſouffrir alors, ils étoient obligés de les tranſporter ſouvent d'un lieu à un autre, & de changer les lieux des aſſemblées & des ſacrifices. Aujourd'hui l'*Autel* eſt fixe. La table qui le forme eſt quelquefois ſoutenue par une ſeule colonne, comme on le voit aux Chapelles ſoûterraines de Sainte-Cecile à Rome. Quelquefois auſſi elle eſt ſoutenue par quatre colonnes, comme l'*Autel* de Saint-Sebaſtien *in Crypta Arenaria*. Mais la forme la plus ordinaire des *Autels* eſt un corps de Maçonnerie orné de Sculpture, & figuré en conſole: ce qui les rend ſemblables à des tombeaux. Ils ſont ou appuyés contre un mur, ou iſolés. Ceux-ci ont ou un contre-rétable, comme à la plûpart des Egliſes cathédrales, ou un double parement, comme à Saint-Germain des Prez à Paris.

On appelle auſſi *Autel* iſolé, un *Autel* qui eſt ſous un baldaquin, comme l'*Autel* de Saint-Pierre à Rome.

AUVENT, ſ. m. C'eſt une avance faite de planches pour couvrir la montre d'une boutique. Les *Auvents* ſont ordinairement droits: on en fait cependant de bombés, de ceintrés & d'autres figures.

AXE, ſ. m. Mot tiré du latin *Axis*, eſſieu. C'eſt un corps qui paſſe par le centre d'un corps rond & cylindrique, comme d'une boule, d'une colonne, &c.

Axe de la Volute Ionique. *Voyez* Cathete.

WWW.HDTOOL.COM.CN

# B



BAC, ſ. m. Terme de Jardinage. C'eſt le nom d'un petit baſſin quarré ou rond, placé d'eſpace en eſpace dans les quarrés d'un potager, muni d'un robinet, pour arroſer, comme il y en a à Verſailles, à Sceaux, &c. dans chaque petit jardin.

BACQUET, ſ. m. Vaiſſeau de bois rond, ovale ou quarré, d'environ un pied & demi de diametre, & plus ou moins profond, fait de pluſieurs piéces ou douves ſerrées par des cerceaux de fer ou de bois, & deſtiné à contenir de l'eau ou des matieres fluides. Les Maçons s'en ſervent pour tranſporter le mortier au pied de l'engin, d'où on l'éleve ſur les échafauts, & les Carriers pour tirer le moilon & autres pierres, qu'ils ne peuvent brider avec le cable.

BADIGEON, ſ. m. C'eſt un enduit jaunâtre qu'on fait avec de la pierre de Saint-Leu, réduite en poudre, dont le Maçons ſe ſervent pour diſtinguer les naiſſances d'avec les panneaux ſur les enduits & ravallemens. Les Sculpteurs en font auſſi uſage pour cacher les défauts des pierres coquillieres, & les faire paroître d'une même couleur.

BADIGEONNER, v. act. C'eſt colorer avec du badigeon. (*Voyez* ce mot.)

BAGUETTE, ſ. f. Petite moulure ronde, moindre qu'un aſtragale, ſur laquelle on taille quelquefois des ornemens, comme des rubans, des feuilles de chêne, des bouquets de laurier, &c.

BAHU, ſ. m. C'eſt le profil bombé du chaperon d'un mur, de l'appui d'un quai, d'une terraſſe ou d'un foſſé.

Bahu. On dit, en terme de Jardinage, qu'une plate-bande, qu'une planche, ou qu'une couche de terre eſt en *Bahu*, lorſqu'elle eſt bombée ſur ſa largeur pour faciliter l'écoulement des eaux, & mieux élever les fleurs. Les plate-bandes ſe font aujourd'hui en dos-d'âne, c'eſt-à-dire en glacis à deux égouts.

BAIGNOIRE, ſ. f. Cuve de cuivre rouge de quatre pieds & demi de longueur ſur deux & demi de largeur, & ſur vingt-ſix pouces de hauteur, arrondie à ſes angles, & qu'on met dans la ſalle des bains, pour s'y baigner. Cette cuve eſt étamée en dedans pour empêcher le verd-de-gris, & décorée au dehors de peintures à l'huile. A la partie ſupérieure de la *Baignoire*, à l'endroit où l'on s'aſſeoit, ſont des linges piqués, des oreillers qui rendent plus douce la ſituation dans laquelle on ſe trouve alors. Il y a à l'autre extrémité deux robinets à droite & à gauche, l'un pour donner de l'eau chaude amenée de l'étuve, & l'autre pour diſtribuer l'eau froide qui vient du réſervoir. Enfin une bonde eſt pratiquée au fond de la *Baignoire*, ou pour renouveller l'eau pendant le tems qu'on eſt dans le bain, ou pour la vuider tout-à-fait. Elle communique pour cela à un tuyau de décharge, qui l'expulſe dans les baſſes-cours ou dans des puiſards.

Les *Baignoires* ſe placent dans des niches faites exprès dans la ſalle des bains, (*Voyez* Bain) & elles ſont couvertes d'un baldaquin ou impériale décoré de mouſſeline, toile de coton, toile peinte ou Perſe, comme on en voit au château de Saint-Cloud, de Sceaux, &c.

BAIN ou BOUIN, t. ind. On dit *maçonner à Bain* ou *à Bouin de mortier*, lorſqu'on poſe les pierres, qu'on jette les moilons & qu'on aſſied les pavés en plein mortier.

BAINS, ſ. m. pl. Nom qu'on donne à un appartement deſtiné à ſe baigner. Il eſt compoſé d'une anti-chambre où ſe tiennent les domeſtiques pendant que le Maître ou la Maîtreſſe ſont au *Bain*, d'une ſalle où eſt placée la baignoire dans une niche, qui eſt décorée d'une impériale, (*voyez* Baignoire) d'une chambre à lit, pour s'y coucher au ſortir du *Bain*, d'un cabinet de toilette, & d'une étuve, pour chauffer l'eau & ſécher les linges. Il doit y avoir auſſi un petit jar-

www.libtool.com.cn

din particulier, attenant cet appartement, afin que les perſonnes qui prennent le *Bain* pour cauſe d'indiſpoſition, puiſſent y faire de l'exercice ſans être vûes. On décore les bains avec des lambris, des peintures, des dorures & des glaces. On pave de marbre l'endroit où eſt la baignoire, & on lambriſſe le reſte du mur avec des carreaux de fayence. On peint ordinairement le plafond ſur un fond blanc; & cette peinture comporte toutes les compoſitions groteſques, tels que les ornemens Arabeſques, les plantes Chinoiſes, les Magots, &c.

Ce ſont ici des *Bains* particuliers : il y en a auſſi de publics; mais ces ſortes d'endroits ne ſont gueres deſtinés que pour le peuple. Ils ſont formés de grands bateaux, ſitués au milieu d'une riviere, faits de ſapin, & couverts d'une groſſe toile. Autour de ces bateaux appellés *Touës*, il y a de petites échelles attachées par des cordes, pour deſcendre dans un endroit de la riviere, où l'on trouve des pieux enfoncés d'eſpace en eſpace, qui ſoutiennent ceux qui prennent le *Bain*.

Les *Bains* publics n'étoient point autrefois ſi négligés. Les Anciens les regardoient comme des lieux d'importance; & les plus fameux perſonnages depuis *Mécene*, à qui l'invention en eſt dûe, *Neron*, *Veſpaſien*, *Tite*, *Domitien*, *Sévere*, *Gordien*, *Aurélien*, *Dioclétien*, & preſque tous les Empereurs qui vouloient gagner le cœur de leurs ſujets, ſacrifierent aux *Bains* publics le marbre le plus précieux, & y employerent la plus belle Architecture. Ils venoient même s'y baigner avec le peuple. Ils en avoient fixé l'entrée à un très bas prix, pour que tout le monde pût profiter de cette commodité. Dans les réjouiſſances publiques, les *Bains* étoient gratuits; & dans cette confuſion de perſonnes de l'un & l'autre ſexe, l'ordre étoit ſi bien réglé, que tout s'y paſſoit avec décence. Les deux ſexes étoient ſéparés. Les gens qui ſervoient dans chaque *Bain*, étoient du ſexe auquel le *Bain* étoit deſtiné. Enfin la pudeur y étoit obſervée juſques à ce ſcrupule, que les enfans puberes ne ſe baignoient jamais avec leur pere, ni les gendres avec leurs beaux-peres. Véritablement ce bon ordre ne dura pas longtems; & les *Bains* devinrent dans la ſuite des lieux de volupté & de débauche. Nous ne nous arrêterons point ici à cet écart des Anciens; ce n'eſt point là une tâche que nous ayons à remplir : mais nous allons faire connoître en peu de mots ces bâtimens publics des Anciens.

C'étoient de grands édifices qui avoient pluſieurs cours & pluſieurs appartemens, dont les principales piéces étoient les ſalles du *Bain*, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Il y avoit au milieu de chaque ſalle un grand baſſin entouré de ſiéges & de portiques; & à côté du *Bain* étoient des cuves d'où l'on tiroit de l'eau froide & de l'eau chaude pour compoſer la tiéde. Ces *Bains* étoient éclairés par en haut. Près de leurs ſalles il y avoit des étuves pour faire ſuer. (Voyez l'*Architecture de Vitruve*, liv. v. ch. 10.)

Les plus magnifiques *Bains* dont il reſte des fragmens, ſont ceux de *Titus*, de *Paul Emile*, & ceux de *Dioclétien*, où eſt à préſent le Monaſtere des Peres Chartreux à Rome, lequel eſt encore appellé *Termini* du nom *Thermes*, que les Romains donnoient à ces ſortes de *Bains*, & qu'ils avoient emprunté du grec *Therme*, qui ſignifie chaleur. *Publius Victor*, dans ſa Topographie de Rome, rapporte qu'il y avoit dans cette ville 856 *Bains*, tant publics que particuliers.

Ces *Bains* qu'on appelle artificiels, pour les diſtinguer d'autres *Bains* que nous allons définir, ces *Bains*, dis-je, ſont aujourd'hui fort en uſage chez les Levantins qui y deſtinent la partie la plus conſidérable de leur logement. Ils en ont auſſi de publics comme les Anciens.

BAINS NATURELS. Ce ſont auprès des ſources d'eaux médicinales & minérales des bâtimens qui renferment des baſſins pour ſe baigner, comme les *Bains* de Pouzzoles & de Bayes dans le royaume de Naples, & ceux de Bourbon & de Vichi, &c. en France.

BAJOYERS, ſ. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Ce ſont les aîles de Maçonnerie qui revêtiſſent la chambre d'une

écluſe, fermée aux deux bouts par des portes ou des vannes qu'on léve à l'aide des cables. (*Voyez* ECLUSE.) Il eſt d'abord très-important que ces aîles ayent des fondemens ſolides, parce que ſi elles s'affaiſſoient elles cauſeroient un grand dérangement dans les parties de l'écluſe. Auſſi leur parement doit ſe faire de la pierre de taille la plus dure. On en choiſit pour cela deux échantillons différens: l'un pour les boutiſſes qui ne doivent point avoir moins de trois pieds de queue, & l'autre pour les pannereſſes, auxquelles on donne depuis 20 juſqu'à 24 pouces de lit: les unes & les autres ayant 12, 15 à 18 pouces de hauteur, poſées alternativement une pannereſſe & une boutiſſe (ce ſont deux ſortes de pierre.) Les plus dures de ces pierres ſe réſervent pour les encoignures & les angles, & ſur-tout pour les endroits des jambages & battées des portes.

On n'a point encore bien déterminé la maniere de bâtir les *Bajoyers*. La méthode la plus ſuivie, eſt de poſer leur premiere aſſiſe ſur le plancher du radier, afin de l'enclaver dans la maçonnerie. Mais M. *Belidor*, dont la capacité ſur ces matieres eſt très-connue, a fait voir que cette méthode ne vaut rien. Il lui ſubſtitue cette regle: c'eſt de poſer ſur les traverſines une plate-forme de grandes pierres dures d'une épaiſſeur uniforme de neuf à dix pouces, les plus longues qu'on pourra trouver, ayant au moins quatre pieds de largeur, qui eſt la dimenſion que preſcrit M. *Belidor* à cette plate-forme, afin qu'elle réponde à la longueur des boutiſſes. Il faut voir dans ſon *Architecture hydraulique*, tom. 1. de la II. part. liv. 1. ch. 11. toutes les vûes de cet habile homme, & tous les détails utiles dans leſquels il entre pour la conſtruction des *Bajoyers*. Afin de donner une idée de ſa maniere d'inſtruire, nous allons tranſcrire les regles qu'il preſcrit pour bien conſtruire le maſſif de ces aîles d'une écluſe; ce que nous pouvons faire ſans figures. Et quelque court que ſoit, malgré cela, cet article, nous le croirons aſſez important, ſi nous avons fait ſentir la conſéquence de la conſtruction d'un bon *Bajoyer*, & combien méritent de conſidération les avis de M. *Belidor*. Nous terminerons donc cet article par ſes conſeils ſur la conſtruction des maſſifs, en avertiſſant auparavant que c'eſt dans les *Bajoyers* qu'on pratique des pertuis pour communiquer l'eau d'une écluſe des deux côtés, ſans être obligé d'ouvrir les portes. » A meſure que l'on éleve chaque » aſſiſe de parement, il faut, (dit M. *Be-* » *lidor*) bien garnir le derriere en ma- » çonnerie de brique, toujours avec mor- » tier de ciment, ſur l'épaiſſeur d'envi- » ron trois pieds; le reſte peut ſe faire » de moilon, de même que les maſſifs des » contre-forts; cette maçonnerie bien liée » avec celle de la brique, dont on pourra » encore, pour plus de ſolidité, faire des » chaînes par intervalle dans toute l'é- » tendue de l'ouvrage; mais il en faut » néceſſairement derriere le parement, » pour empêcher que par la ſuite l'eau de » la retenue ne pénetre dans l'épaiſſeur » du mur, quand les joints viendront à » ſe dégrader. » (*Arch. Hydr.* vol. 1. de la ſeconde partie, pag. 215.)

BAJOYERS. Terme des Ponts & Chauſſées. Ce ſont les bords d'une riviere près les culées d'un pont.

BALCON, ſ. m. Mot dérivé de l'Italien *Balcone*, avance. C'eſt une ſaillie au-delà du nud d'un mur, portée ſur des conſoles ou ſur des colonnes, & fermée par une baluſtrade de pierre ou de fer.

On appelle auſſi *Balcon* la baluſtrade même de fer, compoſée de baluſtres plats ou ronds, ou de panneaux avec friſes ſous l'appui, & pilaſtres de fer aux encoignures. Les grands *Balcons* ſont ceux qui portent en ſaillie, & qui ſont plus larges que les croiſées; & les petits ceux qui ſont entre les tableaux des mêmes croiſées, & qui ſervent d'appui.

BALDAQUIN, ſ. m. On appelle ainſi un ornement d'Autel d'une Egliſe, qui conſiſte en un dais ou amortiſſement porté ſur des colonnes, comme celui de Saint-Pierre à Rome, ou comme celui du Val-de-Grace à Paris. Le mot *Baldaquin* ou *Baldachin* vient de l'Italien *Baldacchino*, qui ſignifie un dais.

BALEVRE, ſ. f. Mot dérivé du latin *Biſla-*

*bra*, qui a deux levres. C'eſt ce qui paſſe d'une pierre plus qu'une autre, près d'un joint dans la douelle d'une voûte ou dans le parement d'un mur, & qu'on retaille en ragréant. *Balevre* eſt auſſi un éclat près d'un joint, crevé parce qu'il étoit trop ſerré.

BALIVEAUX. *Voyez* ECHASSES.

BALUSTRADE, ſ. f. C'eſt la continuité d'une ou pluſieurs travées de baluſtres de marbre, de pierre, de fer ou de bois, qui ſervent de point d'appui, comme aux fenêtres, balcons, terraſſes, &c. ou de clôture, comme à quelques autels & aux lits des Souverains. Elle eſt compoſée d'un ſocle ou retraite, d'un dez & d'une tablette. Lorſqu'une *Baluſtrade* eſt deſtinée ſeulement à ſervir d'appui, on proportionne ſa hauteur à celle du coude ou hauteur d'appui. Si elle tient lieu de balcon ou d'appui évuidé à chaque étage d'un édifice, ou qu'elle ſerve de couronnement, comme au château de Verſailles, (il faut pour cela que les combles ne ſoient point apparens) ſa hauteur doit être le quart & un ſixiéme de l'Ordre qui la ſoutient, qui eſt la hauteur de l'entablement plus une ſixiéme partie. Cette meſure ſe diſtribue ainſi. On diviſe toute la hauteur de la *Baluſtrade* en neuf parties, dont on donne quatre au ſocle, quatre au dez, & une à la tablette. Et lorſque cette *Baluſtrade* doit ſervir d'appui, on éleve le ſol de l'étage preſque juſques à la retraite, afin de ſuppléer à la trop grande hauteur qu'a alors la *Baluſtrade*. Ceci eſt dit en général & ſans ſuppoſer aucune ordonnance particuliere dans l'édifice : car s'il y a quelque Ordre, la *Baluſtrade* doit être proportionnée relativement à cet Ordre. Ainſi à l'Ordre Toſcan, la hauteur de la *Baluſtrade* doit avoir deux diametres du fuſt inférieur de la colonne ; deux diametres & demi à l'Ordre Dorique ; deux diametres & deux tiers à l'Ordre Ionique ; & un diametre & cinq ſixiemes aux Ordres Corinthien & Compoſite.

Nous avons dit que cette continuité de baluſtres ſert quelquefois d'amortiſſement, & nous devons ajouter qu'elle tient auſſi quelquefois lieu d'Attique. Mais dans ce cas les *Baluſtrades* doivent être maſſives ſans baluſtres, afin de leur donner un air de ſolidité qui réponde au reſte de l'ordonnance. Leur caractere doit être entierement conforme à cette ordonnance ; nous voulons dire que leurs profils doivent ſe reſſentir du genre ruſtique, ſolide, moyen, délicat & compoſé, du bâtiment où elles ſont placées. Et lorſqu'il y a des baluſtres, ces baluſtres doivent être de l'Ordre qui décore l'édifice. (*Voyez* BALUSTRE.)

BALUSTRADE FEINTE. C'eſt une *Baluſtrade* où les baluſtres ſont taillés ou attachés de leur demi-épaiſſeur ſur un fond, comme on en voit à quelques appuis de croiſées.

BALUSTRE, ſ. m. Petite colonne ou pilaſtre orné de moulures, tourné en rond ou en quarré, qui ſert à remplir un appui à jour ſous une tablette. Elle a quatre parties : le *piédouche*, ſur quoi porte la *poire* ou la *pance*, qui eſt la ſeconde & la plus groſſe partie ; la troiſiéme partie qui eſt la plus étroite, ſe nomme *col* ; & elle eſt couronnée par un chapiteau, qui eſt la quatriéme. La proportion générale de ces parties eſt telle. Ayant diviſé toute la hauteur du *Baluſtre* en cinq parties, on en donne une pour le piédouche. On diviſe enſuite les quatre parties reſtantes en cinq, dont une eſt pour le chapiteau. Enfin ce qui reſte entre le piédouche & le chapiteau ſe diviſe encore en cinq parties, qui ſe diſtribuent en trois & en deux, trois pour la hauteur du col, & deux pour la pance ou le renflement.

Ces proportions ſont générales pour les cinq eſpeces de *Baluſtres*. Seulement les moulures doivent être en plus ou moins grande quantité, d'une expreſſion plus ou moins légere, ainſi que le galbe du col & de la pance, ſelon les Ordres auxquels ils ſont joints. Le *Baluſtre* Toſcan ſera donc le plus gros, le moins chargé de moulures, & le plus ſouvent quarré par ſon plan. Le *Baluſtre* Corinthien étant plus ſvelte, ſon diametre ne ſera que du tiers de ſa hauteur. Et les autres *Baluſtres* Dorique, Ionique & Compoſite ſeront proportionnés relativement à leurs Ordres. Suppoſons par exemple qu'on

qu'on ait diviſé la hauteur du *Baluſtre* en ſoixante parties, la groſſeur de la panſe du *Baluſtre* Toſcan en aura vingt-quatre; celle du Dorique vingt-trois, celle de l'Ionique vingt-deux, & celle du Corinthien & du Compoſite vingt-un. Pour déterminer maintenant les autres parties des *Baluſtres*, on diviſe le diametre de leur panſe en deux parties égales, dont on donne une à la groſſeur du col, du gorgerin du chapiteau & des ſcoties du piédouche. A l'égard de la largeur du plinthe de ces piédouches, elle a le même diametre que la panſe, & celui de l'abaque un cinquiéme moins que la largeur de la panſe.

La hauteur ordinaire des *Baluſtres* eſt depuis vingt juſques à vingt-quatre pouces, & leur intervalle dans une baluſtrade eſt tel qu'il n'y ait au plus entre deux poires que la largeur de leur col.

Le mot *Baluſtre* vient du latin *Balauſtrum* fait du grec *Balauſtion*, nom de la fleur du grenadier ſauvage, à laquelle il reſſemble. Voici les diviſions particulieres de cet article.

BALUSTRES DE BOIS. *Baluſtres* tournés ou faits à la main, qui ſont droits ou rampans, ſoit pour les galeries en dehors ou pour les eſcaliers.

BALUSTRES DE BRONZE. Ce ſont des *Baluſtres* qui ſont ou de feuilles de bronze ciſelés & à jour, ou fondus, réparés & maſſifs, comme les *Baluſtres* du grand eſcalier du château de Verſailles.

BALUSTRE DE CHAPITEAU. *Voyez* COUSSINET DE CHAPITEAU.

BALUSTRES DE FER. Nom des *Baluſtres* contournés de fer quarré ou de fer plat, & qui ſervent pour les balcons & les rampes d'eſcalier. On en fait auſſi de fer fondu, qui ſont plats & retenus dans des chaſſis de fer forgé.

BALUSTRES DE FERMETURE. On appelle ainſi les *Baluſtres* les plus rallongés en maniere de colonne en *Baluſtre*, & qui ſe font de bronze, de fer forgé ou fondu, ou enfin de bois pour les clôtures de chœur d'Egliſe ou de Chapelle.

BALUSTRE DE MODILLON. C'eſt le devant du petit enroulement qui eſt à la tête du modillon Corinthien.

BALUSTRES ENTRELACÉS. Ce ſont des *Baluſtres* joints enſemble par quelque ornement, & taillés comme les entre-las (*voyez* ce mot) dans un même bloc de pierre ou de marbre.

BALUSTRES. Terme de Serrurerie. Ce ſont de petites piéces de fer en forme de *Baluſtres*, qui tombent ſur l'entrée de la clef, & qui ſervent à la couvrir. On en fait auſſi uſage pour attacher les ſerrures.

BANC, ſ. m. C'eſt la hauteur des pierres parfaites dans les carrieres.

BANC DE CIEL. Nom qu'on donne au premier & au plus dur *Banc* qu'on trouve en fouillant une carriere, & qu'on laiſſe ſur des pilliers pour ſervir de ciel & de plafond à cette même carriere.

BANC D'EGLISE. C'eſt un ſiége de pluſieurs places pour une famille, fermé d'une cloiſon à hauteur d'appui. Ces ſortes de *Bancs* doivent être d'alignement & de pareille hauteur, autant pour la ſymmétrie que pour ménager la place qu'ils occupent, comme on l'a fait à l'Egliſe de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris.

BANC DE JARDIN. *Banc* qui ſe fait ordinairement de gazon, mais auſſi de bois, de pierre ou de marbre. On place les *Bancs* dans les niches ou renfoncemens en face des grandes allées & enfilades, dans les ſalles & galeries de boſquets, & dans les angles pour découvrir deux allées.

BANC DE VOLÉE. C'eſt dans une carriere, le *Banc* qui tombe après avoir ſouchevé.

BANDE, ſ. f. C'eſt en Architecture le nom de tout membre plat en longueur ſur peu de hauteur. On le nomme auſſi *Face* du latin *Faſcia*, qui dans *Vitruve* ſignifie la même choſe.

BANDES D'ARCHITRAVE. Nom qu'on donne aux faces d'un architrave, dont la plus grande eſt au-deſſus & la plus petite au-deſſous. Cet arrangement n'eſt pas ſi important qu'on ne puiſſe abſolument le changer. Auſſi eſt il renverſé dans quelques édifices, comme l'arc d'*Auguſte* à Suze, celui de *Céſar* à Fano, d'un autre à Spolette, &c. la petite *Bande* étant au-deſſus, & la grande au-deſſous. Il y a des architraves où ces *Bandes* ſont en talut.

BANDE DE CARREAUX. C'eſt un rang de carreaux petits ou grands, qui autrefois

www.libtool.com.cn

ſe faiſoit ſur un plancher, environ de trois pieds en trois pieds, entre les carreaux à ſix pans.

BANDE DE COLONNE. Eſpece de boſſage dont on orne le fuſt des colonnes ruſtiques & bandées, & qui eſt quelquefois ſimple, comme aux colonnes Toſcanes du Luxembourg, ou pointillé ou vermiculé, comme à celles de la galerie du Louvre; ou enfin taillé d'ornemens de peu de relief, différens dans chaque *Bande*, comme aux Ioniques des Tuileries, & au portail de Saint-Etienne du Mont à Paris. Ces *Bandes* ſont bordées d'un liſtel ou autre moulure.

BANDES. Terme de Serrurerie. *Barres* de fer plates & percées tout au long, qu'on attache contre une porte avec des clous rivés en dedans, ou avec un crampon qui paſſe par-deſſus le collet de la *Bande*, & qui, traverſant la porte, eſt rivé ſur le bois par l'autre côté.

BANDES DE TREMIE. Ce ſont des barres de fer qui étant attachées ſur les deux ſolives d'enchevêtrure ſervent aux cheminées à porter l'âtre entre la muraille & le chevêtre. On donne auſſi ce nom aux *Barres* qui ſervent à porter les languettes qui ſéparent les tuyaux.

BANDES FLAMANDES. Nom de deux *Barres* de fer ſoudées l'une contre l'autre, & repliées en rond pour faire paſſer le gond. Après qu'elles ſont ſoudées on les ouvre & on les ſépare l'une de l'autre autant que la porte a d'épaiſſeur. Enſuite on les coupe quarrément pour les faire joindre des deux côtés contre la porte. On met quelquefois des feuillages ſur ces ſortes de *Bandes*.

BANDEAU, ſ. m. Plate-bande unie qu'on pratique autour des croiſées ou arcades d'un bâtiment où l'on veut éviter la dépenſe. C'eſt une ſorte de chambranle formé ſans moulures, & orné ſeulement quelquefois d'un quart de rond, d'un talon, ou d'une feuillure qu'on fait ſur l'arête du tableau de ces mêmes portes ou croiſées.

BANDEAU. Terme de Menuiſerie. C'eſt une planche mince & étroite qui eſt alentour des lambris par le haut, & qui tient lieu de corniche, lorſqu'il n'y en a point.

BANDELETTE, ſ. f. Petite moulure qui a ordinairement autant de ſaillie que de hauteur. On la nomme *filet* ou *liſteau*, ſelon la place qu'elle occupe dans les corniches & autres membres d'Architecture. On connoît encore la *Bandelette* ſous le nom de *Tenie*, du latin *Tænia*, qui dans *Vitruve* a la même ſignification.

BANDER UN ARC, ou *une Plate-bande*, v. act. C'eſt en aſſembler les vouſſoirs & claveaux ſur les ceintres de charpente, & les fermer avec la clef.

BANQUETTE, ſ. f. C'eſt un petit chemin relevé pour les gens de pied le long d'un quai ou d'un port, & même d'une rue, à côté du chemin des charrois, comme les *Banquettes* du Cours à Rome, & celles des ponts ſans maiſons à Paris. Lorſque les *Banquettes* ne ſont que d'une aſſiſe, comme celles du Pont-Royal des Tuileries, on les nomme *Tablettes*. C'eſt une diſtinction moderne, & que ne connoiſſoient pas les Romains. Ils donnoient le nom général *de Curſoria* à toute ſorte de *Banquettes*. Celles des ponts étoient quelquefois couvertes comme autrefois à Rome celles du pont Adrien, aujourd'hui le Pont Saint-Ange.

*Banquette* eſt auſſi le nom d'un petit appui de croiſée de treize à quatorze pouces de haut, qui ſert à s'aſſeoir, & ſur lequel eſt poſé un appui de fer. On le fait excéder au dehors des façades, & on y employe la pierre dure.

BANQUETTE. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un ſentier conſtruit des deux côtés de la cuvette ou rigole d'un aqueduc où l'on peut marcher afin d'examiner ſi l'eau s'arrête ou ſe perd en quelque endroit. On donne ordinairement dix-huit pouces de large à ces ſortes de *Banquettes*.

BANQUETTE. Terme de Jardinage. Nom qu'on donne à des paliſſades baſſes à hauteur d'appui, qui n'excédent point en hauteur trois ou quatre pieds. Ces paliſſades ainſi ravalées ſervent dans les côtés des allées doubles, parce qu'elles n'interrompent point le coup d'œil entre la tige des arbres. On y laiſſe quelquefois d'eſpace en eſpace des boules échappées de la *Banquette* même.

BAPTISTERE, ſ. m. Lieu ou édifice dans lequel on conſerve l'eau pour baptiſer. C'étoit anciennement une petite Egliſe auprès d'une grande, où l'on adminiſtroit le Baptême, comme le *Baptiſtere* de S. Jean de Latran à Rome. M. *Fleuri* dit que cet édifice étoit ordinairement bâti en rond, ayant un enfoncement où l'on deſcendoit par quelques marches pour entrer dans l'eau (car c'étoit proprement un bain); qu'on ſe contenta enſuite d'une grande cuve de marbre ou de porphyre comme une baignoire; & qu'enfin on le réduiſit à un baſſin ſemblable à celui des Fonts d'aujourd'hui. Le même Auteur (M. *Fleuri*) ajoute que le *Baptiſtere* étoit orné de peintures convenables à ce Sacrement, & meublé de pluſieurs vaſes d'or & d'argent pour garder les Saintes-Huiles, & pour verſer l'eau. Ceux-ci étoient ſouvent en forme d'agneaux & de cerfs, pour repréſenter par l'un l'Agneau Paſcal, & par le cerf pour marquer le deſir des ames qui cherchent Dieu, comme un cerf altéré cherche une fontaine, ſuivant l'expreſſion du *Pſeaume* XLI. On y voyoit l'image de Saint *Jean-Baptiſte*, & une colombe d'or ou d'argent ſuſpendue, pour caractériſer encore plus particulierement l'uſage du *Baptiſtere*. (Voyez les *Mœurs des Chrétiens*, tit. XXXVI.)

Aujourd'hui le *Baptiſtere* eſt une chapelle où ſont les Fonts Baptiſmaux, eſpéce de fontaine ou réſervoir qui contient les eaux dont on ſe ſert pour le Baptême; & on donne le nom de *Fonts Baptiſmaux* à cette chapelle.

BAR, ſ. m. Eſpéce de civiere avec laquelle les Ouvriers-Maçons portent des pierres de peu de groſſeur.

BARAQUE ou HUTTE, ſ. f. Petite maiſon conſtruite de charpente, revêtue de planches de bateau, & couverte de doſſes, élevée près d'un grand attelier, pour la commodité des ouvriers, & pour ſervir quelquefois de magaſin pendant l'hyver, & de retraite pendant l'été.

BARBACANE, ſ. f. C'eſt une ouverture étroite & longue en hauteur, qu'on laiſſe aux murs qui ſoutiennent les terres pour donner de l'air & écouler les eaux. On la pratique lorſqu'on bâtit en des lieux ſujets à l'inondation. On la nomme auſſi *Canoniere* ou *Ventouſe*.

BARDEAU, ſ. m. Petit ais de merrain en forme de tuile ou de latte de dix à douze pouces de long ſur ſix à ſept de large, dont on ſe ſert pour couvrir les bâtimens peu conſidérables, tels que les apentis, moulins, &c.

BARDER, v. act. C'eſt charger une pierre ſur un chariot, ſur un bar (*voyez* BAR) pour la mener du chantier au pied du tas.

BARDEUR, ſ. m. On nomme ainſi les ouvriers qui tirent les pierres ſur un chariot, ou qui les portent ſur un bar du chantier au pied du tas.

BARRE, ſ. f. C'eſt le nom général de toute piéce de bois longue & mince, qui ſert à entretenir les ais d'une cloiſon, & à d'autres uſages. Ce mot vient, ſelon M. *Menage*, du latin *Barra*, perche.

BARRE D'APPUI. C'eſt dans une rampe d'eſcalier ou un balcon de fer, la *Barre* de fer applati ſur laquelle on s'appuye, & dont les arêtes doivent être rabatues.

BARRE DE CROISÉE. C'eſt le nom de toute *Barre* de bois ou de fer, qu'on met en dedans ſur les volets & contre-vents de croiſée, & ſur les fermetures de boutique.

BARRE DE TRÉMIE. *Voyez* BANDE DE TRÉMIE.

BARRES A QUEUES. Ce ſont des *Barres* qui entrent dans les montans, comme celles des portes de granges qui ſont à bâtis, & dont les *Barres* ſont emmanchées à queue d'aronde dans les montans.

BARRE D'AUDIENCE. C'eſt dans une chambre où l'on rend la Juſtice, l'enclos du parquet, fait d'une forte cloiſon de bois de chêne de trois à quatre pieds de hauteur, où les Avocats ſe rangent pour plaider les cauſes, comme à la Grand-Chambre du Parlement de Paris. On la nomme en quelques endroits *Auditoire*; & c'eſt ce que les Anciens appelloient *Cauſidica*, ſelon *Vitruve*.

BARREAU, ſ. m. *Voyez* BARRE.

BARREAU DE FER. Nom qu'on donne à tout fer employé de ſa groſſeur.

BARREAU MONTANT DE COSTIERE. C'eſt le *Barreau* où une porte de fer eſt pendue;

www.libtool.com.cn

& *Barreau montant de battement*, celui où la ſerrure eſt attachée.

BARRIERE, ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne à Paris à un petit pavillon fait en maniere de boutique, où ſe tient un corps-de-garde compoſé de ſoldats du guet commandés par un Sergent, pour maintenir la police dans la ville.

BARRIERE DE BOIS. Aſſemblage de piéces de bois debout & couchées, qui ſert de bornes ou de chaînes au-devant & dans les cours des Hôtels, Palais, &c.

BARRIERE D'ÉCLUSE. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt une eſpéce de porte d'écluſe qu'on ouvre & qu'on ferme avec un cabeſtan armé d'un pignon qui engrene dans une crémailliere où la *Barriere* eſt attachée. Sans figure il eſt impoſſible d'entendre la conſtruction de cette porte. C'eſt pourquoi nous renvoyons à la deſcription qu'en a donnée M. *Belidor* dans ſon *Architecture hydraulique*, tom. III. pag. 410. planche 60.

BAS CÔTÉS ou AILES, ſ. f. pl. On appelle ainſi les galeries baſſes d'une Egliſe, d'une Baſilique, ou d'un Veſtibule.

BASCULE, ſ. f. On entend en général par ce mot une piéce de bois ou de fer qui monte & deſcend, ſe hauſſe & ſe baiſſe par le moyen d'un eſſieu qui la traverſe dans ſa longueur. Ceci eſt aſſurément un terme de méchanique : mais l'uſage qu'on en fait en Serrurerie le ramene à notre objet ; & cette définition étoit néceſſaire pour qu'on comprît les articles ſuivans.

BASCULE A PIGNON. C'eſt une *Baſcule* ſemblable à la *Baſcule de fermeture* (voyez ci-après cet article), avec cette ſeule différence que les queues des verroux ſont droites & fendues de la quantité de la courſe ou du jeu des verroux ; & que les côtés de ces queues qui *ſe regardent*, ſont à dents & à crémaillieres, & s'engrenent dans un pignon compris entre eux. On ouvre cette *Baſcule* avec un bouton rivé ſur la queue du verroux d'en bas. Lorſqu'on le levé, il fait tourner le pignon qui fait deſcendre le verroux d'en haut, & monter le verroux d'en bas.

BASCULE DE FERMETURE. *Baſcule* qui ſert à fermer les portes des venteaux & des armoires. Elle eſt compoſée de deux verroux, l'un pour fermer en entrant dans la traverſe d'en haut, & l'autre pour fermer en entrant dans la traverſe d'en bas. Ces deux verroux ſont montés ſur platines. Leurs queues, qui viennent ſe joindre à la traverſe du milieu des venteaux, ſont coudées l'une d'un ſens, & l'autre d'un autre ſens, & percées d'un trou à l'extrémité du croiſſant. Deux eſtoquiaux, qu'on place à chaque bout d'un *T*, ſoutiennent ces extrémités. Ce *T* eſt ſur un eſtoquiau (pour l'intelligence de ceci *voyez* ESTOQUIAU) rivé ſur une platine quarrée qui s'attache avec quatre vis ſur le venteau de la porte. De l'extrémité de ſes bras le *T* eſt percé d'un trou dans ſon milieu entre les eſtoquiaux.

On couvre cette *Baſcule* par la gâche encloiſonnée dans la ſerrure. Lorſqu'elle eſt poſée à une porte où il n'y a point de gâche, on polit la platine & on la fait à panache. Enfin l'eſtoquiau, qui porte la *Baſcule*, eſt à bouton plat aſſez large pour couvrir le *T* avec les deux bouts des croiſſants montés ſur les eſtoquiaux du bout des bras du *T*.

BASCULE DE LOQUET. Piéce de fer d'environ deux pouces de long, percée d'un trou quarré long, & poſée au bout de la tige de la boucle du loquet. Cette tige excede l'épaiſſeur de la porte du côté où le battant eſt poſé, de l'épaiſſeur de la *Baſcule* qui eſt arrêtée par une goupille ou un écrou. Vient enſuite le battant du loquet, de maniere que la *Baſcule* a le plus gros de ſa queue du côté où la vis arrête le battant ſur la porte, afin que la tête du battant ait plus de poids pour retomber ſur le mentonnet. Cette même raiſon oblige de poſer la *Baſcule* à deux pouces de la vis qui tient la queue du battant ; enſorte qu'en levant à droite ou à gauche on fait lever le battant. Cela ſe fait plus aiſément lorſqu'on tourne le bouton & la boucle dans le même ſens que l'on tourne la clef d'une porte pour l'ouvrir ; & on trouve le battant plus rude quand on tourne en ſens contraire, parce que la vis qui tient la queue du battant ſert alors de point d'appui, & que le battant peſe d'autant plus que l'action de la *Baſcule* ſe fait ſur

lui dans un point plus proche de cette vis.

www.fibtool.com.cn

BASE, ſ. f. On entend par ce mot (tiré du grec *Baſis*, appui ou ſoutien) en général tout corps qui en porte un autre avec empattement; mais particulierement la partie inférieure de la colonne & du piédeſtal. On nomme auſſi la *Baſe* de la colonne ſpire, du latin *ſpira*, qui ſignifie une ligne qui ſerpente; & c'eſt la figure de cette *Baſe*. Comme les colonnes, elle a ſes dimenſions & ſes ornemens particuliers.

BASE DE L'ORDRE TOSCAN. Dans la colonne, cette *Baſe*, qui n'a qu'un tore, comprend le filet du bas du fuſt de la colonne; elle a la hauteur d'un demi-diametre ou d'un petit module & demi, & elle ſe diviſe en deux parties, dont une eſt pour le plinthe. L'autre partie étant diviſée en cinq parties, on en donne quatre au tore & une au filet. A l'égard de la *Baſe du piédeſtal*, elle eſt formée du ſocle & des moulures de la *Baſe* de la colonne.

BASE DORIQUE. Suivant les Architectes modernes, la *Baſe de la colonne* de cet Ordre ne doit avoir qu'un aſtragale de plus que la *Baſe* Toſcane. Mais *Vitruve* ne donne point de *Baſe* à cette colonne, & il établit la différence entre l'Ordre Ionique & l'Ordre Dorique, en ce que celui-ci n'a point de *Baſe*. C'eſt ainſi qu'on l'a pratiqué au théâtre de *Marcellus*. Cependant au Coliſée l'Ordre Dorique a une *Baſe*. Ainſi il y a trois ſentimens ſur la *Baſe de la colonne de l'Ordre Dorique*. Le premier, qui eſt de *Vitruve*, eſt que cette colonne n'a point de *Baſe* proprement dite, mais une ſorte de *Baſe* qu'il nomme *Attique*, & qui a un plinthe, un grand tore en bas, un petit en haut, & une ſcotie entre deux. Le ſecond ſentiment, fondé ſur l'autorité du Coliſée, eſt que l'Ordre Dorique doit avoir une *Baſe* ſans tore ni ſcotie, & faite ſeulement en maniere de doucine raccourcie & peu ſaillante entre l'orle du bas de la tige de la colonne & le grand tore. Le troiſiéme ſentiment eſt celui des modernes, qui admet à la colonne Dorique la *Baſe* que nous avons définie.

La *Baſe du piédeſtal* de cet Ordre a la quatriéme partie de tout le piédeſtal. On la diviſe en trois parties, & une de ces parties en ſept, dont on donne quatre à un tore qui eſt ſur le ſocle, trois à un cavet y compris ſon filet en-deſſous; ce qui fait les trois moulures dont cette *Baſe* eſt compoſée, ſelon preſque tous les Architectes qui ſuivent aujourd'hui *Vignole*. Car *Palladio* lui donne un quatriéme membre, qui eſt un filet mis entre le tore & le filet du cavet; & *Scamozzi* y met une doucine.

BASE IONIQUE. Nous diſtinguerons ici, comme nous l'avons fait dans les autres articles, la *Baſe de la colonne* & celle du piédeſtal. La premiere eſt compoſée d'un gros tore ſur deux foibles ſcoties ſéparées par deux aſtragales qui ſe proportionnent ainſi: on diviſe toute la hauteur de la *Baſe* en trois, dont on en donne une au plinthe. Le reſte étant partagé en ſept parties, on en donne trois au tore qui eſt au haut de la *Baſe*. On partage encore en deux ce qui reſte de la *Baſe*, & on diviſe chacune de ces deux parties en dix autres, dont on donne deux à un filet qui eſt ſous le tore, cinq à une ſcotie, une à l'autre filet de la ſcotie, deux à un aſtragale qui eſt accompagné d'un autre aſtragale pareil, & d'une autre ſcotie auſſi pareille à la premiere, avec les mêmes filets, le grand filet étant ſur le plinthe. Ces proportions ſont de *Vitruve*, & elles ſont adoptées par les Architectes. (Voyez l'*Ordonnance des cinq eſpéces de colonnes*, ſeconde part. pag. 57.)

La *Baſe du piédeſtal de l'Ordre Ionique* eſt formée de quatre moulures: une doucine avec ſon filet, & un cavet avec ſon filet en-deſſous. Pour avoir les hauteurs de ces moulures, on diviſe le tiers de la *Baſe* en huit parties qu'on diſtribue ainſi: quatre à la doucine & une à ſon filet, deux au cavet & une à ſon filet.

BASE CORINTHIENNE. La *Baſe de la colonne* dans cet Ordre, a deux tores, deux aſtragales, & deux ſcoties. Quoique rien ne ſoit plus varié que les proportions que les anciens & les modernes Architectes donnent à cette *Baſe*, il ſemble que la proportion la plus approuvée eſt celle-

www.libtool.com.cn

ci. On donne au plinthe le quart du demi-diametre de la colonne qui fait la hauteur de toute la *Baſe*. La quatriéme partie de ce qui reſte eſt pour la hauteur du tore d'en-bas ; la quatriéme du reſtant eſt pour la hauteur du tore d'en-haut ; ce qui reſte encore eſt pour les aſtragales du milieu qui ont chacun la moitié de cette quatriéme partie ; le quart de ce qui reſte entre chaque tore & chaque aſtragale, eſt pour le gros filet de la ſcotie, lequel doit toucher à chaque tore ; enfin le quart de ce qui reſte eſt pour le petit filet qui doit toucher à l'aſtragale, & le dernier reſte eſt pour la ſcotie.

Un tore, une doucine avec ſon filet, & un talon avec ſon filet en-deſſous, forment la *Baſe du piédeſtal* dont ils ſont la quatriéme partie. Après avoir donné au ſocle de la *Baſe* les deux tiers de cette même baſe, on partage l'autre tiers en neuf parties, dont on donne deux & demie au tore, trois & demie à la doucine (la demie eſt pour le filet), deux & demie au talon, & une demie à ſon filet.

BASE COMPOSITE. La *Baſe de la colonne* de cet Ordre ne differe de la *Baſe* de la colonne Corinthienne, qu'en ce qu'elle a un aſtragale de moins. (*Voyez* ci-deſſus la BASE CORINTHIENNE.) A l'égard de la *Baſe du piédeſtal*, elle a d'abord le quart de la hauteur du piédeſtal, y compris le ſocle, & le tiers ſans le ſocle. Ses membres ſont un tore, un petit aſtragale, une doucine accompagnée de ſon filet, un gros aſtragale & un filet, faiſant un congé avec le nud du dé. On proportionne ainſi ces membres de la *Baſe* : on diviſe le congé, ſans le ſocle, en dix parties, dont on donne trois au tore, une au petit aſtragale, une demie au filet de la doucine, trois & demie à la doucine, une & demie au gros aſtragale, & une demie au filet qui fait le congé.

BASE ATTIQUE ou ATTICURGE. C'eſt une *Baſe* qui a deux tores & une ſcotie, & qui convient aux colonnes Ionique & Compoſite. Cette *Baſe* eſt appellée *Attique*, parce que les Athéniens ſont les premiers qui l'ont miſe en uſage.

BASE COMPOSÉE. Cette *Baſe* n'eſt point déterminée. La ſeule choſe qui peut la caractériſer eſt ſon profil qui eſt extraordinaire & fort different de ceux des Ordres. Telle eſt la *Baſe* du grand Ordre compoſé de l'Egliſe de Saint-Jean de Latran à Rome, qui a été reſtaurée par le Cavalier *Boromini*.

BASE CONTINUÉE. Eſpéce de retraite ornée de quelque moulure, comme d'un tore ſupérieur avec ſon filet & adouciſſement, d'une *Baſe* de pilaſtre ou de colonne qui ſert de ceinture au pied d'un bâtiment ou d'un étage, ainſi qu'on en voit au dehors de l'Egliſe du College Romain.

BASE MUTILÉE. C'eſt une *Baſe* qui n'eſt profilée que par les côtés d'un pilaſtre, & qui n'a qu'une face par-devant, comme on en voit à l'Hôtel de Longueville à Paris, rue Saint-Thomas du Louvre, bâti par *Clément Metezeau*.

BASE RUDENTÉE. *Baſe* dont les tores ſont taillés en maniere de cables. On voit quelques-unes de ces *Baſes* aux bâtimens antiques.

BASILIQUE, ſ. f. Mot dérivé du grec, qui ſignifie Maiſon Royale. C'étoit chez les Anciens une grande ſalle avec portiques, aîles, tribunes ou tribunal où les Rois rendoient eux-mêmes la juſtice. (Voyez *Vitruve*, liv. v. chap. 1.) On a enſuite donné ce nom aux grandes ſalles des Cours ſouveraines où le peuple s'aſſemble, & où ſe tiennent les Marchands, comme celles du Palais à Paris. On appelle auſſi de ce nom les Egliſes de fondation royale, comme celles de Saint-Jean de Latran, & de Saint-Pierre du Vatican à Rome, fondées par l'Empereur *Conſtantin*. On comptoit autrefois ſept principales *Baſiliques* dans cette ville, *Julia*, *Porcia*, *Siſimini*, *Sempronia*, *Caji*, *Lucii*, ainſi nommées de leur fondateur, & la Banque, appellée *Baſilica argentariorum*.

BAS-RELIEF, ſ. m. Terme de décoration. Ouvrage de Sculpture qui a peu de ſaillie, & qui eſt attaché ſur un fond. On y repréſente des hiſtoires, des ornemens, des rinceaux de feuillages, &c. comme on en voit dans les friſes. Lorſque dans les *Bas-reliefs* il y a des parties ſaillantes & détachées, on les nomme *Demi-boſſes*.

BASSE-COUR, ſ. f. C'eſt une *Cour* ſépa-

rée de la *Cour* principale, & qui ſert pour les écuries, les caroſſes & les gens de livrée.

BASSE-COUR DE CAMPAGNE. C'eſt la *Cour* entourée de quelques logemens où l'on met tout l'attirail d'une maiſon de campagne, comme ſont les charrues, les beſtiaux, les volailles, les cuves, preſſoirs, &c. Les piéces qui compoſent une *Baſſe-cour* doivent être conſtruites ſuivant la qualité des revenus de la maiſon. Si ce revenu conſiſte en vins, il faut des celliers & des preſſoirs; en bleds, des granges; en foins, des greniers; en beſtiaux & en moutons, des étables, des bergeries, & une laiterie. Mais quel que ſoit le revenu, une *Baſſe-cour* a toujours des écuries, des remiſes, des hangars, &c. & toutes ces piéces doivent tenir les unes aux autres, ou du moins n'être pas éloignées.

BASSIN, ſ. m. C'eſt dans un jardin un eſpace creuſé en terre, de figure ronde, ovale, quarrée, à pans, &c. revêtu de pierres, de pavé ou de plomb, & bordé de gazon, de pierre ou de marbre, qui fait l'ornement d'un jardin, ou qui ſert à arroſer. Ordinairement un jet d'eau s'éleve au milieu du *Baſſin*, & la hauteur de ce jet doit être proportionnée à ſon étendue. Cette étendue n'eſt point abſolument déterminée; mais ſi elle paſſoit certaines limites, le nom de *Baſſin* ſe changeroit en celui de *Piéce d'eau*, *Canal*, *Vivier*, *Réſervoir*. A l'égard de la profondeur des *Baſſins*, on leur donne depuis quinze pouces juſques à deux pieds & demi d'eau, à moins qu'ils ne doivent ſervir de réſervoir, ou qu'on n'y veuille nourrir des poiſſons, auquel cas on leur donne quatre ou cinq pieds de profondeur.

La qualité eſſentielle d'un *Baſſin* eſt de tenir l'eau, & cette qualité exige bien des précautions & des ſoins. Il faut que la matiere qui tapiſſe ſon fond réſiſte à cet élément, & qu'elle ſoit bien liée pour qu'elle ne laiſſe aucunes fentes ni crevaſſes par où l'eau puiſſe s'échapper. La glaiſe, le ciment & le plomb ſont fort propres pour cela; & voici comment on les employe.

*Baſſin de glaiſe.* Lorſque la fouille du *Baſſin* eſt faite, & qu'on en a terminé & revêtu la forme de pierre ou de marbre, on fait un maſſif de pierre dans le fond. C'eſt ſur ce maſſif qu'on met un lit de glaiſe de dix pouces d'épaiſſeur que des ouvriers, appellés *Glaiſeux*, apprêtent en courroi, & qu'ils paîtriſſent. Cela fait, on met des planches deſſus cet enduit, en laiſſant néanmoins un eſpace ſans couverture, de dix-huit pouces autour du mur de la terraſſe. Cet eſpace eſt deſtiné à ſervir d'aſſiette à un autre mur, qu'on nomme *Mur de douve*, épais de dix-ſept pouces ou environ. On remplit enſuite de glaiſe le vuide qui reſte entre les deux murs, & le *Baſſin de glaiſe* eſt conſtruit. Nous devons pourtant avertir de bâtir le mur de terraſſe avec du bon mortier de chaux & de ſable, ſi le *Baſſin* eſt conſtruit dans un endroit où il y a des arbres, pour empêcher les racines de percer dans le *Baſſin*.

*Baſſin de ciment.* Un pied neuf pouces de ciment au-delà de la trace du circuit du *Baſſin*, & autant dans le fond, ſuffiſent pour retenir l'eau. Ainſi lorſque la fouille eſt faite, on éleve un mur de moilon d'un pied d'épaiſſeur autour du *Baſſin*; on en fait le maſſif du fond de même, & on enduit le tout d'une chemiſe de ciment de neuf pouces d'épaiſſeur. Il ne reſte qu'à frotter ce ciment d'huile ou de ſang de bœuf pendant quatre ou cinq jours de ſuite, & le *Baſſin* eſt fait.

*Baſſin de plomb.* On donne au mur de terraſſe de ce *Baſſin* & au maſſif, un pied & demi, & on bâtit ces murs avec du mortier tout de plâtre, parce que la chaux mine le plomb. On aſſure enſuite ſur le dernier mur & le maſſif, des tables de plomb qu'on joint l'une à l'autre avec la ſoudure.

De ces trois manieres de conſerver l'eau dans les *Baſſins*, celle de glaiſe eſt la moins coûteuſe, elle eſt auſſi la moins durable. On conſerve encore l'eau avec de la terre franche & avec du bois goudronné; mais ces deux moyens ne ſont pratiquables que dans des *Baſſins* de peu de conſéquence, & qu'on n'eſt pas jaloux de conſerver.

www.libtool.com.cn

On place ordinairement les *Baſſins* à l'extrêmité ou dans le milieu d'un parterre. On en met auſſi dans un potager, dans une orangerie & dans les boſquets.

Il y a différentes ſortes de *Baſſins* qui vont faire le ſujet de pluſieurs articles.

BASSIN A BALUSTRADE. C'eſt un *Baſſin* dont le renfoncement, plus bas que le rez de chauſſée, eſt bordé d'une baluſtrade de pierre, de marbre ou de bronze, comme la fontaine des bains d'Apollon à Verſailles.

BASSIN A CHAUX. Vaiſſeau bordé de maçonnerie & plancheié de doſſes, ou maçonné de libages, dans lequel on détrempe la chaux.

BASSIN A RIGOLE. *Baſſin* dont le bord de marbre ou de caillou a une rigole taillée, d'où ſort d'eſpace en eſpace un jet ou bouillon d'eau qui garnit la rigole, & forme une nape autour de la baluſtrade, comme à la fontaine du Rocher du Belveder à Rome.

BASSIN DE BAIN. C'étoit dans une ſalle de bain, chez les Anciens, un enfoncement rectangle où l'on deſcendoit par des degrés pour ſe baigner. (*Voyez* BAINS.)

BASSIN DE DÉCHARGE. C'eſt dans la partie la plus baſſe d'un jardin, une piéce d'eau ou canal dans lequel ſe déchargent toutes les eaux après le jeu des fontaines, jets, caſcades, &c. & d'où elles ſe rendent enſuite, par quelque ruiſſeau ou rigole, dans la plus prochaine riviere, comme la plus grande piéce d'eau au bas de la caſcade de Sceaux proche Paris.

BASSIN DE FONTAINE. C'eſt un *Baſſin* qui reçoit les eaux d'une fontaine. Il y en a de deux eſpeces; des *Baſſins* à hauteur d'appui au-deſſus du rez de chauſſée d'une cour ou d'une place publique, & des *Baſſins* élevés ſur pluſieurs degrés, avec un profil riche de moulures, & de forme réguliere, tels que ceux de la place Navone à Rome.

BASSIN DE PARTAGE. C'eſt dans un canal fait artificiellement, l'endroit où eſt le ſommet de niveau de pente, & où les eaux ſe joignent pour la continuité du canal. Le repaire où ſe fait cette jonction eſt appellé le *Point de partage.*

BASSIN DE PORT DE MER. C'eſt un eſpace bordé de gros murs de maçonnerie, où l'on tient les vaiſſeaux à flot. Il y a deux ſortes de *Baſſins de mer*: les uns qu'on peut remplir & mettre à ſec à volonté, au moyen d'une écluſe qui en ferme l'entrée; les autres qui ſont tout ouverts, & dont le fond étant de vaſe molle, ſe remplit d'eau quand la mer monte (dans les endroits où il y a flux & reflux), & ſe vuide quand elle deſcend.

BASSIN EN COQUILLE. *Baſſin* fait en conque ou coquille, & dont l'eau tombe par napes ou gargouilles, comme la fontaine de Paleſtrine à Rome.

BASSIN FIGURÉ. C'eſt un *Baſſin* dont le plan a pluſieurs corps ou retours droits, circulaires ou à pans, &c.

BASTION, ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à un pavillon couvert en terraſſe à l'encoignure d'un bâtiment, comme on en voit au château de Caprarole.

BATARDEAU, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. Eſpece de digue faite d'un double rang de pieux joints par des planches, entre leſquelles eſt un maſſif de terre, & qui défend l'entrée de l'eau dans un endroit où l'on veut fonder. On le conſtruit ainſi: après avoir enlevé la vaſe du fond, on plante deux files de pilots paralleles, placés à une diſtance proportionnée à la hauteur de l'eau, & entretenus avec des liernes & entretoiſes. On enfonce enſuite le long de ces pilots des files de palplanches, pour former une eſpece de coffre qu'on remplit de glaiſe ou d'autre terre liante.

Pour bien employer cette glaiſe on la réduit en petits monceaux, afin de la nettoyer de tout ſable & gravier. On l'arroſe enſuite, & on la laiſſe humecter ainſi une journée, paſſé laquelle on la bat & on la corroye ſur un plancher avec les pieds; cela forme une pâte dont on fait des eſpeces de pains que l'on jette au fond du *Batardeau*, ce qui fait ſortir l'eau à meſure qu'on le remplit. Enfin on bat la glaiſe, lit par lit, avec la demoiſelle, (*voyez* ce mot) juſques à ce qu'on ſoit parvenu au deſſus du niveau de l'eau extérieure, & plus haut encore, ſi c'eſt dans la mer, crainte que par ſon agitation elle n'entrât dedans le *Batardeau.*

Ce *Batardeau* eſt très ſolide, & réſiſte également

www.fibula.com.cn

également aux vagues de la mer & au courant des fleuves. Mais lorſqu'on n'a point des eaux ſi redoutables à craindre, on peut conſtruire un *Batardeau* à moins de frais. Il ſuffit pour cela d'élever en tas de bonne terre franche forte & graſſe, de telle ſorte que ſon épaiſſeur au ſommet ſoit égale à la profondeur de l'eau, & que ſa largeur ſoit triple de cette épaiſſeur. A meſure que la terre eſt répandue ſur la baſe du *Batardeau*, on la bat avec la damoiſelle, lit par lit, d'un pied d'épaiſſeur, juſques à ce qu'elle ſoit réduite à huit pouces, en prenant bien garde de n'y pas mêler de faſcinage, roſeaux, cailloux, gravier, & en général aucunes terres ſablonneuſes ou graveleuſes qui peuvent donner paſſage à l'eau.

BATI, ſ. m. Terme de Menuiſerie. Aſſemblage de montans & de traverſes, qui renferment un ou pluſieurs panneaux.

BATIMENT, ſ. m. Nom général qu'on donne à tous les lieux propres à la demeure des Grands, des Particuliers, & à l'exercice de la Religion, comme auſſi aux portes publiques, aux arcs de triomphe, aux aqueducs, aux fontaines, &c. conſtruits tout de pierre, ou de pierre & de bois de charpente, & dans leſquels on employe le marbre, le bronze, le fer, le plomb & autres matieres. Trois parties caractériſent & conſtituent un *Bâtiment*; la *Conſtruction*, la *Diſtribution* & la *Décoration*. La premiere a pour objet la connoiſſance de l'emploi & de la qualité des matériaux néceſſaires pour bâtir, & elle eſt ſans contredit la plus conſidérable. (*Voyez* ARCHITECTURE, CONSTRUCTION, MAÇONNERIE, CHARPENTERIE, ARDOISE, BRIQUE, PIERRE, MARBRE, &c.) La ſeconde conſiſte à diſtribuer les plans ſuivant la deſtination & l'uſage du *Bâtiment* (*voyez* DISTRIBUTION); & la troiſiéme partie, qui eſt la décoration, à donner de la proportion, de l'harmonie & de l'agrément aux parties d'un édifice ou *Bâtiment*, pour que réunies enſemble elles concourent à faire un beau tout. (*Voyez* DÉCORATION.)

Après cette diviſion & ces renvois, nous n'avons plus rien à dire dans cet article général, & nous allons dans des articles particuliers faire connoître les *Bâtimens* en détail, en ſuivant toujours l'ordre alphabétique.

BATIMENT A L'ITALIENNE. C'eſt un *Bâtiment* à un étage, ainſi nommé, parce qu'à l'imitation des Italiens on en cache le comble par des attiques ou baluſtrades; de ſorte qu'il ſemble qu'il y ait des terraſſes au-deſſus. (*Voyez* ATTIQUE & BALUSTRADE.) On s'eſt attaché à faire connoître ce *Bâtiment* avec tant de ſoin dans la derniere édition du Cours de d'*Aviler*, que nous croyons devoir y renvoyer le lecteur pour une plus grande connoiſſance de cette eſpece de *Bâtiment*. Car, nous devons le dire une fois pour toutes, ce Dictionnaire ſervant de ſuite au *Cours d'Architecture* de d'*Aviler*, lorſque quelque matiere, de nature à entrer dans notre Ouvrage, ſe trouve traitée dans ce *Cours* auſſi en grand qu'on peut le ſouhaiter, nous nous contentons de définir le terme qui en eſt l'objet, & de renvoyer exactement à ce *Cours*, qui ne doit faire qu'un ſeul & même Ouvrage avec ce Dictionnaire. (*Voyez* donc pour l'article préſent, les pages 211, 212, &c. de l'édition de 1750.)

BATIMENT D'ÉCHINE. On appelle ainſi une maiſon ouverte dont on voit les planchers & les combles ſur des étayes & chevalemens, pour qu'il y ſoit refait un mur de face ou de pignon, ou quelqu'autre réparation ou raccordement.

BATIMENT DE MARINE. Ce ſont les lieux où l'on conſtruit les vaiſſeaux, & où l'on fait leurs équipages, comme ſont les ports, arſenaux, corderies, magaſins, formes, fonderies, &c. (*V.* ces art.) & les lieux où l'on tient les vaiſſeaux deſarmés à flot & en ſûreté, tels que ſont les ports, moles, darces, baſſins, &c. (*Voyez* ces mots.)

Sous le nom de *Bâtimens de Marine* on entend encore les hôtels dans leſquels on rend la juſtice de l'Amirauté, les maiſons de ſanté, les hôpitaux, &c.

BATIMENT ENGAGÉ. C'eſt une maiſon entourée d'autres maiſons, qui ſans avoir face ſur aucune rue ni place publique, n'a communication avec le dehors que par un paſſage de ſervitude.

www.libtool.com.cn

BATIMENT ENTERRÉ. *Bâtiment* dont l'aire eſt plus baſſe que le rez de chauſſée d'une rue, d'une cour, ou d'un jardin, & dont les premieres aſſiſes de pierre dure ſont cachées.

On appelle encore *Bâtiment enterré*, un *Bâtiment* qui eſt dominé par quelque hauteur d'une maiſon voiſine qui lui fait lunette, & dont il reçoit la décharge des eaux.

BATIMENT FEINT. C'eſt ſur un mur de clôture ou mitoyen, une décoration d'Architecture de pierre ou d'autre matiere, ſemblable à celle qui lui eſt reſpective, pour conſerver la ſymmétrie du circuit d'une cour ou d'un jardin, comme à l'hôtel de Beauvilliers, rue S. Avoye à Paris, où le *Bâtiment* n'a qu'une aîle. Cela ſe pratique encore aux Egliſes qui n'ont qu'un rang de chapelles, à l'oppoſite duquel on feint les mêmes clôtures & décorations de chapelles, comme à l'Egliſe des Carmelites du Fauxbourg S. Jaques, à Paris. Les ouvriers donnent le nom de *Renard* à ces ſortes de décorations, parce qu'elles trompent.

BATIMENT FLANQUÉ OU ADOSSÉ. C'eſt un *Bâtiment* qui touche à quelque grand édifice, tels que ceux qui ſont mitoyens au Palais-Royal ou au Luxembourg, à Paris.

BATIMENT HYDRAULIQUE. C'eſt un *Bâtiment* deſtiné à contenir des machines pour élever les eaux, ſoit pour l'utilité publique, comme celui du Pont Nôtre-Dame à Paris, ſoit pour les embelliſſemens des Maiſons royales, tels que ſont les *Bâtimens* de la Samaritaine ſur le Pont-neuf à Paris, & de la Machine de Marly.

BATIMENT IRRÉGULIER. *Bâtiment* dont le plan n'eſt pas contenu dans des lignes égales ni paralleles, par quelque ſujétion ou accident de ſa ſituation, & dont les parties ne ſont pas relatives les unes aux autres dans ſon élévation.

BATIMENT ISOLÉ. C'eſt un *Bâtiment* qui n'eſt attaché à aucun autre, & qui eſt entouré de rues & de places publiques, comme à Paris l'Hôtel royal des Invalides, & à Rome le Palais Farneſe.

BATIMENT PARTICULIER. On appelle ainſi un *Bâtiment* deſtiné à l'habitation d'un particulier, & proportionné à ſon état & à ſa condition. Tels ſont les Hôtels, les maiſons de Communauté, celles des Bourgeois, &c.

BATIMENT PUBLIC. C'eſt un *Bâtiment* à l'uſage du public, comme les Temples, Egliſes, Hôpitaux, Sépultures, &c. pour la Religion; les Palais où l'on rend la juſtice, les Hôtels de Ville, les Bourſes, les Banques, &c. pour les affaires; les ponts, chauſſées, aqueducs, fontaines, &c. pour l'utilité; & les arcs de triomphe, obeliſques, amphithéâtres, portiques, &c. pour la magnificence.

BATIMENT RÉGULIER. *Bâtiment* dont le plan eſt d'équerre, les côtés oppoſés égaux, & les parties diſpoſées avec ſymmétrie.

BATIMENT RUINÉ. C'eſt un *Bâtiment* qui, par ſucceſſion de tems, mauvais entretien, méchante fondation, conſtruction, ou mauvaiſe matiere, ou enfin par la déſolation de la guerre, eſt détruit en partie, & eſt tout à fait inhabitable.

BATIMENT RUSTIQUE OU CHAMPÊTRE. On appelle ainſi les fermes, métairies, ménageries, &c. comme les moulins, baſſe-cours, granges, étables, &c.

BATIR, v. act. & neut. Ce terme pris en lui-même, & ſans le conſiderer comme exprimant un art, ce terme, dis-je, a trois ſignifications. Il déſigne tout à la fois & la dépenſe d'un *Bâtiment*, & l'invention du deſſein, & l'exécution. Ainſi on dit qu'un tel particulier a *Bâti* cet édifice, parce qu'il en a fait la dépenſe; qu'un tel Architecte l'a *Bâti*, parce qu'il en a donné le deſſein, & qu'un Entrepreneur, un Maître Maçon *Bâtit* bien, lorſque les bâtimens ſont conſtruits avec choix de bons matériaux, & avec le ſoin & la propreté que l'art demande. Nous entendons l'*Art de Bâtir* proprement dit. Ç'auroit été peut-être ici le lieu de preſcrire les régles de cet art: mais nous avons cru devoir les déduire aux articles ARCHITECTURE & BATIMENT; & après les renvois, que nous avons faits à ces articles, nous n'avons rien à ajouter à celui-ci. Nous nous contenterons de citer quatre Ouvrages où l'*Art de Bâtir*, tel que nous l'entendons ici, & que nous devons l'entendre, eſt bien développé: ce ſont les Livres ſuivans: l'*Archi-*

www.libtool.com.cn

*tecture Françoiſe* de *Savot*, l'*Architecture pratique* de *Bullet*, le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, & l'*Architecture moderne*, ou l'*Art de bien Bâtir, pour toutes ſortes de perſonnes, tant pour les maiſons particulieres que pour les Palais, contenant cinq Traités: 1°. De la conſtruction & l'emploi des matériaux: 2°. De la diſtribution de toutes ſortes de places: 3°. De la maniere de faire les Devis: 4°. Du toiſé des Bâtimens, ſelon la coutume de Paris: 5°. Des us & coutumes & des rapports des Jurés Experts.* Nous avons tranſcrit le titre en entier, parce qu'il comprend exactement les parties de l'*Art de Bâtir*, parties que nous développons aux articles déja cités, & à ceux de DÉTAIL, DEVIS, & TOISÉ.

BATON, ſ. m. *Voyez* TORE.

BATTANS, ſ. m. pl. Ce ſont dans les portes & les croiſées de Menuiſerie, les principales piéces de bois en hauteur, où s'aſſemblent les traverſes.

On appelle auſſi *Battans* les ventaux des portes, & on dit *une porte à deux Battans*, lorſqu'elle s'ouvre en deux parties.

BATTE, ſ. f. Dans l'art de bâtir, c'eſt un morceau de bois fait en forme de maſſue d'Hercule, dont on ſe ſert pour battre le plâtre. Dans le Jardinage, la *Batte*, pour les gazons, eſt ſemblable à celle des Lavandieres, étant une eſpece de priſme avec un long manche. Et pour les allées on entend par le mot *Batte*, un inſtrument compoſé de longs manches poſés diagonalement ſur un gros billot de bois.

BATTELEMENT, ſ. m. C'eſt le dernier rang des tuiles doubles, par où un toît s'égoute dans un cheneau ou une gouttiere.

BATTEMENT, ſ. m. Tringle de bois, ou barre de fer plat, qui cache l'endroit où les ventaux d'une porte de bois ou de fer ſe joignent.

BATTRE LE PAVÉ, v. act. & n. C'eſt frapper deſſus le pavé pour l'enfoncer & le rendre de niveau, après qu'il a été poſé à ſec ſur le ſable.

BATTRE UNE ALLÉE. C'eſt après qu'une allée eſt régalée, en affermir la terre avec la batte (*voyez* BATTE) pour la recouvrir enſuite de ſable. On ne *Bat* qu'une volée ſur le ſable des allées ſimples, c'eſt-à-dire qu'une fois toute l'étendue de chaque allée. A l'égard de celles qui, pour être propres, ont une aire de recoupés, on les *Bat* à trois volées, pour réduire cette aire, d'environ douze pouces d'épaiſſeur, à neuf pouces, dont ſept & demi ſont de groſſes recoupes, & le deſſus d'un pouce & demi, de menues recoupes paſſées à la claye. On arroſe ſur chaque volée, & quand on met du ſalpêtre ſur ces recoupes, on les *Bat* à neuf volées comme pour un mail.

BAVETTE, ſ. f. Bande de plomb blanchi au devant d'un cheneau, ou au deſſous d'un bourſeau.

BAUGE, ſ. f. Mortier de terre franche, & de paille ou de foin, corroyé comme celui de chaux & de ſable, & dont on ſe ſert faute de meilleure liaiſon. Preſque toutes les chaumieres ſont bâties avec ce mortier. On ſoutient ordinairement la *Bauge* avec de la charpente, qui eſt un aſſemblage de perches & de pieux lattés qui rempliſſent une eſpece de grillage fait de bâtons fourchus & de branches d'arbre. Cela s'appelle *torchis*, parce que les bâtons pointus reſſemblent à une torche. On unit la *Bauge* avec la truelle, & on blanchit le tout avec de la chaux. Pour que ce cloiſonnage, qui coûte peu, ſoit ſolide, il faut que les bâtons & rameaux qu'on enduit de *Bauge* (on les nomme *paliſſons* ou *paluts*) ne ſoient pas trop longs, afin que les pieux & perches qui forment la charpente, ſoient plus ſerrés; que le bois qu'on employe ne ſoit point verd; que les paliſſons ſoient de chêne; & enfin que la terre ſoit bien délayée, & qu'elle ſoit en une pâte ni molle ni dure.

BAYE, BÉE, (ſ. f.) ou JOUR. On entend par ces trois mots toutes ſortes d'ouvertures percées dans les murs, comme des portes, des croiſées, & même des paſſages de cheminée. (*Voyez* FENÊTRE & VUE.)

BEC, ſ. m. C'eſt le petit filet qu'on laiſſe au bord d'un larmier qui forme un canal, & qui fait la mouchette pendante. (*Voyez* MOUCHETTE.)

BEC DE CORBIN, ſ. m. C'eſt une mou-

www.libtool.com.cn

lure qui ne differe du quart de rond que par ſa ſituation naturelle, qui eſt renverſée. Cet ornement, preſque abſolument négligé par les Anciens, eſt fort en uſage aujourd'hui.

On entend par *Bec de Corbin*, en Jardinage, un enroulement formé d'un trait de buis, en maniere de bec d'oiſeau, dans un parterre de broderie.

BÉCHEVET, ſ. m. Terme de Charpenterie. On exprime par ce mot une certaine maniere d'aſſembler des ſolives. Ainſi poſer des piéces de bois en *Béchevet*, c'eſt en mettre une couchée bout pour bout, & une autre dans un ſens contraire, afin que les deux enſemble puiſſent donner une largeur égale à chaque bout, ſuppoſé que les ſolives ſoient plus menues par un bout que par l'autre (ce qui arrive ordinairement), comme on le pratique aux linteaux des portes ou des croiſées.

BÉFROI, ſ. m. Eſpece de donjon élevé pour découvrir de loin, & où eſt ſuſpendue une cloche pour ſonner le tocſin, en cas d'allarme ou de joie publique.

Béfroi. Terme de Charpenterie. C'eſt un aſſemblage iſolé qui ſoutient les cloches dans le corps d'une tour ou dans la cage d'un clocher, & qui doit être revêtu de plomb, ou du moins peint à l'huile, lorſque, cette cage étant petite, il eſt trop expoſé à la pluye.

BELVEDER, ou mieux BELVEDERE, ſ. m. Mot Italien, qui ſignifie *belle vûe*. C'eſt un donjon ou pavillon élevé au deſſus d'un édifice. On donne auſſi le nom de *Belvedere* à un petit bâtiment ſitué à l'extrémité d'un jardin ou d'un parc, pour y prendre le frais & s'y mettre à couvert des injures du tems. Ce bâtiment eſt ordinairement compoſé ou d'un ſallon percé à jour, ou d'une ſeule piéce, ou de pluſieurs piéces, comme veſtibules, ſallons, cabinets, chambres à coucher, & garderobe : mais dans ce troiſiéme cas, le bâtiment perd le nom de *Belvedere*, pour prendre celui de *Trianon*. (*Voyez* Trianon.) Les Architectes obſervent les préceptes ſuivans dans la conſtruction des *Belvederes* : 1°. ils doivent être ſitués de telle ſorte qu'ils ſoient expoſés à pluſieurs points de vûe : 2°. leur décoration extérieure doit être ſimple & ruſtique : 3°. & leur décoration intérieure doit conſiſter en marbre ou pierre de liais, ſans lambris.

Belvedere. Terme de Jardinage. C'eſt une éminence en maniere de plate-forme revêtue d'un mur de terraſſe, ou ſoutenue d'un glacis de gazon, pour jouir dans un jardin d'une belle vûe, comme au jardin du Pape, au Vatican à Rome.

BENITIER, ſ. m. C'eſt un vaſe rond iſolé dans lequel on met l'eau benite. Il eſt ordinairement de marbre, & porté ſur une eſpece de baluſtre, comme dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins à Paris, ou taillé en maniere de coquille, & attaché à un pilier à l'entrée d'une Egliſe, comme à celle de Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris.

BERCEAU, ſ. m. C'eſt une voûte en plein ceintre, qu'on pratique ordinairement aux caves, aux écuries, aux orangeries, & aux arches des ponts.

Berceau. Terme de Jardinage. Allée couverte naturellement ou artificiellement ; ce qui forme deux ſortes de *Berceaux*, l'un naturel & l'autre artificiel. Les premiers ſont faits de branches d'arbre entrelacées avec induſtrie, & ſoutenues par de gros treillages, cerceaux, perches, &c. Ces arbres ſont ordinairement des ormes femelles, & des tilleuls de Hollande, parce qu'ils ſe plient avec facilité, & qu'ils forment par le grand nombre de leurs rameaux un ombrage agréable. On garnit leur pied avec de la charmille, & on couvre ces *Berceaux* de vigne, de chevrefeuille, de couleuvrée ou de jaſmins communs.

Les *Berceaux artificiels* ſe font de treillage qu'on ſoutient par des montans, traverſes, cercles, arcboutans & barres de fer. On les forme avec des échalas de bois de chêne bien planés & bien dreſſés, dont on fait des mailles de dix en ſept pouces en quarré, qu'on lie avec du fil de fer. (*Voyez* encore Treillage.) On trouve des beaux modeles de *Berceaux* dans *la Théorie & Pratique du Jardinage*, premiere Partie, chapitre ſixiéme.

www.libtool.com.cn

BERCEAU D'EAU. C'eſt un *Berceau* formé par deux rangées de jets obliques qui ſe croiſent. On ſe promene ſous ce *Berceau* ſans ſe mouiller. Il y a à Verſailles des *Berceaux d'eau* dans le boſquet de l'étoile ou de la montagne.

BERGERIE, ſ. f. C'eſt une étable ou parc, où l'on tient les moutons dans une métairie. Elle doit être dans un lieu ſec, & avoir ſon aire un peu en pente. On la couvre d'un comble en pointe, ſoutenu par des piliers de pierre ou de bois, & on l'ouvre par les côtés comme un jeu de paume. Tout cela forme une eſpece de bâtiment aſſez léger, auquel il eſt à propos de faire un plancher, tant pour y mettre les fourrages que pour conſerver les brebis plus chaudement. Pour ſe procurer ce dernier avantage, la meilleure expoſition qu'on puiſſe donner à une *Bergerie* eſt celle du midi. Lorſqu'on a des brebis, dont la laine eſt fine & précieuſe, on fait l'aire de la *Bergerie* de planches, & on y pratique des trous pour ſervir d'écoulement aux eaux.

BERGES, ſ. f. pl. Terme des Ponts & Chauſſées. Ce ſont les bords ou levées des rivieres & des grands chemins, qui étant taillées dans quelques côtes ſont eſcarpées en contre-haut, ou dreſſées en contre-bas avec talut, pour empêcher l'éboulement des terres, & retenir les chauſſées faites de terre rapportée. La conſtruction des *Berges* pour les chemins eſt une choſe toute méchanique, & qui ne demande que de l'attention à bien affermir les terres, ou, ſuivant leur qualité, à leur planter des buiſſons, afin de les contenir par l'entrelacement de leurs racines. Les *Berges* des fleuves & des rivieres ſont de plus grande conſéquence, parce qu'elles ſont expoſées au courant de l'eau, qui travaille ſans ceſſe à les détruire. Auſſi ont-elles fait dans tous les tems le ſujet d'un travail important pour les Ingénieurs des Ponts & Chauſſées. Pour en déterminer la conſtruction, il faut connoître la vîteſſe du courant auquel elles ſont expoſées, & être inſtruit des écarts du fleuve même. La méchanique, proprement dite, s'applique alors à ces connoiſſances, & cette application dévoile deux régles fondamentales à la conſtruction des *Berges*. La premiere eſt: *Que la force moyenne de l'eau ſur leur ſurface eſt exprimée par la moitié de la diagonale répondant à la plus grande profondeur*. La ſeconde régle eſt telle: *Les* Berges *dont la ſurface intérieure eſt inclinée, ne ſe reſſentent de la vîteſſe du fleuve, que par ce qu'elles ont d'horizontal; ce qui eſt toujours exprimé par la ligne qui marque leur talut*. On trouvera le développement de ces régles dans l'*Architecture Hydraulique* de M. *Belidor*, ſeconde Part. tom. 2. liv. IV. ch. I.

BERME, ſ. f. C'eſt un chemin qu'on laiſſe entre une levée & le bord d'un canal, ou d'un foſſé, pour empêcher que les terres de la levée, venant à s'ébouler, ne le rempliſſent.

BÉTON, ſ. m. Sorte de mortier qu'on jette dans les fondemens, & qui ſe durcit extrêmement. Il ſe pétrifie dans la terre, & devient dur comme un roc. M. *Belidor* recommande beaucoup l'uſage du *Béton* dans les fondemens des ouvrages hydrauliques, & il explique avec ſoin comment on doit l'employer. (Voyez l'*Architecture Hydraulique*, tom. 2. de la ſeconde Part. liv. III. ch. 2.)

Voici d'après lui la compoſition de ce mortier. On forme ſur un terrein bien uni & bien battu, une bordure circulaire compoſée de douze parties de pozzolane, de terraſſe de Hollande, ou de cendrée de Tournai, (*Voyez* POZZOLANE & MORTIER) ſur laquelle on met ſix parties de ſable bien grené & non terreux, & répandu également: on remplit l'intérieur de ce cercle de neuf parties de chaux vive, bien cuite & concaſſée avec une maſſe de fer, afin qu'elle s'éteigne plus vîte; on y jette enſuite de l'eau, (on doit prendre de l'eau de mer pour les ouvrages maritimes) & on y mêle, comme en faiſant le mortier ordinaire, la terre qui ſert de bordure. Lorſque le tout eſt bien mêlé, on y jette treize parties de recoupes de pierres, & trois de mâchefer concaſſé, ou, à leur défaut, treize parties de recoupes & blocailles de pierre ou de cailloux, dont la groſſeur ne doit point ſurpaſſer celle d'un œuf de poule. On

www.libtool.com.cn

remue à force de bras toute cette compoſition pendant une heure, & on en forme des tas qu'on laiſſe ſecher pendant vingt-quatre heures en été, & durant trois ou quatre jours en hyver.

Ce mortier eſt ſi dur, que M. *Milet de Monville* ayant fait remplir de maçonnerie de *Béton* une caiſſe de vingt-ſept pieds cubes, & l'ayant plongée dans la mer, où elle reſta pendant deux mois, elle compoſa un corps ſi denſe qu'on trouva plus de difficulté à en ſéparer les parties, que celles d'un bloc de la meilleure pierre.

Il eſt parlé dans l'*Architecture* de *Vitruve*, d'un mortier très-dur, compoſé de deux parties de Pozzolane, & d'une de chaux. (*Voyez* POZZOLANE.)

BEUVEAU ou BUVEAU, ſ. m. Eſpece d'équerre mobile, dont un bras eſt bombé ſelon la douelle d'un arc ou d'une voûte, & l'autre droit ſelon le joint de coupe. Quelquefois auſſi un bras eſt bombé, & l'autre creuſé. Et il y en a encore dont les deux bras ſont creux en dedans. Cet inſtrument ſert à décrire, prendre toute ſorte d'angles, & à marquer l'inclinaiſon des plans. Il a encore pluſieurs uſages dans la coupe des pierres, comme on peut le voir dans les Traités du P. *Derand*, & de *Deſargues*, ſur cette matiere.

BIAIS, adj. Ce qui eſt de côté. C'eſt un défaut dans la conſtruction d'un bâtiment, qu'on ne peut éviter dans un mur de face ou mitoyen, à cauſe du coude que forment ſouvent les rues d'une ville ou d'un grand chemin, ou le terrein d'une maiſon voiſine. Ce terme ſe caractériſe, ſuivant les cas, de la maniere ſuivante.

*Biais gras ou maigre.* Le premier a lieu lorſque l'angle d'obliquité eſt obtus, & le ſecond lorſqu'il eſt aigu.

*Biais par tête.* Déviation d'un plan qui provient de ce que le mur de l'entrée d'une voûte, droite ou rampante, n'eſt pas d'équerre avec ceux qui portent la voûte.

*Biais paſſé.* On appelle ainſi la fermeture d'un arc ou d'une voûte ſur les piédroits de travers par leur plan, comme aux deux chapelles les plus proches du chœur des Minimes de la Place-Royale, à Paris.

BIAIS. Terme de Jardinage. *Sauver un Biais.* C'eſt empêcher des alignemens irréguliers, & des formes bizarres dans un jardin. Dans les pieces couvertes, comme les boſquets, les berceaux, &c. une ligne droite, que forme une paliſſade, ſuffit pour redreſſer un *Biais*, qui ſe perd alors dans les quarrés. Dans les lieux découverts, tels que les parterres, les boulingrins, &c. le *Biais* paroît un peu plus; mais s'il eſt difficile de le corriger, il ſe perd auſſi plus aiſément dans l'étendue, & on ne peut juger que par le plan de l'irrégularité du terrein. Dans les petits jardins on rejette le *Biais* ſur les plate-bandes, en régulariſant la piéce du milieu; & on redreſſe les plate-bandes par un trait de buis. Des liſieres de bois & des broſſailles couvrent les *Biais* des murs. Un banc placé dans un angle, ou un berceau, corrige le coude des allées qui ne peuvent s'aligner.

BIBLIOTHEQUE, ſ. f. Lieu en forme de grand cabinet ou de galerie, où des livres ſont rangés ſur des tablettes avec ordre & décoration. Telles ſont entr'autres les *Bibliotheques* du Vatican, à Rome, & du Roi, à Paris. On trouvera aux articles APPARTEMENT & ARCHITECTURE, la place d'une *Bibliotheque* dans un édifice, & ſon expoſition. A l'égard de la décoration, elle comporte des buſtes, des globes, des ſpheres, placés à propos; & on orne les tablettes avec des bandes de ſoye de différentes couleurs, ou avec des moulures. Ce ſont là les ſeules connoiſſances qui conviennent à cet ouvrage. Nous perdrions notre objet de vûe, ſi nous entrions dans tout l'hiſtorique que le mot *Bibliotheque* peut fournir, parce que c'eſt une choſe purement littéraire; & l'*Architecture* eſt aſſez vaſte & aſſez riche par elle-même, ſans qu'elle ait beſoin d'ornemens étrangers pour la rendre recommandable. Contentons-nous donc de dire que le terme *Bibliotheque* eſt formé de deux mots grecs, *Biblion* & *Tecke*, qui ſignifient armoire à livres.

BIBLOQUET, ſ. m. Nom qu'on donne à tout petit quarré de pierre, qui ayant été

ſcié d'un plus gros, reſte dans le chantier. On appelle encore *Bibloquet*, les moindres carreaux de pierre provenus de la démolition d'un vieux bâtiment.

BICOQ, ſ. m. C'eſt une piece de bois qu'on ajoute aux deux dont une chevre eſt compoſée. Le *Bicoq* ſert à ſoutenir un mur, lorſqu'on ne peut dreſſer les deux autres pieces de bois.

BIENSÉANCE, ſ. f. On appelle ainſi, après *Vitruve*, l'aſpect d'un édifice dont la décoration eſt approuvée, & l'ordonnance fondée ſur quelque autorité. C'eſt ce que les Architectes nomment convenance. (*Voyez* CONVENANCE.)

BIEZ, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un canal qui contient & conduit des eaux, pour les faire tomber ſur les roues d'un moulin.

BILLOT, ſ. m. C'eſt l'appui qu'on met ſous les pinces & leviers, lorſqu'on veut lever ou mouvoir quelque groſſe piece de bois. On donne auſſi le nom de *Billot* à un gros morceau de bois.

BINARD, ſ. m. Chariot fort à quatre roues, qui ſert pour porter de groſſes pierres, ou des blocs de marbre d'échantillon, & où les chevaux ſont attelés deux à deux.

BISCUITS, ſ. m. pl. Ce ſont des cailloux dans les pierres à chaux, qui reſtent dans le baſſin après qu'elle eſt détrempée.

BISEAU. *Voyez* CHANFREIN.

BITUME, ſ. f. Terre graſſe qui tient de la nature du ſouffre, & qui ſert de mortier aux environs de Bagdat en Syrie. Il y en a de deux eſpeces : le *Bitume dur*, qui ſe tire des carrieres, & le *Bitume liquide*. C'eſt de ce dernier que *Semiramis* fit liaiſonner les briques des murs de Babylone.

BLANC ET BLEU. Terme de décoration. *Voyez* COULEURS.

BLANCHIR, v. act. C'eſt en maçonnerie faire une ou pluſieurs couches de blanc à colle ſur un mur ſale, après y avoir paſſé un lait de chaux, pour rendre un lieu plus clair & plus propre. Dans les Pays-Bas on *Blanchit* tous les ans les façades des maiſons, pour les embellir ; & dans les pays chauds, on *Blanchit* l'intérieur des maiſons, pour conſerver les tableaux, & rendre les lieux plus frais.

BLANCHIR. Terme de Menuiſerie & de Serrurerie. C'eſt raboter le fil des planches avec la varlope, pour en ôter les traits de ſcie : ce qui les rend plus blanches ; & en Serrurerie, c'eſt limer le fer avec le gros carreau.

BLOC, ſ. m. C'eſt un gros quartier de pierre ou de marbre, qui n'a point été taillé. On appelle *Bloc d'échantillon*, celui qui étant commandé à la carriere, y eſt taillé de certaine forme & grandeur. Ce mot vient du mot Celtique *Bloch*, qui ſignifie tout.

BLOC. *Faire en Bloc.* C'eſt en maçonnerie conclure un marché ſans s'arrêter au détail des matériaux, & des journées des ouvriers.

BLOCAGES, ſ. m. pl. Ce ſont de menues pierres ou petits moilons, qu'on jette à bain de mortier pour garnir le dedans des murs, & fonder à pierres perdues. C'eſt ce que *Vitruve* appelle *cæmenta*, ainſi que toute pierre qu'on employe ſans l'équarrir.

BLOCHETS, ſ. m. pl. Petites pieces de bois qui portent des chevrons, & qui ſont entaillées ſur les plate-formes. On appelle *Blochet d'arêtier*, celui qui, poſé à l'encoignure d'une croupe, reçoit dans ſa mortaiſe le tenon du pied de l'arêtier ; & *Blochet mordant*, celui dont les tenons & entailles ſont à queue d'aronde.

BLOQUER, v. act. C'eſt dans la conſtruction, lever les murs de moilon d'une grande épaiſſeur, le long des tranchées, ſans les aligner au cordeau, comme on fait aux murs de pierre ſeche.

*Bloquer* ſignifie auſſi remplir les vuides de moilon & de mortier, ſans ordre, ainſi qu'on le pratique aux ouvrages fondés dans l'eau.

BOETES, ſ. f. pl. Terme de Charpenterie. Ce ſont des ais ou planches qui ſervent pour couvrir & revêtir des piéces de bois, ſoit poutres ou ſolives.

BOIS, ſ. m. Matiere tirée du corps des arbres, qui ſert à divers uſages dans les bâtimens. Le tems le plus propre à la coupe des *Bois*, eſt depuis le commencement de l'automne juſques au printems ; &, ſelon *Vegece*, un peu après la pleine lune ; parce que dans ce tems là, dit-il,

www.libtool.com.cn

la ſeve ne montant point, le *Bois* ſe trouve dégagé d'une humidité crue & ſuperflue, cauſe générale de tous les vices qui ſe rencontrent dans les *Bois*. *Theophraſte* veut qu'on coupe le ſapin, le pin & le picea, lorſqu'ils ont jetté leurs premiers jettons, & le tilleul, l'érable, l'orme & le frêne, après les vendanges. M. *Caron* prétend au contraire que les arbres qui ne portent point de fruit, peuvent être coupés en tout tems, excepté le chêne qu'on doit couper, ſelon lui, en été, & l'orme, qui ne doit être abattu qu'après la chûte de ſes feuilles. A l'égard des arbres fruitiers, M. *Caron* penſe qu'on doit les couper lorſque leurs fruits ſont mûrs.

Selon *Vitruve*, la meilleure maniere de couper le *Bois* eſt de le cerner juſques à moitié du cœur de l'arbre, & de le laiſſer ainſi ſur pied. *Palladio* croit qu'il ſuffit de le cerner juſques au cœur. Ce dernier ſentiment ne doit pas être ſuivi, & on doit préferer celui de *Vitruve*, parce qu'en cernant l'arbre juſques à moitié du cœur, on laiſſe égouter une eau rouſſe qui forme cette méchante humidité dont nous avons parlé plus haut, ſource de tous les accidens fâcheux qui arrivent dans les *Bois* quand ils ſont employés.

Comme on ne ſçauroit être trop attentif à ſe procurer de bons *Bois*, M. *de Buffon* a fait pluſieurs expériences, pour le rendre plus fort & plus ſolide; & il a trouvé qu'on devoit écorcer les arbres, & les laiſſer ainſi ſecher & mourir ſur pied avant que de les abattre. L'aubier, par exemple, devient par cette opération auſſi dur que le cœur de chêne. Il augmente conſidérablement de force & de denſité. Avec cela, les ſouches des arbres écorcés & ſechés ſur pied, ne laiſſent pas que de repouſſer & de reproduire des rejettons. (*Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, année 1738.) Le même Auteur, M. *de Buffon*, a trouvé que la force du *Bois* eſt proportionnelle à ſa peſanteur; de ſorte qu'une piece de même longueur & groſſeur, mais plus peſante qu'une autre piece, ſera auſſi plus forte à peu près en même raiſon. Cette régle ſert à comparer la force du *Bois* qui vient de différens pays, & de différens terreins. Ainſi dans un ouvrage de conſéquence, on peut au moyen d'une table, & en peſant les pieces, ou ſeulement les échantillons de ces pieces, on peut, dis-je, s'aſſurer de la force du *Bois* qu'on employe. Frappé de cet avantage, M. *de Buffon* a calculé des tables pour les pieces de quatre pouces d'équarriſſage, juſques à celles de huit pouces. Il a encore ajouté une table ſur la force & la réſiſtance des *Bois*, fondée ſur cette régle : *La réſiſtance des* Bois *eſt comme la largeur de la piece multipliée par le quarré de ſa hauteur, en ſuppoſant la même longueur.*

Le chêne eſt le meilleur de tous les *Bois* pour les bâtimens, tant ſur terre que dans l'eau, où il ne pourrit point. L'aune ſe conſerve encore dans l'eau. Le châtaignier eſt un bon *Bois* pour la charpente, pourvû qu'il ſoit à couvert. On peut abbatre le chêne depuis ſoixante ans juſques à deux cens ans; parce qu'avant ſoixante il eſt trop jeune, & qu'il dépérit après deux cens.

Après ces connoiſſances générales ſur le *Bois*, nous devons entrer dans les détails particuliers, & conſiderer le *Bois* ſuivant ſes eſpeces, ſes façons & ſes défauts. Ce qui diviſera le reſte de cet article en trois parties, qui contiendront, par ordre alphabétique, les différentes ſortes de *Bois*.

### Des Bois selon ses especes.

*Bois de chêne ruſtique* ou *dur*. C'eſt le *Bois* qui a le plus gros fil, & qu'on employe dans la Charpenterie.

*Bois de chêne tendre*. Bois qui eſt gras, c'eſt-à-dire moins poreux que le dur, & avec peu de fil. Il eſt propre pour la Menuiſerie & la Sculpture.

*Bois de haute-futaye*. Bois planté de grands arbres de tige, tels que ſont le chêne, le hêtre, le charme, le tilleul, le pin, &c. qu'on laiſſe croître ſans y rien couper, juſques à ce qu'ils approchent de leur retour. Quand un *Bois* occupe une grande étendue de pays, on l'appelle *Forêt*, & on en tire le *Bois* à bâtir.

*Bois de touche*, ou *marmentaux*. On appelle ainſi les *Bois* qui contribuent, tant à la décoration des jardins, ſoit par boſquets ou bouquets, taillis ou haute-futaye, qu'à l'embelliſſement des villes, maiſons & châteaux, comme les cours, avenues, &c.

*Bois dur & précieux*. C'eſt ainſi qu'on caractériſe les différentes Ebenes, *Bois* de la Chine, de violette, de Calembourg, de cedre & autres, qu'on débite par feuilles pour les ouvrages de placage & de marqueterie, & qui reçoivent un poli fort luiſant.

*Bois léger*. C'eſt tout *Bois* blanc, tel que le ſapin, le tilleul, le tremble, &c. qui ſert à faire les cloiſons & les planchers, au défaut du chêne.

*Bois raiſineux*. On comprend ſous ce nom le ſapin, le piceas, & autres arbres qui portent de la raiſine. Ces *Bois*, employés dans les bâtimens, ſont ſujets aux araignées, comme on peut le remarquer au dortoir du couvent des Jacobins, rue Saint-Jacques à Paris, lequel eſt bâti de *Bois* de ſapin, depuis plus de quatre cens ans.

*Bois ſain & net*. Bois qui eſt ſans malandres, nœuds vicieux, fiſtules, gales, &c.

### Du Bois selon ses façons.

*Bois affoibli*. Bois dont on a diminué conſidérablement de la forme d'équarriſſage, pour le rendre d'une figure droite, courbe ou rampante, & pour laiſſer des boſſages aux poinçons, aux poteaux des membrures, &c. Ces *Bois* ſe toiſent de la groſſeur de leur équarriſſage, pris au plus gros de leur boſſage.

*Bois apparent*. Bois, qui étant mis en œuvre dans les planchers, cloiſons ou pans de bois, n'eſt point recouvert de plâtre.

*Bois bouge*. C'eſt un *Bois* qui a du *bombement*, ou qui courbe en quelqu'endroit.

*Bois corroyé*. C'eſt, en Charpenterie, un *Bois* qui eſt repaſſé au rabot; & en Menuiſerie, celui qui eſt applani à la varlope.

*Bois de brin & de tige*. Bois dont on a ſeulement ôté les quatre doſſes flaches pour l'équarrir, & qui ſert pour les combles, les poteaux corniers, les pans de bois, & les ſolives des planchers.

*Bois d'échantillon*. On appelle ainſi les pieces de *Bois* de certaines groſſeurs & longueurs ordinaires, comme elles ſont dans les chantiers.

*Bois d'équarriſſage*. C'eſt un *Bois* qui eſt équarri au-deſſus de ſix pouces, & qui a différens noms, ſuivant ſes groſſeurs.

*Bois de refend*. C'eſt un *Bois* qui ſe refend par éclats pour faire du merrain, des lattes, des échalas, du *Bois* de boiſſeau pour les treillages, &c.

*Bois de ſciage*. Bois qui eſt propre à refendre, ou qui eſt débité à la ſcie en chevrons, membrures ou planches.

*Bois en grume*. Bois qui eſt ébranché, & dont la tige n'eſt pas équarrie. Il ſert de ſa groſſeur pour les pieux des palées & pilotis.

*Bois flache*. Bois qui peut être équarri ſans beaucoup de déchet, & dont les arêtes ne ſont pas vives. Les ouvriers appellent *Cantibay*, celui qui n'a du *flache* que d'un côté.

*Bois gauche* ou *deverſé*. Bois qui n'eſt pas droit par rapport à ſes angles & à ſes côtés.

*Bois lavé*. Bois dont on ôte tous les traits de la ſcie & rencontres avec la beſaiguë.

*Bois méplat*. Bois qui a beaucoup plus de largeur que d'épaiſſeur, comme les membrures de Menuiſerie.

*Bois tortu*. Bois qui n'eſt bon qu'à faire des courbes.

*Bois vif*. C'eſt un *Bois* dont les arêtes ſont bien vives & ſans flaches, & dont il ne reſte ni écorce, ni aubier.

### Du Bois selon ses défauts.

*Bois blanc*. Bois qui tient de la nature de l'aubier, & qui ſe corrompt facilement.

*Bois carié* ou *vicié*. Bois qui a des malandres & nœuds pourris.

*Bois gelif*. Bois qui a des gerſures ou fentes cauſées par la gelée.

*Bois mort en pied*. Bois qui eſt ſans ſubſtance, & qui n'eſt bon qu'à brûler.

*Bois nouailleux*. C'eſt un *Bois* qui eſt

www.libtool.com.cn

plein de nœuds, qui le rendent défectueux & ſujet à ſe caſſer aux endroits où il ſe trouve chargé, ou lorſqu'on le débite.

*Bois noueux.* C'eſt un *Bois* qui eſt plein de nœuds.

*Bois qui ſe tourmente.* Bois qui ſe déjette n'étant pas ſec lorſqu'on l'employe.

*Bois rouge.* Bois qui s'échauffe, & qui eſt ſujet à ſe pourrir.

*Bois roulé.* Bois dont les cernes ſont ſéparées, & qui ne faiſant pas corps, n'eſt pas bon à débiter.

*Bois tranché.* Bois dont les nœuds vicieux, ou les fils obliques, coupent la piece, & qui, à cauſe de ces défauts, ne peut pas réſiſter à la charge.

*Bois vermoulu.* Bois qui eſt piqué de vers.

BOISER, v. act. Terme de Menuiſerie. C'eſt couvrir les murs d'une chambre ou d'un appartement, d'ouvrages aſſemblés, moulés, ſculptés, &c. Les appartemens *Boiſés* ſont moins froids, moins humides, & plus ſains en tout tems.

BOISERIE, ſ. f. Ouvrage de Menuiſerie, où l'on employe le bois de chêne, de ſapin, ou autre bois, pour l'appliquer contre les murs d'un appartement. Le bois le plus propre à faire de belles *Boiſeries*, eſt le chêne de Dannemark, parce qu'il a moins de nœuds & de défauts que celui des pays plus chauds.

BOISSEAU DE POTERIE, ſ. m. C'eſt un corps rond & creux de terre cuite, fait en forme de *Boiſſeau* ſans fond, & qui étant emboité avec d'autres, forme la chauſſe d'une aiſance. Les *Boiſſeaux de Poterie* doivent être bien verniſſés ou plombés par-dedans, couverts de plâtre, & retenus par des gâches de fer de ſix pieds en ſix pieds.

BOMBÉ ou COURBÉ, adj. C'eſt ainſi qu'on caractériſe un arc, qui a environ ſoixante degrés.

BOMBEMENT, ſ. m. C'eſt la convexité, *curvité* ou renflement d'une ſolive, d'un arc, &c.

BOMBER, v. act. C'eſt faire un trait plus ou moins renflé.

BONBANC. *Voyez* PIERRE DE BONBANC.

BONDE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. Eſpece de fermeture d'étang en forme de cone tronqué, que l'on poſe dans un trou, à l'endroit le plus creux de l'étang, pour le vuider à fond par une pierrée ou un aqueduc.

BORD DE BASSIN, ſ. m. C'eſt la tablette ou le profil de pierre ou de marbre, ou le cordon de gazon ou de rocaille qui poſe ſur le petit mur circulaire, quarré ou à pans, d'un baſſin d'eau.

BORDER UNE ALLÉE, v. act. Terme de Jardinage. C'eſt planter dans une allée une bordure de buis ou de fines herbes, comme thym, marjolaine, ſauge, &c. pour ſéparer la planche ou la plate-bande des carreaux d'avec l'allée.

BORDURE, ſ. f. C'eſt un profil en relief, rond ou ovale, le plus ſouvent ſculpté, peint ou doré, qui renferme quelque tableau, bas-relief, ou panneau de compartiment. On appelle *cadres*, les *Bordures* quarrées.

BORDURE. Terme de Jardinage. C'eſt une bande de thym, de lavande ou de gazon, qui entoure les compartimens d'un parterre. Les *Bordures* des allées ſont ordinairement de buis.

BORDURE DE PAVÉ. Nom qu'on donne aux deux rangs de pierre dure & ruſtique qui retiennent les dernieres morces, & qui font les bords du pavé d'une chauſſée.

BORNE, ſ. f. Pierre qui ſert de terme & de limite à un héritage, ou qui marque l'étendue & les cenſives d'une Terre ſeigneuriale. Sur cette pierre ſont ordinairement les armes ou le chiffre du Seigneur. Les Arpenteurs plantent les *Bornes* aux encoignures des terres, & mettent des témoins au-deſſous, ou à certaine diſtance. (*Voyez* TÉMOIN DE BORNE.) Cela ſe pratique dans les ouvrages publics, comme ſont les ponts. Le terme *Borne* eſt tiré du vieux mot françois, *Boune*, dérivé du grec *Bthnos*, qui ſignifie un monceau.

BORNE DE BATIMENT. Eſpece de cone de pierre dure, à hauteur d'appui, placée à l'encoignure ou au-devant d'un mur de face, pour le défendre des charrois. Ces *Bornes* ſont ou adoſſées au mur, ou iſolées ; & quand elles renferment une place au-devant d'un bâtiment, ſur une

voye publique, elles déterminent la poſſeſſion de cette place, au Particulier qui les a fait planter, ſans quoi elle reſteroit au public.

BORNE DE CIRQUE. Pierre en maniere de cone, qui ſervoit de but chez les Grecs, pour terminer la longueur de la ſtade, & qui regloit chez les Romains la courſe des chevaux dans les cirques & les hyppodromes : ce qu'ils nommoient *meta*.

BORNES DE VITRE. Pieces de verre hexagones-barlongues, qui entrent dans les compartimens des vitres. Les unes ſont debout; les autres couchées, & les troiſiémes accouplées.

BORNOYER, v. act. C'eſt d'un coup d'œil juger par trois ou pluſieurs jalons ou corps de la droiture d'une ligne, pour ériger un mur droit, ou pour planter des arbres d'alignement.

BOSEL. *Voyez* TORE.

BOSQUET, ſ. m. Terme de Jardinage. Petit bois qui fait partie de la décoration d'un jardin. On doit placer les *Boſquets* dans les endroits où ils n'ôtent point la vûe, & on peut leur donner toute ſorte de figures, telles que les étoiles, quinconces, cloîtres, ſalles vertes, galeries, labyrinthes, croix de S. André, pattes-d'oie, chapelets, guillochis, culs-de-ſacs, carrefours, cabinets, &c. Ces figures ſe varient ſuivant la place qu'un *Boſquet* doit occuper dans un jardin : cette place étant ſouvent déterminée, ſoit parce que dans tel endroit, quoiqu'irrégulier, il relevera mieux les pieces plates, comme les parterres, les boulingrins, &c. ou qu'il couvrira quelques vues deſagréables. Il s'agit ici d'un *Boſquet couvert*, c'eſt-à-dire d'un bois proprement dit, que forment des rangées d'arbres. L'autre eſpece de *Boſquet*, qu'on nomme *découvert*, tient plus particulierement à la décoration d'un jardin. Ses allées ſont formées ordinairement par des tilleuls ou maroniers d'inde, accompagnés d'une petite paliſſade de charmille ou d'érable, d'environ trois pieds de haut. Il eſt coupé par différentes avenues qui aboutiſſent à une piece plate à pans, décorée à ſon milieu d'une piece d'eau & aux angles des avenues, de figures, vaſes, fontaines, & autres ornemens arbitraires, entre leſquels on place des bancs, & embellie d'ifs & d'arbriſſeaux plantés par ſymmétrie. A différens endroits de ce *Boſquet*, & cela ſelon ſa figure, on pratique des compartimens & tapis de gazon, avec un ſentier ratiſſé, de deux pieds de large, régnant par-tout entre les paliſſades & les pieces de gazon. On voit des *Boſquets* de différentes formes, & diverſement décorés, dans le parc de Verſailles.

BOSSAGE, ſ. m. C'eſt l'appareil de toutes les pierres poſées en place, où les moulures ne ſont point coupées, & où la Sculpture n'eſt point taillée. *Boſſage* eſt auſſi le nom de certaines pierres avancées, qu'on laiſſe au-deſſous des couſſinets d'un arc ou d'une voûte, & qui ſervent de corbeaux pour porter les ceintres; ce qui évite de faire des trous de boulin. Enfin on déſigne encore par ce terme, certaines boſſes qu'on laiſſe aux tambours des colonnes de pluſieurs pieces, pour conſerver les arêtes de leurs joints de lit, que les brayers & autres cordages pourroient émouſſer, & pour en faciliter la poſe.

BOSSAGE A ANGLET. *Boſſage* qui étant chanfreiné, & joint à un autre de pareille maniere, forme un angle droit.

BOSSAGE A CAVET. *Boſſage* dont la ſaillie eſt terminée par un cavet entre deux filets.

BOSSAGE A CHANFREIN. C'eſt un *Boſſage* dont l'arête eſt rabatue, & qui ne ſe joint pas avec un autre, mais qui laiſſe un petit canal de certaine largeur, tel qu'on en voit à la Place Dauphine, à Paris.

BOSSAGE A DOUCINE. *Boſſage* dont l'arête rabatue eſt moulée d'une doucine.

BOSSAGE ARRONDI. C'eſt un *Boſſage* dont les arêtes ſont arrondies, comme aux bandes des colonnes ruſtiques du Luxembourg, à Paris.

BOSSAGE CONTINU. *Boſſage* qui, dans l'étendue d'un mur de face, eſt continué ſans autre interruption que des chambranles ou corps où il va ſe terminer, comme aux écuries du Roi, à Verſailles.

BOSSAGE EN LIAISON. Ce *Boſſage* repréſente les carreaux & les boutiſſes, & eſt ſéparé par des joints montans de pareille largeur

www.libtool.com.cn

& renfoncement que ceux de lit, comme au Palais de la Chancellerie à Rome.

Bossage en pointe de diamant. *Boſſage* dont le parement a quatre glacis qui ſe terminent à un point lorſqu'il eſt quarré, & qui a une arête quand il eſt rectangle.

Bossages mêlés. Ce ſont des *Boſſages* de deux différentes hauteurs, mêlés alternativement, & qui repréſentent les aſſiſes de haut & de bas appareil.

Bossage quarderonné avec listel. *Boſſage* qui reſſemble à un panneau en ſaillie, bordé d'un quart de rond, & renfermé dans un liſtel, comme on en voit aux pilaſtres Toſcans de la grande galerie du Louvre.

Bossage ravalé. C'eſt un *Boſſage* qui a une table fouillée en dedans d'une certaine profondeur, bordée d'un liſtel, & ſéparée d'un autre *Boſſage* par un canal quarré.

Bossage rustique. *Boſſage* qui eſt arrondi, &. dont les paremens paroiſſent bruts, ou pointillés également, tel qu'on en voit à Paris, au Louvre, en pluſieurs endroits.

Bossage rustique vermiculé. C'eſt un *Boſſage* qui eſt pointillé en tortillis, comme à la Porte Saint-Martin, à Paris.

Bossages ou Pierres de refend. Ce ſont les pierres qui ſemblent excéder le nud du mur, à cauſe que les joints de lit en ſont marqués par des renfoncemens ou canaux quarrés.

Bossages. Terme de Charpenterie. Ce ſont de petites boſſes quarrées, qu'on laiſſe aux poinçons, arbres de grue, d'engin, &c. pour arrêter les moiſes.

BOSSE, ſ. f. C'eſt dans le parement d'une pierre un petit boſſage que l'ouvrier y laiſſe, pour marquer que la taille n'en eſt pas toiſée : il l'ôte après en ragréant.

Bosse de pavé. C'eſt une petite éminence ſur le parement d'un revers ou d'une chauſſée de pavé, cauſée, ou parce que l'aire ou la forme n'en eſt pas affermie également, ou parce que la peſanteur du charroi a fait quelque flache.

Bosse ronde, ou Ronde Bosse. Terme de décoration. C'eſt en Sculpture un ouvrage dont les parties ont leur véritable rondeur, & ſont iſolées comme les figures. On appelle *demi-Boſſe*, un bas relief qui a des parties ſaillantes & détachées.

BOUCHE, ſ. f. C'eſt chez le Roi & les Princes un département compoſé de pluſieurs pieces, comme des cuiſines, offices, &c. où l'on apprête & où l'on donne les viandes des premieres tables. On appelle en Cour, ce lieu, *La Bouche du Roi*.

Le terme *Bouche*, pris métaphoriquement, ſignifie encore l'ouverture ou l'entrée d'une carriere, d'un puits, d'un tuyau, &c.

Bouche de Port. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt l'entrée d'un port, qui eſt ordinairement fermée par une chaîne portée d'eſpace en eſpace ſur des piles de pierre, pour empêcher le libre accès des vaiſſeaux étrangers, & tenir en ſûreté ceux qui ſont dans le port.

BOUCHERIE, ſ. f. Bâtiment public, formé d'une grande ſalle au rez de chauſſée, contenant pluſieurs étaux où l'on expoſe les groſſes viandes, pour être vendues en détail, comme la *Boucherie* du Marché-neuf, à Paris, bâtie ſous *Charles* IX. par *Philibert De Lorme*.

On appelle auſſi *Etal*, une boutique où l'on vend de la groſſe viande.

BOUCLE, ſ. f. Gros anneau de fer ou de bronze, qui ſert à heurter à une porte cochere. Il y a de ces anneaux qui ſont fort riches, ornés de moulures & de ſculpture. On connoît mieux la *Boucle* ſous le nom de *Heurtoir*. (*Voyez* ce mot.)

Boucles. Petits ornemens en forme d'anneaux laſſés ſur une moulure ronde.

BOUCLIER, ſ. m. Terme de décoration. Ornement qui ſert pour les friſes, les trophées, &c. Les *Boucliers* ſont ordinairement ovales : ils ſont chargés de têtes ou gueules de gorgone, de lion, ou d'autres animaux. Ceux qu'on appelle *navals* ſont diſtingués par deux enroulemens.

BOUDIN. *Voyez* Tore.

BOUEMENT. *Voyez* Assemblage a Bouement.

BOUGE, ſ. m. Petit cabinet, placé ordinairement à côté d'une cheminée, (& dans ce cas, il y en a deux) où l'on enferme différentes choſes.

*Bouge* eſt auſſi une petite garde-robe où il n'y a place que pour un petit lit.

BOUGE. Terme de Charpenterie. C'eſt ainſi qu'on déſigne une piece de bois qui courbe en quelque endroit.

BOUILLONS D'EAU, ſ. m. pl. Terme de Jardinage. Nom général qu'on donne à tous les jets d'eau qui s'élévent à peu de hauteur, en maniere de ſource vive. Ils ſervent pour garnir les caſcades, goulotes, rigoles, gargouilles, &c.

BOULANGERIE, ſ. f. C'eſt dans un Palais ou dans une maiſon de Communauté, le lieu où l'on fait le pain; dans un arſenal de marine, le biſcuit; & dans un chenil, le pain pour les chiens. Ce lieu, qui forme un bâtiment, eſt compoſé de pluſieurs pieces, comme fournil, (c'eſt l'endroit où ſont les fours) panneterie, petrin, farinier & autres.

BOULE D'AMORTISSEMENT, ſ. m. C'eſt tout corps ſphérique qui termine quelque décoration, comme on en met à la pointe d'un clocher, ou ſur la lanterne d'un dôme, auquel elle eſt proportionnée. Cette ſphere doit avoir un grand diametre, afin qu'elle ſoit viſible; & cette groſſeur doit être proportionnée à l'élévation du dôme ou du clocher. La *Boule* de Saint-Pierre de Rome, qui eſt de bronze, avec une armature de fer en dedans, faite avec beaucoup d'artifice, & qui eſt à ſoixante-ſept toiſes de haut, a plus de huit pieds de diametre.

On met auſſi des *Boules* au bas des rampes, & ſur des piédeſtaux, dans les jardins.

BOULIN, ſ. m. Petit trou ou logette qu'on diſpoſe autour d'un colombier, pour ſervir de nids aux pigeons, qui y pondent leurs œufs, & y couvent leurs petits. On fait ces *Boulins* de terre de brique, & même de bois.

BOULINGRIN, ſ. m. Eſpece de parterre compoſé de pieces de gazon, découpées avec bordure en glacis, & orné quelquefois d'arbres verds à ſes encoignures. Il y a deux ſortes de *Boulingrins*, de ſimples & de compoſés: le premier eſt formé tout de gazon, ſans avoir rien qui l'accompagne; & le *Boulingrin* compoſé eſt coupé en compartimens, & orné d'ifs & d'arbriſſeaux, de grands arbres même, tels que les maronniers d'Inde ou les tilleuls de Hollande, quand il a une étendue conſidérable: ce dernier eſt ſuſceptible d'une belle décoration. On le garnit d'ifs, d'arbriſſeaux à fleurs, mis dans des caiſſes ou de grands pots de fayence; on le diviſe par des ſentiers ſablés de différentes couleurs, & on conſtruit dans un renfoncement, un baſſin avec un jet & une piece d'eau plate.

Les *Boulingrins* ne conviennent qu'aux jardins d'une grande étendue. C'eſt une piece très-noble & très-agréable, ſur tout quand elle eſt bien placée. Sa figure renfoncée, couverte d'un beau gazon bien uni & bien verd, entourée le plus ſouvent de grands arbres, avec des arbriſſeaux pleins de fleurs, en font un ornement gracieux. Sa véritable place eſt dans un endroit découvert, afin qu'il ne cache point la vûe. On en met auſſi dans les boſquets; & ils ſont d'un grand ſecours pour garnir un grand eſpace, qui doit être entierement découvert. On trouve dans la *Théorie & Pratique du Jardinage*, des modeles de *Boulingrins*, repréſentés dans les Planches de la premiere Partie, ch. VII.

L'invention de ce parterre vient d'Angleterre, auſſi bien que ſon nom, qui a été fait de *Boule*, qui ſignifie rond, & de *grin*, pré ou gazon. L'un des plus beaux *Boulingrins* eſt celui du parc S. Cloud.

BOULINS, ſ. m. pl. Pieces de bois qu'on ſcelle dans les murs, ou qu'on ſerre dans les bayes avec des étréſillons, pour échafauder. On appelle *Trous de Boulins*, les trous qui reſtent des échafaudages. *Vitruve* les nomme *columbaria*, parce qu'ils ſont ſemblables à ceux où nichent les pigeons dans les colombiers. (*Voyez* BOULIN.)

BOULON, ſ. m. Terme de Serrurerie. Groſſe cheville de fer avec une tête ronde ou quarrée, qui retient le limon d'un eſcalier, ou un tirant avec un poinçon, par le moyen d'une clavette qu'on met au bout.

BOULONNER, v. act. C'eſt arrêter un Boulon.

BOURIQUE, ſ. f. C'eſt une petite machine formée avec des ais, qui ſert aux Couvreurs quand ils travaillent ſur les cou-

www.libtool.com.cn

vertures. Elle s'accroche aux lattes, & on met l'ardoiſe deſſus, pour en prendre à meſure qu'on l'employe. (*Voyez* la figure de la *Bourique* dans les *Principes d'Architecture* de *Felibien*, Planche XXIV.

BOURIQUET, ſ. m. Eſpece de civiere ſervant aux Maçons à élever les moilons & autres matieres dans les baquets. *Felibien* a repréſenté le *Bouriquet* dans la Planche XI. de ſes *Principes d'Architecture*, &c.

BOURSE, ſ. f. *Voyez* CHANGE.

BOURSEAU, ſ. m. Moulure ronde qui regne dans les grands bâtimens au haut des toîts couverts d'ardoiſe. Il y a une bande de plomb au-deſſus du *Bourſeau*, qu'on nomme *Bavette*. Le petit membre rond qui eſt ſous la *Bavette*, ſe nomme *Membron*. Et on donne le nom d'*Anuſure* ou *Baſque* à la piece qui eſt *au droit* des arreſtieres, & ſous les épis ou amortiſſemens, parce qu'elle eſt compoſée en forme de baſque. (*Voyez* la Planche XXIII. des *Principes d'Architecture* de *Felibien*.

BOUSIN, ſ. m. C'eſt le deſſus des pierres qui ſortent de la carriere, & qui eſt une eſpece de croute de terre, non petrifiée : il tient du ſouchet, & on doit l'abattre entierement. On l'ôte en équarriſſant les pierres. Cela s'appelle *Ebouſiner* une pierre.

BOUTÉE. *Voyez* BUTER.

BOUTIQUE, ſ. f. Salle ouverte au rez de chauſſée de la rue, qui ſert pour les Marchands & les Artiſans. Ce mot vient du latin *Botheca*, fait du latin *Apotheca*, magaſin.

BOUTISSE, ſ. f. C'eſt une pierre dont la plus grande longueur eſt dans le corps du mur. Elle eſt différente du quarreau, en ce qu'elle préſente moins de parement, & qu'elle a plus de queue.

BOUTON, ſ. m. Piece ronde de menus ouvrages de fer, qui ſert à tirer à ſoi un ventail de porte, pour la fermer. Il y en a de ſimples & de ciſelés ; les uns & les autres ſont avec roſettes.

BOUZIN. *Voyez* BOUSIN.

BRANCHES D'ARCS, ſ. f. pl. Nom qu'on donne à pluſieurs portions d'arcs, qui prennent naiſſance d'un ſeul ſommier.

BRANCHES D'OGIVES. Ce ſont les arcs en diagonale des voûtes gothiques. Il y a de ces branches détachées des pendentifs de la douelle, qui en rachettent d'autres ſuſpendues, d'où pend quelque cul de lampe ou couronne. On voit un ouvrage de cette eſpece dans une chapelle derriere le Chœur de Saint-Gervais, à Paris.

BRANDI. *Voyez* CHEVRONS.

BRASSE, ſ. f. Meſure imitée de la longueur du bras, dont ſe ſervent des Architectes en quelques villes d'Italie, où elle tient lieu de pied, & qui eſt différente dans chacune de ces villes, comme on peut le voir par les *Braſſes* ſuivantes, rapportées au pied du Roi.

BRASSE DE BERGAME. Selon *Scamozzi*, cette meſure eſt de 19 pouces & demi, & ſelon M. *Petit*, elle eſt de 16 pouces, 8 points.

BRASSE DE BOULOGNE. Meſure de 14 pouces, ſuivant *Scamozzi*.

BRASSE DE BRESSE. *Scamozzi* fixe cette meſure à 17 pouces 7 lignes & 6 points ; & M. *Petit* lui donne 17 pouces 5 lignes 4 points.

BRASSE DE MANTOUE. Meſure de 17 pouces 4 lignes, ſuivant *Scamozzi*.

BRASSE DE PARME. Meſure de 20 pouces 4 lignes.

BRASSE DE SIENNE. Meſure de 21 pouces 8 lignes 4 points.

BRASSE DE TOSCANE OU DE FLORENCE. *Maggi* fait cette meſure de 20 pouces 8 lignes 6 points ; *Lorini*, de 21 pouces 4 lignes & 6 points ; *Scamozzi*, de 22 pouces 8 lignes ; & M. *Picard*, de 21 pouces 4 lignes.

BRASSERIE, ſ. f. Grand bâtiment où l'on fait la bierre & le cidre, qui conſiſte en cours, puits, germoir, touraille, moulin, cellier, hangar, logement & écurie. Nous allons faire connoître ici deux de ces pieces, qui appartenant particuliérement à la *Braſſerie*, ne ſont point des termes généraux d'Architecture. Ces pieces ſont le *Germoir*, & la *Touraille*. A l'égard des autres, telles que les logement, hangar, cellier, moulin, &c. nous renvoyons aux articles compris ſous ces termes.

*Du Germoir.* C'eſt un lieu où l'on met germer l'orge & le houblon, qui ſont les grains dont on fait la bierre. Cet en-

droit eſt ou vouté, ou il ne forme ſeulement qu'une grande ſalle au rez de chauſſée. On y laiſſe le grain en tas & en mottes pendant vingt-quatre heures, après lequel tems on étend les mottes qu'on réduit de huit à neuf pouces d'épaiſſeur. Le grain reſte en cet état dans le *Germoir*, juſques à ce qu'il ait pouſſé un germe convenable; & alors on le tire de là pour le porter dans la touraille.

*De la Touraille.* C'eſt ici une des pieces principales d'une *Braſſerie*. C'eſt l'endroit où eſt le fourneau, & la conſtruction de cet endroit demande la plus grande attention. Sa forme, à ſa partie ſupérieure, eſt une pyramide équilatérale creuſe, dont le ſommet eſt tronqué, & la baſe en haut. Le corps ou les faces ſont compoſés de pieces de bois aſſemblées, & revêtues en dedans d'une maçonnerie de brique faite ſur un lattis, tel que celui des plafonds. Et pour préſerver les bois d'une incendie preſqu'inévitable, la maçonnerie de brique eſt enduite de bonnes couches de plâtre. Du germoir, on porte le grain ſur le plancher de la *Touraille*, où on l'étend en forme de couche de cinq à ſix pouces d'épaiſſeur, & on allume le fourneau pour faire ſortir l'humidité du grain.

Le mot de *Braſſerie* vient du terme qui exprime l'action de l'ouvrage pour lequel ce bâtiment eſt deſtiné: c'eſt *Braſſer*, faire à force de bras.

BRAYERS. *Voyez* CABLES.

BRAYETTE. *Voyez* TORE CORROMPU.

BRECHE, ſ. f. Ouverture provenue à un mur par violence, malfaçon ou caducité, Ce mot vient de l'Allemand *Brechen*, qui ſignifie rompre.

BRECHE. *Voyez* MARBRE DE BRECHE.

BRETELER, v. act. C'eſt dreſſer le parement d'une pierre, ou regratter un mur avec un outil à dents, comme la laye, le rifflard, la ripe, &c.

BRINS DE FOUGERE. *Voyez* PAN DE BOIS.

BRIQUE, ſ. f. Sorte de pierre factice de couleur rougeâtre, compoſée d'une terre graſſe pétrie, miſe en quarré long dans un moule de bois, & cuite au four, où elle acquiert de la dureté. Cette pierre ſe fabrique ainſi: on choiſit de la terre graſſe & fine, ſans pierres ni petits cailloux, dans laquelle on mêle du ſablon fin. On pétrit bien cette terre, & afin de la mieux lier, on y mêle ordinairement de la bourre & du poil de bœuf. Cette pâte faite, on la jette dans des moules, qui ſont des cadres de bois de la même dimenſion que celle qu'on veut donner à la *Brique*. On la laiſſe ainſi au ſoleil, dans un tems d'automne ou de printems; & quand elle eſt à demi ſeche, on la taille, c'eſt-à-dire on enleve avec un couteau tout ce qui nuiroit à la régularité de la figure. Il ne reſte plus qu'à faire cuire la *Brique* dans un four, & elle eſt faite.

On ſe ſert de la *Brique*, tant pour conſtruire le dedans des murs qui doivent être incruſtés de pierre ou de marbre, qu'au dehors de ceux dont elle fait le parement des panneaux. On en couvre auſſi les planchers. (*Voyez* CARREAU DE PLANCHER.)

Autrefois l'uſage de la *Brique* étoit plus étendu. Les premiers édifices de l'Aſie, à en juger par les ruines, étoient de *Briques* ſechées au ſoleil, ou cuites au feu, mêlées de roſeaux hachés, & cimentés de bitume. L'Ecriture ſainte nous apprend encore que la ville de Babylone fut bâtie de *Briques* par *Nemrod*. Nous ſçavons d'ailleurs que les murs dont *Semiramis* la fit enclorre, qui ſont la troiſiéme merveille du monde, ne furent bâtis que de ces matériaux. *Fiſcher*, dans ſon *Eſſai d'Architect. hiſtor.* Planche III. a décrit ces murs, & les a repréſentés dans une belle Planche. Et *Tavernier*, dans ſon *Voyage du Levant*, liv. II. ch. 7. nous a inſtruit de l'état du reſte de ces murs. Voici comme il s'exprime: » A l'endroit de la ſéparation du Tigre, nous » vîmes, dit-il, comme l'enceinte d'une » grande Ville..... Il y a des reſtes » de murailles ſi larges, qu'il y pourroit » paſſer ſix carroſſes de front: elles ſont » de *Briques* cuites au feu. Chaque *Brique* eſt de ſix pouces en quarré ſur trois » pouces d'épaiſſeur.

Il reſte encore dans l'Arménie, dans la Georgie & dans la Perſe, pluſieurs anciens édifices bâtis de *Briques*. A Tauris,

www.libtool.com.cn

à Kom, à Teflis, à Erivan & ailleurs, les vieilles maiſons ſont de *Briques*. Ainſi parlent les Voyageurs. Et ſi l'on en croit les Hiſtoriens, la *Brique* acquerera encore plus de conſidération. Rome, dans ſon origine, & pendant les premiers ſiécles de ſa fondation, n'étoit qu'un amas informe de *Briques* & de torchis. Les Toſcans apprirent enſuite aux Romains la maniere de bâtir avec de groſſes pierres, maſſives & quarrées : mais vers les derniers tems de la République, ils revinrent à la *Brique*. Le Pantheon & les autres grands édifices en furent conſtruits. Sous *Galien*, on formoit les murs alternativement d'un rang de *Brique*, & d'un rang de pierre tendre & griſe. Les Romains ſe ſervirent d'abord de *Briques* crues. Les Orientaux les faiſoient cuire au ſoleil ; & les Grecs diſtinguoient trois ſortes de *Briques :* la premiere étoit de deux palmes ; la ſeconde de quatre, & la troiſiéme de cinq.

La meilleure *Brique*, qu'on ait aujourd'hui, eſt celle de Bourgogne. On la tire de Melun & de Corbeil. Sa qualité, pour qu'elle ſoit bonne, conſiſte à être bien cuite, ſonnante & colorée. Elle s'achete au millier : mais le prix n'en eſt pas fixe. (On a publié depuis peu un petit Ouvrage intitulé : *Maniere de rendre les maiſons incombuſtibles*, où l'on aſſigne un nouvel uſage à la *Brique*, dans les voûtes qu'on nomme *Voûtes briquetées.*)

On fait des *demi-Briques* pour ſervir de clauſoirs aux rangs de *Briques* poſées de plat dans les panneaux. La *Brique* de Paris eſt ordinairement de huit pouces de long ſur quatre de large, & deux d'épaiſſeur environ.

Voici le nom des differentes eſpeces de *Briques*, & leur définition.

BRIQUE CRUE. *Brique* faite de terre blanchâtre, comme la craye, & qu'on laiſſe ſecher. *Vitruve* veut qu'on la laiſſe ſecher cinq années avant que de l'employer. (*Architect. de Vitruve*, liv. VIII. ch. 3.) On en fait auſſi de terre graſſe, pétrie avec du foin haché ; & cette compoſition s'appelle *Torchis.*

BRIQUE DE CHANTIGNOLE, OU DEMI-BRIQUE. C'eſt une *Brique* qui n'a qu'un pouce d'épais, ſur la même grandeur que la *Brique* entiere, & qui ſert à paver entre des bordures de pierre, & à faire des âtres & des contre-cœurs de cheminée.

BRIQUES DE CHAMP. *Briques* qui ſont poſées ſur le côté pour ſervir de pavé.

BRIQUES EN ÉPI. *Briques* poſées diagonalement ſur le côté, en maniere de point de hongrie. C'eſt ainſi qu'elles ſont placées au pavé de Veniſe.

BRIQUES EN LIAISON. *Briques* poſées ſur le plat, enliées de leur moitié les unes avec les autres, & maçonnées avec plâtre ou mortier.

BRIQUETER, v. act. C'eſt contrefaire la brique ſur le plâtre, avec une impreſſion de couleur d'ocre rouge, & y marquer les joints avec un crochet. On *Briquete* auſſi en faiſant un enduit de plâtre, mêlé avec de l'ocre rouge, & (pendant qu'il eſt frais employé) en traçant les joints profondément, qu'on remplit avec du plâtre au ſas. On peut encore paſſer une couleur rouge ſur la brique même, & refaire les joints avec du plâtre.

BRIQUETERIE. *Voyez* TUILERIE.

BRISE, ſ. f. C'eſt une poutre poſée en baſcule ſur la tête d'un gros pieu ſur laquelle elle tourne, & qui ſert à appuyer par le haut les aiguilles d'un pertuis.

BRISE-COU, ſ. m. Terme vulgaire, pour exprimer un défaut dans un eſcalier, comme une marche plus ou moins haute que les autres, un giron plus ou moins large, un palier ou un quartier tournant trop étroit, une trop longue ſuite de marches à collet dans un eſcalier à quatre noyaux, &c.

BRISE-GLACE, ſ. m. Terme des Ponts & Chauſſées. C'eſt devant une palée de pont de bois, du côté d'amont, un rang de pieux en maniere d'avant-bec, leſquels étant d'inégale grandeur, (enſorte que le plus petit ſert d'éperon) ſont recouverts d'un chapeau poſé en rampant, pour briſer les glaces, & conſerver la palée. (*Voyez* le *Traité des Ponts & Chauſſées*, par M. *Gautier*, ch. XXVII.)

BRISIS, ſ. m. C'eſt l'angle que forme un comble briſé, c'eſt-à-dire la partie où vient ſe joindre le faux comble avec le vrai, comme ſont les combles à la manſarde.

www.libtool.com.cn

BROCATELLE. *Voyez* MARBRE DE BROCATELLE.

BRODERIE, ſ. f. Terme de Jardinage. C'eſt dans un parterre un ornement en *Broderie*, compoſé de rinceaux, de feuillages avec fleurons, fleurs, tigettes, culots, rouleaux de graines, &c. le tout formé par des traits de buis nain, qui renferment du mâche-fer au lieu de ſable, & de la brique battue pour colorer ces *Broderies* & les détacher du fond, qui eſt ordinairement couvert de ſable de riviere. Il y a des pieces de *Broderie* qui ſont interrompues par une plate-bande ou enroulement de fleurs, ou par un maſſif tournant de buis ou de gazon.

BRONZE, ſ. f. Terme de décoration. Métal formé d'un alliage de cuivre rouge & de cuivre jaune, dont on fond, en cire perdue, des figures, des bas-reliefs & des ornemens.

BRONZE EN COULEUR. *V.* COULEURS.

BRUT, adj. Nom général qu'on donne à tout ce qui n'eſt point dégroſſi, comme de la pierre & du marbre au ſortir de la carriere.

BUANDERIE, ſ. f. Eſpece de ſalle au rez de chauſſée dans une maiſon de Communauté ou de campagne, avec un fourneau & des cuviers pour faire la leſſive.

BUCHER, ſ. m. Lieu obſcur dans l'étage ſoûterrein, ou au rez de chauſſée, où l'on enferme le bois. On donne auſſi ce nom aux hangars, qui ſervent au même uſage. Les *Buchers* s'appellent *Fourrieres* chez les Princes.

BUFFET ou BUFET, ſ. m. C'eſt dans un veſtibule, antichambre, ou ſalle à manger, une grande table avec des gradins en maniere de crédence, où l'on dreſſe les vaſes, les baſſins, les cryſtaux, autant pour le ſervice de la table que pour la magnificence. Le *Buffet*, que les Italiens nomment *crédence*, eſt ordinairement chez eux dans le grand ſallon, & renfermé dans une baluſtrade d'appui. Celui des Princes & des Cardinaux eſt ſous un dais d'étoffe. On trouve dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, édition de 1750. pag. 383. un modele de décoration de *Buffet*.

BUFFET D'EAU. Terme de Jardinage. C'eſt dans un jardin une table de marbre ſur laquelle ſont élevés pluſieurs gradins en pyramide, avec des garnitures de vaſes de cuivre doré, dont le corps de chacun eſt formé par l'eau. Tels étoient les deux *Buffets d'eau* dans le boſquet du marais à Verſailles, & ceux de Trianon. *Voyez* FONTAINE EN BUFFET.

BUFFET D'ORGUE. *Voyez* ORGUE.

BUREAU, ſ. m. Chambre où l'on régle des comptes, & où l'on fait des payemens. C'eſt auſſi le lieu où les Marchands s'aſſemblent pour déliberer ſur les affaires qui regardent leur corps. On appelle encore ainſi l'endroit où s'aſſemblent les Directeurs des Hôpitaux & des Communautés. Enfin le terme *Bureau* eſt le nom des ſalles baſſes, près les portes des villes, où les Commis reçoivent les droits du Roi.

BUSC, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. Aſſemblage de charpente compoſé d'un ſeuil, des heurtoirs contre leſquels s'appuye le bas des portes d'une écluſe, avec un poinçon qui joint enſemble le ſeuil avec les heurtoirs, & quelques liens de bois, pour entretenir le tout. M. *Belidor*, dans ſon *Architecture hydraulique*, tom. I. ſeconde Part. liv. I. ch. VIII. enſeigne la maniere de déterminer les pieces qui appartiennent au *Buſc*, & celles qui conviennent aux heurtoirs & aux poinçons. C'eſt un détail utile, qu'on ne peut faire entendre qu'avec la figure ſous les yeux.

On dit une *porte buſquée*, quand elle eſt revêtue de cet aſſemblage de charpente, & que ſes venteaux s'arcboutent réciproquement, s'ouvrent & ſe ferment à volonté pour l'écoulement des eaux & le paſſage des bateaux. (*Voyez* là-deſſus l'Ouvrage ci-devant cité de M. *Belidor*, même volume & même partie, ſect. III.)

BUSTE, ſ. m. Mot tiré de l'Italien *Buſto*, corſage. Terme de décoration. C'eſt la partie ſupérieure d'une figure ſans bras depuis la poitrine, poſée ſur un piédouche. Les Latins l'appelloient *Herma* du grec *Hermes*, Mercure; parce que l'image de ce Dieu étoit ſouvent repréſentée de cette maniere chez les Athéniens.

BUTER, v. act. C'eſt par le moyen d'un

arc ou pilier *butant*, contretenir ou empêcher la pouſſée d'un mur, ou l'écartement d'une voûte. On dit *Butée* ou *Boutée*, pour ſignifier l'effet de cet arc ou pilier *Butant*. (*Voyez* CULÉE.)

BUTER UN ARBRE. Terme de Jardinage. C'eſt lorſqu'un arbre a été planté, le contenir avec de la terre amaſſée autour de ſon pied, pour le ſoutenir juſques à ce que la terre ſe ſoit affaiſſée & affermie.

# C

## CAB CAB

CABANE, ſ. f. Mot tiré du latin *Capana*, qui ſignifie *Chaumiere*. C'eſt un petit lieu bâti avec de la bauge, (*voyez* ce mot) & couvert de chaume, pour mettre à la campagne les pauvres à l'abri des injures du tems. Les premieres habitations des hommes n'étoient que des *Cabanes*. (*Voyez* ARCHITECTURE.) On trouvera dans le *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, article *Architecture Civile*, la deſcription de ces habitations, & dans la Planche indiquée dans cet article, leur figure.)

CABANE DE BERGER. C'eſt une petite loge conſtruite de planches, que l'on fait aller d'un lieu à un autre par le moyen de quatre roulettes qui la ſoutiennent.

CABARET, ſ. m. Lieu où l'on vend du vin en détail. C'eſt une ſalle au rez de chauſſée de la rue, où il y a des ſiéges & des tables, pour y recevoir & y ſervir ceux qui y vont.

CABARET. Nom d'un petit meuble, deſtiné autant pour décorer une chambre que pour le beſoin qu'on en a. C'eſt une petite table avec des bords, ornée de dorure, de vernis de la Chine, &c. ſur laquelle on met des coupes & des ſoucoupes, pour prendre du thé, du caffé, &c.

CABINET, ſ. m. Petite piece d'un appartement, conſacrée à l'étude. Cette piece doit être éloignée de tout bruit, & c'eſt à cette condition qu'on doit marquer ſa place. Si cet avantage n'eſt point abſolument déterminé par la diſpoſition du bâtiment, la place du *Cabinet* eſt après l'antichambre, avant la chambre à coucher; parce que le matin étant le tems le plus propre à l'étude, on entre dans ſon *Cabinet* preſque au ſortir du lit. On y reçoit même les viſites. Et pendant ce tems, les domeſtiques entrent dans la chambre à coucher par des dégagemens, y font leur devoir ſans que perſonne les interrompe dans leur occupation, & la mettent en état d'y recevoir décemment compagnie. Cette piece doit être décorée avec beaucoup de ſimplicité, afin que rien ne puiſſe partager l'attention néceſſaire à l'étude.

Un *Cabinet* commode eſt ordinairement accompagné de trois petites pieces. L'une, qu'on appelle *arriere-Cabinet*, contient les livres, & ſert, pour ainſi dire, de *Cabinet ſecret*, c'eſt-à-dire qu'on y fait entrer les perſonnes qui ont quelque choſe de particulier à dire. La ſeconde piece eſt un *Serre-papier*. C'eſt là qu'on tient les titres, les contrats & l'argent. Enfin la troiſiéme piece eſt deſtinée à ſervir de garderobe, & à contenir des lieux à ſoupape. Dans ce dernier cas, cette piece doit communiquer avec la chambre à coucher, & avoir un dégagement pour les domeſtiques.

Les Dames donnent auſſi le nom de *Cabinet* au lieu où elles font leur toilette, ou leur oratoire, ou encore la méridienne.

Enfin on appelle *Cabinet d'aiſance*, le lieu où ſont placées les commodités, connues aujourd'hui ſous le nom de *lieux à ſoupape*.

Voilà les *Cabinets* proprement dits, & voici les *Cabinets* particuliers avec leur dénomination.

*Cabinet de glace*. C'eſt un *Cabinet* dont le principal ornement conſiſte en un lambris de revêtement fait de miroirs, pour donner plus d'apparence & de grandeur au lieu, réfléchir & multiplier les objets,

comme on en voit à Trianon & à Meudon.

www.libtool.com.cn

*Cabinet de Marqueterie.* C'eſt une armoire en maniere de buffet, décorée d'Architecture avec colonnes, pilaſtres, termes & autres ornemens de bois de diverſes couleurs, de pierres de rapport, comme lapis, agathes, &c. & de métaux ſculptés & gravés en relief, laquelle ſert moins de meuble que d'ornement dans les beaux appartemens.

*Cabinet ſecret.* Sorte de *Cabinet* voûté dont la conſtruction de la voûte eſt telle que celui qui parle à une de ſes extrêmités eſt entendu à l'autre extrêmité. De ce genre de conſtruction étoient la priſon de *Denis* à Syracuſe, qui changeoit en un bruit conſidérable un ſimple chuchottement, & le claquement en un bruit très-violent; l'aqueduc de *Claude* qui portoit la voix, à ce qu'on dit, juſques à ſeize milles, & divers autres rapportés par le P. *Kirker* dans ſa *Phonurgie.*

Les Hiſtoriens qui nous ont conſervé ces traits, diſent que le *Cabinet* de *Denis* étoit parabolique, & que *Denis* ayant l'oreille au foyer de la parabole, entendoit tout ce qu'on diſoit en bas : ce qui venoit de cette propriété de la parabole, que toute action qui s'exerce ſuivant des lignes paralleles à l'axe, ſe réfléchit au foyer. Il y a à l'Obſervatoire Royal, à Paris, un *Cabinet ſecret.* Et à Gloceſter à Londres, eſt une galerie dans laquelle deux perſonnes qui parlent bas peuvent s'entendre à la diſtance de vingt-cinq toiſes.

*Cabinet de Tableaux.* Piece au bout d'une galerie ou d'un appartement, où l'on tient des tableaux de bons Peintres, rangés avec ſymmétrie & décoration, accompagnés de buſtes & figures de marbre & de bronze, & autres curioſités. Il y a quelquefois pluſieurs pieces de ſuite deſtinées au même uſage, qui toutes enſemble s'appellent *Cabinet* ou *Galerie.*

CABINET DE JARDIN, ſ. m. Terme de Jardinage. Petit bâtiment iſolé en maniere de pavillon de quelque forme agréable, & ouvert de tous côtés, qui ſert de retraite pour prendre le frais, comme les deux *Cabinets* de la fontaine des Bains d'Apollon à Verſailles, qui ſont de marbre, & enrichis d'ornemens de bronze doré.

CABINET DE TREILLAGE. Petit berceau quarré, rond, ou à pans, compoſé de barreaux de fer maillé, d'échalats, & couvert de chevrefeuille, jaſmin commun, &c.

CABINET DE VERDURE. Eſpece de berceau fait par l'entrelacement de branches d'arbre. (*Voyez* BERCEAU.)

CABLES, ſ. m. Nom général qu'on donne à tous les cordages dont on ſe ſert pour enlever & traîner des fardeaux. On diſtingue trois ſortes de *Cables* : les *brayers*, les *haubans*, & les *vintaines.* Les premiers ſervent pour lier les pierres, baquets à mortier, bouriquets à moilon, &c. Les ſeconds, pour retenir les engins & gruaux; & on fait uſage des *vintaines*, qui ſont les moindres *Cables*, pour conduire les fardeaux en les montant, & pour les détourner des ſaillies & des échafauts. On dit *bander un Cable*, pour dire *tirer un Cable.* Ce mot vient du latin *Capulum* ou *Caplum*, fait du verbe *capere*, prendre.

CACHOT, ſ. m. Lieu ſouterrein où l'on enferme les malfaiteurs. (*V.* PRISON.)

CADRAN, ſ. m. C'eſt la décoration extérieure d'une horloge, enrichie d'Architecture & de Sculpture, comme le *Cadran* du Palais à Paris, où il y a pour attributs la Loi avec la Juſtice, avec les armes de *Henri* III. Roi de France & de Pologne. Cet ouvrage eſt de *Germain Pilon*, Sculpteur.

CADRE, ſ. m. Terme de Menuiſerie. C'eſt la bordure d'un tableau, d'un bas-relief, ou d'un panneau de compartiment.

CADRE A DOUBLE PAREMENT. C'eſt un profil ſemblable ou différent, devant ou derriere une porte à placard.

CADRE DE CHARPENTE. Aſſemblage quarré de quatre groſſes pieces de bois, qui fait l'ouverture de l'enfoncement d'une lanterne, pour donner du jour dans un ſallon, un eſcalier, &c. & qui ſert de chaiſe à un clocher, ou à un Attique de comble.

CADRE DE MAÇONNERIE. Eſpece de bordure de pierre ou de plâtre traînée au calibre, laquelle, dans les compartimens des murs de face & les plafonds, renferme des ta-

www.libtool.com.cn

bles, & dans les cheminées & deſſus de portes, des tableaux ou bas-reliefs.

CADRES DE PLAFOND. Ce ſont des renfoncemens cauſés par des intervalles quarrés des poutres dans les plafonds lambriſſés avec de la ſculpture, peinture & dorure. (*Voyez* RENFONCEMENT DE SOFITE.)

CAGE, ſ. f. Eſpace compris entre quatre murs, ou un ſeul circulaire, qui renferment un eſcalier ou quelque diviſion d'appartement.

CAGE DE CLOCHER. C'eſt un aſſemblage de charpente, ordinairement revêtu de plomb, & compris depuis la chaiſe ſur laquelle il poſe, juſques à la baſe ou le rouet de la fléche d'un clocher.

CAGE DE CROISÉE. C'eſt le bâti de Menuiſerie qui porte en avance au-dehors de la fermeture d'une croiſée. Cette *Cage* ne doit avoir, ſelon l'ordonnance, que huit pouces de ſaillie.

CAGE DE MOULIN A VENT. C'eſt un aſſemblage quarré de charpente en maniere de pavillon, revêtu d'ais & couvert de bardeau (*voyez* ce mot), lequel aſſemblage on fait tourner ſur un-pivot poſé ſur un maſſif rond de maçonnerie, pour expoſer au vent les volans ou les aîles du moulin.

CAILLOU, ſ. m. Petite pierre dure, qu'on employe avec le ciment pour paver les aqueducs, grottes & fontaines; & qui, étant ſciée & polie, ſert aux ouvrages de moſaïque & de rapport. Il y a des carrieres de *Cailloux* où les pierres forment de grandes maſſes diſpoſées en couches. Il y a auſſi dans différens pays, & particulierement en Crau, territoire d'Arles en Provence, qui a quatre lieues de long, il y a, dis-je, des *Cailloux* en petite maſſe, & répandus en quantité, ſoit à la ſurface, ſoit dans l'intérieur de la terre.

Le mot *Caillou* vient du latin *calculus*, qui ſignifie la même choſe.

CAISSE, ſ. f. Terme tiré du latin *capſa*, coffre ou boîte. C'eſt dans l'intervalle des modillons du plafond de la corniche Corinthienne, un renfoncement quarré, qui renferme une roſe. Ce renfoncement, qu'on nomme auſſi *panneau*, eſt de diverſes figures dans les compartimens des voûtes & des plafonds.

CAISSE DE JARDIN. Vaiſſeau quarré de bois, où l'on met des orangers, grenadiers, jaſmins, lauriers-roſes, &c. Les petites *Caiſſes* ſe font de douves, les moyennes de merrain ou panneau, & les grandes d'une cage de chevrons, garnie de gros ais de chêne, avec équerres & liens de fer. Elles doivent être goudronnées intérieurement, & peintes en huile en dehors, autant pour les orner que pour les conſerver.

CALE, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un maſſif de maçonnerie qui a la figure d'un coin formant un plan incliné, dont la baſe eſt de trente toiſes ou environ de longueur, ſur quatre de largeur, ſeize pieds de hauteur & quatre d'épaiſſeur à l'extrêmité, le tout établi en ſaillie au fond de la mer ſur un grillage; enſorte que le ſommet de ce coin affleure le niveau des moyennes eaux. Ce maſſif ſert à lancer les vaiſſeaux à la mer. (Voyez *Architecture Hydraulique*, tom. IV. pag. 192.)

CALER, v. act. C'eſt, pour arrêter la poſe d'une pierre, mettre une *Cale* de bois, c'eſt-à-dire un morceau de bois mince, qui détermine la largeur du joint, afin de la ficher avec facilité. On ſe ſert quelquefois de *Cales* de cuivre pour poſer le marbre.

CALIBRE, ſ. m. Profil de bois, de tôle, ou de cuivre, chantourné intérieurement, pour traîner les corniches & cadres de plâtre & de ſtuc. On conçoit bien que ce chantournement intérieur n'eſt autre choſe qu'un deſſein découpé de différens membres d'Architecture, qu'on veut exécuter. Ce *Calibre* ſe monte ſur un morceau de bois qu'on appelle *ſabot*; & ſur ce ſabot, à la partie du devant, qui ſe doit traîner ſur les régles, eſt pratiquée une rainure pour ſervir de guide au *Calibre*.

CALOTE, ſ. f. Renfoncement de plancher rond ou circulaire, en maniere de coupe courbe, formé par des courbes de charpente, lambriſſées de plâtre. On ſe ſert de la *Calote* pour diminuer l'exhauſſement d'un médiocre cabinet, d'une chapelle, d'une alcove, &c. qui ſeroient trop élevés, par rapport aux autres pieces.

d'un appartement. On en fait auſſi au lieu de plafond aux eſcaliers.

CALQUER, v. act. Ce mot, dérivé de l'Italien *calcare*, contre-tirer, ſignifie, copier un deſſein trait pour trait; ce qui ſe fait de deux manieres: l'une en frottant le deſſein par derriere, de ſanguine ou de pierre de mine, pour le tracer ſur un papier blanc (ſur lequel on applique le deſſein), avec une pointe qu'on paſſe ſur tous les traits, & qui s'impriment ainſi ſur le papier blanc: la ſeconde maniere de *Calquer* conſiſte à poſer le deſſein ſur un autre papier, & à copier les traits à travers une vitre expoſée au grand jour: ce qui rend le deſſein auſſi viſible ſur le papier blanc, que s'il y étoit véritablement tracé.

Lorſqu'on tire une contre-épreuve d'un deſſein, on poſe un papier blanc deſſus, & on le frotte avec quelque choſe de dur, comme le manche d'un canif, pour lui faire recevoir l'impreſſion: cela s'appelle *Décalquer*.

CALVAIRE, ſ. m. C'eſt, près une ville Catholique, une chapelle de dévotion élevée ſur un tertre, en mémoire du lieu où *Jeſus-Chriſt* fut crucifié proche de Jeruſalem, comme l'Egliſe du Mont-Valérien proche Paris, accompagnée de pluſieurs petites chapelles au dehors, dans chacune deſquelles ſont repréſentés en Sculpture les Myſtères de la Paſſion. Le mot de *Calvaire* vient du latin *Calvarium*, fait de *Calvus*, chauve; parce que le haut de ce tertre étoit ſtérile, & deſtitué de verdure. C'eſt auſſi ce que ſignifie le mot hébreu *Golgotha*.

CAMAYEU, ſ. m. Terme de décoration. C'eſt une peinture d'une ſeule couleur, où les jours & les ombres ſont obſervés ſur un fond d'or ou d'azur, &c. Un *Camaïeu* en gris s'appelle *Griſaille*, & celui qui eſt peint en jaune, *Cirage*. Les plus riches *Camaïeux* ſont rehauſſés d'or ou de bronze, par hachures.

On croit que le mot *Camaïeu* vient du latin *Cameus*, nom de toute pierre dont les couleurs naturelles augmentent le relief qu'on y taille, en les détachant du fond; ou du grec *Kamai*, qui ſignifie bas, parce qu'on y repréſente ordinairement des bas-reliefs. C'eſt ce que *Pline* appelle *Monochroma*.

CAMBRE ou CAMBRURE, ſ. f. Ce mot, tiré du latin *Cameratus*, courbé, ſignifie la courbure d'une piece de bois, ou du ceintre d'une voûte.

CAMBRÉ. *Voyez* CONCAVE.

CAMBRER, v. act. C'eſt courber les membrures, planches & autres pieces de bois de menuiſerie, pour quelque ouvrage ceintré: ce qui ſe fait en les préſentant au feu, après les avoir ébauchées en dedans, & en les laiſſant quelque tems entretenues par des outils nommés *Sergens*.

CAMION, ſ. m. Eſpece de chariot à quatre roues, attelé de quatre chevaux, qui ſert à porter des pierres.

CAMP PRÉTORIEN, ſ. m. C'étoit chez les Romains une grande enceinte de bâtimens, qui renfermoit pluſieurs habitations pour loger les ſoldats de la garde, comme pourroit être aujourd'hui l'Hôtel des Mouſquetaires du Roi, à Paris.

CAMPANE, ſ. f. Mot dérivé du latin *Campana*, qui ſignifie cloche. C'eſt le corps des chapiteaux Corinthien & Compoſite, ainſi nommé parce qu'il reſſemble à une cloche renverſée. On l'appelle auſſi *vaſe* ou *tambour*, & le rebord, qui touche au tailloir, ſe nomme *lévre*.

CAMPANE. Terme de décoration. Ornement de Sculpture, en maniere de creſpine, d'où pendent des houppes en forme de clochettes, pour un dais d'autel, de thrône, de chaire à prêcher, &c. Telle eſt la *Campane* de bronze, qui pend à la corniche Compoſite du baldaquin de Saint Pierre à Rome.

CAMPANE DE COMBLE. On appelle ainſi certains ornemens de plomb, chantournés & évuidés, qu'on met au bas du faîte & du briſis d'un comble; tels qu'on en voit de dorés au château de Verſailles.

CAMPANES. *Voyez* GOUTES.

CAMPANILE, ſ. f. Petit clocher à jour en maniere de lanterne, tel qu'il y en a un à Sainte Agnès dans la place Navonne, à Rome.

CANAL, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. Lieu creuſé pour recevoir les eaux de la mer, d'une ou pluſieurs rivie-

www.libtool.com.cn

res, d'un fleuve, &c. pour les conduire à différens endroits. Dans le premier cas, ce lieu s'appelle *Canal de communication;* & dans le ſecond, *Canal d'arroſage*. Nous allons faire connoître ces deux *Canaux* dans deux articles ſéparés.

*Canal d'arroſage*. Cette invention, utile pour fertiliſer les terres, eſt dûe aux Egyptiens, qui conduiſoient ainſi les eaux du Nil dans les endroits les plus éloignés. Quand la ſituation du terrein qu'on vouloit arroſer étoit au-deſſous de l'eau, le *Canal d'arroſage* étoit un ſimple tuyau de conduite qui ſe diviſoit en différentes branches pour diſperſer ſon eau ſur pluſieurs endroits. Mais lorſque le terrein ſe trouvoit ſupérieur au lit de l'eau, les Egyptiens employoient des machines pour élever l'eau, & ſur-tout la vis d'*Archimede*, qu'on croit avoir été imaginée à cette fin, dans un voyage que ce grand Mathématicien fit en Egypte.

Les Italiens, les Provençaux, les Dauphinois, &c. profitant des lumieres des Egyptiens ſur les avantages des *Canaux*, en ont conſtruit un grand nombre ; & on les regarde aujourd'hui comme la ſource des richeſſes d'un pays. En faveur de l'importance du ſujet, voici une idée de la conſtruction des *Canaux d'arroſage*.

Suppoſant qu'on ait un fleuve plus élevé que le terrein des campagnes qu'on veut arroſer, on leve d'abord exactement le plan de ce terrein, & on en prend le niveau. Dans ce nivellement, on marque les principaux points à demeure ſur les lieux mêmes par des repaires, qui ſervent à diriger le *Canal*. Ces deux opérations faites, on travaille à l'ouverture du *Canal*, dont on régle la pente, la largeur & la profondeur, ſuivant la rapidité de l'eau qu'il doit contenir, & l'uſage dont il doit être ; ce que le plan & le nivellement du lieu déterminent. Comme ce *Canal* doit avoir pluſieurs branches qui fourniſſent l'eau dans les rigoles d'arroſage, on lui fait ſuivre les côteaux, au moyen deſquels on en ſoutient la hauteur, en lui donnant une pente qui maintient toujours les eaux à une élévation plus grande que celle qu'a le fleuve, à meſure que le *Canal* s'éloigne de l'endroit de ſon ouverture. Ainſi, ſi le lit de ce fleuve avoit une ligne de pente par toiſe courante, & qu'on ne donnât que la moitié de cette pente au lit du *Canal*, ce lit devroit être, à la diſtance de deux cens toiſes, plus élevé de huit pouces quatre lignes que le niveau des eaux du fleuve, pris à la même diſtance. Pour faciliter l'application de cette régle & de cet exemple, diſons que les rivieres les plus rapides n'ont gueres dans leur cours uniforme que deux lignes par toiſe, ou ſeize pouces huit lignes par cent toiſes.

Nous avons dit que l'utilité des *Canaux d'arroſage* étoit très-grande, & nous n'en avons point donné de preuves, parce que nous croyons que la choſe eſt trop évidente pour avoir beſoin d'être appuyée. Cependant c'eſt un prodige ſi étonnant que celui qu'a fait en Provence un *Canal d'arroſage*, que nous ne croyons pas devoir le paſſer ſous ſilence. Voici ce que c'eſt.

Entre Arles & Salon (en Provence) eſt une plaine qu'on nomme *la Crau*, qui a près de ſix lieues de long & environ trois lieues de large, & eſt ſi couverte de cailloux, qu'on n'y voit preſque point de terre. Cette plaine, inutile par elle-même, étoit ſur-tout fâcheuſe aux voyageurs, qui en la traverſant étoient brûlés dans l'été par l'ardeur du ſoleil, ſans pouvoir trouver un aſyle pour ſe mettre à l'ombre. Tout y reſpiroit la ſechereſſe & la ſtérilité, & rien n'étoit plus triſte que la vûe de cette plaine. Quelqu'un vit à regret un terrein ſi vaſte, inutile. Il l'examina ; & comme ce quelqu'un, nommé M. *Adam de Crapone*, gentilhomme Provençal, étoit un habile homme, il reconnut par des nivellemens, que la Durance, priſe près du village de la Roque, à ſix lieues au-deſſus de ſon embouchure dans le Rhône, étoit beaucoup ſupérieure à cette plaine. D'où il conclut qu'on pouvoit répandre en abondance l'eau ſur cette terre aride, & que le limon qu'elle y dépoſeroit, pourroit lui donner de la vie. Dans cette vûe, M. *Crapone* fit faire en 1558, un *Canal* qui porte aujourd'hui ſon nom, qu'il coupa par un grand nombre de rigoles tranſverſales. Ce fut alors

que l'eau s'épancha ſur cette plaine, que M. *Crapone* vit avec admiration le fruit de ſon travail. Les bleds, la vigne, vinrent dans les endroits les plus favorables; & ceux qu'on croyoit abſolument ſans reſſource, donnerent & donnent par conſéquent aujourd'hui un herbe ſuculente, qui ſert de nourriture à un grand nombre de troupeaux. ( M. *Belidor* a traité très-amplement & très-bien des *Canaux d'arroſage*, dans le tom. 2. ſeconde Partie de ſon *Architecture Hydraulique*, liv. IV. chap. 14.)

*Canal de communication.* C'eſt un *Canal* d'eau fait par artifice, le plus ſouvent avec des écluſes, & ſoutenu par des levées & turcies pour communiquer & abréger le chemin d'un lieu à un autre par le ſecours de la navigation. Le plus ancien *Canal de communication* que l'Hiſtoire nous ait tranſmis, eſt celui qui joignoit la mer Rouge à la Méditerranée : mais on ignore encore ſi ce *Canal* a jamais été navigable. M. *Huet*, Évêque d'Avranches, dans ſon Commentaire ſur la navigation du Roi *Salomon*, où il veut expliquer comment la flotte de ce Prince a pû paſſer de la mer Rouge dans la Méditerranée, pour ſe joindre à celle d'*Hiram*, Roi de Tyr, & aller enſemble à Ophir, pour y chercher de l'or; M. *Huet*, dis-je, prétend que ce *Canal* avoit été percé & rendu praticable avant le régne de *Seſoſtris*; que faute d'entretien, s'étant trouvé bouché dans la ſuite des tems, ce Prince entreprit d'y faire travailler de nouveau, & de le creuſer davantage; que *Ptolomée* Philadelphe, y fit faire des eſpeces d'écluſes ou de digues, pour arrêter les eaux de la mer Rouge; & que du tems de *Strabon*, la communication du Nil au golfe Arabique étoit libre aux vaiſſeaux marchands d'Alexandrie, & que de là ils pénétroient juſques dans les Indes. Mais M. *Huet* ne penſe pas que ce *Canal* ait été navigable pour les gros vaiſſeaux. Il ajoûte qu'il s'étendoit depuis la ville de *Fuſtata*, aujourd'hui le Grand-Caire, juſqu'à Clyſma, port ſur la mer Rouge. Cette entrepriſe de joindre la mer Rouge à la Méditerranée, a été tentée encore par *Soliman*, Empereur des Turcs, qui y employa ſans ſuccès 50000 hommes. Les Grecs & les Romains avoient projetté un *Canal de communication* à travers l'Iſthme de Corinthe, qui joint la Morée & l'Achaïe, afin de paſſer ainſi la mer Ionienne de l'Archipel. Le Roi *Démétrius*, *Jules Ceſar*, *Caligula* & *Neron*, y firent des efforts inutiles. Sous le régne de ce dernier, *Lucius Verus*, un des Généraux de l'armée Romaine dans les Gaules, entreprit de joindre la Saone & la Moſelle par un *Canal*, & de faire communiquer la Méditerranée & la mer d'Allemagne par le Rhône, la Saone, la Moſelle & le Rhin; & il échoua dans ſon entrepriſe. Enfin, *Charlemagne* voulut joindre le Rhin & le Danube, afin d'établir une communication entre l'Océan & la mer Noire. Il employa à ce deſſein une multitude innombrable d'hommes; mais différens obſtacles qui ſe ſuccéderent les uns aux autres, lui firent abandonner ſon projet.

Nous avons voulu rapporter toutes ces tentatives des Anciens, qui ont conſtruit des ouvrages hydrauliques ſi conſidérables, dont nous rendons compte dans ce Dictionnaire, pour faire voir que nous avons été plus loin qu'eux dans les *Canaux de communication*, & que nos idées auſſi hardies que les leurs, ayant été heureuſement exécutées, conſerveront à la poſtérité des monumens en ce genre plus grands encore, ou du moins plus utiles que tout ce que les Hiſtoriens nous ont tranſmis de la part des Romains. Nous allons prouver ce que nous avançons, & nous donnerons en même tems une idée d'un *Canal de communication*.

Il ſeroit peut-être à propos de commencer par les *Canaux* de Briare & d'Orleans ( le premier a onze grandes lieues de long, & 42 écluſes, l'autre a 20 écluſes). Mais nous ne voulons point ſuſpendre l'attention du lecteur. Et quoique ces grands travaux prouvent déja que nous avons ſurpaſſé les Anciens, nous voulons bien ne le pas faire valoir, & produire ſans préliminaire une huitiéme merveille du monde.

A ce trait, on comprend bien que c'eſt du *Canal de Languedoc* que nous voulons

www.libtool.com.cn

parler, *Canal* qui joint les deux mers, & qui projetté ſous *François* I. ſous *Henri* IV. & ſous *Louis* XIII. a été enfin entrepris & achevé ſous *Louis* le Grand. Un réſervoir de quatre mille pas de circonférence, & de quatre-vingt pieds de profondeur qui reçoit les eaux de la montagne noire, forme l'ouverture de ce *Canal*. Ces eaux deſcendent à Naurouſe dans un baſſin revêtu de pierre de taille, de deux cens toiſes de longueur, & de cent cinquante de largeur. Là elles ſe partagent & ſe diſtribuent à droite & à gauche dans un *Canal* de ſoixante & quatre lieues de long, où ſe jettent pluſieurs petites rivieres, ſoutenues d'eſpace en eſpace de cent quatre écluſes. De ces écluſes, huit, qui ſont proche de Beziers, forment une magnifique caſcade de cent cinquante-ſix toiſes de long ſur onze toiſes de pente; & l'art avec lequel le *Canal* eſt conduit étonne l'imagination la plus vaſte & la plus hardie. Ici ce ſont des aqueducs & des ponts d'une hauteur incroyable, qui, entre leurs arches, donnent paſſage à d'autres rivieres. Ailleurs le roc eſt coupé tantôt à découvert, tantôt en voûte ſur la longueur de plus de mille pas. C'eſt ainſi que ce *Canal* ſe ſoutient depuis la Garonne où il commence, en traverſant deux fois l'Aude, & paſſant entre Agde & Beziers, juſques au grand lac de Tau, dont l'étendue atteint le port de Cette. Pour terminer cette deſcription, il faudroit peut-être expliquer le méchaniſme & le jeu des écluſes, afin de faire monter & deſcendre un bâtiment de mer d'une portion de *Canal* dans une autre: mais ce n'eſt pas là le ſeul défaut que nous reconnoiſſions dans notre deſcription. Ne pouvant faire uſage des figures, nous ſommes forcés de nous borner à donner une idée fort générale du *Canal de Languedoc*, plûtôt qu'une deſcription même informe. (*V.* encore SAS.)

CANAL. Terme de Jardinage. Piece d'eau fort longue, revêtue de gazon ou de pierre, qu'on pratique, ou pour l'ornement, ou pour la clôture d'un jardin. On met ordinairement dans cette piece d'eau des cignes & des poiſſons, tels que la perche, la tanche, le gardon & le brocheton: mais alors on la cure tous les dix ans.

CANAL EN CASCADE. Terme de Jardinage. C'eſt un *Canal* interrompu par pluſieurs chûtes, qui ſuivent l'inégalité du terrein. Il y en a à Fontainebleau, à Marli, au château d'eau à Verſailles, & dans les jardins de Couvances.

CANAL DE LARMIER. C'eſt le plafond creuſé d'une corniche, qui fait la mouchette pendante.

CANAL DE VOLUTE. C'eſt dans la volute Ionique, la face des circonvolutions renfermée par un liſtel.

CANAUX, ſ. m. pl. Eſpeces de cannelures ſur une face ou ſous un larmier, qu'on nomme auſſi *portiques*, & qui ſont quelquefois remplies de roſeaux ou fleurons.

On entend encore par *Canaux*, les cavités droites ou torſes, dont on orne les tigettes des caulicoles d'un chapiteau.

CANAUX DE TRIGLYPHE. *Voy.* TRIGLYPHE.

CANAUX SOUTERREINS. Terme d'Architecture hydraulique. Ce ſont des aqueducs bâtis ſous terre, qui ſervent à conduire les eaux. (*Voyez* AQUEDUC.)

CANDELABRE, ſ. m. Mot tiré du latin *Candelabrum*, chandelier. C'eſt une eſpece de vaſe fort élevé, en maniere de grand baluſtre, qu'on met pour amortiſſement à l'entour d'un dôme, ou dont on couronne le portail d'une Egliſe, tels qu'il y en a au Val-de-Grace, à la Sorbonne, aux Invalides, &c.

CANIVEAUX, ſ. m. pl. Ce ſont les plus gros pavés, qui étant aſſis alternativement avec les contre-jumelles, traverſent le milieu du ruiſſeau d'une rue, dans laquelle paſſent les charrois.

CANNE, ſ. f. Meſure Romaine, compoſée de dix palmes, qui ſont ſix pieds, onze pouces de Roi.

CANNES. Eſpeces de grands roſeaux, dont on ſe ſert en Italie & au Levant, au lieu de doſſes, pour garnir les travées entre les ceintres, dans la conſtruction des voûtes.

CANNELER, v. act. C'eſt creuſer des cannelures aux fuſts des colonnes, pilaſtres, gaînes de termes, conſoles, &c.

CANNELURES, ſ. f. pl. Ce ſont à l'entour du fuſt d'une colonne, des cavités à plomb,

plomb, arrondies par les deux bouts. Le mot de *Cannelures* eſt dérivé du mot canal, auquel ces cavités ſont ſemblables, ou de celui de cannes ou roſeaux qui les rempliſſent. On les nomme auſſi *ſtriures*, du latin *ſtriges*, les plis d'une robe; parce qu'elles imitent les plis droits des vêtemens.

CANNELURES A CÔTES. *Cannelures* qui ſont ſéparées par des liſtels de certaine largeur, ornés quelquefois d'aſtragales ou baguettes aux côtés ou deſſus, comme on en voit aux deux colonnes du ſanctuaire de l'Egliſe de Sainte-Marie de la Rotonde, à Rome.

CANNELURES AVEC RUDENTURES. Ce ſont des *Cannelures* remplies de bâtons, de roſeaux ou de cables, juſques au tiers du fuſt de la colonne.

CANNELURES A VIVE ARÊTE. *Cannelures* qui ne ſont point ſéparées par des côtes. Ces *Cannelures* ſont propres à l'Ordre Dorique.

CANNELURES DE GAÎNE, DE TERME, OU CONSOLE. *Cannelures* plus étroites par le bas que par le haut.

CANNELURES ORNÉES. *Cannelures* qui ont dans la longueur du fuſt de la colonne, ou par intervalles, ou enfin depuis le tiers d'en bas, de petites branches ou bouquets de laurier, de lierre, de chêne, &c. ou fleurons & autres ornemens, qui ſortent le plus ſouvent des roſeaux.

CANNELURES PLATES. Ce ſont des *Cannelures* faites en maniere de pans coupés, au nombre de ſeize, comme l'ébauche d'une colonne Dorique. On peut auſſi appeller *Cannelures plates*, celles qui ſont creuſées quarrément en maniere de petites faces ou demi-bâtons dans le tiers du bas d'un fuſt, comme aux pilaſtres Corinthiens du Val-de-Grace, à Paris.

CANNELURES TORSES. *Cannelures* qui tournent en vis ou ligne ſpirale à l'entour du fuſt d'une colonne.

CANONNIERE. *Voyez* BARBACANE, & VOUTE EN CANONNIERE.

CANONS DE GOUTTIERE ou GODETS, ſ. m. pl. Ce ſont des bouts de tuyaux de cuivre ou de plomb, qui ſervent à jetter les eaux de pluye au-delà d'un chaineau & d'une cymaiſe, par les gargouilles.

CANTALABRE, ſ. m. Ce mot n'eſt uſité que parmi les ouvriers. Il ſignifie le chambranle ou bordure ſimple d'une porte ou d'une croiſée. On croit qu'il eſt tiré du mot grec *Cata*, autour, & du mot latin *Labrum*, levre ou bord.

CANTINE, ſ. f. C'eſt un lieu que le Roi accorde à une garniſon, pour y vendre du vin & de la bierre à un prix moindre que celui des cabarets. Ce lieu eſt compoſé de pluſieurs caves, & au rez de chauſſée d'une cuiſine, d'un garde manger, de trois ou quatre chambres pour donner à boire aux ſoldats, d'une ſalle pour les officiers, d'une écurie de douze ou quinze chevaux, & d'un couvert pour mettre le bois. Au-deſſus du rez de chauſſée il y a quelquefois une chambre où on loge les étrangers. (*Voyez* dans la *Science des Ingénieurs* de M. *Belidor*, liv. IV. ch. II. le plan de ce bâtiment.)

CANTONNÉ, adj. On dit qu'un bâtiment eſt *Cantonné*, quand ſon encoignure eſt ornée d'une colonne ou d'un pilaſtre angulaire, ou de chaînes en liaiſon de pierre de refend ou de boſſages, ou de quelqu'autre corps, qui excéde le nud du mur.

CAPITOLE, ſ. m. Bâtiment fameux ſur le Mont *Capitolin* à Rome, où s'aſſembloit le Sénat, & qui ſert aujourd'hui d'Hôtel de Ville pour les conſervateurs du peuple Romain. Il étoit compoſé de trois parties, d'un vaſte bâtiment ou temple conſacré à Jupiter, accompagné de chaque côté de deux aîles dédiées l'une à Junon, l'autre à Minerve. On y montoit par cent degrés. Le frontiſpice & les côtés étoient environnés de galeries ou portiques; & tout l'intérieur, ainſi que l'extérieur de l'édifice, étoit extrêmement orné, principalement le Temple, où la ſtatue de Jupiter étoit placée avec la foudre, le ſceptre & la couronne d'or. Il y avoit encore dans le *Capitole* un Temple de Jupiter Gordien, un de Junon, & l'Hôtel de la Monnoye. Enfin on voyoit ſur la pente de la montagne le Temple de la Concorde, & pluſieurs autres conſacrés à différentes Divinités.

Ce bel édifice fut brûlé du tems de *Sylla*. Un nouvel incendie le conſuma

www.libtool.com.cn

ſous *Vitellius*, & *Veſpaſien* le rétablit. Il fut encore une troiſiéme fois la proie des flammes, & *Domitien* le répara.

Il y avoit autrefois des *Capitoles* dans la plûpart des colonies de l'Empire Romain; & celui qui étoit à Toulouſe, a même donné le nom de *Capitouls* à ſes Echevins.

Voici l'étymologie du mot *Capitole*, ſuivant *Arnobe*. En creuſant les fondemens de cet édifice, l'an de Rome 139, on trouva dans la terre une tête d'homme encore fraîche & ſaignante. Cet homme ſe nommoit *Tolus*. Or en prenant le mot latin de la tête de cet homme, *caput*, *capitis*, on en fit *Capitole*, *quaſi à capite Toli*.

CAPRICE, ſ. m. On appelle ainſi toute compoſition hors des régles ordinaires de l'Architecture, & d'un goût ſingulier & nouveau, comme ſont les ouvrages du Cavalier *Boromini*, & de quelques autres Architectes qui ont affecté de ſe diſtinguer.

CARAVANCERA. *Voyez* HOSPICE.

CARCASSE. *Voyez* PARQUET.

CARDERONNER. *V.* QUARDERONNER.

CARREAU, ſ. m. C'eſt une pierre qui a plus de largeur au parement que de queue dans le mur, & qui eſt poſée alternativement avec la boutiſſe, pour faire liaiſon.

CARREAU. Terme de Menuiſerie. C'eſt un petit ais quarré de bois de chêne, dont on ſe ſert pour remplir la carcaſſe d'une feuille de parquet.

CARREAU. Terme de Jardinage. Piece de terre quarrée ou figurée, qui fait partie d'un parterre. Elle eſt ordinairement bordée de buis nain, & garnie de fleurs ou de gazon.

CARREAU DE PLANCHER, ſ. m. Terre moulée & cuite, de différente grandeur & épaiſſeur, dont on ſe ſert pour couvrir le ſol d'une ſalle, terraſſe, &c. ou d'un plancher. Le *Quarré*, grand de huit à dix pouces, ſert pour paver les jeux de paume & les terraſſes; celui de ſix à ſept pouces, eſt pour les âtres. Le grand *Carreau* à ſix pans, de ſix à ſept pouces, ſert pour les ſalles & chambres. Ces ſortes de *Carreaux* étoient appellés *Favi* par les Anciens, du mot *Favus*, rayon de miel, auquel ils reſſemblent. Les *Carreaux* à trois pans ſe nommoient *Trigonia*, & les quarrés *Quadrata* & *Teſſera*.

Il y a auſſi du petit *Carreau* à huit pans de quatre ou cinq pouces, dont le compartiment eſt tel, qu'au milieu du quarré on en met diagonalement un plus petit, quarré & verniſſé.

CARREAU DE BOSSAGE. Ce ſont les pierres de refend qui compoſent une chaîne de pierres.

CARREAU DE BRODERIE. C'eſt un *Carreau* qui faiſant partie d'un parterre, renferme une broderie de traits de buis. Ces ſortes de *Carreaux* ne ſont plus en uſage.

CARREAU DE FAYENCE OU DE HOLLANDE. *Carreau* de fayence qui a ordinairement quatre pouces en quarré, & qui ſert à faire des foyers & à revêtir les jambages de cheminées. On en fait uſage auſſi pour paver & revêtir les grottes, ſalles de bains, & autres lieux frais.

CARREAU DE PARQUET. *Voyez* CARREAU, terme de Menuiſerie.

CARREAU DE PARTERRE. *Voyez* CARREAU, terme de Jardinage.

CARREAU DE POTAGER. C'eſt un *Carreau* qui fait partie d'un jardin potager, & qui eſt ſemé de légumes avec des bordures de fines herbes.

CARREAU DE VERRE. Piece de verre quarrée, miſe en plomb ou en bois.

CARREAU VERNISSÉ. Grand *Carreau* plombé, qu'on met dans les écuries ou dans les mangeoires des chevaux, pour les empêcher de lécher le mur. On fait auſſi des petits *Carreaux verniſſés* pour les compartimens.

CARREFOUR, ſ. m. C'eſt dans une ville l'endroit où deux rues ſe croiſent, & où pluſieurs aboutiſſent. Les Romains nommoient *Trivium* la rencontre de trois rues; *Quadrivium* celle de quatre, &c. Le mot de *Carrefour* a la même ſignification pour les grands chemins, & pour les rues des carrieres. Il vient du latin *Quatuor* & *Fores*, c'eſt-à-dire quatre portes ou ſorties.

CARREFOUR. Terme de Jardinage. C'eſt la rencontre de quatre allées dans un bois: ce qui imite l'iſſue de quatre rues dans une ville, qu'on nomme auſſi *Carrefour*.

Ces *Carrefours* ſe font circulaires ou quarrés : mais dans ce dernier cas, on en retranche les encoignures, ce qui les aggrandit conſidérablement, & leur donne plus de grace.

CARRELAGE, ſ. m. Nom général qu'on donne à tout ouvrage fait de carreau de terre cuite, de pierre, ou de marbre.

CARRELER, v. act. C'eſt paver de carreau avec du plâtre, mêlé de pouſſiere de recoupes de pierres.

CARRELEUR, ſ. m. Nom qu'on donne & au Maître qui entreprend le carrelage, & au Compagnon ou Ouvrier qui le poſe.

CARRIERE, ſ. f. Lieu creuſé ſous terre, d'où l'on tire la pierre pour bâtir, ou par un puits, comme aux environs de Paris, ou de plain pied le long de la côte d'une montagne, comme à Saint-Leu, Trocy, Mallet, &c. Les *Carrieres* d'où l'on tire le marbre, ſont appellées *Marbrieres ;* celles d'où l'on tire la pierre, *Pierrieres*, & celles d'ardoiſe, *Ardoiſieres*, & quelquefois *Pierrieres*, comme en Anjou. Le mot *Carriere* vient, ſelon M. *Menage*, du latin *Quadraria* ou *Quadrataria*, fait de *Quadratus lapis*, pierre de taille.

CARRIERE DE MANEGE. Eſpece d'allée longue & étroite, bordée de lices ou barrieres, & ſablée, qui ſert pour les courſes de bagues. Ce mot peut venir du latin *currere*, courir.

Dans les cirques anciens, on nommoit *Carriere*, le chemin que devoient faire les biges & les quadriges, c'eſt-à-dire des chariots attelés de deux ou de quatre chevaux qu'on faiſoit courir à toute bride juſques aux bornes de la ſtade, pour remporter le prix.

CARRIERS, ſ. m. pl. C'eſt ainſi qu'on appelle les Marchands de pierre, & les Ouvriers qui la coupent & la tirent de la carriere.

CARTON, ſ. m. Contour chantourné ſur une feuille de carton ou de fer-blanc, pour tracer les profils des corniches, & pour lever les panneaux de deſſus l'épure.

CARTON DE PEINTRE. Terme de décoration. C'eſt le deſſein qu'un Peintre fait ſur du fort papier, pour calquer le trait d'un tableau ſur un enduit frais, avant que de le peindre à freſque. C'eſt auſſi le deſſein coloré qui ſert pour travailler la moſaïque.

CARTOUCHE, ſ. m. Ornement de Sculpture de pierre, de marbre, de bois, de plâtre, &c. en maniere de table avec enroulemens, dans lequel on met des armoiries, une inſcription, ou des bas-reliefs, pour la décoration extérieure & intérieure des Egliſes. Ce mot vient de l'Italien *Cartocio*, qui ſignifie la même choſe.

On appelle *petits Cartouches* ou *Cartels*, ceux qui ſervent dans la décoration des friſes ou panneaux de menuiſerie, & généralement ceux qu'on employe dans les bordures des tableaux, aux couronnemens des deſſus de cheminées & aux pilaſtres.

CARTOUCHE. Terme de Jardinage. Ornement régulier en forme de tableau avec des enroulemens, qui ſe répete ſouvent aux deux côtés ou aux quatre coins d'un parterre. Dans ce dernier cas, on remplit le milieu du parterre d'une coquille de gazon, ou d'un fleuron de broderie.

CARIATIDES, ſ. f. pl. Mot dérivé du grec *Kariatides*, peuple de Carie. Ce ſont des figures de femmes, ſans bras, vêtues décemment, qui ſervent à la place des colonnes, pour porter les entablemens, comme celles de la ſalle des Suiſſes, & du gros pavillon du Louvre. Telle eſt, ſelon *Vitruve*, l'origine de cette colonne. Dans une guerre entre les peuples de la Grece & ceux de Perſe, les habitans de Carie, ville du Peloponeſe, prirent parti en faveur des Perſes ; & comme ceux-ci furent vaincus, ils furent enveloppés dans la défaite. Les Grecs vainqueurs des Perſes voulurent ſe venger des Cariens pour le ſecours qu'ils avoient donné à leurs ennemis. Ils les attaquerent, prirent leur ville, & paſſerent tous les hommes au fil de l'épée. Les femmes furent emmenées captives, ſans diſtinction d'état. Celles de la plus haute condition parurent même dans cet état humiliant, & confondues avec les autres. Enfin pour laiſſer à la poſtérité des marqués de leur vengeance, les Architectes Grecs mirent au lieu de colonnes la figure des Cariennes ou

www.libtool.com.cn

*Cariatides*, dans les édifices publics, qui ſous le poids de l'entablement dont elles étoient chargées, rappelloient l'oppreſſion qu'elles avoient ſouffert pendant leur captivité. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. 1. chap. 1.)

CASCADE, ſ. f. Mot tiré de l'Italien *Caſcata*, chûte. C'eſt une chûte d'eau naturelle, comme celle de *Tivoli*, *Terni*, &c. ou artificielle, par goulettes ou napes, comme celle de Verſailles. Il y en a encore en rampe douce, comme celle de Sceaux; en buffet, comme à Trianon, & par chûte de perrons, comme celle de Saint-Cloud. Toutes ces *Caſcades* ſont artificielles. On les décore d'ornemens aquatiques, comme de glaçons, de rocailles, de congelations, de pétrifications, coquillages, feuilles d'eau, joncs & roſeaux imitant le naturel, dont on revêtit le parement & la bordure du baſſin. Ces ornemens ſont ordinairement des figures repréſentant des fleuves, des naïades, ou nymphes des eaux, des tritons, ſerpens, chevaux marins, dragons, dauphins, griffons & grenouilles, qui vomiſſent de l'eau.

La ſituation la plus convenable des *Caſcades* dans un jardin, eſt l'endroit où l'on a beaucoup d'eau & de pente. (On trouve la repréſentation de pluſieurs *Caſcades* dans la Planche 14. de la quatriéme Partie, ch. IX. *de la Théorie & Pratique du Jardinage.*)

CASSOLETTE, ſ. f. Eſpece de vaſe de Sculpture avec des flammes ou de la fumée, qui ſert d'amortiſſement. Il eſt ordinairement iſolé, comme au château de Marly, & quelquefois en bas-relief, comme au grand Autel de l'Egliſe des Petits-Peres, à Paris.

CATACOMBES, ſ. m. pl. Ce ſont à Rome des cimetieres ſoûterrains en maniere de grotes, comme celui qui eſt près l'Egliſe de Saint-Sebaſtien, où les Chrétiens ſe cachoient pendant la perſécution de la primitive Egliſe, & où ils enterroient les corps des Martyrs. Ces *Catacombes* ſont de la largeur de deux ou trois pieds, & de la hauteur de huit à dix, en forme d'allées ou de galeries, qui communiquent les unes aux autres, & qui s'étendent ſouvent juſques à une lieue de Rome. Il n'y a ni maçonnerie, ni voûte, & la terre ſe ſoutient d'elle-même. C'eſt le long de ces terres, qui forment les murailles, qu'on rangeoit les corps morts en long les uns ſur les autres. On les enfermoit avec des tuiles fort larges & fort épaiſſes, & quelquefois avec des morceaux de marbre cimentés d'une matiere forte, que nous ne pourrions gueres imiter aujourd'hui. Le nom du mort eſt quelquefois gravé ſur les tuiles : mais on y voit plus ſouvent ce chiffre XP, qu'on interprête communément *pro Chriſto*.

Le mot *Catacombe* vient de l'Italien *Catacombe*, retraite ſoûterraine.

CATAFALQUE, ſ. m. Ce mot, tiré de l'Italien *Catafalco*, ſignifie échafaut ou élévation. C'eſt une décoration d'Architecture, Peinture & Sculpture, établie ſur un bâti de charpente, pour l'appareil d'une pompe funébre dans une Egliſe.

CATHETE, ſ. f. Mot tiré du grec *Kathetos*, perpendiculaire. C'eſt la ligne qu'on ſuppoſe traverſer à plomb le milieu d'un corps cylindrique d'une colonne, ou d'un baluſtre, qu'on nomme autrement *axe*.

*Cathete* eſt auſſi, dans le chapiteau Ionique, une ligne perpendiculaire qui paſſe par le milieu de l'œil de la volute.

CAVE, ſ. f. C'eſt un lieu voûté dans l'étage ſoûterrain, qui ſert à mettre du bois, du vin, de l'huile, &c. Il doit être préciſément au-deſſous de l'office, afin que l'*Officier* y puiſſe deſcendre commodément, & y veiller avec plus de facilité. Le mot *Cave* vient du latin *Cavea*, lieu creux.

CAVE D'EGLISE. Lieu ſoûterrain dans une Egliſe, voûté & deſtiné aux ſépultures, comme la grande *Cave* de l'Egliſe de Saint-Sulpice, à Paris.

CAVEAU, ſ. m. Petite cave dans l'étage ſoûterrain. *Voyez* CAVE.

CAVEAU D'EGLISE. C'eſt la ſépulture d'une famille ſous une chapelle particuliere, dans une Egliſe. M. *Ciampini*, dans ſon Traité *de ſacris Edificiis*, en parlant des dehors de l'Egliſe du Vatican, décrit le *Caveau* de Saint André, celui de Sainte Petronille, & les *Caveaux* de Saint Paul dans la voye d'Oſtie & de Saint Laurent.

CAVER, v. act. Terme de Vitrerie. C'eſt évuider un morceau de verre de couleur, pour y enchaſſer d'autres morceaux de verre de diverſes couleurs, qu'on retient avec du plomb de chef-d'œuvre. On *Cave* par le moyen du diamant & du greſoir, qu'on doit conduire avec adreſſe, de crainte de faire des langues & des étoiles qui caſſent la piece : mais cela ne ſe pratique que pour les expériences & chef-d'œuvres de Vitrerie.

CAVET, ſ. m. Mot dérivé du latin *Cavus*, creux. Moulure ronde en creux, qui fait l'effet contraire du quart de rond. Les Ouvriers l'appellent *Gache*, lorſqu'elle eſt dans la ſituation naturelle, & *Gorge*, quand elle eſt renverſée.

CAULICOLES, ſ. f. pl. Mot tiré du latin *Caulis*, tige d'herbe. Ce ſont de petites tiges qui ſemblent ſoutenir les huit volutes du chapiteau Corinthien.

CAZERNES, ſ. f. pl. Ce ſont, dans une Place de guerre, des logemens d'un étage, avec grenier au-deſſus, bâtis exprès pour les officiers & les ſoldats, & qui environnent preſque toujours la place d'armes. Il y a ordinairement deux lits dans chaque chambre, & trois ſoldats couchent dans le même lit.

CEINTRE, ſ. m. C'eſt la figure d'un arc, & de toute piece de bois courbe, qui ſert tant aux combles qu'aux planchers.

CEINTRE RAMPANT. *Ceintre* qui eſt tracé au ſimbleau par des points cherchés ſuivant le rampant d'un eſcalier ou d'un arc-boutant.

CEINTRE SURBAISSÉ. C'eſt un *Ceintre* dont le trait eſt une demi-ellipſe, & qui par conſéquent eſt plus bas que le demi-cercle.

CEINTRE SURMONTÉ. *Ceintre* dont le centre eſt plus haut que le diametre du demi-cercle.

CEINTRE DE CHARPENTE. C'eſt un aſſemblage de pieces de bois de charpente, ſur lequel on bande un arc ou une croiſée qu'on veut faire ceintrée, & dont pluſieurs eſpacées à égales diſtances, garnies de ſolives ou doſſes, ſervent à conſtruire une voûte. Le moindre *Ceintre* eſt compoſé d'un entrait qui lui ſert de baſe, d'un poinçon, de deux contre-fiches, de quatre autres pieces de bois ceintrées, ou de deux arbalêtriers, ou de doſſes, ſur leſquelles on maçonne un *Ceintre* de moilon.

Le *Ceintre de charpente* s'appelle auſſi *Armature*, du latin *Armatura*, qui a la même ſignification.

CEINTRER, v. act. C'eſt établir les ceintres de charpente, pour commencer à bander les arcs. On dit auſſi *Ceintrer* pour arrondir plus ou moins un arc ou une voûte.

CEINTURE, ſ. f. C'eſt l'orle ou l'anneau du bas ou du haut d'une colonne. On nomme encore celui d'en haut *Colarin* ou *Collier*.

CEINTURE ou ECHARPE. C'eſt dans le chapiteau Ionique, l'ourlet du côté du profil ou baluſtre, ou le liſtel du parement de la volute, que *Vitruve* appelle *Baltheus*, un baudrier.

CEINTURE DE COLONNE. Nom qu'on donne à certains rangs de feuilles de refend de métal, poſées ſur un aſtragale en maniere de couronne, qui ſervent autant pour ſéparer ſur une colonne torſe, la partie cannelée d'avec celle qui eſt ornée, que pour cacher les joints des jets d'une colonne de bronze, comme celles du baldaquin de Saint-Pierre de Rome, ou les tronçons d'une colonne de marbre, comme celles du Val-de-Grace, à Paris.

CEINTURE DE MURAILLE. C'eſt une enceinte ou circuit de muraille, qui renferme un eſpace de terrein.

CELLIER, ſ. m. Lieu voûté dans l'étage ſoûterrain, ou un peu au-deſſous du rez de chauſſée, pour ſerrer la proviſion du vin.

CELLULE, ſ. f. Mot tiré du latin *Cellula*, petite chambre. C'eſt dans une Maiſon Religieuſe, une des chambres qui compoſent le dortoir ; & dans les Couvens des Chartreux & des Camaldules, un petit logement au rez de chauſſée, accompagné d'un Jardin.

On appelle encore *Cellules* les petites chambres ſéparées par des cloiſons, où logent les Cardinaux pendant le Conclave à Rome.

CÉNACLE, ſ. m. Mot tiré du latin *Cœnaculum*, lieu où l'on mange. C'étoit chez

www.libool.com.cn

les Anciens une ſalle à manger. Elle étoit appellée *Triclinium*, lieu à trois lits, parce que comme les Anciens avoient coutume de manger couchés, il y avoit au milieu de cette ſalle une table quarrée longue ou rectangulaire, avec trois lits en maniere de larges formes au-devant de trois côtés, le quatriéme côté reſtant vuide à cauſe du jour & du ſervice. Ce lieu, chez les Grands, étoit dans le logement des étrangers pour leur donner à manger gratuitement. On voit à Rome, près de Saint-Jean de Latran, les reſtes d'un *Triclinium* ou *Cénacle*, orné de quelques moſaïques, que l'Empereur *Conſtantin* avoit fait bâtir pour y nourrir des pauvres.

CENOTAPHE. *Voyez* TOMBEAU.

CENT DE BOIS, ſ. m. C'eſt dans la meſure des bois de charpente en œuvre de différentes longueurs & groſſeurs, *Cent* fois la quantité de douze pieds de long ſur ſix pouces de gros, qui font *Cent* pieces de bois; à quoi on les réduit pour eſtimer par *Cent*.

CERCE. *Voyez* CHERCHE.

CERCLE DE FER, ſ. m. C'eſt un lien de fer circulaire qu'on met au bout d'une piece de bois pour empêcher qu'elle ne s'éclate. On en met auſſi aux colonnes lorſqu'elles ſont caſſées, à cauſe du grand fardeau lorſqu'elles portent, & lorſqu'elles ſont poſées en délit, comme on en voit à quelques piliers ronds de l'Egliſe de Notre-Dame, à Mantes.

CHAINE, ſ. f. on ajoute DE PIERRE. C'eſt dans la conſtruction des murs de moilon, une jambe de pierre élevée à plomb pour les entretenir. On appelle *Chaîne d'encoignure*, celle qui eſt au coin d'un pavillon ou d'un avant-corps.

CHAINE D'ARCHITECTE. Meſure faite de pluſieurs morceaux de fil de laiton ou de fer, d'une certaine longueur, diviſée en toiſes marquées par des anneaux, dont on ſe ſert pour meſurer les hauteurs. Elle eſt plus ſûre que le cordeau, parce qu'elle n'eſt ſujette ni à s'étendre, ni à ſe racourcir.

CHAINE DE BRONZE (ou *de fer*.) Eſpèce de barriere faite de pluſieurs chaînes attachées à des bornes eſpacées également, qui ſert au-devant des portes & places de Palais, pour en empêcher l'entrée, comme au Palais Borgheſe à Rome.

CHAINE DE FER. C'eſt un aſſemblage de pluſieurs barres de fer liées bout à bout par clavettes ou crochets, qu'on met dans l'épaiſſeur des murs des bâtimens neufs pour les entretenir, ou à l'entour des vieux, ou de ceux qui menacent ruine, pour les retenir, comme il a été pratiqué à l'entour de Saint-Pierre de Rome. On nomme encore cet aſſemblage, *Armature*.

CHAINE DE PORT. Nom qu'on donne à pluſieurs *Chaînes* de fer, qu'on tend au devant d'un port pour en empêcher l'entrée. Quand la bouche en eſt grande, ces *Chaînes* portent ſur des piles d'eſpace en eſpace.

CHAINE EN LIAISON. On appelle ainſi certains boſſages ou refends, poſés en maniere de carreaux & boutiſſes d'eſpace en eſpace dans les murs, ou aux encoignures d'un bâtiment pour le cantonner.

CHAIRE DE PRÉDICATEUR, ſ. f. Siége élevé avec devanture & doſſier, ou lambris, orné d'Architecture & de Sculpture, de figure ronde, quarrée, ou à pans, de pierre, de marbre ou de fer, couvert d'un dais, & ſoutenu d'un cul-de-lampe, où l'on monte par une rampe courbe pour prêcher. Les *Chaires* des Egliſes de Saint-Etienne du Mont & de Saint-Euſtache, ſont les plus belles qu'il y ait à Paris.

CHAISE, ſ. f. Aſſemblage de charpenterie de quatre fortes pieces de bois, ſur lequel eſt poſée ou aſſiſe la cage d'un clocher, ou celle d'un moulin à vent.

CHAISES DE CHOEUR. *Voyez* FORMES D'EGLISE.

CHALCIDIQUE ou CALCIDIQUE, ſ. f. Grande & magnifique ſalle qu'on ajoutoit anciennement aux Palais, & qu'on a pratiquée encore dans les ſiécles plus récents, ainſi qu'il paroît par les grandes ſalles du Palais à Paris, & de ceux de Vannes & de Bourges. L'uſage principal de ces ſalles eſt de remplir un trop long terrein deſtiné à bâtir. (Voyez l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. 1. ch. 5.)

Le mot *Chalcidique* vient, ou du latin *Chalcidium* dérivé du grec *Chalkis*, ville de Grece en Lycie, parce qu'on croit

que les premieres ſalles de cette eſpece y avoient été bâties ; ou bien du grec *Chalkos*, airain, & *Okios*, maiſon ; ce qui a fait croire à *Philander*, que c'étoit dans ces ſalles qu'on frappoit la monnoye.

CHAMBRANLE, ſ. m. Bordure avec moulure autour d'une porte ou d'une cheminée. Elle a trois parties : les deux côtés qu'on appelle *Montans*, & le haut qu'on nomme *Traverſe*. Le *Chambranle* eſt différent ſelon les Ordres, c'eſt-à-dire qu'on l'enrichit relativement à l'Ordre qui l'accompagne. Et quand il eſt ſimple & ſans moulures, on l'appelle *Bandeau*. On trouve dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, pag. 191. Planches 58 *a*, & 58 *b*, des modeles de *Chambranle*.

CHAMBRANLE A CROSSETTES. *Chambranle* qui a des croſſettes ou orillons à ſes encoignures.

CHAMBRANLE A CRU. *Chambranle* qui porte ſur l'aire du pavé, ou ſur un appui de croiſée ſans plinthe.

CHAMBRE, ſ. f. C'eſt la principale piece d'un appartement, & la plus néceſſaire de l'habitation, devant ſervir au repos. Cette derniere condition, qui caractériſe aujourd'hui une *Chambre*, n'étoit pas admiſe par les anciens Architectes. Ils nommoient indiſtinctement *Chambre*, toutes les pieces habitées par les Maîtres, à l'exception des veſtibules, des ſallons, des périſtyles & des galeries. En nous conformant à notre définition générale du mot *Chambre*, nous diſtinguerons ſix ſortes de *Chambres : Chambre à coucher*, *Chambre de parade*, *Chambre en eſtrade*, *Chambre en niche*, *Chambre en alcove*, & *Chambre en galetas*. Nous allons faire connoître ces différentes *Chambres*, en ſuivant cet ordre.

*Chambre à coucher*. C'eſt celle où l'on couche, où le lit eſt iſolé & ſitué en face des croiſées, à moins qu'on ne ſoit obligé de le placer ailleurs par quelque ſujétion involontaire : ce qu'on doit éviter dans la diſtribution d'un bâtiment. Une *Chambre à coucher* doit être expoſée au midi ; & comme c'eſt le lieu le plus habité, ſa décoration ne ſçauroit être trop riche. Cette richeſſe ne conſiſte point en une grande quantité d'ornemens. Un lambris avec glaces & tableaux bien diſtribués, forme la décoration la plus noble & la plus belle. La principale place d'une glace eſt entre les deux croiſées oppoſées au lit. Cette glace poſe ſur une table de marbre en conſole de bois doré. Chaque croiſée eſt à banquette, & garnie de leurs chaſſis de verre, & de leur guichet. Aux deux côtés des croiſées, dans les angles de la chambre, ſont des pilaſtres qui font ſymmétrie avec d'autres ſemblables en retour, & que nous ſuppoſons régner autour de la *Chambre*. La ſeconde place d'une glace eſt au côté oppoſé à la cheminée, au-deſſous de laquelle eſt une riche commode ; & les tableaux ſe diſtribuent ſur les portes, ou ſervent de couronnement aux glaces. On décore auſſi les *Chambres à coucher* avec des tapiſſeries de ſoye à grands ramages, & cette décoration nous paroîtroit plus convenable & mieux aſſortie à la décoration du lit.

*Chambre de parade*. C'eſt la *Chambre* du bel étage, où ſont les plus riches meubles. Elle eſt habitée préférablement à toutes les autres ; & on y reçoit les viſites de cérémonie. La Dame du logis y fait même ſa toilette par diſtinction. Il y a au fond de cette *Chambre* un lit magnifiquement décoré ; mais il eſt ou dans une riche alcove, ou ſéparé par une baluſtrade. Le ſecond cas eſt plus grand, & convient mieux à la dignité de cette piece. Cette baluſtrade eſt formée par des baluſtres à hauteur d'appui, tous dorés, que terminent des colonnes cannelées de l'Ordre Corinthien, ſur leſquelles poſe un bel entablement. Un magnifique lambris avec des pilaſtres, peint en blanc, relevé en or, revêt les murs de la *Chambre de parade*. Ce lambris eſt couronné d'une riche corniche, ornée de conſoles, & dont les métopes ſont enrichis de basreliefs & de trophées. Des tableaux de choix, de grandes glaces, convenablement placés, un plafond peint avec goût, le tout ſoutenu par des meubles de prix, forment avec cela un enſemble qui captive l'admiration. Nous ne devons pas diſſimuler que le blanc dont nous peignons le lambris n'eſt pas

www.libtool.com.cn

approuvé de tous les Architectes, quoiqu'ils conviennent que le blanc, varié avec l'or, ſoit très-riche & très-grand. Ils ont des raiſons particulieres pour préférer la couleur de bois : mais ces raiſons ne valent point les avantages, tout compenſé, qu'offre la majeſté du blanc & de l'or. Nous en tenant à cette décoration, nous croyons que le fond de la baluſtrade où eſt le lit, doit être couvert d'une tapiſſerie de ſoye bleue, poſant ſur un lambris ; & que les rideaux du lit & les chaiſes s'aſſortiront très-bien avec le tout, étant bleus & blancs, avec des crépines d'or aux ſoubaſſemens. Nous parlons ſans doute ici pour les Grands ; parce que nous ſuppoſons qu'il faut être tel pour avoir une *Chambre de parade* proprement dite.

Il nous reſte à preſcrire la forme de cette *Chambre*, qui peut être commune avec celle de la *Chambre* à coucher. Cette forme doit être telle : 1°. que la profondeur excede la largeur ; de maniere que depuis le lit la *Chambre* ſoit quarrée : 2°. les croiſées doivent être oppoſées au lit : 3°. les cheminées doivent être placées de maniere qu'elles marquent le milieu de la piece, & qu'elles ſoient ſituées du côté oppoſé à la principale entrée.

*Chambre en eſtrade.* Chambre où ſont pluſieurs gradins qui élevent le lit, qui en occupent la moitié, & qui ſont ſéparés du reſte de la piece par une baluſtrade. Cette *Chambre* n'eſt plus en uſage depuis le dernier ſiécle, parce que ces gradins interrompoient le niveau de la piece : ce qui produiſoit un effet deſagréable.

*Chambre en niche.* C'eſt une *Chambre* au fond de laquelle eſt une eſpece de niche où l'on place le lit. Aux côtés de cette niche ſont deux dégagemens que l'on ferme avec des portes, ſur leſquelles on met des glaces au lieu de tableaux, & qui donnant ainſi du jour aux dégagemens, évitent de faire des portes vitrées, qui produiſent toujours un mauvais effet. Les *Chambres en niche* ne conviennent que dans les petits appartemens adjacens à ceux de parade, ou au ſecond étage. On les décore avec des tapiſſeries avec bordures poſant ſur un lambris, & le fond du lit ſe tapiſſe de même. A moins que d'être obligé de faire ces niches par quelque ſujétion ou quelque grand avantage, on doit les éviter autant qu'il eſt poſſible, les *Chambres en niche* étant certainement d'un très-mauvais goût ; celles en alcove valent infiniment mieux.

*Chambre en alcove.* Chambre à coucher où il y a une alcove dans laquelle eſt placé le lit : elle ne differe des autres *Chambres* que par là. (*Voyez* ALCOVE.)

*Chambre en galetas.* Chambre pratiquée & lambriſſée dans le comble du bâtiment. Elle eſt deſtinée aux officiers de la maiſon, ou aux principaux domeſtiques.

CHAMBRE CIVILE ou CRIMINELLE. Salle avec tribunal, dans laquelle un Lieutenant civil ou criminel rend la juſtice.

CHAMBRE DE COMMUNAUTÉ. C'eſt une ſalle où pluſieurs perſonnes de même profeſſion s'aſſemblent pour traiter de leurs affaires. On la nomme auſſi *Bureau.*

CHAMBRE DE PORT. C'eſt la partie du baſſin d'un port de mer, la plus retirée & la moins profonde, où l'on tient les vaiſſeaux deſarmés & calfatés. On la nomme auſſi *Darſine.*

CHAMBRE D'ÉCLUSE. Eſpece de canal compris entre les deux portes d'une écluſe.

CHAMP, ſ. m. C'eſt l'eſpace qui reſte autour d'un cadre, ou le fond d'un ornement & d'un compartiment.

CHAMP. *Voyez* POSER DE CHAMP.

CHAMP. Ce mot qui vient du latin *Campus*, ſignifioit chez les Romains une place publique, parce qu'on y faiſoit des combats & des jeux publics ; comme étoient à Rome le *Champ de Mars*, le *Champ de Flore*, appellés encore aujourd'hui *Campo Marſo*, *Campo di Fiore*, &c.

CHAMPS ÉLISÉES ou ÉLISÉENS. C'étoient chez les Payens les cimetieres où ils enterroient ſéparément leurs morts dans des tombeaux de pierre, comme on en peut voir des reſtes dans les dehors de la ville d'Arles, en Provence, près les Minimes. Les Turcs imitent ces ſortes de cimetieres, n'enterrant jamais un corps ſur un autre ; & le grand nombre de ces tombeaux ainſi élevés, forme un aſpect ſemblable à celui d'une ville.

CHAMPIGNON,

CHAMPIGNON, ſ. m. Eſpece de coupe renverſée, taillée en écailles par-deſſus, qui ſert aux fontaines jailliſſantes à faire bouillonner l'eau d'un jet ou d'une gerbe en tombant, comme aux deux fontaines de la place de Saint Pierre, à Rome.

CHANCELLERIE, ſ. f. C'eſt l'Hôtel où loge le Chancelier, & qui conſiſte en grandes ſalles d'audience & de conſeil, cabinets & bureaux, outre les pieces néceſſaires à l'habitation. On croit que le mot *Chancellerie* vient du latin *Cancelli*, treillis ou barreaux; parce qu'anciennement le Chancelier faiſoit délivrer devant lui les expéditions au peuple à travers les barreaux d'une cloiſon à jour.

CHANDELIER D'EAU, ſ. m. C'eſt une fontaine dont le jet eſt élevé ſur un pied en maniere de gros baluſtre, qui porte un petit baſſin, comme un plateau de guéridon, dont l'eau retombe dans un autre baſſin plus grand au niveau des allées, ou avec un bord de marbre ou de pierre au-deſſus du ſable.

CHANFREIN, ſ. m. C'eſt le pan qui ſe fait par l'arête rabattue d'une pierre ou d'une piece de bois, & qu'on nomme communément *Biſeau*. *Chanfreiner*, c'eſt rabattre cette arête.

CHANGE, ſ. m. Edifice public qui conſiſte en un ou pluſieurs portiques au rez de chauſſée, avec ſalles & bureaux, où des Marchands & des Banquiers s'aſſemblent à certains jours, pour le commerce d'argent & de billets. On le nomme *Place* à Paris, *Loge du Change* à Lyon, & *Bourſe* à Londres, Anvers, & Amſterdam, où ce bâtiment eſt un des plus beaux de la ville.

CHANLATE, ſ. f. Petite piece de bois, comme une forte late de ſciage, qui ſert à ſoutenir les tuiles de l'égoût d'un comble.

CHANTEPLEURE, ſ. f. Eſpece de barbacane ou ventouſe qu'on fait aux murs de clôture, conſtruits près de quelque eau courante, afin que pendant ſon débordement, elle puiſſe entrer dans le clos & en ſortir librement; parce que ces murs étant foibles, ils ne pourroient lui réſiſter.

CHANTIER, ſ. m. Mot tiré du latin *Canterius*, magaſin à bois. C'eſt près d'une forêt l'eſpace où l'on équarrit & débite d'échantillon le bois en grume pour bâtir; & dans une ville, c'eſt le lieu où un Marchand de bois tient le bois en ordre & en vente.

CHANTIER D'ATTELIER. C'eſt l'endroit où l'on décharge & où l'on taille la pierre près d'un bâtiment qu'on conſtruit. C'eſt auſſi le lieu où les Charpentiers taillent & aſſemblent le bois pour les ouvrages de charpenterie, tant chez eux que proche un attelier.

On appelle encore *Chantier*, toute piece de bois qui ſert à en porter ou à en élever une autre, pour la tailler & la façonner.

CHANTIGNOLE, ſ. f. Petit corbeau de bois ſous un taſſeau, entaillé & chevillé ſous une forme de ferme, pour porter un cours de pannes.

CHANTIGNOLE BRIQUE. *Voyez* BRIQUE DE CHANTIGNOLE.

CHANTOURNER, v. act. C'eſt couper en dehors une piece de bois, de fer ou de plomb, ſuivant un profil ou deſſein, ou l'évuider en dedans.

CHAPE, ſ. f. Enduit ſur l'extrados d'une voûte ou lunette gothique, fait de bon mortier, & quelquefois de ciment.

CHAPEAU, ſ. m. C'eſt la derniere piece qui termine un pan de bois, & qui porte un chanfrein pour le contourner, & recevoir une corniche de plâtre.

CHAPEAU DE FILE DE PIEUX. Piece de bois attachée avec des chevilles de fer ſur les couronnes d'une file de pieux. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* FILE DE PIEUX.)

CHAPEAU DE LUCARNE. C'eſt une piece de bois qui fait la fermeture d'une lucarne, & qui eſt aſſemblée ſur les poteaux.

CHAPEAU D'ESCALIER. Piece ſervant d'appui au haut d'un eſcalier de bois.

CHAPEAU D'ÉTAI. Piece de bois qu'on met au haut d'un étai, ou d'une potence.

CHAPELET, ſ. m. Baguette taillée de petits grains ronds, comme d'olives, de grelots, de fleurons, de patenotres, &c.

CHAPELLE, ſ. f. Partie d'une Egliſe où eſt un Autel, deſtiné pour quelque dévotion particuliere, comme la *Chapelle* de la Sainte Vierge à Saint Euſtache, à Pa-

www.libtool.com.cn

ris, &c. ou bien qui eſt fermée d'une clôture de fer ou de bois, & qui renferme les tombeaux de quelque famille, comme la *Chapelle* d'Orleans aux Céleſtins, & celle de la Vieuville aux Minimes, à Paris.

CHAPELLE DE CHATEAU. C'eſt dans une Maiſon Royale ou un château, une petite Egliſe au rez de chauſſée, avec galeries hautes, & tribune pour la muſique. Ces *Chapelles* ſervent également pour le Prince & pour le peuple, comme celles de Verſailles, de Fontainebleau, &c. Il y a auſſi de ces *Chapelles* de fondation Royale, Seigneuriale, &c. à la campagne, qui ſont de petits bâtimens iſolés où l'on dit la Meſſe à de certaines Fêtes, tels qu'on en voit dans les forêts de Saint-Germain & de Fontainebleau.

CHAPELLE DE PALAIS. C'eſt dans un Palais ou dans un Hôtel, une ſalle ou chambre avec un autel près d'un appartement, pour entendre la Meſſe ſans ſortir. On proportionne la grandeur de cette *Chapelle* à l'étendue du bâtiment, au nombre des Maîtres & à celui des domeſtiques; de ſorte qu'on pratique dans les grands Hôtels des tribunes pour les premiers, & des places particulieres pour les derniers. Sa conſtruction eſt ordinairement toute de pierre dure, ou de pierre de liais, & ſon ordonnance eſt compoſée de grandes parties. Sa décoration conſiſte en des ornemens diſtribués avec choix & ſans confuſion, & à obſerver la proportion & la ſimplicité, comme on l'a fort bien pratiqué à Meudon, à Clagny & à Sceaux. A l'égard de la décoration extérieure, elle doit être proportionnée au reſte de la maiſon, & avoir même quelque diſtinction, relative au Maître de l'Hôtel, comme celle du Palais du Luxembourg, qui eſt dans le pavillon en ſaillie de la face ſur le jardin. La *Chapelle* du château de Frêne en Brie, eſt une des plus belles *Chapelles* qu'il y ait. Elle eſt du deſſein de *François Manſard*.

CHAPERON, ſ. m. C'eſt la couverture d'un mur, qui a deux égoûts ou larmiers, lorſqu'il eſt de clôture ou mitoyen, & qu'il appartient à deux propriétaires: mais qui n'a qu'un égoût, dont la chûte eſt du côté de la propriété, quand il appartient à un ſeul propriétaire.

On appelle *Chaperon en bahu*, celui dont le contour eſt bombé. Cette ſorte de *Chaperon* eſt quelquefois faite de dalles de pierre, ou recouverte de plomb, d'ardoiſe ou de tuile.

CHAPERONNER, v. act. C'eſt faire un chaperon. (*Voyez* ce mot.)

CHAPITEAU, ſ. m. C'eſt la partie ſupérieure de la colonne qui porte immédiatement ſur le fuſt. Comme il y a autant de ſortes de colonnes que d'Ordres d'Architecture, il y a autant de différens *Chapiteaux*: le *Chapiteau Toſcan*, le *Chapiteau Dorique*, le *Chapiteau Ionique*, le *Chapiteau Corinthien*, & le *Chapiteau Compoſite*. Nous allons faire connoître ces *Chapiteaux*, qui caractériſent mieux les Ordres qu'aucune autre partie de la colonne.

*Chapiteau Toſcan*. Chapiteau ſans moulures, dont la partie ſupérieure eſt quarrée, & dont la hauteur eſt égale à celle de la baſe. Il a trois parties, qui ſont le tailloir ou l'abaque, l'échine, l'ove & la gorge & l'aſtragale qui eſt ſous l'échine avec ſon filet. Ces parties occupent chacune le tiers de toute la hauteur du *Chapiteau*. Ce tiers partagé en huit parties, forme la proportion des moulures: de ces huit parties, deux ſont pour l'aſtragale, une pour le filet au-deſſous, & le reſte pour la gorge. On régle la ſaillie du *Chapiteau* ſur l'orle d'en bas de la colonne qu'elle doit égaler, & qui eſt de huit cinquiémes & demi, à prendre du milieu de la colonne. L'aſtragale de deſſous l'échine, & celui du haut de la colonne, doivent cependant en avoir les ſept cinquiémes.

Selon *Palladio*, *Serlio* & *Vitruve*, le caractère du *Chapiteau Toſcan* eſt un tailloir ſimple ſans talon. *Scamozzi* & *Vignole* ſubſtituent un filet au talon; & *Philander* fait le *Chapiteau* rond, en ſupprimant les coins du tailloir. De ſorte qu'on ignore encore, à en juger par cette diverſité de ſentimens, on ignore, dis-je, ce qui caractériſe le *Chapiteau Toſcan*. M. *Perrault*, pour terminer toute diſcuſſion, & pour fixer le caractère de ce *Cha-*

*piteau*, veut que le tailloir ſoit ſimple & ſans talon, & que ſous l'échine il n'y ait point les armilles qui ſont au *Chapiteau* Dorique, mais un aſtragale & un filet. C'eſt auſſi cet Auteur que nous avons ſuivi dans la proportion du *Chapiteau Toſcan*, proportion qu'on doit à *Vitruve*, & qui forme encore un ſujet de diſpute parmi les Architectes que nous venons de nommer. Car *Philander* prend l'aſtragale & le filet du haut de la colonne ſur la troiſiéme partie du *Chapiteau*, que *Vitruve* donne à la gorge & à l'aſtragale qui eſt ſous l'échine. Selon *Serlio* & *Vignole*, cette troiſiéme partie doit être pour la gorge, & le filet doit être pris ſous l'échine dans la ſeconde partie. Or *Vitruve* donne à l'échine cette ſeconde partie toute entiere. Enfin *Palladio* ſubſtituant un filet à l'aſtragale, laiſſe la troiſiéme partie à l'échine. Sur tout cela nous avons préferé les proportions de M. *Perrault*, que nous croyons les meilleures, & nous ne penſons pas être contredit par les Architectes habiles.

*Chapiteau Dorique.* Ce *Chapiteau* a un tailloir couronné d'un talon, & trois annelets ſous l'ove. Le tailloir, l'échine & la gorge ont chacun le tiers de toute la hauteur du *Chapiteau*, qui eſt le demi-diametre du bas de la colonne. C'eſt ſur la gorge qu'on prend l'aſtragale & le filet qui eſt ſous l'échine. Pour les proportions des moulures, ayant diviſé le *Chapiteau* en trois parties, on donne au tailloir le tiers d'une de ces trois, & les deux autres au talon. La partie, qui eſt entre le tailloir & la gorge, ſe diviſe encore en trois, dont deux ſont pour l'échine, & l'autre pour les annelets qui en occupent chacun le tiers.

A l'égard de la ſaillie du *Chapiteau Dorique*, c'eſt ſur les cinq parties du module qu'on la régle. On en prend d'abord trois pour la ſaillie de tout le *Chapiteau*, depuis le haut de la colonne. Les annelets occupent chacun le quart de la premiere de ces trois parties; & la ſeconde termine l'échine. Enfin on diviſe la troiſiéme en quatre parties, dont la premiere eſt pour la ſaillie que la platebande du tailloir a ſur l'échine, & les trois autres réglent les parties du talon.

M. *Perrault* fait de la ſaillie une marque de caractère du *Chapiteau Dorique*, parce que cette ſaillie ſe préſente, dit-il, tout d'un coup à la vûe. *Vitruve* détermine cette ſaillie à 37 minutes $\frac{1}{2}$ à prendre depuis le milieu du *Chapiteau*. *Barbaro* & *Serlio* ont adopté cette régle. *Alberti* & *Cataneo* ne lui donnent que 32 minutes $\frac{1}{2}$, *Bullant* 40, *Palladio* 39, & *Vignole* & *Viola* 38. *Scamozzi*, *Vignole*, *Alberti* & *Viola* caractériſent encore plus particulierement ce *Chapiteau* avec des roſes ſur le coin du tailloir & dans la gorge.

*Chapiteau Ionique.* Un tailloir qui n'a qu'un talon avec ſon filet, une écorce qui produit les volutes, (nom qu'elle a de ſa reſſemblance à une écorce d'arbre qui ſe recoquille étant ſechée) & une échine ou ove, forment les parties de ce *Chapiteau*. On en prend la hauteur depuis le tailloir juſques à l'aſtragale, & cette hauteur a onze parties de douze qu'on donne au petit module, leſquelles onze parties ſe diſtribuent ainſi: trois au tailloir (deux au talon, une au filet), quatre à l'écorce, (dont une eſt pour le rebord) & quatre pour l'ove. M. *Perrault*, pour fixer les dimenſions de ce *Chapiteau*, donne 18 minutes à ſa hauteur, 26 à la hauteur de la volute, 23 $\frac{1}{2}$ à ſa largeur, & il égale l'échine à l'écorce. Cette proportion, quoiqu'adoptée autrefois par *Alberti* & *Scamozzi*, n'eſt point reçue cependant par *Palladio*, *Vignole*, *Barbaro*, *Bullant* & *De Lorme*. Comme *Vignole* eſt aujourd'hui très ſuivi, nous allons faire connoître ces ſentimens, que nous n'aurions pas diſcutés ſi ce dernier Architecte & M. *Perrault* étoient d'accord ſur ce point. Nous diſons donc que la dimenſion approuvée par ces habiles gens eſt entre 22 minutes $\frac{1}{3}$ de hauteur, & 21 $\frac{1}{2}$. A l'égard de l'échine, les uns la font plus grande que l'écorce; d'autres donnent à la hauteur de ce membre plus que n'en a le reſte du *Chapiteau*. Et des troiſiémes veulent que l'échine ſoit plus petite que l'écorce. Chacune de ces opinions a ſes partiſans. C'eſt encore une queſtion à décider que celle de la largeur de la vo-

www.libtool.com.cn

lute du *Chapiteau Ionique*. On compte 24 minutes $\frac{1}{2}$ au Coliſée; 26 $\frac{1}{4}$ au Théâtre de *Marcellus*; 25 $\frac{1}{4}$ au Temple de la Fortune virile; & toutes ces autorités tiennent les Architectes en ſuſpens. Tout cela prouve bien, comme nous l'avons dit à l'article ARCHITECTURE, que les proportions de ce bel Art ne ſont point encore déterminées.

*Chapiteau Corinthien*. C'eſt le plus riche de tous les *Chapiteaux*. Il eſt orné de deux rangs de feuilles, de huit grandes & huit petites volutes. Les quatre faces de ſon tailloir ſont courbées & creuſées en dedans; (cette courbure eſt ordinairement un arc de 60 degrés) & à chacune de ces faces eſt une roſe. Un rebord de vaſe y tient lieu d'oves & d'annelets. La hauteur de ce *Chapiteau* eſt de 3 modules $\frac{1}{2}$. On la partage en ſept parties, dont on donne quatre d'en bas aux feuilles, deux au premier rang, & deux au ſecond. Les trois parties qui reſtent ſont pour les tiges, les volutes & le tailloir. Et le vuide qui eſt entre la volute & le coin du tailloir, eſt rempli par une petite feuille d'acanthe, qui ſe recourbe vers ce membre.

Les rangs de feuilles qui décorent le *Chapiteau Corinthien* ſe diſtribuent en trois étages. On refend en cinq parties ou en trois, les plus petites feuilles. Dans le premier cas on les nomme *feuilles d'olivier*; & *feuilles de laurier*, dans le ſecond. Celui-là eſt ſuivant le goût antique. Pluſieurs Architectes modernes, tels que *Serlio*, *Barbaro*, *Cataneo*, ſans s'arrêter à toutes ces diviſions, ſe contentent d'employer la feuille d'acanthe toute ſimple, (*voyez* ACANTHE) une herbe qui a donné naiſſance au *Chapiteau Corinthien*. Voici l'hiſtoire de cette découverte tirée de *Vitruve*.

Une jeune fille de Corinthe étant morte, ſa mere affligée de ſa perte, voulant lui donner un dernier témoignage d'amitié, fit mettre ſur ſon tombeau un panier de fleurs choiſies, que cette fille avoit beaucoup aimées. Pour conſerver ces fleurs plus long-tems, on les couvrit d'une tuile. Or le hazard voulut que ce panier fut placé ſur une racine d'acanthe, qui venant à végéter au printems, pouſſa des branches qui entourerent le panier, & après pluſieurs tours ſe recourberent ſous la tuile en forme de volutes. Cet ouvrage de la nature & du hazard, fut remarqué par un homme habile: c'eſt *Callimaque*, ſurnommé l'ingénieux; & cet artiſte célebre, perfectionnant cette idée, forma le *Chapiteau Corinthien*.

*Chapiteau Compoſite*. Ce *Chapiteau* a les deux rangs de feuilles au Corinthien, & les volutes de l'Ionique. Le fleuron du milieu du tailloir, qui eſt une roſe au *Chapiteau* Corinthien, eſt ici compoſé de petites feuilles, dont les unes ſe joignent au milieu, & les autres ſe détournent à côté. Et au lieu de caulicoles qui décorent l'autre *Chapiteau*, l'ornement de celui-ci conſiſte en de petits fleurons collés au vaſe du tambour, contournés vers le milieu de la face du *Chapiteau*, & finiſſant en une roſe. *Palladio*, *Vignole* & *Scamozzi*, vouloient qu'on rendît preſque ſolides les volutes de ce *Chapiteau*. Cependant on a reconnu que l'effet eſt beaucoup plus agréable, lorſque les volutes, bien loin de ſe toucher, ſont tellement dégagées que les replis de l'écorce tortillée qui les compoſe, laiſſe beaucoup de jour.

On détermine la hauteur du *Chapiteau Compoſite*, en donnant à cette hauteur le diametre du bas de la colonne, & un ſixiéme en ſus: ce qui donne ſept diviſions, dont on donne quatre aux feuilles. La ſixiéme partie de cet eſpace eſt pour la courbure de ces feuilles. Les trois autres ſixiémes qui reſtent des ſept, ſe partagent en huit parties qu'on diſtribue ainſi: ſix & demie à la volute qui poſe ſur le haut des feuilles du ſecond rang; deux au tailloir; une à l'eſpace qui eſt entre le tailloir & l'ove; deux à l'ove, & une à l'aſtragale avec ſon filet. *Dict. Mathém.*

On trouve l'origine des *Chapiteaux* à l'article COLONNE.

CHAPITEAU ANGULAIRE. C'eſt un *Chapiteau* qui porte un retour d'entablement à l'encoignure d'un avant-corps ou d'une façade.

CHAPITEAU ATTIQUE. *Chapiteau* qui a des feuilles de refend dans le gorgerin, comme on en voit dans la ſalle des Suiſſes au

Louvre, *Chapiteaux* qui ont été faits par *Jean Goujon*, Sculpteur du Roi *Henri* II, & dans la cour du Val-de-Grace à Paris, du deſſein de *Le Duc*. Il y en a auſſi d'aſſez beaux au château de Meudon.

CHAPITEAU DE BALUSTRE. C'eſt la partie ſupérieure du baluſtre qui le couronne, & dont quelques-uns reſſemblent aux *Chapiteaux* des Ordres, comme à celui de l'Ionique.

CHAPITEAU DE COLONNE. *Chapiteau* qui eſt rond par ſon plan.

CHAPITEAU DE COURONNEMENT. C'eſt un amortiſſement. (*Voyez* ce mot.)

CHAPITEAU DE LANTERNE. C'eſt la couverture qu'on met pour terminer une lanterne de dôme, & qui eſt de différente figure, comme en cloche, ainſi qu'à la Sorbonne; en adouciſſement, comme au Val-de-Grace; en dôme ou coupole, comme à l'Egliſe des Filles de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine à Paris; & même contourné en ſpirale, tel qu'eſt celui de l'Egliſe de Saint Leon de la Sapience, à Rome.

CHAPITEAU DE MOULIN. C'eſt la couverture en forme de cone, qui tourne verticalement ſur la tour ronde d'un moulin, pour en expoſer les volans ou aîles au vent.

CHAPITEAU DE NICHE. Eſpece de petit dais au-deſſus d'une niche peu profonde, qui couvre une ſtatue portée ſur un cul-de-lampe en encorbellement. Il y a des *Chapiteaux de niche* décorés de petits Ordres & portiques, tels qu'aux Egliſes de Saint-Euſtache à Paris, & de Saint-Etienne du Mont. Dans l'Architecture gothique, ils ſont en maniere de pyramides à jour, artiſtement travaillés, comme aux Egliſes de Milan & de Strasbourg.

CHAPITEAU DE TRIGLIPHE. Plate-bande ſur le trigliphe, appellée *Tænia* par *Vitruve*. C'eſt auſſi quelquefois un trigliphe qui fait l'office de *Chapiteau* à un pilaſtre Dorique, comme on en voit à la porte de l'Hôtel de Condé, à Paris.

CHAPITEAU ÉCRASÉ. *Chapiteau* qui eſt trop bas, parce qu'il eſt hors de la proportion antique, comme le Corinthien de *Vitruve*, qui n'a que deux modules en toute ſa hauteur, & qui a été imité à l'Hôtel d'Angoulême à Paris.

CHAPITEAU GALBÉ. *Chapiteau* dont les feuilles ne ſont qu'ébauchées, comme les *Chapiteaux* Corinthiens du Coliſée.

CHAPITEAU MUTILÉ. C'eſt un *Chapiteau* qui a moins de ſaillie d'un côté que d'autre, parce qu'il eſt trop près d'un corps ou d'un angle.

CHAPITEAU PILASTRE. *Chapiteau* qui eſt quarré par ſon plan, ou ſur une ligne droite.

CHAPITEAU PLIÉ. *Chapiteau* d'un pilaſtre qui eſt dans un angle rentrant, droit, ou obtus.

CHAPITEAU REFENDU. C'eſt un *Chapiteau* dont la ſculpture des feuilles eſt terminée.

CHAPITEAUX SYMBOLIQUES. Ce ſont des *Chapiteaux* ornés d'attributs de Divinités, comme les *Chapiteaux* antiques, qui ont des foudres & des aigles pour Jupiter; des trophées pour Mars; des lyres pour Apollon, &c. On appelle auſſi *Chapiteaux ſymboliques*, ceux qui portent des armes & deviſes d'une nation, d'une victoire, d'une dignité, &c.

CHAPITRE, ſ. m. C'eſt, dans un Couvent ou une Maiſon de Communauté, une grande ſalle avec des bancs, où s'aſſemblent les Chanoines, Religieux, &c. pour traiter de leurs affaires.

CHARDONS, ſ. m. pl. Pointes de fer en maniere de dards, qu'on met ſur le haut d'une grille, ou ſur le chaperon d'un mur, pour empêcher de paſſer par-deſſus.

CHARGE DE PLANCHER, ſ. f. C'eſt la maçonnerie de certaine épaiſſeur, qu'on met ſur les ſolives & ais d'entrevoux, ou ſur le hourdi d'un plancher, pour recevoir l'aire de plâtre ou de carreau. On la nomme auſſi *fauſſe-aire*, lorſqu'elle doit être recouverte de quelque pavé ou parquet.

CHARGES, ſ. f. pl. C'eſt, ſelon la Coutume de Paris, (article 197.) l'obligation de payer & rembourſer par celui qui ſe loge & s'heberge ſur & contre le mur mitoyen de ſix toiſes l'une, de ce qu'il bâtit au-deſſus de dix pieds depuis le rez de chauſſée, & au-deſſous de quatre pieds dans la fondation. C'eſt-à-dire, que celui qui élevera, pour ſon utilité particuliere, au-deſſus d'un mur mitoyen de ſon voiſin, ſoit au droit de clôture, ou au-deſſus des endroits où le mur mitoyen

ſépare les logemens, paye la ſixiéme partie de la valeur du rehauſſement. Et comme les murs mitoyens ne ſe refont pas toujours également chacun par moitié des propriétaires, les *Charges* ſe comptent ſelon la contribution que celui qui la reçoit y a faite : ſçavoir, le ſixiéme pour la moitié, le neuviéme pour le tiers, ainſi à proportion. Car ſi le mur avoit été entierement fait par celui qui hauſſe, il ne devroit aucune *Charge*, ſuivant l'article 196. (On trouve ces articles avec des explications, dans l'*Architecture moderne*, ou l'*Art de bâtir pour toutes ſortes de perſonnes*; à Paris, chez *Jombert*, rue Dauphine.)

CHARNIER, ſ. m. C'eſt un portique voûté en maniere de cloître, qui renferme un cimetiere. C'eſt auſſi une galerie fermée de vitres au rez de chauſſée proche d'une Egliſe Paroiſſiale, où l'on communie aux Fêtes ſolemnelles. Le *Charnier de cimetiere* vient du latin *Carnarium*, qui dans *Plaute* a la même ſignification.

CHARPENTE, ſ. f. C'eſt l'aſſemblage de bois qui ſoutient la couverture d'un édifice. La *Charpente* de pluſieurs Egliſes de France eſt de bois de châtaignier. (On trouvera la maniere de faire la *Charpente* des logis, des pavillons & autres édifices, dans le *Traité de Charpenterie* de *Mathurin Jouſſe*, p. 45. & ſuiv. édit. 1751.)

On entend auſſi par *Charpente*, l'art d'aſſembler les bois pour faire un ouvrage de *Charpente*. (Voyez le *Traité* ci-deſſus cité.)

CHARPENTE. Gros bois propre à la conſtruction des greniers à foin, &c. Ce bois doit être proportionné à la charge qu'il doit porter. Quoique cette charge ne puiſſe pas ſe déterminer, voici cependant une table qui pouvant ſervir de régle fondamentale ſuppléera à un plus long diſcours. (*Voyez* encore Bois.)

## *TABLE DES DIMENSIONS DES BOIS DE CHARPENTE.*

Groſſeur des Poutres, de trois pieds en trois pieds.

| *Longueur.* | *Largeur.* | *Hauteur.* |
|---|---|---|
| 12. pieds... | 10. pouces. | 12. pouces. |
| 15..... | 11..... | 13..... |
| 18..... | 12..... | 15..... |
| 21..... | 13..... | 16..... |
| 24..... | 13. ½... | 18..... |
| 27..... | 15..... | 19..... |
| 30..... | 16..... | 21..... |
| 33..... | 17..... | 22..... |
| 36..... | 18..... | 23..... |
| 39..... | 19..... | 24..... |
| 42..... | 20..... | 25..... |

Groſſeur des Solives, de trois pieds en trois pieds.

| *Longueur.* | *Largeur.* | *Hauteur.* |
|---|---|---|
| 9. pieds... | 4. pouces. | 6. pouces. |
| 12..... | 5..... | 7..... |
| 15..... | 6..... | 8..... |
| 18..... | 7..... | 9..... |
| 21..... | 8..... | 10..... |
| 24..... | 9..... | 11..... |
| 27..... | 10..... | 12..... |
| 30..... | 11..... | 13..... |

(*Voyez* encore au mot Solive.)

CHARPENTER, v. act. C'eſt tailler un bois de charpente, pour le mettre en état d'être aſſemblé.

CHARPENTERIE, ſ. f. C'eſt l'art de tailler & d'aſſembler de groſſes pieces de bois, pour bâtir des maiſons & les couvrir, pour la conſtruction des pans de bois, des combles, des planchers, &c. (*Voyez* ces mots.) Cet art eſt plus ancien que celui de la Maçonnerie; car les premieres maiſons furent de bois.

CHARPENTIER, ſ. m. Nom qu'on donne au Maître qui entreprend & conduit les ouvrages de charpenterie, & aux ouvriers qui travaillent ſous lui; comme les *Piqueurs de bois* qui tracent les pieces, d'autres qui les taillent & les aſſemblent, & les *Scieurs de long*, qui les débitent.

CHARTREUSE, ſ. f. C'eſt le nom d'un couvent de l'Ordre de Saint Bruno, qui eſt un grand hermitage, dont l'avant-cour

qui lui ſert d'entrée, eſt appellé *Malgouverne*, parce que les domeſtiques & les gens de dehors y mangent de la viande, & que les femmes ont la liberté d'y entrer, pour aller faire leurs prieres dans une chapelle. L'Egliſe qui eſt au dedans, conſiſte en un chœur des Peres, plus grand que celui des Freres, qui lui ſert de nef. D'un côté ſont pluſieurs chapelles particulieres, où les Peres diſent chacun la Meſſe à une même heure; & de l'autre un petit cloître fermé de vitres, qui eſt joint par un bout de corridor, à un grand cloître en maniere de portique, au milieu duquel eſt le cimetiere. Les cellules qui environnent ce cloître ſont au rez de chauſſée, & contigues, ayant chacune un jardin particulier avec ſa fontaine. Le chapitre & le réfectoire ſont en communauté. Le tout eſt enfermé d'un grand clos de murailles, avec baſſecour, & des lieux ſuffiſans pour les proviſions néceſſaires. Le nom de *Chartreuſe* vient d'un Deſert près de Grenoble ainſi appellé, que S. Hugues, Evêque de cette ville, donna à S. Bruno, pour y établir ſa retraite & ſa régle (en 1086). C'eſt là que réſide le Général de l'Ordre.

CHASSE, ſ. f. Mot dérivé du latin *Capſa*, coffre. C'eſt un coffre en maniere de tombeau, le plus ſouvent d'Orfévrerie, pour renfermer les reliques d'un Saint. On faiſoit autrefois les *Chaſſes* comme de petites Egliſes gothiques, ſuivant cette maxime Chrétienne, que les Saints ayant été le Temple vivant du S. Eſprit, ils méritoient auſſi, après leur mort, que leurs oſſemens fuſſent renfermés dans la maiſon viſible de Dieu.

CHASSE. C'eſt le nom qu'on donne à l'eſpace qu'on parcourt par un mouvement de vibration, en travaillant à un ouvrage. Ainſi on dit: une ſcie, pour ſcier du marbre, doit avoir depuis un pied juſques à dix-huit pouces de *Chaſſe*, c'eſt-à-dire cette longueur au-delà du bloc qui eſt à ſcier.

CHASSER, v. act. C'eſt pouſſer en frappant, comme lorſqu'on frappe avec coins & maillets pour joindre les aſſemblages de menuiſerie.

CHASSIS, ſ. m. C'eſt la partie mobile de la croiſée qui porte le verre.

CHASSIS A CARREAUX. *Chaſſis* qui eſt partagé par des croiſillons de petits bois, & garni de grands *Carreaux* de verre, en plomb ou en papier.

CHASSIS A COULISSE. *Chaſſis* dont la moitié ſe double en la hauſſant ſur l'autre.

CHASSIS A FICHES. *Chaſſis* qui s'ouvre comme les volets, & plûtôt en dedans qu'en dehors.

CHASSIS A PANNEAUX. C'eſt un *Chaſſis* qui eſt rempli de carreaux ou de panneaux de bornes en plomb.

CHASSIS A POINTE DE DIAMANT. *Chaſſis* dont les petits bois ſe croiſent à onglet.

CHASSIS DE CHARPENTE. C'eſt un aſſemblage de madriers ou plate-formes, dont on entoure les grilles de charpente qui ſervent à aſſeoir la maçonnerie dans un terrein ſabloneux.

CHASSIS DE FER. C'eſt le pourtour dormant qui reçoit le battement d'une porte de fer. C'eſt auſſi ce qui en retient les barres & traverſes des ventaux.

CHASSIS DE JARDIN. Bâti de bois de chêne, peint de verd à l'huile, & garni de panneaux de vitres, qui a différens uſages. On diſpoſe deux ou pluſieurs de ces *Chaſſis*, en maniere de comble à deux égoûts, qu'on bouche par chacune de ſes extrémités d'un panneau triangulaire ſur les couches, les plate-bandes de fleurs, & les pepinieres, pour garantir les plantes du froid, & faire avancer les fleurs & les fruits.

CHASSIS DE PIERRE. Dale de pierre percée en rond ou quarrément, pour recevoir une autre dale en feuillure, qui ſert aux aqueducs, regards, cloaques & pierrées, pour y travailler, & aux foſſes d'aiſance pour les vuider.

CHASSIS DORMANT. C'eſt en Menuiſerie le bâti dans lequel eſt ferrée à demeure la fermeture mobile d'une baye, & qui eſt retenu avec des pattes dans la feuillure.

On appelle auſſi *Chaſſis dormant*, un *Chaſſis* qui ne s'ouvre point, étant ſcellé en plâtre, à cauſe d'un jour de coutume.

CHASSIS DOUBLES ou CONTRE-CHASSIS. C'eſt un *Chaſſis* qui étant de verre ou de papier collé, eſt mis devant un *Chaſſis* ordinaire pendant l'hyver. On appelle auſſi

*Chaſſis doubles*, ceux qui ſont de papier collé des deux côtés & calfeutrés, pour les ſerres & orangeries.

www.libtool.com.cn

CHASTEAU ou CHATEAU, ſ. m. C'eſt la maiſon, l'hôtel d'un Seigneur, bâti en maniere de forteresſe, avec foſſé & pont-levis. On appelle auſſi *Château*, une maiſon ſans défenſe où les foſſés ne ſervent que d'ornement. Tels ſont les *Châteaux* du Louvre, de Vincennes, à Paris, & Saint-Ange à Rome.

CHASTEAU D'EAU. C'eſt ou un pavillon différent du regard (*voyez* ce mot) en ce qu'il y a de plus un réſervoir & quelques façades d'Architecture enrichies de nappes d'eau, de caſcades, &c. comme celui de l'eau Pauline ſur le Mont Janicule à Rome, ou un corps de bâtiment, qui a une ſimple décoration de croiſées feintes, parce qu'il ne renferme que des réſervoirs, comme le *Château d'eau* à Verſailles.

CHASTEAU DE PLAISANCE. C'eſt une maiſon de campagne bâtie magnifiquement, deſtinée aux plaiſirs d'un Souverain ou d'un Grand, comme le *Château de Verſailles*, le *Château de Saint-Germain*, le *Château de Chambord*, &c.

CHATAIGNIER, ſ. m. C'eſt l'arbre dont on tire la plus belle charpente. La vermine & les araignées ne s'y attachent point. Il ſert auſſi à faire des perches pour les treillages.

CHAUFFOIR, ſ. m. C'eſt dans une Maiſon religieuſe, ou autre Communauté, une ſalle avec une cheminée adoſſée ou iſolée au milieu, pour ſe chauffer en commun.

CHAUFOUR, ſ. m. C'eſt autant le lieu où l'on tient le bois & la pierre à chaux, que le four où on la cuit, & le magaſin couvert où on la conſerve.

On nomme *Chaufourniers* les ouvriers qui font la chaux, & les Marchands qui la vendent.

CHAUSSE D'AISANCE, ſ. f. C'eſt le tuyau d'un privé, de plomb ou de pierre, & plus communément de boiſſeaux de poterie, percé en rond ou en quarré. (*Voyez* AISANCE.) La *Chauſſe d'aiſance* doit avoir trois pouces d'iſolement contre un mur mitoyen.

CHAUSSÉE, ſ. f. C'eſt une élévation de terre ſoutenue de berges en talut, ou de files de pieux, ou de murs de maçonnerie, laquelle ſert de chemin à travers un marais, des eaux dormantes, comme un étang, &c. ou de digues aux eaux courantes, pour en empêcher les débordemens. Il eſt reglé qu'on employera dans les *Chauſſées* le pavé de grès le plus dur du pays où on les conſtruira, de ſept à huit pouces de gros en tout ſens net, après avoir été retaillé quarrément, & qu'on le poſera debout & de champ. Ainſi on doit les purger de tout le pavé tendre & de caillou, qui ne doit ſervir qu'entre les bordures. Et alors on doit choiſir les petits cailloux ſur le haut des *Chauſſées*, & le gros en bas & le long des bordures. C'eſt encore un réglement de raſſeoir leur pavé ſur une bonne forme de ſable du plus rude & graveleux, & au moins de ſix pouces d'épaiſſeur, & de n'employer des vieilles bordures, que les plus dures, & qui ayent au moins un pied de long, ſix pouces de large, & huit pouces d'épaiſſeur. (*Voyez* le *Traité des Ponts*, &c. par M. *Gautier*, ch. XXXIV.) A l'égard du talut des berges d'une *Chauſſée*, voyez BERGE.

Le mot *Chauſſée* vient, ſelon M. *Menage*, du latin *Calciata* ou *Calceata*, dérivé de *Calcare*, marcher ou fouler aux pieds.

CHAUSSÉE DE PAVÉ. C'eſt, dans une large rue, l'eſpace cambré qui eſt entre deux revers. C'eſt auſſi le nom d'un grand chemin avec bordure de pierres ruſtiques. Les *Chauſſées* des grands chemins doivent avoir au moins quinze pieds de large, ſuivant l'Ordonnance.

CHAUX, ſ. f. Pierre calcinée ou cuite dans un four, qui ſe détrempe avec de l'eau & du ſable pour faire le mortier. Les pierres les plus dures ſont les meilleures; de ſorte que la *Chaux* faite avec du marbre & des cailloux, eſt beaucoup plus graſſe & plus gommeuſe que celle qui eſt faite avec des pierres ordinaires. Il y a des Maçons qui eſtiment la *Chaux* faite de coquilles d'huître, pour bâtir proche la mer. On connoît le degré de cuiſſon de la pierre à *Chaux* par le poids, qui doit

être le tiers de ce qu'elle étoit avant que d'être expoſée au feu. On juge auſſi de cette cuiſſon, en la mouillant. Si elle jette une fumée épaiſſe, & qu'elle s'attache au rabot, ſorte de ſpatule avec laquelle on la remue, elle eſt bonne. En général, la bonne *Chaux* doit ſonner comme un morceau de terre bien cuite.

C'eſt une choſe qui mérite une grande attention, que celle de détremper la *Chaux*. Une trop grande quantité d'eau la noye, & par conſéquent en éteint la force; une moindre la brûle, c'eſt-à-dire qu'elle ne fait que la diſſoudre & la réduire en cendres. La maniere ordinaire de la détremper, conſiſte à mettre les pierres de *Chaux* dans un baſſin plat fait ſur la terre avec des pierres & du ſable, & à jetter d'abord un peu d'eau au-deſſus. A meſure que l'eau s'imbibe dans la *Chaux*, on y verſe de l'eau juſques à ce qu'elle ſoit toute fondue & bien détrempée, en la remuant toujours avec le rabot. Lorſqu'elle eſt bien détrempée, on la fait couler dans une foſſe faite exprès. C'eſt là qu'après avois pris conſiſtance, elle ſe conſerve ſous le ſable dont on la couvre.

Il y a encore d'autres manieres de détremper la *Chaux*, qu'on préfere à celle-ci; mais elles ne ſont point ſi expéditives, & demandent outre cela beaucoup plus d'attention. Les Curieux les trouveront dans l'*Architecture moderne*, ou l'*Art de bâtir pour toutes ſortes de perſonnes*, &c. chap. v.

CHAUX ÉTEINTE OU FUSÉE. On appelle ainſi la *Chaux* détrempée, & qu'on conſerve dans la foſſe. (*Voyez* l'article ci-deſſus.) On appelle auſſi *Chaux fuſée*, celle qui n'a point été amortie ni détrempée, & qui s'étant d'elle-même réduite en poudre, n'eſt pas bonne à employer.

CHAUX VIVE. C'eſt la *Chaux* qui bout dans le baſſin, lorſqu'on la détrempe.

CHEF-D'ŒUVRE, ſ. m. C'eſt un ouvrage de difficile exécution, pour être reçû Maître dans l'art de bâtir. Dans la Maçonnerie, c'eſt une piece de trait, telle qu'une deſcente biaiſe & en talut, qui rachette un berceau; dans la Charpenterie, la courbe rampante d'un eſcalier à vis bien dégauchie, ſuivant ſa cherche; dans la Serrurerie, une ferrure de coffre fort, ou quelque panneau de rampe d'eſcalier; dans la Menuiſerie, une armoire ou un coffre à la moderne à fond de cuve; dans la Couverture, une lucarne proprement raccordée en ſa fourchette, avec un comble; dans la Plomberie, une cuvette à cul de lampe, ou un canon de goutiere, enrichi de moulures bien aboûties; dans la Vitrerie, un panneau de compartiment de verres, de couleur, cavés, encaſtrés, & aſſemblés avec du plomb de *Chef-d'œuvre*; & enfin dans le Pavé, une roſe de petit pavé de grais, & de pierre à fuſil.

Tous ces *Chef-d'œuvres* ſont plus ou moins difficiles par rapport aux aſpirans; entre leſquels les fils de Maître ont les plus faciles, & les compagnons, par conſéquent, les plus difficiles; mais particuliérement ceux qui n'ont pas fait d'apprentiſſage à Paris.

On entend encore par *Chef-d'œuvre*, un ouvrage excellent dans ſon eſpece, & le plus beau qu'ait fait un Artiſan.

CHEMIN, ſ. m. Eſpace en longueur ſur une certaine largeur, qui ſert de paſſage pour aller d'un lieu à un autre. De tous les tems, ce paſſage a attiré l'attention des Etats policés. Les Romains qui ont toujours été grands dans toutes leurs entrepriſes, & qui ont connu l'avantage qu'il y avoit à avoir de beaux *Chemins*, ont fait des dépenſes incroyables pour les rendre ſpacieux, commodes & agréables. Les grands *Chemins* de leur Empire s'étendoient depuis les extrémités occidentales de l'Europe & de l'Afrique, juſques dans l'Aſie Mineure, leſquelles étoient de quinze à ſeize cens lieues; & ces grands *Chemins* parcouroient vingt-cinq fois cette longueur. On comptoit à Rome juſques à trente portes qui communiquoient à autant de grands *Chemins* pavés, & où rien n'étoit épargné de ce qui pouvoit contribuer à la commodité des voyageurs. A en juger par la grandeur des pierres, l'égalité des lieux les plus raboteux, les vallons comblés, & les colonnes de marbre, poſées de mille en mille, rien n'égaloit la magnificence de ces *Chemins*. Ils étoient outre cela d'une

www.libtool.com.cn

ſolidité à toute épreuve. Pour connoître les matériaux qui formoient cette ſolidité, *Nicolas Bergier*, après avoir fait pluſieurs recherches ſur ce ſujet dans ſon *Traité des grands Chemins de l'Empire Romain*, a trouvé qu'en général il y avoit 1°. une couche d'un pouce d'épais d'une eſpece de mortier, ou de ciment, fait de ſable & de chaux : 2°. une couche de dix pouces d'épaiſſeur, de pierres larges & plates, qui formoit une ſorte de maçonnerie faite en bain de ciment très-dur, où les pierres étoient poſées les unes ſur les autres : 3°. une autre couche de maçonnerie de huit pouces d'épaiſſeur, faite de pierres à peu près rondes, & mêlées avec des morceaux de brique ; le tout lié ſi fortement, que le meilleur ouvrier ne pouvoit en rompre dans une heure que ce qu'il en pouvoit porter : 4°. une autre couche d'une eſpece de ciment blanchâtre, & très-dur, qui reſſembloit à de la craie gluante.

Cette découverte de M. *Bergier* s'accorde aſſez avec ce que *Vitruve* rapporte des pavés de ſon tems. Il dit qu'on mettoit, 1°. une couche de cailloux poſés en bain de ciment ou de mortier : 2°. une maçonnerie faite avec des moilons caſſés, & de la chaux battue avec la demoiſelle, ſur l'épaiſſeur au moins de neuf pouces : 3°. un ciment de ſix pouces d'épaiſſeur, fait avec deux tiers de brique pilée, & mêlée avec un tiers de chaux : 4°. enfin une derniere couche, qui étoit tantôt de pierres plates, à peu près comme nos dales, & tantôt de briques.

Nous n'avons pas aujourd'hui des *Chemins* ſi grands & ſi longs, & peut-être ſi ſolides, que ceux des Romains ; mais il y a tout lieu de penſer que le nombre des nôtres eſt beaucoup plus grand. Et malgré leur quantité, le ſoin qu'on donne à leur entretien répond au moins aux attentions des Romains. Les grands *Chemins* de France, qui traverſent les provinces, & qui ſont les grandes routes, où les poſtes du Royaume courent tous les jours, ſont, à l'exemple des Romains, tantôt pavés (lorſque le terrein n'eſt point aſſez ſolide) ; tantôt couverts de graviers pour en aſſurer l'aire, & pour la deſſécher ; tantôt ſoutenus & ſoulevés par des murs de ſoutenement, pour éviter les lieux bourbeux ; tantôt garnis de ponts, pour donner paſſage aux eaux qui les percent ; & enfin toujours compoſés ſuivant que la nature du terrein & la diſpoſition des lieux le demandent. M. *Gautier* a fait un *Traité de la conſtruction des grands Chemins*. M. *De la Piſe* en traite auſſi dans ſon *Hiſtoire d'Orange*, pag. 35. Et *Iſidore* prétend que les Carthaginois ont les premiers pavé les grands *Chemins*, & qu'ils ont été ſuivis par les Romains. (*Iſidor. Origin.* liv. XV. ch. dernier.) Voici la diviſion des différentes eſpeces de *Chemins*, ſuivant l'ordre alphabétique.

CHEMIN AQUATIQUE. On appelle ainſi tous les *Chemins* faits ſur les eaux courantes des fleuves & des torrens, comme les ponts & digues ; & ſur les eaux dormantes, comme les levées & chauſſées, à travers les marais & les étangs. On comprend auſſi ſous le nom de *Chemin aquatique*, les rivieres navigables, & les canaux faits à la main, comme on en voit en Italie, en Flandre, en Hollande, & en France à Briare, dans le Languedoc, & à Orleans.

CHEMIN ARTIFICIEL. C'eſt un *Chemin* qu'on fait à force de bras, ſoit de terre rapportée ou de maçonnerie, & dont le travail a ſurmonté les difficultés qui s'oppoſoient à ſon exécution, comme ſont la plûpart des levées le long des rivieres, des marais, des étangs, &c.

CHEMIN COMBLÉ. Ceci a deux ſignifications. Ou c'eſt un *Chemin* qui eſt fait dans une vallée ou fondriere, pour regagner deux côtes de montagne ; ou un *Chemin* antique, que les décombres de quelque ville voiſine ont couvert de certaine hauteur de matériaux, enſorte qu'en fouillant, on découvre l'aire de l'ancien pavé.

CHEMIN DE CARRIERE. C'eſt, ou le puits par où l'on deſcend dans une carriere pour la fouiller, ou l'ouverture qu'on fait à la côte d'une montagne, pour en tirer de la pierre ou du marbre.

CHEMIN DE TRAVERSE. *Chemin* qui communique à un grand *Chemin*. On appelle auſſi *Chemin de traverſe*, tout ſentier de détour plus court qu'une route ordinaire.

CHEMIN DOUBLE. On appelloit ainſi chez les Romains un *Chemin* pour les charrois, à deux chauſſées, l'une pour aller, l'autre pour venir, afin d'éviter la confuſion, leſquelles étoient ſéparées par une levée en maniere de banquette, de certaine largeur, pavée de briques de champ pour les gens à pied, avec bordures & tablettes de pierre dure, des montoirs à cheval d'eſpace en eſpace, & des colonnes milliaires pour marquer les diſtances. Le *Chemin* de Rome à Oſtie, appellé *le Portuenſe*, étoit de cette maniere.

CHEMIN DROIT. C'eſt le *Chemin* le plus court, le plus à la ligne & de niveau qu'il eſt poſſible.

CHEMIN ESCARPÉ. C'eſt un *Chemin* qui eſt fait ſur la côte d'une montagne, qui ne peut pas être droit, mais tortu avec des ſinuoſités, & qui eſt ſoutenu du côté du précipice par des levées de pierre ſéche, & quelquefois de maçonnerie en certains endroits; comme ceux des Alpes, pour paſſer de France en Italie, & ceux des Pyrenées pour aller en Eſpagne.

CHEMIN FENDU. C'eſt un *Chemin* qui eſt fait dans quelque bute ou montagne, dont on a ôté la crête, comblé par le bas, & relevé les berges, pour le rendre plus doux. On entend encore par *Chemin fendu*, un *Chemin* qui eſt taillé dans un rocher, dont on s'eſt ſervi du débris pour paver, comme il y en a en Provence & en Languedoc, que les Romains y ont fait en minant la roche par le moyen du fer & du vinaigre; & comme on en voit dans les Alpes, que *Charles Emmanuel* II. Duc de Savoye, a fait couper en 1670, entre Chambery & Turin, où la poudre à canon a été d'un grand ſecours pour parvenir à une entrepriſe ſi difficile.

CHEMIN FERME. *Chemin* dont le ſol eſt affermi par la terre battue, ou formé de cailloux, de roche ou de ſable, ou d'une aire de maçonnerie, compoſée de chaux, de gravois, de briques & de teſſons de pots; ou enfin qui eſt pavé de quartiers de roche, équarris ou à joints incertains, comme ſont la plûpart des *Chemins* antiques, & particulierement ceux d'*Appius* & de *Flaminius*. (*V.* PAVÉ DE PIERRE.)

CHEMIN FERRÉ. Les Romains appelloient ainſi tout *Chemin* pavé de pierres extrêmement dures, ou parce que ces pierres reſſembloient au fer, ou plûtôt parce qu'elles réſiſtoient aux fers des chevaux & des charrois. On nomme encore aujourd'hui *Chemin ferré*, celui dont le ſol eſt de roche vive, ou formé d'une aire de cailloux.

CHEMIN MILITAIRE. Les Romains donnoient ce nom aux grands *Chemins* par où paſſoient les armées.

CHEMIN NATUREL. C'eſt un *Chemin* qui eſt fréquenté par une longue ſucceſſion de tems, à cauſe de ſa diſpoſition, & qui ſubſiſte avec peu d'entretien.

CHEMIN PARTICULIER. *Chemin* fait pour la communication du château d'un Seigneur, à quelqu'autre maiſon, ou à un grand *Chemin*, toujours ſur ſes terres, comme la grande avenue de Meudon, près Paris.

CHEMIN PUBLIC ou GRAND CHEMIN. C'eſt tout *Chemin* droit ou traverſant, militaire ou royal.

CHEMIN RAMPANT. *Chemin* qui a une pente ſenſible. Quand elle eſt de plus de ſept pouces par toiſe, les charrois ne le peuvent monter qu'avec beaucoup de peine.

CHEMIN RETIRÉ. Petit *Chemin* qui eſt à côté de celui des charrois, & qui ſert pour les gens de pied, comme les banquettes des quais & des ponts de pierre, & les bermes des foſſés & canaux faits par artifice.

CHEMIN ROYAL. C'eſt le plus grand de tous les *Chemins*, où la dépenſe & le travail ne doivent point être épargnés, nonobſtant les montagnes, vallées, fondrieres, fleuves & autres difficultés, à cauſe de ſa ſituation, pour le rendre le plus court, le plus commode & le plus ſûr qu'il eſt poſſible.

CHEMIN TERRESTRE. C'eſt un *Chemin* formé naturellement par la terre qui ſe trouve ſur le lieu, ou par des terres rapportées en maniere de levées, ſoutenues de berges en glacis, avec aire de gravois ou de pavés, comme une partie du *Chemin* de Paris à Sêve, près Paris.

CHEMINÉE, ſ. f. Lieu où l'on fait le feu dans les maiſons. Les parties de la *Cheminée* ſont l'âtre ou foyer, le contre-cœur, le manteau, les piédroits & le tuyau. L'âtre eſt l'endroit garni de briques ou

www.libtool.com.cn

de carreaux, où l'on allume le feu. (*Voyez* ATRE. Le contre-cœur eſt une plaque de fer poſée contre la muraille qui eſt auprès de l'âtre, pour la conſerver. (*Voyez* CONTRE-COEUR.) Le manteau eſt un tuyau de différentes formes, qui reçoit la fumée du feu qui eſt dans l'âtre. (*Voyez* MANTEAU & HOTTE.) Les piédroits ſont deux maſſifs de maçonnerie, qui ſoutiennent le manteau; & le tuyau eſt un tuyau en effet, qui conduit la fumée juſques ſur les toîts. Ce tuyau eſt la partie principale de la *Cheminée*. M. *Felibien* veut qu'on le faſſe plus étroit en bas qu'en ſa partie ſupérieure, parce que le feu pouſſe plus aiſément, dit-il, la fumée en haut lorſqu'elle eſt reſſerrée en bas, & qu'en montant elle trouve plus d'eſpace pour ſe dégager & pour ſortir, ce qui empêche la fumée de ſe rabattre ſi facilement dans la chambre. Ce principe eſt bon; mais il ne faudroit pas en abuſer en étranglant le tuyau, dont la largeur doit être proportionnée à la grandeur de l'âtre, afin que la fumée qui part de toutes les parties du feu, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, trouve un libre paſſage en montant, ſans quoi elle pourroit refluer dans la chambre. De là on doit conclure que les tuyaux de *Cheminée* qui ſe dévoyent proche le manteau, ſont plus ſujets à fumer que les tuyaux droits; & par conſéquent ceux-ci ſont préférables aux autres. Cette raiſon n'eſt point une raiſon indifférente, & que toute autre, quelle qu'elle ſoit, doive balancer. Car c'eſt une choſe trop commune, trop incommode & trop négligée, que les *Cheminées* qui fument. Les Architectes & les Maçons, voulant tout ſacrifier à une diſtribution avantageuſe, & à la décoration extérieure d'une chambre, n'ont pas craint de dévoyer tantôt le tuyau proche du manteau, & tantôt de le faire trop étroit. Auſſi preſque toutes les *Cheminées* qu'ils font, fument; & pour ſe garantir de cette fumée, on eſt obligé de recourir à des gens qui ne ſont ni Maçons, ni Architectes, mais *Fumiſtes*. Or tout l'art de ces gens ſe réduit preſque à pratiquer des ventouſes, ou auprès de l'âtre, ou mieux dans la tablette de la *Cheminée*, ou enfin à couvrir la *Cheminée* par des demi-quarts de ſphere qui, mobiles & dirigés par une girouette, tournent toujours du côté du vent, & l'empêchent d'entrer dans le tuyau. De ces deux méthodes la premiere eſt ſans doute la plus ſûre; mais elle eſt auſſi la plus diſpendieuſe, & elle produit en même tems du froid. Perſuadé de ces raiſons, M. *Gauger* voulant perfectionner la ſeconde méthode, ſubſtitue aux demi-quarts de ſphere une eſpece de baſcule, diſpoſée de maniere que la *Cheminée* ſoit toujours couverte par deſſus, & fermée du côté que vient le vent, par le moyen de deux fils d'archal, qui ſervent à l'abaiſſer ou à l'élever du côté qu'il eſt néceſſaire. Ce même Auteur, qui a écrit ſçavamment ſur le feu, a fait voir que les jambages ou piédroits ne doivent point être paralleles, & que les manteaux des *Cheminées* ne doivent point être inclinés, parce que ces diſpoſitions nuiſent à la réflexion de la chaleur dans la chambre. Pour favoriſer cette réflexion, l'augmenter même, le contre-cœur de la *Cheminée* doit former une courbe parabolique, & la tablette doit être horizontale. (*Voyez* l'article FEU, dans le *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, où cette matiere eſt diſcutée.)

La décoration des *Cheminées* conſiſte en un chambranle & une tablette de marbre, (ou de pierre de liais) ſur laquelle poſe une glace avec bordure, accompagnée de deux bras chargés de bougies, & couronnée d'un tableau juſques à la corniche du plafond. Ces bordures de la glace ſont ordinairement des palmiers, qu'on termine en haut en les croiſant l'un ſur l'autre, ou en les coupant avec le profil d'une bordure qui vient ſe terminer en enroulement. Au lieu de tableau, on couronne quelquefois la glace avec des trophées & autres ornemens de Sculpture. Cette décoration avec des glaces, qu'on doit à M. *De Cotte*, ne convient point à toutes les *Cheminées*. Dans les premieres antichambres il eſt mieux de ſubſtituer de grands tableaux aux glaces. En général, la décoration des *Cheminées* doit être relative à celle de la chambre où on les place. On trouve des modeles de *Cheminée* dans

le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, Edit. 1750. & dans le ſecond tome *de la diſtribution des maiſons de plaiſance, & de la décoration des édifices en général*, &c. Par M. *Jacques-François Blondel.*

Des Sçavans penſent que les Anciens ne connoiſſoient point les *Cheminées*, & qu'ils échauffoient leurs chambres avec des poëles, ou avec une eſpece de charbon de terre, qui brûloit ſans faire de fumée, & que *Suetone* appelle *Miſeni carbones.* D'autres Hiſtoriens croyent que les Anciens ſe ſervoient de *Cheminées* dans leur cuiſine. Mais *Octavius Ferrarius* veut que l'uſage des *Cheminées* fut abſolument univerſel dans les maiſons, tant pour faire la cuiſine que pour ſe chauffer. En effet *Ariſtophane*, dans une Comédie, introduit le vieillard Policleon, enfermé dans une chambre, d'où il tâche de ſe ſauver par la *Cheminée.* On lit encore dans *Virgile*,

*Et jam ſumma procul villarum culmina fumant;*

Dans Horace,

*Diſſolve frigus, ligna ſuper foco*
*Largè reponens.*

Et dans les Lettres de *Ciceron* à *Atticus: Camino luculento tibi utendum cenſeo.* Il eſt vrai que les Anciens avoient des fourneaux pour échauffer leurs chambres, & qu'ils avoient auſſi des poëles; mais cela n'empêche pas qu'ils ne puſſent bien avoir auſſi des *Cheminées:* ce qui peut concilier les deux ſentimens.

Le mot de *Cheminée* vient du latin *Caminus*, fait du grec *Kaminos*, qui a la même ſignification.

CHEMINÉE ADOSSÉE. C'eſt une *Cheminée* qui eſt poſée contre un mur, ou contre le tuyau d'une autre *Cheminée.*

CHEMINÉE AFFLEURÉE. *Cheminée* dont l'âtre & le tuyau ſont pris dans l'épaiſſeur du mur, & dont l'Architecture du manteau eſt en ſaillie, comme celle du Palais Farnèſe. *Scamozzi* la nomme *Cheminée à la Romaine.*

CHEMINÉE A L'ANGLOISE. Petite *Cheminée* à trois pans par ſon plan, & fermée en anſe de panier.

CHEMINÉE ANGULAIRE. C'eſt une *Cheminée* dont le plan eſt circulaire, & qui eſt ſituée dans l'angle d'une chambre, comme on en voit en quelques villes du Nord.

CHEMINÉE DE CUISINE. C'eſt une *Cheminée* qui n'a qu'une hotte, le plus ſouvent ſans jambages.

CHEMINÉE EN HOTTE. *Cheminée* dont le manteau fort large par le bas, & en figure pyramidale, eſt porté en ſaillie par des courges & corbeaux de pierre, comme les *Cheminées* anciennes, & celle de la Grand-Chambre du Parlement de Paris.

CHEMINÉE EN SAILLIE. C'eſt une *Cheminée* dont le contre-cœur affleure le nud d'un mur, & dont le manteau eſt en dehors.

CHEMINÉE ISOLÉE. *Cheminée* placée au milieu d'un chauffoir, qui ne conſiſte qu'en une hotte ſoutenue en l'air par des ſoupentes de fer, ou portée par quatre colonnes, comme les Anciens le pratiquoient. Il y a une *Cheminée* de cette eſpece à Bayes, près de Naples.

On appelle encore *Cheminée iſolée*, celle qui, étant adoſſée contre une cloiſon, laiſſe un eſpace entre le contre-cœur & les poteaux, crainte du feu.

CHENAL, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt ainſi qu'on nomme la partie compriſe entre les laiſſes de haute & de baſſe mer, des vives eaux ordinaires. (Voyez l'*Architecture hydraulique* de M. *Belidor*, tom. 3. liv. II. ch. II.)

CHENIL, ſ. m. C'eſt un grand bâtiment qui conſiſte en pluſieurs cours, ſalles & chambres, deſtiné à loger les officiers de la vénerie, les valets & leurs meutes de chiens de chaſſe, comme celui de Verſailles. Ceci eſt dit en général; car le mot de *Chenil* eſt le nom particulier des ſalles baſſes où couchent les chiens, & il vient du latin *Canile*, dérivé de *Canis*, chien.

CHERCHE ou CERCHE, ſ. f. Ce terme dérivé de l'Italien *Cerchio*, ſignifie un cercle. C'eſt le trait d'un arc ſurbaiſſé ou rampant, ou de quelqu'autre figure, tracé par des points *cherchés.* On donne auſſi ce nom à la planche chantournée avec laquelle on la trace.

CHERCHE RALONGÉE. C'eſt la ligne d'un plan circulaire, ralongée dans ſon élévation, comme par exemple, le rampant d'un eſcalier.

www.libtool.com.cn

CHERCHE SURBAISSÉE. *Cherche* qui a moins d'élévation que la moitié de ſa baſe.

CHERCHE SURHAUSSÉE. *Cherche* qui a plus d'élévation que la moitié de ſa baſe, comme la plûpart des arcs gothiques.

CHERUBIN, ſ. m. Terme de décoration. C'eſt une tête d'enfant avec des aîles, qui ſert le plus ſouvent d'ornement aux clefs des arcs, dans les Egliſes.

CHESNEAU, ſ. m. Canal de plomb de dix-huit pouces de large ou environ, & de deux ou trois lignes d'épaiſſeur, qui porte ſur la corniche d'un bâtiment pour recevoir les eaux du comble, & les conduire par ſa pente dans un tuyau de deſcente, ou dans une gouttiere. C'eſt ce que M. *Perrault* croit être ſignifié par le mot de *compluvium* dans l'*Architecture* de *Vitruve*, qu'il a traduite & commentée.

CHESNEAU A BAVETTE. C'eſt un *Cheſneau* qui eſt recouvert par le devant d'une bande de plomb blanchi, pour cacher les crochets.

CHEVALEMENT, ſ. m. Eſpece d'étaie, faite d'une ou de deux pieces de bois, couverte d'un chapeau ou tête, & poſée en arcboutant ſur une couche, qui ſert à retenir en l'air les encoignures, trumeaux, jambages, ſous-poutres, &c. pour faire des repriſes par ſous-œuvre.

CHEVALET, ſ. m. C'eſt l'aſſemblage de deux noulets ou linçoirs, ſous le faîte d'une lucarne.

CHEVALETS. Ce ſont les tréteaux qui ſervent pour échafauder, & pour ſcier de long.

CHEVET D'ÉGLISE, ſ. m. C'eſt la partie, le plus ſouvent circulaire, qui termine le chœur d'une Egliſe. Les Italiens l'appellent *Tribuna*. (*Voyez* encore APSIS.)

CHEVÊTRE, ſ. m. Piece de bois d'un plancher, retenue par les ſolives d'enchevêtrure, pour en porter d'autres à tenon & à mortaiſe, & laiſſer une ouverture pour l'âtre & les tuyaux de cheminée, ou pour quelque petit eſcalier.

CHEVILLE, ſ. f. C'eſt un morceau de bois ou de fer de ſept à huit pouces de long, qui ſert à retenir quelques aſſemblages de charpente, pour attacher les ſolives & lambourdes aux poutres.

On entend encore par le terme *Cheville*, la ſixiéme partie d'un échalas dans le toiſé des bois de charpente.

CHEVILLE A QUATRE POINTES. C'eſt une *Cheville* qu'on coupe en deux, pour mettre chaque morceau aux deux côtés d'une mortaiſe, dont le tenon n'eſt pas traverſé, & qu'on a oublié de percer.

CHEVILLE BARBUE. C'eſt une *Cheville* de cinq à ſix pouces de long, dont le bout eſt édenté, afin qu'étant chaſſée à force dans le bois, on ne puiſſe jamais l'en tirer.

CHEVRE, ſ. f. Machine qui ſert, lorſqu'on bâtit, à enlever les fardeaux à plomb, comme les poutres ſur les treteaux. Elle eſt compoſée de deux pieces de bois qui forment un triangle, & d'une troiſiéme piece ſur laquelle ce triangle s'appuye. Au milieu des deux pieces de bois eſt un moulinet avec des leviers, autour duquel s'entortille une corde, qui de là va paſſer dans une poulie attachée au point où les trois pieces, qui forment la *Chevre*, aboutiſſent. On attache à cette partie de la corde le poids, & on l'éleve en tournant le moulinet, par le moyen des leviers. On trouve dans le *Dict. univ. de Mathém. & de Phyſique*, article *Chevre*, la figure & la théorie de cette machine.

CHEVRONS, ſ. m. pl. Pieces de bois de ſciage, de trois ou quatre pouces de gros, ſur leſquelles ſont attachées les lattes à tuile, ou ardoiſe, dont on ſe ſert pour les couvertures.

CHEVRONS CEINTRÉS. Ce ſont des *Chevrons* qui ſont courbés & aſſemblés dans les liernes d'un dôme.

CHEVRONS DE CROUPE OU EMPANONS. *Chevrons* qui ſont inégaux, & qui ſont attachés ſur les arêtiers de la croupe du comble.

CHEVRONS DE FERME. Ce ſont les deux *Chevrons* encaſtrés par le bas ſur l'entrait, (*voyez* ce mot) & joints en haut par le bout au poinçon.

CHEVRONS DE LONG-PAN. *Chevrons* qui ſont ſur le courant du faîte & des pannes de long-pan du comble.

CHEVRONS DE REMPLAGE. Ce ſont les plus petits *Chevrons* d'un dôme, qui ne ſuivent pas dans les liernes, à cauſe que leur nombre diminue à meſure qu'ils appro-

chent de la fermeture au pied de la lanterne.

www.libtool.com.cn

CHIFFRE, ſ. m. Terme de décoration. Entrelacement de lettres fleuronnées en bas-relief, ou à jour, qui ſont ordinairement les lettres initiales du nom d'une perſonne, & qui ſert d'ornement dans l'Architecture, la Serrurerie, la Menuiſerie, & les parterres de buis.

CHIMERE, ſ. f. Terme de décoration. Monſtre fabuleux, qui a la tête & l'eſtomac d'un lion, le ventre d'une chevre, & la queue d'un dragon. Il ſert, dans l'Architecture gothique, de gargouilles & de corbeaux. (*Voyez* GARGOUILLES & CORBEAU.) Cet ornement, d'un très-mauvais goût, n'eſt aujourd'hui plus en uſage. Le mot *Chimere* vient du latin *Chimæra*, qui ſignifie la même choſe, & qui a été fait du grec *Chimaira*, chevre d'hyver.

CHŒUR, ſ. m. Mot dérivé du grec *Choros*, concert de Muſiciens. C'eſt la partie de l'Egliſe ſéparée de la nef, où l'on chante l'Office divin. On appelle *arriere-Chœur*, le *Chœur* d'un couvent, qui eſt derriere le grand Autel, & contenu dans le corps de l'Egliſe, ou ſéparé par un mur percé de quelques ouvertures, comme à pluſieurs Egliſes de l'Ordre de S. François.

CHOEUR DE MONASTERE DE FILLES. C'eſt une grande ſalle attachée au corps de l'Egliſe, & ſéparée par une grille, dans laquelle les Religieuſes chantent l'Office.

CHOEUR EN TRIBUNE. *Chœur* qui étant ſéparé de l'Egliſe, eſt élevé au-deſſus du rez de chauſſée, derriere le grand Autel, comme aux PP. Barnabites; ou qui eſt ſur la principale porte, & forme au-deſſous une eſpece de veſtibule, comme aux PP. Minimes de la Place Royale, à Paris.

CHUTE, ſ. f. C'eſt dans un jardin, le raccordement de deux terreins inégaux, qui ſe fait par des perrons, ou des gazons de glacis.

CHUTE D'EAU. C'eſt la pente d'une conduite, depuis ſon réſervoir juſques à l'élancement d'un jet d'eau dans un baſſin.

CHUTE DE FESTONS ET D'ORNEMENS. Ce ſont des bouquets pendans, de fleurs ou de fruits, qu'on met dans des ravalemens de montans, pilaſtres & panneaux de compartiment.

CIBOIRE, ſ. m. C'eſt, ſelon les anciens Auteurs, un petit dais ou baldaquin porté ſur quatre colonnes, & formé d'une voûte d'ogive à quatre lunettes, dont on couvroit autrefois les autels, comme on en voit encore à l'Egliſe de Saint Jean de Latran, à Rome, & derriere l'autel de la Sainte Chapelle, à Paris, qui couvre le tréſor. De là vient que les Italiens appellent *Ciborio* un tabernacle iſolé, comme ceux des chapelles du S. Sacrement à S. Pierre du Vatican, & à Sainte Marie Majeure, à Rome.

CIEL DE CARRIERE, ſ. m. C'eſt le premier banc qui ſe trouve au-deſſous des terres en fouillant les carrieres, & qui leur ſert de plafond dans la continuité, à meſure qu'on les fouille. On tire de ces *Ciels* une pierre ruſtique propre pour fonder.

CIERGES D'EAU, ſ. m. pl. Terme de Jardinage. Ce ſont pluſieurs jets d'eau ſur une même ligne, dans un baſſin long, à la tête d'un canal, d'une caſcade, & ailleurs. On les nomme *grille d'eau*, quand ils ſont fort près les uns des autres.

CIMAISE ou CYMAISE, ſ. f. Ce mot dérivé, ſelon *Vitruve*, du grec *Kymation*, une onde, ſignifie une moulure ondée par ſon profil, qui eſt concave par le haut, & convexe par le bas. On donne auſſi à cette moulure le nom de *Doucine*, *Gorge*, ou *Gueule droite*; mais celui de *Cymaiſe* lui convient mieux que les autres, parce que cette moulure eſt la derniere, & comme à la *cîme* d'une corniche.

Il y a des Auteurs qui écrivent *Simaiſe*, du latin *Simus*, camus; fauſſe étymologie, puiſque la beauté de cette moulure eſt d'avoir la ſaillie égale à ſa hauteur.

CIMAISE TOSCANE. C'eſt un ove ou quart de rond.

CIMAISE DORIQUE. C'eſt un cavet.

CIMAISE LESBIENNE. C'eſt un talon, ſelon *Vitruve*. (*Voyez* TALON.)

CIMENT, ſ. m. Mortier fait avec de la brique & de la tuile réduites en poudre, propre à lier les pierres dans un bâtiment, & ſur-tout à maintenir les ouvrages fondés dans l'eau. Pour avoir un bon *Ciment*, on mêle de la chaux vive bien broyée, avec des briques pilées, du verre, du

www.libtool.com.cn

charbon de pierre, du ſable bien lavé, de l'écaille de fer qui tombe ſous le marteau. Mais le meilleur *Ciment* eſt celui qu'on fait avec de la terre de pozzolane & le béton. (*Voyez* POZZOLANE & BÉTON.) Le *Çiment* ſert particulierement aux cîternes & aux baſſins.

CIMENTER, v. act. C'eſt lier avec du *Ciment*, enduire avec du *Ciment*.

CIMETIERE, ſ. m. C'eſt une place entourée de murs ou de charniers, dans laquelle on enterre les morts, & où ſont quelques ſépultures ornées de croix, d'obeliſques, & autres monumens funéraires, comme celui des SS. Innocens, à Paris. On donnoit autrefois à ce terme une plus grande ſignification. Un *Cimetiere* étoit non ſeulement l'endroit où l'on enterroit les morts, mais encore toutes les terres qui environnoient les Egliſes paroiſſiales, & qui étoient contiguës aux vrais *Cimetieres*. C'eſt dans les *Cimetieres* qu'on a bâti les premieres Egliſes, parce que les Martyrs y étant enterrés, ces lieux étoient déja ſanctifiés. De là vient cette coutume de ne conſacrer aucun autel, ſans y mettre des reliques de Saints.

On écrivoit & on prononçoit autrefois *Cemetiere*, du latin *Cœmeterium*, fait du grec *Koimeterion*, lieu où l'on dort, ou lieu de ſépulture.

CINTRE. *Voyez* CEINTRE.

CIRCONVOLUTIONS, ſ. f. pl. Ce ſont les tours de la ligne ſpirale de la volute Ionique, & de la colonne torſe. Ce mot vient du latin *Circumvolvere*, tourner à l'entour.

CIRCUIT, ſ. m. ou ENCEINTE, ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne à une muraille qui environne un eſpace qui forme un clos.

CIRQUE, ſ. m. C'étoit chez les Grecs un lieu deſtiné pour un jeu public, & chez les Latins une grande place longue, ceintrée par une extrémité, & entourée de portiques, & de pluſieurs rangs de ſiéges par degrés. Il y avoit au milieu une eſpece de banquette avec des obéliſques, des ſtatues & des bornes à chaque bout. Ce lieu ſervoit pour les courſes des biges ou quadriges, c'eſt-à-dire des charriots attelés de deux & de quatre chevaux, & pour les diverſes chaſſes. Il y avoit juſques à dix *Cirques* à Rome. Le plus grand fut conſtruit par le vieux *Tarquin*. Il s'étendoit entre le mont Aventin, & le Palatin. *Jules Ceſar* l'augmenta encore; de ſorte que, ſelon *Pline*, il avoit trois ſtades de long, & une de large. Cependant les *Cirques* d'*Auguſte*, de *Flaminius* & de *Neron* paſſent pour avoir été les plus magnifiques.

Le mot de *Cirque* vient du latin *Circus*, fait du grec *Kirkos*, qui tous deux ſignifient la même choſe.

CISELURE, ſ. f. C'eſt le petit bord qu'on fait avec le ciſeau à l'entour du parement d'une pierre dure, pour la dreſſer: ce qui s'appelle *relever les ciſelures*. Ce bord ſert auſſi à diſtinguer les compartimens ruſtiques, ſur les paremens de pierres dures.

CISELURE. Terme de Serrurerie. Nom général qu'on donne à tout ouvrage de tole ambouti au ciſeau.

CITERNE, ſ. f. Lieu ſouterrein & voûté, dont le fond eſt pavé, glaiſé ou couvert de ſable, deſtiné à recevoir & à conſerver les eaux de pluie. Voici comment cette eſpece de cave ſe conſtruit.

On commence à déblayer les terres juſques à une profondeur convenable, pour y faire un maſſif de maçonnerie d'environ trois pieds d'épaiſſeur, & dirigé en pente de ſix pouces vers l'endroit où l'on doit puiſer l'eau. Après avoir bien arraſé cette maçonnerie, on la couvre d'un rang de briques poſées de plat, en mortier de ciment; & ſur ce rang, on en met enſuite deux autres conſécutifs: ce qui finit la conſtruction du fond de la *Citerne*.

Sur ce fond on éleve les murs de refend, & les piédroits des voûtes, auxquels on donne trois pieds d'épaiſſeur. C'eſt ſur ces piédroits qu'on poſe les ceintres, ſur leſquels on conſtruit une premiere voûte d'une brique d'épaiſſeur, faite de mortier de ciment, ayant auparavant parementé les murs du pourtour de briques poſées en mortier de ciment, ſur l'épaiſſeur de deux briques, d'une & demie alternativement, & le reſte de l'épaiſſeur de moilon. Une ſeconde & une troiſiéme voûte de moilon plat, ſuccedent à la premiere. Après cela on remplit de maçonnerie les reins de la voûte, ou berceau du milieu;

www.nubook.com.cn

on arraſe bien les pentes, & on y applique une chape de ciment qui couvre les trois voûtes. Enfin on fait un enduit ſur le pavé de la *Citerne*, & ſur l'intérieur du mur du pourtour.

Si cette conſtruction demande bien des ſoins & de la dépenſe, elle eſt auſſi très-ſolide. On fait tous les jours des *Citernes* à moins de frais, il eſt vrai; mais elles ſont auſſi bientôt ruinées. On peut voir là-deſſus l'*Architecture de Vitruve*, liv. VIII. *La Science des Ingénieurs*, de M. *Belidor*, liv. IV. & *La maniere de conſtruire les ouvrages hydrauliques, Ponts & Citernes*, de *Sturmius*.

A côté de la *Citerne* eſt un petit lieu voûté, qu'on appelle *Citerneau*, où l'eau s'épure avant que d'y entrer. On le conſtruit de la même maniere que la *Citerne*. Les *Citernes* les plus eſtimées ſont celles de Charlemont, de Calais, & de Dunkerque. On y a obſervé la même conſtruction, à peu près, que nous venons de preſcrire. Mais la plus belle *Citerne* eſt ſans contredit celle de Conſtantinople. Elle eſt ſoutenue par 224 colonnes. Ces colonnes, de deux pieds de diametre, ſont plantées circulairement, & en rayons qui tendent à celui qui eſt au centre. Elles ſont couvertes d'eau juſques à une diſtance de la voûte, qui ne permet le paſſage qu'à de petits bateaux. *Fiſcher* a repréſenté cette *Citerne* dans ſon beau Livre intitulé, *Eſſai d'Architecture hiſtorique*, liv. III. pl. V. On détermine la grandeur des *Citernes* ſur la quantité d'eau qu'elles reçoivent chaque année. *Voyez* là-deſſus l'article *Citerne*, dans le *Dictionnaire univ. de Mathém. & de Phyſique*.

Le mot de *Citerne* eſt formé des deux mots, *cis* & *terram*, c'eſt-à-dire dans la terre.

CLAIRE-VOIE, ſ. f. C'eſt l'eſpacement trop large des ſolives d'un plancher, des poteaux d'une cloiſon, ou des chevrons d'un comble, qui n'eſt pas aſſez peuplé. *Voyez* COUVERTURE A CLAIRE-VOIE.

CLAIRIERE, ſ. f. C'eſt dans un bois un eſpace garni d'arbres, plutôt ſur une hauteur que dans un fond.

CLAPET, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. Eſpece de petite ſoupape plate, de fer ou de cuivre, que l'eau fait ouvrir ou fermer par le moyen d'une charniere, dans un tuyau de conduite, ou dans le corps d'une pompe.

CLASSES, ſ. f. pl. Ce ſont pluſieurs ſalles au rez de chauſſée de la cour d'un college, garnies de bancs & de ſiéges, où l'on enſeigne ſéparément diverſes parties des Humanités & des Sciences.

CLAVEAU, ſ. m. C'eſt une des pierres en ferme de coin, qui ſert à fermer une plate-bande.

CLAVEAU A CROSSETTES. *Claveau* dont la tête retourne avec les aſſiſes de niveau, pour faire liaiſon.

CLAUSOIR, ſ. m. C'eſt le plus petit carreau ou boutiſſe, qui forme une aſſiſe dans un mur continu, ou entre deux piédroits.

CLAYONNAGE, ſ. m. On dit *faire un Clayonnage*, quand on aſſure ſur des clayes faites de menues perches, la terre d'un gazon en glacis, qui pourroit crouler ou s'ébouler par le pied, ſans cette précaution.

CLEF, ſ. f. C'eſt la pierre du milieu qui ferme un arc, une plate-bande, ou une voûte. Elle eſt différente ſuivant les Ordres. Au Toſcan & au Dorique, ce n'eſt qu'une ſimple pierre en ſaillie ou en boſſage. A l'Ionique elle eſt taillée de nervures en maniere de conſoles, avec enroulemens. Et au Corinthien & au Compoſite, la *Clef* eſt ou une conſole riche de Sculpture, avec enroulemens & feuillages, ou un maſque. Toutes ces eſpeces de *Clefs* ſe nomment auſſi *Menſoles*, de l'Italien *Menſola*, qui a la même ſignification.

*Clef à croſſettes.* C'eſt une *Clef* qui eſt potencée par en haut avec deux croſſettes, qui font liaiſon dans un cours d'aſſiſe.

*Clef de poutre.* C'eſt une courte barre de fer, dont on arme chaque bout d'une poutre, & qu'on ſcelle dans les murs où elle porte.

*Clef en boſſage.* C'eſt une *Clef* qui a plus de ſaillie que les claveaux ou vouſſoirs, & ſur laquelle on peut tailler de la Sculpture.

*Clef paſſante.* Clef qui traverſant l'architrave, & même la friſe, fait un boſ-

ſage qui en interrompt la continuité, comme on en voit aux portes du Palais Royal, à Paris.

*Clef pendante & ſaillante.* C'eſt la derniere pierre qui ferme un berceau de voûte, & qui excede le nud de la douelle dans ſa longueur.

CLEF EN CHARPENTERIE. C'eſt la piece de bois qui eſt arcboutée par deux décharges, pour fortifier une poutre.

CLEF EN MENUISERIE. C'eſt un tenon qui entre dans deux mortaiſes, collé & chevillé, pour l'aſſemblage des panneaux.

CLEF EN SERRURERIE. *Clef à la main.* Voyez MARCHÉ LA CLEF A LA MAIN.

*Clef de ſerrure.* Piece de menus ouvrages de fer, qui ſert à fermer & à ouvrir une porte. Ses parties ſont l'*anneau*, qu'on prend à la main, la *tige* qui forme la longueur de la *Clef*, & le *panneton* qui entre dans la ſerrure. Il y a des *Clefs* fort riches, dont l'anneau eſt ciſelé avec divers ornemens.

CLIQUART. *Voyez* PIERRE DE CLIQUART.

CLOAQUE, ſ. m. Egoût ou eſpece d'aqueduc, dans lequel s'écoulent les immondices d'une ville & d'une maiſon. Le nom d'aqueduc eſt le mot propre du *Cloaque* d'une ville. (*Voyez* AQUEDUC.) Et celui d'égoût, celui d'une maiſon. (*Voyez* EGOUT.) On ne peut mettre un *Cloaque* proche d'une maiſon, ſans titre: car c'eſt une eſpece de ſervitude; & il eſt défendu d'en faire un contre la maiſon de ſon voiſin, ſans y conſtruire un contre-mur.

CLOCHER, ſ. m. Bâtiment élevé, faiſant partie d'une Egliſe, où l'on ſuſpend les cloches. Il y a des *Clochers* quarrés, faits de pierre, en forme de tours, & qui poſent immédiatement ſur terre, comme les *Clochers* des Egliſes Métropolitaines de Paris, de Rheims, &c. & d'autres de charpente qui ſont ſur le comble de l'Egliſe, & alors on les appelle *Aiguilles* ou *Fleches*.

Le *Clocher* le plus célèbre eſt celui de Piſe, qui ſemble prêt à tomber, étant penché tout d'un côté. Cette inclinaiſon eſt ſi conſidérable, qu'on ne peut le voir ſans trembler. Or cette particularité a formé un problême parmi les Architectes, ſçavoir ſi cette conſtruction eſt naturelle ou non. *Marius*, dans ſon *Traité des Cloches*, rapporte que les uns attribuent cette inclinaiſon à un tremblement de terre, & que d'autres croyent que cela a été fait à deſſein; ce qui lui paroît être confirmé par la ſituation de niveau des planchers, des portes & des fenêtres. Mais cet Auteur ne dit pas comment on a pû conſtruire ainſi un *Clocher*, & par quel moyen ce *Clocher* ſe ſoutient ainſi penché. Comme ce ſujet eſt tout mathématique, ce n'eſt point ici le lieu d'entrer là-deſſus dans un grand détail; & nous ne devons nous arrêter qu'au principe qu'on a ſuivi pour conſtruire un *Clocher* dans cette ſituation, ſans aucun danger. Ce principe eſt: *Que les corps inclinés, aſſis ſur un plan horizontal, ſe ſoutiennent lorſque la ligne de direction tombe en dedans de leur baſe.* Voilà pourquoi le *Clocher* de Piſe ne tombe point, quoique ſon ſommet ſoit ſuſpendu ſi loin au deſſus de ſa baſe. (*Voyez* la démonſtration de ce principe dans le *Cours de Phyſique expérimentale* du Docteur *Deſagulier* tom. I. ſect. II.)

Aux côtés des *Clochers*, il y a ordinairement des ouvertures, qu'on nomme *Abavents*, & qui ſervent à renvoyer le ſon des cloches.

CLOCHER DE FOND. Eſpece de tour qui porte de fond, qui eſt attachée au corps d'une Egliſe, & qui eſt couverte d'une aiguille, ou d'une fleche. On voit de ces ſortes de *Clochers* iſolés, & détachés de l'Egliſe, comme celui de Saint Marc de Veniſe, lequel eſt quarré. On les nomme auſſi *Tour d'Egliſe*. (*Voyez* ce mot, & l'article ci-deſſus.)

CLOCHETTES, ſ. f. pl. *Voyez* GOUTES.

CLOISON, ſ. f. C'eſt un rang de poteaux eſpacés environ à quinze ou dix-huit pouces, ruinés, tamponnés, & remplis de panneaux de maçonnerie, pour partager les pieces d'un appartement, & pour porter les planchers. Il y a pluſieurs ſortes de *Cloiſons*, que nous allons définir dans des articles particuliers.

CLOISON A JOUR. C'eſt une *Cloiſon* qui, depuis une certaine hauteur, eſt faite de barreaux de bois, quarrés ou tournés.

CLOISON CREUSE. *Cloiſon* dont l'intervalle

www.libtool.com.cn

entre les poteaux n'eſt point hourdé, plein & rempli de maçonnerie; mais ſeulement couvert de lattes cloüées à deux & trois lignes de diſtance l'une de l'autre, enſuite hourdée & garnie de plâtre. Cette *Cloiſon* ne ſe pratique que pour empêcher le bruit & pour en diminuer la charge, lorſqu'elle porte à faux ſur un plancher.

CLOISON D'AIS. C'eſt une *Cloiſon* qui eſt faite avec des ais de bateaux ou doſſes, & lambriſſée des deux côtés pour ménager la place & la charge. Quand on eſt obligé d'y faire des portes, les poteaux d'huiſſerie & les linteaux ſont de tiers-poteau ſur le plat; & on laiſſe un peu de diſtance entre chaque ais, afin que le plâtre y tienne. (*Voyez* TIERS-POTEAU.)

CLOISON DE MENUISERIE. *Cloiſon* qui eſt faite de planches à rainures & languettes, poſées en couliſſe, & dont on ſe ſert pour faire des retranchemens dans une grande piece. On fait auſſi des *Cloiſons* d'aſſemblage.

CLOISON DE SERRURE. C'eſt une eſpece de boîte mince, qui renferme la garniture d'une ſerrure.

CLOISON PLEINE. *Cloiſon* qui eſt à bois apparent, hourdée de plâtre & de platras, & enduite d'après les poteaux ruinés & tamponnés.

CLOISON RECOUVERTE. C'eſt une *Cloiſon* lattée, contre-lattée, & enduite de plâtre, ou lambriſſée.

CLOISONNAGE. *Voyez* PAN DE BOIS.

CLOITRE, ſ. m. Mot dérivé du latin *Claiſtrum*, lieu clos. C'eſt dans un Couvent un portique qui environne un jardin ou un cimetiere. Celui des Chartreux à Rome, du deſſein de *Michel-Ange*, eſt un des plus réguliers par ſon Architecture; & les *Cloîtres* des Chartreux à Paris, & de S. Michel *in Boſco*, près de Bologne, ſont très-eſtimés par la beauté des peintures qui les décorent.

CLOTURE ou ENCLOS, ſ. f. Mur ou grille qui environne un eſpace en général, mais particulierement un Monaſtere.

CLOTURE DE CHOEUR D'EGLISE. C'eſt dans une Egliſe une fermeture à jour, qui ſépare le chœur d'avec les nefs & les bas-côtés. Il y en a qui ſont faites de menuiſerie avec ſculpture, comme l'Egliſe de S. Jacques de la Boucherie, ou de fer avec ornemens, leſquelles ſont à préſent le plus en uſage, comme celle de Saint Euſtache; ou enfin de baluſtre de bronze, comme celle de Saint Germain l'Auxerrois. On en voit auſſi de pierre dure, en maniere de petits portiques d'Architecture gothique. Telle eſt la *Clôture* de l'Egliſe de Notre Dame de Paris.

CLOUDS. *Voyez* NOEUDS.

COCHES. *Voyez* HOCHES.

COFFRE D'AUTEL, ſ. m. C'eſt dans un rétable de menuiſerie, la table d'un Autel, avec l'armoire qui eſt au-deſſus.

COFFRE DE REMPLAGE. *V.* MAÇONNERIE.

COIN, ſ. m. Eſpece de dé coupé diagonalement, ſuivant le rampant d'un eſcalier, qui ſert à porter en bas des colonnes de niveau, & à racheter par en haut la pente de l'entablement qui ſoutient un berceau rampant, comme à l'eſcalier Pontifical du Vatican. Ces *Coins* font auſſi le même effet aux baluſtres ronds, qui ne ſont point inclinés ſuivant une rampe, comme à l'eſcalier du Palais Royal. On peut encore appeller *Coins*, par la même raiſon, les deux portions d'un tympan renfoncé, qui portent les corniches rampantes d'un fronton, comme on en voit au fronton ceintré du portail de l'Egliſe de S. Gervais, à Paris.

COLARIN. *V.* CEINTURE & GORGERIN.

COLET DE MARCHE, ſ. m. C'eſt la partie la plus étroite par laquelle une marche tournante tient au noyau d'un eſcalier.

COLISÉE, ſ. m. Amphithéâtre ovale, qui a été bâti à Rome par *Veſpaſien*, & qui fut élevé dans le lieu où étoit l'étang de la maiſon dorée de *Neron*. On y voyoit autrefois des ſtatues qui repréſentoient toutes les provinces de l'Empire, au milieu deſquelles étoit celle de Rome, tenant à la main une pomme d'or. On a appellé auſſi *Coliſée* un autre amphithéâtre de l'Empereur *Sévere*. On faiſoit dans ces *Coliſées*, des jeux & des combats d'hommes, & de bêtes féroces. (*V.* AMPHITHÉATRE.) Le tems & les guerres les ont ruinés. Il y en a cependant encore à Argos & à Corinthe.

Le nom de *Coliſée* vient du latin *Coliſeum*, formé de *Coloſſeum*, à cauſe du

www.libtool.com.cn

Coloſſe de *Néron*, qui étoit à Rome proche du *Coliſée*.

COLLEGE, ſ. m. C'eſt un grand bâtiment où l'on enſeigne les Belles-Lettres & les Sciences, qui conſiſte en une ou pluſieurs cours, chapelles, claſſes & logemens, tant pour les Ecoliers que pour les Profeſſeurs. Le *College* des PP. Jeſuites à Rome, appellé *le College Romain*, bâti ſous le Pape *Gregoire* XIII. ſur le deſſein de *Barthelemi Amanato*, eſt un des plus conſidérables pour la beauté de ſon Architecture, comme celui de la Fleche en Anjou, eſt un des plus grands & des plus réguliers.

COLLIER, ſ. m. Terme de Charpenterie. Nom qu'on donne à deux pieces de bois, chacune de douze pouces de long, & de dix pouces de groſſeur, poſées au deſſus du pan de bois du premier étage d'un moulin, l'une devant, l'autre derriere, aſſemblées dans les poteaux corniers.

On appelle auſſi *Colliers*, deux pieces de bois aſſemblées au haut des poteaux corniers. Elles ont chacune quinze pieds de long, & huit ou neuf pouces de groſſeur.

COLLIERS DE PERLE OU D'OLIVES. Petits ornemens qui ſe mettent au deſſous des oves, & qu'on nomme autrement *Patenotres*.

COLLIERS. Terme d'Architecture hydraulique. Cercles de fer ou de bronze, qui ſervent à retenir le haut des montans des venteaux, qui compoſent les portes des écluſes. (*Voyez* là-deſſus l'*Arch. Hydr.* de M. *Belidor*, tom. III. pag. 263.)

COLOMBAGE. *Voyez* PAN DE BOIS.

COLOMBE, ſ. f. Vieux terme qui ſignifie toute ſolive poſée debout dans les cloiſons & pans de bois, & dont on a fait colombage.

COLOMBIER, ſ. m. Eſpece de pavillon rond ou quarré, qui a des boulins ou des trous dans toute ſa hauteur, pour les pigeons qu'on y éleve. Ces boulins ne ſont autre choſe que de petites loges qui ſervent de nids aux pigeons, & qui entourent intérieurement les murs du *Colombier*: les uns ſont ronds, & les autres quarrés. Les premiers ſe font par le moyen de deux faîtieres miſes l'une ſur l'autre; les ſeconds, avec des pots de terre faits exprès. Leur grandeur ſe proportionne à celle de deux pigeons, qui doivent, mâle & femelle, s'y tenir debout. Le premier rang des nids par le bas, doit toujours être élevé de terre de quatre pieds; & au devant de chaque nid, il eſt néceſſaire qu'il y ait une petite pierre plate qui ſorte du mur de trois ou quatre doigts, pour repoſer les pigeons lorſqu'ils entrent ou ſortent de leurs nids, ou lorſque le mauvais tems les oblige de reſter au *Colombier*. Pour éviter la dépenſe de ces nids, il y a des gens qui leur ſubſtituent des paniers d'oſier qu'ils attachent à la muraille, & dans leſquels les pigeons font leurs petits. Mais ces nids ne ſont point eſtimés par ceux qui connoiſſent les deſagrémens de ces paniers, ſoit par la malpropreté qui s'y attache, la pourriture à laquelle ils ſont expoſés, les vers qui s'y engendrent, &c.

De toutes les figures qu'on peut donner à un *Colombier*, la ronde eſt préférable toutes les fois que quelque condition de ſymmétrie, ou quelque ſujétion d'un bâtiment ne détermine pas une autre figure; parce qu'elle eſt plus commode, en ce qu'on y met une échelle tournante. Quoiqu'il en ſoit cependant de cette figure, ſon plancher & ſa couverture doivent être bien joints, de maniere que ni les vents ni les rats n'y puiſſent paſſer. Ses fondemens doivent être bons; ſon aire bien battue & cimentée, parce que la fiente de pigeons mine les fondemens. Il eſt auſſi important de l'enduire de bon mortier, & de le bien blanchir extérieurement & intérieurement, la blancheur plaiſant aux pigeons, & les attirant même au *Colombier*.

Enfin autour de ce bâtiment, & en devant de ſa fenêtre, il eſt néceſſaire qu'il y ait des entablemens de pierre, ou d'ais, qui ayent une coudée de ſaillie, & où les pigeons puiſſent rouer, ſe repoſer, & prendre leur vol pour aller aux champs. A la fenêtre par où entrent & ſortent les pigeons, on met quelquefois une couliſſe un peu plus haute & plus large que la fenêtre: on la garnit de fer-blanc, bien attaché contre le mur, pour

en interdire l'approche aux rats. Il faut que cette couliſſe ſe hauſſe ſoir & matin, par le moyen d'un cordeau paſſé dans une poulie qu'on attache au deſſus de la fenêtre, & qui tombe au bas du bâtiment. Cela fait une ſujétion qui eſt bien rachetée par la ſûreté où l'on tient ainſi les pigeons. Les fenêtres d'un *Colombier* doivent être expoſées au midi; & la porte doit regarder celle de la maiſon, afin de voir ceux qui y entrent & qui en ſortent.

Lorſqu'un *Colombier* eſt iſolé, & qu'il porte de fond, (ce qu'on nomme *Colombier en pied*) il eſt réputé Seigneurial. Ce *Colombier* a des boulins depuis le ſommet juſques au rez de chauſſée. Les autres s'appellent des *Volets*, des *Fuyes*. On ne peut avoir de *Colombier*, ſi l'on n'a point un certain nombre d'arpens de terre, où les pigeons ſont ſenſés ſe nourrir.

COLONNADE, ſ. f. On appelle ainſi un périſtile de figure circulaire, comme celui du petit parc de Verſailles, qui a 32 colonnes d'Ordre Ionique, le tout de marbre ſolide, & ſans incruſtation.

COLONNADE POLIPTYLE. C'eſt une *Colonnade* dont le nombre des colonnes eſt ſi grand, qu'on ne les peut compter d'un ſeul aſpect, comme la *Colonnade* de la Place de Saint Pierre de Rome, qui a 284 colonnes d'Ordre Dorique, de plus de quatre pieds & demi de diametre, toutes par tambours de *Tevertin*.

Le mot de *Poliptyle* vient du grec *Poliptylos*, qui a beaucoup de colonnes.

COLONNADE DE VERDURE. C'eſt une ſuite de colonnes faites avec des arbres & de la charmille à leur pied. L'orme eſt de tous les arbres le plus propre à cet uſage. On choiſit, dans une pépiniere, des ormes mâles, hauts, menus & rameux le long de la tige, & on les plante ſans leur couper la tête, avec toutes leurs ramilles. Ces ramilles ſe conduiſent & s'élaguent dans la forme d'une colonne. On les dépouille de quatre ou cinq pieds de haut, pour les faire monter, & on garnit le bas de la colonne de charmille & d'ormeaux, pour figurer la baſe & le ſocle. Le chapiteau ſe forme & ſe taille ſur les branches de l'orme. Et pour la corniche & l'entablement, on ſe ſert de branches échappées de la paliſſade du fond, qu'on arrange ſur des perches traverſant d'un bout à l'autre, & portées par d'autres perches, ſur leſquelles on attache toutes les petites branches de l'orme deſtiné à former la colonne, en les contraignant avec de l'oſier à prendre le ſens que l'on veut. Dans le bas & tout le long des colonnes, on fait une petite banquette de charmille à la hauteur du piédeſtal. Enfin au deſſus de chaque colonne s'éleve une boule ou vaſe compoſé de branches d'ormes, qui y ſert de très-bel ornement. (Voyez *la Théorie & la Pratique du Jardinage*, troiſiéme Partie, ch. III.)

Il y a dans les jardins de Marly, au bas de la premiere terraſſe, en deſcendant du château, vers la grande piece d'eau, une *Colonnade de verdure*; elle eſt placée ſur une ligne droite. Ses colonnes ont environ dix pieds de haut, ſur trois de tour, y compris un pied de chaque bout pour les baſes, chapiteaux & filets, qui y ſont marqués. Le piédeſtal de chaque colonne a un pied & demi, & la corniche un pied de haut. Et le tout eſt couronné de différens vaſes compoſés de petites branches, artiſtement rangées, & taillées proprement.

COLONNE, ſ. f. Eſpece de pilier de figure ronde, compoſé d'une baſe, d'un fuſt & d'un chapiteau, & ſervant à porter l'entablement. La *Colonne* eſt différente ſuivant les Ordres; & elle doit être conſidérée par rapport à ſa matiere, à ſa forme, à ſa diſpoſition & à ſon uſage. Cette conſidération fera le ſujet de pluſieurs articles ſubordonnés chacun à cet ordre que nous venons d'indiquer. Mais avant que d'entrer dans ce détail, il eſt à propos de faire l'hiſtoire des *Colonnes*.

Les premieres *Colonnes* furent de troncs d'arbres, dont on ſe ſervit pour ſoutenir les toîts des premieres maiſons, ſelon le témoignage des plus célébres Hiſtoriens, & particulierement de M. *Blondel*, qui nous a tranſmis le modele d'une de ces maiſons dans ſon *Cours d'Architecture*, tom. 1. & qu'on trouve auſſi décrite dans le *Dictionnaire univ. de Math. & de Phyſ.* art. *Architecture Civile*. C'étoit là une idée de *Colonnes*, & non des *Colonnes* vérita-

www.libtool.com.cn

bles. Auſſi les premiers Architectes qui voulurent en faire uſage dans les bâtimens, furent preſque obligés de les inventer. Des troncs d'arbres n'offroient aucune proportion ; & c'étoient les proportions qui pouvoient ſeules caractériſer une *Colonne*. Après avoir cherché longtems ſans doute, un homme qui n'eſt point connu s'aviſa de régler la proportion de la *Colonne* ſur celle du corps d'un homme, rélativement à ſon pied ; & ayant trouvé que la raiſon étoit comme 6 à 1, il fit la hauteur de la *Colonne* ſextuple de ſa groſſeur. C'eſt ainſi que furent proportionnées les *Colonnes* du Temple élevé par *Dorus*, en l'honneur de *Junon*, dans la ville d'Argos.

Le projet d'un Temple dédié à *Diane*, donna lieu à de nouvelles *Colonnes*. Les Architectes chargés de l'exécution de ce Temple, voulurent renchérir ſur le précédent, du côté de la délicateſſe & de l'élégance. Dans cette vûe, la proportion du corps de l'homme, ſuivie dans les *Colonnes* du Temple de *Dorus*, parut trop mâle. Celle du corps de la femme en général, fut jugée plus convenable, & on la ſuivit. On fit donc la *Colonne* plus menue, en donnant à ſon diametre la huitiéme partie de ſa hauteur, au lieu de la ſixiéme. Mais ſi cette dimenſion faiſoit paroître la *Colonne* plus élégante, elle la rendoit auſſi trop ſvelte. Pour parer ce défaut, un Architecte s'aviſa de lui faire une tête, ou du moins une chevelure, qui remplît la partie ſupérieure. Des moulures furent donc imaginées pour imiter les boucles des cheveux. L'effet que cela produiſit plût ſi fort, qu'on eſſaya de décorer de même le pied des *Colonnes*. Enfin pour dernier trait d'imitation du corps des femmes, on fit des cannelures aux *Colonnes*, pour copier les plis de leurs robes.

C'eſt aux Grecs qu'on doit toutes ces idées, qui ont produit trois ſortes de *Colonnes* : la *Colonne Dorique*, la *Colonne Ionique*, & la *Colonne Corinthienne*, principalement caractériſée par ſon chapiteau (*voyez* CHAPITEAU). Les Romains ont enſuite inventé la *Colonne Toſcane*, & la *Colonne Compoſite*. La premiere n'eſt que la *Dorique* ſimplifiée, & rendue plus menue par le fuſt ; la *Colonne* Compoſite eſt un mêlange de la *Colonne* Ionique, & de la Corinthienne. Nous allons faire connoître ces *Colonnes*, & développer tout cet ornement d'Architecture, ſuivant ſa matiere, ſa conſtruction, ſa forme, &c. ainſi que nous l'avons déja annoncé. Diſons auparavant que le mot de *Colonne* vient du latin *Columna*, qui eſt dérivé, ſelon *Vitruve*, de *Columen*, ſoutien.

### DE LA COLONNE, PAR RAPPORT AUX ORDRES.

*Colonne Toſcane.* Cette *Colonne* a ſept diametres de hauteur, y compris la baſe & le fuſt. Elle eſt la plus courte & la plus ſimple de toutes les *Colonnes*.

*Colonne Dorique.* Colonne qui a huit diametres, & dont le chapiteau & la baſe ſont un peu plus riches de moulures que ceux de la *Colonne* Toſcane.

*Colonne Ionique.* Cette *Colonne* a neuf diametres, & elle differe des autres par ſon chapiteau qui a des volutes, & par ſa baſe qui lui eſt particuliere.

*Colonne Corinthienne.* C'eſt la *Colonne* la plus riche, & la plus ſvelte. Elle a dix diametres, & ſon chapiteau eſt orné de deux rangs de feuilles, avec des caulicoles, d'où ſortent de petites volutes.

*Colonne Compoſite.* Colonne qui a dix diametres, & deux rangs de feuilles à ſon chapiteau, comme au chapiteau Corinthien, avec les volutes angulaires de l'Ionique.

### DE LA COLONNE, PAR RAPPORT A LA MATIERE.

*Colonne d'air.* On appelle ainſi le vuide rond ou ovale d'un eſcalier à vis ſuſpendu, formé par le limon en hélice de ſes marches gironnées : c'eſt pourquoi un eſcalier de huit pieds de diametre, doit avoir une *Colonne d'air* de quinze à ſeize pouces, pour être d'une grande facilité.

*Colonne d'eau.* Colonne dont le fuſt eſt formé par un gros jet d'eau, qui ſortant de la baſe avec impétuoſité, va frapper dans le tambour du chapiteau, qui eſt creux, & en retombant fait l'effet d'une *Colonne* de cryſtal liquide. On voit une pareille *Colonne*, mais petite, à la *Quinta*

*d'Aveiro*, près de Lisbonne en Portugal.

On appelle auſſi *Colonne d'eau*, en Architecture hydraulique, la quantité d'eau qui entre dans le tuyau montant d'une pompe. Ainſi on dit que la Machine de Marly, dont le tuyau montant a quatre pouces de diametre, donne une *Colonne d'eau* de cette groſſeur & de toute la hauteur du tuyau.

*Colonne Diaphane.* Nom général qu'on donne à toute *Colonne* de matiere tranſparente, comme étoient celles de cryſtal du théâtre de *Scaurus*, dont parle *Pline*, & celles d'albâtre tranſparent, qui ſont dans l'Egliſe de Saint Marc, à Veniſe, au chevet du chœur d'en haut, & que rapporte *Boiſſard* dans ſa *Topogr. de Rome.*

*Colonne fuſible.* On comprend ſous ce nom les *Colonnes*, non ſeulement de divers métaux, & autres matieres fuſibles, comme le verre, &c. mais auſſi celles de pierre, qu'on appelle fondues; parce qu'on a cru autrefois que les Anciens avoient le ſecret de fondre les pierres. On a même voulu que les *Colonnes* Corinthiennes de la chapelle des Fonts Baptiſmaux de la Métropole d'Aix en Provence, & pluſieurs autres *Colonnes*, euſſent été jettées en fonte, comme des *Colonnes* de métal. Mais on eſt aujourd'hui plus ſçavant dans l'hiſtoire naturelle qu'on ne l'étoit autrefois, & on connoît à peu près la formation des pierres. Une choſe qui démontre aux yeux la fauſſeté de cette conjecture, c'eſt que ces *Colonnes* ſont d'une eſpece de granit, dont on a trouvé les carrieres ſur les côtes du Rhône, depuis Thain juſques à Condrieu.

*Colonne hydraulique.* Colonne dont le fuſt paroît de cryſtal, étant formé par des nappes d'eau qui tombent de ceintures de fer ou de bronze en maniere de bandes, à égales diſtances, par le moyen d'un tuyau montant dans ſon milieu, comme aux pilaſtres à jour de l'arc de triomphe d'eau, à Verſailles.

On nomme auſſi *Colonne hydraulique*, celle du haut de laquelle ſort un jet, à qui le chapiteau ſert de coupe, d'où l'eau retombe par une rigole revêtue de gazons, qui tourne en ſpirale autour du fuſt, comme les *Colonnes* Ioniques de la caſcade de *Belvedere*, à *Freſcati*, & celles de la Vigne *Matthei*, à Rome.

*Colonne métallique.* On appelle ainſi toute *Colonne* frappée ou fondue, de fer ou de bronze, comme les quatre Corinthiennes antiques, de cuivre de Corinthe, qui ſont à l'Autel de la Croiſée de Saint Jean de Latran, à Rome.

*Colonne moulée.* C'eſt une *Colonne* qui eſt faite par impaſtation de gravier & de cailloux de diverſes couleurs, liés avec un ciment ou maſtic, qui durcit parfaitement, & reçoit le poli comme le marbre. C'eſt un ſecret qu'avoient les Anciens, à en juger par des *Colonnes* nouvellement découvertes près d'Alger, qui ſont apparemment des ruines de l'ancienne *Julia Cæſarea*, & ſur leſquelles on voit une inſcription en caractères antiques, dont les contours, les accens, & les fautes même ſont répetées ſur chaque fuſt: ce qui paroît une preuve inconteſtable que ces *Colonnes* ſont moulées.

*Colonne précieuſe.* C'eſt toute *Colonne* de pierre ou de marbre rare, comme les quatre du grand Autel de la chapelle Pauline à Sainte Marie Majeure, à Rome, qui ſont d'un jaſpe oriental. Les *Colonnes* de lapis, d'aventurine, d'ambre, &c. dont on décore les tabernacles & les cabinets de marqueterie, ſont auſſi des *Colonnes précieuſes.*

*Colonne de rocaille.* Colonne dont le noyau de tuf, de pierre ou de moilon, eſt revêtu de pétrifications & coquillages, par compartimens, comme on en voit à quelques grottes & fontaines.

*Colonne de treillage.* C'eſt une *Colonne* à jour, dont le fuſt eſt formé avec du fer & des échalats, & la baſe & le chapiteau de bois de boiſſeau, contourné ſelon leurs profils, & qui ſert à décorer les portiques de treillage, comme les *Colonnes Ioniques de treillage* qui ſont au dôme du jardin de Clagny, du deſſein de M. *Le Nautre.*

### De la Colonne, par rapport a ſa conſtruction.

*Colonne d'aſſemblage.* Colonne formée de membrures de bois, aſſemblées, collées & chevillées, qui eſt creuſe, faite au tour, & le plus ſouvent cannelée, comme

www.libtool.com.cn

les *Colonnes* de la plûpart des rétables d'Autel de menuiſerie.

*Colonne incruſtée.* C'eſt une *Colonne* faite de pluſieurs côtes ou tranches minces de marbre rare, maſtiquées ſur un noyau de pierre, de brique, ou de tuf. On incruſte les *Colonnes*, autant pour épargner la matiere précieuſe, comme le jaſpe oriental, le lapis, l'agathe, &c. que pour en faire paroître des morceaux d'une grandeur extraordinaire par la propreté de leur incruſtation, qui, par le ſecours d'un maſtic de même couleur, rend les joints imperceptibles.

*Colonne jumelée*, ou *gémelée.* Colonne dont le fuſt eſt fait de trois côtés de pierre dure, poſés en délit (à l'imitation de trois gemelles de bois, qui fortifient le grand mât d'un vaiſſeau), & retenue par le bas avec des goujons, & par le haut avec des crampons de fer ou de bronze. Elle doit être cannelée, pour rendre les joints moins ſenſibles, comme les quatre *Colonnes* Corinthiennes d'un des côtés de la cour du château d'Ecouan, du deſſein de *Jean Bulant.*

*Colonne de Maçonnerie.* Colonne qui eſt faite de moilon bien giſſant, enduit de plâtre, ou de brique, par carreaux moulés en triangle, ou recouverte de ſtuc, comme on en voit à Veniſe; ou enfin de brique apparente, ainſi qu'il y en a à l'orangerie du château de Lonné, près d'Alençon.

*Colonne par tambours.* Colonne dont le fuſt eſt fait de pluſieurs aſſiſes de pierre, ou blocs de marbre, plus bas que la largeur du diametre. C'eſt celle qu'*Ulpian* entend par *Columna ſtructilis vel adpacta*, qui eſt oppoſée à *Columna ſolida vel integra*; c'eſt-à-dire *Colonne* d'une ſeule piece.

*Colonne par tronçons.* Colonne qui eſt faite de deux, trois ou quatre morceaux de pierre, ou de marbre, différens des tambours, parce qu'ils ſont plus hauts que la largeur du diametre de la *Colonne*; ou formée de tronçons de bronze, chacun d'un jet, dont les joints ſont recouverts par des ceintures de feuilles, comme les *Colonnes* du baldaquin de Saint Pierre, à Rome.

*Colonne variée.* Colonne compoſée de diverſes matieres, comme de marbre, de pierre, &c. diſpoſées par tambours de différentes hauteurs, & de diverſes couleurs, dont les plus bas ſervent de bandes ou de ceintures, qui excédent le nud du fuſt de pierre, qui eſt cannelé, ainſi que les *Colonnes* Ioniques du gros pavillon du château des Tuileries, du côté de la cour, les bandes de ces *Colonnes* étant de marbre, & les tambours de pierre. Les plus riches *Colonnes variées* ſont toutes de marbre de deux couleurs, l'une pour le fuſt, & l'autre pour les bandes.

On peut auſſi appeller *Colonnes variées*, toutes celles qui ont des ornemens poſtiches de bronze doré.

## De la Colonne, par rapport à ſa forme.

*Colonne en baluſtre.* Eſpece de pilier rond, tourné en baluſtre alongé, à deux poires, avec baſe & chapiteau, qui fait l'office de *Colonne* d'une maniere gothique, & peu ſolide. Il y a des *Colonnes en baluſtre* dans la cour du château de Chantilly, & au meneau de la croiſée du milieu de l'Hôtel de Ville de Toulon, du deſſein du *Pujet*, Architecte & Sculpteur.

On appelle auſſi *Colonnes en baluſtre*, les baluſtres de clôture dans les Egliſes.

*Colonne bandée.* Colonne qui a d'eſpace en eſpace des ceintures ou bandes, unies ou ſculptées, qui excédent le nud de ſon fuſt cannelé, comme les *Colonnes* Ioniques du château des Tuileries, & les *Colonnes* Compoſites du portail de Saint-Etienne du Mont, à Paris.

*Colonne de bas-relief.* C'eſt une *Colonne* qui ſert à l'Architecture d'un fond de Sculpture de demi-boſſe, comme on en voit à la chapelle de la famille des *Cornaro*, faite par le Cavalier *Bernin*, à Sainte Marie de la Victoire, à Rome.

On peut auſſi appeller *Colonne de bas-relief*, toute *Colonne* qui a de la ſculpture ſur ſon fuſt.

*Colonne cannelée* ou *ſtriée.* Colonne qui a ſon fuſt orné de cannelures dans toute ſa hauteur, comme les *Colonnes* Corinthiennes du periſtyle du Louvre, ou dans les deux tiers d'en haut, comme les *Colonnes*

*lonnes* Doriques du portail de S. Gervais, à Paris.

www.libtool.com.cn

*Colonne cannelée-ornée.* Colonne qui a dans ſes cannelures des ornemens de feuillages & fleurons, qui les rempliſſent au tiers d'en bas, par intervalles, & quelquefois auſſi de petites branches ou bouquets de laurier, de chêne, d'olivier, de lierre, &c. comme on en voit à l'Ordre Ionique des Tuileries, & aux grands autels des Egliſes du S. Sepulchre, & des Petits-Auguſtins du Fauxbourg S. Germain, à Paris. Cette ſorte de *Colonne* convient particulierement aux ouvrages de menuiſerie.

*Colonne cannelée-rudentée.* C'eſt une *Colonne* dont les cannelures ſont remplies de cables, de roſeaux, ou de bâtons, par le bas de ſon fuſt juſques au tiers, comme les *Colonnes* Ioniques du portail des Feuillans, rue Saint-Honoré, à Paris, du deſſein de *François Manſard.*

*Colonne à cannelures torſes.* Colonne dont le fuſt droit eſt entouré de cannelures à côtes, tournées en ligne ſpirale en forme de vis. Elle convient aux Ordres délicats; & *Palladio* en rapporte de cette eſpece au Temple de Trevi, près Spolete, en Italie.

*Colonne cylindrique.* Colonne qui n'a ni renflement, ni diminution, comme les piliers gothiques.

*Colonne coloſſale.* C'eſt une *Colonne* qui eſt d'une ſi prodigieuſe grandeur, qu'elle ne peut entrer dans une ordonnance d'Architecture, & qui doit être iſolée au milieu de quelque Place, comme la *Colonne* Trajane, de proportion Dorique & de profil Toſcan, qui a de diametre douze pieds & un huitiéme, ſur cent pieds de haut, compris la baſe & le chapiteau; le piédeſtal en a 18, & l'amortiſſement 16 $\frac{1}{2}$, chargé d'une ſtatue de bronze, de Saint Pierre, de 13 pieds de haut: le tout faiſant 147 pieds antiques Romains du Capitole, qui reviennent à 134 pieds 3 pouces 9 lignes, de notre pied de Roi. Cette *Colonne*, qui fut bâtie par *Apollodore*, n'eſt compoſée que de 34 blocs de marbre blanc, avec l'amortiſſement, chaque tambour étant d'une piece, ainſi que le chapiteau. La *Colonne* Antonine, auſſi de marbre blanc, eſt encore une *Colonne coloſſale.* Elle eſt inférieure, par la beauté de la Sculpture, à la *Colonne* Trajane, mais elle eſt plus grande. Sa hauteur eſt de 168 pieds juſques ſur le chapiteau, outre 7 pieds de ſon piédeſtal, qui ſe trouvent enterrés au-deſſous du rez de chauſſée: ce qui fait 175 pieds antiques Romains, qui valent 158 pieds 8 pouces 7 lignes, du pied de Roi. La troiſiéme *Colonne coloſſale* fameuſe eſt celle de Londres, qui n'eſt que de pierre: elle a 15 pieds de diametre, ſur 202 pieds Anglois de hauteur, qui reviennent à 189 pieds 4 pouces & demi de Roi, compris le piédeſtal & l'amortiſſement.

*Colonne compoſée.* C'eſt une *Colonne* dont la compoſition & les ornemens ſont extraordinaires, & ne laiſſent pas que d'avoir leur beauté, ſur-tout lorſqu'un habile Architecte y veut déployer ſon goût & ſon génie. Les *Colonnes* Corinthiennes du Temple de *Salomon*, rapportées par *Villalpande*, étoient de cette eſpece, & on en voit dans pluſieurs bâtimens du Cavalier *Boromini.*

*Colonne coloritique.* Colonne ornée de feuillages, ou de fleurs, tournés en ligne ſpirale à l'entour de ſon fuſt, ou par couronnes, ou par feſtons, comme les Anciens s'en ſervoient pour élever des ſtatues. Ces *Colonnes* conviennent aux arcs de triomphe pour les entrées publiques, & aux décorations de théâtre.

*Colonne diminuée.* Colonne qui eſt ſans renflement, & dont la diminution commence dès le pied de ſon fuſt, à l'imitation des arbres, comme la plûpart des *Colonnes* antiques de granit, & particulierement les *Colonnes* Corinthiennes du porche du Panthéon.

*Colonne en faiſceau.* Gros pilier gothique, entouré de pluſieurs petites *Colonnes* ou perches iſolées, qui reçoivent les retombées des nervures des voûtes, comme il y en a aux bas-côtés de l'Egliſe de Notre-Dame, à Paris, où chacun de ces piliers, par tambours, eſt entouré de douze petites, *Colonnes* qui ont environ 8 pouces de diametre, ſur 20 pieds de hauteur, & qui ſont, la plûpart, d'une ſeule pierre.

*Colonne feinte.* C'eſt une *Colonne* en

www.libtool.com.cn

peinture ſur une toile tendue à plat ou en relief, ſur un chaſſis cylindrique qui imite le marbre, & dont la baſe & le chapiteau ſont dorés, ou en couleur de bronze. Ces ſortes de *Colonnes* ſervent aux décorations.

*Colonne feuillée.* Colonne dont le fuſt eſt taillé de feuilles de refend ou d'eau, qui ſe recouvrent en maniere d'écaille, ou comme la tige de la feuille d'un palmier. On en voit de la premiere eſpece au Temple de *Trevi*, près Spolette, en Italie, rapportée par *Palladio*. (Liv. IV. ch. XXV.) Il y a auſſi deux anciennes *Colonnes feuillées* d'Ordre Corinthien, au portail de l'Egliſe de Notre-Dame, à Montpellier.

*Colonne fuſelée.* Colonne qui reſſemble à un fuſeau, parce que ſon renflement eſt trop ſenſible, & hors de la belle proportion, comme les *Colonnes* Corinthiennes du portail de l'Egliſe des Filles de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, à Paris.

*Colonne gothique.* C'eſt dans un bâtiment gothique tout pilier rond qui eſt trop court, ou trop menu pour ſa hauteur, ayant quelquefois juſques à vingt diametres, ſans diminution, ni renflement, & par conſéquent fort éloigné des proportions antiques, & qui eſt fait ſans régles.

*Colonne grêle.* Colonne qui eſt trop menue, & qui a plus de hauteur que l'Ordre qu'elle repréſente, comme les *Colonnes* d'Ordre Dorique de la porte de l'Abbaye de Sainte Genevieve, à Paris, qui ont neuf diametres de hauteur au lieu de huit qu'elles devroient avoir. On appelle auſſi *Colonne grêle*, une *Colonne* de la plus haute proportion.

*Colonne hermetique.* Eſpece de pilaſtre en maniere de terme, qui au lieu de chapiteau a une tête d'homme. Cette *Colonne* eſt ainſi appellée, parce les Anciens y mettoient la tête de Mercure, nommé par les Grecs *Hermes*. On en voit deux, qui approchent de cette figure, & dont le fuſt eſt en gaine ronde, dans l'Egliſe de Saint Jean de Latran, à Paris, au tombeau de M. *De Souvré*, Grand-Prieur de France.

*Colonne irréguliere.* C'eſt une *Colonne* qui eſt non ſeulement hors des proportions des cinq Ordres, mais encore dont les ornemens du fuſt & du chapiteau ſont de mauvais goût, confus & mis ſans raiſon, comme on en voit à quelques Egliſes qui participent de l'Architecture gothique & de l'antique, telle qu'à l'Egliſe de Saint Euſtache, à Paris, & qui ont été bâties depuis le regne de *Louis* XI. juſques à celui de *François* I, ſous lequel l'Architecture antique a ſuccedé à la gothique. On voit de ces *Colonnes irrégulieres* dans pluſieurs Livres d'Architecture Anglois, Hollandois, & Allemands.

*Colonne liſſe.* Colonne dont le fuſt eſt uni, ſans cannelures & autres ornemens.

*Colonne marine.* C'eſt une *Colonne* qui eſt taillée de glaçons ou de coquillages, par bandes en boſſages, ou continus, ſur la longueur de ſon fuſt; ou bien par tronçons, en maniere de manchons, ainſi qu'il y en a à la grotte du jardin du Luxembourg, à Paris.

*Colonne maſſive.* Colonne qui eſt trop courte, & qui a moins de hauteur que l'Ordre dont elle porte le chapiteau, comme les piliers des Egliſes gothiques. On comprend auſſi ſous ce nom les *Colonnes* Toſcanes & ruſtiques.

*Colonne ovale.* Colonne dont le fuſt eſt applati, ſon plan étant ovale, pour éviter la ſaillie, comme on en voit de l'Ordre Corinthien au portail de l'Egliſe des PP. de la Merci, à Paris: ce qui eſt néanmoins un abus en Architecture.

*Colonne à pans.* Colonne qui a pluſieurs faces, comme l'ébauche d'une *Colonne* Dorique, cannelée. Les *Colonnes à pans*, les plus régulieres, en ont huit, ainſi que les *Colonnes* Doriques de la cour de l'Hôtel de Mazan, rue Dorée à Avignon, & une d'Ordre Corinthien, qui a été élevée ſur un piédeſtal dans la cour des Ecoles publiques de Bologne en Italie, à la mémoire du Cardinal *Louis Ludoviſi*, & qui porte une tête de Janus à deux viſages.

*Colonne paſtorale.* Colonne dont le fuſt eſt imité d'un tronc d'arbre avec écorce & nœuds, parce que les *Colonnes* tirent leur origine des troncs d'arbres qui ſervoient à la conſtruction des cabannes des

premiers Pâtres, ou Bergers. Cette eſpece de *Colonne*, de proportion Toſcane, peut ſervir aux portes de parcs & de jardins, comme on en voit dans l'Architecture de *Serlio*. Elle convient auſſi aux décorations des ſcènes paſtorales.

*Colonne renflée.* Colonne qui a un renflement proportionné à la hauteur de ſon fuſt, comme on le pratique aujourd'hui. On ne voit preſque point de *Colonnes renflées* dans l'antiquité; & les *Colonnes* de granit ſont diminuées dès le pied.

*Colonne rudentée.* C'eſt une *Colonne* qui a ſur le nud de ſon fuſt des rudentures de relief; & chaque rudenture, qui fait l'effet contraire d'une cannelure, eſt accompagnée d'un petit liſtel à ſes côtés, comme les *Colonnes* Doriques du château de Maiſons, & les *Colonnes* Corinthiennes de la Paroiſſe de Barbantane, près d'Avignon. Les Ouvriers donnent à cette *Colonne* le nom de *Colonne embaſtonnée.*

*Colonne ruſtique.* Colonne qui a des boſſages unis, *ruſtiqués* ou piqués, ou qui eſt de proportion Toſcane, comme les *Colonnes* de la grotte de Meudon, du deſſein de *Philibert De Lorme.*

*Colonne ſerpentine.* On appelle ainſi une *Colonne* faite de trois ſerpens entortillés, dont les têtes ſervent de chapiteau. Il y a une *Colonne* de bronze de cette eſpece à Conſtantinople, dans la place appellée *Atmeidam*, qui étoit autrefois l'Hippodrome que *Pierre Gilles* rapporte dans ſes Voyages, ſous le nom de *Delphique*, parce qu'il croit qu'elle avoit ſervi à porter le trépied d'Apollon dans le Temple de Delphes. Elle eſt aujourd'hui appellée par le vulgaire, *le Taliſman*, ou *la Colonne enchantée.*

*Colonne torſe.* Colonne qui a ſon fuſt contourné en vis, avec ſix circonvolutions, & qui eſt ordinairement de proportion Corinthienne. *Vignole* eſt le premier qui a donné des régles pour la tracer.

*Colonne torſe cannelée.* Colonne dont les cannelures ſuivent le contour de ſon fuſt, en ligne ſpirale, dans toute ſa longueur, comme on en voit quelques-unes de porphyre & autre marbre dur.

*Colonne torſe ornée.* Colonne qui étant cannelée par le tiers d'en bas, a ſur le reſte de ſon fuſt des branchages, & autres ornemens, ainſi que les *Colonnes* de Saint Pierre de Rome, & du Val-de-Grace, à Paris. On appelle encore *Colonne torſe cannelée*, une *Colonne* qui étant toute de marbre, eſt enrichie de ſculpture depuis le bas juſques en haut, comme les *Colonnes* de marbre blanc de la même Egliſe de S. Pierre, & celle du tombeau d'*Anne de Montmorenci*, Connétable de France, dans la chapelle d'Orleans, aux Céleſtins, à Paris.

*Colonne torſe évuidée.* Colonne qui eſt faite de deux ou trois tiges grêles, tortillées enſemble, de maniere qu'elles laiſſent un vuide au milieu, comme on en voit de bois à trois tiges à la clôture du chœur de l'Egliſe des Cordeliers de Nanci; & de marbre, faites au tour, à des tabernacles, cabinets, & aux encoignures de quelques tombeaux & autels antiques, que l'on conſerve dans quelques galeries & cabinets des Curieux.

*Colonne torſe, ornée & évuidée.* Eſpece de *Colonne torſe* à jour, faite en maniere de cep de vigne, qui étant ornée de feuillages, conſerve les proportions & le contour de la *Colonne torſe*, comme celles de la chapelle des PP. de la Miſſion, près Notre-Dame de Fourvieres, à Lyon. Cette *Colonne* peut s'employer avec ſuccès, étant faite de métal; & elle devient auſſi ſupportable que le panier creux & à jour, qui a donné l'idée du chapiteau Corinthien.

*Colonne torſe rudentée.* Colonne torſe, dont le fuſt eſt couvert de rudentures en maniere de cables menus & gros, qui tournent en vis, telles qu'on en voit à pluſieurs tombeaux antiques, & au portail du dôme de Milan.

### De la Colonne, par rapport a sa disposition.

*Colonne adoſſée* ou *engagée.* C'eſt une *Colonne* qui tient au mur par le tiers ou le quart de ſon diametre.

*Colonne angulaire.* Colonne qui eſt iſolée à l'encoignure d'un porche, ou engagée au coin d'un bâtiment en retour d'équerre, ou même qui flanque un angle

www.libtool.com.cn

aigu ou obtus, d'une figure à pluſieurs côtés, comme à la Fontaine Saint-Benoît, à Paris.

*Colonne Attique.* C'eſt, ſelon *Pline*, un pilaſtre iſolé, à quatre faces égales, & de la plus haute proportion, comme celle de l'Ordre Corinthien.

*Colonne doublée.* Colonne qui eſt jointe avec une autre, enſorte que les deux fuſts ſe pénétrent environ du tiers de leur diametre, comme on en voit dans les quatre angles de la cour du Louvre, à Paris.

*Colonne flanquée.* M. *Blondel*, dans ſon *Cours d'Architecture*, appelle ainſi une *Colonne* engagée de la moitié ou d'un tiers de ſon diametre, entre deux demi-pilaſtres, comme il y en a au portail de l'Egliſe de Saint Ignace du College Romain.

*Colonne iſolée.* Colonne qui n'eſt attachée à aucun corps dans ſon pourtour.

*Colonne liée.* Colonne qui eſt attachée à une autre par un corps ou languette de certaine épaiſſeur, ou à un pilaſtre, ſans confuſion de baſes ni de chapiteaux, comme on en voit à la colonnade de la Place de Saint-Pierre, à Rome.

*Colonne nichée.* C'eſt une *Colonne* dont le fuſt iſolé entre de tout ſon demi-diametre dans le parement d'un mur creuſé parallele par ſon plan à la ſaillie du tore, comme au portail de Saint Pierre au Capitole, à Rome, & à l'Hôtel de Seguier, à Paris.

*Colonne ſolitaire.* On appelle ainſi toute *Colonne* qui eſt élevée pour ſervir de monument, & qui eſt ſeule dans quelque place publique, comme la *Colonne Trajane* & la *Colonne Antonine*, à Rome. (*Voyez* ci-devant *Colonne coloſſale.*)

*Colonnes accouplées.* Colonnes qui ſont deux à deux, & qui ſe touchent preſque par leurs baſes & leurs chapiteaux, comme au periſtyle du Louvre.

*Colonnes cantonnées.* Colonnes qui ſont engagées dans les quatre encoignures d'un pilier quarré, pour ſoutenir quatre retombées. Il y a de ces *Colonnes* de l'Ordre Ionique à un des veſtibules du Louvre, du côté de la riviere, du deſſein de M. *Le Veau*, premier Architecte du Roi.

*Colonnes groupées.* Colonnes qui, ſur un même piédeſtal ou ſocle, ſont trois à trois, comme autrefois à la Place des Victoires, à Paris; ou quatre à quatre, comme au porche de la Sorbonne, du deſſein de M. *Le Mercier*, premier Architecte du Roi.

*Colonnes inférieures.* Ce ſont les *Colonnes* du rez de chauſſée d'un bâtiment orné de pluſieurs Ordres.

*Colonnes majeures.* Ce ſont, dans les façades, les plus grandes *Colonnes* qui régiſſent l'ordonnance, & qui ſont accompagnées de *Colonnes mineures*, ou beaucoup moindres, qu'elles renferment, comme ſont les *Colonnes* Corinthiennes du portail de Saint Pierre de Rome, qui ont huit pieds & quatre pouces de diametre, à l'égard des *Colonnes* Ioniques de granit & de marbre, de trois pieds & un quart de groſſeur. On voit un exemple très-ancien de cette diſpoſition de *Colonnes*, au dehors du dôme de l'Egliſe de Notre-Dame des Dons, à Avignon.

*Colonnes médianes.* Vitruve appelle ainſi (*Columna mediana*) les deux *Colonnes* du milieu d'un porche, qui ont leur entre-colonnement plus large que les autres; de ſorte que ſi ceux-ci ſont pycnoſtyles, les autres ſont euſtyles. (*Voyez* pour l'intelligence de ceci, PYCNOSTYLE & EUSTYLE.)

On peut encore nommer *Colonnes médianes*, celles qui ſont interpoſées entre les inférieures & les ſupérieures d'une façade ornée de trois Ordres d'Architecture, comme les *Colonnes* Ioniques du portail de Saint Gervais, à Paris.

*Colonnes rares.* Colonnes qui ont entr'elles beaucoup d'eſpace, comme l'araeoſtyle de *Vitruve*.

*Colonnes ſerrées.* Colonnes entre leſquelles il y a peu d'eſpace, comme le pycnoſtyle de *Vitruve*.

*Colonnes ſupérieures.* Colonnes qui terminent un bâtiment, & qui ſont au deſſus d'autres, ainſi qu'on en voit aux façades des plus belles Egliſes modernes.

### DE LA COLONNE, PAR RAPPORT A SON USAGE.

*Colonne aſtronomique.* Eſpece d'Obſervatoire en forme de tour fort élevée, où l'on monte par une vis à une ſphere ar-

millaire, pour obſerver le cours des aſtres, comme on en voit une d'Ordre Dorique à l'Hôtel de Soiſſons, à Paris, bâtie par ordre de *Catherine de Médicis*, pour les obſervations d'*Oronce Finé*, célebre Aſtronome.

*Colonne bellique.* C'étoit chez les Romains une *Colonne* élevée devant le Temple de Janus, au pied de laquelle le Conſul venoit déclarer la guerre, en jettant un javelot du côté de la nation ennemie. On peut donner ce nom aujourd'hui aux *Colonnes* de proportion Toſcane & Dorique, en forme de canons, dont on décore les portes d'une place de guerre, ou d'un arſenal, comme les *Colonnes* de la porte de celui de Paris.

*Colonne chronologique.* Colonne qui porte quelque inſcription hiſtorique, ſelon l'ordre des tems, comme ſelon les luſtres, olympiades, faſtes, époques, eres, annales, &c. On voyoit des *Colonnes* de cette ſorte à Athenes, ſur leſquelles l'hiſtoire de la Grece étoit traitée ſuivant les olympiades, chacune de quatre années.

*Colonne creuſe.* Colonne qui a dans ſon intérieur un eſcalier à vis pour parvenir juſques au-deſſus, comme la *Colonne* Trajane, dont l'eſcalier à noyau a 185 marches, & eſt éclairé par 45 petites fenêtres. La *Colonne* Antonine a un eſcalier de 198 marches, avec 56 fenêtres. Ces deux eſcaliers ſont taillés dans les tambours de marbre blanc. La *Colonne de feu*, à Londres, a auſſi un eſcalier à vis, mais qui eſt ſuſpendu. Ces ſortes de *Colonnes* ſont appellées par les Latins *Columnæ Cochlides*; de *Cochlidium*, un eſcalier en limaçon.

Il y a une autre eſpece de *Colonne creuſe*, de bronze ou de fer, qui étant échauffée par un fourneau, ſert de poële dans un lieu qu'elle décore, comme on en voit d'Ordre Corinthien dans une étuve, en forme de petit ſalon rond, au château de Dampierre, à quatre lieues de Paris.

On appelle auſſi *Colonne creuſe*, toute *Colonne* de métal, & même les ſouches de cheminées cylindriques. (*Voyez* SOUCHE RONDE.)

*Colonne crucifére.* Nom qu'on donne à toute *Colonne*, de quelque figure ou de quelque Ordre que ce ſoit, qui porte une croix, & qui eſt poſée ſur un piédeſtal, ou ſur des degrés, pour ſervir de monument de piété dans les cimetieres, dans les places publiques, devant les Egliſes, ſur les grands chemins, & quelquefois ailleurs, pour marquer un événement ſingulier.

*Colonne funeraire.* Colonne qui porte une urne où l'on ſuppoſe que ſont renfermées les cendres d'une perſonne, & dont le fuſt eſt quelquefois ſemé de larmes & de flammes, qui ſont les ſymboles de la triſteſſe & de l'immortalité; comme la *Colonne* qui porte le cœur de *François* II. dans la chapelle d'Orleans, aux Céleſtins, à Paris.

*Colonne généalogique.* Colonne dont le fuſt eſt en forme d'arbre généalogique entouré de branches, qui portent les chiffres, armes, médailles, ou portraits d'une famille. Il y a une *Colonne* de cette eſpece dans l'Egliſe des PP. Bénédictins de Souillac, ornée de pluſieurs perſonnages en bas-relief.

*Colonne gnomonique.* Cylindre où ſont marquées les heures par l'ombre d'un ſtile. Il y en a de deux ſortes; l'une où le ſtile eſt fixe, & où les lignes horaires ne ſont qu'une projection du cadran vertical ſur une ſurface cylindrique; l'autre dont le ſtile eſt mobile, & dont les lignes horaires ſont tracées ſur les différentes hauteurs du ſoleil, dans les différentes parties de l'année. Celle du Jardin-Royal des plantes, à Paris, eſt de cette derniere eſpece. (On trouvera la maniere de faire ces *Colonnes*, à l'article *Cylindre gnomonique* du *Dictionnaire de Mathématique & de Phyſique.*)

On couronne fort bien ces *Colonnes* avec un autre cadran, tel qu'un globe, un dodécaëdre gnomonique, élevé ſur un piédeſtal. (Pour faire ces cadrans, voyez les articles *Globe gnomonique*, *Cylindre gnomonique*, dans le *Dictionnaire* ci-devant cité.)

*Colonnes hébraïques* ou *myſtérieuſes.* On appelloit ainſi les deux *Colonnes* du veſtibule du Temple de *Salomon*, dont l'une à droite ſe nommoit *Jachin*, qui

www.libtool.com.cn

ſignifie ſouhait ; & l'autre à gauche, *Booz*, force & vigueur ; c'eſt-à-dire qu'elles marquoient le ſouhait de *Salomon* pour la perpétuité de ce Temple. Ces deux *Colonnes*, qui étoient de bronze couvert de lames d'or, avec des chapiteaux de ſculpture, & qui avoient vingt coudées de hauteur ſur deux de diametre, & par conſéquent la proportion Corinthienne, ſervoient de modele pour toutes les autres, qui étoient de marbre blanc, au rez de chauſſée des cours & portiques du Temple.

*Colonne heraldique.* Colonne qui a ſur ſon fuſt les armes des alliances de la perſonne pour qui elle eſt élevée, & qu'on peut accompagner de cartouches, avec chiffres, deviſes & inſcriptions. Cette eſpece de *Colonne*, dont on voit pluſieurs de gravées, convient aux ſépultures, aux décorations d'entrées, de fêtes publiques, &c. Il y a deux pilaſtres de cette eſpece dans la chapelle de Roſtaing, à Saint Germain l'Auxerrois, à Paris.

*Colonne hiſtorique.* Colonne dont le fuſt eſt orné d'un bas-relief qui monte en ligne ſpirale dans toute ſa hauteur, & qui contient l'hiſtoire d'un grand perſonnage, comme les *Colonnes* Trajane & Antonine, à Rome. La *Colonne hiſtorique* peut être encore traitée par ſujets ſéparés en bas-relief, par bandes de la hauteur des tambours, en maniere de friſes tournantes, avec des inſcriptions *au droit* des joints.

*Colonne honorable.* C'eſt ainſi qu'on appelle les *Colonnes* ſtatuaires, comme celles qui étoient élevées dans le Ceramique, près d'Athenes, en l'honneur des hommes illuſtres morts au ſervice de l'Etat, & qui portoient leurs ſtatues avec des inſcriptions ſur les qualités & le mérite de ces hommes. On peut auſſi comprendre ſous ce nom les *Colonnes* où ſont attachées des marques honorables de dignité & même des armes de provinces, de villes, ou de familles, comme la *Colonne* Dorique, qui eſt ſur le tombeau des Seigneurs de Caſtelan, fait par M. *Girardon*, dans l'Egliſe de Saint-Germain des Prés, à Paris.

*Colonne indicative.* Colonne qui ſert à marquer les marées le long des côtes maritimes de l'Ocean. On en voit une de marbre au Grand-Caire, où les débordemens du Nil ſont marqués par des repaires. Lorſque, dans ſes débordemens, l'eau monte à 23 pieds, c'eſt un ſigne d'une grande fertilité pour l'Egypte.

*Colonne inſtructive.* Colonne qui contient les principes d'un art ou d'une ſcience. Telle étoit la *Colonne* que le fils d'*Adam* fit élever, ſelon *Joſephe*, (liv. II. ch. 3.) & ſur laquelle étoient gravés les principes des arts & des ſciences. M. *Baudelot*, dans ſon Livre de l'utilité des voyages, rapporte que le fils de *Piſiſtrate* fit élever pluſieurs *Colonnes inſtructives*, qui étoient de pierre, & qui contenoient les préceptes de l'Agriculture.

*Colonne itinéraire.* Colonne qui étant à pans, & poſée dans le carrefour d'un grand chemin, ſert à enſeigner les différentes routes, par des inſcriptions gravées ſur chacun de ſes pans.

*Colonne lactaire.* C'étoit à Rome, ſelon *Feſtus*, une *Colonne* élevée dans le Marché aux herbes, aujourd'hui la Place *Montanara*, qui avoit dans ſon piédeſtal un lieu où les enfans abandonnés de leurs parens, par diſette ou par inhumanité, étoient expoſés pour être élevés aux dépens du public.

*Colonne légale.* On appelloit ainſi, chez les Lacédémoniens, des *Colonnes* élevées dans des places publiques, où étoient gravées ſur des tables d'airain, les loix fondamentales de l'Etat. *Paulienus*, ſelon M. *Baudelot*, rapporte qu'*Alexandre* le Grand trouva une *Colonne* d'airain dans le palais de *Cyrus*, ſur laquelle ce Roi de Perſe avoit fait graver les loix qu'il avoit établies.

*Colonne limitrophe.* Colonne qui marque les limites d'un royaume ou d'un pays conquis, comme les *Colonnes* qu'*Alexandre* le Grand, au rapport de *Pline*, fit élever aux extrémités de l'Inde. Quant à celles d'Hercule, vulgairement appellées *Colonnes*, ce ne ſont que deux montagnes eſcarpées au détroit de Gades, aujourd'hui de Gibraltar.

*Colonne lumineuſe.* Colonne faite d'un chaſſis cylindrique, couverte de papier huilé, ou de gaze rouge ; enſorte qu'ayant

au-dedans de la lumiere par étages, elle paroît toute de feu. Cette *Colonne* ſe fait encore avec divers rangs de lampes ou de bougies, qui tournent à l'entour de ſon fuſt par ceintures, ou en ligne ſpirale, ſur un feſton de fleurs continu, & même ſur un fuſt à jour, comme la *Colonne* d'Ordre Toſcan, qui fut élevée devant le château de Verſailles, pour les divertiſſemens que le Roi donna à ſa Cour. Elle étoit de l'invention de M. *Vigarani*.

*Colonne manubiaire.* Cette épithète, dérivée du latin *manubia*, caractériſe une *Colonne* ornée de trophées, & élevée à l'imitation des arbres, où l'on attachoit anciennement les dépouilles des ennemis.

*Colonne mémoriale.* Colonne élevée pour quelque événement ſingulier, comme on en voit une à Londres dans le Marché au poiſſon, en mémoire de l'incendie de cette ville, arrivée en *1666*, laquelle eſt d'Ordre Dorique cannelée, creuſe, avec un eſcalier à vis ſuſpendu, & eſt terminée par un tourbillon de feu. Ce couronnement la fait auſſi appeller *Colonne de feu.* On en voit encore une autre en forme d'obéliſque, ſur le bord du Rhin dans le Palatinat, en mémoire du fameux paſſage de ce fleuve par *Guſtave*, Roi de Suede, avec ſon armée.

*Colonne méniane.* Nom général qu'on donne à toute *Colonne* qui porte en ſaillie un balcon ou méniane, (*voyez* ce mot) comme il y en a dans la cour du château de Verſailles. Selon *Suétone* & *Aſconius*, cette *Colonne* tire ſon origine de ce qu'un certain *Ménius* ayant vendu ſa maiſon à *Caton* & *Flaccus*, Conſuls, pour faire un édifice public, ſe réſerva le droit d'y faire une *Colonne* au dehors, qui portât un balcon d'où il pût voir les ſpectacles.

*Colonne militaire.* Colonne ſur laquelle étoit gravé le dénombrement des troupes d'une armée Romaine, par légions, ſelon leur rang, pour conſerver la mémoire du nombre des ſoldats, & de l'ordre qui avoit été ſuivi à quelque expédition.

*Colonne milliaire.* C'étoit anciennement une *Colonne* de marbre qu'*Auguſte* fit élever au milieu du Marché Romain, & d'où l'on comptoit par d'autres *Colonnes milliaires*, eſpacées de mille en mille ſur les grands chemins, la diſtance des villes de l'Empire. Cette *Colonne* de marbre blanc, eſt la même que celle qu'on voit aujourd'hui ſur la baluſtrade du perron du Capitole, à Rome. Elle eſt de proportion maſſive, en maniere d'un cylindre court, avec la baſe, le chapiteau Toſcan, & une boule de bronze pour amortiſſement, qui eſt le ſymbole du globe terreſtre. On l'appelloit *Milliarium aureum*, ou *Milliaire doré*, parce qu'*Auguſte* l'avoit fait dorer, ou du moins ſa boule d'amortiſſement, & elle a été reſtaurée par les Empereurs *Veſpaſien*, *Trajan* & *Adrien*, comme il paroît par ſes inſcriptions.

*Colonne phoſphorique.* Cette épithète, tirée du grec *Phoſphoros*, porte-lumiere, caractériſe & une *Colonne* creuſe à vis, élevée ſur un écueil ou ſur le bout d'un mole, pour ſervir de fanal à un port, & en général toutes les *Colonnes* qui, dans les fêtes, réjouiſſances & places publiques, portent des feux ou des lanternes, comme autrefois les *Colonnes* groupées de la Place des Victoires, à Paris.

*Colonne roſtrale.* Colonne ornée de pouppes & de proues de vaiſſeaux & de galeres, avec ancres & grapins, ou en mémoire d'une victoire navale, comme la *Colonne* Toſcane qui eſt au Capitole; ou pour marquer la dignité d'Amiral, comme les *Colonnes* d'Ordre Dorique qui ſont à l'entrée du château de Richelieu, du deſſein de *Jacques Le Mercier.*

*Colonne ſépulchrale.* C'étoit anciennement une *Colonne* élevée ſur un ſépulchre ou tombeau, avec une épitaphe gravée ſur ſon fuſt. Il y en avoit de grandes, qui ſervoient aux tombeaux des perſonnes de diſtinction, & de petites pour ceux du commun; celles-ci étoient appellées par les Latins *ſtela* & *cippi*. On donne aujourd'hui le nom de *Colonne ſépulchrale* à toutes les *Colonnes* qui portent des croix dans les cimetieres, ou qui ſervent d'ornement aux mauſolées.

*Colonne ſtatique.* Eſpece de pilier rond, ou à pans, poſé ſur un ſocle, à hauteur d'appui, au milieu d'un Marché, où pend à une potence de fer, une balance, ou ro-

www.libtool.com.cn

maine, pour peſer publiquement, & à poids étalonnés par la Police, les vivres & denrées que le peuple achete, comme on le pratique en quelques villes de Languedoc. Le mot *ſtatique* vient de *ſtatera*, balance.

*Colonne ſtatuaire.* Colonne qui porte une ſtatue, comme la *Colonne* que le Pape *Paul* V. a fait élever ſur un piédeſtal, devant l'Egliſe de Sainte Marie Majeure, à Rome, & qui porte une ſtatue de la Sainte Vierge, de bronze doré. Cette *Colonne* qui a été tirée des ruines du Temple de la Paix, & dont le fuſt, d'un ſeul bloc de marbre blanc, a 5 pieds 8 pouces de diametre, ſur 49 & demi de hauteur, eſt d'Ordre Corinthien, & cannelée.

On peut auſſi appeller *Colonnes ſtatuaires*, les Caryatides, Perſiques, Termes, & autres figures humaines, qui font l'office de *Colonnes*, comme celles du gros pavillon du Louvre, que *Vitruve* nomme *Telomones*, & *Atlantes*.

*Colonne ſymbolique.* Colonne qui, par des attributs, déſigne ou une nation, comme une *Colonne* d'Ordre François, ſemée de fleurs de lis, ainſi qu'il y en a au portail des PP. Jeſuites, à Rouen; ou quelque action mémorable, comme la *Colonne corvine*, contre laquelle étoit un corbeau, & qui fut élevée à *Valerius Maximus*, ſurnommé *Corvinus*, en mémoire de la défaite d'un Géant par le moyen d'un corbeau, ainſi que le rapporte M. *Félibien*, dans ſes *Principes des Arts*, liv. 1. ch. 3.

On comprend encore ſous le nom de *Colonnes ſymboliques*, celles qui ſervent de ſymboles, comme on en voit une ſur la médaille de *Neron*, qui marque la ſtabilité de l'Empire Romain.

*Colonne triomphale.* Colonne qui étoit élevée chez les Anciens, en l'honneur d'un Héros, & dont les joints étoient cachés par autant de couronnes qu'il avoit fait d'expéditions militaires. Chacune de ces couronnes avoit ſon nom particulier chez les Romains, comme *Paliſſaire*, qui étoit bordée de pieux, pour avoir forcé une paliſſade; *Murale*, qui étoit ornée de créneaux ou de tourelles, pour avoir monté à l'aſſaut; *Navale*, chargée de proues & de pouppes de vaiſſeaux, pour avoir vaincu ſur mer; *Obſidionale*, ou *Graminale*, de la premiere herbe qu'on trouvoit, & que les Latins appelloient *Gramen*, pour avoir fait lever le ſiége; *Civique*, de chêne, pour avoir ôté des mains de l'ennemi un citoyen Romain; *Ovante*, de myrte, qui marque l'ovation ou petit triomphe; & *Triomphale*, de laurier, pour le grand triomphe. *Procope* rapporte qu'il fut élevé dans la Place appellée *Auguſteum*, devant le Palais impérial de Conſtantinople, une *Colonne* de cette ſorte, qui portoit la ſtatue équeſtre de bronze de l'Empereur Juſtinien.

*Colonne zophorique.* Eſpece de *Colonne* ſtatuaire, qui porte la figure de quelque animal, comme les deux *Colonnes* du port de Veniſe, ſur l'une deſquelles eſt le lion de S. Marc, qui forme les armes de la République. Il y en a auſſi une à Sienne, qui porte une louve allaitant *Rémus* & *Romulus*. Le mot *zophorique* vient du grec *zophoros*, porte-animal.

COLOSSE, ſ. m. On déſigne ainſi un bâtiment d'une grandeur extraordinaire, comme les anciens amphithéâtres, les pyramides d'Egypte, &c. On appelle auſſi *Coloſſe* une figure d'une grandeur extraordinaire, comme celles que les Empereurs *Néron*, *Commode*, & *Théagone*, Prince de Corſe, avoient fait élever. Cette derniere, de bronze, connue ſous le nom de *Coloſſe de Rhodes*, parce qu'elle avoit été élevée dans cette iſle, eſt un ouvrage ſi étonnant, qu'elle eſt la ſixiéme merveille du monde. Elle fut commencée par *Charès* le Lindien, diſciple de *Lyſippe*; mais une erreur de calcul le mit dans un tel deſeſpoir, qu'il ſe pendit. (Voyez *Sextus Empiricus*, *adverſus Mathem.* liv. VI.) *Laches*, Lindien, reprit ſon ouvrage, le termina heureuſement, & le *Coloſſe* fut enfin élevé (après 12 ans de travail) l'an du monde 3686. Il étoit ſitué à l'entrée du port de l'Iſle de Rhodes. Il avoit 70 aunes de haut; & ſes deux jambes, appuyées ſur deux moles, laiſſoient aux vaiſſeaux un paſſage aſſez large & aſſez haut pour pouvoir entrer dans le port à pleines voiles. Il avoit à une de ſes mains

élevée,

élevée, un fanal où l'on montoit, pour l'allumer, par des eſcaliers placés dans le corps du *Coloſſe*, & dont les pierres, ſelon *Pline*, lui ſervoient de contrepoids. Cette merveilleuſe ſtatue n'a été debout que 56 ans. Elle fut renverſée par un tremblement de terre. Ses débris, tombés en partie ſur terre, y ont reſté 865 ans, c'eſt-à-dire tant que les Sarraſins occuperent la ville de Rhodes. *Maceria*, Sultane d'Egypte & de Perſe, ayant eu cette ville ſous ſa domination, ordonna qu'on ramaſsât tous ces débris ; &, ſelon *Scaliger*, *Credenus* & *Zonaras*, on en chargea 900 chevaux. (*Fiſcher*, dans ſon *Architecture hiſtorique*, où il repréſente dans une belle Planche (Planch. VIII.) ce *Coloſſe*, dit 900 chameaux.) Il en étoit ſans doute tombé beaucoup dans la mer. Qu'on juge par là de la groſſeur monſtrueuſe de cette figure.

Le mot *Coloſſe* vient du grec *Koloſſos*, compoſé de *kolos*, grand, & de *oſſos*, œil, c'eſt-à-dire *grand à la vûe*.

COMBLE, ſ. m. Mot dérivé du latin *culmen*, ſommet, ou *culmus*, chaume. C'eſt la charpenterie en pente, & la garniture d'ardoiſe, ou de tuile, qui couvre une maiſon. En Orient, les maiſons n'ont point de *Comble* : elles ſont couvertes en plate-forme. En France, les *Combles* ſont de différentes figures, comme on va le voir dans les articles ſuivans. Diſons auparavant qu'on appelle auſſi le *Comble*, *Toît*, du latin *Tectum*, fait de *tegere*, couvrir. (*Voyez* COUVERTURE.)

COMBLE A CROUPE. *Comble* qui a deux areſtiers, avec un ou deux poinçons.

COMBLE A L'IMPÉRIALE. *Comble* dont le contour eſt en maniere de talon renverſé, comme à la pompe de Chantilli, appellée *le Pavillon de Manſe*.

COMBLE A PIGNON. C'eſt un *Comble* ſoutenu d'un mur de pignon en face, comme les deux de la grande Salle du Palais, à Paris.

COMBLE A POTENCE. Eſpece d'apentis fait de deux ou pluſieurs demi-fermes d'aſſemblage, le tout porté ſur le mur contre lequel il eſt adoſſé.

COMBLE A TERRASSE. C'eſt un *Comble* qui au lieu de ſe terminer à un faîte ou à un poinçon, eſt coupé quarrément à certaine hauteur, & couvert d'une terraſſe, quelquefois avec garde-fou, comme au vieux Louvre, & aux Pavillons du Luxembourg, à Paris. On le nomme auſſi *Comble tronqué*.

COMBLE COUPÉ ou BRISÉ. C'eſt un *Comble* compoſé du *vrai Comble*, qui eſt roide, & du *faux comble* qui eſt couché, & qui en fait la partie ſupérieure. On l'appelle auſſi *Comble à la Manſarde*, parce qu'on en attribue l'invention à *François Manſard*, célebre Architecte.

COMBLE DE PAVILLON. *Comble* qui eſt à deux croupes, & qui eſt à un ou deux, & même à quatre poinçons, comme ceux des pavillons angulaires du château des Tuileries.

COMBLE EN DÔME. *Comble* dont le plan eſt quarré, & le contour ceintré, comme au Louvre & au château de Richelieu.

COMBLE EN ÉQUERRE. *Comble* duquel l'angle au ſommet eſt droit, & qui par conſéquent eſt moyen proportionnel entre le *Comble* pointu, & le *Comble* ſurbaiſſé.

COMBLE EN PATTE D'OYE. Eſpece d'auvent à pans, & à deux ou trois areſtiers, pour couvrir, dans une cour, un puits, un preſſoir, &c.

COMBLE ENTRAPETÉ. *Comble* qui ayant une large baſe, eſt coupé pour en diminuer la hauteur, & couvert d'une terraſſe de plomb un peu élevée vers le milieu, où il y a d'eſpace en eſpace des trapes qu'on leve pour donner du jour à quelque corridor ou pieces interpoſées, qui ſeroient obſcures ſans cela. Quelques Auteurs prétendent qu'on doit dire *Entrapezé*, au lieu d'*Entrapeté* ; parce que le profil de cette ſorte de *Comble* eſt un trapeze iſoſcele.

COMBLE PLAT ou SURBAISSÉ. *Comble* dont la hauteur eſt proportionnelle à celle d'un fronton triangulaire, comme il ſe pratique dans les pays chauds, où il tombe peu de neige.

COMBLE POINTU. C'eſt un *Comble* dont les deux côtés ſont un angle de 60 degrés. On le nomme auſſi *Comble à deux égoûts*.

COMBLE ROND. *Comble* dont le plan eſt rond ou ovale, & le profil en pente droite, comme ceux des ſallons de Vaux & du Rinci, du deſſein M. *Le Veau*.

www.libtool.com.cn

COMBLE SURBAISSÉ. *Voyez* COMBLE PLAT.

COMMUN, ſ. m. C'eſt chez les Rois & les Princes un corps de bâtiment avec des cuiſines & offices, où l'on apprête les viandes pour les tables des Officiers, comme le grand *Commun* du Roi à Verſailles, qui eſt un grand bâtiment double en ſon circuit avec une cour quarrée, dans lequel logent quantité d'Officiers. Il eſt du deſſein de M. *Manſard*.

COMPARTIMENT, ſ. m. C'eſt la diſpoſition de figures régulieres formées de lignes droites ou courbes, mais paralleles & diviſées avec ſymmétrie, pour les lambris, les plafonds de plâtre, de ſtuc, de bois, &c. & pour les pavemens de pierre dure, de marbre, de moſaïque, &c. Il y a de grands *Compartimens*, comme aux dômes de S. Pierre du Vatican à Rome, & de S. Louis des Invalides, à Paris; & de petits, comme les polygones. (*Voyez* ci-après COMPARTIMENS POLYGONES.)

COMPARTIMENT DE PARTERRE. C'eſt un compoſé de différentes pieces qui donnent la forme à un parterre dans un jardin.

COMPARTIMENT DE RUES. C'eſt la diſtribution réguliere des rues, iſles & quartiers d'une ville, comme celles de Richelieu & de Verſailles.

COMPARTIMENT DE TUILES. C'eſt l'arrangement avec ſymmétrie de tuiles blanches, rouges & verniſſées, pour la décoration des couvertures des combles.

COMPARTIMENT DE VITRES. *Compartiment* compoſé de différentes figures que forment les panneaux des vitres blanches ou peintes.

COMPARTIMENS POLYGONES. Ce ſont les *Compartimens* formés de figures régulieres & répétées, qui peuvent être compriſes dans un cercle, comme les *Compartimens quarrés* du Panthéon, les *Lozanges* du Temple de la Paix; & ceux du Soleil & de la Lune, rapportés dans *Palladio*; les *ronds* de l'Egliſe de Saint Pierre du Vatican; les *ovales* de Saint Charles *Alli Catinari*; les *exagones* de Saint André du Noviciat des PP. Peſuites à Monte-Cavallo, & du dôme de Sainte-Marie de la Paix, à Rome; les *octogones* du Val-de-Grace, & de l'Aſſomption, à Paris; & enfin les *octogones croiſés* de l'Egliſe de S. Charles des quatre Fontaines à Rome.

COMPAS, ſ. m. Inſtrument compoſé de deux branches aſſemblées par une de leurs extrémités en charniere, qui forment la tête du *Compas*. Cet inſtrument, dans l'art de bâtir, ſert à prendre, à donner des meſures, & à tracer des cercles. On trouvera dans le *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, article *Compas*, la figure de ce *Compas* & ſa conſtruction, comme celle de différentes eſpeces de *Compas*, tels que le *Compas d'Appareilleur*, *à pointes changeantes*, *de diviſion*, *à quart de cercle*, *de réduction*, *de proportion*, &c. Nous renvoyons donc à cet ouvrage; premierement parce que nous ne pourrions que le copier à cet égard, pour completer nos articles; & en ſecond lieu, parce que la définition de ces inſtrumens, ſans figure, ne peut donner qu'une idée très-imparfaite du défini.

COMPOSITE. *Voyez* ORDRE COMPOSITE.

CONCLAVE, ſ. m. C'eſt dans le Palais pontifical du Vatican, une diſtribution de quelques grandes ſalles en corridors & cellules faites de planches, avec un retranchement dans chacune pour les *Conclaviſtes*. Elles ſervent de logement aux Cardinaux pendant la vacance du Saint Siége pour l'élection d'un Pape. La principale piece du *Conclave* eſt la chapelle Sixte, où les Cardinaux s'aſſemblent pour *faire* le ſcrutin. Le mot de *Conclave* vient de ce que les Cardinaux y ſont enfermés à la clef, & ſûrement gardés.

CONDUITE D'EAU, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. Suite de tuyaux qui conduiſent l'eau d'un lieu à un autre. Ces tuyaux aboutiſſent ordinairement à un ajutage, d'où l'eau ſort & forme un jet d'eau. Dans ce cas, la *Conduite* doit être déterminée relativement à cet ajutage. On ſçait en général que plus elle eſt groſſe, plus le jet s'éleve; mais on ignore quel eſt géométriquement le rapport exact entre le diametre du tuyau de *Conduite* & celui de l'ajutage. C'eſt ici une queſtion tout à fait phyſique, à cauſe des circonſtances qui varient; & l'expérience ſeule peut fournir une régle préciſe, ſur laquelle on puiſſe ſe fixer. Or

l'expérience a appris qu'un *jet venant d'un réſervoir de 32 pieds de haut, demandoit une* Conduite *de 3 pouces, & un ajutage de 6 lignes de diametre, pour avoir la plus grande hauteur poſſible.* De cette expérience on a déduit les proportions ſuivantes des tuyaux de *Conduite*, pour différentes hauteurs de réſervoirs.

## *TABLE DES PROPORTIONS DES CONDUITES D'EAU, relativement à différentes hauteurs de réſervoirs, ſur un ajutage de 6 lignes de diametre.*

| *Hauteurs des réſervoirs.* | *Diametre des Conduites d'eau.* |
|---|---|
| Depuis 1 juſques à . . . 11 pieds. | 2 pouces. . . . . lignes. |
| Depuis 11 juſques à . . . 21 | 2 . . . . . 6 |
| Depuis 21 juſques à . . . 41 | 3 . . . . . |
| Depuis 41 juſques à . . . 81 | 3 . . . . . 6 |

Comme il eſt rare qu'un réſervoir ait une plus grande hauteur que 81 pieds, cette petite table doit ſuffire dans la pratique. Nous aurions dû peut-être la calculer auſſi ſur des différens diametres d'ajutage; mais nous nous écarterions par là de la ſimplicité de notre proportion, d'autant mieux qu'une régle ſeule ſuffira pour aſſujettir cette table aux différens diametres de l'ajutage. Cette régle eſt que *la dépenſe de l'eau eſt proportionnelle au quarré du diametre de l'ajutage.*

CONDUITE DE FER. *Conduite* qui eſt faite de tuyaux de fer fondu par tronçons, de trois pieds ſix pouces de long. Il y a deux eſpeces de *Conduites de fer :* l'une qu'on nomme *Conduite de fer à bride*, & l'autre *Conduite de fer à manchons.* La premiere tient bout à bout par les oreillons, avec un cuir interpoſé, chargé de maſtic, qu'on ſerre avec des vis & des écrous. Une *Conduite* de cette eſpece, compoſée de deux tuyaux aſſemblés, fait, avec les brides, ſept pieds deux pouces. Les *Conduites de fer avec tuyaux à manchons*, ont auſſi trois pieds francs, ſans comprendre ſix pouces à chaque bout de tuyau d'emboîtement l'un dans l'autre, par leſquels ils s'encaſtrent avec du maſtic & de la filaſſe.

CONDUITE DE PLOMB. *Conduite* faite de pluſieurs tuyaux de plomb, moulés ou ſoudés de long, & emboîtés avec nœuds de ſoudure.

CONDUITE DE TERRE OU DE POTERIE. *Conduite* faite de tuyaux de terre ou de grès cuit, & dont les morceaux de deux ou trois pieds de long, s'encaſtrent les uns dans les autres, & ſont recouverts de maſtic à leur jointure ſur l'ourlet. Cette ſorte de *Conduite* eſt la meilleure pour conduire les eaux à boire, parce qu'étant verniſſée intérieurement, le limon ne s'y attache pas.

CONDUITE DE TUYAUX DE BOIS. *Conduite* faite ordinairement de tiges de bois d'aune, de chêne ou d'orme, creuſées de leur longueur, qui emboitées les unes dans les autres, ſont recouvertes de poix aux jointures, comme on en voit à Chantilli & ailleurs.

CONFESSIONNAL, ſ. m. C'eſt dans une Egliſe ou une chapelle un ouvrage de menuiſerie compoſé d'un ſiége ou tribunal, quelquefois fermé à jour, & recouvert d'un dôme ou d'un chapiteau, avec un prie-dieu de chaque côté, pour la confeſſion auriculaire; le tout porté ſur un marchepié. Les plus riches *Confeſſionnaux* ſont ornés d'Architecture & de Sculpture.

CONGÉ, ſ. m. ou *Naiſſance.* C'eſt un adouciſſement en portion de cercle, comme celui qui joint le fuſt à la ceinture de la colonne. On le nomme auſſi *apophyge*, qui en grec ſignifie fuite, & *ſcape*, du latin *ſcapus*, le tronc d'une colonne.

CONSOLE, ſ. f. C'eſt un ornement en ſaillie qui ſert à ſoutenir des corniches, de petites figures, des vaſes, &c. Il y a deux ſortes de *Conſoles*, les unes deſtinées à ſoutenir des fardeaux ſaillans, les autres à retenir quelque partie d'Archi-

www.libtool.com.cn

tecture rampante, ou à tenir lieu d'arc-boutant à quelque morceau d'Architecture pyramidale. Les unes & les autres forment une espece d'S, & doivent être légeres ou massives, enrichies de divers ornemens, ou simples, selon qu'elles contribuent à la solidité, & qu'elles servent à la décoration. On trouvera des modeles de *Consoles* dans les planches 45 & 46 du second volume du *Traité de la distribution des maisons de Plaisance, & de la décoration des Edifices.* Le mot de *Console* vient de *consolider*, rendre plus fort. Voici les différentes especes de *Consoles.*

CONSOLE ADOSSÉE. Petit enroulement de Serrurerie en maniere de double *Console.*

CONSOLE ARRASÉE. C'est une *Console* dont les enroulemens affleurent les côtés, comme on en voit sous le porche de la Sorbonne. Cette *Console* est appellée par *Vitruve*, *Prothyride*, du grec *Thyrion*, une porte, parce qu'elle sert à la décoration des portes.

CONSOLE AVEC ENROULEMENS. *Console* qui a des volutes en haut & en bas.

CONSOLE COUDÉE. *Console* dont le contour en ligne courbe est interrompu par quelque angle ou partie droite.

CONSOLE EN ADOUCISSEMENT. *Voyez* PILIER BUTANT EN CONSOLE.

CONSOLE EN ENCORBELLEMENT. Nom général qu'on donne à toute *Console* qui sert à porter les ménianes & les balcons, & qui a des enroulemens, nervures & autres ornemens, qui la font différer du corbeau. Telles sont les *Consoles* du balcon du Palais Royal du côté du jardin, à Paris.

CONSOLE GRAVÉE. *Console* qui a des glyphes, ou des gravures.

CONSOLE PLATE. *Console* qui est en maniere de mutule ou de corbeau, avec glyphes & goutes.

CONSOLE RAMPANTE. *Console* qui suit la pente d'un fronton pointu ou circulaire, pour en soutenir les corniches, comme au portail lateral de l'Eglise de Saint Germain des Prés, & au grand Autel de Sainte Croix de la Bretonnerie, à Paris.

CONSOLE RENVERSÉE. On appelle ainsi toute *Console* dont le plus grand enroulement est en bas, & sert d'adoucissement aux ornemens.

CONSTRUCTION, s. f. C'est l'art de bâtir par rapport à la matiere. Ainsi cet art comprend la main d'œuvre, la maçonnerie, la charpenterie, la menuiserie, la serrurerie. (*Voyez* MAÇONNERIE, CHARPENTERIE, MENUISERIE, &c.) Les régles générales sont, 1°. que tous les murs d'un bâtiment soient bien dressés de niveau & d'alignement, à plomb en dedans, avec les retraites ou talus nécessaires au dehors, & bien retournés d'équerre : 2°. que les moilons & les pierres soient bien en liaison avec le mortier, en quantité & qualité suffisantes, bien fichées & jointées, les paremens de pierre bien unis : 3°. que les voûtes & plate-bandes soient bien en coupe : 4°. & que le tout soit ragréé proprement. (*Voyez* le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, édition de 1750. pag. 269. & la *Science des Ingénieurs*, de M. *Belidor*, liv. IV. ch. 13.)

CONSTRUCTION DE PIECE DE TRAIT. C'est le développement des lignes ralongées du plan, par rapport au profil d'une piece de trait.

CONTOUR, s. m. C'est la ligne qui marque l'extrémité & la forme d'un corps, comme le *Contour* d'une colonne ou d'un dôme.

CONTOURNER, v. act. C'est donner de la grace à ce qu'on dessine à la main, comme aux enroulemens, rinceaux, &c. Et *mal Contourner*, c'est dessiner hors de proportion, ou avec des jarrets.

CONTRACTURE. *Voyez* DIMINUTION.

CONTRE-ALLÉE. *Voyez* ALLÉE.

CONTRASTER, v. act. Mot dérivé du latin *Contrastare*, être à l'encontre. C'est éviter la répétition de choses pareilles, pour plus grande variété, comme lorsqu'on mêle alternativement dans une façade des frontons ceintrés & des triangulaires, ainsi que M. *Mansard* l'a pratiqué à la place où étoit l'Hôtel de Vendôme, à Paris.

CONTRE-BAS & CONTRE-HAUT. Termes dont on se sert dans l'art de bâtir, pour exprimer du *haut en bas*, & du *bas en haut*, de quelque hauteur que ce soit. Les Terrassiers en font aussi usage.

CONTRE-BOUTER. *Voyez* ARCBOUTER.

CONTRE-CHASSIS. *V.* CHASSIS DOUBLE.

www.libool.com.cn

CONTRE-CŒUR, ſ. m. C'eſt le fond d'une cheminée entre les jambages & le foyer. Il doit être de brique ou de tuileau. Les *Contre-cœurs*, ſuivant la coutume de Paris, article 188, doivent avoir ſix pouces *de plus-épaiſſeur en talut, en contre-haut.*

CONTRE-COEUR DE FER. C'eſt une grande plaque de fer fondu, ſouvent ornée de ſculpture, laquelle ſert non ſeulement à conſerver la maçonnerie du *Contre-cœur* proprement dit, mais encore à renvoyer la chaleur du feu. (*Voyez* CHEMINÉE.)

CONTRE-FICHES, ſ. f. pl. Pieces de cinq à ſix pouces dans une ferme (*voyez* ce mot) aſſemblées avec le poinçon & les forces, & en décharge dans les pans de bois.

CONTRE-FORTS ou ÉPERONS, ſ. m. pl. Eſpece de piliers quarrés ou triangulaires, conſtruits en dedans d'un mur de quai ou de terraſſe, lorſque pour éviter la dépenſe, on ne le fait pas d'une épaiſſeur ſuffiſante pour retenir la pouſſée des terres.

On nomme auſſi *Contre-forts*, de grands piliers butans, qu'on érige après coup, pour retenir un mur de face ou un mur de clôture, qui boucle & menace ruine. M. *Belidor* a examiné dans ſa *Science des Ingénieurs*, liv. 1. combien les *Contre-forts* pouvoient rendre un mur capable de réſiſtance, ſelon leur longueur, leur épaiſſeur, & même leur figure; & ſuppoſant qu'ils ont été conſtruits dans le même tems que les murs qu'ils ſoutiennent, & que la liaiſon eſt ſi parfaite que de part & d'autre elle ne forme qu'un ſeul corps, il trouve que plus les *Contre-forts* ſeront longs, mieux ils ſoutiendront le mur. C'eſt pourquoi dans les occaſions, dit-il, où l'on peut ſe diſpenſer de leur donner une grande épaiſſeur, il vaut mieux étendre ſur leur longueur que ſur leur épaiſſeur, la maçonnerie qu'on leur deſtine, afin que l'ouvrage en ſoit encore plus inébranlable. (*Voyez* l'ouvrage ci-deſſus cité, pag. 54.)

CONTRE-FRUIT. *Voyez* FRUIT.

CONTRE-GARDE, ſ. f. Eſpece de crêche faite de grands quartiers de pierre dure, ſeulement équarris, & poſés à ſec, qui environnant une pile de pont de pierre, ſert autant pour la garantir du courant rapide d'un fleuve, que de la violence des glaces, comme on l'a pratiqué au pont du Saint Eſprit ſur le Rhône.

CONTRE-HACHER. *Voyez* HACHER A LA PLUME.

CONTRE-HAUT. *Voyez* CONTRE-BAS.

CONTRE-JAUGER. *Voyez* JAUGER.

CONTRE-JUMELLES, ſ. f. pl. Ce ſont, dans le milieu des ruiſſeaux des rues, les pavés qui ſe joignent deux à deux, & qui font liaiſon avec les caniveaux & les morces.

CONTRE-LATTE, ſ. f. Tringle de bois mince & large, qu'on attache en hauteur contre les lattes entre les chevrons d'un comble. Les *Contre-lattes* ſont ordinairement de la longueur des lattes.

CONTRE-LATTE DE FENTE. Bois fendu par éclats minces, pour les tuiles.

CONTRE-LATTE DE SCIAGE. C'eſt une *Contre-latte* qui eſt refendue à la ſcie, & qui ſert pour les ardoiſes. On l'appelle auſſi *latte volice.*

CONTRE-LATTER, v. act. C'eſt latter une cloiſon ou un pan de bois, devant & derriere, pour le recouvrir de plâtre. (*Voyez* LATTER.)

CONTRE-MUR, ſ. m. Petit mur qu'on fait contre un autre mur pour le fortifier, & afin que le voiſin ne ſouffre aucun dommage ni incommodité des conſtructions qu'on fait contre ce mur. Le *Contre-mur* ne devroit point être lié, mais ſeulement joint avec le vrai mur, parce que cette liaiſon fait une continuité: ce qui eſt défendu dans la *Coutume de Paris.* Malgré cette défenſe ſi juſte, comme cette derniere conſtruction eſt plus ſolide, l'uſage eſt de les lier. Le *Contre-mur* pour les contre-cœurs des cheminées, eſt de la largeur de 5 pieds, & depuis 3 juſques à 5 pieds, à proportion de la hauteur du manteau, & aux grandes cheminées à proportion. Dans une écurie, le *Contre-mur* doit avoir, ſelon la *Coutume de Paris*, article 188, 8 pouces d'excès d'épaiſſeur juſques à la mangeoire; 6 pouces pour les *Contre-murs* de cheminées; 1 pied pour les fours & forges, ou 6 pouces de diſtance (c'eſt ce que les ouvriers nomment

www.libtool.com.cn

*Ruelle* ou *Tour du chat*) & à 2 ou 3 pouces d'iſolement pour les chauſſes d'aiſance. Les ouvriers appellent cela *Tour de la ſouris*. Le *Contre-mur* entre un puits & une foſſe d'aiſance, qui ne ſe fait ſeulement que juſques à la voûte, doit avoir un pied d'épaiſſeur, & être de moilon piqué, maçonné à chaux & à ciment, avec un corroi ſuffiſant de terre glaiſe entre deux. Le *Contre-mur* pour les terres jectiſſes eſt d'un pied, ſelon la coutume; mais on le fait plus épais à proportion de ſon exhauſſement. Enfin le *Contre-mur* des terres labourées ou fumées, doit être d'un pied d'épaiſſeur.

CONTRE-MURER, v. act. C'eſt faire un contre-mur. La *Coutume* oblige à *Contre-murer* les foſſes d'un privé, les âtres, &c. On trouve cette Coutume dans le premier tome de l'*Architecture moderne*, ou l'*Art de bâtir pour toutes ſortes de perſonnes*.

CONTRE-PILASTRE, ſ. m. C'eſt un pilaſtre qui eſt à l'oppoſite d'un autre dans un même jambage, & qui eſt au-dedans d'un portique, d'une loge ou galerie, pour en porter les voûtes.

CONTRE-POSEUR. *Voyez* POSEUR.

CONTRE-RÉTABLE. *Voyez* RÉTABLE.

CONTRESCARPE. *Voyez* ESCARPE.

CONTRE-ESPALIER. *Voyez* ESPALIER.

CONTRE-TERRASSE. *Voyez* TERRASSE.

CONTRE-TIRER, v. act. C'eſt prendre le trait d'un deſſein à travers un papier huilé bien ſec, ou à la vitre ſur un papier blanc. Et *Contre-épreuver*, c'eſt paſſer un deſſein ſous une preſſe à imprimer, après l'avoir un peu mouillé avec une éponge, auſſi bien que le papier blanc qui en doit recevoir l'impreſſion.

CONTRE-VENTER, v. act. C'eſt mettre des pieces de bois obliquement, pour contre-bouter, & pour empêcher le mouvement qui peut être cauſé par la violence des vents.

CONTRE-VENTS, ſ. m. pl. ou GUETTES, ſ. f. pl. Pieces de bois poſées en décharge dans l'aſſemblage des dômes & des pans de bois. Les petites *Guettes* s'appellent *Guettrons*.

CONTRE-VENTS DE CROISÉE. Grands volets collés, emboîtés, & ordinairement peints, de la hauteur des croiſées. On en met ſur-tout aux fenêtres des maiſons de campagne, tant pour garantir les vitres des vents & de la grêle, que pour les fermer, pour plus grande ſûreté. On les nomme auſſi *Paravents*.

CONVENANCE, ſ. f. C'eſt l'accord qu'on doit obſerver dans toutes les eſpeces d'édifices, leur grandeur, leur forme, leur richeſſe, leur ſimplicité, &c. Ainſi la *Convenance* s'étend ſur les allégories & les attributs convenables à chaque genre de décoration. Elle s'étend auſſi ſur la dépenſe ou l'œconomie, qui détermine le choix des matériaux, leur emploi, & la qualité des matieres. En un mot dans un bâtiment où la *Convenance* eſt obſervée, ſa forme & ſa décoration conviennent au rang, à la dignité, ou à l'opulence des propriétaires.

COQUILLAGE, ſ. m. Arrangement de diverſes coquilles, dont on forme des compartimens de lambris, de voûtes & de pavé, & dont on fait des maſques, feſtons & autres ornemens, pour en revêtir & décorer les grottes, portiques, niches & baſſins de fontaine dans les jardins.

COQUILLE, ſ. f. C'eſt un ornement de Sculpture, imité des conques marines, & qui ſe met au cul de four d'une niche. On appelle *Coquilles doubles*, celles qui ont deux ou trois levres. Il y a une *Coquille* de cette eſpece de *Michel-Ange*, à l'eſcalier du Capitole.

Les *Coquilles* ſervent auſſi à décorer les jardins. On en fait de gazons ſans être bordées de buis; d'autres qui ſont bordées de buis avec du gazon au milieu, détaché du buis par du ſable rouge & du mâche-fer.

On donne encore le nom de *Coquille* à un petit ornement qu'on taille ſur le contour d'un quart de rond.

COQUILLE D'ESCALIER. C'eſt dans un eſcalier à vis, de pierre, le deſſous des marches qui tournent en limaçon, & qui portent leur délardement. C'eſt auſſi dans un eſcalier de bois, rond ou quarré, le deſſous des marches délardées, lattées & ravalées de plâtre.

COQUILLE DE FONTAINE. *Voyez* BASSIN EN COQUILLE.

www.libtool.com.cn

COQUILLE DE MÉTAL. Nom général que donnent les ouvriers à deux morceaux de métal pareils, forgés ou aboutis en relief, pour être soudés ensemble, comme les deux moitiés d'une boule, d'une fleur de lis, & d'autres ornemens à deux paremens, & isolés.

CORBEAU, s. m. Grosse console qui a plus de saillie que de hauteur, comme la derniere pierre d'une jambe sous poutre, qui sert à soulager la portée d'une poutre, ou à soutenir par encorbellement un arc doubleau de voûte, qui n'a pas de dosserets de fond, comme à la grande Ecurie du Roi, aux Tuileries, bâtie par *Philibert De Lorme*. Il y a des *Corbeaux* avec des canaux & gouttes, & même des aîles, que *Pausanias* appelle *Aquilegia*, comme on en voit au portique de *Septime Sévere*, à Rome, & au grand sallon de Marly, où ils portent des balcons. Selon *Vitruve*, les *Corbeaux* font dans les frises le même effet que les trygliphes.

CORBEAU DE FER. Morceau de fer quarré, qui sert à porter les sablieres d'un plancher, & qui dans un mur mitoyen ne doit entrer qu'à mi-mur, & être scellé avec tuileaux & plâtre.

CORBEILLE, s. f. Morceau de Sculpture en forme de panier, rempli de fleurs ou de fruits, qui sert en Architecture pour terminer quelque décoration, comme on en voit sur les piliers de pierre de la clôture de l'orangerie de Versailles. Il se fait aussi de ces *Corbeilles* en bas-relief, comme celles qui sont à Paris au portail du Val-de-Grace au-dessus des niches de S. Benoît, & de Sainte Scholastique.

CORDAGES. *Voyez* CABLES.

CORDEAU, s. m. C'est une grosse ficelle ou petite corde, dont les Jardiniers se servent pour tracer des ellipses, planter d'alignement, & mailler des parterres, en arrêtant ses deux bouts avec des piquets pour la bander.

CORDELIERE, s. f. Petit ornement taillé en maniere de corde sur les baguettes.

CORDERIE, s. f. C'est dans un arsenal de marine un grand bâtiment, comme une galerie, où l'on fait les cordes & les cables pour les vaisseaux. La *Corderie* de Rochefort, à l'embouchure de la Charante, bâtie par M. *Blondel*, est une des plus considérables. (*V.* son *Cours d'Architecture*, cinquiéme Partie, ch. 14.)

CORDON, s. m. Grosse moulure ronde au-dessus du talut de l'escarpe & de la contrescarpe d'un fossé, d'un quai, ou d'un pont, pour marquer le rez de chaussée au-dessous d'un mur d'appui.

On appelle aussi *Cordon*, toute moulure ronde au pied de la lanterne d'un dôme, de l'Attique d'un comble, &c.

CORDON DE GAZON. C'est un cercle de gazon de deux ou trois pieds de large, qu'on employe dans les compartimens des parterres, & que l'on nomme *massif*. On s'en sert aussi pour border les bassins de fontaine.

CORDON DE SCULPTURE. Moulure ronde en maniere de tore, qu'on employe dans les corniches de dedans, & sur laquelle on taille des fleurs, des feuilles de chêne ou de lauriers, continues ou par bouquets, & quelquefois *tortillées* ou entourées d'un ruban.

CORINTHIEN. *V.* ORDRE CORINTHIEN.

CORNE D'ABAQUE, s. f. C'est le nom qu'on donne aux encoignures à pans coupés du tailloir d'un chapiteau de sculpture, qui se trouvent pointues au chapiteau Corinthien du Temple de Vesta, à Rome.

CORNE D'ABONDANCE. Ornement de Sculpture qui représente la chevre *Amalthée*, nourrice de Jupiter, suivant la Fable, d'où sortent des fruits, des fleurs & des richesses, comme on en voit à quelques frontons de la galerie du Louvre.

CORNE DE BÉLIER. Ornement qui sert de volute dans un chapiteau Ionique composé, comme on en voit dans la cour de l'Hôtel des Invalides, au portail de l'Eglise du dedans.

CORNE DE BOEUF OU DE VACHE. Trait de maçonnerie qui est un demi-biais passé.

CORNICHE, s. f. Mot dérivé du latin *Coronis*, couronnement. C'est le troisiéme membre de l'entablement, qui est différent selon les Ordres. Ceci est la définition propre de ce terme. Cependant par le mot *Corniche* on entend en général toute saillie profilée qui couronne un corps, comme celle du piédestal; & l'on dit qu'elle est taillée, lorsqu'il y a des

www.libtool.com.cn

ornemens convenables ſur ſes moulures. Nous allons faire connoître ces deux *Corniches*; la premiere, ſuivant les Ordres; la ſeconde, ſelon ſes eſpeces.

*Corniche Toſcane.* La ſimplicité eſt le caractère de cette *Corniche*. Elle a peu de moulures, & eſt ſans ornement.

*Corniche Dorique.* Cette *Corniche* eſt ornée de mutules, ou de denticules.

*Corniche Ionique.* Les moulures de cette *Corniche* ſont taillées d'ornemens, avec des denticules.

*Corniche Corinthienne.* C'eſt la *Corniche* qui a le plus de moulures, leſquelles ſont ſouvent taillées. Elle a auſſi des modillons, & quelquefois même des denticules.

*Corniche Compoſite.* On diſtingue cette *Corniche* par des denticules, des moulures taillées, & des canaux ſous ſon plafond.

CORNICHE ARCHITRAVÉE. *Corniche* qui eſt confondue avec l'architrave, la friſe en étant ſupprimée. Cette *Corniche* ſe pratique rarement ſur les Ordres. On en voit une portée par des colonnes Corinthiennes, au portail de l'Egliſe de Notre Dame des Dons, à Avignon, qui eſt du tems de *Conſtantin*.

CORNICHE CEINTRÉE. *Corniche* qui, dans ſon élévation, eſt retournée en arcade, comme à la porte de l'Hôtel Royal des Invalides, à Paris; ou en ceintre, comme à un fronton ceintré.

CORNICHE CIRCULAIRE. *Corniche* du dehors ou du dedans de la tour d'un dôme.

CORNICHE CONTINUE. *Corniche* qui dans ſon étendue & ſes retours n'eſt interrompue par aucun corps, & qui rentre dans elle-même, comme celle du dedans & du dehors de S. Pierre, à Rome.

CORNICHE COUPÉE OU INTERROMPUE. *Corniche* interrompue dans ſon cours par quelque corps.

CORNICHE D'APPARTEMENT. On nomme ainſi toute ſaillie qui dans une piece d'appartement ſert à ſoutenir le lambris ou le ceintre, & à couronner le lambris de revêtement, s'il y en a. On fait de ces *Corniches* ſimples ou architravées, dans de petits entablemens ornés de Sculpture.

CORNICHE DE COURONNEMENT. C'eſt la derniere *Corniche* d'une façade, qu'on nomme *Entablement*, ſur laquelle poſe l'égoût ou chêneau d'un comble.

CORNICHE DE PLACARD. *Corniche* qui couronne la décoration d'une porte ou d'une croiſée de menuiſerie ou de marbre.

CORNICHE EN CHANFREIN. C'eſt la *Corniche* la plus ſimple, n'ayant point de moulures, comme on en voit aux Couvens des Capucins, à Paris.

CORNICHE MUTILÉE. *Corniche* dont la ſaillie eſt retranchée & coupée au droit du larmier, ou réduite en platebandes, avec une cymaiſe, comme au lambris de marbre du Panthéon, à Rome.

CORNICHE RAMPANTE. C'eſt la *Corniche* d'un fronton pointu, comme au frontiſpice du Louvre.

CORNICHE VOLANTE. Nom qu'on donne à toute *Corniche* de menuiſerie chanfreinée par derriere, qui ſert à couronner un lambris, ſoutenir un plafond de toile, & former les cadres des renfoncemens du ſophite. (*Voyez* ce mot.)

CORNIER. *Voyez* POTEAU CORNIER.

CORNIERE. *Voyez* NOUE.

CORPS, ſ. m. C'eſt tout membre d'Architecture qui par ſa ſaillie excede le nud du mur, & qui ſert de champ à quelque décoration ou ornement.

On appelle *Corps de fond*, celui qui porte dès le bas d'un bâtiment, avec empattemens & retraite.

CORPS DE GARDE. C'eſt devant un grand Palais, un logement au rez de chauſſée pour les ſoldats deſtinés à la garde d'un Roi, ou d'une ville. Ce lieu doit être voûté, crainte du feu, & avoir une grande cheminée, & des couchettes pour les paillaſſes, ainſi que ſont les *Corps de garde* de Verſailles.

CORPS DE LOGIS. Bâtiment accompli en ſoi, pour l'habitation. Lorſqu'il n'enferme qu'une piece entre ſes murs de face, il eſt *ſimple*; & *double*, lorſque l'eſpace du dedans eſt partagé par un mur de refend, ou une cloiſon.

CORPS DE LOGIS DE DEVANT. C'eſt celui qui eſt ſur la rue; & *Corps de logis de derriere*, celui qui eſt ſur une cour ou ſur un jardin.

CORRIDOR ou CORIDOR, ſ. m. Mot dérivé

dérivé de l'Italien *Corridore*, galerie. C'eſt une allée entre un ou deux rangs de chambres, pour les communiquer & les dégager, comme les *Corridors* de l'Hôtel Royal des Invalides, à Paris. On orne ordinairement les *Corridors* avec des cartes de Géographie, des plans, &c. *Palladio*, (liv. II. ch. 7.) entend encore par *Corridor*, une baluſtrade ou accoudoir.

CORROI, ſ. m. C'eſt de la terre glaiſe bien paîtrie, dont on fait le fond d'un réſervoir, d'un baſſin, &c. pour retenir l'eau. (*Voyez* BASSIN.) On entend auſſi par ce mot, une certaine épaiſſeur de terre glaiſe entre le contre-mur d'une foſſe d'aiſance & un puits, pour empêcher qu'elle ne le corrompe.

CORROYER, v. act. C'eſt bien paîtrir la chaux & le ſable avec de l'eau, par le moyen du rabot, pour en faire du mortier. C'eſt auſſi paîtrir & battre au pilon, de la terre glaiſe, pour en faire un corroi. (*Voyez* ce mot.)

CORROYER LE BOIS. C'eſt, après avoir ébauché le bois avec le fermoir, l'applanir avec la varlope.

CORROYER LE FER. C'eſt battre le fer à chaud, pour le condenſer & le rendre moins caſſant.

CORVÉE, ſ. f. C'eſt le tems que les vaſſaux d'un Seigneur ſont obligés de lui donner, ſans ſalaire, pour travailler à la conſtruction ou aux réparations des murs de ſon château, four, moulin, &c.

Les Maçons appellent auſſi *Corvée*, une réparation peu conſidérable, comme une réfection de jambe étriere, une repriſe de mur par ſous-œuvre, &c.

On comprend encore ſous le nom de *Corvée*, le travail des ouvriers qui ſont obligés de raccommoder, ſans ſalaire, leurs ouvrages, pour malfaçon ou omiſſion.

Enfin on nomme *Corvée* un nombre de coups que donnent des hommes qui enfoncent, ſans ſe repoſer, des pieux ou des pilots, à la ſonnette.

On croit que le mot *Corvée* vient du latin *Corvata* ou *Curvatà*, qui, ſelon *Du Cange*, a la même ſignification; ou bien de *corps* & de *vée*, vieux mot gaulois, qui ſignifie travail du corps.

CORVÉE PUBLIQUE. C'eſt celle que les payſans ſont obligés de faire pour les entretiens & réparations des grands chemins.

COTES, ſ. f. pl. Ce ſont ſur le fuſt d'une colonne cannelée, les liſtels qui ſéparent les cannelures.

CÔTES DE COUPE. Saillies qui ſéparent la douelle d'une voûte ſphérique en parties égales. Elles ſe font de pierre, comme aux Invalides, ou de ſtuc; & elles ſont ornées de moulures avec des ravalemens, & quelquefois enrichies de compartimens; le tout doré, ou peint de moſaïque, comme dans la coupe de S. Pierre de Rome.

CÔTES DE DÔME. Saillies qui excedent le nud de la convexité d'un dôme, & la partagent également, en répondant à plomb aux jambages de la tour, & ſe terminant à la lanterne. Elles ſont ou ſimples en maniere de platebandes, comme au Val-de-Grace & à la Sorbonne, à Paris, ou ornées de moulures comme à la plûpart des dômes de Rome. Les unes & les autres, qui ſe font de bois ou de brique, ſont couvertes de plomb ou de bronze, quelquefois doré.

CÔTES DE PIERRE OU DE MARBRE. Ce ſont, dans l'incruſtation, les plus longs & étroits morceaux, qui ſont beaucoup plus épais que les ſimples tranches, comme on le pratique pour les colonnes incruſtées.

CÔTÉ, ſ. m. C'eſt un des pans d'une ſuperficie réguliere ou irréguliere. Le *Côté* droit ou gauche d'un bâtiment ſe doit entendre par rapport au bâtiment même, & non pas à la perſonne qui regarde. Ainſi le *Côté* du château de Verſailles, où eſt le grand appartement du Roi, eſt le *Côté* droit, regardant ce château du jardin.

COTTER, v. act. C'eſt marquer ſur un deſſein, par *Cottes* ou chiffres, les meſures d'un bâtiment, & les pentes ou chûtes d'un terrein ſur les plans & les profils.

COUCHE, ſ. f. C'eſt une piece de bois couchée à plat ſous le pied d'un étai, ou élevée à plomb, pour élever un étreſillon, ou un étançon.

COUCHE DE CIMENT. Eſpece d'enduit de chaux & de ciment, d'environ un demi-pouce d'épaiſſeur, qu'on raye & picote à ſec avec le tranchant de la truelle, &

www.libtool.com.cn

ſur lequel on repaſſe ſucceſſivement, juſqu'à cinq ou ſix autres enduits de la même maniere, pour faire le corroi du canal d'un aqueduc.

COUCHE DE COULEUR. C'eſt une impreſſion de couleur à huile, ou à détrempe.

COUCHE DE JARDIN. Eſpece de planche de fumier, couverte de terreau, élevée d'environ deux pieds, & large de quatre à cinq, pour y faire venir des légumes, des fleurs, &c. On appelle *Couches ſourdes*, celles qui ſont creuſées en terre pour les champignons.

On pourroit entrer ici dans un plus grand détail; mais ce détail n'étant proprement que d'Agriculture, ne doit point tenir place dans un Dictionnaire d'Architecture, où l'on ne conſidere que la décoration des jardins.

COUCHIS, ſ. m. C'eſt la forme de ſable d'environ un pied d'épais, qu'on met ſur les madriers d'un pont de bois, pour y aſſeoir le pavé.

COUCHIS DE LATTES. C'eſt un lattis à lattes jointives, attachées ſur les ſolives d'un plancher creux, pour en porter la fauſſe aire de gros plâtre.

COUDE, ſ. m. C'eſt un angle obtus dans la continuité d'un mur de face, ou mitoyen, conſidéré par dehors, & un pli par dedans. Ce *Coude* eſt un défaut dans les rues & voyes publiques. C'eſt pourquoi l'Ordonnance veut qu'ils ſoient ſupprimés, autant qu'il eſt poſſible, pour les rendre d'alignement.

COUDE DE CONDUITE. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt dans le tournant d'une conduite de fer, un bout de tuyau de plomb coudé, pour raccorder des tuyaux à bride, à manchon, &c.

COUDÉE, ſ. f. Meſure antique priſe depuis le coude juſques à l'extrémité de la main. On en diſtinguoit de trois eſpeces: 1°. la grande, qui étoit de neuf pieds, qui reviennent à environ huit pieds deux pouces de notre pied de Roi: 2°. la moyenne, de deux pieds, valant environ un pied dix pouces de Roi: 3°. enfin la petite, d'un pied & demi, c'eſt-à-dire d'un pied & demi de Roi, moins un pouce & demi. (*Voyez* les Notes de M. *Perrault* ſur le premier chapitre du liv. III. de *Vitruve*, & le liv. V. ch. 2. de *Philibert De Lorme.*)

COUETTE. *Voyez* CRAPAUDINE.

COULER EN PLOMB, v. act. C'eſt remplir de plomb les joints des dales de pierre, & des marches de perron à l'air, & ſceller avec du plomb les crampons de fer ou de bronze.

COULEURS, ſ. f. pl. On entend par ce mot, dans l'Architecture, toutes les impreſſions dont on peint les bâtimens. Les plus ordinaires ſont le *blanc*, dont on a pluſieurs eſpeces; ſçavoir le blanc des Carmes, le blanc de céruſe, le blanc de plomb, & le blanc de Rouen; le *bleu*, fait avec la cendre bleue, avec l'émail ou le bleu d'Inde; la *bronze*, faite de cuivre moulu, rougeâtre, jaunâtre ou verdâtre; le *gris*, fait de blanc & de noir; le *jaune*, d'ocre; le *noir*, d'os, de fumée, de charbon, &c. la *Couleur d'olive*; le *verd de montagne*; le *rouge-brun*; le *verd de gris*; l'*or*, qu'on employe de pluſieurs ſortes; le *marbre peint* de diverſes *Couleurs*; le *vernis ſur bois*; le *vernis de Veniſe*, &c.

COULEUVRE, ſ. f. Quelques Auteurs (& particulierement ceux qui ont fait ou l'apologie, ou la critique du Cavalier *Bernin*) nomment ainſi une lézarde, c'eſt-à-dire une fente qui ſurvient à une voûte, un dôme, par défaut de conſtruction. C'eſt une choſe très-dangereuſe qu'une pareille fente; & un dôme où on la découvre eſt en danger. On a reproché autrefois au Cavalier *Bernin*, d'avoir mal conſtruit le dôme de Saint Pierre de Rome, en affoibliſſant les maſſifs qui le ſupportent; & cela parce qu'on y découvrit une *Couleuvre*. Elle s'étendoit, cette *Couleuvre*, depuis la corniche juſques à la lanterne. Quelques Auteurs, & entr'autres le P. *Bonnani*, Jeſuite, dans ſa ſçavante Hiſtoire de la Baſilique du Vatican, ont voulu juſtifier le Cavalier *Bernin*. Cela forme une controverſe qui ſort de notre ſujet, & que les curieux peuvent voir dans l'*Eſſai ſur l'Architecture* du P. *Laugier*, dans les *Mémoires de Trévoux* de l'année 1753, & dans la Lettre du P. *Laugier* aux Journaliſtes, inſérée dans le Mémoire du mois d'Août de cette année, pag. 1864.

www.libtool.com.cn

COULIS, ſ. m. Plâtre gâché clair, pour remplir les joints des pierres, & pour les ficher.

COULISSE, ſ. f. C'eſt toute piece de bois à rainure, en maniere de canal, qui ſert pour arrêter les ais d'une cloiſon, & pour faire mouvoir les feuillets d'une décoration de théâtre.

*Couliſſe* eſt encore le nom de l'eſpace qui eſt entre les pilaſtres qui ſont aux deux côtés du théâtre, & qui ſervent à la décoration. Cet eſpace eſt formé par deux chaſſis couverts de toile peinte, où ſont repréſentés des arbres, ou les lambris d'une chambre, &c. ſelon le lieu de la ſcène. C'eſt par les *Couliſſes* que les Acteurs s'introduiſent ſur le théâtre, & qu'ils en ſortent.

COUPE ou COUPOLE, ſ. f. Mot dérivé de l'Italien *Cupola*, qui ſignifie le dehors d'un dôme. C'eſt la partie concave d'une voûte ſpherique, qu'on orne de compartimens, quelquefois ſéparés par des côtes, ou d'un grand ſujet de peinture à freſque, comme la *Coupe* du dôme de Parme, peinte par *Le Correge*; celle de Saint André *della Valle*, peinte par *Jean Lanfranc*; celle du Val-de-Grace, peinte par M. *Mignard*, premier Peintre du Roi.

Coupe. Terme de décoration. Morceau de Sculpture en maniere de vaſe moins haut que large, avec un pied qui ſert de couronnement. Il y a des *Coupes* ovales avec un profil cambré, que les Italiens appellent *Navicelle*.

Coupe. On entend par ce mot, dans l'art de bâtir, l'inclinaiſon des joints des vouſſoirs d'un arc, & des claveaux d'une platebande. Ainſi on dit *donner plus ou moins de Coupe*, pour exprimer cette inclinaiſon.

Coupe de Batiment. *Voyez* Profil.

Coupe de Fontaine. Eſpece de petit baſſin fait d'une piece de marbre, ou de pierre, qui étant poſé ſur un pied ou une tige dans le milieu d'un grand baſſin, reçoit le jet ou la gerbe d'eau, qui retombe dans une nappe d'eau. On voit de ces ſortes de *Coupes* faites de cuves de bains antiques de granit, comme celles des deux fontaines de la place Farneſe, à Rome.

COUPE DES PIERRES. C'eſt l'art de tracer les pierres, enſorte qu'étant taillées après l'épure, appareillées & miſes en place, elles forment quelque ouvrage qui puiſſe ſubſiſter en l'air, comme une voûte, une trompe, &c. On appelle cet art l'*Architecture des voûtes*, & les ouvriers le déſignent ſous le ſimple nom de *Trait*. Les Anciens n'ont point connu cet art. Chez eux, la *Coupe des pierres* étoit un ouvrage purement méchanique, & de tâtonnement. *Philibert De Lorme* eſt le premier qui en ait recherché les principes dans ſon *Traité d'Architecture*, publié en 1567. D'après ces principes, *Mathurin Jouſſe* fit quelques découvertes, qu'il publia en 1642, ſous le titre de *Secret de l'Architecture*. Ces travaux firent voir que cette matiere de la *Coupe des pierres*, pouvoit faire le ſujet d'un Traité; & c'eſt ce qu'exécuta le Pere *Derand* en 1643. Dans la même année, *Abraham Boſſe* mit au jour le ſyſtême de *Deſargues* ſur cette matiere. En 1728, M. *De la Rue* donna une nouvelle édition du P. *Derand*, avec pluſieurs additions. Enfin M. *Frezier*, alors Ingénieur en chef à *Landau*, publia en 1737, un Ouvrage ſçavant ſur la *Coupe des pierres*, où il démontre toute la pratique de cet art; il eſt intitulé: *La Théorie & la Pratique de la Coupe des pierres*, 3 vol. *in*-4°. chez *Jombert*, où l'on trouve les Ouvrages dont nous venons de parler.

COUPER, v. act. Ce terme a pluſieurs ſignifications dans l'art de bâtir. *Couper une pierre*, c'eſt en ôter trop de ſon lit, ou de ſon parement, enſorte qu'elle ne peut plus ſervir à l'endroit où elle étoit deſtinée. *Couper le plâtre*, c'eſt faire les moulures de plâtre à la main & à l'outil; & cette maniere eſt meilleure que de traîner le plâtre au calibre. *Couper le bois*, c'eſt en Sculpture, tailler des ornemens avec propreté. Ainſi on dit qu'un Sculpteur *coupe le bois* comme de la cire, pour ſignifier qu'il évuide & dégage bien les ornemens.

COUR, ſ. f. Eſpace quadrilatere, rond, ou d'autre figure, environné de murs, ou de bâtimens, & pavé en tout ou en partie. On lui donne ordinairement une pente d'un pouce par toiſe, pour procurer l'écoulement des eaux. Et comme la

www.libtool.com.cn

figure la plus convenable d'une *Cour* eſt qu'elle paroiſſe quarrée en entrant, on la tient un peu plus longue que large. Ceci regarde la *Cour* principale d'un bâtiment, celle de l'entrée, & non ces petites *Cours* qu'on fait ordinairement pour éclairer les garderobes qui étant enfermées entre les pieces d'un appartement, ne peuvent pas prendre jour ſur la grande *Cour*. Ces petites *Cours* n'exigent aucune régularité dans leur conſtruction, parce qu'elle eſt entierement ſubordonnée à la diſtribution générale de l'édifice. Mais elles demandent beaucoup d'attention de la part des Maîtres envers les domeſtiques, qui en font preſque toujours des cloaques, d'autant plus dangereux par le mauvais air qui s'introduit de là dans l'appartement, que ces petites *Cours* ne ſont point, ou très-peu, expoſées au ſoleil.

*Vitruve* (*Architecture*, liv. VI. ch. 2.) nous apprend que les *Cours* des Anciens étoient de cinq eſpeces, & avoient les mêmes noms que les *avant-cours*, qui en faiſoient auſſi la différence. Mais on ne connoît point ces diſtinctions aujourd'hui, & les Curieux doivent conſulter l'endroit de l'ouvrage de *Vitruve* que nous venons de citer.

COURS DES CUISINES. *Cours* où ſont les cuiſines & les offices, dans les Palais & les Hôtels.

COURS A FUMIER. *Cours* deſtinées à la décharge des écuries. Elles doivent être voiſines des écuries, & avoir leur ſortie & dégagement du côté de la rue, pour enlever le fumier ſans être obligé de paſſer par la *Cour* principale. On place dans ces *Cours* les lieux communs pour les domeſtiques.

COURANT DE COMBLE, ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à la continuité d'un comble, dont la longueur a pluſieurs fois la largeur, comme celui d'une galerie.

COURBE, ſ. f. Epithéte qui exprime en Architecture, la direction oblique d'un corps. On y diſtingue deux ſortes de *Courbes* : les unes planes, les autres à double courbure. Les premieres ſont celles qu'on peut exactement tracer ſur un plan, leſquelles, par l'uſage de la coupe des pierres, ſe réduiſent aux ſections coniques, & aux ſpirales. On appelle *Courbes à double courbure*, celles qu'on ne peut tracer ſur une ſurface plane qu'en raccourci. Telles ſont la plûpart des arêtes des angles des enfourchemens des voûtes. (Voyez *la Théorie & la Pratique de la coupe des pierres*, par M. *Frézier*.)

COURBE. Terme de Charpenterie. Piece de bois coupée en arc, dont on ſe ſert pour faire les ceintres, les toîts des dômes ronds, &c. C'eſt une eſpece de chevron ceintré, qui s'aſſemble avec les liernes. On diſtingue deux ſortes de *Courbes*.

*Courbes de plafond*. Piece de bois dont pluſieurs forment les ceintres d'un plafond au deſſus d'une corniche.

*Courbe rampante*. C'eſt le limon d'un eſcalier de bois à vis, bien dégauchi, ſelon ſa cherche rampante.

COURBURE, ſ. f. C'eſt l'inclinaiſon d'une ligne en arc, comme celle du contour d'une colonne, d'un dôme, &c. C'eſt auſſi le revers d'une feuille de chapiteau.

COURGE, ſ. f. Eſpece de corbeau de pierre, ou de fer, qui porte le faux manteau d'une ancienne cheminée.

COURONNE, ſ. f. Ornement de Sculpture. *Voyez* COLONNE TRIOMPHALE, & LARMIER.

COURONNE DE PIEU. Cercle de fer qui entoure la tête d'un pieu, pour l'empêcher de s'éclater quand on l'enfonce, ſoit avec le mouton, ou autrement.

COURONNEMENT, ſ. m. Nom général qu'on donne à tout ce qui termine une décoration d'Architecture, comme une corniche, un fronton, &c. (*Voyez* AMORTISSEMENT.)

COURONNEMENT DE FER. C'eſt un grand morceau de Serrurerie à jour, qui ſert d'ornement au-deſſus d'une porte de clôture de chœur d'Egliſe, de cour, ou de jardin. Il eſt compoſé d'enroulemens, de feuillages, d'armes, chiffres, deviſes, &c. Et parce qu'il s'éleve en diminuant vers ſon ſommet, on l'appelle auſſi *Amortiſſement* (*voyez* ce mot). On voit à Verſailles de très-beaux ouvrages de cette eſpece.

COURONNEMENT DE SERRURE. C'eſt un ornement qu'on met au-deſſus de l'ouverture & ſur l'écuſſon d'une ſerrure.

COURONNEMENT DE VOUTE. C'eſt le plus

haut de l'extrados d'une voûte pris au vif de ſa clef. (*Voyez* EXTRADOS, pour l'intelligence de ceci.)

COURONNER, v. act. C'eſt terminer un corps avec quelque amortiſſement. Ainſi on dit qu'un placard eſt *Couronné*, lorſqu'il eſt terminé par une corniche; qu'un membre ou qu'une moulure eſt *Couronnée*, lorſqu'elle a un filet au deſſus; qu'une niche eſt auſſi *Couronnée*, lorſqu'elle eſt couverte d'un chapiteau, &c.

COURS, ſ. m. C'eſt une grande allée d'arbres avec contre-allée, plantée au-dehors d'une ville, pour lui ſervir d'avenue, comme les *Cours de la Reine*, & de la porte Saint Antoine, à Paris. Celui-là eſt formé par quatre rangées d'arbres ſur le bord de la Seine. On l'appelle *Cours de la Reine*, parce que c'eſt ſous la Régence de la Reine *Marie de Médicis*, qu'on l'a fait. Ces ſortes d'allées doivent être parfaitement de niveau.

COURS D'ASSISE. Rang continu de pierres de niveau & de même hauteur, dans toute la longueur d'une façade, ſans être interrompu par aucune ouverture.

COURS DE PANNES. C'eſt une ſuite de pluſieurs pannes bout à bout dans le long pan d'un comble.

COURS DE PLINTHE. C'eſt la continuité d'un plinthe de pierre ou de plâtre, dans les murs de face, pour marquer la ſéparation des étages.

COURTINE, ſ. f. Ce terme, dérivé du latin *Cortina*, un rideau, qui eſt fort uſité dans l'Architecture militaire, ſignifie dans la civile, une des façades d'un bâtiment, compriſe entre deux pavillons.

COUSSINET, ſ. m. C'eſt la pierre qui couronne un piédroit, dont le lit de deſſous eſt de niveau, & celui de deſſus en coupe, pour recevoir la premiere retombée d'un arc ou d'une voûte.

COUSSINET DE CHAPITEAU. C'eſt, dans le chapiteau Ionique, la face de côté des volutes, qu'on nomme encore *baluſtre*, & *oreiller*.

COUTURE, ſ. f. C'eſt la jonction de deux tables de plomb par un pli en maniere de crochet plat, au bord de chaque table, qui ſont en recouvrement l'une ſur l'autre.

COUVENT ou CONVENT, ſ. m. Mot dérivé du latin *Conventus*, aſſemblée. C'eſt une grande maiſon, ſûrement bâtie, qui conſiſte en Egliſe, cour, chapitre, réfectoire, cloître, dortoirs, jardin, &c. où des perſonnes conſacrées à Dieu vivent ſous une même régle. Les *Couvents* des filles différent de ceux des hommes, en ce que le chœur eſt ſéparé de l'Egliſe, & qu'il y a des parloirs grillés, pour n'avoir communication que par là avec les gens du dehors. Les *Couvents* ſont auſſi nommés *Monaſteres*.

COUVERTURE, ſ. f. Nom général qu'on donne au toît d'une maiſon. Dans la naiſſance de l'Architecture, ce toît ne fut formé qu'avec des pieux debout, & appuyés par en haut l'un contre l'autre, ſur leſquels étoient attachées des branches d'arbres, des joncs, ou de la paille. Cela formoit des cabanes dont on trouve la deſcription & la figure dans le *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, article *Architecture Civile*, d'après *Vitruve* & *Blondel*. Lorſqu'on découvrit enfin l'art de faire des maiſons, les toîts prirent une autre forme. Ils furent d'abord plats. On leur donna enſuite une douce pente; & à meſure que les eaux incommodoient les habitans de ces maiſons, on changeoit la forme des *Couvertures*, pour leur procurer un écoulement. Ces changemens ont donné lieu à pluſieurs formes, dans leſquelles on a tâché de réunir l'agréable & l'utile, c'eſt-à-dire de ſe garantir des eaux, & de terminer un bâtiment avec une ſorte d'élégance (*Voyez* ces différentes formes à l'article COMBLE). De toutes ces formes, celles à deux égoûts ſont aujourd'hui le plus en uſage, parce qu'elles conviennent parfaitement aux bâtimens ſimples ou ſemi-doubles. Mais dans les bâtimens doubles, ces *Couvertures* ont une hauteur qui n'eſt plus en proportion avec la façade du bâtiment. C'eſt ce défaut qui a fait imaginer à M. *Manſard* une autre forme aux *Couvertures*, connue ſous le nom de *Comble briſé* (*voyez* COMBLE BRISÉ), leſquelles procurent plus de logement pour les galetas, & moins de profondeur aux joues des lucarnes. Mais cette *briſure*,

www.libtool.com.cn

en procurant deux avantages, donne auſſi deux défauts : le premier, que d'un côté la *Couverture* eſt trop peu inclinée pour procurer la chûte des neiges, & que de l'autre elle l'eſt trop ; de ſorte qu'elles tombent dans les chêneaux, les rempliſſent, & en ſe fondant les débordent, dégradent les entablemens, & pourriſſent le pied des chevrons, des plate-formes, &c. malgré le plomb dont les chêneaux ſont revêtus.

Les matieres qu'on employe pour faire les *Couvertures*, ſont le chaume, le bardeau, la tuile, l'ardoiſe, le plomb & le cuivre.

*Des Couvertures de chaume.* Ces *Couvertures* ne ſervent qu'aux cabanes, & elles ſont très-dangereuſes, parce que le feu peut y prendre aiſément.

*Des Couvertures de tuile.* Ce ſont ici les *Couvertures* le plus en uſage, & les moins cheres. Elles ſe font de différentes manieres, ſuivant la forme de la tuile qu'on employe. Car il y a pour les *Couvertures* pluſieurs ſortes de tuiles ; les unes ſont plates, les autres courbes, & les troiſiémes ont la forme d'une S. (*Voy.* TUILE.) On ſe ſert plus communément des tuiles plates, & on les poſe en recouvrement, de maniere qu'elles paſſent l'une ſur l'autre un peu plus de moitié : cela fait une charge aſſez conſidérable. Auſſi eſtime-t-on mieux les tuiles courbes, ou en faîtieres, (*voyez* TUILE FAÎTIERE) parce qu'elles n'ont beſoin que de peu de recouvrement.

*Des Couvertures d'ardoiſe.* C'eſt la *Couverture* la plus eſtimée, la plus légere, & la plus apparente. Il y a différens échantillons d'ardoiſe ; & ſuivant la pente des combles, on choiſit de ces échantillons (*voyez* ARDOISE). Elles s'attachent avec du clou ſur de la latte, & on leur donne le même recouvrement qu'aux tuiles plates. (*voyez* ci-deſſus.)

*Des Couvertures de plomb.* Ces *Couvertures* ne conviennent qu'à des bâtimens d'importance, & pour ainſi dire de parade, étant trop diſpendieuſes pour des bâtimens particuliers. Pour faire ces *Couvertures*, on a des tables de plomb bien fondues, & ſans ſoufflures, (on préfere aujourd'hui les tables laminées aux autres) & on les arrête par le haut, aux lattes qui les doivent ſoutenir, par le moyen d'une eſpece de crochet de fer, ou de cuivre, bien rivé & bien ſoudé avec la table qui eſt au deſſous. Cette table doit couvrir celle qui doit ſuivre, pour empêcher que les eaux ne paſſent entre deux.

*Des Couvertures de cuivre.* Il n'y a point de *Couvertures* qui vaillent celles-ci ; mais auſſi il n'en eſt point qui coûte tant. Le cuivre eſt plus léger que le plomb, & n'a pas beſoin de beaucoup de ſoudure. On l'employe en tables fort minces, qu'on unit enſemble dans leurs joints montans, en les repliant l'une ſur l'autre d'environ un pouce. C'eſt ainſi qu'on en a uſé dans l'une des aîles du château de Verſailles, du côté du jardin. Comme le cuivre eſt très-commun en Suede, on y voit beaucoup de ces *Couvertures :* mais en France, à cauſe de la rareté de ce métal, on n'en voit gueres que chez le Roi.

COUVERTURE A CLAIRE VOIE. C'eſt une *Couverture* où les tuiles ſont tellement éloignées les unes des autres, qu'il en entre un tiers de moins que dans les *Couvertures* ordinaires. Cette ſorte de *Couverture* ne ſert que pour les appentis & ateliers qui ne doivent pas ſubſiſter long-tems.

COUVREUR, ſ. m. C'eſt le nom de l'artiſan qui fait les couvertures. Il y a des *Couvreurs* en chaume, en tuile, en ardoiſe, &c.

COYAUX, ſ. m. pl. Morceaux de bois qui portent ſur le bas des chevrons, & ſur la ſaillie de l'entablement, pour faciliter l'écoulement des eaux, & pour former l'avance de l'égoût d'un comble.

COYER, ſ. m. C'eſt une piece de bois qui étant poſée diagonalement dans l'enrayure d'un comble, s'aſſemble dans le pied du poinçon, & répond ſous l'arêtier.

CRAMPONS, ſ. m. pl. Morceaux de fer ou de bronze, à crochet ou à queue d'aronde, qui étant coulés en plomb ſervent à retenir les pierres & les marbres. On en fait auſſi de ceintrés & de coudés. Les petits *Crampons* ou *Cramponets*, ſervent à tenir les verroux & les targettes ſur

leurs platines, ou à les attacher ſur les portes & croiſées de menuiſerie.

Les *Crampons* ſont encore nommés *Agraffes*.

CRAPAUDINE, ſ. f. Morceau de fer ou de bronze, creuſé, qui reçoit le pivot d'une porte, ou de l'arbre d'une machine, & au moyen duquel elles tournent verticalement. On le nomme auſſi *Couette* & *Grenouille*.

CRAPAUDINE. Terme d'Architecture hydraulique. On entend par ce mot deux choſes : premierement une feuille de tole percée de pluſieurs trous, que l'on met deſſus un tuyau de décharge dans un baſſin, pour empêcher les ordures d'engorger la conduite. On en met auſſi dans le fond d'un réſervoir au deſſus des ſoupapes.

La ſeconde ſignification du mot *Crapaudine*, eſt une eſpece de ſoupape placée au fond des baſſins & des réſervoirs, pour les mettre à ſec. Elle eſt compoſée de deux pieces, dont l'une appellée *la femelle*, eſt immobile & percée dans le milieu ; & la deuxiéme que l'on nomme *le mâle*, ſe leve par le moyen d'une vis que l'on fait tourner avec une clef de fer. Cette piece ſe loge ſi juſte dans l'autre, qu'il ne ſe perd pas une goutte d'eau quand la *Crapaudine* eſt fermée.

CRAYE, ſ. f. Pierre tendre & blanche, dont on ſe ſert pour deſſiner & tracer au cordeau & à la régle, & qu'on employe en certains pays pour bâtir, comme en Champagne, en Flandre, &c.

CRAYON, ſ. m. C'eſt un petit morceau de pierre tendre, éguiſé en pointe, qui a divers uſages dans l'art de bâtir. La *mine de plomb* ſert pour deſſiner, & on la préfere à toutes les pierres, parce que conſervant ſa pointe, elle fait les traits plus fins, qu'elle s'efface avec de la mie de pain raſſis, & qu'on peut paſſer proprement à l'encre les lignes tracées ainſi. La meilleure, qui vient d'Angleterre, eſt la plus peſante : elle a le grain clair & fin ; elle eſt douce ſous le canif, & elle ne s'égrene point quand on l'éguiſe. Lorſqu'elle eſt tendre, on s'en ſert pour les élévations & les ornemens ; & on fait uſage de celle qui eſt un peu plus ferme, pour les plans.

Le *Crayon noir* ou *pierre noire*, ſert aux Maçons, Charpentiers, & Menuiſiers, pour tracer, ainſi que la craye ou pierre blanche. Le *Crayon de ſanguine* eſt utile pour diſtinguer ſur un plan les changemens ou augmentations qu'on y veut faire, ou pour marquer ſur une élévation des choſes qui ne peuvent être vûes étant ſuppoſées derriere d'autres, comme un comble à travers d'un fronton. Enfin on employe encore le *Crayon de ſuſin*, ou de bois blanc, ſur le papier ou ſur le carton ; parce qu'il s'efface avec le linge, ou la barbe d'une plume, & à plus forte raiſon très-aiſément avec de la mie de pain.

Tous ces *Crayons* doivent être tenus dans un lieu humide, parce qu'ils durciſſent à la chaleur.

CRECHE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. Eſpece d'éperon bordé d'une file de pieux, & rempli de maçonnerie devant & derriere les avant-becs de la pile d'un pont de pierre. La *Creche* d'aval doit être plus longue que celle d'amont ; parce que l'eau *dégravoye* davantage à la queue de la pile.

On appelle *Creche de pourtour*, celle qui environne toute une pile, & qui eſt faite en maniere de batardeaux, avec une file de pieux à ſix pieds de diſtance, récepés trois pieds au-deſſus du lit de la riviere, liernés, moiſés, & retenus avec des tirans de fer ſcellés au corps de la pile, & remplis d'une forte maçonnerie de quartiers de pierre, pour empêcher que l'eau ne dégravoye & ne déchauſſe les pilots, comme on l'a pratiqué avec beaucoup de précaution au Pont Royal des Tuileries, du deſſein de M. *Manſard*, premier Architecte du Roi.

CREDENCE, ſ. f. Les Italiens entendent par ce mot, non ſeulement le lieu où l'on tient ce qui dépend de la table & du buffet, & que nous appellons *Office ;* mais encore le buffet même. (*Voyez* BUFFET.)

CREDENCE D'AUTEL. C'eſt dans une Egliſe, à côté du grand Autel, une petite table, pour mettre ce qui dépend du ſervice de l'Autel.

CRENEAUX, ſ. m. pl. Ce ſont au haut des murs & des tours des vieux châteaux, des dentelures diſtantes par intervalles

égaux à leur largeur, qui leur ſervent aujourd'hui plutôt d'ornement que de défenſe.

www.libtool.com.cn

GREPIR, v. act. Mot dérivé du latin *Criſpare*, friſer. C'eſt employer le plâtre ou le mortier avec un balai, ſans paſſer la truelle par deſſus ; ce qu'on appelle *faire un Crépi*. Le *Crépi* des murs par dehors, entre les pierres de taille, ſe fait de mortier de chaux & de ſable de riviere.

CRÊTE, ſ. f. C'eſt le ſommet d'une butte, qu'on ôte quelquefois pour jouir d'une belle vûe, ou pour faire une plate-forme.

*Crête* eſt auſſi le nom des cueillies ou areſtieres de plâtre, dont on ſcelle les tuiles faîtieres.

CREVASSE, ſ. f. C'eſt le nom d'une fente ou d'un éclat qui ſe fait à un enduit qui *bouffe*. Les *Crevaſſes* ſont ordinairement cauſées par la mauvaiſe conſtruction des fondemens. Quand elles vont en montant tout droit, ſans gauchir, & qu'elles s'élargiſſent à l'un des bouts, c'eſt une marque que les pierres ſortent de leur à plomb, & que le fondement eſt corrompu aux encoignures, & aux côtés. Et lorſque pluſieurs de ces *Crevaſſes* commencent par en bas, & qu'elles vont toutes ſe rencontrer comme en un point, c'eſt un ſigne que le fondement eſt corrompu dans le milieu de ſa longueur ſeulement. Plus les *Crevaſſes* ſont grandes, plus elles marquent que les encoignures & les fondemens ſont ébranlés.

CROCHETS DE CHÊNEAU, ſ. m. pl. Fers plats couchés & attachés ſur les entablemens, pour retenir les chêneaux à bord ou à bavette. Il y a auſſi des *Crochets d'enfaîtement*, dont on met quatre à la toiſe, c'eſt-à-dire qu'on eſpace de 18 pouces.

CRIPTO-PORTIQUE. *Voyez* CRYPTO-PORTIQUE.

CROISÉE, ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne & à la baye d'une fenêtre, & à la menuiſerie qui en porte le chaſſis & le volet. On entend même par *Croiſée*, la fenêtre même. Dans ce ſens-là nous dirons d'après les plus célebres Architectes, que les *Croiſées* doivent être en nombre impair, principalement celles qui ſont dans l'avant-corps d'une façade, & qu'on les proportionne relativement au caractère de l'édifice. Cette proportion eſt encore un problême à réſoudre dans l'Architecture. *Vitruve*, *Palladio*, *Scamozzi*, *Philibert De Lorme* & pluſieurs autres, ont preſcrit des régles particulieres. Ce dernier Architecte eſt celui qu'on ſuit le plus en France. Il prétend que les pieces qui ont vingt pieds de largeur, doivent avoir des *Croiſées* larges de cinq pieds entre leurs tableaux ; que les *Croiſées* qui éclairent des pieces de 24 à 25 pieds ſeront bien proportionnées ayant cinq pieds & demi ; & que celles qui éclairent des pieces de 28 à 30 pieds, doivent en avoir ſix. A l'égard de la hauteur des *Croiſées*, *Philibert De Lorme* veut qu'elles ſoient plus élevées qu'il eſt poſſible du côté du tableau ; & il ſouhaite qu'on y pratique en dedans des arrieres-vouſſures, lorſque la hauteur des planchers le peut permettre. Mais ces prétentions & ces avis de *Philibert De Lorme*, ne ſont point ſi exacts qu'on ne puiſſe pas s'en écarter. Les Architectes trouvent cette proportion généralement bonne, (& c'eſt ce qui nous a engagé à la donner) pourvû que, ſuivant les cas, on y apporte des modifications qui parent quelques inconvéniens, dans leſquels on tomberoit en s'y aſſujettiſſant toujours. C'eſt ici une affaire de goût & de génie, qu'une grande connoiſſance de l'Architecture peut limiter.

La décoration la plus noble & la plus belle des *Croiſées*, eſt celle d'un ſeul chambranle compoſé de moulures relatives au caractère de l'Ordre de la façade, avec des ornemens ſur leur claveau. Les corniches, les frontons, dont on les couronne quelquefois, ſont de mauvais goût.

CROISÉE CEINTRÉE. *Croiſée* qui a non ſeulement la fermeture en plein ceintre, ou en anſe de panier, mais encore dont la menuiſerie eſt ceintrée par ſon plan, pour garnir quelque baye dans une tour ronde, comme les *Croiſées* d'un dôme ou d'une lanterne.

CROISÉE D'EGLISE. C'eſt le travers qui forme les deux bras d'une Egliſe bâtie en croix.

CROISÉE D'OGIVES. On appelle ainſi les arcs ou nervures qui prennent naiſſance des branches

branches d'ogives, & qui ſe croiſent diagonalement dans les voûtes gothiques. (*Voyez* encore OGIVES.)

CROISÉE PARTAGÉE. C'eſt une *Croiſée* qui eſt à quatre, à ſix ou à huit jours, c'eſt-à-dire *recroiſée* par autant de panneaux de verre.

CROISER & RECROISER, v. act. C'eſt partager une ouverture ou baye en pluſieurs panneaux. C'eſt auſſi faire traverſer une rue ou une allée de jardin ſur une autre.

CROISILLONS, ſ. m. pl. Ce ſont des meneaux de pierre faits de dalles fort minces, dont on partageoit anciennement la baye d'une fenêtre, comme on en voit au vieux Louvre, à l'Hôtel de Beauvilliers, qui eſt du deſſein de M. *Le Muet*, & à l'Hôtel de Ville de Lyon.

CROISILLONS DE CHASSIS. Ce ſont les morceaux de petits bois croiſés, qui ſéparent les carreaux d'un chaſſis de verre.

CROISILLONS DE MODERNE. Ce ſont les nervures de pierre qui ſéparent les panneaux des vitraux gothiques. Ces *Croiſillons* ſe font à préſent de fer dans les nouvelles Egliſes.

CROIX, ſ. f. Monument de piété qu'on met dans les cimetieres, ou dans les places publiques & dans les carrefours, ou dans les grands chemins, pour marquer les principales routes, & qui eſt ordinairement porté ſur un piédeſtal orné d'Architecture & de Sculpture. Les *Croix* du chemin de Saint-Denis, appellées *Montjoyes*, ſont des plus riches entre les gothiques. La *Croix* ſert auſſi d'amortiſſement aux faîtes des bâtimens ſacrés.

CROIX D'ALIGNEMENT. Petite entaille en forme de *Croix*, que les Experts font avec le ciſeau & le maillet, pour ſervir de repaire lorſqu'ils donnent l'alignement d'un mur mitoyen. On en fait de part & d'autre aux deux bouts du mur, & aux plis des coudes, s'il y en a, pour marquer juſtement la limite de deux héritages contigus.

CROIX DE SAINT ANDRÉ. Terme de Charpenterie. C'eſt un aſſemblage de deux pieces de bois croiſées diagonalement, qui ſert à contre-venter le faîte avec le ſous-faîte d'un comble, à garnir un pan de bois, & à porter des cloches dans un béfroi.

CROIX GRECQUE ET LATINE. *Voyez* EGLISE EN CROIX GRECQUE ET LATINE.

CRONE, ſ. m. C'eſt ſur le bord d'un port de mer ou de riviere, une tour ronde & baſſe, avec un chapiteau, comme celui d'un moulin à vent, qui tourne ſur un pivot, & qui a un bec, lequel par le moyen d'une roue à tambour en dedans, & des cordages, ſert à charger & à décharger les marchandiſes des vaiſſeaux. C'eſt dans ce lieu qu'on péſe auſſi les balots.

CROSSETTES, ſ. f. pl. Ce ſont les retours aux coins des chambranles de porte ou de croiſée, qu'on nomme auſſi *oreillons*. *Scamozzi* leur donne le nom Italien de *zanche*.

CROSSETTES. Claveau & clef à *Croſſettes*. (*Voyez* ces deux mots.)

CROSSETTES DE COUVERTURE. Ce ſont des plâtres de couverture, à côté des lucarnes ou vûes faîtieres.

CROUPE DE COMBLE, ſ. f. C'eſt un des bouts d'un comble, qui eſt formé de deux areſtiers tendant à un ou deux poinçons. *Demi-Croupe* c'en eſt la moitié, telle qu'eſt celle d'un appentis.

CROUPE D'EGLISE. C'eſt la partie arrondie du chevet d'une Egliſe, conſiderée par le dehors, comme celle de Notre Dame de Paris, qui fait face au pont de la Tournelle.

CRYPTO-PORTIQUE, ſ. m. On entend par ce mot & un lieu ſoûterrein voûté, & la décoration de l'entrée d'une grotte: mais ſelon *Philibert De Lorme*, (liv. IV. pag. 91.) il ſignifie un arc pris ſous-œuvre dans un vieux mur, & au-deſſous du rez de chauſſée. Ce terme eſt tiré du grec *Krypte*, une grotte ou lieu ſoûterrein; & du latin *Porticus*, un portique.

CUBE. *Voyez* PIED & TOISE CUBES.

CUEILLIE, ſ. f. C'eſt du plâtre dreſſé le long d'une régle, qui ſert de repaire pour lambriſſer, enduire de niveau, & faire à plomb les piédroits des portes, des fenêtres & des cheminées.

CUISINE, ſ. f. Piece du département de la bouche, ordinairement au rez de chauſſée, & quelquefois dans l'étage ſoûter-

www.libtool.com.cn

rein, laquelle a une cheminée en hotte, un four & un potager, pour apprêter les mets. Cette piece doit être voûtée, & il convient qu'elle ſoit accompagnée d'un garde-manger, d'un lavoir & d'une ſalle du commun. Dans les grandes *Cuiſines* il y a un four qui eſt couvert de la cheminée. Dans les Palais, il y a une *Cuiſine* qu'on appelle la *Bouche*, (*voyez* ce mot) & un *Commun* pour les domeſtiques. (*Voyez* COMMUN.) Le mot *Cuiſine* vient du latin *Culina*.

CUISSE DE TRIGLYPHE, ſ. f. C'eſt la côte qui eſt entre deux glyphes, gravures, ou canaux dans le triglyphe.

CUIVRE, ſ. m. Métal qui ſert dans l'Architecture à faire des caractères pour les inſcriptions, des ornemens, des crampons, &c. & pour couvrir les combles. (*Voyez* COUVERTURE.) Les Anciens employoient le *Cuivre* aux mêmes uſages, & préféroient ſur-tout celui de Corinthe.

CUL DE FOUR, ſ. m. Voûte ſpherique, (*voyez* ce mot.)

CUL DE FOUR EN PENDENTIF. C'eſt une voûte ſpherique, qui eſt rachetée par quatre fourches ou pendentifs, & qu'on nomme auſſi *Pendentifs de Valence*, comme on en voit à l'Egliſe de Saint Nicolas du Chardonnet, & à celle du Noviciat des Peres Jeſuites, à Paris.

CUL DE FOUR DE NICHE. C'eſt la fermeture ceintrée d'une niche ſur un pan circulaire.

CUL DE LAMPE, ſ. m. Eſpece de pendentif qui tombe des nervures des voûtes gothiques, comme on en voit de pierre à l'Egliſe de Saint Euſtache, & de bois doré, à la Grand-Chambre du Parlement, à Paris.

CUL DE LAMPE PAR ENCORBELLEMENT. Saillie de pierres rondes par leur plan, qui portent en encorbellement la retombée d'un arc doubleau, d'une tourelle, d'une guerite, &c. comme on en voit aux demi-lunes du Pont neuf, à Paris. Ce *Cul de lampe* ſert auſſi à porter une ſtatue dans une niche peu profonde : il eſt alors d'une ſeule pierre.

CUL DE SAC, ſ. m. C'eſt une petite rue ſans iſſue.

CULÉE ou BUTÉE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt le maſſif de pierre dure, qui arcboute la pouſſée de la premiere & derniere arche d'un pont. Une *Culée* doit avoir dans l'arche des retraites avec des fondations, égales à celles des piles, & c'eſt juſques à la hauteur des plus baſſes eaux de la riviere. Depuis le deſſus des plus baſſes eaux juſques à la naiſſance de l'arche, le flanc ou le mur de *Culée* doit être à plomb. Mais lorſqu'une *Culée* a des aîles de face, ou de retour, on donne à ces aîles, au-delà du vif du mur, qui forme la *Culée*, un talut d'un quart de ſa hauteur, d'un cinquiéme, quelquefois même d'un douziéme, ſuivant la conſiſtance de la maçonnerie. (*Voyez* là-deſſus le *Traité des Ponts*, par M. *Gautier*, ch. XIX. & le tome 4. de l'*Architecture hydraulique* de M. *Belidor*, ſect. II. ch. II.)

Le mot de *Culée* déſigne auſſi la palée de pieux qui retient les terres derriere le maſſif de la *Culée* proprement dite.

CULÉES D'ARCBOUTANT. C'eſt un fort pilier qui reçoit les retombées d'un arcboutant d'Egliſe.

CULIÈRE, ſ. f. C'eſt une pierre plate creuſe, en rond ou en ovale, de peu de profondeur, avec une goulette qui reçoit l'eau d'un tuyau de deſcente, & la conduit dans un ruiſſeau de pavé.

CULOT, ſ. m. Petit ornement de Sculpture, en façon de tigette, d'où ſortent des rinceaux de feuillages, qui ſe taille de bas-relief dans les friſes & groteſques, & qui ſert de petit cul de lampe pour ſoutenir quelque petit bijou dans un cabinet.

CUVE DE BAIN, ſ. f. Eſpece de grand vaſe de pierre ou de marbre, en forme de baignoire ovale, avec des anneaux aux côtés, taillés de la même pierre, qui ſervoit aux Anciens dans les thermes ou bains, comme on en voit aux fontaines jailliſſantes de la place *Farnèſe*, & de la Vigne *Montalte*, à Rome.

CUVETTE, ſ. f. Vaiſſeau de plomb placé pour recevoir les eaux d'un chêneau, & les conduire dans le tuyau de deſcente. Il y a des *Cuvettes* rondes, quarrées, ou à pans, avec cul de lampe. Les moindres ſont en entonnoir, qu'on met dans les

angles, & en hotte, qu'on place contre les murs de face.

CYMAISE. *Voyez* CIMAISE.

CYZICENES, ſ. f. pl. C'étoient chez les Grecs les plus magnifiques ſalles à manger, expoſées au nord & ſur les jardins. Elles étoient ainſi nommées de *Cyzique*, ville conſidérable pour la magnificence de ſes édifices, & ſituée dans une iſle de la Propontide, de même nom. Ces *Cyzicenes* étoient chez les Grecs ce que les *Triclinia* ou Cénacles étoient chez les Romains.

# D

## DAM

DAIS, ſ. m. Compoſition d'Architecture & de Sculpture, de bronze, de fer, ou de bois, qui ſert à couvrir & couronner un autel, un trône, un tribunal, une chaire de Prédicateur, une œuvre d'Egliſe, &c. La forme du *Dais* eſt celle d'une tente, de pavillon, de couronne fermée, de conſoles adoſſées, &c. On appelle *Haut-Dais*, l'exhauſſement qui porte un trône couvert d'un *Dais*, qu'on dreſſe pour le Roi dans une Egliſe, ou dans une grande ſalle, pour une cérémonie publique. Le *Haut-Dais*, dans le parterre d'une ſalle de ballet & de comédie, eſt un enfoncement fermé d'une baluſtrade.

DALES, ſ. f. pl. Pierres dures, comme celles d'Arcueil, ou de liais, débitées par tranches de peu d'épaiſſeur, dont on couvre les terraſſes & les balcons, & dont on fait du carreau. On nomme *Dales à joints recouverts*, celles qui étant feuillées avec une moulure deſſus, en maniere d'ourlet en recouvrement, ſervent aux couvertures, comme on en voit ſur le vieux château de Saint-Germain en Laye. On ſe ſert auſſi de *Dales* pour faire les tablettes des balcons, & les cimaiſes des corniches de dehors, qui portent glacis, goulettes & gargouilles. Le mot de *Dale* vient, ſelon M. *Menage*, de l'anglois *Deale*, portion.

DAMES, ſ. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Ce ſont, dans un canal qu'on creuſe, des digues du terrein même qu'on laiſſe d'eſpace en eſpace pour faire entrer l'eau à diſcrétion, & empêcher qu'elle ne gagne les travailleurs.

On nomme auſſi *Dames*, certaines petites langues de terre, couvertes de leur gazon, qu'on laiſſe de diſtance en diſtance, pour ſervir de témoins dans la fouille des terres, afin d'en toiſer la ſolidité par parties cubes.

## DEC

DAMOISELLE ou DEMOISELLE, ſ. f. C'eſt une piece de bois de cinq ou ſix pieds de haut, ronde & ferrée par les deux bouts, avec deux eſpeces d'anſes au milieu, qui ſert aux Paveurs à enfoncer les pavés.

DARCE, ſ. f. Partie du baſſin d'un port de mer, ſéparée par une digue, & bordée d'un quai, où l'on tient à flot les vaiſſeaux deſarmés, comme à Toulon. On l'appelle auſſi *Chambre* ou Darſine, de l'Italien *Darſena*, qui a la même ſignification.

DARDS, ſ. m. Terme de décoration. Bouts de fleches qui forment le ſymbole de l'Amour, & qu'on met parmi les oves qui ont la forme de cœur. On fait des *Dards* de fer pour ſervir de chardons aux grilles.

DÉ, ſ. m. Nom qu'on donne à tout corps quarré, comme le tronc ou le nud d'un piédeſtal. C'eſt auſſi celui des petits cubes de pierre dure, dans leſquels on ſcelle les barreaux montans des berceaux & cabinets de treillage, & les poteaux des hangars.

DÉBITER, v. act. C'eſt ſcier de la pierre pour faire des dales ou du carreau. C'eſt auſſi refendre du bois, & le couper de certaine longueur pour les aſſemblages de menuiſerie.

DÉBLAI, ſ. m. C'eſt le tranſport des terres qu'on eſt obligé de fouiller, pour la conſtruction des murailles de revêtement d'un rempart ou d'une terraſſe.

DÉCALQUER. *Voyez* CALQUER.

www.libtool.com.cn

DÉCASTYLE, ſ. m. Ce mot eſt grec. Il ſignifie une ordonnance qui a dix colonnes de front, comme il y avoit autrefois des portiques en Grece, & comme le portique quarré dont *Serlio* a donné le deſſein, qui a dix colonnes de front & autant par les côtés.

DÉCHARGE, ſ. f. Petit lieu ſitué à côté d'un garde-meuble, d'une garde-robe, ou d'un cabinet, pour y ſerrer les vieux meubles, & les moindres choſes qui embarraſſeroient.

On entend encore par *Décharge*, la ſervitude qui oblige un propriétaire à ſouffrir l'écoulement, la *Décharge* des eaux de ſon voiſin, par un égoût ou par une gouttiere.

DÉCHARGE. Terme de Charpenterie. C'eſt une piece de bois poſée obliquement dans l'aſſemblage d'un pan de bois ou d'une cloiſon, pour ſoulager la charge.

DÉCHARGE. Terme de Serrurerie. C'eſt dans une porte de fer une groſſe barre poſée obliquement, en maniere de traverſe, pour entretenir les barreaux, & pour empêcher le chaſſis de ſortir de ſon équerre.

On fait des *Décharges* au-deſſous des portes, & quelquefois au-deſſous des fenêtres, pour les contretenir en les déchargeant d'une partie du poids qui eſt au-deſſus. Il y a deux ſortes de ces *Décharges :* les unes, faites en fronton angulaire, conſiſtent en deux pieces de bois, qui ſe joignent en pointe par le haut, & dont chacune a par en bas un bout poſé ſur le piédroit de la fenêtre ou de la porte. Les autres *Décharges* ſont faites en arc de voûte, & portent de même ſur le piédroit de la porte ou de la fenêtre.

DÉCHARGE D'EAU, ſ. m. Terme de Jardinage. Ce mot eſt commun à deux tuyaux dans un regard ou un baſſin de fontaine, dont l'un avec ſoupape ſert à *décharger* ou à faire écouler l'eau qui eſt dans le fond; & l'autre, qui eſt ſoudé & ſitué au bord de ce regard ou de ce baſſin, ſert à régler la ſuperficie de l'eau à une certaine hauteur.

On appelle encore *Décharge d'eau*, les baſſins où les eaux ſe rendent après le jeu des fontaines qui ſont dans un jardin.

DÉCHAUSSÉ, adj. Epithéte qu'on donne à un fondement, lorſque ſes fondations dégradées paroiſſent. On dit auſſi qu'une pile eſt *Déchauſſée*, quand l'eau a dégravoyé ſon pilotage, n'y ayant plus de terre entre les pieux, par le haut.

DÉCEINTRER, v. act. C'eſt démonter un ceintre de charpente, après qu'une voûte ou un arc ſont bandés, & que les vouſſoirs en ſont bien fichés & *jointoyés*.

DÉCOMBRER, v. act. C'eſt enlever les gravois d'un attelier; c'eſt auſſi dégravoyer un batardeau, pour y mettre un corroi de glaiſe. On dit encore *Décombrer une carriere* : c'eſt en faire l'ouverture, & la fouiller.

DÉCOMBRES, ſ. m. pl. Ce ſont les moindres matériaux de la démolition d'un bâtiment, qui ſont de nulle valeur, comme les menus plâtras, gravois, recoupes, &c. & qu'on employe aux champs pour affermir les aires des chemins.

DÉCORATEUR, ſ. m. C'eſt la qualité qu'on donne à un homme verſé dans le Deſſein, & intelligent en Architecture, Sculpture, Perſpective & Méchanique, qui invente & diſpoſe des ouvrages d'Architecture feinte, comme des arcs de triomphe pour les entrées, des feux de joie & des illuminations pour les fêtes publiques, des décorations pour les ballets, comédies, carrouſels, & autres ſpectacles; & qui, par des ornemens poſtiches mis à propos, augmente la richeſſe de l'Architecture effective, comme cela ſe pratique en Italie dans les Egliſes, avec beaucoup de goût & de magnificence, aux fêtes ſolemnelles & canoniſations des Saints. M. *Servandoni*, membre de l'Académie Royale de Peinture, paſſe à juſte titre pour le plus habile *Décorateur* qu'on ait encore vû.

DÉCORATION, ſ. f. Nom général qu'on donne à toute ſaillie & ornement, qui, étant placés à propos, *décorent* le dehors & le dedans d'un bâtiment. Il y a ainſi deux ſortes de *Décorations :* la *Décoration extérieure*, & la *Décoration intérieure*. Nous allons faire connoître ſéparément ces deux eſpeces de *Décorations*.

*De la Décoration extérieure*. Voici les régles de cette *Décoration*. 1°. Le corps

principal du bâtiment doit avoir toûjours un air de ſupériorité ſur les aîles. C'eſt ſur ce corps que les ornemens doivent dominer. On ſuppoſe ici que l'étendue du terrein permet de donner trois avant-corps à un édifice : lorſque cela n'eſt pas, & qu'on eſt contraint de ſe borner à deux avant-corps, il faut qu'ils ſoient plus *décorés* que le milieu. 2°. Quelle que ſoit la forme d'un bâtiment, on doit obſerver une ſymmétrie parfaite dans les façades, & y répandre une correſpondance uniforme, ſoit qu'elle ſoit traitée avec la derniere magnificence, ou qu'on y ait affecté la plus grande ſimplicité. 3°. On ne doit pas affecter trop de ſimplicité à côté d'un morceau d'Architecture traité avec quelque magnificence. 4°. Les ornemens qui caractériſent un bâtiment, comme une Egliſe, une Maiſon Religieuſe, un Palais, un Arſenal, &c. conviennent fort bien dans une *Décoration extérieure ;* mais lorſqu'on n'en veut affecter aucun qui donne un caractère apparent à une façade, il faut faire choix d'ornemens qui ne déſignent aucune allégorie particuliere. 5°. Quand on donne, par quelque raiſon particuliere, une apparence de ſolidité à un avant-corps de bâtiment, ou même à un pavillon, les parties qui le compoſent doivent ſe reſſentir de l'ordonnance générale, afin d'accorder enſemble les maſſes avec le détail des membres d'Architecture. 6°. En général, on ne doit jamais placer un trumeau dans le milieu d'un avant-corps ſupérieur. 7°. Dans un bâtiment de peu de dépenſe, on doit ſupprimer entierement les Ordres d'Architecture, pour y ſubſtituer toute autre *Décoration*, comme corps de refend, reſſaut, pilaſtre, &c. 8°. C'eſt une choſe abſolument à éviter, que de mettre en parallele des pilaſtres ou des colonnes avec des corps de refend, reſſauts, &c. 9°. Dans les façades de peu de conſéquence, couronnées d'un fronton, on doit avoir attention que les égoûts des combles imitent la forme d'un fronton. 10°. Lorſqu'un bâtiment eſt iſolé, on doit tenir les entablemens de même profil, & de même proportion. 11°. Dans un bâtiment conſidérable, qui n'a qu'un étage, le comble ne doit pas paroître ; mais il doit être couronné d'une baluſtrade, qui ſuppoſe une terraſſe, ſur laquelle on puiſſe ſe promener. 12°. Dans la *Décoration* d'un édifice conſidérable, où pluſieurs étages ſont élevés les uns ſur les autres, il faut annoncer aux étrangers, par quelque marque de diſtinction, le bel étage où le Maître fait ſa réſidence. 13°. Enfin il convient d'élever toujours le rez de chauſſée de quelques marches : cet étage en eſt plus ſain, & la *Décoration extérieure* en reçoit plus de majeſté.

*De la Décoration intérieure.* C'eſt la *Décoration* des pieces qui compoſent un édifice, telles que veſtibule, antichambre, chambre, ſalle, ſallon, cabinet, &c. A chacun des articles compris ſous ces termes, nous avons enſeigné comment on les décoroit. Ainſi ce ſont ces articles qu'il faut conſulter, pour connoître la *Décoration intérieure.* Nous allons cependant donner ici quelques principes généraux. 1°. Les grandes pieces doivent être décorées par grandes parties. 2°. On ne doit point confondre, ſans de bonnes raiſons, des matieres différentes dans une piece, lorſqu'une même eſpece de conſtruction peut y ſuffire. 3°. On doit tenir les ornemens & les profils de menuiſerie, plus ou moins forts, ſelon qu'ils ſont dorés ou peints d'une couleur uniforme. 4°. Lorſqu'on eſt obligé d'aſſortir des ornemens de menuiſerie avec ceux de maçonnerie, on doit auſſi accorder leur force & leur élégance. 5°. La ſymmétrie doit être généralement obſervée. 6°. Les Ordres de colonnes conviennent mieux dans les veſtibules, les ſallons conſtruits de pierre ou de marbre, dans les porches, péryſtiles, &c. que dans les pieces revêtues de menuiſerie. 7°. Lorſqu'on employe les Ordres dans une piece, on doit élever les colonnes au-deſſus d'un piédeſtal, afin qu'on en découvre aiſément la hauteur. La même régle doit être obſervée pour les figures & ſtatues, qu'on introduit dans les pieces. 8°. On doit garder une correſpondance de proportion entre les trumeaux & la largeur des croiſées. 9°. Les meubles, dans la *Décoration* d'une piece, doivent paroître faits pour con-

www.libtool.com.cn

courir à ſon embelliſſement, & doivent être proportionnés à l'élévation & au plan de la piece. 10°. On doit, autant qu'il eſt poſſible, diſtribuer la piece que l'on veut *décorer* de maniere qu'elle contienne les meubles néceſſaires à ſa deſtination; parce que ceux qu'on eſt obligé d'y apporter, défigurent l'ordonnance générale. 11°. Il eſt beau que les lieux qu'on habite l'hyver ſoient décorés avec une exacte ſymmétrie, par rapport aux glaces, la réflexion des bougies allumées faiſant une agréable répétition. 12°. Une piece d'été, qui demande de la fraîcheur, doit être revêtue de marbre, ou de pierre de liais. 13°. On doit décorer les pieces qui précédent celles que le Maître habite, afin de ne pas paſſer tout d'un coup du ſimple au riche. 14°. Dans les bâtimens d'une médiocre étendue, les grands ſallons tiennent lieu de galerie; alors on introduit dans l'ordonnance de leur *Décoration*, ce qu'il y a de plus précieux. 15°. En général, dans la *Décoration intérieure*, il doit régner dans les ornemens une certaine harmonie qui en faſſe un bel aſſemblage.

M. *J. F. Blondel* a compoſé deux volumes ſur la *Décoration intérieure & extérieure* des bâtimens; ils ſont intitulés: *De la Diſtribution des maiſons de plaiſance* & *De la Décoration des édifices en général.*

DÉCORATION D'EGLISE. Nom général qu'on donne aux ornemens poſtiches, comme tableaux, étoffes, vaſes, feſtons, &c. qui ſont adaptés aux murs d'une Egliſe avec tant d'intelligence, que l'Architecture n'en perd point ſa forme, ainſi que cela ſe pratique en Italie aux Fêtes ſolemnelles.

DÉCORATION DE JARDIN. C'eſt l'ordonnance de toutes les pieces, (comme parterres, berceaux, boulingrins, pieces d'eau) qui compoſent un jardin, & le rendent agréable. Voici en quoi conſiſte cette *Décoration* en général. 1°. Rien n'eſt mieux à l'entrée d'un jardin, qu'un parterre de la largeur du bâtiment, & de l'extrémité des allées qui l'accompagnent; on doit en diſtinguer toutes les parties. 2°. Il faut éviter la confuſion dans les broderies qui compoſent un parterre, leſquelles ſe détachent mieux du fond du parterre, lorſqu'il eſt labouré, & couvert de terre noire (*voyez* PARTERRE). 3°. Les baſſins, pieces d'eau, fontaines, les premiers placés à la tête d'un parterre, les ſecondes au fond d'un berceau, dans des boſquets, &c. *décorent* bien un jardin; mais on doit obſerver de ménager ſi bien le coup d'œil des fontaines jailliſſantes, qu'avec une très-petite quantité d'eau, elles paroiſſent tellement variées, que ceux qui ſe promenent puiſſent les appercevoir comme autant de nouveautés. 4°. Les parties ou pieces d'un jardin doivent être toujours oppoſées l'une à l'autre. 5°. La variété dans les parties ſéparées d'une piece, contribue beaucoup à la *Décoration* d'un jardin; par exemple, ſi un baſſin eſt circulaire, l'allée du tour doit être octogone, ainſi des autres pieces, comme d'un boulingrin, piece de gazon, &c. 6°. On ne doit répéter les mêmes pieces des deux côtés, que dans les lieux découverts, où l'œil, en les comparant enſemble, peut juger de leur conformité, comme dans les parterres, les boulingrins, les boſquets à compartiment, & dans les quinconces. 7°. La régle contraire doit être obſervée dans les boſquets formés de paliſſades, & d'arbres de haute-futaye; ceci demande de la variété dans les deſſeins & les parties détachées, qui quoique différentes, doivent cependant avoir un rapport & une convenance entr'elles; de ſorte qu'elles s'enfilent l'une l'autre, pour faire des percés & des enfilades très-agréables. 8°. Les amphithéâtres, les vertugadins, les eſtrades, les gradins, les théâtres (*voyez* ces mots) *décorent* très-bien les boſquets, parce qu'ils en ſoutiennent le plain-pied, qui doit être dreſſé de niveau & ſe raccorder avec la pente des maîtreſſes allées. 9°. Les paliſſades & les grillages *décorent* les murs. 10°. Lorſque pluſieurs allées forment dans un jardin un carrefour en étoile, un tapis de gazon dans ſon milieu convient mieux qu'un baſſin. 11°. C'eſt encore une riche *Décoration* que les ouvrages de Sculpture, les figures, les grouppes, (qui placés ſurtout dans une niche de treillage, ou contre une paliſſade, font un très-bel effet)

les vaſes, les colonnes, les obéliſques, &c. ces ornemens doivent être iſolés. On les place au bout des rampes, aux coins des perrons, aux baſſins, aux encoignures des parterres de broderie, & au milieu de ceux de gazon. 12°. Enfin on embellit encore les jardins avec des petits bâtimens appellés grottes. (*Voyez* GROTTE.)

DÉCORATION DE THÉATRE. C'eſt l'Architecture de pierre, comme les Anciens la pratiquoient dans leurs théâtres, & dont *Vitruve* a laiſſé des préceptes; ou celle de peinture avec perſpective, pour décorer la ſcène d'un théâtre, conformément au ſujet d'un ſpectacle. (*Voyez* SCENE.) Ces dernieres *Décorations* ſont aujourd'hui en uſage. Elles conſiſtent en des toiles tendues ſur un chaſſis qu'on nomme couliſſe, (*voyez* ce mot) & ſur leſquelles ſont peints des arbres ou des maiſons, ou des lambris, glaces, &c. ſelon qu'on veut repréſenter un bois, une rue, ou une chambre. Dans le premier cas le fond du théâtre repréſente un ciel & un horizon; là ſont peints des côteaux, des vallées, des fontaines, des fleuves, &c. Et dans les deux autres cas, on voit au fond ou une porte de ville, ou la façade d'une maiſon (pour une rue), & une cheminée, ou une glace avec table de marbre, &c. pour une chambre. Comme les chaſſis qui portent ces *Décorations* ſe levent aiſément, & qu'on en ſubſtitue d'autres avec la même facilité, on change de *Décorations* quand on veut, & un coup de ſifflet transforme ainſi une *Décoration* de jardin en une *Décoration* de chambre. Cette ſubſtitution ſe fait aiſément avec des tourniquets, c'eſt-à-dire avec une ſorte de machine, que nous ne nous arrêterons point à décrire. Les curieux ſe ſatisferont en conſultant le *Traité de méchanique* de M. *De la Hire*, & le *Cours de Phyſique expérimentale* de *Deſaguliers*. Diſons ici que cet art de nos *Décorations* n'étoit point inconnu tout-à-fait aux Anciens, & par rapport à la méchanique dont nous parlons, & relativement à la perſpective; ſur le premier article (*voyez* SCENE); à l'égard du ſecond, voici ce que *Vitruve* nous apprend: » *Agatharius* ayant été inſtruit par » *Eſchyle*, à Athènes, de la maniere dont » il faut faire les *Décorations* des théâ» tres, & en ayant le premier fait un li» vre, il apprit enſuite ce qu'il en ſça» voit à *Démocrite* & à *Anaxagore*, qui » ont auſſi écrit ſur ce ſujet, principale» ment par quel artifice on peut, ayant » mis un point en un certain lieu, imi» ter ſi bien la naturelle diſpoſition des » lignes qui ſortent tellement en s'élargiſ» ſant, que bien que cette diſpoſition des » lignes ſoit une choſe qui nous ſoit in» connue, on ne laiſſe pas de rencontrer » à repréſenter fort bien les édifices dans » les perſpectives que l'on fait aux *Dé*» *corations* des théâtres; & on ſçait que » ce qui eſt peint ſeulement ſur une ſur» face plate, paroît avancer en des en» droits, & ſe reculer en d'autres.» (*Architecture* de *Vitruve*, liv. VII. pag. 232. de la traduction françoiſe de M. *Perrault*.

DÉCOUPÉ, ſ. m. Terme de Jardinage. M. *La Quintinie* nomme ainſi un parterre où il y a pluſieurs pieces quarrées, rondes, longues, ovales, dans leſquelles on met des fleurs.

DÉCOUVRIR, v. act. C'eſt ôter la couverture d'une maiſon, pour en conſerver à part les matériaux.

DÉCOUVRIR DU CARREAU. C'eſt ôter avec la hachette le plâtre du vieux carreau, pour le faire ſervir une ſeconde fois; & ce *décrotage* augmente le prix de la toiſe maniée à bout.

DÉCOUVRIR LE BOIS. C'eſt lui donner la premiere ébauche avec le fermoir, avant que de le raboter.

DÉDALE. *Voyez* LABYRINTHE.

DÉFENSE, ſ. f. On appelle ainſi une latte pendue au bout d'une longue corde, pour avertir les paſſans de s'éloigner d'une maiſon où l'on fait quelque réparation de couverture ou de maçonnerie.

DÉGAGEMENT, ſ. m. C'eſt dans un appartement un petit paſſage ou un eſcalier par lequel on peut s'échapper, ſans repaſſer par les mêmes pieces.

DÉGAUCHIR, v. act. C'eſt dreſſer une piece de bois, ou les paremens d'une pierre; c'eſt auſſi raccorder un talut avec une pente de terrein.

DÉGRADÉ, adj. On caractériſe ainſi un

bâtiment qui eſt devenu inhabitable faute d'avoir entretenu ſes couvertures, & d'y avoir fait d'autres réparations néceſſaires. On dit auſſi qu'un mur eſt *dégradé*, lorſque ſon enduit ou crépi eſt tombé, & que ſes moilons ſont ſans liaiſon.

www.libtool.com.cn

DÉGRAVOYEMENT, ſ. m. C'eſt l'effet que produit l'eau courante en déchauſſant & deſacotant les pilots de leur terrein par un bouillonnement continuel; à quoi on remédie en faiſant une créche autour du pilotage.

DÉGRAVOYER, v. act. Dégrader, déchauſſer les pilots. (*Voyez* l'article ci-deſſus.)

DEGRÉ. *Voyez* MARCHE.

DÉGROSSIR, v. act. C'eſt faire la premiere ébauche d'un bloc de pierre ou de marbre, pour l'équarrir ou pour y tailler de la Sculpture.

DÉJETTER, v. n. On dit que la menuiſerie ſe *déjette*, lorſqu'étant faite d'un bois qui n'a pas été employé ſec, ſes panneaux s'ouvrent, ſe cambrent, & ſortent de leurs emboîtures & rainures.

DÉLARDER, v. act. C'eſt en maçonnerie piquer avec la pointe d'un marteau le lit d'une pierre, & démaigrir ce qui en doit être poſé au recouvrement : c'eſt auſſi couper obliquement le deſſous d'une marche de pierre : ainſi on dit qu'elle porte ſon *Délardement*.

DÉLARDER. Terme de Charpenterie. C'eſt rabattre en chanfrein les arêtes d'une piece de bois, comme quand on taille l'areſtier de la croupe d'un comble, & le deſſous des marches d'un eſcalier de bois, pour en ravaler la coquille.

DÉLIT, ſ. m. C'eſt le côté, le ſens différent du lit qu'une pierre avoit dans la carriere. Mettre une pierre en *Délit*, c'eſt la poſer de côté, & hors de ſon lit de carriere, c'eſt-à-dire *délit en parement :* ce qui eſt une mal-façon. Lorſqu'on bande un arc ou une plate-bande, on poſe les vouſſoirs & les claveaux *de lit en joint*, c'eſt-à-dire le lit du ſens des joints montans.

DÉLITER. v. act. Poſer une pierre dans un bâtiment en un ſens contraire à celui qu'elle avoit dans la carriere, quand elle étoit ſur ſon lit naturel. Il faut prendre garde de ne pas *Déliter* une pierre, car elles ſe fendent quand elles ſont chargées.

DÉMAIGRIR ou AMAIGRIR, v. act. C'eſt couper une pierre à un joint de lit & de coupe.

DÉMAIGRIR. Terme de Charpenterie. C'eſt diminuer le tenon, & diminuer une piece de bois en angle aigu.

DÉMAIGRISSEMENT, ſ. m. C'eſt le côté d'une pierre ou d'une piece de bois démaigri.

DEMI-BOSSE. *Voyez* BOSSE.

DEMI-LUNE, ſ. f. On appelle ainſi un bâtiment dont le plan eſt un enfoncement circulaire en maniere d'amphithéâtre, pour gagner de la place au-devant, comme le College Mazarin, à Paris. Le fond de la cour de la Maiſon de Ville de Lyon, eſt terminé par une *Demi-lune* percée de trois arcades. On voit pluſieurs vignes de cette diſpoſition, pour terminer plus agréablement le principal aſpect du jardin, comme la vigne *Ludovici*, à Rome.

On appelle auſſi *Demi-lune* une place en demi-cercle, devant l'entrée d'un château, ou au bout d'un jardin, entourée d'arbres ou de treillage, ou de murs de clôture, ou faite en terraſſe.

DEMI-LUNE D'EAU. Eſpece d'amphithéâtre circulaire, orné de pilaſtres, de niches, ou renfoncemens ruſtiques, avec des fontaines en nappes, ou des ſtatues hydrauliques, comme à *Monte Dragone*, à *Freſcati*, près de Rome.

DEMI-MÉTOPE. *Voyez* MÉTOPE.

DÉMOLIR, v. act. C'eſt abattre un bâtiment pour mal-façon, changement, ou caducité : ce qui doit ſe faire avec ſoin, pour en conſerver les matériaux qui peuvent reſſervir, & que l'on range & entoiſe avec ordre.

DÉMOLITION, ſ. f. C'eſt la pierre, le platras, ou le moilon, qui provient d'un bâtiment qu'on a démoli.

DÉMONTER, v. act. C'eſt, en Charpenterie, défaire avec ſoin un comble, ou tout autre ouvrage, ſoit pour le refaire, ou pour en conſerver les bois dans un magaſin juſques à ce qu'on ait une occaſion de les employer. On dit auſſi *démonter* une grue, un ceintre, un échafaut, &c.

www.libtool.com.cn

DENT DE LOUP, ſ. f. Eſpece de gros clou de quatre ou cinq pouces de long, qui ſert pour arrêter les poteaux de cloiſon entre les ſablieres, lorſqu'ils n'y ſont pas aſſemblés à tenon & mortaiſe.

DENTICULES, ſ. f. pl. Ornemens dans une corniche, taillés en maniere de dents. Ils ſont affectés à l'Ordre Ionique; & le membre quarré ſur lequel on les taille, ſe nomme le *Denticule*. Les *Denticules* doivent être diſpoſés de façon que l'axe de la colonne paſſe par le milieu d'une dent. La largeur d'une dent eſt de trois minutes d'un module, la hauteur de quatre, & la largeur du métope eſt de deux. Au coin, où les *Denticules* font le tour de la corniche, on met un bouton, comme une pomme de pin, ou une grappe de raiſin.

DENTICULES EN GUILLOCHIS. *Denticules* qui ſont faites d'une petite plate-bande continue, & qui retournent d'équerre par en haut & par en bas, comme on en voit à la corniche Ionique de l'Egliſe des PP. Mathurins, à Paris.

DÉPARTEMENT, ſ. m. Ce mot ſignifioit autrefois la diſtribution d'un plan : mais c'eſt le nom aujourd'hui d'un aſſemblage de pieces deſtinées à un même uſage, dans une grande maiſon, comme le *Département de la bouche*, le *Département des domeſtiques*, le *Département des écuries*, &c.

DÉPENSE, ſ. f. Piece du département de la bouche, où l'on ſerre les proviſions de chaque jour, & les reſtes des viandes.

DÉPENSE D'EAU. C'eſt la quantité d'eau qui s'échappe par un orifice. Après pluſieurs expériences très-exactes, M. *Mariotte* a trouvé qu'*un orifice horizontal de trois lignes de diametre, étant à treize pieds au-deſſous de la ſurface ſupérieure de l'eau d'un large tuyau, donnoit un pouce, c'eſt-à-dire qu'il en ſortoit pendant le tems d'une minute quatorze pintes, meſure de Paris, ou vingt-quatre livres.* (*Traité du mouvement des eaux*, 3e. diſcours de la ſeconde partie.) Et comme les orifices ſont comme le quarré de leurs diametres, & que les vîteſſes de l'eau ſont comme les racines des hauteurs d'où elle tombe, la *Dépenſe* de tout autre orifice ſera *en raiſon compoſée du quarré du diametre, & de la racine de la hauteur de la chûte.* Ainſi on formera de la *Dépenſe* de l'expérience ci-deſſus, une analogie avec la *Dépenſe* qu'on voudra connoître.

DÉROBEMENT. *Voyez* TRACER PAR ÉQUARRISSEMENT.

DESAFLEURER. *Voyez* AFFLEURER.

DESCENTE, ſ. f. Voûte rampante qui couvre une rampe d'eſcalier, comme la *Deſcente* d'une cave. On donne auſſi ce nom à la rampe même de l'eſcalier.

DESCENTE BIAISE. *Deſcente* qui eſt de côté dans un mur, & dont les piédroits de l'entrée ne ſont pas d'équerre avec le mur de face.

DESCENTE D'EXPERTS. C'eſt la viſite que des Experts (*voyez* ce mot) font des ouvrages, pour examiner, ſelon la coutume locale, s'ils ſont conformes aux devis & marchés, & en condamner les malfaçons par leur rapport, dont la minute doit être ſignée ſur les lieux, ſuivant l'Ordonnance. Les *Deſcentes* ſe font ordinairement en préſence de Juge.

DESCENTE EN TUYAU. *Voyez* TUYAU DE DESCENTE.

DESSECHEMENT, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt l'épuiſement des eaux qui croupiſſent dans un endroit, pour le mettre à ſec. Il y a deux manieres de *deſſecher* un étang ou un marais : la premiere, avec des machines; & la ſeconde, par des ſaignées qu'on fait dans le marais. On employe des machines, lorſque les terres dans leſquelles les eaux croupiſſent, ſont de niveau avec les eaux de la mer ou des rivieres, dans laquelle celles-là doivent ſe décharger. On ſaigne les terres qui ſont ſupérieures au lit de la mer, ou à celui des rivieres. Cette ſaignée ſe fait, ou par des rigoles de conduite des pentes plus baſſes que ne ſont les endroits les plus profonds des étangs, qu'il faut *deſſecher*; ou en faiſant paſſer les rivieres à travers des marais & étangs à *deſſecher*. Cette derniere façon de *deſſecher* a un avantage : c'eſt que ces rivieres apportent beaucoup de ſable, de limon, &c. qui releve peu à peu le terrein, & dont on profite, quand il eſt à une hauteur ſuffiſante, pour en faire des

www.libtool.com.cn

prairies, des pâturages, ou des champs labourables. Il faut avouer auſſi que cette méthode eſt longue, & qu'on ne peut ſçavoir le tems précis où les profondeurs du marais ſeront remplies. Cela dépend du dépôt des rivieres qu'on doit calculer, & qu'on ne calcule qu'après des expériences. Suivant celles qu'a faites M. *Gautier*, dans un cas pareil, on a trouvé que le Rhône porte dans la mer un *dix-ſept centiéme de crément*, en y comprenant les eaux qui coulent pendant toute l'année, qu'on calcule. (*Voyez* à l'article *Citerne*, du *Dict. univ. de Mathém. & de Phyſique*, un modele de calcul.) Enfin pour citer un exemple qui puiſſe juſtifier cette méthode, & la rendre recommandable, nous copierons ici le *Deſſechement* d'un lac fait par ce moyen, du livre de M. *Gautier*, intitulé : *Traité de la conſtruction des grands chemins*, &c. pag. 133. C'eſt M. *Gautier* qui va parler.

» J'étois chargé de faire deſcendre des » mâts des baſſes Pyrennées. La riviere » d'Aude ne fourniſſoit pas aſſez d'eau » pour les faire floter. Pour ſuppléer à » ce défaut, je fus obligé de pratiquer » des écluſes à trois différens lacs, au plus » haut des Pyrennées, au deſſus du Doné- » ſan, frontiere d'Eſpagne, afin d'arrêter » les eaux de ces lacs pendant pluſieurs » jours, après leſquels, & à certaines » heures, on les ouvroit : ce qui faiſoit » groſſir la riviere d'Aude, & faiſoit flot- » ter les mâts ; mais un Pêcheur, dans » cet intervalle de tems, ayant abaiſſé les » vannes & empellemens d'un de ces lacs, » afin de mettre la riviere à ſec, pour » pouvoir pêcher des truites, le lac ſe » remplit tellement d'eau, qu'elle em- » porta, par ſon poids, les écluſes, & fit » un abîme à la ſortie du lac ; de ma- » niere qu'elle renverſa tout ce qui ſe » trouva à ſon débordement, ponts, mou- » lins, & petites maiſons bâties ſur les » bords de la riviere, ce qui dura juſqu'à » ce que le lac fut entierement *deſſeché*, » environ près de huit jours. L'eau qui » en couloit étoit noire, ſentoit le ſou- » fre, le bétail n'en pouvoit boire.... Il » a reſté à la place du lac une belle prai- » rie, qui s'y eſt faite de la bourbe dont » le fond du lac étoit rempli, & qui ſert » à préſent à faire paître le bétail, qu'on » envoye en été ſur la montagne.

Nous n'avons rien de plus ancien, & peut-être de plus grand, que l'entrepriſe des Romains pour le *Deſſechement* des lacs, exécutée du tems de *Claudius*. Pendant douze ans, trente mille hommes travaillerent pour couper le lac, & pour le *deſſecher*. (Ce lac eſt en Italie dans l'Abruzze, au pays des Marſes.) Comme ce lac aboutiſſoit à celui de Rome, on prétendoit jetter ſes eaux dans le Tibre, en perçant une montagne de roche, très-dure, de trois mille pas de longueur.

DESSEIN, ſ. m. C'eſt la repréſentation géométrale, ou perſpective, de ce qu'on a projetté.

DESSEIN AU TRAIT. *Deſſein* tracé au crayon, ou à l'encre, ſans aucune ombre.

DESSEIN LAVÉ. C'eſt un *Deſſein* où les ombres ſont marquées avec le biſtre, ou l'encre de la Chine, & qui eſt fini & terminé.

DESSEIN ARRÊTÉ. *Deſſein* coté pour l'exécution, & ſur lequel a été fait le marché ſigné de l'Entrepreneur & du Propriétaire.

DESSINATEUR, ſ. m. C'eſt dans les bâtimens un homme qui deſſine & met au net les plans, profils & élévations des bâtimens, ſur des meſures priſes ou données. On appelle auſſi *Deſſinateur*, celui qui fait des ornemens pour divers ouvrages.

DESSUS DE PORTE, ſ. m. Nom général qu'on donne à tout lambris, cadre, bas-relief, &c. qui ſert de revêtement au deſſus d'une corniche de placard.

DÉTAIL, ſ. m. C'eſt dans un devis le dénombrement exact des matériaux, & façons d'un bâtiment : c'eſt auſſi dans les meſures, celui des parties cottées. Les matériaux qui entrent dans les édifices civils & militaires, ſont, le fer, le cuivre jaune, le cuivre rouge, le plomb, le ſable de terre, le ſable fort, le ſable de riviere, l'argile, la terre graſſe, la pierre de S. Leu, la pierre de liais, la pierre bleue de Tours, le marbre, la chaux vive, le bois d'aune, le bois de chêne verd, le bois de chêne ſec, l'eau

de mer, l'eau douce, &c. Quand on connoît la peſanteur d'un pied cube de ces matieres, on peut voir à combien peut monter le prix des matériaux qui entrent dans la conſtruction d'un bâtiment. Comme la connoiſſance de cette peſanteur peut être utile dans l'uſage qu'on pourra faire de ce Dictionnaire, & que nous voulons donner une formule de calcul, pour connoître le prix des matériaux d'un bâtiment, nous allons donner une Table de la peſanteur du pied cube de pluſieurs matieres, telle qu'on la trouve dans la *Science des Ingénieurs*, de M. *Belidor*, liv. III. pag. 25.

## *TABLE DE LA PESANTEUR D'UN PIED CUBE de pluſieurs matieres.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Fer, | 580 livres. | Ardoiſe, | 156 livres. |
| Cuivre jaune, | 548 | Plâtre, | 86 |
| Cuivre rouge, | 648 | Pierre de S. Leu, | 115 |
| Plomb, | 828 | Pierre de liais, | 166 |
| Sable de terre, | 120 | Pierre bleue de Tours, | 125 |
| Sable fort, | 124 | Marbre, | 252 |
| Sable de riviere, | 132 | Chaux vive, | 59 |
| Argile, | 135 | Bois d'oſier, | 58 |
| Terre graſſe, | 115 | Bois d'aune, | 37 $\frac{5}{12}$ |
| Terre extraordinaire, | 95 | Bois de chêne verd, | 80 |
| Mortier, | 120 | Bois de chêne ſec, | 60 |
| Brique, | 130 | Eau de mer, | 73 $\frac{1}{2}$ |
| Tuiles, | 127 | Eau douce, | 70 |

Cela poſé, ſuppoſons 1°. que, par la preuve faite, une toiſe cube de pierre produiſe dix milliers de chaux. De ce qu'on met ordinairement huit toiſes pour la charge d'un four, qui doivent par conſéquant produire quatre-vingt milliers, il ſera aiſé de compter ce qu'ils pourront coûter dans l'attelier, en faiſant l'eſtimation du tirage de la pierre, de ſa voiture au four, de ſon arrangement dans le même four, & de la voiture dans l'endroit où on la met en œuvre.

2°. A l'égard de la quantité de chaux qui peut entrer dans une toiſe cube de maçonnerie, il eſt aſſez difficile de la déterminer. Cela dépend de ſa bonne ou mauvaiſe qualité, auſſi-bien que de celle du ſable avec lequel elle eſt mêlée : mais ordinairement il en entre douze quintaux.

3°. On juge du prix de la toiſe cube du ſable, en faiſant l'eſtimation de ce qu'il en coûte pour le tirage & le tranſport, juſques au pied d'œuvre. Dans une toiſe cube de maçonnerie, il entre trente pieds cubes de ſable.

4°. On ſçait le prix du millier de la brique, rendu à l'attelier, en évaluant ce qu'il en coûte pour tirer la terre, la corroyer, la mouler, la porter ſur les banquettes, l'arranger & couvrir de paillaſſons, pour la faire ſecher & la rouler au four.

5°. Dans une toiſe cube de maçonnerie de brique, il entre 4600 briques de 8 pouces de longueur, 4 de largeur, & 2 d'épaiſſeur, & 20 dans la toiſe quarrée, qui auroit une brique d'épaiſſeur, c'eſt-à-dire 8 pouces. Ainſi le mortier occupe à peu près le $\frac{1}{7}$ de la toiſe cube.

6°. Enfin on eſtime la toiſe courante de pierre de taille, en la ſuppoſant d'un pied de hauteur ſur 15 de lit ou environ, ainſi des autres matieres. (*Voyez* les autres *Détails* de maçonnerie, dans la *Science des Ingénieurs*, de M. *Belidor*, liv. III. ch. 6.)

Sçachant de cette maniere le prix de chaque choſe en particulier, & combien il doit entrer de chaque eſpece de matériaux dans une toiſe cube de maçon-

www.libtool.com.cn

nerie, on ſçaura la dépenſe de cette toiſe cube.

DÉTREMPE, ſ. f. Couleur employée à l'eau & à la colle, dont on imprime & peint les bâtimens.

DÉTREMPER, v. act. C'eſt délayer la chaux avec de l'eau, en la remuant avec le rabot dans le baſſin. (*Voyez* CHAUX.)

DEVANTURE, ſ. f. C'eſt le devant d'un ſiége d'aiſance, de pierre ou de plâtre, d'une mangeoire d'écurie, d'un appui, &c.

DEVANTURES. Plâtres de couverture, qui ſe mettent au-devant des ſouches de cheminée, pour raccorder les tuiles ou ardoiſes. On en met auſſi au haut des tours, contre les murs.

DÉVELOPPEMENT, ſ. m. *Faire le Développement* d'une piece de trait, c'eſt ſe ſervir des lignes de l'épure, pour en lever les différens panneaux.

DÉVELOPPEMENT DE DESSEIN. C'eſt la repréſentation de toutes les faces, profils & parties du deſſein d'un bâtiment.

DÉVERS, adj. Les Charpentiers donnent cette épithéte à l'inclinaiſon d'un corps, comme un poteau poſé obliquement dans un pan de bois, ou une autre piece de bois, miſe en place du côté de la courbure, telle qu'une force de comble. Le mot *Devers*, ſignifie encore le *gauche* d'une piece de bois : c'eſt pourquoi les Charpentiers piquent ou marquent une piece de bois, ſuivant ſon *Devers*, pour mettre en dedans le côté *Deverſé*.

On dit auſſi *Deverſer*, pour pancher ou incliner.

DEVIS, ſ. m. C'eſt un mémoire général des quantités, qualités & façons des matériaux d'un bâtiment, fait ſur des deſſeins cottés & expliqués en détail, avec les prix de chaque eſpece d'ouvrage, par toiſe ou par tâche, ſur lequel l'Entrepreneur marchande & convient avec le *Bourgeois* d'exécuter l'ouvrage, moyennant une certaine ſomme : c'eſt pourquoi, lorſque l'ouvrage eſt fait, on l'examine pour voir s'il eſt conforme au *Devis*, avant que de ſatisfaire à l'entier payement.

Il arrive aſſez ſouvent que le *Devis* eſt fait & propoſé à pluſieurs Ouvriers par le Bourgeois, pour en avoir meilleure compoſition, par le rabais qu'ils en font l'un ſur l'autre. Mais quoique le *Devis* ſoit néceſſaire pour *voir clair* dans l'exécution d'un bâtiment, cependant le trop grand rabais eſt cauſe des malfaçons que les Ouvriers font pour y trouver leur compte. Il y a encore des *Devis* particuliers pour les ouvrages de Charpenterie, de Menuiſerie, Serrurerie, &c. On trouvera la forme ou les conditions élémentaires du *Devis* d'un bâtiment, dans la *Science des Ingénieurs*, liv. VI. pag. 41.

DEVISE, ſ. f. Terme de Décoration. C'eſt un ornement de Sculpture en bas-relief, compoſé de figures & de paroles, & ſervant d'attribut, comme la *Deviſe* du Roi, dont le corps eſt un ſoleil, & l'ame : *Nec pluribus impar.*

DÉVOYER, v. act. C'eſt détourner de ſon à plomb un tuyau de cheminée ou de deſcente, ou une chauſſe d'aiſance. C'eſt auſſi mettre en ligne un tenon, ou toute autre choſe, hors de l'équerre de ſon plan.

DIABLE, ſ. m. Eſpece de charriot à deux roues, avec lequel les Maçons tranſportent leurs pierres, & que des Manœuvres ou Ouvriers font rouler.

DIAMETRE, ſ. m. C'eſt la largeur d'un corps rond, priſe par le milieu de ſon plan, comme d'un baſſin, d'un dôme, &c. *Demi-Diametre*, c'en eſt la moitié.

DIAMETRE DE COLONNE. C'eſt un *Diametre* qui eſt pris au deſſus de la baſe, & d'où l'on tire le module, pour meſurer les autres parties d'une colonne. On appelle *Diametre du renflement*, celui qui ſe prend au tiers d'en bas du fuſt ; & *Diametre de la diminution*, celui qui ſe meſure au plus haut de ce fuſt.

DIASTYLE, ſ. m. Mot grec (*Diaſtylos*) qui ſignifie entre-colonne. C'eſt, ſelon *Vitruve*, l'eſpace de trois diametres, ou de ſix modules, entre deux colonnes.

DIGLYPHE, ſ. m. Terme dérivé du grec *Diglyphos*, qui a deux gravures. C'eſt un triglyphe imparfait, ou une conſole ou corbeau, lequel a deux gravures ou canaux ronds, ou en anglet. *Vignole* eſt l'inventeur de cet ornement, & dans ſon *Cours d'Architecture*, il a repréſenté un entablement qui en eſt orné.

DIGUE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un maſſif de terre, ou de

pierre, bordé de pierre & fondé dans l'eau, pour ſoutenir une berge à une certaine hauteur, ou pour empêcher les inondations. On trouve dans le tom. IV. de l'*Architecture Hydraulique*, pluſieurs ſortes de conſtructions de *Digues*. Voici l'idée d'une conſtruction. On choiſit de bonnes terres bien battues, lit par lit, à la demoiſelle, (*voyez* ce mot) ſans aucun mêlange de gravier, ni de ſable; on en forme une élévation de trois ou quatre pieds au deſſus des plus hautes eaux que la *Digue* doit ſoutenir, & on lui donne vingt pieds d'épaiſſeur au ſommet, obſervant que ſon talut intérieur ait une fois & demi ſa hauteur, & l'extérieur une fois un quart ſeulement. On éleve en même tems que les terres, un bon corroi de glaiſe de ſix pieds d'épaiſſeur, dont la profondeur de l'enracinement eſt proportionnée à la hauteur des eaux, pour qu'elles ne puiſſent paſſer par-deſſus.

Cette conſtruction eſt celle qu'on fait pour une *Digue* de peu de hauteur, de quinze à vingt pieds. Pour une beaucoup plus haute, on ſoutient les terres des deux côtés par des revêtemens de maçonnerie, afin de diminuer la prodigieuſe largeur qu'on ſeroit obligé de donner à la baſe; & alors on ſe contente de n'en élever les terres qu'au tiers ou à la moitié de la hauteur. C'eſt une condition non eſſentielle, mais bien avantageuſe à remplir, que d'élever dans le milieu de l'épaiſſeur d'une *Digue*, un mur de trois pieds d'épaiſſeur, qui eſt bien plus propre à interrompre les tranſpirations de l'eau, que ne pourroit le faire le meilleur corroi. Au reſte on doit recrêpir la ſurface des murs, du côté des eaux, d'un enduit de ciment d'un pouce d'épaiſſeur. (*Voyez* encore JETTÉE.)

Le mot *Digue* vient du grec *Teichos*, un mur; ou, ſelon M. *Ménage*, du Flamand *Diic*, une levée, parce qu'il y en a beaucoup dans les Pays-Bas.

DIMENSION, ſ. f. Meſure de la longueur, la largeur, ou la profondeur d'un corps. On doit conſiderer un bâtiment dans toutes ſes *Dimenſions*.

DIMINUTION ou CONTRACTURE, ſ. f. C'eſt le rétréciſſement bien proportionné d'une colonne, de bas en haut. Cette *Diminution* a pris vraiſemblablement ſon origine de la forme des arbres qui ont donné l'idée des colonnes, & qui ſont plus larges en bas qu'en haut. Outre cela, les loix de la Statique exigent encore cette *Diminution*; car afin qu'un corps ſoit bien ferme, il faut que ſa ſurface ſoit large; ce qui l'empêche de tomber, tandis que la direction de ſon centre de peſanteur eſt encore dans ſa baſe.

Pluſieurs Architectes ont donné des manieres différentes de diminuer les colonnes, parmi leſquelles on préfere les deux ſuivantes. La premiere, qu'on peut appliquer aux Ordres maſſifs, conſiſte à diviſer l'axe de la colonne en trois parties égales, en donnant, avec *Goldman*, au tiers d'en bas, une groſſeur continue d'un module. Au bout de ce tiers, on décrit, ſur le diametre de la colonne, un demi-cercle, dont le centre eſt dans l'axe de la colonne. On diviſe enſuite les deux tiers de la colonne en autant de parties égales qu'on veut, & on tire du haut de la colonne diminuée, une ligne parallele à l'axe juſques au demi-cercle. Enfin on diviſe cet arc coupé en autant de parties qu'on a partagé les deux tiers de la colonne; on tire par tous les points de l'arc des paralleles à l'axe; & en faiſant paſſer une ligne courbe par ces points de contact, on a la *Diminution* de la colonne.

La ſeconde maniere de diminuer la colonne, ſe fait ſelon la premiere conchoïde de *Nicomede*, pour la conſtruction de laquelle il a inventé un inſtrument particulier. *Blondel* a fait voir le premier, dans ſon *Cours d'Architecture*, Part. II. liv. I. ch. 2. que cette ligne convenoit pour tracer tout d'un coup la *Diminution* de la colonne. (*Voyez* l'article *Conchoide*, dans le *Dictionnaire univ. de Mathém. & de Phyſique.*)

DIPTERE. *Voyez* TEMPLE.

DISPOSITION, ſ. f. C'eſt l'arrangement des parties d'un édifice, par rapport au tout enſemble. C'eſt auſſi l'accommodement du plan & des ornemens d'un jardin avec ſon terrein. (*Voyez* DISTRIBUTION, DÉCORATION, & JARDIN.)

www.libtool.com.cn

DISTRIBUTION, ſ. f. C'eſt la diviſion des pieces qui compoſent le plan d'un bâtiment, & qui ſont ſituées & proportionnées à leur uſage. Cette diviſion forme un art qui demande une grande attention. Car il faut s'aſſujettir aux vûes de celui qui fait bâtir, & en même tems ſoumettre ces vûes, ſans les alterer, à la Beauté & à la commodité. Tout cela demande beaucoup d'intelligence & de goût. Nous ne prétendons pas preſcrire ici des régles à l'un & à l'autre; mais nous allons donner des principes généraux.

1°. Un bâtiment doit ſe bien préſenter, & avoir une entrée avantageuſe. 2°. La meilleure place du corps de logis eſt entre cour & jardin. 3°. Les offices & les écuries doivent être placés de telle ſorte que les appartemens n'en ſoient point incommodés; ce qu'on évite en les plaçant en aîle de chaque côté de la cour. 4°. L'une de ces aîles, celle où ſont les offices & les écuries, doit répondre à un veſtibule qui aboutiſſe à la ſalle à manger, afin que le ſervice de la table ſe faſſe commodément. 5°. C'eſt une choſe à éviter ſans doute, que des formes irrégulieres aux pieces, quelqu'avantage qu'on en retirât d'ailleurs: cependant il eſt ſi avantageux de placer une piece deſtinée à recevoir des compagnies, dans une belle ſituation, qu'on y ſacrifie ſouvent bien des pieces. 6°. Lorſque dans un grand bâtiment, on veut ménager une enfilade de longue étendue, on doit éviter qu'il ne ſe rencontre dans cette enfilade des pieces deſtinées aux domeſtiques. 7°. On ne doit pas trop faire ſaillir les avant-corps d'un édifice ſur les arrieres-corps. 8°. Dans la *Diſtribution* extérieure on doit prendre garde de ne pas conſtruire des aîles en équerre du côté des jardins. 9°. Quoique la ſymmétrie doive être obſervée en général, il eſt néanmoins des cas où l'on peut négliger la ſymmétrie dans la *Diſtribution* intérieure, pourvû qu'on lui ménage de la relation avec ſes côtés oppoſés. 10°. Dans les bâtimens de peu d'étendue, il faut *diſtribuer* les appartemens de façon que les ſalles de compagnie, & autres pieces deſtinées à la réſidence des Maîtres, ſoient éloignées des pieces deſtinées aux domeſtiques. 11°. Dans la *Diſtribution* d'un petit comme d'un grand édifice, on doit donner au doſſeret des portes, du côté des croiſées, au moins trois pieds. 12°. Enfin c'eſt une régle indiſpenſable d'accorder les *Diſtributions* intérieures d'un bâtiment avec les décorations extérieures.

On trouvera l'application de ces régles, & des exemples de *Diſtributions*, dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, la *Diſtribution des maiſons de plaiſance* & la *Décoration des édifices en général*, de M. *Blondel*; l'*Architecture moderne*; l'*Art de bâtir les Maiſons de campagne*, par M. *Briſeux*; & l'*Architecture Françoiſe*.

DISTRIBUTION DE JARDIN. C'eſt l'art d'en arranger les parties ſuivant ſa ſituation. On peut le réduire à quatre maximes fondamentales: 1°. à faire que l'art cede à la nature: 2°. à ne pas trop offuſquer un jardin: 3°. à ne le point trop découvrir: 4°. enfin à le faire paroître plus grand qu'il ne l'eſt en effet.

DISTRIBUTION D'ORNEMENS. C'eſt l'eſpacement égal des ornemens & figures pareilles, & répetées dans quelque partie d'Architecture, comme dans la friſe Dorique, la *Diſtribution* des triglyphes & métopes; dans la corniche Corinthienne, celle des modillons, &c.

DISTRIBUTION D'EAU. C'eſt le partage qui ſe fait de l'eau d'un réſervoir, par une ou pluſieurs ſoupapes dans un regard, pour l'envoyer à diverſes fontaines.

DITRIGLYPHE, ſ. m. C'eſt l'eſpace de deux triglyphes ſur un entre-colonnement Dorique.

DOIGT, ſ. m. Ancienne meſure Romaine, faiſant neuf lignes de pouce de Roi.

DOME, ſ. m. C'eſt un comble de figure ſpherique, élevé entre la nef & le chœur d'une Egliſe, ou qui couvre un ſallon ou un veſtibule. Le *Dôme* d'Egliſe contribue beaucoup à ſa magnificence; mais il faut qu'il ſoit conſtruit avec beaucoup de précaution; car outre une grande connoiſſance de l'Architecture, ſa conſtruction demande encore celle de la Statique. On peut puiſer des lumieres ſur cette matiere dans le *Cours d'Architecture* de *Blondel*, dans celui de *d'Aviler*, dans

la *Deſcription de S. Pierre de Rome*, du P. *Bonnani*; & dans la *Maniere parfaite de bâtir toutes ſortes d'Egliſes*, de *Sturm*. Ce dernier Auteur, après avoir fait l'hiſtoire de ces bâtimens, traite encore fort au long des ceintres en charpente, & des ornemens du *Dôme*, en y ajoutant des remarques pratiques ſur ſa conſtruction.

Sur le milieu d'un *Dôme*, on fait ſouvent une élévation particuliere qui a pluſieurs ouvertures à côté, & un toît au-deſſus. Parmi les exemples les plus ſuperbes des *Dômes*, on compte ceux de S. Pierre, & de S. Ignace, à Rome; celui de S. Paul, à Londres; & celui des Invalides, à Paris. Ce dernier, ainſi que les dômes du Val de Grace, de la Sorbonne, &c. ſe trouvent dans le Recueil connu ſous le titre de l'*Architecture Françoiſe*.

*Dôme à pans*. Dôme dont le plan eſt octogone, extérieurement & intérieurement, comme ceux des Egliſes de Notre Dame du Peuple, & de la Paix, à Rome. Il y en a auſſi qui ne ſont octogones que par dehors, tel que le *Dôme* de S. Louis des PP. Jeſuites, à Paris.

*Dôme ſurbaiſſé*. C'eſt un *Dôme* dont le contour eſt beaucoup au deſſous du demi-cercle, comme le *Dôme* de Sainte Sophie, à Conſtantinople, qui a été bâti ſous l'Empereur *Juſtinien*, par *Anthemius*, de Trales, & *Iſidore*, Miléſien, célébres Architectes.

*Dôme ſurmonté*. Dôme qui eſt formé en demi-ſphéroïde, à cauſe de ſa grande élévation, afin qu'il paroiſſe à la vûe de figure ſpherique, qui eſt la plus parfaite, comme ſont la plûpart des *Dômes*, entre leſquels celui de Saint Pierre de Rome paſſe pour le plus grand & le mieux proportionné.

DÔME DE TREILLAGE. C'eſt la couverture d'un pavillon ou ſallon de treillage, dont le plan eſt rond, quarré, ou à pans, & le contour ordinairement circulaire, comme celui du combat des animaux dans le labyrinthe de Verſailles.

DONJON, ſ. m. C'eſt un petit pavillon, ordinairement de charpente, élevé au-deſſus du comble d'une maiſon, pour y prendre l'air, & jouir de quelque belle vûe. C'eſt auſſi, dans les anciens châteaux, une tourelle en maniere de guérite, ſur une groſſe tour, comme le *Donjon* du château de Vincennes.

DORER, v. act. Terme de Décoration. C'eſt appliquer de l'or en feuilles au dedans ou au dehors des édifices, pour les enrichir. On *Dore* avec de l'or mat ou bruni, ſur pluſieurs couches de couleur à l'huile ou à détrempe (intérieurement); & avec de l'or à l'huile en dehors, le plomb des côtes de dôme, des bourſeaux, campanes, enfaîtemens & amortiſſemens de comble, & les ouvrages de fer & de bronze. On peut conſulter là-deſſus les *Principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture, & des autres Arts qui en dépendent*, par *Félibien*.

DORMANT DE CROISÉE, ſ. m. C'eſt la partie du chaſſis qui tient dans la feuillure de la baye, & qui porte les chaſſis & les guichets d'une croiſée.

DORMANT DE FER. C'eſt au deſſus des venteaux d'une porte de bois, ou de fer, un panneau de fer évuidé, pour donner du jour.

DORTOIR, ſ. m. C'eſt dans les Couvents une allée dans le ſecond étage au deſſus du cloître, où ſe trouvent les cellules des Religieux ou des Religieuſes. On a pris occaſion de là de faire les mêmes diviſions dans les bâtimens où pluſieurs perſonnes logent ſéparément les unes des autres.

DOS-D'ANE, ſ. m. Nom général qu'on donne à tout corps qui a deux ſurfaces inclinées, qui ſe terminent à une ligne, comme un faux comble.

DOSSE, ſ. f. Groſſe planche dont on ſe ſert pour échafauder, voûter, &c.

DOSSE-FLACHE. C'eſt la premiere planche qui ſe leve d'un arbre, quand on l'équarrit, & où l'écorce paroît d'un côté.

DOSSERET, ſ. m. Petit jambage au parpain d'un mur, qui fait le piédroit d'une porte, ou d'une croiſée. C'eſt auſſi une eſpece de pilaſtre, d'où un arc doubleau prend naiſſance de fond. Les *demi-Doſſerets* ſont dans les encoignures.

DOSSERET ou DOSSIER DE CHEMINÉE. C'eſt un petit exhauſſement au deſſus d'un mur de pignon ou de face, avec aîles, pour retenir une ſouche de cheminée.

www.libtool.com.cn

DOSSIER, ſ. m. C'eſt la partie d'un ouvrage de menuiſerie, contre laquelle on s'adoſſe, comme aux formes de chœur, chaires de Prédicateur, bancs, œuvres d'Egliſe, &c. Le *Doſſier* des formes du chœur de S. Jean de Lyon, eſt un lambris de marbre.

*Doſſier* eſt auſſi le nom de la partie qui ſert de fond à un bufet.

DOUBLEAU. *Voyez* ARC-DOUBLEAU.

DOUBLEAUX, ſ. m. pl. Les Charpentiers appellent ainſi les fortes ſolives des planchers, comme celles qui portent les chevêtres.

DOUCINE, ſ. f. Moulure concave par le haut, & convexe par le bas, qui ſert ordinairement de cymaiſe à une corniche délicate. On l'appelle auſſi *Gueule droite*; & lorſqu'elle fait l'effet contraire, *Gueule renverſée.*

DOUELLE, ſ. f. Mot dérivé du latin *Dolium*, un tonneau. C'eſt le parement intérieur d'une voûte, & la partie courbe du dedans d'un vouſſoir. La *Douelle* s'appelle auſſi *Intrados.*

DRESSER, v. act. C'eſt élever à plomb quelque corps, comme une colonne, un obéliſque, une ſtatue, &c. *Dreſſer d'alignement*, c'eſt élever un mur au cordeau. *Dreſſer de niveau*, c'eſt applanir le terrein d'un parterre ou d'une allée de jardin. *Dreſſer une pierre*, c'eſt l'équarrir, & rendre ſes paremens & ſes faces oppoſées, paralleles. *Dreſſer en Charpenterie*, c'eſt tringler au cordeau une piece de bois, pour l'équarrir. *Dreſſer en Menuiſerie*, c'eſt ébaucher & applanir le bois. Enfin *Dreſſer une paliſſade de jardin*, c'eſt la tondre avec le croiſſant.

# E

## EBA

EAUX JAILLISSANTES, ſ. f. pl. Ce ſont les *Eaux* qui animent les jardins par la variété des jets, des gerbes, des bouillons & autres figures, qu'elles forment en s'élevant en l'air. La plus belle diſpoſition de ces *Eaux*, eſt qu'elles ſoient tellement raſſemblées, qu'on puiſſe les appercevoir d'un même coup d'œil. Cela n'empêche pas qu'on ne doive en mettre dans les écarts & lieux couverts, pour la variété & la fraîcheur; rien ne convenant mieux d'ailleurs aux *Eaux*, que les bois.

EAUX PLATES. On caractériſe ainſi, en Jardinage, les *Eaux* des canaux, des étangs, des viviers, & miroirs d'eau, qui ne donnent que de la fraîcheur, & où l'on nourrit quelquefois du poiſſon.

ÉBAUCHE, ſ. f. C'eſt la premiere forme qu'on donne à une pierre, à un marbre, &c. dégroſſi ſuivant un modele de relief. C'eſt auſſi un petit modele de cire ou de terre, heurté groſſierement avec l'ébauchoir, pour le mettre enſemble avant que de le terminer. Le mot *Ébauche* vient de

## ECA

l'Italien *Sbozzo*, qui a la même ſignification.

ÉBAUCHER, v. act. C'eſt, en Sculpture, faire l'ébauche d'un chapiteau, d'un vaſe, d'une figure, &c. En taille de pierre, c'eſt dreſſer à pans une baſe, une colonne, avant que de les arrondir. En Charpenterie, c'eſt, après qu'une piece de bois eſt tringlée au cordeau, ou tracée ſuivant une cherche, la dreſſer avec la coignée ou la ſcie, avant de la laver à la beſaiguë. Et en Menuiſerie, *Ebaucher*, c'eſt dreſſer le bois avec le fermoir, avant que de l'applanir avec la varlope.

ÉBOUZINER, v. act. C'eſt ôter d'une pierre ou d'un moilon, le bouzin & les moyes, & l'atteindre avec la pointe du marteau juſques au vif.

ÉCAILLES, ſ. f. pl. Petits ornemens qui ſe taillent ſur les moulures rondes en maniere d'*Écailles* de poiſſon, couchées les unes ſur les autres. On fait auſſi des couvertures d'ardoiſe en *Écailles*, comme au dôme de la Sorbonne, ou de pierre avec des *Écailles* taillées deſſus, comme à un

des

des clochers de Notre Dame de Chartres.

ECAILLES ou ÉCLATS DE MARBRE. Ce ſont les recoupes de marbre, dont on fait de la poudre de ſtuc.

ECAILLES DE ROCHE. Pieces de roche délitées, qui ſervent à bâtir & à couvrir les maiſons, comme on en voit à quelques villages de Bourgogne.

ECHAFAUD, ſ. m. Eſpece de plancher fait de doſſes portées ſur des tréteaux, ou ſur des baliveaux & boulins ſcellés dans les murs, ou étréſillonnés dans les bayes des façades, pour travailler ſûrement. (*Voyez* ÉTRESILLONNER.) Cette derniere façon de faire des *Échafauds* eſt préférable à celle des trous de boulins, qui font toujours un mauvais effet ſur une façade. Mais dans les *Échafauds* élevés de différens étages, elle n'eſt pas pratiquable par ſon peu de ſolidité. Les Anciens, pour s'échafauder, au lieu de ces trous de boulins, pour aſſurer les poutres, laiſſoient des corbeaux & des pierres en ſaillie, en guiſe d'encorbellement. Là-deſſus on ne peut cependant preſcrire aucune régle, parce que les *Échafauds* doivent être faits ſuivant l'ouvrage, & ces ouvrages varient à l'infini. Une connoiſſance de la méchanique, du génie & de la conduite dans celui qui a la direction de l'ouvrage, doivent préſider dans la conſtruction d'un *Échafaud*. Ce qu'on peut dire en général, c'eſt que celui qui a cette direction ne doit pas permettre des *Échafauds*, ſans qu'on ſoit convenu de leur diſpoſition, des bois qu'il faut employer, & des précautions qu'on doit prendre pour les bien établir.

On appelle *Échafauds volans*, ceux qui ſont retenus par des cordes. On donne auſſi le nom d'*Échafaud* à tout amphithéâtre qui ſert à voir un ſpectacle, comme une entrée publique, un carouſel, &c. Ce mot vient de l'Italien *Catafalco*, qui a la même ſignification.

ECHAFAUDAGE, ſ. m. C'eſt l'aſſemblage des pieces néceſſaires pour dreſſer des échafauds. (*Voyez* ÉCHAFAUD.)

ECHALAS, ſ. m. pl. Morceaux de cœur de chêne, refendus quarrément par éclats d'environ un pouce de gros, & planés ou rabotés, quand ils ne ſont pas droits. On en fait de différentes longueurs. Ceux de quatre pieds & demi ſervent pour les contr'eſpaliers, & haies d'appui, & ceux de huit à neuf pieds, ou de douze, &c. pour les treillages.

ECHANTILLON, ſ. m. Meſure conforme à l'uſage & aux Ordonnances, pour les pieces de bois à bâtir, la brique, la tuile, l'ardoiſe, le carreau, le pavé, &c. dont l'étalon ou meſure originale, eſt conſervée dans l'Hôtel de Ville, ou dans une Juriſdiction.

ECHANTILLON. *Voyez* BOIS & PIERRE D'ÉCHANTILLON, & PUREAU.

ECHAPPÉE, ſ. f. C'eſt une largeur ou eſpace aſſez grand pour faciliter le tournant des charrois dans une allée, une remiſe, &c. & pour le paſſage d'une écurie derriere les chevaux. On appelle encore *Échappée*, une hauteur ſuffiſante pour deſcendre facilement dans une cave, au deſſous de la rampe d'un eſcalier.

ECHAQUETTE, GUERITE, (ſ. f.) ou DONJON, (ſ. m.) C'eſt ſur les vieux châteaux, une eſpece de tourelle élevée ſur une tour ou une terraſſe, pour faire le guet, & découvrir de loin l'ennemi.

ECHARPE, ſ. f. C'eſt dans les machines dont on ſe ſert dans l'art de bâtir, une piece de bois avancée au dehors, où eſt attachée une poulie, qui fait l'effet d'une demi-chevre, pour enlever un médiocre fardeau. C'eſt auſſi une eſpece de cordage pour retenir & conduire un fardeau en le montant.

ECHARPE. *Voyez* CEINTURE.

ECHARPER, v. act. C'eſt haler & chabler une piece de bois. (*Voyez* CABLES.)

ECHASSES, ſ. f. pl. Régles de bois minces en maniere de lattes, pour jauger les hauteurs & retombées des vouſſoirs, & les hauteurs des pierres en général.

ECHASSES D'ÉCHAFAUD. Grandes perches debout, nommées auſſi *Baliveaux*, qui, étant liées & entées les unes ſur les autres, ſervent à échafauder à pluſieurs étages, pour ériger les murs, faire les ravalemens & les regratemens.

ECHAUDOIR, ſ. m. Lieu pavé au rez de chauſſée, où les Bouchers font cuire, dans de grandes chaudieres, les abbatis de leurs viandes.

www.libool.com.cn

ECHELAGE, ſ. m. C'eſt le droit de poſer une échelle ſur la maiſon d'autrui, pour refaire un bâtiment, un mur, &c. Ce qui eſt de droit d'*Echelage* d'un côté, eſt par conſéquent ſervitude de l'autre.

ECHELIER ou RANCHER, ſ. m. C'eſt une longue piece de bois, traverſée de petits échelons, appellés *Ranches*, qu'on poſe àplomb pour deſcendre dans une carriere, & en arcboutant, pour monter à un engin, grue, gruau, &c.

ECHELLE, ſ. f. Ligne qu'on met au bas des deſſeins pour les meſurer, & qu'on diviſe en parties égales, qu'on appelle *degrés*, qui ont valeur de modules, pieds, pouces, toiſes, cannes, braſſes, palmes, &c. chacune deſquelles meſures ſe ſubdiviſe en moindres parties ſur la premiere portion, comme le module en parties, la toiſe en pieds, le pied en pouces, le pouce en lignes, la canne en palmes, la palme en onces, &c.

*Echelle de front*, & *Echelle fuyante*. La premiere eſt en perſpective une diviſion de parties égales ſur la ligne horizontale, pareille à celle de la ligne de terre : la ſeconde eſt une diviſion de parties inégales, ſur une ligne de côté, depuis la ligne de terre juſques au point de vûe. Ces *Echelles* ſe peuvent diviſer en toiſes, pieds & pouces.

ECHELLE. On appelle ainſi un eſcalier roide & difficile à monter, à cauſe de la trop grande hauteur de ſes marches, & de leur peu de giron.

ECHELLE SAINTE, ſ. f. C'eſt à Rome, près de S. Jean de Latran, un portique qui préſente cinq arcades de front avec trois rampes, dont celle du milieu eſt faite de quelques degrés de la maiſon de *Caïphe*, d'où *Jeſus-Chriſt* fut transféré chez *Pilate* : les degrés, au nombre de vingt-huit, ſont recouverts d'autres de marbre, pour les conſerver.

ECHIFFRE ou PARPAIN D'ECHIFFRE, ſ. m. Mur rampant par le haut, qui porte les marches d'un eſcalier, & ſur lequel on poſe la rampe de pierre, de bois, ou de fer. Il eſt ainſi nommé parce que, pour poſer les marches, on les chiffre le long de ce mur.

ECHIFFRE DE BOIS. Aſſemblage triangulaire, compoſé d'un patin, de deux noyaux, d'un ou de pluſieurs potelets, avec limon, appui & baluſtres tournés ou faits à la main.

ECHINE, ſ. f. Mot dérivé du grec *Echinos*, la coque d'une châtaigne. C'eſt dans un quart de rond taillé, la coque qui renferme l'ove. Cela fait un ornement qui eſt au haut du chapiteau de la colonne Ionique. Les Architectes modernes mettent cet ornement dans les corniches Ioniques, Corinthiennes & Compoſites.

On appelle auſſi *Échine*, le quart de rond même.

ECHOPE, ſ. f. Petite boutique de menuiſerie, ou de menue charpente, garnie de maçonnerie & adoſſée contre un mur, quelquefois avec une petite chambre au deſſus. Selon M. *Ménage*, ce mot vient de l'anglois *Schop*, qui a la même ſignification.

ECLATS, ſ. m. pl. Ce ſont tous les morceaux de bois qu'on enleve avec la coignée, ou le fermoir, en dégroſſiſſant & ébauchant une piece de bois.

ECLUSE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. Ouvrage de maçonnerie & de charpenterie, fait pour ſoutenir & pour élever les eaux. Les parties de cet ouvrage ſont les bajoyers (*voyez* ce mot), le radier ou plancher de l'*Eſcluſe*, avec tout ce qui l'accompagne (*voyez* GRILLAGE & RADIER), & les portes. Voici comment ces parties compoſent un tout. Deux aîles de maçonnerie, (on les appelle *bajoyers* ou *jouillieres*) l'une placée à la rive droite d'un canal, ou courant d'eau, l'autre à la rive gauche, forment un eſpace ou *chambre* fermée par deux paires de portes *buſquées*, c'eſt-à-dire dont les venteaux s'arcboutent réciproquement ; l'une d'amont, qu'on nomme auſſi *de tête* ; l'autre d'aval, qu'on appelle *de mouille*, leſquelles s'ouvrent & ſe ferment à volonté, pour faciliter l'écoulement des eaux, & le paſſage des bateaux. Quand l'*Ecluſe* répond à la mer, on donne le nom de *Portes d'hebes*, ou de *flot*, à celles qui regardent la mer ; & celui de *Portes d'eau douce*, à celles qui regardent le rivage. Il faut ſans doute beaucoup d'art & d'intelligence pour rendre

www.libtool.com.cn

ces portes capables d'une grande réſiſtance, ſans les ſurcharger d'une trop grande quantité de bois : mais cette connoiſſance n'eſt point le ſujet d'un article ; & c'eſt aux Traités où l'on a écrit *ex profeſſo* des *Ecluſes*, qu'on doit recourir pour ſe la procurer. Nous nous arrêterons à quelques points généraux où nous puiſſions nous faire entendre ſans le ſecours des figures.

1°. Quand les *Ecluſes* doivent donner paſſage à une grande quantité d'eau à la fois, ſoit pour faciliter un écoulement plus prompt, ou pour inonder un grand pays en peu de tems, on y fait deux paſſages l'un contre l'autre, afin que les portes ayent moins de charge. Lorſque deux paſſages ne ſuffiſent pas, on en fait un plus grand nombre.

2°. Les bajoyers des grandes *Ecluſes* doivent ſe terminer en queue d'hironde, afin d'avoir un arraſement formé qui facilite l'entrée & la ſortie de l'eau, lorſqu'elle doit y paſſer en grande abondance, tant pour remplir ou vuider un baſſin, une forme, ou un canal, que pour empêcher que l'eau ne paſſe derriere ces mêmes bajoyers pour les cerner.

3°. Il y a dans quelques *Ecluſes* un guichet au bas de chaque venteau, pour faire paſſer d'un côté à l'autre la quantité d'eau que l'on veut. Ces guichets ſe ferment à l'aide de petites vannes, qu'on leve & qu'on baiſſe par le moyen des crics attachés ſur l'entretoiſe ſupérieure.

4°. Afin de faciliter le paſſage d'un côté de l'*Ecluſe* à l'autre, on fait un pont tournant que l'on replie pour laiſſer paſſer librement les bâtimens de mer tout mâtés. Dans les grandes *Ecluſes*, ce pont eſt compoſé de deux parties qui tournent & repoſent ſur chaque bajoyer. Outre ce pont, on en fait un autre petit au ſommet de chaque porte, qui ſert à celui qui a ſoin de l'*Ecluſe*. Ce pont n'eſt autre choſe qu'un excès à l'entretoiſe de quelques pouces, afin qu'un homme puiſſe y paſſer en ſe tenant à un garde-fou. Dans les *Ecluſes* médiocres, on ſupplée à ce pont par une planche poſée le long de chaque porte ſur des corbeaux de fer.

5°. Nous allons tranſcrire de l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, ce qui regarde les proportions d'une *Ecluſe*, parce que l'Auteur ayant fait ſentir l'union de l'Architecture civile avec l'Architecture hydraulique, nous ne voudrions pas paſſer ſous ſilence une ſi grande autorité, qui appuye bien notre projet, en alliant les deux Architectures que nous venons de nommer. Voici donc ce morceau qui eſt remarquable. C'eſt M. *Bélidor* qui parle.

» Quoiqu'il ne ſoit point abſolument » néceſſaire d'aſſujettir les proportions » des *Ecluſes* à une préciſion ſi grande » que celle qu'on obſerve dans l'Archi- » tecture civile, où il faut que toutes les » parties ayent entr'elles un certain rap- » port, qui faſſe que la vûe & le goût » ſoient pleinement ſatisfaits ; on doit » pourtant avoir certains principes, qui, » étant tirés de ce que l'expérience a pû » apprendre de meilleur, ſervent de ré- » gle générale pour exécuter en toute ſû- » reté les plus grands projets. Et comme » les maximes d'Architecture ont été ti- » rées des plus beaux édifices antiques, » de même celles que je vais donner ont » été priſes ſur les *Ecluſes* qui ont le mieux » réuſſi. (*Voyez* l'Ouvrage cité ci-deſſus, ſeconde Partie, premier vol. liv. 1. p. 62.)

C'eſt au ſiége de Montargis, en 1426, que ſe fit la premiere *Ecluſe*. Ce fut pour inonder les aſſiégeans dans leur camp, que les habitans de ce pays les inventerent. Cela ne pouvoit ſe pratiquer qu'en retenant les eaux de la riviere de Loing, & une *Ecluſe* ſeule étoit capable de faire cet effet d'une maniere à n'être pas préjudiciable aux aſſiégés. On doit aux Hollandois la perfection des *Ecluſes*. Le premier ouvrage qui ait paru ſur ce bâtiment hydraulique, eſt même d'un Hollandois, nommé *Simon Stevin*, Ingénieur célébre ; ſon livre publié en 1618, eſt intitulé, *Fortification par Ecluſes*. Le ſecond Auteur ſur les *Ecluſes* eſt *Corneille Meyer* : le titre de ſon livre eſt, *L'Arte di reſtituir à Roma la traſlaciata navigatione del ſuo Tevere*, dont on a un extrait en françois, intitulé, *Traité des moyens de rendre les rivieres navigables*. En 1715 il a paru à Ausbourg un *Traité*

www.libtool.com.cn

*des Ecluſes & Portes à roulement*, par *L. C. Sturmius*. M. *Léopold* a écrit auſſi ſur cette matiere, dans ſon *Theatrum Hydrotecnicharum*, ch. XXVII. Mais rien n'égale en ce genre de travail les troiſiéme & quatriéme volumes de l'*Architecture hydraulique*, de M. *Bélidor*, où l'on trouve la maniere de conſtruire toutes ſortes d'*Ecluſes*, & leurs divers uſages, qui conſiſtent principalement à inonder les environs d'une place, afin d'en éloigner l'ennemi, à deſſécher les pays aquatiques, & arroſer ceux qui ſont arides, &c. Un des plus beaux uſages de ces ouvrages hydrauliques, eſt ſans contredit celui qu'on en a fait au canal de Languedoc. (Voyez *Canal de communication*, à l'article CANAL.) Le mot *Ecluſe* eſt dérivé du verbe *Excludere*, empêcher.

ECLUSE A TAMBOUR. C'eſt une *Ecluſe* qui ſe remplit & ſe vuide par le moyen de deux canaux voutés, creuſés dans les bajoyers des portes, dont l'entrée, qui eſt un peu au deſſous de chacune, s'ouvre & ſe ferme par le moyen d'une vanne à couliſſe, comme celles du canal de Briare.

ECLUSE A VANNES. *Ecluſe* qui ſe remplit & ſe vuide par le moyen de vannes à couliſſe, pratiquées dans l'aſſemblage même des portes, comme celles de Strasbourg & de Meaux. (*Voyez* ECLUSE.)

ECLUSE EN ÉPERON. *Ecluſe* dont les portes à deux venteaux, ſe joignent en éperon, ou avant-bec, du côté d'amont, comme toutes celles rapportées ci-deſſus.

ECLUSE QUARRÉE. C'eſt une *Ecluſe* dont les portes d'un ſeul ventail ſe ferment quarrément, comme les *Ecluſes* de la riviere de Seine, à Nogent & à Pont, & celles de la riviere d'Ourque.

ECOINÇON, ſ. m. C'eſt dans le piédroit d'une porte ou d'une croiſée, la pierre qui fait l'encoignure de l'embraſure, & qui eſt jointe avec le lancis, (*voyez* ce mot) quand le piédroit ne fait pas parpain. (*Voyez* PARPAIN.)

ECOLES, ſ. f. pl. C'eſt un bâtiment compoſé de grandes ſalles, où l'on enſeigne publiquement les Sciences. Les *Ecoles* étoient célebres chez les Anciens, comme celles d'Athènes en Grece, de Rome, &c. Aujourd'hui ce nom eſt particulierement conſacré aux lieux où l'on enſeigne le Droit, la Médecine, & la Chirurgie, & aux Académies où le Roi entretient de jeunes gens pour apprendre la marine, & l'art militaire.

ECOPERCHE ou ESCOPERCHE, ſ. f. Piece de bois avec une poutre, qu'on ajoute au bec d'une grue, ou engin, pour lui donner plus de volée. (*V.* GRUE & ENGIN.)

ECORCIER, ſ. m. C'eſt, près d'un moulin à tan, un bâtiment qui ſert de magaſin pour les écorces de chêne.

ECORNURE. *Voyez* EPAUFRURE.

ECOUTES, ſ. f. pl. On appelle ainſi les tribunes à jalouſie, dans les Ecoles publiques, & dans les ſalles de ſpectacles, où ſe tiennent les perſonnes qui ne veulent point être vûes. (*Voyez* LANTERNE.)

ECURIE, ſ. f. C'eſt un bâtiment long au rez de chauſſée d'une cour, deſtiné à la demeure des chevaux. Ils y ſont ſéparés par des poteaux & des perches; & l'eſpace qui les renferme eſt un peu élevé, formant ainſi une pente pour l'écoulement des eaux. La mangeoire occupe ordinairement la largeur de l'*Ecurie*, pourvû que le jour ne frappe point ſur elle. C'eſt donc la longueur de la mangeoire qui détermine la longueur de l'*Ecurie*, laquelle mangeoire eſt déterminée elle-même par le nombre des chevaux que l'*Ecurie* doit contenir. Or la largeur d'un cheval de carroſſe eſt fixée à 4 pieds, & à 3 pieds $\frac{1}{2}$ pour un cheval de ſelle. Ainſi une *Ecurie* pour ſix chevaux doit avoir 21 à 24 pieds de longueur. A l'égard de la largeur, il faut 8 pieds de longueur pour le cheval, y compris la mangeoire, & 5 pieds d'échappée derriere. C'eſt donc au moins 13 pieds pour la largeur de l'*Ecurie*. On la pave à 4 pieds près de la mangeoire, & le reſte ſe bat en ſalpêtre, pour conſerver le pied des chevaux. On pratique à côté de l'*Ecurie* un petit endroit nommé *Sellerie*, pour y mettre les harnois. Les grandes *Ecuries* ſont diviſées en trois parties, l'une pour les chevaux de carroſſe, l'autre pour les chevaux de ſelle, & la troiſiéme pour les chevaux entiers, ou malades. (Dans les grands Hôtels, ces trois diviſions ſont trois *Ecuries* particulieres.) Les plus belles ſont

voûtées. La ſituation d'une *Ecurie*, dans une maiſon, eſt dans une cour ſéparée, ou ſur la rue, afin de faire ſortir le fumier ſans paſſer par la cour principale.

On comprend auſſi ſous le nom d'*Ecurie*, le logement des Ecuyers, Pages, Gens de livrée, & autres Officiers & Artiſans néceſſaires aux équipages. Il n'y a point d'*Ecuries* plus magnifiques que celles du Roi à Verſailles. Elles ſont du deſſein de M. *Manſard*.

ECURIE DOUBLE. C'eſt une *Ecurie* qui a deux rangs de chevaux avec un paſſage au milieu, ou avec deux paſſages, les chevaux étant tête à tête, & éclairés ſur la croupe, comme la petite *Ecurie* du Roi, à Verſailles, qui eſt diſpoſée de ces deux manieres.

ECURIE SIMPLE. On appelle ainſi une *Ecurie* qui n'a qu'un rang de chevaux, comme l'*Ecurie* qui eſt ſous la grande galerie du Louvre, & celle qui eſt à côté des Tuileries, dont la voûte ſurbaiſſée eſt remarquable par ſon appareil. Elle a été bâtie par *Philibert De Lorme*.

ECUSSON, ſ. m. Terme de Serrurerie. Petite plaque de fer qu'on met ſur les portes des chambres, & des bahus, vis-à-vis des ſerrures, & au travers de laquelle entre la clef. On donne auſſi le nom d'*Ecuſſon* à toutes les platines qui ornent les heurtoirs, les boucles, les boutons, & les entrées des ſerrures.

EDIFICE, ſ. m. Terme ſynonime à bâtiment. (*Voyez* BATIMENT.) Cependant ce terme ne devroit ſignifier que les lieux d'habitation, parce qu'il dérive du latin *Ædes*, maiſon.

EGLISE, ſ. f. Ce terme dérivé du grec *Ekkleſia*, aſſemblée, eſt le nom d'un lieu où les Chrétiens font le Service divin. Ce lieu eſt un grand bâtiment, beaucoup plus long que large, avec nef, chœur, bas-côtés, chapelles, clocher, &c. On appelle *Egliſe pontificale*, celle du Pape, comme Saint Pierre de Rome; *Patriarchale*, celle où il y a un Patriarche, comme Saint Marc de Veniſe; *Métropolitaine*, celle où il y a un Archevêque; *Cathédrale*, celle où il y a un Evêque; *Collégiale*, celle qui eſt deſſervie par des Chanoines; *Paroiſſiale*, celle où il y a des Fonts, & qui eſt deſſervie par un Curé; & *Conventuelle*, celle d'un Monaſtere. On diſtingue pluſieurs ſortes d'*Egliſes*, que nous allons faire connoître en allant du ſimple au compoſé.

*Egliſe ſimple.* C'eſt une *Egliſe* qui n'a que la nef & les chœurs, comme celle de la Sainte Chapelle, à Paris, & la plûpart de celles des Couvents de filles.

*Egliſe à bas-côtés.* On caractériſe ainſi une *Egliſe* qui n'a qu'un rang de portiques, en maniere de galeries voûtées, avec chapelles en ſon pourtour, comme entre les *Egliſes* gothiques modernes, celle de Saint Médéric, & parmi les nouvelles, l'*Egliſe* de Saint Roch, à Paris.

*Egliſe à doubles bas-côtés.* C'eſt une *Egliſe* qui a en ſon pourtour deux rangs de galeries, avec chapelles, comme les *Egliſes* de Notre Dame, & de Saint Euſtache, à Paris.

*Egliſe en croix grecque.* Egliſe dont la longueur de la croiſée eſt égale à celle de la nef, comme l'*Egliſe* du dehors des Invalides, à Paris. Elle eſt ainſi nommée, tant parce qu'elle a la figure de la croix des Grecs, que parce que la plûpart de leurs *Egliſes* ſont bâties de cette maniere.

*Egliſe en croix Latine.* C'eſt une *Egliſe* dont la nef eſt plus longue que la croiſée, comme à S. Pierre de Rome, & à la plûpart des *Egliſes* gothiques.

*Egliſe en rotonde.* Egliſe dont le plan eſt circulaire, à l'imitation du Panthéon, à Rome, comme l'Egliſe de S. Bernard, à *Termini*, faite d'un des pavillons ronds des thermes de Dioclétien; & à Paris, celle des Religieuſes de l'Aſſomption, rue Saint Honoré, du deſſein de M. *Errard*, Peintre du Roi.

*Egliſe ſoûterreine.* C'eſt une *Egliſe* qui étant au deſſous d'une autre, eſt beaucoup plus baſſe que le rez de chauſſée, comme à Notre Dame de Chartres, & à l'Egliſe de Saint Germain, à Auxerre, où il y a trois *Egliſes* l'une ſur l'autre. On appelle *baſſe Egliſe*, celle qui eſt ſous une autre, & au rez de chauſſée, comme à la Sainte Chapelle, à Paris. Les Italiens nomment *Grottes*, les *Egliſes ſouterreines*. (*Voyez* GROTTE.)

EGOUT, ſ. m. C'eſt le nom de l'extré-

www.libtool.com.cn

mité du bas d'un comble, faite des dernieres tuiles ou ardoiſes, qui ſaillent au-delà de la corniche, pour jetter les eaux loin du mur de face. Il y a des *Egoûts quarrés*, ou à *double pointe*, de cinq tuiles, & des *Egoûts ſimples* de trois tuiles.

EGOUT. Ce terme ſignifie auſſi le paſſage par où s'écoulent les immondices. L'*Egoût* eſt quelquefois une ſervitude dans une maiſon, parce que les eaux de la maiſon voiſine y ont leur paſſage. (*Voyez* CLOAQUE.)

ELAGUER, v. act. C'eſt couper avec une ſerpe le ſuperflu des branches d'un arbre, pour lui donner de la grace.

ELEGIR, v. act. C'eſt en Menuiſerie pouſſer à la main, dans une piece de bois, un panneau, une moulure, un compartiment, une languette, &c.

ELEVATION, ſ. f. C'eſt la repréſentation de la façade d'un bâtiment, qu'on nomme *Ortographie*, quand elle eſt géométrale. (*Voyez* ORTOGRAPHIE.)

ELÉVATION PERSPECTIVE. C'eſt le deſſein d'un bâtiment dont les parties reculées paroiſſent en raccourci.

ELÉVATION DES EAUX. C'eſt l'action des eaux pour rejaillir en l'air. L'eau s'*éleve* preſque auſſi haut que l'endroit d'où elle part. Sçachant donc par le moyen du nivellement, l'*Elévation* de cet endroit, on connoît la hauteur à laquelle les eaux doivent s'élever. Lorſque l'*Elévation* des eaux ne peut pas être naturelle, on les éleve avec des pompes foulantes ou aſpirantes.

ELEVE, ſ. m. Ce mot, qui vient de l'Italien *Allievo*, ſignifie apprentif, ou diſciple dans l'exercice de l'Architecture.

ELEVER, v. act. C'eſt donner de la hauteur à un bâtiment. C'eſt auſſi deſſiner un bâtiment en *élevant* des lignes perpendiculaires ſur un plan.

EMBASEMENT, ſ. m. Eſpece de baſe continue en maniere de large retraite au pied d'un édifice.

EMBOITURE, ſ. f. Terme de Charpenterie. C'eſt dans l'aſſemblage d'une porte collée & *emboîtée*, une eſpece de traverſe d'environ cinq pouces, qu'on met à chaque bout, pour retenir en mortaiſe les ais à tenon collés & chevillés. Les *Emboîtures* doivent toujours être de bois de chêne, même aux ouvrages de ſapin. On dit *emboîter*, pour enchaſſer une choſe dans une autre.

EMBRANCHEMENS, ſ. m. pl. Pieces de l'enrayure, aſſemblées de niveau avec le coyer & les empanons, dans la croupe d'un comble.

EMBRASER, ou pour mieux dire, EBRASER, v. act. C'eſt élargir en dedans la baye d'une porte, ou d'une croiſée, depuis la feuillure juſques au parpain du mur, enſorte que les angles de dedans ſoient obtus.

EMBRASSURE, ſ. f. C'eſt un aſſemblage à queue d'aronde, de quatre chevrons chevillés au deſſous du plinthe & du larmier d'une ſouche de cheminée de plâtre, pour empêcher qu'elle ne s'éclate.

On appelle auſſi *Embraſſure* une barre de fer méplat, coudée & boulonnée, qui ſert au même uſage.

EMBRASURE, (ſ. f.) ou plûtôt EBRASEMENT, ſ. m. C'eſt l'élargiſſement qu'on fait au dedans d'une porte, ou d'une croiſée, depuis la feuillure juſques au parpain, pour faciliter le paſſage de la lumiere & l'ouverture des guichets. On fait quelquefois des *Embraſures* en dehors, quand le mur eſt fort épais & la baye fort petite.

EMBREVEMENT. *Voyez* ASSEMBLAGE PAR EMBREVEMENT.

EMPANONS. *V.* CHEVRONS DE CROUPE.

EMPATTEMENT, ſ. m. C'eſt une *plus-épaiſſeur* de maçonnerie qu'on laiſſe devant & derriere dans le fondement d'un mur de face, ou de refend.

ENCASTRER, v. act. Terme dérivé de l'Italien *Incaſtrare*, enchaſſer, joindre. C'eſt enchaſſer par entaille, ou par feuillure, une pierre dans une autre, ou un crampon (dans le ſens de ſon épaiſſeur) dans deux pierres pour les joindre.

ENCEINTE. *Voyez* CIRCUIT.

ENCHEVAUCHURE, ſ. f. C'eſt la jonction par recouvrement ou feuillure de quelque partie avec une autre, comme l'*Enchevauchure* d'une plate-forme ou d'une dale ſur une autre. Elle ſe fait ordinairement par feuillures de la demi-épaiſſeur du bois ou de la pierre. Les

tuiles & les ardoiſes ſe recouvrent auſſi par *Enchevauchure*. (*V.* COUVERTURE.)

ENCHEVÊTRURE, ſ. f. C'eſt dans un plancher un aſſemblage de deux ſolives & d'un chevêtre, qui laiſſe un vuide quarré-long, ou rectangulaire, contre un mur, pour porter un âtre ſur des barres de trémie, ou pour faire paſſer un ou pluſieurs tuyaux d'une ſouche de cheminée.

ENCLAVE, ſ. f. C'eſt une portion de place, qui forme un angle ou un pan, & qui anticipe ſur une autre par une poſſeſſion antérieure, ou par un accommodement, enſorte qu'elle en diminue la ſuperficie, & en ôte la figure. On dit auſſi qu'une cage d'eſcalier dérobé, qu'un petit cabinet, ou qu'un ou pluſieurs tuyaux de cheminée ſont *Enclave* dans une chambre, quand, par leur avance, ils en diminuent la grandeur.

ENCLAVES. Terme d'Architecture hydraulique. Ce ſont les enfoncemens où ſe logent les portes des écluſes, quand elles ſont ouvertes. Ils ont deux pieds & demi aux grandes écluſes, & un pied & demi aux moyennes.

ENCLAVER, v. act. C'eſt encaſtrer les bouts des ſolives d'un plancher dans les entailles d'une poutre. C'eſt auſſi arrêter une piece de bois avec des clefs, ou boulons de fer.

*Enclaver* une pierre, c'eſt la mettre en liaiſon, après coup, avec d'autres, quoique de différente hauteur, comme on le pratique dans les raccordemens.

ENCLOS. *Voyez* CLÔTURE.

ENCOIGNURE, ſ. f. Nom qu'on donne & aux coins principaux d'un bâtiment, & à ceux de ſes avant-corps.

Dans un parterre, *Encoignure* eſt un retour d'angle.

ENCORBELLEMENT, ſ. m. Nom général qu'on donne à toute ſaillie qui porte à faux ſur quelque conſole ou corbeau, au-delà du nud d'un mur. On fait des *Encorbellemens* lorſqu'on reprend un mur par ſous-œuvre, & que ce qui reſte de ce mur n'eſt pas àplomb ſur ce qui a été refait à neuf. Or la ſaillie de l'ancien mur ſur le neuf, ſe nomme *Encorbellement*. Cet *Encorbellement* porte ſur pluſieurs aſſiſes de pierre. Un exemple rendra ceci ſenſible. Si un mur ſe trouvoit hors d'àplomb de ſon pied de neuf pouces, on feroit porter à la derniere aſſiſe de pierre neuf pouces d'*Encorbellement*, à celle au deſſous ſix pouces, & à la ſuivante trois pouces; ces aſſiſes ainſi diſpoſées ſe fortifiant les unes les autres. La plûpart des faces des maiſons de Châlons ſur Saone ſont de pans de bois portées par *Encorbellement* à chaque étage.

ENCRE DE LA CHINE, ſ. f. Ceci n'eſt point un terme d'Architecture, mais le nom d'une ſorte d'encre trop en uſage dans les deſſeins d'Architecture, pour n'en pas parler. Cette *Encre* eſt donc une compoſition en pains & en bâtons, qui ſe délaye & fond dans l'eau, & dont on ſe ſert pour tracer & laver les deſſeins d'Architecture. La meilleure, qui vient de la Chine, eſt dure, veloutée, & un peu rouſſâtre, & ſe détrempe difficilement. Celle qui eſt contrefaite, qu'on fabrique en Hollande & en d'autres endroits, ſe détrempe facilement, mais elle eſt moins belle. On y mêle quelquefois, en la délayant, un peu de biſtre ou de ſanguine, pour rendre le lavis plus tendre.

ENDUIT, ſ. m. Compoſition faite de plâtre, ou de mortier de chaux & de ſable, ou de chaux & de ciment, qui ſert à revêtir un mur. Le ſable qu'on employe pour faire un *Enduit*, ne doit être ni nouvellement tiré de terre, ni avoir été expoſé long-tems à l'air, & au ſoleil. Dans le premier cas, le ſable fait ſecher le mortier trop promptement, & l'*Enduit* ſe crevaſſe; & dans le ſecond, la pluie diſſout aiſément l'*Enduit*, & le change preſque en terre.

L'*Enduit* dont on ſe ſert pour peindre à freſque, ſe fait avec du ſable de riviere, bien paſſé au ſas, ou d'autre bon ſable détrempé avec de la chaux vieille éteinte. Pour peindre à l'huile, il faut un *Enduit* fait avec de la chaux & de la poudre de marbre, ou du ciment fait de tuiles bien battues. On frotte cet *Enduit* avec la truelle pour le rendre bien uni, &. on l'imbibe d'huile de lin avec une groſſe broſſe. Après cela on couvre le mur avec une broſſe, d'une compoſition de

www.libtool.com.cn

poix grecque, de maſtic, & de gros vernis, qu'on a fait bouillir enſemble dans un pot de terre. Le tout doit s'étendre & s'unir avec une truelle chaude.

On fait encore un *Enduit* pour peindre à l'huile, avec du mortier de chaux, du ciment de tuile, & du ſable, qu'on recouvre d'un ſecond *Enduit* compoſé de la chaux, du ciment bien ſaſſé, & du mâchefer, ou écume de fer, autant de l'un que de l'autre; le tout bien battu & incorporé avec des blancs d'œufs, & de l'huile de lin. Cela forme un *Enduit* extrêmement ferme. Auſſi ne doit-on pas différer d'y travailler, quand la matiere y eſt tout fraîchement miſe. (*Voyez* les *Principes d'Architecture, de Peinture, de Sculpture*, &c. par M. *Félibien*.

ENFAITEMENT, ſ. m. C'eſt une table de plomb qui couvre le faîte d'un comble d'ardoiſe.

ENFAÎTEMENT A JOUR. C'eſt un *Enfaîtement* qui a encore des ornemens de plomb évidés, dont la continuité ſur le faîte du comble, forme une baluſtrade, comme au château de Verſailles.

ENFAITER, v. act. C'eſt couvrir de plomb le faîte des combles d'ardoiſe; ou arrêter des tuiles faîtieres, avec des crêtes, ſur ceux qui ne ſont couverts que de tuiles.

ENFILADE, ſ. f. C'eſt l'alignement de pluſieurs portes de ſuite dans un appartement.

ENFONCEMENT, ſ. m. C'eſt la profondeur des fondations d'un bâtiment. On dit dans un devis : les fondations auront tant d'*Enfoncement*.

On ſe ſert auſſi du terme *Enfoncement*, pour exprimer la profondeur d'un puits, dont la fouille doit ſe faire juſques à plus de deux pieds au deſſous de la ſuperficie des plus baſſes eaux.

ENFOURCHEMENS, ſ. m. pl. Ce ſont les premieres retombées des angles des voûtes d'arête, dont les vouſſoirs ſont à branches.

ENGIN, ſ. m. Machine en triangle, compoſée d'un arbre ſoutenu de ſes arcboutans, & potencé d'un fauconneau par le haut, laquelle, par le moyen d'un étréſille à bras, qui dévide un cable, enleve les fardeaux. (On trouvera la deſcription, la figure & la théorie de cette machine, dans le *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, article *Engin*.) Le gruau n'eſt différent de l'*Engin* que par ſa piece de bois d'en haut, appellée *gruau*, qui eſt poſée en rampant pour avoir plus de volée.

Le mot *Engin* vient du latin *Ingenium*, eſprit, parce qu'il ſignifie en général toute ſorte de machines, & que l'eſprit eſt très-néceſſaire pour leur invention.

ENGRAISSEMENT, ſ. m. On dit en Charpenterie *Aſſembler par Engraiſſement*, c'eſt-à-dire, joindre ſi juſte des pieces de bois, que pour ne laiſſer aucun vuide dans les mortaiſes, les tenons y entrent à force, afin de mieux contreventer, & d'empêcher le hiément. (*Voyez* ce mot.)

ENLIER, v. act. C'eſt, dans la conſtruction, engager les pierres & les briques enſemble, en élevant les murs, enſorte que les unes ſoient poſées ſur leur largeur, comme les carreaux, & les autres ſur leur longueur, ainſi que les boutiſſes, pour faire liaiſon avec le garni ou rempliſſage.

ENNUSURE ou ANNUSURE, ſ. f. Morceau de plomb en forme de baſque, ſous le bourſeau, & aux pieds des poinçons & amortiſſemens d'un comble.

ENRAYURE, ſ. f. C'eſt un aſſemblage de charpente de niveau, compoſé d'entraits, coyers, gouſſets, & embranchemens avec ſablieres ſimples ou doubles, qui ſert à retenir les fermes & demi-fermes d'un comble. On appelle *double Enrayure*, celle qui eſt de niveau du petit entrait. Il y a des *Enrayures* quarrées, & des *Enrayures* rondes; les premieres ſervent aux croupes des pavillons, & les ſecondes aux dômes.

ENROULEMENT, ſ. m. Nom général qu'on donne à tout ce qui eſt contourné en ligne ſpirale, comme l'*Enroulement* d'un pilier butant en conſole, de l'aîleron d'un portail d'Egliſe, &c.

ENROULEMENS DE PARTERRE. Ce ſont des plate-bandes de buis, ou de gazon, contournées en ligne ſpirale. Les Jardiniers les appellent *Rouleaux*.

ENSEMBLE, ſ. m. Terme dont on ſe ſert pour exprimer la maſſe d'un bâtiment,

& quelquefois auſſi pour marquer la proportion relative des parties au tout. Par exemple, le porche de l'Egliſe de la Sorbonne, du côté de la cour, fait un très-bel *Enſemble* avec l'Egliſe.

ENSEUILLEMENT, ſ. m. Appui d'une fenêtre au deſſus de trois pieds. Une fenêtre peut avoir 5, 7 ou 9 pieds d'*Enſeuillement*. C'eſt ce qu'on appelle autrement *Enſeuillement de vûe*. Ainſi lorſque dans la Coutume de Paris, on dit que les vûes doivent avoir 9 pieds d'*Enſeuillement*, cela ſignifie que le bas de ces vûes doit commencer à 9 pieds au deſſus du plancher bas de la piece éclairée par ces vûes. (*Voyez* la *Coutume de Paris*, article 200. à la fin du premier volume de l'*Architecture moderne*.)

ENTABLEMENT, ſ. m. C'eſt la troiſiéme & la ſupérieure partie d'un Ordre, qui repoſe ſur la colonne. *Vitruve* & *Vignole* la nomment *Ornement*. Elle renferme l'architrave, la friſe, & la corniche. *Goldman* donne à ſa hauteur 4 modules. *Vignole* lui donne le quart de la hauteur de toute la colonne, & comme *Vignole* eſt très-ſuivi, on s'en tient là. L'*Entablement* eſt différent ſelon les Ordres. (*Voyez* ORDRE.) Ce mot vient du latin *Tabulatum*, plancher, parce qu'on ſuppoſe que la friſe eſt formée des bouts de ſolives qui portent ſur l'architrave.

ENTABLEMENT DE COURONNEMENT. C'eſt un *Entablement* qui couronne un mur de face, & ſur lequel poſe le pied du comble.

ENTABLEMENT RECOUPÉ. *Entablement* qui fait retour par avant-corps ſur une colonne ou un pilaſtre, comme aux arcs de *Titus* & de *Conſtantin*, à Rome.

ENTAILLE, ſ. f. C'eſt une ouverture qu'on fait pour joindre une choſe avec une autre. Les *Entailles* ſe font *quarrément*, de la demi-épaiſſeur du bois, *par embrévement à queue d'aronde*, *en adent*, &c. ainſi que les aſſemblages. On fait des *Entailles* dans les incruſtations de pierre, ou de marbre, pour y placer les morceaux poſtiches. On fait encore des *Entailles* à queue d'aronde, pour mettre un tenon de nœud de bois de chêne, ou un crampon de fer, ou de bronze, incruſté de ſon épaiſſeur, afin de retenir un fil dans un quartier de pierre, ou dans un bloc de marbre.

ENTAMURES DE CARRIERE, ſ. f. pl. Ce ſont les premieres pierres qu'on tire d'une carriere nouvellement découverte.

ENTOISER, v. act. C'eſt arranger quarrément des matériaux informes, comme des moilons & des platras, pour meſurer les cubes avec le pied & la toiſe.

ENTRAIT, ſ. m. Maîtreſſe piece de bois, qui eſt ordinairement de huit à neuf pouces de groſſeur, dans laquelle s'aſſemblent les deux forces d'une ferme. (Pour l'intelligence de cette définition, *voyez* FORCE & FERME.) Les hauts combles ont deux *Entraits*, dont le premier ſe nomme *Grand* ou *Maître-Entrait*; & celui de deſſus *Petit-Entrait*: il y a des *Demi-Entraits* qui ſervent aux combles, à un égoût, & aux croupes de pavillon.

ENTRE-COLONNE ou ENTRE-COLONNEMENT, (ſ. m.) C'eſt l'eſpace qui eſt entre deux colonnes, & qui eſt meſuré par une ligne perpendiculaire, tirée de l'axe d'une colonne ſur l'axe de celle qui eſt à côté. *Vitruve* ne compte les *Entre-colonnes* que de l'endroit où elles ont une égale groſſeur. Il les diviſe en cinq eſpeces: la premiere, appellée *Pycnoſtylos*, eſt celle où les colonnes ſont éloignées de cinq modules: la ſeconde, *Syſtylos*, de ſix modules: la troiſiéme, *Euſtylos*, de ſix modules & demi: la quatriéme, *Diaſtylos*, de huit modules; & la cinquiéme, *Araoſtylos*, de dix modules. (Voyez l'*Architecture de Vitruve*, pag. 75. & 77. de la traduction de M. *Perrault*.)

ENTRE-COUPE, ſ. f. C'eſt le dégagement qui ſe fait dans un carrefour étroit, par deux pans coupés oppoſés, pour faciliter le tournant des charrois.

ENTRE-COUPE DOUBLE. On appelle ainſi une *Entre-coupe*, lorſque les quatre encoignures d'un carrefour ſont en pan coupé, comme aux quatre fontaines de *Termini*, à Rome.

ENTRE-COUPE DE VOUTE. C'eſt le vuide qui reſte entre deux voûtes ſphériques l'une ſur l'autre, depuis l'extrados (*voyez* ce mot) d'une coupe juſques à la douelle d'un dôme; leſquelles voûtes ſont jointes enſemble par des murs de refend au droit

www.libtool.com.cn

des côtes : le tout ſans charpente, & plûtôt de brique que de pierre, comme aux Egliſes de Saint Pierre, de Notre Dame de Lorette, devant la colonne Trajane, à Rome ; & à celle de Saint Louis des Invalides, à Paris.

ENTRÉE, ſ. f. Terme général qui ſignifie l'endroit par où l'on entre dans quelque lieu, & qui comprend la porte & le paſſage. Ce mot eſt oppoſé à celui d'*iſſue*, qui eſt l'endroit par où l'on ſort.

ENTRÉE DE CHOEUR. C'eſt la décoration de toute la façade du chœur d'une Egliſe, qui le ſépare de la nef. Et en Serrurerie, & en Menuiſerie, c'eſt la décoration de la porte du chœur, plus exhauſſée & plus riche que le reſte de la clôture à jour.

ENTRÉE DE SERRURE. Plaque de fer chantournée ſelon un profil, & ciſelée ou enrichie de divers ornemens en gravure, qui ſert de paſſage au panneton d'une clef. Il y en a de grandes pour les groſſes clefs, & de petites pour les paſſe-partouts, &c.

ENTRELAS, ſ. m. Ornement de liſtels & de fleurons, liés & croiſés les uns avec les autres, qui ſe taille ſur les moulures, & dans les friſes.

ENTRELAS D'APPUI. Ornemens de Sculpture à jour, de pierre ou de marbre, qui ſervent quelquefois, au lieu de baluſtres, pour remplir les appuis évidés des tribunes, balcons, & rampes d'eſcalier.

ENTRELAS DE SERRURERIE. Ornemens compoſés de rouleaux & joncs coudés, qui forment divers compartimens pour garnir les friſes, pilaſtres, montans, bordures de fer, &c.

ENTRE-MODILLON, ſ. m. C'eſt l'eſpace qui eſt entre deux modillons. Les *Entre-modillons* doivent être égaux dans le cours d'une corniche.

ENTRE-PILASTRE, ſ. m. C'eſt l'eſpace qui eſt entre deux pilaſtres.

ENTREPOT, ſ. m. C'eſt une eſpece de magaſin, dans un port de mer, où l'on tient en dépôt les marchandiſes débarquées, pour être rembarquées. C'eſt auſſi, dans quelqu'autre ville de commerce, un magaſin où une Compagnie de Négocians tient ſes marchandiſes.

ENTREPOT D'ATTELIER. C'eſt dans l'étendue d'un grand attelier, un eſpace fermé avec des ſolives & des planches, pour conſerver les équipages, empêcher que les ouvriers ne ſoient détournés de leur travail, & rendre le chantier libre pour le tranſport des fardeaux.

ENTREPRENEUR, ſ. m. C'eſt le nom de celui qui ſe charge, qui *entreprend*, & qui conduit un bâtiment pour certaine ſomme dont il eſt convenu avec le propriétaire, ſoit en bloc, ou à la toiſe.

ENTRER, v. act. C'eſt joindre bout à bout, & àplomb, des pieces de bois de charpente de même groſſeur, comme ſont quelques noyaux d'eſcalier de bois ; ce qui ſe fait par tenon & mortaiſe, ou par une entaille de la demi-épaiſſeur du bois.

ENTRESOL (ſ. m.) ou MEZZANINE, (ſ. f.) Petit étage pratiqué dans le haut du rez de chauſſée, & quelquefois ſur un étage, pour avoir quelque garde-robe ou cabinet ſur une autre piece. Ce qui donne lieu à un *Entreſol* du rez de chauſſée, c'eſt que les grands ſallons qui ſont au deſſous, étant fort longs & très-larges, doivent avoir une hauteur proportionnée à ces deux dimenſions. Or cette grande hauteur n'étant point néceſſaire aux pieces qui ſont à côté des ſallons, on la diviſe par un plancher ; ce qui forme les *Entreſols*. Ces pieces ſervent de logemens aux domeſtiques, de garde-robes, ou de cabinets, pour renfermer les meubles. Dans les bâtimens qui n'ont pas des ſallons ſi élevés qu'on puiſſe y mettre à côté des *Entreſols*, on les place à l'étage qui regne ſur tout le bâtiment. On en conſtruit quelquefois deux l'un au deſſus de l'autre : mais cet uſage n'eſt point approuvé par les Architectes habiles.

ENTRETIENS, ſ. m. pl. Ce ſont des réparations annuelles des bâtimens, & de la culture des jardins, dont ſe chargent des ouvriers, ou d'autres perſonnes, moyennant certain prix, mais qui ne ſont point garants des réparations extraordinaires, cauſées par les injures du tems, la caducité ou la malfaçon des bâtimens, comme cela ſe pratique aux Maiſons royales.

ENTRE-TOISE, ſ. f. Piece de bois qui

ſert à entretenir les poteaux d'une cloiſon & d'un pan de bois, les faîtes avec les ſous-faîtes, les ſablieres & les plateformes du pied d'un comble.

ENTRE-TOISE CROISÉE. Aſſemblage en maniere de croix de Saint André, poſé de niveau entre les entraits de l'enrayure d'un dôme.

ENTREVOUX, ſ. m. C'eſt l'eſpace qui eſt entre chaque ſolive d'un plancher, & qui eſt recouvert d'ais, ou enduit de plâtre.

EPAUFRURE, ſ. f. C'eſt l'éclat du bord du parement d'une pierre, emporté par un coup de teſtu mal donné. Et *Écornure*, c'eſt un autre éclat qui ſe fait à l'arête de la pierre, lorſqu'on la taille, qu'on la conduit, qu'on la monte, ou qu'on la poſe.

EPAULÉE, ſ. f. On dit qu'une maçonnerie eſt faite par *Epaulées*, lorſqu'elle n'eſt pas élevée de ſuite, ni de niveau; mais par redens, c'eſt-à-dire à diverſes repriſes, ou à divers tems, comme cela ſe pratique quand on travaille par ſous-œuvre.

EPAULEMENT, ſ. m. C'eſt toute portion de mur qui ſert à ſoutenir en partie un chemin eſcarpé, ou l'extrêmité de quelque talut, & qui fait en contre-bas ce que le rideau (*voyez* ce mot) fait en contre-haut.

EPERON. *Voyez* CONTREFORT.

EPERON, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un ouvrage qu'on conſtruit au devant des piles des ponts, pour réſiſter aux matieres, telles que la glace, les bois, &c. que l'eau entraîne, afin qu'elles n'en ſoient point ébranlées. Il eſt formé de petits pilots qu'on enfonce les uns derriere les autres à environ cent pas de diſtance des arches d'un pont, & qui forment un plan incliné. Sur ces pilots on affermit, avec des crampons de fer, une poutre qui a le dos pointu. Ceci ne peut ſe pratiquer que dans les rivieres peu profondes. Pour les autres on plante des piliers au lieu de pilots. Mais ce travail ne peut gueres être entendu ſans figures. Nous renvoyons donc à l'article *Eperon* du *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, où ces figures ſe trouvent.

EPI, ſ. m. C'eſt, dans un comble circulaire, comme celui d'un chevet d'Egliſe, d'un chapiteau de tourelle, & de moulin à vent, &c. l'aſſemblage des chevrons avec des liens ou eſſeliers à l'entour du poinçon; ce qui s'appelle auſſi *Aſſemblage en épi*.

EPI. *Voyez* BRIQUE POSÉE EN ÉPI, & SOUDURE EN ÉPI.

EPI DE FAÎTE. C'eſt le bout d'un poinçon qui paroît au deſſus du faîte d'un comble, & où l'on attache les amortiſſemens de poterie, de plomb, de fer ou de bronze.

EPIS. Terme d'Architecture hydraulique. Ce ſont des bouts de digue conſtruits en maçonnerie, ou avec des coffres de charpente remplis de pierre; ou encore formés d'un tiſſu de faſcinage piqueté, tuné & garni d'une couche de gravier. Ils ſe placent le long des bords d'une riviere, pour contraindre le fort du courant de ſe déterminer d'un côté plûtôt que de l'autre, afin d'interrompre tout ce qui peut être préjudiciable. Pour qu'ils produiſent cet effet, il faut qu'ils ſoient conſtruits avec ſoin; car un *Épi* mal ouvert produiroit un effet contraire. C'eſt ce dont on ſe convaincra, en liſant le quatriéme livre, ſection III. du quatriéme volume de l'*Archit. hydr.* de M. *Bélidor*.

EPIGEONNER, v. act. C'eſt employer le plâtre un peu ſerré, ſans le plaquer, ni le jetter, mais le lever doucement avec la main & la truelle par *pigeons*, c'eſt-à-dire par poignées, comme lorſqu'on fait les tuyaux & languettes de cheminée, qui ſont de plâtre pur.

EPIGRAPHE, ſ. f. Terme de décoration. C'eſt le nom de toutes les inſcriptions qui ſervent dans les bâtimens, pour en faire connoître l'uſage, le tems de leur conſtruction, & le nom des perſonnes qui les ont fait bâtir. On en grave ordinairement les caractères en anglet, ſur la pierre & le marbre. Les Anciens faiſoient celles des Temples & des arcs de triomphe, de caractère de bronze, dont ils couloient les crampons en plomb, ainſi qu'il paroît par les entailles & trous qui ſont reſtés, après que les lettres en ont été enlevées par les Barbares. Le mot *Epigraphe* eſt tiré d'un autre mot grec, qui ſignifie ſouſcription.

www.libook.com.cn

EPISTYLE. *Voyez* ARCHITRAVE.

EPITAPHE, ſ. f. C'eſt une inſcription qu'on met ſur une tombe, ou ſur un tombeau, pour conſerver la mémoire d'un défunt, & pour lui procurer des prieres. C'eſt auſſi un morceau d'Architecture & de Sculpture, avec buſte, médailles, ou figures ſymboliques, qui ſe met dans un cimetiere, ou contre les murs ou les piliers d'une Egliſe, comme l'*Epitaphe* de M. *De la Chambre*, faite par M. *Jean-Baptiſte Tubi*, Romain, Sculpteur du Roi. Ce mot vient du grec *Epi* ſur, & *Taphos*, tombeau.

EPURE, ſ. f. C'eſt la figure d'une piece de trait auſſi grande que l'ouvrage, qu'on trace ſur une aire, ou ſur un enduit contre un mur, & ſur laquelle les Appareilleurs levent leurs panneaux, pour les tracer enſuite ſur les pierres. On fait auſſi des *Epures* particulieres des parties ſéparées, (lorſque l'ouvrage eſt grand) comme du fuſt d'une colonne, pour en tracer le contour, d'un fronton pour avoir l'à-plomb des modillons, &c.

EQUARRIR, v. act. C'eſt mettre une pierre, ou une piece de bois, d'équerre en tout ſens.

EQUARRISSAGE, ſ. m. On dit qu'une piece de bois a ſix ſur huit pouces d'*Equarriſſage*, pour ſignifier ſes deux plus courtes dimenſions. Lorſque ces dimenſions ſont égales, comme d'un pied chacune, on dit que la piece a douze pouces de gros.

EQUARRISSEMENT, ſ. m. C'eſt la réduction d'une piece de bois en grume à la forme quarrée, en ôtant ſes quatre doſſes flaches; ce qui peut faire un déchet à peu près de la moitié de ſa groſſeur.

EQUARRISSEMENT. *Voyez* TRACER PAR EQUARRISSEMENT.

EQUERRE, ſ. f. Inſtrument de fer, de cuivre, ou de bois, compoſé de deux régles appellées *branches*, aſſemblées perpendiculairement par une de leurs extrêmités, qui ſert à tracer ou à vérifier un angle droit. (On trouvera à l'article *Equerre*, du *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, la conſtruction & la figure d'une *Equerre*.) Le mot *Equerre* a été dérivé, ſelon les uns, de l'Italien *Squadra*, qui ſignifie la même choſe; & ſelon les autres, du latin *Quadratus*, quarré.

EQUERRE DE FER. C'eſt un lien de fer coudé, qu'on met aux poteaux corniers d'une encoignure de pan de bois, aux portes de menuiſerie, & à d'autres ouvrages.

EQUIDISTANT, adj. Epithéte qu'on donne à une choſe également éloignée d'une autre, & en lignes paralleles, comme les deux pavillons d'une façade également éloignés du point du milieu.

EQUIPAGE, ſ. m. On comprend ſous ce nom général, les grues, gruaux, chevres, vindas, chariots, & autres machines, ainſi que les échelles, baliveaux, doſſes, cordages, & tout ce qui ſert pour la conſtruction & pour le tranſport des matériaux.

ERESTIER. *Voyez* ARESTIER.

ERIGER, v. act. C'eſt élever une choſe. On dit *Eriger* un mur, *Eriger* un pan de bois, &c.

ESCALIER, ſ. m. Montée compoſée de marches ou degrés, & d'appuis droits & rampans, laquelle ſert à communiquer les étages, & à y parvenir. On conſidere ſix choſes en général dans un eſcalier: 1°. ſa place: 2°. ſa grandeur: 3°. ſa figure: 4°. le jour qu'il doit recevoir: 5°. la proportion de la hauteur à la longueur des rampes, qui eſt la même que celle de la hauteur des marches à leur largeur: 6°. ſes ornemens. Ces choſes varient ſuivant les différens *Eſcaliers*; car on pratique pluſieurs *Eſcaliers* dans une maiſon, tant pour parvenir plus promptement à différens étages, à différentes pieces même, que pour faciliter des entrées & des ſorties à différentes perſonnes, ſans être vûes par les gens qui viennent voir le Maître. Et le nombre d'*Eſcaliers*, & leur diſtribution dans un bâtiment, dépendent ſouvent de la capacité de l'Architecte, qui cherche à réunir le beau & le commode, quelquefois auſſi des vûes du Maître. Il y a ainſi pluſieurs ſortes d'*Eſcaliers*, que nous ferons connoître à l'article de leur dénomination particuliere; & cette connoiſſance pourra ſatisfaire aux ſix conditions dont nous ve-

nons de parler. Nous allons dire un mot cependant ſur ces conditions.

Les Architectes ne ſont point d'accord ſur la place de l'*Eſcalier* en général. Les uns veulent qu'il occupe le milieu d'un bâtiment, afin qu'il puiſſe répondre aux différentes pieces qui y ont ordinairement communication, & qu'il ſoit vû en entrant. D'autres le placent dans les aîles & extrêmités des bâtimens: ce qui donne une longue enfilade qu'ils eſtiment. Tous conviennent néanmoins qu'on doit proportionner les *Eſcaliers* à la grandeur du bâtiment; que la figure quarrée ou rectangle eſt la figure la plus noble, & la plus convenable d'un *Eſcalier*; qu'on doit l'éclairer le plus qu'il eſt poſſible; que la hauteur des marches doit être telle que chacune ſoit, par compenſation, priſe pour deux pas naturels, & que l'une & l'autre, pour compoſer un pas naturel, faſſent enſemble la longueur de deux pieds. A l'égard de la décoration des *Eſcaliers*, elle doit être relative à la magnificence du bâtiment. Les plus riches ſont de marbre, comme étoit celui des Ambaſſadeurs au château de Verſailles. Une décoration moins diſpendieuſe, & qui eſt très-belle, c'eſt de revêtir les marches de marbre par incruſtration. La rampe eſt encore ſuſceptible de beaucoup d'ormens. (*Voyez* RAMPE.) On l'enrichit avec des vaſes, des grouppes, des figures, placés aux angles & encoignures, &c. & on peint leur cage & leur plafond ou vouſſure, relativement à la matiere, & à la couleur des marches. Et tout cela n'a d'autres régles que celles du goût, dont on n'a point encore découvert le principe, quoique ce principe exiſte, & que la découverte n'en ſoit pas abſolument impoſſible.

ESCALIER A DEUX RAMPES ALTERNATIVES. C'eſt un *Eſcalier* qui eſt droit, & dont l'échiffre (*voyez* ce mot) porte de fond, comme les grands *Eſcaliers* du vieux Louvre, à Paris, du Palais Farnèſe, à Rome, &c.

ESCALIER A DEUX RAMPES PARALLELES. *Eſcalier* où l'on monte par deux rangs de marches, qui commencent par un même palier, & qui finiſſent par un autre, comme les *Eſcaliers* des châteaux des Tuileries, & de Saint Cloud.

ESCALIER A DEUX RAMPES OPPOSÉES. C'eſt un *Eſcalier* où l'on monte par un perron ſur un palier d'où commencent deux rampes égales, vis-à-vis l'une de l'autre, qui, après un palier quarré, retournent pour achever de monter, comme l'*Eſcalier* du Roi au château de Verſailles.

ESCALIER A GIRONS RAMPANS. *Eſcalier* dont les marches ont tant de largeur, quoiqu'avec beaucoup de pente, que les chevaux y peuvent monter. On en voit de cette eſpece au Palais du Vatican, à Rome, & aux perrons du château neuf de Saint Germain en Laye.

ESCALIER A JOUR. On comprend ſous ce nom, non ſeulement un *Eſcalier* en galerie, qui eſt ouvert d'un côté, ſans croiſée avec baluſtrade; mais auſſi une vis dont les marches ſont attachées à un noyau maſſif, ſans autre cage qu'un appui parallele à une rampe ſoutenue de quelques colonnes d'eſpace en eſpace, comme les *Eſcaliers* du clocher de Strasbourg, & les deux du Jubé de l'Egliſe de Saint Etienne du Mont, à Paris.

ESCALIER A PÉRISTYLE CIRCULAIRE. C'eſt un *Eſcalier* dont la rampe eſt portée ſur des colonnes, ainſi qu'au château de Caprarole, & au Palais Barberin, à Rome.

ESCALIER A PÉRISTYLE DROIT EN PERSPECTIVE. *Eſcalier* qui a ſa rampe entre deux rangs de colonnes, qui ne ſont pas paralleles, & dont le diametre de celles d'en haut, eſt moindre d'un quart ou d'un cinquiéme, que celles d'en bas. Ces colonnes étant chacune proportionnées à la groſſeur de ſon diametre, & celles d'en haut étant beaucoup plus baſſes & plus ſerrées que celles d'en bas, le berceau rampant, en maniere de canonniere, qu'elles portent, n'eſt pas parallele à la rampe dont les girons ſont égaux: ce qui fait une dégradation d'objets, & donne une apparence de longueur. Le grand *Eſcalier* du Vatican, fait par le Cavalier *Bernin*, eſt de cette maniere.

ESCALIER A QUATRE NOYAUX. *Eſcalier* qui laiſſe un vuide quarré ou barlong, c'eſt-à-dire rectangle, entre ſes rampes, & qui porte ſur quatre noyaux de pierre de fond,

www.libtool.com.cn

ou ſur quatre noyaux de bois de fond, ou ſuſpendus.

ESCALIER A QUARTIERS TOURNANS. *Eſcalier* qui a des quartiers tournans, ſimples ou doubles, à l'un ou aux deux bouts de ſes rampes.

ESCALIER A REPOS. *Eſcalier* dont les marches droites, à deux noyaux, ſont paralleles, & ſe terminent alternativement à des paliers.

ESCALIER A VIS SAINT GILLES QUARRÉE. *Eſcalier* qui eſt dans une cage quarrée, comme les petits *Eſcaliers* du Palais du Luxembourg, à Paris. (*Voyez* l'article ſuivant.)

ESCALIER A VIS SAINT GILLES RONDE. *Eſcalier* dont les marches portent ſur une voûte rampante ſur le noyau, comme l'*Eſcalier* du Prieuré Saint Gilles en Languedoc, d'où le nom a été donné à l'*Eſcalier* qui a fait le ſujet de cet article, & celui du précédent.

ESCALIER CEINTRÉ. *Eſcalier* dont un bout eſt formé en demi-cercle, ou demi-ellipſe, enſorte que les collets de ſes marches-tournantes ſont égaux, afin qu'il n'y ait point de briſe-cou. (*voyez* ce mot.) Il y en a de bois avec des courbes rampantes; & de pierre, comme le grand *Eſcalier* ſuſpendu de l'Obſervatoire, à Paris.

ESCALIER COMMUN. *Eſcalier* qui ſert à deux corps de logis, par des paliers alternatifs, lorſque les étages ne ſont pas de même niveau, ou par un palier de communication, lorſqu'ils ſont de plain pied.

ESCALIER DE GAZON. *Voyez* GRADIN.

ESCALIER EN ARC DE CLOÎTRE, *à lunette, & à repos.* C'eſt un *Eſcalier* dont les paliers quarrés en retour, portés par des voûtes en arc de cloître, rachetent des berceaux rampans, dont les retombées ſont ſoutenues par des arcs auſſi rampans, qui portent ſur quatre ou ſix piliers, ou noyaux de fond, leſquels laiſſent un vuide au milieu. Ces arcs rampans ont des lunettes en décharge, oppoſées dans les berceaux, comme le grand *Eſcalier* du Palais du Luxembourg, à Paris.

ESCALIER EN ARC DE CLOÎTRE, *ſuſpendu, & à repos.* Eſcalier dont les rampes & paliers quarrés en retour, portent en l'air ſur une demi-voûte en arc de cloître, comme l'*Eſcalier* de l'Hôtel des Fermes du Roi, rue de Grenelle, à Paris; & celui de l'aîle du côté du nord au château de Verſailles.

ESCALIER EN FER A CHEVAL. Maniere de grand perron dont le plan eſt circulaire, & dont les marches ne ſont point paralleles, comme les *Eſcaliers* du cheval blanc, à Fontainebleau, & du château de Caprarole.

ESCALIER EN LIMACE. *Eſcalier* qui eſt dans une cage ronde, ou ovale, & dont la rampe, ſans degrés, tourne en vis à l'entour d'un mur circulaire percé d'arcades rampantes, comme ceux de l'Egliſe de Saint Pierre, à Rome.

ESCALIER HORS D'OEUVRE. *Eſcalier* dont la cage en dehors d'un bâtiment, y eſt attachée par un ou deux de ſes côtés. On appelle *Eſcalier demi-hors d'œuvre*, celui dont la cage eſt en partie enclavée dans le corps du bâtiment.

ESCALIER PRINCIPAL, OU GRAND ESCALIER. C'eſt l'*Eſcalier* le plus ſpacieux, & qui ne ſert qu'à monter aux plus beaux appartemens d'une maiſon. Cet *Eſcalier* ne paſſe pas ordinairement le premier étage. La moindre largeur qu'on puiſſe lui donner, eſt de quatre pieds, deux perſonnes ne pouvant monter ou deſcendre dans un moindre eſpace ſans ſe nuire l'une à l'autre.

ESCALIER OVALE A NOYAU, OU SUSPENDU. C'eſt un *Eſcalier* qui ne differe des *Eſcaliers* ronds (*voyez* les deux articles ſuivans) que par ſon plan. Il y a dans l'Hôtel de Ville de Lyon, un *Eſcalier* de cette eſpece, qui eſt d'une ſinguliere beauté.

ESCALIER ROND. *Eſcalier* qui eſt à vis, ou en hélices, avec un noyau, & dont les marches tournantes, droites ou courbes, qui portent leur délardement, tiennent par le colet à un cylindre qui porte de fond, & dont elles ſont partie.

ESCALIER ROND SUSPENDU. *Eſcalier* qui eſt ſans noyau, & dont les marches tiennent à une eſpece de limon en ligne ſpirale, & qui laiſſe un jour ou vuide rond, dans le milieu.

ESCALIER SECRET OU DÉROBÉ. C'eſt un *Eſcalier* qui ſert à dégager & à monter aux

entresols, aux garde-robes, & même aux appartemens, pour ne point passer par les principales pieces.

ESCALIER TRIANGULAIRE. *Escalier* dont la cage & le noyau sont faits de deux triangles, comme les *Escaliers* qui sont derriere le porche du Panthéon, à Rome.

ESCAPE. *Voyez* CONGÉ.

ESCARPE, s. f. Mot dérivé de l'Italien *Scarpa*, talut. C'est le mur en talut depuis le pied d'un bâtiment jusques au cordon, qui fait un côté du fossé. Et *Contrescarpe* est le mur qui lui est opposé de l'autre côté du fossé.

ESCARPER, v. act. C'est en coupant un roc, ou des terres naturelles, leur donner le moins de talut qu'il est possible.

ESCOPERCHES, s. f. pl. Grandes perches comme des baliveaux, qui servent pour échafauder.

ESMILLER, v. act. C'est travailler le grais, ou la pierre, avec la pointe du marteau.

*Esmiller le moilon.* C'est en ôter le bouzin, & l'atteindre jusques au vif.

ESPACEMENT, s. m. C'est toute distance égale entre un corps & un autre. Ainsi on dit l'*Espacement* des poteaux d'une cloison, des solives d'un plancher, des chevrons d'un comble, des balustres d'un appui, &c. *Espacer tant plein que vuide*, c'est laisser des intervalles égaux aux solives.

ESPALIER, s. m. Terme de Jardinage. Nom général qu'on donne aux arbres fruitiers, & autres, dont les branches étendues en éventail, & palissées sur un treillage, revêtent un mur de clôture. Le *Contre-espalier* est un petit treillage à hauteur d'appui, à quatre ou six pieds de l'*Espalier*, entretenu par des chevrons debout, de six pieds en six pieds, & garni de ceps de vigne, ou d'arbres fruitiers nains.

ESPLANADE, s. f. Lieu élevé à découvert, pratiqué aux environs d'une ville pour se promener.

ESQUISSE, s. f. C'est le premier crayon, ou une légere ébauche, d'un morceau d'Architecture, qu'on nomme encore *grisonnement*, ou *premiere idée*.

ESSELIER, s. m. C'est, dans une ferme de comble, la piece de bois qui s'assemble dans la jambe de force, & qui supporte l'entrait. On l'appelle aussi *Gousset*.

ESSELIERS DE CROUPE, GRANDS ESSELIERS. Pieces de bois qui s'assemblent diagonalement à deux autres faisant angle obtus, à la distinction des liens qui sont sous les chevrons & les entraits, & qui font le même effet à deux pieces assemblées à angle droit, aux arestiers, & aux coyers dans lesquels sont les *Esseliers*.

Il y a aussi de *petits Esseliers* qui s'assemblent dans les grands, & qui portent les empanons pour joindre le grand *Esselier*.

ESSIEU. *Voyez* CATHETE.

ESTOQUIAU, s. m. Terme de Serrurerie. Espece de cheville qui tient le ressort d'une serrure.

ESTOQUIAUX DE LA CLOISON D'UNE SERRURE. Certaines pieces qui entretiennent une cloison avec le palastre.

ESTRADE, s. f. Mot dérivé du latin *Stratus*, couché. C'est une espece de marchepied de la grandeur d'une alcove, sur lequel pose le lit. On en met aussi dans les grands appartemens sous les thrônes, les buffets, &c. Les *Estrades* des Divans, & les salles d'Audience chez les Levantins, sont appellées *Sopha*.

ETABLE, s. f. C'est dans la basse-cour d'une maison de campagne, une espece de hangar où l'on tient le bétail. La situation d'une *Etable* doit être telle qu'elle soit chaude en hyver, & peu aërée en été. On appelle *Bouverie*, celle où l'on met les bœufs; *Bergerie*, celle qui est destinée pour les brebis, &c.

ETABLIR, v. act. Rendre stable. Les Maçons disent *Etablir des pierres*, pour dire tracer dessus le parement quelque marque ou lettre alphabétique, pour destiner à chacune sa place. Dans les grands ateliers chaque Appareilleur a sa marque particuliere pour les pierres de son canton.

On dit aussi que les ouvriers *s'établissent* dans un attelier, lorsqu'ils en prennent possession, & qu'ils y apportent les matieres & les outils nécessaires pour commencer à y travailler.

ETAGE, s. m. Mot dérivé du grec *Stege*, planche. On entend par ce mot toutes les pieces d'un ou de plusieurs apparte-

www.libnol.com.cn

mens, qui ſont d'un même plain-pied.

ETAGE AU REZ DE CHAUSSÉE. C'eſt un *Etage* qui eſt preſque au niveau d'une rue, d'une cour, ou d'un jardin.

ETAGE EN GALETAS. *Etage* qui eſt pratiqué dans le comble, où l'on voit des forces, & quelques autres pieces des fermes, quoique lambriſſé.

ETAGE QUARRÉ. *Etage* où il ne paroît aucune pente du comble, comme un Attique.

ETAGE SOUTERREIN. C'eſt un *Etage* qui eſt voûté, & plus bas que le rez de chauſſée.

ETAL. *Voyez* BOUCHERIE.

ETALONNER, v. act. C'eſt réduire des meſures à pareille diſtance, longueur & hauteur, en y marquant des repaires.

ETANCHE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. On dit mettre à *Etanche*, ou *Etancher* un batardeau, c'eſt-à-dire le mettre à ſec par le moyen de machines qui en tirent l'eau, pour pouvoir fonder. M. *Ménage* dérive le mot *Etanche* de *Stancare*, qui a été dit, dans la baſſe latinité, pour *Stagnare*, ſecher.

ETANÇON, ſ. m. Maniere d'étai pour retenir ferme, & à demeure, un mur ou un pan de bois. *Etançonner*, c'eſt contretenir avec des *Etançons*.

ETANFICHE, ſ. f. Hauteur de pluſieurs bancs de pierre, qui ſont maſſe dans une carriere.

ETANG, ſ. m. Grand réſervoir d'eau, dans un lieu bas, fermé par une digue, qu'on peut lâcher quand on veut, en levant une écluſe. On pratique des *Etangs* dans les jardins, pour trois raiſons; 1°. pour employer un terrein bas où ſe ramaſſent les eaux de pluie, & qui par conſéquent ſeroit inutile, & feroit un mauvais effet: 2°. pour décorer un jardin par une grande maſſe d'eau, qui contraſte ſouvent très-bien avec de grandes pieces plates: 3°. pour y nourrir du poiſſon. Il n'y a rien à dire ſur les deux premiers points. La grandeur du terrein, & ſa forme, doivent déterminer l'étendue & la place d'un *Etang*. A l'égard du troiſiéme point, où il s'agit du poiſſon, cela demande quelques attentions. Premierement, l'*Etang* doit être profond de huit à dix pieds, ou de quatre tout au moins. En ſecond lieu, l'*Etang* doit être coupé en ſon fond par un foſſé large & profond, qui régnera d'une de ſes extrêmités à l'autre, & à ſes côtés on fera pluſieurs petites tranchées en pente du côté de la digue, afin que les eaux s'écoulent dans un autre fond, appellé *le grand foſſé*, au bout duquel eſt la bonde qui ſert pour vuider l'eau de l'*Etang* quand on veut le pêcher. On met une grille à petits trous au-devant de cette bonde, pour empêcher, lorſque l'eau coule, que le poiſſon ne ſe perde. Enfin on doit mettre des poiſſons de différentes qualités, ſuivant la nature du fond du terrein. Dans un *Etang* où la terre eſt fangeuſe & limoneuſe, la tanche, le barbeau, l'anguille, les carpes, & le lanceron s'y nourriſſent fort bien. Un fond ſabloneux convient aux loches, aux brochets, aux perches, aux gardons, & aux carpes. Il y a encore des ſoins à avoir: mais en voilà aſſez pour un Ouvrage où la décoration des jardins doit principalement occuper, & non leur revenu. C'eſt dans les *Maiſons Ruſtiques*, les *Dictionnaires Œconomiques*, d'*Agriculture*, &c. qu'on doit puiſer des lumieres ſur cet article.

ETAYE, ſ. f. Piece de bois poſée en arc-boutant ſur une couche, pour retenir quelque mur ou pan de bois deverſé, & en ſurplomb. On appelle *Etaye en gueule*, celle qui a une entaille en forme de hoche, pour recevoir l'angle d'un poitrail, & le ſoutenir, ou qui étant la plus longue, ou ayant plus de pied, empêche le deverſement. Et on donne le nom d'*Etaye droite* à une *Etaye* qui eſt à plomb, comme un pointal.

ETAYER, v. act. C'eſt retenir, avec de grandes pieces de bois, un bâtiment qui tombe en ruine, ou des poutres, dans la réfection d'un mur mitoyen. Voici en peu de mots comme cela ſe fait. On couche à terre deux pieces de bois, qui ſe nomment *Racinaux*, ou *Couches*. Sur ces pieces on en met une autre qui s'appelle *Patin*, laquelle eſt diſpoſée de telle ſorte qu'elle ne poſe que par les bouts ſur les racinaux. Sur le patin on poſe l'*Etaye*, qui eſt une piece de bois toute droite ou un peu penchée. Cette piece en porte quelquefois

quelquefois une autre couchée de long, qui eſt miſe comme une ſemelle, (on la nomme *chapeau*) pour ſoutenir avec plus d'étendue la charge qui poſe deſſus.

ETELON, ſ. m. C'eſt l'épure des fermes & de l'entayure d'un comble, des plans d'eſcaliers, & de tout autre aſſemblage de charpenterie, qu'on trace ſur une eſpece de plancher de pluſieurs doſſes diſpoſées & arrêtées pour cet effet ſur le terrein d'un chantier.

ETOILE, ſ. f. Terme de Jardinage. C'eſt, dans un parc, un eſpace rond ou à pans, en maniere de carrefour, où pluſieurs allées aboutiſſent, & du milieu duquel on a différens points de vûe, comme les *Etoiles* de Chantilli, de Meudon, &c.

ETOQUIAU ou ESTOQUIAU, ſ. m. C'eſt, dans les ſerrures, une petite cheville qui en tient le reſſort. On nomme auſſi *Eſtoquiaux*, dans la cloiſon d'une ſerrure, certaines pieces de fer qui entretiennent la cloiſon avec le palaſtre.

ETRESILLON, ſ. m. Piece de bois ſerrée entre deux doſſes, pour empêcher l'éboulement des terres dans la fouille des tranchées d'une fondation.

On nomme encore *Etreſillon*, une piece de bois aſſemblée à renon & mortaiſe, avec deux couches, qu'on met dans les petites rues, pour retenir à demeure des murs qui bouclent & qui deverſent. Ces *Etreſillons* qu'on appelle auſſi *Etançons*, ſervent outre cela à retenir les piédroits & plate-bandes des portes & des croiſées, lorſqu'on reprend par ſous-œuvre un mur de face, ou qu'on remet un poitrail neuf à une maiſon.

ETRESILLONS DE PLANCHER. Petits morceaux de bois qu'on fait entrer à force entre les ſolives d'un plancher enfoncé, pour ſoutenir les lattes, & pour en établir le hourdi & la charge. On ôte enſuite ces *Etreſillons*, & lattes poſtiches, pour traîner les entrevoux. Il y a auſſi des *Etreſillons* à demeure, qu'on met par entaille au bout des ſolives, au lieu de ſolins, pour les tenir dans un eſpacement égal.

ETRESILLONNER, v. act. C'eſt retenir les terres & les bâtimens, avec des doſſes & couches debout, & des étreſillons en travers.

ETRIER, ſ. m. Eſpece de lien de fer, coudé quarrément en deux endroits, qu'on boulonne à travers un poinçon, pour y attacher un tirant, & dont on arme auſſi une poutre éclatée, pour la retenir.

ETUVE, ſ. f. Lieu fermé que l'on échauffe pour y faire ſuer les perſonnes qui en ont beſoin, ou pour prendre le bain chaudement. Ce lieu n'eſt plus en uſage. (Voyez l'*Architecture Françoiſe des Bâtimens particuliers*, par M. *Louis Savot*, ch. XVIII.) Les Anciens appelloient *Hypocauſtes* les lieux ſouterreins qui ſervoient à échauffer leurs bains.

ETUVE DE CORDERIE. C'eſt, dans un arſenal de marine, un lieu avec fourneaux & chaudieres, où l'on goudronne les cordages pour les bâtimens de mer.

EVALUER, v. act. C'eſt, dans l'eſtimation des ouvrages, en régler les prix par compenſation, eu égard aux façons & changemens, qui ayant été faits par ordre n'exiſtent plus.

EVÊCHÉ, ſ. m. C'eſt le Palais d'un Evêque, ordinairement joint à une Egliſe cathédrale, conſiſtant en appartemens de cérémonie & de commodité, dont la principale piece eſt une grande ſalle, avec chapelle, pour y tenir le ſynode, & y conférer les Ordres ſacrés.

EVENTAIL, ſ. m. Terme de Jardinage. C'eſt la figure que doivent avoir les eſpaliers. (*Voyez* ESPALIER.)

EVIER, ſ. m. Pierre creuſe qu'on met au rez de chauſſée, ou à hauteur d'appui, dans une cuiſine, pour en faire écouler l'eau. C'eſt auſſi un canal de pierre, qui ſert d'égoût dans une cour, ou une allée de maiſon.

EURIPES, ſ. m. pl. Les anciens Romains appelloient ainſi leurs moindres jets d'eau, & *Nili* leurs plus grands, comme les gerbes, caſcades, &c. où il y avoit plus d'abondance d'eau, dont ils faiſoient des canaux de différentes manieres, pour ſervir d'enceinte à leurs jardins, ou pour y former des iſles, des jeux, & des ſpectacles. Ils avoient emprunté le nom de *Nili* du Nil de l'Egypte, à cauſe de ſes cataractes, ou chûtes; & celui d'*Euripe*, du détroit ainſi nommé, entre l'iſle d'Eubée ou de Négrepont, dans l'Archipel, lequel

www.libtool.com.cn

a ſept flux & reflux, dans l'eſpace de vingt-quatre heures, ſi violens que les vaiſſeaux ne ſçauroient les remonter à pleines voiles.

EURYTHMIE, ſ. f. Mot grec (*Eurythmia*, belle proportion) qui ſignifie, ſelon *Vitruve*, la beauté des proportions d'Architecture.

EUSTYLE, ſ. m. C'eſt la meilleure maniere d'eſpacer les colonnes, ſelon *Vitruve*, laquelle conſiſte à donner à leur intervalle deux diametres & un quart, ou quatre modules & demi. Ce mot eſt compoſé du grec *Eu*, bon, & *Stylos*, colonne.

EVUIDER, v. act. C'eſt tailler à jour quelque ouvrage de pierre, ou de marbre, comme des entrelas; ou de menuiſerie, comme des panneaux de clôture de chœur, d'œuvre, de tribune, &c. autant pour rendre ces panneaux plus légers, que pour voir à travers ſans être vûs.

EXASTYLE, ſ. m. Ce mot, qui eſt grec, eſt le nom d'un porche qui a ſix colonnes de front, comme le Temple peryptere de *Vitruve*, & le porche de la Sorbonne, à Paris.

EXEDRES, ſ. m. pl. C'étoient chez les Anciens des lieux garnis de bancs & de ſiéges, où diſputoient les Philoſophes, les Orateurs, &c. comme ſont aujourd'hui les claſſes des colleges, & les ſalles dans les Couvents, où les Religieux s'entretiennent avec les perſonnes de dehors.

M. *Perrault* entend par le mot *Exedra*, dans *Vitruve*, un cabinet de converſation, & une petite académie où les Gens de Lettres s'aſſemblent.

EXHAUSSEMENT, ſ. m. C'eſt une hauteur, ou une élévation, ajoutée ſur le dernier plinthe d'un mur de face, pour rendre l'étage en galetas plus logeable. On dit auſſi qu'une voûte, qu'un plancher a tant d'*Exhauſſement*, pour en exprimer la hauteur depuis l'aire.

EXPERT, ſ. m. C'eſt un homme habile dans l'art de bâtir, qui eſt prépoſé autant pour examiner la quantité & la qualité des ouvrages, que pour en faire l'eſtimation, & en régler les prix, quand il n'y a pas de marché par écrit. Il a été créé par Arrêt du Conſeil du mois de Mai 1690, un certain nombre d'*Experts* Jurés, pour chaque ville du Royaume, & cinquante pour celle de Paris, ſçavoir 25 Architectes, ou Bourgeois; 25 Entrepreneurs, Maçons & Charpentiers, & 16 Greffiers de l'Ecritoire, qui ſeuls peuvent être nommés d'office, pour être arbitres des conteſtations entre les Particuliers & les Ouvriers, pour faire les toiſés, arpentages & partages, & donner des alignemens particuliers, le Roi ayant réuni les anciennes charges d'*Experts* & de Greffiers de l'Ecritoire. Les *Experts* doivent être accompagnés, dans leurs deſcentes & viſites, d'un Greffier des bâtimens, dit *de l'Ecritoire*, pour y écrire la minute de leur rapport, qu'ils ſont obligés de ſigner ſur les lieux. Et lorſqu'ils ne conviennent point enſemble, on nomme un tiers, qui décide la conteſtation. (Voyez *les Loix des Bâtimens, ſuivant la Coutume de Paris*, par M. *Deſgodets*, & publiées avec des notes, par M. *Goupi*.

EXPOSITION, ſ. f. C'eſt la maniere dont un bâtiment eſt expoſé, par rapport au ſoleil, & aux vents. La meilleure *Expoſition*, ſelon *Vitruve*, eſt d'avoir les encoignures oppoſées aux vents cardinaux du monde. (*V.* encore ARCHITECTURE.)

EXTRADOS, ſ. m. C'eſt la curvité extérieure d'une voûte. Et *Intrados*, ou *Douelle*, celle du dedans.

EXTRADOSSÉ, adj. On dit qu'une voûte eſt *Extradoſſée*, lorſque le dehors n'en eſt pas brut, & que les queues des pierres en ſont coupées également; enſorte que le parement extérieur eſt auſſi uni que celui de la douelle.

# F

## DAM

**FABRIQUE**, ſ. f. Ce mot, dérivé du latin *Fabrica*, bâtiment, ſignifie, en Italie, un bâtiment conſidérable; & en France, une belle conſtruction. Ainſi on dit que l'Obſervatoire, le Pont Royal, &c. ſont d'une belle *Fabrique*.

**FAÇADE**, ſ. f. C'eſt la face que préſente un bâtiment conſidérable, ſur une rue, une cour, ou un jardin. Il y a peu de *Façades* plus grandes & plus belles que celles du Louvre, des châteaux des Tuileries & de Verſailles, du côté des jardins.

On diſtingue deux ſortes de *Façades*, des ſimples & des riches. La *Façade ſimple*, eſt celle dont la décoration ne conſiſte qu'en ravalemens, tables de crépi, & autres grandes parties, avec peu de moulures aux portes & aux croiſées.

La *Façade riche*, outre les ornemens convenables à ſes portes & croiſées, ſes plinthe, corniche, & autres ſaillies, eſt encore enrichie de bas-reliefs, & de trophées, par compartimens, taillés dans le corps du mur, ou poſtiches par incruſtation, avec buſtes, ſtatues, &c. comme les *Façades* du Palais Spada, & de la Vigne Borgheſe, à Rome.

**FACE**, ſ. f. Membre plat comme la bande d'un architrave, d'un larmier, &c. Il y en a qui écrivent *Faſce*, fondés ſur le mot latin *Faſcia*, large ruban, dont *Vitruve* ſe ſert pour ſignifier les faces ou bandes d'un architrave, ou d'un chambranle.

**FACE DE MAISON.** C'eſt la largeur d'une maiſon, qui paroît ſur une rue, une cour, ou un jardin. Ainſi on dit qu'une maiſon a tant de *Face*, pour en exprimer la largeur.

**FACE INCLINÉE.** C'eſt une *Face* qui eſt en talut, faiſant un angle obtus avec l'horizon, pour gagner en partie la ſaillie de la moulure qui la couronne, comme on voit à quelques bâtimens antiques, & à l'architrave Corinthien du petit Ordre de l'Egliſe des PP. de l'Oratoire, à Paris. Cette *Face* ſe pratique lorſque le corps dans lequel un architrave ſe termine, n'a pas aſſez de ſaillie, ou dans les lieux ſerrés, & vûs d'en bas, preſque verticalement, comme la tour d'un dôme.

## DEC

**FAISANDERIE**, ſ. f. Maiſon accompagnée d'un clos, où l'on éleve des Faiſans, laquelle dépend d'une maiſon conſidérable, comme la *Faiſanderie* de Chantilli.

**FAITAGE**, ſ. m. Ce mot a pluſieurs ſignifications. Il ſignifie 1°. un faîte garni de ſon amortiſſement & enfaîtement: 2°. un comble: 3°. la piece de bois qui fait le haut de la charpente d'un bâtiment, & où les chevrons ſont arrêtés par en haut: 4°. un ais de plomb, creux, que les Couvreurs mettent ſur les maiſons: 5°. enfin on entendoit autrefois par ce mot, certain droit que l'on payoit par chaque maiſon, ou pignon.

**FAITE**, ſ. m. C'eſt la partie la plus élevée du comble d'une maiſon; & c'eſt auſſi la piece de bois qui porte le ſommet d'un comble, & où vont ſe terminer les chevrons. Le *Sous-faîte* eſt une autre piece de bois au deſſous du *Faîte*, liée par des entretoiſes, des liernes, & des croix de Saint André.

**FAITIERE.** *Voyez* LUCARNE, & TUILES FAITIERES.

**FANAL**, ſ. m. Mot dérivé de *Phanos*, lanterne. C'eſt une tour haute & menue, au bout d'un mole, ou avancée en mer ſur quelque écueil, comme le *Fanal* de Gennes, d'où l'on découvre les vaiſſeaux éloignés, & qui par le moyen de la lumiere qu'on y expoſe, ſert à les guider pour les conduire à la rade, & dans le port. Il y en a qui ſont décorés d'Ordres d'Architecture, comme la tour de Cordouan, à l'embouchure de la Garonne, qui eſt ronde, & a quatre étages en retraite, de forme pyramidale. Dans les Echelles ou Ports du Levant, on appelle cette ſorte de tour, *Phare*, nom que

www.libtool.com.cn

donna *Ptolomée*, Roi d'Egypte, à une tour qu'il fit bâtir à l'embouchure du Nil, pour le même uſage, & qui étoit en forme de pyramide. (*Voyez* PHARE.)

FAUCONNEAU, ſ. m. C'eſt la piece de bois poſée en travers ſur le haut d'un engin, qui a deux poulies à ſes deux bouts.

FAUCONNERIE, ſ. f. C'eſt un bâtiment qui conſiſte en volieres, pour y nourrir toutes ſortes d'oiſeaux de proie ſervant à la chaſſe; en écuries, pour les coureurs; & en logemens, pour les Officiers & valets de la *Fauconnerie*.

FAUSSE AIRE. *V.* CHARGE DE PLANCHER.

FAUSSE ALETTE, ſ. f. C'eſt un arriere-piédroit en renfoncement, qui porte une arcade, ou une plate-bande.

FAUSSE ARCADE, ſ. f. C'eſt un renfoncement ceintré au deſſus d'une plate-bande, pour y éclairer un entreſol. C'eſt auſſi une arcade pratiquée dans un autre arriere-corps, pour quelque ſujétion, ou décoration.

FAUSSE BRAYE, ſ. f. C'eſt une terraſſe continue, entre le foſſé & le pied d'un château, laquelle ſert autant pour lui donner de l'embaſement, que pour ſe promener, comme on en voit au château de Richelieu.

FAUSSE COUPE, ſ. f. Terme de Charpenterie, & de Menuiſerie. C'eſt une ſorte d'aſſemblage qui n'eſt ni à l'équerre, ni à onglet, & qui ſe trace avec la ſauterelle. On dit qu'une plate-bande eſt en *Fauſſe coupe*, lorſque les joints de ſes claveaux, fort épais, ſont àplomb au parement, de la profondeur d'environ ſix pouces, le reſte du joint étant incliné ſelon ſa coupe. Les plate-bandes des portes d'enfilade du bâtiment neuf du Louvre, devant la riviere, ſont appareillées de cette maniere.

FAUSSE ÉQUERRE, ſ. f. Inſtrument dont les Charpentiers ſe ſervent pour prendre des angles qui ne ſont pas droits. La *Fauſſe équerre* des Menuiſiers s'appelle auſſi *Sauterelle*.

FAUSSE PORTE. *Voyez* PORTE DE FAUX-BOURG.

FAUSSE HOTTE, ſ. f. C'eſt la hotte d'une cheminée dont le tuyau eſt dévoyé, qui ne ſert que pour en cacher la difformité, & former le manteau & la gorge. Les hottes ſe toiſent à part, après en avoir toiſé le manteau.

FAUX ATTIQUE. *Voyez* ATTIQUE.

FAUX COMBLE, ſ. m. C'eſt le petit comble qui eſt au deſſus du briſis d'un comble à la Manſarde, & dont la pente doit être de même proportion que celle d'un fronton triangulaire.

FAUX JOUR, ſ. m. C'eſt une fenêtre percée dans une cloiſon, pour éclairer un paſſage, une garde-robe, ou un petit eſcalier, qui ne peut avoir du jour d'ailleurs. C'eſt auſſi une fenêtre en glacis, dans un magaſin de Marchand, pour faire paroître avantageuſement les étoffes.

FAUX MANTEAU, ſ. m. C'eſt la hotte d'une cheminée qui eſt recouverte par la gorge & le manteau. On donne auſſi ce nom au manteau d'une vieille cheminée, qui porte en ſaillie ſur des courges, corbeaux, ou conſoles.

FAUX ORDRE. *Voyez* ORDRE ATTIQUÉ.

FAUX PLANCHER, ſ. m. C'eſt au deſſous d'un plancher, un rang de ſolives, ou de chevrons lambriſſés de plâtre ou de menuiſerie, ſur lequel on ne marche point, & qui ſe fait pour diminuer l'exhauſſement d'une piece d'appartement; ou dans un galetas, pour cacher le faux comble. Ce terme ſignifie auſſi une aire de lambourdes & de planches, ſur le couronnement d'une voûte dont les reins ne ſont pas remplis.

FEMELLE, ſ. f. Morceau de cuivre, ou de fer, enchaſſé dans le claveau d'une porte, & ſcellé en plomb, pour recevoir par en haut un pivot garni d'une virole de fer, & attaché à un ventail, afin d'aider à le faire tourner verticalement.

FENÊTRAGE, ſ. m. Nom qu'on donne en général à toutes les croiſées de bois, ou de fer, d'un bâtiment, & en particulier à une grande fenêtre ſans appui, ouverte juſques ſur le plancher.

FENÊTRE, ſ. f. Ouverture dans les murs de face, pour donner du jour. (*Voyez* CROISÉE.) Ce mot comprend & la fermeture ou croiſée, & la baye de l'ouverture. Le mot *Fenêtre* eſt dérivé du latin *Feneſtra*, tiré du grec *Phainein*, reluire.

FENÊTRE A BALCON. *Fenêtre* dont l'appui en dehors eſt fermé de baluſtres, comme au château de Verſailles du côté du jardin.

FENÊTRE ATTICURGUE. *Fenêtre* dont l'appui eſt plus large que le linteau, les piédroits n'étant pas paralleles, comme au Temple de la Sybille, à Tivoli, au Palais Sachetti, & à la coupe de l'Egliſe de la Sapience, à Rome. Cette eſpece de *Fenêtre* eſt ainſi nommée, parce qu'elle reſſemble aux portes atticurgues, dont *Vitruve* parle. (*Voyez* PORTE ATTIQUE.)

FENÊTRE AVEC ORDRE. *Fenêtre* qui, outre ſon chambranle, eſt enrichie de petits pilaſtres ou colonnes avec entablement, ſelon quelqu'Ordre d'Architecture, dont elle retient le nom. Les *Fenêtres* du rez de chauſſée du Palais Mellini ſont Doriques, & celles du Palais Farneſe, à Rome, ſont Corinthiennes.

FENÊTRE BIAISE. C'eſt une *Fenêtre* dont les tableaux de baye, (*voyez* TABLEAUX DE BAYE) quoique paralleles, ne ſont pas d'équerre avec le mur de face, pour faciliter le jour qui vient de côté.

FENÊTRE BOMBÉE. *Fenêtre* dont la fermeture n'eſt qu'une portion d'arc, comme il y en a de fort belles au Louvre, qui ont des maſques à leurs clefs.

FENÊTRE CEINTRÉE. *Fenêtre* dont la fermeture eſt en anſe de panier, ou en plein-ceintre, comme les *Fenêtres* du premier étage du château de Verſailles.

FENÊTRE DANS L'ANGLE. *Fenêtre* qui eſt ſi proche de l'angle rentrant d'un bâtiment, que ſon tableau de baye n'a point de doſſeret. On appelle auſſi *Fenêtre dans l'angle* certain petit jour étroit & haut, en maniere de barbacane, qui ſe pratique dans un angle rentrant pour éclairer un petit eſcalier, ſans nuire à la décoration, comme il y en a à l'Egliſe des Invalides, à Paris.

FENÊTRE D'ENCOIGNURE. *Fenêtre* qui eſt priſe dans un pan coupé.

FENÊTRE DROITE. *Fenêtre* rectangulaire, dont la fermeture eſt en plate-bande, ou en linteau droit.

FENÊTRE ÉBRASÉE. *Fenêtre* dont les tableaux de baye, au lieu d'être paralleles, ſont en embraſure par dehors, pour faciliter le paſſage de la lumiere, comme il y en a au château de Caprarole.

FENÊTRE EN ABAJOUR. *Fenêtre* dont l'appui eſt à cinq pieds du plancher, à cauſe d'une ſervitude, & qui eſt en chanfrein, ou en glacis en dedans, pour donner plus de jour. On appelle auſſi *Fenêtres en abajour*, celles qui ſervent à éclairer l'étage ſoûterrein, ou des offices.

FENÊTRE EN EMBRASURE. *Fenêtre* qui eſt plus étroite extérieurement qu'intérieurement, les jouées (*voyez* ce mot) de l'épaiſſeur du mur n'étant pas paralleles: ce qui ſe fait ou par ſujétion, pour éclairer un eſcalier à vis, & ne pas interrompre une décoration extérieure, ou pour ſûreté, comme à une priſon.

FENÊTRE EN TOUR CREUSE. *Fenêtre* qui eſt ceintrée par ſon plan, & renfoncée en dedans. Et *Fenêtre en tour ronde*, c'eſt une *Fenêtre* qui fait l'effet contraire. Les vitraux des dômes font ces deux effets, étant conſidérés par dedans, & par dehors.

FENÊTRE EN TRIBUNE. *Fenêtre* qui, ſans appui, au milieu d'une façade, a un balcon en ſaillie au devant, & eſt diſtinguée des autres *Fenêtres*, autant par ſa baye, qui eſt plus grande, que par une décoration d'Architecture, comme celle de l'aîle du Capitole, à Rome, ou celle de l'Hôtel de Beauvais, rue Saint Antoine, à Paris, bâti par *Antoine Le Pautre*, Architecte du Roi.

FENÊTRE FEINTE. C'eſt une décoration de croiſée, ordinairement renfoncée de l'épaiſſeur du tableau de baye, qu'on fait pour répondre à d'autres *Fenêtres* vraies, ou pour orner un mur orbe. (*Voyez* MUR ORBE.)

FENÊTRE GISANTE. C'eſt, ſelon *Leo Bartiſta Albert*, une *Fenêtre* qui a plus de largeur que de hauteur, comme il y en a pour éclairer les rampes d'eſcalier.

FENÊTRE MEZZANINE. Petite *Fenêtre* moins haute que large, qui ſert à éclairer un attique, ou un entreſol. Les *Fenêtres* de cette eſpece, que les Italiens nomment *Mezzanini*, & qui ſont fort en uſage chez eux, ſe pratiquent auſſi dans les friſes d'entablement & de couronnement, comme il y en a au château des Tuileries, à Paris, & au palais Altieri, à Rome.

www.libtool.com.cn

FENÊTRE OVALE. C'eſt une *Fenêtre* dont la baye eſt un ovale en hauteur ou en largeur, comme aux vitraux du portail & à la croiſée de l'Egliſe de Saint Louis des PP. Jeſuites, à Paris.

FENÊTRE QUARRÉE. *Fenêtre*, dont la largeur eſt égale à la hauteur, comme il y en a à quelques Attiques.

FENÊTRE RAMPANTE. *Fenêtre* dont l'appui & la fermeture ſont en pente par quelque ſujétion. Cette *Fenêtre* ſe pratique ordinairement dans les eſcaliers.

FENÊTRE RONDE. C'eſt une *Fenêtre* circulaire, comme il y en a au portail de l'Egliſe des Religieuſes de Sainte Marie, & à celui des Capucins, à Paris.

FENÊTRE RUSTIQUE. *Fenêtre* qui a pour chambranle des boſſages, ou pierres de refend, comme à la Vigne du Pape Jules, à Rome.

FENIL, ſ. m. C'eſt le grenier, ou tout autre lieu où l'on ſerre le foin.

FENTONS, ſ. m. pl. Morceaux de fer fendus en crampons par les deux bouts, qu'on ſcelle dans les tuyaux & ſouches de cheminées, en les épigeonnant pour les entretenir. Il y en a de grands qu'on appelle *Fentons potencés*, parce qu'ils ſont faits en maniere de potence. Ils ſervent à porter les grandes corniches de plâtre, ou de ſtuc. On en fait encore de bois en maniere de groſſes chevilles, qu'on met dans les entrevoux, pour ſoutenir le hourdi d'un plancher, & qui ſervent auſſi pour les petites corniches.

FER, ſ. m. Métal qui ſe fond & ſe forge, & dont on ſe ſert dans les bâtimens. Il a différens noms ſuivant ſa groſſeur, ſes façons, ſes uſages, & ſes défauts.

### Du Fer suivant sa grosseur.

*Fer applati*, ou *Fer à la mode*. Nom qu'on donne au *Fer* lorſqu'il n'a que trois à quatre lignes d'épaiſſeur ſur vingt à vingt-quatre de largeur, & qui ſert pour les appuis des rampes & balcons, les battemens des portes, &c.

*Fer blanc*. Feuille de *Fer* fort mince, blanchie avec de l'étain, dont on ſe ſert, au lieu d'ardoiſe, pour les couvertures, & dont on fait des chêneaux, cuvettes, tuyaux de deſcente, &c. dans les endroits où le plomb eſt cher, comme à Châlons, Mâcon, Lyon, &c.

*Fer de carillon*. Fer de huit à dix lignes de groſſeur.

*Fer de gros ouvrages*, ou *gros Fer*. On appelle ainſi, dans les bâtimens, des tirans, ancres, crampons, liens, équerres, étriers, harpons, boulons, barres de trémie, manteaux de cheminée, dents de loup, fentons, grilles & portes de *Fer* ſimples, qui ſe payent au poids.

*Fer en botte*, ou *menu Fer*. C'eſt le *Fer* qui ſert pour les verges des vitres.

*Fer en feuilles*. Ce *Fer*, qu'on nomme auſſi *Tole*, a environ une ligne d'épaiſſeur. C'eſt ſur lui qu'on ciſele, & qu'on emboutit des ornemens.

*Fer en lame*. C'eſt un *Fer* qui a deux ou trois lignes d'épaiſſeur ſur différentes largeurs, & qui ſert pour les enroulemens.

*Fer méplat*. Fer dont la largeur eſt double de ſon épaiſſeur.

*Fer plat*. Ce *Fer*, qu'on nomme auſſi *Cornette*, a trois pouces de large ſur cinq à ſix lignes d'épaiſſeur.

*Fer quarré*. Fer qui a deux ou trois pouces de groſſeur. On le nomme auſſi *Fer de courçon*.

*Fer quarré bâtard*. C'eſt un *Fer* qui a quinze à dix-huit lignes de groſſeur.

*Fer quarré commun*. C'eſt un *Fer* d'un pouce de gros.

*Fer rond*. Fer de neuf lignes de diametre, qui ſert à faire des tringles & verges de rideaux.

### Du Fer suivant ses façons.

*Fer acéré*. Fer qui eſt mêlé ou abouti d'acier, pour les outils de Taillanderie, comme marteaux, &c. ou plûtôt qui eſt affiné, & qui a pris la nature de l'acier, par la fonte & par la trempe.

*Fer ambouti*. C'eſt de la tole relevée en boſſe avec les outils, pour faire des feuillages, des roſes, & autres ornemens.

*Fer corroyé*. Fer qui après avoir été forgé, eſt enſuite battu à froid, pour devenir plus difficile à caſſer. On employe ce *Fer* dans les machines mouvantes, comme aux balanciers, manivelles, piſtons, &c.

*Fer coudé*. Fer qui eſt ou plié ſur ſon

épaiſſeur, comme un étrier, pour retenir une poutre écartée, ou pour accoler une encoignure de menuiſerie, ou retourné en angle droit, comme les équerres de porte cochere.

*Fer enroulé.* Fer plat ou quarré, contourné en ſpirale, dont on fait des arcboutans, panneaux, couronnemens, & autres ouvrages de ſerrurerie.

*Fer étiré.* On appelle ainſi le menu *Fer* qu'on allonge en le battant à chaud.

*Fer fondu.* Nom qu'on donne au *Fer* dont on moule les conduites, poëles, contre-cœurs, & autres ouvrages; & à celui qui, étant fondu, peut être réparé avec des outils, tels que la lime & le ciſeau (ce qui eſt un ſecret particulier, qui avoit été perdu, mais qu'on a découvert depuis pluſieurs années), & dont on fait des balcons, rampes d'eſcaliers, clôtures de chœur d'Egliſe, & pluſieurs uſtenſiles. Il y a au château de Meudon quelques travées de baluſtrades de cette ſorte de *Fer*; & entr'autres ouvrages, à Paris, la rampe de l'eſcalier de la maiſon de M. Pelletier, rue de la Culture Sainte Catherine, du deſſein de M. *Bullet.*

*Fer noirci.* C'eſt un *Fer* qui eſt ou noirci au feu avec la corne, comme les ſerrures à boſſe, pentures, équerres, verroux communs, &c. ou imprimé de noir à l'huile, tels que ſont les grilles, portes, balcons, & autres ouvrages expoſés aux injures de l'air.

### Du Fer suivant ses usages.

*Fer d'amortiſſement.* Nom qu'on donne à toute aiguille de *Fer* entée ſur un poinçon, pour tenir une pyramide, un vaſe, une girouette, ou tout autre ornement qui termine un comble.

*Fer de cuvette.* Morceau de *Fer* plat forgé en rond, qui étant ſcellé dans un mur, ſert à ſoutenir ou à accoler une cuvette de tuyau de deſcente.

*Fer de menus ouvrages.* Nom qu'on donne en général aux ſerrures, targettes, fiches, & autres garnitures de porte & de croiſée, & qui ſe paye à la piece, ou à la garniture.

*Fer de pieu.* Morceau de *Fer* pointu à quatre branches, dont on arme la pointe d'un pieu affilé.

*Fer de pique.* Ornement de Serrurerie, en maniere de dard, qu'on met au lieu de chardons ſur les grilles de *Fer*, dont les mailles ſont de quatre pouces en quarré, ſuivant la Coutume de Paris, article 201.

### Du Fer suivant ses défauts.

*Fer aigre.* Fer qui ſe caſſe facilement à froid.

*Fer cendreux.* Fer qui à cauſe de ſes taches griſes de couleur de cendre, ne peut recevoir le poli.

*Fer pailleux.* Fer qui a des pailles ou filamens, qui le rendent caſſant, lorſqu'on le veut couder ou plier.

*Fer rouverin.* Fer qui ſe caſſe à chaud, à cauſe de ſes gerſures.

*Fer tendre.* Fer qui ſe brûle trop vîte au feu.

FER A CHEVAL, ſ. m. Terraſſe-circulaire à deux rampes en pente douce, comme celles du bout du jardin du château des Tuileries, & du parterre de Latone à Verſailles, toutes deux du deſſein de M. *Le Nautre.*

FERME ou MÉTAIRIE, ſ. f. C'eſt une maiſon à la campagne, avec baſſe-cours, granges, étables, &c. où l'on tient les beſtiaux, les grains, & tout ce qui fait le revenu d'une terre.

Ferme. Aſſemblage de charpente, faite au moins de deux forces, d'un entrait, & d'un poinçon, pour aider à porter un comble. La *Demi-ferme* ſert pour en former les croupes. On appelle *maîtreſſes Fermes*, celles qui portent ſur les poutres; & *Fermes de remplage*, celles qui ſont eſpacées entre les *maîtreſſes Fermes*, & qui portent quelquefois ſur des vuides.

*Ferme d'aſſemblage.* C'eſt une *Ferme* dont les pieces ſont faites de bois de même groſſeur.

*Ferme ronde.* Aſſemblage de pieces de bois ceintrées, pour couvrir, par une avance, le pignon d'un mur de face, ou d'un pan de bois. On appelle auſſi *Fermes rondes*, celles d'un dôme & d'un comble ceintré.

FERMETTE, ſ. f. Petite ferme d'un faux comble, ou d'une lucarne.

FERMER, v. act. Verbe qui, dans l'art de

www.libtool.com.cn

bâtir, a pluſieurs ſignifications; par exemple, *Fermer un arc*, une *plate-bande*, une *voûte*, &c. c'eſt y mettre la clef, pour achever de la bander. *Fermer une aſſiſe*, c'eſt achever de la remplir par un clauſoir. *Fermer une porte*, ou une *fenêtre en plein ceintre*, *en plate-bande*, &c. c'eſt, ſur ſes piédroits, faire une arcade ou linteau droit. *Fermer une baye*, c'eſt la murer pleine, ou de demi-épaiſſeur. Enfin *Fermer un attelier*, c'eſt en faire ceſſer l'ouvrage, à cauſe de l'hyver, ou pour quelque autre raiſon.

FERMETURE, ſ. f. C'eſt la maniere dont la baye d'une porte, ou d'une croiſée, eſt fermée ſur ſes piédroits, comme quarrément, ceintrée, bombée, &c.

FERMETURE DE CHEMINÉE. C'eſt une pierre percée d'un trou quarré long, de quatre pouces de largeur, qui ſert pour fermer & couronner le haut d'une ſouche de cheminée de briques, ou de pierre.

FERMETURE DE MENUISERIE. C'eſt l'aſſemblage du dormant du chaſſis, des guichets, ou venteaux, &c. d'une porte, ou d'une croiſée de menuiſerie. C'eſt auſſi l'aſſemblage des feuillets arraſés, ou avec moulures, de la *Fermeture* d'une boutique.

FERRER, v. act. C'eſt garnir une porte cochere, une porte à placard, une croiſée, & tout autre ouvrage de menuiſerie, de leurs équerres, gonds, fiches, verroux, targettes, loquets, ſerrures, &c.

FERRURE, ſ. f. Nom général qu'on donne à tout fer de menus ouvrages, qu'on employe aux portes & aux croiſées de menuiſerie. On l'appelle auſſi *Garniture*.

FERRURE BLANCHIE, OU LIMÉE EN BLANC. C'eſt une *Ferrure* qui eſt ſeulement paſſée au carreau.

FERRURE BRONZÉE. *Ferrure* qui eſt miſe en couleur de bronze avec la poudre de ce métal, qui s'y attache moyennant un mordant au feu : ce qui eſt un ſecret particulier.

FESTON, ſ. m. Ornement de Sculpture, en maniere de cordon de fleurs, de fruits, ou de feuilles liés enſemble. Il eſt plus gros par le milieu, & il eſt ſuſpendu par les extrémités, d'où il retombe des chûtes à plomb. Il y a auſſi des *Feſtons* de chaſſe, de pêche, de muſique, & des autres arts, formés par les attributs & les inſtrumens propres à chacun. On croit que le mot *Feſton* vient de *Fête*, parce qu'on employe cet ornement pour les décorations dans les fêtes.

FESTON POSTICHE. Ornement compoſé de feuilles, de fleurs, & de fruits véritables, avec de l'oripeau ou clinquant, & quelques papiers de couleur, dont on orne l'Architecture feinte des arcs de triomphe pour les entrées publiques, & l'Architecture véritable des Egliſes, pour les canoniſations & fêtes des Saints, ainſi que les *Feſtaroles* ou Décorateurs le pratiquent en Italie.

FEUILLAGES, ſ. m. pl. Branches de feuilles naturelles, ou imaginaires, dont on orne les friſes, gorges, tympans, &c.

FEUILLE, ſ. f. Terme de Menuiſerie. C'eſt un aſſemblage qui fait partie d'une fermeture de boutique, ou des contrevents d'une croiſée. On dit une *Feuille de parquet*. (*Voyez* PARQUET.)

FEUILLES, ſ. f. pl. Ornemens de Sculpture qui ſervent à la décoration des édifices. Les *Feuilles* ſont ou naturelles, comme celles de chêne, de laurier, d'olivier, de palmier, &c. ou imaginaires, comme celles de rinceaux de feuillage, &c. Celles dont on orne les chapiteaux ſont ordinairement de quatre ſortes; ſçavoir, d'acanthe, & de perſil, qui ſont découpées; de laurier, qui ſont refendues par trois *Feuilles* par chaque bouquet, & d'olivier, par cinq.

FEUILLES D'ANGLE. *Feuilles* qui ſont aux coins des cadres, & aux retours des plafonds de larmier.

FEUILLES D'EAU. *Feuilles* qui ſont ſimples & ondées, qu'on mêle quelquefois avec celles de refend.

FEUILLES DE REFEND. *Feuilles* dont les bords ſont découpés & refendus, comme l'acanthe & le perſil.

FEUILLES GALBÉES. Ce ſont des *Feuilles* qui ne ſont qu'ébauchées, pour être refendues, comme celles des chapiteaux Corinthiens & Compoſites du Coliſée, qui n'ont pas été achevées.

FEUILLES TOURNANTES. *Feuilles* qui tournent autour d'un membre rond.

FEUILLÉE,

FEUILLÉE, ſ. f. Eſpece de berceau en maniere de ſalon, fait d'un bâti de charpente, couvert & orné par compartimens, de pluſieurs branches d'arbres, garnies de leurs feuilles, comme on en fait pour les fêtes à Verſailles & à Chantilli.

FEUILLURE, ſ. f. Terme de Maçonnerie. C'eſt l'entaille en angle droit, qui eſt entre le tableau (*voyez* TABLEAU DE BAYE) & l'embraſure d'une porte, ou d'une croiſée, pour y loger la menuiſerie. Et en menuiſerie, *Feuillure* eſt une entaille de demi-épaiſſeur ſur le bord d'un dormant & d'un guichet, pour garantir du vent-coulis. On la fait de pluſieurs manieres, en chanfrein, à languette, &c.

FICHE, ſ. f. Piece de menus ouvrages de fer, dont pluſieurs ſervent à porter & à faire mouvoir les venteaux des portes, & les guichets & volets de croiſées. Il y en a de ſimples, de doubles, ou à doubles nœuds, à vaſes, &c. On nomme *Fiches de briſure*, celles des volets briſés; & *Fiches à gonds & à repos*, les *Fiches* qui entrent dans un gond rivé par-deſſus, & qui ſervent pour les portes cocheres.

FICHER, v. act. C'eſt faire entrer du mortier avec une latte dans les joints de lit des pierres, lorſqu'ils ſont calés, & remplir les joints montans d'un coulis de mortier clair, après avoir bouché les bords des uns & des autres avec de l'étoupe. On *Fiche* auſſi quelquefois les pierres avec parties égales de mortier & de plâtre clair. On nomme *Ficheur*, l'Ouvrier qui ſert à couler le mortier entre les pierres, & à les jointoyer & refaire les joints.

FIER, adj. Epithéte qu'on donne à de la pierre & à du marbre fort durs. Ainſi on dit que le liais feraut (*voyez* PIERRE DE LIAIS) eſt une pierre très *fiere*, à cauſe de ſa grande dureté.

Suivant M. *Blondel*, le mot *Fier* a une ſignification différente: c'eſt d'exprimer la grande maniere d'un morceau d'Architecture, comme l'arc des lions, à Verone, le frontiſpice de *Neron*, à Rome.

FIGUERIE, ſ. f. Nom qu'on donne à un jardin ſéparé & clos de murs, où l'on tient des figuiers en terre, ou en caiſſe, pour les mettre pendant l'hyver dans une ſerre qui en eſt proche, comme la *Figuerie* du potager à Verſailles. Ce jardin n'eſt connu que dans les pays froids; car dans la Provence & dans le Languedoc, les figuiers ſe conſervent ſans prendre ce ſoin.

FIGURE, ſ. f. Terme de décoration. C'eſt la repréſentation du corps humain, qui forme un ornement en Architecture. Cette repréſentation eſt bien connue auſſi ſous le nom de *Statue*: (*voyez* ce mot) mais celui de *Figure* eſt principalement conſacré à celles qui ſont ou aſſiſes, comme celles des Papes; ou à genoux, comme celles des tombeaux; ou enfin couchées, comme les fleuves, rivieres, &c.

FIGURE EN ESQUISSE. C'eſt le trait qu'on fait de la forme d'un bâtiment, pour en lever les meſures. Ainſi faire la *Figure* d'un plan, ou d'une élévation, ou d'un profil, c'eſt les deſſiner à vûe, pour les mettre enſuite au net. Les procès ſe jugent ſur les *Figures* des bâtimens deſſinés par les Architectes.

FIL, ſ. m. C'eſt, dans la pierre & le marbre, une veine qui les coupe. Et c'eſt, dans le bois, le ſens du bois conſidéré par la longueur de ſa tige: c'eſt pourquoi on appelle bois de *Fil*, celui qui eſt employé plus long que large.

FILARDEUX, adj. Epithéte qu'on donne au marbre & à la pierre, qui ont des fils qui les font déliter. Les marbres de Languedoc & de Sainte Baume, ſont des marbres *Filardeux*. Et la lambourde & le ſouchet ſont des pierres *Filardeuſes*, à cauſe des fils qui s'y rencontrent.

FILE DE PIEUX. C'eſt un rang de pieux équarris, & plantés au bord d'une riviere, ou d'un étang, pour retenir les berges, & conſerver les chauſſées, & turcies d'un grand chemin. La *File de pieux* eſt ordinairement couronnée d'un chapeau arrêté à tenons & mortaiſes, ou attaché avec des chevilles.

FILET, ſ. m. Nom qu'on donne à toute moulure qui en accompagne ou couronne une plus grande.

FILET DE COULEUVRE. Petit trait de buis ou entrelas, qui ſert à terminer un rinceau de broderie en parterre.

FILET DE COUVERTURE. Petit ſolin de plâtre

au haut d'un appentis, pour en retenir les dernieres tuiles ou ardoiſes, qui eſt compté pour un pied courant ſur ſa hauteur.

www.libtool.com.cn

FILET DE MUR. Terme de la Coutume de Paris, (article 214.) qui ſignifie de petites pourrelles faites de jeunes arbres, appellés *Filets* par les Charpentiers, qu'on avoit droit d'encaſtrer en tout ou en partie, & de faire porter ſur des corbeaux de pierre, pour ſervir de ſablieres aux ſolives d'un plancher: ce qui étoit anciennement la marque d'un mur mitoyen. Cette conſtruction eſt vicieuſe, & ne ſe pratique plus, parce qu'elle coupoit les murs par la tranchée de cet encaſtrement. Quelques-uns prennent ces *Filets* pour les plinthes de maçonnerie accompagnée de pierre de taille, aux endroits où il y a des chaînes.

FILET D'OR. Terme de décoration. Petit réglet fait d'or en feuilles, appliqué ſur certaines moulures, ou aux bords des panneaux de menuiſerie, quand ils ſont peints de blanc.

FILIERES, ſ. f. pl. Veines à plomb, qui interrompent les bancs dans les carrieres, & par où la terre diſtille l'eau, pour aider à former la pierre.

FILIERES DE COMBLE. Ce ſont les pannes qui portent les chevrons ou faux-comble d'une manſarde.

FILOTIERES, ſ. f. pl. Ce ſont, dans les compartimens de vitres, les bordures d'un panneau de forme de vitrail, ou de chef-d'œuvre de Vitrerie.

FLAMME, ſ. f. Ornement de Sculpture de pierre, de marbre, ou de fer, qui termine les vaſes & candelabres, & dont on décore quelquefois les colonnes funéraires, où il ſert d'attribut. On s'en ſert auſſi dans les pompes funebres, où les *Flammes* marquent l'immortalité, comme les larmes marquent la douleur.

FLANC, ſ. m. C'eſt le plus petit côté d'un pavillon de face, ou d'encoignure, par lequel il eſt joint à un corps de logis.

FLANQUER, v. act. C'eſt donner plus ou moins de ſaillie à un pavillon. Ainſi on dit qu'un pilaſtre entier *Flanque* mieux une encoignure, comme on l'a pratiqué au portail du Louvre, qu'un pilaſtre plié, comme on en voit à pluſieurs bâtimens.

FLASCHE, ſ. f. On appelle ainſi ce qui paroît de l'endroit où étoit l'écorce d'une piece de bois, après qu'elle eſt équarrie, & qu'on ne peut ôter ſans beaucoup de déchet.

FLASCHE DE PAVÉ. C'eſt un eſpace de pavé enfoncé ou briſé ſur ſa forme le long des bords d'un ruiſſeau, ou dans les revers.

FLEAU, ſ. m. Groſſe barre de fer, qui étant mobile par le moyen d'un boulon paſſé au milieu, donne ſur les deux battans ou venteaux d'une porte cochere, pour la fermer ſûrement, & qui eſt arrêtée par un moraillon qui ſert à la faire mouvoir, & à la fermer avec une ſerrure ovale entaillée dans le bois.

FLECHE DE CLOCHER, ſ. f. C'eſt le chapiteau de la tour ou de la cage d'un clocher, qui a peu de plan, & beaucoup de hauteur, & qui ſe termine en pointe. On l'appelle auſſi pyramide, quand il eſt quarré. Les *Fleches* ſont ou de charpente, comme à la Sainte Chapelle de Paris, à Sainte Croix d'Orleans, &c. ou de pierre, comme à Notre Dame de Chartres, à Saint-Denis en France, &c.

FLECHES DE PONT. Ce ſont les pieces de bois aſſemblées dans la baſcule, qui tiennent, par les deux bouts de devant, les chaînes de fer qui enlevent le pont-levis d'un vieux château.

FLEUR, ſ. f. C'eſt, ſelon *Vitruve*, un ornement en forme de fleuron, qui ſert d'amortiſſement à un dôme, à la place duquel on a ſubſtitué une boule, un vaſe, &c.

FLEUR. Ornement d'Architecture repréſentant une *Fleur*, ou naturelle, étant copiée d'après nature; ou imaginaire, comme les groteſques & fleurons, (*voyez* ces deux mots.)

FLEUR DE CHAPITEAU. Ornement de Sculpture en forme de roſe dans le milieu des faces du tailloir du chapiteau Corinthien, & en maniere de fleuron dans le chapiteau Compoſite.

FLEUR DE LYS. Piece de blaſon qui ſert de ſymbole & d'ornement en Architecture, comme dans les métopes de la friſe Dorique. On en voit auſſi de ſemées ſur les panneaux & lambris des ſalles où l'on

www.libtool.com.cn

rend la juſtice en France. La *Fleur de lys* ſert encore d'amortiſſement aux bâtimens royaux & publics. Il y en a de ſimples & de fleuronnées, avec feuillages & graines, & d'évuidées, dans la ſerrurerie.

FLEURS DE JARDIN. Principal ornement des jardins, qui ſert à garnir les pieces coupées, & les platebandes des parterres, & à border les allées. Les *Fleurs* des platebandes ſont diſpoſées à cinq ou à ſept rangs, eſpacées en parties égales, le rang du milieu étant garni de *Fleurs* hautes, alignées d'après les arbuſtes. Les *Fleurs* doivent être mêlées de telle ſorte qu'elles ſe ſuccedent les unes aux autres pendant huit mois de l'année. Or voici là-deſſus quelques connoiſſances.

Les *Fleurs* printanieres ou hâtives, qui fleuriſſent dans les mois de Mars, d'Avril & de Mai, ſont les primeveres, les anemones, les roſes, les hyacinthes, les tulipes, les narciſſes, les violettes, les jonquilles. Les *Fleurs* des mois de Juin, Juillet, & Août, qu'on appelle *Fleurs d'été*, ſont les œillets, les giroflées, les tubereuſes, les marguerites, les lis, les campanelles, les juliennes, les pavots, les ſoleils, &c. Les *Fleurs* d'automne, pour les mois de Septembre & d'Octobre, ſont l'*oculus chriſti*, les roſes & œillets d'inde, les amarantes, les renoncules, les paſſevelours, les ſoucis, &c. Enfin, les *Fleurs* d'hyver, qui viennent dans les mois de Décembre, Janvier & Février, ſont le ciclamen hyvernal, la jacinthe d'hyver, les anemones ſimples, le perce-neige ou leucoïon, les narciſſes ſimples, le crocus printanier, les primeverds & les hépatiques.

Il y a encore des *Fleurs* qui ſubſiſtent en terre pendant toute l'année, & qu'on appelle *vivaces*; d'autres qui ſe plantent ou ſe ſement tous les ans, ſelon les ſaiſons, qu'on nomme *annuelles*; des troiſiémes, dites *délicates*, parce qu'elles craignent la gelée; & enfin de *robuſtes*, qui réſiſtent au froid. Sur quoi on doit recourir aux Livres de Jardinage, d'Agriculture, &c. Les *Fleurs* ſe mettent dans les jardins, ou en pleine terre, ou en pot, qu'on conſerve dans une pepiniere, pour changer la décoration d'un parterre.

FLEURON, ſ. m. Feuille ou fleur imaginaire, qui n'eſt point imitée des fleurs naturelles. Il y en a de différentes ſortes dans les Ordres, comme en grenade, à palmettes, à culots, & à graines.

FLEURON EN BRODERIE. Eſpece de fleur imaginaire, formée dans un parterre avec des traits de buis.

FLIPOT, ſ. m. Petit morceau de bois dont on ſe ſert pour remplir un trou ou une gerſure dans les ouvrages de Sculpture, ou dans la menuiſerie, pour couvrir une tête perdue de clou dans un lambris, ou un parquet.

FOIRE, ſ. f. C'eſt un bâtiment compoſé de pluſieurs rues bordées de boutiques. Il eſt fermé dans ſon enceinte, où les Marchands forains s'aſſemblent pour débiter leurs marchandiſes en certains tems de l'année, à cauſe des franchiſes. Il y a des *Foires* couvertes, comme celle de Saint Germain des Prez, & de découvertes comme celle de Saint Laurent, à Paris.

FONDATION, ſ. f. C'eſt l'ouverture fouillée en terre pour fonder un bâtiment, laquelle ſe fait de toute ſon étendue, quand on doit y conſtruire des caves, ou par tranchées, quand il n'y a que des murs à fonder. C'eſt ici la partie la plus eſſentielle d'un bâtiment, & qui malheureuſement n'a point de régles. Cela dépend de la tenacité du terrein ſur lequel on doit aſſeoir un bâtiment. On fouille ordinairement juſques à ce qu'on trouve une terre ferme, & qui faſſe un corps conſidérable. Or il y a tel terrein qui eſt ſi mauvais que la terre eſt encore mouvante à une très-grande profondeur; de ſorte que la dépenſe néceſſaire pour remplir de pierres & de mortier une ſi grande ouverture, monteroit à une ſomme très-conſidérable. C'eſt ce qui arriva à *Philibert De Lorme*, au château de S. Maur des Foſſés. Pour y remédier, cet Architecte conſeille d'élever des piliers, appuyés ſur un bon fond, faits de bonne maçonnerie, & eſpacés de douze en douze pieds, & d'y appuyer des arcades. Ces arcades ſont aſſez fortes pour ſoutenir l'édifice, qu'on peut alors fonder en toute confiance. Outre cet inconvénient d'un mauvais terrein, on peut être trompé ſur

www.libtool.com.cn

la tenacité de celui qu'on rencontre. Le terrein très-bon, très-dur, un roc même, ſera quelquefois creux en deſſous. Ainſi le poids du bâtiment affaiſſera ce roc, & par conſéquent il s'ébranlera, & menacera d'une prochaine ruine. Ce malheur arriva au Val de Grace, à Paris, où l'Architecte trouvant un roc, crut bâtir avec toute la ſûreté poſſible. Une carriere ſe trouva deſſous, dont le ciel n'étant pas aſſez fort pour ſoutenir ce qu'on avoit bâti deſſus, le fit pancher. On raſſura les *Fondations* en perçant le ciel de la carriere, & en mettant de larges piliers deſſous pour le ſoutenir. Le meilleur moyen qu'on aye imaginé pour n'être pas trompé par cette fauſſe apparence, c'eſt celui des puits, par le moyen deſquels on connoît les différentes terres. On a encore propoſé différens moyens pour s'aſſurer de la bonté des terres; mais tous ces moyens ſont fort incertains. On les trouvera dans les livres d'Architecture.

FONDATION DANS L'EAU. C'eſt une *Fondation* qu'on fait entre des batardeaux qui retiennent les eaux, & au milieu deſquelles on veut bâtir. La premiere attention qu'on doit avoir dans cette *Fondation*, c'eſt d'examiner la conſiſtance du fond, s'il eſt en rampe de niveau, ou s'il eſt de roc. Dans le cas où le fond eſt ſablonneux, formé de vaſe, &c. on fait la *Fondation* avec des grillages peuplés de pilots de remplage avec des palplanches. (*Voyez* GRILLAGE.) Lorſque le terrein eſt ſolide, on établit deſſus la maçonnerie, qu'on encaſtre de quelques poutres. On établit enſuite la premiere aſſiſe de pierres de taille, de même que tous les paremens, juſques à la hauteur des plus baſſes eaux, où l'on commence ordinairement la naiſſance du mur de l'édifice, ou des arches, ſi l'on conſtruit un pont. Le reſte de l'ouvrage ſe bâtit ſuivant les régles ordinaires de l'art.

Quand on trouve du roc, & que ce roc n'eſt point uni, on le fait ſauter avec la mine, & on le met ainſi en état de recevoir une *Fondation*. (*Voyez* pour les *Fondations dans l'eau*, les Livres d'Architecture hydraulique, & nommément celui de M. *Bélidor*, ſur cette matiere, tome 2. ſeconde Partie, liv. III. ch. X.

FONDEMENT, ſ. m. C'eſt la maçonnerie enfermée dans la terre juſques au rez de chauſſée. Elle doit être proportionnée à la peſanteur du bâtiment qu'elle doit porter : ce qui eſt une choſe d'eſtimation. (*Voyez* FONDATION.)

FONDEMENT A PILES. *Fondement* qui ſe fait par piliers iſolés, liés avec arcades en tiers point, ou par arcades renverſées, comme l'enſeigne *Leon Baptiſte Alberti*. (*Voyez* FONDATION.)

FONDEMENT CONTINU. Maſſif en maniere de platée ſous l'étendue d'un bâtiment, comme les aqueducs, & arcs antiques. Il y a auſſi quelques amphithéâtres fondés de cette maniere.

FONDER, v. act. C'eſt aſſeoir les fondemens d'un édifice ſur un terrein eſtimé bon, comme la roche vive, le rocher de ſable, la terre naturelle qui n'a point été éventée, ou ſur pilotis, ou grille, lorſque le terrein eſt molaſſe & fluide, tels que ſont la vaſe, la glaiſe, & le ſable mouvant. (*V.* GRILLAGE, RADIER, &c.)

FONDERIE, ſ. f. Grand hangar avec une foſſe, & un fourneau au milieu, pour fondre & jetter en fonte des canons, figures, ſtatues, & autres ouvrages de bronze.

FONDIGUE, ſ. f. On appelle ainſi le magaſin d'une compagnie de Marchands, négociant près d'un port de mer, ou dans une ville de grand commerce. C'eſt auſſi le lieu où les Marchands s'aſſemblent pour traiter de leurs affaires. Ce mot vient de l'Italien *Fondaco*, qui a la même ſignification.

FONDIS, ſ. m. Eſpece d'abyſme cauſé par la méchante conſiſtance du terrein, ou par quelque ſource d'eau au deſſous des fondemens d'un bâtiment.

On appelle auſſi *Fondis* ou *Fontis*, un éboulement de terre cauſé dans une carriere, pour n'y avoir pas laiſſé de piliers. Et on donne le nom de *Fondis à jour*, à l'éboulement qui a fait un trou par où l'on peut voir le fond de la carriere.

FONDRIERE, ſ. f. Situation peu avantageuſe pour bâtir, parce qu'elle eſt ſerrée entre deux collines, & où il faut uſer de

grandes précautions lorſqu'on eſt obligé d'y fonder quelque pont, ou moulin, pour tirer avantage de l'eau qui y paſſe ordinairement. Dans ce cas, il eſt important que l'ouvrage ſoit élevé & contre-gardé de murailles, pour réſiſter aux ravines & aux débordemens. Le château de Marly eſt bâti dans une *Fondriere* qui a été comblée.

FONDS ou FOND, ſ. m. C'eſt le terrein propre à fonder. Le bon & vif *Fonds*, eſt celui dont la terre n'a point été éventée, & qui eſt de bonne conſiſtance. On appelle auſſi *Fonds*, une place deſtinée pour bâtir.

FOND DE COMPARTIMENT. On appelle ainſi un champ couvert de pierre, ou de marbre, qui étant de même couleur, comme blanc, ou noir pur, en reçoit d'autres de différentes couleurs, par incruſtation, & leur ſert de champ dans un compartiment de lambris, ou de pavé.

FOND DE CUVE. Les Ouvriers nomment ainſi tout ce qui n'eſt pas creuſé quarrément, mais arrondi dans les angles, comme ſont les auges, pierres à laver, cuves de bain, &c.

FONDS DE JARDIN. C'eſt le terroir où il y a un jardin. Ce terroir doit être bien choiſi, quand on veut qu'un jardin réuniſſe l'agréable & l'utile. Lorſque le tuf & l'argile ſont trop proches de la ſuperficie, c'eſt-à-dire à un pied & demi, ou deux pieds, le *Fonds* ne vaut rien. Il faut alors apporter de la bonne terre, pour faire un *Fonds*. On ſubſtitue cette terre à l'argile, aux endroits où l'on doit ſemer, ou planter, & ſelon la nature de ces plantes on en met une plus grande ou moindre épaiſſeur.

FOND D'ORNEMENT. C'eſt le champ ſur lequel on taille & on peint les ornemens, comme armes, chiffres, bas-reliefs, trophées, &c.

FONTAINE, ſ. f. C'eſt un ouvrage d'Architecture mêlé de Sculpture, deſtiné à recevoir & diſtribuer l'eau d'une ſource vive, conduite naturellement ou artificiellement. Il ſert à la décoration & à l'utilité des villes, & à l'embelliſſement des jardins. (*Voyez* DÉCORATION DE JARDIN.) Les *Fontaines* ont différens noms, ſuivant leur différente forme & leur ſituation. Et c'eſt aux articles compris ſous ces noms, que nous allons les faire connoître.

### DES FONTAINES, PAR RAPPORT A LEUR FORME.

*Fontaine à baſſin.* On appelle ainſi les *Fontaines* qui n'ont qu'un ſimple baſſin, de quelque figure qu'il ſoit, au milieu duquel eſt un jet, comme à l'Orangerie de Verſailles; une ſtatue, ou un grouppe de figures, comme aux *Fontaines* des quatre Saiſons, au même lieu.

*Fontaine à coupe.* C'eſt une *Fontaine* qui, outre ſon baſſin, a encore une coupe d'une ſeule pierre, ou d'un ſeul marbre, portée ſur une tige, ou un piédeſtal, laquelle reçoit un jet qui s'élance du milieu, & qui forme une nappe en tombant. Telle eſt la *Fontaine* de la cour du Vatican, dont la coupe de granit eſt antique. Cette coupe a été tirée des thermes de *Titus*, à Rome.

*Fontaine couverte.* Eſpece de pavillon de pierre, iſolé, quarré, rond, à pans, ou d'autre figure, ou adoſſé en renfoncement, ou en ſaillie, qui renferme un réſervoir pour en diſtribuer l'eau, par un ou pluſieurs robinets, dans une place publique, une rue, ou un carrefour, comme ſont la plûpart des *Fontaines* de Paris.

*Fontaine découverte.* Nom qu'on donne en général à toute *Fontaine* jailliſſante, avec baſſin, coupe, & autres ornemens, le tout à découvert. Telles ſont les *Fontaines* des jardins en France, & des vignes & places publiques, à Rome.

*Fontaine en Arcade.* Fontaine dont le baſſin & le jet ſont aplomb ſous une arcade à jour, comme les *Fontaines* de la colonnade, & de l'arc de triomphe d'eau à Verſailles, ou de la vigne Pamphile, à Rome.

*Fontaine en buffet.* Eſpece de crédence renfermée dans une baluſtrade quarrée, ou circulaire, où pluſieurs jets de figures d'animaux & de vaſes, ſe rendent dans une cuvette, ou baſſin élevé. Ces *Fontaines* ſont ordinairement placées au pan coupé du concours de deux allées, comme l'on en voit à l'entrée de la vigne

www.libtool.com.cn

Montalte, à Rome, & aux côtés de l'arc de triomphe d'eau, à Verſailles.

*Fontaine en demi-lune.* Fontaine dont le plan eſt circulaire, avec une ou pluſieurs arcades, renfoncemens, ou niches, en maniere d'une petite demi-lune d'eau, comme la *Fontaine* médicinale, appellée *Aqua acetoſa*, du deſſein du Cavalier *Bernin*, près de Rome.

*Fontaine en grotte.* C'eſt une *Fontaine* qui eſt renfoncée en maniere d'ancre, comme la *Fontaine* du Rocher dans le jardin du Belvedere, au Vatican, & celle du Maſcaron dans la vigne Borghèſe, à Rome.

*Fontaine en niche.* Fontaine qui eſt dans un renfoncement circulaire par ſon plan, & dont l'eau tombe par nappes en pluſieurs coupes, dans un baſſin extérieur, (telle eſt la *Fontaine* de la vigne Aldobrandine, à Freſcati) ou dont l'eau ſort par un jet, comme la *Fontaine* de marbre du petit jardin du Roi, à Trianon.

*Fontaine en pyramide.* C'eſt une *Fontaine* qui eſt faite de pluſieurs baſſins, ou coupes, par étage en diminuant, portées par une tige creuſe, comme la *Fontaine* de *Monte-dragone*, à Freſcati; ou quelquefois ſoutenue par des figures, poiſſons, ou conſoles, dont l'eau en retombant fait des nappes par étage, & forme une pyramide d'eau. Telle eſt la *Fontaine* qui eſt à la tête des caſcades de Verſailles, faite par M. *Girardon*, Sculpteur du Roi.

*Fontaine en portique.* Eſpece de château d'eau en maniere d'arc de triomphe, à trois arcades, comme l'*Aqua felice* de *Termini*, où eſt la ſtatue de *Moyſe*, faite par *Michel-Ange*; ou à cinq arcades adoſſées contre un réſervoir ou réceptacle d'aqueduc, comme l'*Aqua-Paula* ſur le Mont Janicule, à Rome. L'une & l'autre de ces *Fontaines* ſont d'Ordre Ionique, avec des Attiques & inſcriptions.

*Fontaine en ſource.* Eſpece de gouffre d'eau, qui ſort avec impétuoſité de l'ouverture d'un mur, ou d'une pierre, ſans aucune décoration. Telles ſont la plûpart des *Fontaines* ſur les chemins, & telle eſt celle de l'eau de Trevi, à Rome.

*Fontaine jailliſſante.* Nom qu'on donne à toute *Fontaine* dont l'eau jaillit & s'élance par un ou pluſieurs jets, & retombe par gargouilles, godrons, nappes, pluye, &c.

*Fontaine marine.* Fontaine qui eſt compoſée de figures aquatiques, comme naïades, tritons, fleuves, dauphins, & de divers poiſſons & coquillages, ainſi que la *Fontaine* de la place Paleſtrine, à Rome, où une coquille, ſoutenue de quatre dauphins, ſert de coupe, & porte un triton qui élance un jet d'eau avec une conque marine. Elle eſt du deſſein du Cavalier *Bernin*.

*Fontaine navale.* C'eſt une *Fontaine* qui eſt formée en bâtiment de mer, comme en *barque*, ainſi qu'à la place d'Eſpagne; en *galere*, comme à Monte Cavallo; en *navicelle*, comme devant la vigne Matthei, à Rome, & au jardin de Belvedere, à Freſcati.

*Fontaine ruſtique.* Fontaine qui eſt compoſée de rocailles, coquillages, pétrifications, &c. & qui a des boſſages ruſtiques, ou taillés de glaçons. Il y a une *Fontaine* de cette eſpece à *Fontainebleau*.

*Fontaine ſatyrique.* Eſpece de *Fontaine* ruſtique en maniere de grotte, ornée de Termes, Maſcarons, Faunes, Sylvains, Bacchantes, & autres figures de Satyres, qui ſervent & à la décoration, & aux jets d'eau. Cette *Fontaine* eſt ordinairement placée au bout des allées, & dans les lieux les plus éloignés d'un jardin, près des ruines & des plantes ſauvages, comme celle de la grotte de Caprarole.

*Fontaine ſtatuaire.* Fontaine ornée de pluſieurs ſtatues, ou d'une ſeule, qui lui ſert d'amortiſſement, comme la *Fontaine* de Latone, à Verſailles, & celle du Berger, à Caprarole. Il y a de ces ſtatues qui jettent de l'eau par le nez, la bouche, les oreilles, &c. ou par des conques marines, vaſes, urnes, & autres attributs aquatiques, comme les *Fontaines* d'Auſbourg, en Allemagne, & celle de la ville de Bologne, en Italie.

*Fontaine ſymbolique.* Fontaine dont les attributs, les armes, ou pieces de blaſon, ſont le principal ornement, & déſignent celui qui l'a fait bâtir, comme la *Fontaine* de Saint Pierre, *in Montorio*, laquelle reſſemble à un château flanqué de

tours, & donjoné, qui repréſente les armes de Caſtille. Il y a quelques autres *Fontaines* à Rome, entre leſquelles on voit, à la vigne Pamphile, celles de la fleur de lys, & de la colombe, qui ſont des pieces des armes du Pape Innocent X.

DES FONTAINES, PAR RAPPORT A LEUR SITUATION.

*Fontaine adoſſée.* Nom qu'on donne à toute *Fontaine* qui eſt attachée à quelque mur de clôture, de face, ou de terraſſe, ou à quelque perron en avant-corps, ou arriere-corps, autant pour terminer quelque point de vûe, que pour augmenter la décoration, comme on en voit à pluſieurs vignes, à Rome.

*Fontaine d'encoignure.* Fontaine qui ſert de revêtement au pan coupé du coin de l'iſle d'un quartier, comme celle du carrefour des quatre *Fontaines*, à Rome.

*Fontaine en renfoncement.* C'eſt une *Fontaine* qui eſt reculée au-delà du parement d'un mur dans un renfoncement quarré, ou ceintré, d'une certaine profondeur, & qui répand ſon eau par une gargouille, une nappe, ou une caſcade, comme la *Fontaine* du bout du Pont Sixte, qui termine agréablement la *Strada Julia*, l'une des plus belles rues de Rome.

*Fontaine iſolée.* Fontaine qui étant au milieu d'un eſpace, n'eſt attachée à aucun des bâtimens qui l'environnent, comme les *Fontaines* de la place Navone, à Rome.

FONTAINIER, ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à un homme verſé dans l'hydraulique, dont il applique les principes à la conduite des eaux pour les jeux des *Fontaines*, & qui veille à l'entretien de leurs tuyaux.

FONTS BAPTISMAUX, ſ. m. pl. On appelle ainſi une cuve de pierre, ou de marbre, élevée ſur un pied au bas de la nef d'une Egliſe, où l'on baptiſe les enfans. On entend auſſi par *Fonts Baptiſmaux* la chapelle qui les renferme, comme celle de S. Euſtache, à Paris, peinte par *Pierre Mignard*, premier Peintre du Roi. (*Voyez* encore BAPTISTERE.)

FORCE ou JAMBE DE FORCE, ſ. f. Maîtreſſe piece d'une ferme, qui porte l'entrait, & les pannes. (*Voyez* FERME, ENTRAIT, & PANNE.) On appelle *petites Forces*, celles du faux comble d'une manſarde.

FORÊT, ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne à une grande quantité de pieces de bois de charpente, qui compoſent le comble d'une Egliſe, ou de quelqu'autre grand bâtiment. Sur les vieilles Egliſes, la plûpart de ces *Forêts* ſont de châtaignier.

FORGE, ſ. f. C'eſt un grand bâtiment avec moulins, fourneaux, hangars &c. ſitué ordinairement près d'une forêt & d'une riviere, pour y fondre & fabriquer le fer. On appelle auſſi *Forge*, chez les Serruriers & autres Artiſans qui travaillent le fer, l'âtre élevé où l'on chauffe le fer.

FORGE DE MARINE. Partie d'un arſenal de marine, où l'on *Forge* le fer qui ſert à la conſtruction des vaiſſeaux & galeres. Il y a des *Forges* dans les arſenaux de Rochefort, Marſeille, Toulon, &c.

FORJETTER, v. paſſ. On dit qu'un mur ſe *Forjette*, lorſqu'il ſe jette en dehors.

FORME, ſ. f. Eſpece de libage dur, qui provient des ciels de carriere.

FORME DE MARINE. C'eſt, dans un arſenal de marine, une ſpace creuſé & revêtu de pierres, où l'on conſtruit des vaiſſeaux, & où l'eau entre par une écluſe, lorſqu'on veut les mettre à flot, ou les radouber.

FORME DE PAVÉ. C'eſt la couche de ſable ſur laquelle on aſſeoit le pavé des rues, des ponts, des chauſſées, des grands chemins, &c.

FORME DE VITRE. C'eſt la garniture d'un grand vitrail d'Egliſe, compoſée de pluſieurs panneaux de diverſes formes & grandeurs, ſcellés en plâtre dans les croiſillons ou meneaux de pierre des Egliſes gothiques, ou retenus avec des nilles & clavettes dans les chaſſis de fer des vitraux des nouvelles Egliſes.

FORMES D'EGLISE, ſ. f. pl. On appelle ainſi les chaiſes du chœur d'une Egliſe. Il y en a de hautes & de baſſes. Les *Formes* hautes ſont ordinairement adoſſées contre un riche lambris, couronné d'un petit dôme, ou dais continu, comme celles des Grands Auguſtins, qui ont été faites pour les cérémonies de l'Ordre du Saint Eſprit. Ces hautes & baſſes *Formes*, qui

www.libtool.com.cn

portent ſur des marche-pieds, ſont ſéparées par des *muſeaux*, ou accoudoirs, aſſemblés avec les doſſiers. Ainſi chaque place avec ſa ſellette, ſoutenue d'un cul-de-lampe, eſt renfermée par ſon enceinte appellée *parcloſe*. Il y a des *Formes* qui n'ont d'autre doſſier que celui de leur parcloſe, comme celles de S. Euſtache, & de quelques autres Egliſes de Paris, où la clôture du chœur eſt à jour. Les baſſes *Formes* ne devroient pas être vis-à-vis les hautes, comme on le pratique : mais au contraire le doſſier d'une *Forme* baſſe devroit répondre à l'accoudoir de la parcloſe d'une haute, afin que le vuide fût vis-à-vis de ceux à qui on annonce quelque Antienne ou qu'on encenſe. C'eſt ainſi qu'elles ſont en partie à Notre Dame, à Paris. Les *Formes* de l'Abbaye de Pontigny, près d'Auxerre, paſſent pour très-belles, & celles des PP. Chartreux, à Paris, ſont eſtimées les plus propres & les mieux travaillées.

FORMERETS, ſ. m. pl. Ce ſont les arcs ou nervures des voûtes gothiques, qui forment les arcades ou lunettes, par deux portions de cercle qui ſe coupent.

FORT, ſ. m. Situation avantageuſe d'une piece de bois. On dit que du bois eſt ſur ſon *Fort*, lorſqu'une piece étant cambrée, on met le cambre deſſous pour réſiſter à la charge. (*Voyez* POSER DE CHAMP.)

FOSSE, ſ. f. Nom général qu'on donne à toute ouverture en terre, deſtinée à divers uſages dans les bâtimens, comme de citerne, de cloaque, &c. dans une fonderie, pour jetter en cire perdue des figures, des canons, &c. & dans un jardin, pour planter des arbres.

FOSSE A CHAUX. Creux fouillé quarrément en terre, où l'on conſerve la chaux éteinte, pour en faire du mortier, à meſure qu'on éleve un bâtiment.

FOSSE D'AISANCE. Lieu voûté, & aſſez profond, au deſſous de l'aire des caves d'une maiſon, le plus ſouvent pavé de grès, bâti de gros murs, & de bonne matiere, avec contre-mur bien épais, & éloigné des puits, caves, citernes, & autres lieux qui peuvent ſe reſſentir de ſa puanteur.

FOSSÉ, ſ. m. Eſpace creuſé quarrément, de certaine profondeur & largeur, à l'entour d'un château, autant pour le fortifier que pour en éclairer l'étage ſouterrein. La Coutume de Paris, article 217, preſcrit une diſtance de ſix pieds entre le mur mitoyen, & le bord d'un foſſé : mais s'il n'y a point un contre-mur ou un revêtement au foſſé, cette diſtance doit être de douze pieds.

FOSSÉ A FOND DE CUVE. *Foſſé* dont les coins ou angles de profondeur, ſont arrondis.

FOSSÉ REVÊTU. C'eſt un *Foſſé* dont l'eſcarpe & la contreſcarpe ſont revêtus d'un mur de maçonnerie en talut, comme au château de Maiſons.

FOSSÉ SEC. *Foſſé* qui eſt ſans eau, avec une planche de gazon qui régne au milieu de deux allées ſablées, comme au château de Saint Germain en Laye.

FOUDRE, ſ. f. Terme de décoration. Ornement de ſculpture en maniere de flame tortillée avec des dards, qui ſervoit anciennement d'attribut au Temple de Jupiter, comme on en voit encore au plafond de la corniche Dorique de *Vignole*, & aux chapiteaux du portique de *Septime Sévere*, à Rome.

FOUETTER, v. act. C'eſt jetter du plâtre clair, avec un balai, contre le lattis d'un lambris, ou d'un plafond, pour l'enduire. C'eſt auſſi jetter du plâtre par aſperſion, pour faire les panneaux de crêpi d'un mur qu'on ravale.

FOUILLE, ſ. f. C'eſt toute ouverture faite, *Fouillée* en terre, ſoit pour une fondation, ou pour le lit d'un canal, d'une piece d'eau, &c. On entend par *Fouille couverte*, le percement qu'on fait dans un maſſif de terre pour le paſſage d'un aqueduc, ou d'une pierrée.

FOUILLER, v. act. C'eſt évuider & tailler profondément les ornemens, pour leur donner du relief.

FOUR, ſ. m. C'eſt dans un fournil, ou une cuiſine, un petit lieu circulaire à hauteur d'appui, voûté de brique & de tuileau, & pavé de grand carreau, avec une ouverture, pour y faire le pain, ou la pâtiſſerie.

FOUR BANAL. C'eſt un *Four* ſeigneurial & public, où les vaſſaux ſont obligés de faire cuire leur pain.

FOURCHE. *Voyez* PENDENTIF.

FOURCHETTE,

FOURCHETTE, ſ. f. C'eſt l'endroit où les deux petites noues de la couverturn d'une lucarne ſe joignent à celle d'ue comble.

FOURNEAU, ſ. m. Lieu en maniere de four, toujours échauffé par le feu, qui ſert pour fondre divers métaux dans une forge, & les verres dans une verrerie.

FOURNEAU DE CUISINE. C'eſt une petite table, en maniere de potager, faite de maçonnerie, & couverte de brique, avec un réchaut, qui ſert à faire cuire à part les potages, pour ne pas embarraſſer la cheminée de la cuiſine. On en fait auſſi dans les offices, pour les confitures. Le *Fourneau* ſe place devant les fenêtres.

FOURNIL, ſ. m. C'eſt, dans une grande maiſon, le lieu près de la cuiſine, où ſont les fours pour faire cuire le pain, la pâtiſſerie, &c.

FOURRIERE, ſ. f. C'eſt dans l'arriere-cour ou baſſe-cour d'un palais, ou grand hôtel, un bâtiment où l'on met par bas le bois, le charbon, & autres proviſions ſemblables, & où les officiers qui les diſtribuent, ont leur logement au deſſus.

FOYER, ſ. m. C'eſt la partie de l'âtre qui eſt au-devant des jambages d'une cheminée, & qu'on pave ordinairement de grand carreau quarré de terre cuite.

FOYER DE MARBRE. C'eſt un compartiment de divers marbres de couleur, maſtiqués ſur une dale de pierre dure, ou incruſtés ſur un fond de marbre d'une ſeule couleur, comme blanc, ou noir, qu'on met au devant des jambages d'une cheminée. On en fait auſſi de marbre feint, & de carreaux de fayence.

FRAGMENT, ſ. m. Morceau d'Architecture trouvé parmi des ruines, comme d'une baſe, d'un chapiteau, d'une corniche, d'un bas-relief antique, &c. On fait uſage quelquefois de ces *Fragmens*; & on en voit ſur-tout aux bâtimens des Italiens, & aux cabinets des Antiquaires.

FRESQUE, ſ. f. Mot dérivé de l'Italien *Freſco*, frais ou nouveau. C'eſt une peinture à l'eau ſur un enduit nouvellement fait de chaux, ou de ſable. (*V.* ENDUIT.) On ſe ſert, pour peindre à *Freſque*, de terres qui conſervent leur couleur naturelle, comme l'ocre, la terre verte, la terre d'ombre, &c. (*Voyez* les *Principes d'Architecture, de Peinture, de Sculpture*, &c. de *Félibien.*) Cette invention eſt dûe, ſelon *Félibien*, (*Vie des Peintres*) à *Pauſias*, diſciple de *Pamphile*, qui le premier peignit les voûtes & les lambris des palais. Ce *Pauſias* vivoit 332 ans avant l'ere chrétienne.

FRETTE, ſ. f. Cercle de fer dont on arme la couronne d'un pieu, ou d'un pilot, pour l'empêcher de s'éclater. *Freter*, c'eſt mettre une *Frette*.

FRISE, ſ. f. Grande face plate, qui ſépare l'architrave d'avec la corniche. C'eſt la partie du milieu d'un entablement. Elle eſt ornée, dans l'Ordre Toſcan, de compartimens; dans le Dorique, de triglyphes; & dans l'Ionique, le Romain, & le Corinthien, de beaux ouvrages de Sculpture. *Sturm*, dans ſa *Maniere de bâtir toutes ſortes de bâtimens de parade*, fait voir comment on peut garnir de mutules les *Friſes* de tous les Ordres, de ſorte que néanmoins chaque Ordre garde ſa propriété particuliere. Il y a cependant des Architectes qui aiment mieux laiſſer la *Friſe* toute unie. *Deſgodets*, dans ſes *Edifices antiques de Rome*, & *d'Aviler*, dans ſon *Cours d'Architecture*, donnent de beaux modeles pour orner les *Friſes* des Ordres ſupérieurs. Les Grecs & les Romains ornoient la *Friſe* de pluſieurs figures de bêtes; & c'eſt de là que *Vitruve* lui donne le nom de *Zoophore*, porte-animal. Le mot *Friſe* vient du latin *Phrygio*, Brodeur, parce que les *Friſes* ſont ſouvent ornées de Sculpture en bas-relief, de peu de ſaillie, qui imite la broderie.

FRISE, ou GORGE DE PLACARD. C'eſt la *Friſe* qui eſt entre le chambranle & la corniche, au deſſus d'une porte de placard.

FRISE BOMBÉE. C'eſt une *Friſe* dont le contour eſt courbe, & dont la belle proportion eſt celle d'un arc de ſoixante degrés. Il y en a dont le bombement eſt en haut, comme une conſole, ou en bas, comme à un baluſtre; mais c'eſt une licence qui n'eſt ſupportable que pour les dedans, où il y a de la ſculpture.

FRISE DE FER. C'eſt, en Serrurerie, un panneau long, rempli d'un ornement répeté & continu, qu'on met à hauteur d'appui,

www.libtool.com.cn

ou au bas & au haut des portes de clôture, aux travées des barreaux de fer, aux rampes des eſcaliers, &c. On en fait de différens ornemens, comme de rinceaux, d'entrelas, de poſtes, d'anſes de panier, de conſoles adoſſées, de roſes, de groteſques, &c.

FRISE DE LAMBRIS. C'eſt un panneau beaucoup plus long que large, dans l'aſſemblage d'un lambris d'appui, ou de revêtement.

FRISE DE PARQUET. Nom commun aux bandes qui ſéparent les feuilles de parquet, & s'aſſemblent à languette, & à celles du pourtour d'un plancher, qui en rachettent les biais, s'il y en a.

FRISE DE PARTERRE. Eſpece de plate-bande ornée de feuillages de buis, ou de gazon, dans un parterre.

FRISE FLEURONNÉE. C'eſt une *Friſe* qui eſt enrichie de rinceaux de feuillages imaginaires, comme la *Friſe* Corinthienne du frontiſpice de *Néron*, à Rome; ou de feuilles naturelles par bouquets, ou continues, comme la *Friſe* Ionique de la galerie d'Apollon, au Louvre.

FRISE HISTORIÉE, OU HISTORIQUE. *Friſe* qui eſt ornée d'un bas-relief continu, qui repréſente des hiſtoires & des ſacrifices; comme les *Friſes* de l'arc de *Titus*, & de la place de Nerva, à Rome. On appelle auſſi *Friſe hiſtoriée*, celle qui porte une inſcription, comme celle du Pantheon, à Rome.

FRISE LISSE. *Friſe* unie, & ſans ornemens.

FRISE MARINE. *Friſe* où ſont repréſentés des chevaux, monſtres marins, tritons, & autres attributs de la mer. Il y en a une fort belle à l'Ordre Toſcan de la grande galerie du Louvre, du côté de la riviere. On appelle auſſi *Friſe marine*, celle qui eſt couverte de glaçons, ou de coquillages. Ces ſortes de *Friſes* conviennent aux bains, grottes & fontaines.

FRISE ORNÉE. C'eſt une *Friſe* qui a de la ſculpture continue, ou par bouquets, qui répondent aux colonnes & pilaſtres, ou au milieu des entre-colonnes.

FRISE RUSTIQUE. *Friſe* dont le parement eſt en maniere de boſſage brut, comme la *Friſe* de l'Ordre Toſcan de *Palladio*.

FRISE SYMBOLIQUE. *Friſe* ornée d'attributs du Paganiſme, ou qui eſt enrichie d'attributs du Chriſtianiſme. De la premiere eſpece ſont les *Friſes* Corinthienne du Temple qui eſt derriere le Capitole, à Rome; & Dorique, de l'Hôtel de la Vrilliere, à Paris, dans leſquelles ſont repréſentés des inſtrumens de ſacrifice. Il y a des *Friſes* de la ſeconde ſorte aux Egliſes du Noviciat des PP. Jeſuites, de Saint Roch, & du portail de l'Egliſe de Saint Louis des Invalides, à Paris. On appelle auſſi *Friſe ſymbolique*, celle qui a des attributs de nation, de dignité, de lieu, de blaſon, &c.

FRONT, ſ. m. C'eſt la partie du corps d'un bâtiment qui ſe préſente au principal aſpect, quoiqu'elle ne ſoit pas toujours la plus large, comme le devant d'un pilier entre deux arcades, d'un trumeau entre deux plate-bandes, l'extrêmité d'une galerie, &c.

FRONT DE CARRIERE. C'eſt le fond où finit une carriere, & l'étendue de ſon acquiſition: ce qui ſe meſure extérieurement depuis la bouche du puits de la carriere, juſques à la borne de l'héritage contigu.

FRONTISPICE. *Voyez* PORTAIL.

FRONTON, ſ. m. Morceau d'Architecture dont on fait un ornement ſur les portes, les fenêtres, les niches, &c. Sa forme ordinaire eſt un triangle, ou un ſegment de cercle: mais il peut en avoir d'autres, comme on le verra aux articles ſuivans. *Vitruve*, dont le ſentiment ſur ce point eſt adopté par les plus habiles Architectes, & nommément par *Goldman*, permet toutes ſortes de décorations aux *Frontons*, pourvû qu'on n'y mette ni modillons, ni denticules, parce qu'ils repréſentent, dit-il, des têtes de poutre, qu'on ne met pas ſur les chevrons d'appui d'un toît, tel qu'un *Fronton*. C'eſt ce qu'a évité ſagement M. *Jacques-François Blondel*, dans les beaux modeles de *Frontons* repréſentés dans les Planches 30 & 31 du tom. 2. de ſon *Traité de la décoration extérieure & intérieure des édifices*. Et voici comment cet homme de goût a décoré ces *Frontons*. Nous nous contenterons d'en citer deux.

Dans l'un, on voit une Minerve ſur le ſommet, avec des eſclaves à ſes pieds, & des inſtrumens de guerre, qui groupp-

pent avec ces figures. Dans les coins il y a ſur des acroteres deux peaux de lion : ce qui s'allie fort bien avec les qualités guerrieres, qui ſont le caractère de ce *Fronton*. Et au milieu ſont les armes du Maître de la maiſon, à la qualité & valeur duquel ces attributs conviennent.

Une Renommée eſt placée au ſommet du ſecond *Fronton*. Divers génies y paroiſſent empreſſés à former des faiſceaux d'armes, pour en élever des trophées. Aux extrêmités, ſur des acroteres, ſont des hommes vaincus. Et le tympan eſt occupé par une deviſe allégorique au ſujet dont il eſt couronné.

*Goldman* éleve ſur une diſtance de cinq colonnes, un *Fronton* de la hauteur de cinq modules dans l'Ordre Toſcan, de ſix dans le Dorique & dans l'Ionique, & de ſept dans le Corinthien. *Scamozzi* (liv. VI. ch. 12.) & *Blondel*, (*Cours d'Arch.* Part. II. liv. VII. ch. 2.) donnent deux parties de la ſaillie de toute la corniche, proportion qui eſt celle du *Fronton* du portail du Panthéon, à Rome. Cependant les Architectes eſtiment aujourd'hui que la plus belle proportion eſt une baſe quintuple de la hauteur. Ce mot eſt dérivé du latin *Frons*, le front.

FRONTON A JOUR. C'eſt un *Fronton* dont le tympan eſt évuidé pour donner de la lumiere, comme on en voit ſous le portique du Capitole. Ce *Fronton* eſt d'un très-mauvais goût, & entierement hors d'uſage.

FRONTON A PANS. *Fronton* dont la corniche ſupérieure a trois parties. Il y a un *Fronton* de cette eſpece au portail de l'Egliſe des Religieuſes du Calvaire, près le Luxembourg, à Paris.

FRONTON BRISÉ. *Fronton* dont les corniches ſont coupées, comme à la porte du Couvent des Grands Auguſtins, à Paris, ou retournées par redents & reſſauts, comme au portail de Saint Charles du Cours, à Rome.

FRONTON CIRCULAIRE. *Fronton* qui eſt formé par un demi-cercle, comme au portail de l'Hôtel Royal des Invalides, à Paris.

FRONTON DOUBLE. On appelle ainſi un *Fronton* qui en couvre un plus petit dans ſon tympan, à cauſe de quelque avant-corps au milieu, comme au portail de l'Egliſe du Grand Jeſus, à Rome. Cette répétition eſt un abus en Architecture, quoiqu'elle ſe trouve à des ouvrages de conſéquence, comme au gros pavillon du Louvre, où les Caryatides portent trois *Frontons* l'un dans l'autre.

FRONTON GOTHIQUE. C'eſt dans l'Architecture moderne gothique, une eſpece de pignon à jour (*voyez* PIGNON) en triangle équilatéral, ou iſoſcele, avec ſculpture & roſes en treſles, comme on en voit à la plûpart des Egliſes gothiques.

FRONTON PAR ENROULEMENT. *Fronton* formé de deux enroulemens en maniere de conſoles, qui ſe joignent; ou briſé, ayant ſes corniches rampantes contournées en enroulement; ou enfin circulaire, terminé en bas par deux enroulemens.

FRONTON SANS BASE. *Fronton* dont la corniche de niveau eſt coupée & retournée ſur deux colonnes, ou pilaſtres, pour l'exhauſſement d'un arc à la place de l'entablement, comme il a été heureuſement pratiqué à la nef de l'Egliſe de Saint Pierre, à Rome. *Serlio* rapporte l'exemple d'une porte Corinthienne à *Foligno*, en Ombrie. Elle eſt antique, ainſi que quelques niches des thermes de Dioclétien.

On appelle auſſi *Fronton ſans baſe*, toute corniche ceintrée, qui forme au deſſus d'une porte, d'une croiſée, ou d'une table, un petit *Fronton* rond, pointu, ou d'autre figure, porté par des conſoles.

FRONTON SANS RETOUR. *Fronton* dont la corniche de niveau n'eſt point profilée au bas des corniches rampantes. C'eſt ce que M. *Blondel* appelle *Fronton giſſant*. (*Cours d'Architecture*, tom. II. pag. 40.)

FRONTON SPHERIQUE. *Fronton* formé d'un ſegment de cercle. Il eſt auſſi appellé *Fronton ceintré*, ou *rond*.

FRONTON SURMONTÉ. *Fronton* qui étant au deſſus de la proportion la plus eſtimée (*voyez* l'article FRONTON) tient du pignon, comme au Temple à la Toſcane, de *Vitruve*. Et *Fronton ſurbaiſſé* eſt un *Fronton* qui eſt plus bas que cette proportion, comme au Temple Arœoſtyle, du même Auteur.

www.libtool.com.cn

FRONTON TRIANGULAIRE. *Fronton* formé d'un triangle iſoſcele, dont l'angle oppoſé à la baſe eſt obtus. On le nomme auſſi *Fronton pointu*, ou *quarré*.

FRUIT, ſ. m. C'eſt une petite diminution de bas en haut d'un mur, qui cauſe par dehors une inclinaiſon peu ſenſible, le dedans étant àplomb. *Contre-fruit*, c'eſt l'effet contraire. On donne quelquefois du contre-fruit en dedans, comme aux encoignures, & aux murs de face & de pignon, quand ils portent des ſouches de cheminées, afin qu'ils puiſſent mieux réſiſter à la charge par le *double fruit*.

FRUITS, ſ. m. pl. Terme de décoration. Ornemens de ſculpture qui imitent les *Fruits* naturels, & dont on fait des feſtons, chûtes, bouquets, &c. On en voit de fort beaux à la friſe Compoſite de la cour du Louvre.

FRUITERIE, ſ. f. C'eſt au rez de chauſſée, ou au premier étage d'une maiſon, une ſerre ou une chambre bien cloſe, avec tablettes, où l'on conſerve les fruits pour l'hyver. C'eſt auſſi dans un Palais ou un Hôtel, une piece près de l'office, où l'on tient & où l'on dreſſe les fruits de la ſaiſon, pour le ſervice de la table. La *Fruiterie* peut être expoſée au midi, au levant, ou au couchant, mais elle ne doit l'être jamais au nord, crainte de la gelée, qui gâte les fruits. Pour l'en garantir, on fait une double porte d'entrée, & aux fenêtres des doubles chaſſis bien calfeutrés. La ſituation de la *Fruiterie* eſt une choſe qui ne mérite pas moins d'attention que ſon expoſition. On doit l'éloigner du foin, de la paille, du fumier, du fromage, &c. Quant à ſa forme, elle doit être bien percée, & élevée d'environ dix pieds. Au reſte, ni la cave, ni le grenier ne ſont point propres à faire une *Fruiterie*; la cave, à cauſe d'un goût de moiſi, & d'une chaleur humide, qui pourrit tout; & le grenier, à cauſe du froid & des pluyes, qui y pénétrent.

FUSAROLE, ſ. f. Petit membre rond, ou aſtragale, quelquefois taillé d'olives & de grains, qui eſt ſous l'ove des chapiteaux Dorique, Ionique, & Compoſite.

FUST, ſ. m. Mot dérivé du latin *Fuſtis*, bâton. C'eſt le vif ou le tronc d'une colonne, ſans y comprendre ni la baſe, ni le chapiteau. On le nomme auſſi *Tige*.

FUTÉE, ſ. f. C'eſt une compoſition de colle forte & de ſciure de bois, dont les Menuiſiers ſe ſervent pour remplir les trous, fentes, & autres défauts du bois.

# G

## GAC

GACHE, ſ. f. Plaque de fer quarrée ou contournée en rond, qui reçoit le pène d'une ſerrure, & qui eſt ou ſcellée en plâtre, ou encloiſonnée, c'eſt-à-dire engagée dans le bois.

*Gache* eſt auſſi le nom d'un petit cercle de fer, dont pluſieurs, ſcellés d'eſpace en eſpace, ſervent à retenir un tuyau de deſcente. Il y a de ces *Gaches* qui s'ouvrent à charniere, & ſe ferment à clavette; enſorte qu'on peut démonter & réparer les tuyaux, ſans les deſceller.

GACHER, v. act. C'eſt détremper dans une auge le plâtre avec de l'eau, pour être employé ſur le champ.

GAINE, ſ. f. C'eſt la partie inférieure d'un terme, qui va en diminuant de haut en bas, & qui porte ſur une baſe.

GAINE DE SCABELLON. C'eſt la partie rallongée, qui eſt entre la baſe & le chapiteau d'un ſcabellon, (*voyez* ce mot) & qui ſe fait de diverſes manieres, & avec différens ornemens.

GALBE, ſ. m. Terme dérivé de l'Italien *Garbo*, bonne grace. C'eſt le contour des feuilles d'un chapiteau ébauché, prêtes à être refendues. On déſigne encore par le mot *Galbe*, le contour d'un dôme, d'un vaſe, d'un baluſtre, &c.

GALERIE, ſ. f. Lieu couvert, ſitué ordinairement ſur les aîles d'un bâtiment, beaucoup plus long que large, fermé de

## GAL

croiſées, qui ſert pour ſe promener, communiquer & dégager les appartemens. On nomme auſſi *Galerie*, un corridor à jour, bâti de charpente, en maniere de méniane, (*voyez* ce mot) à chaque étage, pour dégager pluſieurs chambres, comme il y en a dans de grandes hôtelleries. La décoration la plus convenable à une *Galerie* eſt celle des tableaux. Mais les belles *Galeries* ſont décorées d'Architecture, de Peinture, de Sculpture, de lambris de marbre, de glaces & de meubles précieux. Telle eſt la *Galerie* du Roi à Verſailles. Dans les articles ſuivans nous allons faire connoître plus particulierement cette partie d'un édifice.

*Galerie d'Architecture.* C'eſt une *Galerie* dont le principal ornement conſiſte dans un Ordre d'Architecture, & un lambris magnifique, comme la grande *Galerie* du Louvre, qui a 243 toiſes de long ſur 5 de large.

*Galerie d'Egliſe.* Eſpece de tribune continue, avec baluſtrade, dans le pourtour d'une Egliſe, ſur les voûtes des bas-côtés, laquelle ſert pour contenir plus de monde, & dans les Egliſes grecques pour ſéparer les femmes des hommes, de même que dans quelques Temples de Juifs & d'Hérétiques.

*Galerie de Peinture.* Galerie qui renferme des tableaux dans les panneaux d'un lambris, (comme la *Galerie* du Palais du Luxembourg, à Paris, peinte par Pierre-Paul *Rubens*); ou qui eſt ornée de tableaux ſur une tapiſſerie d'étoffe : telle eſt la petite *Galerie* de Verſailles, dont la voûte eſt peinte par M. *Mignard*.

*Galerie de pourtour.* Eſpece de corridor au dedans ou au dehors d'un bâtiment, qui eſt ſouvent porté par encorbellement au-delà d'un mur de face, & qui eſt plus bas que l'étage, dont il ſert à dégager les appartemens pour n'en pas ôter le jour : telle eſt la *Galerie* blanche du château de Saint Germain en Laye.

*Galerie de Sculpture.* Galerie ornée de ſtatues, buſtes & bas-reliefs antiques & modernes, comme la *Galerie* du Palais Juſtiniani, à Rome, & celle des Antiques du Roi, qui étoit au Palais Brion, à Paris.

GALERIE D'EAU. C'eſt une longue allée renfermée dans un boſquet & bordée de jets d'eau, comme la *Galerie d'eau* de Verſailles, qu'on nommoit auſſi la *Galerie des Antiques*, à cauſe qu'elle avoit pluſieurs ſtatues antiques entre ſes jets d'eau.

GALETAS, ſ. m. Etage pris dans un comble, éclairé par des lucarnes, & lambriſſé de plâtre ſur un lattis, pour en cacher la charpente & les tuiles, ou les ardoiſes.

GARDE-FOU, ſ. m. C'eſt une baluſtrade ou un parapet à hauteur d'appui, le long d'un quai, d'un foſſé, ou aux côtés d'un pont de pierre. C'eſt auſſi un aſſemblage de charpente aux bords d'un pont de bois, pour empêcher qu'on ne tombe dans l'eau en y paſſant. On nomme auſſi cet aſſemblage *Lice*.

GARDE-MANGER, ſ. m. Petit lieu près d'une cuiſine, pour ſerrer les viandes. Ce lieu doit être expoſé au nord.

GARDE-MEUBLE, ſ. m. C'eſt, dans une maiſon, une grande piece, ou galerie, ordinairement pratiquée dans le comble, où l'on ſerre les meubles d'été pendant l'hyver, & ceux d'hyver pendant l'été.

GARDE-ROBE, ſ. f. Petite piece d'un appartement, où l'on ſerre les habits, & où les Maîtres font coucher les domeſtiques qu'ils tiennent auprès d'eux. Quelques Architectes veulent qu'on faſſe une cheminée dans une *Garde-robe*, pour avoir du feu pendant l'été proche la chambre à coucher, ſans en être incommodé. C'eſt là un avantage réel. Mais n'eſt-il pas à craindre que ce feu, en échauffant une petite piece, ne faſſe éclorre des inſectes qui s'attachent aux habits, & qui les rongent ? Les habiles gens en jugeront.

GARDE-ROBE D'AISANCE. *Voyez* AISANCE.

GARDE-ROBE DE BAIN. C'eſt, près d'un bain, un lieu où l'on ſe deshabille.

GARDE-ROBE DE THÉATRE. C'eſt derriere, ou à côté de la ſcène d'un théâtre, un lieu qui comprend pluſieurs petits cabinets, où s'habillent ſéparément les Acteurs & les Actrices. C'eſt auſſi l'endroit où l'on tient les habits, où l'on diſpoſe tout ce qui dépend de l'appareil de la ſcène, & où ſe font les petites répétitions.

GARDES, ſ. f. pl. Terme de Serrurerie. Petites pointes de fer, diſpoſées de telle

www.libtool.com.cn

ſorte pour entrer dans les fentes du panneton d'une clef, que la clef n'y tourne plus quand on y a fait quelques changemens.

GARENE, ſ. f. Lieu fermé de murs, de hayes, ou foſſés, où l'on fait des terriers pour nourrir des lapins. Il doit être ſitué près de la maiſon, pourvû qu'il n'en borne pas la vûe, ni qu'il ſoit trop voiſin des jardins, parce que malgré les murs, les lapins y cauſeroient bientôt du dégât. L'expoſition convenable à une *Garene*, eſt celle du levant ou du midi; le lapin, ami de la chaleur & du ſoleil, ne terrant preſque jamais au nord, & rarement au couchant. Le terrein de cet endroit doit être ſec & médiocrement léger, tenant un peu du ſable, ſans être ni trop fort, ni trop délié, afin que les lapins puiſſent y faire des terriers, qui ne s'éboulent pas.

GARGOUILLE, ſ. f. C'eſt à une fontaine ou caſcade, un maſcaron d'où ſort l'eau. (*Voyez* MASCARON.) C'eſt auſſi dans un jardin, une petite rigole où l'eau coule de baſſin en baſſin, & qui ſert de décharge. On conjecture que ce mot vient du latin *Gargulio*, le goſier.

GARGOUILLES, ſ. f. pl. Ce ſont les petits trous de la cymaiſe d'une corniche, par où les eaux de la goulote (*voyez* ce mot) s'écoulent. Les *Gargouilles* ſont ornées de maſques, de têtes d'animaux, & particulierement de muſles de lion. (*V.* GOUTTIERE.)

GARNI, ou REMPLISSAGE, ſ. m. C'eſt la maçonnerie qui eſt entre les carreaux & les boutiſſes d'un gros mur. Il y en a de moilon, de briques, &c. Il y en a auſſi de cailloux, ou de blocage employé à ſec, qui ſert derriere les murs de terraſſe, pour les conſerver contre l'humidité, comme il a été pratiqué à l'orangerie de Verſailles.

GARNITURE DE COMBLE, ſ. f. Nom commun aux lattes, tuiles, ou ardoiſes, & au plomb, comme enfaîtement, amortiſſement, &c. qui ſervent à garnir un comble.

GAUCHE, adj. Epithéte qu'on donne au parement d'une pierre, lorſqu'en la bornoyant ſes angles & ſes côtés ne paroiſſent pas ſur une même ligne. On dit auſſi qu'une piece de bois eſt *Gauche*, lorſqu'elle n'eſt pas bien équarrie.

GAZON, ſ. m. Herbe verte, déliée & touffue, qui, levée d'un pré ou d'une pelouſe avec la béche, par pieces ou tranches de terre, d'environ deux pouces d'épais, & appliquée proprement ſur un terrein dreſſé & préparé, ſert à former les tapis des jardins, les boulingrins, les maſſifs & compartimens des parterres, les bords de baſſin, les pieds des paliſſades, &c. Plus un *Gazon* eſt épais, plus les brins en ſont égaux, & plus beau il eſt. Pour le rendre tel, il faut le faucher très-ſouvent, & le battre quand il eſt trop haut, en roulant deſſus un gros cylindre, ou rouleau de bois, ou de pierre, afin d'affaiſſer & d'arraſer l'herbe de bien près.

On nomme *Gazon à queue*, un *Gazon* qui, pour revêtir un talut ou glacis de terre, n'eſt pas levé par tranches, mais coupé avec la bêche par mottes pointues, qu'on aſſeoit ſur du clayonnage, & des faſcines, afin qu'il ne s'éboule pas.

GAZONNER, v. act. C'eſt plaquer du gazon, pour en former des compartimens de jardin. Ce gazon ſe tire ordinairement d'un pré, coupé par pieces quarrées d'environ trois pouces d'épaiſſeur, qu'on joint ſur un terrein bien de niveau. Afin de le bien joindre, on le bat, & on l'arroſe enſuite amplement. Cet arroſement le colle à la terre, & facilite les racines à s'y incorporer, & à y prendre nourriture. Cependant un gazon ſemé vaut mieux qu'un gazon plaqué.

GÉNIES, ſ. m. pl. Terme de décoration. Figures d'enfans, avec des aîles & des attributs, qui ſervent, dans les ornemens, à repréſenter les vertus & les paſſions, comme ceux qui ſont peints par *Raphaël*, dans la galerie du vieux Palais Chigi, à Rome. On en fait de bas-relief, comme ceux de marbre blanc, dans les trente-deux tympans de la colonnade de Verſailles, qui ſont par grouppes, & qui tiennent des attributs de l'amour, des jeux, des plaiſirs, &c.

On appelle *Génies fleuronnés*, ceux dont la partie inférieure ſe termine en naiſſance de rinceau de feuillage, comme

dans la friſe du frontiſpice de *Néron*, à Rome.

GÉOMETRAL. *V.* Élévation & Plan.

GERBE D'EAU, ſ. f. C'eſt un faiſceau de pluſieurs petits jets d'eau, qui tous enſemble forment une girande de peu de hauteur, comme la *Gerbe* de Chantilli, au bas du grand perron. Il y a des *Gerbes* qui s'élevent par étages, en pyramide, par le moyen d'autant de conduites qui forment pluſieurs rangs de tuyaux à l'entour du gros jet du milieu.

GERSURES, ſ. f. pl. Ce ſont des caſſures ou fentes dans le plomb, dans les enduits de plâtre, dans le bois & dans le fer.

GIRANDE D'EAU, ſ. f. C'eſt un faiſceau de pluſieurs jets qui s'élevent avec impétuoſité, & qui, par le moyen des vents renfermés, imitent le bruit du tonnerre, la pluie & la neige. Telles ſont les deux *Girandes d'eau* de Tivoli & de Monte Dragone, à Freſcati, près de Rome. Il y a des jets d'eau au boſquet des trois fontaines de Verſailles, qui imitent parfaitement le coup de fuſil.

GIRANDOLE. *Voyez* Girande d'eau.

GIP ou GYPSE, ſ. m. Mot dérivé du latin *Gypſum*, du plâtre. C'eſt une eſpece de pierre tranſparente, qui ſe trouve parmi celles du plâtre, qui ſe débite par feuilles, comme le talc, & dont on fait un plâtre très-fin. Ce plâtre étant mêlé avec de la chaux & du blanc d'œuf, ſert à contrefaire les marbres ſimples ou mêlés, en y ajoutant des couleurs pour les compartimens. On voit des aires de plancher faites de cette compoſition, qui, recevant le poli, & étant d'une bonne conſiſtance, ſont d'aſſez longue durée.

GIRON, ſ. m. C'eſt la largeur de la marche ſur laquelle on poſe le pied, & dont le nom eſt dérivé du latin *Gyrus*, un tour, parce que les anciens eſcaliers ſont la plûpart en tournant. On nomme auſſi *Giron* une tuile particuliere. *Voyez* Tuile gironnée.

Giron droit. *Giron* qui eſt contenu entre deux lignes paralleles, pour les marches droites ou courbes.

Giron rampant. C'eſt un *Giron* ſi large, & qui a tant de pente, que les chevaux en peuvent monter les marches.

Giron triangulaire. *Giron* qui va en s'élargiſſant depuis le colet, par lequel la marche tient au noyau, juſques à l'endroit où il ſe termine dans la cage, & qui ſert également pour les quartiers tournans des eſcaliers quarrés, & pour les marches des eſcaliers à vis.

GIROUETTE, ſ. f. Mot dérivé du latin *Girare*, tourner. C'eſt une petite enſeigne ou banderole, faite de tole ou de fer-blanc, & taillée de quelque figure, comme en hure de ſanglier, qu'on met aux fers d'amortiſſement ſur les poinçons, & qui ſert, par ſon agitation, à faire connoître les vents. Quand une *Girouette* a des armes peintes, ou évuidées à jour, on la nomme *Pannonceau*. Elle étoit autrefois une marque de nobleſſe.

GLACE, ſ. f. Terme de décoration. Verre poli, qui, par le moyen du tain, ſert à décorer les appartemens, en réfléchiſſant la lumiere, en répréſentant fidelement les objets, & en les multipliant. On diſpoſe la *Glace* par miroirs ou panneaux, pour en faire des lambris de revêtement. On doit à M. *Du Freny* le ſecret de fondre & de polir une *Glace* de plus de huit pieds de hauteur.

GLACIERE, ſ. f. C'eſt un réſervoir conſtruit de façon qu'on y peut conſerver de la glace ſans qu'elle ſe fonde dans les plus grandes chaleurs de l'été. On y conſerve auſſi les vivres qui ſe gâtent aiſément pendant l'été, & on y fait revenir ceux qui ſont prêts à ſe corrompre. Une ſeule attention détermine la conſtruction d'une *Glaciere* : c'eſt qu'il n'y puiſſe entrer aucun air chaud, ni humidité. A cette fin, on la conſtruit comme une cave voûtée, qu'on garnit de paille & de chaume. C'eſt ſur cette paille & ce chaume qu'on range la glace, qui ſe couvre auſſi de paille avec beaucoup de ſoin. Cette voûte eſt fermée par une eſpece de comble de chaume, fait en cone, qui va juſques à terre. Quand on a de bonne argile, la conſtruction de la *Glaciere* coûte moins, & elle eſt préférable à la maçonnerie, parce qu'elle eſt très-froide, & qu'elle arrête l'humidité. Sa ſituation, ainſi que celle de ſon ouverture, doit être vers le nord & le nord-eſt. Cette ouver-

www.libtool.com.cn

ture eſt une allée longue, étroite, voûtée & bien baſſe. Elle a deux portes, l'une à l'entrée, l'autre à la ſortie. La premiere eſt de bois, & la ſeconde de paille entortillée. A cette ſeconde porte il y a un autre chemin qui fait un angle droit avec l'allée de l'ouverture, & ce chemin eſt terminé par une porte qui donne dans la *Glaciere*. Ce qui occaſionne ce coude, c'eſt que l'air chaud, à la premiere ouverture, pénetre plus difficilement à la *Glaciere* que ſi le chemin étoit en ligne droite. Dans les nuits d'hyver, lorſqu'il gele bien fort, on laiſſe les trois portes ouvertes, afin que l'air intérieur acquiere la plus grande froideur qu'il eſt poſſible. Mais lorſqu'on y entre dans des jours chauds, on doit d'abord fermer ſur ſoi la premiere porte, avant qu'on ouvre les autres. *Thevenot*, dans ſes *Voyages*, Part. II. ch. 10. rapporte que les Perſans conſtruiſent avec tant d'art leurs *Glacieres*, qu'ils y conſervent la glace pendant long-tems, malgré la chaleur de leur climat. On trouvera la maniere d'enfermer la glace dans la *Glaciere*, dans l'*Architecture* de *Savot*, chap. 32.

GLACIS, ſ. m. C'eſt une pente de terre ordinairement revêtue de gazon, & beaucoup plus douce que le talut. Il y a des *Glacis* dégauchis, qui ſont taluts dans leur commencement, & *Glacis* aſſez bas à leur extrêmité. Ils ſervent à raccorder les différens niveaux de pente de deux allées paralleles. On voit de ces taluts & *Glacis* pratiqués avec beaucoup d'intelligence, dans le jardin du château de Marli.

GLACIS DE CORNICHE. C'eſt une pente peu ſenſible ſur la cymaiſe d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

GLAÇONS, ſ. m. pl. Ornemens de Sculpture, de pierre ou de marbre, qui imitent les *Glaçons* naturels, & qu'on met aux bords des baſſins de fontaines, aux colonnes marines, & aux panneaux, tables & montans des grottes. On voit de ces *Glaçons* à la tête de la piece d'eau où étoit l'Iſle royale, à Verſailles.

GLAISE, ſ. f. Terre graſſe dont on fait les ouvrages de poterie, comme tuiles, carreaux, enfaîtemens, boiſſeaux de poterie, &c. & dont on ſe ſert pour retenir l'eau des baſſins, des réſervoirs, & des batardeaux. On diſtingue trois ſortes de *Glaiſe*, l'une griſe, fouettée de filets blanchâtres en maniere d'onde: c'eſt la plus mauvaiſe. La ſeconde eſpece de *Glaiſe* eſt d'un bleu noir; elle vaut mieux que la précédente. Mais la meilleure eſt celle qui eſt d'un verd bleuâtre, forte, très-fine, douce au toucher, ſans mêlange de parties de marne ou terre blanchâtre, & de terre franche, ou d'un rouge brun. On trouvera la maniere d'employer la *Glaiſe* à l'article BASSIN.

Selon *Paſquier*, le mot *Glaiſe* vient de *Galba*, vieux mot qui a ſignifié gras.

GLAISER, v. act. C'eſt faire un corroi de glaiſe bien paîtrie & bien battue au pilon. (*Voyez* BASSIN.)

GLIPHE ou GLYPHE, ſ. m. Mot dérivé du grec *Glyphis*, gravure. Nom général qu'on donne à tout canal creuſé circulairement, ou en anglet, qui ſert d'ornement en Architecture.

GOBETER, v. act. C'eſt jetter avec la truelle du plâtre, & paſſer la main deſſus, pour le faire entrer dans les joints des murs faits de platras & de moilons.

GODRONS, ſ. m. pl. Ornemens en forme d'amandes, taillés ſur une moulure en demi-cœur. Il y en a de creuſés comme le dedans d'un noyau, & de fleuronnés de pluſieurs ſortes.

GOND, ſ. m. Morceau de fer coudé, dont une partie eſt arrêtée dans la feuillure d'une porte, & dont l'autre, appellée le *Mammelon*, entre dans la penture, & ſert à en porter le ventail. Il y a des *Gonds* en plâtre & en bois, & des *Gonds* à vis & à repos. (*Voyez* les *Principes d'Architecture*, par M. *Félibien*, liv. I.) On croit que le mot *Gond* vient du grec *Gomphoſis*, un clou.

GORGE, ſ. f. Eſpece de moulure concave plus large & moins profonde qu'une ſcotie, qui ſert aux cadres, chambranles, & autres parties d'Architecture. On appelle encore *Gorge* une cymaiſe, & une friſe de placard. (*Voyez* CYMAISE & FRISE DE PLACARD.)

*Gorge* eſt auſſi le nom d'un petit vallon entre deux collines, qui par ſon échappée

échappée, donne une agréable vûe, comme la *Gorge* de Marli, par laquelle on découvre Saint-Germain en Laye, le château de Maiſons, & les environs.

GORGE DE CHEMINÉE. C'eſt la partie d'une cheminée qui eſt depuis le chambranle juſques ſous le couronnement. Il y en a de droites & àplomb, en adouciſſement ou congé, en baluſtre, & en campane ou cloche.

GORGERIN, ſ. m. C'eſt, dans le chapiteau Dorique, la petite friſe qui eſt entre l'aſtragale & les annelets, & que quelques Architectes nomment *Collarin*.

GOTHIQUE. *Voyez* ARCHITECTURE GOTHIQUE.

GOUJON, ſ. m. Groſſe cheville de fer qu'on employe à tête & pointe perdues, pour retenir des colonnes entre leur baſe & leur chapiteau, des baluſtres entre leur ſocle & leur tablette, & à d'autres uſages.

GOULETTE, ſ. f. Petit canal taillé ſur des tablettes de pierre ou de marbre, poſées en pente, qui eſt interrompu d'eſpace en eſpace par de petits baſſins en coquille, d'où ſortent des bouillons d'eau, ou coupé par des chûtes dans les caſcades, & autres endroits, pour le jeu des eaux. On en voit ſur des baluſtrades, comme à la fontaine des bains d'Apollon, à Verſailles, & ſur des murs d'appui & de terraſſe, comme dans le jardin du Palais du Luxembourg, à Paris.

GOULOTE, ſ. f. Petite rigole taillée ſur la cymaiſe d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie par les gargouilles.

GOUSSES, ſ. f. pl. Eſpece d'écoſſes de féves, qui ſervent d'ornement dans le chapiteau Ionique antique. Il y en a trois à chaque volute, qui partent d'une même tige.

GOUSSET, ſ. m. Piece de bois poſée diagonalement dans une enrayure, pour aſſembler les coyers avec les tirans & plateformes, & pour lier dans une ferme une forme avec un entrait. (*Voyez* ESSELIER.)

GOUT, ſ. m. Terme uſité par métaphore dans l'Architecture, pour ſignifier la bonne ou mauvaiſe maniere d'inventer, de deſſiner & de travailler. Ainſi on dit que les bâtimens gothiques ſont de mauvais *Goût*, quoique hardiment conſtruits, & qu'au contraire ceux d'Architecture antique ſont de bon *Goût*, quoique plus maſſifs. (*Voyez* ARCHITECTURE.)

GOUTTES, ſ. f. pl. Ornemens ronds qui repréſentent des *Gouttes* d'eau, & qui ſont ou comme de petits cones ſous le plafond de la corniche Dorique, ou triangulaires comme de petites pyramides, au bas des triglyphes. On les nomme auſſi *clochettes*, *campanes*, & *larmes*.

GOUTTIERE, ſ. f. Canal de bois de chêne fort ſain, refendu diagonalement, & creuſé le plus ſouvent en angle droit, qui ſert à recueillir les eaux pluviales ſous le battelement des tuiles d'un comble, & à les conduire au dehors des murs de face. On donne encore le nom de *Gouttiere* à un larmier. (*Voyez* LARMIER.)

GOUTTIERE DE PIERRE. Canal de pierre qu'on met à la place des gargouilles dans les corniches. On en fait en maniere de demi-vaſe, coupé en longueur, comme l'on en voit au vieux Louvre. Les *Gouttieres de pierre* des bâtimens gothiques ont la forme de chimeres, harpies, & autres animaux fabuleux. On nomme auſſi *Gargouilles* ces ſortes de *Gouttieres*.

GOUTTIERE DE PLOMB. Canal de plomb ſoutenu d'une barre de fer, par lequel s'écoulent les eaux du chêneau d'un comble. Les *Gouttieres* de ce métal, les plus riches, ſont en forme de canon, ambouties de moulures, & ornées de feuilles moulées. Les *Gouttieres* de bois & de plomb ne peuvent avoir, ſuivant l'Ordonnance, que trois pieds de ſaillie au-delà du nud du mur.

GRADATION, ſ. f. C'eſt la diſpoſition de pluſieurs parties d'Architecture, avec ſymmétrie par degrés, qui forment une maniere d'amphithéâtre, enſorte que les corps de devant ne nuiſent point à ceux de derriere. Le château de Verſailles fait cet effet, en arrivant par la principale avenue.

GRADINS, ſ. m. pl. On appelle ainſi les degrés qui ſont ſur la table d'un autel, ou ſur un buffet.

GRADINS DE DÔME. Nom qu'on donne à des degrés faits en maniere de retraite, fort larges, en bas d'un dôme, comme

www.libtool.com.cn

ceux du Panthéon & du dôme du Collége de la Sapience, à Rome.

GRADINS DE JARDIN. Eſpeces de petites contre-terraſſes, élevées en maniere de degrés, où l'on met des caiſſes, des vaſes & des pots de fleurs, pour terminer quelque allée. On les fait de gazon ou de maçonnerie avec tablettes; & ils ſont droits ou circulaires, en maniere d'amphithéâtre. Le mont de Venus du Jardin royal de Montpellier eſt relevé par *Gradins* revêtus de maçonnerie. (*Voyez* la maniere de décorer les *Gradins*, & des modéles de décoration, dans la *Théorie & la Pratique du Jardinage*, liv. III.)

GRAIN D'ORGE, ſ. m. C'eſt une petite caviré entre les moulures de menuiſerie, pour les dégager, laquelle eſt ainſi nommée parce qu'elle ſe fait avec un fer de rabot, appellé *Grain d'orge*. (On trouvera la figure de cet outil dans les *Principes d'Architecture*, de M. *Félibien*, livre I.)

Les Menuiſiers appellent *Grain d'orge*, un aſſemblage en adent. (*Voyez* ASSEMBLAGE EN ADENT.)

GRAINES, ſ. f. pl. Petits boutons d'inégale groſſeur, placés aux bouts des rinceaux de feuillages, pour ſervir d'ornement dans les ouvrages de Sculpture, de Serrurerie, & dans la broderie des parterres.

GRANGE, ſ. f. Piece d'une métairie, au rez de chauſſée, où l'on ſerre & où l'on bat les bleds. Elle eſt compoſée d'une travée de chaque côté, & d'une aire au milieu, où l'on bat le grain. C'eſt dans ces travées qu'on entaſſe les gerbes de bled. On bâtit les *Granges* ſur un terrein élevé, pour ſe garantir de l'humidité qui endommageroit le grain qu'on y entaſſe; & on en expoſe l'entrée au levant, parce que l'air qui vient de cet endroit eſt toujours frais, qualité néceſſaire pour la conſervation des grains.

GRANIT. *Voyez* MARBRE GRANITELLE.

GRAS, adj. Epithéte que les ouvriers donnent à un angle obtus, à une piece trop groſſe pour la place qu'elle doit remplir, à un tenon trop épais pour ſa mortaiſe, & à un joint trop large ſur ſes cales. Ainſi lorſqu'il s'agit de diminuer l'épaiſſeur d'un joint, d'un tenon, &c. ils appellent cela le *démaigrir*.

GRATICULER, v. act. C'eſt diviſer un deſſein en petits carreaux égaux, tracés avec du crayon, pour le réduire de grand en petit, ou de petit en grand, en faiſant ſur le papier où l'on doit le copier, la même diviſion de carreaux. Ce mot vient du latin *Graticola*, un gril, parce que cette maniere de copier donne la forme d'un gril.

GRAVIER, ſ. m. C'eſt le plus gros ſable, dont le meilleur ſe tire des rivieres, & qui ſert pour faire les aires des grands chemins, & ſabler les allées des jardins.

GRAVOIS, ſ. m. pl. Ce ſont les plus petites pierres & plâtras, provenant de la démolition d'un bâtiment, qui ſervent pour affermir les aires des allées & des grands chemins.

GRAVURES, ſ. f. pl. Ce ſont des ouvrages creuſés peu profondément, qui font l'effet contraire du bas-relief, & qui ſervent à décorer de diverſes manieres les paremens des pierres.

GRENIER, ſ. m. C'eſt un lieu, dans une maiſon, pris dans le comble, d'où l'on voit la charpente & la couverture, & où l'on ſerre les grains, la paille, le foin, &c.

GRENIER A SEL. C'eſt un grand bâtiment où l'on conſerve le ſel pour être diſtribué au public. On entend ſous ce nom, en France, le tribunal des Officiers qui compoſent la juriſdiction qui a cette diſtribution pour objet.

GRENIERS D'ABONDANCE, OU PUBLICS. Ce ſont de grands bâtimens où l'on conſerve les grains, afin que pendant la diſette le peuple puiſſe ſubſiſter. Il y en a de fort beaux à Lyon, & de très-grands à Rome, près de Termini, qui ont été bâtis ſous les Papes *Gregoire* XIII. & *Paul* V.

GRÈS, ſ. m. Eſpece de roche formée par la réunion de pluſieurs grains de ſable condenſés. Il y a du *Grès* dur, qui ſert pour paver, & du *Grès* tendre, pour bâtir. On employe ce dernier par gros quartiers, qu'on hâche dans les joints de lit, pour liaiſonner. Le mortier fait avec de la poudre de *Grès*, eſt de nulle valeur. Il eſt même défendu, ainſi que le mêlange

des quarriers de *Grès* avec de la maçonnerie de moilon.

GRESSERIE, ſ. f. Nom commun à la roche dont on tire le grès, & à un ouvrage d'Architecture & de Sculpture fait de cette matiere. L'un des plus conſidérables ouvrages de cette eſpece, eſt la grotte de la tête du canal de Vaux, du deſſein de M. *Le Nautre*.

GRÊVE, ſ. f. C'eſt le bord d'une riviere ou d'un port, qui eſt en pente douce, preſque toujours pavé, où l'on charge & décharge les marchandiſes, comme la *Grêve* de Paris. Ce mot vient de *Gravier*, ſorte de ſable qui eſt aux bords des rivieres. (*Voyez* GRAVIER.)

GRIFFON, ſ. m. Terme de décoration. Animal fabuleux & myſtérieux, qui a la partie ſupérieure de l'aigle, & l'inférieure du lion, & dont les Anciens faiſoient uſage pour décorer leurs bâtimens. On en voit ſur-tout dans les friſes de l'Architecture antique, comme au Temple d'*Antonin* & de *Fauſtine*, parce qu'il étoit conſacré au Soleil, & que les Anciens croyoient que le *Griffon* veilloit à la garde des tréſors.

GRIFFONNEMENT. *Voyez* ESQUISSE.

GRILLAGE. *Voyez* GRILLE.

GRILLE, ſ. f. Aſſemblage de groſſes & longues pieces de bois qui ſe croiſent quarrément, étant eſpacées tant plein que vuide, & s'entretiennent par des entailles à queue d'aronde, & qui ſert à rendre un mauvais terrein propre à porter un grand bâtiment. On ſuppoſe ici que le fond ſur lequel on doit établir la *Grille*, eſt un fond de glaiſe, ou d'argile. Sans cette condition, la conſtruction que nous venons de donner ne ſuffit pas. Alors une bonne *Grille* doit être ainſi formée. On enfonce dans la terre des poutres bien fortes, diſtantes d'environ ſept pieds les unes des autres. Sur ces poutres on poſe des ſolives bien jointes enſemble, & on enfonce des piliers entr'elles. Des ſolives tranſverſales repoſent ſur ces piliers, & on les lie aux autres ſolives par le moyen d'entailles à queue d'aronde, & avec des chevilles de bois. Les loges quarrées qui ſe forment de cette façon par les ſolives, ſont enſuite garnies d'autres piliers qu'on y enfonce. Cette *Grille* qu'on doit préférer à toute autre, tant qu'on peut enfoncer des piliers en terre, eſt d'un uſage indiſpenſable dans les terreins marécageux, où il y a des ſources. (Voyez le *Theatrum pontificale* de *Léopold*, § 102. & l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, Partie II. tome I. chap. VIII. ſect. II.)

On ſe ſert beaucoup de *Grilles* dans les Pays-bas, & particulierement en Hollande. La corderie de Rochefort, & le pont de Saintes, ſur la Charante, ſont auſſi fondés ſur des *Grilles*, & on doit ces ouvrages à M. *Blondel*. (Voyez ſon *Cours d'Architecture*, Part. V. ch. 14 & 15.)

GRILLE D'EAU. *Voyez* CIERGES D'EAU.

GRILLE D'EGLISE. C'eſt un treillis de fer maillé, de trois à quatre pouces de jour, qui ſépare le chœur de dedans, du chœur ou de la nef de l'Egliſe d'un Couvent de filles, comme les *Grilles* du Val-de-Grace, qui ſont des plus grandes & des plus riches. Il y en a auſſi dans les parloirs. Dans quelques-uns les *Grilles* ſont armées de pointes en dehors, comme une herſe (machine de guerre), & on les nomme alors *Grilles herſées*, ainſi qu'on en voit aux Couvents des Religieuſes Carmelites.

GRILLE DE FER. C'eſt toute fermeture ou clôture de fer, enrichie d'enroulemens, montans, pilaſtres, couronnemens, &c. Telles ſont les *Grilles* des cours & jardins de Verſailles, de Saint Cloud, &c.

On appelle *Grilles de croiſée*, celles qui ſont faites de barreaux de fer, entretenus par des traverſes, & qu'on met aux croiſées des rez de chauſſée, pour la ſûreté; *Grilles à mi-mur*, celles qui ſont ſcellées dans les tableaux des fenêtres; *Grilles en ſaillie*, celles qui avancent en dehors, comme les *Grilles* des Notaires, à Paris, leſquelles ne peuvent, ſuivant l'Ordonnance, avoir plus de huit pouces de ſaillie. Enfin les *Grilles* qui ſont redoublées, comme dans les Couvents de filles, & comme dans les priſons, ſont nommées *doubles Grilles*.

GRIS. *Voyez* COULEURS.

GRIS SUR GRIS. *Voyez* GRISAILLE.

GRISAILLE, ſ. f. C'eſt une peinture de

www.libtool.com.cn

couleur de pierre, ou de marbre blanc, qui imite les ſaillies, compartimens & ornemens de l'Architecture. On comprend encore ſous ce nom une autre ſorte de peinture, qu'on appelle *Sgraffito*, qui conſiſte à rendre un parois noir avec des charbons broyés, ou avec une eſpece de cendre, & à blanchir par-deſſus. Lorſque tout eſt bien ſec, on grate les figures dans le noir, de façon que le fond noir en faſſe les ombres. *André Coſima*, de Florence, a ſur-tout excellé dans cet art.

GROS, adj. Epithéte qu'on donne à une piece de bois, lorſque ſes deux plus courtes dimenſions ſont égales.

GROTESQUES, ſ. m. pl. Petits ornemens imaginaires mélés de figures d'animaux, de feuillages, de fleurs, de fruits, &c. comme *Raphaël* en a peint dans les loges du Vatican, à Rome, & comme on en voit de *Michel-Ange*, ſculptés au plafond du portique du Capitole. On les appelle ainſi, parce qu'anciennement ils ſervoient à enrichir des grottes qui renfermoient les tombeaux d'une même famille, telle que celle d'Ovide, dont la grotte fut découverte près de Rome, il y a environ 70 ans.

GROTESQUES. Ornemens répétés, qui ſe taillent ſur les moulures, comme les *Groteſques* à joncs, (*voyez* l'article ci-deſſus) ou qui enrichiſſent des compartimens.

GROTTE, ſ. f. C'eſt un ouvrage artificiel pratiqué dans les jardins un peu vaſtes, & qui ſert principalement à y reſpirer un air frais dans les grandes chaleurs. Les *Grottes* doivent naturellement repréſenter des cavernes habitées par des Dieux des eaux, comme par Thetis, &c. quoique quelques Architectes les ayent conſacrées mal à propos à Diane, Latone, &c. Pour faire une *Grotte*, on ne conſtruit point un bâtiment particulier, & c'eſt même un défaut de le faire. On doit au contraire la bâtir ſous terre, au deſſous des élévations qui ſe trouvent dans les jardins. On peut lui donner deux formes : ou imiter des *Grottes* ſauvages & naturelles, dans leſquelles il n'y a pas la moindre marque que l'art ait contribué à leur conſtruction, & alors on les appelle *Grottes ſatyriques* : ou repréſenter un endroit ſolitaire, ſemblable à celui que s'eſt préparé un hermite dans des lieux ſauvages, & qui n'eſt orné que des productions de la nature dans ces lieux, & alors on leur donne le nom d'*Hermitages*. (*Voyez* ce mot.) Suivant le choix qu'on a fait d'une de ces deux *Grottes*, on ménage les ornemens, & on les diſtribue en déguiſant l'art autant qu'il eſt poſſible. Leur intérieur doit avoir l'apparence des rochers ou des montagnes, ſans Architecture, & toute la licence dont il ſoit permis d'uſer, c'eſt d'en décorer l'entrée d'un ouvrage ruſtique. C'eſt par cette entrée qu'elles reçoivent tout leur jour, parce qu'il convient qu'il y regne une agréable obſcurité, tant pour la fraîcheur que pour le recueillement. Afin de produire cette obſcurité, & que la *Grotte* paroiſſe avoir été formée naturellement, on y ménage au deſſus quelque ouverture en forme de crevaſſe, comme un dommage du tems, & qui laiſſant échapper quelques rayons de lumiere, forme dans l'intérieur un clair-obſcur dont l'effet eſt fort doux. Sa forme en dedans doit être telle qu'en entrant on en découvre tout d'un coup l'étendue ; mais il faut qu'il y ait aux parois de petits recoins, qui ayant été découverts peu à peu, préſentent des curioſités dignes de remarque. On revêtit ces parois de toutes ſortes de pierre, comme de cailloux colorés & angulaires, de pierres figurées, telles que des carreaux de tonnerre, des belemnites, des coquilles pétrifiées, du bois pétrifié, ou, à ſa place, d'écorce d'arbres ; de pierres trouvées dans des mines, des marcaſſites, des minéraux même, & des ſcories qui reſtent après la fonte des mines, de cryſtaux, d'amethiſtes, &c. On fait auſſi uſage de branches de corail, de nacres de perles, & d'une infinité d'eſpeces de coquillages. Enfin on revêtit encore ces parois de grands miroirs, de toutes ſortes de verres colorés, plans, concaves, convexes, à facettes, &c. Tous ces matériaux ſe collent ſur les parois avec du goudron.

Il faut outre cela que les *Grottes* ſoient décorées d'eaux jailliſſantes & coulantes. On y place même des ſtatues & des figu-

tes mouvantes, comme des chaſſeurs qui tirent ſur des oiſeaux, avec un jet d'eau qui ſort de leur fuſil; un Bacchus qui rejette tout à la fois l'eau qu'il vient d'avaler peu à peu; toutes ſortes d'oiſeaux ſautans & chantans, qui imitent les oiſeaux naturels par leurs ramages & leurs mouvemens, lorſqu'on vient à lâcher les eaux qui les animent. Enfin des orgues où les claviers ſont mis en mouvement moyennant des tambours muſicaux, & ceux-ci, avec des ſoufflets qu'anime la chûte des eaux, font le dernier ornement, & ſans doute le plus agréable qu'on puiſſe placer dans une *Grotte*.

On trouve des modeles de *Grottes* très-ingénieux, dans l'*Architecture curieuſe* de *Boeckler*, Part. IV. Et parmi les *Grottes* réelles, on a admiré ſur-tout la *Grotte* de Meudon, de *Philibert De Lorme*; celle de Caprarole; les *Grottes* du Mont de Charles, près de Caſſel; de Saltzdall, près de Wolfenbuttel; de Stutgard, dans le pays de Wirtemberg, & la magnifique *Grotte* de Thetis, qui étoit autrefois à Verſailles.

GROTTES. Les Italiens appellent ainſi les Egliſes ſoûterreines. La plus conſidérable à Rome, étoit celle de la vieille Baſilique de Saint Pierre, dont il n'eſt reſté qu'une partie, à cauſe de la nouvelle fabrique, & où ſont pluſieurs ſépulchres de Papes, placés dans des renfoncemens. On nomme cette *Grotte*, *Grotte Vaticane*.

GROUPPE, ſ. m. Mot dérivé de l'Italien *Groppo*, nœud. C'eſt l'aſſemblage de pluſieurs colonnes accouplées. Ainſi *grouper* des colonnes, c'eſt les diſpoſer par trois ou quatre.

GRUAU. *Voyez* ENGIN.

GRUE, ſ. f. C'eſt la plus grande des machines qui ſervent dans un attelier pour monter des fardeaux. Elle eſt compoſée de pluſieurs pieces de bois, dont les principales ſont l'arbre, ou poinçon, fortifié de ſes arcboutans, empattemens & moiſes, la roue, le tambour, le treuil, &c. (*Voyez* la deſcription & la figure de cette machine, dans le *Dictionnaire univ. de Mathém. & de Phyſique*, art. GRUE.) On appelle cette machine *Grue*, parce qu'elle avance comme le col d'une grue.

GRURIE, ſ. f. Maiſon ſituée près d'un bois ou d'une forêt, & compoſée de cours, écuries, meutes, & logemens pour quelques Officiers de chaſſe, où ils tiennent leur juriſdiction, comme la *Grurie* du Bois de Boulogne, près Paris.

GUERITE, ſ. f. C'eſt un petit pavillon quarré, ou d'autre figure, ſitué ordinairement à l'entrée d'un château, où ſe retire, pendant le mauvais tems, le ſentinelle qui veille à ſa garde. Lorſqu'une *Guerite* eſt dans quelque lieu apparent, elle eſt ſuſceptible de quelque décoration, comme les *Guerites* du château de Verſailles, qui ſervent de piédeſtaux à des grouppes de figures.

GUETTE, ſ. f. Poteau incliné, ſervant de décharge pour revêtir & contre-venter un pan de bois. Lorſqu'il eſt croiſé avec deux petites *Guettes*, appellées *Guetrons*, il forme une croix de Saint André. Les *Guettrons* ſont de petits poteaux inclinés ſous les appuis des croiſées.

GUEULE DROITE & RENVERSÉE. *Voyez* CYMAISE & DOUCINE.

GUICHET, ſ. m. Terme dérivé du vieux mot *Huichet*, ou petit *Huis*, ſelon *Borel*. C'eſt une petite porte auprès d'une grande, qui ſert de paſſage aux gens de pied. C'eſt auſſi, dans un ventail de porte cochere, une petite porte pour paſſer ordinairement, afin de n'être pas obligé d'ouvrir trop ſouvent la grande porte.

GUICHET DE CROISÉE. C'eſt l'aſſemblage qui porte le chaſſis de verre dans une croiſée. On donne auſſi ce nom aux volets qui le ferment par dedans.

GUIGNAUX, ſ. m. pl. Pieces de bois qui s'aſſemblent entre les chevrons d'un comble, pour faire le paſſage d'une ſouche de cheminée, & retenir les chevrons plus courts que les autres. Les *Guignaux* ſont, dans les couvertures, le même effet que les chevêtres dans les planchers.

GUILLOCHIS, ſ. m. Ornement de deux régles paralleles, qui ſe taillent ſur les faces, platebandes, & ſofites de l'architrave, & qui font pluſieurs retours d'équerre, laiſſant un eſpace égal à leur largeur. Il y en a de ronds & de quarrés, de ſimples, de doubles, & d'autres entrelacés avec roſes & fleurons dans le milieu.

www.libtool.com.cn

Cet ornement eſt antique, puiſqu'on en voit au plafond du Temple de Mars le Vengeur, à Rome.

GUILLOCHIS DE PARTERRE. Compartimens quarrés, de buis ou de gazon, formés dans un parterre.

GUIMBERGES, ſ. f. pl. *Philibert De Lorme* entend par ce mot certains ornemens de mauvais goût, qu'on voit aux clefs ſuſpendues, ou aux culs-de-lampes des voûtes gothiques.

GUINDAGE, ſ. m. C'eſt, ſelon M. *Perrault*, dans ſa traduction de l'Architecture de *Vitruve*, l'équipage des poulies, mouffles & cordages, avec leurs halemens, qu'on attache dans une machine à un fardeau, pour l'enlever & le deſcendre.

GUINDAL. *Voyez* CHEVRE.

GUINDER, v. act. C'eſt enlever un fardeau par le moyen de quelque machine.

GUIRLANDE, ſ. f. Eſpece de petit feſton, formé de bouquets de même groſſeur, dont on fait des chûtes dans les ravalemens des pilaſtres & montans, & dans les friſes & panneaux des compartimens.

GYP. *Voyez* GIP.

# H

## HAL

HACHER, v. act. C'eſt, en maçonnerie, couper avec la hachette, pour faire un reformis, un enduit, un crêpi, ou une tranchée. Et en charpenterie, *Hacher*, c'eſt faire des ruinures, ou hoches, avec la hache, pour ourder une cloiſon, un pan de bois, ou un plancher ruiné ou tamponné.

HACHER UNE PIERRE. C'eſt, avec la hache du marteau à deux layes, unir le parement d'une pierre dure, après que les ciſelures en ſont relevées, pour enſuite la ruſtiquer, ou la layer ou traverſer, s'il eſt néceſſaire.

HACHETTE, ſ. f. Outil de Maçon, fait en forme de marteau & de petite hache, pour couper & hacher le plâtre.

HALER, v. act. C'eſt lier un cable à une piece de bois, en y faiſant un *Halement*, ou nœud, pour l'enlever. *Nicod* prétend que ce mot vient de l'hébreu *Hala*, qui ſignifie monter, enlever.

HALLE, ſ. f. C'eſt une place ou marché public, entouré de boutiques & de portiques, où l'on vend les denrées & autres choſes néceſſaires à la vie, comme la *Halle* de Paris. Ce mot vient du grec *Alon*, aire; ou, ſelon M. *Menage*, du latin *Halla*, des rameaux ſecs, dont on couvroit autrefois les marchés publics.

HALLE COUVERTE. C'eſt une eſpece de portique ſoutenu par des piliers de pierre, ou de bois, ouvert de tous côtés, & renfermé dans une enceinte, où l'on vend quelques marchandiſes particulieres, comme les *Halles* au bled, au vin, au cuir, &c.

## HAR

HANGAR. *Voyez* ANGAR.

HARAS, ſ. m. C'eſt un grand bâtiment ſitué à la campagne, compoſé de logemens, écuries, cours, préaux, &c. où l'on tient des jumens poulinieres, avec des étalons, pour peupler. Les *Haras* les plus conſidérables qu'il y ait, ſont ceux du Roi, à Saint Leger en Liveline.

HARDI, adj. Epithéte qu'on donne en Architecture aux ouvrages qui, nonobſtant la délicateſſe de leur conſtruction, leur hauteur & leur étendue, ſubſiſtent depuis long-tems, comme les plus belles Egliſes gothiques, & particulierement le Couvent & la Chapelle de Belem, près de Lisbonne, où ſont les ſépultures des Rois de Portugal.

On caractériſe auſſi par l'épithéte *Hardi*, tous les ouvrages extraordinaires de coupe de pierre, ou de trait, comme aux trompes de diverſes ſortes, aux rampes d'eſcaliers, & aux voûtes qui portent en ſaillie, ou qui ont peu de montée ſur une large baſe, ainſi que la voûte du jubé de l'orgue de Saint Jean en Grêve, à Paris; celle du veſtibule de l'Hôtel de Ville

d'Arles, en Provence, &c. On dit encore que c'eſt une choſe *Hardie* qu'un fardeau d'un grand poids ſoit porté bien àplomb ſur de petites colonnes iſolées, comme le chœur de l'Egliſe de Notre Dame de Mantes, le réfectoire de l'Abbaye de Saint Denis en France, &c.

HARMONIE, ſ. f. C'eſt l'union & le rapport qu'ont entr'elles les parties d'un bâtiment.

HARPES, ſ. f. pl. Pierres qu'on laiſſe alternativement en ſaillie, à l'épaiſſeur d'un mur, pour faire liaiſon avec un autre qui peut être conſtruit dans la ſuite.

On appelle auſſi *Harpes*, les pierres plus larges que les carreaux dans les chaînes, jambes boutiſſes, jambes ſous-poutre, &c. pour faire liaiſon avec le reſte de la maçonnerie d'un mur. *Voyez* PIERRE D'ATTENTE.

HARPES DE FER. Ce ſont des morceaux de fer coudés, qui ſervent à retenir les poteaux corniers des pans de bois avec les murs mitoyens. Lorſque ces harpes ſont de bronze, elles durent plus long-tems, parce qu'elles ne ſe rouillent pas.

HARPIE, ſ. f. Terme de décoration. Oiſeau ou monſtre fabuleux, qui a la tête & le ſein d'une fille, les aîles d'une chauve-ſouris, de grandes griffes, & la queue d'un dragon. On en voit, dans l'Architecture gothique, aux gargouilles, encorbellemens, culs-de-lampes, &c.

HARPONS, ſ. m. pl. Morceaux de fer droits ou coudés, qui ſervent à retenir les cloiſons & les pans de bois. Les Anciens en faiſoient de cuivre, qu'ils couloient en plomb, pour lier les pierres.

HAUBAN. *Voyez* CABLES.

HAUBANER, v. act. C'eſt arrêter à un piquet, ou à une groſſe pierre, le hauban d'un engin ou d'un gruau, pour le tenir ferme lorſqu'on monte quelque fardeau.

HAUTEUR, ſ. f. Ce terme ſert à caractériſer l'élévation de pluſieurs choſes. On dit qu'un bâtiment eſt arrivé à *Hauteur*, lorſque les dernieres arraſes ſont poſées pour recevoir la couverture. On dit *Hauteur d'appui*, pour ſignifier trois pieds de haut, & *Hauteur de marche*, ſix pouces. Ces *Hauteurs* ſont déterminées par l'uſage.

HEBERGE, ſ. f. Terme de la Coutume de Paris, dont on ſe ſert pour exprimer la hauteur d'un bâtiment, ou l'étendue d'un enclos, relativement à un bâtiment & un enclos voiſins. Ce mot ſignifioit autrefois un logement, & il y a apparence qu'il vient de l'allemand *Hebergen*, loger.

On dit s'*Heberger*, pour s'adoſſer ſur & contre un mur mitoyen.

HELICES ou VRILLES, ſ. f. pl. On nomme ainſi les petites volutes ou caulicoles qui ſont ſous la fleur du chapiteau Corinthien. Le mot *Helice* vient du grec *Elix*, eſpece de lierre, dont la tige ſe tortille comme celle de la vigne.

HELICES ENTRELACÉES. Ce ſont des *Helices* entortillées enſemble, comme aux chapiteaux des trois colonnes de *Campo Vaccino*, à Rome.

HEMICYCLE, ſ. m. C'eſt le trait d'un arc ou d'une voûte formée d'un demi-cercle, qui ſe diviſe en autant de parties égales qu'on veut tailler de vouſſoirs pour la bander, en obſervant toujours que la clef qui ſert à la fermer ſoit d'une ſeule pierre, & qu'elle ſoit placée au milieu.

HERMES, ſ. m. pl. Les Grecs appelloient ainſi les buſtes ou demi-corps de Mercure, ou de leurs autres Divinités, engagés par le bas dans des eſpeces de pyramides renverſées, ſoutenues d'une baſe. C'eſt ce qu'on entend aujourd'hui par gaîne ou fourreau, dont on ſe ſert pour ſoutenir des grouppes de figures de bronze, qui décorent un cabinet.

HERMITAGE, ſ. m. Mot dérivé du latin *Eremus*, un deſert. C'eſt, dans un lieu ſolitaire, une petite habitation, avec chapelle ou oratoire & jardin, où un Hermite fait ſa demeure, éloigné ainſi du commerce du monde.

Par imitation à ce lieu, on donne le nom d'*Hermitage* à un bâtiment qui ſert d'ornement dans les jardins, où l'on fait couler des fontaines, & où l'on va prendre le frais dans les jours chauds. L'Architecture en doit être toute ſimple en dehors. On garnit l'intérieur, comme les parois des grottes, de toutes ſortes de coquillages, de pierres, de miroirs, de feuillages, &c. (*voyez* GROTTE.) & tout y doit être ordonné ſimplement, mais agréa-

www.libtool.com.cn

blement, afin de ſe conformer à l'état d'un Hermite qui aime la propreté, & qu'il paroiſſe que c'eſt par ſes ſoins même que ce bâtiment a été décoré.

On appelle encore *Hermitage* une maiſon de campagne ſeule & détournée du grand chemin.

HÉRONIERE, ſ. f. C'eſt, dans un parc, un lieu ſéparé, auprès de quelque étang ou vivier, où l'on éleve des hérons, comme au parc de Fontainebleau.

HERSE, ſ. f. Eſpece de barriere, en forme de paliſſade, à l'entrée d'un fauxbourg. Elle differe de la barriere en ce que ſes pieux ſont pointus, pour empêcher qu'on ne paſſe par-deſſus.

HEURT, ſ. m. C'eſt l'endroit le plus élevé d'une rue, d'une chauſſée, &c. ou le ſommet de la montée d'un pont d'après lequel on donne, à droite ou à gauche, la pente néceſſaire pour l'écoulement des eaux, lorſqu'on ne peut pas les faire aller d'un même côté.

HEURT DE CONDUITE. C'eſt l'endroit d'un tuyau de fontaine, qui s'éleve plus haut que le niveau de pente de ſa conduite: ce qui eſt cauſé par quelque ſujétion, comme celle d'un rocher, ou d'une voûte, par deſſus leſquels on eſt obligé de le faire paſſer.

HEURTOIR, ſ. m. Piece de menus ouvrages de fer en forme de conſole renverſée, qui ſert à frapper à une porte. (*Voyez* des modeles de *Heurtoir*, dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, édition de 1750. pag. 255. planche 66.)

HEXASTYLE, ſ. m. Mot grec qui eſt employé par *Vitruve*, pour ſignifier ſix files de colonnes, comme le portique dont on voit encore quelques reſtes au deſſus du palais Farnèſe, que l'on appelle aujourd'hui *Cacabario*, & que l'on a cru être celui de *Pompée*, qui avoit ſix files de quatorze rangs chacune.

HIE. *Voyez* MOUTON.

HIEMENT, ſ. m. Terme de charpenterie. C'eſt le mouvement d'un aſſemblage de pieces de bois, cauſé par l'effort des vents, ou par le branle des groſſes cloches, comme il arrive aux fléches & aux béfrois. C'eſt auſſi le bruit que fait une machine quand elle éleve un peſant fardeau.

On appelle encore *Hiement*, l'action de battre les pieux avec l'engin, pour les enfoncer, en guindant la hie par le moyen d'un treuil, & la lâchant avec une S de fer en baſcule, appellée *Declit*.

HIEROGLYPHES, ſ. m. pl. Ce ſont des figures d'hommes, d'animaux, de caractères, &c. gravées ſur les obéliſques, par leſquelles les Egyptiens exprimoient les maximes de leur religion, & de leur philoſophie. Le mot *Hieroglyphe* eſt compoſé du grec *Ieros*, ſacré ou myſtérieux, & de *Glyphis*, gravure.

HIPPODROME, ſ. m. C'étoit, chez les Anciens, une eſpece de longue allée, terminée par les deux côtés étroits de deux arcs de cercle, & entourée de portiques, dans laquelle on exerçoit les chevaux à la courſe, comme celui qui étoit à Conſtantinople, & que les Turcs appellent aujourd'hui *Almeydam*, place aux chevaux. Le mot *Hippodrome* vient du grec *Ippos*, cheval, & *Dromos*, courſe.

HOCHES ou COCHES, ſ. f. pl. Petites entailles qu'on fait pour réparer ou pour marquer la largeur des murs, ſur les pieces de bois qu'on a ſcellées pour tendre des lignes.

HORLOTAGE, ſ. m. On appelle ainſi la partie d'un jardin potager qui eſt occupée par des couches & carreaux de plantes baſſes & de légumes, comme le grand jardin qui eſt au milieu du potager du Roi, à Verſailles.

HOSPICE, ſ. m. C'eſt dans un Couvent ou maiſon de Communauté, un logement deſtiné pour les paſſagers, lequel eſt quelquefois ſéparé du Couvent. On donne auſſi le nom d'*Hoſpice* à des grandes Hôtelleries où on loge les voyageurs dans les pays peu habités, & que les Turcs appellent *Caravenſeras*, qui ſont chez eux de grands bâtimens d'un ſeul étage, où les Caravanes n'ont que le couvert, & dont le plan eſt ordinairement de forme quarrée, avec des portiques à l'entour d'une cour, pour y mettre à couvert les chameaux & les chevaux. Le bâtiment eſt diviſé en chambres pour les marchands & voyageurs, & en magaſins, pour les marchandiſes.

On peut mettre encore au rang des *Hoſpices*, de petits bâtimens particuliers qu'avoient

qu'avoient les Grecs, compoſés de cours & de chambres commodes, qui étoient conſtruits aux deux côtés près de l'*andronitis*, ou appartement du maître, & qui ſervoient pour les étrangers. Leurs côtés étroits étoient dans une même ligne vers la rue, avec le bâtiment principal. Entr'eux & le bâtiment du maître, étoit une interſtice qui faiſoit preſque une allée, mais qui étoit fermée par une porte du côté de la rue : ce qui formoit une eſpece de ſéparation entre les deux appartemens.

HÔPITAL, ſ. m. Grande maiſon qui ſert de retraite aux pauvres & aux malades, autant pour le ſecours ſpirituel que pour le temporel, compoſé principalement de pluſieurs ſalles contenant deux rangées de lits. Cette maiſon eſt auſſi connue ſous le nom d'*Hôtel-Dieu*, *Charité*, *Aumône*, *Incurable*, & *Maladerie*. Elle doit être expoſée au levant.

En France, le mot d'*Hôpital* a une ſignification plus étendue. C'eſt le nom général de toutes les maiſons de force, où l'on enferme des filles de mauvaiſe vie, comme le grand *Hôpital* de Paris, & des libertins, comme Bicêtre hors de Paris, &c.

HOTEL, ſ. m. C'eſt une grande maiſon habitée par une perſonne de diſtinction, & que caractériſent ordinairement la beauté de ſon Architecture & la richeſſe de ſes ornemens. (*Voyez* la deſcription, le plan & l'élévation des plus beaux *Hôtels* de France, dans l'*Architecture Françoiſe*.) On nomme auſſi *Hôtel*, une auberge conſidérable où logent des étrangers de conſidération.

HOTEL-DIEU. *Voyez* HOPITAL.

HOTEL OU MAISON DE VILLE. C'eſt un bâtiment public où s'aſſemblent les perſonnes prépoſées aux réglemens des affaires de la Ville, & où l'on garde les archives. Il eſt en général compoſé d'une grande ſalle, & de pluſieurs départemens de trois chambres chacun, dont un eſt aſſez ſpacieux, & a une ſalle de plus que les autres. Ces appartemens ſont diſtribués dans les deux étages principaux. Le rez de chauſſée eſt deſtiné ordinairement pour le concierge; & pour ſervir de retraite & de priſon. Les plus beaux *Hôtels de Ville* qu'on ait en France, ſont ceux de Lyon, & d'Arles en Provence. (Voyez l'*Architecture Françoiſe*, où ces *Hôtels* ſont repréſentés & décrits.) L'*Hôtel de Ville* de Paris, quoique bien inférieur aux deux autres, n'eſt cependant point ſans mérite; il eſt du deſſein de *François De Cortonne*. Il fut commencé ſous *François* I. & fini ſous *Henri* II.

HOTEL DE MARS. On peut appeller ainſi un grand bâtiment où l'on retire & entretient les officiers & les ſoldats incapables de ſervice, ou par leurs bleſſures, ou par leur grand âge, comme l'*Hôtel* royal des Invalides, à Paris, commencé en 1671 ſur les deſſeins de M. *Bruand*, Architecte du Roi. Les Romains nommoient ce bâtiment, *Taberna meritoria*, qui ſignifie logement ou retraite pour les ſoldats, qu'ils appelloient *Milites emeriti*, c'eſt-à-dire ſoldats qui ont mérité par leurs ſervices, depuis un certain âge, d'être entretenus aux dépens de la République. Cet édifice étoit autrefois, à Rome, à l'endroit où eſt aujourd'hui l'Egliſe de Sainte Marie, au-delà du Tibre.

HOTELLERIE, ſ. f. Grande maiſon garnie, compoſée de cours, chambres, écuries, & autres lieux néceſſaires, pour loger & nourrir les voyageurs, ou les perſonnes qui font quelque ſéjour dans un endroit.

HOTTE DE CHEMINÉE, ſ. f. C'eſt le haut ou le manteau d'une cheminée de cuiſine, fait en forme de pyramide, & en maniere de trémie. C'eſt auſſi le glacis en dedans, par où le manteau ſe joint au tuyau, par enchevêtrure. On nomme *Fauſſe-Hotte*, la *Hotte* d'un tuyau dévoyé.

HOUE, ſ. f. Eſpece de rabot qui ſert à détremper le mortier.

HOURDIR, v. act. C'eſt maçonner groſſierement, avec du mortier ou du plâtre, des moilons ou platras. C'eſt auſſi faire l'aire d'un plancher ſur des lattes.

*Hourdi*. C'eſt l'ouvrage qu'on a fait en travaillant ainſi.

HUISSERIE, ſ. f. Terme dérivé du vieux mot françois *Huis*, une porte. C'eſt l'aſſemblage du linteau & des poteaux d'une porte de charpente. On entend auſſi.

par ce mot, la menuiſerie de la porte.

HUTE. *Voyez* BARAQUE.

HYDRAULIQUE. *Voyez* ARCHITECTURE HYDRAULIQUE.

HYPETRE, ſ. m. C'eſt, ſelon *Vitruve*, un temple ou un portique à découvert.

HYPOCAUSTE. *Voyez* ETUVE.

# J

## JAM

JALONS, ſ. m. pl. Ce ſont des perches blanchies par les bouts, qui ſervent à bornoyer & à donner des alignemens pour les bâtimens, les jardins & les avenues, ou allées. *Jalonner*, c'eſt planter des *Jalons* d'eſpace en eſpace, pour l'opération de l'alignement.

JALOUSIE, ſ. f. Fermeture de fenêtre, faite de petites tringles de bois, croiſées diagonalement, qui laiſſent des vuides en lozange, par leſquels on peut voir ſans être apperçu. Les plus belles *Jalouſies* ſe font de panneaux d'ornemens de Sculpture évuidés. Elles ſervent dans les Egliſes aux jubés, tribunes, & confeſſionaux, dans les écoles ou ſalles publiques, aux écoutes, lanternes, &c.

JAMBAGE, ſ. m. C'eſt un pilier entre deux arcades. Il eſt différent du trumeau, (*voyez* ce terme) en ce qu'il a quelque doſſeret, ou pilaſtre, & que le trumeau eſt ſimple entre deux croiſées.

JAMBAGE DE CHEMINÉE. Ce ſont les deux petits murs qu'on éleve de chaque côté d'une cheminée, pour en porter le manteau.

JAMBE, ſ. f. C'eſt, en maçonnerie, une eſpece de chaîne de carreaux & de boutiſſes, pour porter & entretenir les murs d'un bâtiment.

JAMBE BOUTISSE. C'eſt une *Jambe* qui eſt à la tête d'un mur mitoyen, qui commence du deſſus de l'étage du rez de chauſſée, & qui fait liaiſon avec deux murs de face. On appelle *Jambe boutiſſe mitoyenne*, celle qui porte deux retombées.

JAMBE DE FORCE. *Voyez* FORCE.

JAMBE D'ENCOIGNURE. *Jambe* qui porte deux poitrails, ou deux retombées, ſur deux faces d'un bâtiment.

JAMBE ÉTRIERE. *Jambe* qui eſt à la tête d'un mur mitoyen par bas, ou qui porte deux poitrails, deux retombées, ou deux tableaux. Les *Jambes étrieres* ſont ordinairement faites de quartiers de voies de pierre d'Arcueil.

JAMBE SOUS-POUTRE. Eſpece de chaîne de pierre, qui ſoutient une ou pluſieurs poutres de fond. Elle doit être parfaite dans les murs mitoyens, c'eſt-à-dire que les pierres doivent être de l'épaiſſeur des murs, ſelon l'article 207 de la Coutume de Paris.

## JAR

JAMBETTE, ſ. f. Petite piece de bois debout, qui ſert à ſoulager les arbalêtriers, les forces & les chevrons d'un comble.

JANTE, ſ. f. Piece de bois courbée en arc de cercle, qu'on employe aux roues des moulins & des voitures.

JANTILLE, ſ. f. Gros ais qu'on applique autour des jantes & des aubes d'une roue de moulin, pour recevoir l'eau qui tombe, & occaſionner par là un plus grand mouvement à la roue. On éleve auſſi les eaux avec la *Jantille*, par le moyen des roues qu'on diſpoſe pour cela. *Jantiller* la roue d'un moulin, c'eſt y mettre la *Jantille*.

JARDIN, ſ. m. C'eſt, près d'une maiſon, un eſpace de terre, cultivé & garni d'arbres, de fleurs, &c. avec ſymmétrie & décoration, pour donner de l'air à cette maiſon, & pour ſervir de promenade à ceux qui l'habitent. Un beau *Jardin* doit réunir l'utile & l'agréable; l'utile, en procurant un renouvellement d'air, ce qui rend la maiſon ſaine; l'agréable, en procurant à la même maiſon un coup d'œil qui plaiſe, & des objets amuſans lorſqu'on s'y promene. Pour l'air, il faut éviter la trop grande quantité de canaux, & empêcher ſur-tout que leurs eaux ne

croupiſſent ; ce qui rendroit l'air mal ſain. L'expoſition du *Jardin* entre encore dans ce premier avantage. Cette expoſition doit être celle du midi ou du levant. A l'égard de l'agréable, la premiere qualité que doit avoir un *Jardin*, c'eſt de paroître plus grand qu'il n'eſt effectivement. Sa figure contribue d'abord à cette illuſion, & cette figure ou forme conſiſte à lui donner une longueur triple de ſa largeur. En ſecond lieu, on trompe la vûe en l'arrêtant à certains endroits par des boſquets & des ſalles vertes, ornées de fontaines & de figures, & en ménageant ſi bien les allées & les ornemens, qu'on ſe laſſe à parcourir les unes, & qu'on employe du tems à regarder les autres. Tout cela n'eſt point aſſujetti à des régles, & la ſituation du *Jardin*, ſa grandeur, la forme de ſon terrein, qui eſt quelquefois de niveau parfait, ſouvent en pente douce, & enfin tantôt de niveau, tantôt en pente ; ces conditions déterminent la diſtribution des ornemens d'un *Jardin*, & le goût peut alors être mis en œuvre, aidé des préceptes que nous donnons à l'article DÉCORATION DE JARDIN. Diſons ſeulement en général, que dans les lieux les plus convenables, on diſpoſe des bois de haute-futaye, des quinconces, des cloîtres, des galeries, des cabinets, des ſalles vertes, que l'on décore de fontaines, de canaux, & de figures de marbre, ou de pierre ; que dans les lieux élevés on forme des caſcades, des labyrinthes, des amphithéâtres, des gradins, & des grottes ; & que dans les endroits bas & marécageux, on pratique des boulingrins, des pieces d'eau, & des boſquets.

L'origine des *Jardins* eſt ſans doute auſſi ancienne que la terre, en les conſidérant comme formés par la nature. Mais comme les *Jardins*, proprement dits, ſont produits par l'art qui a ſçu renchérir en quelque ſorte ſur la nature, en accumulant dans un même lieu ſes richeſſes, c'eſt à *Epicure* que nous ferons honneur de l'invention des *Jardins*, ſelon que nous l'apprend *Ciceron*. Nous ajouterons que parmi les *Jardins* célebres de l'antiquité, ceux de *Pompée*, de *Saluſte*, & de *Lucullus*, tenoient les premiers rangs. (*Voyez* encore ci-après JARDIN SUSPENDU.) Le mot *Jardin* vient de l'allemand *Garten*, ou de l'anglois *Gardén*, qui ſignifient la même choſe.

*Jardin des plantes médicinales.* C'eſt un *Jardin* deſtiné à la culture des ſimples qui regardent la Botanique, & la Chymie, comme le *Jardin* royal, à Paris ; & celui de Montpellier.

*Jardin potager.* C'eſt un *Jardin* qui ne contient que des arbres qui portent du fruit, & des légumes.

JARDIN SUSPENDU. C'étoit, chez les Anciens, un *Jardin* formé de terraſſes élevées ſur les voûtes des édifices, où l'on plantoit en pleine terre des arbres de toute eſpece. *Semiramis* & *Cyrus* avoient de ces *Jardins* ſoutenus par des colonnes. Mais ceux de Babylone en général, ont été les plus conſidérables, à cauſe de la qualité du bitume qui faiſoit la liaiſon de leurs voûtes, & qui étoit auſſi bon que le ciment, pour en conſerver le dehors & les garantir de l'humidité.

JARDINAGE, ſ. m. C'eſt l'art de décorer, de cultiver & de diſpoſer les jardins. (*Voyez* JARDIN, & DÉCORATION DE JARDIN.) On doit à M. *Le Nautre*, preſque en entier, la premiere partie de cet art ; car avant lui la décoration des jardins étoit très-imparfaite.

JARDINIER, ſ. m. Nom commun & à celui qui eſt chargé de la culture d'un jardin, & qu'on nomme *Fleuriſte*, *Pépiniériſte*, *Botaniſte*, *Maréché*, &c. ſuivant le genre de jardin dont il eſt chargé, & à celui qui donne les deſſeins d'un jardin, ou qui les trace, & qu'on apelle auſſi *Deſſinateur de jardins*.

JARRET, ſ. m. C'eſt un défaut dans la rondeur d'un arc. Ainſi on dit qu'il y a des *Jarrets* dans une voûte, pour dire qu'elle n'eſt pas égale dans ſa rondeur, ſoit dans le pendentif, ſoit dans les arcs.

JARRETER, v. n. Lorſque dans une ligne courbe ou droite, il y a un angle ou une onde qui en ôte l'égalité du contour, on dit que cette ligne *jarrete*. Cela ſe dit auſſi des voûtes & arcades qui ont ce défaut dans la courbe de leur douelle.

JASPE. *Voyez* MARBRE.

JAUGE, ſ. f. C'eſt, dans une tranchée

www.libtool.com.cn

qu'on fait pour ſonder, un bâton étalonné de la profondeur que doit avoir cette tranchée, pour la continuer également dans ſa longueur.

JAUGE. Terme de Charpenterie. Petite régle de bois dont les Charpentiers ſe ſervent pour tracer leurs ouvrages, & pour couper le trait.

JAUGE. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt la groſſeur d'une conduite d'eau, ou d'un ajutage. Ainſi on dit que telle conduite, ou tel ajutage, ont tant de pouces de *Jauge*, pour ſignifier la quantité d'eau qu'ils donnent.

*Jauge* eſt encore, dans cette Architecture, le nom d'un inſtrument qui ſert à connoître la quantité d'eau qui ſort d'une ſource vive, ou d'une conduite. Cet inſtrument eſt une boîte de bois quarrée, bien aſſemblée, goudronnée, & percée par devant d'autant de trous d'un pouce de diametre, qu'on juge à peu près que la ſource doit fournir d'eau; enſorte qu'à meſure qu'elle ſe remplit & ſe vuide, elle en reſte également chargée en bouchant quelques-uns de ces trous, & ne laiſſant que ce qu'il en faut juſtement pour conſerver ſon égalité. Ainſi on connoît, par le nombre des trous, combien de pouces d'eau ſortent de cette ſource. Cette *Jauge* eſt de l'invention de M. *Mariotte*. On en trouvera la Figure dans le *Diction. univ. de Mathem. & de Phyſique*, article *Jauge pour le partage des eaux*. On *Jauge* encore l'eau avec une pendule, mais l'opération, qui eſt trop ſpéculative, n'eſt point aiſée à pratiquer.

JAUGER, v. act. C'eſt reporter une meſure égale à une autre. Et *Contre-jauger*, c'eſt rendre des eſpaces & des hauteurs, paralleles.

JAUGER UNE PIERRE. C'eſt regarder ſi une pierre eſt de figure égale, c'eſt-à-dire ſi ſon épaiſſeur eſt égale.

JAUNE. *Voyez* COULEURS.

ICHNOGRAPHIE, ſ. f. C'eſt la repréſentation géométrale d'un bâtiment, qui n'eſt autre choſe que ſa ſection horizontale, ou la trace qu'il laiſſeroit s'il étoit raſé à rez de chauſſée. (*Voyez* PLAN.) Le mot *Ichnographie* eſt dérivé de deux mots grecs, *Ichnos*, veſtige, & *Grapho*, je décris.

IDÉE, ſ. f. Connoiſſance générale d'un art. C'eſt ainſi que *Scamozzi* a renfermé les principes généraux de l'Architecture, dans un livre intitulé: *Idée de l'Architecture univerſelle*.

JET, ſ. m. C'eſt la maniere dont un ouvrage de fonte a été fait, comme la Figure du Roi, à la Place des Victoires, qui a été faite d'un ſeul *Jet*, c'eſt-à-dire par une ſeule *jettée* ou coulée de métal; & les colonnes du baldaquin de Saint Pierre de Rome, qui ſont de trois *Jets*. On dit auſſi *Jetter en bronze*. (Voyez les *Principes d'Architecture, de Sculpture*, &c. liv. II.)

JET-D'EAU, ſ. m. Filet d'eau qui jaillit avec violence d'un tuyau placé au milieu d'un baſſin, & qui ſert à la décoration des jardins. Ce jailliſſement eſt l'effet de la chûte de l'eau qui s'éleve toujours preſque à la même hauteur d'où elle eſt tombée. Il ſuffit donc, pour avoir un *Jet-d'eau*, de diſpoſer des tuyaux de conduite, qui reçoivent l'eau du réſervoir, & qui la conduiſent juſques au milieu du baſſin. A l'extrémité de ce tuyau, on ſoude un montant, qu'on appelle *ſouche*, ſur laquelle on ſoude un écrou de cuivre, & ſur cet écrou on viſſe l'ajutage. Selon les figures qu'on donne à cet ajutage, les *Jets-d'eau* forment différentes figures, comme gerbes, ſoleils, pluies d'eau, éventails, &c. Cependant la figure ordinaire d'un ajutage, eſt celle d'un cône. Son ouverture doit être proportionnée à celle des tuyaux de conduite; de ſorte que le diametre de ceux-ci doit être quadruple de celui de l'ajutage. (*Voyez* la théorie des *Jets-d'eau*, dans le *Diction. univ. de Mathem. & de Phyſiq.* article *Jet-d'eau*.)

JETTÉE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. Elévation d'un quai ou d'un mole de port, faite pour arrêter l'impétuoſité des vagues. Il y a trois ſortes de *Jettées*, des *Jettées de faſcinage*, des *Jettées de charpente*, & des *Jettées de maçonnerie*. Nous allons donner une idée de la conſtruction de ces trois *Jettées*.

*Des Jettées de faſcinage*. Après avoir fait des eſpeces de fondemens à l'endroit où l'on veut fonder ces *Jettées*, & avoir

rempli ces fondemens de terre glaiſe, bien corroyée & battue lit par lit, à la demoiſelle, on étend pluſieurs lits de faſcines plates, de ſix ou ſept pieds de longueur ſur dix-huit à vingt pouces de circonférence au gros bout, juſques à ce qu'ils forment un lit d'un pied d'épaiſſeur. Ces faſcines étant bien aſſiſes, on les arrête par des rangées de piquets de trois pieds de longueur, armés de crochets, & par des brins ou verges de quinze à ſeize pieds de long, entrelacés autour des piquets; de ſorte que le bout compoſe une aſſiette preſque de niveau. C'eſt ſur cette aſſiette qu'on fait un ſecond, un troiſiéme, un quatriéme lits, qu'on arrête de même. Parvenu enfin à la plus grande hauteur qu'on veut donner aux *Jettées*, on couvre la ſurface de tout le maſſif, d'un grillage de bois de ſapin de quatre pouces d'équarriſſage, dont les compartimens ſont de deux pieds en quarré, arrêtés par de petits pilots, enfoncés de biais, de douze à treize pieds de longueur ſur onze à douze pouces de circonférence. Enfin on remplit ces compartimens de pierres dures, ou de moilons plats, poſés de champ & à ſec, qu'on ſerre à force à coups de maſſes de bois; & les vuides que peuvent laiſſer leurs inégalités, on les garnit de piquets ſerrés de même que les moilons.

*Des Jettées de charpente.* Ces *Jettées* ſont compoſées de coffres de charpente, qu'on remplit de pierres. Ces coffres ont neuf pieds de plus que la hauteur de la mer, & leur hauteur eſt, ou doit être, à leur talut, comme ſept à trois. Quant à leur conſtruction, il ſeroit difficile de la faire entendre ſans figures. Ce ſont différentes pieces qui s'entretiennent les unes les autres. On peut voir la maniere de les diſpoſer & de les lier, dans l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4. Planche X.

*Des Jettées de maçonnerie.* On conſtruit ces *Jettées* de gros quartiers de pierres, ou de caiſſons remplis de matériaux qu'on jette ſans aucun ordre dans la mer, (ce qu'on appelle *fonder à pierres perdues*) lorſqu'il n'eſt pas poſſible de fonder à ſec en faiſant des batardeaux. Le reſte de la *Jettée* s'acheve comme un ouvrage ordinaire de maçonnerie. A l'égard de ſes dimenſions, elles ne ſont pas abſolument déterminées. L'épaiſſeur ordinaire eſt de neuf à douze pieds, & le talut doit avoir un ſixiéme de la hauteur. Nous nous bornerons donc là, en avertiſſant ſeulement que c'eſt une choſe eſſentielle que le choix du mortier, pour les *Jettées de maçonnerie*. Celui qu'à bon droit on préfere, eſt compoſé de chaux faite de toutes ſortes de coquillages calcinés, mêlés moitié par moitié avec de la terraſſe de Hollande.

JEU, ſ. m. C'eſt le mouvement aiſé d'une choſe, dans une ouverture proportionnée. Ainſi on dit qu'une porte a du *Jeu*, lorſqu'elle s'ouvre & ſe ferme facilement dans ſa feuillure; qu'un contre-vent a du *Jeu*, lorſqu'il gliſſe aiſément dans ſa couliſſe, &c.

JEU DE PAUME. Eſpece de ſalle, où l'on joue à la paume, beaucoup plus longue que large, fermée de murs juſques à une certaine hauteur, au deſſus deſquels ſont des piliers de charpente, qui portent un comble à deux égoûts avec plafond. Il y a d'un côté une galerie pour le ſervice des bales & pour les ſpectateurs; & quelquefois auſſi une autre galerie à l'un de ſes bouts. Comme dans cet endroit on joue toutes ſortes de *Jeux*, on l'appelle auſſi *Tripot*.

JEU DE LONGUE PAUME. Place, ou allée large, où l'on joue à la longue paume, comme la place qui eſt proche la Porte Saint Antoine, à Paris. A une des extrémités de cette place, eſt un toît pour le ſervice des éteufs, qu'on pouſſe avec des batoirs.

JEUX D'EAU, ſ. f. pl. Nom général qu'on donne à tous les jets d'eau, qui, par la différente forme de leurs ajutages, imitent diverſes figures, comme le verre, la coupe, le paraſol, l'aigrette, la fleur de lys, l'artichaut, le chandelier à branches, &c. On appelle auſſi *Jeux d'eau*, les jets qui, au lieu de jaillir, font jouer des orgues, & d'autres inſtrumens, & même agir des figures, comme dans la grotte du Parnaſſe de la vigne Aldobrandine, à *Freſcati*. (*Voyez* encore JET-D'EAU.)

IMPASTATION, ſ. f. C'eſt le mêlange

www.libtool.com.cn

de pluſieurs matieres de diverſes couleurs & conſiſtances, paîtries & liées avec quelque ciment, ou maſtic, qui durcit à l'air ou au feu, comme l'*Impaſtation* des ouvrages de poterie ; & celle de marbre feint, telles que ſont quelques colonnes & obéliſques antiques qu'on croyoit avoir été faits par fuſion.

IMPOSTE, ſ. f. Mot dérivé du Italien *Impoſto*, ſurchargé. C'eſt une pierre en ſaillie, avec quelques profils, qui couronne un jambage, & qui porte le couſſinet d'une arcade. Elle eſt différente, ſelon les Ordres. L'*Impoſte* Toſcane n'eſt qu'un plinthe ; la Dorique a deux faces couronnées ; l'Ionique a un larmier au deſſus de ſes deux faces, & ſes moulures peuvent être taillées ; & la Corinthienne & la Compoſite ont larmier, friſe & autres moulures, qui peuvent être auſſi taillées.

IMPOSTE CEINTRÉE. C'eſt une *Impoſte* qui ne ſe profile pas ſur le piédroit d'une arcade, mais qui ſert de bandeau à cette arcade, & qui retourne en archivolte. On appelle auſſi *Impoſte ceintrée*, celle qui eſt courbe par ſon plan, comme aux ſalons ronds, & aux tours de dôme.

IMPOSTE COUPÉE. *Impoſte* qui eſt interrompue par des colonnes & des pilaſtres, dont elle excede de beaucoup le nud. L'*Impoſte* Corinthienne de l'Egliſe de Saint Pierre de Rome eſt de cette maniere.

IMPOSTE MUTILÉE. *Impoſte* dont la ſaillie eſt diminuée pour ne pas excéder le nud d'un doſſeret, ou d'un pilaſtre, comme à la fontaine des SS. Innocens, à Paris.

IMPRIMER, v. act. C'eſt, dans l'art de bâtir, enduire d'une ou de pluſieurs couches de couleur, à l'huile ou à détrempe, les ouvrages de charpenterie, de menuiſerie, de ſerrurerie, &c. qui ſont au dedans ou au dehors des bâtimens, autant pour les conſerver que pour les décorer.

INCRUSTATION, ſ. f. C'eſt tout revêtement de mur de maçonnerie par carreaux minces de pierres plattes & à paremens unis, par compartimens arraſés & dreſſés, ou avec ſaillies, par tables de marbre, avec crampons ou tranches minces, que lie du maſtic ; ou enfin de moſaïque. Les *Incruſtations* de panneaux de ravalement, ſe font par entailles aux pilaſtres, montans, piédeſtaux, &c.

INCRUSTER, v. act. C'eſt revêtir de pierre, ou de marbre, un mur, en y ajoutant des paremens & des ſaillies. C'eſt auſſi mettre une bonne pierre à la place d'une autre qu'on eſt obligé de hacher, parce qu'elle eſt écornée ou éclatée ſous la charge.

INFIRMERIE, ſ. f. C'eſt, dans une Communauté ou un Hôpital, une ſalle ou galerie en belle expoſition, & ſéparée des principaux corps du bâtiment où l'on traite les malades.

INSCRIPTION. *Voyez* EPIGRAPHE.

INSPECTEUR, ſ. m. C'eſt un homme verſé dans l'Architecture, prépoſé de la part de celui qui fait bâtir, pour veiller à ce que les matériaux ſoient bons, que l'exécution ſoit prompte, & que l'ouvrage ſoit fait conformément aux devis.

INSTRUMENS, ſ. m. pl. On appelle ainſi le compas, la régle, l'équerre, &c. & en général tout ce qui ſert à faire des deſſeins d'Architecture. Les *Inſtrumens* different des outils, en ce que ceux-ci ne ſervent qu'à l'exécution manuelle & pratique des ouvrages.

INSTRUMENS DE SACRIFICES. Ornemens de l'Architecture antique, tels que ſont les vaſes, pateres, candelabres, maſſes, couteaux dont on égorgeoit les victimes, &c. comme on en voit à une friſe Dorique d'Ordre Corinthien, du reſte d'un Temple qui eſt derriere le Capitole, à Rome, & aux métopes Doriques de l'Hôtel de la Vrilliere, à Paris.

INTRADOS. *Voyez* EXTRADOS.

JOINTS, ſ. m. pl. Ce ſont les eſpaces vuides qui ſont entre les pierres, qu'on remplit de mortier, de plâtre, ou de ciment, ou qu'on laiſſe à ſec.

JOINTS A ONGLET. Ce ſont des *Joints* qui ſe font de la diagonale d'un retour d'équerre, comme on en voit dans les compartimens de marbre, & dans les incruſtations.

JOINTS D'ASSEMBLAGE. *Voyez* ASSEMBLAGE.

JOINTS DE DOUELLE. *Joints* qui ſont ſur la longueur du dedans d'une voûte, ou ſur l'épaiſſeur d'un arc.

JOINTS DE LIT. *Joints* de niveau, ou ſuivant une pente donnée.

JOINTS DE RECOUVREMENT. *Joints* qui ſe font par le recouvrement d'une marche ſur une autre.

JOINTS DE TÊTE ou DE FACE. *Joints* qui ſont en coupe ou en rayons, au parement, & qui ſéparent les vouſſoirs & les claveaux.

JOINTS EN COUPE. *Joints* qui ſont inclinés, & qui forment un arc de cercle.

JOINTS FEUILLÉS. On caractériſe ainſi tous les *Joints* qui ſe font par le recouvrement de deux pierres l'une ſur l'autre, par une entaille de leur demi-épaiſſeur.

JOINTS GRAS. *Joints* qui ſont un angle plus grand que 90 degrés; & *Joints maigres*, ce ſont les *Joints* qui font un angle moindre.

JOINTS MONTANS. Ce ſont des *Joints* quarrés.

JOINTS OUVERTS. *Joints* qui, à cauſe de leurs cales épaiſſes, ſont hauts & faciles à ficher. On appelle auſſi *Joints ouverts*, ceux qui ſe ſont affaiſſés par malfaçon, ou parce que le bâtiment s'eſt affaiſſé plus d'un côté que de l'autre.

JOINTS QUARRÉS. *Joints* d'équerre en leur retour.

JOINTS REFAITS. *Joints* qu'on eſt contraint de retailler, de lit ou de *Joint*, ſur le bas, parce qu'ils ne ſont ni àplomb, ni de niveau. Ce ſont auſſi les *Joints* qu'on fait en ragréant, & en ravalant avec du mortier de même couleur que la pierre.

JOINTS SERRÉS. *Joints* qui ſont ſi étroits qu'on eſt obligé de les ouvrir avec le couteau à ſcie, à meſure que le bâtiment taſſe & prend ſa charge.

JOINTOYER, v. act. C'eſt, après qu'un bâtiment a pris ſa charge, remplir les ouvertures des joints des pierres, d'un mortier approchant de même couleur. *Rejointoyer*, c'eſt remplir les joints d'un mortier de chaux, ou de ciment, d'un bâtiment vieux, ou conſtruit dans l'eau.

IONIQUE. *Voyez* ORDRE.

JOUÉE, ſ. f. C'eſt, dans l'ouverture, ou la baye d'une porte ou d'une croiſée, l'épaiſſeur du mur qui comprend le tableau, la feuillure & l'embraſure. On appelle auſſi *Joue* ou *Jeu*, la facilité de toute fermeture mobile dans ſa baye. (*Voyez* JEU.)

JOUÉES D'ABAJOUR. Ce ſont les côtés rampans d'un abajour, ſuivant leur talut ou glacis. On dit auſſi *Jouées de ſoupirail*, pour ſignifier la même choſe dans un ſoupirail.

JOUÉES DE LUCARNE. Ce ſont les côtés d'une lucarne, dont les panneaux ſont remplis de plâtre.

JOUG DE SOLIVE, ſ. m. Nom qu'on donne aux côtés des ſolives, conſidérés par l'entrevoux.

JOUILLIERES, ſ. f. pl. Ce ſont, dans une écluſe, les deux murs àplomb, avancés dans l'eau, qui retiennent les berges, & où ſont attachées les portes ou couliſſes des vannes.

JOUR, ſ. m. Nom général qu'on donne à toute ouverture ou baye, dans un mur, par où l'on reçoit la lumiere. On nomme *Jour droit*, celui d'une fenêtre à hauteur d'appui; *Faux-jour*, celui qui, dans œuvre, éclaire quelque petit lieu, comme un retranchement, un petit eſcalier, &c. *Jour d'en haut*, celui qui eſt communiqué par un abajour, un ſoupirail, une lucarne faîtiere de grenier, &c. & *Jour d'àplomb*, celui qui vient perpendiculairement, comme au Panthéon, à Rome, à la porte d'Halincourt, à Lyon, qui ne reçoit du *Jour* que par des meurtrieres qui font cet effet, & au cul-de-four de la petite Ecurie du Roi.

JOUR DE COUTUME. *Voyez* VUE DE COUTUME.

JOUR D'ESCALIER. C'eſt, dans un eſcalier à pluſieurs noyaux, ou à vis ſuſpendue, l'eſpace quarré ou rond, qui reſte entre les noyaux & limons droits, ou rampans, de bois, ou de pierre.

JOURNÉE, ſ. f. C'eſt le tems du travail d'un homme pendant un jour. Il y a trois ſortes de *Journées*: la *Journée de l'Entrepreneur*, qui ne regarde que les peines & fatigues des ouvriers qu'il employe; la *Journée bourgeoiſe*, c'eſt l'ouvrage fait pendant le jour, ſous la conduite d'un homme placé par le Bourgeois, à la place d'un Entrepreneur; & la *Journée du Roi*, laquelle eſt pour les ouvrages extraordinaires, qui ne peuvent s'apprécier, à cauſe de leurs changemens, comme les modéles d'Architecture. On paye, dans un attelier, une moitié ou un tiers de jour, en hyver; & un quart en été. La *Journée* des ouvriers eſt ordinairement depuis cinq heures du matin juſques à cinq heures du ſoir.

www.libtool.com.cn

IRRÉGULIER, adj. Epithéte qu'on donne, dans l'art de bâtir, & aux parties d'Architecture, qui ſont hors des proportions réglées par les exemples, & confirmées par les Architectes, comme une colonne Dorique de neuf diametres, & une Corinthienne de onze, & aux places deſtinées pour bâtir, dont les angles & les côtés ne ſont pas égaux, ainſi que la plûpart des anciens châteaux, où, ſans ſujétion, on affectoit certaine irrégularité, comme le vieux château de S. Germain en Laye, & celui de Chantilli.

ISLE, ſ. f. C'eſt, dans une ville, une terre, ou une langue de terre, élevée dans l'eau, revêtue de quais, aſſez hauts & ſolides pour réſiſter au débordement des plus groſſes eaux, & couverte de maiſons ſéparées de rues qui communiquent à la terre ferme par des ponts, comme l'*Iſle* du Palais, & celle de Notre-Dame, à Paris.

On donne auſſi le nom d'*Iſle* à un eſpace de terre où eſt une maiſon iſolée, ou pluſieurs maiſons jointes enſemble, & entourées de rues, qui ſont partie d'un quartier de ville.

ISOLÉ, adj. On caractériſe par cette épithéte, dérivée de l'Italien *Iſola*, une iſle, un corps détaché de tout autre, comme un pavillon, une colonne, une figure, &c.

ISOLEMENT, ſ. m. C'eſt la diſtance qu'il y a d'une colonne à un pilaſtre, d'un four, d'une forge, ou d'une chauſſe d'aiſance, &c. à un mur mitoyen.

JUBÉ, ſ. m. C'eſt, dans une Egliſe, une tribune élevée ſur la porte du chœur dont elle décore l'entrée. Un des plus beaux *Jubés* qu'on puiſſe donner pour modéle, eſt celui de Saint Germain l'Auxerrois, fait en maniere d'arc de triomphe.

On donne auſſi le nom de *Jubé* à la tribune où ſont les orgues, & qui ſert en même tems pour la muſique. Ce terme vient de ce que l'Officiant, avant de chanter les leçons de Matines aux Fêtes ſolemnelles, a coutume de commencer par l'abſolution : *Jube Domne*, &c.

# K

KIO KIO

KIOSQUE, ſ. m. C'eſt, chez les Lévantins, un petit pavillon iſolé, & ouvert de tous côtés, qui leur ſert de retraite pour prendre le frais, & pour jouir de quelque belle vûe. Les plus riches *Kioſques* ſont peints, dorés & pavés de carreaux de porcelaines, comme ceux de Conſtantinople, dont le plus grand nombre a vûe ſur le canal de la Mer noire, & ſur la Propontide.

www.libtool.com.cn

# L

## LAB

LABORATOIRE, ſ. m. C'eſt une ſalle en bel air, avec des fourneaux, où l'on fait des opérations de Chymie & de Phyſique, comme le *Laboratoire* du Jardin royal, à Paris. C'eſt auſſi, dans un Hôpital, le lieu où l'on compoſe les remédes.

LABYRINTHE, ſ. m. C'étoit, chez les Anciens, un très-vaſte édifice coupé de tant de chemins qui rentroient les uns dans les autres, qu'il n'étoit pas poſſible d'en ſortir. Les *Labyrinthes* étoient fort chéris des Anciens; & celui d'Egypte, ſi célebre par ſa grandeur, eſt un beau monument de ce goût. *Pline* dit que le premier *Labyrinthe* fut commencé en Egypte environ 2000 ans avant *Jeſus-Chriſt*, ſous le gouvernement d'*Heracle-polis*, par *Peteſecus*, ou *Tithoes*, Roi. Pluſieurs Rois y firent travailler, & le Roi *Pſammetichus* le fit achever. On ignore à quelle fin on avoit conſtruit ce grand ouvrage. Si l'on en croit *Demoteles*, c'étoit le palais du Roi *Motherudes*. *Lycias* au contraire prétend que c'étoit le ſépulcre du Roi *Mœris*. Mais le ſentiment du grand nombre des Auteurs anciens, eſt que c'étoit un lieu dédié au Soleil, un temple conſacré à ce bel aſtre. *Dédale* fit le ſecond *Labyrinthe*, qui en a encore retenu le nom, dans l'iſle de Candie. Le troiſiéme parut dans l'iſle de Stalimene, & le quatriéme en Toſcane. Les uns & les autres étoient de pierre liſſe & marbrée, & faits en voûte & en arcade. (Voyez l'*Hiſtoire naturelle* de *Pline*, liv. XXXVI. ch. 13.)

LABYRINTHE DE CARRIERE. C'eſt la confuſion des rues d'une carriere beaucoup fouillée, comme ſont les carrieres d'Arcueil, qui ont une grande étendue. Il y a ſous l'Obſervatoire, & aux environs, une eſpece de *Labyrinthe* dont les rues paralleles ſont revêtues de maçonnerie de moilon bien dreſſé & couvertes du ciel naturel de la carriere.

## LAM

LABYRINTHE DE JARDIN. C'eſt l'entrelacement de pluſieurs allées bordées de paliſſades, dans un parc ou un jardin, d'où l'on ſort difficilement. Cet ornement des jardins n'eſt preſque plus en uſage. Il y en a à Verſailles, à Sceaux, à Chantilli, &c. Celui de Verſailles, qui eſt du deſſein de M. *Le Nautre*, eſt ſans contredit le plus beau qu'il y ait. Il eſt orné de fontaines, chacune deſquelles repréſente le ſujet d'une fable d'*Eſope*. (On trouve un modele de *Labyrinthe* dans la *Théorie & Pratique du Jardinage*, Part. I. ch. VI. Planche X.)

LABYRINTHE DE PAVÉ. Eſpece de compartiment de pavé, formé de platebandes droites ou courbes, qui, laiſſant par leurs différens retours des eſpaces ou ſentiers, imitent le plan des *Labyrinthes*.

LAIT DE CHAUX, ſ. m. C'eſt de la chaux délayée avec de l'eau, dont on ſe ſert pour blanchir les murs, & qu'on appelle auſſi *Laitance*.

LAITERIE, ſ. f. C'eſt, dans une maiſon de campagne, un lieu au rez de chauſſée où l'on tient le lait, tout ce qui ſert au laitage, & où l'on fait le fromage & le beurre. Il y a des *Laiteries* en maniere de ſallon, décorées d'Architecture, avec quelques fontaines & bouillons d'eau, dans leſquelles on fait collation à la fraîcheur. Telle eſt la *Laiterie* de Chantilli.

LAMBOURDE, ſ. f. Piece de bois de ſciage, comme un chevron, ou même comme une ſolive, qu'on couche & qu'on ſcelle diagonalement à augets avec plâtre & platras, ſur un plancher, pour y attacher du parquet, ou quarrément, pour y clouer des ais. On met du pouſſier de charbon entre les *Lambourdes*, afin d'empêcher que l'humidité ne faſſe tourmenter & déjetter le parquet, ſur-tout dans les ſalles baſſes.

LAMBOURDE. *Voyez* PIERRE DE LAMBOURDE.

www.libtool.com.cn

LAMBOURDES, ſ. f. pl. Pieces de bois qui ſont à côté des poutres, & où il y a des entailles pour y appuyer des ſolives. On appelle encore *Lambourdes*, des pieces de bois qu'on met le long d'un mur mitoyen, pour porter les ſolives, & qui ſont ſoutenues par des corbeaux de fer.

LAMBRIS, ſ. m. C'eſt un enduit de plâtre au ſas ſur des lattes jointives, clouées ſur les bois des cloiſons & des plafonds. Ce mot vient du latin *Lambrites*, des lattes.

LAMBRIS DE MARBRE. C'eſt un revêtement par compartimens, de diverſes ſortes de marbre, qui eſt ou arraſé, comme aux embraſures des croiſées ceintrées du château de Verſailles, ou avec des ſaillies, comme à l'eſcalier de la Reine, du même château. On en fait de trois hauteurs, de même que dans la menuiſerie. (*Voyez* l'article ci-après.)

LAMBRIS DE MENUISERIE. Aſſemblage par panneaux, montans, ou pilaſtres de menuiſerie, dont on couvre en tout ou en partie, les murs d'une piece d'appartement. On nomme *Lambris d'appui*, celui qui n'a que deux ou trois pieds de hauteur dans le pourtour d'une piece & dans les embraſures des croiſées; *Lambris de demi-revêtement*, celui qui ne paſſe pas la hauteur d'un Attique d'une cheminée, & au deſſus duquel on met de la tapiſſerie; & *Lambris de revêtement*, celui qui eſt depuis le bas juſques en haut. Lorſque ce *Lambris* eſt attaché ſur des poutres, ou ſolives, on laiſſe de petits trous afin que le vent y paſſe : ce qui empêche que le bois ne s'échauffe étant l'un contre l'autre. (Voyez les *Principes d'Architecture*, de M. *Félibien*; & le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, édition de 1750, pour une plus grande inſtruction ſur les *Lambris*.)

LAMBRIS DE PLAFOND. *Voyez* SOFITE.

LAMBRIS FEINT. C'eſt tout *Lambris* peint par compartimens, de couleur de bois, ou de marbre.

LAMBRISSER, v. act. C'eſt mettre un enduit de plâtre au ſas, ſur le lattis d'un pan de bois, d'un plafond, ou d'une cloiſon. C'eſt auſſi revêtir un mur d'un *Lambris* de menuiſerie, ou de marbre.

LAME DE PLOMB, ſ. f. Morceau de plomb mince & battu, qu'on met entre les tambours d'une colonne, ſous les baſes & les chapiteaux de pierre, ou de marbre, poſés à ſec, ſans mortier, pour les empêcher de s'éclater.

LAME D'EAU, ſ. f. C'eſt un jet d'eau d'un ſeul ajutage, fort menu & très-élevé.

LANCIS, ſ. m. pl. Ce ſont, dans le jambage d'une porte, ou d'une croiſée, les deux pierres plus longues que le piédroit, qui eſt d'une piece. Les *Lancis* ſe font pour ménager la pierre, qui ne peut pas toujours faire parpain dans un mur épais. On nomme *Lancis du tableau*, celui qui eſt au parement; & *Lancis de l'écoinçon*, celui qui eſt au dedans d'un mur.

LANÇOIR, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt la pale qui arrête l'eau d'un moulin. On la léve quand on veut le faire moudre, ou faire écouler l'eau du canal.

LANGUETTE, ſ. f. Séparation de deux ou pluſieurs tuyaux dans une ſouche de cheminée. Le plâtre pur, pigeonné & non plaqué, de trois pouces d'épaiſſeur, la brique & la pierre, ſont les matieres dont on fait les *Languettes*. On leur donne quatre pouces d'épaiſſeur.

LANGUETTE DE CHAUSSE D'AISANCE. C'eſt une *Languette* faite de dales de pierre dure, qui ſépare une chauſſe d'aiſance à chaque étage, juſques à hauteur de devanture, ou au plus bas.

LANGUETTE DE MENUISERIE. Eſpece de tenon continu ſur la rive d'un ais, réduit environ au tiers de l'épaiſſeur, pour entrer dans une rainure.

LANGUETTE DE PUITS. Dale de pierre qui, ſous un mur mitoyen, partage également un puits ovale à deux propriétaires, & qui deſcend plus bas que le rez de chauſſée.

LANTERNE, ſ. f. Eſpece de petit dôme élevé ſur un grand dôme, ou ſur un comble, pour donner du jour & ſervir d'amortiſſement. On donne auſſi ce nom à une cage quarrée de charpente, garnie de vitres au deſſus du comble du corridor d'un dortoir, ou d'une galerie, entre deux rangs de boutiques, pour l'éclairer. Il y a des *Lanternes* de cette derniere eſpece à la Bourſe de Londres.

On appelle encore *Lanterne*, ou *Ecoute*, une petite tribune dans une Cour ſouveraine, qui eſt fermée de jalouſies, où les Ambaſſadeurs & autres perſonnes de diſtinction aſſiſtent aux audiences ſans être vûs.

LANTERNE DE COLOMBIER. Petit aſſemblage de charpente, rond ou quarré, couvert d'un chapiteau au deſſus du comble tronqué d'un colombier, par où les pigeons reçoivent de l'air, & prennent leur eſſor pour s'envoler.

LANTERNE D'EGLISE. Petite tribune en forme de cage de menuiſerie, vitrée ou fermée de jalouſies, qui ſert d'oratoire dans une Egliſe pour y prier avec moins de diſtraction. Telle eſt la *Lanterne* qui eſt dans la chapelle du château de Verſailles.

LANTERNE D'ESCALIER. Tourelle élevée au deſſus d'une plateforme, ou terraſſe, pour couvrir la cage ronde d'un eſcalier par lequel on y monte. Cette *Lanterne* ſe pratique ſur-tout dans les pays chauds, où les terraſſes ſervent de couverture. Il y en a auſſi de pierre à l'entour de la plûpart des dômes. On en compte huit dans celui de l'Egliſe de l'Hôtel royal des Invalides, à Paris, dont les chapiteaux ſont par aſſiſes de pierre dure à joints recouverts.

LANTERNE DE MOULIN. Petite machine, preſque en forme d'un moulin, garnie de ſes fuſeaux, & au travers de laquelle paſſe un fer qui fait tourner la meule.

LANUSURE, ſ. f. C'eſt une piece de plomb qui eſt au droit des areſtiers, & ſous les épis ou amortiſſemens.

LAPIS, ſ. m. Terme de décoration. Eſpece de pierre précieuſe d'un bleu céleſte, mêlé de points & de veines d'or, qui entre dans les petits ouvrages d'Architecture de marbre ou de marqueterie, comme il y en a dans le tabernacle du S. Sacrement de Saint Pierre de Rome. Le plus beau *Lapis* eſt l'oriental, qui ne perd point ſa couleur au feu.

LARDOIRE, (ſ. f.) ou SABOT, (ſ. m.) Terme d'Architecture hydraulique. Armature de fer, dont on ſe ſert pour garnir le bout d'un pilot.

LARMES. *Voyez* GOUTTES.

LARMIER, ſ. m. C'eſt le plus fort membre quarré d'une corniche, dont le plafond eſt ſouvent creuſé en canal. Les ouvriers le nomment *Mouchette*. Il eſt auſſi appellé *Couronne*. Mais le nom de *Larmier* ou *Gouttiere*, eſt celui qui lui eſt le plus approprié, parce que l'eau de la pluie en tombe par gouttes, ou par larmes.

LARMIER BOMBÉ ET RÉGLÉ. C'eſt, en dedans ou hors d'œuvre d'une porte ou d'une croiſée, le linteau ceintré par le devant, & droit par ſon profil.

LARMIER DE CHEMINÉE. C'eſt le couronnement d'une ſouche de cheminée.

LARMIER DE MUR. Eſpece de plinthe ſous l'égoût du chaperon d'un mur mitoyen, ou de clôture.

LARMIER GOTHIQUE, OU A LA MODERNE. C'eſt, dans les vieux murs, le long d'un cours d'aſſiſes, au droit d'un plancher, ou ſous les appuis des croiſées, une eſpece de plinthe en chanfrein, refouillé par deſſous en canal rond, pour jetter les eaux plus facilement au-delà du mur.

LARMIER. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt une retraite de maçonnerie, conſtruite ordinairement dans un pont gothique, terminée par un talut & une ſaillie, qui ſert d'ornement à une pile, à une façade de pont, en guiſe de plinthe, de cordon, &c.

LATRINES, ſ. f. pl. Lieux de commodité, diſpoſés les uns à côté des autres dans une grande piece d'une Maiſon religieuſe, ou de Communauté. (*V.* AISANCE.) On les nomme auſſi *Retraits*. Il y a des *Latrines* publiques dans quelques villes du Levant. Ce mot vient du latin *Latere*, être caché.

LATTE, ſ. f. Morceau de bois de chêne refendu, ſelon ſon fil, en maniere de régle mince, qui s'attache ſur les chevrons d'un comble, pour en porter la tuile, ou l'ardoiſe. La *Latte* pour la tuile eſt différente de celle qu'on employe pour l'ardoiſe, qui eſt plus large & de même longueur.

LATTE POSTICHE. Nom général qu'on donne à toute *Latte* qui n'eſt employée que pour tenir de la maçonnerie, comme celle qui porte ſur les étreſillons d'un plancher enfoncé, & les *Lattes* qui ſont légerement clouées ſous les marches d'un eſcalier de

www.libtool.com.cn

bois, pour en ſoutenir le hourdi, & qu'on ôte enſuite pour en enduire & ravaler la coquille.

LATTE VOLICHE. *Voyez* CONTRE-LATTE DE SCIAGE.

LATTER, v. act. C'eſt attacher ſur un comble, avec des clous, des *Lattes* eſpacées de quatre pouces, pour y arrêter la tuile, ou l'ardoiſe. On appelle *Latter à claire voye*, mettre des *Lattes* ſur un pan de bois, pour retenir les platras des panneaux, & les recouvrir de plâtre; & *Latter à lattes jointives*, c'eſt clouer des *Lattes* ſi près les unes des autres qu'elles ſe touchent.

LATTIS, ſ. m. C'eſt un ouvrage de lattes. On dit faire un *Lattis*, pour dire faire une couverture de lattes.

LAVE-MAIN, ſ. m. C'eſt un petit réſervoir d'eau, en maniere d'auge de pierre ou de plomb, avec des robinets pour diſtribuer l'eau, qui ſert à laver les mains, à l'entrée d'une ſacriſtie, ou d'un réfectoire. Il y a à hauteur d'appui, au deſſous du *Lave-main*, un baſſin rectangulaire, ou quarré-long, de pierre, pour recevoir & égouter l'eau.

LAVER, v. act. C'eſt ſur un deſſein paſſé à l'encre, coucher avec un pinceau une couleur d'encre de la Chine, ou de biſtre à l'eau, pour le faire paroître le plus naturel qu'il eſt poſſible, par les ombres des ſaillies & des bayes, & par l'imitation des matieres dont l'ouvrage doit être conſtruit. Ainſi on *Lave* d'un rouge tendre pour contrefaire la brique & la tuile; d'un bleu d'inde clair, pour l'eau & l'ardoiſe; de verd, pour les arbres & les gazons; de ſafran, ou de graine d'Avignon, pour l'or & le bronze; & de diverſes couleurs pour les marbres. Ces *Lavis* ſe font par teintes égales, ou adoucies ſur les jours, avec de l'eau claire, & fortifiées de couleurs plus chargées dans les ombres. (Voyez les *Régles du Deſſein & du Lavis pour les plans, profils & élévations de l'Architecture militaire & civile*, &c. par M. *Buchotte*.) (*V.* encore PLAN.)

LAVER. Terme de Charpenterie. C'eſt ôter, avec la beſaigue, tous les traits de ſcie & rencontres d'une piece de bois de ſciage, pour la dreſſer & l'aviver.

LAVIS, ſ. m. Nom qu'on donne à un deſſein lavé. (*Voyez* LAVER & PLAN.)

LAVOIR, ſ. m. C'eſt, près une cuiſine, le lieu où l'on lave la vaiſſelle. C'eſt auſſi le nom de la cuve de pierre quarrée, qui ſert à la laver.

LAVOIR. *Voyez* PISCINE.

LAVOIR PUBLIC. Baſſin bordé de pierre, avec égoût, où l'on lave le linge.

LAYE, ſ. f. Petite route qu'on fait dans un bois pour former une allée, ou pour l'arpenter & en lever le plan, quand on en veut faire la vente.

LAYER, v. act. C'eſt tailler une pierre avec la *Laye*, qui eſt un marteau bretelé ou refendu à dents par ſa hache.

LAZARET, ſ. m. C'eſt, dans quelques villes maritimes de la Méditerranée, poſſédées par les Chrétiens, une grande maiſon, un grand bâtiment hors de la ville, dont les logemens ſont ſéparés & iſolés, & où font quarantaine les équipages des vaiſſeaux qui viennent du Levant, ſuſpects de peſte.

On nomme auſſi *Lazaret*, un hôpital où l'on retire ceux qui ſont attaqués de la maladie contagieuſe. Il y en a un fort beau à Milan.

LÉGER, adj. Epithéte qu'on donne à un ouvrage beaucoup percé, où la beauté de la forme conſiſte dans le peu de matiere, comme dans les portiques de colonnes, les périſtiles, &c. On caractériſe auſſi par cette épithéte des ornemens délicats fort recherchés, évuidés & en l'air, comme les feuilles des plus beaux chapiteaux, & les draperies des plus belles figures.

On appelle encore *Légers*, les menus ouvrages, comme les plâtres, carreaux, &c. Mais ce mot eſt pris en mauvaiſe part, pour les ouvrages où l'épaiſſeur n'eſt pas proportionnée à l'étendue ou à la charge, comme les murs de face trop minces, les ſolives & poteaux trop foibles & trop eſpacés, & autres malfaçons.

LEVAGE, ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt l'élévation ou le tranſport du bois de l'attelier ſur le tas.

LEVÉE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt une eſpece de quai de maçonnerie, ou de files de pieux, qui ſoutient les berges d'une riviere, & em-

pêche qu'elle ne ſe déborde. (*Voyez* CHAUSSÉE & DIGUE.)

LEVIER, ſ. m. Piece de bois de brin qui, par le ſecours d'un coin nommé *hypomoclion*, *orgueil*, ou *point d'appui*, qui eſt poſé deſſous une de ſes extrêmités, aide à lever un gros fardeau. (*Voyez* les différentes eſpeces de *Leviers*, & leur théorie, dans le *Diction. univ. de Mathématique & de Phyſique*, article *Levier*.) Lorſqu'on peſe ſur le *Levier*, on dit *faire une peſée*; & lorſqu'on l'abbat avec des cordes, à cauſe de ſa longueur, & de la grandeur du fardeau, on appelle cela *faire un abbatage*. Cette opération s'eſt pratiquée avec beaucoup d'intelligence, pour enlever & poſer les deux cymaiſes du grand fronton du Louvre. (*Voyez* les Notes de M. *Perrault* ſur l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. x. ch. XVIII.)

LEVRE. *Voyez* CAMPANE.

LEZARDES, ſ. f. pl. On appelle ainſi les crevaſſes qui ſe font dans les murs de maçonnerie.

LIAISON, ſ. f. C'eſt la maniere d'arranger & de lier les briques par enchaînement les unes avec les autres. Et *Déliaiſon*, c'eſt la ſituation où ſont les pierres lorſqu'elles n'ont pas moins de ſix pouces de recouvrement, tant au dedans du mur qu'au parement, ſuivant l'art de bâtir.

LIAISON A SEC. *Liaiſon* de pierres ſans mortier, leur lit étant poli & frotté au grais. C'eſt ainſi qu'ont été conſtruits les plus grands bâtimens de l'antiquité, faits des plus grands quartiers de pierre, & qu'eſt bâti l'arc de triomphe du fauxbourg Saint Antoine, à Paris.

LIAISONNER, v. act. C'eſt arranger des pierres enſorte que les joints des unes portent ſur le milieu des autres. C'eſt auſſi remplir de mortier leurs joints, pendant qu'elles ſont ſur les cales.

LIBAGE, ſ. m. Gros moilon ou quartier de pierre, mal fait ou ruſtique, de quatre ou cinq à la voye, qu'on employe, équarri à paremens bruts, dans les garnis & les fondemens. Les *Libages* ſe tirent du ciel des carrieres; & une pierre de taille devient *Libage*, lorſqu'on n'en peut rien faire.

LICE, ſ. f. Nom commun & à la barriere qui borde la carriere d'un manege, & à la carriere même où l'on fait des joûtes, des carrouſels, & des courſes. On appelle auſſi *Lice*, un garde-fou de pont de bois.

LICÉE. *Voyez* LYCÉE.

LIEN, ſ. m. Piece de bois dans l'aſſemblage d'un comble, pour lier les poinçons avec les faîtes & les ſous-faîtes. Il y a auſſi des *Liens* ceintrés qui ſervent de courbes dans les enfoncemens des combles, & dans l'aſſemblage des fermes rondes des vieux pignons.

LIEN DE FER. Morceau de fer méplat, coudé & ceintré, pour retenir quelque piece de bois dans un aſſemblage de charpenterie, ou de menuiſerie.

LIEN DE VERRE. C'eſt un paquet de ſix tables de verre de Lorraine. C'eſt auſſi un *Lien* de plomb qui retient les panneaux de vitres avec les verges de fer.

LIEN. Terme d'Architecture hydraulique. Nom général qu'on donne à toute piece de charpente de pont, qui porte en décharge contre deux autres, & qui les lie. Tel eſt le *Lien* qui aſſure le poteau d'appui d'une lice, avec la piece de pont en ſaillie.

LIERNE, ſ. f. Piece de bois qui ſert à entretenir deux poinçons ſous le faîte d'un comble, & à porter le faux plancher d'un grenier.

LIERNE RONDE. Piece de bois courbée ſelon le pourtour d'une coupole. Pluſieurs de ces *Liernes*, étant aſſemblées de niveau, forment les cours de *Liernes* par étages, & reçoivent, à tenons & mortaiſes, les chevrons courbes d'un dôme.

LIERNE DE PALÉE. Terme d'Architecture hydraulique. Piece de bois qui ſert à entretenir les files des pieux d'une palée avec boulons. Elle ſert pour le même uſage, à la conſtruction des batardeaux. Lorſque la *Lierne* eſt employée à pouſſer des fils de pals-à-planches, on l'appelle *Longueruaine*. Elle eſt différente de la moiſe, en ce qu'elle n'a point d'entaille pour accoler les pieux.

LIERNER, v. act. C'eſt attacher des liernes.

LIERNES, ſ. f. pl. Nervures dans les voûtes gothiques, qui forment une croix,

www.libtool.com.cn

& qui, par un bout, ſe joignent aux tiercerons, & par l'autre à la clef.

LIGNE, ſ. f. C'eſt une étendue qui n'a qu'une ſeule dimenſion, la longueur. Comme ceci eſt un terme propre de Mathématique, nous ne nous arrêterons point à définir les différentes eſpeces de *Lignes* qui tiennent immédiatement à cette ſcience; & nous renverrons ſur cela au *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, article *Ligne*. Nous allons donc paſſer aux ſignifications particulieres que les *Lignes* ont dans l'art de bâtir.

*Ligne de pente.* C'eſt une *Ligne* qui, dans l'appareil des pierres, eſt inclinée ſuivant une pente donnée, comme l'arraſement, (*voyez* ce mot) pour recevoir le couſſinet d'une deſcente droite ou biaiſe, la *Ligne* de la montée d'un pont, & la *Ligne* rampante d'un fer à cheval, par rapport à celle de niveau, tirée ſur le même plan.

*Ligne ponctuée.* C'eſt une *Ligne* qui ſert à marquer une choſe qu'on ſuppoſe être derriere une autre, comme le profil d'une Egliſe derriere ſon portail; à marquer auſſi ſur un plan, les aplombs de ce qui eſt en l'air, comme les rampes d'eſcaliers, poutres, corniches, arrêtes de voûte, &c. & enfin à faire connoître les diametres, les largeurs & les hauteurs des vuides.

*Ligne ralongée.* C'eſt, dans la coupe des pierres, une *Ligne* tirée à côté d'une autre, & d'un même centre, comme l'inclinaiſon des vouſſoirs d'une platebande, à meſure qu'ils s'éloignent de la clef. *Ligne ralongée* eſt auſſi une *Ligne* hélice, ou qui tourne en vis ralongée, ſelon le rampant plus ou moins roide d'un eſcalier à vis. Dans la Charpenterie, la *Ligne ralongée* a une autre ſignification: c'eſt l'excès de la longueur d'un areſtier ſur celle des chevrons. On la nomme auſſi *Reculement* ou *Ralongement d'areſtier*.

LIGNE. C'eſt la douziéme partie d'un pouce.

LIGNE DE CHANVRE. C'eſt une cordelette ou ficelle dont les Maçons ſe ſervent pour élever les murs d'une même épaiſſeur, & les Charpentiers pour tringler le bois.

LIGNE D'EAU. C'eſt la 144e partie d'un pouce d'eau, fourniſſant 133 pintes d'eau en 24 heures, qui font près d'un demi-muid de Paris.

LIMAÇON. *Voyez* VOUTE EN LIMAÇON.

LIMANDE, ſ. f. Piece de bois plate & étroite, comme une membrure, qui, dans la Charpenterie, ſert à différens uſages.

LIMANDES, ſ. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Pieces de bois qui ſervent à tenir les pales de la chauſſée d'un étang, ou d'un moulin. (*Voyez* PALE.)

LIMON, ſ. m. Terme dérivé du latin *Limus*, qui ſignifie de biais ou de travers. C'eſt une piece de bois de quatre à ſix pouces d'épaiſſeur ſur neuf à dix de large, qui ſert, dans un eſcalier, à porter les marches & les baluſtres.

LIMOSINAGE, ſ. m. Nom général qu'on donne à toute maçonnerie faite de moilon à bain de mortier, & dreſſée au cordeau avec paremens bruts. On l'appelle ainſi, parce que les *Limoſins* y travaillent dans les fondations. On dit auſſi *Limoſinerie*.

LINÇOIRS, ſ. m. pl. Eſpeces de noulets au droit des cheminées & des lucarnes, pour retenir les chevrons.

LINTEAU, ſ. m. Piece de bois qui ſert à fermer le haut d'une croiſée ou d'une porte ſur ſes piédroits.

LINTEAU DE FER. C'eſt une barre de fer qui porte les claveaux d'une platebande, & qui eſt proportionnée, en ſa groſſeur, relativement à ſa portée & à ſa charge. On la nomme auſſi *Platebande*.

LISSE, adj. Epithéte qu'on donne à toute partie d'Architecture unie, comme une colonne ſans cannelures, une friſe ſans ornemens, &c.

LISTEL ou LISTEAU, ſ. m. Ce terme dérivé de l'Italien *Liſtello*, ceinture, ſignifie une petite moulure quarrée, qui ſert à en couronner ou accompagner une plus grande, ou à ſéparer les cannelures d'une colonne. On l'appelle auſſi *Filet* & *Quarré*.

LIT, ſ. m. Les Maçons ſe ſervent de ce mot en parlant de la ſituation naturelle d'une pierre, quand elle eſt dans la carriere. Les pierres ont deux *Lits*, celui de deſſus, qu'on appelle *Lit tendre*, & celui de deſſous, *Lit dur*. Dans l'emploi des pierres il doit être à découvert, pour couvrir des terraſſes; par exemple, pour

faire des dalles, &c. on met le *Lit* dur deſſus, ce qui oblige de renverſer les pierres.

On appelle auſſi dans une muraille *Lit de pierre*, une aſſiſe, un étage de pierre.

LIT DE CANAL, OU DE RÉSERVOIR. C'eſt le fond d'un canal qui eſt ou de ſable, de glaiſe, de pavé, ou de ciment, & de cailloutis.

LIT DE PONT DE BOIS. C'eſt le plancher compoſé de poutrelles, & de travons, avec ſon couchis. (Voyez *Palladio*, liv. III. ch. VIII.)

LIT DE VOUSSOIR & DE CLAVEAU. C'eſt le côté d'un vouſſoir, ou d'un claveau, caché dans les joints.

LIT EN JOINT. *Voyez* DÉLIT.

LOGE, ſ. f. Les Italiens appellent ainſi une galerie ou portique formé d'arcades ſans fermeture mobile. Il y a de ces *Loges* qui ſont voûtées dans les palais du Vatican & de *Monte Cavallo*, & qui ſont à Sophite, dans celui de la chancellerie, à Rome. Les mêmes peuples nomment encore *Loge*, une eſpece de donjon ou de belvedere, au deſſus du comble d'une maiſon.

LOGE DE FOIRE. C'eſt, dans une foire fermée, comme celle de Saint Germain des Prez, à Paris, une boutique avec ſes dépendances. Les meilleures de ces *Loges*, ſont celles des encoignures en pan coupé.

LOGE DE MÉNAGERIE. C'eſt, dans une ménagerie, une petite ſalle baſſe, ſûrement fermée, où l'on tient des animaux féroces, & rares; comme à la ménagerie de Verſailles, & à celle de Vincennes.

LOGE DE PORTIER. C'eſt, ſous l'entrée d'une grande maiſon, une petite chambre au rez de chauſſée, pour le logement d'un Suiſſe ou d'un Portier.

LOGES DE COMÉDIE. Ce ſont de petits cabinets, ouverts par devant, ſéparés par de minces cloiſons, qui régnent autour d'une ſalle de ſpectacle, où ſe placent les ſpectateurs. Il y a ordinairement trois rangs de ces *Loges* l'un ſur l'autre. Elles ſont toutes très-décorées, ſur-tout celles du premier rang, qui non ſeulement ſont plus en vûe, mais encore, comme les plus cheres, ſont toujours occupées par des perſonnes d'un certain rang.

LOGEMENT, ſ. m. C'eſt la partie d'un logis, qu'une perſonne habite.

LOGER, v. act. Terme de Coutume. C'eſt bâtir ſur un mur mitoyen.

LOGIS, ſ. m. C'eſt le bâtiment où l'on loge, & la maiſon qu'on habite. (*Voyez* AVANT-LOGIS, & CORPS DE LOGIS.)

LONG PAN, ſ. m. C'eſt le plus long côté d'un comble, qui a environ le double de ſa largeur.

LONGRINE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. *Voyez* LIERNE DE PALÉE.

LONGUERUAINE, ſ. f. *Voyez* LIERNE DE PALÉE.

LOQUET ou LOQUETEAU, ſ. m. Terme de Serrurerie. Piece de menus ouvrages de fer, qu'on fait mouvoir ſur une platine, pour ouvrir & fermer par haut & par bas un ventail de porte, ou un guichet de croiſée. Il y en a de courts à bouton, & de longs à queue, avec une poignée.

LOSANGE, ſ. m. Figure qui a quatre côtés formant deux angles aigus, & deux angles obtus. On diſpoſe ſouvent en *Loſange* les bois qui ſont la charpenterie des maiſons.

LOSANGE DE COUVERTURE. C'eſt un *Loſange* formé par des tables de plomb diſpoſées diagonalement, & jointes à couture, pour couvrir la fléche d'un clocher. C'eſt ainſi qu'eſt couvert le clocher de l'Egliſe de Sainte Genevieve, à Paris. Cette diſpoſition reſſemble au pavé de briques poſées de plat, & en épi.

LOSANGES DE VERRE. Carreaux de verre poſés ſur la pointe dans les panneaux de vitre en plomb.

LOSANGES ENTRELACÉS. *V.* PAN DE BOIS.

LOUP, DENTS DE LOUP, ſ. m. pl. Ce ſont de gros clous qui ſervent à attacher les poteaux des cloiſons.

LOUVE, ſ. f. Piece de fer, taillée quarrément, mais plus large en bas qu'en haut, ſcellée dans une pierre de taille, & qui ſert à l'attacher pour l'enlever par le moyen d'une grue. Il y a encore des *Louves* formées d'un morceau de fer, avec un œil, comme une main, qu'on ſerre dans un trou avec deux *Louveteaux*, qui ſont deux coins de fer.

LOUVETEAUX. *Voyez* LOUVE.

www.libtool.com.cn

LOUVEUR, ſ. m. C'eſt le nom de l'ouvrier qui fait le trou à une pierre pour la *Louver*, c'eſt-à-dire pour y mettre la louve, (*voyez* ce mot.)

LOUVRE, ſ. m. C'eſt le nom du Palais du Roi de France, ſitué dans Paris, la Capitale du Royaume. Ce mot étoit le nom de l'Hôtel d'un Seigneur de *Louvre*, en Pariſis, qui étoit à l'endroit où le vieux *Louvre* eſt bâti, & dans lequel logerent quelques-uns des Rois de France, après avoir quitté le Palais.

LUCARNE, ſ. f. C'eſt une fenêtre de médiocre grandeur, priſe dans un comble, & pratiquée au deſſus de l'entablement, pour donner du jour aux chambres en galetas, ou aux greniers. Le mot *Lucarne* eſt dérivé du latin *Lucerna*, lumiere ou lanterne.

LUCARNE A LA CAPUCINE. *Lucarne* couverte en croupe de comble.

LUCARNE BOMBÉE. C'eſt une *Lucarne* qui eſt fermée en arc de cercle.

LUCARNE DEMOISELLE. Petite *Lucarne* de charpente, qui porte ſur les chevrons, & qui eſt ouverte en contre-vent, ou en triangle.

LUCARNE FAÎTIERE. *Lucarne* priſe dans le haut d'un comble, & qui eſt couverte en maniere de petit pignon fait de deux noulets.

LUCARNE FLAMANDE. C'eſt une *Lucarne* qui eſt conſtruite de maçonnerie, couronnée d'un fronton, & appuyée ſur l'entablement.

LUCARNE QUARRÉE. C'eſt une *Lucarne* dont la largeur eſt égale à la hauteur, ou qui eſt fermée quarrément en plate-bande.

LUCARNE RONDE. *Lucarne* ceintrée par ſa fermeture, ou dont la baye eſt en rond.

LUNETTE, ſ. f. Eſpece de voûte qui traverſe les reins d'un berceau, pour y donner du jour, & pour en ſoulager la portée & en empêcher la pouſſée. On l'appelle *Lunette biaiſe* quand elle coupe obliquement un berceau; & *rampante*, lorſque ſon ceintre eſt corrompu, comme ſous une rampe d'eſcalier.

Le mot *Lunette* a encore pluſieurs ſignificarions. C'eſt d'abord une petite vûe dans un comble, ou dans une fléche de clocher, pour donner un peu de jour & de l'air à la charpente. C'eſt enſuite le nom d'un mur qui ôte la vûe à un bâtiment voiſin, & qui eſt élevé à ſix pieds de diſtance, ſuivant la Coutume de Paris. Et enfin on appelle *Lunette*, l'ais percé d'un ſiége d'aiſance.

LUTRIN, ſ. m. Eſpece de piédeſtal de cuivre, ou de bronze, de marbre, ou de bois, le plus ſouvent triangulaire, & orné d'Architecture & de Sculpture, qui ſert à porter, dans le chœur d'une Egliſe, un pupitre ſimple, ou double. Le *Lutrin* de l'Egliſe de Saint Paul, à Paris, de marbre & de bronze, eſt un des plus propres.

LYCÉE, ſ. m. C'eſt le nom de la fameuſe école où *Ariſtote* enſeignoit la Philoſophie à Athènes, en ſe promenant; ce qui fut cauſe que ceux de ſa ſecte furent nommés *Péripatéticiens*, mot formé d'un verbe grec, qui ſignifie marcher tout autour. Elle étoit compoſée de portiques, & d'arbres plantés en quinconces. Selon *Pauſanias*, cette école avoit été auparavant un temple conſacré à Apollon, & bâti par *Lycus*, fils de *Pandion*, d'où il avoit été appellé *Lycée*. D'autres auteurs penſent au contraire que c'étoit un college commencé par *Piſiſtrate*, & fini par *Periclès*. Quoiqu'il en ſoit, *Ciceron* avoit fait bâtir un *Lycée* à *Tuſculum*; aujourd'hui *Freſcati*, près de Rome, à l'exemple de celui d'Athènes. (*De Divinat.* liv. 1.)

# M



MACHECOULIS, ſ. m. Eſpece de galerie, d'allée, de paſſage, pour aller à couvert tout autour d'un bâtiment. Il y a au haut du pourtour des vieux châteaux, de ces ſortes de galeries qui ſont garnies d'une devanture faite de dales ou de brique. Elles ſont portées en ſaillie ſur des corbeaux de pierre; & comme l'eſpace de l'une à l'autre eſt à jour, on jettoit de là, autrefois, des pierres pour défendre le pied de la muraille, & empêcher qu'on ne la vint eſcalader. Il y a de ces *Machecoulis* à la Baſtille, à Paris.

MACHINE, ſ. f. Aſſemblage de pieces de bois, tellement diſpoſées qu'avec le ſecours de poulies & de cordages, un petit nombre d'hommes peut enlever de gros fardeaux, & les poſer en place. Tels ſont les vindas, l'engin, la grue, &c. qui ſe montent & ſe démontent ſelon le beſoin qu'on en a. Les meilleures *Machines* ſont ſans doute les plus ſimples, parce qu'elles ſont plus expéditives. On peut propoſer pour modéle la *Machine* dont s'eſt ſervi M. *Le Maître*, Architecte, pour élever le dôme de l'Egliſe de Saint Louis des Invalides. Le premier mobile de cette *Machine* étoit un ſimple treuil à tambour, placé au rez de chauſſée, & qui, tournant verticalement par le moyen d'un ou de deux chevaux, devidoit un cable amarré à pluſieurs mouffles.

MACHINE HYDRAULIQUE. C'eſt une *Machine* qui ſert à élever & à conduire les eaux, comme une écluſe, une pompe, &c. Ce n'eſt point ici le lieu d'en dire davantage. Un détail là-deſſus eſt tout Mathématique, & l'Hydraulique n'entre dans le plan de notre Dictionnaire que relativement à l'art de bâtir dans les eaux. Renvoyons donc à l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, Part. I. ceux qui voudront connoître les *Machines hydrauliques*, & bornons-nous à donner une idée légere de la *Machine* de Marly, pour ſuppléer un peu à notre définition. Le premier mobile de cette *Machine* eſt un bras de la riviere de Seine, qui, par ſon cours, fait tourner pluſieurs grandes roues, leſquelles font agir des manivelles. Ces manivelles ſont attachées à des piſtons dont les uns, par le moyen de ce mouvement, font monter l'eau dans des pompes, & les autres la refoulent dans des tuyaux contre le penchant d'une colline, qui la conduiſent à un réſervoir élevé dans une tour de pierre, environ 62 toiſes plus haut que la riviere, d'où elle s'écoule à Verſailles. Cette *Machine* fournit continuellement 200 pouces d'eau.

MAÇON, ſ. m. Nom de celui qui ſçait l'art de bâtir, & qui le met en œuvre dans la conſtruction des édifices qu'il entreprend. On appelle auſſi *Maçon* les compagnons qui travaillent en mortier, ou en plâtre. Ce mot vient, ſelon *Iſidore*, du latin *Machio*, un Machiniſte, à cauſe de l'intelligence des machines qu'un *Maçon* doit avoir pour mettre ſes entrepriſes à exécution. Et, ſelon M. *Ducange*, il eſt dérivé de *Marecia*, les murailles, qui forment l'ouvrage propre du *Maçon*.

MAÇONNER, v. act. C'eſt travailler à la maçonnerie, (*voyez* ce mot.)

MAÇONNERIE, ſ. f. Arrangement des pierres avec le mortier, ou autre liaiſon. Cela forme une ſorte d'art méchanique, déſigné en général par le mot *Maçonnerie*. Cependant on entend encore par ce terme, la production de l'art, l'ouvrage même. *Vitruve* nous apprend que les Anciens pratiquoient ſix eſpeces de *Maçonnerie*. La premiere qu'on appelloit *maillée*, ou à *échiquier*, étoit faite de pierres quarrées dans leur parement, & ces pierres étoient poſées de telle maniere que les joints alloient obliquement, & que les diagonales étoient l'une à plomb, &

www.libtool.com.cn

l'autre de niveau. La deuxiéme étoit formée de carreaux de brique, posés de plat, & garnis de moilons. Il y avoit dans la troisiéme des cailloux de montagne ou de riviere, à bain de mortier. La quatriéme étoit composée de pierres incertaines, ou rustiques, de la même façon que les grands chemins étoient construits. Des carreaux de pierre de taille en liaison faisoient la cinquiéme. Dans celle-ci les pierres sont posées les unes sur les autres, & les joints de niveau mis de telle sorte que le joint du second lit pose sur le milieu de la pierre du premier. Enfin la sixiéme & derniere espece de *Maçonnerie*, étoit de remplage, lequel se faisoit par le moyen de certains coffres, semblables aux batardeaux, qu'on rempliſſoit de moilon avec mortier. La *Maçonnerie* qui, selon *Vitruve*, est particuliere aux Grecs, est celle où après avoir posé deux pierres, dont chacune fait parement, on en met une en boutisse qui fait les deux paremens. (Voyez l'*Architecture de Vitruve*, liv. 1. ch. 3. & celle de *Palladio*, liv. 1. ch. 9.) Toutes ces especes de *Maçonnerie* se réduisent aujourd'hui aux cinq suivantes.

MAÇONNERIE DE BLOCAGE. C'est une *Maçonnerie* faite de menues pierres jettées à bain de mortier. On la pratique en Italie, où la pozzolane, mêlée avec la chaux, est d'un grand secours pour cette liaison.

MAÇONNERIE DE BRIQUE. Maniere particuliere de bâtir en brique, qui consiste à renfoncer de briques les champs, tables, panneaux, &c. que renferment les corps, saillies & naissances de pierre. On pose ces briques en liaison, & on les jointoye proprement avec du plâtre & de la chaux. Telle est, pour citer un exemple, la *Maçonnerie de brique* du château de Versailles.

MAÇONNERIE DE LIMOSINAGE. *Maçonnerie* faite de moilons posés sur leur lit en liaison, sans être dressés en leurs paremens.

MAÇONNERIE DE MOILON. C'est une *Maçonnerie* où les moilons d'appareil, ou de même hauteur, sont équarris, bien gisans, posés de niveau en liaison, & piqués en leurs paremens.

MAÇONNERIE EN LIAISON. *Maçonnerie* faite de carreaux & boutisses de pierre, posées en recouvrement les unes sur les autres.

MADRIERS, s. m. pl. Gros ais en maniere de plate-forme, & qu'on attache sur des racinaux pour asseoir sur de la glaise le mur de douve d'un réservoir, ou tout autre mur, sur un terrein de foible consistance.

MAGASIN, s. m. C'est un lieu où l'on tient des outils, des marchandises, &c. comme on va le voir dans les articles suivans. Disons auparavant que *Magasin* vient de l'Italien *Magazino*, fait de l'Arabe *Machazin*, lieu où l'on met les richesses.

MAGASIN D'ATTELIER. Hangar fermé, en maniere de baraque, où un Entrepreneur fait serrer tous les équipages d'un atelier, comme échelles, dosses, cordages, outils, &c. qui sont entretenus en ordre par un homme qui y travaille. Il y a, dans les grands ateliers, des *Magasins* particuliers de charpenterie, d'autres où l'on tient de la tuile, de l'ardoise & des lattes, pour les couvertures; des *Magasins* de serrurerie, contenant de gros & menus fer; d'autres de menuiserie, vitrerie, &c. On met également dans ces *Magasins*, & ce qui provient des démolitions, & les matériaux neufs; & il y a des gens chargés pour en avoir soin, & pour les distribuer par compte.

MAGASIN DE MARCHAND. C'est, chez un Marchand, un lieu ordinairement au rez de chaussée, & quelquefois au premier étage, où ses marchandises sont renfermées. Quand il est contigu à une boutique, il est aussi appellé *Arriere-boutique*. Les *Magasins* pour les étoffes sont éclairés par de faux-jours, pour les faire paroître plus avantageusement.

MAGASIN GÉNÉRAL DE MARINE. Lieu où l'on enferme & où l'on distribue toutes les choses nécessaires à l'armement des vaisseaux. Les *Magasins* particuliers sont ceux qui sont destinés pour les vivres, les poudres, les cables, le goudron, &c. Chacun de ces *Magasins* porte le nom de ce qu'il renferme.

MAIGRE, adj. Epithéte qu'on donne, en maçonnerie, à une pierre trop coupée,

plus petite que l'endroit qu'elle doit remplir, & qui par conſéquent a les joints trop ouverts. En charpenterie, un tenon ou autre lien eſt *Maigre*, lorſqu'étant trop mince, il ne remplit pas ſon entaille, ou ſa mortaiſe.

MAIL, ſ. m. Allée d'arbres de trois ou quatre cens toiſes de long ſur quatre ou cinq de large, bordée d'ais attachés contre des pieux à hauteur d'appui, avec une aire de recoupe de pierre, couverte de ciment, où l'on joue au *Mail*, c'eſt-à-dire où l'on chaſſe des boules de buis avec un *Mail*, ou *Maillet*, ferré & à long manche. Le *Mail* de Saint Germain en Laye eſt un des plus beaux, parce que les arbres qui le forment ſont de haute-futaye.

MAILLÉ. *Voyez* FER MAILLÉ & MAÇONNERIE.

MAILLER, v. act. C'eſt, en Jardinage, d'après un petit deſſein de parterre graticulé, tracer le même parterre en grand ſur le terrein, par carreaux en pareil nombre. C'eſt auſſi eſpacer des échalas montans & *traverſans*, par intervalles égaux, quarrés ou en loſange, pour les treillages.

MAILLES, ſ. f. pl. Ce ſont les intervalles quarrés, ou en loſange, que forment des échalas croiſés & liés de fil de fer, dans le treillage des cours ou des jardins. La grandeur ordinaire de chaque *Maille* eſt de quatre à cinq pouces en quarré pour les berceaux & cabinets; de ſix à ſept, & de neuf à dix, pour les eſpaliers.

MAIN, ſ. f. Nom qu'on donne à une piece de fer recourbée en différentes manieres, & qui ſert comme d'anſe à une choſe.

MAIRRAIN, ſ. m. Bois de chêne refendu en petites planches minces, dont on lambriſſoit autrefois les ceintres des Egliſes, & dont on ſe ſert aujourd'hui pour faire des panneaux de menuiſerie. Le mot *Mairrain*, qui vient du latin *Materiamen*, ſignifioit anciennement toute ſorte de bois à bâtir, comme il paroît dans pluſieurs Ordonnances, & dans la traduction que *Jean Martin* a faite de l'Architecture de *Leo Baptiſta Alberti*.

MAISON, ſ. f. Mot dérivé du latin *Manſio*, demeure. C'eſt un bâtiment deſtiné pour l'habitation, dans une ville, ou à la campagne, lequel conſiſte, au moins, en un corps-de-logis. Les premieres *Maiſons*, ſelon *Vitruve*, furent faites avec des perches de bois entrelacées & couvertes de terre graſſe. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. II.) Mais c'étoient là des cabanes plutôt que des *Maiſons*. Les Grecs furent les premiers qui imaginerent une *Maiſon* véritable. Elle étoit formée de troncs d'arbres plantés aux quatre coins d'un quarré, & entre ces arbres on avoit arrangé des pierres, laiſſant dans les élévations des trous pour les fenêtres, & les portes. Le tout étoit couvert avec du bois. (*Cours d'Architecture* de *Blondel*, tom. I.) On trouvera dans le premier tome du *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, article *Architecture*, la deſcription & la figure de ces *Maiſons* ou habitations.)

MAISON DE PLAISANCE. C'eſt, à la campagne, le château d'un Seigneur, ou la *Maiſon* d'un particulier, qui ſert de ſéjour, dans la belle ſaiſon, à cauſe de la propreté de ſes appartemens, & de l'embelliſſement de ſes jardins. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle eſt plutôt deſtinée au plaiſir qu'au profit de celui qui la poſſede. On l'appelle en quelques endroits de la France *Caſſine*, en Provence *Baſtide*, en Italie *Vigna*, en Eſpagne & en Portugal *Quinta*.

MAISON DE VILLE. *Voyez* HÔTEL DE VILLE.

MAISON ROYALE. On appelle ainſi un château avec ſes dépendances, appartenant au Roi. Tels ſont les châteaux de Fontainebleau, de Saint Germain en Laye, de Chambor, de Verſailles, &c. Il y a cependant des *Maiſons royales* qui appartiennent à des Princes, ou à des grands Seigneurs, parce qu'elles leur ſont venues par don ou par alliance. (Voyez les *Maiſons royales*, dans l'*Architecture Françoiſe*, par M. *Blondel*.

MAISON RUSTIQUE. C'eſt le nom d'une ferme, ou d'une métairie, avec ſes dépendances, afin d'y loger les hommes & les animaux qui ſont néceſſaires pour cultiver une certaine étendue de terre.

MALANDRES, ſ. f. pl. Ce ſont, dans les bois à bâtir, des nœuds pourris, qui em-

www.libtool.com.cn

pêchent que les pieces ne puiſſent être employées, étant équarries. C'eſt ce qui fait qu'on les rabat en toiſant ces pieces.

MALFAÇON, ſ. f. Nom qu'on donne à tout défaut de matiere & de conſtruction, cauſé par ignorance, négligence du travail, ou épargne. Ainſi c'eſt, en maçonnerie, poſer des pierres de lit en joint; faire des plaquis & incruſtations dans les murs de médiocre épaiſſeur, & particulierement dans les chaînes qui tiennent lieu de carreaux & parpaignes bien en liaiſon; fermer des cours d'aſſiſes avec de trop petits clauſoirs, & en faire les joints inégaux & les paremens gauchis; aſſeoir des moilons de plat dans la conſtruction des voûtes, au lieu de les mettre en coupe; employer des fentons de bois, & non de fer, dans les tuyaux & languettes de cheminée, & ne pas couvrir ſuffiſamment de plâtre les chevêtres; employer du mortier qui n'a pas aſſez de chaux, ou qui en a trop, auſſi-bien que du plâtre éventé ou noyé; ériger les murs ſans empattemens, retraites & fruits néceſſaires; laiſſer des jarrets & balevres aux voûtes, &c.

*Malfaçons de Charpenterie.* Mettre en œuvre des bois défectueux ou flaches, ou plus forts qu'il n'eſt néceſſaire, pour augmenter le toiſé; ne pas peupler ſuffiſamment les planchers, cloiſons & combles; faire de méchans aſſemblages, &c.

*Malfaçon de couverture.* Employer de la tuile mal cuite, ou de l'ardoiſe trop foible; leur donner trop de pureau; en faire les plâtres trop maigres, &c.

*Malfaçon de Serrurerie.* Se ſervir de fer aigre, cendreux, pailleux, ou avec d'autres défauts. (*Voyez* FER.) Faire les menus ouvrages trop légers, les ſerrures mal garnies, le tout ſans bonne rivure, &c.

*Malfaçon de Menuiſerie.* Employer du bois trop verd; faire des panneaux & parquets trop minces, avec aubier, nœuds vicieux, gales, tampons, futée, &c.

Enfin les *Malfaçons en Vitrerie* conſiſtent à mettre en œuvre du verre moucheté, ondé, caſilleux ou ſi gauche, qu'il ſoit forcé par les pointes, &c.

Les Jurés Experts ſont obligés, par le premier Edit de création, de viſiter les atteliers pour réformer les *Malfaçons* & autres abus qui ſe commettent dans l'art de bâtir. (Voyez les *Loix & Coutumes des Bâtimens*, &c. par M. *Deſgodets*, publiés par M. *Goupi*.

MANEGE, ſ. m. C'eſt un lieu couvert ou découvert, avec liſſes & carriere, où l'on dreſſe les chevaux, & où l'on apprend à les monter. Il y en a de ces deux eſpeces aux Ecuries du Roi, à Verſailles.

MANEUVRE, ſ. m. C'eſt un homme qui ſert le compagnon Maçon, ou Couvreur, qui gâche le plâtre, nettoye les calibres, &c. On appelle auſſi *Maneuvre*, ceux qu'on employe à porter le mortier, les moilons, les terres, &c. Et on donne le nom de *Goujats* aux moindres *Maneuvres* qui font encore des choſes plus communes; qui portent, par exemple, le mortier ſur l'oiſeau, &c.

MANEUVRE. Ceci eſt un terme propre de marine, qui ſignifie, dans l'art de bâtir, le mouvement libre des ouvriers & des machines dans un endroit ſerré & étroit, pour y pouvoir travailler; comme dans une tranchée pour élever un mur d'alignement au cordeau; dans un batardeau, pour fonder une pile de pont, &c. Afin que la *Maneuvre* puiſſe avoir lieu, il doit y avoir au moins ſix pieds d'eſpace; par exemple, ſix pieds de diſtance entre le batardeau & la pile, pour laiſſer la *Maneuvre* libre.

MANGEOIRE, ſ. f. C'eſt, dans une écurie, l'auge de bois, ou de plâtre, où les chevaux mangent l'avoine. On appelle ſa profondeur *Enfonçure*, & ſon bord *Devanture*.

MANIER A BOUT, v. act. C'eſt relever la tuile ou l'ardoiſe d'une couverture, & y ajouter du lattis neuf avec les tuiles qui y manquent, (en faiſant *reſervir* les veilles que l'on met toutes d'un côté) & refaire entierement les plâtres. C'eſt auſſi, ſur une forme neuve, aſſeoir du vieux pavé, & en remettre de nouveau à la place de celui qui eſt caſſé.

MANIERE, ſ. f. Terme uſité dans l'art de bâtir, pour exprimer le goût particulier d'un ouvrier; ce qui ſe connoît dans ſes ouvrages. Ainſi on dit qu'un Architecte profile de bonne ou mauvaiſe, de gra-

cieuſe ou ſeche *Maniere*. On dit auſſi *Maniere antique*, *Maniere moderne*, &c.

MANSARDE. *Voyez* COMBLE COUPÉ.

MANTEAU DE CHEMINÉE, ſ. m. C'eſt ce qui paroît d'une cheminée dans une chambre, abſtraction faite du tuyau couronné de ſa corniche, & orné d'un cadre avec bas-relief, ou d'une bordure avec glace & tableau. Ainſi les parties du *Manteau d'une cheminée*, ſont les jambages, le chambranle, la gorge ou attique, & la corniche. On donne à l'aſſemblage de ces parties le nom de *Manteau*, parce qu'elles couvrent la hotte & le tuyau de la cheminée. C'eſt ce que les Italiens appellent *Nappa*. C'eſt pourquoi M. de *Chambray*, dans ſa traduction de *Palladio*, s'eſt ſervi du mot *Nappe* pour ſignifier le *Manteau d'une cheminée*.

MANTEAU DE FER. C'eſt la barre de fer qui ſert à tenir la platebande, ou anſe de panier, de la fermeture d'une cheminée.

MANTONNETS ou MENTONNETS, ſ. m. pl. Ce ſont des boſſages par entaille d'environ deux pouces, qu'on laiſſe au bout des racinaux d'un pilotage, pour arrêter les plate-formes ou madriers, qu'on attache deſſus avec des clous.

MANUFACTURE, ſ. f. C'eſt un grand corps de bâtiment, compoſé de pluſieurs logemens, ſalles, laboratoires, galeries, magaſins, &c. où ſont logés & entretenus des ouvriers qui travaillent, par le moyen de *métiers*, aux étoffes, dentelles, bas, &c.

MARBRE, ſ. m. Eſpece de roche qui ſe tire des carrieres. Elle eſt extrêmement dure, & eſt ſuſceptible d'un grand poli. Il y a des *Marbres* de diverſes ſortes; les uns d'une ſeule couleur, comme blanc ou noir, & d'autres mêlés ou variés, par des taches, veines, mouchetures, ondes & nuages diverſement colorés. Tous les *Marbres* ſont opaques. Le *Marbre* blanc ſeul eſt tranſparent, quand il eſt débité par tranches minces. On le trouve en Grece, & preſque par-tout l'Orient. M. *Félibien* dit qu'on s'en ſervoit autrefois au lieu de verre, pour mettre aux fenêtres des bains, des étuves & autres lieux, qu'on vouloit garantir du froid; & qu'à Florence il y avoit une Egliſe dont les fenêtres en étoient garnies, & qui étoit extrêmement éclairée. Non ſeulement les *Marbres* ſont différens par leur couleur, ils varient encore en poids & en dureté. Nous allons détailler ces diverſes qualités du *Marbre*, & parler en même tems de leurs avantages & de leurs défauts. Diſons ici que le mot *Marbre* vient du latin *Marmor*, dérivé du grec *Marmairein*, reluire, parce qu'il reçoit le poli. Et prévenons que quoique *Scamozzi* ait traité amplement des *Marbres* dans ſon Architecture, (liv. 7.) cependant nous nous flattons de renchérir ſur lui, en en faiſant connoître pluſieurs dont il n'a pas parlé.

### DU MARBRE SELON SES COULEURS, ET LES PAYS D'OU IL A ÉTÉ TIRÉ.

*Marbre Africain.* Marbre qui eſt en partie rouge-brun, avec quelques veines de blanc ſale, & en partie couleur de chair, avec quelques filets verds. Il y a quatre conſoles de ce *Marbre*, en maniere de cartouche, au tombeau du Marquis de Geſvres, dans l'Egliſe des PP. Céleſtins, à Paris. *Scamozzi* parle d'une autre ſorte de *Marbre Africain*, qui eſt mêlé de blanc, & de couleur de chair, & quelquefois couleur de ſang, avec des veines brunes & noires, fort déliées & tournées en onde. Ce *Marbre* eſt très-dur, & reçoit par là un très-beau poli.

*Marbre* appellé *Albâtre*, du grec *Alabaſtron*. C'eſt une pierre blanche & tranſparente, ou variée de diverſes couleurs, une eſpece de *Marbre* tendre. L'*Albâtre* blanc pur ſe trouve dans les Alpes & les Pyrenées. On en fait des figures, des vaſes, &c. Il eſt fort tendre au ſortir de la carriere, mais il durcit à l'air. L'*Albâtre* varié eſt de pluſieurs ſortes: il y a l'*Oriental*, l'*Agatato*, le *Fleuri*, &c. Le premier eſt de deux eſpeces: l'une eſt en façon d'agathe, mêlée de veines de couleur de roſe, jaunes, bleues & blanches; & l'autre de veines griſâtres & rouſſâtres, tournées en ondes, & par longues bandes. On voit dans le boſquet de l'étoile, à Verſailles, une colonne Ionique de cette eſpece d'*Albâtre*, qui porte un buſte d'*Alexandre*, dont la tête antique

www.libtool.com.cn

a été, à ce qu'on croit, faite par *Phidias*. Elle a été reſtaurée par M. *Girardon*, Sculpteur du Roi.

L'*Albâtre Agatato* a ſes couleurs plus pâles que l'*Albâtre* oriental. Le *Fleuri* eſt de deux ſortes; l'un a des taches de toutes couleurs, comme des fleurs, d'où il tire ſon nom; l'autre eſt veiné en maniere d'agathe, glacé & tranſparent. De ce genre d'*Albâtre* il y en a encore d'autres que les Italiens nomment à *Pecores*, parce que leurs taches reſſemblent en quelque ſorte à des moutons qu'on peint dans les payſages.

L'*Albâtre de Montahuto* a le fond brun, par ondes griſâtres, qui ſemblent former des figures de cartes géographiques. Il eſt fort tendre, & pourtant plus dur que les agathes d'Allemagne, auſquelles il reſſemble.

L'*Albâtre violet* eſt mêlé par ondes, & il eſt tranſparent.

Enfin l'*Albâtre* qu'on nomme de *Roquebrue*, en Languedoc, eſt d'un gris foncé, & d'un rouge brun par grandes taches, & beaucoup plus durs que les précédens. Il y a de toutes ces ſortes d'*Albâtres* en tables, vaſes, &c. dans les appartemens du Roi.

*Marbre d'Auvergne*. Ce *Marbre* eſt couleur de roſe mêlé de violet, de verd & de jaune. De ce *Marbre* eſt le manteau de la cheminée de la piece qui eſt entre le ſallon de la grande galerie, & la ſalle des Ambaſſadeurs, à Verſailles.

*Marbre de Balcavaire*, (au bas de Saint-Bertrand, près Cominges, en Gaſcogne.) *Marbre* verdâtre, avec quelques taches rouges, & un peu de blanc.

*Marbre Balzato*. Marbre d'un brun clair, ſans taches mais avec quelques filets gris ſi déliés, qu'ils reſſemblent aux cheveux qui commencent à griſonner. On en voit quelques tables chez le Roi.

*Marbre de Barbançon*, en Hainaut. *Marbre* noir, veiné de blanc. Ce *Marbre* eſt aſſez commun. Les ſix colonnes torſes, d'Ordre Compoſite, du baldaquin du Val-de-grace, la corniche & l'architrave Corinthien de l'autel de la chapelle de Créqui, aux Capucines, ſont de ce *Marbre*. Plus le fond du *Barbançon* eſt noir, plus ſes veines ſont blanches & déliées, plus il eſt beau.

*Marbre de Sainte-Baume*, en Provence. *Marbre* blanc & rouge, mêlé de jaune, approchant de la brocatelle (*voyez* ci-après *Marbre brocatelle*.) On en a deux colonnes Corinthiennes à une chapelle à côté du grand autel de l'Egliſe du Calvaire, au Marais.

*Marbre Bigionero*, ou *gris noir*. Marbre antique. Il y en a quelques morceaux dans les magaſins du Roi.

*Marbre blanc*. Marbre qu'on tire des Pyrenées, du côté de Bayonne. Il eſt moins fin que celui de Carrare, (voyez *Marbre de Carrare*) ayant de plus gros grains, & luiſant comme une eſpece de ſel. Il reſſemble au *Marbre blanc* grec antique, dont les ſtatues de Grece ont été ſculptées; mais il eſt plus dur, & n'eſt pas ſi beau. On s'en ſert toutefois pour les ouvrages de Sculpture.

*Marbre blanc veiné*. C'eſt un *Marbre* mêlé de grandes veines, de taches griſes & d'un bleu foncé, ſur un fond blanc. Il vient de Carrare. On en fait des piédeſtaux, entablemens, & autres ouvrages d'Architecture. De ce *Marbre* eſt la plus grande partie du tombeau de M. le Chancelier *Le Tellier*, dans l'Egliſe de Saint Gervais, à Paris.

*Marbre blanc & noir*. Marbre antique très-rare, dont les carrieres ſont perdues, qui eſt mêlé de blanc pur, & de noir très-noir, par plaques. On en voit, à Paris, trois colonnes Compoſites dans la chapelle de Roſtaing, aux Feuillans, rue S. Honoré; deux petites Corinthiennes dans celle de Saint Roch, aux Mathurins, & une belle table au tombeau de *Louis de la Tremouille*, aux Céleſtins. Les piédeſtaux, & le parement d'autel de la chapelle de Saint Benoît, dans l'Egliſe de Saint-Denis en France, ſont auſſi incruſtés de ce *Marbre*.

Il y a de ce *Marbre de petit antique*, plus brouillé par de petites veines, qui reſſemble au Barbançon (*voyez* ci-devant *Marbre de Barbançon*.) Deux colonnes Ioniques dans le petit appartement des bains, à Verſailles, ſont de ce *Marbre*.

*Marbre bleu turquin*. Marbre mêlé de

blanc ſale, & qui vient des côtes de Genes. De ce *Marbre* ſont l'embaſement du piédeſtal de la ſtatue équeſtre d'*Henri IV.*, ſur le Pont-neuf, & les huit colonnes Ioniques, reſpectivement oppoſées dans la colonnade de Verſailles.

*Marbre de Boulogne*, en Picardie. Eſpece de brocatelle, (voyez *Marbre brocatelle*) mais dont les taches ſont plus grandes, & mêlées de quelques filets rouges. Le jubé de la Cathédrale de cette ville en eſt conſtruit.

*Marbre de Bourbonnois.* Marbre d'un rouge ſale, & d'un gris tirant ſur le bleu, mêlé de veines d'un jaune ſale. De ce *Marbre* eſt la cheminée de la ſalle du bal, & la moitié du pavé du corridor au premier étage de la grande aîle du côté du nord, à Verſailles.

*Marbre* appellé *Breche.* Nom commun à pluſieurs ſortes de *Marbres*, qui ſont par taches rondes de diverſes grandeurs & couleurs, formées du mêlange de pluſieurs cailloux, & qui n'ayant point de veines, de même que les autres, ſe caſſent comme par *Breches*; ce qui les a fait nommer ainſi par les ouvriers. Voici les différentes eſpeces de ce *Marbre.*

*Breche antique.* C'eſt une *Breche* qui eſt mêlée par taches rondes d'inégale grandeur, de blanc, de bleu, de rouge, de gris & de noir. De ce *Marbre* ſont les deux corps qui portent l'entablement, & où ſont nichées les deux colonnes hermétiques de la ſépulture de *Jacques de Souvré*, Grand-Prieur de France, dans l'Egliſe de Saint Jean de Latran, à Paris.

*Breche blanche.* Breche mêlée de violet, de brun & de gris, avec de grandes taches blanches.

*Breche coraline.* C'eſt une *Breche* qui a quelques taches de couleur de corail, & qu'on nomme auſſi *Breche ſerancoline.* Il y en a un chambranle dans la principale piece du grand appartement de l'Hôtel de Saint-Pouanges, à Paris.

*Breche dorée.* Breche mêlée de taches jaunes & blanches. Il y en a des morceaux dans les magaſins du Roi.

*Breche groſſe*, ou *Groſſe Breche.* Breche qui eſt ſemée de taches rouges, noires, griſes, jaunes, bleues & blanches, & qui eſt ainſi appellée parce qu'elle a les couleurs de toutes les autres *Breches.* Les deux colonnes Ioniques de devant, des quatre qui portent la chaſſe de Sainte Genevieve, ſont de ce *Marbre.*

*Breche iſabelle.* Breche qui a de grandes plaques de couleur iſabelle, avec des taches blanches & violettes, pales. Il y en a quatre colonnes Doriques, iſolées, dans le veſtibule de l'appartement des bains, à Verſailles.

*Breche d'Italie.* Il y a deux ſortes de ces *Breches*: l'antique & la moderne. La *Breche antique* eſt noire, blanche & griſe. Le parement de l'autel de la chapelle de Saint Denis, à Montmartre, eſt conſtruit de cette *Breche.* La *Breche moderne* eſt quelquefois mêlée de violet. On la nomme auſſi *Breche violette.*

*Breche noire*, ou *petite Breche.* Breche mêlée de gris brun, & de taches noires, avec quelques petits points blancs. De ce *Marbre* ſont le ſocle & le fond de l'autel de Notre Dame de Savone, dans l'Egliſe des PP. Auguſtins déchauſſés, à Paris.

*Breche des Pyrenées.* Breche qui a le fond brun, & qui eſt mêlée de diverſes couleurs. On en voit deux fort belles colonnes Corinthiennes dans le fond du grand autel de Saint Nicolas des Champs, à Paris.

*Breche ſaraveche.* Breche qui a le fond violet & brun, avec de grandes taches blanches & iſabelles, comme ſont les huit colonnes Corinthiennes de l'autel des grands Auguſtins, à Paris. Il y a de la *petite Breche ſaraveche*, appellée ainſi, parce que les taches en ſont plus petites.

*Breche ſauveterre.* Breche qui eſt par taches jaunes, griſes & noires. Le tombeau de la mere de M. *Le Brun*, premier Peintre du Roi, qui eſt dans ſa chapelle, à Saint Nicolas du Chardonnet, eſt de ce *Marbre.*

*Breche ſette baſi*, ou *de ſept baſes.* Breche qui a le fond brun, mêlée de petites taches rondes de bleu ſale. Il y en a dans les magaſins du Roi.

*Breche de Veronne.* Breche mêlée de rouge pâle, de rouge cramoiſi, & de bleu. Le manteau de la cheminée de la

www.libtool.com.cn

derniere piece de Trianon, ſous le bois, du côté des ſources, eſt de ce *Marbre*.

*Breche violette*. Breche d'un brun ſale, avec de longues bandes violettes. Elle vient d'Italie. Il y en a deux fort belles colonnes Ioniques à l'entrée de la colonnade de Verſailles.

*Marbre de Brene*, en Italie. Ce *Marbre* eſt jaune avec des taches de blanc.

*Marbre Brocatelle*. Marbre mêlé de petites nuances de couleur iſabelle, jaune, rouge pâle, & gris. On l'appelle communément *Brocatelle d'Eſpagne*, parce qu'il vient de Tortoſe en Andalouſie, où on le tire d'une carriere antique. On croit que les quatre belles colonnes Compoſites du grand autel de l'Egliſe des PP. Mathurins, à Paris, ſont de ce *Marbre*, parce qu'elles ont été données par les PP. Trinitaires Eſpagnols, à M. *Petit*, Général de l'Ordre, lorſqu'il faiſoit ſa viſite en Eſpagne. Il y a quelques petits blocs de ce *Marbre* dans les magaſins du Roi, & pluſieurs cheminées à Trianon.

Il y a auſſi de la *Brocatelle antique*, qu'on tiroit de Grece, près d'Andrinople, & dont on penſe que ſont les dix petites colonnes Corinthiennes du tabernacle des PP. Mathurins, & les huit Compoſites de celui de Sainte Genevieve, à Paris.

*Marbre de Caen*, en Normandie. Ce *Marbre* eſt preſque ſemblable à celui du Languedoc, (*voyez* ci-après *Marbre du Languedoc*) mais plus brouillé, & moins vif en couleur. Il y en a à la ſépulture de *Henri de Bourbon*, Prince de Condé, à Vallery, en Bourgogne.

*Marbre de Campan*, près de Tarbes en Gaſcogne. Ce *Marbre* eſt rouge, blanc & verd, mêlé de taches & de veines. Il y en a dont les veines ſont d'un verd plus vif, mêlé de blanc ſeulement : c'eſt pourquoi on le nomme auſſi *Verd de Campan*. Ce *Marbre* eſt aſſez commun, & on en fait pluſieurs ouvrages, comme chambranles, tables, foyers, &c. Mais les plus grands morceaux qu'on ait de ce *Marbre*, ſont les huit colonnes Ioniques de la cour du château de Trianon.

*Marbre de Carrare*, ſur la côte de Genes, *Marbre* très-blanc, & le plus propre pour les ouvrages de Sculpture. La plûpart des figures modernes du petit parc de Verſailles en ſont faites.

*Marbre de Champagne*. Ce *Marbre* tient de la Brocatelle, (*voyez* ci-devant *Marbre Brocatelle*) & eſt mêlé de bleu par taches rondes, comme des yeux de perdrix. Il y en a auſſi par nuances de jaune pâle, & de blanc.

*Marbre Cipalino*, ou *Cipalin*. Marbre formé par grandes ondes, ou par nuances de blanc & de verd pâle, couleur d'eau de mer, ou de ciboule, dont il a pris ſon nom. On en voit pluſieurs pilaſtres Corinthiens dans la belle chapelle de l'Hôtel de Conti, près du College Mazarin, laquelle eſt du deſſein de *François Manſard*. Les colonnes que le Roi a fait apporter de Lebeda, autrefois Leptis, près de Tripoli, ſur les côtes de Barbarie, & les dix colonnes Corinthiennes du Temple d'*Antonin*, & de *Fauſtine*, à Rome, paroiſſent être de ce *Marbre*. *Scamozzi* croit que c'eſt le même que celui que les Anciens appelloient *Auguſtum*, & *Tiberium Marmor*, parce qu'il fut découvert en Egypte du tems des Empereurs *Auguſte* & *Tibere*.

*Marbre de Dinan*, dans le pays de Liege. C'eſt un *Marbre* d'un noir très-pur, & du plus beau. Il eſt fort commun. On en fait des tombeaux & des ſépultures. Et entre quantité d'ouvrages où il entre à Paris depuis près de 200 ans, il y en a quatre colonnes Corinthiennes au grand autel de l'Egliſe de S. Martin des Champs, qui eſt du deſſein de *François Manſard*; ſix colonnes du même Ordre, au grand autel de Saint Louis des PP. Jeſuites, rue Saint Antoine; quatre du même Ordre, au grand autel de l'Egliſe des PP. Carmes déchauſſés; & quatre autres Compoſites à l'autel de Sainte Thereſe de la même Egliſe. Mais les plus belles colonnes de ce *Marbre*, ſont les ſix colonnes Corinthiennes du grand autel de l'Egliſe des PP. Minimes de la Place royale, à Paris.

*Marbre fior di perſica*, ou *fleur de pêcher*. Marbre mêlé de taches rouges & blanches, un peu jaunâtres. Il vient d'Italie, & on en voit dans les magaſins du Roi.

*Marbre*

www.fptool.com.cn

*Marbre de Gauchenet*, près de Dinan. *Marbre* de rouge brun, avec quelques taches & veines blanches. Il y a long-tems qu'on s'en ſert à Paris, & les plus anciennes colonnes qu'il y en ait, ſont les quatre de la ſépulture du Cardinal de *Biraque*, dans l'Egliſe de Sainte Catherine de la Couture; quatre aux deux autels de Saint Ignace, & de Saint François Xavier, dans l'Egliſe de Saint Louis des PP. Jeſuites; ſix au grand autel de l'Egliſe de Saint Euſtache; quatre à celui de l'Egliſe des PP. Cordeliers; & enfin quatre à l'autel de l'Egliſe des Filles-Dieu, rue Saint Denis. Toutes ces colonnes ſont d'Ordre Corinthien.

*Marbre de Givet*, près de Charlemont, frontiere de Luxembourg. Ce *Marbre* eſt noir, veiné de blanc, & moins brouillé que le Barbançon. (*Voyez* ci-devant *Marbre de Barbançon.*) Les marches du baldaquin du Val-de-Grace ſont de ce *Marbre.*

*Marbre de Granitelle*, appellé communément *Granit*, parce qu'il eſt figuré de petites taches formées de pluſieurs grains de ſable condenſés. Ce *Marbre* ne peut pas être défini en général, parce qu'il y en a de pluſieurs eſpeces, & que chaque eſpece demande une définition particuliere, comme on va voir dans les diviſions ſuivantes.

*Granit de Dauphiné.* Eſpece de caillou fort dur. On le trouve ſur les côtes du Rhône, près de l'embouchure de l'Iſere. Il eſt très ancien, comme il paroît par pluſieurs colonnes qui ſont en Provence.

*Granit d'Egypte.* Ce *Granit*, connu dans les Auteurs ſous le nom de *Thebaïcum Marmor*, a de petites taches griſes & verdâtres ſur un blanc ſale, & eſt preſque auſſi dur que le porphyre. Les colonnes les plus conſidérables qu'on aye faites de ce *Granit*, ſont celles de Sainte Sophie, à Conſtantinople, qui ont plus de 40 pieds de haut.

*Granit d'Italie.* Ce *Granit* a de petites taches un peu verdâtres, & preſque ſemblables à celles du *Granit* d'Egypte; mais il eſt moins dur. M. *Félibien* dit qu'on le tiroit des carrieres de l'iſle d'Elbe. Les ſeize colonnes Corinthiennes du porche du Panthéon, & pluſieurs cuves de bains qui ſervent aujourd'hui de baſſins de fontaine, à Rome, ſont de ce *Marbre.*

*Granit verd.* Eſpece de ſerpentin, (*voyez* ci-après *Marbre ſerpentin*) ou verd antique, mêlé de petites taches blanches & vertes (voyez *Marbre verd.*) Il y a pluſieurs colonnes à Rome de ce *Granit.*

*Granit violet.* C'eſt un *Granit* mêlé de blanc & de violet par petites taches, qui vient d'Egypte. De ce *Marbre* ſont la plûpart des obéliſques antiques, comme ceux de Saint Pierre, de Saint Jean de Latran, de la Porte du Peuple, à Rome.

*Marbre de Griote.* C'eſt un *Marbre* d'un rouge foncé, & d'un blanc ſale, qui vient de près de Coſne en Languedoc. Il eſt ainſi appellé, parce que ſon rouge approche de celui des *Griotes*, ou ceriſes. Le manteau de cheminée du grand appartement du Roi, à Trianon, eſt de ce *Marbre.*

*Marbre de Hou*, dans le pays de Liege. *Marbre* griſâtre & blanc, mêlé d'un rouge de ſang. De ce *Marbre* ſont les piédeſtaux, architrave & corniche du grand autel de l'Egliſe de Saint Lambert, à Liege.

*Marbre* appellé *Jaſpe.* On trouve pluſieurs ſortes de ce *Marbre*, dont le nom eſt dérivé du grec *Ias*, verd. Le *Jaſpe antique* eſt verdâtre, mêlé de petites taches rouges. Le *Jaſpe fleuri* eſt mêlé de pluſieurs couleurs. On le tire des Pyrenées. Il y a auſſi du *Jaſpe* noir & blanc, par petites taches, mais il eſt très-rare.

On appelle *Marbre jaſpé*, tout *Marbre* qui approche du *Jaſpe.* Il y a des *Jaſpes* de toutes les eſpeces, dans les appartemens & les magaſins du Roi.

*Marbre jaune.* C'eſt un *Marbre* d'un jaune iſabelle, ſans veines. Il eſt antique, & eſt fort rare. Auſſi ne l'employe-t-on que par incruſtation dans les compartimens, pour former quelque piece de blaſon; & c'eſt ſans doute une choſe précieuſe que les ſcabellons de buſtes qui ſont dans le ſallon des bains de la Reine, au Louvre. Il y a auſſi du *Marbre jaune* qu'on appelle *Doré*, parce qu'il eſt plus jaune que le précédent, & qui eſt encore antique. Il y a apparence que c'eſt celui

qui eſt appellé *Marmor croceum*, dans *Pauſanias*, à cauſe de ſa couleur de ſafran, qui ſe tiroit près de Lacédemone, & dont le bain public de cette ville étoit conſtruit. A Rome, dans la chapelle du Mont de Piété, quatre niches en ſont incruſtées.

*Marbre de Languedoc.* Ce *Marbre*, qu'on trouve près de la ville de Coſne, a le fond d'un rouge vif, avec de grandes veines & taches blanches. Il eſt aſſez commun. De ce *Marbre* ſont les deux colonnes Ioniques & l'architrave de l'autel de Notre Dame de Savone, dans l'Egliſe des PP. Auguſtins déchauſſés, à Paris; les pilaſtres & les quatorze colonnes Ioniques du château de Trianon. Il y a du *Languedoc* d'un blanc bleuâtre & gris; il n'eſt pas ſi eſtimé que l'autre.

*Marbre de Laval*, dans le Maine. *Marbre* dont le fond eſt noir, avec quelques veines blanches, fort étroites. De ce *Marbre* ſont les quatre colonnes Corinthiennes, & les quatre Compoſites de la nef de l'Egliſe de Saint Etienne du Mont, & pluſieurs Corinthiennes dans le veſtibule du château de Meudon. Il y a auſſi du *Marbre de Laval*, qui eſt rouge, mêlé de blanc ſale. Dans cette ville on voit beaucoup d'ouvrages très-beaux de ce *Marbre*, particulierement dans les Egliſes des PP. Jacobins & Cordeliers. Le cloître de ceux-ci eſt orné de petites colonnes de la derniere eſpece de *Marbre*.

*Marbre de Leff*, Abbaye près de Dinan. *Marbre* d'un rouge pâle, avec de grandes plaques, & quelques veines blanches. On en a fait le chapiteau du Sanctuaire, qui eſt derriere le baldaquin du Val-de-Grace, à Paris.

*Marbre Lumachello.* Ce *Marbre* eſt ainſi appellé, parce qu'il eſt mêlé de taches griſes, noires & blanches, tournées comme des petites coquilles de limaçon; il eſt antique, & la carriere en eſt perdue: on en voit quelques tables dans les appartemens du Roi. Le *Lumachello* moderne, qui vient d'Italie, eſt preſque ſemblable à l'antique, mais les taches ne ſont pas ſi bien marquées. Les douze colonnes Compoſites, & cannelées, & une partie du lambris des Seigneurs *Stroxzi*, du deſſein de *Michel-Ange*, dans Saint André *della Valle*, à Rome, ſont de ce *Marbre*.

*Marbre de Margoſſe*, dans le Milanez. *Marbre* qui a le fond blanc, avec quelques veines brunes de couleur de fer. Il eſt aſſez commun, & d'une grande dureté. Une partie du dôme de Milan en a été bâtie.

*Marbre de Saint Maximin*, en Provence. Eſpece de *portor*, dont le noir & le jaune ſont fort vifs (*voyez* ci-après *Marbre de Portor.*) Il y en a des échantillons dans les magaſins du Roi.

*Marbre de Namur.* Marbre noir comme celui de Dinan; mais il n'eſt pas ſi beau, parce qu'il tire un peu ſur le bleuâtre, & qu'il eſt traverſé de quelques petits filets gris. (*Voyez* ci-devant *Marbre de Dinan.*) Il eſt fort commun, & on en fait du pavé.

*Marbre noir.* Il y a deux ſortes de ce *Marbre*, l'un tendre, & l'autre dur. Le premier eſt le *Marbre noir antique*, & le ſecond le *Marbre noir moderne.* L'un & l'autre ſont d'un noir pur, & ſans taches.

Le *Marbre noir antique* venoit de Grece & d'Ethiopie. C'eſt de celui de Grece, appellé *Marmor Luculleum*, que *Marcus Scaurus* fit faire des colonnes de trente-huit pieds de haut, dont il orna ſon Palais. Ce *Marbre* n'étoit pas ſi eſtimé que celui que les Egyptiens tiroient d'Ethiopie, lequel étoit un peu gris, approchant de la couleur du fer. Ils le nommoient *Balſates*, ou pierre de touche, parce qu'il ſervoit à éprouver les métaux. L'Empereur *Veſpaſien* en fit faire la figure du Nil, accompagnée de celles des petits enfans qui ſignifioient les crues & décrues de ce fleuve. Cette figure fut poſée de ſon tems dans le Temple de la Paix. Il y a encore, de ce *Marbre*, deux Sphinx au bas de l'Egliſe du Capitole, à Rome, & une idole ou figure de Reine d'Egypte, dans le veſtibule de l'orangerie, à Verſailles; mais ces morceaux ſont d'un *Marbre* plus noir. Quelques anciens tombeaux de l'Egliſe des PP. Jacobins, rue Saint Jacques, à Paris, paroiſſent auſſi être de ce *Marbre*. On voit à Lyon huit grandes colonnes Compoſites d'un bloc chacune,

qui ſont d'une eſpece de *Marbre*, ou de granit, couleur de fer. Elles ont été tirées près des côtes du Rhône.

*Marbre noir & blanc.* Marbre qui a le fond noir pur, avec quelques veines fort blanches. Les quatre colonnes Corinthiennes de l'autel des Religieuſes Carmelites du fauxbourg Saint Jacques, à Paris, ſont de ce *Marbre*. On en tire de l'Abbaye de Leff, près de Dinan.

*Marbre occhio di pavone*, ou *œil de paon*. C'eſt un *Marbre* mêlé de taches rouges, blanches & bleuâtres, ayant quelque reſſemblance à ces ſortes d'yeux qui ſont au bout des plumes de la queue d'un paon.

*Marbre de Paros*, iſle de l'Archipel, appellé aujourd'hui *Peris*, ou *Pariſſa*. Marbre blanc & antique. La plûpart des ſtatues grecques en ont été faites. *Varron* appelloit ce *Marbre Lychnites*, du grec *Lychnos*, une lampe, parce qu'on le tailloit à la lumiere des lampes dans les carrieres. (Voyez l'*Hiſtoire naturelle* de *Pline*, liv. xxxvi. ch. v.)

*Marbre Piccinisco*. Marbre de couleur approchante de celle qu'on nomme iſabelle, & veiné de blanc. Il y a apparence que les quatorze colonnes Corinthiennes des chapelles de l'Egliſe de la Rotonde, à Rome, ſont de ce *Marbre*, & qu'ainſi il eſt antique.

*Marbre* appellé *Porphyre*. Marbre antique d'un rouge foncé, couleur de lie de vin, marqué de petits points blancs, & d'une extrême dureté. Le mot *Porphyre* vient du grec *Porphyra*, pourpre. On lit dans *Procope*, que les enfans des Empereurs d'Orient, qui naiſſoient dans un appartement du Palais impérial de Conſtantinople, incruſté de *Porphyre*, étoient appellés *Porphyrogenites*. Il y a de ce *Marbre* des colonnes d'une prodigieuſe grandeur dans Sainte Sophie. Et entre pluſieurs colonnes, tombeaux & vaſes de ce *Marbre*, qu'on conſerve à Rome, on en voit dans l'Egliſe de la Rotonde des tranches rondes de pavé, une friſe Corinthienne, pluſieurs tables dans les compartimens du lambris, & huit colonnes aux petits autels. Le plus grand morceau de *Porphyre* qui ſoit en France, eſt la cuve du Roi *Dagobert*, dans l'Abbaye de Saint Denis. Pluſieurs buſtes, tables & vaſes de ce *Marbre*, ſont conſervés dans les magaſins du Roi.

Il y a auſſi du *Porphyre verd*, mêlé de petites taches de verd, & de petits points gris, qui a la même dureté que le précédent, mais il eſt plus rare; & il ne s'en trouve que quelques tables & vaſes. Les Anciens appelloient le *Porphyre*, pierre de Numidie, (*lapis Numidicus*) aujourd'hui le Royaume de Bugie & de Conſtantine, en Afrique. (Voyez les *Principes d'Architecture*, &c. de M. *Félibien*, liv. I. ch. XII.)

*Marbre de Porta Sancta*, appellé à Rome *Sérena*, c'eſt-à-dire Porte Sainte, ou Sereine. C'eſt un *Marbre* mêlé de grandes taches, & de veines rougeâtres, jaunes & griſes. Il y en a quelques échantillons dans les magaſins du Roi.

*Marbre de Portor*. Marbre dont le fond eſt noir, avec des taches & veines jaunes. Il y en a de mêlé de veines blanchâtres, qui eſt moins eſtimé. On le tire du pied des Alpes, vers Carrare. On en voit à Paris deux colonnes Ioniques à la ſépulture de *Jacques de Valois*, Duc d'Angoulême, dans l'Egliſe des PP. Minimes de la Place royale; deux de même Ordre dans la chapelle de Roſtaing, chez les PP. Feuillans; & pluſieurs autres de onze pieds de haut, dans l'appartement des bains, à Verſailles; pluſieurs tables, chambranles, & attiques de cheminée au même château, à Trianon & à Marli.

*Marbre de Rance*, en Hainaut. *Marbre* d'un rouge ſale, mêlé par veines & taches blanches & bleuâtres. Ce *Marbre* eſt fort commun, & il y en a de différente beauté. Les plus grandes colonnes qu'on en a à Paris, ſont les ſix du grand autel de la Sorbonne. Il y en a quatre moyennes à celui de la Vierge, & huit plus petites aux quatre autels de la même Egliſe, toutes aſſez belles, & d'Ordre Corinthien. On en voit encore huit d'Ordre Compoſite aux autels de Sainte Marguerite & de Saint Caſimir, dans l'Egliſe de Saint Germain des Prés, & huit Ioniques à la clôture de Saint Martin des Champs. Mais les colonnes du plus beau

www.libtool.com.cn

*Rance*, ſont les deux colonnes Corinthiennes de la chapelle de Créqui, aux Capucines. Les quatre colonnes & les pilaſtres de l'Ordre François de la grande galerie du Roi, & les vingt-quatre Doriques du balcon & du milieu du château de Verſailles, ſont encore du *Rance* eſtimé.

*Marbre de Roquebrue*, à ſept lieues de Narbonne. *Marbre* qui ne differe du *Marbre* de Languedoc, qu'en ce que ſes taches blanches ſont toutes comme des pommes rondes. (*Voyez* ci-devant *Marbre de Languedoc.*) On en voit quelques blocs dans les magaſins du Roi.

*Marbre de Savoye.* Marbre d'un rouge fort mêlé de pluſieurs autres couleurs, dont chaque piece paroît maſtiquée. Les deux colonnes Ioniques de la porte de l'Hôtel de Ville de Lyon ſont de ce *Marbre.*

*Marbre de Serancolin*, en Gaſcogne. *Marbre* gris, jaune, & d'un rouge couleur de ſang, & en quelques endroits tranſparent, comme l'agathe. On le tire d'un endroit appellé le *Val d'aure*, ou la *Vallée d'or*, proche de Serancolin, près des Pyrenées. Le plus parfait eſt rare, parce que la carriere en eſt épuiſée. On en a à Paris quelques chambranles & gorges de cheminée dans le Palais des Tuileries. Les corniches & baſes des piédeſtaux de la grande galerie de Verſailles en ſont auſſi, de même que le pied du tombeau qui eſt dans la chapelle de M. *Le Brun*, à Saint Nicolas du Chardonnet. Il y en a des blocs de douze pieds ſur dix-huit pouces de gros, dans les magaſins du Roi.

*Marbre Serpentin*, appellé par les Anciens *Ophites*, du grec *Ophis*, ſerpent, parce qu'il a la couleur de la peau de ſerpent; en effet, le fond de ce *Marbre* eſt noirâtre, avec des taches & raies vertes & jaunâtres, couleur de ciboule: il eſt dur, antique, & extrêmement précieux. Comme ce *Marbre* eſt fort rare, on l'employe ſeulement par incruſtation; & les plus grands morceaux qu'on en ait, ſont quelques tables dans les compartimens de l'Attique du Panthéon; deux colonnes dans l'Egliſe de Saint Laurent *in Lucina*, à Rome; des petites colonnes Corinthiennes au tabernacle de l'Egliſe des Carmelites, à Lyon, où ſont les tombeaux de MM. *de Villeroi*, & quelques tables dans les appartemens & magaſins du Roi.

Il y a auſſi du *Serpentin* tendre, qui vient d'Allemagne, & dont on fait des vaſes: mais il ne ſert point pour les ouvrages d'Architecture.

*Marbre de Sicile.* Marbre rouge brun, blanc & iſabelle, & fouetté par taches quarré-longues, comme du taffetas rayé. Il y a deux ſortes de ce *Marbre*, l'ancien & le moderne. Le premier a les couleurs fort vives. De ce *Marbre* ſont les vingt-quatre petites colonnes Corinthiennes du tabernacle des PP. de l'Oratoire, rue Saint Honoré. Il y en a des morceaux de dix à douze pieds de long dans les magaſins du Roi. Le *Sicile* moderne, qui reſſemble à l'ancien, n'eſt qu'une eſpece de Breche de Verone. (*Voyez* ci-devant *Breche de Verone.*) On en voit quatre chambranles & Attiques de cheminée, dans le château de Meudon.

*Marbre de Signan*, dans les Pyrenées. Ce *Marbre* eſt ordinairement d'un verd brun, avec des taches rouges; & quelquefois dans un même morceau ſes taches ſont couleur de chair, mêlées de gris, avec quelques filets verds. Il reſſemble aſſez au moindre verd de Campan. (*Voyez* ci-devant *Marbre de Campan.*) De ce *Marbre* ſont le piédeſtal extraordinaire de la colonne funéraire d'*Anne de Montmorency*, Connétable de France, aux Céleſtins; les piédeſtaux, ſocles & appuis du baluſtre de l'autel des Peres Minimes, & les quatre pilaſtres Corinthiens de l'autel de la Vierge, dans l'Egliſe des PP. Carmes déchauſſés, à Paris.

*Marbre de Suiſſe.* Marbre d'un bleu d'ardoiſe, par nuances de blanc pâle.

*Marbre de Tray*, près Sainte-Baume, en Provence. *Marbre* jaunâtre, tacheté de blanc, d'un gris mêlé, & d'un peu de rouge, & fort ſemblable à celui de la Sainte-Baume. (*Voyez* ci-devant *Marbre de la Sainte Baume.*) Les pilaſtres Ioniques du ſallon de Sceaux, & cinq ou ſix manteaux de cheminée au même château,

ſont de ce *Marbre*. Il y en a auſſi quelques chambranles à Trianon.

*Marbre de Theu*, du côté de Namur, dans le pays de Liege. *Marbre* d'un noir pur, doux & facile à travailler, & qui reçoit un poli plus clair que ceux de Namur & de Dinan. Ce *Marbre* eſt très-propre aux ouvrages de Sculpture. Il y en a quelques chapiteaux Corinthiens à des retables d'autel, en Flandre, & pluſieurs têtes & buſtes, à Paris.

*Marbre verd.* Ce *Marbre* eſt diviſé en antique & moderne. Le *Marbre verd antique* eſt d'un verd d'herbe, mêlé de noir par taches d'inégales formes & grandeurs. Il eſt fort rare, & les carrieres en ſont perdues. On en voit quelques chambranles de cheminée, au château de Meudon. Le *verd moderne*, qu'on nomme improprement d'*Egypte*, ſe trouve près de Carrare ſur les côtes de Genes. Il eſt d'un verd foncé & taché de gris de lin, & d'un peu de blanc. De ce *Marbre* ſont les deux cuves rectangulaires des fontaines de la Victoire & de la Gloire, dans le boſquet de l'arc de triomphe, à Verſailles; la cheminée du cabinet des bijoux au même château, & celle du cabinet de M. le Dauphin, au château de Saint Germain en Laye. Le *verd de mer*, *Marbre* qu'on tire auſſi de ces quartiers là, eſt d'un verd plus gai, avec des veines blanches. On en voit quatre belles colonnes Ioniques dans l'Egliſe des Religieuſes Carmelites du fauxbourg Saint Jacques, à Paris.

*Marbre del Veſcoco*, ou *de l'Evêque*. Marbre qui a des veines verdâtres, traverſées de blanc par bandes allongées, arrondies & tranſparentes.

### Du Marbre, selon ses défauts.

*Marbre cameloté*. Marbre qui, étant d'une même couleur, paroît tapiſſé lorſqu'il a reçu le poli: ce qui le fait moins eſtimer. Tel eſt le *Marbre* de Namur.

*Marbre fier*. Marbre qui, étant trop dur, eſt difficile à travailler, & ſujet à s'éclater. Tel eſt le *Marbre* noir de Namur.

*Marbre filardeux*. Marbre qui a des fils comme preſque tous les *Marbres* de couleur, mais particulierement celui de Sainte Baume, le *Marbre* Serancolin, &c.

*Marbre pouf*. Marbre qui ne retient pas ſes arrêtes, & qui eſt de la nature du grès, comme le *Marbre* blanc grec, celui des Pyrenées, &c.

*Marbre terraſſeux*. C'eſt un *Marbre* qui a des endroits tendres appellés *terraſſes*, qu'il faut remplir avec du maſtic, comme le *Marbre* de Languedoc, celui de Hou, &c.

### Du Marbre, selon ses façons.

*Marbre artificiel*. Marbre fait d'une compoſition de gyp, en maniere de ſtuc, dans lequel on met des couleurs pour imiter les *Marbres* naturels. Cette compoſition, qui eſt d'une conſiſtance aſſez dure, reçoit le poli; mais elle eſt ſujette à s'écailler. On fait auſſi du *Marbre artificiel*, avec des teintures corroſives, ſur du *Marbre* blanc, leſquelles imitent les différentes couleurs des autres *Marbres*, en pénétrant plus d'une ligne, & recevant le poli. On peint même de cette maniere des ornemens, des groteſques, &c.

*Marbre brut*. Marbre qui eſt par quartiers ordinaires, ou blocs d'échantillon, comme il vient de la carriere.

*Marbre dégroſſi*. Marbre qui eſt équarri d'une forme d'échantillon de commande, ou ſelon la diſpoſition d'une figure ou d'un profil, avec la ſcie & la pointe.

*Marbre ébauché*. Marbre qui eſt travaillé à la double pointe, pour la Sculpture, ou approché avec le ciſeau, pour l'Architecture.

*Marbre feint*. C'eſt une peinture qui imite la diverſité des couleurs, & les veines & accidens des *Marbres*. Quand elle eſt ſur la menuiſerie, on lui donne l'apparence du poli par le moyen d'un vernis.

*Marbre fini*. Marbre qui eſt terminé avec le petit ciſeau & la rape qui adoucit, & dont les creux ſont évuidés avec le trépan, pour dégager les ornemens, & mettre l'ouvrage en l'air. On ſe ſert de la peau de chien de mer, & de la prêle, aux endroits où il ne faut pas de poli, pour diſtinguer les draperies polies d'avec les chairs qui ſont mattes, & l'Architecture d'avec les ornemens.

www.libtool.com.cn

*Marbre poli.* C'eſt un *Marbre* qui, après avoir été frotté avec le grès & le rabot, qui eſt de la pierre de Gotlhande, & enſuite repaſſé avec de la pierre de ponce, eſt enfin poli au bouchon de linge, à force de bras, avec la potée d'émeri pour les *Marbres* de couleur, & la potée d'étain pour les *Marbres* blancs, parce que celle de l'émeri les rouſſit. En Italie l'uſage eſt de polir le *Marbre* avec un morceau de plomb & de l'émeri : ce qui lui fait prendre un poli très-luiſant, & de longue durée ; mais il en coûte deux fois plus de tems & de peine. Quand le *Marbre* eſt ſale, terne & taché, on le lave avec de l'eau claire, & on le repolit de même. Les taches d'huile ſur le *Marbre*, & particulierement ſur le blanc, ſont ineffaçables, parce qu'elles pénetrent.

MARBRIER, ſ. m. Nom qu'on donne aux compagnons *Soieurs*, *Tailleurs* & *Poliſſeurs*, qui travaillent aux membres d'Architecture, qui ſont de marbre, & au Maître qui les conduit & qui entreprend les ouvrages.

MARBRIERE, ſ. f. On nomme ainſi, en quelques endroits de la France, les carrieres d'où l'on tire le marbre. Ces *Marbrieres* ſont toujours le long de quelque côte de montagne.

MARCHANDER, v. act. C'eſt, dans l'art de bâtir, prendre un ouvrage de l'Entrepreneur, pour le faire à un certain prix, comme les plâtres, ragréemens, façades, & autres menus ouvrages dans les grands bâtimens. *Sous-marchander*, c'eſt prendre une partie de l'ouvrage de ceux qui ont *Marchandé*.

MARCHE, ſ. f. C'eſt la partie de l'eſcalier ſur laquelle on poſe le pied, quand on le monte, ou qu'on le deſcend. Elle eſt compriſe par ſon giron, & par ſa hauteur. On la nomme auſſi *Degré*.

MARCHE D'ANGLE. C'eſt la plus longue *Marche* d'un quartier tournant. On appelle *Marches de demi-angle*, les deux *Marches* les plus proches de la *Marche d'angle*.

MARCHE DOUBLE. *Voyez* PALIER.

MARCHE QUARRÉE OU DROITE. *Marche* dont le giron eſt contenu entre deux lignes paralleles & droites.

MARCHES CHANFREINÉES. *Marches* taillées en chanfrein par-devant, pour en augmenter le giron, ainſi qu'on le pratique aux deſcentes de cave, & aux offices.

MARCHES COURBES. *Marches* courbées en dehors, ou creuſées en dedans, comme la rampe de l'Hôtel de ville de Paris. On ne doit jamais les employer que quand on y eſt contraint par ſujétion, parce qu'en les montant ou deſcendant pendant l'obſcurité, on riſque de tomber.

MARCHES DE GAZON. Ce ſont des *Marches* qui forment des perrons de gazon dans les jardins, & dont chacune eſt ordinairement retenue par une piece de bois, qui en fait la hauteur.

MARCHES DÉLARDÉES. *Marches* démaigries en chanfrein par-deſſous, & qui portent leur délardement, pour former une coquille d'eſcalier.

MARCHES GIRONNÉES. *Marches* des quartiers tournans, ronds ou ovales.

MARCHES INCLINÉES. *Marches* dont le giron a deux ou trois lignes de pente, pour faciliter l'écoulement de l'eau de la pluie, & empêcher qu'elle ne pourriſſe le joint de recouvrement, comme on le pratique aux rampes à découvert des cours & jardins.

MARCHES MOULÉES. *Marches* qui ont une moulure avec filet au bout de leur giron.

MARCHES RAMPANTES. *Marches* dont le giron eſt fort large, & en glacis, enſorte que les chevaux peuvent y monter.

MARCHÉ, ſ. m. C'eſt, dans une ville, une place publique où l'on vend des denrées. Il y a des *Marchés* particuliers, deſtinés pour une ſeule ſorte de marchandiſe, comme les *Marchés* aux chevaux, au poiſſon, aux légumes, &c. Il y en a auſſi dans les bourgs, pour le bétail. Le *Marché* de Rome, appellé aujourd'hui *Campo vaccino*, autrefois *Forum boarium*, Marché aux bœufs, eſt un *Marché* des plus remarquables pour ſes reſtes d'antiquité. Chez les Romains les *Marchés* étoient entourés de ſuperbes portiques, comme ceux de *Nerva*, & de *Trajan*. Et chez les Grecs, ils étoient ordinairement quarrés à portiques doubles, avec les entre-colonnemens ſerrés.

MARCHÉ D'OUVRAGE, ſ. m. C'eſt une convention par écrit, entre l'Entrepreneur

& celui qui fait bâtir, pour les prix des ouvrages, ſuivant les deſſeins & devis donnés, dont on fait des copies doubles, qu'on ſigne de part & d'autre pardevant Notaire.

MARCHÉ A LA TOISE. *Marché* qui ſe fait pour des prix dont on eſt convenu par toiſe de chaque eſpece d'ouvrage, comme des murs en fondation, des murs de face de pierre, des murs de refend, de moilon, &c. pour les gros ouvrages, & de plâtre pour les légers.

MARCHÉ AU RABAIS. C'eſt un *Marché* qui ſe fait ſur les deſſeins & devis, de bâtimens neufs, ou de réparations de quais, ponts, chauſſées, & autres ouvrages royaux ou publics, en préſence d'un Intendant, ou des Tréſoriers de France, & qui eſt délivré, par adjudication au rabais, à un Entrepreneur qui s'oblige, avec caution, de les faire conformément au détail de ces deſſeins & devis, moyennant les payemens faits à certains termes, juſques à la perfection & réception de l'ouvrage.

MARCHÉ LA CLEF A LA MAIN. *Marché* par lequel un Entrepreneur s'oblige envers un Propriétaire, pour une ſomme, de faire un bâtiment, & de fournir (outre la maçonnerie) la charpenterie, couverture, menuiſerie, ſerrurerie, vitrerie, impreſſion, pavé, échafauds, équipages, & étayemens néceſſaires, & de rendre la place nette, & les lieux prêts à habiter dans le tems ſpécifié; le tout ſuivant les deſſeins & devis arrêtés entr'eux. On le nomme auſſi *Marché en tâche & en bloc.*

MARCHE PALIER, ſ. f. C'eſt la *Marche* qui fait le bord d'un palier.

MARCHEPIED, ſ. m. C'eſt la derniere *Marche* d'un autel ou d'un thrône. C'eſt auſſi une maniere de petite eſtrade ſous les formes du chœur, ſous une œuvre d'Egliſe, un confeſſionnal, ou tout autre ouvrage de menuiſerie.

MARCHEPIED. Terme des Ponts & Chauſſées. C'eſt l'eſpace libre qu'on laiſſe aux bords des rivieres, pour que les bateaux puiſſent remonter facilement.

MARDELLE, ou plûtôt MARGELLE, ſ. f. Terme dérivé du latin *Margo*, rebord. C'eſt une pierre percée qui, poſée à hauteur d'appui, fait le bord d'un puits. Elle eſt ordinairement ronde, ou à pans, & ovale, avec languette, pour un puits mitoyen.

MARECHAUSSÉE, ſ. f. Terme qui, dans quelques Coutumes de France, ſignifie un amas de matériaux pour bâtir, comme de la pierre déchargée ſur le chantier, des moilons entoiſés, &c.

MARMOUSET, ſ. m. Figure humaine, ſans proportion & de mauvais goût, qu'on voit dans les vieilles Egliſes d'Architecture gothique. Ce mot, ſelon M. *Ménage*, eſt dérivé du bas breton, *Marmous*, qui ſignifie un ſinge.

MARQUETERIE, ſ. f. C'eſt un ouvrage de bois dur & précieux, de diverſes couleurs, débité par feuilles plaquées ſur un aſſemblage, & ſéparées par des filets d'étain, de cuivre, d'ivoire, &c. qui forment dans les compartimens diverſes figures & ornemens. La plus riche *Marqueterie* ſe fait de lames de cuivre, gravées & chantournées ſur un fond d'étain & de bois. Le revêtement du cabinet de M. le Dauphin, eſt un des plus beaux ouvrages de cette eſpece. Suivant *Pline*, la *Marqueterie* étoit connue des Anciens; ils en faiſoient de diverſes ſortes, d'ivoire, & de bois rares. Elles ſervoient à décorer leurs lits, leurs tables, & leurs autres meubles. (*Hiſt. natur.* de *Pline*, liv. XVI. ch. 43.) Ce Naturaliſte ne nous enſeigne point à qui on doit cette ſorte d'art. M. *Félibien* dit que les Romains l'apprirent des Orientaux, en enlevant de l'Aſie les meubles qu'ils y trouvoient. Mais cette connoiſſance étoit très-foible, & ce n'eſt que depuis *Raphaël* que la *Marqueterie* a acquis quelque perfection. Les premiers pas qu'on ait fait à cette perfection, ſont dûs à *Filippo Brunelleſco*, & à *Benedetto de Maïano*, de Florence; ces Artiſtes commencerent à donner les premiers modeles d'une jolie *Marqueterie*; leurs ouvrages n'étoient cependant que du blanc & du noir. Ce fut le *Frere Jean* de Veronne, qui travailla au Vatican, du tems de *Raphaël*, qui trouva le ſecret de donner toutes ſortes de couleurs aux bois, avec des teintures bouillantes

www.libtool.com.cn

qui les pénétroient. Par ce moyen il eut des bois de différentes teintes, pour imiter la peinture. C'eſt ainſi qu'il ſe mit en état de repréſenter des bâtimens, & des perſpectives. A cette invention d'autres ſuccederent. Quelques-uns, pour avoir une couleur noirâtre, & propre à imiter les ombres, s'aviſerent de brûler le bois ſans le conſommer, ſoit en le mettant dans du ſable échauffé ſur le feu, ſoit avec du lait de chaux & du ſublimé. D'autres employerent à cette fin l'huile de ſoufre. Enfin, joignant l'eſprit de recherche à celui d'invention, on a trouvé des bois naturels de couleurs très-vives & très-belles, dont on fait depuis quelque tems de très-agréables *Marqueteries*. (Voyez les *Principes d'Architecture*, &c. de M. *Félibien*, ch. XIV. où l'on trouvera la maniere de faire la *Marqueterie*.)

MARQUETERIE DE MARBRE. Les Marbriers appellent ainſi les ornemens, comme chiffres, pieces de blaſon, qui étant de marbres de couleur, ſont incruſtés dans les grands & petits compartimens, pour les lambris & pavés de marbre. Quand ces ouvrages ſont fort petits & de différentes couleurs, ſur un fond tout de marbre, on les nomme *Moſaïque*, ou *Ouvrage à pieces de rapport*.

MASCARON, ſ. m. Tête ridicule, qui eſt faite de fantaiſie, & qu'on met aux portes, aux grottes, & aux fontaines.

MASQUE, ſ. m. C'eſt le viſage d'un homme ou d'une femme, ſculpté à la clef d'une arcade. Il y a des *Maſques* qui repréſentent des Divinités, les ſaiſons, les élémens, les âges, les tempéramens, avec leurs attributs, &c. Tels ſont les *Maſques* qu'on voit au château de Verſailles du côté du jardin, & à la colonnade.

MASSE, ſ. f. C'eſt l'enſemble ou la grandeur d'un édifice.

MASSE DE CARRIERE. Nom qu'on donne à un tas de pluſieurs lits de pierre, les uns ſur les autres, dans une carriere.

MASSIF, ſ. m. C'eſt le ſolide d'un mur. On appelle *Maſſif de pierre*, celui qui n'a ni moilon, ni blocages, & qui eſt tout de quartiers de pierre; *Maſſif de moilon*, celui qui fait un corps de maçonnerie pour les fondations; & *Maſſif de briques*, celui qui eſt fait d'un corps de maçonnerie de briques, à bain de mortier, pour être enſuite incruſté, par dedans ou par dehors, de pierre de taille, ou de marbre.

MASSIF DE GAZON. C'eſt, dans un parterre à l'angloiſe, une platebande de gazon en enroulement, laquelle ſe mêle avec la broderie.

MASSIF, adj. Epithéte qu'on donne à un ouvrage qui eſt trop peſant, par rapport au deſſein ou à la matiere. Ainſi on dit qu'un entablement eſt *Maſſif*, lorſqu'il excede la proportion du quart; qu'un bâtiment eſt *Maſſif*, quand les murs en ſont trop épais, & les jours trop petits à proportion des trumeaux.

MASTIC, ſ. m. Compoſition dont on ſe ſert pour attacher un corps avec un autre. Pour jointoyer les marbres, on compoſe un *Maſtic* de poudre de briques, de poix-réſine, & de cire, dans lequel on mêle quelquefois des couleurs, pour réparer les fils & terraſſes des marbres mêlés. On fait encore des molettes ou moules de ce *Maſtic*, pour les ornemens & corniches de plâtre, ou de ſtuc. Les Menuiſiers s'en ſervent auſſi, au lieu de futée, pour remplir les défauts du bois. Un autre uſage du *Maſtic*, c'eſt de ſouder les tuyaux de grès; il faut, à cette fin, en varier la compoſition. On mêle de la poix réſine fondue avec du ciment paſſé au ſas; on en enduit de la filaſſe, dont on enveloppe chaudement le nœud du tuyau.

On appelle encore *Maſtic*, une eſpece de ciment, dont anciennement on faiſoit le fond des citernes.

MASURE, ſ. f. C'eſt un bâtiment ruiné qui ne mérite pas d'être relevé.

MATÉRIAUX, ſ. m. pl. Ce ſont toutes les matieres qui entrent dans la conſtruction d'un bâtiment, comme la pierre, le bois, le fer, &c.

MAUSOLÉE, ſ. m. C'eſt un magnifique monument funéraire, compoſé d'Architecture & de Sculpture, avec épitaphe, élevé à la mémoire de quelque perſonne illuſtre. Tel eſt le *Mauſolée* d'*Auguſte*, à Rome, & tels ſont ceux de quelques-uns des Rois de France, à Saint Denis. On appelle auſſi *Mauſolée*, la décoration d'un tombeau ou catafalque, pour une pompe funébre,

funébre. Ce mot vient de *Mauſole*, Roi de Carie, à qui ſa femme *Artemiſe* fit élever un tombeau ſi ſomptueux, qu'il a paſſé pour une des ſept Merveilles du monde. Il avoit ſoixante-trois pieds du midi au ſeptentrion; ſes faces étoient un peu plus larges, & ſon circuit étoit de quatre cens onze pieds. Ces façades étoient ornées de trente-ſix colonnes de bas-relief, & de ſtatues d'un travail ſurprenant. On avoit confié l'exécution des ornemens du côté de l'orient, au fameux Sculpteur *Scopas*; ceux du côté du midi à *Timothée*; ceux de l'occident à *Leochares*; & ceux du ſeptentrion à *Briaxis*. Le travail de ces habiles Artiſtes augmenta encore la réputation que d'autres ouvrages eſtimés leur avoient acquiſe. Mais rien ne contribua tant à faire admirer cet édifice, que l'adreſſe & l'habileté de *Pytheus*. Il entreprit d'élever au deſſus de ce bâtiment une pyramide d'une hauteur égale à la ſienne, & compoſée de vingt-quatre degrés; & il en couronna le faîte d'un char à quatre chevaux de front. La ſurpriſe augmente ſur la ſituation de ce char, quand on penſe que la hauteur de ce ſuperbe tombeau, conſtruit du plus beau marbre grec, étoit de 140 pieds. Ce fut l'an du monde 3651, qu'*Artemiſe* fit commencer cet ouvrage, qu'elle n'eut pas la ſatisfaction de voir finir; car, ſe livrant toute entiere à ſa douleur, elle tomba dans une ſi grande triſteſſe qu'elle en mourut peu d'années après la mort de *Mauſole* ſon époux. Il fut bâti dans la ville d'Halicarnaſſe, capitale du Royaume, entre le palais du Roi & le temple de Venus. Entre les principaux Architectes qui furent chargés de ſon ordonnance, on compte *Satyrus* & *Pytheus*. On trouve la deſcription & la figure de ce monument funébre, dans l'*Eſſai hiſtorique* de *Fiſcher*, tabl. VI. Les curieux peuvent conſulter encore *Pline*, ch. XXXVI. *Vitruve*, livre VII. *Aulugelle*, livre X. chapitre XVIII. *Strabon*, livre XIV. *Hérodote*, livre VII. *&c.*

MÉDAILLON, ſ. f. C'eſt un ornement en forme de *Médaille*, rond ou ovale, lequel contient ou une tête en bas-relief, ou un ſujet hiſtorique. Ce mot vient de l'arabe *Méthal*, image ou portrait.

MÉDIONNER, v. act. Terme qui, ſelon les Experts, ſignifie compenſer, comme lorſque dans les toiſés de crépis & d'enduits, on compte trois, quatre, ou cinq toiſes pour une, quand ce n'eſt qu'une réfection ou réparation d'un vieux mur.

MÉLONNIERE, ſ. f. C'eſt un jardin ſéparé & clos de murs, ou de haies, où l'on éleve des melons ſur des couches, & ſous des cloches de verre. On le place dans l'endroit le plus expoſé au midi; & on lui donne cinq à ſept toiſes de large, & à peu près autant de long. Les murs qui ferment la *Melonniere* ne doivent pas avoir plus de trois pieds & demi de haut. Il eſt auſſi néceſſaire qu'ils ſoient ſurmontés d'un petit chaperon ou d'une tablette de pierres, de même que le mur qui doit donner de l'abri du côté du nord, & qui, par cette raiſon, doit être plus haut que les autres.

MEMBRE, ſ. m. Nom général qu'on donne à toute partie d'Architecture, comme une friſe, une corniche, &c.

On entend auſſi par le mot *Membre*, une moulure; & on appelle *Membre couronné*, une moulure accompagnée d'un filet au deſſus ou au deſſous: ce qui paſſe dans le toiſé pour un pied ſur ſa hauteur.

MEMBRE CREUX. *Voyez* SCOTIE.

MEMBRETTE, ſ. f. Nom que *Vignole* donne à une alette, & dont s'eſt ſervi M. *Blondel*.

MEMBRON, ſ. m. C'eſt une baguette, ordinairement de trois quarts de ligne d'épaiſſeur, qui ſert d'ourlet à la bavette d'un bourſeau, & aux ennuſures d'un comble.

MEMBRURE, ſ. f. Piece de bois, communément de trois pouces de gros ſur ſept de longueur, qui ſert à former les bâtis de la plus forte menuiſerie, comme ceux des portes cocheres, & à en recevoir les panneaux aſſemblés à rainures & languettes. Il y a auſſi des *Membrures* de charpenterie, qui ſont encore appellées *Limandes*, & qui, étant plus épaiſſes que les autres, ſervent à divers uſages dans les machines.

MÉNAGERIE, ſ. f. Baſſe-cour de grande

www.libtool.com.cn

maiſon de campagne, entourée de loges, (*voyez* LOGE) où l'on nourrit des animaux rares de pluſieurs eſpeces. Il y a des *Ménageries* conſidérables à Verſailles & à Chantilli. Les Romains appelloient *Vivarium* le lieu où l'on gardoit les animaux deſtinés pour les ſpectacles.

MENEAUX, ſ. m. pl. Ce ſont, dans les croiſées, les montans & traverſes de bois, de fer ou de pierre, qui ſervent à en ſéparer les jours & les guichets. On nomme *Faux-meneaux*, ceux qui n'étant pas aſſemblés avec le dormant de la croiſée, s'ouvrent avec le guicher.

MENIANE, ſ. f. C'eſt, chez les Italiens, un petit balcon, avec jalouſies, en maniere de loge, pour voir dehors ſans être apperçu. Selon *Nonius*, le mot *Meniane* vient de *Menius*, Cenſeur qui le premier fit poſer ſur des colonnes des pieces de bois, leſquelles, faiſant ſaillie hors de ſon logis, le mettoient à portée de voir ce qui ſe paſſoit dans la place publique. (*Voyez* COLONNE MENIANE.)

MENSOLE. *Voyez* CLEF.

MENUISERIE, ſ. f. C'eſt l'art de travailler & d'aſſembler les bois pour les menus ouvrages. Cet art a trois parties: 1°. la connoiſſance des bois: 2°. l'aſſemblage: 3°. les profils. Le bois le meilleur eſt le chêne, qu'on choiſit tendre & doux à employer, de droit fil, ſans nœuds vicieux, aubier, malandres, flaches, & ſur-tout bien ſec. Pour qu'il ait cette qualité, il faut qu'il ſoit débité & ſcié cinq ou ſix ans avant que d'être employé. (*Voyez* BOIS.) Après la connoiſſance des bois vient leur aſſemblage. C'eſt une partie de la *Menuiſerie*, qui a pluſieurs branches; car, ſuivant les cas, les aſſemblages ſe font quarrément, à bouement, en onglet, en fauſſe coupe, à clef, à queue d'aronde, à queue perdue, &c. (*Voyez* ASSEMBLAGE.) Enfin l'art de profiler conſiſte à faire dans les bois, avec différens outils, des gorges, des boudins, des bouemens ſimples ou à baguette, des becs de corbin, des doucines, &c. Selon que ces ſortes de moulures ſont appliquées, ou qu'elles ſe trouvent en une plus grande ou une moindre quantité, on donne différens noms à la *Menuiſerie*; ſçavoir, *Menuiſerie à petits cadres*, *Menuiſerie ravallée*, embrevée, & à divers compartimens compoſés de bâtis, montans, traverſes droites, ou chantournées. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* ASSEMBLAGE PAR EMBREVEMENT, & RAVALEMENT.) Tout cela eſt ſuſceptible de la plus grande richeſſe de dorure & de ſculpture.

MENUISERIE D'ASSEMBLAGE. *Menuiſerie* qui conſiſte en bâtis & panneaux aſſemblés à tenons & mortaiſes, rainures & languettes, collés & chevillés, & qui eſt *dormante*, comme toutes les ſortes de lambris; ou *mobile*, comme toutes les fermetures.

MENUISERIE DE PLACAGE. *Menuiſerie* qui ſe fait de bois dur & précieux, débité par feuilles, & qui eſt plaquée par compartimens & ſaillies ſur la *Menuiſerie* d'aſſemblage. C'eſt cette *Menuiſerie* que pratiquent les Ébéniſtes. (*Voyez* MARQUETERIE.)

MENUISIER, ſ. m. Artiſan qui ſçait l'art de la Menuiſerie; (*voyez* ce mot.) Le mot *Menuiſier* vient de *Minutarius*, parce que l'Artiſan à qui on donne ce nom travaille en petit, en comparaiſon du Charpentier.

MÉPLAT, adj. C'eſt une épithéte qu'on donne à une piece de bois de ſciage, qui a beaucoup plus de largeur que d'épaiſſeur, comme une membrure, une plateforme, &c. (*V.* BOIS & FER MÉPLAT.)

MERLONS, ſ. m. pl. Ce ſont les petits murs élevés, & eſpacés également par des créneaux au-deſſus des murs relevés, & des machecoulis.

MESAULE, ſ. f. C'étoit, ſelon *Vitruve*, chez les Grecs & chez les Romains, une petite cour entre deux corps de logis, qui faiſoit le même effet que font aujourd'hui dans pluſieurs maiſons des petites cours pratiquées pour éclairer les garderobes, eſcaliers dérobés, & autres pieces des doubles corps de logis, qui ſeroient obſcures ſans cette commodité.

MESURE, ſ. f. Quantité priſe ou donnée pour proportionner une ſuperficie ou un corps, & le comparer avec un autre. *Prendre des Meſures*, c'eſt rapporter ſur le papier celles qu'on détermine avec quelque inſtrument; & *Donner des Me-*

*ſures*, c'eſt régler la proportion de ce que l'on deſſine, par rapport à l'uſage du lieu & à la connoiſſance qu'on en a.

MÉTAIRIE, ſ. f. *Voyez* FERME.

MÉTAL, ſ. m. On nomme ainſi l'alliage du plomb avec un cinquiéme d'étain, dont on fait des figures, des chapiteaux, des bas-reliefs, &c. & qu'on peint en or, en bronze, ou en couleur. Le mot *Métal* vient du grec *Métallon*, qui ſignifie toute matiere dure & fuſible qu'on tire de la terre.

MÉTOCHE, ſ. m. C'eſt, ſelon *Vitruve*, l'eſpace qui eſt entre les denticules. *Balde* rapporte qu'il a trouvé dans un vieux manuſcrit, *Metamome*, mot grec qui veut dire ſection, pour *Métoche*; d'où il s'enſuivroit que le texte de *Vitruve* ſeroit corrompu en cet endroit.

MÉTOPE, ſ. f. C'eſt l'eſpace quarré qui eſt entre les triglyphes de la friſe Dorique, & à l'extrémité de chaque entrevoux des ſolives d'un plancher, dont les ſolives repréſentent les bouts. *Demi-métope*, c'eſt l'eſpace un peu moindre que la moitié d'un *Métope*, à l'encoignure de la friſe Dorique. Ce mot vient du grec *Métope*, fait de *Meta* & *ope*, c'eſt-à-dire entre-trous. M. *Félibien* dit que les anciens ornoient cet endroit de têtes de bœufs, de baſſins, de vaſes & d'inſtrumens qui ſervoient aux ſacrifices.

MÉTOPE BARLONG. C'eſt autant un *Métope*, qui, dans la diſtribution d'une friſe Dorique, eſt plus large que ſa hauteur, que celui qui, dans l'entablement compoſé d'une corniche de dedans, eſt entre les conſoles, & orné de peinture, ou de ſculpture.

MÉTOYERIE, ſ. f. C'eſt une limite qui ſépare deux héritages contigus, appartenant à deux ou à pluſieurs propriétaires. Ainſi on dit que deux voiſins ſont en *Métoyerie*, lorſque le mur qui partage leur maiſon eſt mitoyen, s'il n'y a point de titre contraire.

MEULIERE, ſ. f. C'eſt un moilon de roche, mal fait & plein de trous, comme le tuf, mais beaucoup plus dur.

MEUTTE. *Voyez* MUETTE.

MEZZANINE. *Voyez* ENTRESOL, & FENÊTRE MEZZANINE.

MICOTE, ſ. f. C'eſt la ſituation d'une maiſon avec jardin, environ ſur la moitié du penchant d'une colline aiſée : ſituation très-agréable pour la belle vûe. Telle eſt, par exemple, la ſituation de la maiſon de Mont-Louis, ſur la côte de Belleville, près Paris.

MINARET, ſ. m. Mot dérivé du perſan *Minar*, qui ſignifie colonne. C'eſt une eſpece de tourelle ronde, ou à pans, fort haute & menue, comme une colonne, qui porte de fond & s'éleve par étages, avec retraite & balcons en ſaillie. Elle ſert de clocher, près des Moſquées, chez les Mahométans.

MINUTE, ſ. f. Partie d'un module : c'en eſt la trentiéme, la dix-huitiéme, ou la douziéme. (*Voyez* MODULE.)

MIROIR, ſ. m. C'eſt, dans le parement d'une pierre, une cavité cauſée par un gros éclat, quand on la taille.

MIROIR. Ornement en ovale, qui ſe taille dans les moulures creuſes, & qui eſt quelquefois rempli de fleurons.

MIROIR DE PARTERRE. Terme de Jardinage. C'eſt un petit rond formé par une platebande, ou par un ſimple trait de buis.

MODELE, ſ. m. C'eſt un eſſai d'exécution d'un bâtiment en petit, pour faire connoître l'effet d'un bâtiment en grand, & à ceux qui le commandent, & aux ouvriers chargés de l'exécuter. Ces *Modeles*, qui ſont plus intelligibles que les deſſeins, ſe font de bois ou de cartes, ſur leſquelles on colle les deſſeins chantournés, ombrés & colorés, pour juger de l'enſemble de l'édifice. On fait des *Modeles* de pierre tendre, ou de plâtre, lorſqu'on a une partie difficile à appareiller, comme un eſcalier extraordinaire.

MODELE EN GRAND. C'eſt un *Modele* fait de maçonnerie, de la grandeur de tout l'ouvrage, comme étoit l'arc de triomphe du fauxbourg S. Antoine. On fait auſſi ſur le tas des *Modeles* de quelques parties, comme d'une figure, d'un chapiteau, d'un entablement, &c. qu'on varie pour donner à choiſir, pour juger du point de vûe le plus avantageux, & pour augmenter ou diminuer ces parties, ſuivant les régles de l'Architecture & de l'Optique.

MODELER, v. act. C'eſt faire en petit,

www.libtool.com.cn

avec de la cire, les ouvrages de ſculpture ſur de l'Architecture de bois; ou en grand, avec de la maçonnerie ſur le tas, ceux qu'on veut exécuter de la même grandeur.

MODERNE, adj. Epithéte qu'on donne improprement, en Architecture, à la maniere de bâtir à l'Italienne dans le goût de l'antique. C'eſt encore une erreur de la donner à l'Architecture purement gothique. La ſeule Architecture qu'on puiſſe ou doive appeller *Moderne*, eſt celle qui participe de la gothique, dont elle retient quelque choſe de la délicateſſe & de la ſolidité, & de l'antique, dont elle emprunte les membres & les ornemens, ſans proportion ni bon goût de deſſein, comme on le peut remarquer dans les châteaux de Chambor, de Chantilli, dans l'Egliſe de Saint Euſtache, à Paris, & dans les autres bâtimens du ſiécle paſſé.

MODILLONS, ſ. m. pl. Ce ſont des petites conſoles renverſées ſur les plafonds des corniches Ionique, Corinthienne & Compoſite, qui répondent ſur le milieu des colonnes. Les *Modillons* ſont affectés à l'Ordre Corinthien, où ils ſont taillés de ſculpture avec des enroulemens. Les Ioniques & les Compoſites n'en ont point, ſi ce n'eſt quelquefois une feuille d'eau par-deſſous. (*Voyez* FEUILLE D'EAU.) Le mot *Modillon* eſt dérivé de l'italien *Modiglione*, qui a la même ſignification.

MODILLONS A CONTRE-SENS. Ce ſont des *Modillons* qui préſentent de front le grand enroulement, comme à la maiſon quarrée de Nîmes, en Languedoc: ce qui eſt un abus en Architecture.

MODILLONS APLOMB. *Modillons* qui, étant de biais, ne ſont pas d'équerre avec la corniche rampante d'un fronton, comme on les fait ordinairement, & ainſi qu'ils ſont pratiqués dans les bâtimens antiques.

MODILLONS EN CONSOLE. Ce ſont des *Modillons* qui ont moins de ſaillie que de hauteur, & dont l'enroulement d'en-bas, en forme de conſole, paſſe ſur les moulures de la corniche, & ſe termine à la friſe. Ces *Modillons* ſe pratiquent quelquefois aux corniches des appartemens.

MODILLONS RAMPANS. *Modillons* qui ſont non ſeulement d'équerre avec la corniche de niveau d'un entablement, mais auſſi avec les deux corniches rampantes d'un fronton, parce qu'ils repréſentent les bouts des pannes qui portent les chevrons.

MODULE, ſ. m. Terme dérivé du latin *Modulus*, petite meſure. C'eſt une grandeur arbitraire que l'on établit pour régler toutes les meſures de la diſtribution d'un bâtiment. On la prend ordinairement ſur le diametre inférieur des colonnes ou des pilaſtres. Le *Module* de *Vignole*, qui ſe meſure ſur le demi-diametre de la colonne, eſt diviſé en douze parties pour les Ordres Toſcan & Dorique, & en dix-huit pour les trois autres Ordres. Le *Module* de *Palladio*, de *Scamozzi*, de *Chambrai*, de *Deſgodets*, ſe prend auſſi ſur le demi-diametre de la colonne, & il eſt diviſé en trente parties.

MOILON, ſ. m. Terme dérivé du latin *Mollis*, tendre. C'eſt la moindre pierre qui provient d'une carriere. Il y en a auſſi de roche, qu'on nomme *Meuliere* ou *Moliere*. Le *Moilon* s'employe aux fondemens, aux murs médiocres, & pour le *garni* des gros murs. Le plus propre à bâtir eſt celui qui eſt ferme, âpre, plat & de bonne aſſiette. On eſtime beaucoup celui qui vient des carrieres d'Arcueil, parce qu'il eſt fort dur.

MOILON BLANC. C'eſt, ſelon les Ouvriers, un platras au lieu de *Moilon*: ce qui eſt un défaut, ou une malfaçon.

MOILON BLOQUÉ. *Moilon* qui eſt fort informe, de l'eſpece de celui qu'on nomme *Meuliere*, (*voyez* ci-deſſus MOILON,) & qui par conſéquent ne peut être équarri, & qu'on ne ſçauroit poſer qu'à bain de mortier, & au refus du marteau. On nomme ce *Moilon*, en quelques endroits, *Tête de chevre*.

MOILON D'APPAREIL. *Moilon* qui eſt équarri comme un petit carreau de pierre, & proprement piqué, pour être employé à parement apparent, & mis bien en liaiſon dans un mur de face.

MOILON DE PLAT. *Moilon* qui eſt poſé ſur ſon lit dans les murs qu'on érige à plomb.

MOILON EN COUPE. C'eſt un *Moilon* poſé de champ dans la conſtruction des voûtes.

MOILON GISANT. C'eſt le *Moilon* qui a le plus de lit, qui eſt le mieux fait, & où

il y a moins à tailler pour le façonner.

MOILON PIQUÉ. *Moilon* qui, après avoir été ébouſiné, eſt piqué juſques au vif, avec la pointe du marteau. Il ſert pour les voûtes, les puits, &c.

MOISES, ſ. f. pl. Pieces de bois en maniere de plate-formes, avec entailles, leſquelles, jointes enſemble par leur épaiſſeur avec des boulons, ſervent à entretenir les autres pieces d'un aſſemblage de charpente, les palées ou files de pieux des ponts, & les principales pieces des grues, gruaux, & autres machines. *Moiſer*, c'eſt mettre des *Moiſes*.

MOISES CIRCULAIRES. *Moiſes* qui ſervent à la conſtruction des moulins, à élever les eaux, & à d'autres uſages.

MOISES COUDÉES. Ce ſont des *Moiſes* qui, pour ſe croiſer & accoler un poinçon au deſſous de ſon boſſage, ne ſont pas entaillées, mais délardées de leur demi-épaiſſeur, afin qu'elles puiſſent ſe loger dans l'aſſemblage.

MOLE, ſ. m. C'étoit, chez les Romains, une eſpece de mauſolée bâti en maniere de tour ronde, ſur une baſe quarrée, iſolé, entouré de colonnes, & couvert d'un dôme avec amortiſſement. Le *Mole* de l'Empereur *Adrien*, aujourd'hui le château S. Ange, à Rome, a paſſé pour le plus grand & le plus magnifique qu'il y ait eu. Il étoit terminé par une pomme de pin de bronze, qui renfermoit dans une urne d'or les cendres de cet Empereur. On voit encore cette pomme de pin dans les jardins de Belvedere. *Antoine Labaco*, dans ſon Livre, donne un plan & une élévation du *Mole* d'*Adrien*. La ſépulture de la famille *Metella*, appellée *Capo di bove*, hors de Rome, eſt encore une eſpece de *Mole*.

MOLE DE PORT. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un maſſif de maçonnerie, fondé dans la mer par le moyen des batardeaux, ou à pierres perdues, placé au devant d'un port pour le mettre à couvert de l'impétuoſité des vagues, & en empêcher l'entrée aux vaiſſeaux étrangers.

MONASTERE. *Voyez* COUVENT.

MONNOIE, ſ. f. *On ſous-entend* HOTEL DE LA. C'eſt, dans une ville conſidérable, une grande maiſon ſûrement bâtie, où ſont les fourneaux, moulins & balanciers dont on ſe ſert pour fondre & fabriquer la monnoie, & où logent des Officiers & des ouvriers chargés de cette fabrique. Cet Hôtel doit être iſolé. Celui de Veniſe, appellé *Zeccha*, paſſe pour un des plus beaux qu'il y ait. (Voyez *Scamozzi*, liv. II. ch. XII.)

MONOPTERE. *Voyez* TEMPLE.

MONOTRIGLYPHE, ſ. m. C'eſt l'eſpace d'un triglyphe entre deux colonnes ou deux pilaſtres.

MONTAGNE D'EAU, ſ. f. Eſpece de rocher artificiel, de figure pyramidale, d'où ſortent pluſieurs jets, bouillons & nappes d'eau, comme la *Montagne d'eau* du boſquet de l'étoile, à Verſailles.

MONTANS, ſ. m. pl. Ce ſont des corps ou ſaillies aux côtés des chambranles, qui ſervent à terminer les corniches & les frontons qui les couronnent. Il y en a de ſimples & de ravalés.

MONTANS DE CHARPENTERIE. Ce ſont, dans les machines, les pieces de bois àplomb, retenues par des arcboutans, comme il y en a à une ſonnette, par exemple. (*Voyez* SONNETTE.)

MONTANS DE LAMBRIS. Eſpeces de pilaſtres longs & étroits, très-ſouvent ravallés, avec chûtes de feſtons, & ſervant à ſéparer les compartimens d'un lambris.

MONTANS D'EMBRASURE. Eſpeces de revêtemens de bois, ou de marbre, avec des compartimens arraſés, ou en ſaillie, dont on lambriſſe les embraſures des portes & des croiſées.

MONTANS DE MENUISERIE. Ce ſont, dans l'aſſemblage des portes & des croiſées, les principales pieces de bois àplomb, qui ſont croiſées quarrément par les traverſes.

MONTANS DE SERRURERIE. Ce ſont des eſpeces de pilaſtres compoſés de divers ornemens, contenus entre deux barreaux paralleles, pour ſéparer & entretenir les travées des grilles de fer.

MONTÉE, ſ. f. On appelle ainſi vulgairement un eſcalier, parce qu'il ſert à *monter* aux étages d'une maiſon. (*Voyez* ESCALIER.)

MONTÉE DE VOUSSOIR, OU DE CLAVEAU. C'eſt la hauteur du panneau de tête d'un

www.libtool.com.cn

vouſſoir, ou d'un claveau, conſidérée depuis la douelle juſques à ſon couronnement. Les claveaux ordinaires des portes & des croiſées, doivent avoir (ſi leur platebande eſt arraſée) au moins quinze pouces de *Montée*, priſe àplomb, & non pas ſuivant leur coupe.

MONTÉE DE VOUTE. C'eſt la hauteur d'une voûte depuis ſa naiſſance, ou premiere retombée, juſques au deſſous de ſa fermeture. On la nomme auſſi *Vouſſure*. Une voûte eſt d'autant plus hardie qu'elle a moins de *Montée*. Telle eſt la voûte de l'Hôtel de ville d'Arles en Provence, qui ſur 7 toiſes de largeur, & 7 toiſes 8 pieds de longueur, ayant 20 pieds ſous clef, n'a que 6 pieds, 6 pouces de *Montée*.

MONTÉE DE PONT. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt la hauteur d'un pont, conſidérée depuis le rez de chauſſée de ſa culée, juſques ſous le couronnement de la voûte de ſa maîtreſſe arche. *Exemple*. Le Pont royal, à Paris, a 7 pieds $\frac{1}{2}$ de *Montée* ſur 33 toiſes, qui font la moitié de la longueur qu'il a entre deux quais.

MONTER, v. act. C'eſt, en maçonnerie, élever, avec des machines, des matériaux préparés du chantier ſur le tas. En charpenterie & en menuiſerie, *Monter* c'eſt aſſembler des ouvrages préparés, & les poſer en place. *Remonter*, c'eſt raſſembler les pieces de quelque machine, ou de quelque vieux comble ou pan de bois, dont on fait reſervir les pieces.

MONTJOYE. *Voyez* CROIX.

MONTOIR A CHEVAL, ſ. m. Pierre échancrée par degrés, & poſée dans une cour, ou à côté d'une porte, qui ſert pour monter ſur des chevaux de différentes tailles. Les Romains mettoient de ces *Montoirs* aux bords des banquettes de leurs grands chemins, parce qu'ils n'avoient pas l'uſage des étriers.

MONUMENT, ſ. m. Nom général qu'on donne à tout bâtiment qui ſert à conſerver la mémoire du tems & de la perſonne qui l'a fait faire, ou par qui il a été élevé, comme un arc de triomphe, un mauſolée, une pyramide. Ce mot vient du verbe *monere*, avertir.

Les premiers *Monumens* que les Anciens ayent élevés, étoient des pierres qu'ils mettoient ſur les ſépultures, & où ils écrivoient les noms & les actions de ceux qui étoient morts. Ces pierres ont reçu différens noms, ſelon la diverſité de leurs figures. Les Grecs appelloient *Steles* celles qui, étant quarrées dans leur baſe, conſervoient une même groſſeur dans toute leur longueur, d'où ſont venus les pilaſtres ou colonnes Attiques; *Styles*, celles qui, étant rondes en leur baſe, finiſſoient en pointe par le haut, ce qui a donné lieu aux colonnes diminuées; *Pyramides*, celles qui, étant quarrées, finiſſoient en pointe à la maniere du bûcher des morts; & *Obéliſques*, celles qui, ayant leur baſe plus longue que large, s'élevoient en diminuant à une grande hauteur, & reſſembloient à peu près à des broches ou inſtrumens dont les Anciens ſe ſervoient pour rôtir les viandes de leurs ſacrifices, & qu'ils appelloient *Obeles*.

MORAILLON, ſ. m. Terme de Serrurerie. C'eſt, dans une ſerrure à boſſe, le morceau de fer qui coule avec le verrouil, & qui fait le même effet. Ce mot vient de *Morail*, qui, en bas breton, ſignifie loquet.

MORCEAU, ſ. m. Ce terme, uſité par métaphore, ſe prend ordinairement en bonne part pour quelque ouvrage d'Architecture. Ainſi on dit : *voilà un beau* morceau *d'Architecture*.

MORCES, ſ. f. pl. On appelle ainſi les pavés qui commencent un revers, & qui font des eſpeces de harpes, pour faire liaiſon avec les autres pavés.

MORESQUES. *Voyez* ARABESQUES.

MORTAISE, ſ. f. C'eſt une entaille en longueur dans une piece de bois de charpenterie, ou de menuiſerie, pour recevoir un tenon. Pour qu'une *Mortaiſe* ſoit bien faite, elle doit être auſſi juſte en gorge qu'en about.

MORTIER, ſ. m. C'eſt une compoſition de chaux & de ſable, ou de chaux & de ciment broyés avec de l'eau, qui ſert à liaiſonner les pierres. Pour faire cette compoſition on mêle ordinairement deux parties de ſable avec un tiers de chaux meſurée vive, ou trois cinquiémes de ſable ſur deux cinquiémes de chaux, &

cela ſelon qu'elle foiſonne plus ou moins. Quand la chaux eſt graſſe, & faite de bons cailloux, on met juſques à trois quarts de ſable ſur un quart de chaux. On juge de ſa qualité de différentes manieres. (*Voyez* CHAUX.)

Le *Mortier* de ciment ſe fait de même que l'autre. On mêle le ciment avec la chaux, en plus ou moindre quantité, ſelon qu'elle foiſonne, en s'en tenant à peu près aux doſes portées pour le ſable. Le *Mortier* de Pouzzolane (*voyez* POUZZOLANE.) ſe fait de même que celui de ſable. Il y a encore une autre eſpece de *Mortier*, qu'on appelle *Mortier de terraſſe*. C'eſt ainſi qu'on le fait : on choiſit la meilleure chaux, & on en étend environ un pied de hauteur ſur une aire ou batterie ; on l'arroſe pour l'étendre, & on couvre ce lit de chaux d'un autre de terraſſe d'environ un pied d'épaiſſeur. On laiſſe repoſer cela pendant deux ou trois jours, afin de donner le tems à la chaux de s'éteindre. Ce terme expiré, on brouille la chaux avec la terraſſe, dont on fait un gros tas qu'on laiſſe repoſer environ deux jours, au bout deſquels on brouille de rechef une partie de ce mêlange, en le mouillant aſſez pour que le *Mortier* ſoit de bonne conſiſtance, & c'eſt alors qu'on l'employe. Ce que nous venons de dire de la terraſſe peut s'appliquer à la chaux, & le *Mortier* n'en eſt que meilleur, à ce qu'on dit.

On ſe ſert en Flandres d'une poudre qu'on nomme *Cendrée de Tournai*, & qu'on préfere au ſable, à la terraſſe, &c. ſur-tout pour le *Mortier* deſtiné à être employé dans l'eau. Cette cendre eſt formée des petites parcelles qui ſe détachent d'une pierre bleue très-dure, dont on fait la chaux, mêlée avec de la cendre du charbon de terre. On trouvera les propriétés de cette cendre, & la maniere de l'employer, dans le troiſiéme livre, ch. v. de la *Science des Ingénieurs*, par M. *Bélidor*. Ce détail eſt trop long, & demande trop de circonſtances, pour pouvoir être abrégé, d'autant mieux que c'eſt ici un *Mortier* particulier, dont on n'eſt à portée de faire uſage que dans un ſeul endroit. Diſons donc en général que le *Mortier* doit être plus liquide avec les pierres qui boivent l'eau qu'avec celles qui ſont de la nature du caillou ; que le meilleur moyen de le faire durcir promptement, c'eſt d'y mêler un peu d'urine & de l'eau où l'on aura fait détremper de la ſuie de cheminée ; & que ſi l'on y mêle de l'eau dans laquelle on a fait diſſoudre du ſel armoniac, il prend auſſi vîte que le plâtre, qu'il peut remplacer lorſqu'on en manque.

Après ces connoiſſances il ſe préſente une queſtion curieuſe : c'eſt de ſçavoir comment le *Mortier* unit les pierres les unes aux autres, & comment il ſe durcit en peu de tems. Ceci eſt aſſurément tout à fait phyſique, & par conſéquent étranger à notre Dictionnaire. Nous ne voulons point ſortir de notre plan, mais nous croyons qu'on approuvera que nous expliquions en peu de mots la cauſe de cet effet. M. *Bélidor* ſera ici notre guide ; & quant à notre ſentiment particulier, nous renverrons à l'article *Coheſion* du *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*. Telle eſt donc l'opinion de M. *Bélidor*.

Après avoir admis ces principes phyſiques ou chymiques, que la dureté des corps vient des ſels qui s'y trouvent répandus, leſquels ſervent à lier leurs parties, & que le feu évacue la plus grande quantité de ces ſels volatils & ſulfurés qui ſervoient de lien à ces parties, après avoir, dis-je, admis ces principes, M. *Bélidor* parle ainſi : » Quand la chaux eſt » détrempée à propos, & qu'on la mêle » avec le ſable, il ſe fait une fermenta- » tion cauſée par les parties ſulfurées » qui ſont reſtées dans la chaux par la » calcination, (*voyez* CHAUX.) & qui font » ſortir du ſable une quantité de ſels qui, » ſe mêlant avec la chaux, en rempliſſent » les pores (car le ſable eſt plein de ſels » volatils ainſi que les autres corps) ; & » ce ſont ces mêmes ſels, qui ſe trouvent » dans de certains ſables plûtôt que dans » d'autres, qui font la différence de leur » bonne ou mauvaiſe qualité. De là vient » que plus on broye la chaux & le ſa- » ble, & plus le *Mortier* eſt bon, & dur- » cit quand il eſt employé, parce que le

www.libtool.com.cn

» froiſſement réitéré fait ſortir du ſable » une plus grande quantité de ſels, &c. (*Science des Ingénieurs*, liv. III. ch. XIV.)

Nous ne nous arrêterons pas davantage à ces conſidérations phyſiques qui nous écarteroient trop de notre ſujet; & pour revenir au *Mortier* compoſé de chaux & de ſable, qui eſt le plus uſité dans notre façon de bâtir, nous dirons qu'il y a trois différentes manieres de le bien préparer. La premiere eſt de le faire avec de la chaux éteinte ſur le champ, & dans laquelle on corroye le ſable, ou le ciment, pour être employé tout de ſuite. La ſeconde eſt de ne mêler la chaux avec le ſable ou ciment, que quelque tems après qu'elle a été éteinte. La troiſiéme maniere eſt de ne mettre la chaux avec le ſable que pluſieurs années après ſon extinction. On prendra garde, dans ces deux derniers cas, que pour compoſer ce *Mortier*, il faut faire ce mélange à force de bras, & avec le rabot, ſans y remettre de nouvelle eau, pour corroyer plus facilement le *Mortier*; car la chaux perdroit alors tous ſes eſprits & ſa bonne qualité. On pourra donc, ſuivant l'occaſion, ſe ſervir de l'une ou de l'autre de ces préparations de *Mortier*, en obſervant néanmoins de ne pas les employer indifféremment, parce que le *Mortier* ne produiroit pas alors l'effet qu'on en auroit attendu: un peu d'expérience enſeignera le choix qu'on en doit faire, ſelon que les circonſtances le requereront. (*Voyez* à ce ſujet l'*Architecture moderne*, tom. I. & l'*Architecture Françoiſe*, par M. *Blondel*, tom. I.

MORTIER GRAS. C'eſt un *Mortier* qui a beaucoup de chaux.

MOSAIQUE, ſ. f. Ouvrage fait de petits morceaux de verre de toutes ſortes de couleurs, taillés quarrément, & maſtiqués ſur un fond de ſtuc, leſquels imitent les teintes & les nuances de la peinture, & repréſentent de même différentes eſpeces de compartimens & de ſujets. Cet ouvrage ſert à la décoration des édifices. Il y a de la *Moſaïque* aux pendentifs & aux coupes rondes & ovales de Saint Pierre de Rome. On fait auſſi de la *Moſaïque* avec de petites pieces de rapport, pour former des compartimens de lambris & de pavé; on en voit de cette eſpece dans l'Egliſe de Saint Marc de Veniſe. Voici l'hiſtoire de cet art agréable, telle que l'a donnée M. *Félibien*.

Long-tems avant l'invention de la *Moſaïque*, on pavoit les maiſons avec des marbres de différentes couleurs, qui faiſoient un aſſez bel effet. Lorſque ces marbres étoient diſpoſés avec quelque diverſité, ils formoient des eſpeces de figures: c'eſt une remarque que le hazard fit faire. On le ſeconda, ce hazard, en choiſiſſant des marbres de toutes les couleurs, & en n'en prenant que de petits morceaux, dont on fit d'abord des compartimens qui, par leur bizarrerie & leur variété, avoient quelque choſe d'agréable. On appliquoit ces petites pieces ſur un fond de ſtuc fait avec de la chaux & de la poudre de marbre, aſſez fort & aſſez épais pour les joindre ſi bien enſemble que, le tout étant ſec, on pût les unir & les polir. Ce commencement fut heureux. Il ſe forma de cette compoſition un corps très-luiſant & très-ſolide; car quoiqu'on foulât aux pieds ce travail, il n'en recevoit aucun dommage.

Une ſi belle invention piqua l'émulation des Peintres: ils voulurent avoir la gloire de la perfectionner. Dans cette vûe, ils formerent de toutes ces ſortes de petites pierres, des rinceaux, des feuillages, des maſques, & d'autres figures bizarres de diverſes couleurs, qu'ils faiſoient paroître ſur un fond de marbre blanc ou noir. Ce ſuccès les porta à ſe hazarder à revêtir les murailles de cette ſorte de peinture, & d'en orner les temples & les beaux appartemens des maiſons. Cette entrepriſe mit encore l'imagination en jeu, pour rendre ces ornemens plus agréables. On ſentit qu'il falloit s'appliquer à découvrir quelque moyen de multiplier les eſpeces des pierres, afin d'avoir plus de couleurs & plus de nuances de mêmes couleurs. C'eſt cette recherche qui produiſit les émaux, & qui fit connoître l'uſage des verres coloriés, qui, ayant un poli admirable, font l'effet qu'on peut deſirer, & réſiſtent comme le marbre, même aux injures de l'air.

Tel

Tel eſt l'état où eſt aujourd'hui la *Moſaïque*. Cet ouvrage a cela de beau, que le tems l'embellit, & qu'il ſubſiſte des ſiécles. (Voyez les *Principes d'Architecture*, par M. *Félibien*, chap. xi.) *Nebrizencis* croit, (& ſon opinion eſt bien fondée) que le mot *Moſaïque* ou *Muſaïque*, vient du latin *Muſeum*, qui ſignifie cabinet, parce que le premier uſage qu'on fit de cet art, fut dans les cabinets.

MOSQUÉE, ſ. f. Temple des Mahométans, deſtiné pour l'exercice de leur religion. Les *Moſquées* ſont bâties comme des grandes ſalles, avec aîles, galeries, dômes & minarets. Elles ſont ornées en dedans de compartimens mêlés d'arabeſques, & de quelques paſſages de l'Alcoran, peints contre les murs, avec un lavoir à côté, qui a pluſieurs robinets. Il y en a des royales fondées par des Empereurs, comme la Solimanie & la Validée, à Conſtantinople; & de particulieres, par des Mouftis, Viſirs, Bachas, &c. Parmi ces *Moſquées* une eſt particulierement diſtinguée: c'eſt celle de la Mecque; elle eſt extrêmement riche, & on y voit une grande quantité d'argenterie & de pierreries. Le tombeau de *Mahomet*, élevé en marbre au milieu de cette *Moſquée*, en eſt tout couvert, & parſemé de très-beaux diamans; la chapelle qui l'environne en eſt auſſi revêtue, & de grands baluſtres d'argent, ornés de trois cens lampes qui ne s'éteignent jamais, entourent ce tombeau. On trouve l'élévation de cette *Moſquée* dans les belles Planches de l'*Eſſai hiſtorique d'Architecture*, de M. *Fiſcher*, liv. III.

La plûpart des *Moſquées* des Turcs étoient des Egliſes des Chrétiens, comme celle de Sainte Sophie, autrefois Patriarchale de Conſtantinople, qui eſt aujourd'hui la *Moſquée* du Grand Seigneur. Le mot *Moſquée* vient de l'italien *Moſchea*, fait de l'arabe *Meſgid*, qui ſignifie lieu d'adoration.

MOUCHETTE, ſ. f. Les Ouvriers appellent ainſi le larmier d'une corniche, & lorſqu'il eſt refouillé ou creuſé par deſſous, en maniere de canal, ils le nomment *Mouchette pendante*.

MOUFLE, ſ. f. C'eſt une machine compoſée de pluſieurs poulies enchaſſées ſéparément, & retenues avec un boulon dans une main de bois, de fer ou de bronze, appellée *Écharpe*, ou *Chape*, & qui ſert, dans les bâtimens, à enlever les plus peſans fardeaux. On trouvera la théorie de cette machine, dans le *Dictionnaire univ. de Mathématique & de Phyſique*, article *Mouffle*.

MOULE. *Voyez* PANNEAU.

MOULER, v. act. C'eſt jetter, dans des creux ou moules de plâtre ou de terre cuite, des modillons, conſoles, maſques, feſtons, bas-reliefs, & autres ornemens poſtiches de plâtre, de ſtuc, ou de métal, pour les ſceller enſuite, & les arrêter en place.

MOULIN, ſ. m. C'eſt un bâtiment qui renferme des meules miſes en mouvement par le vent, ou par l'eau. Dans le premier cas, on nomme le *Moulin*, *Moulin à vent*; & dans le ſecond, *Moulin à eau*. Le *Moulin* à vent eſt compoſé d'une cage, d'une meule, d'un frein, & de volans garnis de toile, qui font mouvoir la meule quand le vent les fait tourner. Le *Moulin à eau* eſt compoſé d'une meule, d'une ſarce, d'une lanterne, d'une huche, d'une trémie, d'un frion, & d'une roue, qui tournant par le moyen de l'eau, fait aller le reſte de la machine. Voilà tout ce que nous pouvons dire ſur les *Moulins*, en nous renfermant dans notre objet, & ſans l'uſage des figures. Nous renvoyons donc, pour un plus grand détail, dans le *Traité de Charpenterie* de *Mathurin Jouſſe*, celui de M. *Meſange*, & l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tome I. liv. II. ch. I. On lit dans le Traité *de Decimis in parte deciſa*, chap. XIII. qu'on n'a commencé à ſe ſervir de *Moulins*, en Europe, que du tems du Pape *Céleſtin* III, qui les ſoumit à la dixme. Le mot *Moulin* vient de *Mola*, meule.

MOULURE, ſ. f. C'eſt une ſaillie au-delà du nud d'un mur, ou d'un parement de menuiſerie, dont l'aſſemblage compoſe les corniches, chambranles, & autres membres d'Architecture.

MOULURE EN DEMI-COEUR, ou TALON A TÊTE. C'eſt une *Moulure* qui eſt compoſée, dans ſa partie ſupérieure, du tore ou

www.libtool.com.cn

baguette, joint au talon, qui en fait la partie inférieure. On l'employe ordinairement aux cadres & aux bordures, dont elle forme la principale *Moulure*.

MOULURE INCLINÉE. Nom général qu'on donne à une face qui, n'étant pas àplomb, panche en arriere par le haut, pour gagner la saillie. On voit de ces *Moulures* à une corniche architravée antique dans l'*Architect.* de *Philibert De Lorme*, liv. v. ch. XXII. & à l'entablement du petit Ordre Corinthien de l'Eglise des PP. de l'Oratoire, à Paris, rue Saint Honoré.

MOULURE LISSE. *Moulure* qui n'a d'autre ornement que la grace de son contour.

MOULURE ORNÉE. *Moulure* qui est taillée de sculpture, de relief, ou en creux.

MOULURES COURONNÉES. Ce sont des *Moulures* accompagnées d'un filet.

MOULURES SIMPLES. *Moulures* qui ne sont point couronnées de filet, comme la doucine, le talon, l'ove, le tore, la scotie, l'astragale, le filet, la gorge, la couronne, la baguette, &c.

MOUTON, s. m. C'est, dans une sonnette, (*voyez* ce mot) un bout de poutre freté de fer, retenu par des clefs au-devant de deux montans, qu'on léve par des cordes à force de bras, & qu'on laisse ensuite tomber sur des pieux & des pilots, pour les enfoncer. On trouve dans le troisiéme tome de l'*Architecture hydraulique*, de M. *Bélidor*, la description & la figure de plusieurs *Moutons*.

Il y a apparence que le mot *Mouton* a succédé à celui de bélier, qui étoit une machine de guerre dont les Anciens se servoient pour enfoncer les portes & abbattre les murailles des villes.

On appelle *Hie* un *Mouton* très-pesant qu'on léve avec un engin par le moyen d'un moulinet, & qu'on laisse ensuite tomber en lâchant le déclit : ce qui donne un coup plus violent que le *Mouton* ordinaire.

MOYE, s. f. C'est, dans une pierre dure, une matiere tendre, qui suit son lit de carriere, qui la fait déliter. On la connoît lorsque la pierre n'a pû résister aux injures de l'air, après y avoir resté quelque tems.

*Moyer* une pierre, c'est la fendre selon la *Moye* de son lit. On appelle pierre *moyée*, celle dont le *tendre* est abbattu.

MUETTE, ou mieux MEUTE, s. f. C'est, dans le parc d'une Maison royale ou seigneuriale, un bâtiment avec chenils, cours, écuries, &c. dans lequel logent un Capitaine des chasses, & quelques Officiers de la Venerie. Telles sont les *Meutes* de S. Germain en Laye, de Fontainebleau, &c. On donne aussi le nom de *Muette* à une Jurisdiction. Ce mot vient de ce que les Gardes de chasse apportent dans ce bâtiment les mues ou les têtes que les cerfs ont posées, & qu'ils trouvent dans les bois.

MUID, s. m. Mesure composée de six futailles ou demi-muids, pour la chaux, & de trente-six sacs, chacun de deux boisseaux & demi, pour le plâtre.

MUFLE, s. m. Ornement de sculpture qui représente la tête de quelque animal, & particulierement celle du lion, qui sert de gargouille à une cymaise, de goulette à une cascade, ou à un bassin de fontaine, & qu'on employe sous des consoles de corniches de chambres, & dans d'autres endroits.

MUR (s. m.) ou MURAILLE (s. f.) Corps de maçonnerie, de certaine épaisseur & hauteur, qui sert à renfermer un espace, & à former le corps & les séparations dans les bâtimens. Voici les divisions de cet article, ou les différentes especes de *Murs*.

MUR BLANCHI. C'est un *Mur* qui est regraté avec des outils, s'il est de pierre, ou imprimé d'un lait de chaux, ou de plusieurs couches de blanc, s'il est de maçonnerie.

MUR BOUCLÉ. C'est un *Mur* qui fait ventre avec crevasse.

MUR CIRCULAIRE. *Mur* dont le plan est un cercle, comme le chevet d'une Eglise, une tour, un puits, &c.

MUR COUPÉ. *Mur* dans lequel on a fait une tranchée pour y loger les bouts des solives ou les poteaux de cloison, de leur épaisseur, soit en bâtissant, ou après coup. La Coutume de Paris (article 206.) permet cette pratique lorsque le *Mur* est mitoyen : mais on ne doit pas se servir de cette permission, & il vaut mieux sou-

tenir les poutres avec des ſablieres portées par des corbeaux de fer.

MUR CRENELÉ. *Mur* dont le chaperon eſt coupé par créneaux & merlons, en maniere de dents, plûtôt pour ornement ou marque d'une maiſon ſeigneuriale, que pour ſervir de défenſe. Les *Murailles* de la ville d'Avignon, fort proprement bâties, ſont *crenelées* avec mâchecoulis.

MUR CRÊPI. *Mur* de moilon ou de brique, couvert d'un crêpi. (*Voyez* CRÊPIR.)

MUR D'APPUI. *Mur* d'environ trois pieds de haut, qui ſert d'appui ou de garde-fou à un pont, quai, terraſſe, balcon, &c. ou de clôture à un jardin. On le nomme auſſi *Mur de parapet.*

MUR DÉCHAUSSÉ. *Mur* qui eſt dépéri ou ruiné à ſon rez de chauſſée. C'eſt auſſi un *Mur* dont le fondement paroît en partie, le rez de chauſſée étant plus bas qu'il ne devroit être.

MUR D'ÉCHIFFRE. *Voyez* ÉCHIFFRE.

MUR DE CLÔTURE. *Mur* qui renferme une cour, un jardin, un parc, &c. Quand il ſépare deux héritages, & qu'il vient à tomber, l'un des propriétaires peut (ſuivant la Coutume de Paris, article 209.) contraindre l'autre à contribuer pour l'édifier ou le réparer juſques à la hauteur de dix pieds, depuis le rez de chauſſée au deſſus de l'empattement de la fondation, compris le chaperon. A la campagne, celui qui fait rétablir un mur ne peut pas contraindre ſon voiſin à payer ſa part, s'il veut lui abandonner la propriété du mur, & la terre ſur laquelle il eſt élevé. On peut cependant rentrer dans ſon premier droit, en rembourſant la moitié dudit mur, & ſon fond. (Article 211 de la Coutume de Paris.)

Les plus ſimples *Murs* de clôture ſont de moilon, ou de cailloux maçonnés avec de la bauge (*voyez* ce mot), ou de la terre graſſe. Ceux de meilleure conſtruction ſont faits de chaînes de pierres de douze en douze pieds, & de deux à trois pieds de large, ſur l'épaiſſeur qui eſt ordinairement de quinze à dix-huit pouces, & maçonnés avec moilon & mortier de chaux & de ſable. Suivant la Coutume, ces *Murs* doivent avoir neuf pieds de haut ſous chaperon.

MUR DE DOUVE. C'eſt le *Mur* de dedans d'un réſervoir, qui eſt ſéparé du vrai *Mur* par un corroi de glaiſe de certaine largeur, & fondé ſur des racinaux & des plateformes.

MUR DE FACE. On appelle ainſi tous les *Murs* extérieurs d'une maiſon ſur les rues, cours & jardins. Les *Murs de face* de devant & de derriere ſont nommés *Antérieurs* & *Poſtérieurs*, & ceux des côtés *Latéraux*. On en fait de pierre de taille, de moilon, de brique, de grès & de cailloux. Les *Murs de face* ſont toujours de gros *Murs*, de même que ceux de refend. (*Voyez* MUR DE REFEND.)

MUR DÉGRADÉ. C'eſt un *Mur* dont quelques moilons ſont arrachés, & les petits blocages & le crêpi tombés en total ou en partie.

MUR DE PARPAIN. *Mur* dont les aſſiſes de pierre en traverſent l'épaiſſeur, & qui ſert pour les échiffres, & pour porter les cloiſons, pans de bois, &c.

MUR DE PIGNON. *Mur* qui finit en pointe, & où le comble va ſe terminer.

MUR DE PIERRES SECHES. Eſpece de contre-mur qu'on met à ſec & ſans mortier, contre les terres, pour empêcher que l'humidité ne pourriſſe le vrai *Mur*, comme on l'a pratiqué derriere l'orangerie de Verſailles. Les pierrées & puiſards ſont faits ordinairement avec des *Contre-murs*. On en conſtruit auſſi dans le fond des puits, pour faciliter le paſſage de l'eau.

MUR DE REFEND. *Mur* qui partage les appartemens. On appelle auſſi *Murs de refend*, ceux qui ſéparent deux ou pluſieurs maiſons à un même propriétaire, & les *Murs* qui diviſent des chapelles dans une Egliſe.

MUR DE TERRASSE. *Mur* qui ſoutient les terres d'une terraſſe, & qui eſt d'une épaiſſeur proportionnée à ſa hauteur, avec talut au dehors, & contreforts ou recoupemens en dedans.

MUR EN AÎLES. *Mur* qui s'éleve depuis le deſſus d'un *Mur* de clôture, & qui va en diminuant juſques au fond, ſous l'entablement, ou plus bas, pour arcbouter le *Mur* de face, & le pignon d'un corps de logis, qui n'eſt pas appuyé d'un autre. Le *Mur en aîle* doit avoir, ſuivant la Cou-

www.libtool.com.cn

tume, un pied de ſaillie au milieu de ſa hauteur.

MUR EN DÉCHARGE. C'eſt un *Mur* dont le poids eſt ſoulagé par des arcades bandées d'eſpace en eſpace dans ſa maçonnerie. Tel eſt le *Mur* circulaire de briques du Panthéon, à Rome.

MUR ENDUIT. *Mur* de maçonnerie, qui eſt ravalé de mortier, ou de plâtre, dreſſé avec la truelle.

MUR EN L'AIR. On appelle ainſi tout *Mur* qui ne porte pas de fond, mais à faux, comme ſur un arc, ou une poutre en décharge, & qui eſt élevé ſur un vuide pratiqué pour quelque ſujétion en bâtiſſant, ou percé après coup. On donne encore le nom de *Mur en l'air*, à un *Mur* porté ſur des étais pour une réfection par ſous-œuvre.

MUR EN SURPLOMB, ou DEVERSÉ. *Mur* qui panche en dedans. On le nomme auſſi *Mur forjetté*.

MUR EN TALUT. *Mur* qui a une inclinaiſon ſenſible pour arcbouter contre des terres, ou pour réſiſter au courant des eaux.

MUR MITOYEN, ou MÉTOYEN. Ce *Mur*, qu'on appelle auſſi *Mur commun*, eſt également ſitué ſur les limites de deux héritages qu'il ſépare, & il eſt bâti à frais communs de deux propriétaires. L'un d'eux peut bâtir contre ce *Mur*, & même le hauſſer, s'il a ſuffiſamment d'épaiſſeur, en payant les charges à ſon voiſin, c'eſt-à-dire de ſix toiſes l'une; & ſi cette épaiſſeur n'eſt pas ſuffiſante, il lui eſt libre de le réédifier à ſes dépens, & de prendre plus d'épaiſſeur de ſon côté. Malgré cette liberté que deux propriétaires ont ſur un *Mur mitoyen*, il n'eſt point, dans l'art de bâtir, de parties ſi ſujettes à conteſtation. Suivant la Coutume de Paris, les Maçons ne peuvent toucher à un *Mur mitoyen*, pour le démolir, percer & réédifier, ſans y appeller les voiſins qui y ont intérêt; ils jurent même, lorſqu'on les reçoit Maîtres, de ne démolir aucune choſe commune entre voiſins, à l'étage du rez de chauſſée, *au droit du ſol*, ſans avoir reçu un alignement en bonne & dûe forme. En ſecond lieu, un propriétaire d'un *Mur mitoyen* ne peut faire porter des poutres par ce *Mur*, ſans y faire mettre des jambes parpaignes, ou des chaînes & corbeaux de pierres de taille, pour porter leſdites poutres. Il faut voir dans la Coutume de Paris, les différens articles qui regardent les *Murs mitoyens*. On les trouvera expliqués & commentés dans l'*Architect. moderne*, tom. 1. & dans les *Loix & Coutumes des Bâtimens*, &c. de M. *Deſgodets*, publiés par M. *Goupi*, & la *Cout. de Paris*, par M. *Ferriere*, p. 169.

Les marques du *Mur mitoyen* ſont des filets de maçonnerie des deux côtés, & le chaperon à deux égoûts. *Etienne Paſquier*, dans une lettre écrite à *Ramus*, dit que le mot *Mitoyen* vient de *mien* & *tien*.

On appelle *Mur non mitoyen*, ou *particulier*, celui qui n'appartient qu'à un propriétaire, & contre lequel un voiſin peut faire bâtir en payant la moitié, tant dudit mur que de ſa fondation, juſques à ſon héberge. (Voyez la *Coutume de Paris*, articles 194 & 214.)

MUR ORBE. *Mur* de maiſon fort haut, qui n'eſt percé d'aucune porte, ni d'aucune fenêtre, & où l'on en feint par des renfoncemens, ou par des naiſſances d'enduit & de crêpi, pour faire ſymmétrie avec d'autres qui leur ſont reſpectives, ou ſeulement pour la décoration. On appelle ce *Mur*, *Mur orbe*, parce que le mot *orbe* ſignifie en latin (*orbus*) privé de lumiere.

MUR PENDANT, ou CORROMPU. *Mur* qui eſt en péril imminent. S'il eſt mitoyen, on peut (ſuivant la Coutume de Paris, article 205.) contraindre ſon voiſin en Juſtice, pour le faire réédifier, en payant chacun ſa part, ſuivant ſon héberge.

MUR PLANTÉ. *Mur* fondé ſur un pilotage, ou ſur une grille de charpente.

MUR SANS MOYEN. C'eſt, ſelon la Coutume de Paris, art. 200, un *Mur* de Maiſon ſeigneuriale, ou de Monaſtere, qui, par un privilege ſpécial, ne peut jamais devenir commun; enſorte que les propriétaires des biens qui ſont contigus, ne peuvent bâtir qu'à une certaine diſtance.

MURER, v. act. C'eſt clorre de murailles un eſpace. C'eſt auſſi fermer de maçonnerie une baye dans l'épaiſſeur d'un mur, ou ſeulement dans le tableau, ou dans l'embraſure.

MUSEAUX, f. m. pl. Les Menuiſiers appellent ainſi les accoudoirs des hautes & baſſes ſtalles du chœur d'une Egliſe ; parce qu'anciennement on y ſculptoit des muſles, ou *Muſeaux* d'animaux, comme on en voit encore à quelques Egliſes de France.

MUSÉE, ſ. m. Mot dérivé du grec *Mouſe*, les Muſes. C'étoit autrefois, dans Alexandrie, un hôtel où l'on entretenoit, aux dépens du public, les gens de lettres d'un mérite diſtingué.

MUTILER, v. act. C'eſt retrancher une partie d'un tout. On *Mutile* une corniche, un impoſte, &c. en en retranchant la ſaillie. On dit qu'une ſtatue eſt *Mutilée*, lorſqu'il lui manque quelque partie, comme à la plûpart des ſtatues antiques qui ont été reſtaurées. Le Torſe de Belvedere, & le Paſquin, à Rome, ſont des ſtatues *Mutilées* de tous leurs membres.

MUTULES, ſ. f. pl. Eſpeces de modillons quarrés dans la corniche Dorique, qui répondent aux triglyphes, & d'où pendent ordinairement des gouttes ou clochettes. Selon *Vitruve*, on a mis des *Mutules* ſous la corniche de cet Ordre, pour repréſenter le bout des jambes de force, qui ſortent en dehors, courbées par l'extrêmité, de même qu'on a fait des triglyphes dans la friſe de l'Ordre Dorique, pour marquer le bout des poutres ou ſolives, qui portent ſur l'architrave. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. IV. ch. II.) Après *Philander*, M. *Félibien* obſerve que les Architectes poſtérieurs à *Vitruve*, non ſeulement ſe ſont ſervis de *Mutules* ſous la corniche de l'Ordre Dorique, mais qu'ils en ont mis auſſi dans l'Ordre Compoſite, qui tiennent du *Mutule* Dorique, & du modillon Corinthien, comme s'ils étoient compoſés de l'un & de l'autre. (*Principes d'Architecture*, &c. par M. *Félibien*.) On trouve dans un livre d'Architecture de *Sturm*, intitulé : *Officina ornatus Arch. perf.* planche I. une application des *Mutules* ſur tous les Ordres, & des principes généraux pour les ordonner ſelon toutes les colonnes uſitées dans chaque Ordre.

Le mot *Mutule*, vient du latin *Mutilare*, couper, retrancher, parce que les *Mutules* repréſentent les chevrons mutilés & coupés.

# N

## NAI

NACELLE, ſ. f. On appelle ainſi, dans les profils, un membre quelconque, creux en demi-ovale, que les Ouvriers nomment *Gorge*. On entend encore par *Nacelle*, la ſcotie. (*Voyez* SCOTIE.)

NAISSANCE, ſ. f. C'eſt l'endroit où un corbeau, une voûte, une poutre, ou quelque choſe en un mot, commence à paroître.

NAISSANCE DE COLONNE. C'eſt la partie de la colonne qui joint le petit membre quarré en forme de liſtel, qui poſe ſur la baſe de la colonne & qui fait le commencement du fuſt. On la nomme auſſi *Congé*. (*Voyez* ce mot.)

NAISSANCE DE VOUTE. C'eſt le commencement de la courbure d'une voûte, formé par les retombées, ou premieres aſſiſes, qui peuvent ſubſiſter ſans ceintre.

NAISSANCES D'ENDUIT. Ce ſont, dans les enduits, certaines platebandes au circuit des croiſées, & ailleurs, qui ne ſont ordinairement diſtinguées que par du badigeon, des panneaux de crêpi ou d'enduit qu'elles entourent.

## NAP

NAPPE D'EAU, ſ. f. Eſpece de caſcade dont l'eau tombe en forme de *Nappe* mince, ſur une ligne droite, (telle eſt celle qui eſt à la tête de l'allée d'eau, à Verſailles) ou ſur une ligne circulaire, comme le bord d'un baſſin rond. Les plus belles *Nappes* ſont celles qui ſont les plus garnies, mais elles ne doivent pas tomber d'une grande hauteur, parce qu'elles

www.libtool.com.cn

ſe déchirent. Pour éviter ce déchirement, on ne doit donner aux grandes *Nappes* que deux pouces d'eau par chaque pied courant, & un pouce aux petites *Nappes* des buffets & pyramides. Lorſqu'on n'a pas aſſez d'eau pour ſuivre ces proportions, on déchire la *Nappe* : ce qui ſe fait en pratiquant ſur les bords de la coquille, ou de la coupe, des reſſauts de pierre ou de plomb, de maniere que l'eau ne tombe que par lames ; & ces lames d'eau n'ont gueres moins d'agrément qu'une belle *Nappe*, quand elles ſont bien ménagées.

NAVÉE, ſ. f. C'eſt le nom que donnent les Maçons à la charge d'un bateau de pierre de Saint-Leu, qui contient plus ou moins de tonneaux, ſelon la crûe ou décrûe de la riviere.

NAUMACHIE, ſ. f. C'étoit, chez les Anciens, un cirque entouré de ſiéges & de portiques, dont l'enfoncement, qui tenoit lieu d'arêne, étoit rempli d'eau par le moyen de tuyaux, & dans lequel on donnoit le ſpectacle d'un combat naval. Ce combat étoit ſanglant. Dans la *Naumachie* de l'Empereur *Claudius*, élevée dans le lac Fucien, il y eut un combat de deux flotes, l'une de Sicile, & l'autre de Rhodes, chacune de cinquante galeres à trois ou quatre rangs de rameurs, contenant pluſieurs milliers de combattans, parmi leſquels ſe trouvoient des hommes condamnés à mort. Le ſignal de ce combat fut donné par un Triton, ſonnant d'un cornet, qui ſortit du fond de l'eau, & qu'animoit une machine hydraulique. *Neron*, pour rendre le ſpectacle plus horrible, faiſoit mettre dans ſes *Naumachies* toutes ſortes de monſtres marins. Moins cruel & plus ambitieux, ou plus entreprenant, *Domitien* fit faire une *Naumachie* qui paſſe pour un des plus grands bâtimens qui ayent été conſtruits. On creuſa exprès un étang, qu'on entoura de portiques, d'une grandeur ſi prodigieuſe, qu'on y rangeoit aiſément des flotes entieres. On trouve la deſcription de cette *Naumachie*, dans *Suétone*, (*Domitien*, ch. v.) & elle eſt repréſentée dans la ſixiéme planche de l'*Eſſai hiſtorique d'Architecture* de *Fiſcher*. La premiere *Naumachie* fut conſtruite par *Ceſar*. Les apprêts qu'on fit pour cela piquerent tellement la curioſité du public, qu'on vit arriver, preſque en même tems, un ſi grand nombre d'étrangers, qu'il fallut les loger ſous des tentes. (Voyez *Suétone*, *Ceſar*. ch. xxxix.) Le mot *Naumachie* vient du grec *Naus*, navire, & *Macho*, combat.

NAVRER, v. act. Terme de Jardinage. C'eſt faire une hoche, avec la ſerpette, à un échalas de treillage, quand il eſt tortu.

NEF, ſ. f. C'eſt, dans une Egliſe, la premiere & la plus grande partie qui ſe préſente en entrant par la principale porte, qui eſt deſtinée pour le peuple, & ſéparée du chœur par un jubé, ou par une ſimple clôture. Ce mot vient du latin *Navis*, vaiſſeau.

NERFS, ſ. m. pl. Ce ſont les moulures des arcs doubleaux des croiſées d'ogives, & formerets, qui ſéparent les pendentifs des voûtes gothiques.

NERVURES, ſ. f. pl. Ce ſont, dans les feuillages des rinceaux d'ornement, les côtes élevées de chaque feuille, qui repréſentent les tiges des plantes naturelles. Ce ſont auſſi des moulures rondes ſur le contour des conſoles.

NEUDS. *Voyez* NOEUDS.

NICHE, ſ. f. C'eſt un renfoncement pris dans l'épaiſſeur d'un mur, pour y placer une figure, ou une ſtatue. Les grandes *Niches* ſervent pour les grouppes, & les petites pour les ſtatues. Mais les *Niches* ſont-elles un ornement en Architecture? Les Anciens le croyoient, & nous le penſons encore. Cependant il s'eſt élevé depuis peu une diſpute ſur ce ſujet. Les uns ont cru que les *Niches* étoient d'un mauvais goût, & qu'une ſtatue ainſi enchaſſée dans un enfoncement, ne faiſoit pas un bel effet. Il y a peut-être quelque choſe de vrai dans cette obſervation : mais ce n'eſt point ici le lieu de démêler ce vrai, & nous ne voulons rien hazarder dans notre ouvrage. Contentons-nous de notre remarque, & attendons en ſilence que les habiles gens ſe ſoient expliqués. Avertiſſons ſeulement, 1°. que les proportions des *Niches* doivent être relatives à celle de l'Ordre qui décore l'édifice, à la grandeur de la ſtatue, & à l'étendue

de l'endroit où elle doit être pratiquée. 2°. Que plus les *Niches* ſont élevées, plus les figures qu'elles contiennent doivent être petites. Ainſi les *Niches* doivent être plus hautes, à meſure qu'elles ſont plus élevées. *Scamozzi* veut que cette hauteur ſoit deux fois & trois quarts de ſa largeur. 3°. Lorſqu'il y a pluſieurs *Niches* poſées les unes ſur les autres, l'eſpace qui reſte entre deux, doit avoir au moins deux fois la largeur de la *Niche*. 4°. Enfin lorſque des boſſages régnent dans une façade où il y a des *Niches*, c'eſt autour de la *Niche* que les boſſages doivent être répétés, & non dans la *Niche* derriere la ſtatue. On trouvera pluſieurs modéles de *Niches* dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, pag. 168. & ſuivantes, de l'édition de 1750. (*Voyez* auſſi l'*Eſſai ſur l'Architecture*, & l'*Examen* de cet Eſſai.)

On appelle encore *Niche*, un enfoncement pratiqué dans une chambre où l'on place un lit ou un canapé. (*Voyez* CHAMBRE EN NICHE.)

Le mot *Niche* vient de l'Italien *Nicchio*, conque marine, parce que la ſtatue y eſt renfermée comme dans une coquille.

NICHE A CRU. *Niche* qui, ne portant point ſur un maſſif, prend naiſſance du rez de chauſſée. Telles ſont les deux *Niches* du porche du Panthéon, à Rome.

On appelle auſſi *Niche à cru*, une *Niche* qui, dans une façade, porte immédiatement ſur l'appui continu des croiſées, ſans plinthe. Il y a de ces *Niches* dans quelques Palais d'Italie.

NICHE ANGULAIRE. C'eſt une *Niche* qui eſt priſe dans une encoignure, & fermée par une trompe ſur le coin. Il y a quatre de ces *Niches*, occupées par quatre ſtatues de Prophétes, dans un veſtibule au pied du grand eſcalier de l'Abbaye de Sainte Genevieve, à Paris, du deſſein du P. *De Creil*, où l'on peut remarquer pluſieurs pieces de trait, faites avec beaucoup d'art.

NICHE D'AUTEL. *Niche* qui ſert à la place d'un tableau, dans un rétable d'autel. Il y a dans l'Egliſe de la Sorbonne, à Paris, une *Niche* à l'autel de la Vierge, du deſſein de M. *Le Brun*, dans laquelle eſt la figure de marbre, faite par M. *Desjardins*, Sculpteur du Roi.

NICHE DE BUSTE. Petit renfoncement où l'on place un buſte. Il y a de ces *Niches* dans la cour de l'hôtel de la Vrilliere, à Paris.

NICHE DE ROCAILLE. *Niche* revêtue de coquilles pour les grottes. Il y avoit de belles *Niches* de cette eſpece, à Verſailles, & il y en a encore à Meudon.

NICHE DE TREILLAGE. C'eſt une *Niche* conſtruite de barreaux de fer, & d'échalas, qui ſert à orner quelque portique ou cabinet de treillage.

NICHE EN TABERNACLE. On appelle ainſi les grandes *Niches* qui ſont décorées de chambranles, montans & conſoles, avec frontons. Telles ſont les *Niches* d'Ordre Dorique du dehors de l'Egliſe de S. Pierre, & celles de Saint Jean de Latran, à Rome, qui peuvent être remplies par des grouppes. On voit auſſi une *Niche* de cette eſpece dans l'Egliſe des PP. Carmes déchauſſés, à Paris, occupée par une figure de la Sainte Vierge, en marbre, faite par *Antoine Raggi*, dit *le Lombard*, d'après le modéle du Cavalier *Bernin*.

NICHE EN TOUR RONDE. C'eſt une *Niche* qui eſt priſe dans le dehors d'un mur circulaire, & dont la fermeture porte en ſaillie. De cette eſpece ſont les grandes *Niches* du chevet & de la croiſée du dehors de l'Egliſe de Saint Pierre de Rome, & la fontaine de Saint Germain, rue des Cordeliers, à Paris.

On appelle *Niche en tour creuſe*, celle qui fait l'effet contraire de la *Niche en tour ronde*.

NICHE FEINTE. Renfoncement de peu de profondeur, où ſont peintes, ou en basreliefs, une ou pluſieurs figures. Il y a de ces *Niches* à la face latérale de l'hôtel de Carnavalet, au Marais, à Paris.

NICHE QUARRÉE. C'eſt un renfoncement dans un mur dont le plan & la fermeture ſont quarrés, comme au Palais des Tuileries du côté du jardin.

NICHE RONDE. *Niche* ceintrée par ſon plan & ſa fermeture. On voit des *Niches* de cette eſpece, fort régulieres, au portail du Louvre.

NICHE RUSTIQUE. *Niche* qui eſt avec boſſages ou refends. Il y a de ces *Niches* au Palais du Luxembourg, à Paris.

NICOTEAUX. *Voyez* PIECES DE TUILE.

www.libtool.com.cn

NILLES, ſ. f. pl. Petits pitons quarrés, de fer, qui, étant rivés aux croiſillons & traverſes, auſſi de fer, des vitraux d'Egliſe, retiennent avec des clavettes, ou petits coins, les panneaux de leurs formes.

NILS. *Voyez* EURIPES.

NIVEAU, ſ. m. Inſtrument qui ſert à tracer une ligne parallele à l'horizon, à poſer horizontalement les aſſiſes de maçonnerie, à dreſſer un terrein, à régler les pentes, & à conduire les eaux. Il y a pluſieurs ſortes de *Niveaux ; des Niveaux d'eau, d'air, à pendule, à lunette, à pinnules*, &c. mais tous ces inſtrumens ſont purement mathématiques, & on en trouve la deſcription, la figure & la théorie dans le *Dictionnaire univ. de Mathém. & de Phyſique*, article *Niveau :* deux raiſons qui nous diſpenſent de faire connoître ces différens *Niveaux*. Nous parlerons ici ſeulement de ceux qui appartiennent particulierement à l'art de bâtir. Diſons auparavant qu'on appelle auſſi *Niveau*, la ligne parallele à l'horizon. Ainſi on dit : *Poſer de niveau, Arraſer de niveau*, &c. On dit encore qu'un parterre ou qu'une allée eſt de *Niveau*, quand elle eſt d'une égale hauteur dans toute ſon étendue. Et on nomme *Niveau de pente*, un terrein qui, ſans reſſauts, a une pente réglée dans ſa longueur. On diſoit autrefois *Liveau*, & les Italiens diſent encore *Livello*, de *Libella*, diminutif de *Libra*, parce qu'un *Niveau* ſe poſe horizontalement comme une balance, & qu'anciennement il en avoit la figure.

NIVEAU DE PAVEUR. Longue régle, au milieu & ſur l'épaiſſeur de laquelle eſt aſſemblée, à angles droits, une autre régle où eſt attaché au haut un cordeau avec un plomb qui pend ſur une ligne de foi, tracée d'équerre à la grande régle, & qui marque, en couvrant exactement cette ligne, que la baſe eſt de *Niveau*.

NIVEAU DE POSEUR. *Niveau* compoſé de trois régles aſſemblées, qui forment un triangle iſoſcele & rectangle comme un A romain, & à l'angle du ſommet duquel eſt attachée une corde où pend un plomb qui paſſe ſur une ligne de foi, tracée d'équerre à la grande régle, & qui marque, en couvrant exactement cette ligne, que la ligne eſt de *Niveau*.

NIVELER, v. act. C'eſt, avec un niveau, chercher une ligne parallele à l'horizon, en une ou pluſieurs ſtations, pour connoître & régler les pentes, dreſſer de niveau un terrein, & conduire les eaux. *Niveleur* eſt celui qui *nivele*.

NIVELLEMENT, ſ. m. C'eſt l'opération qu'on fait avec un niveau, pour connoître la hauteur d'un lieu à l'égard d'un autre. (*Voyez* les régles du *Nivellement*, dans le *Dictionnaire univ. de Mathémat. & de Phyſique*, à l'article compris ſous ce terme.)

NŒUDS, ſ. m. pl. Ce ſont des défauts dans le bois d'aſſemblage, parce qu'ils coupent la piece lorſqu'ils ſont viciés, & des beautés dans le bois de placage, parce qu'ils en font la variété. Tels ſont les *Nœuds* du noyer de Grenoble.

NOEUDS DE MARBRE. Ce ſont des duretés par veines ou taches, dans les marbres. On appelle *Emeril*, les *Nœuds* de couleur de cendre dans le marbre blanc. Ils ſont très-difficiles à travailler. Les Ouvriers donnent le nom de *clous* aux *Nœuds* des autres marbres.

NOEUDS DE SERRURERIE. Ce ſont les différentes diviſions qui ſe font dans les charnieres de fiches ou couplets, de portes ou fenêtres, par où le clou ou la rivure paſſent. Il y a des fiches à deux, à trois & à quatre *Nœuds*.

NOIR. *Voyez* COULEURS.

NONCIATION, ſ. f. *on ajoûte* DE NOUVEL OEUVRE. C'eſt un acte par lequel on dénonce à celui qui fait élever un bâtiment, ou aux ouvriers qui y travaillent, qu'ils ayent à ceſſer juſques à ce qu'il en ait été ordonné par Juſtice. Nous tenons cette coutume des Romains. Lorſque quelqu'un faiſoit une entrepriſe, ſoit en élevant ou en démoliſſant ſa maiſon, le voiſin qui s'en trouvoit incommodé ſignifioit aux ouvriers qu'il y mettoit empêchement. Il ne falloit point pour cela avoir la permiſſion du Préteur ; & l'exploit qui contenoit cette *Nonciation* étoit valable, pourvû qu'il fut donné dans le lieu même où les ouvriers travailloient, & à des perſonnes qui puſſent en avertir le propriétaire. Si, malgré cette défenſe,

il

il vouloit continuer, il étoit obligé, après cet acte, de donner une caution ſuffiſante, qui répondoit pour le propriétaire qu'on remettroit les choſes en état ſi la Juſtice l'ordonnoit ainſi : ce qui devoit ſe terminer dans trois mois.

Mais ſi l'entrepriſe intéreſſoit le public, tous les citoyens, indiſtinctement, pouvoient uſer de la *Nonciation*. En France, dans un pareil cas, on en donne avis au Voyer. (*Voyez* VOYER.)

NOQUETS, ſ. m. pl. Petits morceaux de plomb quarrés, qui ſont pliés & attachés aux joues des lucarnes & ſur les lattis des couvertures d'ardoiſe.

NOUE, ſ. f. C'eſt l'endroit où deux combles ſe joignent en angle rentrant, & qui fait l'effet contraire de l'areſtier. On appelle *Noue corniere*, la *Noue* où les couvertures de deux corps de logis ſe joignent.

*Noue* eſt auſſi le nom d'une eſpece de tuile en demi-canal, pour égouter l'eau. Quelquefois les Couvreurs employent, au lieu de *Noues*, des tuiles hachées qu'ils taillent exprès à coups de martelets.

NOUE DE PLOMB. C'eſt une table de plomb au droit du tranchis, & de toute la longueur de la *Noue* d'un comble d'ardoiſe.

NOULETS, ſ. m. pl. Ce ſont les petits chevrons qui forment les chevalets & les *Noues*, ou angles rentrans, par leſquels une lucarne ſe joint au comble, & qui forment la fourchette.

NOYAU, ſ. m. C'eſt la maçonnerie qui ſert de groſſiere ébauche pour former une figure de plâtre ou de ſtuc. On la nomme auſſi *Ame*. Selon M. *Félibien*, les anciens faiſoient les *Noyaux* des figures avec de la terre à potier, compoſée de bourre & de fiente de cheval, bien battues enſemble. Cela ſe pratique encore aujourd'hui, principalement pour les figures de bronze, parce que la terre réſiſte mieux à la force & à la violence de ce métal fondu que toute autre matiere. Mais pour les figures moyennes, & pour celles qu'on a à jetter ou en or, ou en argent, on ſe ſert de plâtre bien battu, avec lequel on mêle de la brique pilée & bien faſſée, qu'on employe ainſi. On prend les premieres aſſiſes du moule, remplies des épaiſſeurs de cire qu'on aſſemble de bas en haut, ſur une grille de fer plus large de trois ou quatre pouces que la baſe de la figure. Cet aſſemblage ſe fait autour de la barre qui doit ſoutenir le *Noyau*. On ſerre enſuite fortement ces épaiſſeurs de cire, avec des cordes, de peur que les pieces ne ſe détachent, & on verſe du plâtre détrempé bien clair, & mêlé avec de la brique battue & faſſée, ſi-tôt qu'on a diſpoſé la premiere aſſiſe du creux. Cette premiere aſſiſe étant remplie, on éleve la ſeconde, que l'on remplit de même. C'eſt ainſi qu'on continue, d'aſſiſe en aſſiſe, à élever toutes les pieces du moule, & à former le *Noyau*. Quand le creux eſt rempli, on défait toutes les parties du moule, en commençant par le haut, & alors on voit la figure de cire toute entiere, qui couvre le *Noyau* qui eſt dedans. (Voyez les *Principes d'Architecture*, de *Félibien*, &c. liv. II. ch. V.)

*Noyau* eſt auſſi le nom de toute ſaillie brute, & particulierement de celle de brique, dont les moulures liſſes doivent être traînées au calibre, & les ornemens poſtiches ſcellés. Les Italiens appellent *Oſſatura*, l'un & l'autre des *Noyaux* qui ont fait le ſujet de cet article.

NOYAU DE BOIS. Piece de bois qui, poſée àplomb, reçoit dans ſes mortaiſes le tenon des marches d'un eſcalier de bois, & dans laquelle ſont aſſemblés les limons & appuis des eſcaliers à deux ou à quatre *Noyaux*. (*Voyez* ci-après NOYAUX D'ESCALIER.)

On appelle *Noyau de fond*, celui qui porte depuis le rez de chauſſée juſques au dernier étage ; *Noyau ſuſpendu*, celui qui eſt coupé au deſſous des paliers & rampes de chaque étage ; & *Noyau à corde*, celui qui eſt taillé d'une groſſe moulure en maniere de corde, pour conduire la main. C'eſt de cette derniere façon qu'on les faiſoit autrefois.

NOYAU D'ESCALIER. C'eſt un cylindre de pierre qui porte de fond, & qui eſt formé par le bout des marches gironnées d'un eſcalier à vis. On appelle *Noyau creux*, celui qui, étant d'un diametre ſuffiſant, a un puiſard dans le milieu, & qui

www.libtool.com.cn

retient, par encaſtrement, les colets des marches. Tel eſt le *Noyau* des eſcaliers de l'Egliſe de Saint Louis des Invalides, à Paris. On donne encore le nom de *Noyau creux*, à un *Noyau* fait en maniere de mur circulaire, & percé d'arcades & de croiſées, pour donner du jour. Ce *Noyau* eſt pratiqué aux eſcaliers en limace de l'Egliſe de Saint Pierre de Rome, & à l'eſcalier du château de Chambor.

Il y a encore de ces *Noyaux* qui ſont quarrés, & qui ſervent aux eſcaliers en arc de cloître, à lunettes, & à repos. Tel eſt le *Noyau* du bout de l'aîle du château de Verſailles, appellée l'*aîle des Princes*, ſituée du côté de l'orangerie. *Vitruve* appelle auſſi *Noyau de plancher*, une couche de mortier de ſix doigts d'épaiſſeur, faite de chaux avec deux fois autant de ciment, qu'on met ſur un plancher avant que d'y mettre le pavé. (*Vitruve*, liv. II. ch. 1.)

NUD, ſ. m. C'eſt une ſurface à laquelle on doit avoir égard pour déterminer les ſaillies. On dit le *Nud d'un mur*, pour dire la ſurface d'un mur qui ſert de champ aux ſaillies.

NYMPHÉE, ſ. f. Terme dérivé de Nymphe, une épouſée. C'étoit, chez les Anciens, une ſalle publique, ſuperbement décorée, qu'on louoit pour y faire des nôces. Quelques Auteurs penſent que *Nymphée* étoit une grotte ornée de ſtatues de Nymphes, avec des jets d'eau. D'autres ſont d'avis que c'étoit un bain public, & qu'on a dit *Nymphée* par corruption, au lieu de *Lymphée*, dérivé du latin *Lympha*, eau.

# O

## OBE

OBÉLISQUE, ſ. m. Eſpece de pyramide quadrangulaire, longue & étroite, qui eſt ordinairement d'une ſeule pierre, & qu'on éleve dans une place pour y ſervir d'ornement. La proportion de la hauteur à la largeur, eſt preſque la même en tous les *Obéliſques*. Cette proportion eſt telle: leur hauteur eſt de neuf parties ou neuf parties & demie, & quelquefois dix de leur groſſeur, par le bas; par le haut, la largeur n'eſt jamais moindre de la moitié, ni plus grande que les trois quarts de celle d'en-bas; & on place un ornement ſur ſa pointe, qui eſt émouſſée. La plûpart des *Obéliſques* antiques ſont de granit, ou de pierre Thébaïque. Ils ſont remplis de tous côtés de caractères hyéroglyphiques. Les Prêtres Egyptiens les appelloient *doigts du ſoleil*, parce qu'ils ſervoient de ſtyle pour marquer les heures ſur la terre. L'*Obéliſque* du Champ de Mars, à Rome, par exemple, ſervoit à cet uſage, par le moyen d'un cadran horizontal, tracé ſur un pavé poli. C'eſt aux Rois d'Egypte, nommés *Pharaon*, que cette invention eſt dûe. Auſſi les Arabes appelloient les *Obéliſques*, *Muſelets Pharaon*, c'eſt-à-dire *les Aiguilles de Pharaon*. Le premier *Obéliſque* fut élevé l'an 2604 de la création du monde, par les ordres du Roi *Manusbar*, ou Seigneur de Memphis. *Sothis* ſon fils, & ſon ſucceſſeur au thrône, en fit dreſſer douze dans la ville d'Héliopolis, dont il en reſte encore un près des ruines de cette ville. Il eſt au milieu d'un grand réſervoir, & tout enrichi d'emblêmes hiéroglyphiques. Sur ce que la gravure de cet *Obéliſque* eſt groſſiere, quelques Auteurs ne croyent pas qu'il ſoit du nombre de ceux que *Sothis* avoit fait ériger, parce qu'ils étoient travaillés avec plus de ſoin. Mais on convient unanimement que cet *Obéliſque* eſt un des huit dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire naturelle* de *Pline*, qui avoient été élevés, à ce qu'il dit, dans la ville du Soleil, & dont chacun avoit quarante-huit coudées de haut. Et comme quatre de ces *Obéliſques* ſont de *Sothis*, & les quatre autres de *Ramaſsès*, ſous le regne duquel on prit la ville de Troye, le premier *Obéliſque* dont nous parlons, peut

bien être attribué à *Sothis*. Cependant laissons là cette discussion, que nous ne voulons ni ne devons approfondir, & continuons notre histoire.

Après l'érection de ces *Obéliſques*, il se passa un tems considérable sans qu'on fît attention à ces sortes de monumens.

Enfin en 2031, le Roi *Marrès*, ou *Vafres*, en fit dresser un tout nud, qui fut ensuite transporté à Rome, & placé dans le mausolée, par ordre de l'Empereur *Claude*. En 3300, le Roi *Nectabanus* fit élever à Memphis un autre *Obéliſque*, que *Ptolomée Philadelphe* fit transporter à Alexandrie dans le temple d'Arsinoé. Dans la suite des tems, les *Obéliſques* furent si multipliés, que presque toutes les places en étoient décorées. Non seulement des Rois & des Princes, mais même des Prêtres & des personnes riches, en faisoient élever, les uns de trente, les autres de soixante & dix pieds de haut, & même de cent quarante. Cette passion pour les *Obéliſques* tiroit son origine de la grande dévotion que les Egyptiens avoient pour le culte du Soleil, auquel ces monumens étoient consacrés. On distinguoit les *Obéliſques* des Prêtres par des emblêmes & des caractères hiéroglyphiques très-superstitieux, & enveloppant des mystères de l'idolâtrie. Leur matiere étoit d'un marbre plus pur que le porphyre, & presque aussi difficile à rompre que le diamant; marqueté d'un rouge fort éclatant, de violet, de bleu, de noir, & de petites taches de cryſtal, ce marbre figuroit l'action du soleil sur les quatre élémens, à ce que disoient les Egyptiens, qui admiroient ce mêlange. Le rouge marquoit le feu; la couleur de cryſtal, l'air; le bleu, l'eau; & le noir, la terre. Tel étoit l'*Obéliſque* qu'*Héliogabale* fit transporter de Syrie à Rome, & un autre que les Phéniciens avoient consacrés au Soleil. Il y avoit autrefois, près de l'ancien palais d'Alexandrie, deux *Obéliſques* longs de cent pieds, & larges de huit, qui étoient tout d'une piece, taillés d'un marbre Thébain, jaspé de plusieurs couleurs. De ces *Obéliſques*, l'un est gâté, & l'autre, qui est entier, est enfoncé profondément dans la terre. A Rome, il y a des *Obéliſques* qui ont des caractères hiéroglyphiques, comme ceux de S. Jean de Latran, & de la Porte du peuple; d'autres qui sont simples, avec quelques inscriptions, semblables à celui qu'*Auguſte* consacra au Soleil, & fit élever dans le cirque. Cet *Obéliſque* a été transporté, par *Dominique Fontana*, sous *Sixte* V. dans la place de Saint Pierre du Vatican, à Rome. Il a huit pieds de large de base sur douze toises de haut.

On verroit sans doute plus d'*Obéliſques* à Rome, où les Empereurs Romains les faisoient porter d'Egypte, si *Cambyſes*, en s'emparant de ce pays, n'eût détruit tous ceux qu'il trouva, & banni ou tué les Prêtres qui pouvoient seuls expliquer les caractères hiéroglyphiques que l'on y voyoit.

On a encore un très-bel *Obéliſque* à Arles en Provence, élevé dans la place de l'Hôtel de ville. Il fut, pendant plusieurs siécles, enseveli sous les murailles de cette ville, près le Rhône. *Charles* IX, en y passant, ordonna qu'on le déterrât; mais les difficultés qu'on trouva dans ce travail le firent abandonner; & ce ne fut qu'en 1675, que les habitans d'Arles vinrent enfin à bout de surmonter tous les obstacles, par les conseils de M. *Peiret*, Architecte de la ville, qui eut la plus grande part à cette belle entrepriſe. Cet *Obéliſque*, qui est tout d'une piece, fut élevé le 20 du mois de Mars de l'année 1676. Il est porté par quatre lions; (parce que la ville d'Arles a pour armes un lion d'or, accroupi sur ses jambes de derriere, avec cette légende: *Ab ira Leonis.*) Sa hauteur est de cinquante-deux pieds, & sa base de sept de diametre. Il y a sur sa pointe un globe de bronze azuré, chargé de trois fleurs de lys, & sur ce globe est un soleil, qui est l'emblême du Roi de France.

La grandeur extraordinaire de ces *Obéliſques* a fait croire à plusieurs personnes qu'ils avoient été faits par fusion, & par impastation: c'est une erreur, puisqu'on voit de ces pierres taillées dans les carrieres d'Egypte, qui n'y sont restées qu'à cause de la difficulté qu'il y avoit à les transporter. On rapporte que les Egyptiens, pour tirer leurs *Obéliſques* des mi-

www.libtool.com.cn

nes, creuſoient un foſſé, depuis l'*Obéliſque* déja taillé, juſques au Nil. Là étoient deux vaiſſeaux chargés d'autant de pierres qu'il en falloit pour faire deux fois la peſanteur de cet *Obéliſque* : on faiſoit enfoncer ces vaiſſeaux au-deſſous de l'*Obéliſque*, qui étoit ſuſpendu des deux côtés du foſſé ; & en déchargeant inſenſiblement les pierres, juſques à ce qu'elles fuſſent en équilibre avec l'*Obéliſque*, on les tranſportoit de cette ſorte du foſſé dans le Nil, & du Nil au lieu où l'on devoit l'élever. Cela ſuppoſe que la carriere d'où on les tiroit, n'étoit pas éloignée du Nil. Elle étoit ſituée en effet, près de la ville de Thebes & des montagnes qui s'étendent vers le midi de l'Ethiopie, & les cataractes du Nil. Ainſi quand on trouve des *Obéliſques* d'un autre marbre que celui de cette carriere, on peut croire qu'ils n'étoient point de la façon des Egyptiens.

Le mot *Obéliſque* vient du grec *Obelos*, une broche, à cauſe du rapport qu'a l'*Obéliſque* avec cette ſorte de broche dont les Prêtres payens ſe ſervoient dans leurs ſacrifices, pour rôtir la chair des victimes.

OBÉLISQUE D'EAU. Eſpece de pyramide à jour, & à trois ou quatre faces, poſée ſur un piédeſtal, laquelle a ſes encoignures de métal doré, & dont le nud des faces paroît d'un cryſtal liquide, par le moyen de nappes d'eau à divers étages. Tels ſont les quatre *Obéliſques* de l'arc de triomphe d'eau, à Verſailles.

OBSERVATOIRE, ſ. m. Bâtiment en forme de tour, élevé ſur une éminence, & couvert d'une terraſſe, où l'on fait des obſervations d'aſtronomie, & des expériences de phyſique. Un des plus beaux *Obſervatoires* de l'Europe eſt celui de Paris, ſitué à l'extrêmité du fauxbourg S. Jacques, bâti ſur les deſſeins de M. *Perrault*. On en trouve la deſcription, les plans & les élévations, dans l'*Architecture Françoiſe*, par M. *Blondel*, tom. II. Les autres *Obſervatoires* de l'Europe ſont repréſentés dans l'*Atlas cœleſtis*, (grand *in-folio*) de *Doppelmeyer*.

OCRE. *Voyez* COULEURS.

OCTOSTYLE, ſ. m. Ordonnance de huit colonnes diſpoſées ſur une ligne droite, comme le temple pſeudodiptere de *Vitruve*, & le portique du Panthéon, à Rome ; ou ſur une ligne circulaire, comme le monoptere rond du temple d'Apollon Pythien, à Delphes, & toute autre tour de dôme, ayant huit colonnes en ſon pourtour. Le mot *Octoſtyle* eſt dérivé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *huit*, & l'autre *colonne*.

ODÉE, ſ. m. Mot dérivé du mot grec *ode*, chant. C'étoit, chez les anciens, un lieu deſtiné pour la répétition de la muſique qui devoit être chantée ſur le théâtre : c'eſt la ſignification que donne *Suidas* de ce terme. Le ſcholiaſte *Ariſtophane* veut au contraire que l'*Odée* fût deſtiné à la répétition des vers. *Plutarque*, dans la vie de *Péricles*, à qui l'on doit le premier *Odée*, dit que ce bâtiment étoit fait pour y placer ceux qui entendoient les muſiciens qui diſputoient du prix. Selon cet auteur & *Vitruve*, ce bâtiment étoit une eſpece de théâtre couvert en pointe de mâts & d'antennes de navires, que *Péricles* avoit pris ſur les Perſes, & entouré de ſiéges & de colonnes. On a recherché pendant long-tems l'origine de cette forme, ſans pouvoir la découvrir. De ſorte que le Poëte *Cratinus* ayant remarqué que la tête de *Péricles* étoit extrêmement pointue, dit que *Péricles* avoit fait l'*Odée* à ſa tête. Ce bâtiment fut brûlé pendant la guerre Mithridatique, & enſuite rebâti par le Roi *Ariobarzanes*.

ŒIL, ſ. m. Nom général qu'on donne à toute fenêtre ronde, priſe dans un fronton, un Attique, ou dans les reins d'une voûte, comme il y en a, par exemple, aux deux berceaux de la grande ſalle du Palais, à Paris.

*Oeil de bœuf*. Petit jour, pris dans une couverture, pour éclairer un grenier ou un faux comble, fait de plomb ou de poterie. On appelle encore *Oeil de bœuf*, les petites lucarnes d'un dôme, telles qu'il y en a, par exemple, à celui de S. Pierre de Rome, qui en a quarante-huit en trois rangs.

*Oeil de dôme*. C'eſt l'ouverture qui eſt au haut de la coupe d'un dôme, comme au Panthéon, à Rome, & qu'on couvre

le plus ſouvent d'une lanterne, ainſi que la plûpart des dômes.

*Oeil de volute.* C'eſt le petit cercle du milieu de la volute Ionique, où l'on marque les treize centres pour en décrire les circonvolutions.

OEIL DE PONT. Terme d'Architecture hydraulique. Nom qu'on donne à de certaines ouvertures rondes au deſſus des piles, & dans les reins des arches d'un pont, qu'on fait autant pour rendre l'ouvrage léger, que pour faciliter le paſſage des groſſes eaux, telles qu'il y en a, par exemple, au pont neuf de la ville de Toulouſe, & à ceux que *Michel-Ange* a bâti ſur l'*Arno*, à Florence.

ŒUVRE, ſ. m. Ce terme a pluſieurs ſignifications dans l'art de bâtir. *Mettre en œuvre*, c'eſt employer quelque matiere pour lui donner une forme, & la poſer en place. *Dans œuvre*, & *Hors d'œuvre*, c'eſt prendre des meſures du dedans & du dehors d'un bâtiment. *Sous œuvre*; on dit reprendre un bâtiment *ſous œuvre*, quand on le rebâtit par le pied. *Hors d'œuvre*, on dit qu'un cabinet, qu'un eſcalier, ou qu'une galerie eſt *hors d'œuvre*, quand elle n'eſt attachée que par un de ſes côtés à un corps de logis.

ŒUVRE D'ÉGLISE, ſ. f. C'eſt, dans la nef d'une Egliſe, un banc où s'aſſeoient les Marguilliers, & qui a au devant un coffre ou table ſur laquelle on expoſe les réliques. Ce banc eſt ordinairement adoſſé contre une cloiſon à jour, avec aîles aux côtés, qui portent un dais ou chapiteau; & le tout eſt enrichi d'Architecture & de Sculpture. L'*Œuvre* de Saint Germain l'Auxerrois, eſt une des plus belles de Paris.

OFFICE, ſ. m. On comprend ſous ce nom toutes les pieces du département de la bouche, comme les cuiſines, garde-manger, dépenſe, ſommellerie, ſalle du commun, &c. Mais on appelle particuliérement *Office* une piece près de la ſalle à manger, où l'on renferme tout ce qui dépend du ſervice de la table & du deſſert. La meilleure ſituation des *Offices* eſt à l'extrêmité des aîles du bâtiment ſur la rue, ſuppoſé que le terrein ne ſoit pas extrêmement grand, c'eſt-à-dire que l'aîle ne ſoit pas trop longue, car il faudroit alors faire une cour pour les cuiſines & les *Offices*, où on les diſpoſeroit à volonté. Une choſe abſolument à éviter, dans leur diſtribution, c'eſt de les mettre deſſous le corps de logis, à moins qu'on n'ait point d'autres endroits pour les placer. Nous renvoyons, pour les modéles figurés de cette diſtribution, au *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, édit. de 1750. pages 196, 210 & 220.

OGIVES, ſ. f. pl. Ce ſont des arcs ou branches qui, dans les voûtes gothiques, ſe croiſent diagonalement à la clef, & font ce qu'on appelle *Croiſée d'ogives*. Il y a des *Ogives rondes*, & des *Ogives quarrées*. On voit de ces dernieres dans la cathédrale d'Angers, & des autres dans preſque toutes les anciennes Egliſes.

OLIVE, ſ. f. Ornement de ſculpture, qui ſe taille ſur les aſtragales & ſur les baguettes, comme des grains oblongs, enfilés en maniere de chapelet.

ONGLET. *Voyez* ASSEMBLAGE EN ONGLET.

OR, ſ. m. C'eſt le plus précieux des métaux qui, réduit en feuilles, & appliqué ſur pluſieurs couches de couleur, ſert à décorer ou enrichir les dedans & les dehors des bâtimens. On appelle *Or mat*, l'*Or* qui, étant mis en œuvre, n'eſt pas poli; *Or bruni*, celui qui eſt poli avec la dent de loup, pour détacher les ornemens de leur fond; *Or ſculpté*, celui dont le blanc a été gravé de rinceaux & d'ornemens de ſculpture; *Or repaſſé*, celui qu'on eſt obligé de repaſſer avec du vermeil au pinceau, dans les creux de ſculpture, ou pour cacher les défauts de l'*Or*, ou encore pour lui donner un plus bel œil; *Or bretelé*, celui dont le blanc a été haché de petites bretelures; *Or de moſaïque*, celui qui, dans un panneau, eſt partagé par petits carreaux ou loſanges, ombrés en partie de brun, pour paroître de relief; & *Or rougeâtre*, ou *verdâtre*, celui qui eſt glacé de rouge ou de verd, pour diſtinguer les bas-reliefs & ornemens de leur fond.

Il y a encore de l'*Or à l'huile*, qui eſt de l'*Or* en feuilles, appliqué ſur de l'*Or couleur*, aux ouvrages de dehors, pour mieux réſiſter aux injures du tems, & qui

demeure mat ; de l'*Or moulu*, dont on dore au feu le cuivre & le bronze ; & de l'*Or en coquille*, qui eſt une poudre d'*Or* détrempée avec de la gomme, & dont on ne fait uſage que pour les deſſeins. (Voyez les *Principes d'Architecture, de Sculpture*, &c. par M. *Félibien*, liv. I. ch. XXII.)

ORANGERIE, ſ. f. C'eſt un bâtiment, dans les grands jardins, qui ſert, en hyver, à préſerver du froid les orangers, & en général toutes les plantes exotiques. Sa forme la plus ordinaire eſt celle d'un grand ſallon, ou plûtôt d'une galerie, dont le côté de l'entrée eſt expoſé au midi, & qui n'a point d'ouvertures du côté du nord ; & afin que le froid ne puiſſe pas pénétrer de ce côté, il y a de petits appartemens. Ces appartemens peuvent même ſervir à échauffer l'*Orangerie*, ſans y faire du feu ; & cela en y faiſant paſſer des tuyaux de poële, ou en pratiquant un poële dans l'ouverture du mur mitoyen aux appartemens & à l'*Orangerie*. Une des plus magnifiques *Orangeries* qui ait été bâtie, eſt celle de Verſailles, avec aîles en retour, & décorée d'un Ordre Toſcan.

On appelle auſſi *Orangerie*, le parterre où l'on expoſe les orangers pendant la belle ſaiſon.

ORATOIRE, ſ. m. C'eſt, dans une grande maiſon, près de la chambre à coucher, un cabinet de retraite, accompagné ordinairement d'un petit autel, & d'un priedieu. On a commencé à appeller *Oratoire*, les petites chapelles jointes aux Monaſteres, où les Moines faiſoient leurs prieres avant qu'ils euſſent des Egliſes.

ORCHESTRE, ſ. m. On prononce *Orqueſtre*. Quoique ce terme ſoit dérivé du grec *Orcheomai*, qui ſignifie ſauter, danſer, c'eſt le lieu où l'on place la ſymphonie dans les ſalles de ſpectacle, qui eſt un retranchement au devant du théâtre. Chez les Grecs, l'*Orcheſtre* étoit le lieu le plus bas du théâtre : ſa forme étoit celle d'un demi-cercle enfermé au milieu, entouré de degrés, & deſtiné à y danſer les ballets ; d'où on a tiré ſon nom *Orcheſtre*.

ORDONNANCE, ſ. f. On entend par ce terme la compoſition d'un bâtiment, & la diſpoſition de ſes parties. (*Voyez* DISTRIBUTION.) On appelle auſſi *Ordonnance*, l'arrangement & la diſpoſition des parties qui compoſent les cinq Ordres d'Architecture. On dit : cette *Ordonnance* eſt ruſtique, ſolide ou élégante, lorſque les principaux membres qui compoſent ſa décoration, ſont imités des Ordres Toſcan, Dorique, Corinthien, &c. (*Voyez* ORDRE.)

ORDRE, ſ. m. C'eſt un arrangement régulier de parties ſaillantes, dont la colonne eſt la principale, pour compoſer un bel enſemble. Un *Ordre* parfait a trois parties principales, qui ſont le piédeſtal, la colonne, & l'entablement. Cependant, ſuivant que les circonſtances le demandent, on fait des colonnes ſans piédeſtal, & on y ſubſtitue un plinthe. Cela n'empêche pas qu'on ne diſe qu'un bâtiment eſt conſtruit ſelon un tel ou tel Ordre, quoiqu'il n'y ait point de colonnes, pourvû que ſa hauteur & ſes membres ſoient proportionnés aux régles de cet Ordre. L. C. *Sturm* prétend qu'il n'y a eu d'abord que deux *Ordres*, dont le Roi *Salomon* a fait uſage du plus beau pour ſon temple, & de l'autre pour ſon palais, & que les Corinthiens ſe ſont enſuite appropriés le premier, & les Doriens le ſecond ; qu'après cela on en a inventé un qui tient le milieu entre ces deux *Ordres*, & qu'on appelle *Ionien* ; que les peuples Toſcans, en Italie, ont contrefait l'*Ordre* Dorique, quoique d'une maniere plus ſimple & plus maſſive, & que c'eſt de là que s'eſt formé l'*Ordre* Toſcan. Ces quatre *Ordres*, le Toſcan, le Dorique, l'Ionique & le Corinthien, ſont les ſeuls que les Grecs ayent connu : auſſi *Vitruve* ne parle point de cinquiéme *Ordre*. Les Romains ont enfin compoſé un nouvel *Ordre* de l'Ionique & du Corinthien, qu'on appelle communément le *Romain*, ou le *Compoſite*. *Louis* XIV. avoit promis une récompenſe conſidérable à celui qui inventeroit un ſixiéme *Ordre*. Cette promeſſe mit toutes les imaginations en feu ; mais quoiqu'on ſe ſoit donné beaucoup de peine, on n'a rien découvert, ſelon M. *Blondel*, qui mérite l'approbation des connoiſſeurs. (*Voyez* ſon *Cours d'Archi-*

*tecture*, Part. III. liv. II. ch. II.) Car ou l'on a avancé des abſurdités qu'on ne ſçauroit admettre dans l'Architecture, ou l'on n'a rien préſenté qui ne fut déja compris dans les quatre *Ordres* décrits par *Vitruve*, & qui n'appartînt à l'*Ordre* compoſé, dont les Romains ont donné le premier exemple. Cela devoit être, ſelon *Vilalpande*, puiſqu'on avoit voulu trouver un *Ordre* plus beau que le Corinthien, qui, ſelon lui, vient de Dieu immédiatement. Prenant ſa pieuſe conjecture pour une vérité, *Sturm*, dans la recherche qu'il a faite d'un nouvel *Ordre*, en a trouvé un inférieur au Romain & au Corinthien, mais plus beau que l'Ionique. (*Voyez* ORDRE ALLEMAND.)

Parmi les Architectes Italiens, *Vignole*, *Palladio*, & *Scamozzi*, ſe ſont particulierement diſtingués à faciliter l'uſage des *Ordres*. *Vignole* ſur-tout, a rendu cet uſage beaucoup plus facile qu'il n'étoit avant lui, par une régle générale, qui ſert à déterminer toutes les parties des colonnes. Cette régle eſt telle : le piédeſtal eſt toujours le tiers, & l'entablement le quart de toute la colonne. Ainſi en diviſant l'endroit où l'on veut mettre la colonne, en dix-neuf parties égales, on en donne quatre au piédeſtal, douze à la colonne, & trois à l'entablement. Si l'on ne veut point de piédeſtal, on diviſe cet endroit en cinq parties, dont on donne une à l'entablement, & quatre à la colonne. C'eſt à cauſe de cette diviſion facile que la plûpart des ouvriers ſuivent les régles de cet Architecte. Mais ſur quoi ſont-elles fondées ? *Voyez* ARCHITECTURE.

*Palladio* eſt, de tous les Architectes, celui qui a le mieux ſçu joindre les membres des *Ordres* ; & *Scamozzi* eſt ſingulierement eſtimé par la proportion qu'il leur a donné. *Nicolas Goldman*, dans ſon Traité *De Stylometris*, & dans ſes *Inſtitutions d'Architecture*, a tâché de remplir ces trois objets. M. *Perrault* a donné un très-bel ouvrage ſur les *Ordres*, intitulé : *Ordonnance des cinq eſpeces de colonnes*. Roland-Fréard *De Chambray*, Charles-Philippe *Dieuſſart*, François *Blondel*, & *Seyler*, ont publié des éclairciſſemens ſur les cinq *Ordres*. (L'ouvrage de ce dernier auteur peu connu eſt intitulé : *Paralleliſmus Architectorum celebriorum.*) Il nous reſte à décrire les *Ordres* en particulier, que nous avons conſidérés juſqu'ici ſous un point de vûe général. C'eſt ce que nous allons faire dans les articles ſuivans, en allant du ſimple au compoſé.

*Ordre Toſcan*. C'eſt le premier, le plus ſimple & le plus ſolide de tous les *Ordres* ; la hauteur de ſa colonne eſt de ſept diametres, pris par le bas. Cette ſolidité ne comporte ni ſculpture, ni autre ornement ; auſſi ſon chapiteau & ſa baſe ont peu de moulures, & ſon piédeſtal qui eſt fort ſimple, n'a qu'un module de hauteur. On n'employe cet *Ordre* qu'aux bâtimens qui demandent beaucoup de ſolidité, comme ſont les portes des forteresſes, des ponts, des arſenaux, des maiſons de force, &c. On garnit ſouvent ſes colonnes de boſſages, ou de pierres entrecoupées, qui ſont ou piquées également par-tout, ou trouées comme des pierres rongées, ou du bois vermiculaire, qu'on appelle *ruſtique vermiculé*. Mais cet uſage n'eſt pas approuvé par tous les Architectes.

L'*Ordre* dont nous venons de parler, eſt de l'invention des Latins. On le nomme *Toſcan*, parce qu'il a pris ſon origine dans la Toſcane.

*Ordre Dorique*. Cet *Ordre* eſt plus ancien que l'*Ordre* Toſcan, quoiqu'on le place le ſecond, parce qu'il eſt plus délicat, & en quelque façon plus compoſé que celui-ci. *Vitruve* rapporte, dans ſon *Architecture*, liv. IV. ch. III. que *Dorus*, Roi d'Achaïe, s'en eſt ſervi le premier pour un temple qu'il éleva à Argos en l'honneur de Junon ; mais on n'y avoit obſervé qu'une meſure arbitraire. Les Athéniens ayant voulu employer cet *Ordre* dans un temple qu'ils conſacrerent à Apollon, crurent que le rapport de la hauteur d'un homme à la longueur de ſon pied, étoit la proportion la plus convenable. Or la longueur du pied d'un homme étant la ſixiéme partie de ſa hauteur, on donna à la colonne de cet *Ordre* ſix de ſes diametres. *Sturm* croit que cet *Ordre* étoit au palais du Roi *Salomon*.

www.libtool.com.cn

Et le P. *Vilalpande*, qui le trouve trop beau pour en faire honneur aux hommes, croit qu'il vient immédiatement de Dieu. Il allegue, pour appuyer ſon ſentiment, diverſes raiſons que les curieux de ces ſortes d'origine trouveront dans ſon *Commentaire ſur le Prophète Ezéchiel*, tom. 3. Mais ſans nous arrêter à ces recherches inutiles, fixons le caractère de l'*Ordre Dorique.*

La hauteur de la colonne eſt de huit diametres; elle n'a aucun ornement, ni dans ſon chapiteau, ni dans ſa baſe. Et la friſe eſt ornée de triglyphes & de métopes.

Les Architectes ont toujours trouvé de grandes difficultés ſur la diviſion exacte qu'on doit obſerver dans cet *Ordre*, parce que l'axe de la colonne doit l'être en même tems du triglyphe qui eſt au deſſus, & que les entre-triglyphes ou métopes doivent toujours former un quarré exact. Ces circonſtances leur ont paru ſouvent impoſſibles dans tous les entre-colonnemens, & ſur-tout dans les colonnes accouplées. Le même inconvénient a lieu dans les bâtimens quarrés. Auſſi les plus célebres ont été réduits ou à faire des fautes aux bâtimens dans leſquels ils ont employé cet *Ordre*, ou à omettre tout-à-fait les triglyphes dans la friſe: deux extrêmités fâcheuſes qu'il n'appartient qu'à des habiles gens de concilier.

Les Anciens ont conſacré cet *Ordre* à l'héroïſme. En conſéquence ils en ont fait hommage à leurs divinités mâles, telles que Jupiter, Apollon, Hercule, &c. & ils en ont décoré leurs temples. C'eſt pourquoi on l'employe fort convenablement aux monumens, aux bâtimens héroïques, aux portes des villes, aux arſenaux, &c.

*Ordre Ionique.* Cet *Ordre* tire ſon nom de l'Ionie, province d'Aſie. C'eſt le ſecond des Grecs, qui l'ont inventé pour orner un temple conſacré à Diane. Il n'eſt ni ſi mâle que le Dorique, ni ſi ſolide que le Toſcan. Sa colonne a neuf diametres de hauteur; ſon chapiteau eſt orné de volutes, & ſa corniche de denticules.

Dans ſon origine, cet *Ordre* n'avoit que huit diametres de la colonne, parce qu'ils avoient voulu le proportionner ſelon le corps d'une femme, comme ils avoient proportionné l'*Ordre* Toſcan ſuivant le corps d'un homme. Pouſſant plus loin l'imitation, ils copierent les boucles de leurs cheveux: ce qui donna lieu aux volutes, & enfin ils cannelerent la colonne pour imiter les plis de leurs vêtemens. (Voyez l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. IV. ch. 1.)

*Ordre Corinthien.* C'eſt, ſelon les époques de l'invention des *Ordres*, le ſecond *Ordre*, &, ſelon la proportion la plus délicate, le dernier des quatre. Il fut inventé à Corinthe par *Callimaque*, Sculpteur Athénien. (*Voyez* ACANTHE, & CHAPITEAU.) Son chapiteau eſt orné de deux rangs de feuilles, & de huit volutes, qui en ſoutiennent le tailloir; ſa colonne a dix diametres de hauteur, & ſa corniche eſt ornée de modillons. *Vilalpande*, toujours pieux dans ſes origines, ſoutient que les Grecs ont pris cet *Ordre* au temple de Jeruſalem, & que par conſéquent Dieu l'avoit révélé au Roi *Salomon.*

*Ordre Compoſite.* Cet *Ordre* eſt ainſi nommé, parce que ſon chapiteau eſt compoſé de deux rangs de feuilles du Corinthien, & des volutes de l'Ionique. On l'appelle *Italique* ou *Romain*, parce qu'il a été inventé par les Romains. Ce fut dans le tems qu'*Auguſte* donna la paix à toute la terre. Sa colonne a dix diametres de hauteur, & ſa corniche eſt ornée de denticules, ou modillons ſimples.

ORDRE ALLEMAND. C'eſt un *Ordre* de l'invention de L. C. *Sturm*, qui l'appella d'abord ainſi; mais ayant fait attention qu'il ne lui convenoit point de diſpoſer du nom d'une nation, il lui donna un nom plus modeſte: celui d'*Ordre nouveau.* Son chapiteau a un ſeul rang de feuilles, & ſeize volutes: ce qui eſt une nouveauté fort naturelle; car ou les autres chapiteaux ſont ſans feuilles, ou ils en ont deux rangs. Mais cette ſimplicité produit-elle un effet agréable? C'eſt ce dont les Architectes jugeront par la lecture des chapitres X. & XI. de la *Maniere d'inventer toutes ſortes de bâtimens de parade*, de M. *Sturm*, inventeur de l'*Ordre Allemand*,

*mand*, où il donne les deſſeins des parties inférieures & ſupérieures.

ORDRE ATTIQUE. Petit *Ordre* de pilaſtres de la plus courte proportion, qui a une corniche architravée pour entablement, comme l'*Ordre*, par exemple, du château de Verſailles, au deſſus de l'Ionique, du côté du jardin.

Telles ſont les proportions de l'*Ordre Attique*. Sa hauteur, en y comprenant ſon piédeſtal & ſa corniche, a ordinairement la moitié de la hauteur de l'*Ordre* ſur lequel il eſt élevé, ſoit qu'il y ait des piédeſtaux ou non. Cette hauteur ſe diviſe ainſi : le piédeſtal a le quart de toute la hauteur. Les trois autres quarts ſe diviſent en quatorze parties, qui ſont autant de modules. On prend deux de ces parties, dont l'une eſt pour la baſe, y compris le liſteau, l'autre pour le chapiteau ; & on donne un module $\frac{2}{3}$ à la hauteur de la corniche ; de ſorte qu'il reſte dix modules $\frac{1}{3}$ pour la hauteur du fuſt du pilaſtre, y compris l'aſtragale du chapiteau. M. *Jacques-François Blondel* a publié, ſur ces proportions, une diſſertation dans l'*Architecture Françoiſe*, tom. I. pag. 83. qui mérite d'être lûe.

L'*Ordre Attique* étoit connu des Anciens, mais il étoit différent de celui que nous venons de définir. *Pline*, dans ſon *Hiſtoire naturelle*, liv. XXXVI. dit que les colonnes de cet *Ordre* étoient quarrées. M. *Perrault*, d'après la deſcription de *Pline*, & ſur quelques deſſeins que M. *de Monceaux* lui avoit communiqués, & que celui-ci avoit fait d'après pluſieurs chapiteaux trouvés dans des ruines, M. *Perrault*, dis-je, donne, dans ſa traduction de l'*Architecture* de *Vitruve*, pag. 133. le deſſein de cet *Ordre*, qui eſt tel : le chapiteau a un collier ou gorgerin, avec un rang de feuilles, un rondeau, un ove, une platebande, une gueule renverſée, & un liſteau. Le fuſt eſt quarré, & partout d'une égale épaiſſeur. Le bas de la colonne conſiſte dans un plinthe, un thore, un liſteau, une cymaiſe Dorique, & un rondeau.

ORDRE CARYATIQUE. C'eſt un *Ordre* qui a des figures de femmes à la place de colonnes. (*Voyez* CARYATIDES.) Il y a un *Ordre* de cette eſpece au gros pavillon du Louvre, dont les Caryatides ſont de M. *Jacques Sarrazin*, Sculpteur du Roi.

ORDRE COMPOSÉ. C'eſt un *Ordre* arbitraire & de pur caprice, qui n'a aucun rapport avec les cinq *Ordres* d'Architecture. Tel eſt l'*Ordre* du dedans de l'Egliſe de Saint Nicolas du Chardonnet, à Paris. Les chapiteaux des huit colonnes, dans la chapelle de Gadagne, dans l'Egliſe des Jacobins, à Lyon, ſont d'*Ordre compoſé*, & ils ſont tous différens les uns des autres. On voit encore à Rome des *Ordres compoſés* dans les ouvrages d'Architecture du Cavalier *Boromini*.

ORDRE FRANÇOIS. *Ordre* dont le chapiteau eſt compoſé d'attributs relatifs à la Nation Françoiſe, comme de têtes de coqs, de fleurs de lys, de pieces des ordres militaires, &c. & qui a les proportions Corinthiennes. Il y a un *Ordre François* dans la grande galerie de Verſailles ; il eſt du deſſein de M. *Le Brun*, premier Peintre du Roi.

ORDRE GOTHIQUE. C'eſt un *Ordre* ſi éloigné des proportions & des ornemens antiques, que ſes colonnes ſont ou trop maſſives, en maniere de piliers, ou auſſi menues que des perches, avec des chapiteaux ſans meſures, taillés de feuilles d'acanthe épineuſe, de choux, de chardons, &c.

ORDRE PERSIQUE. C'eſt un *Ordre* Dorique, qui a des figures d'eſclaves Perſans, au lieu de colonnes, pour porter l'entablement. On voit, dans le *Parallele de l'Architecture antique avec la moderne*, de M. *de Chambray*, un de ces eſclaves qui porte un entablement Dorique, & qui eſt copié d'après l'une des deux ſtatues antiques des Rois des Parthes, leſquelles ſont aux côtés de la porte du ſallon du palais Farnèſe, à Rome. Telle eſt l'origine de l'*Ordre Perſique : Pauſanias*, Roi des Lacédémoniens, ayant défait les Perſes, les vainqueurs éleverent des trophées des armes de leurs ennemis, qu'ils repréſenterent enſuite chargés des entablemens de leurs maiſons. (Voyez l'*Architecture* de *Vitruve*, Livre premier, chapitre I.)

ORDRE RUSTIQUE. *Ordre* qui eſt avec des

refends, ou boſſages. Tels ſont les *Ordres* du Palais du Luxembourg, à Paris.

www.libtool.com.cn

OREILLER. *Voyez* COUSSINET DE CHAPITEAU.

OREILLONS. *Voyez* CROSSETTES.

ORGUE, ſ. f. Inſtrument de Muſique, qui, par rapport à l'Architecture, eſt un compoſé de pluſieurs tuyaux d'étain, avec ſymmétrie & décoration, retenus par une ordonnance d'Architecture & de Sculpture de menuiſerie, appellée *Buffet*. La place ordinaire d'une *Orgue* eſt ſur un jubé ou une tribune, adoſſée au grand portail d'une Egliſe. On nomme *Poſitif* le petit buffet d'*Orgue* qui eſt au devant du grand. Les plus belles *Orgues* de Paris, ſont celles des Abbayes de S. Germain des Prés, de Sainte Genevieve, & de Saint Victor.

On appelle *Cabinet d'Orgues*, les *Orgues* portatives. Il y en a de cette eſpece chez le Roi, qui ſont ornées des plus beaux ouvrages de marqueterie.

ORGUE HYDRAULIQUE. Inſtrument en maniere de buffet d'*Orgue*, fait de métal peint & doré, qui joue, par le moyen de l'eau, dans une grotte, comme on en voit, par exemple, à Tivoli, dans la Vigne d'Eſte. On trouve la deſcription de ces *Orgues* dans l'*Hydraulico-pneumatica* de *Scot*.

ORGUEIL, ſ. m. C'eſt une groſſe cale de pierre, ou un coin de bois, que les ouvriers mettent ſous le bout d'un lévier ou d'une pince, pour ſervir de point d'appui, ou de centre de mouvement d'une peſée ou d'un abattage.

ORIENTER, v. act. C'eſt marquer ſur le terrein, avec la bouſſole, ou ſur le deſſein, avec une roſe des vents, la diſpoſition d'un bâtiment par rapport aux points cardinaux de l'horizon. On dit auſſi s'*Orienter*, pour ſe reconnoître dans un lieu, d'après quelqu'endroit remarquable, pour en lever le plan.

ORLE, ſ. m. Mot dérivé de l'Italien *Orlo*, ourler. C'eſt un filet ſous l'ove d'un chapiteau. Lorſqu'il eſt dans le bas ou dans le haut du fuſt d'une colonne, on l'appelle auſſi *Ceinture*.

ORNEMENT, ſ. m. Nom général qu'on donne à la Sculpture qui décore l'Architecture. *Vitruve* & *Vignole*, comprennent ſous ce nom l'entablement.

ORNEMENS DE COINS. *Ornemens* qu'on met aux coins des chambranles, autour des portes ou des fenêtres, formés des membres de l'architrave, lorſqu'on ne les fait pas unis & paralleles aux côtés, mais qu'on les briſe aux coins. On diſtingue ces *Ornemens* en ſimples & en doubles. Leur module eſt communément de $\frac{1}{7}$ à $\frac{1}{8}$ de largeur.

ORNEMENS DE RELIEF. *Ornemens* taillés ſur les contours des moulures, comme les feuilles d'eau & de refend, les joncs, les coquilles, &c.

ORNEMENS EN CREUX. *Ornemens* fouillés dans les moulures, comme les oves, canaux, rais de cœur, &c.

ORNEMENS MARITIMES. On appelle ainſi les glaçons, maſcarons, poiſſons, feſtons, coquillages, &c. qui ſervent à décorer les grottes & les fontaines.

ORTHOGRAPHIE, ſ. f. Elévation géométrale d'un bâtiment, où toutes les proportions ſont obſervées géométriquement, ſans égard aux diminutions de la perſpective. Ce mot vient du grec *Orthographia*, compoſé d'*Orthos*, droit, & de *Graphe*, deſcription.

OVALE, ſ. f. on ajoute *Ralongée* ou *Rampante*. Dans le premier cas, c'eſt la cherche ralongée de la coquille d'un eſcalier ovale; & dans le ſecond, c'eſt une *Ovale* biaiſe ou irréguliere, qu'on trace pour trouver des arcs rampans dans les murs d'échiffre d'un eſcalier.

OVE, ſ. m. Moulure ronde dont le profil eſt ordinairement fait d'un quart de cercle; c'eſt pourquoi les ouvriers la nomment *Quart de rond*. Elle eſt appellée *Échine*, par *Vitruve*. L'*Ove* eſt de trois à ſix minutes d'un module, & la ſaillie des $\frac{2}{3}$ de la hauteur. (Voyez le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, & les *Edifices antiques de Rome*, par *Deſgodets*.)

OVES, ſ. m. pl. Ornemens qui ont la forme d'un œuf renfermé dans une coque imitée de celle d'une châtaigne, & qui ſe taillent dans l'*Ove* (*voyez* ci-devant ce mot.)

On appelle *Oves fleuronnés*, ceux qui paroiſſent enveloppés par quelque feuille

de ſculpture. On en fait en forme de cœur : auſſi les Anciens y mettoient-ils des dards, pour ſymboliſer avec l'amour.

OVICULE, ſ. m. C'eſt un petit ove. *Baldus* croit que c'eſt l'aſtragale Lesbien de *Vitruve*. Quelques Auteurs nomment *Oviculé*, l'ove ou moulure ronde des chapiteaux Ionique & Compoſite, laquelle eſt ordinairement taillée de ſculpture.

OURLET, ſ. m. C'eſt la jonction de deux tables de plomb ſur leur longueur, laquelle ſe fait en recouvrement par le bord de l'une replié en forme de crochet ſur l'autre.

On appelle auſſi *Ourlet*, la levre repliée en rond d'un chêneau à bord d'une cuvette de plomb.

*Ourlet* eſt auſſi le nom d'un filet ſous l'ove d'un chapiteau. Enfin les Vitriers appellent *Ourlet*, le petit rebord qui eſt ſur l'aîle du plomb des panneaux de vitre.

OUTIL, ſ. m. C'eſt tout inſtrument qui ſert à l'exécution manuelle des ouvrages, comme les fauſſes équerres, régles d'Appareilleur, marteaux, ciſeaux, ſcies, tarrieres, &c. Les Charpentiers & les Menuiſiers ont un grand nombre d'*Outils*, ſuivant la diverſité de leur travail, dont on peut voir la deſcription dans les *Principes d'Architecture*, de *Sculpture*, &c. de M. *Félibien*. Cet Auteur dérive le mot *Outil* du latin *Utile*, à cauſe de l'utilité dont ils ſont aux ouvriers.

OUVERTURE, ſ. f. C'eſt un vuide ou une baye dans un mur, qu'on fait pour ſervir de paſſage, ou pour donner du jour. C'eſt auſſi une fracture provenue dans une muraille, par malfaçon ou caducité. C'eſt encore le commencement de la fouille d'un terrein, pour une tranchée, rigole ou fondation.

On appelle *Ouverture d'angle*, d'*hémicycle*, &c. ce qui fait la largeur d'un angle, d'un hémicycle, &c.

OUVERTURE PLATE, OU SUR LE PLAT. *Ouverture* qui eſt au haut d'une coupole, pour éclairer un eſcalier qui ne peut recevoir du jour que par en haut. Il y a une *Ouverture* de cette eſpece à l'eſcalier du Roi, au château de Verſailles, qui eſt oblongue & fermée de glaces ; pluſieurs, qui ſont rondes, aux écuries du même château, fermées d'un vitrail convexe ; & une au Panthéon, qui eſt tout-à-fait découverte. Ces ſortes d'*Ouvertures* ſont ordinairement couvertes d'une lanterne, comme aux dômes.

OUVRAGE, ſ. m. C'eſt ce qui eſt produit par l'ouvrier, & qui reſte après ſon travail, comme dans la conſtruction des bâtimens, la maçonnerie, la charpenterie, la ſerrurerie, &c. Il y a deux ſortes d'*Ouvrages* dans la maçonnerie, de *gros Ouvrages*, & de *menus Ouvrages*. Les premiers ſont les murs de face & de refend, les murs avec crépi, enduits & ravalemens, & toutes les eſpeces de voûtes de pareille matiere. Ce ſont auſſi les contremurs, les marches, les vis potoyeres, les bouchemens & percemens de portes & croiſées à mur plein ; les corniches & moulures de pierre de taille, quand on n'a point fait de marché à part ; les éviers, lavoirs & lucarnes : ce qui eſt de différent prix, ſuivant les différens marchés.

Les *légers* & *menus Ouvrages* ſont les plâtres de différentes eſpeces, comme tuyaux, ſouches & manteaux de cheminée, lambris, plafonds, panneaux de cloiſon, & toutes ſaillies d'Architecture ; les eſcaliers, les lucarnes, avec leurs jouées de charpenterie revêtue, les exhauſſemens dans les greniers, les crépis & renformis contre les vieux murs, les ſcellemens de bois dans les murs ou cloiſons, les fours, potagers, carrelages, quand il n'y a point de marché fait ; les contrecœurs, âtres de cheminées, aires, mangeoires, ſcellemens de portes, de croiſées, de lambris, de chevilles, de corbeaux de bois ou de fer, de grilles, &c.

On appelle *Ouvrages de ſujétion*, ceux qui ſont ceintrés, rampans, ou cerchés par leur plan, ou leur élévation, & dont les prix augmentent à proportion du déchet notable de la matiere & de la difficulté qu'il y a à les exécuter.

On donne le nom d'*Ouvrage de pierres de rapport*, à une eſpece de moſaïque qu'on fait avec des pierres naturelles, pour repréſenter des animaux, des fruits, des fleurs, & autres figures, comme ſi elles étoient peintes. Cela ſe fait en aſſem-

www.libtool.com.cn

blant différens marbres ſelon le deſſein qu'on a, & on les joint & les cimente. Sur ces marbres, le Peintre qui a diſpoſé le ſujet, marque avec un pinceau trempé dans de la couleur noire, les contours des figures. Il obſerve, avec des hachures, les jours & les ombres, comme s'il deſſinoit ſur le papier, au crayon. Enſuite le Sculpteur grave, avec un ciſeau, tous les traits qui ont été tracés par le Peintre, & garnit ces traits d'autres marbres, ou on les remplit d'un maſtic compoſé de poix noire, & d'autre poix qu'on fait bouillir avec du noir de terre. Quand ce maſtic a pris corps, on l'unit avec du grès & de l'eau, ou du ciment pilé. C'eſt ainſi qu'avec trois ſortes de marbre, on a trouvé l'art d'embellir, de différentes figures, les pavés des Egliſes & des Palais. (*V.* les *Principes de l'Archit. de la Sculpture*, &c. par M. *Félibien*, ch. XII.)

OUVRAGE A SCEAUX. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt une machine qui ſert à élever l'eau, moyennant un ou deux vaiſſeaux attachés à une perche. Il y a des *Ouvrages à ſceaux*, ſimples, & des *Ouvrages* compoſés. Les premiers ſont formés d'un levier, & les autres de poulies, de roues à chaîne, ou de roues avec pignon. On trouve la deſcription de ces trois ſortes d'*Ouvrages*, & particulierement d'un qui ſe meut tout ſeul, dans le *Technica curioſa*, de *Schot*, dans l'*Hydraulico-pneumatica* du même Auteur, & dans le *Theatrum hydraulicum*, de *Léopold*, tom. I. ch. VIII.

OUVRAGE HYDRAULIQUE. C'eſt un bâtiment qui ſert à conduire l'eau où l'on veut. Tels ſont les bâtimens de la Machine de Marly, de la Samaritaine, & des pompes du Pont Notre-Dame, à Paris. (*Voyez* le tome 2. de la premiere Partie de l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, & le *Theatrum machinarum hydraulicarum*, de *Jacques Léopold*, tomes 1. & 2.

OUVRAGE RUSTIQUE. C'eſt un bâtiment dont le mur eſt conſtruit de pierres qui avancent. Cette maniere de bâtir a été de tous tems une des plus ſimples & des plus communes, puiſqu'on n'eſt pas même obligé d'applanir les ſurfaces extérieures des pierres, & qu'on les laiſſe brutes, afin de ménager les frais de l'ouvrage. De cette ſimplicité on a voulu s'élever aux principes d'un art. Dans cette vûe, des Architectes ſe ſont attachés à joindre tellement les pierres, que les ſurfaces de devant avançaſſent dans les jointures, & on a figuré les ſurfaces relevées. (*Voyez* des exemples là-deſſus, dans l'*Architecture* de *Vitruve*, & dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*.) Mais malgré ces efforts, pour accréditer l'*Ouvrage ruſtique*, cette maniere de bâtir n'eſt point d'un bon goût. Autrefois on s'en ſervoit, même pour les Palais les plus ſuperbes, en l'employant également dans tous les étages, & en y joignant des colonnes de pluſieurs Ordres. Tels ſont le magnifique Palais de *Pitti*, à Florence, aux trois étages duquel eſt l'Ordre Toſcan, le Dorique & l'Ionique; le Palais d'Eſte, à Ferrare; l'Hôtel de Peller, à Nuremberg, qui a au devant des pierres relevées juſques au deſſous du toît. On trouve d'autres exemples du fameux *Michel-Ange*, rapportés dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*.

On employe aujourd'hui l'*Ouvrage ruſtique* aux portes des villes, & aux portails des bâtimens qui doivent avoir beaucoup de ſolidité, comme les arſenaux, les boulangeries, &c. Il eſt rare qu'on le pratique aux Egliſes & aux maiſons particulieres, où il ne peut avoir lieu qu'à l'étage inférieur; ſouvent même on n'en charge pas tout le mur, & on ſe contente de l'appliquer aux coins & au bordage de la ſaillie.

OUVRIER, ſ. m. C'eſt la qualité d'un homme qui travaille aux ouvrages d'un bâtiment, & qui eſt à ſa tâche, ou à la journée.

OUVROIR, ſ. m. C'eſt, dans un arſenal où une manufacture, un lieu ſéparé où les ouvriers ſont employés à une même eſpece de travail. C'eſt auſſi, dans une Communauté de filles, une ſalle longue en forme de galerie, dans laquelle, à des heures réglées, elles s'occupent à des exercices convenables à leur ſexe. Il y a un bel *Ouvroir* dans l'Abbaye royale de Saint Cyr, près de Verſailles.

# P



PAGODE, ſ. f. Nom général qu'on donne aux temples des Indiens & des Idolâtres. C'eſt un bâtiment qui n'a qu'un ſeul appentis par devant, & un autre par derriere. Il a trois toîts, un qui domine, deſtiné pour l'idole, & les deux autres pour le peuple. Son principal ornement conſiſte en des pyramides de chaux & de briques, décorées d'ornemens fort groſſiers. Il y en a de grandes, auſſi hautes que nos clochers, & de petites qui n'ont que deux toiſes. Elles ſont toutes rondes, & elles diminuent peu en groſſeur, à meſure qu'elles s'élevent ; de ſorte qu'elles ſe terminent comme en dôme. Sur celui de celles qui ſont baſſes, s'éleve une aiguille de calin, fort pointue & aſſez haute, par rapport au reſte de la pyramide.

On voit encore autour des *Pagodes* d'autres eſpeces de pyramides qui groſſiſſent & diminuent quatre ou cinq fois dans leur hauteur, de telle ſorte que leur profil eſt ondé ; mais ces diverſes groſſeurs ſont moindres à meſure qu'elles ſont en une partie plus élevée. Ces pyramides ſont ornées en trois ou quatre endroits de leur contour, de pluſieurs cannelures à angles droits, qui, diminuant peu à peu, à proportion de la diminution de la pyramide, vont ſe terminer en pointe au commencement de la groſſeur immédiatement ſupérieure, d'où s'élevent d'autres cannelures. (*Voyez* la *Deſcription du Royaume de Siam*, par M. *De la Loubere.*)

Les plus belles *Pagodes* ſont celles des Chinois & des Siamois. Les offrandes qu'on y fait ſont ſi conſidérables, qu'on en nourrit une quantité prodigieuſe de pelerins. On trouve la repréſentation d'une de ces *Pagodes*, dans l'*Eſſai d'Architecture hiſtorique* de *Fiſcher*.

PALAIS, ſ. m. Bâtiment magnifique, propre à loger un Roi, ou un Prince. On diſtingue les *Palais*, en *Palais Impérial*, *Royal*, *Pontifical*, *Cardinal*, *Epiſcopal*, *Ducal*, &c. ſelon la dignité des perſonnes qui les occupent.

On appelle auſſi *Palais*, le lieu où une Cour ſouveraine rend la juſtice au nom du Roi, parce qu'anciennement on la rendoit dans les *Palais* des Rois.

Selon *Procope*, le mot *Palais* vient d'un certain Grec nommé *Pallas*, lequel donna ſon nom à une maiſon magnifique qu'il avoit fait bâtir. *Auguſte* fut le premier qui nomma *Palais* la demeure des Empereurs, à Rome, ſur le mont qu'on nomme, à cauſe de cela, le *Mont Palatin.*

PALANÇONS, ſ. m. pl. Morceaux de bois qui retiennent les torchis. (*V.* TORCHIS.)

PAL-A-PLANCHE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. Doſſe affutée par un bout pour être pilotée, & entretenir une fondation, un batardeau, &c. Cet affutement eſt tantôt à moitié de la planche, tantôt en écharpe, & toujours d'un même ſens afin qu'il ſoit plus ſolide. On coupe ces doſſes en onglet & à chanfrein, pour mieux couler dans la rainure les unes dans les autres.

On appelle *Vannes* les *Pal-à-planches*, quand on les couche en long du batardeau. (*V.* le *Traité des Ponts & Chauſſées*, pag. 184.)

PALASTRE, ſ. f. Terme de Serrurerie. C'eſt la piece de fer qui couvre toutes les garnitures d'une ſerrure, & contre laquelle ſont montés & attachés tous les reſſorts néceſſaires pour une fermeture. (Voyez les *Principes d'Architecture*, &c. de M. *Félibien*, pag. 219.)

PALE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. Epece de petite vanne qui ſert à ouvrir & à fermer la chauſſée d'un étang.

PALÉE, ſ. f. Terme d'Architecture hy-

www.libtool.com.cn

draulique. C'eſt un rang de pieux employés de leur groſſeur, eſpacés aſſez près les uns des autres, liernés, moiſés & boulonnés d'une cheville de fer, qui, étant plantés ſuivant le fil de l'eau, ſervent de pile pour porter les travées d'un pont de bois.

PALESTRE ou PALÆSTRE, ſ. f. C'étoit, chez les Grecs, ce que nous appellons aujourd'hui une Académie pour l'éducation de la jeuneſſe, où elle s'occupoit & aux exercices de l'eſprit & à ceux du corps, comme au diſque, à la lutte, & à la courſe. La longueur de la *Paleſtre* étoit réglée par ſtades, qui valoient chacune 125 pas géométriques; & le nom de *ſtade* étoit donné à l'arêne ſur laquelle on couroit. Il y a, dans l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. v. ch. xi. la deſcription & le plan d'une *Paleſtre*.

PALIER ou REPOS, ſ. m. C'eſt un eſpace ou une ſorte de grande marche entre les rampes & aux tournans d'un eſcalier. Les *Paliers* doivent avoir au moins la largeur de deux marches dans les grands perrons, & ils doivent être auſſi longs que larges, quand ils ſont dans le retour des rampes des eſcaliers.

On appelle *Demi-palier*, un *Palier* qui eſt quarré ſur la longueur des marches. *Philibert De Lorme* nomme *Double-marche*, un *Palier* triangulaire dans un eſcalier à vis.

PALIER DE COMMUNICATION. *Palier* qui ſépare & communique deux appartemens de plain pied.

PALIER CIRCULAIRE. C'eſt le *Palier* de la cage, ronde ou ovale, d'un eſcalier en limace.

PALIFICATION, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt l'action de fortifier un ſol avec des pilots. (*Voyez* MOUTON & PILOTS.)

PALISSADE, ſ. f. Eſpece de barriere de pieux fichés en terre à claire voie, qu'on fait, au lieu d'un petit foſſé, aux bouts d'une avenue nouvellement plantée, pour empêcher que les charrois n'endommagent les jeunes arbres.

PALISSADE DE JARDIN. C'eſt un rang d'arbres feuillus par le pied, & taillés en maniere de mur le long des allées, ou contre les murailles d'un jardin. Les *Paliſſades* de charme ſont celles qui viennent les plus hautes, & qui s'uniſſent le mieux. On fait de petites *Paliſſades* avec de la charmille, des ifs, des buis, &c. pour les allées; & des *Paliſſades* à hauteur d'appui, avec du jaſmin, des grenadiers, & ſur-tout du filaria, qui eſt très-propre à faire des *Paliſſades* de moyenne hauteur. Il y a auſſi des *Paliſſades* à banquettes, qui n'excedent jamais trois pieds & demi. Elles ſervent à border les allées, lorſqu'on ne veut plus borner toutes les vûes d'un jardin. On y met des arbres d'eſpace en eſpace, & quand on veut les décorer, on y enclave des ormes à tête ronde.

La hauteur d'une *Paliſſade*, en général, doit être les deux tiers de la largeur de l'allée. Les *Paliſſades* plus hautes font paroître les allées étroites, & les rendent triſtes. Leur beauté conſiſte à être bien garnies par le bas. Lorſqu'elles ſe dégarniſſent, on y remédie avec des ifs ſoutenus d'un petit treillage. On les tond ordinairement des deux côtés à plomb.

Les utilités des *Paliſſades* conſiſtent, 1°. à couvrir les murs de clôture pour boucher, en des endroits, des vûes deſagréables, & en ouvrir d'autres: 2°. à corriger & à racheter les biais qui ſouvent ſe trouvent dans un terrein, & les coudes que forment certains murs: 3°. à ſervir de clôture aux boſquets, cloîtres & autres compartimens qui doivent être ſéparés, & où l'on pratique d'eſpace en eſpace des renfoncemens le long des allées: 4°. à revêtir le mur d'appui d'une terraſſe: 5°. à former des niches qui décorent des jets d'eau, des figures ou des vaſes: 6°. enfin à dreſſer des portiques, & à former des galeries & des arcades.

On appelle *Paliſſades crenelées*, les *Paliſſades* qui ſont couvertes d'eſpace en eſpace en maniere de créneaux au deſſus d'une hauteur d'appui, comme il y en a, par exemple, autour de la piece d'eau appellée l'*Iſle Royale*, à Verſailles.

*Tondre une Paliſſade*, c'eſt la dreſſer avec le croiſſant, qui eſt une eſpece de faulx.

PALISSER, v. act. C'eſt diſpoſer les bran-

ches des arbres d'une paliſſade à un treillage ou contre un mur de clôture, ou de terraſſe, enſorte qu'il en ſoit couvert partout le plus qu'il eſt poſſible.

PALME, ſ. m. Meſure dont on fait encore uſage en certains lieux. Les Romains en avoient de deux ſortes. Le grand *Palme* étoit de la longueur de la main, & contenoit douze doigts, ou neuf pouces de pied de Roi; & le petit *Palme* du travers de la main, étoit de quatre doigts, ou trois pouces. Selon *Maggi*, le *Palme* antique romain n'étoit que de huit pouces, ſix lignes & demie. Les Grecs diſtinguoient un *Palme* grand, & un *Palme* petit. Le premier comprenoit cinq doigts, & le petit quatre doigts valant trois pouces. Il y avoit outre cela le *double Palme* grec, qui comprenoit huit doigts.

Le *Palme* eſt différent aujourd'hui, ſelon les lieux où il eſt en uſage. Tels ſont ces lieux & ces meſures rapportées au pied de Roi. Ce mot vient du latin *Palma*, paume de la main.

*Palme*, appellé *Pan* ou *Empan*. *Palme* dont on ſe ſert en pluſieurs endroits du Languedoc & de la Provence, qui eſt de 9 pouces 9 lignes.

*Palme de Genes*. Palme de 9 pouces 9 lignes.

*Palme de Naples*. Palme de 8 pouces 7 lignes.

*Palme de Palerme*. Palme de 8 pouces 5 lignes.

*Palme Romain moderne*. Palme de douze onces, qui font 8 pouces 3 lignes & demie.

PALME, ſ. f. Terme de décoration. Branche de palmier, qui entre dans les ornemens d'Architecture, & qui ſert d'attribut à la victoire & au martyre.

PALMETTES, ſ. f. pl. Petits ornemens, en maniere de feuilles de palmier, qui ſe taillent ſur quelques moulures.

PAMPRE, ſ. f. Feſton de feuilles de vigne & de grappes de raiſin, ou ornement en maniere de ſeps de vigne, qui ſert à décorer la colonne torſe. Il y a des colonnes Corinthiennes ainſi ornées, à la porte du chœur de Notre Dame de Paris.

PAN, ſ. m. C'eſt le côté d'une figure rectiligne, réguliere ou irréguliere. C'eſt auſſi le nom d'une meſure de Languedoc ou de Provence. (*Voyez* PALME.)

PAN COUPÉ. C'eſt l'encoignure rabattue d'une maiſon, pour y placer une ou deux bornes, & faciliter le tournant des charrois. C'eſt auſſi, dans une Egliſe à dôme, la face de chaque pilier de ſa croiſée, où ſont les pilaſtres ébraſés, & d'où prennent naiſſance les pendentifs.

PAN DE BOIS. Aſſemblage de charpente, qui ſert de mur de face à un bâtiment. On le fait de pluſieurs manieres, parmi leſquelles la plus ordinaire eſt de ſablieres, de poteaux à plomb, & d'autres inclinés & poſés en décharge.

Il y a deux aſſemblages qu'on appelle *Pan de bois*. L'un, qu'on nomme *Aſſemblage à brins de fougere*, eſt une diſpoſition de petits potelets aſſemblés diagonalement à tenons & mortaiſes, dans les intervalles de pluſieurs poteaux à plomb, laquelle reſſemble à des branches de fougere, dont les brins font cet effet. L'autre aſſemblage eſt dit *à loſanges entrelacés*. C'eſt une diſpoſition de pieces d'un *Pan de bois*, ou d'une cloiſon, poſées en diagonale, entaillées de leur demi-épaiſſeur, & chevillées. Les panneaux des uns & des autres ſont remplis ou de briques, ou de maçonnerie enduite d'après les poteaux, ou recouverte & lambriſſée ſur un lattis.

On arrête les *Pans de bois*, des médiocres bâtimens, avec des tirans, ancres, équerres & liens de fer à chaque étage. On appelloit autrefois les *Pans de bois*, *cloiſonnages* & *colombages*. (Voyez l'*Art de la Charpenterie* de *Mathurin Jouſſe*.)

PAN DE COMBLE. C'eſt l'un des côtés de la couverture d'un comble. On appelle *long Pan*, le plus long côté.

PAN DE MUR. C'eſt une partie de la continuité d'un mur. Ainſi on dit, quand quelque partie d'un mur eſt tombée, qu'il n'y a qu'un *Pan de mur* de tant de toiſes, à conſtruire ou à réparer.

PANACHE, ſ. f. Portion triangulaire de voûte, qui aide à porter la tour d'un dôme. (*Voyez* PENDENTIF.)

PANACHE DE SCULPTURE. Ornement de plumes d'autruche, qu'on peut quelquefois ſubſtituer à la place des feuilles d'acanthe

d'un chapiteau composé, & qu'on a introduit dans le chapiteau d'Ordre François.

www.libtool.com

PANETERIE, ſ. f. C'eſt, dans le palais d'un grand Seigneur, le lieu où l'on diſtribue le pain, & qui eſt ordinairement au rez de chauſſée, & accompagné d'une aide.

PANIER, ſ. m. Morceau de ſculpture, différent de la corbeille en ce qu'il eſt plus étroit & plus haut, & qui, étant rempli de fleurs & de fruits, ſert d'amortiſſement ſur les colonnes ou les piliers de la clôture d'un jardin. Les Termes, les Perſans, les Caryatides (*voyez* ces mots), & autres figures propres à ſoutenir quelque choſe, portent de ces *Paniers*. On voit, dans la cour du palais *della Valle*, à Rome, deux Satyres antiques de marbre, d'une ſinguliere beauté, qui portent auſſi de ces *Paniers* remplis de fruits. Le mot *Panier* vient du latin *Panis*, pain, ou de *Panarium*, parce que le premier uſage des *Paniers* fut de porter du pain.

PANNE, ſ. f. Terme de Charpenterie. Piece de bois qui, portée ſur les taſſeaux & chantignoles des forces d'un comble, ſert à en ſoutenir les chevrons. Il y a des *Pannes* qui s'aſſemblent dans les forces, lorſque les fermes ſont doubles.

On nomme *Panne de briſis*, celle qui eſt au droit du briſis d'un comble à la manſarde.

PANNEAU, ſ. m. C'eſt l'une des faces d'une pierre taillée. On appelle *Panneau de douelle*, un *Panneau* qui fait en dedans ou en dehors la curvité d'un vouſſoir; *Panneau de tête*, celui qui eſt au devant; & *Panneau de lit*, celui qui eſt caché dans les joints. On appelle encore *Panneau* ou moule, un morceau de fer-blanc ou de carton, levé ou coupé ſur l'épure, pour tracer une pierre.

PANNEAU DE FER. Morceau d'ornement de fer forgé ou fondu, & renfermé dans un chaſſis, pour une rampe, un balcon, une porte, &c. Il ſe fait auſſi de ces *Panneaux* par ſimples compartimens.

PANNEAU DE GLACES. C'eſt, dans un placard, un compartiment de miroirs pour réfléchir la lumiere & les objets, & pour faire paroître un appartement plus long.

PANNEAU DE MAÇONNERIE. C'eſt, entre les pieces d'un pan de bois ou d'une cloiſon, la maçonnerie enduite d'après les poteaux. C'eſt auſſi, dans les ravalemens des murs de maçonnerie, toute table qui eſt entre des naiſſances, platebandes & cadres.

PANNEAU DE MENUISERIE, OU DE REMPLAGE. C'eſt une table d'ais minces, collés enſemble, dont pluſieurs rempliſſent le bâti d'un lambris, ou d'une porte d'aſſemblage de menuiſerie. On appelle *Panneau recouvert*, le *Panneau* qui excede le bâti, & qui eſt ordinairement moulé d'un quart de rond, comme on en voit à quelques portes cocheres.

On nomme encore *Panneaux*, du bois de chêne fendu & débité en planches de différentes grandeurs, de 6 à 8 lignes d'épaiſſeur, dont on fait les moindres panneaux de menuiſerie.

PANNEAU DE SCULPTURE. C'eſt un morceau d'ornement, taillé en bas-relief, où ſont quelquefois repréſentés des attributs ou des trophées, pour enrichir les lambris & placards de menuiſerie. On fait de ces *Panneaux* à jour, pour les clôtures de chœur, doſſiers d'œuvre d'Egliſe, &c. & pour ſervir de jalouſies à des tribunes.

PANNEAU DE VITRE. C'eſt un compartiment de pieces de verre, dont les plus ordinaires ſont quarrées, & les autres ſont en tranchoirs ou octogones, en tringlettes, chaînons, &c. On fait auſſi des compartimens de pieces de verre, diſtingués par des platebandes de verre blanc. (Voyez les *Principes d'Architect.* &c. par M. *Félibien*, liv. 1. ch. 21.)

PANNEAU D'ORNEMENS. Eſpece de tableau de groteſques, de fleurs, de fruits, &c. peint ordinairement à fond d'or, pour enrichir un lambris, un plafond, &c.

PANNONCEAU. *Voyez* GIROUETTE.

PAPETERIE, ſ. f. Grand bâtiment ſitué à la chûte d'un torrent, ou d'une riviere rapide, où l'on fabrique le papier. Ce bâtiment eſt diſtribué en différentes pieces deſtinées aux uſages ſuivans. D'abord c'eſt un *pourriſſoir*, lieu où ſe corrompent & pourriſſent les vieux linges dont on fait le papier. Les autres pieces contiennent la *batterie*, dont l'eau fait

agir

agir les maillets armés de tranchans, pour hacher & réduire en boullie les vieux linges (ce qui forme le moulin à papier); la *cuve* où l'on fige les papiers dans les chaſſis; l'*étendoir* où on les fait ſécher, & le *magaſin* où on les embale & où on les plie. Il y a auſſi, dans une *Papeterie*, des hangars & des fourneaux pour le bois & le charbon, & des logemens pour les ouvriers. Les plus belles *Papeteries* de France ſont en Auvergne.

PARALLELE, adj. Mot dérivé du grec *Parallelos*, ce qui eſt également diſtant. C'eſt l'épithéte qu'on donne à des lignes, des figures & des corps, qui, étant prolongés, ſont toujours à égale diſtance.

PARAPET, ſ. m. C'eſt un petit mur qui ſert d'appui & de garde-fou à un quai, à un pont, à une terraſſe, &c. Ce mot vient de l'italien *Parapetto*, garde-poitrine.

PARC, ſ. m. C'eſt un grand clos, ceint de murs ou de paliſſades, dépendant d'une maiſon royale ou d'un château, où l'on enferme du gibier, comme ſangliers, chevreuils, cerfs, lapins, &c. Quand le *Parc* eſt un peu ſpacieux, on y pratique des allées & des couverts.

PARC DE MARINE. C'eſt un grand clos qui renferme des magaſins, & où l'on conſtruit des bâtimens de mer.

PARCLOSES. *Voyez* FORMES D'EGLISE.

PAREMENT, ſ. m. C'eſt ce qui paroît d'une pierre ou d'un mur au dehors, & qui, ſelon la qualité des ouvrages, peut être layé, traverſé & poli au grès. Les Anciens, pour conſerver les arrêtes des pierres, les poſoient à *Paremens* bruts, & les retailloient enſuite ſur le tas.

PAREMENT D'APPUI. On nomme ainſi les pierres à deux *Paremens*, qui ſont entre les alléges, & qui forment l'appui d'une croiſée, particulierement quand elle eſt vuide dans l'embraſure.

PAREMENT DE COUVERTURE. Nom qu'on donne aux plâtres qu'on met contre les goutrieres, pour ſoutenir le battelement des tuiles d'une couverture.

PAREMENT DE MENUISERIE. C'eſt ce qui paroît extérieurement d'un ouvrage de menuiſerie avec cadres & panneaux, comme d'un lambris, d'une embraſure, d'un revêtement, &c. La plûpart des portes, guichets de croiſées, &c. ſont à deux *Paremens*. Il y a des aſſemblages, tels que le parquet, qui ſont arraſés en leur *Parement*.

PAREMENT DE PAVÉ. C'eſt l'aſſiette uniforme du pavé, ſans boſſes ni flaches.

PARLOIR, ſ. m. C'eſt, dans un Couvent de filles, une ſalle ou cabinet, où les perſonnes qui viennent les voir, leur parlent à travers une grille.

PARPAIN, adj. On dit une pierre *parpaigne*, pour dire une pierre de taille qui tient toute l'épaiſſeur d'un mur; *faire Parpain*, pour faire face de deux côtés. Un mur fait *Parpain* lorſque les pierres dont il eſt conſtruit, le traverſent & en font les deux paremens. Les Grecs nommoient ces pierres à deux paremens, *Diatonous*.

PARQUET, ſ. m. C'eſt, dans une ſalle où l'on rend la juſtice, l'eſpace qui eſt renfermé par la barre d'audience. (*Voyez* BARRE D'AUDIENCE.)

PARQUET DE MENUISERIE. C'eſt un aſſemblage de trois pieds & un pouce en quarré, compoſé d'un chaſſis & de pluſieurs traverſes croiſées quarrément, ou diagonalement, qui forment un bâti appellé *Carcaſſe*, qu'on remplit de carreaux retenus avec languettes dans les rainures de ce bâti; le tout à parement arraſé. On fait des *Parquets* dans les pieces les plus propres d'un appartement, ou quarrément, ou diagonalement, & il eſt entretenu par des friſes, & arrêté ſur des lambourdes avec des clous à têtes perdues. On appelle auſſi le *Parquet de menuiſerie*, *Feuille de parquet*. Et on donne le nom de *Parquet flipoté*, à un *Parquet* qui a pluſieurs trous, nœuds, ou autres défauts, recouverts de flipot.

PARQUETER, v. act. C'eſt couvrir de parquet un plancher.

PARTAGE, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt le lieu le plus élevé d'où l'on puiſſe faire couler les eaux, & d'où on les diſtribue par le moyen de canaux, ruiſſeaux, &c. en différens endroits. (*Voyez* ABREUVER & BASSIN DE PARTAGE.)

On appelle *Point de Partage*, le re-

paire où la jonction des eaux ſe fait.

www.libtool.com

PARTAGE D'HÉRITAGE. C'eſt la diviſion d'un héritage que font par lots, ou égales portions, les Arpenteurs & Architectes experts, entre pluſieurs cohéritiers. Lorſque, dans cet héritage, il y a des portions qui ne peuvent être diviſées ſans un notable préjudice, comme les bâtimens, on fait une eſtimation de leur excès de valeur, pour être ajouté au plus foible lot, & être compenſé en argent.

PARTERRE, ſ. m. C'eſt la partie découverte d'un jardin au devant d'une maiſon, & qui eſt diviſée par compartimens de buis nain, ou de gazon. Les *Parterres* ſont ordinairement compoſés de becs de corbin ſimples, becs de corbin doubles, becs de refend, palmettes, fleurons, rinceaux, volutes, traits, nilles doubles, nilles ſimples, agraffes, chapelets, cartouches, culots, maſſifs, attaches, guillochis ou entrelas, dents de loup, trefles, enroulemens, coquilles de gazon, ſentiers, platebandes, & autres traits. On y joint auſſi des deſſeins de fleurs, comme œillets, tulipes, &c. On traçoit autrefois les armes du Maître du jardin: mais cet uſage a vieilli, & eſt de mauvais goût. On veut aujourd'hui des *Parterres* formés par des broderies légeres, ſans être dégarnies. A l'égard de la forme de la broderie, c'eſt une affaire de goût, tout-à-fait dépendante du deſſein, que nous ne traitons point ici, nous contentant de renvoyer, ſur ce ſujet, aux modéles de *Parterre*, qu'on trouve particulierement dans la *Théorie & la Pratique du Jardinage*. Nous devons nous borner à la diſpoſition & à la diſtribution générale des *Parterres*.

La diſpoſition générale d'un *Parterre* conſiſte à le couper en deux longues pieces répetées avec une allée au milieu, ou à ne faire qu'un ſeul tableau de broderie avec deux allées aux côtés. On en diſpoſe auſſi, par des allées diagonales, qui, les coupant, forment quatre pieces. Mais de toutes ces diſpoſitions, la meilleure eſt celle qui convient au lieu & au bâtiment, deux conditions qui excluent toutes les régles. Cependant comme en général la place d'un *Parterre* eſt près d'un bâtiment, (*voyez* JARDIN & DÉCORATION DE JARDIN) ſa largeur doit être la même que celle du corps de logis, & ſa longueur eſt déterminée par le point de vûe du bâtiment, d'où l'on doit en découvrir toute la broderie. Cela forme quelquefois une longueur un peu grande. Auſſi, pour en ſauver l'uniformité, on coupe le deſſein par des cartouches, des maſſifs & des coquilles de gazon. Dans les petits *Parterres*, au lieu de maſſifs gazonnés, on fait deux doubles traits de buis, dont le ſentier eſt de ſable rouge, & le milieu de terre noire ou de mâchefer, pour détacher. On décore la tête des uns & des autres de baſſins ou pieces d'eau; on met au deſſus d'une forme circulaire, des paliſſades de bois, percées en patte d'oie, qui menent dans de grandes allées; & l'on remplit l'eſpace, depuis le baſſin juſques à la paliſſade, de petites pieces de broderie ou de gazon, ornées d'ifs, de caiſſes & de pots de fleurs.

Il y a cinq ſortes de *Parterres*, que nous allons faire connoître. Diſons auparavant que le mot *Parterre* vient du latin *Partiri*, diviſer.

*Parterre de broderie.* Parterre compoſé de rinceaux, de fleurons, & autres figures formées par des traits de buis nain, qui imitent la broderie, & entourées de platebandes. On mêle quelquefois, parmi la broderie, des maſſifs de gazon, pour remplir davantage, & on la détache avec des ſables de diverſes couleurs. Cette décoration eſt très-agréable, quand on a ſoin de renouveller ces ſables de tems en tems, parce que les couleurs paſſent & ne brillent qu'un certain tems. On garniſſoit autrefois les *Parterres* avec de grands ifs, & des arbriſſeaux; mais on a reconnu que ces plantes offuſquent un *Parterre*, & qu'ils en cachent une partie de la beauté. Auſſi, quand on y met des ifs, on ne les laiſſe monter qu'à trois ou quatre pieds de haut. Les marguerites & les ſtatiſſées forment une décoration plus brillante, & garniſſent aſſez bien les broderies.

Il n'y a point de régles à preſcrire pour la forme de la broderie, ſi ce n'eſt que les naiſſances des pieces qui la compoſent

www.libtool.com.cn

doivent ſortir d'un endroit bien choiſi, ſans ſe confondre. On tire ſouvent, avec ſuccès, ces naiſſances des enroulemens, & quelquefois d'un culot ou d'une volute.

*Parterre de compartiment.* C'eſt un *Parterre* qui ne differe de celui de broderie, qu'en ce que le deſſein ſe répete par ſymmétrie tant dans le haut que dans le bas, & ſur les côtés. On forme ce *Parterre* de maſſifs & de pieces de gazon, d'enroulemens & de platebandes de fleurs, mêlés avec quelque broderie bien placée : ce qui forme un effet très-agréable. On en laboure le fond; on ſable le dedans des feuilles, & l'on met du ciment & de la brique pilée dans le petit ſentier qui ſépare les compartimens.

*Parterre de gazon.* Parterre fait de pieces de gazon, en compartimens quarrés, & avec enroulemens.

*Parterre découpé.* C'eſt un *Parterre* qui eſt par compartimens de figures régulieres, ſéparées par des ſentiers, & dans lequel on met des fleurs. Ce *Parterre* n'eſt preſque plus en uſage.

*Parterre à l'angloiſe.* Parterre de broderie mêlée de platebandes & enroulemens de gazon. Pour donner plus d'étendue à cette définition qui doit comporter une deſcription, nous dirons que les *Parterres à l'angloiſe* ſont compoſés de grands tapis de gazon tout d'une piece, ou peu coupés, & entourés d'une platebande de fleurs, avec un ſentier ratiſſé de deux ou trois pieds de large, qui ſépare le gazon d'avec la platebande, & que l'on ſable afin de les détacher. Ces *Parterres*, qui ont été inventés en Angleterre, ſont très à la mode aujourd'hui en France; & quoique moins riches que ceux de broderie, on les préfere cependant quelquefois, parce qu'ils coûtent moins d'entretien.

PARTERRE D'EAU. Compartiment formé de pluſieurs baſſins de diverſes figures, avec jets & bouillons d'eau, ou par un ou deux grands baſſins. On voit à Chantilli des *Parterres d'eau* de la premiere eſpece, & au devant du château de Verſailles, des *Parterres* de la ſeconde.

PARTERRE DE THÉATRE. C'eſt le grand eſpace qui eſt entre l'amphithéâtre & le théâtre, dans une ſalle de ſpectacle, & où les ſpectateurs ſont debout. Cet eſpace étoit appellé *Orcheſtre* par les Anciens; &, comme il étoit la partie la plus commode de la ſalle, le Sénat s'y rangeoit pour voir les ſpectacles.

On appelle auſſi *Parterre de théâtre*, l'endroit où l'on dreſſe le haut dais pour le Roi, dans les ſalles de ballet ou de comédie des maiſons royales.

PARVIS, ſ. m. C'étoit, devant le temple de *Salomon*, une place quarrée, entourée de portiques. Par imitation, on donne aujourd'hui le même nom à la place qui eſt devant la principale face d'une grande Egliſe; comme, par exemple, le *Parvis* de Notre Dame, à Paris.

PAS, ſ. m. pl. Petites entailles, par embrevement, faites ſur les plate-formes d'un comble, pour recevoir les pieds des chevrons.

PAS DE PORTE. C'eſt la pierre qu'on met au bas d'une porte, entre ſes tableaux, (*voyez* TABLEAU DE BAYE.) Les *Pas* different du ſeuil en ce qu'ils avancent au-delà du nud du mur, en maniere de marche.

PASSAGE, ſ. m. C'eſt, dans une maiſon, une allée différente du corridor, en ce qu'elle n'eſt pas ſi longue.

PASSAGE DE SERVITUDE. C'eſt un *Paſſage* dont on jouit ſur le terrein d'autrui, par convention ou par preſcription.

PASSAGE DE SOUFFRANCE. *Paſſage* qu'on eſt obligé de ſouffrir en vertu d'un titre.

PATENOTRES, ſ. m. pl. Petits grains en forme de perles rondes, qu'on taille ſur les baguettes.

PATERE, ſ. f. Petit plat qui ſervoit aux ſacrifices des Anciens, & qu'on employe pour ornement dans la friſe Dorique, & dans les tympans des arcades.

PATIN, ſ. m. Piece de bois, poſée de niveau ſur le parpain d'échiffre d'un eſcalier, dans laquelle ſont aſſemblés à plomb les noyaux & les potelets.

PATINS. Terme d'Architecture hydraulique. Pieces de bois que l'on couche ſur un pilotage, & ſur leſquelles on poſe les plate-formes pour fonder dans l'eau.

PATTE, ſ. f. Petit morceau de fer plat, droit ou coudé, fendu ou pointu par un

www.libtool.com.cn

bout, & à queue d'aronde par l'autre, qui ſert pour retenir les placards & chambranles des portes, les chaſſis dormans des croiſées, & les lambris de menuiſerie.

PATTE EN PLATRE. C'eſt une *Patte* dont la queue eſt refendue en crochet.

PATTE-D'OIE, ſ. f. Terme de Charpenterie. C'eſt une enrayure formée de l'aſſemblage des demi-tirans qui retiennent les chevets d'une vieille Egliſe. Tel eſt l'aſſemblage du chevet des Egliſes des PP. Chartreux, des Cordeliers, &c. à Paris.

On ſe ſert auſſi du terme de *Patte-d'oie*, pour exprimer la maniere de marquer, par trois hoches, les pieces de bois avec le traceret.

PATTE-D'OIE DE JARDIN. Diviſion de trois allées qui viennent aboutir à un même endroit.

PATTE-D'OIE DE PAVÉ. C'eſt l'extrêmité d'une chauſſée de pavé, qui s'étend en glacis rond pour ſe raccorder aux ruiſſeaux d'en bas.

PAVÉ, ſ. m. Ce mot a deux ſignifications: d'abord c'eſt l'aire pavée ſur laquelle on marche, & en ſecond lieu, la matiere qui l'affermit, comme le caillou, le gravois avec mortier de chaux & de ſable, le grès, la pierre dure, &c. (*Voyez* les articles ſuivans.) Selon *Bergier*, l'uſage des *Pavés* n'a été introduit que cent quatre-vingt huit ans après que Rome n'eut plus de Rois. *Appius Claudius Cæcus* eſt le premier qui l'a fait paver; ce fut à l'imitation des Carthaginois. On commença par la voie Appienne. Enſuite *Aurelius Cotta* fit paver la voie Aurélienne, cinq cens douze ans de la fondation de Rome. On pava après la voie Flaminienne, travail ordonné par *Flaminius*, qu'on prétend avoir été tué par *Annibal* au lac de Traſimene; & la voie Emilienne, ſelon les ordres d'*Æmilius*. Enfin les Cenſeurs ayant été établis dans Rome, il y eut des Ordonnances qui détermineront les lieux qu'on devoit paver, & la maniere dont on devoit le faire. (Voyez l'*Hiſtoire des grands chemins des Romains*, par *Nicolas Bergier*, chap. VIII.)

PAVÉ DE BRIQUE. *Pavé* qui eſt fait de briques poſées de champ & en épi, ſemblable au point d'Hongrie, (tel eſt le *Pavé* de la ville de Veniſe) ou de carreau barlong à ſix pans figuré, comme les bornes de verre adoſſées. C'eſt ainſi qu'étoit *Pavé* l'ancien *Tibur*, à Rome.

PAVÉ DE GRÈS. C'eſt un *Pavé* qu'on fait de quartiers de grès de 8 à 9 pouces, preſque de figure cubique, dont on ſe ſert en France pour paver les grands chemins, rues, cours, &c.

On appelle *Pavé refendu*, le *Pavé* qui eſt de la demi-épaiſſeur du précédent, & dont on pave les petites cours, les cuiſines, écuries, &c. & *Pavé d'échantillon*, celui qui eſt de grandeur ordinaire, ſelon la Coutume de Paris.

Le *Pavé* de grès eſt le meilleur. L'uſage en a été introduit à Paris & aux environs, par le Roi *Philippe-Auguſte*, l'an 1184.

PAVÉ DE MARBRE. *Pavé* qui eſt fait de grands carreaux de marbre en compartimens, qui répondent aux corps d'Architecture, & aux voûtes des bâtimens. Tel eſt le *Pavé* des belles Egliſes nouvelles.

Il y a auſſi du *Pavé* de cette eſpece, qui eſt fait de petites pieces de rapport de marbre précieux, en maniere de moſaïque. On voit de ce *Pavé* dans l'Egliſe de Saint Marc de Veniſe.

PAVÉ DE MOILON. *Pavé* fait de moilons de meuliere, poſés de champ, pour affermir le fond de quelque grand baſſin ou piece d'eau.

PAVÉ DE PIERRE. *Pavé* qui eſt fait de dales de pierre dure à joints quarrés, poſées d'équerre ou en loſanges, à carreaux égaux, avec platebandes, (comme le *Pavé* de l'Egliſe des Invalides) ou de quartiers tracés à la ſauterelle, & poſés à joints incertains, ainſi qu'étoient les *Pavés* des voies Flaminiennes, Emiliennes, &c. à Rome.

PAVÉ DE TERRASSE. *Pavé* qui ſert de couverture en plate-forme, ſoit ſur une voûte ou ſur un plancher de bois. Les *Pavés* qui ſont ſur les voûtes ſont ordinairement de dales de pierre à joints quarrés, qui doivent être coulés en plomb; & ceux qui ſont ſur le bois, ſont de grès avec couchis pour les ponts, de carreaux pour les planchers; & enfin d'aires ou

couchis de mortier, fait de ciment & de chaux, avec cailloux & briques posés de plat, comme les Orientaux & les Méridionaux le pratiquent sur leurs maisons.

PAVÉ POLI. Nom général qu'on donne à tout *Pavé* bien assis, bien dressé de niveau, cimenté, mastiqué & poli avec le grès.

PAVEMENT, s. m. On se sert de ce terme pour exprimer & l'action de paver & l'espace pavé en compartiment de carreaux de terre cuite, de pierre, ou de marbre.

PAVER, v. act. C'est asseoir le pavé, le dresser avec le marteau, & le battre avec la demoiselle. On dit *Paver à sec*, lorsqu'on asseoit le pavé sur une forme de sable de riviere, comme dans les rues & sur les grands chemins; *Paver à bain de mortier*, lorsqu'on se sert de mortier de chaux & de sable, ou de chaux & de ciment, pour asseoir & maçonner le pavé, comme on fait dans les cours, cuisines, écuries, terrasses, aqueducs, pierrées, cloaques.

*Repaver*, c'est manier à bout le vieux pavé sur une forme neuve, & en mettre de neuf à la place de celui qui est cassé.

PAVEUR, s. m. C'est la qualité de celui qui taille & asseoit le pavé.

PAVILLON, s. m. C'est un bâtiment ordinairement isolé, & de figure quarrée, couvert d'un seul comble. C'est aussi, dans une façade, un avant-corps qui en marque le milieu, ou qui flanque une encoignure, & alors on le nomme *Pavillon angulaire*. Le mot *Pavillon* vient de l'italien *Paviglione*, une tente.

PAVILLON DE JARDIN. Petit bâtiment séparé, dans un jardin, pour y jouir du repos & de la belle vûe. Tel est à Sceaux, près Paris, le *Pavillon de l'Aurore*.

PEINTURE, s. f. C'est un des Arts libéraux, qui, par le moyen des couleurs, représente toutes sortes d'objets, & qui contribue, dans les bâtimens, à la légereté, les faisant paroître plus exhaussés & plus vastes par la perspective; à la décoration, par la variété des objets agréables, répandus à propos, & par le raccordement du faux avec le vrai; enfin à la richesse, par l'imitation des marbres, des métaux & autres matieres précieuses.

La *Peinture* se distribue en grands sujets allégoriques pour les voûtes, plafonds & tableaux; ou en petits sujets, comme ornemens, grotesques, fleurs, fruits, &c. qui conviennent aux compartimens & panneaux des lambris.

On pratique, dans les bâtimens, trois sortes de *Peinture*: la *Peinture à fresque*, la *Mosaïque*, & la *Peinture à l'huile*. La premiere, qui est la plus ancienne & la moins finie, sert pour les dedans des lieux spacieux, tels que sont les Eglises, Basiliques, galeries, & même pour les dehors sur les enduits préparés pour la retenir. (*Voyez* ENDUIT.) Cette *Peinture* est particulierement propre pour décorer des murs de jardin par des vûes, des perspectives, &c. La *Mosaïque*, quoiqu'elle soit moins en usage qu'aucune sorte de *Peinture*, est cependant la plus durable. (*Voyez* MOSAÏQUE.) Et la *Peinture à l'huile*, inventée vers le commencement du seziéme siécle, convient au bois & à la toile, pour enrichir toutes sortes d'appartemens.

Voilà tout ce que nous pouvons dire sur la *Peinture*, en nous bornant (comme nous tâchons de le faire dans cet Ouvrage) à ce qui a quelque rapport direct avec l'Architecture. Nous renvoyons donc, pour un plus grand détail sur la *Peinture*, à l'*Art de Peinture* de *Dufrenoi*, aux *Principes d'Architecture, de Sculpture & de Peinture*, de M. *Félibien*; à la *Vie des Peintres* du même auteur; aux *Dissertations* de M. *de Piles*; aux ouvrages de M. *d'Argenville* sur cet art, &c.

PELOUSE. *Voyez* TAPIS DE GAZON.

PENDENTIF, s. m. C'est une portion de voûte entre les arcs d'un dôme, qu'on nomme aussi *Fourche* ou *Panache*, & qu'on taille de sculpture. Tels sont les *Pendentifs* du Val-de-Grace, & ceux de Saint Louis des Invalides, à Paris, où l'on a représenté les quatre Evangélistes. On peint encore les *Pendentifs*, & ils en paroissent alors plus légers, comme on le remarque à la plûpart de ceux des dômes de Rome, & particulierement à ceux de S. Charles *alli Catinari*, & de S. André *della Valle*, qui sont du *Dominiquin*.

PENDENTIF DE MODERNE. C'est la portion

www.libtool.com.cn

d'une voûte gothique entre les formerets, arcs doubleaux, ogives, liernes & tierce-rons.

PENDENTIF DE VALENCE. Eſpece de voûte en maniere de cul de four rachetée par fourche. Il y a de ces *Pendentifs* aux charniers neufs des SS. Innocens. On les appelle *de Valence*, parce que le premier a été fait à Valence en Dauphiné, où on le voit encore dans un cimetiere, porté ſur quatre colonnes, où il couvre une ſépulture.

PENDULE, ou plutôt BOETE DE PENDULE, ſ. f. Eſpece de petit portique, ordinairement de marqueterie, enrichi de petites colonnes précieuſes avec des ornemens de bronze doré, & terminé par un petit dôme ou un couronnement, qui ſert pour renfermer le mouvement & le cadran d'une horloge à *Pendule*.

PÊNE, ſ. m. Terme de Serrurerie. C'eſt le morceau de fer, dans une ſerrure, qui ferme la porte, & que la clef fait aller & venir en tournant. On l'appelle auſſi *Pile*. Le mot *Pêne* vient du latin *Penulas*, pris dans *Terence* pour verrouil.

PÊNE A RESSORT, ou à DEMI-TOUR. C'eſt un *Pêne* qui ſe ferme en tirant la porte.

PÊNE DORMANT. *Pêne* qui ne va que quand la clef le fait tourner.

PÊNE EN BORD. Eſpece de ſerrure. (*Voyez* SERRURE.)

PENTATISQUE, ſ. m. C'eſt une compoſition d'Architecture à cinq files ou rangs de colonnes. Tel étoit le portique que l'Empereur *Galien* avoit fait commencer, & qui devoit être continué depuis la porte Flaminienne juſques au pont *Milvius*, c'eſt-à-dire depuis la porte *del Populo* juſques à *Ponte-mole*.

PENTE, ſ. f. Inclinaiſon peu ſenſible, qu'on fait ordinairement pour faciliter l'écoulement des eaux. Elle eſt reglée à tant de lignes par toiſe, pour le pavé & les terres, pour les canaux des aqueducs, pour les conduites, & pour les chêneaux & gouttieres des combles.

On appelle *Contre-pente*, dans le canal d'un aqueduc ou d'un ruiſſeau de rue, l'interruption d'un niveau de pente, cauſée par malfaçon, ou par l'affoibliſſement du terrein, enſorte que les eaux n'ayant pas leur cours libre, s'étendent ou reſtent dormantes.

PENTE DE CHÊNEAU. Plâtre de couverture, conduit en glacis, ſous la longueur d'un chêneau, de part & d'autre, depuis ſon heurt.

PENTE DE COMBLE. C'eſt l'inclinaiſon des côtés d'un comble, qui le rend plus ou moins roide ſur la hauteur, par rapport à ſa baſe.

PENTURE, ſ. f. Terme de Serrurerie. Morceau de fer plat, replié en rond par un bout, pour recevoir le mamelon d'un gond, & qui, attaché ſur le bord d'une porte ou d'un contrevent, ſert à le faire mouvoir, à l'ouvrir, ou à le fermer.

PENTURE FLAMANDE. C'eſt une *Penture* faite de deux barres de fer, ſoudées l'une contre l'autre, & repliées en rond pour faire paſſer le gond. Après qu'elles ſont ſoudées, on les ouvre, on les ſépare l'une de l'autre, autant que la porte a d'épaiſſeur, & on les courbe enſuite quarrément, pour les faire joindre des deux côtés contre la porte. On met quelquefois des feuillages ſur ces ſortes de *Pentures*.

PEPERIN, ſ. m. Sorte de pierre griſe & ruſtique, dont on ſe ſert à Rome pour bâtir.

PEPINIERE, ſ. f. Lieu où l'on éleve des plants d'arbres, d'arbriſſeaux & de fleurs, ſur pluſieurs lignes, ſéparés, ſelon leurs eſpeces, par des ſentiers, pour être tranſplantés dans le beſoin. Telle eſt la *Pepiniere* du Roi, au fauxbourg S. Honoré, à Paris, & celle de Trianon, dans laquelle environ trois cens mille pots de fleurs ſont conſervés. Ce mot vient de *Pepin*, ſelon M. *Ménage*.

PERCÉ, adj. Epithéte qu'on donne aux ouvertures qui diſtribuent les jours d'une façade. Ainſi on dit qu'un pan de bois ou qu'un mur de face eſt bien *Percé*, lorſque les vuides ſont bien proportionnés aux ſolides. On dit auſſi qu'une Egliſe, un veſtibule, un ſallon eſt bien *Percé*, lorſque la lumiere y eſt répandue ſuffiſamment & également.

PERCEMENT, ſ. m. Nom général qu'on donne à toute ouverture faite après coup, pour la baye d'une porte ou d'une croiſée,

ou pour quelqu'autre ſujet. Les *Percemens* ne doivent pas ſe faire dans un mur mitoyen, ſans y appeller les voiſins qui y ſont intéreſſés. Sur quoi on doit conſulter les articles 203 & 204 de la Coutume de Paris. (*Voyez* aussi MUR MITOYEN.)

PERCHES, ſ. f. pl. Ce ſont, dans l'Architecture Gothique, certains piliers ronds, menus & fort hauts, qui, joints trois ou cinq enſemble, portent de fond & ſe courbent par le haut, pour former les arcs & nerfs d'ogives, qui retiennent les pendentifs (*V.* ce mot). Ces *Perches* ſont imitées de celles qui ſervoient à la conſtruction des premieres tentes & cabanes.

PERIPHERIE. *Voyez* POURTOUR.

PERIPTERE, ſ. m. C'eſt, dans l'Architecture antique, un bâtiment environné, en ſon pourtour extérieur, de colonnes iſolées. Tels étoient le Portique de *Pompée*, la Baſilique d'*Antonin*, le Septizone de *Sévere*, &c. Ce mot vient du grec *peri*, à l'entour, & *pteron*, aîle. (*Voyez* TEMPLE.)

PERISTYLE, ſ. m. Lieu environné de colonnes iſolées en ſon pourtour intérieur, (c'eſt par là qu'il differe du periptere) comme eſt le temple Hypetre de *Vitruve*, & comme ſont aujourd'hui quelques Baſiliques de Rome, pluſieurs palais en Italie, & la plûpart des cloîtres.

On entend encore par *Periſtyle*, un rang de colonnes tant au dedans qu'au dehors d'un édifice, comme le *Periſtyle* Corinthien du portail du Louvre, l'Ionique du château de Trianon, & le Dorique de l'Abbaye de Sainte Geneviéve, à Paris. Ce dernier eſt du deſſein du P. *de Creil.*

Le terme *Periſtyle* eſt compoſé de deux mots grecs dont l'un *peri* ſignifie autour, & l'autre *ſtylos*, colonne.

PERRIERE. *Voyez* CARRIERE.

PERRON, ſ. m. Lieu élevé devant une maiſon où il faut monter pluſieurs marches de pierre. Quelques auteurs écrivent *Paron*, parce qu'ils prétendent que le mot *Perron* vient de *pas-rond*, tous les *Perrons* étant faits autrefois de marches arrondies.

PERRON A PANS. *Perron* dont les encoignures ſont coupées, comme au portail de l'Egliſe du Collége Mazarin, à Paris.

PERRON CEINTRÉ. *Perron* qui a les marches rondes ou ovales. Il y a de ces *Perrons* dont une partie des marches eſt en dehors, & l'autre en dedans; ce qui forme un palier rond dans le milieu, comme celui, par exemple, du bout du jardin de Belvedere, à Rome; ou un palier ovale, comme au Luxembourg, à Paris, & au château de Caprarole.

PERRON DOUBLE. *Perron* qui a deux rampes égales, qui tendent à un même palier, comme le *Perron* du fond du Capitole, ou deux rampes oppoſées pour arriver à deux paliers, comme celui de la cour des fontaines de Fontainebleau. Il y a des *Perrons doubles* qui ont ces deux diſpoſitions de rampes; enſorte que par un *Perron* quarré on monte ſur un palier, d'où commencent deux rampes oppoſées, pour arriver chacune à un palier rectangulaire; de ce palier on monte par deux autres rampes à un palier commun. Tel eſt le *Perron* du château neuf de Saint Germain en Laye, du deſſein de *Guillaume Marchand*, Architecte d'*Henri* IV. & les *Perrons* des Tuileries, qui ſont du deſſein de M. *Le Nautre.* Ces ſortes de *Perrons* ſont fort anciens. On voit encore les veſtiges d'un, parmi les ruines de Tcheilminar, près Schiras en Perſe, dont M. *Deſlandes* rapporte la figure dans ſon livre des beautés de la Perſe.

PERRON QUARRÉ. *Perron* qui eſt d'équerre; comme ſont la plûpart des *Perrons*, & particulierement celui de la Sorbonne, & du Val-de-Grace. Le plus grand *Perron* qu'il y ait eſt celui du jardin de Marli.

PERSAN, ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à des ſtatues d'hommes, qui portent des entablemens. (*Voyez* ORDRE PERSIQUE.)

PERSPECTIVE, ſ. f. C'eſt la repréſentation du dehors ou du dedans d'un bâtiment, d'un jardin, &c. dont les côtés ſont raccourcis, & les parties ſont fuyantes par proportion, depuis la ligne de terre juſques à la ligne horizontale. (*Voyez* l'article *Perſpective* dans le *Diction. univ. de Mathém. & de Phyſique.*)

PERSPECTIVE FEINTE. *Perſpective* qui repréſente de l'Architecture, ou quelque pay-

www.libtool.com.cn

ſage peint contre un mur de pignon ou de clôture, pour en cacher la difformité, feindre l'éloignement, & raccorder le faux avec le vrai. Telles ſont les *Perſpectives* des hôtels de Fieubet, de Saint-Pouange, de Dangeau, &c. à Paris.

PERTUIS, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un paſſage étroit, pratiqué dans une riviere aux endroits où elle eſt baſſe, pour en augmenter l'eau de quelques pieds, afin de faciliter ainſi la navigation des bateaux qui montent & qui deſcendent. Cela ſe fait en laiſſant entre deux batardeaux une ouverture qu'on ferme avec des âîles, comme ſur la riviere d'Yone, ou avec des planches en travers, comme ſur la riviere de Loing, ou enfin avec des portes à vannes, ainſi qu'au *Pertuis* de Nogent ſur Seine. (*Voyez* ECLUSE.)

PERTUIS DE BASSIN. C'eſt un trou par où ſe perd l'eau d'un baſſin de fontaine, ou d'un réſervoir, lorſque le plomb, le ciment, ou le corroi eſt fendu en quelque endroit. Si l'on veut connoître la dépenſe d'un *Pertuis*, ſoit quarré, circulaire, rectangulaire, &c. vertical ou horizontal, il faut lire les ſections IX. & X. de l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. I. de la premiere Partie.

PERTUIS DE CLEF. Terme de Serrurerie. C'eſt l'ouverture qui eſt au panneau d'une clef. On la fait de différentes figures, comme en rond, en cœur, &c.

PESÉE. *Voyez* LEVIER.

PEUPLER, v. act. C'eſt, en charpenterie, garnir un vuide de pieces de bois, eſpacées à égale diſtance. Ainſi on dit, *Peupler* de poteaux une cloiſon; *Peupler* de ſolives un plancher; *Peupler* de chevrons un comble, &c.

PHARE, ſ. m. C'eſt une tour haute & menue, au bout d'un mole, ou avancée en mer ſur quelque écueil, (comme le *Phare* de Genes) d'où l'on découvre les vaiſſeaux, & qui, par le moyen de la lumiere qu'on y expoſe, ſert à les guider pour les conduire à la rade & dans le port. Quoique ce bâtiment ne ſoit pas ſuſceptible d'ornemens, cependant il y en a qui ſont décorés d'Ordres d'Architecture. Tel eſt le *Phare* de Cordouan, à l'embouchure de la Garonne, qui eſt rond & a quatre étages en retraite, de forme pyramidale. Voici l'origine des *Phares*, & l'étymologie de leur nom.

*Ptolomée Philadelphe*, Roi d'Egypte, fit élever une grande tour ſur le ſommet d'une montagne de l'iſle appellée *Pharos*, l'an 470 de la fondation de Rome, & il l'appella *la Tour de Pharos*, du nom de cette iſle. Cette tour étoit d'une hauteur prodigieuſe, & les différens étages, conſtruits de pierre de taille, étoient terminés par une eſpece de lanterne où l'on allumoit des flambeaux qui ſervoient, pendant la nuit, de guide aux vaiſſeaux entrant dans ce port. C'étoit par un eſcalier magnifique qu'on montoit juſques à la lanterne pour y allumer les flambeaux. *Pline* dit que ce *Phare* coûta 800 talens, ou environ 1800000 livres. (*Hiſt. naturelle*, liv. VI. chap. XVIII.) *Soſtrate*, Gnidien, qui en fut l'Architecte, ſentant tout le prix de ſon travail, craignit l'envie & la baſſe jalouſie, de tous tems ennemies du vrai mérite, s'il en faiſoit parade, & s'il ne l'appuyoit d'une puiſſante protection. Touché également de l'amour de la gloire & de celui du repos, il voulut concilier l'un avec l'autre. Dans cette vûe, il dédia ce *Phare* au Roi par une inſcription toute à ſon avantage; mais il ne la grava que ſur du plâtre, proprement plaqué ſur une autre inſcription contenant ces mots: *Soſtrate, Gnidien, fils de Dexiphane, a conſacré cet ouvrage aux Dieux nos conſervateurs, & au ſalut des Navigateurs.* Par cet artifice, la premiere dédiçace ne ſubſiſta gueres que pendant la vie du Roi, le plâtre ſe détruiſant peu à peu; & l'autre parut alors, & a tranſmis le nom de *Soſtrate* à la poſtérité. (*Fiſcher* a repréſenté le *Phare* de *Soſtrate*, dans ſon *Eſſai d'Architecture hiſtorique*, planche IX. liv. I.) L'iſle de Pharos eſt vis-à-vis d'Alexandrie, & tient preſque toute à la terre ferme, ſans canal ni pont. On la nomme aujourd'hui *Mugral*, & les Arabes lui donnent le nom de *Muger Alexandri, Phare* d'Alexandrie.

PICNOSTYLE. *Voyez* PYCNOSTYLE.

PIECE, ſ. f. Nom général qu'on donne aux lieux dont un appartement eſt compoſé. Ainſi

Ainſi une ſalle, une chambre, un cabinet, &c. ſont des *Pieces*.

PIECE D'APPUI. C'eſt, à un chaſſis de menuiſerie, une groſſe moulure en ſaillie, qui poſe en recouvrement ſur l'appui ou tablette de pierre d'une croiſée, pour empêcher que l'eau n'entre dans la feuillure.

PIECE DE BOIS. C'eſt, ſelon l'uſage, un bois dont la meſure eſt de 6 pieds de long ſur 72 pouces d'équarriſſage. Ainſi une *Piece de bois* méplat de 12 pouces de largeur ſur 6 pouces de groſſeur, & 6 pieds de long, ou une ſolive de 6 pouces de gros ſur 12 pieds de long, ſera ce qu'on appelle une *Piece*; à quoi on réduit toutes les *Pieces de bois* de différentes groſſeurs & longueurs, qui entrent dans la conſtruction des bâtimens, pour les eſtimer par cent.

PIECE DE CHARPENTE. C'eſt tout morceau de bois taillé, qui entre dans un aſſemblage de charpente, & qui ſert à divers uſages dans les bâtimens. On nomme *Maîtreſſes pieces*, les plus groſſes *Pieces*, comme les poutres, tirans, entraits, jambes de force, &c.

PIECES DE TUILE. Ce ſont tous les morceaux de tuile employés à différens endroits, ſur les couvertures. On nomme *tiercines* les morceaux d'une tuile fendue en longueur, employés aux battellemens; & *nigoteaux*, ceux d'une tuile fendue en quatre pour ſervir aux ſolins & ruillées. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* SOLIN & RUILLÉE.)

PIECE DE VERRE. On appelle ainſi tous les petits carreaux ou morceaux de verre de différentes figures & grandeurs, qui entrent dans les compartimens des formes & panneaux des vitres.

PIECE D'EAU, ſ. f. C'eſt, dans un jardin, un grand baſſin de figure conforme à ſa ſituation, comme, par exemple, la *Piece d'eau*, appellée *des Suiſſes*, devant l'Orangerie; celle de l'iſle royale, dans le petit parc; & celle de Neptune, devant la fontaine du dragon, à Verſailles. (*V.* BASSIN.)

PIECES COUPÉES, ſ. f. pl. On donne ce nom à un compartiment de pluſieurs petites *Pieces* figurées, ou formées de lignes paralleles & d'enroulemens, & ſéparées par des ſentiers, pour faire un parterre de fleurs ou de gazon.

PIED, ſ. m. Meſure priſe ſur la longueur du pied humain, qui eſt différente ſelon les lieux, & dont on ſe ſert pour meſurer les dimenſions d'un bâtiment. On appelle auſſi *Pied*, un inſtrument en forme de petite régle, qui a la longueur de cette meſure, & ſur laquelle ſes parties ſont gravées.

On conſidere les *Pieds* comme antiques ou comme modernes, & c'eſt cette diviſion que nous allons ſuivre en rapportant les *Pieds* uſités, ſelon qu'ils ont été déterminés par *Snellius*, *Riccioli*, *Scamozzi*, *Petit*, *Picard*, & autres Géometres & Architectes. Les uns & les autres ſont réduits au *Pied de Roi*, qui eſt une meſure établie à Paris, & en quelques autres villes de France. Ce *Pied* eſt diviſé en 12 pouces, le pouce en 12 lignes, & la ligne en 12 points. Ainſi ce *Pied* eſt diviſé en 1728 parties. Six de ces *Pieds* font la toiſe. On ſe ſert de palmes & de braſſes, au lieu de *Pieds*, en quelques villes d'Italie. (*Voyez* PALME & BRASSE.) Toutes ces meſures ſont principalement utiles pour l'intelligence des livres, des deſſeins & des ouvrages d'Architecture de divers lieux.

PIEDS ANTIQUES, PAR RAPPORT AU PIED DE ROI.

*Pied d'Alexandrie :* 13 pouces 2 lignes 2 points.

*Pied d'Antioche :* 14 pouces 11 lignes 2 points.

*Pied Arabique :* 12 pouces 4 lignes.

*Pied Babylonien :* 12 pouces 1 ligne & 6 points. Selon *Capellus*, 14 pouces 8 lignes & demie; &, ſelon M. *Petit*, 12 pouces 10 lignes & 6 points.

*Pied grec :* 11 pouces 5 lignes 6 points; &, ſelon M. *Perrault*, 11 pouces 3 lignes.

*Pied Hébreu :* 13 pouces 3 lignes.

*Pied Romain.* Selon *Vilalpande* & *Riccioli*, ce *Pied* a 11 pouces 1 ligne 8 points; ſelon *Lucas Pœtus*, (au rapport de M. *Perrault*) & ſelon M. *Picard*, 10 pouces 10 lignes 6 points, qui eſt la longueur du *Pied* qu'on voit au Capitole, & qui apparemment eſt la meſure la plus certaine

www.libtool.com.cn

du *Pied Romain*. Malgré ce témoignage, M. *Petit* qui, pour des raiſons à lui connues, prend le milieu de toutes les différentes meſures que nous avons; M. *Petit*, diſons-nous, veut que ce *Pied* ſoit de 11 pouces.

### Pieds modernes, par rapport au Pied de Roi.

*Pied d'Amſterdam :* 10 pouces 5 lignes 3 points.

*Pied d'Anvers :* 10 pouces 6 lignes.

*Pied d'Avignon* & d'*Aix*, en Provence. *Voyez* Palme.

*Pied d'Ausbourg*, en Allemagne : 10 pouces 11 lignes 3 points.

*Pied de Baviere*, en Allemagne : 10 pouces 8 lignes.

*Pied de Beſançon*, en Franche-Comté : 11 pouces 5 lignes 2 points.

*Pied* ou *Braſſe de Bologne*, en Italie : 14 pouces, ſelon *Scamozzi* ; & 14 pouces 1 ligne, ſelon M. *Picard*.

*Pied de Breſſe*. Voyez Brasse.

*Pied* ou *Derab du Caire*, en Egypte : 20 pouces 6 lignes.

*Pied de Cologne :* 10 pouces 2 lignes.

*Pied de Franche-Comté* & *Dole :* 13 pouces 2 lignes 3 points.

*Pied* ou *Pic de Conſtantinople :* 24 pouces 5 lignes.

*Pied de Coppenhague*, en Dannemark : 10 pouces 9 lignes 6 points.

*Pied de Cracovie*, en Pologne : 13 pouces 2 lignes.

*Pied de Dantzick*, en Pologne : 10 pouces 4 lignes 6 points, ſelon M. *Petit*, & 10 pouces 7 lignes, ſelon M. *Picard*.

*Pied de Dijon*, en Bourgogne : 11 pouces 7 lignes 2 points.

*Pied de Florence*. Voyez Brasse.

*Pied de Genes*. Voyez Palme.

*Pied de Geneve :* 18 pouces 4 points.

*Pied de Grenoble*, en Dauphiné : 12 pouces 7 lignes 2 points.

*Pied de Heidelberg*, en Allemagne : 10 pouces 2 lignes, ſelon M. *Petit*, & 10 pouces 3 lignes 6 points, ſuivant une meſure originale.

*Pied de Leipſic*, en Allemagne : 11 pouces 7 lignes 7 points.

*Pied de Leyde*, en Hollande : 11 pouces 7 lignes.

*Pied de Liege :* 10 pouces 7 lignes 6 points.

*Pied de Lisbonne*, en Portugal : 11 pouces 7 lignes 7 points, ſelon *Snellius*.

*Pied de Londres*, & *de toute l'Angleterre :* 11 pouces 3 lignes, ou 11 pouces 2 lignes 6 points, ſelon M. *Picard* ; &, ſuivant une meſure originale, 11 pouces 4 lignes 6 points. Le pouce d'Angleterre ſe diviſe en dix parties ou lignes.

*Pied de Lorraine :* 10 pouces 9 lignes 2 points.

*Pied de Lyon :* 12 pouces 7 lignes 2 points, ſelon M. *Petit*, & 12 pouces 7 lignes 6 points, ſelon une meſure originale. Sept pieds & demi font la toiſe de Lyon.

*Pied de Manheim*, dans le Palatinat du Rhin : 10 pouces 8 lignes 7 points, ſelon une meſure originale.

*Pied de Mantoue*, en Italie. *Voyez* Brasse.

*Pied de Maſcon* ou *Mâcon*, en Bourgogne : 12 pouces 4 lignes 3 points. Il en faut 7 & demi pour la toiſe.

*Pied de Mayence*, en Allemagne : 11 pouces 1 ligne 6 points.

*Pied de Middelbourg*, en Zelande : 11 pouces 1 ligne.

*Pied de Milan*. Voyez Brasse.

*Pied de Naples*. Voyez Palme.

*Pied de Padoue*, en Italie : 13 pouces 1 ligne, ſelon *Scamozzi*.

*Pied de Palerme*, en Sicile. *V.* Palme.

*Pied de Parme*, en Italie. *V.* Brasse.

*Pied de Prague*, en Bohême : 11 pouces 1 ligne 8 points.

*Pied du Rhin :* 11 pouces 5 lignes $\frac{1}{2}$ points, ſelon *Snellius* & *Riccioli* ; 11 pouces 6 lignes 7 points, ſelon M. *Petit* ; 11 pouces 7 lignes, ſelon M. *Picard* ; & 11 pouces 7 lignes & demie, ſelon une meſure originale.

*Pied de Rouen :* ſemblable au *Pied* de Roi. (*Voyez* Pied.)

*Pied de Savoye :* 10 pouces.

*Pied de Sedan :* 10 pouces 3 lignes.

*Pied de Sienne*, en Italie. *V.* Brasse.

*Pied de Stockolm*, en Suede : 12 pouces 1 ligne.

*Pied de Strasbourg* : 10 pouces 3 lignes 6 points.

*Pied de Tolede*, ou *Pied Caſtillan* : 11 pouces 2 lignes 2 points, ſelon *Riccioli* ; & 10 pouces 3 lignes 7 points, ſelon M. *Petit*.

*Pied Treviſan*, dans l'Etat de Veniſe : 14 pouces 6 points, ſelon *Scamozzi*.

*Pied de Turin*, ou *de Piémont* : 16 pouces, ſelon *Scamozzi*.

*Pied de Veniſe* : 12 pouces 10 lignes, ſelon *Scamozzi* & *Lorini* ; 12 pouces 8 lignes, ſelon M. *Petit* ; & 11 pouces 11 lignes, ſuivant M. *Picard*.

*Pied de Verone* : égal à celui de Veniſe.

*Pied de Vicence*, en Italie : 13 pouces 2 lignes, ſelon *Scamozzi*.

*Pied de Vienne*, en Autriche : 11 pouces 8 lignes.

*Pied de Vienne*, en Dauphiné : 11 pouces 11 lignes.

*Pied d'Urbin* & *de Pezaro*, en Italie : 13 pouces 1 ligne, ſelon *Scamozzi*.

PIED, SELON SES DIMENSIONS.

*Pied courant*. C'eſt le *Pied* qui eſt meſuré ſuivant ſa longueur.

*Pied quarré*. C'eſt un *Pied* qui eſt compoſé de la multiplication de deux pieds. Ainſi un *Pied* étant de 12 pouces, le *Pied quarré* eſt de 144 pouces, nombre qui provient de 12 multiplié par 12.

*Pied cube*. C'eſt un *Pied* qui contient 1728 pouces cubes, nombre qui eſt formé du produit du *Pied quarré*, par le *Pied* ſimple.

PIED DE FONTAINE, ſ. m. Eſpece de gros baluſtre, ou piédeſtal rond ou à pans, quelquefois avec des conſoles ou des figures, qui ſert à porter une coupe ou un baſſin de fontaine, ou un chandelier. Il y a, dans la colonnade de Verſailles, trente-un *Pieds* qui ſoutiennent autant de baſſins de marbre blanc.

PIED DE BICHE, ſ. m. Barre de fer dont un bout eſt attaché par un crampon dans un mur, & dont l'autre, en forme de crochet, s'avance ou recule dans les dents d'une crémilliere, ſur un guichet de porte cochere, pour empêcher qu'il ne ſoit forcé.

PIED DE CHEVRE, ſ. m. C'eſt une troiſiéme piece de bois qu'on ajoute à une chevre pour lui ſervir de jambe, lorſqu'on ne peut l'appuyer contre un mur, pour enlever quelque fardeau de peu de hauteur, comme une poutre ſur des tréteaux, pour la débiter, &c.

PIED DE MUR, ſ. m. C'eſt la partie inférieure d'un mur, compriſe depuis l'empattement du fondement juſques au deſſus, ou à hauteur de retraite.

PIÉDESTAL, ſ. m. C'eſt un corps quarré, avec baſe & corniche, qui porte la colonne, & qui lui ſert de ſoubaſſement. Il eſt différent, ſuivant les Ordres, comme nous allons le faire voir. Diſons ici qu'on nomme auſſi ce corps *Stylobate*, du grec *Stylobatis*, baſe de la colonne ; & que le mot *Piédeſtal* vient de *Piedeſtallo*, terme Italien, dérivé des deux mots *podus*, pied, & *ſtylos*, colonne.

*Piédeſtal Toſcan*. Ce *Piédeſtal* eſt le plus ſimple : il n'a qu'un plinthe & un aſtragale, ou un talon couronné, pour ſa corniche. Le cavet de cette corniche a un cinquiéme & demi du petit module, & le cavet de la baſe en a deux, à prendre du *Piédeſtal* même. L'une & l'autre, la baſe & la corniche, ont les moulures du *Piédeſtal* Corinthien, dans la colonne Trajane. Le *Piédeſtal* de *Palladio*, n'a qu'une eſpece de ſocle quarré, ſans baſe & ſans corniche ; & celui qu'adoptent les François, après *Scamozzi*, tient un milieu entre ces deux excès.

*Piédeſtal Dorique*. Ce *Piédeſtal* a des moulures, un cavet, & un larmier ou mouchette, dans ſa corniche. Il eſt un peu plus haut que le *Piédeſtal* Toſcan. Sa proportion eſt telle : on partage le tiers de toute la baſe en ſept parties, dont on donne quatre au tore qui eſt ſur le ſocle, & trois à un cavet. La ſaillie du tore eſt celle de toute la baſe, & celle du cavet a deux cinquiémes du petit module pardelà le nud du dé. A l'égard de la corniche, elle a un cavet avec ſon filet au deſſus ; & ce filet ſoutient un larmier couronné d'un filet. Pour proportionner ces membres, on les partage en ſix parties, dont cinq ſont pour le larmier, & la ſixiéme pour ſon filet. Un cinquiéme &

www.libtool.com.cn

demi du petit module par-delà le nud du dé, forment la ſaillie du cavet avec ſon filet. On en donne trois cinquiémes au larmier, & trois & demi à ſon filet. Selon *Vignole*, *Serlio* & *Perrault*, ces membres forment le caractère du *Piédeſtal Dorique*. Mais *Scamozzi* y met un filet entre le tore & le filet du cavet, & *Palladio* y ajoûte une doucine.

*Piédeſtal Ionique*. Ce *Piédeſtal*, orné de moulures preſque ſemblables à celles du *Piédeſtal* Dorique, a deux diametres de haut & deux tiers ou environ. Sa baſe a le quart de toute la hauteur, la corniche a le demi-quart, & les moulures de la baſe ont le tiers de toute la baſe. La proportion de ces moulures ſe régle en diviſant le tiers de la baſe en huit parties, qu'on diſtribue ainſi : quatre à la doucine, & une à ſon filet; deux au cavet, & une à ſon filet. La ſaillie de ce dernier membre eſt du cinquiéme du petit module, celle du filet de la doucine de trois; reſte la corniche, dont les parties ſont un cavet avec ſon filet au deſſous, & un larmier couronné d'un talon avec ſon filet. Ces parties ou membres étant partagés en dix parties, deux ſont pour le cavet, une pour le filet, quatre pour le larmier, deux pour le talon, & une pour ſon filet. Enfin la ſaillie de ces membres de la corniche eſt la même que celle de la doucine & du cavet, dont on vient de parler.

*Piédeſtal Corinthien*. La quatriéme partie de la hauteur de la colonne, forme la hauteur de ce *Piédeſtal*. On le diviſe en neuf parties, dont une eſt pour la cymaiſe, deux pour la baſe, & les autres pour le dé. Cette baſe eſt compoſée de cinq membres : ſçavoir, un tore, une doucine avec ſon filet, & un talon avec ſon filet au deſſus. De neuf parties dont un tiers de la baſe eſt diviſée, (les deux autres tiers ſont pour le ſocle) le tore en a deux & demie, la doucine trois, une demie pour ſon filet, le talon deux & demie, & ſon filet une demie. Ce premier membre a la ſaillie de toute la baſe; la doucine a la ſienne égale aux deux cinquiémes trois quarts du petit module, & la ſaillie du talon avec ſon filet, eſt d'un cinquiéme.

Six membres compoſent la corniche du *Piédeſtal Corinthien* : un talon avec ſon filet, une doucine, un larmier, & un talon avec ſon filet. On diviſe toute la hauteur de ces membres en onze parties, dont une & demie eſt pour le talon, une demie pour le filet, trois pour la doucine, trois pour le larmier, deux pour le talon, & une pour le filet. Pour les ſaillies, on donne au talon, avec ſon filet, un cinquiéme du petit module, deux cinquiémes & demi-tiers à la doucine, trois au larmier, & un cinquiéme au talon ſupérieur avec ſon filet.

*Piédeſtal Compoſite*. Ce *Piédeſtal* eſt ſemblable, en proportion, au *Piédeſtal* Corinthien : mais les profils de ſa baſe & de ſa corniche en ſont différens. La baſe eſt compoſée d'un tore, d'un petit aſtragale, d'une doucine avec ſon filet, d'un gros aſtragale & un filet. De dix parties de cette baſe, le tore en a trois, le petit aſtragale une, le filet de la doucine une demie, la doucine trois & demie, le gros aſtragale une & demie, & le filet qui fait le congé, une demie. Les ſaillies de ces membres ſont égales à peu près à celles de ceux du *Piedeſtal* Corinthien.

Un filet, avec ſon congé, un gros aſtragale, une doucine avec ſon filet, un larmier, & un talon avec ſon filet, forment la corniche qui occupe la huitiéme partie du *Piédeſtal*. Le filet a une douziéme & demie de toute la corniche, l'aſtragale une demie, la doucine trois & demie, le filet une demie, le larmier trois, le talon deux, & le filet une. Les ſaillies de ces membres ſont à peu près les mêmes que celles de la corniche du *Piédeſtal* Corinthien. (Voyez le *Dictionn. univ. de Mathématique & de Phyſique*, article *Piédeſtal*.

Le *Piédeſtal Compoſite* a de hauteur la troiſiéme partie de la colonne.

PIÉDESTAL COMPOSÉ. C'eſt un *Piédeſtal* d'une forme extraordinaire, comme ronde, quarrée-longue, arrondie, ou avec pluſieurs retours. Il ſert pour porter les groupes de figures, les ſtatues, les vaſes, &c.

PIÉDESTAL CONTINU. *Piédeſtal* qui, ſans reſſauts, porte un rang de colonnes. Tel eſt

le *Piédeſtal* qui ſoutient les colonnes Ioniques cannelées du palais des Tuileries, du côté du jardin.

PIÉDESTAL DOUBLE. *Piédeſtal* qui porte deux colonnes, & qui a plus de largeur que de hauteur. Les *Piédeſtaux* des PP. Feuillans, rue Saint Honoré, à Paris, & ceux de la plûpart des retables d'autels, ſont de cette eſpece.

PIÉDESTAL EN ADOUCISSEMENT. *Piédeſtal* dont le dé ou tronc eſt en gorge. Il y a de ces *Piédeſtaux* autour du parterre à la Dauphine, à Verſailles, qui portent des ſtatues de bronze.

PIÉDESTAL EN BALUSTRE. *Piédeſtal* dont le profil eſt contourné en maniere de baluſtre.

PIÉDESTAL EN TALUT. *Piédeſtal* dont les faces ſont inclinées. Tels ſont, par exemple, les *Piédeſtaux* qui portent les figures de l'Ocean & du Nil, dans l'eſcalier du Capitole.

PIÉDESTAL FLANQUÉ. *Piédeſtal* dont les encoignures ſont flanquées ou cantonnées de quelque corps, comme de pilaſtres Attiques, ou en conſole, &c.

PIÉDESTAL IRRÉGULIER. *Piédeſtal* dont les angles ne ſont pas droits, ni les faces égales ou paralleles, mais quelquefois ceintrées, par la ſujétion de quelque plan, comme d'une tour ronde ou creuſe.

PIÉDESTAL ORNÉ. C'eſt un *Piédeſtal* qui a non ſeulement ſes moulures taillées d'ornemens, mais dont les tables fouillées ou en ſaillie ſont enrichies de bas-reliefs, chiffres, armes, &c. de la même matiere, ou poſtiches, comme ſont la plûpart de ceux des ſtatues équeſtres, & des autres ſuperbes monumens.

PIÉDESTAL QUARRÉ. *Piédeſtal* qui eſt égal en hauteur & en largeur. Tels ſont les *Piédeſtaux* de l'arc des lions à Verone, d'Ordre Corinthien, & que quelques ſectateurs de *Vitruve*, comme *Serlio*, & *Philander*, ont attribué à leur Ordre Toſcan.

PIÉDESTAL TRIANGULAIRE. *Piédeſtal* en triangle, qui a trois faces, quelquefois ceintrées par leur plan, & dont les encoignures ſont en pan coupé, échancrées, ou cantonnées. Il ſert ordinairement pour porter une colonne avec des figures ſur ſes encoignures. Tel eſt le *Piédeſtal* de la colonne funéraire de *François* II. dans la chapelle d'Orleans, aux Céleſtins, à Paris.

PIÉDESTAUX PAR SAILLIES ET RETRAITES. Ce ſont des *Piédeſtaux* qui, ſous un rang de colonnes, forment un avant-corps au droit de chacune, & un arriere-corps dans chaque intervalle. De cette eſpece ſont les *Piédeſtaux* des amphithéâtres antiques, de l'arc de *Titus*, à Rome, & les *Piédeſtaux* Corinthiens & Compoſites de la cour du Louvre.

La plûpart des commentateurs de *Vitruve*, après diverſes opinions ſur l'interprétation de ces mots : *Scamilli impares*, eſcabeaux impairs, ſont enfin d'avis qu'ils ſignifient cette diſpoſition de *Piédeſtaux*.

PIÉDOUCHE, ſ. m. C'eſt une petite baſe longue ou quarrée, en adouciſſement, avec moulures, qui ſert à porter un buſte ou une petite figure.

PIÉDROIT, ſ. m. C'eſt la partie du trumeau ou jambage d'une porte ou d'une croiſée, qui comprend le bandeau ou chambranle, le tableau, la feuillure, l'embraſure & l'écoinçon. On donne auſſi ce nom à chaque pierre dont le *Piédroit* eſt compoſé.

PIERRE, ſ. f. Corps dur qui ſe forme dans la terre, & dont on ſe ſert pour la conſtruction des bâtimens. Il y a deux ſortes de *Pierres*, de la *Pierre* dure, & de la *Pierre* tendre. La premiere eſt ſans contredit la meilleure. La *Pierre* tendre a cependant quelques avantages : c'eſt qu'elle ſe taille aiſément, & elle réſiſte quelquefois mieux à la gelée que la *Pierre* dure. Mais ceci n'eſt pas aſſez recommendable pour mériter de la confiance à la *Pierre* tendre. Il faut un froid très-rigoureux pour endommager la *Pierre* dure, parce que ce n'eſt qu'en congelant l'eau que la *Pierre* contient qu'il peut lui nuire. Auſſi la plûpart des Carriers craignent bien davantage la lune, dont les rayons détruiſent, à ce qu'on dit, les matieres les plus compactes. Il y a, dans cette croyance, plus de méchanceté que de bonne foi. Comme la *Pierre* ſe détruit facilement quand l'ouvrier n'en a pas bien ôté le bouzin (*voyez* ce mot), & que par cette mal-façon la *Pierre* ſe gâte,

www.libtool.com.cn

en attribuant ce déchet à la lune, on couvre ſa négligence, pour ne rien dire de plus. Mais laiſſons là les défauts qui peuvent provenir aux *Pierres*, de la part des ouvriers & de la lune. Diſons quelque choſe de plus utile : c'eſt la maniere de connoître la qualité d'une *Pierre*. Lorſqu'une *Pierre* eſt bien pleine, d'une couleur égale, qu'elle eſt ſans veines, qu'elle a un grain fin & uni, que les éclats ſe coupent net, & qu'ils rendent quelque ſon, elle eſt certainement bonne. On connoît encore cette qualité, en expoſant la *Pierre*, nouvellement tirée des carrieres, à l'humidité pendant l'hyver. Si elle réſiſte à la gelée, elle eſt bonne, & on peut l'employer avec confiance.

Le mot *Pierre* vient du grec *Petra*, qui a la même ſignification. Voici les eſpeces, les qualités, les uſages, & les défauts de ce corps.

### De la Pierre dure, suivant ses especes.

*Pierre d'Arcueil*, près de Paris. Cette *Pierre* porte de hauteur de banc, nette & taillée, depuis 14 juſques à 21 pouces ; & le *bas-appareil d'Arcueil* 9 à 10 pouces.

*Pierre de belle hache*. C'eſt la plus dure de toutes les *Pierres*, quoique moins parfaite que le liais feraut, (*voyez* ci-après *Pierre de liais*) à cauſe des cailloux qui s'y rencontrent : auſſi s'en ſert-on rarement. On la tire vers Arcueil, d'un endroit appellé *la Carriere royale*. Elle porte de hauteur 18 à 19 pouces.

*Pierre de bonbanc*. Cette *Pierre*, qui ſe tire vers Vaugirard, porte depuis 15 juſques à 24 pouces de hauteur.

*Pierre de Caen*, en Normandie. Eſpece de *Pierre* noire, qui tient de l'ardoiſe (*voyez* Ardoise), mais qui eſt beaucoup plus dure. Elle reçoit le poli, & ſert dans les compartimens de pavé.

*Pierre de la Chauſſée*, près Bougival, à côté de Saint Germain en Laye. *Pierre* qui porte 15 à 16 pouces.

*Pierre de Cliquart*, près d'Arcueil. Cette *Pierre*, qu'on appelle auſſi *bas-appareil*, porte 6 à 7 pouces.

*Pierre de Saint-Cloud*. Pierre qu'on tire au lieu du même nom, près Paris, & qu'on trouve nette & taillée, depuis 18 juſques à 24 pouces de hauteur.

*Pierre de Fécamp*. On trouve cette *Pierre* dans la vallée de ce nom, près Paris. Elle a 15 à 18 pouces de hauteur.

*Pierre de Lambourde*. Cette *Pierre* ſe trouve près d'Arcueil. Elle porte depuis 20 pouces juſques à 5 pieds, mais on la délite. Il y a auſſi de la *Lambourde* qu'on trouve hors du fauxbourg Saint Jacques, à Paris, qui a depuis 18 juſques à 24 pouces.

*Pierre dure de Saint-Leu*. On tire cette *Pierre* aux côtes de la montagne d'Arcueil.

*Pierre de Liais*. Il y a pluſieurs eſpeces de cette *Pierre*. Le *Franc-liais* & le *Liais-feraut*, qui eſt plus dur que le *Franc*, ſe tirent tous deux de la même carriere, hors la porte Saint Jacques, près Paris. Le *Liais-roſe*, qui eſt le plus doux, & qui reçoit un beau poli au grès, ſe tire vers Saint-Cloud ; & on prend le *Franc-liais de Saint-Leu*, le long des côtes de la montagne. Toutes ces eſpeces de *Liais* portent depuis 6 juſques à 8 pouces de hauteur.

*Pierre de Meudon*, près Paris. Cette *Pierre* eſt depuis 14 pouces juſques à 18. Il y a une autre ſorte de *Pierre de Meudon*, qu'on appelle *Ruſtique de Meudon*, qui eſt plus dure & plus trouée, mais qui a la même hauteur.

*Pierre de Montoſſon*, près Nanterre, à deux lieues de Paris. *Pierre* qui porte 9 à 10 pouces.

*Pierre de Saint-Nom*, au bout du parc de Verſailles. Cette *Pierre* a depuis 18 juſques à 22 pouces de hauteur.

*Pierre de Senlis*. On prend cette *Pierre* à Saint Nicolas-lès-Senlis, à dix lieues de Paris. Elle porte depuis 12 juſques à 16 pouces.

*Pierre de Souchet*. On trouve cette *Pierre* hors du fauxbourg Saint Jacques de Paris. Elle porte depuis 12 juſques à 16 pouces.

*Pierre de Tonnerre*, en Bourgogne. Cette *Pierre* a depuis 16 juſques à 18 pouces.

*Pierre de Vaugirard*. Pierre qui eſt dure & griſe, & qui porte 18 à 19 pouces.

*Pierre de Vergelé*. On tire cette *Pierre*

de Saint-Leu, à dix lieues de Paris. Elle porte 18 à 20 pouces.

*Pierre de Vernon*, à douze lieues de Paris. Cette *Pierre* porte depuis 2 juſques à 3 pieds.

### De la Pierre tendre, ſuivant ſes eſpeces.

*Pierre d'Ardoiſe.* Voyez Ardoise.

*Pierre de craye.* Voyez Craye.

*Pierre de Saint-Leu*, à dix lieues de Paris. *Pierre* qui porte depuis 2 pieds juſques à 4.

*Pierre de Maillet & de Trocy.* On tire ces *Pierres* de Saint-Leu, & elles n'ont rien de particulier, ſi ce n'eſt que le *Trocy* eſt de toutes les *Pierres*, celle dont le lit eſt le plus difficile à connoître. On ne le découvre que par de petits trous.

*Pierre de tuf.* Voyez Tuf.

### De la Pierre, ſuivant ſes qualités.

*Pierre à chaux.* Sorte de *Pierre* graſſe, qui ſe trouve ordinairement aux côtes des montagnes, & qu'on calcine pour faire de la chaux, (*voyez* Chaux.)

*Pierre à plâtre.* Sorte de *Pierre* qu'on cuit dans les fours, & qu'on pulvériſe enſuite pour faire du plâtre. (*V.* Platre.)

*Pierre de couleur.* Pierre qui, étant rougeâtre, griſâtre ou noirâtre, cauſe une variété agréable dans les bâtimens.

*Pierre de taille.* On appelle ainſi toute *Pierre* dure ou tendre, qui peut être équarrie & taillée avec paremens, ou même avec Architecture, pour la ſolidité ou décoration des bâtimens.

*Pierre fiere.* Pierre difficile à travailler, à cauſe qu'elle eſt ſeche, comme la plûpart des *Pierres* dures, mais particulierement la *Belle hache*, & le *Liais*, (*voyez* ces mots.)

*Pierre franche.* On appelle ainſi toute *Pierre* parfaite en ſon eſpece, qui ne tient point de la dureté du ciel, ni du tendre du moilon de la carriere.

*Pierre fuſiliere.* Eſpece de *Pierre* dure & ſeche, qui tient de la nature du caillou. Il y a de ces *Pierres* qui ſont griſes, (une partie du pont Notre-Dame eſt bâtie de cette *Pierre*) & de petites qui ſont noires, (ce ſont les *Pierres à fuſil.*) On pave de celles-ci les terraſſes & les baſſins des fontaines.

*Pierre geliſe verte.* Pierre qui eſt nouvellement tirée de la carriere, & qui n'a pas encore jetté ſon eau.

*Pierre pleine.* C'eſt toute *Pierre* dure, qui n'a point de cailloux, de coquillages, de trous, ni de moye. Tels ſont les plus beaux liais, & la *Pierre* de Tonnerre.

*Pierre trouée*, ou *poreuſe.* Pierre qui a des trous comme le ruſtique de Meudon, le tuf, & toutes les *Pierres* de meuliere. On l'appelle auſſi *Choqueuſe.*

### De la Pierre, ſelon ſes façons.

*Pierre au binard.* C'eſt tout gros bloc de *Pierre*, qui eſt apporté de la carriere ſur un binard, attelé de pluſieurs couples de chevaux, (*voyez* Binard) parce qu'il ne le peut être par les charrois ordinaires.

*Pierre bien faite.* C'eſt un quartier de voie, ou un carreau de *Pierre*, qui approche beaucoup de la figure quarrée, & qu'on équarrit preſque ſans déchet.

*Pierre de bas-appareil.* Pierre qui porte peu de hauteur de banc, comme le *bas-appareil* d'Arcueil, par exemple, le liais, &c.

*Pierre débitée.* C'eſt une *Pierre* qui eſt ſciée. La *Pierre* dure ſe débite à la ſcie ſans dents, avec l'eau & le grès; & la *Pierre* tendre, comme le Saint-Leu, le tuf, la craye, &c. avec la ſcie à dents.

*Pierre d'échantillon.* C'eſt un bloc de *Pierre* de certaine meſure déterminée, commandée exprès aux Carriers.

*Pierre d'encoignure.* Pierre qui, ayant deux paremens, cantonne l'angle d'un bâtiment de quelque avant-corps.

*Pierre ébouzinée.* Pierre dont on a ôté le bouzin ou le tendre.

*Pierre en chantier.* C'eſt une *Pierre* qui eſt calée par le Tailleur de *Pierre*, & qui eſt diſpoſée pour être taillée.

*Pierre en debord.* On nomme ainſi une *Pierre* que les Carriers font voiturer près des atteliers, quoiqu'elle ne ſoit pas commandée, & que l'attelier ait même ceſſé.

*Pierre eſmillée.* Pierre qui eſt équarrie, & taillée groſſierement avec la pointe du marteau, pour être ſeulement employée dans le garni des gros murs, & le rem-

pliſſage des piles, culées de pont, &c.

www.libtool.com.cn

*Pierre faite.* Pierre qui eſt entierement taillée, & prête à être enlevée pour être miſe en place.

*Pierre fuſible.* C'eſt une *Pierre* qui, par l'opération du feu, change de nature, & devient tranſparente.

*Pierre hachée.* Pierre dont les paremens ſont dreſſés avec la hache du marteau bretelé, pour être enſuite layée ou ruſtiquée.

*Pierre layée.* Pierre qui eſt travaillée à la laye ou marteau avec bretelures.

*Pierre louvée.* Pierre où l'on fait un trou pour recevoir la louve. (*V.* LOUVE & LOUVEUR.)

*Pierre nette.* Pierre qui eſt équarrie & atteinte juſques au vif.

*Pierre parpaigne.* C'eſt une *Pierre* qui traverſe l'épaiſſeur d'un mur, & qui en fait les deux paremens.

*Pierre piquée.* Pierre dont les paremens ſont piqués à la pointe, & dont les ciſelures ſont relevées.

*Pierre polie.* Pierre dure qui prend le poli avec le grès, enſorte qu'il n'y paroît aucun coup d'outil.

*Pierre ragrée au fer.* Pierre qui eſt paſſée au riflard, eſpece de ciſeau large avec des dents.

*Pierre retaillée.* On appelle ainſi non ſeulement une *Pierre* qui, ayant été coupée, eſt retaillée avec déchet, mais encore toute *Pierre* tirée d'une démolition, & refaite pour être derechef miſe en œuvre.

*Pierre retournée.* Pierre dont les paremens, oppoſés les uns aux autres, ſont d'équerre & paralleles.

*Pierre ruſtiquée.* Pierre qui, après avoir été dreſſée & hachée, eſt piquée groſſierement avec la pointe.

*Pierre ſtatuaire.* Pierre qui, étant d'échantillon, eſt propre & deſtinée pour faire une ſtatue. On dit auſſi *Marbre ſtatuaire.*

*Pierre tranchée.* Pierre où l'on fait une tranchée dans ſa hauteur, avec le marteau, pour en couper.

*Pierre traverſée.* Pierre où les traits des bretelures ſont croiſés.

*Pierre velue.* Nom qu'on donne à toute *Pierre* brute, telle qu'on l'amene de la carriere.

*Pierres à boſſages,* ou *de refend.* Pierres qui, étant en œuvre, ſont ſéparées par des canaux, & ſont d'une même hauteur, parce qu'elles repréſentent les aſſiſes de *Pierre*, & dont les joints de lit doivent être cachés dans le haut des refends. Lorſque ces *Pierres* ſont en liaiſon, les joints montans ſont dans l'un des angles du refend.

*Pierres artificielles.* Ce ſont, ſelon *Palladio*, (Arch. liv. 1. ch. 3.) les différentes eſpeces de briques, carreaux, & tuiles paîtries & moulées, cuites ou crues.

*Pierres feintes.* Ornemens de mur de face, dont les crépis ou enduits ſont ſéparés & compartis, en maniere de boſſages en liaiſon.

*Pierres fichées.* Pierre dont le dedans des joints eſt rempli de mortier clair, & de coulis.

*Pierre jointoyées.* Ce ſont des *Pierres* dont le dehors des joints eſt bouché, & ragréé de mortier ſerré, de plâtre, ou de ciment.

### DE LA PIERRE, PAR RAPPORT A SES USAGES.

*Premiere Pierre.* On nomme ainſi un gros quartier de *Pierre* dure, ou de marbre, qu'on met dans les fondemens d'un édifice, & où l'on enferme, dans une entaille de certaine profondeur, quelques médailles & une table de bronze, ſur laquelle eſt gravée une inſcription. Cette coutume, qui eſt très-ancienne, à en juger par les médailles qu'on a trouvées, & qu'on trouve encore dans les recherches & démolitions des bâtimens antiques: cette coutume, diſons-nous, ne s'obſerve que pour les édifices royaux & publics, & non pour les bâtimens particuliers.

On appelle *Derniere Pierre*, une table où eſt une inſcription qui marque le tems auquel un bâtiment a été achevé.

*Pierre à laver.* Eſpece d'auge plate, qui ſert à laver de la vaiſſelle dans une cuiſine.

*Pierre d'attente.* C'eſt toute *Pierre* en boſſage pour recevoir quelqu'ornement ou inſcription. On appelle auſſi *Pierre*

d'attente, les harpes & arrachemens. (*V.* HARPES & ARRACHEMENS.)

*Pierre de touche.* Eſpece de marbre noir que les Italiens appellent *Pietra di paragone*, *Pierre* de comparaiſon, parce qu'elle ſert à éprouver les métaux; c'eſt pourquoi *Vitruve* l'appelle *Index*. C'eſt de cette *Pierre* qu'ont été faites la plûpart des divinités, les ſphinx, les fleuves, & autres figures des Egyptiens.

*Pierre incertaine.* Pierre dont les pans & les angles ſont inégaux. Les anciens employoient cette *Pierre* pour paver. Les ouvriers la nomment *Pierre de pratique*, parce qu'ils la font ſervir, de quelque grandeur qu'elle ſoit.

*Pierre noire.* Voyez CRAYON.

*Pierre percée.* Dale de *Pierre* avec des trous, qui s'encaſtre en feuillure dans un chaſſis auſſi de *Pierre*, ſur une voûte, pour donner de l'air & un peu de jour à une cave, ou pour donner paſſage, dans un puiſard, aux eaux pluviales d'une cour.

On nomme auſſi *Pierre à chaſſis*, une dale de *Pierre* ronde ou quarrée, ſans trous, qui s'encaſtre comme la *Pierre percée*, & qui ſert de fermeture à un regard ou à une foſſe d'aiſance.

*Pierre précieuſe.* Nom général qu'on donne à toute *Pierre* rare, dont on enrichit les ouvrages de marbre & de marqueterie, comme l'agathe, le lapis, l'avanturine, &c. Parmi ces ouvrages on eſtime ſur-tout le tabernacle de l'Egliſe des Carmelites de Lyon, qui eſt de marbre & de *Pierres précieuſes*, & dont les ornemens ſont de bronze.

*Pierre ſpéculaire.* C'étoit, chez les anciens, une *Pierre* tranſparente, qui ſe débitoit par feuilles, comme le talc, & qui leur ſervoit de vitres. La meilleure venoit d'Eſpagne, ſelon *Pline*. Le Poëte *Martial* fait mention de cette ſorte de *Pierre* dans ſes Epigrammes. (*Livre 11. Epigramm. 14.*)

*Pierres de rapport.* Petites *Pierres* de diverſes couleurs, qui ſervent aux compartimens de pavé, aux ouvrages de moſaïque, & aux meubles précieux.

*Pierres jeëliſſes.* Ce ſont toutes *Pierres* qui peuvent être jettées avec la main, comme les gros & menus cailloux qui ſervent à affermir les aires des grands chemins, & à paver les grottes, fontaines & baſſins, & qui, étant ſciées, entrent dans les ouvrages de rapport & de moſaïque.

*Pierres milliaires.* On appelloit ainſi, chez les Romains, certains dés ou bornes de *Pierre*, eſpacés à un mille l'une de l'autre, ſur les grands chemins, pour marquer la diſtance des villes de leur Empire. Ces *Pierres* ſe comptoient depuis le *Milliaire doré* de Rome. C'eſt ce que nous apprennent ces mots des Hiſtoriens: *primus, ſecundus, tertius*, &c. *ab urbe lapis.* L'uſage des *Pierres milliaires* eſt aujourd'hui pratiqué dans toute la Chine.

*Pierres perdues.* Pierres qui ſont jettées à plomb dans la mer ou dans un lac, pour fonder, & que l'on met ordinairement dans des caiſſons. On nomme auſſi *Pierres perdues*, celles qui ſont jettées à bain de mortier, pour bloquer.

### DE LA PIERRE, SELON SES DÉFAUTS.

*Pierre coquillere*, ou *coquilleuſe.* Pierre dans laquelle il y a de petites coquilles qui rendent ſon parement troué. Telle eſt la *Pierre* de Saint-Nom.

*Pierre coupée.* C'eſt une *Pierre* qui eſt gâtée, parce qu'étant mal taillée, elle ne peut ſervir où elle étoit deſtinée.

*Pierre délitée.* Pierre qui eſt fendue à l'endroit d'un fil de lit, & qui, taillée avec déchet, ne ſert qu'à faire des arraſes.

*Pierre de ſoupré.* C'eſt, dans les carrieres de Saint-Leu, la *Pierre* du banc le plus bas, dont on ne ſe ſert point, parce qu'elle eſt trouée & défectueuſe.

*Pierre de ſouchet.* On nomme ainſi, en quelques endroits, la *Pierre* du banc le plus bas, qui, n'étant pas plus formée que le bouzin, eſt de nulle valeur.

*Pierre en délit.* Pierre qui n'eſt pas poſée ſur ſon lit de carriere, dans un cours d'aſſiſes, mais ſur ſon parement, ou *délit en joint.*

*Pierre fêlée.* Pierre qui eſt caſſée par un fil, ou veine courante, ou traverſante; & *Pierre entiere*, c'eſt le contraire. Le ſon que la *Pierre* rend en la frappant avec le marteau, fait connoître ces deux qualités.

www.libtool.com.cn

*Pierre feuilletée.* Pierre qui ſe délite par feuillets ou écailles, à cauſe de la gelée. La *Lambourde*, entr'autres *Pierres*, a ce défaut.

*Pierre gauche.* Pierre dont les paremens & les côtés oppoſés ne ſe bornoyent pas, parce qu'ils ne ſont pas paralleles.

*Pierre graſſe.* Pierre qui eſt humide, & par conſéquent ſujette à ſe geler. Telle eſt, par exemple, la *Pierre* appellée *Cliquart.*

*Pierre moyée.* Pierre dont la moye ou le tendre eſt abattu avec perte, parce que ſon lit n'eſt pas également dur. Cela arrive très-ſouvent à la *Pierre* de la Chauſſée.

*Pierre moulinée.* Pierre qui eſt graveleuſe, & qui s'égrene à l'humidité. C'eſt un défaut particulier à la lambourde.

PIERRÉE, ſ. f. Canal ſouterrein, ſouvent conſtruit à pierres ſeches, & glaiſé dans le fond, qui ſert à conduire les eaux des fontaines, des cours & des combles.

PIEU, ſ. m. Groſſe piece de bois, qu'on aiguiſe par un bout, ou par les deux bouts, pour faire des barrieres ou des paliſſades.

PIEUX, ſ. m. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Pieces de bois de chêne, qu'on employe de leur groſſeur, pour faire les palées des ponts de bois, ou qu'on équarrit pour les files de pieux (*voyez* ce mot) qui retiennent les berges de terre, les digues, &c. qui ſervent à conſtruire les batardeaux. Les *Pieux* ſont pointus & ferrés, comme les pilots. Ce qui en fait pourtant la différence, c'eſt que les *Pieux* ne ſont jamais tout-à-fait enfoncés dans la terre, & que ce qui en paroît au dehors eſt ſouvent équarri. (*Voyez* PILOTS.)

PIEUX DE GARDE. Terme d'Architecture hydraulique. Ce ſont des *Pieux* qui ſont au devant d'un pilotis, plus peuplés & plus hauts que les autres, & recouverts d'un chapeau. On en met ordinairement devant la pile d'un pont, & au pied d'un mur de quai ou de rempart, pour le garantir du heurt des bateaux & des glaçons, & pour empêcher le dégravoyement.

PIGEON. *Voyez* ÉPIGEONNER.

PIGNON, ſ. m. C'eſt le haut d'un mur mitoyen ou d'un mur de face, qui ſe termine en pointe, & où vient finir le comble. Le *Pignon* de la ſalle du Légat de l'Hôtel-Dieu de Paris, très orné de ſculpture, eſt un des plus grands qu'il y ait. Il a été bâti ſous *François* I. par ordre du Cardinal Antoine *Duprat.*

PIGNON A REDENTS. C'eſt à la tête d'un comble à deux égouts, un *Pignon* dont les côtés ſont par retraites en maniere de degrés, & qu'on faiſoit anciennement pour monter ſur le faîte du comble, lorſqu'il en falloit réparer la couverture. Cela ſe pratique aujourd'hui dans les pays froids où les combles ſont fort pointus, mais plutôt pour ornement que pour les réparations.

*Pignon entrapeté.* C'eſt un bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil n'eſt pas triangulaire, mais qui a cinq pans, comme celui d'une manſarde, ou même quatre, comme un trapeze.

PILASTRE, ſ. m. Colonne quarrée, à laquelle on donne la même meſure, le même chapiteau, la même baſe & les mêmes ornemens qu'aux autres colonnes, & cela ſuivant les Ordres. Le *Pilaſtre* eſt quelquefois iſolé, mais il eſt plus ſouvent engagé dans le mur. Dans ce ſecond cas, on le fait ſortir du tiers, du quart, du ſixiéme ou de la huitiéme partie de ſa largeur, ſelon les ouvrages. On cannele les *Pilaſtres* comme les colonnes, & on leur donne ſept cannelures dans chaque face du fuſt.

Le *Pilaſtre* a la même origine que les colonnes, c'eſt-à-dire qu'il repréſente des arbres équarris. (*Voyez* COLONNE.) Ce mot vient de l'Italien *Pilaſtro*, qui a la même ſignification.

*Pilaſtre Attique.* C'eſt un petit *Pilaſtre* d'une proportion particuliere, & plus courte qu'aucune de ceux des cinq Ordres. Il y a deux ſortes de *Pilaſtres Attiques*, de *ſimples* & de *ravalés.* On voit un modele des premiers à la porte de l'Hôtel de Jars, du deſſein de *François Manſard*, rue de Richelieu, à Paris; & un modele du ſecond, au château de Verſailles.

*Pilaſtre bandé.* Pilaſtre qui, à l'imitation des colonnes bandées, a des bandes ſur ſon fuſt, uni ou cannelé. Tels ſont les *Pilaſtres* Toſcans de la galerie du Louvre, du côté de la riviere.

*Pilaſtre cannelé.* C'eſt un *Pilaſtre* qui a des cannelures. *Voyez* PILASTRE.

*Pilaſtre ceintré.* Pilaſtre dont le plan eſt curviligne, parce qu'il ſuit le contour du mur circulaire d'une tour ronde ou creuſe, comme les *Pilaſtres* du chevet d'une Egliſe, d'un dôme, &c.

*Pilaſtre cornier*, ou *angulaire.* Pilaſtre qui cantonne l'angle ou l'encoignure d'un bâtiment, comme au portail du Louvre, par exemple.

*Pilaſtre coupé.* C'eſt un *Pilaſtre* qui eſt traverſé par une impoſte qui paſſe par deſſus : ce qui fait un mauvais effet. On en peut juger par les *Pilaſtres* Ioniques des portiques du château des Tuileries.

*Pilaſtre dans l'angle.* Pilaſtre qui ne préſente qu'une encoignure, & qui n'a de ſaillie de chaque côté, que le ſixiéme ou le ſeptiéme de ſon diametre. Il y a de ces *Pilaſtres* au portail du Louvre.

*Pilaſtre de rampe.* On appelle ainſi tous les *Pilaſtres* à hauteur d'appui, qui ont quelquefois des baſes & des chapiteaux, & qui ſervent à retenir les travées des baluſtres, des rampes d'eſcaliers & des balcons.

*Pilaſtre diminué.* C'eſt un *Pilaſtre* qui, étant derriere ou à côté d'une colonne, en retient le même contour, & eſt diminué par le haut, pour empêcher qu'il n'excede l'àplomb de l'entablement. Tel eſt le portail de l'Egliſe de Saint Gervais, & celui du college Mazarin, à Paris.

*Pilaſtre doublé.* Pilaſtre formé de deux *Pilaſtres* entiers, qui ſe joignent à angle droit & rentrant, & qui ont leurs baſes & leurs chapiteaux confondus, comme, par exemple, les *Pilaſtres* Corinthiens au grand ſallon de Clagny ; ou en angle obtus, tels que ceux qui ſont derriere les huit colonnes Corinthiennes du dedans de l'Egliſe des Invalides.

*Pilaſtre ébraſé.* Pilaſtre plié en angle obtus, par ſujétion d'un pan coupé, comme on le pratique aux Egliſes qui ont un dôme ſur leurs croiſées.

*Pilaſtre engagé.* C'eſt un *Pilaſtre* qui, quoique placé derriere une colonne auquel elle eſt adoſſée, n'en ſuit cependant pas le contour, mais qui eſt contenu entre deux lignes paralleles, & a ſa baſe & ſon chapiteau confondus avec ceux de la colonne. Tels ſont les *Pilaſtres* des quatre chapelles d'encoignure de l'Egliſe des Invalides.

*Pilaſtre en gaîne de terme.* Pilaſtre qui eſt plus étroit par le bas que par le haut. C'eſt ainſi que ſont les grands *Pilaſtres* ruſtiques de la haute terraſſe de Meudon.

*Pilaſtre flanqué.* Pilaſtre accompagné de deux demi *Pilaſtres*, avec une médiocre ſaillie. Tels ſont les *Pilaſtres* Corinthiens de l'Egliſe de S. André *della Valle*, à Rome.

*Pilaſtre grêle.* Pilaſtre placé derriere une colonne, & qui eſt plus étroit qu'il ne devroit être, s'il étoit proportionné à cette colonne, parce qu'il n'a de largeur parallele que le diametre de la diminution de la colonne, pour éviter un reſſaut dans l'entablement. Il y a des *Pilaſtres grêles* à l'Ordre Dorique du gros pavillon du château de Clagny, & au grand portail de l'Egliſe de Saint Louis des Invalides.

On nomme auſſi *Pilaſtre grêle*, un *Pilaſtre* qui a de hauteur plus de diametres que le caractère de ſon Ordre. C'eſt ainſi que ſont les *Pilaſtres grêles* Corinthiens de l'Egliſe des Religieuſes Feuillantines du fauxbourg Saint Jacques, à Paris, qui ont plus de douze diametres, au lieu qu'ils devroient n'en avoir que dix.

*Pilaſtre lié.* On peut appeller ainſi non ſeulement un *Pilaſtre* qui eſt joint à une colonne par une languette, comme le Cavalier *Bernin* l'a pratiqué à la colonnade de Saint Pierre de Rome, mais encore les *Pilaſtres* qui ont quelques parties de leurs baſes & de leurs chapiteaux, jointes enſemble. On a des *Pilaſtres* Doriques de cette eſpece, au portail des Minimes de la Place royale, à Paris.

*Pilaſtre plié.* Pilaſtre qui eſt partagé en deux moitiés, dans un angle rentrant. Il y a de ces *Pilaſtres* dans les angles de la place de Louis le Grand, à Paris.

*Pilaſtre rampant.* Il y a deux *Pilaſtres* ainſi nommés. Le premier, quoiqu'à-plomb, ſuivant la rampe d'un eſcalier, ſe trouve d'équerre ſur les paliers, & ſert pour la décoration des murs de la cage, ou de l'échiffre. Le ſecond *Pilaſtre* eſt

www.libtool.com.cn

aſſujetti par quelque autre pente. De cette derniere eſpece de *Pilaſtre rampant* ſont les *Pilaſtres Doriques* des aîles qui communiquent la colonnade avec le portail de Saint Pierre de Rome.

*Pilaſtre ravalé.* C'eſt un *Pilaſtre* dont le parement eſt refouillé & incruſté d'une table de marbre bordée d'une moulure, ou avec des ornemens, (comme on en voit, par exemple, aux *Pilaſtres* de l'arc des Orfévres) ou avec des compartimens en relief, ou de marbre de diverſes couleurs. Il y a aux chapelles Sixte & Pauline de Sainte Marie Majeure, à Rome, des *Pilaſtres ravalés* de cette ſeconde eſpece.

*Pilaſtre rudenté.* Pilaſtre dont les cannelures ſont remplies juſques au tiers d'une rudenture ronde, comme les *Pilaſtres* de la grande galerie du Louvre; ou d'une rudenture plate, tels que ceux de l'Egliſe du Val-de-Grace, à Paris; ou enfin d'ornemens ſemblables à ceux des colonnes rudentées.

*Pilaſtres accouplés.* Pilaſtres qui ſont deux à deux. Tels ſont les *Pilaſtres* Compoſites de la grande galerie du Louvre.

PILASTRE DE FER. Terme de Serrurerie. C'eſt le nom qu'on donne à certains montans à jour, qu'on met d'eſpace en eſpace, pour entretenir les travées des grilles avec des ornemens convenables. Tels ſont, par exemple, les *Pilaſtres* des grilles du château de Verſailles, & de ſes écuries.

PILASTRE DE LAMBRIS. Terme de Menuiſerie. Eſpece de montant, ordinairement ravalé entre les panneaux de lambris d'appui & de revêtement.

PILASTRE DE TREILLAGE. Terme de Jardinage. Corps d'Architecture long & étroit, fait d'échalas en compartiment, pour décorer les portiques & cabinets de treillage dans les jardins.

PILASTRE DE VITRE. Terme de Vitrerie. Eſpece de montant de verre, qui a baſe & chapiteau, avec des ornemens peints, & qui termine les côtés de la forme d'un vitrail d'Egliſe.

PILE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un maſſif de forte maçonnerie, dont le plan eſt preſque toujours un exagone allongé, qui ſépare & porte les arches d'un pont de pierre, ou les travées d'un pont de bois. On conſtruit ce maſſif avec beaucoup de précaution. D'abord ſon fondement eſt élevé en talut, par recoupemens, retraites & degrés, juſques au niveau de la terre du fond de l'eau. En ſecond lieu, la premiere aſſiſe (*voyez* ce mot) eſt toute de pierres de taille, compoſée de carreaux & de boutiſſes, ceux-ci ayant deux pieds de lit, & les boutiſſes au moins trois pieds de queue; ces pierres ſont coulées, fichées, jointoyées, mêlées de chaux & de ciment. On cramponne celles qu'on appelle *pierres de parement*, (*voyez* PAREMENT) les unes avec les autres, avec des crampons de fer ſcellés en plomb; outre cela, on met à chaque pierre de parement un crampon pour la lier avec des libages, dont on entoure la premiere aſſiſe. Ces libages (*voyez* ce mot) de même hauteur que les pierres de parement, ſont poſées à bain de mortier de chaux & de ciment, & on en remplit bien les joints d'éclats de pierre dure. On bâtit de même les autres aſſiſes de pierres. On peut conſulter là-deſſus l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4. liv. IV. chap. II.

La conſtruction d'une *Pile*, quoiqu'importante, n'eſt pas cependant la choſe la plus eſſentielle: c'eſt ſa proportion qui eſt difficile à déterminer. Selon M. *Bergier*, les anciens donnoient aux *Piles* des ponts la troiſiéme partie de la grandeur des arches, & même la moitié: (*Hiſtoire des grands chemins de l'Empire Romain*, liv. IV. ch. 35.) aujourd'hui on penſe que les *Piles* doivent avoir moins, comme un quart & un cinquiéme. Mais ſur quoi cette régle eſt-elle fondée? On n'en ſçait rien; & M. *Gautier* qui a réfléchi là-deſſus, croit que l'expérience ſeule peut fixer les dimenſions des *Piles*. »Cette » expérience conſiſte à ſçavoir, dit-il, » quelle eſt la force des matériaux qu'on » trouve ſur les lieux, qui ſupportent plus » ou moins le fardeau dont on les char- » ge, ſuivant le plus ou le moins qu'ils » ſont compacts & ſerrés. (*Traité des ponts*, &c. ch. XIX. pag. 108.) M. *Gautier* ſuppoſe ici que les *Piles* ſupportent la moitié de la maçonnerie des arches qui

ſont à leurs côtés, à les prendre depuis le milieu des clefs. Si cela eſt auſſi certain qu'il le paroît, il eſt évident qu'avec l'expérience ci-devant rapportée, & connoiſſant la ſolidité d'une arche & celle des *Piles*, on ſçaura comment on doit régler les dimenſions des *Piles* en égalant ces deux ſolidités. Mais n'y a-t-il pas quelque autre condition à examiner? C'eſt à quoi les Ingénieurs des ponts & chauſſées doivent prendre garde, ne pouvant nous-mêmes en entreprendre l'examen dans un article où nos réflexions, comme dans tous les autres, doivent ſagement être ménagées, afin que les connoiſſances que nous analyſons paroiſſent entierement à découvert.

PILE PERCÉE. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt une *Pile* qui, au lieu d'avant-becs d'amont & d'aval, eſt ouverte par une petite arcade au deſſus de la crêche, pour faciliter le courant rapide des groſſes eaux d'une riviere ou d'un torrent. Il y a de ces *Piles* aux ponts du Saint-Eſprit & d'Avignon, ſur le Rhône.

PILIER, ſ. m. Sorte de colonne ronde ou quarrée, ſans proportion, qui ſert à ſoutenir la voûte de quelque édifice.

PILIER BUTANT. C'eſt un corps de maçonnerie, élevé pour contretenir la pouſſée d'une voûte ou d'un arc. Il y a des *Piliers butans* de différens profils, comme en adouciſſement ou en enroulement, ou quelquefois avec des arcades. Tels ſont la plûpart des *Piliers* des nouvelles Egliſes.

PILIER BUTANT EN CONSOLE. Eſpece de pilaſtre Attique, dont la partie inférieure forme un enroulement par ſon profil, comme une conſole renverſée. Ce *Pilier* ſert pour buter un arc ou une voûte, & pour raccorder, par une large retraite, deux plans ronds l'un ſur l'autre, différens de diametre. On voit de ces *Piliers* à l'Attique du dôme des Invalides, à Paris.

PILIER DE DÔME. On appelle ainſi, dans une Egliſe à dôme, chacun des quatre corps de maçonnerie, iſolés, qui ont un pan coupé à une de leurs encoignures, & qui, étant proportionnés à la grandeur de l'Egliſe, portent ſur leurs croiſées.

PILIER DE MOULIN A VENT. C'eſt le maſſif de maçonnerie, qui ſe termine en cône, & qui porte la cage d'un moulin à vent, laquelle tourne verticalement ſur un pivot, pour en expoſer les aîles ou volets au vent.

PILIER QUARRÉ. C'eſt un maſſif appellé auſſi *Jambage*, qui ſert pour porter les arcades, les platebandes & les retombées des voûtes.

PILIER DE CARRIERE. Ce ſont des maſſes de pierre, qu'on laiſſe d'eſpace en eſpace, pour ſoutenir le ciel d'une carriere.

PILOTAGE, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt, dans l'eau ou ſur un terrein de mauvaiſe conſiſtance, un eſpace peuplé de pilots, ſur lequel on fonde. (*Voyez* PILOT.)

PILOTER, v. act. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt enfoncer des pieux ou des pilots, pour ſoutenir & pour affermir les fondemens d'un édifice qu'on bâtit dans l'eau, ou ſur un terrein de mauvaiſe conſiſtance. On ferre ordinairement le bout des pilots, ou on le brule, pour empêcher qu'il ne pourriſſe, & on l'enfonce avec la ſonnette ou l'engin, juſques au refus du mouton ou de la hie.

PILOT ou PILOTIS, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. Piece de bois de chêne, ronde, employée de ſa groſſeur, affilée par un bout, quelquefois armée d'un fer pointu, & à quatre branches, & frettée en ſa couronne de fer, qu'on enfonce en terre pour affermir un terrein. On ſe ſert, pour enfoncer les *Pilots*, d'une machine appellée *Sonnette*, (*voyez* ce mot) & on eſtime ainſi le tems & la dépenſe que cauſe l'enfoncement. On commence à ſonder le fond où l'on veut travailler : cette opération fait connoître la denſité du terrein dans lequel le *Pilot* doit être enfoncé. Si cette denſité eſt uniforme, l'enfoncement croît à proportion du nombre des coups égaux qu'elle reçoit. Eſt-elle variable? c'eſt par la différence des coups qu'on juge de la différente denſité; c'eſt-à-dire que la denſité d'une ſeconde couche étant, par exemple, plus grande, il faudra un plus grand nombre de coups pour produire un enfoncement égal à celui de la premiere couche. Ce ſera le contraire ſi la denſité de cette

www.libtool.com.cn

couche eſt moindre que l'autre. Cela poſé, on eſtime une minute vingt ſecondes pour chaque volée de trente percuſſions, & autant pour reprendre haleine. Ainſi, en ajoutant vingt ſecondes pour le tems que l'on perd, on aura trois minutes pour chaque volée. Diſons encore que pour déplacer la ſonnette & mettre le *Pilot* en état d'être enfoncé, il faut dix-huit minutes, & ſix minutes pour le déverſer, & y mettre des boiſes. Après cela il ſera aiſé de faire le calcul, nous voulons dire d'eſtimer le tems néceſſaire pour enfoncer un *Pilot* d'une longueur déterminée. Afin de faire cette évaluation plus juſte, & qu'on connoiſſe ce qu'on peut perdre de tems, ſelon que la ſonnette qui frappe le *Pilot* tombe d'une plus grande hauteur, il eſt bon de ſçavoir que la force avec laquelle le mouton frappe le *Pilot*, eſt toujours *comme la racine quarrée d'où le mouton tombe*, c'eſt-à-dire *comme la vîteſſe que ce corps qui deſcend a acquiſe à la fin de ſa chûte.* On ſuppoſe ici que la chûte du mouton eſt perpendiculaire ſur le *Pilot*, & cela doit toujours être. Car lorſqu'on doit pouſſer un *Pilot* obliquement, on place la machine enſorte que les montans ayent la même obliquité; mais alors on eſtime la force du coup par la hauteur de la chûte, & non par la longueur. (*Voyez* le *Cours de Phyſique expérimentale*, par M. *Deſaguliers*, tom. 1. ſect. 5.) Au reſte on trouve dans le troiſiéme tome de l'*Architecture hydraulique*, par M. *Bélidor*, pag. 111. un modéle de calcul ſur le tems & la dépenſe de l'uſage des *Pilots*. Ce même volume contient différentes machines pour enfoncer les *Pilots*, ainſi que le premier tome du *Cours de Phyſique expérimentale* de M. *Deſaguliers*. Le *Pilot* eſt différent du pieu, en ce qu'il eſt tout-à-fait enfoncé dans la terre. (*V.* PIEU.

PILOTS DE BORDAGE. Ce ſont des *Pilots* qui environnent le pilotage, & qui portent les patins & les racinaux.

PILOTS DE REMPLAGE. *Pilots* qui garniſſent l'eſpace piloté. Il en entre 18 à 20 dans une toiſe ſuperficielle.

PILOTS DE RETENUE. *Pilots* qui ſont au dehors d'une fondation, & qui ſoutiennent le terrein de mauvaiſe conſiſtance ſur lequel une pile de pont eſt fondée.

PILOTS DE SUPPORT. *Pilots* ſur la tête deſquels la pile eſt ſupportée, comme ceux, par exemple, qu'on plante dans les chambres d'un grillage. (*Voyez* GRILLAGE & PILE.

PIQUER, v. act. C'eſt, en maçonnerie, ruſtiquer les paremens ou les lits d'une pierre. Et en charpenterie, *Piquer*, c'eſt marquer une piece de bois avec le traceret, pour la tailler & la façonner.

PIQUETS, ſ. m. pl. Petits morceaux de bois pointus, qu'on enfonce dans la terre pour tendre des cordeaux, lorſqu'on veut planter un bâtiment ou un jardin. On nomme *Taquets*, les *Piquets* qu'on enfonce à tête perdue dans la terre, afin qu'on ne les arrache pas, & qu'ils ſervent de repaires dans le beſoin.

PIQUEUR, ſ. m. C'eſt, dans un attelier, un homme prépoſé par l'Entrepreneur, pour recevoir par compte les matériaux, en garder les tailles, veiller à l'emploi du tems, marquer les journées des ouvriers, & *piquer* ſur ſon rôle ceux qui s'abſentent pendant les heures de travail, afin de retrancher de leurs ſalaires. On appelle *Chaſſavants* les moindres *Piqueurs*, qui ne font que hâter les ouvriers.

PIRAMIDE ou PYRAMIDE, ſ. f. C'eſt un monument qui a la forme d'une *Pyramide*, & qu'on éleve pour quelque événement ſingulier. On doit aux Egyptiens l'origine de ce monument; & ce qu'ils ont laiſſé eſt peut-être le travail le plus conſidérable, & en même-tems le plus inutile que les hommes ayent entrepris. Nous voulons parler des trois fameuſes *Pyramides* d'Egypte. Si l'on en croit *Pline*, trois cens ſoixante mille hommes ont travaillé pendant vingt ans à la plus grande de ces *Pyramides*, ſçavoir dix ans pour apporter les pierres, & dix ans pour la bâtir. Il dit auſſi qu'on dépenſa dix-huit cens talens en raves & en oignons, mêts favoris des Egyptiens. Cette *Pyramide* a été bâtie, il y a plus de trois mille ans, par un Roi d'Egypte, appellé *Chemmis*. Elle eſt d'une hauteur ſi conſidérable que ſa pointe paroît ſeulement un peu émouſſée, quoiqu'il y ait une place fort grande

au ſommet, qui peut contenir quarante perſonnes. Sa forme eſt quarrée, & ſa baſe, priſe ſur la ſurface de la terre, a onze cens ſoixante pas, ou cinq cens quatre-vingt toiſes de circuit. Toutes les pierres qui la compoſent ont trois pieds de haut, & cinq ou ſix de long, & les côtés qui paroiſſent en dehors ſont tous droits, & par conſéquent ſans talut. Pour former la *Pyramide*, chaque rang de pierre diminue en largeur d'environ neuf à dix pouces; cela fait des avances qui ſervent à grimper au ſommet. Cependant les pierres ſont ſi bien jointes enſemble qu'à peine on peut en appercevoir les joints: ce qui prouve que dans ces tems reculés, l'art de bâtir n'étoit point entierement inconnu. On doit encore inférer de tout cela une autre connoiſſance que les Egyptiens poſſédoient: c'eſt celle des machines pour porter à une hauteur ſi prodigieuſe des pierres d'une groſſeur auſſi exceſſive que celles qu'on y voit encore. Abandonnons les réflexions philoſophiques qui naîtroient de là, & qui nous écarteroient de notre objet; & diſons que cette *Pyramide*, & les deux autres de moindre grandeur, qui ſont en Egypte, étoient des eſpeces de mauſolées. La premiere étoit deſtinée pour le malheureux Roi *Pharaon* qui fut englouti dans la mer rouge; & on a enſeveli dans les autres la Reine ſa femme, & la Princeſſe ſa fille. Comme l'objet qu'on s'étoit propoſé, par la conſtruction de cette grande *Pyramide*, n'a point été rempli, on a laiſſé l'ouverture qui devoit ſervir à paſſer le corps de l'infortuné Monarque. Or cette ouverture a heureuſement ſervi à faire connoître l'intérieur de ce monument. Voici ce que les plus fameux voyageurs, les *Bellon* (dans ſes obſervations) les *Pierre Gilles*, les *Pietro della Valle*, & les *Thevenot*, nous en ont appris dans leurs voyages.

L'ouverture de la grande *Pyramide* eſt un trou élevé de terre, preſque quarré, d'un peu plus de trois pieds de haut, & l'on y monte par le moyen des ſables que le vent y jette; & qui le bouchent quelquefois. Il y avoit autrefois une pierre taillée exprès, pour boucher cette ouverture, & qui s'y ajuſtoit parfaitement; mais un Bacha la fit enlever crainte qu'on ne la plaçât, & qu'on ne pût, dans la ſuite, reconnoître l'ouverture. Muni de lumiere, on paſſe donc par ce trou quarré, ou cette ouverture, en ſe courbant, & on trouve une eſpece d'allée qui va en deſcendant, environ 80 pas. Cette allée eſt voûtée en dos-d'ane, & a aſſez d'élévation & de largeur pour y pouvoir marcher; mais ſon pavé a une pente ſi conſidérable, que ſans de groſſes piquûres ſur leſquelles on ſe cramponne, on tomberoit; encore eſt-on obligé, malgré ce ſecours, de ſe tenir avec les mains des deux côtés du mur. Au bout de cette allée eſt un paſſage qui n'a que la largeur néceſſaire pour laiſſer paſſer un homme, & qui eſt ordinairement rempli de ſable. On ôte ce ſable, & l'on paſſe en ſe traînant huit ou dix pas ſur le ventre. Une voûte paroît alors à la main droite: elle ſemble deſcendre à côté de la *Pyramide*. On voit auſſi un grand vuide avec un puits très-profond. Quand on deſcend dans ce puits, on trouve une fenêtre quarrée, qui entre dans une petite grotte creuſée dans la montagne, où il n'y a que du gravier attaché fortement l'un contre l'autre; cette grotte s'étend en longueur d'occident en orient. Lorſqu'en continuant de deſcendre dans ce puits, on eſt parvenu à environ quinze pieds de cet endroit, on rencontre une couliſſe entaillée dans le roc, large d'environ deux pieds & un tiers, & haute de deux pieds & demi. Cette couliſſe a vingt-trois pieds, après quoi on ne trouve plus que des ordures dans ce puits.

Revenant donc ſur ſes pas, & voulant connoître la hauteur, comme on a tâché de connoître la profondeur de l'intérieur de la *Pyramide*, on grimpe ſur un rocher qui a vingt-cinq ou trente pieds. Arrivé là, eſt un eſpace long de dix ou douze pas: on traverſe cet eſpace, & on monte par une ouverture où à peine un homme peut ſe gliſſer. Pour pouvoir monter, on trouve des trous, au lieu de degrés, dans leſquels on met les pieds, en s'écartant un peu, & l'on s'appuie contre les murs qui ſont de pierres de

www.libtoulouse.com

taille fort polies, & jointes très-proprement. Ici on voit des niches vuides de trois en trois pieds, qui en ont un de large, & deux de haut. Après ce paſſage qui eſt de quatre-vingt pas, eſt un eſpace de niveau, & enſuite une chambre qui a trente-deux pieds de long, & ſeize de large; ſa hauteur eſt de dix-neuf pieds. Elle a, au lieu de voûte, un lambris tout plat, compoſé de neuf pierres, dont les ſept du milieu ſont larges chacune de quatre pieds, & longues de ſeize, & les deux autres ne paroiſſent larges que de deux pieds ſeulement, parce que leur moitié eſt appuyée ſur la muraille. Cette chambre n'eſt point du tout éclairée. Dans le bout, vis-à-vis la porte, il y a un tombeau vuide, fait tout d'une piece, long de ſept pieds, & large de trois, de trois pieds quatre pouces de hauteur, & de cinq pouces d'épaiſſeur. La pierre dont ce tombeau eſt formé, eſt ſonore, d'un gris tirant ſur le rouge pâle, & à peu près ſemblable au porphyre. Elle eſt fort belle, lorſqu'elle eſt polie, & ſi dure qu'on a de la peine à la caſſer à coups de marteau. A côté de cette chambre, il y a une autre chambre plus petite, mais ſans ſépulchre; & c'eſt ici l'endroit le plus élevé où l'on puiſſe aller au dedans de la *Pyramide*.

Cette *Pyramide*, & les deux autres dont nous venons de parler, ſont comptées pour une des ſept merveilles du monde. *Fiſcher* en a donné la figure dans ſon *Eſſai d'Architecture hiſtorique*, liv. I. planche IV. Elles ſont à neuf milles du Caire, & on les apperçoit dès que l'on eſt ſorti de la petite ville de Dezize, qui en eſt à ſix milles. De leur ſommet on découvre une partie de l'Egypte, le deſert ſablonneux qui s'étend dans le pays de Berca, & ceux de la Thébaïde de l'autre côté.

A ſeize ou dix-ſept milles du Caire, il y a une autre *Pyramide* qu'on appelle la *Pyramide des momies*, parce qu'elle eſt proche du lieu où les momies ſe trouvent, qui eſt auſſi grande que la moindre des trois précédentes. Elle a cent quarante-huit degrés de groſſes pierres pareilles à celles des autres. Son ouverture, qui eſt du côté du nord, a trois pieds & demi de large, & quatre de haut. On deſcend en dedans encore plus bas que dans la grande *Pyramide*, mais on n'y voit qu'une ſalle au fond, dont le plancher eſt d'une hauteur extraordinaire. On voit encore à Rome la *Pyramide* de *Ceſtius*.

Ce mot vient de *Pyr*, le feu, parce que la *Pyramide* ſe termine en pointe comme la flamme.

PIRAMIDE D'AMORTISSEMENT. Petite *Pyramide* qui termine quelque corps d'Architecture, comme il y en a, par exemple, à l'Egliſe de Saint Nicolas du Chardonnet, à Paris, & au portail de Sainte Marie *del Orto*, à Rome. Il y a de ces *Pyramides* qui ſervent d'enfaîtement. On les voit ainſi employées ſur l'Egliſe des Invalides.

PISCINE, ſ. f. Les anciens appelloient ainſi un grand baſſin, dans une place publique, où la jeuneſſe apprenoit à nager, & qui étoit fermé d'un mur, pour empêcher qu'on n'y jettât des ordures.

On donnoit encore le nom de *Piſcine* au baſſin quarré du milieu d'un bain. Ce mot vient de *Piſcis*, poiſſon, parce que les hommes imitent les poiſſons en nageant, & qu'on en conſervoit quelques-uns dans les *Piſcines*.

PISCINE ou LAVOIR. C'eſt, chez les Turcs, au milieu de la cour d'une Moſquée, ou ſous les portiques qui l'environnent, un grand baſſin, ordinairement quarré-long ou rectangle, conſtruit de pierre ou de marbre, avec quantité de robinets, dans lequel les Turcs ſe lavent avant que de faire leurs prieres, parce qu'ils croyent que l'ablution efface leurs péchés.

PISCINE PROBATIQUE. C'étoit un réſervoir d'eau, près le parvis du temple de *Salomon*, ainſi nommée du mot *Probaton*, brebis, parce qu'on y lavoit les animaux deſtinés au ſacrifice. On voit encore cinq arcades du portique, les degrés, & une partie du baſſin de cette *Piſcine*, où *Jeſus-Chriſt* guérit le Paralytique.

Chez les Chrétiens, la *Piſcine* eſt la partie des Fonts baptiſmaux, où tombent les lotions ſacrées, & où l'on met les cendres de ce qui a été brulé des linges bénits, & des ornemens qui ne peuvent

peuvent ſervir à des uſages profanes.

PIVOT, ſ. m. Morceau de fer, ou de bronze, qui, étant arrondi à l'extrêmité, & attaché au ventail d'une porte, entre par le bas dans une crapaudine, & par le haut dans une ſemelle, pour le faire tourner verticalement. (On comprendra ceci aiſément, ſi l'on conſulte les articles CRAPAUDINE & SEMELLE.) C'eſt la meilleure maniere de ſuſpendre les portes, comme on peut le remarquer à celles du Panthéon, à Rome, qui ſont de bronze, & dont les ventaux, chacun de vingt-trois pieds de haut ſur ſept de large, n'ayant pas ſurplombé depuis le ſiécle d'*Auguſte* qu'elles ſubſiſtent, s'ouvrent & ſe ferment avec autant de facilité qu'une ſimple porte cochere.

PIVOT D'ARBRE. C'eſt la partie la plus baſſe du tronc d'un arbre, & dès laquelle la racine commence à ſe fourcher. On appelle *Pivot*, ce qui reſte d'un arbre lorſqu'on le ſcie tout à l'entour pour en faire couler pendant quelque tems la ſéve, avant que de l'abattre, ſelon le conſeil de *Philibert De Lorme*.

PLACAGE, ſ. m. Eſpece de menuiſerie qui conſiſte à plaquer des morceaux de bois ſur les membrures ou panneaux, pour y pouſſer des moulures, & y tailler des ornemens qui n'ont pas pu être élégis dans la même piece, parce qu'ils ont été faits après coup. C'eſt auſſi le recouvrement de la menuiſerie d'aſſemblage avec des bois durs & précieux, collés par feuilles.

PLACARD, ſ. m. C'eſt une décoration de porte d'appartement, en bois, en pierre, ou en marbre, compoſée d'un chambranle couronné de ſa friſe ou gorge, & de ſa corniche portée quelquefois ſur des conſoles.

On donne encore le nom de *Placard* au revêtement d'une porte de menuiſerie, garnie de ſes ventaux.

PLACARD CEINTRÉ. C'eſt un *Placard* dont le plan eſt curviligne, comme une arcade ou une porte ronde, qui ſert par conſéquent dans les ſallons & veſtibules ronds. On voit de ces *Placards* dans le porche ou tambour de menuiſerie de l'Egliſe des PP. Chartreux, à Paris.

PLACARD DOUBLE. *Placard* qui, dans une baye de porte, eſt répété devant & derriere, avec embraſures entre deux, ſur l'épaiſſeur d'un mur ou d'une cloiſon.

PLACARD FEINT. *Placard* qui ne ſert que de lambris, pour faire ſymmétrie avec une porte parallele ou oppoſée.

PLACE, ſ. f. Eſpace de figure réguliere ou irréguliere, deſtinée pour bâtir. On l'appelloit anciennement *Parterre*.

PLACE PUBLIQUE. Grande *Place* découverte, entourée de bâtimens, pour la magnificence d'une ville, comme les *Places* de Vendôme, Royale, des Victoires, à Paris, de Bellecourt, à Lyon, de S. Charles, à Turin, &c. ou pour l'utilité, telle qu'une halle, un marché, ainſi, par exemple, que la *Place* Navone, à Rome. On proportionne la grandeur des *Places publiques*, pour ce dernier uſage, au nombre des habitans d'une ville, afin qu'elle ne ſoit pas trop petite, ſi beaucoup de perſonnes y ont affaire, ou qu'elle ne paroiſſe pas trop vaſte, ſi la ville n'eſt pas beaucoup peuplée. Les *Places publiques* des Grecs ſont quarrées, & il y a autour de doubles portiques dont les colonnes ſerrées les unes contre les autres, ſoutiennent des architraves de pierre ou de marbre, avec des galeries au deſſus. C'eſt ſur ces galeries & dans ces portiques, que ſe plaçoient les ſpectateurs pour voir le combat des Gladiateurs, qu'on donnoit autrefois dans ces *Places*.

PLAFOND, ſ. m. C'eſt le deſſous d'un plancher droit ou ceintré, lambriſſé de lattes & de plâtre, qu'on fait de différentes façons, comme on va le voir dans les articles ſuivans.

*Plafond de peinture*. C'eſt un *Plafond* enrichi de peinture par compartimens, ornemens, ou ſujets d'hiſtoire, comme, par exemple, celui qu'a peint, dans le ſallon de marbre, à Verſailles, M. *Le Moine*, trop fameux pour l'honneur de l'humanité. On fait auſſi de ces *Plafonds* d'Architecture en perſpective, qui font un *percé* merveilleux. Tel eſt le *Plafond* ceintré de la ſalle Clémentine du Vatican, à Rome.

*Plafond de pierre*. C'eſt le deſſous d'un plancher fait de dales de pierre dure, ou de pierres de leur hauteur d'appareil. Ces

www.libtool.com.cn

*Plafonds* ſont, ou ſimples, comme celui du porche de l'Egliſe de l'Aſſomption, rue Saint Honoré, à Paris; ou avec compartimens & ſculpture, comme au portail du Louvre.

*Plafond marouflé.* Plafond peint ſur une toile tendue ſur un ou pluſieurs chaſſis, & retenue (crainte que l'humidité ne la faſſe bouffer) avec des clous dans les endroits les moins conſidérables de la peinture, & qu'on recouvre enſuite de couleurs. On *marouſle* de la même maniere des *Plafonds* ceintrés; mais il faut que la toile ſoit humectée ou colée par derriere, afin qu'en ſe ſéchant elle ſe bande & s'uniſſe. C'eſt de cette ſorte qu'eſt *marouflé* le *Plafond* de la grande galerie de Verſailles.

PLAFOND DE CORNICHE. C'eſt le deſſous du larmier d'une corniche: il eſt ou ſimple, ou orné de ſculpture. On l'appelle auſſi *Sofite.*

PLAFONNER, v. act. C'eſt revêtir le deſſous d'un plancher, ou d'un ceintre de charpente, avec des ais ou du mairrain.

PLAIN-PIED, ſ. m. C'eſt un niveau parfait, ou un niveau de pente, ſans pas ni reſſauts. Ainſi quand tel eſt l'alignement de pluſieurs pieces d'un appartement, on dit qu'elles ſont de *Plain-pied.*

PLAN, ſ. m. C'eſt la repréſentation de la poſition des corps ſolides, qui compoſent les parties d'un bâtiment, pour en connoître la diſtribution. On appelle *Plan géométral*, un *Plan* qui repréſente les ſolides & les eſpaces dans leur proportion naturelle, c'eſt-à-dire la plate-forme d'un édifice; *Plan relevé*, celui où l'élévation eſt élevée ſur le géométral, enſorte que la diſtribution en eſt cachée; & *Plan perſpectif*, un *Plan* qui eſt par dégradations, ſelon les régles de la perſpective. (Nous donnons ici des définitions propres à l'art de bâtir. Si l'on en veut de plus exactes, il faut conſulter l'article *Plan*, terme d'Architecture, dans le tome II. du *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique.*)

Lorſqu'on deſſine ces *Plans*, on marque les maſſifs d'un lavis noir. Les ſaillies qui poſent à terre, ſe tracent avec des lignes ponctuées. On diſtingue les augmentations, ou réparations à faire, d'une couleur différente de ce qui eſt conſtruit; & les teintes ou lavis de chaque *Plan* ſe font plus clairs, à meſure que les étages s'élevent.

*Plan en grand.* C'eſt un *Plan* qui eſt tracé auſſi en grand que l'ouvrage, ou ſur le terrein avec des lignes ou cordeaux attachés à des piquets, pour en marquer les encoignures, les retours & les centres, & pour faire l'ouverture des fondations, ou ſur une aire, pour ſervir d'épure aux appareilleurs, & planter avec exactitude le bâtiment.

*Plan figuré.* Plan qui eſt hors des figures ordinaires, & qui eſt compoſé de pluſieurs retours, avec enfoncemens quarrés ou circulaires, angles ſaillans, pans coupés, & autres figures capricieuſes, & qu'on met en œuvre pour ſe diſtinguer par des productions extraordinaires. Tels ſont les *Plans* du Cavalier *Boromini*, qui s'eſt fait une maniere d'Architecture différente de tout ce qui l'a précédé.

*Plan régulier.* Plan qui eſt compoſé de figures régulieres, c'eſt-à-dire dont les côtés & les angles ſont égaux. Et *Plan irrégulier*, c'eſt au contraire un *Plan* biais ou de travers, en tout ou en partie, à cauſe de quelque ſujétion.

PLAN DE JARDIN. *Plan* qui eſt ordinairement relevé ſur le *Plan* géométral, & dont les arbres, le treillage & la broderie ſont colorés de verd, les eaux de bleu, & la terre de gris, ou d'une couleur rougeâtre.

PLANCHE, ſ. f. *Voyez* ARS.

PLANCHE DE JARDIN. C'eſt un eſpace de terre, plus long que large, en maniere de platebande iſolée, où l'on éleve des fleurs. Les *Planches* d'un jardin ſont ſéparées les unes des autres d'un ſentier; leur largeur eſt de quatre à cinq pieds, & leur longueur eſt déterminée par celle du jardin, ou le quarré dont elles font partie. On borde ces *Planches* de fines herbes, dans les beaux jardins potagers; dans les autres, on employe le buis ou la brique.

On appelle *Planche coſtiere*, celle qui eſt au pied d'une muraille, ou d'une paliſſade.

PLANCHER, ſ. m. Certaine épaiſſeur faite de ſolives, qui ſépare les étages d'une maiſon. C'eſt auſſi l'aire que cette épaiſſeur forme, & ſur laquelle on marche. La premiere attention qu'on doit avoir, lorſqu'on fait un *Plancher*, c'eſt de prendre garde qu'il ne ſe rencontre point de murs au deſſous, comme ceux qui ne vont pas au haut de l'édifice; &, quand il y en a, on doit tenir le *Plancher* un peu plus haut que le mur, parce que s'il venoit à s'abbaiſſer des deux côtés, le mur le briſeroit. Cette précaution priſe, voici comment on fait un *Plancher*. On poſe des ſolives appuyées ſur les murs, & ſur elles on cloue des planches minces des deux côtés, afin d'empêcher qu'en ſe tourmentant elles ne s'élevent par les bords: on couvre ces planches de fougere, ou de paille, pour les garantir de la chaux qui les gâteroit; après quoi on met une couche de groſſe maçonnerie, compoſée d'une partie de chaux & de trois de cailloux neufs, au moins auſſi gros que le poing, ou deux parties de chaux, & cinq parties de cailloux qui ont déja ſervis. On bat cette couche pendant quelque tems, de ſorte qu'elle ſoit d'environ neuf pouces d'épaiſſeur; là-deſſus on poſe une couche de ſix doigts d'épaiſſeur, faite d'une partie de chaux, & de deux de ciment: ce qu'on appelle *faire le noyau*. C'eſt ſur ce noyau qu'on met le pavé bien dreſſé avec la régle, ſoit qu'il y ait des pieces rapportées, ou ſeulement des carreaux; & le *Plancher* eſt fini.

On fait encore des *Planchers* d'une autre façon. Après avoir cloué un rang de planches, on en couche un autre par-deſſus en travers, que l'on arrête auſſi avec des clous. Deſſus ce double *Plancher*, on met la premiere couche faite de cailloux neufs, mêlés avec une troiſiéme partie de tuileaux pilés, ſur cinq parties de ce mêlange & de deux parties de chaux; cette couche ſe couvre avec une autre de forte maçonnerie. Vient enſuite le noyau, qu'on bâtit comme nous venons de le dire, & on y attache deſſus de grands carreaux épais de deux doigts, & poſés enſorte qu'ils ſoient élevés par le milieu de deux doigts pour ſix pieds. Ce *Plancher* eſt meilleur que l'autre, mais auſſi plus diſpendieux.

Les Grecs ſuivoient une autre méthode dans la conſtruction de leurs *Planchers*. C'eſt ainſi que *Vitruve* l'a décrit. Il s'agit ici d'un *Plancher* du premier étage. On faiſoit un creux de deux pieds de profondeur, & on battoit la terre avec le bélier; ce creux étoit rempli d'une couche de mortier ou de ciment, qui étoit un peu élevée au milieu. On couvroit enſuite cette couche avec du charbon que l'on battoit & entaſſoit fortement, & ceci étoit couvert d'un autre enduit compoſé de chaux, de ſable & de cendre, de l'épaiſſeur d'un demi-pied. On dreſſoit cet enduit à la régle & au niveau; on emportoit le deſſus avec la pierre à aiguiſer, & on avoit un *Plancher* fort uni. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. VII. ch. 3.)

Selon *Pline*, le premier *Plancher* de cette eſpece fut fait par *Soſus*, qui en eſt l'inventeur. Il étoit compoſé d'une infinité de petites pieces de différentes couleurs, en maniere de moſaïque, qui repréſentoient les ordures qui peuvent demeurer ſur un *Plancher* après un feſtin, & qui le faiſoient paroître comme n'étant point balayé. (*Voyez* PARQUET.)

*Plancher affaiſſé*, ou *arêné*. C'eſt un *Plancher* qui, n'étant plus de niveau, panche ou d'un côté ou d'un autre, ou qui eſt courbe vers le milieu, à cauſe que ſa charge eſt trop peſante, ou que ſes bois ſont trop foibles.

*Plancher creux*. Plancher qui eſt latté par-deſſus, à lattes jointes, & recouvert d'une fauſſe aire de deux à trois pouces, pour porter le carreau, & enduit par-deſſous de plâtre au ſas, ſur un pareil lattis, pour le plafonner.

*Plancher enfoncé*. Plancher dont le deſſous eſt à bois apparent, avec des entrevoux couverts d'ais, ou enduits de plâtre ſur un lattis.

*Plancher hourdé*. Plancher dont les entrevoux étant couverts par des ais ou des lattes, eſt enſuite maçonné groſſierement pour recevoir la charge & le carreau, ou les lambourdes du parquet.

*Plancher plein*. Plancher dont les entrevoux ſont remplis de maçonnerie, &

www.libtool.com.cn

enduits à fleur de ſolive, ou dont les bois reſtent apparens, ou ſont recouverts de plâtre, comme on le pratiquoit autrefois; mais cette ſorte de *Plancher* n'eſt plus en uſage, à cauſe que la grande charge fait plier les ſolives.

*Plancher ruiné & tamponné.* Plancher dont les entrevoux ſont remplis de plâtre & de platras, retenus par des tampons ou fentons de bois, avec des ruinures (*voyez* ce mot) hachées aux côtés des ſolives. Ce *Plancher* eſt ordinairement enduit d'après les enduits par-deſſous, & quelquefois par-deſſus, ſans aire ni charge.

PLANCHER DE PLATE-FORMES. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt, ſur un eſpace peuplé de pilots, une aire faite de plate-formes, ou madriers, poſés en chevauchure ſur des patins & racineaux, pour recevoir les premieres aſſiſes de pierre de la culée ou de la pile d'un pont, d'un mole, d'une digue, &c.

PLANCHEYER, v. act. C'eſt couvrir un plancher d'ais joints, à rainure & languette, & cloués ſur des lambourdes. C'eſt auſſi faire un plafond d'ais minces de ſapin, cloués contre des ſolives.

PLANT D'ARBRES, ſ. m. Terme de Jardinage. Eſpace planté d'arbres avec ſymmétrie, comme ſont les avenues, quinconces, boſquets, &c. Ce mot ſignifie auſſi une pépiniere d'arbriſſeaux plantés ſur pluſieurs lignes paralleles.

PLANTER UN BATIMENT, v. act. C'eſt diſpoſer les premieres aſſiſes de pierre dure d'un bâtiment ſur la maçonnerie des fondemens, dreſſée de niveau ſuivant les cottes & meſures.

PLANTER UN ARBRE. Terme de Jardinage. C'eſt, après avoir rafraîchi les racines d'un arbre, le mettre dans un trou proportionné à ſa groſſeur, en garnir enſuite les racines avec de la terre nouvelle, & combler le trou au niveau du terrein.

PLANTER EN MOTTE, OU EN MANNEQUIN. Terme de Jardinage. C'eſt, après avoir levé d'une pepiniere un arbre en motte, c'eſt-à-dire avec la terre qui eſt autour de ſes racines, les mettre dans un mannequin d'ozier, pour pouvoir le tranſporter plus facilement où l'on veut, avec le mannequin même, afin que les racines puiſſent s'étendre mieux.

PLANTER UN PARTERRE. Terme de Jardinage. C'eſt former des compartimens & rinceaux de broderie, avec du buis nain, ſur un terrein bien dreſſé, en ſuivant exactement la trace du deſſein. (*Voyez* PARTERRE.)

PLANTER DES PIEUX. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt enfoncer des pieux avec la ſonnette ou l'engin, juſques au refus du mouton ou de la hie.

PLAQUE. *Voyez* CONTRE-COEUR.

PLAQUER, v. act. Ce terme a deux ſignifications dans l'art de bâtir. On dit *Plaquer le plâtre*, pour dire l'employer avec la main, comme pour gobeter & hourder, & *Plaquer le bois*, qui eſt l'appliquer par feuilles minces ſur un aſſemblage d'autre bois, comme le pratiquent les Ebéniſtes.

PLAQUER LE GAZON. Terme de Jardinage. *Voyez* GAZON & GAZONNER.

PLAQUIS, ſ. m. Eſpece d'incruſtation d'un morceau mince de pierre ou de marbre, mal fait & ſans liaiſon, qui, dans l'appareil, eſt un plus grand défaut qu'un petit clauſoir dans un trumeau ou un cours d'aſſiſes.

PLASTRON, ſ. m. Ornement de ſculpture, en maniere d'anſe de panier, avec deux enroulemens, imité du bouclier naval antique.

PLAT DE VERRE, ſ. m. C'eſt un rond de verre de France, de deux pieds & demi de diametre ou environ, avec un œil ou une boudine au milieu.

PLATEBANDE, ſ. f. Moulure quarrée, plus haute que ſaillante. Dans l'Ordre Dorique, la *Platebande* eſt la face qui paſſe immédiatement ſous les triglyphes, & qui eſt à cet Ordre ce que la cymaiſe eſt aux autres. Ce terme eſt dérivé des deux mots *plat* & *bande*, comme ſi l'on diſoit *une bande qui eſt plate*.

*Platebande arraſée.* C'eſt une *Platebande* dont les carreaux ſont à têtes égales en hauteur, & ne font pas liaiſon avec les aſſiſes de deſſus.

*Platebande bombée & réglée.* C'eſt la fermeture ou linteau d'une porte ou d'une croiſée, qui eſt bombée dans l'embraſure

ou dans le tableau, & droite par ſon profil.

*Platebande circulaire.* Platebande d'un temple ou d'un porche, de figure ronde. Telle eſt la *Platebande* de l'entablement Ionique de l'Égliſe de Saint André ſur le Mont Quirinal, à Rome, qui ſubſiſte avec beaucoup de portée par l'artifice de ſon appareil.

*Platebande de baye.* C'eſt la fermeture quarrée qui ſert de linteau à une porte ou à une fenêtre, & qui eſt faite d'une piece ou de pluſieurs claveaux, dont le nombre doit être impair, afin qu'il y en ait un au milieu qui ſerve de clef. Elle eſt ordinairement traverſée par des barres de fer, quand elles ont une grande portée; mais il vaut mieux les ſoulager par des arcs de décharge bâtis au deſſus.

*Platebande de compartiment.* C'eſt une face entre deux moulures qui bordent des panneaux, en maniere de cadres, de pluſieurs figures, dans les compartimens des lambris & des plafonds. Les guillochis ſont formés de *Platebandes* ſimples.

*Platebande de fer.* Barre de fer encaſtrée ſous les claveaux d'une *Platebande* de pierre, dont elle ſoulage la portée.

*Platebande de parquet.* C'eſt un aſſemblage long & étroit, avec compartiment en loſange, qui ſert de bordure au parquet d'une piece d'appartement.

*Platebande de pavé.* Nom général qu'on donne à toute dale de pierre, ou tranche de marbre, qui, dans les compartimens de pavé renferme quelque figure. On nomme auſſi *Platebandes de pavé*, les compartimens en longueur, qui répondent ſous les arcs doubleaux des voûtes.

PLATEBANDE. Terme de Jardinage. Eſpece de planche (*voyez* ce mot) garnie d'arbriſſeaux, de fleurs, & de buis nain. L'auteur de la *Théorie & la Pratique du Jardinage* diſtingue quatre ſortes de *Platebandes*. Les premieres enferment une piece de broderie dans un parterre. On les laboure en dos-d'âne, & on les garnit de fleurs, d'arbriſſeaux, & d'ifs. La ſeconde eſpece de *Platebande* eſt coupée en compartiment, d'eſpace en eſpace, par de petits paſſages, & elle eſt en dôme; on les orne de fleurs & d'arbriſſeaux. Les *Platebandes* de la troiſiéme eſpece ſont unies & plates, ſans fleurs, avec un ſimple maſſif de gazon au milieu, bordé de deux petits ſentiers ratiſſés & ſablés. On les orne quelquefois d'ifs & d'arbriſſeaux, ou bien de vaſes, de pots de fleurs, poſés ſur des dés de pierre, & placés par ſymmétrie au milieu du maſſif de gazon. Enfin les quatriémes *Platebandes* ſont toutes nues, & ſimplement ſablées: telles ſont celles des parterres d'orangers. On les pratique auſſi le long des murs & les paliſſades des jardins. (*Voyez* l'ouvrage ci-deſſus cité, premiere Partie, ch. IV.)

La proportion ordinaire des *Platebandes* eſt de quatre pieds de large pour les petites, & de cinq à ſix pour les grandes. Celles-ci ſont toujours bombées, ou en dos-d'âne.

PLATÉE, ſ. f. Maſſif de fondement, qui comprend toute l'étendue d'un édifice.

PLATE-FORME, ſ. f. Maniere de terraſſe d'où l'on découvre une belle vûe. On appelle auſſi *Plate-forme*, la couverture d'une maiſon ſans comble, & couverte en terraſſe de pierre, de ciment, ou de plomb.

PLATE-FORMES DE COMBLE. Pieces de bois plates, aſſemblées par des entretoiſes, enſorte qu'elles forment deux cours ou deux rangs, dont celui de devant reçoit, dans des pas entaillés par embrevement, les chevrons d'un mur, & qui portent ſur l'épaiſſeur des murs. Quand ces *Plate-formes* ſont étroites, comme dans les médiocres murs, on les nomme *Sablieres*.

PLATE-FORMES DE FONDATION. Terme d'Architecture hydraulique. Pieces de bois plates, arrêtées avec des chevilles de fer ſur un pilotage, pour aſſeoir la maçonnerie deſſus, ou poſées ſur des racineaux dans le fond d'un réſervoir, pour y élever un mur de douve. On conſtruit ainſi une *Plate-forme* ſur un pilotage. On enfonce, le plus qu'il eſt poſſible, des pieux de bon bois de chêne rond, ou d'aulne, ou d'orme; on remplit tout le vuide avec des charbons, & par-deſſus les pieux on met, d'eſpace en eſpace, des poutres de huit à neuf pouces, que l'on cloue ſur la tête des pieux coupés d'égale hauteur. Ayant attaché ſur ces poutres de groſſes planches de cinq pouces d'é-

www.libtool.com.cn

paiſſeur, on a une eſpece de plancher qui eſt ce qu'on appelle la *Plate-forme*.

PLATINE, ſ. f. Terme de Serrurerie. C'eſt une petite plaque de fer ſur laquelle eſt attaché un verroux, ou une targette. On appelle *Platine à panaches* celle qui eſt chantournée en maniere de feuillages; & *Platine ciſelée* celle qui eſt amboutie ou relevée de ciſelures.

PLATINE DE LOQUET. Maniere de plaque de fer, plate & déliée, qu'on attache à la porte au deſſus de la ſerrure. On l'appelle auſſi *Entrée*.

PLATRAS, ſ. m. pl. Morceaux de plâtre qu'on tire des démolitions, & dont les plus gros ſervent pour faire le haut des murs de pignon, les panneaux des pans de bois & de cloiſon, les jambages de cheminée, &c.

PLATRE, ſ. m. Pierre particuliere, cuite & miſe en poudre, qu'on emploie gâchée aux ouvrages de maçonnerie: on trouve cette pierre aux environs de Paris. Elle eſt griſâtre, & a de petits grains, dont les ſurfaces ſont polies. C'eſt une choſe aſſez difficile que de bien cuire cette pierre. Du *Plâtre* trop, ou trop peu cuit, eſt également mauvais. On connoît ſi la cuiſſon a été bien faite, lorſque le *Plâtre* a une certaine onctuoſité, & une graiſſe qui colle aux doigts quand on le manie. Par une raiſon contraire, le *Plâtre* mal cuit eſt rude, & ne s'attache point comme l'autre. Afin de jouir de ſa bonne qualité, on doit l'employer immédiatement après ſa cuiſſon, & on ne doit point trop l'écraſer. Lorſqu'on eſt obligé de faire des proviſions de *Plâtre*, parce qu'on n'eſt pas à portée des fours où on le cuit, on doit l'enfermer dans des tonneaux bien ſecs. Une choſe qui eſt en uſage dans l'emploi du *Plâtre*, c'eſt de s'en ſervir dans toutes les ſaiſons. Cependant les ouvrages faits en hyver & en automne, ſont toujours de peu de durée, & ſujets à tomber par éclats, parce qu'alors le froid ſaiſit tout d'un coup le *Plâtre*, glace l'humidité de l'eau avec laquelle il a été gâché, & amortit par là l'eſprit ou la chaleur du *Plâtre* qui, dans cet état, ne peut plus ſe lier & ſe durcir. Selon M. *Lancelot*, le mot *Plâtre* vient du grec *Platis*, propre à être formé. Nous allons conſidérer le *Plâtre* ſelon ſes qualités, & ſelon ſon emploi.

### DU PLATRE, SELON SES QUALITÉS.

*Plâtre blanc.* Plâtre qui a été rablé, c'eſt-à-dire dont on a ôté le charbon dans la plâtriere. Le *Plâtre gris* eſt celui qui n'a pas été rablé.

*Plâtre cru.* C'eſt la pierre de *Plâtre*, propre à cuire, dont on ſe ſert auſſi quelquefois, au lieu de moilon, dans les fondations, & dont le meilleur eſt celui qu'on laiſſe quelquefois à l'air avant que de l'employer.

*Plâtre éventé.* Plâtre qui, ayant été longtems à l'air, a perdu ſa bonne qualité, ſe pulvériſe, s'écaille & ne prend point.

*Plâtre gras.* Plâtre qui, étant cuit à propos, eſt le plus aiſé à manier, & le meilleur à l'emploi, parce qu'il ſe prend aiſément, ſe durcit de même, & fait bonne liaiſon.

*Plâtre mouillé.* Plâtre qui, ayant été expoſé à la pluie, n'eſt de nulle valeur.

### DU PLATRE, SELON SON EMPLOI.

*Plâtre au panier.* Plâtre qui eſt paſſé au mannequin, & qui ſert pour les crépis.

*Plâtre au ſas*, ou *Plâtre fin.* Plâtre qui, paſſé au ſas, ſert pour les enduits d'Architecture & de Sculpture.

*Plâtre gras*, ou *gros Plâtre.* C'eſt le *Plâtre* qu'on emploie comme il vient du four de la plâtriere, & dont on ſe ſert pour épigeonner, &c.

On appelle auſſi *gros Plâtre*, les gravois de *Plâtre* qui ont été criblés, & qu'on rebat pour s'en ſervir à *renformir*, hourder & gobeter.

*Plâtre ſerré.* Plâtre où il y a peu d'eau, & qui ſert pour les ſoudures des enduits. Au contraire, *Plâtre clair* eſt un *Plâtre* où il y a beaucoup d'eau, & qui ſert pour ragréer les moulures traînées; & enfin *Plâtre noyé*, eſt un *Plâtre* qui nage preſque dans l'eau, & qui ne ſert que de coulis pour ficher les joints.

PLATRES, ſ. m. pl. On nomme ainſi généralement tous les menus ouvrages de *Plâtre* d'un bâtiment, comme les lambris, corniches, manteaux de cheminée, &c.

On marchande ces ouvrages, ſéparément des autres, à des compagnons Maçons.

PLATRES DE COUVERTURE. Ce ſont des *Plâtres* qui ſervent à arrêter les tuiles, & à les raccorder avec les murs & les lucarnes, comme ſont les tuilées, ſolins, areſtiers, crêtes, croſſettes, cueillies, devantures, paremens, filets, &c.

PLATRIÈRE, ſ. f. Nom commun & à la carriere d'où l'on tire la pierre de plâtre, & au lieu où on la cuit dans les fours. Les meilleures *Plâtrieres* ſont celles de Montmartre, près Paris.

PLEIN, adj. On dit le *Plein* d'un mur pour en exprimer le maſſif. (*V.* VUIDE.)

PLEURS DE TERRE, ſ. m. pl. Terme d'Architecture hydraulique. On appelle ainſi les eaux qu'on ramaſſe de diverſes hauteurs à la campagne, par le moyen des puiſards qu'on fait pour les découvrir, & des pierrées glaiſées dans le fond, avec des goulettes de pierre, pour les conduire à un regard commun, appellé *Réceptacle*, où elles ſe purifient avant que d'entrer dans un aqueduc. Le réſervoir de la lanterne, à Belleville, près Paris, reçoit de ces *Pleurs* de divers endroits de la montagne, dont les eaux ſont de différente ſaveur, & charrient auſſi, chacune en particulier, un limon d'une couleur différente. (*Voyez* encore AMASSER.)

PLI, ſ. m. C'eſt l'effet contraire du coude dans la continuité d'un mur. (*V.* COUDE.)

PLINTHE, ſ. m. Mot dérivé du grec *Plinthos*, brique. C'eſt une table quarrée ſous les moulures des baſes d'une colonne, & d'un piédeſtal.

PLINTHE ARRONDI. C'eſt un *Plinthe* dont le plan eſt rond, ainſi que le tore, comme le Toſcan de *Vitruve*.

PLINTHE DE FIGURE. C'eſt la baſe plate, ronde ou quarrée, qui porte une ſtatue.

PLINTHE DE MUR. Moulure plate & haute, qui, dans les murs de face, marque les planchers, & ſert à porter l'égoût d'un chaperon de mur de clôture, & le larmier d'une ſouche de cheminée.

PLINTHE RAVALÉ. *Plinthe* qui a une petite table refouillée, quelquefois avec des ornemens, comme des poſtes, guillochis, entrelas, &c. Il y a de ces *Plinthes* au palais Farnèſe, à Rome.

PLOMB, ſ. m. Métal tendre, qui ſert, dans les bâtimens, pour les couvertures, les terraſſes, les gouttieres, les ſcellemens, &c. & dans les jardins, pour les tuyaux & baſſins. On appelle *Plomb noir*, le *Plomb* le plus commun, fondu par tables; & *Plomb blanchi*, celui qui eſt frotté d'étain avec des étoupes.

*Plomb d'enfaîtement.* C'eſt le *Plomb* qui couvre le faîte d'un comble d'ardoiſe. Il doit avoir une ligne, ou une ligne & demie d'épaiſſeur, ſur 18 à 20 pouces de largeur. Le *Plomb* des lucarnes a une ligne d'épaiſſeur ſur 15 pouces de large.

*Plomb de revêtement.* C'eſt le *Plomb* dont on revêt ou couvre la charpente des lucarnes-demoiſelles. Il ne doit avoir qu'une ligne d'épaiſſeur pour former le contour des moulures.

*Plomb de vitres.* Plomb fondu par petits lingots ou bandes, dans une lingotiere, & enſuite étiré par verges, à deux rainures, dans un tire-plomb, pour ſervir à entretenir & former les panneaux des vitres; ou à une rainure, pour les grands carreaux : mais on ne s'en ſert preſque plus, parce qu'il ne défend pas du vent coulis. La meilleure maniere d'employer le *Plomb*, eſt d'arrêter ces carreaux avec une eſpece de maſtic qui s'endurcit à l'air, & qui couvre la vitre de deux ou trois lignes au circuit, comme on le pratique dans la plûpart des grands hôtels; ou bien avec des pointes & des bandes de papier.

On appelle *Plomb de chef-d'œuvre*, le *Plomb* le plus étroit & le plus propre, qui ſert pour les pieces d'expérience & les chef-d'œuvres.

PLOMB D'OUVRIER. Petit poids de quelque métal, attaché au bout d'une ligne ou d'un cordeau, paſſé dans une plaque de cuivre, appellée *Chas*, & dont les ouvriers ſe ſervent pour élever perpendiculairement un mur ou un pan de bois; pour juger de ſon àplomb & ſurplomb, ou pour prendre en contre-bas des hauteurs inacceſſibles avec la toiſe.

Les Charpentiers font uſage d'un inſtrument preſque ſemblable. C'eſt une plaque de fer plate, percée à jour, pour donner paſſage à la vûe, afin de pouvoir

mieux adreſſer à l'endroit où ils veulent piquer, c'eſt-à-dire le marquer.

www.libtool.com

PLOMBER, v. act. C'eſt juger par un plomb, de la ſituation, ſoit verticale, ſoit inclinée, d'un ouvrage de maçonnerie, d'un mur, par exemple.

PLOMBER UN ARBRE. C'eſt, après qu'un arbre eſt planté d'alignement dans la terre, & comblé juſques au niveau de l'allée, peſer du pied ſur la terre pour l'affermir & l'aſſurer à demeure.

PLUMÉE, ſ. f. Faire une *Plumée*, c'eſt dreſſer à la régle, avec le marteau, les bords du parement d'une pierre, pour la dégauchir.

POELE, ſ. m. Grand fourneau de terre ou de métal, poſé ſur des pieds embellis ſouvent d'ornemens & de petites figures, qui a un conduit par où s'échappe la fumée du feu qu'on y fait, & qui ſert à échauffer une chambre, ſans qu'on voye le feu. Les *Poëles* ſont néceſſaires dans les antichambres, tant pour chauffer les domeſtiques qu'afin que l'air froid ne s'introduiſe pas dans la chambre du maître. On s'en ſert dans les pays froids, & on en voit de magnifiques & d'une grande dépenſe en Allemagne, où on donne le même nom aux chambres qu'échauffent les *Poëles*.

POINÇON, ſ. m. ou AIGUILLE, ſ. f. C'eſt la piece de bois debout, où ſont aſſemblées les petites forces, & le faîte d'une ferme. C'eſt auſſi, en dedans des vieilles Egliſes qui ne ſont pas voûtées, une piece de bois àplomb de la hauteur de la montée du ceintre, qui, étant retenue avec des étriers & des boulons, ſert à lier l'entrait avec le tirant.

On nomme encore *Poinçon*, l'arbre d'une machine ſur lequel elle tourne verticalement, comme d'une grue, d'un gruau, &c.

POINT, ſ. m. C'eſt ce qui n'a point d'étendue, ou, ſi l'on peut parler ainſi, le commencement de l'étendue. Ceci eſt mathématique, & comme cette ſcience n'entre ici qu'autant qu'elle eſt liée avec l'Architecture, nous ne parlerons du *Point* que relativement à cet art, renvoyant pour le reſte au *Dictionnaire univerſel de Mathém. & de Phyſique*, article *Point*.

POINT D'APPUI. *Voyez* ORGUEIL.

POINT D'ASPECT. C'eſt l'endroit où l'on s'arrête, à une diſtance fixée, pour jouir de l'aſpect le plus avantageux d'un bâtiment. Ce *Point* ſe prend ordinairement à une diſtance pareille à la hauteur du bâtiment. *Exemple.* On veut juger de l'enſemble de l'Egliſe des Invalides. Comme ſa hauteur eſt de 35 toiſes, on doit d'abord s'en éloigner de cette diſtance. On vient enſuite à l'ordonnance de ſa façade, & à la régularité de ſes Ordres, & on s'en éloigne autant que le portail a de hauteur, qui eſt de 16 toiſes ou environ. Enfin pour examiner la correction des profils, & le goût de la ſculpture, on ne doit en être éloigné que ſelon l'élévation de l'Ordre Dorique, laquelle eſt de 7 toiſes & demie, parce que ſi l'on en étoit plus près, les parties raccourcies ne paroîtroient plus de proportion.

Le *Point d'aſpect* eſt oppoſé au *Point* vague, d'où, regardant un bâtiment d'une diſtance indéterminée, on ne peut que ſe former une idée de la grandeur de ſa maſſe, par rapport aux autres édifices qui lui ſont contigus.

POINT DE VUE. C'eſt un *Point*, dans la ligne horizontale d'un bâtiment, où ſe termine le principal rayon viſuel, & auquel tous les autres qui lui ſont paralleles, vont aboutir.

POINTS COURANS. Petites lignes en maniere de hachures, qui ſervent à marquer, dans les plans, les ſillons des terres labourées, & les couches de jardin.

POINTS PERDUS. Ce ſont trois *Points* qui, n'étant pas donnés ſur une même ligne, peuvent être compris dans une portion de cercle, dont le centre ſe trouve par une opération géométrique : ce qui ſert pour les cherches rallongées.

On appelle auſſi *Points perdus*, des centres de cercle par leſquels on trace des portions d'arcs de cercle, qui, étant recroiſées, forment des loſanges curvilignes, qu'on rend differens par les couleurs des marbres, & par la variété des ornemens. Le pavé qui eſt ſous la coupole & dans les chapelles du Val-de-Grace, & celui de l'Aſſomption, rue Saint Honoré, à Paris, ſont faits de cette maniere.

www.hfpool.com.cn

POINTAL, ſ. m. C'eſt toute piece de bois qui, miſe en œuvre aplomb, ſert d'étaie aux poutres qui menacent ruine, ou à quelqu'autre uſage. Ce mot vient de l'italien *Puntale*, poinçon.

POINTE, ſ. f. C'eſt l'extrêmité d'un angle aigu, comme l'encoignure d'un bâtiment, du bout d'une iſle, d'un mole, &c.

On appelle auſſi *Pointe*, le ſommet d'un clocher, d'un obéliſque, d'un comble, &c.

POINTE DE PAVÉ. C'eſt la jonction, en maniere de fourche, des deux ruiſſeaux d'une chauſſée en un ruiſſeau, entre deux revers de pavé.

POINTER, v. act. On dit *Pointer une piece de trait*. C'eſt, ſur un deſſein de coupe de pierre, rapporter avec le compas le plan, ou le profil, au développement des panneaux. C'eſt auſſi faire la même opération en grand, avec la fauſſe équerre, ſur des cartons ſéparés, pour en tracer les pierres.

POINTES, ſ. f. pl. Ce ſont, en Serrurerie, des clous longs & déliés, avec une petite tête ronde, qui ſervent à attacher les targettes, les verroux, &c. & dont on ferre les grandes fiches.

POITRAIL, ſ. m. Groſſe piece de bois, comme une poutre, deſtinée à porter, ſur des piédroits, ou jambes étrieres, un mur de face, ou un pan de bois. Elle doit être poſée un peu en talut par dehors, pour empêcher le deverſement du pan de bois.

POMME DE PIN, ſ. f. Ornement de ſculpture, qui reſſemble à une véritable pomme de pin, & qui ſe met dans les angles du plafond d'une corniche, avec denticules, ou ſur les vaſes d'amortiſſement.

PONCEAU, ſ. m. Petit pont d'une arche, pour paſſer un ruiſſeau ou petit canal. On compte à Veniſe juſqu'à 363 de ces petits ponts.

PONT, ſ. m. C'eſt un bâtiment de pierre, ou de bois, ou de pierre & de bois tout enſemble, compoſé de pluſieurs arcades qui forment un chemin ſur lequel on traverſe un fleuve ou une riviere. De cette définition il ſuit qu'il y a trois ſortes de *Ponts*, des *Ponts* de maçonnerie, des *Ponts* de charpente, & des *Ponts* de maçonnerie & de charpente. Nous allons donner la deſcription de ces *Ponts*, & nous terminerons cet article par leur hiſtoire.

*Pont de maçonnerie*. Pont fait de pierre, qui a deux culées, (ce ſont ſes deux extrêmités, *voyez* CULÉE) avec des ouvertures pour laiſſer paſſer l'eau & les bateaux qui navigent ſur les rivieres. Ces ouvertures ſont formées par des arcades que ſoutiennent des piles, c'eſt-à-dire des maſſifs de pierre, fondés dans l'eau (*voyez* FONDATION, GRILLAGE, PILOT, RADIER & PILE.) Sur ces arcades eſt un chemin pavé, (*voyez* CHEMIN & PAVÉ DE TERRASSE) qu'on borde d'une eſpece de parapet appellé *Garde-fou*, d'environ 14, 15, à 24 pouces d'épaiſſeur, ſe terminant en bahu ou par une tablette, ayant une ſaillie d'environ un pouce, en guiſe de plinthe, & l'on joint enſemble les quartiers de pierre de taille avec des tenons. (*Voyez* GARDE-FOU.) Outre ces garde-fous, on garnit quelquefois auſſi les *Ponts de maçonnerie*, de deux banquettes en guiſe de quais & de trotoirs, pour ſervir de paſſage aux gens de pied, laiſſant le milieu pour les voitures. Ces banquettes ont ordinairement la moitié de toute la largeur du *Pont*, c'eſt-à-dire chacune le quart. On met auſſi aux deux extrêmités des *Ponts*, des barrieres pour les fermer, & d'autres ouvrages qui contribuent également à leur défenſe & à leur décoration, comme de ſuperbes portes d'entrée, des arcs de triomphe, &c. Enfin on place en tête d'un *Pont*, & à ſon milieu, ſoit en entablement, ſoit ſur la clef de la maîtreſſe arche, les armes du Souverain, de l'Etat, ou de la perſonne qui l'a fait conſtruire.

Voilà l'idée que nous pouvons donner de la conſtruction d'un *Pont de maçonnerie*, ſans le ſecours des figures. En conſultant les articles auxquels nous avons renvoyé, cette idée acquerrera de la clarté & de l'étendue.

*Pont de charpente*. C'eſt un *Pont* tout de bois juſques aux piles, qu'on appelle ici *Palées* (*voyez* PILE & PALÉE.) Ces palées ſont formées, ainſi que la culée du *Pont*, de deux ou trois rangs de files de

www.libtool.com.cn

pieux, couronnés & coëffés d'un gros ſommier ou travon, pour ſupporter les différentes travées, compoſées avec des poutrelles. (Ces travées ſont un effet ſemblable aux arches d'un *Pont* de maçonnerie. *Voyez* TRAVÉE DE PONT.) On ſoutient & on arrête ces poutrelles ſur des plate-formes ou ſous-poutres, qui portent ſur les travons & les plate-formes, par le moyen des contre-fiches ou bras appuyés ſur les moiſes des palées & ſur les pieux, & on fixe ces moiſes avec des chantignoles & des boulons. (*V.* CHANTIGNOLE & BOULON.) C'eſt ainſi qu'on forme & qu'on lie la charpente d'un *Pont de bois*. On revêt ſouvent les palées avec des doſſes, & ſur-tout leur avant-bec, depuis les plus baſſes eaux, afin que les arbres qui peuvent floter ſur la riviere ne viennent point s'y arrêter en paſſant. Enfin on pave l'aire du *Pont*, en obſervant de faire le ruiſſeau pour l'écoulement des eaux au milieu, parce que la forme bombée qu'on donne aux pavés de maçonnerie, arcboute les doſſes des bordures, les moiſes, les poteaux d'appui & les entretoiſes, & les détruit en peu de tems. On trouve dans les ouvrages de *Scamozzi*, de *Palladio*, ſur l'Architecture, & dans l'*Art de la Charpenterie* de *Mathurin Jouſſe*, le *Traité des Ponts & Chauſſées* de M. *Gautier*, & le *Traité de Charpenterie* de M. *Mathias Meſange*, la deſcription & la repréſentation de différens *Ponts de charpente*.

*Pont de maçonnerie & de charpente*. C'eſt un *Pont* qui a des piles comme les *Ponts* de maçonnerie, ſur leſquelles ſont des travées de poutrelles. Ces travées ſont les mêmes que celles qu'on conſtruit à un *Pont* de charpente. (*Voyez* ci-devant *Pont de charpente*.) Elles ſont portées par des plate-formes poſées ſur les piles où ſont les renforts & les ſous-poutres qui doivent ſupporter les travées des poutrelles.

Ce ſeroit peut-être ici le lieu de donner les projets des *Ponts*, de preſcrire leur grandeur, la largeur des piles, & la hauteur des arches, &c. mais quand des circonſtances phyſiques, dépendantes ſurtout de la rapidité des rivieres, ne feroient pas varier les régles même les plus générales, nous avouons que nous ne nous ſaurons pas d'avoir donné une idée des *Ponts*, ſuffiſante pour qu'on pût retirer quelque utilité de ces connoiſſances. C'eſt donc dans les Traités ſur ces ouvrages, qu'on doit les puiſer. (Voyez l'*Architecture* de *Palladio*, tom. 2. le *Traité des Ponts* de M. *Gautier*, & l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4.) Nous dirons ſeulement, après *Palladio*, qu'un *Pont*, pour qu'il ſoit beau, doit être bien dreſſé, commode, durable, & bien orné. Un *Pont* eſt bien dreſſé lorſqu'il eſt perpendiculaire au lit de la riviere, & qu'il eſt bien aligné. Il eſt commode quand il eſt de niveau au grand chemin qui y aboutit, & que les rampes ſont douces, imperceptibles, & la voie large. Il eſt de durée s'il eſt bien fondé, bien conſtruit, & avec de bons matériaux. Enfin il eſt bien orné, lorſqu'on l'a décoré convenablement à un ouvrage ruſtique, & à des maſſes lourdes de maçonnerie.

Nous terminerons cet article par l'hiſtoire des *Ponts*, après laquelle nous définirons leurs différentes eſpeces.

Les *Ponts*, dans leur commencement, furent des eſpeces de radeaux. On abattoit des arbres au bord des rivieres qu'on vouloit traverſer, & on les couchoit en travers ſur la riviere. Ces arbres couverts de faſcines & de gazon, formoient un chemin ſur lequel on paſſoit les ruiſſeaux & les plus petites rivieres. Cette idée ſans doute ſe perfectionna; mais ce progrès de perfection eſt abſolument inconnu. Nous avouerons même que l'origine des *Ponts*, telle que nous venons de la donner, eſt une pure conjecture fondée ſur ce qu'ont dû faire les hommes aidés par les ſeules lumieres de la nature, & ſur ce que pratiquent aujourd'hui, en ſuivant ces mêmes lumieres, les Sauvages de l'Amerique. Bornons-nous donc aux traits connus, & abandonnons ſans chagrin les progrès de la conſtruction des *Ponts*, puiſque nous n'avons aucuns mémoires certains ſur ces progrès. Tâchons de mettre ſous un point de vûe les connoiſſances que nous avons des *Ponts* des Romains: ce ſont les ſeuls bâtimens de cette eſ-

pece que l'antiquité nous ait conſervés.

Le *Pont* le plus grand & le plus beau des Romains, étoit celui de *Trajan* ſur le Danube, entre la Servie & la Moldavie, un peu au deſſus de Nicopoli. Il étoit compoſé de 20 arches, hautes de 150 pieds, & la diſtance d'une pile à l'autre étoit de 160. On voit encore les piles de ce *Pont* dans le milieu du Danube. *Fiſcher*, dans ſon *Eſſai d'Architecture hiſtorique*, a donné la figure de deux *Ponts* qu'on compte parmi les *Ponts* célebres des Romains. Le premier eſt le *Pont d'Adrien*, bâti auprès de ſon mauſolée, à préſent le château Saint-Ange, à Rome. Il étoit garni au deſſus d'une couverture de bronze, ſupportée par quarante-deux colonnes qui portoient des ſtatues. (Voyez *Procope de Bello Gothico*, liv. 1. ch. 18.) Ces ornemens furent détruits dans la ſeconde guerre des Goths, qui briſerent les ſtatues afin de ſe ſervir de leur débris pour leur défenſe. Ces colonnes ainſi iſolées, qui échapperent à ce combat, ne formerent plus un ornement au *Pont*. On les trouva trop belles pour décorer un bâtiment délabré. On en détacha pluſieurs qui ont été employées à l'embelliſſement de l'Egliſe de Saint Paul, à Rome. (Voyez le *Voyage d'Italie*, par le Pere *Montfaucon*, pag. 449.)

Ce *Pont* eſt connu ſous le nom de *Pont d'Ælius*, ſurnom de l'Empereur *Adrien*. Il ſubſiſte encore aujourd'hui à Rome; on l'appelle le *Pont Saint-Ange*, à cauſe d'un Ange qu'on prétend y avoir vu à l'entrée. Les piles portent ſur un grand ſoubaſſement en forme de ſocle quarré, élevé de quelques pieds ſur le niveau ordinaire de l'eau. Elles ont la moitié de la grande arche qui eſt à plein-ceintre. Son bandeau a un neuviéme du diametre de large, de hauteur; & l'éperon qu'il a en demi-cercle, monte juſques à la moitié de l'arc, où il eſt ſurmonté d'un pilaſtre quarré. On voit encore ſon parapet avec des piédeſtaux à diſtances égales, qui ſervoient à ſoutenir les colonnes.

Le deuxiéme *Pont* que repréſente *Fiſcher* dans ſon *Architecture hiſtorique*, & dont on trouve la deſcription dans l'*Architecture de Palladio*, eſt celui d'*Auguſte*, bâti ſur le Tibre, dans le magnifique chemin Flaminien, vers Rimini, pour rendre l'entrée des vainqueurs plus éclatante. Ce qui donne de l'éclat à ce *Pont*, c'eſt un ſuperbe arc de triomphe élevé au milieu. Du reſte ſa conſtruction n'a rien d'aſſez extraordinaire, pour nous y arrêter. Diſons ſeulement qu'il étoit, & qu'il eſt encore formé de cinq arches, dont trois de vingt-cinq pieds chacune ſont égales, & les deux autres ont vingt pieds. Les culées ont vingt pieds & demi, & leurs piles onze, &c.

On compte encore parmi les *Ponts* célebres, le *Pont Janiculenſis*, nommé à préſent *Ponte-Sixte*, le *Pont Cœſtius*, qu'on nomme le *Pont Saint-Barthelemi*, le *Pont Fabricius* ou *Tarpeïus*, connu aujourd'hui ſous le nom de *Ponte-Caſpi*, &c. (*Voyez* la repréſentation de ces *Ponts* dans le *Traité des Ponts & Chauſſées*, de M. *Gautier*.) Mais tous ces monumens n'offrent abſolument rien d'utile ou de curieux. Nous avons actuellement des *Ponts* modernes qui méritent mieux notre attention. C'eſt par eux que nous terminerons cet article.

Le premier *Pont*, digne des ouvrages les plus fameux des Romains, eſt le grand *Pont* Chinois, entre la capitale Focheu & le fauxbourg Nantai. Il a cent arcades ſi élevées & ſi grandes, que les vaiſſeaux y paſſent à pleines voiles. Les pierres dont il eſt bâti, ſont de grandes pierres de taille blanches, avec des baluſtrades dont les piédeſtaux ſont garnis des deux côtés de lions de marbre.

Le *Pont* de Loyang, dans la province Chinoiſe Fokien, eſt plus beau encore que le précédent. Il eſt porté par 300 piliers joints ſans arcs par des pierres d'un marbre noir de dix-huit pas de longueur, de deux de hauteur, & de deux de large. Les piédeſtaux des baluſtrades ſont ornés de lions, à la Chinoiſe.

On voit auſſi à la Chine deux *Ponts* d'une conſtruction bien ſurprenante. L'un ſert à traverſer des montagne; il a 30 ſtades de long, & eſt porté par de groſſes poutres qui appuient ſur des pointes de rocher, entre leſquels ſont des précipices affreux; de ſorte qu'on ne traverſe

www.libtool.com.cn

jamais ce *Pont* ſans frémir. Ce *Pont* ſert à aller à la capitale de la Chine, ſans être obligé de ſe détourner.

Le deuxiéme *Pont* qu'on admire à la Chine, ſitué près la ville de Kingtung, eſt un *Pont* de charpente, attaché à vingt chaînes de fer, qui joignent les extrêmités de deux montagnes.

Il n'y a point en Europe des *Ponts* ni auſſi ſuperbes, ni ſi hardis que ceux des Chinois; mais ceux que nous avons peuvent tenir un rang bien diſtingué parmi les plus beaux ouvrages de l'antiquité. Tels ſont les *Ponts* de Londres, du Saint-Eſprit, ſur le Rhône; le Pont royal, le Pont neuf, &c. à Paris. Le premier fut commencé ſous *Henri* II. l'an 1176, achevé ſous le regne de *Jean*, l'an 1209, brûlé, détruit, & enfin rebâti aux frais du Roi & de la Ville. Il a 19 arches, 800 pieds de longueur, & 30 pieds de large. Le même nombre d'arches compoſe le *Pont du Saint-Eſprit*. Chaque arche a 15 à 18 toiſes d'ouverture : ce qui fait 400 toiſes de longueur. La ſolidité de ce *Pont* ſitué ſur le Rhône, à l'endroit le plus rapide de ce fleuve, & ſa beauté, le font admirer de tous les étrangers. On trouvera une deſcription du *Pont neuf* & du *Pont royal* de Paris, dans le premier volume de l'*Architecture Françoiſe*.

PONT A BASCULE. C'eſt un *Pont* qui ſe leve d'un côté & ſe baiſſe de l'autre, étant porté ſur un aiſſieu par le milieu.

PONT A COULISSE. Petit *Pont* qui ſe gliſſe dans œuvre pour traverſer un foſſé. Il y a un *Pont* de cette eſpece au château de Saint-Germain en Laye.

PONT A FLECHE. C'eſt un *Pont* qui n'a qu'une fleche avec une anſe de fer, qui porte deux chaînes, pour élever un petit *Pont* au devant d'un guichet.

PONT A QUATRE BRANCHES. *Pont* d'une nouvelle invention, formé par quatre culées ou branches aſſujetties au plan d'un cercle, ſur lequel s'éleve une voûte qui eſt pénétrée par quatre lunettes pour le paſſage des bateaux. On doit l'idée de ce *Pont* à M. *Barbier*, Ingénieur des Ponts & Chauſſées, & il a été exécuté en 1750 par M. *Beſſara*, auſſi Ingénieur dans le même corps. Ce *Pont* eſt ſitué à la ſection que font les canaux de Calais & d'Ardres, ſur la nouvelle route de cette premiere ville à Saint-Omer. Il réunit dans un ſeul point la navigation de quatre canaux, le paſſage d'une grande route, & la communication des quatre principales parties du pays, qui étoient ſéparées avant ſa conſtruction, & qu'on n'auroit pû joindre ſans faire pluſieurs *Ponts* auxquels celui-ci ſeul ſupplée. M. *Bélidor* a donné la figure & la conſtruction de ce *Pont*, dans ſon *Architecture hydraulique*, tome 4. ſection II.

PONT AQUEDUC. *Pont* qui porte un canal. *Voyez* AQUEDUC.

PONT DE BOIS. *Voyez* à l'article général PONT, *Pont de charpente*.

PONT DE PIERRE. *Voyez* à l'article PONT, *Pont de maçonnerie*.

PONT FLOTANT. *Voyez* PONT VOLANT.

PONT-LEVIS. C'eſt un *Pont* fait en maniere de plancher, qui ſe hauſſe & ſe baiſſe devant la porte d'une ville, par le moyen de fleches, de chaînes, & d'une baſcule.

PONT TOURNANT. *Pont* qui tourne ſur un pivot, pour laiſſer paſſer les bateaux. La méchanique de ce *Pont* eſt quelquefois aſſez ingénieuſe; mais il eſt difficile de l'entendre ſans le ſecours des figures. C'eſt ce qui nous oblige de nous borner à une ſimple définition, & de renvoyer, pour le détail, à l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4. ch. x. ſection 1, où l'on trouvera la figure & la deſcription d'un *Pont tournant* très bien imaginé. Il y a au jardin des Tuileries, à Paris, un *Pont tournant* à peu près tel que nous l'avons défini.

PONT VOLANT. C'eſt un *Pont* fait d'un ou de deux bateaux joints enſemble par un plancher entouré d'une baluſtrade ou garde-fou, avec un ou pluſieurs mâts, où eſt attaché par un bout un long cable porté de diſtance en diſtance ſur des petits bateaux, juſques à une ancre où l'autre bout eſt arrêté au milieu de l'eau, enſorte que ce *Pont* ſe meut, comme un pendule, d'un côté de la riviere à l'autre, par le moyen d'un gouvernail ſeulement.

On appelle encore *Pont volant*, un *Pont* fait avec des pontons de cuivre, des bateaux de cuir, des tonneaux ou des pou-

tres creuſes qu'on jette ſur une riviere, & qu'on couvre de planches pour faire paſſer promptement une armée. C'eſt ainſi que le Roi *Xerxès* fit paſſer le détroit de Gallipoli, ou bras Saint-George, à ſon armée. (Voyez l'*Hiſtoire naturelle* de *Pline*, liv. IV.)

PORCELAINE, ſ. f. Terre fine, blanche & tranſparente, dont on fait des vaſes & des carreaux de diverſes formes, grandeurs, & couleurs, qui ſervent dans les compartimens des plus ſuperbes édifices des Orientaux. On fait de la belle *Porcelaine* à Saint-Cloud, & à Orleans; mais la plus eſtimée eſt celle qui vient du Japon & de la Chine, où elle eſt très en uſage. Il y a même, dans une plaine près de Nanking, capitale de ce Royaume, une tour octogone, à neuf étages voutés, de 90 coudées de hauteur, revêtue de *Porcelaine* par dehors, & incruſtée de marbre par dedans. A chaque étage eſt une galerie, ou cloiſon de barreaux; & aux côtés des fenêtres ſont de petits trous quarrés & treilliſſés de fer blanc. Toutes les galeries ſont couvertes de toîts verds, qui pouſſent en dehors des ſoliveaux dorés. Ces ſoliveaux ſoutiennent de petites cloches de cuivre, qui, étant agitées par le vent, rendent un ſon fort agréable. La pointe de cette tour, qu'on ne ſçauroit toucher qu'en dehors, eſt couronnée d'une pomme de pin, qu'on dit être d'or maſſif. Et tout cela eſt travaillé avec tant d'art, qu'on ne peut diſtinguer ni les ſoudures, ni les liaiſons des pieces de *Porcelaine*, & que l'émail & le plomb, dont elle eſt couverte à différens endroits, glacés de verd, de rouge & de jaune, la fait paroître toute couverte d'or, d'émeraudes & de rubis. *Fiſcher* a repréſenté cette tour dans ſon *Eſſai d'Architecture hiſtorique*. Les Tartares forcerent les Chinois de la bâtir, il y a près de 700 ans, pour ſervir de trophée à la conquête qu'ils firent de ce Royaume, & qu'ils ont reconquis au commencement du ſiécle dernier.

PORCHE, ſ. m. Diſpoſition de colonnes iſolées, ordinairement couronnées d'un fronton, qui forme un lieu couvert devant un temple ou un palais. On l'appelle *Tetraſtyle*, quand il y a quatre colonnes de front; *Exaſtyle*, lorſqu'il y en a ſix, *Octoſtyle* huit, *Décaſtyle* dix, &c.

PORCHE CEINTRÉ. *Porche* dont le plan eſt ſur une ligne courbe. Tel eſt le *Porche* du palais *Maſſimi*, du deſſein de *Baltazar* de Sienne, à Rome.

PORCHE CIRCULAIRE. *Porche* dont le plan eſt en rond, c'eſt-à-dire a la forme d'un cercle. Il y a un *Porche* de cette eſpece devant l'Egliſe de Notre-Dame de la Paix, reſtaurée par *Pietre de Cortonne*, à Rome.

PORCHE FERMÉ. Eſpece de veſtibule devant une Egliſe, avec des grilles de fer. C'eſt ainſi que ſont les *Porches* de Saint Pierre de Rome, & de Saint Germain l'Auxerrois, à Paris.

PORCHE ou TAMBOUR. C'eſt, en dedans de la porte d'une Egliſe, une cage de menuiſerie, couverte d'un plafond, qui ſert & pour empêcher la vûe des paſſans, & afin de garantir du vent par une double porte. Dans l'Egliſe de la Sorbonne, à Paris, (pour ne citer que celui-là) eſt un *Porche* de cette façon.

Il y a de ces *Porches* qui ſont ceintrés par leurs encoignures, comme, par exemple, ceux de la Sainte-Chapelle, & des Peres Chartreux, à Paris.

PORPHYRE, ſ. m. Marbre précieux, qui eſt plus dur que tous les autres marbres. (*Voyez* MARBRE.) Ce marbre eſt très-difficile à travailler. Les anciens, à ce qu'on prétend, le manioient plus facilement que nous, parce que ſans doute leurs outils étoient meilleurs. En Italie, on employe à ce travail une ſcie de cuivre, qui n'a point de dents, & avec de l'émeril réduit en poudre, & de l'eau qu'on verſe deſſus, on coupe fort proprement le *Porphyre*; mais ce travail eſt très-long. Pour l'abréger, on s'eſt ſervi de roues, de l'émeril, & de gros marteaux en pointe de diamant, forgés de bon acier trempé dans le ſang de bouc, avec lequel, frappant à petit coup ſur le *Porphyre*, & le diminuant peu à peu, on venoit à bout de lui donner une forme ronde ou plate, ſans en pouvoir faire une figure. Il falloit encore, dans ce travail, avoir beaucoup de patience, & du tems à perdre. Ce fut, ſi l'on en croit M. *Fél-*

www.libtool.com.cn

*bien*, en 1555, qu'on découvrit un moyen plus univerſel, & plus expéditif. Le Duc *Côme de Médicis* ayant trouvé quelques pierres de *Porphyre*, voulut en faire un baſſin de fontaine : cet ouvrage fut confié à un nommé *Franceſco Tadda*. Il s'agiſſoit d'avoir des outils aſſez forts pour travailler ce marbre ; c'eſt à quoi pourvut le Duc de Medicis. Il diſtilla certaines herbes, & en tira une eau qui avoit tant de vertu, qu'en y trempant les outils tout rouges, elle leur donnoit une dureté extraordinaire. Avec ces outils, *Franceſco Tadda* tailla un baſſin de deux braſſes & demie de diametre, auquel il fit un pied. Après ce ſuccès il oſa entreprendre d'autres ouvrages plus difficiles. Il fit trois ovales, dans l'une deſquelles il repréſenta une tête de Chriſt en demi-relief, & dans les deux autres, le Duc Côme, & la Ducheſſe ſa femme. Si cela eſt vrai, nous ne ſommes pas ſi habiles aujourd'hui. Tout ce que l'on peut faire, c'eſt de couper le tour d'une colonne de *Porphyre*, en la ſciant avec une ſcie de fer ſans dents, & du grès mouillé.

Le *Porphyre* qui a ſouffert le feu, s'éclate & ſe caſſe facilement quand on le travaille. Sa couleur n'eſt point auſſi vive, & elle n'a pas un poli auſſi beau & auſſi luiſant qu'avant qu'on l'eut mis au feu. Ce qui prouve que le feu durcit le *Porphyre*, & le calcine en quelque ſorte.

PORT, ſ. m. C'eſt le lieu de la mer ou d'une riviere où abordent les vaiſſeaux & autres bâtimens, qui peuvent y reſter en ſûreté, tant par la diſpoſition du lieu que parce qu'il eſt fermé d'un mole ou d'une digue, avec fanal & chaîne. Les *Ports* les plus recommendables dans l'antiquité, ſont ceux de Tyr, de Carthage, de Miſſene, d'Alexandrie, de Syracuſe, de Rhodes, de Meſſine, &c. & les *Ports* les plus fameux d'aujourd'hui, ſont les *Ports* de Genes, de Toulon, de Marſeille, d'Antibes, de Malthe, &c. Voici une idée ſuccinte de quelques-uns de ces *Ports*.

Il y avoit deux *Ports* à Tyr. Le plus grand étoit preſque ovale, & contenoit plus de cinq cens bâtimens. Il étoit ſitué au nord de la ville, qui le couvroit des vents du midi. Au côté oppoſé étoit une petite iſle de rochers qui lui rompoient la mer ; & au levant il avoit la côte de Phénicie, où il étoit abrié par les montagnes du Liban. Deux moles fondés à pierres perdues, à la profondeur de 25 à 30 pieds d'eau, dirigés en portion de cercle, & s'étendant dans la mer, formoient l'entrée de ce *Port*. Un troiſiéme mole couvroit l'entrée, & en la garantiſſant de l'impétuoſité des vagues, abrioit les vaiſſeaux. Deux tours fort élevées, ſituées aux têtes de ce mole, & ſur les extrêmités des deux premiers, ſervoient à défendre les deux embouchures que ces moles formoient, & on y allumoit des fanaux pour indiquer, pendant la nuit, aux navigateurs la route qu'ils devoient tenir pour y entrer.

Le ſecond *Port* de Tyr, deſtiné pour les vaiſſeaux marchands, n'a rien de remarquable que ſon entrée qui étoit décorée d'une magnifique Architecture, & couverte d'un mole avancé, pour empêcher que les vents du midi n'en rendiſſent l'accès difficile.

Le *Port* de Syracuſe a été auſſi un *Port* très célebre : il avoit dix mille ſix cens toiſes du nord au ſud, & environ mille ſix cens de l'eſt à l'oueſt. La ville l'abrioit du côté du nord, des montagnes du côté du ſud, & au couchant ; & il étoit couvert, du côté de la mer, par le promontoire Plemmyre, & par l'iſle Ortigie.

Ce n'eſt point ici le lieu de décrire les autres *Ports* dont nous venons de parler. On jugera aſſez par ceux de Tyr & de Syracuſe, du goût des anciens pour ces lieux maritimes. Les curieux trouveront la deſcription des autres dans l'*Hydrographie* du P. *Fournier*, liv. II. ch. XIX. & dans l'*Architect. hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4. ch. 2. & ils verront en même tems celle des *Ports* des modernes, tels que les *Ports* de Toulon, de Marſeille, d'Antibes, &c. qui ne different pas, pour le fond, de ceux des anciens.

PORTAIL, ſ. m. C'eſt la décoration d'Architecture de la façade d'une Egliſe. Il y a deux ſortes de *Portails*, de Gothiques & d'Architecture antique. De la premiere eſpece ſont les *Portails* de Notre-Dame

de Paris, de Rheims, de Saint Trophime d'Arles, &c. & ceux de S. Gervais, de Saint Louis des Invalides, & des plus nouvelles Egliſes de Paris & de Rome, ſont de la derniere eſpece. On trouvera la deſcription de quelques-uns de ces *Portails*, dans le *Cours d'Architect.* de *d'Avi-ler*, & ſur-tout dans l'*Architect. Françoiſe.*

On appelle encore *Portail*, la grande ou maîtreſſe porte d'un palais, d'un château, maiſon de plaiſance, &c.

PORTE, ſ. f. C'eſt l'ouverture ceintrée ou quarrée d'un mur, pour ſervir d'entrée à un lieu : c'eſt auſſi l'aſſemblage de menuiſerie, qui ferme cette ouverture. Les premieres *Portes* étoient quarrées, & les anciens ne donnoient une figure ronde qu'aux arcs de triomphe, & aux grands paſſages publics. *Vignole* fait la hauteur des *Portes* double de leur largeur : comme *Vignole* eſt ſuivi, cette proportion eſt preſque généralement adoptée. Cependant les dimenſions des *Portes* doivent être réglées par les Ordres d'Architecture qui les accompagnent. D'après cette obſervation, on a trouvé que dans l'Ordre Toſcan, les *Portes* en plein ceintre doivent avoir de hauteur deux fois leur largeur, deux fois & un ſixiéme dans l'Ordre Dorique, deux fois & un quart dans l'Ordre Ionique, deux fois & demie dans l'Ordre Corinthien, & deux fois & un tiers dans l'Ordre Compoſite. A l'égard des *Portes* à plate-bande, on détermine leur proportion en diviſant leur largeur en douze parties, dont on donne 23 à la hauteur de la *Porte* Toſcane, 24 à la Dorique, 25 à l'Ionique, 26 à la Corinthienne, & 25 & demie à la Compoſite. Ainſi la *Porte* Toſcane ſera moins haute que le double de la largeur, d'un douziéme ; la *Porte* Dorique aura ſa hauteur double de ſa largeur ; l'Ionique aura un douziéme plus que le double ; la Corinthienne un ſixiéme, & la Compoſite un huitiéme. (Voyez l'*Architect. Françoiſe*, tom. 1. liv. 1.)

Le mot *Porte* vient de *Porter* ; & voici comment *Donat* le prouve. » Anciennement, lorſqu'on faiſoit le deſſein & l'alignement des murs d'une ville, (ce qui ſe faiſoit avec obſervation des cérémonies religieuſes) celui qui tenoit le manchereau de la charrue tirée par un taureau & une vache, dont le ſoc alloit marquant d'une raie le lieu & le contour de la muraille future ; quand il étoit arrivé aux endroits où les *Portes* de la ville devoient être faites, il *portoit* à force de bras le ſoc ſuſpendu & en l'air, afin que la terre ne fût ouverte celle part, ne rayée, ne renverſée par-deſſus.

PORTE A PANS. *Porte* qui a ſa fermeture en trois parties, dont l'une eſt de niveau, & dont les deux autres ſont rampantes. Telle elle eſt la *Porte* Pie, à Rome, & celle de l'hôtel de Condé, à Paris.

PORTE ATTIQUE ou ATTICURGUE. C'eſt, ſelon *Vitruve*, une *Porte* dont le ſeuil eſt plus long que le linteau, ſes piédroits n'étant pas paralleles. De cette maniere eſt la *Porte* du temple de Veſta, ou de la Sibille, à Tivoli, près de Rome.

PORTE AVEC ORDRE. *Porte* qui, étant ornée de colonnes ou de pilaſtres, prend ſon nom de l'Ordre de ces colonnes, ou de ces pilaſtres, comme *Porte Toſcane*, *Porte Dorique*. (*Voyez* ci-devant PORTE.)

PORTE BATARDE. *Porte* qui ſert d'entrée à une maiſon, & qui a cinq ou ſix pieds de large.

PORTE BIAISE. *Porte* dont les tableaux ne ſont pas d'équerre avec le mur.

PORTE BOMBÉE. *Porte* dont la fermeture eſt en portion de cercle.

PORTE BOURGEOISE. *Porte* qui a ordinairement quatre pieds de largeur.

PORTE CHARTIERE. Simple *Porte* dans les murs d'un clos, pour le paſſage des charrois.

PORTE COCHERE. C'eſt une *Porte* par laquelle les carroſſes peuvent paſſer. Sa largeur doit être de ſept pieds & demi au moins, & ſa hauteur d'une largeur & demie, ou plutôt de deux largeurs.

PORTE CRENELÉE. *Porte* d'un vieux château, qui a des créneaux, comme dans la continuité de ſon mur.

PORTE CROISÉE. Fenêtre ſans appui, qui ſert de paſſage pour aller ſur un balcon, ou ſur une terraſſe.

PORTE DANS L'ANGLE. *Porte* qui eſt à pan coupé dans l'angle rentrant d'un bâtiment.

www.libtool.com.cn

PORTE DE CLÔTURE. Moyenne *Porte* dans un mur de clôture.

PORTE DE CROISÉE. C'eſt la *Porte* à droite ou à gauche de la croiſée d'une grande Egliſe. Quand cette Egliſe eſt ſituée conformément aux Canons, & qu'elle a ſon portail tourné vers le couchant, & ſon grand autel vers le levant, la *Porte* droite de la croiſée eſt celle du nord, comme à Notre-Dame de Paris, eſt celle du côté du cloître, & la gauche celle du midi, comme la *Porte* du côté de l'Arhevêché.

PORTE DE DÉGAGEMENT. Petite *Porte* qui ſert pour ſortir des appartemens, ſans paſſer par les principales pieces.

PORTE D'ENFILADE. On nomme ainſi toutes les *Portes* qui ſe rencontrent d'alignement dans les appartemens.

PORTE DE FAUXBOURG, ou FAUSSE-PORTE. *Porte* qui eſt à l'entrée d'un fauxbourg.

PORTE DE VILLE. C'eſt une *Porte* publique à l'entrée d'une grande rue, qui prend ſon nom ou de la ville voiſine, ou de quelque fait ou uſage particulier. Par exemple, on appelle *Porte triomphale*, une *Porte* bâtie plutôt par magnificence que par néceſſité, en mémoire de quelque expédition militaire, comme celles de Saint Denis, & de Saint Martin, à Paris.

PORTE ÉBRASÉE. *Porte* dont les tableaux ſont à pans coupés en dehors. Telles ſont les *Portes* de la plûpart des Egliſes gothiques.

PORTE EN NICHE. *Porte* qui eſt en maniere de niche. De cette façon eſt la grande *Porte* de l'hôtel de Conti, à Paris, du deſſein de *François Manſard*.

PORTE EN TOUR RONDE. *Porte* qui eſt percée dans un mur circulaire, & qui eſt vûe par dehors. Et *Porte en tour creuſe*, eſt celle qui fait l'effet contraire.

PORTE FLAMANDE. *Porte* qui eſt compoſée de deux jambages avec un couronnement, & une fermeture de grilles de fer, comme, par exemple, les deux *Portes* du Cours la Reine, à Paris.

PORTE RAMPANTE. *Porte* dont le ceintre ou la plate-bande eſt rampante, comme dans un mur d'échiffre.

PORTE RUSTIQUE. *Porte* dont les paremens de pierre ſont en boſſages ruſtiqués.

PORTE SECRETTE. C'eſt une petite *Porte* pratiquée dans le bas d'un château ou d'une grande maiſon, pour y entrer & en ſortir ſecrettement.

PORTE SURBAISSÉE. *Porte* dont la fermeture eſt en anſe de panier.

PORTE SUR LE COIN. *Porte* qui, ayant une trompe au deſſus, eſt en pan coupé ſous l'encoignure d'un bâtiment.

PORTE MOBILE. C'eſt toute fermeture de bois ou de bronze, qui remplit la baye d'une *Porte*, & qui s'ouvre à un ou deux venteaux.

PORTE A DEUX VENTEAUX. *Porte* qui eſt en deux parties appellées *venteaux* ou *battans*, attachés aux deux piédroits de ſa baye.

PORTE A JOUR. C'eſt une *Porte* faite de grilles de fer, ou de barreaux de bois. On la nomme auſſi *Porte à claire voie*.

PORTE A PLACARD. *Porte* qui eſt d'aſſemblage de menuiſerie, avec cadres, chambranle, corniche, & quelquefois un fronton.

PORTE ARRASÉE. C'eſt une *Porte* de menuiſerie, dont l'aſſemblage n'a point de ſaillie, & eſt tout uni.

PORTE BRISÉE. *Porte* dont la moitié ſe double ſur l'autre. On nomme encore *Porte briſée*, une *Porte* qui eſt à deux venteaux.

PORTE COCHERE. C'eſt un grand aſſemblage de menuiſerie, qui ſert à fermer la baye d'une *Porte*, où peuvent paſſer des carroſſes, & qui eſt compoſée de deux venteaux faits au moins chacun de deux battans ou montans, & de trois traverſes qui en forment le bâti, & renferment des cadres & des panneaux, avec un guichet dans l'un de ces venteaux. Les plus belles *Portes cocheres* ſont ornées de corniches, conſoles, bas-reliefs, armes, chiffres, & autres ornemens de ſculpture, avec ferrures de fer poli, comme, par exemple, les *Portes* des hôtels de Biſeuil, de Puſſort, &c. Quelquefois ces ornemens ſont poſtiches, & faits de bronze, tels qu'on en voit aux *Portes* de l'Hôtel-de-ville, & de l'Egliſe du Val-de-Grace, à Paris. Cette ſorte de *Porte*, qui eſt arraſée par derriere, eſt rarement à deux paremens. Quand ſa baye eſt ceintrée, ou qu'elle eſt trop haute, elle eſt ſurmontée d'un dormant d'aſſemblage, qui en reçoit le battement.

PORTE COLLÉE ET EMBOÎTÉE. C'eſt une *Porte* faite

faite d'ais debout, collés & chevillés, avec emboîtures, qui les traverſent par le haut & par le bas.

PORTE COUPÉE. *Porte* à deux ou à quatre venteaux attachés à un ou à deux piédroits de la baye. Ces venteaux ſont ou coupés à hauteur d'appui, comme aux boutiques, ou à hauteur de paſſage, comme aux *Portes* croiſées, dont quelquefois la partie ſupérieure reſte dormante.

PORTE D'ASSEMBLAGE. C'eſt tout ventail de *Porte*, dont le bâti renferme des cadres & des panneaux à un ou à deux paremens.

PORTE DE BRONZE. *Porte* qui eſt jettée en bronze, & dont les parties, qui imitent les compartimens d'une *Porte* de menuiſerie, ſont attachées & rivées ſur un bâti de forte menuiſerie, & enrichies d'ornemens poſtiches de ſculpture. Telles ſont les *Portes* du Panthéon, & de Saint Jean de Latran, à Rome.

On fait auſſi de ces *Portes*, faites en partie de lames d'acier, ciſelées & gravées, & en partie fondues, qui recouvrent un gros aſſemblage de bois, comme, par exemple, celles de Saint-Denis en France, & celles du Vatican, à Rome.

PORTE DE FER. *Porte* compoſée d'un chaſſis de fer, qui retient des barreaux & des traverſes, ou des panneaux avec des enroulemens de fer plat, & de tole ciſelée. Il y a deux *Portes de fer* d'une ſinguliere beauté, une au château de Verſailles, & l'autre à celui de Maiſons.

On appelle encore *Porte de fer*, une *Porte* dont les chaſſis & les barreaux ſont recouverts de plaques de tole, & qui ſert aux lieux qui renferment des choſes précieuſes, & où l'on craint le feu. C'eſt ainſi que ſont les portes des tréſors & des archives.

PORTE DOUBLE. *Porte* oppoſée à une autre dans une même baye, ſoit pour la ſûreté ou le ſecret du lieu, ſoit pour y conſerver la chaleur.

PORTE EN DÉCHARGE. *Porte* compoſée d'un bâti de groſſes membrures, dont les unes ſont de niveau, & les autres inclinées en décharge, toutes aſſemblées par entailles de leur demi-épaiſſeur, & chevillées; enſorte qu'elles forment une grille recouverte par dehors de gros ais en rainures & languettes, cloués deſſus, avec ornemens de bronze, ou de fer fondu. Telles ſont les *Portes* de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris.

PORTE FEINTE. C'eſt une décoration de *Porte*, de pierre ou de marbre, ou un placard de menuiſerie avec des venteaux dormans, oppoſé ou parallele à une vraie *Porte*, pour la ſymmétrie.

PORTE TRAVERSÉE. *Porte* qui, étant ſans emboîtures, eſt faite d'ais debout, croiſés quarrément par d'autres ais retenus par des clous diſpoſés en compartimens loſangés. Les *Portes traverſées*, les plus propres, ont près du cadre, une moulure rapportée, pour former une feuillure ſur l'arête de la baye qu'elles ferment. Dans les lieux où le chêne eſt rare, ces *Portes* ſe font de bois tendres, tels que le ſapin, l'aube, le tilleul, &c.

PORTE VITRÉE. *Porte* qui eſt partagée en tout ou à moitié, avec des croiſillons de petits bois, dont les vuides ſont remplis de carreaux de verre, ou de glaces.

PORTE D'ÉCLUSE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt une grande clôture de bois, qui arrête l'eau dans les écluſes. Les deux battans de cette clôture ſe joignent en angle au milieu, & ſouvent par le moyen d'une grande queue qui a la force du levier. (*Voyez* ÉCLUSE.)

PORTES BUSQUÉES. *Voyez* BUSCQ.

PORTÉE, ſ. f. C'eſt ce qui reſte d'une plate-bande entre deux colonnes ou deux piédroits. C'eſt auſſi la longueur d'un poitrail entre ſes jambages, d'une poutre entre deux murs, & d'une travée entre deux poutres. Les corbeaux ſoulagent la *Portée* des poutres. Les ſolives n'ont pas cet avantage; auſſi doit-on les proportionner à leurs *Portées*, dans les travées.

On entend auſſi par *Portée*, le ſommier d'une plate-bande, d'un arrachement de retombée, ou du bout d'une piece de bois qui entre dans un mur, ou qui porte ſur une ſabliere. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* SABLIERE.) C'eſt pourquoi une poutre doit avoir ſa *Portée* dans un mur mitoyen, juſques à deux pouces près de ſon parpain. (*Voyez* PARPAIN.)

*Portée* ſignifie auſſi une ſaillie au-delà du mur de face, comme la ſaillie d'une

www.libtool.com.cn

POTELETS, ſ. m. pl. Petits poteaux qui garniſſent les pans de bois ſous les appuis des croiſées, ſous les décharges, dans les fermes des combles, & les échiffres des eſcaliers.

POTENCE, ſ. f. Piece de bois debout, comme un pointal, couverte d'un chapeau ou ſemelle par-deſſus, & aſſemblée avec un ou deux liens, ou contrefiches, qui ſert pour ſoulager une poutre d'une trop longue portée, ou pour en ſoutenir une qui eſt éclatée.

Potence de fer. Maniere de grande conſole en ſaillie, ornée d'enroulemens & de feuillages de tole, pour porter des balcons, des enſeignes de Marchands, des poulies à puits, des lanternes, &c.

POUCE, ſ. m. Douziéme partie du pied, laquelle ſe diviſe auſſi en douze parties qu'on appelle *lignes*. Le *Pouce ſuperficiel quarré* a 144 de ces lignes, & le *Pouce cubique* en a 1728.

Pouce d'eau. C'eſt une quantité d'eau courante, qui paſſe continuellement par une ouverture ronde d'un pouce de diametre (enſorte que la ſuperficie de l'eau demeure toujours plus haute d'une ligne que la partie ſupérieure de cette ouverture) & qui fournit, dans une minute, 13 pintes d'eau, & dans une heure 800 pintes, ou 2 muids 224 pintes de Paris.

POUF. Terme indéclinable, dont ſe ſervent les ouvriers qui travaillent en marbre. Ils diſent qu'une pierre ou qu'un marbre eſt *Pouf*, lorſqu'il s'égrene ſous l'outil.

POULAILLER, ſ. m. C'eſt un lieu, dans une maiſon de campagne, où vont ſe jucher les poules pendant la nuit, & où elles pondent & couvent quelquefois. Ce lieu doit être plancheyé, car le ſol de la terre eſt mal ſain pour les poules. Il y a une petite porte pour y entrer, & une fenêtre au deſſus & à côté, par laquelle les poules entrent & ſortent. Les murs d'un *Poulailler* doivent être crépis de mortier de tous côtés. Sa meilleure ſituation eſt au levant, près d'un four ou d'une cuiſine, parce qu'on prétend que la fumée eſt fort ſalutaire pour la volaille.

POULIE, ſ. f. Petite roue, ordinairement avec un canal ſur ſon épaiſſeur, laquelle ourne ſur un goujon qui la traverſe, & dont on ſe ſert aux grues, engins & autres machines, pour empêcher le frottement des cordages en enlevant les fardeaux. La *Poulie* eſt une machine ſimple. On en trouvera la théorie dans le *Dictionnaire univ. de Mathématique & de Phyſique*, à l'article compris ſous ce terme.

POURTOUR, ſ. m. Mot dont les ouvriers ſe ſervent pour exprimer circuit. C'eſt l'étendue du contour d'un eſpace. Ainſi on dit qu'une ſouche de cheminée, une corniche de chambre, un lambris, &c. ont tant de *Pourtour*, c'eſt-à-dire tant de longueur ou d'étendue, dedans ou dehors œuvre.

POUSSÉE, ſ. f. Effort que fait le poids d'une voûte contre les murs ſur leſquels elle eſt bâtie. C'eſt auſſi l'effort que font les terres d'un quai ou d'une terraſſe, & le corroi d'un batardeau. Dans les voûtes, cet effort eſt celui que font les vouſſoirs, à droite & à gauche de la clef, contre les piédroits. Il eſt de la derniere importance de connoître cette *Pouſſée*, afin d'y oppoſer une réſiſtance convenable, pour que la voûte ne s'écarte pas. Ce n'eſt aſſurément point une choſe aiſée que de déterminer cette *Pouſſée*, qui dépend de la direction des vouſſoirs, c'eſt-à-dire de la convexité de la voûte, abſtraction faite de la liaiſon du mortier & du ciment. On ſent bien que plus un arc eſt large & ſurbaiſſé, plus il a de *Pouſſée*. Mais eſt-ce là la ſeule conſidération à laquelle on doive avoir égard? Voici ce qu'a reconnu M. *Bélidor*, qui a examiné cette queſtion avec beaucoup de ſoin.

1°. Dans une voûte où l'on ſuppoſe que les vouſſoirs ne ſont entretenus par aucun ciment, plus leur tête ſera petite, plus la voûte aura de *Pouſſée*: 2°. plus la voûte aura d'épaiſſeur, plus la *Pouſſée* ſera grande: 3°. plus les piédroits, qui ſoutiennent une voûte, ſeront élevés, plus il leur faudra d'épaiſſeur pour ſoutenir la *Pouſſée* de la voûte. (Voyez la *Science des Ingénieurs*, liv. II.)

On appelle *Faire le trait des Pouſſées des voûtes*, chercher & marquer les épaiſſeurs que doivent avoir les murs & les

piliers boutans, qui ſont des corps ſaillans qui portent & appuient les voûtes.

POUSSER, v. act. On dit qu'un mur pouſſe au vuide, lorſqu'il boucle ou fait ventre.

*Pouſſer à la main.* C'eſt couper les ouvrages de plâtre, faits à la main, & qui ne ſont pas traînés, & tailler des moulures ſur de la pierre dure.

*Pouſſer* eſt auſſi un terme de Menuiſerie, & on entend par là travailler à la main des baluſtres, moulures, &c.

POUSSIER, ſ. m. C'eſt la poudre des recoupes de pierres, paſſées à la claie, qu'on mêle avec le plâtre, en carrelant, pour empêcher qu'il ne bouffe. On met du *Pouſſier* de charbon entre les lambourdes d'un parquet, pour le garantir de l'humidité.

POUTRE, ſ. f. C'eſt la plus groſſe piece de bois qui entre dans un bâtiment, & qui ſoutient les travées des planchers. Il y en a de différentes longueurs & groſſeurs. Celles qui ſont en mur mitoyen, doivent, ſelon la Coutume de Paris, article 208, porter plutôt dans toute l'épaiſſeur du mur, à deux ou trois pouces près, qu'à moitié, à moins qu'elles ne ſoient directement oppoſées à celles du voiſin. En ce cas, elles ne peuvent porter que dans la moitié du mur; & on ſoulage leurs portées, de chaque côté, par des corbeaux de pierre, en mettant une table de plomb entre les deux bouts, pour empêcher qu'elles ne s'échauffent & ne ſe corrompent. On ne ſe ſert gueres, dans les planchers, de ces *Poutres*, mais de ſolives paſſantes, qui ſe poſent ſur les murs.

Voilà ce que nous ont appris ſur les *Poutres*, les Maîtres dans l'art de bâtir. Les autres connoiſſances qu'on a touchant les *Poutres*, ſont dûes aux Phyſiciens. Ces connoiſſances concernent l'effort dont celles de différentes longueurs ſont capables. Nous allons expoſer ici ce que MM. *Couplet*, *Bernoulli* & *Parent* ont découvert.

1°. La réſiſtance totale de chaque *Poutre* eſt le produit de ſa baſe par ſa hauteur. 2°. Si les baſes de deux *Poutres* ſont égales en longueur, quoique les longueurs & les largeurs en ſoient inégales, leur réſiſtance ſera comme leur hauteur. D'où il ſuit qu'une *Poutre*, poſée de champ ou ſur le plus petit côté de ſa baſe, réſiſtera plus que poſée ſur le plat, & cela en raiſon de l'excès de hauteur que cette premiere ſituation lui donnera ſur la ſeconde. On ſera ſans doute ſurpris, après cela, qu'on poſe les *Poutres* ſur le plat dans les bâtimens: mais comme il eſt important qu'elles ayent une certaine aſſiette, on préfere cette ſituation, parce qu'elle eſt plus convenable que l'autre. 3°. Si la ſomme des côtés des baſes de deux *Poutres* eſt égale, que ces côtés ayent, par exemple, 12 & 12, ou 11 & 13, ou 10 & 14, ou 9 & 15, &c. de ſorte que la ſomme ſoit toujours de 24 pouces, & que les *Poutres* ſoient toujours poſées de champ, on trouve, en ſuivant cette eſpece de ſuite, que dans la premiere *Poutre* qui auroit 12 & 12, la réſiſtance eſt 1728, & la ſolidité 144: ce qui donne le rapport de la réſiſtance à la ſolidité ou peſanteur, comme 12 à 1. Ainſi, en ſe ſervant de la derniere *Poutre* qui auroit 1 & 23, la réſiſtance ſeroit 529, & la ſolidité 23. Par conſéquent la premiere *Poutre* qui ſeroit quarrée, auroit, par rapport à ſa peſanteur, près de deux fois moins de force, c'eſt-à-dire de réſiſtance, que la derniere. Et dans les *Poutres* moyennes, cette réſiſtance comparée à la peſanteur, iroit toujours en augmentant depuis la premiere juſques à la derniere: c'eſt ce qu'on va voir dans la Table ſuivante. On peut conſulter auſſi, à ce ſujet, les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, de 1707 & de 1708, & le *Traité de la Charpenterie & des bois de toute eſpece*, par M. *Mathias Meſange*.

www.libtool.com.cn

*TABLE du rapport de la force des Poutres à leur ſolidité.*

| Dimenſions des Poutres. Largeur. | Hauteur. | Expreſſion de la force en ſpéculative. | Expreſſion de la ſolidité. |
|---|---|---|---|
| 12 pouces. | 12 pouces. | 1728 . . . . | 144 |
| 11 . . | 13 . . . | 1859 . . . . | 143 |
| 10 . . | 14 . . . | 1960 . . . . | 140 |
| 9 . . | 15 . . . | 2025 . . . . | 135 |
| 8 . . | 16 . . . | 2048 . . . . | 128 |
| 7 . . | 17 . . . | 2023 . . . . | 119 |
| 6 . . | 18 . . . | 1944 . . . . | 108 |
| 5 . . | 19 . . . | 1805 . . . . | 95 |
| 4 . . | 20 . . . | 1600 . . . . | 80 |
| 3 . . | 21 . . . | 1323 . . . . | 63 |
| 2 . . | 22 . . . | 968 . . . . | 44 |
| 1 . . | 23 . . . | 529 . . . . | 23 |

POUTRE ARMÉE. C'eſt une *Poutre* ſur laquelle ſont aſſemblées deux décharges en abouts, avec une clef, retenues par des liens de fer. Cela ſe pratique quand on veut faire porter à faux un mur de refend, ou lorſque le plancher eſt d'une ſi grande étendue qu'on eſt obligé de ſe ſervir de cet expédient pour ſoulager la portée de la *Poutre*, en faiſant un faux plancher par-deſſus l'armature.

POUTRE FEUILLÉE. *Poutre* qui a des feuillures ou des entailles pour porter, par cet encaſtrement, le bout des ſolives.

POUTRE QUARDERONNÉE. *Poutre* ſur les arêtes de laquelle on a pouſſé un quart de rond, une doucine, ou quelqu'autre moulure entre deux filets : ce qui ſe fait plutôt pour ôter la flache que pour ornement.

POUTRELLE, ſ. f. Petite *Poutre* de 10 à 12 pouces, qui ſert principalement à porter un médiocre plancher.

POZZOLANE, ſ. f. Terre rougeâtre, qui tient lieu de ſable en Italie, & qui, mêlée avec la chaux, fait un mortier qui durcit à l'eau. On la trouve en Italie, aux environs de Bayes, dans les terres qui ſont autour du Mont Veſuve, & particuliérement dans le territoire de la ville de Pouzzol, d'où elle a pris ſon nom. C'eſt une eſpece de ciment formé par la nature, & par conſéquent ſupérieur à celui de l'art. Il ſert ſur-tout pour les ouvrages qu'on bâtit dans l'eau. *Vitruve* a voulu rendre raiſon de la propriété ſurprenante de la *Pozzolane*, (*Architect.* liv. II. ch. 6.) & il a cru le faire en diſant préciſément le contraire de ce qu'il a dit pour expliquer la maniere dont ſe durcit le mortier, quoique la même explication ait lieu ici. (*Voyez* MORTIER.)

PRATIQUE, ſ. f. C'eſt l'opération manuelle dans l'exercice de l'art de bâtir.

PRATIQUE. Terme indéclinable. On dit qu'un homme eſt *Pratique* dans les bâtimens, quand il a l'expérience dans l'exécution des ouvrages.

PRATIQUER, v. act. C'eſt, dans la diſtribution d'un plan, diſpoſer les pieces avec économie & intelligence, pour les proportionner & les dégager avantageuſement.

PRÉAU, ſ. m. On appelle ainſi, en général, toute cour ſpacieuſe, même celle d'une priſon, quand il y croît librement du gazon : mais la ſignification propre de ce terme eſt une place quadrilatère, ordinairement couverte de gazon, & environnée des portiques d'un cloître. Tel eſt le *Préau* du grand cloître de la Chartreuſe, à Paris.

PRESBYTERE, ſ. m. Mot dérivé du grec *Presbyterion*, aſſemblée de Prêtres. C'eſt, dans la campagne, la maiſon où demeure le Curé d'une Paroiſſe ; & dans la ville, une maiſon près d'une Egliſe paroiſſiale, où logent & mangent en communauté les Prêtres habitués qui la deſſervent.

PRESENTER, v. act. C'eſt, ſelon les ouvriers, poſer une piece de bois, une barre de fer, ou toute autre choſe, pour connoître ſi elle conviendra à la place où elle eſt deſtinée, afin de la réformer & de la rendre juſte, avant que de la poſer à demeure.

PRÉTOIRE, ſ. m. C'étoit, chez les anciens, le palais où le Préteur ou Magiſtrat logeoit & rendoit la juſtice au public ; comme celui de Jeruſalem, par exemple, dont l'Ecriture ſainte fait mention. Il y avoit de ces *Prétoires* dans toutes les villes de l'Empire Romain, & on en voit même encore les veſtiges d'un à Nîmes, en Languedoc.

PRISON, ſ. f. C'eſt un lieu d'une forte conſtruction, & ſûrement gardé, où l'on enferme les débiteurs & les criminels, &

dans lequel il y a des cachots, c'eſt-à-dire des caveaux, dont les uns ſont noirs & ſans lumiere, & les autres éclairés foiblement par des ſoûpiraux. *Palladio* rapporte, dans ſon *Architecture*, liv. III. ch. XVI. qu'il y avoit anciennement trois ſortes de *Priſons* ſéparées les unes des autres, pour les débauchés, les débiteurs, & les criminels. Selon le ſentiment le plus reçu, *Priſon* vient de l'italien *Periſione*.

PRISON DES VENTS, ou PALAIS D'EOLE. C'eſt un lieu ſouterrein, comme une carriere, où les vents frais étant conſervés, ſe communiquent par des conduites ou voûtes ſouterreines, (appellées en italien *ventidotti*) dans les ſalles, pour les rendre fraîches pendant l'été. (Voyez l'*Architecture* de *Palladio*, liv. I. ch. XXVII.)

PRIVÉ. *Voyez* AISANCE.

PROFIL, ſ. m. C'eſt le contour d'un membre d'Architecture, comme d'une baſe, d'une corniche, &c.

PROFIL DE BATIMENT. C'eſt le deſſein d'un bâtiment, coupé ſur ſa longueur ou ſa largeur, pour en avoir les dedans & les épaiſſeurs des murs, voûtes, planchers, combles, &c. On le nomme auſſi *Coupe*, *Sciographie*, & *Section perpendiculaire*.

PROFIL DE TERRE. C'eſt la ſection d'une étendue de terre en longueur, comme elle ſe trouve naturellement, & dont les coupes de niveau & les ſtations de nivellement, marquées par des lignes ponctuées, font connoître le rapport de la ſuperficie de cette terre, avec une baſe horizontale qu'on établit: ce qui ſe pratique pour dreſſer un terrein de niveau, ou avec une pente réglée, quand il s'agit de diſpoſer un jardin, planter des avenues d'arbres, tracer des routes dans un bois, &c. On fait ordinairement ces ſortes de *Profils* ſur une même échelle, pour la baſe & les àplomb. Quelquefois auſſi on réduit cette baſe ſur une plus petite échelle que les àplomb des ſtations, pour rendre plus court le deſſein d'un *Profil* trop long. Mais cette derniere méthode n'eſt pas exacte, parce qu'on ne peut pas tracer ſur ce deſſein les pentes, chûtes, & autres moyens qui ſe pratiquent pour le raccordement des terreins.

PROFILER, v. act. C'eſt contourner à la régle, au compas, ou à la main, un membre d'Architecture.

PROJECTURE. *Voyez* SAILLIE.

PROJET, ſ. m. C'eſt une eſquiſſe de la diſtribution d'un bâtiment, établie ſur l'intention de la perſonne qui deſire faire bâtir. C'eſt auſſi un mémoire en gros de la dépenſe à laquelle peut monter la conſtruction de ce bâtiment, pour prendre des réſolutions ſuivant le lieu, le tems & les moyens.

PROMENOIR, ſ. m. Terme général, qui ſignifie un lieu couvert ou découvert, fermé par des arcades ou des colonnes, ou planté d'arbres, pour s'y promener pendant le beau tems.

*Vitruve*, dans ſon *Architecture*, liv. V. ch. IX. appelle *Promenoir* un eſpace derriere la ſcene du théâtre, clos d'une muraille, & planté d'arbres en quinconce.

PROPORTION, ſ. f. C'eſt la juſteſſe des membres de chaque partie d'un bâtiment, & la relation des parties au tout enſemble, comme, par exemple, une colonne dans ſes meſures, par rapport à l'ordonnance du bâtiment. C'eſt auſſi la différente grandeur des membres d'Architecture, & des figures, ſelon qu'elles doivent paroître dans leur point de vûe. Ceci eſt une choſe abſolument ſoumiſe à cette partie de l'optique, qu'on appelle la *Perſpective*. Comme les régles de cette ſcience ſont connues & démontrées, (*voyez* PERSPECTIVE dans le *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*.) il eſt étonnant que les Architectes ſoient partagés ſur la proportion des membres d'Architecture, par rapport à leur point de vûe. Cependant les uns prétendent qu'ils doivent augmenter ſuivant leur exhauſſement, & les autres qu'ils doivent reſter dans leur grandeur naturelle. (Voyez le *Cours d'Architecture* de M. *Blondel*, Partie V. les Notes de M. *Perrault*, ſur *Vitruve*; & ſon Ouvrage intitulé: *Ordonnance des cinq eſpeces de colonnes*.)

PROSTYLE. *Voyez* TEMPLE.

PROSTYRIDE, ſ. f. *Vignole* appelle quelquefois ainſi la clef d'une arcade, faite d'un rouleau de feuilles d'eau, entre deux régles & deux filets, & couronnée d'une cymaiſe Dorique, telle qu'elle eſt à ſon

Ordre Ionique. Sa figure eſt preſque pareille à celle des modillons.

www.libtool.com.cn

PRYTANÉE, ſ. m. C'étoit anciennement, dans Athènes, un bâtiment conſidérable où le Sénat s'aſſembloit pour tenir conſeil, & où étoient logés & entretenus ceux qui avoient rendu de grands ſervices à la République. Il y avoit, dans le *Prytanée*, un autel ſur lequel étoit entretenu un feu ſacré & perpétuel, en l'honneur de la Déeſſe *Veſta*. C'étoient des femmes veuves, appellées *Prytanitides*, qui avoient ſoin de ce feu, & non des vierges, comme à Rome.

PSEUDO-DIPTERE. *Voyez* TEMPLE.

PUISARD, ſ. m. C'eſt, dans le corps d'un mur, ou dans le noyau d'un eſcalier à vis, une eſpece de puits avec un tuyau de plomb ou de bronze, par où s'écoulent les eaux des combles. C'eſt auſſi, au milieu d'une cour, un puits bâti à pierres ſeches, & recouvert d'une pierre ronde trouée, où ſe rendent les eaux pluviales qui ſe perdent dans la terre.

PUISARDS D'AQUEDUC. Terme d'Architecture hydraulique. Ce ſont, dans les aqueducs qui portent des conduites de fer ou de plomb, certains trous pour vuider l'eau qui peut s'échapper des tuyaux dans le canal. Il y a un de ces *Puiſards* à l'aqueduc de Maintenon.

PUISARDS DE SOURCES. Ce ſont certains puits qu'on fait d'eſpace en eſpace, pour la recherche des ſources, & qui ſe communiquent par des pierrées qui portent toutes leurs eaux dans un regard ou réceptacle, d'où elles entrent dans un aqueduc.

PUITS, ſ. m. Trou profond, fouillé au deſſous de la ſurface de l'eau, & revêtu de maçonnerie. Ce trou eſt ordinairement circulaire; mais quand il ſert à deux propriétaires, dans un mur mitoyen, il eſt ovale avec une languette de pierre dure, qui en fait la ſéparation, juſques à quelques pieds au deſſous de la hauteur de ſon appui. On le conſtruit de pierre ou de moilon piqué en dedans, & en dehors de moilon émillé, & maçonné de mortier de chaux & de ſable. Voici comment cette conſtruction ſe fait. Lorſqu'en creuſant on eſt parvenu à l'eau, & qu'on en a cinq à ſix pieds, on place dans le fond un rouet de bois de chêne de quatre pieds de diametre, dans œuvre, & de quatre à douze pouces de groſſeur. Sur ce rouet on poſe cinq ou ſix aſſiſes de pierre de taille, maçonnées avec mortier de ciment, & bien cramponnées par des crampons de fer coulés en plomb. On éleve le reſte de la hauteur du *Puits*, avec de la maçonnerie de briques ou de moilons, juſques à trois pouces au deſſous du rez de chauſſée. Enfin trois aſſiſes de pierre de taille, faiſant enſemble deux pieds & demi, maçonnées en mortier de ciment, & cramponnées comme celle du fond, achevent le *Puits* qu'on équipe enſuite de tout ce qui eſt néceſſaire pour en tirer de l'eau.

Le *Puits*, dans une maiſon, doit être éloigné des retraites, des étables, des fumiers, & des autres lieux qui peuvent communiquer à l'eau un goût deſagréable. Sa meilleure ſituation eſt dans la cour du Maître du logis. Il doit être là à découvert, quelque inconvénient qu'il y ait qu'il ſoit de cette façon, parce que l'eau en eſt meilleure, les vapeurs qui montent s'évaporant plus facilement, & l'air qui y circule librement, la purifiant mieux.

PUITS COMMUN. C'eſt un *Puits* plus large qu'un *Puits* particulier, & qui eſt ſitué dans une rue, ou dans une place, pour l'uſage du public.

PUITS DE CARRIERE. Ouverture ronde, de douze à quinze pieds de diametre, creuſée à plomb, par où l'on tire les pierres d'une carriere avec une roue, & dans laquelle on deſcend par un échelier ou rancher.

PUITS DÉCORÉ. *Puits* dont le profil de l'appui eſt en forme de baluſtre ou de cuve, & qui a deux ou trois colonnes, termes, ou conſoles, pour porter la traverſe où la poulie eſt attachée. Il y a un *Puits* de cette façon, du deſſein de *Michel-Ange*, dans la cour de Saint Pierre *in vincoli*, (aux liens) à Rome.

PUITS FORÉS. C'eſt un *Puits* où l'eau monte d'elle-même juſques à une certaine hauteur; de ſorte qu'on n'a la peine que de puiſer l'eau dans un baſſin où elle ſe rend, ſans qu'on ſoit obligé de la tirer. Cela

eſt

www.libtool.com.cn

eſt fort commode, mais on ne peut pas, malheureuſement, faire de ces *Puits* quand on veut. On en va juger par leur conſtruction. On creuſe d'abord un baſſin dont le fond doit être plus bas que le niveau auquel l'eau peut monter d'elle-même, afin qu'elle s'y épanche. On perce enſuite, avec des tarrieres, un trou de trois pouces de diametre, dans lequel on met un pilot garni de fer par les deux bouts. On enfonce ce pilot avec le mouton, autant qu'il eſt poſſible, & on le perce avec une tarriere de trois pouces de diametre, & environ un pied de gouge. C'eſt par ce canal que doit venir l'eau, ſi l'on a enfoncé le pilot dans un bon endroit. On la conduit de là dans le baſſin avec un tuyau de plomb.

On fait ainſi des *Puits forés* en Flandres, en Allemagne & en Italie. M. *Bélidor*, dans ſa *Science des Ingénieurs*, (liv. IV. ch. XII.) dit en avoir vû un au monaſtère de Saint André, à une demi-lieue d'Aire en Artois, où l'eau eſt ſi abondante qu'elle donne plus de cent tonneaux par heure. Cette eau s'éleve à dix ou douze pieds au deſſus du rez de chauſſée, & retombe dans un grand baſſin par pluſieurs fontaines qui font un bel effet.

En pluſieurs endroits du territoire de Bologne, en Italie, il y a auſſi des *Puits forés*; mais on les conſtruit différemment. On creuſe juſques à l'eau, après quoi on fait un double revêtement dont on remplit l'entre-deux d'un corroi de glaiſe bien paîtrie. On continue de creuſer plus avant, & de revêtir, comme dans la premiere opération, juſques à ce qu'on trouve des ſources qui viennent en abondance. Alors on perce le fond avec une longue tarriere, & le trou étant achevé, l'eau monte & remplit non ſeulement le *Puits*, mais ſe répand encore ſur toute la campagne qu'elle arroſe continuellement.

PUITS PERDU. *Puits* dont le fond eſt d'un ſable ſi mouvant, qu'il ne retient pas ſon eau, & n'en a pas deux pieds en été, qui eſt la moindre hauteur qu'il puiſſe y avoir pour puiſer.

PULPITRE, ſ. m. C'étoit, chez les Grecs & les Romains, l'endroit du théâtre où les acteurs venoient réciter.

PUREAU ou ÉCHANTILLON, ſ. m. C'eſt ce qui paroît à découvert d'une ardoiſe ou d'une tuile miſe en œuvre. Ainſi, quoiqu'une ardoiſe ait quinze ou ſeize pouces de longueur, elle ne doit avoir que quatre ou cinq pouces de *Pureau*, & la tuile trois à quatre: ce qui eſt égal aux intervalles des lattes.

PURGEOIRS, ſ. m. pl. Eſpeces de baſſins avec ſable & gravois, où l'eau des ſources paſſe pour ſe purifier avant que d'entrer dans ſes tuyaux. Il doit y avoir de ces *Purgeoirs* à certaine diſtance l'un de l'autre, & il faut en changer les gravois & les ſables tous les ans.

PYCNOSTYLE, ſ. m. C'eſt le moindre entrecolonnement de *Vitruve*, qui eſt d'un diametre & demi, ou de trois modules. Ce mot eſt fait du grec *Pychnos*, ſerré, & *Stylos*, colonne.

PYRAMIDE. *Voyez* PIRAMIDE.

www.listool.com.cn

# Q

## QUA

QUADRE, ſ. m. Nom général qu'on donne à toute bordure quarrée, qui renferme un bas-relief, un panneau, un tableau, &c. *Voyez* CADRE.

QUARDERONNER, v. act. C'eſt rabattre les arêtes d'une poutre, d'une ſolive, d'une porte, &c. en y pouſſant un quart de rond entre deux filets.

QUARRÉ. *Voyez* LISTEL.

QUART DE ROND, ſ. m. Les ouvriers appellent généralement ainſi toute moulure dont le contour eſt un cercle, ou approchant de cette courbe. On le nomme auſſi, *Ove*.

QUARTIER, ſ. m. C'eſt une partie d'une ville, ſéparée par une riviere ou par une grande rue, comme, par exemple, les vingt quartiers de la ville de Paris. La ville de Rome a été pluſieurs fois diviſée différemment en *Quartiers*, appellés *Regions*, ſuivant ſon accroiſſement. C'eſt ce que nous apprennent les Topographies d'*Aurelius Victor*, d'*Ornuphe Panvinius*, de *Marillan*, de *Pirro Ligorio*, de *Boiſſard*, & autres antiquaires.

QUARTIER DE VIS SUSPENDUE. C'eſt, dans une cage ronde, une portion d'eſcalier à vis ſuſpendue, pour raccorder deux appartemens qui ne ſont pas de plain-pied.

QUARTIER DE VOIE. On appelle ainſi les groſſes pierres dont une ou deux font la charge d'une charrette attelée de quatre chevaux, & qui ſervent ordinairement pour les jambes d'encoignure & jambes étrieres à la tête des murs mitoyens.

QUARTIER TOURNANT. C'eſt, dans un eſcalier, un nombre de marches d'angles, qui, par leur collet, tiennent au noyau.

QUAY ou QUAI, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un gros mur en talut, fondé ſur pilotis, & élevé au bord d'une riviere, pour retenir les terres des berges trop hautes, & empêcher les débordemens. (Voyez l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4. liv. III. ſect. 1.)

## QUI

QUEUE, ſ. f. ou CUL DE LAMPE, (ſ. m.) Nom qu'on donne aux extrêmités des pieces de bois qui ſervent comme de clefs au haut des voûtes des dômes, & de quelques autres lieux, où ils ſont ſuſpendus en forme de roſes.

QUEUE D'ARONDE, D'HYRONDE, OU D'HYRONDELLE. C'eſt une maniere de tailler le bois, ou de limer le fer, en l'élargiſſant par le bout, pour l'emboîter, le joindre, ou l'appliquer en œuvre, & en faire des aſſemblages. (*V.* ASSEMBLAGE A QUEUE D'ARONDE.)

QUEUE DE PAON. On nomme ainſi tous les compartimens, de quelque grandeur & forme qu'ils ſoient, qui, dans les figures circulaires, vont en s'élargiſſant depuis le centre juſques à la circonférence, & imitent, en quelque maniere, les plumes de la *Queue* d'un paon.

QUINCONGE ou QUINCONCE, ſ. m. Terme de Jardinage. Mot dérivé du latin *Quinquunx*, qui a cinq onces, ou parties. C'eſt un plant d'arbres qui a été diſpoſé, dans ſon origine, en quatre arbres formant un quarré, avec un cinquiéme au milieu; de ſorte que cette diſpoſition répétée, compoſe un bois planté en ſymmétrie, & qui, vû par les angles, forme des allées égales & paralleles. C'eſt de cette ſorte de *Quinconce* que parlent *Ciceron* dans ſon *Cato major*, & *Quintilien*, (liv. VIII. ch. III.)

Aujourd'hui la figure d'un *Quinconce* eſt un plant d'arbres poſés en pluſieurs rangs paralleles, tant pour la longueur que pour la largeur. Le premier du ſecond rang commence au centre du quarré qui ſe forme par les deux premiers arbres du premier rang & les deux premiers du troiſiéme. Il n'y a point d'arbre au milieu. Lorſque ce *Quinconce* eſt maillé, & qu'on regarde ces allées par le flanc, il forme un échiquier parfait. C'eſt ainſi qu'eſt le *Quinconce* qui eſt vis-à-vis les Invalides, à Paris, & celui du jardin de Marli.

La beauté d'un *Quinconce* consiſte en ce que les allées s'alignent & s'enfilent l'une dans l'autre, & ſe rapportent juſte. On ne met ni paliſſades ni brouſſailles dans ce bois; mais on y ſeme quelquefois, ſous les arbres, des pieces de gazon, en conſervant des allées ratiſſées, pour former quelques deſſeins.

# R

## RAC RAC

RABOT, ſ. m. Sorte de liais ruſtique dont on ſe ſert pour paver certains lieux, pour faire les bordures des chauſſées, & pour paver les Egliſes, les jeux de paume, & autres lieux publics. Les Latins l'appelloient *Rudus novum*, quand il étoit neuf, & *Rudus redivivum*, lorſqu'il étoit manié about, & qu'on le faiſoit reſervir.

RABOTEUR, ſ. m. C'eſt un compagnon de chantier, qui pouſſe les moulures ſur les bois apparens, comme les huiſſeries des portes, les noyaux, limons, ſabots, marches d'eſcalier, &c.

RACCORDEMENT, ſ. m. C'eſt la réunion de deux corps à un même niveau ou à une même ſuperficie, ou d'un vieux ouvrage avec un neuf, comme il a été pratiqué, avec beaucoup d'intelligence, par *François Manſard*, à l'hôtel de Carnavalet, rue de la Couture Sainte Catherine, à Paris, pour conſerver la ſculpture de la porte faite par *Jean Goujon*, où la façade neuve, qui eſt un des plus beaux ouvrages d'Architecture, ſe *Raccorde* extrêmement bien, tant au dedans qu'au dehors, avec le reſte de cette ancienne maiſon, qu'on dit être de *Jean Bulan*, Architecte.

On appelle encore *Raccordement* la jonction de deux terreins inégaux, par pentes ou perrons, dans un jardin.

RACCORDEMENT DE TUYAUX. *Voyez* ABOUTIR.

RACCORDER, v. act. C'eſt faire un raccordement.

RACHETER, v. act. C'eſt corriger un biais par une figure réguliere, comme une platebande qui, n'étant pas parallele, raccorde un angle hors d'équerre avec un angle droit, dans un compartiment. Ce mot ſignifie encore, dans la coupe des pierres, joindre par raccordement deux voûtes de différentes eſpeces. Ainſi on dit qu'un cul-de-lampe *Rachete* un berceau, lorſque le berceau y vient faire lunette; que quatre pendentifs *Rachetent* une voûte ſphérique, ou la tour ronde d'un dôme, parce qu'ils ſe raccordent avec leur plan circulaire, &c.

RACINAL, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. Piece de bois dans laquelle eſt encaſtrée la crapaudine du ſeuil d'une porte d'écluſe.

RACINAUX, ſ. m. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Pieces de bois, comme des bouts de ſolives, arrêtées ſur des pilots, & ſur leſquelles on poſe les madriers & plate-formes, pour porter les murs de douve des réſervoirs. On appelle auſſi *Racinaux*, des pieces de bois plus larges qu'épaiſſes, qui s'attachent ſur la tête des pilots, & ſur leſquelles on poſe la plate-forme. Ainſi lorſqu'on a enfoncé les pilots (*voyez* ce mot), on remplit tout le vuide avec des charbons, & par-deſſus les pieux, d'eſpace en eſpace, on met les *Racinaux* qu'on cloue ſur la tête des pieux. C'eſt ſur ces *Racinaux* qu'on attache de groſſes planches de cinq pouces d'épaiſſeur, qui forment la plate-forme (*voyez* ce mot.)

RACINAUX DE COMBLE. Eſpeces de corbeaux de bois, qui portent en encorbellement, ſur des conſoles, le pied d'une ferme ronde qui couvre en ſaillie le pignon d'une vieille maiſon.

RACINAUX D'ÉCURIE. Petits poteaux qui, arrêtés debout dans une écurie, ſervent à porter la mangeoire des chevaux.

RACINAUX DE GRUE. Pieces de bois croiſées, qui font l'empattement d'une grue, & dans leſquelles ſont aſſemblés l'arbre

www.libtool.com.cn

& les arcboutans. Lorſqu'elles ſont plates, on les nomme *Solles*.

RADIER, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt l'ouverture & l'eſpace entre les piles & les culées d'un pont, qu'on nomme auſſi *Baye* ou *Bas-radier*.

On appelle auſſi *Radier* le plancher d'une écluſe. On établit ce plancher ſur les premieres traverſines qui poſent ſur les pilots, & on le renferme dans l'intervalle des longrines. Les planches qu'on y emploie, ont au moins vingt pieds de long. On les ſerre bien près les unes des autres, & on les attache aux traverſines avec des clous ébarbés de ſept à huit pouces de long, & de ſix lignes de face, entortillés, dans le milieu, d'un peu d'étoupe, afin de ne laiſſer aucun paſſage à l'eau. On calfate, on braye, & on goudronne enſuite le tout.

Ce plancher ſert à en ſoutenir un autre qui doit couvrir les jointures des planches. La largeur de celui-ci aboutit au parement des aîles, ſans paſſer deſſous, afin qu'on puiſſe le renouveller, quand il eſt hors de ſervice, ſans rien dégrader, & il aboutit ſur les ventrieres des extrêmités du *Radier* qui l'excede un peu, pour porter les eaux au-delà. On calfate & on goudronne ce plancher, comme le précédent : on nomme ce ſecond plancher le *Recouvrement du Radier*, qui eſt proprement le premier plancher. (*Voyez* la conſtruction des *Radiers*, & leur figure, dans l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 1. de la ſeconde Partie, liv. 1.)

RAGRÉER, v. act. C'eſt, après qu'un bâtiment eſt fait, repaſſer le marteau & le fer aux paremens de ſes murs, pour les rendre unis & ôter les balévres.

En Menuiſerie & en Serrurerie, *Ragréer* c'eſt mettre la derniere main à un ouvrage.

On dit auſſi *Faire un ragréement*, pour *Ragréer*.

RAINURE ou RÉNURE, ſ. f. C'eſt un petit canal fait ſur l'épaiſſeur d'une planche, pour recevoir une languette, ou pour ſervir de couliſſe.

RAIS DE CHŒUR, ſ. m. Ornement accompagné de feuilles d'eau, qui ſe taille ſur les talons.

RALONGEMENT D'ARESTIER. *Voy.* RECULEMENT.

RAMPANT, adj. Epithéte qu'on donne à tout ce qui n'eſt pas de niveau, & qui a de la pente, comme un arc *Rampant*, une deſcente, &c.

RAMPE D'ESCALIER, ſ. f. Nom commun & à une ſuite de degrés, droite ou circulaire par ſon plan, entre deux paliers, & à leur baluſtrade à hauteur d'appui, faite de baluſtres de pierre, ronds ou quarrés ; ou de baluſtres de bois, tournés ou pouſſés à la main ; ou enfin de fer, avec baluſtres ou panneaux, friſes, pilaſtres, conſoles, & autres ornemens.

RAMPE COURBE. C'eſt une portion d'eſcalier à vis ſuſpendue, ou à noyau, laquelle ſe trace par une cherche ralongée, & dont les marches portent leur délardement pour former une coquille, ou ſont poſées ſur une voûte *rampante*, comme la vis Saint-Gilles ronde.

RAMPE DE CHEVRON. C'eſt l'inclinaiſon des chevrons d'un comble. Ainſi ou dit faire un exhauſſement au deſſus d'un dernier plancher, juſques ſous la *Rampe des chevrons*.

RAMPE DE MENUISERIE. C'eſt une *Rampe* qui eſt droite & ſans ſujétion, comme on en fait pour de petits eſcaliers dégagés. C'eſt auſſi une *Rampe* courbe, qui ſuit le contour d'un pilier, comme il y en a à pluſieurs chaires de Prédicateur. Cet ouvrage eſt un des plus difficiles de la Menuiſerie.

RAMPE PAR RESSAUT. *Rampe* dont le contour eſt interrompu par des paliers ou quartiers tournans.

RAMPER, v. paſſ. C'eſt pancher ſuivant une pente donnée.

RANCHER. *Voyez* ECHELIER.

RANGÉE DE PAVÉS, ſ. f. C'eſt un rang de pavés d'une même grandeur, le long d'un ruiſſeau, ſans caniveaux ni contre-jumelles, ainſi qu'on le pratique dans les petites cours.

RAPPORT, ſ. m. C'eſt le jugement par écrit de gens experts & connoiſſeurs dans l'art de bâtir, nommés d'office ou par convention, ſur la qualité, quantité & prix des ouvrages, & ſur le partage d'un héritage. (*V.* la *Coutume de Paris*, art. 184.)

RATELIER, ſ. m. C'eſt, dans une écurie, une eſpece de baluſtrade faite de roulons tournés, où l'on met le foin pour les chevaux, au deſſus de la mangeoire. Le *Ratelier* doit être à une hauteur de la mangeoire, telle que les chevaux tirant de haut leur foin ou leur paille, s'accoutument à lever la tête, & à ſe manier mieux ſur le devant.

RAVALEMENT, ſ. m. C'eſt, dans les pilaſtres & corps de maçonnerie ou de menuiſerie, un petit renfoncement ſimple, ou bordé d'une baguette ou d'un talon.

RAVALER, v. act. C'eſt faire un enduit ſur un mur de moilons, & y obſerver des champs, des naiſſances, & des tables de plâtre ou de crépi. C'eſt auſſi repaſſer, avec la laye ou la ripe, une façade de pierre; ce qui s'appelle auſſi *Faire un ravalement*, parce qu'on commence cette façon par en haut, & qu'on finit par en bas, en *Ravalant*.

RECEPTACLE, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un baſſin où pluſieurs canaux d'aqueduc, ou tuyaux de conduite, viennent ſe rendre pour être enſuite diſtribués en d'autres conduites.

On nomme auſſi cette eſpece de réſervoir, *Conſerve*, comme le baſſin rond qui eſt ſur la bute de Montboron, près Verſailles.

RECHAUFFOIR, ſ. m. Petit potager, près de la ſalle à manger, où l'on fait réchauffer les viandes, lorſque la cuiſine en eſt trop éloignée.

RECHERCHE DE COUVERTURE, ſ. f. C'eſt la réparation d'une couverture où l'on met quelques tuiles ou ardoiſes à la place de celles qui manquent, & la réfection des tuilées, ſolins, areſtiers & autres plâtres.

RECHERCHE DE PAVÉ. C'eſt raccommoder les flaſques, & mettre des pavés neufs à la place de ceux qui ſont briſés.

RECHERCHER, v. act. Terme de décoration. C'eſt réparer, avec divers outils, les ornemens d'Architecture; de ſorte que les moindres parties en ſoient bien terminées.

RÉCIPIANGLE. *Voyez* SAUTERELLE.

RECOUPEMENS, ſ. m. pl. Ce ſont des retraites fort larges, faites à chaque aſſiſe de pierre dure, pour donner plus d'empattement à de certains ouvrages conſtruits ſur un terrein en pente roide, ou à d'autres fondés dans l'eau, comme les piles de pont, les digues, les maſſifs de moulin, &c.

RECOUPES, ſ. f. pl. On appelle ainſi ce qu'on abbat des pierres qu'on taille pour les équarrir. Quelquefois on mêle du pouſſier ou poudre de *Recoupes*, avec de la chaux & du ſable, pour faire du mortier de la couleur de la pierre; & le plus gros des *Recoupes*, particulierement celles qui proviennent de pierres dures, ſert à affermir le ſol des caves, & à faire des aires dans les allées des jardins.

RECOUVERT, adj. On appelle, en Menuiſerie, *Panneaux Recouverts*, ceux qui excedent & recouvrent l'aſſemblage. On dit auſſi, en Maçonnerie, des *Joints Recouverts*; ce ſont des joints faits avec des pierres de taille, ſur-tout aux terraſſes.

RECUEILLIR, v. act. C'eſt raccorder une repriſe par ſous-œuvre d'un mur de face, ou mitoyen, avec ce qui eſt au deſſus. Ainſi on dit *ſe Recueillir*, lorſqu'on érige àplomb la partie du mur à rebâtir, & qu'elle eſt conduite de telle ſorte qu'elle ſe raccorde avec la partie ſupérieure du mur, eſtimée bonne à conſerver, ou du moins avec un petit porte-à-faux en encorbellement, qui ne doit avoir au plus que le ſixiéme de l'épaiſſeur du mur.

RECULEMENT ou RALONGEMENT D'ARESTIER, ſ. m. C'eſt la ligne diagonale, depuis le poinçon d'une croupe juſques au pied de l'areſtier, qui porte ſur l'encoignure de l'entablement. On le nomme auſſi *Trait rameneret*.

REDENS, ſ. m. pl. Ce ſont, dans la conſtruction d'un mur ſur un terrein en pente, pluſieurs reſſauts qu'on fait d'eſpace en eſpace à la retraite (*voyez* ce mot) pour la conſerver de niveau par intervalle. Ce ſont auſſi, dans les fondations, diverſes retraites cauſées par l'inégalité de la conſiſtance du terrein, ou par une pente fort ſenſible.

RÉDUIRE, v. act. *on ajoûte* UN DESSEIN. C'eſt faire la copie d'un deſſein d'Architecture, plus ou moins grande que l'original, par le moyen d'une échelle qui

www.libtool.com.cn

porte les diviſions plus grandes ou plus petites.

RÉDUIT, ſ. m. C'eſt un petit lieu retranché d'un grand pour le proportionner, ou pour quelqu'autre commodité, comme les petits cabinets à côté des cheminées & des alcoves.

RÉFECTION, ſ. f. C'eſt une groſſe réparation qu'une malfaçon, caducité, incendie ou inondation a obligé de faire.

RÉFECTOIRE, ſ. m. Grande ſalle où l'on mange en communauté. Celui des Peres Bénédictins de Saint Georges Major, à Veniſe, eſt un des plus beaux qu'il y ait; & celui de l'Abbaye de Saint Denis, en France, eſt un des plus hardis pour la conſtruction.

REFEND, ſ. m. Mur de *Refend*, boſſages ou pierres de *Refend*. (*Voyez* MUR DE REFEND & BOSSAGES.)

REFENDS, ſ. m. pl. Ce ſont les entre-deux des pierres de taille, qui ſont aux encoignures des murs, & autres endroits d'un bâtiment.

REFENDRE, v. act. C'eſt, en Charpenterie, débiter de groſſes pieces de bois avec la ſcie, pour en faire des ſolives, chevrons, membrures, planches, &c. ce qui s'appelle encore *Scier de long*. Cela ſe pratique auſſi en Menuiſerie. Ainſi les Menuiſiers nomment *Refend* un morceau de bois, ou une tringle ôtée d'un ais trop large. En Serrurerie, *Refendre* c'eſt couper le fer à chaud, ſur la longueur, avec la tranche & la maſſe. En Couverture, c'eſt diviſer l'ardoiſe par feuillets avant que de l'équarrir. Enfin, en terme de Paveur, c'eſt partager de gros pavés en deux, pour en faire du pavé *fendu*, pour les cours, écuries, &c.

REFEUILLER, v. act. C'eſt faire deux feuillures en recouvrement, pour loger un dormant, ou pour recevoir les ventaux d'une porte, ou les volets d'une croiſée.

REFLET, ſ. m. C'eſt, dans les deſſeins d'Architecture, une demi-teinte claire, qui s'obſerve à l'extrêmité d'une ombre, pour faire paroître un corps rond ou cylindrique, comme dans la longueur d'une colonne, par exemple, du côté de l'ombre.

REFUITE, ſ. f. C'eſt l'excès de profondeur d'une mortaiſe, d'un trou de boulin, &c. On dit auſſi qu'un trou a de la *Refuite*, quand il eſt plus profond qu'il ne faut pour encaſtrer une piece de bois, ou de fer, qui ſert de linteau entre les deux tableaux d'une porte.

REFUS, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. On dit qu'un pieu ou qu'un pilot eſt enfoncé au *Refus* du mouton, lorſqu'il ne peut entrer plus avant, & qu'on eſt obligé d'en couper la couronne.

RÉGAIN, ſ. m. Les ouvriers diſent qu'il y a du *Regain* à une pierre, à une piece de bois, &c. lorſqu'elle eſt plus longue qu'il ne faut pour la place à laquelle elle eſt deſtinée, & qu'on en peut couper.

REGALEMENT, ſ. m. C'eſt la réduction d'une aire, ou de toute autre ſuperficie, à un même niveau, ou à ſa pente.

REGALER ou APPLANIR, v. act. C'eſt, après qu'on a enlevé les terres maſſives, mettre à niveau, ou ſelon une pente réglée, le terrein qu'on veut dreſſer. On appelle *Regaleurs* ceux qui étendent la terre avec la pêle, à meſure qu'on la décharge, ou qui la foulent avec des battes.

REGARD, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. Eſpece de pavillon où ſont renfermés les robinets de pluſieurs conduites d'eau, avec un baſſin pour en faire la diſtribution. Ce n'eſt pas là le ſeul uſage des *Regards*. On en fait auſſi de diſtance en diſtance, pour obſerver les défauts d'une fontaine, & faciliter le rétabliſſement des tuyaux.

*Regard* eſt encore le nom d'un petit caveau qui a les mêmes uſages, & où l'on deſcend par un chaſſis de pierre.

REGLE, ſ. f. Inſtrument de bois dur, mince & étroit, avec lequel les ouvriers, dans l'art de bâtir, tracent des lignes droites.

REGLE D'APPAREILLEUR. C'eſt une *Regle* qui a ordinairement quatre pieds, & qui eſt diviſée en pieds & en pouces.

REGLE DE CHARPENTIER. *Regle* pietée de ſix pieds de long, c'eſt-à-dire qui eſt diviſée en autant de pieds.

REGLE DE POSEUR. *Regle* qui a douze ou quinze pieds de long, qui ſert ſous le niveau pour régler un cours d'aſſiſes, & pour égaler les piédroits ou les premieres retombées.

RÉGLÉ, adj. On dit qu'une piece de trait

eſt *Réglée*, quand elle eſt droite par ſon profil, comme ſont quelquefois les larmiers, arrieres-vouſſures, trompes, &c.

RÉGLET, ſ. m. Petite moulure plate & étroite, qui, dans les compartimens & panneaux, ſert à en ſéparer les parties, & à former des guillochis & entrelas. Le *Réglet* eſt différent du filet ou liſtel, en ce qu'il ſe profile également, comme une regle.

REGNER, v. act. On ſe ſert de ce terme pour exprimer qu'une même choſe, comme un Ordre, une corniche, un impoſte, &c. eſt continuée dans l'étendue d'une façade, & dans le pourtour du dehors ou du dedans d'un bâtiment.

REGRATER, v. act. C'eſt emporter, avec le marteau & la ripe, la ſuperficie d'un vieux mur de pierre de taille, pour le blanchir.

REINS DE VOUTE, ſ. m. pl. C'eſt la maçonnerie de moilon avec plâtre, qui remplit l'extrados d'une voûte juſques à ſon couronnement. On appelle *Reins vuides*, ceux qui ne ſont pas remplis pour ſoulager la charge, ainſi qu'on l'a pratiqué à preſque toutes les voûtes gothiques, ou ſur les piles des ponts de pierre, qui portent des maiſons, pour y ménager des caves, comme à ceux de Paris.

REJOINTOYER, v. act. C'eſt remplir les joints des pierres d'un vieux bâtiment, lorſqu'ils ſont cavés par ſucceſſion de tems, ou par l'eau, & les ragréer avec le meilleur mortier, comme de chaux & de ciment. Cela ſe fait auſſi aux joints des voûtes, lorſqu'ils ſe ſont ouverts, parce que le bâtiment étant neuf, a taſſé inégalement, ou qu'étant vieux, il a été mal étayé, en y faiſant quelque repriſe par ſous-œuvre.

RELEVER LES CISELURES. *Voyez* CISELURES.

RELIEF, ſ. m. C'eſt la ſaillie de tout ornement, ou bas-relief, qui doit être proportionnée à la grandeur de l'édifice qu'il décore, & à la diſtance d'où il doit être vû. On appelle *Figure de relief*, ou de ronde boſſe, une figure qui eſt iſolée, & terminée en toutes ſes vûes.

REMANIER ABOUT. *Voyez* MANIER ABOUT.

REMBLAI, ſ. m. C'eſt un travail de terres rapportées & battues, ſoit pour faire une levée, ſoit pour applanir ou régaler un terrein, ou pour garnir le derriere d'un revêtement de terraſſe, qu'on aura déblayée pour la conſtruction de la muraille.

REMENÉE, ſ. f. Eſpece de petite voûte, en maniere d'arriere-vouſſure, au deſſus de l'embraſure d'une porte ou d'une croiſée.

REMISE, ſ. f. C'eſt un renfoncement ſous un corps de logis, ou un hangar, dans une cour, pour y placer un ou deux carroſſes. Pour un carroſſe, une *Remiſe* doit avoir huit pieds de large; mais pour pluſieurs carroſſes, ſept pieds ſuffiſent à chacun. Sa profondeur, lorſqu'on veut mettre le timon des carroſſes à couvert, eſt de vingt pieds; & lorſqu'on releve le timon, on ne lui donne que quatorze pieds ſur neuf de hauteur. Afin de ranger aiſément les carroſſes, on pratique, dans les *Remiſes*, des barrieres ou courſieres. Au deſſus on fait des chambres pour les domeſtiques, qu'on dégage par des corridors.

REMISE DE GALERE. C'eſt, dans un arſenal de marine, un grand hangar ſéparé par des rangs de piliers qui en ſupportent la couverture, où l'on tient à flot, ſéparément, les galeres deſarmées. Tel eſt, par exemple, l'arſenal de Veniſe.

REMONTER. *Voyez* MONTER.

REMPART, ſ. m. Mot dérivé de l'eſpagnol *Amparo*, qui ſignifie défenſe. C'eſt l'eſpace qui reſte vuide en dedans la muraille d'une ville, juſques aux plus proches maiſons. C'eſt ce que les Romains appelloient *Pomœrium*, où il étoit défendu de bâtir, & où l'on plantoit des allées d'arbres pour le plaiſir du peuple. Tel eſt le boulevard, à Paris, qui commence à la porte Saint Antoine, & finit à la porte Saint Honoré.

REMPLAGE, ſ. m. C'eſt la maçonnerie des reins d'une voûte.

REMPLISSAGE. *Voyez* GARNI.

RENARD, ſ. m. Ce terme a pluſieurs ſignifications. Les Maçons appellent ainſi les petits moilons qui pendent aux bouts de deux lignes attachées à deux lattes, & bandées, pour relever un mur de pareille

www.libtool.com.cn

épaiſſeur, dans toute ſa longueur. Ils donnent auſſi ce nom à un mur orbe, décoré, pour la ſymmétrie, d'une Architecture pareille à celle d'un bâtiment qui lui eſt oppoſé.

Les Fontainiers appellent encore *Renard*, un petit pertuis ou fente par où l'eau d'un baſſin ou d'un réſervoir ſe perd, parce qu'ils ont de la peine à la découvrir pour la réparer.

Enfin *Renard* eſt un mot de ſignal entre des hommes qui battent enſemble des pieux, ou des pilots, à la ſonnette; de ſorte qu'un d'entr'eux criant *au Renard*, ils s'arrêtent tous en même tems, ou pour ſe repoſer, après un certain nombre de coups, ou pour ceſſer tout-à-fait, au refus du mouton. Il crie auſſi *au lard*, pour les faire recommencer.

RENCONTRE. *Voyez* TRAIT DE SCIE.

RENFLEMENT DE COLONNE, ſ. m. C'eſt une petite augmentation au tiers de la hauteur du fuſt d'une colonne, qui diminue inſenſiblement juſques aux deux extrêmités. *Voyez* DIMINUTION.

RENFONCEMENT, ſ. m. C'eſt un parement au dedans du nud d'un mur, comme d'une table fouillée, d'une arcade, ou d'une niche feinte.

RENFONCEMENT DE SOFITE. C'eſt la profondeur qui reſte entre les poutres d'un grand plancher, leſquelles étant plus près que les travées, cauſent des compartimens quarrés, ornés de corniches architravées, (comme aux ſofites des Baſiliques de Saint Jean de Latran, de Sainte Marie Majeure, à Rome, &c.) ou avec de petites calotes dans ſes eſpaces, comme à une des ſalles du château de Maiſons. C'eſt ce que *Daniel Barbaro* entend par le mot *Lacus*, qui peut ſignifier & les *Renfoncemens* quarrés d'une voûte, & ceux de la coupe du Panthéon, à Rome.

RENFONCEMENT DE THÉATRE. C'eſt la profondeur d'un théâtre, augmentée par l'éloignement que fait paroître la perſpective de la décoration.

RENFORMIR ou RENFORMER, v. act. C'eſt réparer un vieux mur, en mettant des pierres, ou des moilons, aux endroits où il en manque, & en boucher les trous de boulins. C'eſt auſſi, lorſqu'un mur eſt trop épais en un endroit, & foible en un autre, le hacher, le charger, & l'enduire ſur le tout.

RENFORMIS, ſ. m. C'eſt la réparation d'un vieux mur, à proportion de ce qu'il eſt dégradé. Les plus forts *Renformis* ſont eſtimés pour un tiers de mur.

RÉPARATION, ſ. f. C'eſt une reſtauration néceſſaire pour l'entretien d'un bâtiment. Un propriétaire eſt chargé des *groſſes Réparations*, comme murs, planchers, couvertures, &c. Et un locataire eſt obligé aux *menues*, telles que ſont les vitres, carreaux, dégradations d'âtres, de planchers, &c.

RÉPARER, v. act. C'eſt rechercher avec le ciſelet, & emporter, avec le ciſeau, les bavures qui ſe rencontrent aux joints d'un morceau de ſculpture, qui a été jetté en moule, ſoit en plâtre, cuivre, ou autres métaux.

REPERE, ſ. m. C'eſt une marque qu'on fait ſur un mur, pour donner un alignement, & arrêter une meſure de certaine diſtance, ou pour marquer des traits de niveau ſur un jalon, & ſur un endroit fixe. Ce mot vient du latin *Reperire*, retrouver, parce qu'il faut retrouver cette marque, pour être aſſuré d'une hauteur ou d'une diſtance.

On ſe ſert auſſi de *Reperes*, pour connoître les différentes hauteurs des fondations qu'on eſt obligé de couvrir. Celui qui eſt chargé de ce travail, doit en rapporter le profil, les reſſauts & retraites, s'il y en a, & y laiſſer même des ſondes, s'il le faut, lors d'une vérification.

Les Menuiſiers nomment encore *Reperes*, les traits de pierre noire ou blanche, dont ils marquent les pieces d'aſſemblage, pour les monter en œuvre. Et les Paveurs donnent ce nom à certains pavés qu'ils mettent d'eſpace en eſpace, pour conſerver leur niveau de pente.

RÉPERTOIRE ANATOMIQUE, ſ. m. C'eſt une grande ſalle, près de l'amphithéâtre des diſſections, où l'on conſerve avec ordre des ſquelettes d'hommes & d'animaux. Tel eſt le *Répertoire* du Jardin du Roi, à Paris.

REPOS. *Voyez* PALIER.

REPOSOIR, ſ. m. C'eſt une décoration d'Architecture

d'Architecture feinte, qui renferme un autel avec des gradins chargés de vaſes, chandeliers, & autres ouvrages d'orfévrerie, le tout accompagné de tapiſſeries, tableaux & meubles précieux, pour les proceſſions de la Fête-Dieu. On fait des *Repoſoirs* magnifiques à l'hôtel des Gobelins, à Paris, avec des meubles de la Couronne.

REPOSOIR DE BAIN. C'étoit, chez les anciens, une partie du bain, en maniere de portique, où, avant que de ſe baigner, on ſe repoſoit en attendant qu'il y eût place dans le baſſin. *Vitruve* appelle cette partie du bain, *Schola* (Ecole), parce qu'on s'y entretenoit de diverſes choſes ſcientifiques, & qu'on s'y inſtruiſoit les uns les autres.

REPOUS, ſ. m. Sorte de mortier fait de petits plattras qui proviennent de la vieille maçonnerie, & qu'on bat & mêle avec du tuileau, ou de la brique concaſſée. On s'en ſert pour affermir les aires des chemins, & ſecher le ſol des lieux humides.

REPRENDRE UN MUR, v. act. C'eſt réparer les fractions d'un mur dans ſa hauteur, ou le refaire par ſous-œuvre, petit à petit, avec peu d'étais & de chevalemens.

REPRISE, ſ. f. C'eſt toute ſorte de réfection de mur, pilier, &c. faite par ſous-œuvre, qui doit ſe rapporter en ſon milieu, d'épaiſſeur, l'empattement étant égal de part & d'autre, ou dans ſon pourtour.

RESEPER ou RECEPER, v. act. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt couper, avec la coignée ou la ſcie, la tête d'un pieu, ou d'un pilot, qui refuſe le mouton, parce qu'il a trouvé de la roche, & qu'il faut mettre de niveau avec le reſte du pilotage.

RESERVOIR, ſ. m. C'eſt, dans un corps de bâtiment, un baſſin, ordinairement de bois, revêtu de plomb, où l'on reſerve les eaux qui doivent être diſtribuées par des fontaines. C'eſt auſſi un grand baſſin de forte maçonnerie, avec un double mur, appellé *Mur de douve*, & glaiſé ou pavé dans le fond, où l'on tient l'eau pour les fontaines jailliſſantes des jardins. Les *Réſervoirs* les plus conſidérables ſont celui du château-d'eau de Verſailles, qui eſt revêtu de lames de cuivre étamé, & ſoutenu ſur trente piliers de pierre, ayant 13 toiſes 4 pieds de long, ſur 10 toiſes 5 pieds de large, & 7 pieds de profondeur, & qui contient 4672 muids $\frac{1}{2}$ d'eau; ceux du château-d'eau, qui eſt vis-à-vis le Palais royal, dont le plus grand, fourni par la Samaritaine, a 12 toiſes de long ſur 5 de large, & 11 pieds 3 pouces de profondeur, fourniſſant 3037 muids $\frac{1}{2}$ d'eau; & le petit, rempli d'eau d'Arcueil, qui a 4 toiſes 4 pouces de long, ſur 2 toiſes 2 pieds de large, & 11 pieds 3 pouces de profondeur, qui contient 479 muids d'eau; le *Réſervoir*, près le Pont aux choux, à Paris, appellé le *Réſervoir de l'égoût*, qui fournit 21121 muids; les trois *Réſervoirs* de Marly, contenant 126250 muids d'eau; celui de Lucienne, qui en contenoit 165375o, (il eſt à ſec maintenant); les quatre *Réſervoirs* de la butte de Montboron, près Verſailles, &c. (Voyez la *Théorie & la Pratique du Jardinage*, quatriéme Partie, ch. XI.)

RESSAUT, ſ. m. C'eſt l'effet d'un corps qui avance ou recule plus qu'un autre, & n'eſt plus d'alignement, ou de niveau, (comme un ſocle, un entablement, une corniche, &c.) qui regne ſur un avant-corps, & arriere-corps. On dit qu'un eſcalier *fait Reſſaut*, lorſque la rampe d'appui n'eſt pas de ſuite, & qu'elle *Reſſaute* aux retours, comme au grand eſcalier du Palais royal, à Paris.

RESSENTI, adj. Epithéte du contour en renflement d'un corps plus bombé ou plus fort qu'il ne doit être, comme, par exemple, le contour d'une colonne fuſelée.

RESTAURATION, ſ. f. C'eſt la réfection de toutes les parties d'un bâtiment dégradé & dépéri par malfaçon, ou par ſucceſſion de tems, enſorte qu'il eſt remis en ſa premiere forme, & même augmenté conſidérablement.

RESTAURER, v. act. C'eſt rétablir un bâtiment, ou remettre en ſon premier état une figure mutilée. La plûpart des ſtatues antiques ont été *Reſtaurées*, comme l'*Hercule* de *Farnèſe*, le *Faune* de *Borghèſe*, à Rome, les Lutteurs de la galerie du Grand Duc de Florence, la Venus d'Arles, qui eſt dans la galerie du Roi, à Ver-

ſailles, &c. Ces *Reſtaurations* ont été faites par les plus habiles Sculpteurs.

RÉTABLE, ſ. m. C'eſt l'Architecture de marbre, de pierre, ou de bois, qui compoſe la décoration d'un autel. Et *Contre-rétable*, eſt le fond en maniere de lambris, pour mettre un tableau ou un bas-relief, & contre lequel eſt adoſſé le tabernacle avec ſes gradins.

RETOMBÉE, ſ. f. On appelle ainſi chaque aſſiſe de pierre, qu'on érige ſur le couſſinet d'une voûte, ou d'une arcade, pour en former la naiſſance, & qui, par leur poſe, peuvent ſubſiſter ſans ceintre.

RETONDRE, v. act. C'eſt couper du haut d'un mur ou d'une ſouche de cheminée, ce qui eſt ruiné pour le refaire. C'eſt auſſi retrancher les ſaillies ou ornemens inutiles, ou de mauvais goût, lorſqu'on regrate la façade d'un bâtiment. Enfin on entend encore par ce mot, repaſſer l'Architecture avec divers outils, appellés *Fers à retondre*, pour la mieux terminer, & en rendre les arêtes plus vives.

RETOUR, ſ. m. C'eſt le profil que fait un entablement, ou toute autre partie d'Architecture, dans un avant-corps.

On appelle auſſi *Retour*, l'encoignure d'un bâtiment.

RETOUR D'ÉQUERRE. C'eſt une encoignure en angle droit. On dit *ſe retourner d'équerre*, pour dire mener une perpendiculaire ſur une ligne effective ou ſuppoſée.

RÉTRAITE, ſ. f. C'eſt la diminution d'un mur en dehors, au deſſus de ſon empattement, & de ſes aſſiſes de pierre dure.

RETRANCHEMENT, ſ. m. Partie d'une grande piece, qu'on a retranchée pour la proportionner, ou pour quelque commodité.

On appelle encore *Retranchement*, ce qu'on ôte des rues & voies publiques, pour les rendre plus praticables & d'alignement, comme des avances, des ſaillies, &c.

REVERS DE PAVÉ, ſ. m. C'eſt l'un des côtés en pente du pavé d'une rue, depuis le ruiſſeau juſques au pied du mur.

REVERSEAU, ſ. m. Piece de bois, attachée au bas du chaſſis d'une porte croiſée, qui, en recouvrement ſur ſon ſeuil ou tablette, empêche que l'eau n'entre dans la feuillure. Quand elle eſt ſur l'appui d'une fenêtre, on la nomme *Piece d'appui*.

REVÊTIR, v. act. C'eſt, en maçonnerie, fortifier l'eſcarpe & la contreſcarpe d'un foſſé, avec un mur de pierre ou de moilon. C'eſt auſſi faire un mur à une terraſſe, pour en ſoutenir les terres: ce qui s'appelle auſſi *Faire un revêtement*.

En Charpenterie, *Revêtir* ſignifie peupler de poteaux une cloiſon ou un pan de bois; en Menuiſerie, couvrir un mur d'un lambris qu'on appelle *Lambris de revêtement*; & en Jardinage, garnir de gazon un glacis droit ou circulaire, ou paliſſer de charmille, de filaria, d'ifs, &c. un mur de clôture ou de terraſſe, pour le couvrir.

REZ DE CHAUSSÉE, ſ. m. C'eſt la ſuperficie de tout lieu, conſidérée au niveau d'une chauſſée, d'une rue, d'un jardin, &c. On dit *Rez de chauſſée* des caves ou du premier étage d'une maiſon, mais c'eſt improprement.

REZ-MUR, ſ. m. Nud d'un mur dans œuvre. Ainſi on dit qu'une poutre, qu'une ſolive de brin, &c. a tant de portée de *Rez-mur*, pour dire depuis un mur juſques à l'autre.

REZ-TERRE, ſ. m. C'eſt une ſuperficie de terre, ſans reſſauts ni degrés.

RIDEAU, ſ. m. On nomme ainſi la berge élevée au deſſus du ſol d'un chemin eſcarpé, ſur le penchant d'une montagne, & qui fait en contre-haut ce que l'épaulement fait en contre-bas.

RIDEAUX, ſ. m. pl. Terme de Jardinage. Ce ſont des paliſſades de charmille, qu'on pratique dans les jardins pour arrêter la vûe, afin qu'elle n'en ſaiſiſſe pas tout d'un coup l'étendue: ce qui eſt une beauté. (*V.* JARDIN & DÉCORATION DE JARDIN.)

RIGOLE, ſ. f. Ouverture longue & étroite, fouillée en terre pour conduire l'eau. Cela ſe pratique lorſqu'on veut faire l'eſſai d'un canal, pour juger de ſon niveau de pente: ce qu'on nomme *Canal de dérivation*.

On appelle *Rigoles* les petites fondations peu profondes, & certains petits foſſés qui bordent un cours, ou une avenue, pour en conſerver les rangs d'arbres.

La *Rigole* eſt différente de la tranchée, en ce qu'elle n'eſt pas ordinairement creuſée quarrément.

Le mot *Rigole* vient du latin *Rigare*, arroſer.

RIGOLE DE JARDIN. Eſpece de tranchée fouillée preſque toujours quarrément, de ſix pieds de large ſur deux pieds & demi de profondeur, pour placer une platebande de fleurs, & des arbriſſeaux, dans un jardin.

RINCEAU, ſ. m. Eſpece de branche qui, prenant ordinairement naiſſance d'un culot, eſt formée de grandes feuilles naturelles ou imaginaires, & refendues, comme l'acanthe & le perſil, avec fleurons, roſes, boutons & graines, & qui ſert à décorer les friſes, gorges, & panneaux d'ornemens. Il y a, dans la Vigne de Medicis, à Rome, des *Rinceaux* antiques de marbre, d'une ſingulierè beauté.

ROCAILLE, ſ. f. Compoſition d'Architecture ruſtique, qui imite les rochers naturels, & qui ſe font de pierres trouées, de coquillages, & de pétrifications de diverſes couleurs, comme on en voit aux grottes & baſſins de fontaines.

On appelle *Rocailleur*, celui qui travaille aux *Rocailles*.

ROCHE, ſ. f. C'eſt la pierre la plus ruſtique, & la moins propre à être taillée. Il y a des *Roches* qui tiennent de la nature du caillou, & d'autres qui ſe délitent par écailles.

ROCHER D'EAU, ſ. m. Eſpece de fontaine adoſſée ou iſolée, & cavée en maniere d'antre, d'où ſortent, par pluſieurs endroits, des bouillons & nappes d'eau. Telle eſt la fontaine de la Place Navone, à Rome. C'eſt un *Rocher* fait de tevertin, percé à jour en ſes quatre faces, portant à ſes encoignures quatre figures de marbre, avec leurs attributs, qui repréſentent les quatre plus grands fleuves de la terre, & ſur lequel eſt élevé un obéliſque antique de granit, tiré du cirque de Caracalla. Cet ouvrage merveilleux a été fait par le *Cavalier Bernin*, ſous le le Pape *Innocent* X.

On appelle auſſi *Rocher d'eau*, une eſpece d'écueil maſſif d'où ſort de l'eau par différens endroits. Il y a un de ces *Rochers* à la Vigne d'Eſte, à *Tivoli*, près de Rome.

ROND D'EAU, ſ. m. Grand baſſin d'eau, de figure ronde, pavé de grès, ou revêtu de plomb ou de ciment, & bordé d'un cordon de gazon, ou d'une tablette de pierre. Tel eſt le *Rond d'eau* du Palais royal, à Paris. Quelquefois cette ſorte de baſſin ſert de décharge, ou de réſervoir, dans les jardins.

ROSACE ou ROSON, ſ. m. Grande roſe, ſuſceptible de différentes figures, & dont on orne & remplit les caiſſes des compartimens de voûtes, plafonds, &c.

ROSE, ſ. f. Ornement taillé dans les caiſſes qui ſont entre les modillons, ſous les plafonds des corniches, & dans le milieu de chaque face de l'abaque des chapiteaux Corinthien & Compoſite.

ROSE DE COMPARTIMENT. On appelle ainſi tout compartiment formé en rayons par des platebandes, guillochis, entrelas, étoiles, &c. & renfermé dans une figure circulaire. Il ſert à décorer un cul-de-four, un plafond, un pavé de marbre, rond, ou ovale, &c.

On nomme auſſi *Roſes de compartiment*, certains fleurons ou bouquets ronds, triangulaires, ou loſanges, qui rempliſſent les renfoncemens de ſofite, de voûte, &c.

ROSE DE MODERNE. C'eſt, dans une Egliſe à la gothique, un grand vitrail rond, avec croiſillons & nervures de pierre, qui forment un compartiment en maniere de *Roſe*. Les plus beaux vitrails de cette eſpece ſont à Saint-Denis en France.

ROSE DE PAVÉ. Compartiment rond, de pluſieurs rangées de pavé de grès, de pierre noire de Caen, & de pierre à fuſil, mêlées alternativement, dont on orne les cours, grottes, fontaines, &c. On en fait auſſi de pierre & de marbre de diverſes ſortes.

ROSE DE SERRURERIE. Ornement rond, ovale, ou à pans, qui ſe fait ou de tole relevée par feuilles, ou de fer contourné par compartiment à jour. Il ſert dans les dormans des portes ceintrées, & dans les panneaux de ſerrurerie.

ROSEAUX, ſ. m. pl. Ornemens en forme de cannes ou bâtons, dont on remplit juſques au tiers les cannelures des colonnes rudentées.

www.libtool.com.cn

ROSETTE, ſ. f. Terme de Serrurerie. Ornement de tole ciſelée, en maniere de roſe, qui ſe met ſous le bouton d'une roſe.

ROSSIGNOL, ſ. m. Coin de bois, qu'on met dans les mortaiſes qui ſont trop longues, lorſqu'on veut ſerrer quelque piece de bois, comme jambe de force, ou autres.

ROTIE, ſ. f. Exhauſſement ſur un mur de clôture mitoyen, de la demi-épaiſſeur de ce mur, c'eſt-à-dire d'environ neuf pouces, avec des petits contreforts d'eſpace en eſpace, qui portent ſur le reſte du mur. Cet exhauſſement ſert pour ſe couvrir de la vûe d'un voiſin, ou pour paliſſer les branches d'un eſpalier de belle venue, & en belle expoſition. Il ne doit pas excéder dix pieds ſous le chaperon (y compris la hauteur du mur), ſuivant la Coutume de Paris, à moins de payer les charges.

ROTONDE, ſ. f. Bâtiment rond par dedans & par le dehors, ſoit une Egliſe, un ſallon, un veſtibule, &c. La plus fameuſe *Rotonde* de l'antiquité eſt le Panthéon de Rome, qui fut dédié à Cibele & à tous les faux Dieux, par *Agrippa*, gendre d'*Auguſte*, mais qui a été depuis conſacré, par le Pape *Boniface* IV, à la Sainte Vierge, & aux Martyrs.

*Deſgodets*, (*Edifices antiques*, ch. 1. planche 1.) *Palladio* (*Architecture*), *Serlio* & *Blondel* (*Cours d'Architect.* ch. IX.) ont donné la deſcription de ce Temple.

La chapelle de l'Eſcurial, qui eſt la ſépulture des Rois d'Eſpagne, eſt appellée, à l'imitation de ce bâtiment, le *Panthéon*, parce qu'elle eſt bâtie en *Rotonde*. La chapelle des Valois, à Saint-Denis, étoit encore une *Rotonde*, de même que l'Egliſe de l'Aſſomption, à Paris.

ROUET, ſ. m. Aſſemblage circulaire, à queue d'aronde, de quatre ou pluſieurs plate-formes de bois de chêne, ſur lequel on poſe en retraite la premiere aſſiſe de pierre ou de moilon, à ſec, pour fonder un puits, ou un baſſin de fontaine.

On appelle auſſi *Rouet*, la grande ou la petite enrayure, ronde, ou à pans, d'une fléche de clocher de bois.

ROUGE-BRUN. *Voyez* COULEURS.

ROULEAU, ſ. m. Eſpece de cylindre de bois, qui ſert à mouvoir les plus peſans fardeaux pour les conduire d'un lieu à un autre. Il y a de ces *Rouleaux* qu'on nomme *ſans fin*, ou *tours terriers*, parce qu'on les fait tourner par le moyen de leviers. Ils ſont aſſemblés ſous un poulin avec des entretoiſes ou des moiſes.

ROULEAUX, ſ. m. pl. Les ouvriers appellent ainſi les enroulemens des modillons & des conſoles, & même ceux des panneaux & ornemens répétés de ſerrurerie.

On donne encore le nom de *Rouleaux* aux enroulemens de parterre. (*Voyez* ENROULEMENS DE PARTERRE.)

ROULONS, ſ. m. pl. On appelle ainſi les petits barreaux ou échelons d'un ratelier d'écurie, quand ils ſont faits au tour, en maniere de baluſtres ralongés, comme il y en a dans les belles écuries.

On nomme encore *Roulons*, les petits baluſtres des bancs d'Egliſe.

ROUTE, ſ. f. C'eſt, dans un parc, une allée d'arbres ſans aire de recoupes, ni ſable, où les carroſſes peuvent rouler.

RUBAN, ſ. m. Ornement qui imite un *Ruban* tortillé ſur les baguettes & les rudentures, & qu'on taille de bas-relief, ou évuidé.

RUDENTURE, ſ. f. Bâton ſimple, ou taillé en maniere de corde, ou de roſeau, dont on remplit juſques au tiers les cannelures d'une colonne, qu'on appelle alors *Cannelures rudentées*. Il y a auſſi des *Rudentures* de relief, ſans cannelures, ſur quelques pilaſtres en gaîne, comme on en voit, par exemple, aux pilaſtres compoſés de l'Egliſe de la Sapience, à Rome.

RUDERATION, ſ. f. *Vitruve* nomme ainſi la maçonnerie la plus groſſiere, que les Maçons appellent *Hourdage*. (*Architecture de Vitruve*, liv. VII. ch. 1.) On l'emploie particulierement aux planchers. (*Voyez* PLANCHER.) Le mot *Ruderation* vient, ſelon toute apparence, de *Rudis*, qui ſignifie inégal & raboteux.

RUE, ſ. f. C'eſt, dans une ville, un chemin libre, bordé de maiſons ou de murs, pavé ordinairement de pierre dure, comme de grès, de caillou, &c. Les *Rues* les plus droites & les plus larges ſont les plus belles. Leur pente eſt ou doit être d'en-

viron un pouce par toiſe, pour l'écoulement des eaux. Les petites *Rues* ont un ruiſſeau au milieu, & les autres une chauſſée entre deux revers. Les unes & les autres doivent être alignées de telle ſorte, que les vents qui donnent dans les angles des iſles qu'elles forment, ſe rompent & ſe diſſipent. Dans les villes de guerre, les principales *Rues* prennent leur origine à la place d'armes, qui eſt au milieu de la ville, & ſe conduiſent ſur un même alignement aux portes de la ville, aux remparts, & principalement à la citadelle, ou au réduit, s'il y en a, afin qu'elles puiſſent être enfilées. On les fait auſſi perpendiculaires les unes aux autres, le plus qu'il eſt poſſible, afin que les encoignures des maiſons ſoient à angles droits. On donne ordinairement ſix toiſes aux grandes *Rues*, & trois ou quatre aux petites. A l'égard de leur diſtance, la *Rue* qui eſt parallele à une autre, doit en être tellement éloignée, qu'il y reſte un eſpace pour deux maiſons de bourgeois, dont l'une regarde une *Rue*, & l'autre a la vûe dans celle qui lui eſt oppoſée. On ſuppoſe ici que chaque maiſon a cinq à ſix toiſes de large ſur ſept à huit d'enfoncement, avec une cour de pareille grandeur, afin que l'intervalle d'une *Rue* à l'autre, ſoit d'environ trente-deux à trente-trois toiſes. (Voyez la *Science des Ingénieurs*, de M. *Bélidor*, livre IV. chapitre VIII.)

Selon *Ulpian*, les *Rues*, chez les Romains, étoient de deux ſortes: grandes ou publiques, & petites ou particulieres. Ils nommoient les premieres, *Royales*, *Prétoriennes*, *Conſulaires*, ou *Militaires*; & les autres *Vicinales*, c'eſt-à-dire *Rues de traverſe*. C'étoit par ces dernieres *Rues* que les grandes ſe communiquoient les unes dans les autres.

Le mot *Rue* vient du bas latin *Rua*, qui ſignifie la même choſe, ou de *Rudus*, aire pavée de mortier de chaux & de ciment.

RUES DE CARRIERE. Ce ſont, dans les carrieres, le long des côtes de montagne, des chemins de quatre à cinq toiſes, pour le paſſage des charrois.

RUELLE, ſ. f. Petite rue où les charrois ne peuvent paſſer, & qui ſert pour dégager les grandes.

RUELLE. C'eſt l'eſpace qui eſt dans une chambre, entre le lit & le mur. Les anciens ne laiſſoient point de *Ruelles* à leurs lits, & ils le mettoient contre les murs.

RUILÉE, ſ. f. Enduit de plâtre, ou mortier, que les Couvreurs mettent ſur les tuiles ou l'ardoiſe, pour les raccorder avec les murs ou les jouées de lucarne.

RUINER, v. act. On dit, en maçonnerie, *Ruiner & tamponner*, pour dire entailler, hacher les côtés des ſolives, & y ficher à force des tampons ou chevilles de bois, pour tenir les platras & la maçonnerie, dont on remplit enſuite l'entre-deux.

RUINES, ſ. f. pl. Ce ſont des matériaux confus de bâtimens conſidérables, dépéris par ſucceſſion de tems. Telles ſont les *Ruines* de la tour de Babel, ou tombeau de *Belus*, à deux journées de Bagdat en Syrie, ſur les bords de l'Euphrate, qui ne ſont plus qu'un monceau de briques cuites & crûes, maçonnées avec du bitume, & dont on ne reconnoît que le plan, qui étoit quarré. Il y a auſſi, près de Schiras en Perſe, les *Ruines* d'un fameux temple ou palais, que les antiquaires diſent avoir été bâti par *Aſſuerus*, & que les Perſans nomment aujourd'hui *Tchelminar*, c'eſt-à-dire les quarante colonnes, parce qu'il en reſte quelques-unes en pied, avec les veſtiges des autres, & quantité de bas-reliefs & caractères inconnus, qui décelent la grandeur & la magnificence de l'Architecture antique. (Voyez les *Voyages* de *Pietro della Valle*.) On compte encore au nombre des *Ruines* conſidérables, celles de Palmyre, ancienne République de la Syrie Palmyréenne, bâtie par *Salomon*, embellie par *Seleucus*, ſucceſſeur d'*Alexandre*, reſtituée par l'Empereur *Adrien*, ſaccagée ſous l'Empereur *Aurélien*, l'an 270, & enfin ruinée depuis par les Arabes. MM. *Le Brun* (*Voyage au Levant*), & *Fiſcher*, (*Eſſai d'Architect. hiſt.*) nous ont donné quelque idée de ces *Ruines*; mais il en vient de paroître, en Angleterre, une très-ample deſcription, miſe au jour par les ſoins de M. *Robert Wood*, avec des planches magnifiquement gravées, & fort détaillées.

www.libpol.com.cn

RUINURE, ſ. f. C'eſt l'entaille faite avec la coignée, aux côtés des poteaux ou des ſolives, pour retenir les panneaux de maçonnerie dans un pan de bois, ou une cloiſon, & les entrevoux dans un plancher.

RUISSEAU, ſ. m. C'eſt l'endroit où deux revers de pavé ſe joignent par leurs morces, & qui ſert pour l'écoulement des eaux. Les *Ruiſſeaux* des pointes ſont fourchus.

On appelle *Ruiſſeau en biſeau*, celui qui n'a ni canniveaux ni contre-jumelles, pour faire liaiſon avec le revers, comme dans les ruelles, où il ne paſſe point de charrois.

RUISSEAU. Terme de Jardinage. Petit canal qu'on pratique dans les jardins pour les arroſer.

RUSTIQUE, adj. Epithéte qu'on donne à la maniere de bâtir, dans l'imitation plutôt de la nature que de l'art. (*Voyez* BOSSAGE, ORDRE RUSTIQUE, & OUVRAGE RUSTIQUE.)

RUSTIQUER, v. act. C'eſt piquer une pierre, avec la pointe du marteau, entre les ciſelures relevées.

# S

## SAB

SABLE, ſ. m. Terre légere, ſans aucune conſiſtance, mêlée de petits graviers, qu'on mêle avec de la chaux pour faire du mortier (*voyez* MORTIER), & dont on ſe ſert pour couvrir les allées, (*voyez* ALLÉE SABLÉE.) Il y a du *Sable* blanc, du rouge & du noir; celui-ci ſe tire des caves. Il a de gros grains, comme de petits cailloux, & fait du bruit quand on le manie: c'eſt le meilleur de tous les *Sables*. On connoît leur bonté en les mettant ſur de l'étoffe: ſi le *Sable* la ſalit, & qu'il y demeure attaché, il ne vaut rien. Un mauvais *Sable* produit un effet contraire.

On appelle *Sable mâle*, celui qui, dans un même lit, eſt d'une couleur plus forte qu'un autre, qu'on nomme *Sable femelle*. Le gros *Sable* s'appelle *Gravier*, & on en tire le *Sable* fin & délié, en le paſſant à la claye ſerrée, pour ſabler les aires battues des allées des jardins.

Le mot *Sable* eſt dérivé du latin *Sabulum*.

SABLIERE, ſ. f. Piece de bois qui ſe poſe ſur un poitrail, ou ſur une aſſiſe de pierres dures, pour porter un pan de bois, ou une cloiſon. C'eſt auſſi la piece qui, à chaque étage d'un pan de bois, en reçoit les poteaux, & porte les ſolives du plancher.

SABLIERE DE PLANCHER. Piece de bois de ſept à huit pouces de gros, qui, étant

## SAI

ſoutenue par des corbeaux de fer, ſert à porter les ſolives d'un plancher.

SABLIERES, ſ. f. pl. Eſpeces de membrures qu'on attache aux côtés d'une poutre pour n'en pas altérer la force, & qui reçoivent, par enclave, les ſolives dans leurs entailles.

SABLIERES. *Voyez* PLATE-FORMES.

SABLONNIERE, ſ. f. Lieu d'où l'on tire le ſable.

SACOME, ſ. m. C'eſt le profil de tout membre & moulure d'Architecture. Quelques Architectes donnent ce nom à la moulure même. Ce terme vient de l'italien *Sacoma*.

SACRISTIE, ſ. f. C'eſt, au plain-pied d'une Egliſe, une eſpece de ſalle où l'on ſerre les choſes ſacrées, & les ornemens, & où les Prêtres ſe préparent & s'habillent pour officier. Elle eſt ordinairement revêtue d'un lambris, avec armoires & tables. La *Sacriſtie* des Prêtres de l'Oratoire de la *Chieſa-nova*, à Rome, du deſſein de *Borromini*, eſt une des plus belles qu'il y ait.

SAGETTE. *Voyez* FLECHE.

SAIGNÉE, ſ. f. Petite rigole qu'on fait pour étancher l'eau d'une fondation, ou d'un foſſé, quand le fond en eſt plus haut que le terrein le plus prochain, & que par conſéquent il y a de la pente.

SAILLIE ou PROJECTURE, ſ. f. Avance qu'ont les moulures & les membres d'Ar-

chitecture, au-delà du nud du mur, & qui eſt proportionnée à leur hauteur. C'eſt auſſi toute avance portée par encorbellement au-delà du mur de face, comme fermes de pignon, balcons, ménianes, galeries de charpente, trompes, &c. Les *Saillies*, ſur les voies publiques, ſont réglées par les Ordonnances.

SALLE, ſ. f. C'eſt la plus grande piece d'un bel appartement. C'eſt auſſi une grande piece qui a différens noms, ſuivant ſon uſage, comme on le verra par les articles ſuivans. Diſons auparavant que les anciens diſtinguoient trois ſortes de *Salles*, la *Tetraſtyle*, la *Corinthienne*, & l'*Egyptienne*. La premiere étoit à quatre colonnes, & ſoutenoit un ſofite ou plafond. Des colonnes engagées dans le mur, avec ou ſans piédeſtal, entouroient la ſeconde. Et la troiſiéme avoit dans ſon circuit un péryſtile de colonnes Corinthiennes iſolées, qui portoient un ſecond Ordre avec plafond. Ces colonnes ſe nommoient *Oeci*. (Voyez l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. II. ch. V.)

Le mot *Salle* vient, ſelon *Voſſius*, de l'allemand *Sahl*, qui a la même ſignification.

SALLE A MANGER. Piece au rez de chauſſée, près du grand eſcalier, & ſéparée de l'appartement. Elle doit être bien éclairée, &, autant qu'il eſt poſſible, ſes fenêtres doivent donner ſur quelque jardin, & avoir à leur oppoſite quelque vûe agréable. Sa décoration conſiſte à être parquetée, & à avoir ſes murs revêtus de menuiſerie peinte en blanc, & ornée de ſculpture dorée. Nous parlons ici d'une *Salle à manger* d'un bâtiment d'importance. Dans les *Salles* de cette eſpece, qui ſont les plus communes, on place le buffet, & une fontaine, qui eſt très-ſuſceptible de décoration.

Les *Salles à manger* étoient appellées *Cyzicenes*, chez les anciens. (*Voyez* CYZICENES.)

SALLE D'ASSEMBLÉE. *Salle* où l'on reçoit grande compagnie. On la décore avec des riches tapiſſeries poſées ſur un lambris d'appui.

SALLE D'AUDIENCE. Piece du grand appartement d'un Prince, d'un Miniſtre, & d'un premier Magiſtrat, où ils donnent audience. Elle eſt ordinairement décorée d'une tapiſſerie poſée ſur un lambris d'appui, & au fond eſt en grand le portrait du Souverain duquel ils ſont ſujets.

SALLE DE BAIN. C'eſt la principale piece de l'appartement du bain, où eſt le baſſin ou la cuve pour ſe baigner.

SALLE DE BAL. C'eſt une longue piece qui ſert pour les concerts & les danſes, avec des tribunes élevées pour la ſymphonie. Telle eſt la *Salle du bal* du grand appartement du Roi, à Verſailles.

SALLE DE BALETS, DE COMÉDIE, & DE MACHINES. (*Voyez* THÉATRE DE COMÉDIE.)

SALLE DE BILLARD. *Salle* où eſt un jeu de billard. Elle eſt ordinairement boiſée, avec des armoires contenant les choſes néceſſaires pour le ſervice de ce jeu. On en ſupprime les glaces & autres ornemens fragiles.

SALLE DES GARDES. Premiere piece de l'appartement d'un Prince, où ſe tiennent les Officiers de la garde.

SALLE DU COMMUN. Piece, près de la cuiſine & de l'office, où les domeſtiques mangent.

SALLE CHAMPÊTRE, ou DE JARDIN, ſ. f. C'eſt un grand eſpace de figure réguliere, bordé de treillage, & renfermé dans un boſquet, où l'on donne des feſtins, & où l'on tient bal dans la belle ſaiſon; comme la *Salle* du bal du petit parc de Verſailles, qui eſt entourée d'un amphithéâtre, avec des ſiéges de gazon, & dont le milieu, un peu élevé, eſt un eſpace ovale en maniere d'arêne, pour pouvoir y danſer la nuit. Les maronniers, les tilleuls de Hollande, & les ormes, lorſqu'ils ſont bien choiſis, ſont les arbres dont on ſe ſert pour faire des *Salles champêtres*. On ne les entoure pas toujours de treillage ou de charmille; on ſe contente quelquefois d'en planter des rangées ſur les gazons, & on en décore le milieu d'un jet d'eau avec un baſſin, ou ſimplement d'une piece de gazon.

SALLE D'ARMES, ſ. f. pl. Eſpece de galerie, ſervant de magaſin d'armes rangées en ordre, & bien entretenues. Il y a une belle *Salle d'armes* à Paris, (*V.* les *Mém. d'Artillerie* de *Surirey de Saint-Remi*,

www.libtool.com.cn

tome 1.) à Marſeille, à Rome ſous la bibliotéque du Vatican, &c.

On nomme auſſi *Salle d'armes*, le lieu où l'on fait l'exercice des armes, dans une académie.

SALLE D'EAU, ſ. f. Eſpece de fontaine plus baſſe que le rez de chauſſée, où l'on deſcend par quelques degrés, & qui eſt pavée de compartimens de marbre avec divers jets d'eau, & entourée d'une baluſtrade. Telle eſt la *Salle d'eau* de la Vigne du Pape *Jules*, à Rome.

SALLE DES ANTIQUES, ſ. f. C'eſt un boſquet où l'on raſſemble des figures de marbre, des termes, des vaſes & autres morceaux antiques, qu'on diſtribue dans des niches ſymmétriſées & pratiquées dans l'épaiſſeur des charmilles.

SALLON, ſ. m. Grande piece ſituée au milieu du corps d'une maiſon, ou à la tête d'une galerie ou d'un grand appartement. Sa forme ordinaire eſt celle d'un rectangle, dont la longueur eſt à la largeur comme 4 à 3, ou tout au plus comme 2 à 1. Ses faces doivent être en ſymmétrie; & comme ſa hauteur comprend ordinairement deux étages, & qu'il a deux rangs de croiſées, l'enfoncement de ſon plafond doit être ceintré, ainſi qu'on le pratique dans les palais d'Italie. Il y a des *Sallons* quarrés, comme celui de Clagny; de ronds & d'ovales, comme ceux de Vaux & du Rincy; d'octogones, comme celui de Marly, & d'autre figure. On décore les *Sallons* avec des colonnes Corinthiennes, qui bordent des glaces ou des tableaux; mais cette décoration, qui comporte une grande richeſſe, eſt tout-à-fait arbitraire. On en peut voir un beau modéle dans les planches 8 & 9, du tome 1. du *Traité de la décoration des Edifices*, par M. *Jacques-François Blondel*.

C'eſt dans les *Sallons* qu'on ſe repoſe lorſqu'on vient de la chaſſe ou de la promenade, qu'on joue, & qu'on donne des repas de conſéquence.

SALLON DE TREILLAGE. Eſpece de grand cabinet, dans un jardin, rond ou à pans, fait de treillage de fer & de bois, & couvert de verdure. On trouvera des figures de *Sallon de treillage*, dans la *Théorie & la Pratique du Jardinage*.

SALPÊTRIERE, ſ. f. Grande ſalle d'un arſenal, au rez de chauſſée, où ſont ordinairement pluſieurs rangs de cuves & de fourneaux, pour faire le ſalpêtre. Telle eſt la *Salpêtriere* de l'arſenal de Paris.

SANCTUAIRE, ſ. m. C'eſt, dans le chœur d'une Egliſe, l'endroit où eſt l'autel, renfermé par une baluſtrade. C'eſt auſſi la chapelle du Saint Sacrement, qui eſt dans l'enceinte du chœur d'une Paroiſſe, derriere le maître-autel, comme à Saint Euſtache, à Paris. On donne enfin le nom de *Sanctuaire* à la chapelle de *San-Salvator*, qui eſt au haut de l'Echelle ſainte, à Rome, & qu'on nomme *Sancta Sanctorum*, parce qu'elle renferme l'image de *Jeſus-Chriſt*, & quelques reliques de l'ancien Teſtament.

Chez les Juifs, le *Sanctuaire* étoit la partie la plus retirée & la plus ſainte du temple de *Salomon*, où le grand Prêtre n'entroit qu'une fois l'an.

SAPINES, ſ. f. pl. Solives de bois de ſapin, qu'on ſcelle de niveau ſur des taſſeaux, quand on veut tendre des corbeaux pour ouvrir les terres, & dreſſer les murs. On fait des planchers de longues *Sapines*, & on s'en ſert auſſi dans les échaffaudages.

SAPPER, v. act. C'eſt abattre par ſous-œuvre, & par le pied, un mur avec des marteaux, maſſes & pinces, ou une bute, en l'achevalant & étréſillonnant par-deſſous, avec des étaies & des doſſes, qu'on brûle enſuite par le pied, pour les faire ébouler. *Sapper* ſignifie auſſi faire ſauter une roche par le moyen d'une mine. On appelle *Sappe*, l'ouverture qu'on fait, & l'action de *Sapper*.

SAS, ſ. m. Sorte de tamis de figure cylindrique, qui a au milieu une toile ou un reſeau de crin, par le trou deſquels on paſſe les poudres qu'on veut avoir aſſez fines. Les Maçons s'en ſervent particuliérement pour paſſer le plâtre qu'ils employent aux cheminées & autres ouvrages de même nature.

SAS, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un baſſin placé ſur la longueur d'une riviere, ou d'un canal, bordé de quais, & terminé par deux écluſes ſituées à l'endroit d'une chûte qu'on ſuppoſe

naître

maître de la pente du terrein, & appropriées de maniere qu'on peut ſe rendre maître de la dépenſe des eaux, & de la hauteur où l'on veut les élever dans le *Sas*. Ces écluſes ſervent à faire paſſer les bateaux de la partie d'amont dans celle d'aval, & réciproquement de la partie d'aval dans celle d'amont. Voici comment cela s'exécute.

Si l'on veut faire paſſer un bateau d'une riviere baſſe dans une riviere haute, on l'introduit dans le *Sas*, après quoi on ferme les portes de l'écluſe. Auſſi-tôt on ouvre les portes de l'écluſe oppoſée, afin que l'eau qui paſſe par les guichets rempliſſe le *Sas* juſques au niveau de la riviere du côté d'amont. Alors le bateau monte au deſſus de ſa chûte, & les portes de l'écluſe étant ouvertes, il paſſe dans la riviere dont les eaux étoient plus élevées. On recommence ce jeu des écluſes autant qu'il y a de bateaux à faire paſſer. C'eſt ainſi que les bâtimens de mer paſſent, à Oſtende, du port dans le canal de Bruges, & de ce canal au port, à quelque hauteur que ſoient les marées. Ce *Sas* eſt le plus beau morceau d'Architecture hydraulique qu'il y ait. On en trouve la deſcription dans l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. IV. ch. III. pag. 325.

SAVONNIERE, ſ. f. Grand bâtiment en forme de galerie, où l'on fait le ſavon. Il contient des réſervoirs à huile & ſoude, cave & fourneaux au rez de chauſſée; & aux étages au deſſus ſont les miſes pour le figer, & ſechoirs pour le ſecher. Une des plus belles *Savonnieres* de France, eſt celle de la Napoule, qui eſt un port de mer près de Cannes en Provence.

SAUTERELLE, ſ. f. Inſtrument compoſé de deux régles de bois, de même longueur, & aſſemblées, par un de leurs bouts, en charniere, comme un compas; de ſorte que ſes jambes étant mobiles, il ſert à prendre & à tracer toutes ſortes d'angles. On l'appelle auſſi *Fauſſe-équerre*, ou *Équerre mobile*.

SAUTERELLE GRADUÉE. C'eſt une *Sauterelle* qui a autour du centre d'un de ſes bras, un demi-cercle diviſé en ſes 180 degrés, dont le diametre eſt d'équerre avec les côtés de ce bras; enſorte que le bout de l'autre bras étant coupé en angle droit juſques auprès du centre, marque, à meſure qu'il ſe meut, la quantité de degrés qu'a l'ouverture de l'angle que l'on prend. On la nomme auſſi *Récipiangle*.

SCABELLON, ſ. f. Eſpece de piédeſtal, ordinairement quarré, ou à pans, haut, menu, & ordinairement en gaîne de terme, ou profilé en maniere de baluſtre, deſtiné à porter un buſte, une pendule, &c. Le mot *Scabellon* vient du latin *Scabellum*, eſcabeau.

SCELLER, v. act. C'eſt arrêter, avec le plâtre ou le mortier, des pieces de bois ou de fer. *Sceller en plomb*, c'eſt arrêter dans des trous, avec du plomb fondu, des crampons, ou des barreaux de fer, ou de bronze. On dit *faire un ſcellement*, pour *Sceller*.

SCENE, ſ. f. C'eſt la décoration d'un théâtre, compoſée de couliſſes, couverte de toiles peintes, qui repréſente le lieu que ſuppoſe la piece qu'on repréſente. Chez les anciens la *Scene* étoit de pierre, avec trois grandes portes dans leſquelles paroiſſoient des décorations en perſpective, des maiſons & des rues pour les comédies, & des forêts pour les paſtorales. Ces décorations étoient *verſatiles* ou tournantes ſur un pivot; ou *ductiles*, c'eſt-à-dire gliſſantes par feuillets dans des couliſſes, comme celles de nos théâtres. Le plancher ou le théâtre ſur lequel les acteurs jouoient, étoit un peu en pente; on l'appelloit *Proſcene*, & on donnoit le nom de *Poſtſcene*, ou *Paraſcene*, à la partie qui étoit derriere le théâtre, où les acteurs s'habilloient.

SCENOGRAPHIE. *Voyez* PERSPECTIVE.

SCIOGRAPHIE. *Voyez* PROFIL.

SCOTIE, ſ. f. Moulure ronde & creuſe, entre les tores de la baſe d'une colonne. Elle eſt auſſi appellée *Nacelle*, *Membre creux*, & *Trochile*, du grec *Trochilos*, qui ſignifie une poulie. Le mot *Scotie* eſt dérivé du grec *Scotos*, qui ſignifie obſcurité, à cauſe de l'ombre qu'elle reçoit dans ſon creux.

SCOTIE INFÉRIEURE, & SCOTIE SUPÉRIEURE. La premiere *Scotie* eſt la plus grande *Scotie* des deux d'une baſe Corinthienne; & l'autre, qui eſt au deſſus, eſt la plus petite.

SCULPTURE, ſ. f. L'art de faire des

figures & autres ſujets de relief, ou des ornemens de bas-reliefs, qui ſervent à décorer un bâtiment. Comme cet art n'eſt qu'acceſſoire à l'Architecture, nous n'entrerons point ici dans un grand détail, & nous renverrons, pour l'hiſtoire & les principes de cet art, aux *Principes d'Architecture, Sculpture*, &c. de M. *Félibien*, liv. II. ch. I. en nous bornant ici aux définitions de *Sculpture iſolée*, qui eſt en ronde-boſſe; & *Sculpture en bas-relief*, qui eſt une *Sculpture* qui n'a aucune partie détachée.

SEC, adj. Terme uſité par métaphore, pour ſignifier ce qui eſt deſſiné dur & de mauvais goût.

SECTION, ſ. f. C'eſt la ſuperficie qui paroît d'un corps coupé. C'eſt auſſi l'endroit où les lignes & les plans ſe coupent.

SELLERIE, ſ. f. C'eſt, près d'une grande écurie, un lieu où l'on tient en ordre les ſelles & harnois des chevaux.

SELLETTE, ſ. f. Piece de bois en maniere de moiſe, arrondie par les bouts, qui, acolant l'arbre d'un engin, ſert, avec deux liens, à en porter le fauconneau.

SEMELLE, ſ. f. Eſpece de tirant fait d'une plateforme, où ſont aſſemblés les pieds de la ferme d'un comble, pour en empêcher l'écartement.

SEMELLE D'ÉTAIE. Piece de bois, couchée à plat, ſous le pied d'une étaie, d'un chevalement, ou d'un pointal.

SEMINAIRE, ſ. m. Maiſon de communauté où l'on inſtruit, pour les Ordres ſacrés, les perſonnes deſtinées à l'Egliſe. Ses principales pieces ſont des ſalles pour les exercices, & des petites chambres & cellules pour les retraites. Tel eſt le *Seminaire* de Saint Sulpice, à Paris.

SENTIERS, ſ. m. pl. Terme de Jardinage. Ce ſont, dans les parterres, de petits chemins paralleles, qui en diviſent les compartimens, & qui ont ordinairement la largeur de la moitié des platebandes.

On appelle auſſi *Sentiers*, des petits chemins droits ou obliques, qui ſéparent des héritages à la campagne.

SEPTIZONE, ſ. m. Nom du mauſolée de la famille des *Antonins*, qui, ſelon *Aurelius Victor*, fut élevé dans la dixiéme région de la ville de Rome. C'étoit un grand bâtiment iſolé, avec ſept étages de colonnes, dont le plan étoit quarré. Au deſſus étoient d'autres étages qui faiſoient une large retraite; ce qui donnoit une figure pyramidale à ce bâtiment, terminé par la ſtatue de *Septime Sévere*, qui l'avoit fait conſtruire. Ce mauſolée fut appellé *Septizone*, du latin *Septem* & *zona*, c'eſt-à-dire à ſept ceintures ou rangs de colonnes.

Les hiſtoriens font encore mention d'un autre *Septizone*, plus ancien que celui de *Septime Sévere*, & près des thermes d'*Antonin*.

SEPULCHRE. *Voyez* TOMBEAU.

SEPULTURE, ſ. f. C'eſt le lieu où ſont les tombeaux d'une famille, comme étoit la chapelle des Valois, à S. Denis en France. Les *Mahométans* ſont curieux de *Sépultures*, qu'ils bâtiſſent en forme de petites chapelles d'une Architecture fort délicate. Ils appellent *Tarbes*, celles des fondateurs des Moſquées, qui en ſont proches.

SERAIL ou SERRAIL, ſ. m. C'eſt, en général, chez les Levantins, un palais ou un hôtel, mais particulierement le palais du Grand Seigneur. C'eſt un grand enclos qui aboutit à la pointe de terre où l'ancienne Biſance fut bâtie, ſur le Boſphore de Thrace, & à la jonction de la mer Egée & du Pont-Euxin. Il eſt en forme de triangle, dont l'un des côtés eſt appuyé de la terre, & touche à la ville, & les deux autres ſont battus par la mer, & par une riviere qui s'y jette. Son circuit eſt d'environ trois milles d'Italie. Il eſt fermé, du côté de la mer, par de fortes murailles fort hautes. Ces murailles ſont flanquées, de ce même côté, par des tours quarrées, qui ſont dans une aſſez grande diſtance les unes des autres. Et du côté de la ville, il y a des tours rondes, moins diſtantes; c'eſt dans ces tours que ſont les Azamoglans qui veillent à la garde du *Serrail*. Les étrangers ne peuvent voir de ce palais que les deux premieres cours, la ſalle où ſe tient le Divan, qui eſt à l'extrêmité de la ſeconde, & la ſalle d'Audience: ces deux ſalles ſont d'une médiocre beauté. On ſçait cependant qu'il y a quantité de marbre & de porphyre dans tous les appartemens; que

ces appartemens ſont confus, & n'ont rien de régulier; que la plûpart des chambres reçoivent fort peu de jour, & n'ont pour tout ornement que d'aſſez riches tapis qui en couvrent le plancher, & des brocards d'or & d'argent, dont quelques-uns ſont relevés par une broderie de perles.

A l'entour du *Serrail*, du côté du port, ſont deux kioſques ou pavillons. L'un ſitué ſur le quai, eſt fort peu élevé de terre: il eſt ſoutenu par pluſieurs belles colonnes de marbre. Le Grand Seigneur y vient ſouvent prendre l'air; & quand il veut ſe promener ſur la mer, il s'embarque en cet endroit dans ſa galiotte. L'autre pavillon eſt bâti ſur des arcades. Proche de ce lieu eſt une grande fenêtre d'où l'on jette dans la mer, pendant la nuit, ceux qu'on a étranglés dans le *Serrail*: ce qui ſe fait au bruit du canon, pour chaque corps qu'on jette.

Il y a encore à Conſtantinople d'autres *Serrails*, dont un appellé *le vieux Serrail*, appartient au Grand Seigneur. Il n'eſt deſtiné que pour loger les femmes du Grand Seigneur, dernier mort, dont ſon ſucceſſeur ne veut point. Ce palais eſt bien bâti: il eſt environné de hautes murailles, où il n'y a d'autre ouverture que celle de la porte. Les autres *Serrails* appartiennent à différens particuliers. Les dehors en ſont très laids: ce qui ſe fait exprès, afin qu'on diſtingue ceux du Grand Seigneur. Mais le dedans des appartemens eſt magnifique; l'or & l'azur ſont prodigués dans les plafonds, & de très-beaux tapis couvrent le plancher; les murailles ſont revêtues de carreaux fins comme la porcelaine. Il y a, dans toutes les ſalles & les chambres, des eſpeces d'eſtrades élevées de terre d'un demi-pied, ou d'un pied, couvertes de tapis beaucoup plus riches que ceux qui ſont ſur le plancher, avec quantité de couſſins en broderie, appuyés contre les murailles. Les appartemens des femmes ſont ſéparés de ceux du maître, & il n'y entre que des Eunuques.

Le mot *Serrail* tire ſon origine de *Serai*, qui veut dire hôtel, en langue perſanne.

SERPENTIN. *Voyez* MARBRE SERPENTIN.

SERRE, ſ. f. Eſpece de ſalle de trois à quatre toiſes de largeur ſur une certaine longueur, au rez de chauſſée d'un jardin, dans laquelle on *Serre* les arbriſſeaux, les orangers, les fleurs & les fruits qui ne peuvent pas réſiſter au froid pendant l'hyver. Elle doit être expoſée au midi, être bien percée pour en recevoir le ſoleil, & cloſe de portes & chaſſis doubles.

SERRURE, ſ. f. Sorte de machine de fer, de cuivre, ou de bois, qui s'ouvre avec une clef, & qu'on applique à une porte, une armoire, &c. pour les fermer. Les pieces dont elle eſt compoſée, ſont un pêne qui la ferme, un reſſort qui le fait agir, un foncet qui couvre ce reſſort, un canon qui conduit la clef, & pluſieurs autres pieces renfermées dans ſa cloiſon, avec une entrée ou écuſſon au dehors. Anciennement les *Serrures* s'attachoient en dehors; & il y a encore des endroits où les ouvriers en Serrurerie ſont obligés d'en faire de ſemblables pour leur chef-d'œuvre, quand ils ſe font paſſer Maîtres. Il y a pluſieurs ſortes de *Serrures* que nous allons définir dans des articles ſéparés.

SERRURE A BOSSE. *Serrure* qui ſert pour les portes des caves. On la noircit à la corne, pour la garantir de la rouille.

SERRURE A CLENCHES. *Serrure* qu'on met aux grandes portes des maiſons, & qui ſont ordinairement compoſées d'un grand pêne dormant à deux tours, avec un reſſort double par derriere.

SERRURE A DEUX FERMETURES. *Serrure* qui ſe ferme par deux endroits dans le bord du palaſtre.

SERRURE A HOUSSETTE. C'eſt une *Serrure* qui eſt ordinairement pour les coffres ſimples, qui ſe ferme à la chûte du couvercle, & qui s'ouvre avec un demi-tour à droite.

SERRURE A PÊNE DORMANT. *Serrure* qui ne ſe ferme & ne s'ouvre qu'avec la clef.

SERRURE A RESSORT. *Serrure* qui ſe ferme en tirant la porte, & qui s'ouvre par le dehors avec un demi-tour de clef, & en dedans avec un bouton qui ſe tire avec la main.

SERRURE A UN PÊNE EN BORD. *Serrure* où le pêne eſt plié en équerre par le bout, & recourbé en demi-rond, pour faire place au reſſort.

www.libtool.com.cn

SERRURE BÉNARDE. *Serrure* qui s'ouvre de deux côtés. Elle eſt garnie d'une, de deux, ou de trois planches fendues, qui paſſent par la clef.

SERRURE TREFFLIERE. *Serrure* qui ne s'ouvre que d'un côté.

SERRURERIE, ſ. f. L'art de connoître le fer, & de le travailler. La premiere partie convient à l'art de bâtir : auſſi l'avons-nous traitée à l'article FER, où nous renvoyons. La ſeconde forme un art particulier, auquel nous ne devons point nous arrêter. Nous renvoyons donc aux *Principes d'Architecture, de Sculpture*, &c. de M. *Félibien*, liv. I. ch. XX.

On appelle auſſi *Serrurerie*, l'ouvrage en fer d'un bâtiment.

SERVICE, ſ. f. C'eſt le tranſport des matériaux du chantier au pied du bâtiment qu'on éleve, & de cet endroit ſur le tas. Ainſi plus l'édifice eſt haut, plus le *Service* en eſt long & difficile, lorſqu'on l'acheve.

SERVITUDE, ſ. f. C'eſt un droit ſur l'héritage d'autrui pour un paſſage, un jour, un évier, ou quelqu'autre ſujétion : ce qui s'appelle *Servitude active*, qui eſt *paſſive* à l'égard de celui qui la ſouffre. Quand deux voiſins ont l'un ſur l'autre un pareil droit, on le nomme *Servitude réciproque*. Il y a des *Servitudes* pour un tems, & d'autres à perpétuité. (Voyez la *Coutume de Paris*, titre IX. l'*Architecture* de *Savot*, ch. XXXIV. & les *Loix & Coutumes des bâtimens*, par M. *Deſgodets*, commentées par M. *Goupi*.)

SEUIL, ſ. m. C'eſt la partie inférieure d'une porte, ou la pierre qui eſt entre ſes tableaux ; elle ne differe du pas qu'en ce qu'elle eſt arraſée d'après le mur. Le *Seuil* a quelquefois une feuillure pour recevoir le battement de la porte mobile.

SEUIL D'ÉCLUSE. Terme d'Architecture hydraulique. Piece de bois qui, étant poſée de travers entre deux poteaux, au fond de l'eau, ſert à appuyer, par le bas, la porte ou les aiguilles d'une écluſe, ou d'un pertuis.

SEUIL DE PONT-LEVIS. Groſſe piece de bois, avec feuillure, arrêtée au bord de la contreſcarpe d'un foſſé, pour recevoir le battement d'un pont-levis quand on l'abaiſſe. On l'appelle auſſi *Sommier*.

SIEGE D'AISANCE, ſ. f. C'eſt la devanture & la lunette d'une aiſance.

SIGNAGE, ſ. m. Deſſein d'un compartiment de vitres, tracé en blanc ſur le verre, ou à la pierre noire, ſur un ais blanchi, pour faire les panneaux & les chef-d'œuvres de Vitrerie.

SIMBLEAU. *Voyez* TRACER AU SIMBLEAU.

SIMMÉTRIE ou SYMMÉTRIE, ſ. f. Rapport de parité, ſoit de hauteur, de largeur ou de longueur des parties, pour compoſer un beau tout. Il conſiſte, ſelon *Vitruve*, en l'union & en la conformité du rapport des membres d'un ouvrage à leur tout, & de chacune des parties ſéparées à la beauté toute entiere de la maſſe, eu égard à une certaine meſure. Pour rapprocher davantage cette définition de notre objet, diſons que la *Symmétrie* eſt un rapport de convenance de toutes les parties dans un édifice, & de leur tout à une certaine meſure.

On appelle *Symmétrie uniforme*, celle dont l'ordonnance régne d'une même maniere dans un pourtour ; & *Symmétrie perſpective*, une égalité de rapport dans les côtés d'un édifice. Le mot *Symmétrie* vient du grec *Symmetria*, meſure.

SIMPULE, ſ. m. Petit vaſe en maniere de lampe, qui, dans les ſacrifices des anciens, ſervoit aux libations des augures.

SINGE, ſ. m. Machine compoſée de deux croix de Saint André, avec un treuil à bras, ou à double manivelle, qui ſert à enlever des fardeaux, à tirer la fouille d'un puits, & à y deſcendre le moilon & le mortier, pour le fonder.

SINGLER, v. n. C'eſt, dans le toiſé, contourner, avec le cordeau, le ceintre d'une voûte, les marches, la coquille d'un eſcalier, les moulures d'une corniche, & toute autre partie qui ne peut être meſurée avec le pied & la toiſe.

SINGLIOTS, ſ. m. pl. Ce ſont les foyers ou les diametres de l'ovale du Jardinier, ſur leſquels on attache les deux bouts du cordeau, pour le tracer.

SISTYLE. *Voyez* SYSTYLE.

SITUATION, ſ. f. Eſpace de terrein, propre à y élever un bâtiment, ou pour planter un jardin. Il eſt d'autant plus avanta-

geux que le fond en eſt bon, l'expoſition heureuſe, & les vues belles. C'eſt ce qu'on nomme vulgairement *aſſiette*.

SOCLE ou ZOCLE, ſ. m. Corps quarré, plus bas que ſa largeur, qui ſe met ſous les baſes des piédeſtaux, des ſtatues, des vaſes, &c. Ce mot vient du latin *Soccus*, ſandale, à cauſe que ce corps ſert à élever le pied des bâtimens, comme ſur des patins ou ſandales. Les Italiens appellent le *Socle*, *Soccolo*, qui veut dire patin.

SOCLE CONTINU. *Voyez* SOUBASSEMENT.

SOFITE ou SOFFITE, ſ. m. Nom général qu'on donne à tout plafond ou lambris de menuiſerie, (qu'on nomme à l'antique) formé par des poutres croiſées, ou des corniches volantes, dont les compartimens, par renfoncemens quarrés, ſont ornés de roſes par compartimens, enrichis de ſculpture, de peinture & de dorure, comme on en voit aux Baſiliques & aux Palais d'Italie. Dans l'Ordre Dorique on orne les *Sofites* avec des gouttes, au nombre de dix-huit, faites en forme de clochettes diſpoſées en trois rangs, & miſes au droit des gouttes, qui ſont au bas des triglyphes.

On appelle auſſi *Sofite*, le deſſous du plancher. Ce mot vient de l'italien *Sofito*, qui ſignifie ſoupente, galetas, plancher de grenier.

SOFITE DE CORNICHE, ROND. C'eſt un *Sofite* contourné en rond d'arc, dont les naiſſances ſont poſées ſur l'architrave, comme au temple de Mars, à la place des Prêtres, à Rome.

SOL, ſ. m. Ce terme, dérivé du latin *Solum*, rez de chauſſée, ſignifie, dans la Coutume de Paris, (article 187.) la propriété du fond d'un héritage. Ainſi il eſt dit dans cette Coutume, que qui a le *Sol* a le deſſous & le deſſus, s'il n'y a titre contraire. Ceux qui bâtiſſent ſur le fond d'autrui, pour en jouir un certain nombre d'années, n'ont que le deſſus.

SOLES, ſ. f. pl. On appelle ainſi toutes les pieces de bois, poſées de plat, qui ſervent à faire les empattemens des machines, comme des grues, engins, &c. On les nomme *Racinaux*, quand au lieu d'être plates, elles ſont preſque quarrées.

En Maçonnerie l'on entend par *Soles* les jettées du plâtre au panier, que les Maçons font avec la truelle, pour former les enduits.

SOLIDE, ſ. m. Nom commun & à la conſiſtance d'un terrein ſur lequel on fonde, & au maſſif de maçonnerie de groſſe épaiſſeur, ſans vuide au dedans.

On nomme encore *Solide*, toute colonne ou obéliſque fait d'une ſeule pierre. Et on appelle *Angle ſolide*, une encoignure dite vulgairement *Carne*.

SOLINS, ſ. m. pl. Ce ſont les bouts des entrevoux des ſolives ſcellées avec du plâtre ſur les poutres, ſablieres ou murs. Ce ſont auſſi les enduits de plâtre, pour retenir les premieres tuiles d'un pignon.

SOLIVE, ſ. f. Piece de bois, de brin ou de ſciage, qui ſert à former les planchers. Il y en a de pluſieurs groſſeurs, ſelon la longueur de leur portée. Les moindres *Solives* ſont de cinq à ſept pouces de gros, pour les travées depuis neuf juſques à quinze pieds. Les *Solives* de quinze pieds ont ſix pouces ſur huit; celles de vingt-un pieds ont huit pouces ſur dix; celles de vingt-quatre pieds, neuf pouces ſur onze; & celles de vingt-ſept pieds, dix pouces ſur douze. Ces proportions ſont générales pour toutes les *Solives*. Dans les *Solives* ordinaires, & celles d'enchevêtrure, elles ne ſont pas tout-à-fait les mêmes, comme on le verra dans la Table ſuivante.

*TABLE des dimenſions des Solives, eu égard à leur longueur.*

| | Solives d'enchevêtrure. | | Solives ordinaires. | |
|---|---|---|---|---|
| *Longueur.* | *Largeur.* | *Hauteur.* | *Largeur.* | *Hauteur.* |
| 6 pieds | 5 pouces | 7 pouces | 4 pouces | 5 pouces |
| 9 . . . | 6 . . . | 7 . . . | 4 . . . | 6 . . |
| 12 . . . | 6 . . . | 8 . . . | 5 . . . | 7 . . |
| 15 . . . | 8 . . . | 9 . . . | 6 . . . | 7 . . |
| 18 . . . | 9 . . . | 10 . . . | 6 . . . | 8 . . |
| 21 . . . | 10 . . . | 11 . . . | 7 . . . | 8 . . |
| 24 . . . | 11 . . . | 12 . . . | 8 . . . | 9 . . |

Les *Solives* d'une grande portée doivent être liées enſemble avec des liernes entaillées, & poſées en travers par-deſſus, ou avec des étréſillons entre chacune. Selon la Coutume de Paris, article 206, il n'y a que les *Solives* d'enchevêtrure

www.libtool.com.cn

qu'on peut mettre dans un mur mitoyen, & dans un mur même non mitoyen, mais elles doivent porter ſur des ſablieres. On les poſe de champ, & à diſtances égales à leur hauteur : ce qui donne beaucoup de grace à leur intervalle. Le mot de *Solive* vient du mot *Solum*, plancher.

SOLIVE DE BRIN. *Solive* qui eſt de toute la longueur d'un arbre équarri.

SOLIVE DE SCIAGE. *Solive* qui eſt débitée dans un gros arbre, ſuivant ſa longueur.

SOLIVE PASSANTE. *Solive* de bois de brin, qui fait la largeur d'un plancher ſous-poutre. Cette *Solive* ſe poſe ſur les murs de refend plutôt que ſur les murs de face, parce que ceux-ci en diminuent la ſolidité, & qu'elle s'y pourrit; & lorſqu'on eſt obligé d'y poſer des *Solives* de cette eſpece, on la fait porter ſur une ſabliere ſoutenue par des corbeaux.

SOLIVE D'ENCHEVÊTRURE. Ce ſont les deux plus fortes *Solives* d'un plancher, qui ſervent à porter le chevêtre, & qui ſont ordinairement de brin. On donne auſſi ce nom aux plus courtes *Solives* qui ſont aſſemblées dans le chevêtre. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* CHEVÊTRE.)

SOLIVEAU, ſ. m. Moyenne piece de bois d'environ cinq à ſix pouces de gros, plus courte qu'une *Solive* ordinaire.

SOMMELLERIE, ſ. f. Lieu au rez de chauſſée d'une grande maiſon, & près de l'office, où l'on garde le vin de la cave, & qui a ordinairement communication avec la cave par une deſcente particuliere.

SOMMET, ſ. m. C'eſt la pointe de tout corps, comme d'un triangle, d'une pyramide, d'un fronton, d'un pignon, &c.

SOMMIER, ſ. m. C'eſt la premiere pierre qui poſe ſur les piédroits ou les colonnes, quand on forme un arc, une platebande, ou quelque ouverture quarrée.

SOMMIER. Terme de Charpenterie. Groſſe piece de bois, qui porte ſur deux piédroits de maçonnerie, & ſert de linteau à une porte ou à une croiſée. C'eſt auſſi la piece de bois qui, portant une groſſe cloche, ſert de baſe à la lame, & aux bouts de laquelle ſont attachés les tourillons de fer.

On appelle encore *Sommiers*, des pieces de bois, comme des poutres, qui portent le plancher d'un pont de bois. Il y a auſſi des *Sommiers* qui ſervent à pluſieurs uſages dans les machines.

SOMMIER. *Voyez* SEUIL DE PONT-LEVIS.

SONDER, v. act. C'eſt tâcher de reconnoître la qualité du fond d'un terrein, avec un gros tarier, qu'on appelle *Sonde*, dont les bras de fer, de trois pieds chacun, s'emboîtent l'un dans l'autre avec de bonnes clavettes. Quelque bon que ſoit un terrein, on ne fonde jamais deſſus qu'après l'avoir bien *Sondé*.

SONNETTE, ſ. f. Machine compoſée de deux montans à plomb, avec poulies, ſoutenus de deux arbres & d'un rancher, le tout porté ſur un aſſemblage de ſoles; laquelle, par le moyen du mouton que les hommes enlevent à force de bras avec des cordages, ſert à enfoncer des pieux & des pilots. A chaque corvée que ces hommes font pour frapper, on leur crie, après un certain nombre de coups, *Au renard*, pour les faire tous ceſſer en même tems; & *Au lard*, pour les faire recommencer.

SOUBASSEMENT, ſ. m. Large retraite, ou eſpece de piédeſtal continu, qui ſert à porter un édifice. Les Architectes le nomment *Stéréobate*, & *Socle continu*, quand il n'y a ni baſe ni corniche.

SOUCHE DE CHEMINÉE, ſ. f. C'eſt un tuyau compoſé de pluſieurs tuyaux de cheminée, qui paroît au deſſus d'un comble. Il ne doit être élevé que de trois pieds plus haut que le faîte. Les tuyaux d'une *Souche de cheminée*, ſont ou adoſſés au devant les uns des autres, comme on les faiſoit anciennement, ou rangés ſur une même ligne, & joints par leur épaiſſeur, comme on le pratique quand ils ſont dévoyés.

Les *Souches de cheminée* ſe font ordinairement de plâtre pur, pigeonné à la main, & on les enduit des deux côtés de plâtre au panier. Dans les bâtimens conſidérables, on les conſtruit de pierre ou de brique de quatre pouces, avec mortier fin, & crampons de fer.

SOUCHE FEINTE. *Souche* qu'on éleve ſur un toît, pour répondre à la hauteur, à la figure, à la ſituation des autres, & leur faire ſymmétrie.

www.libtool.com.cn

SOUCHE RONDE. Tuyau de cheminée de figure cylindrique, en maniere de colonne creuſe, qui ſort hors du comble, ainſi qu'il y en a au Palais, à Paris. Ces ſortes de *Souches* ne ſe partagent point par des languettes pour pluſieurs tuyaux; mais elles ſont accouplées ou grouppées, comme celles, par exemple, du château de l'Eſcurial, à ſept lieues de Madrid, en Eſpagne.

SOUCHET, ſ. m. *Voyez* PIERRE DE SOUCHET, à l'article DE LA PIERRE SELON SES DÉFAUTS.

SOUCHEVER, v. n. C'eſt, dans une carriere, ôter avec la maſſe & les coins de fer, la pierre de ſouchet, pour faire tomber le banc de volée.

SOUDURE, ſ. f. Mêlange fait de deux livres de plomb avec une livre d'étain, qui ſert à joindre les tables de plomb ou de cuivre. On la nomme *Soudure au tiers.*

En Maçonnerie, on entend par *Soudure*, du plâtre ſerré, dont on raccorde deux enduits qui n'ont pû être faits en même tems ſur un mur, ou ſur un lambris.

SOUDURE EN LOSANGE, OU EN ÉPI. Groſſe *Soudure*, avec bavures en maniere d'arête de poiſſon. On la nomme *Soudure plate*, quand elle eſt plus étroite, & qu'elle n'a d'autre ſaillie que ſon arête.

SOUFAITE. *Voyez* FAÎTE.

SOUPAPE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. Platine de cuivre, ronde comme une aſſiette, avec un trou au milieu, en forme d'entonnoir, dans lequel s'emboîte quelquefois une boule, mais plus ordinairement une autre platine, enſorte qu'elle le bouche exactement, étant dirigée par ſa tige qui paſſe dans la gaîne ſoudée au deſſous de la premiere platine. Elle ſert dans le fond des réſervoirs & des baſſins, pour les vuider, en l'ouvrant avec une baſcule ou une vis, dans le commencement des conduites, pour les pouvoir mettre à ſec ſans vuider les réſervoirs quand on y veut travailler. On met auſſi des *Soupapes* dans les ventouſes des conduites, pour laiſſer paſſer le vent, & empêcher l'eau de ſortir.

Les *Soupapes* different des clapets, en ce que ceux-ci n'ont qu'un ſimple trou couvert d'une plaque qui s'éleve & s'abbaiſſe par le moyen d'une charniere; & ils peuvent ſervir par-tout où l'on met des *Soupapes.*

SOUPENTE, ſ. f. Eſpece d'entreſol qui ſe fait de planches jointes à rainure & languette, portées ſur des chevrons ou ſoliveaux. On pratique les *Soupentes* dans les lieux élevés, pour avoir plus de logement.

SOUPENTE DE CHEMINÉE. Eſpece de potence ou lien de fer, qui retient la hotte ou le faux manteau d'une cheminée de cuiſine.

SOUPENTE DE MACHINE. Piece de bois qui, retenue à plomb par le haut, eſt ſuſpendue pour ſoutenir le treuil & la roue d'une machine. Telles ſont les *Soupentes* d'une grue, retenues par la grande moiſe, pour en porter le treuil & la roue à tambour. Dans les moulins à eau, ces *Soupentes* ſe hauſſent & ſe baiſſent avec des coins & des crans, ſelon la crue & décrue des eaux, pour en faire tourner les roues par le moyen de leurs alichons.

SOUPIRAIL, ſ. m. Ouverture en glacis, entre deux jouées rampantes, pour donner de l'air & un peu de jour, à une cave ou à un cellier. Le glacis d'un *Soupirail* doit ramper de telle ſorte que le ſoleil ne puiſſe jamais y entrer.

SOUPIRAIL D'AQUEDUC. Terme d'Architecture hydraulique. On appelle ainſi une certaine ouverture en abajour, dans un aqueduc couvert; ou àplomb, dans un aqueduc ſouterrein, laquelle ſe fait d'eſpace en eſpace, pour donner échappée aux vents qui, étant renfermés, empêcheroient le cours de l'eau.

SOURCES, ſ. f. pl. Ce ſont pluſieurs rigoles de plomb, de rocaille ou de marbre, qui ſont bordées de mouſſe ou de gazon, & qui, par leurs ſinuoſités & détours, forment, dans un boſquet planté ſans ſymmétrie, ſur un terrein en pente, une eſpece de labyrinthe d'eau, ayant quelques jets aux endroits où elles ſe croiſent. Il y a de ces ſortes de *Sources* au jardin de Trianon.

SOUS-CHEVRON, ſ. m. Piece de bois d'un dôme, ou d'un comble en dôme, dans laquelle eſt aſſemblé un bout de bois, appellé *clef*, qui retient deux *Chevrons* courbes.

www.libtool.com.cn

SPHERE, ſ. f. C'eſt un corps parfaitement rond, qu'on nomme auſſi *Globe* & *Boule;* il ſert d'ornement ſur la rampe d'un eſcalier. Le mot *Sphere* eſt dérivé du grec *Sphaira*, globe.

SPHERE ARMILLAIRE. Machine ronde & mobile, de fer ou de bronze, compoſée de pluſieurs cercles qui repréſentent la diſpoſition des cieux. Elle ſert d'amortiſſement à une colonne aſtronomique.

SPHEROIDE, ſ. m. Corps formé par la révolution d'une ellipſe. Le contour d'un dôme doit avoir la moitié d'un *Spheroïde*, parce qu'il doit être plus haut qu'une demi-ſphere, pour paroître d'en bas d'une belle proportion.

SPHINX, ſ. m. Terme de décoration. Monſtre imaginaire, qui a la tête & le ſein d'une fille, & le corps d'un lion, & qui ſert d'ornement en Architecture, comme aux rampes, perrons, &c. Il y a un *Sphinx* à l'eſcalier de Fontainebleau, dont il porte le nom; deux de marbre blanc devant le parterre à la Dauphine, à Verſailles; deux autres de pierre à la porte de l'hôtel de Fieubet; & enfin deux autres avec des enfans, dans l'hôtel de Sallé, au Marais, à Paris.

Cet ornement tient à l'ancienne Architecture. *Fiſcher*, (*Eſſai d'Architect. hiſt.*) donne la figure d'un *Sphinx* qui eſt monſtrueux, & d'une forme extraordinaire, qu'on voit auprès de la grande pyramide d'Egypte. On croit que c'eſt la figure de *Rhodope*. Ce *Sphinx* a la tête d'un homme, & le corps d'un lion; il eſt d'une ſeule piece. Sa tête a ſix vingt pieds de circuit, quarante-trois de longueur; & depuis le ventre juſques au ſommet de la tête, il a ſoixante-deux pieds. Selon *Pline*, il y avoit un grand nombre de *Sphinx*, en Egypte, qui étoient des maſſes d'une grandeur prodigieuſe. La plûpart étoient placés dans les endroits inondés du Nil, comme dans la ville d'Héliopolis, dans celle de Saïs, & dans celle de Memphis, ou du Caire, où eſt le *Sphinx* dont nous venons de parler. Ces *Sphinx* ſervoient à marquer les inondations du Nil dans les mois de Juillet & d'Août, tems où le ſoleil parcourt les ſignes du lion & de la vierge. (*V.* le tome 1. de l'*Hiſtoire du Ciel.*)

Les anciens plaçoient auſſi des *Sphinx* devant les portes de leurs temples, pour apprendre aux hommes que la ſcience des choſes divines conſiſte dans une ſageſſe cachée ſous des myſtères & des énigmes. (Voyez la *Relation univerſelle de l'Afrique, ancienne & moderne*, par M. *De la Croix.*)

Le mot *Sphinx* vient du grec *Sphigein*, embarraſſer, parce que c'étoit une énigme pour le paſſant, que la figure de cet animal fabuleux.

SPIRE. *Voyez* BASE.

STADE, ſ. m. C'étoit, ſelon *Vitruve*, chez les Grecs, un eſpace découvert, qui avoit 125 pas de long, faiſant environ 90 toiſes, entre deux bornes, le long duquel il y avoit un amphithéâtre, pour y voir des athlétes s'exercer à la courſe & à la lutte. Il y avoit auſſi des *Stades* couverts, environnés de portiques & de colonnades, qui ſervoient aux exercices pendant le mauvais tems. (*Voyez* PALESTRE.) Le mot *Stade* eſt dérivé du grec *Stadion*, lieu où l'on court.

STATUE, ſ. f. Terme de décoration. Figure de pierre, de marbre, ou de métal, qui repréſente une perſonne recommendable par ſa naiſſance, par ſon mérite, ou par quelque belle action, & qui fait l'ornement d'un palais, ou dont on décore une place publique. On diſtingue quatre ſortes de *Statues*. Celles de la premiere eſpece ſont plus petites que le naturel; on en fait de telles, qui repréſentent des hommes, des Rois, & des Dieux. Les *Statues* de la ſeconde eſpece ſont égales au naturel; c'eſt de cette grandeur que les anciens faiſoient faire, aux dépens du public, les *Statues* des perſonnes d'une vertu ou d'un ſçavoir diſtingué, ou de celles qui avoient rendu de grands ſervices à l'Etat. Celles de la troiſiéme eſpece ſont plus grandes que le naturel; on les deſtinoit autrefois pour les Empereurs & les Rois, lorſque cette grandeur n'excédoit le naturel qu'une fois & demie; & on réſervoit pour les héros celles qui alloient juſques au double du naturel. Enfin la grandeur de la derniere eſpece de *Statues*, étoit au moins triple du naturel; on les nommoit *Coloſſes*. Nous allons faire connoître particuliérement

rement ces différentes *Statues*, après avoir dit que ce mot vient du latin *ſtare*, être debout, ou de *ſtatura*, la taille du corps.

STATUE ALLÉGORIQUE. *Statue* qui repréſente quelque ſymbole, comme les parties de la terre, les ſaiſons, les âges, les élémens, les tempéramens, les heures du jour. Telles ſont les *Statues* modernes, de marbre, du parc de Verſailles.

STATUE COLOSSALE. *Statue* qui excede le double ou le triple du naturel. Les anciens élevoient ces ſortes de *Statues* à leurs Divinités, comme, par exemple, le coloſſe de bronze d'Apollon, à Rhodes. (*Voyez* COLOSSE.)

STATUE CURRULE. On appelle ainſi les *Statues* qui ſont dans des charriots de courſe, tirées par des biges ou quadriges, c'eſt-à-dire par deux ou quatre chevaux, comme il y en avoit aux cirques hyppodromes, &c. ou dans les chars, comme on en voit à des arcs de triomphe ſur quelques médailles antiques.

STATUE ÉQUESTRE. *Statue* qui repréſente un homme illuſtre, à cheval, comme celle de *Marc-Aurèle*, à Rome; d'*Henri* IV, de *Louis* XIII, de *Louis* XIV, à Paris, &c.

STATUE GRECQUE. C'eſt une *Statue* nue & antique. Les Grecs ſe ſervoient de ces *Statues* pour repréſenter leurs divinités, les athlétes des jeux Olympiques, & les héros. Celles-ci étoient appellées *Statues d'Achille*, parce qu'il y en avoit quantité qui repréſentoient *Achille*, dans la plûpart des villes de Grece.

STATUE HYDRAULIQUE. C'eſt toute figure qui ſert d'ornement à quelque fontaine & grotte, ou qui fait l'office de jeu ou de robinet par quelqu'une de ſes parties, ou par un attribut qu'elle tient. C'eſt auſſi tout animal qui ſert au même uſage, comme les grouppes des deux baſſins quarrés du haut parterre de Verſailles.

STATUE PEDESTRE. *Statue* qui eſt en pied, ou debout. Il y a à Paris deux *Statues* de cette eſpece, qui ont été élevées à la gloire de *Louis* XIV; l'une dans la Place des Victoires, faite par M. *Desjardins*; l'autre dans l'Hôtel-de-Ville, par M. *Coiſevox*.

STATUE PERSIQUE. Figure d'homme, entiere ou en terme, qui fait l'office de colonnes dans les bâtimens. (*Voyez* PERSIQUE.) On appelle *Statue Caryatide*, celle d'une femme, qui ſert au même uſage. (*Voyez* CARYATIDE, ORDRE PERSIQUE, & ORDRE CARYATIQUE.)

STATUE SACRÉE. On appelle ainſi une figure qui repréſente *Jeſus-Chriſt*, la *Vierge*, ou quelque Saint, dont on décore les autels, l'extérieur & l'intérieur des Egliſes.

STATUES ROMAINES, ſ. f. pl. Ce ſont des *Statues* vêtues, & que les Romains diſtinguoient ſuivant leurs habillemens. Ils appelloient *Statuæ palludatæ*, celles des Empereurs avec un long manteau ſur leurs armes; *Thoracatæ*, celles des Capitaines & des Chevaliers, avec cotte d'armes; *Loricatæ*, celles des Soldats avec cuiraſſe; *Trabeatæ*, celles des Sénateurs & Augures; *Togatæ*, celles des Magiſtrats en robe longue; *Tunicatæ*, celles du Peuple avec une ſimple tunique; & enfin *Stolatæ*, celles des femmes avec de longs vêtemens.

Les Romains diviſoient encore leurs *Statues* en trois eſpeces. Ils nommoient *Divines*, celles qui étoient conſacrées aux dieux, comme Jupiter, Mars, Apollon, &c. *Héroïques*, celles des demi-dieux, comme *Hercule*, &c. & *Auguſtes*, celles qui repréſentoient les Empereurs, comme les deux *Statues* de *Ceſar* & d'*Auguſte*, qui ſont ſous le portique du Capitole.

STÈLES, ſ. f. pl. Les Grecs nommoient ainſi les pierres quarrées dans leur baſe, qui conſervoient une même groſſeur dans toute leur longueur; d'où ſont venus les pilaſtres & les colonnes Attiques. Et ils appelloient *Styles*, les pierres qui, étant rondes en leur baſe, finiſſoient en pointe par le haut; d'où ſont venus les colonnes diminuées, & les obéliſques.

STÉRÉOBATE. *Voyez* SOUBASSEMENT.

STÉRÉOTOMIE, ſ. f. L'art de la coupe des pierres. (*Voyez* COUPE DES PIERRES.)

Ce terme vient de deux mots grecs, *Stereos*, ſolide, & *Tome*, ſection.

STRIURES, ſ. f. pl. *Voyez* CANNELURES.

STUC, ſ. m. Sorte de mortier que l'on fait avec de la chaux & du marbre blanc, bien broyé & bien faſſé. Ce mot vient de l'italien *Stucco*, qui ſignifie un compoſé de différentes matieres, pour boucher les fentes.

www.libtool.com.cn

STUCATEUR, ſ. m. Ouvrier qui travaille au ſtuc.

STYLOBATE. *Voyez* PIÉDESTAL.

SVELTE, adj. Ce terme, dérivé de l'italien *Svelto*, ſignifie menu & leger. La colonne Corinthienne eſt *Svelte*.

SURBAISSEMENT, ſ. m. C'eſt le trait de tout arc bandé en portion circulaire, ou elliptique, qui a moins de hauteur que la moitié de ſa baſe, & qui eſt par conſéquent au deſſous du plein ceintre. *Surhauſſement*, c'eſt le contraire.

On dit auſſi *Surhauſſer* & *Surbaiſſer*, pour dire donner à un arc plus ou moins de hauteur que la moitié de ſa baſe.

SURPLOMB. Terme indéclinable. On dit qu'un mur eſt en *Surplomb*, quand il deverſe, & qu'il n'eſt pas àplomb.

SURPLOMBER, v. n. C'eſt être en ſurplomb.

SYMMETRIE. *Voyez* SIMMÉTRIE.

SYSTYLE, ſ. m. Bâtiment où les colonnes ſont plus proches les unes des autres que dans le périſtyle. Cette maniere d'eſpacer les colonnes eſt, ſelon *Vitruve*, de deux diametres, ou de quatre modules, entre deux fuſts. Le mot *Syſtyle* eſt dérivé de deux mots grecs, *Sys* avec, & *Stylos*, colonne.

# T

## TAB TAB

TABERNACLE, ſ. m. Ouvrage de menuiſerie, ou d'orfévrerie, fait en forme de petit temple, que l'on met ſur un autel, pour y renfermer le ciboire où ſont les ſaintes hoſties.

On appelle *Tabernacle iſolé*, un *Tabernacle* dont les quatre faces, reſpectivement oppoſées, ſont pareilles. Tel eſt le *Tabernacle* de l'Egliſe de Sainte Geneviève, & celui des Peres de l'Oratoire, rue Saint Honoré, à Paris.

Chez les Iſraélites, le *Tabernacle* étoit une chapelle portative, faite de quarante-huit planches de bois de cédre, revêtues de lames d'or, qu'ils dreſſoient dans chaque endroit où ils campoient dans le deſert. Sous chacune de ces planches étoit un ſoubaſſement d'argent, & au ſommet un chapiteau d'or. Cette eſpece de chapelle avoit trente coudées de longueur, & dix de largeur; elle étoit revêtue de dix pieces de tapiſſerie de diverſes couleurs précieuſes, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate. Le *Tabernacle* étoit environné d'un parvis de cent coudées de longueur, & de cinquante de large. L'arche dorée en dehors & en dedans, étoit poſée au milieu de ce *Tabernacle*. Elle étoit entourée de pluſieurs voiles tendus avec des crochets & des boucles d'or. Le mot *Tabernacle* vient du latin *Tabernaculum*, une tente.

TABERNACLE EN NICHE. *Voyez* NICHE EN TABERNACLE.

TABLE, ſ. f. Nom qu'on donne, dans la décoration d'Architecture, à une partie unie, ſimple, de diverſes figures, & ordinairement quarré-longue. Ce mot vient du latin *Tabula*, planche.

TABLE A CROSSETTE. *Table* cantonnée par des croſſettes, ou oreillons. Il y a de ces *Tables* à pluſieurs palais d'Italie.

TABLE COURONNÉE. *Table* couverte d'une corniche, & dans laquelle on taille un bas-relief où l'on incruſte une tranche de marbre noir, pour une inſcription.

TABLE D'ATTENTE. Boſſage qui ſert dans les façades, pour y graver une inſcription, & pour y tailler de la ſculpture.

TABLE D'AUTEL. Grande dale de pierre, portée ſur de petits piliers ou jambages, ou ſur un maſſif de maçonnerie, laquelle ſert pour dire la Meſſe.

TABLE DE CRÉPI. Panneau de crépi, entouré de naiſſances badigeonnées, dans les murs de face les plus ſimples; & de piédroits, montans, ou pilaſtres & bordures de pierre, dans les plus r ches.

www.fintool.com.cn

TABLE DE CUIVRE. *Table* composée de planches, ou lames de cuivre, dont on couvre les combles en Suede, où on en voit même de taillées en écailles sur quelques palais.

TABLE DE PLOMB. Piece de plomb, fondue de certaine épaisseur, longueur & largeur, pour servir à différens usages.

TABLE DE VERRE. Morceau de verre de Lorraine, qui est de figure quarré-longue.

TABLE EN SAILLIE. *Table* qui excede le nud du parement d'un mur, d'un piédestal, ou de toute autre partie qu'elle décore.

TABLE FOUILLÉE. *Table* renfoncée dans le dé d'un piédestal, & ordinairement entourée d'une moulure en maniere de ravalement.

TABLE RUSTIQUE. *Table* qui est piquée, & dont le parement semble brut. Il y a de ces *Tables* aux grottes, & aux bâtimens rustiques.

TABLEAU, s. m. Ouvrage de peinture sur de la toile, ou sur un fond de bois, & renfermé dans une bordure, qui sert à décorer l'intérieur des bâtimens. Les grands *Tableaux* servent dans les Eglises, sallons, galeries, & autres grands lieux. Les *Tableaux* moyens, qu'on nomme *Tableaux de chevalet*, se mettent au dessus des cheminées, sur les portes, dans les panneaux de lambris, ou sur les tapisseries contre les murs. Et les petits *Tableaux* se disposent avec symmétrie, dans les chambres & cabinets.

TABLEAU DE BAYE. C'est, dans la baye d'une porte ou d'une fenêtre, la partie de l'épaisseur du mur qui paroît au dehors depuis la feuillure, & qui est ordinairement d'équerre avec le parement.

On nomme aussi *Tableau*, le côté d'un piédroit, ou d'un jambage d'arcade, sans fermeture.

TABLETTE, s. f. Pierre débitée, de peu d'épaisseur, pour couvrir un mur de terrasse, un bord de réservoir ou de bassin. Toutes les *Tablettes* se font de pierre dure.

On donne aussi le nom de *Tablette* à une banquette. (*Voyez* BANQUETTE.)

TABLETTE D'APPUI. *Tablette* qui couvre l'appui d'une croisée, d'un balcon, &c.

TABLETTE DE BIBLIOTHEQUE. Assemblage de plusieurs ais traversans, soutenus de montans, rangés avec ordre & symmétrie; & éspacés les uns des autres à certaine distance, pour porter des livres dans une bibliotheque. Ces sortes de *Tablettes* sont quelquefois décorées d'Architecture composée de montans, pilastres, consoles, corniches, &c. On les appelle aussi *Armoires*.

TABLETTE DE CHEMINÉE. C'est une planche de bois, ou une tranche de marbre profilée d'une moulure ronde, posée sur le chambranle, au bas d'un Attique de cheminée.

TABLETTE DE JAMBE ÉTRIERE. C'est la derniere pierre qui couronne une jambe étriere, & qui porte quelque moulure en saillie sous un ou deux poitrails. On la nomme *Imposte* ou *Coussinet*, quand elle reçoit une ou deux retombées d'arcade.

TAILLEUR DE PIERRE, s. m. Ouvrier Maçon, qui équarrit & taille les pierres après que l'Appareilleur les lui a tracées.

TAILLOIR, s. m. C'est la partie supérieure d'un chapiteau. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle ressemble aux assiettes de bois qui, anciennement, avoient cette forme. On l'appelle aussi *Abaque*, particulierement quand elle est échancrée sur ses faces.

TALON, s. m. Moulure concave par le bas, & convexe par le haut, qui fait l'effet contraire de la doucine. On l'appelle *Talon renversé*, lorsque la partie concave est en haut.

TALON. Terme de Serrurerie. C'est, dans un pêne de serrure, l'extrêmité qui est dans la serrure, vers le ressort. Elle est derriere le pêne, & fait arrêt contre le cramponnet. Le *Talon* sert de barbe pour le demi-tour, quand on le souhaite.

TALUT, s. m. C'est l'inclinaison sensible du dehors d'un mur de terrasse, causée par la diminution de son épaisseur en haut, pour pousser contre les terres.

TAMBOUR, s. m. Assise ronde de pierre, selon son lit de carriere, ou une hauteur de marbre, dont plusieurs forment le fust d'une colonne, & qui est plus basse que son diametre.

On appelle aussi *Tambour*, chaque

www.libtool.com.cn

pierre, pleine ou percée, dont le noyau d'un eſcalier à vis eſt compoſé.

TAMBOUR. *Voyez* CAMPANE & PORCHE.

TAMPONNER, v. act. *Voyez* RUINER.

TAMPONS, ſ. m. pl. Ce ſont des chevilles de bois, que l'on met dans des trous percés dans un mur de pierre, pour y faire entrer une patte, un clou, &c. ou que l'on met dans les ruinures des poteaux d'une cloiſon, pour en tenir les panneaux de maçonnerie, ou dans les ſolives d'un plancher, pour en arrêter les entrevoux.

On appelle auſſi *Tampons*, de petites pieces dont les Menuiſiers rempliſſent les trous des nœuds de bois, & qui cachent les clous à tête perdue, des lambris & des parquets.

TANNERIE, ſ. f. Grand bâtiment près d'une riviere, avec cours & hangars, où l'on façonne le cuir pour le tanner & durcir, comme les *Tanneries* du fauxbourg Saint Marcel, à Paris.

TAPIS DE GAZON, ſ. m. ou PELOUSE, (ſ. f.) Piece de gazon, pleine ſans découpure, & plutôt quarré-longue que de toute autre figure. On les tond quatre fois l'an, pour les tenir plus veloutés.

TAQUETS, ſ. m. pl. Petits piquets qu'on enfonce à tête perdue dans la terre, à la place des jalons, afin qu'on ne les arrache pas, & qui, dans le beſoin, ſervent de repaires.

TARGE, ſ. f. Terme de Jardinage. Ornement en maniere de croiſſant, arrondi par les extrêmités, fait de traits de buis, & qui entre dans les compartimens des parterres. Il eſt imité des *Targes* ou *Targues*, boucliers antiques, dont ſe ſervoient les Amazones, & qui étoient moins riches que ceux de combat naval des Grecs. C'eſt ce que *Virgile* nomme *Pelta lunata*.

TARGETTE, ſ. f. *Voyez* VERROU.

TAS, ſ. m. C'eſt le bâtiment même qu'on éleve. On dit retailler une pierre ſur le *Tas*, avant que de l'aſſurer à demeure. Ce mot vient, ſelon *Voſſius*, du latin *Taſſus*, monceau.

TAS DE CHARGE. On appelle ainſi, dans les voûtes gothiques, ſelon *Philibert De Lorme*, (*V.* ſon *Architecture*, liv. IV. ch. VIII.) les couſſinets à branches, d'où prennent naiſſance les ogives, formerets, arcs doubleaux, &c. On entend auſſi par ce terme une maniere de voûter. (*V.* VOUTE EN TAS DE CHARGE.)

TAS DROIT. C'eſt une rangée de pavés ſur le haut d'une chauſſée, d'après laquelle s'étendent les aîles en pente, à droite & à gauche, juſques aux ruiſſeaux d'une large rue, ou juſques aux bordures de pierre ruſtique d'un grand chemin pavé.

TASSÉ, adj. Epithéte qu'on donne à un bâtiment qui a pris ſa charge dans toute ſon étendue, ou dans une ſeule partie.

TASSEAU, ſ. m. Terme de Charpenterie. Petit morceau de bois, arrêté par tenon & mortaiſe ſur la force d'un comble, pour en porter les pannes.

On appelle auſſi *Taſſeaux*, les petites tringles de bois qui ſervent à ſoutenir les tablettes d'armoire.

TASSEAUX, ſ. m. pl. Petits dés de moilons, maçonnés de plâtre, où l'on ſelle des ſapines, afin de tendre ſûrement des lignes pour planter un bâtiment.

TAUDIS, ſ. m. Petit grenier pratiqué dans le fond d'un comble d'une manſarde. C'eſt auſſi un petit lieu pratiqué ſous la rampe d'un eſcalier, pour ſervir de bucher, ou pour quelqu'autre commodité.

TELAMONES, ſ. f. pl. Statues d'hommes, qui ſervoient, dans l'ancienne Architecture, à porter des corniches, & à ſoutenir des conſoles & des mutules. Le mot *Telamones*, ſignifie en grec des miſérables accoutumés aux plus durs travaux: ce qui convient à ces ſtatues. On en voit aſſez ordinairement aux piliers des anciennes Egliſes, ſous les images de quelques Saints.

TÉMOIN, ſ. m. C'eſt, dans la fouille des terres maſſives, une petite bute, ordinairement couverte de gazon, que les Terraſſiers laiſſent, afin de juger de l'état des terres pour les toiſer.

On appelle *Faux-témoins*, les butes ſur le ſommet deſquelles on a rapporté en cachette des tranches de terre, pour rendre les cubes plus gros qu'ils ne ſont, & afin de tromper par-là.

TÉMOINS DE BORNE, ſ. m. pl. Petits tuileaux de certaine forme, que les Arpenteurs mettent ſous les bornes qu'ils plantent, ou à certaine diſtance, pour ſé-

parer les héritages dont ils ſont mention dans leur procès-verbal, & qui ſervent, en cas qu'on tranſporte ces bornes par fraude & uſurpation, à reconnoître leur premiere ſituation.

TEMPLE, ſ. m. C'eſt, dans l'ancienne Architecture, un bâtiment deſtiné au culte divin, & où l'on faiſoit les ſacrifices. Ce bâtiment étoit compoſé de 4 parties. La premiere étoit formée par des aîles en forme de galerie, ou portiques, nommées *Pleromata*. La ſeconde étoit un porche appellé *Pronaos*; une partie à peu près ſemblable étoit oppoſée à celle-ci, & une troiſiéme beaucoup plus grande, étoit au milieu de ces trois parties. Il n'y avoit dans l'ancienne Loi qu'un *Temple* dédié au vrai Dieu; on l'appelle le *Temple* de Jeruſalem, ou de *Salomon*, parce que *Salomon* le bâtit, dit-on, par ordre de Dieu; il fut commencé l'an 3102 du monde. Il avoit 60 coudées de longueur, 20 de largeur, & 120 de hauteur. Les bas côtés, qui ſervoient par dehors comme d'arc-boutans, avoient 20 coudées d'élévation. Il étoit compoſé de pierres de marbre blanc, longues de 20 aunes, épaiſſes de 6, & enclavées les unes dans les autres, ſans mortier. Tout cet édifice, revêtu d'ornemens d'une très-grande richeſſe, étoit diviſé en deux parties; l'une conſacrée pour le ſanctuaire, l'autre deſtinée pour les Sacrificateurs. Celle-ci étoit ſéparée de la premiere par de grandes portes de bois de cédre, couvertes de lames d'or. On dit que 30000 ouvriers furent employés à la conſtruction de ce *Temple*, ſous la conduite d'*Adoram*.

Il auroit été à deſirer qu'à l'imitation de *Salomon*, les hommes euſſent conſacré des édifices à l'Etre ſuprême. Mais le faux culte qui s'introduiſit à la place du vrai, donna l'être à des *Temples* conſacrés à des divinités idéales. Les Grecs en éleverent quatre ſur-tout, où l'art de l'Architecture étoit richement développé. Le premier étoit le *Temple* de *Diane*, à Epheſe; le ſecond, celui d'*Apollon*, dans la ville de Milet; le troiſiéme, le *Temple* de *Cérès*; & le quatriéme, le *Temple* de *Jupiter* Olympien, à Athènes. Le *Temple* de Diane avoit 425 pieds de long, & 220 de large; il étoit entouré de deux rangs de colonnes, en forme d'un double portique; ces colonnes étoient au nombre de 127, & elles avoient 60 pieds de haut. On travailla 220 ans pour bâtir ce *Temple*. *Cherſipron* en fut le premier Architecte; *Métagenes* ſon fils, *Demetrius*, *Peonius* & pluſieurs autres, lui ſuccederent. *Fiſcher*, dans ſon *Eſſai d'Architecture hiſtorique*, a repréſenté ce *Temple*, qui eſt une des ſept merveilles du monde. Perſonne n'ignore qu'un nommé *Eroſtrate*, voulant tranſmettre ſon nom à la poſtérité, y mit le feu la même nuit qu'*Alexandre* le Grand nâquit, c'eſt-à-dire l'an du monde 3594. Ce Prince le fit rebâtir avec beaucoup de ſomptuoſité, ſous la conduite de *Chérémocrates*, Architecte. (Voyez *Pline*, liv. xxxvi. *Strabon*, liv. xiv. & la Vie d'*Alexandre* dans l'*Hiſtoire des hommes illuſtres* de *Plutarque*.)

Le ſecond *Temple* des Grecs n'a rien de recommendable. (Voyez l'*Antiquité expliquée* du P. *Montfaucon*, tom. II. premiere Partie.) Le *Temple* de Cérès n'eſt fameux que par ſon immenſité; il contenoit 30000 perſonnes. Enfin le *Temple* de Jupiter étoit tout en marbre, & extrêmement grand: voilà tout ce que nous en ſçavons. Les hiſtoriens diſent bien qu'il fut conſtruit à différentes repriſes; ils nomment bien les Princes qui contribuerent à ſon élévation: mais ces connoiſſances ne nous inſtruiſent point de ſon Architecture; & comme ce ſont là les ſeules connoiſſances que nous ayons en vûe en parlant des ouvrages de l'antiquité, nous les abandonnons à la recherche des curieux. C'eſt par la même raiſon que nous nous contenterons de définir les *Temples* des Romains.

Les Romains avoient pluſieurs eſpeces de *Temples*: l'un de fondation royale, où l'exercice de la Religion ſe faiſoit régulierement, & qu'on nommoit *Templum* par excellence; d'autres nommés *Ædes*, qui n'étoient pas conſacrés; des troiſiémes plus petits, qui étoient découverts, auxquels on donnoit le nom d'*Ædicula*; des quatriémes couverts, appellés *Sacella*; enfin d'autres édifices ſacrés, par rapport à leurs myſtères, connus ſous les noms

www.libtool.com.cn

de *Fana* & *Delubra*. On diſtinguoit encore ces *Temples*, ſuivant leur conſtruction, comme on va voir dans les articles ſuivans. Nous avons deux choſes à dire auparavant : c'eſt premierement que les Juifs & les Hérétiques ont des *Temples*, nommés par les premiers *Sinagogue*, & *Prêche* par la plûpart des autres ; & en ſecond lieu, que le mot *Temple* vient du latin *Templare*, regarder, contempler.

TEMPLE AMPHIPROSTYLE, ou DOUBLE PROSTYLE. *Temple* qui avoit des colonnes devant & derriere, & qui étoit auſſi tétraſtyle. (*V.* ci-après TEMPLE TÉTRASTYLE.)

TEMPLE A ANTES. C'étoit, ſelon *Vitruve*, le plus ſimple de tous les *Temples*. Il n'avoit que des pilaſtres angulaires (appellés *Antes* ou *Paraſtates*) à ſes encoignures, & deux colonnes d'Ordre Toſcan aux côtés de ſa porte.

TEMPLE DIPTERE. *Temple* qui avoit deux rangs de colonnes iſolées en ſon circuit, & qui étoit *octoſtyle*, c'eſt-à-dire avec huit colonnes de front. Tel étoit le *Temple* de Diane à Epheſe. Le mot *diptere* vient du grec *dipteros*, qui a deux aîles.

TEMPLE HYPÊTRE. *Temple* dont la partie intérieure étoit à découvert, ainſi que l'indique le mot *hypêtre*, dérivé du grec *hypaitras*, qui ſignifie lieu découvert. Il étoit *décaſtyle*, ou avec dix colonnes de front, & avoit deux rangs de colonnes en ſon pourtour extérieur, & un rang dans l'intérieur. Tel étoit le *Temple* de Jupiter Olympien, à Athènes.

TEMPLE MONOPTERE. *Temple* rond, & ſans murailles, qui avoit un dôme porté ſur des colonnes. C'eſt ainſi qu'étoit le *Temple* d'Apollon Pythien, à Delphes.

TEMPLE PERIPTERE. *Temple* qui étoit décoré de quatre rangs de colonnes iſolées en ſon pourtour, & qui étoit hexaſtyle, c'eſt-à-dire avec ſix colonnes de front, comme le *Temple* de l'Honneur & de la Vertu, à Rome. Le mot *periptere* eſt formé de deux mots grecs, *peri*, à l'entour, & *pteron*, aîle.

TEMPLE PERIPTERE ROND. *Temple* dont un rang de colonnes forme un porche circulaire, qui environne une rotonde, comme les *Temples* de Veſta, à Rome, & de la Sybille, à *Tivoli*, & une petite chapelle, près Saint Pierre *in Montorio*, à Rome, bâtie par *Bramante*, fameux Architecte.

TEMPLE PROSTYLE. *Temple* qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure, comme le *Temple* d'Ordre Dorique de Cérès Eleuſis, en Grece. Le mot *proſtyle* eſt dérivé des deux mots *pro*, devant, & *ſtylos*, colonne.

TEMPLE PSEUDODIPTERE, ou DIPTERE IMPARFAIT. *Temple* qui avoit huit colonnes de front, avec un ſeul rang de colonnes, qui régnoit au pourtour, comme le *Temple* de Diane dans la ville de Magnéſie, en Grece.

TEMPLE TÉTRASTYLE. Le mot grec *tétraſtyle*, qui ſignifie quatre colonnes de front, caractériſe ce *Temple*. Tel étoit celui de la Fortune virile, à Rome.

TENIE. *Voyez* BANDELETTE.

TENON, ſ. m. Bout d'une piece de bois, ou de fer, diminué quarrément, environ du tiers de ſon épaiſſeur, pour entrer dans une mortaiſe. On appelle *épaulemens*, les côtés du *Tenon*, qui ſont coupés obliquement, lorſque la piece eſt inclinée ; & *décolement*, la diminution de ſa largeur, pour cacher la gorge de ſa mortaiſe.

TENON EN ABOUT. *Tenon* qui n'eſt pas d'équerre avec ſa mortaiſe, mais coupé diagonalement, parce que la piece eſt rampante pour ſervir de décharge, ou inclinée, pour contreventer & arbalêtrer. Tels ſont les *Tenons* des contrefiches, guettes, croix de Saint André, &c.

TENON A QUEUE D'ARONDE. C'eſt un *Tenon* qui eſt taillé en queue d'aronde, c'eſt-à-dire qui eſt plus large à ſon about qu'à ſon décolement, pour être encaſtré dans une entaille.

TENONS DE SCULPTURE, ſ. m. pl. Ce ſont des boſſages, dans les ouvrages de Sculpture, dont l'uſage eſt d'entretenir les parties qui paroiſſent détachées, comme ceux qu'on laiſſe derriere les feuilles d'un chapiteau, pour les conſerver.

Les Sculpteurs laiſſent auſſi des *Tenons* aux figures dont les parties iſolées & détachées pourroient ſe rompre en les tranſportant, & ils ont coutume de les ſcier lorſque ces figures ſont en place.

TERME, ſ. m. Ce mot dérivé du grec *Terma*, limite, ſignifie une ſtatue d'homme ou de femme, dont la partie inférieure ſe termine en gaîne. On la place ordinairement au bout des allées & paliſſades dans les jardins. (C'eſt ainſi qu'ils ſont diſtribués à Verſailles.) Quelquefois les *Termes* tiennent lieu de conſoles, & portent des entablemens dans les édifices, comme dans le couvent des PP. Théatins, à Paris.

Il y a pluſieurs eſpeces de *Termes* qui feront le ſujet de pluſieurs articles : mais nous ne devons pas oublier dans celui-ci, de dire que les Grecs donnoient le nom d'Hermes, diminutif de *Terme*, à Mercure, dont la ſtatue en gaîne étoit placée dans pluſieurs carrefours d'Athènes.

TERME ANGELIQUE. Figure d'Ange en demi-corps, dont la partie inférieure eſt en gaîne, comme ceux du chœur des grands Auguſtins, à Paris.

TERME DOUBLE. *Terme* compoſé de deux demi-corps, ou de deux buſtes adoſſés, qui ſortent d'une même gaîne, enſorte qu'ils préſentent deux faces, l'une devant, l'autre derriere.

TERME EN BUSTE. *Terme* ſans bras, & qui n'a que la partie ſupérieure de l'eſtomac. Il y a des *Termes* de cette eſpece à l'entrée du château de Fontainebleau, & dans les jardins de Verſailles.

TERME EN CONSOLE. *Terme* dont la gaîne finit en enroulement, & dont le corps eſt avancé pour porter quelque choſe. C'eſt ainſi que ſont les *Termes* angeliques de métal doré, au maître-autel de l'Egliſe de Saint Severin, à Paris.

TERME MARIN. *Terme* qui, au lieu de gaîne, a une double queue de poiſſon, tortillée : ce *Terme* convient aux décorations des grottes & fontaines. Tels ſont les *Termes* de la fontaine de Venus, dans la Vigne Pamphile, à Rome.

TERME RUSTIQUE. *Terme* dont la gaîne, ornée de boſſages ou de glaçons, porte la figure de quelque divinité champêtre : ce *Terme* convient aux grottes & fontaines. Il y a un de ces *Termes* à la tête du canal de Vaux.

TERMES MILLIAIRES, ſ. m. pl. C'étoient, chez les Grecs, certaines têtes de divinités, poſées ſur des bornes quarrées de pierre, ou des gaînes de *Terme*, qui ſervoient à marquer les ſtades des chemins ; c'eſt ce que *Plaute* entend par *Lares viales*. Ces *Termes* étoient ordinairement dédiés à Mercure, parce que les Grecs croyoient que ce Dieu préſidoit à la ſûreté des grands chemins. Il y en avoit auſſi à quatre têtes. On en voit encore deux de cette ſorte à Rome, à l'extrêmité du pont Fabricien, nommé aujourd'hui, à cauſe de cela, *Ponte di quatro capi*. Ces *Termes* repréſentoient véritablement Mercure, que les Latins appelloient *Mercurius quadrifrons*, parce qu'ils prétendoient que ce Dieu avoit enſeigné aux hommes les lettres, la muſique, la lutte & la géometrie.

TERRASSE, ſ. f. Ouvrage de terre, élevé & revêtu d'une forte muraille, pour raccorder l'inégalité d'un terrein. La maçonnerie n'eſt pas cependant toujours néceſſaire pour faire une *Terraſſe*. Quand la terre eſt forte, on ſe contente de faire des taluts & des glacis, qu'on coupe à chaque extrêmité. On laiſſe une pente douce ſur la *Terraſſe*, pour l'écoulement des eaux, d'environ un pouce & demi par toiſe, ſelon la grandeur de la *Terraſſe* ; & cette pente ſe prend toujours ſur ſa longueur. On orne les *Terraſſes* d'arbriſſeaux, d'ifs & de charmilles, à hauteur d'appui, avec des vaſes, des caiſſes, & des pots de fleurs, poſés ſur des dés de pierre. Les figures & les fontaines contribuent encore beaucoup à leur décoration. Malgré ces ornemens, les *Terraſſes* n'embelliſſent pas beaucoup un jardin ; auſſi en doit-on faire le moins qu'on peut, & les éloigner toujours les unes des autres. (*Voyez* des modéles de *Terraſſe*, dans la *Théorie & la Pratique du Jardinage*, ſeconde Partie, ch. III.)

On appelle *Contre-terraſſe*, une *Terraſſe* élevée au deſſus d'une autre, pour quelque raccordement de terrein, ou élévation de parterre.

TERRASSE DE BATIMENT. C'eſt la couverture d'un bâtiment en plate-forme. On la fait de plomb, ou de dales de pierre. Telles ſont les *Terraſſes* du periſtyle du Louvre, & de l'Obſervatoire. Celle-ci eſt

www.libtool.com.cn

pavée de pierres à fuſil, à bain de mortier de ciment & de chaux.

TERRASSE DE MARBRE. C'eſt un *tendre*, c'eſt-à-dire un défaut dans les marbres, qu'on appelle *bouzin* dans les pierres. On corrige ce défaut avec de petits éclats, & de la poudre du même marbre, mêlée avec du maſtic de pareille couleur.

TERRASSE DE SCULPTURE. C'eſt le deſſus du plinthe en pente ſur le devant, où poſe une figure, une ſtatue, un grouppe, &c.

TERRASSIER, ſ. m. C'eſt la qualité d'un ouvrier qui entreprend de faire des terraſſes, & celle de ceux qui travaillent ſous lui à la tâche, ou à la journée.

TERRE, ſ. f. On entend par ce mot & la conſiſtance du terrein ſur lequel on bâtit, & le terrein même qu'on deſtine à un jardin. Ainſi nous devons examiner la *Terre* par rapport à l'art de bâtir, & relativement au Jardinage. Nous l'examinerons auſſi ſuivant ſes bonnes qualités, & ſes façons.

### DE LA TERRE, PAR RAPPORT A L'ART DE BATIR.

*Terre franche.* Eſpece de *Terre* graſſe, ſans gravier, dont on fait du mortier & de la bauge en quelques endroits. (*Voyez* BAUGE.)

*Terre glaiſe.* (Voyez GLAISE.)

*Terre maſſive.* Nom général qu'on donne à toute *Terre* conſidérée ſolide & ſans vuide, & toiſée cubiquement, ou réduite à la toiſe cube, pour faire l'eſtimation de ſa fouille.

*Terre naturelle.* Terre qui n'a point été encore éventée, ni fouillée. On la nomme auſſi *Terre neuve.*

*Terre rapportée.* Terre qui a été tranſportée d'un lieu à un autre, pour combler quelque foſſé, & pour régaler & dreſſer un terrein de niveau.

*Terres jectiſſes.* On appelle ainſi, outre les *Terres* qui ſont remuées pour être enlevées, celles qui reſtent pour faire quelque exhauſſement de terraſſe, ou de parterre, dans un jardin. Si cet exhauſſement ſe fait contre un mur mitoyen, comme il eſt à craindre que la pouſſée de ces *Terres jectiſſes* ne le faſſe périr, (parce que les rez de chauſſée des deux héritages ne ſont plus pareils) la Coutume de Paris (article 192.) preſcrit que pour réſiſter à cette pouſſée on faſſe un contre-mur ſuffiſant, réduit au tiers de l'exhauſſement, & même avec des éperons du côté des *Terres*, ſelon qu'il eſt preſcrit par les Experts.

### DE LA TERRE, PAR RAPPORT AU JARDINAGE.

*Terre bonne* ou *fertile.* C'eſt une *Terre* où tout ce qui eſt ſemé ou planté croît aiſément, & ſans beaucoup d'amendement & de façon. Elle eſt ordinairement noire, graſſe & légere.

*Terre franche.* Terre ſans mêlange, ſaine, ſans pierres ni gravois, & qui, étant graſſe, tient aux doigts & ſe paîtrit aiſément, comme le fond des bonnes prairies.

*Terre hâtive.* Terre qui eſt d'une bonne qualité, & en belle expoſition, comme au midi ſur une demi-côte, & où ce qu'on plante produit de bonne heure.

*Terre meuble.* Terre qui eſt légere & en pouſſiere; les Jardiniers l'appellent *Miette:* elle eſt propre à garnir le deſſous d'un arbre, quand on le plante, & à l'entretenir à plomb.

*Terre neuve.* Terre qui n'a encore rien produit. Telle eſt la *Terre* qu'on tire à cinq ou ſix pieds de profondeur.

### DE LA TERRE, SUIVANT SES MAUVAISES QUALITÉS.

*Terre chaude*, ou *brûlante.* Terre légere & ſeche, qui fait périr les plantes dans la chaleur, ſi elle n'eſt amendée. On l'employe ordinairement pour les eſpaliers.

*Terre forte.* Terre qui tient de l'argile, ou de la glaiſe, & qui, étant trop ſerrée, ne vaut rien ſans être amendée. On s'en ſert pour les baſſins. (*Voyez* BASSIN.)

*Terre froide.* Terre humide, qui eſt tardive, mais qu'on amende avec du fumier.

*Terre grouette.* Terre pierreuſe, qu'on paſſe à la claie, pour l'améliorer.

*Terre maigre.* Terre ſablonneuſe, ſéche, ſtérile, & qui ne vaut pas la peine d'être façonnée.

*Terre tufiere.* Terre qui approche du tuf, & qui eſt par conſéquent maigre & très-ingrate. On l'ôte d'un jardin, parce qu'elle coûteroit

coûteroit plus à amender qu'à y ſubſtituer de la bonne *Terre*.

*Terre veule.* Terre où les plantes ne peuvent prendre racine, parce qu'elle eſt trop légere, & qui s'amende avec de la *Terre* franche.

DE LA TERRE, SUIVANT SES FAÇONS.

*Terre amendée.* C'eſt une *Terre* qui, après avoir été pluſieurs fois labourée & fumée, eſt propre à recevoir toutes ſortes de plantes. On appelle auſſi *Terre amendée*, une *Terre* dont on a corrigé les mauvaiſes qualités, par le mêlange de quelqu'autre.

*Terre préparée.* Terre mêlangée pour chaque eſpece de plante, ou de fleur.

*Terre rapportée.* C'eſt la bonne *Terre* qu'on met dans les endroits d'où l'on a ôté la méchante, pour y planter.

*Terre repoſée.* Terre qui a été un an ou deux en jachere, c'eſt-à-dire ſans avoir produit, ni ſans avoir été cultivée.

*Terre uſée.* Terre qui a travaillé longtems ſans être amendée.

TERREAU, ſ. m. Terre noire, mêlée de fumier pourri, dont on fait des couches dans les jardins potagers. On s'en ſert auſſi pour garnir les platebandes, & pour détacher de leur fond les feuilles des parterres de broderie : mais il vaut mieux faire uſage du mâchefer, parce que les herbes n'y croiſſent pas ſi facilement.

TERREIN, ſ. m. C'eſt le fond ſur lequel on bâtit. Ce fond eſt de différente denſité ou conſiſtance, comme de roche, de tuf, de gravier, de ſable, de glaiſe, de vaſe, &c. & on doit y avoir égard lorſqu'on bâtit.

TERREIN DE NIVEAU. C'eſt une étendue de terre, dreſſée ſans aucune pente.

TERREIN PAR CHUTES. *Terrein* dont la continuité interrompue eſt raccordée avec un autre *Terrein*, par des perrons ou des glacis.

TERRE-PLEIN, ſ. m. Nom général qu'on donne à toute terre rapportée entre deux murs de maçonnerie, pour ſervir de terraſſe ou de chemin, afin de communiquer d'un lieu à un autre.

TÊTE, ſ. f. Ornement de ſculpture qui ſert à la clef d'un arc, d'une platebande, &c. Les *Têtes* repréſentent ordinairement des divinités, des vertus, des ſaiſons, des âges, &c. avec leurs attributs, comme un trident à Neptune, un caſque à Mars, un caducée à Mercure, un diadême à Junon, une couronne d'épis à Cérès, &c. On employe auſſi des têtes d'animaux, par rapport aux lieux; comme une tête de bœuf ou de bélier, pour une boucherie; de chien, pour un chenil; de cerf ou de ſanglier, pour un parc; de cheval, pour une écurie, &c.

TÊTE DE BOEUF, OU DE BÉLIER, DÉCHARNÉE. Ornement de ſculpture des temples des Payens, par rapport à leurs ſacrifices, qui entroit dans les métopes de la friſe Dorique, & en d'autres endroits. Il y a une *Tête de bœuf* à une ſépulture de la famille Metella, près de Rome, appellée, à cauſe de cela, *Capo di bove*.

TÊTE DE CANAL. C'eſt l'entrée d'un canal, & la partie la plus proche du jardin, où les eaux viennent ſe rendre après le jeu des fontaines. C'eſt auſſi un bâtiment ruſtique, en maniere de grotte, avec fontaines & caſcades, au bout d'une longue piece d'eau. Telle eſt la *Tête du canal* de Vaux-le-Vicomte, qui eſt un ouvrage de graiſſerie fort conſidérable.

TÊTE DE CHEVALEMENT. Piece de bois qui porte ſur deux étaies, pour ſoutenir quelque pan de mur, ou quelque encoignure, pendant qu'on fait une repriſe par ſous-œuvre.

TÊTE DE MUR. C'eſt ce qui paroît de l'épaiſſeur d'un mur, dans une ouverture, qui eſt ordinairement revêtu d'une chaîne de pierre, ou d'une jambe étriere.

TÊTE DE VOUSSOIR. C'eſt la partie de devant ou de derriere d'un vouſſoir d'arc.

TÊTE PERDUE. On appelle ainſi toutes les *Têtes* des boulons, vis & clous, qui n'excédent point le parement de ce qu'ils attachent ou retiennent.

TÉTRASTYLE. *Voyez* TEMPLE TÉTRASTYLE.

TEVERTIN, ſ. m. Pierre dure, rouſsâtre ou griſâtre. C'eſt la meilleure pierre qu'on ait à Rome.

THÉATRE, ſ. m. Les anciens appelloient ainſi un édifice public, deſtiné aux ſpectacles, compoſé d'un amphithéâtre en

www.libtool.com.cn

demi-cercle, entouré de portiques, & garni de ſiéges de pierre; ces ſiéges environnoient un eſpace appellé *Orcheſtre*, au devant duquel étoit le *Proſcenium*, ou *Pulpitum*, c'eſt-à-dire le plancher du *Théâtre*, avec la ſcene formée par une grande façade décorée de trois Ordres d'Architecture, & derriere laquelle étoit le lieu appellé *Poſtcenium*, où les acteurs ſe préparoient. Chez les Grecs & chez les Romains, le *Théâtre* avoit trois ſortes de ſcenes mobiles, la tragique, la comique, & la ſatyrique. (*Voyez* SCENE.) Le plus célebre *Théâtre* qui reſte de l'antiquité, eſt celui de *Marcellus*, à Rome.

Nous avons défini le mot *Théâtre* ſelon ſon étymologie, tirée du grec *Theatron*, ſpectacle, parce que l'uſage qu'on fait aujourd'hui de ce terme, dans l'art de bâtir, eſt abuſif. Cependant pour ne rien laiſſer en arriere, nous dirons qu'on entend aujourd'hui par *Théâtre* (particulierement chez les Italiens) l'enſemble de pluſieurs bâtimens qui, par une élévation & une diſpoſition heureuſes, préſentent une agréable ſcene à ceux qui les regardent. Tels ſont la plûpart des bâtimens des Vignes de Rome, mais principalement celui de *Monte dragone*, à Freſcati; & en France, le château de Saint Germain en Laye, du côté de la riviere.

THÉATRE ANATOMIQUE. C'eſt, dans une école de Médecine ou de Chirurgie, une ſalle avec pluſieurs rangs de ſiéges en amphithéâtre circulaire, & une table poſée ſur un pivot, au milieu, pour la diſſection & la démonſtration des cadavres. Tel eſt le *Théâtre anatomique* du Jardin royal des plantes, à Paris.

THÉATRE D'EAU. C'eſt une diſpoſition d'une ou pluſieurs allées d'eau, ornées de rocailles, de figures, &c. pour former divers changemens dans une décoration perſpective, & pour y repréſenter des ſpectacles. Tel eſt le *Théâtre d'eau* de Verſailles.

THÉATRE DE COMÉDIE. Grande ſalle où l'on repréſente aujourd'hui des opéras, des comédies, &c. occupé par la ſcene, qui comprend le *Théâtre* même, les décorations & les machines. Le reſte de la ſalle eſt diſtribué en un eſpace nommé *Parterre*, terminé par un amphithéâtre quarré ou circulaire, oppoſé au *Théâtre*, avec pluſieurs rangs de ſiéges. (*Voyez* AMPHITHÉATRE DE COMÉDIE.) Et autour de la ſalle il y a des loges par étages. (*Voyez* LOGE DE COMÉDIE.) On appelle les *Théâtres de comédie* des Maiſons royales, *Salles de comédie*, de *Ballets*, de *Machines*, &c.

THÉATRE DE JARDIN. Eſpece de terraſſe élevée, ſur laquelle eſt une décoration perſpective d'allées d'arbres ou de charmille, pour jouer des Paſtorales. L'amphithéâtre qui lui eſt oppoſé, a pluſieurs degrés de gazon ou de pierre; & l'eſpace le plus bas entre le *Théâtre* & l'amphithéâtre, tient lieu de parterre.

On met encore au nombre des *Théâtres de jardin*, les *Théâtres de fleurs*. Ceux-ci conſiſtent dans le mêlange des pots avec les caiſſes, ou dans l'arrangement que l'on fait par ſymmétrie ſur des gradins & eſtrades de pierre, de bois ou de gazon. Les fleurs propres pour cela ſont l'œillet, la tubereuſe, l'amarante, la hyacinthe, l'oreille d'ours, la balſamine, le tricolor & la giroflée.

THERMES. *Voyez* BAINS.

THOLUS, ſ. m. C'eſt la clef du milieu d'une piece où s'aſſemblent toutes les courbes d'une voûte, quand elle eſt de charpente. On y ſuſpendoit anciennement, dans les Temples, les préſens faits aux Dieux.

On entend auſſi par le mot *Tholus* la coupe d'un Temple. *Philander* & *Barbaro* appelloient ainſi la lanterne que l'on met au deſſus du Temple.

TIERCER, v. act. C'eſt réduire au tiers. On dit que le pureau des tuiles ou ardoiſes d'une couverture, ſera *tiercé* à l'ordinaire, c'eſt-à-dire que les deux tiers en ſeront recouverts; enſorte que ſi c'eſt de la tuile au grand moule, qui a douze à treize pouces de longueur, on lui en donnera quatre de pureau ou d'échantillon.

TIERCERONS, ſ. m. pl. Ce ſont, dans les voûtes gothiques, des arcs qui naiſſent des angles, & qui vont ſe joindre aux liernes.

TIERCINE. *Voyez* PIECE DE TUILE.

TIERS-POINT, ſ. m. C'eſt le point de ſection, qui eſt au ſommet d'un triangle

www.libtool.com.cn

équilatéral. Il eſt ainſi nommé, (par les ouvriers) parce qu'il eſt le troiſiéme point après les deux qui ſont ſur la baſe.

TIERS-POTEAU, ſ. m. Piece de bois de ſciage, de trois ſur cinq pouces & demi de groſſeur, faite d'un poteau de cinq & ſept pouces refendu. Cette piece ſert pour les cloiſons légeres, & celles qui portent à faux.

TIGE, ſ. f. On appelle ainſi le fuſt d'une colonne. *Voyez* FUST.

TIGE DE FONTAINE. Eſpece de baluſtre creux, ordinairement rond, qui ſert à porter une ou pluſieurs coupes de fontaine jailliſſante, & qui a ſon profil différent à chaque étage.

TIGE DE RINCEAU. Eſpece de branche qui part d'un culot ou d'un fleuron, & qui porte les feuillages d'un rinceau d'ornement.

TIGETTE, ſ. f. C'eſt, dans le chapiteau Corinthien, une eſpece de tige ou cornet, ordinairement cannelé, & orné de feuilles, d'où naiſſent les volutes & les hélices.

TIL, ſ. m. Écorce d'arbre dont on fait les cordes des puits, & dont les Appareilleurs nouent des morceaux déliés, les uns au bout des autres, pour faire une longueur néceſſaire au tracement de leurs épures (*voyez* EPURE.) Cette ſorte de cordeau a cet avantage de ne point s'allonger comme la corde.

TIMPAN ou TYMPAN, ſ. m. Mot dérivé du grec *Tympanon*, tambour. C'eſt la partie qui reſte entre les trois corniches d'un fronton triangulaire, ou les deux d'un fronton ceintré. Elle eſt quelquefois liſſe, & quelquefois ornée de ſculpture en bas-relief, comme au Temple de Caſtor & de Pollux, à Naples, & au portail de l'Egliſe des PP. Minimes, à Paris. (*Voyez* FRONTON.)

TIMPAN D'ARCADES. Table triangulaire, placée dans les encoignures d'une arcade. Les plus ſimples *Timpans* de cette eſpece n'ont qu'une table renfoncée, ornée quelquefois de branches de laurier, d'olivier, de chêne, &c. ou de trophées, feſtons, &c. comme au château de Trianon; & ils conviennent aux Ordres Dorique & Ionique. Les *Timpans* les plus riches ſont décorés de figures volantes, comme des Renommées, ainſi qu'on en voit aux arcs de triomphe antiques: ou de figures aſſiſes, telles que ſont des Vertus, comme dans l'Egliſe du Val-de-Grace; ou des Béatitudes, comme dans celle du College Mazarin, à Paris.

TIMPAN DE MACHINE. Roue creuſe, qu'on nomme auſſi *Roue à tambour*, dans laquelle un ou pluſieurs hommes marchent pour la faire tourner, & qui ſert aux grues, aux calandres, & à certains moulins.

TIMPAN DE MENUISERIE. Panneau dans l'aſſemblage du dormant d'une baye de porte ou de croiſée, qui eſt quelquefois évuidé & garni d'un treillis de fer, pour donner du jour. Cela ſe pratique auſſi dans les *Timpans* de pierre.

TIRANT, ſ. m. Longue piece qui, arrêtée par ſes extrêmités par des ancres, ſert ſous une ferme de comble pour en empêcher l'écartement; comme auſſi celui des murs qui la portent. Il y a de ces *Tirans*, dans les vieilles Egliſes, qui ſont chanfreinés, & à huit pans, & qui ſont aſſemblés, avec le maître entrait du comble, par une aiguille ou un poinçon.

TIRANT DE FER. Groſſe & longue barre de fer, avec un œil ou trou à l'extrêmité, dans lequel paſſe une ancre, qui ſert pour empêcher l'écartement d'une voûte, & pour retenir un mur, un pan de bois, ou une ſouche de cheminée.

TOISE, ſ. f. Meſure de différente grandeur, ſelon les lieux où elle eſt en uſage. Celle de Paris, dont on fait uſage en quelques autres villes du Royaume, eſt de ſix pieds de Roi. Son étalon, ou meſure originale, eſt au Châtelet de Paris: c'eſt pourquoi on l'appelle *Toiſe du Châtelet*.

On donne auſſi le nom de *Toiſe* à l'inſtrument avec lequel on meſure. Selon M. *Menage*, le mot *Toiſe* vient du latin *Teſa*, dérivé de *Tenſus*, étendu.

TOISE A MUR. C'eſt une réduction de pluſieurs ſortes d'ouvrage de maçonnerie, par rapport à une *Toiſe* de gros mur. Ainſi on dit *Toiſer à mur* de gros ou de légers ouvrages.

TOISE COURANTE. *Toiſe* qui eſt meſurée ſuivant ſa longueur ſeulement, comme une *Toiſe* de corniche, ſans avoir égard au

www.libtool.com.cn

détail de ſes moulures ; une *Toiſe* de lambris, ſans conſidérer s'il eſt d'appui ou de revêtement.

Toise cube, solide ou massive. *Toiſe* qui eſt meſurée en longueur, largeur & profondeur. Elle contient 216 pieds cubes.

Toise d'échantillon. On appelle ainſi la *Toiſe* de chaque lieu où l'on meſure, quand elle eſt différente de celle de Paris ; comme la *Toiſe* de Bourgogne, par exemple, qui eſt de 7 pieds $\frac{6}{10}$.

Toise de Roi. C'eſt la *Toiſe* de Paris, dont on ſe ſert dans tous les ouvrages que le Roi fait faire, même dans les fortifications, ſans avoir égard à la *Toiſe* d'aucun lieu.

Toise quarrée, ou superficielle. *Toiſe* qui eſt multipliée par ſes deux côtés, & dont le produit eſt de 36 pieds.

TOISÉ, ſ. m. C'eſt le mémoire ou dénombrement par écrit des *Toiſes* de chaque ſorte d'ouvrages, qui entre dans la conſtruction d'un bâtiment ; lequel ſe fait pour juger de la dépenſe, ou pour eſtimer & régler les prix & les quantités de ces mêmes ouvrages. (*Voyez* ci-après Toiser.)

TOISER, v. act. C'eſt meſurer un ouvrage avec la toiſe, pour en prendre les dimenſions, ou pour en faire l'eſtimation. Et *Retoiſer*, c'eſt *Toiſer* de nouveau, quand les Experts ne ſont pas convenus du toiſé.

Toiser a toise bout avant. C'eſt *Toiſer* les ouvrages ſans retour ni demi-face, & les murs tant plein que vuide ; le tout quarrément, ſans avoir égard aux ſaillies, qui doivent néanmoins être proportionnées au lieu qu'elles décorent.

Toiser aux us et coutumes. C'eſt meſurer tant plein que vuide, en y comprenant les ſaillies ; enſorte que la moindre moulure porte demi-pied, & toute moulure couronnée un pied, lorſque la pierre eſt piquée, & qu'il y a un enduit, &c.

Toiser la couverture. C'eſt meſurer la ſuperficie d'une couverture, ſans avoir égard aux ouvertures, ni aux croupes, & en évaluant les lucarnes, yeux de bœuf, areſtieres, égoûts, faîtes, &c. en toiſes ou pieds, ſuivant l'uſage.

Toiser la taille de pierre. C'eſt réduire la taille de toutes les façons d'une pierre aux paremens ſeulement, meſurés à un pied de hauteur, ſur ſix pieds courans par toiſe. Lorſque ce ſont des moulures, chaque membre, couronné de ſon filet, eſt compté pour un pied de toiſe, dont les ſix ſont la toiſe, c'eſt-à-dire que ſix membres couronnés ſur une toiſe de long, qui ne ſont comptés que pour une toiſe à l'Entrepreneur, ſont comptés pour ſix toiſes au Tailleur de pierre, qui travaille à ſa tâche.

Toiser le bois. C'eſt réduire & évaluer les pieces de bois, de pluſieurs groſſeurs, à la quantité de trois pieds cubes, ou de douze pieds de long ſur ſix pouces de gros, réglée pour une piece.

Toiser le pavé. C'eſt meſurer à la toiſe quarrée ſuperficielle, ſans aucun retour. Le prix eſt différent ſelon l'ouvrage. Les ouvrages de fortification ſe toiſent à la toiſe cube, dont 216 pieds font la toiſe.

TOIT. *Voyez* Comble.

TOLE, ſ. f. Fer mince, ou en feuilles, qui ſert à faire les cloiſons des moyennes ſerrures, les platines des verroux & targettes, & les ornemens de relief amboutis, c'eſt-à-dire ciſelés en coquille. On fait auſſi des ornemens de *Tole* évuidée, ou découpée à jour. Il y a de ces ornemens aux clôtures des chapelles de l'Egliſe des PP. Minimes, à Paris.

TOMBE, ſ. f. Mot dérivé du grec *Tumbos*, ſépulchre. C'eſt une dale de pierre, ou tranche de marbre, dont on couvre une ſépulture, & qui ſert de pavé dans une Egliſe, ou dans un cloître.

TOMBEAU ou SÉPULCHRE, ſ. m. Partie principale d'un monument funéraire, où repoſe le cadavre. C'eſt ce que les anciens nommoient *Arca*, & qu'ils faiſoient de terre cuite, de pierre, ou de marbre creuſé au ciſeau, quarrément, ou à fond de cuve, & couvert de dales de pierre, ou de tranches de marbre, avec des bas-reliefs & des inſcriptions. Il y avoit auſſi des *Tombeaux* faits d'une eſpece de pierre, qui conſumoit les corps en peu de tems. On les appelloit *Sarcophages*, mange-chair, d'où eſt venu le nom de *Cercueil*.

On nomme *Cénotaphe* un *Tombeau* vuide, (ſuivant cette étymologie grecque *Kenotaphion*, qui ſignifie la même choſe) parce que la perſonne pour qui il a été

élevé, a péri dans une bataille, ou dans un naufrage. On voit beaucoup de ces *Tombeaux* aux environs de la ville d'Arles, en Provence, du côté des Minimes. Les Latins les appelloient *Sepulchrum inane.*

TONDIN. *Voyez* TORE.

TONNEAU DE PIERRE, ſ. m. C'eſt la quantité de quatorze pieds cubes, qui ſert de meſure pour la pierre de Saint-Leu, & qui peut peſer environ un millier, ou dix quintaux: ce qui fait la moitié d'un *Tonneau* de la cargaiſon d'un vaiſſeau. Lorſqu'une riviere a ſept ou huit pieds d'eau, la navée d'un grand bateau peut porter 400 à 450 *Tonneaux de pierre.*

TONNELLE, ſ. f. Vieux mot, encore en uſage parmi le vulgaire, pour ſignifier un berceau, ou un cabinet de verdure, & dont *Jean Martin* s'eſt ſervi pour ſignifier un berceau en plein-ceintre. C'eſt de ce mot qu'a été fait ſans doute celui de *Tonnellerie*, ou Portique de halle.

TORCHÈRE, ſ. f. Eſpece de grand guéridon dont le pied, qui eſt triangulaire, & la tige, enrichis de ſculpture, ſoutiennent un plateau pour porter de la lumiere. Cet ornement peut, comme les candelabres, ſervir d'amortiſſement à l'entour des dômes, des lanternes, & aux illuminations. Il y en a de métal dans la ſalle du bal du petit parc de Verſailles.

TORCHIS, ſ. m. Eſpece de mortier fait de terre graſſe détrempée, & mêlée avec de la paille coupée, pour faire des murailles de bauge (*voyez* ce mot), & garnir les panneaux des cloiſons & les entrevoux des planchers des granges & des métairies. On l'appelle *Torchis*, parce qu'on le tortille, pour l'employer, au bout de certains bâtons faits en forme de torches.

TORE, ſ. m. Groſſe moulure ronde, ſervant aux baſes des colonnes. Ce mot vient du grec *Toros*, un cable, dont il a la reſſemblance. On le nomme auſſi *Tondin*, *Boudin*, *Gros bâton*, & *Boſel.*

TORE CORROMPU. *Tore* dont le contour eſt ſemblable à un demi-cœur. Les Maçons & les Menuiſiers nomment cette meſure *Brayette*, ou *Bragué de Suiſſe.*

TORE INFÉRIEUR. C'eſt le plus gros *Tore* d'une baſe Attique, ou Corinthienne; & *Tore ſupérieur*, le plus petit.

TORSE, adj. Epithéte qu'on donne à une figure mutilée par ſes bras, ſes jambes, & même par ſa tête. Telles ſont les figures *Torſes* antiques de Belvedere, à Rome, & de la Venus de Richelieu.

TORSER, v. act. Mot dérivé du latin *Torquere*, tordre. C'eſt contourner le fuſt d'une colonne en ſpirale ou vis, pour la rendre torſe.

TORTILLIS, ſ. m. Eſpece de vermoulure faite à l'outil ſur un boſſage ruſtique, comme on en voit à quelques chaînes d'encoignure au Louvre, & à la Porte Saint-Martin, à Paris.

TOSCAN. ORDRE TOSCAN. *V.* ORDRE.

TOUR, ſ. f. Corps de bâtiment fort élevé, de figure ronde, quarrée ou à pans, qui flanque les murs de l'enceinte d'une ville, ou d'un château, auquel il ſert de pavillon. Il eſt quelquefois ſeigneurial, & marque un fief.

TOUR DE DÔME. C'eſt le mur circulaire, ou à pans, qui porte la coupe d'un dôme, & qui eſt percé de vitraux, & orné d'Architecture par dedans & par dehors.

TOUR D'EGLISE. C'eſt un gros bâtiment, preſque toujours quarré, qui fait partie du portail d'une Egliſe. Ce bâtiment eſt accompagné d'un autre pareil, qui lui fait ſymmétrie, & ces deux *Tours* ſont ou couvertes, ou en terraſſe, comme à Notre Dame de Paris; ou terminées par des aiguilles ou fleches, comme à Notre Dame de Rheims.

On appelle *Tour chaperonnée*, celle qui a un petit comble apparent, comme à Saint Jean en Greve, à Paris.

TOUR DE MOULIN A VENT. Mur circulaire, qui porte de fond, & dont le chapiteau de charpente, couvert de bardeau (*voyez* ce mot), tourne verticalement, pour expoſer au vent les volans, ou les aîles du moulin.

TOUR ISOLÉE. *Tour* qui eſt détachée de tout bâtiment, & qui ſert de *Clocher*, ainſi que la *Tour* ronde penchée de Piſe; de *Fort*, comme celles qui ſont ſur les côtes de mer, ou ſur les paſſages d'importance; de *Fanal*, telles que les *Tours* de Cordouan, & de Genes; de *Pompe*, comme la *Tour* de Marly, &c.

TOUR MOBILE. Grand aſſemblage de char-

pente, à pluſieurs étages, que les anciens faiſoient mouvoir avec des roues, pour aſſiéger les villes, avant l'invention du canon. (Voyez l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. x. ch. ix. & le *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, article *Architecture militaire.*) On fait aujourd'hui des *Tours mobiles* de charpente, pour ſervir à réparer, à peindre les voûtes, & à tondre & dreſſer les paliſſades des jardins. Les Jardiniers les nomment *Charriots*. On fait encore des *Tours* fixes de charpente, pour élever des eaux. Telle eſt celle qui ſervoit à la machine de Marly, & qui eſt à préſent à l'Obſervatoire de Paris.

TOUR RONDE. Les ouvriers appellent ainſi le dehors d'un mur circulaire, & le dedans *Tour creuſe*.

TOUR DE COUVENT, ſ. m. C'eſt, dans un couvent de filles, une eſpece de machine en maniere de gros boiſſeau, couverte en partie, & poſée verticalement à hauteur d'appui, dans une baye de mur de refend, où elle tourne ſur deux pivots, pour faire paſſer diverſes choſes dans le couvent, & en faire ſortir d'autres. On appelle auſſi *Tour*, la chambre où eſt cette machine.

TOUR DU CHAT & DE LA SOURIS. *Voyez* CONTRE-MUR.

TOURELLE, ſ. f. Petite tour, ronde ou quarrée, portée par encorbellement, ou ſur un cul-de-lampe, comme on en voit à quelques encoignures de maiſons, à Paris.

TOURELLE DE DÔME. Eſpece de lanterne, ronde ou à pans, qui porte ſur le maſſif du plan d'un dôme, pour l'accompagner & pour couvrir quelque eſcalier à vis. Il y a de ces *Tourelles* aux dômes du Val-de-Grace & de la Sorbonne, à Paris.

TOURILLON, ſ. m. Groſſe cheville ou boulon de fer, qui ſert d'aiſſieu, comme les deux d'un pont à baſcule; celles qui portent la groſſe cloche dans un béfroi, & pluſieurs autres ſervant à divers uſages.

TOURNER, v. act. C'eſt expoſer & diſpoſer un bâtiment avec avantage. Ainſi une Egliſe eſt bien *Tournée*, quand elle a, conformément aux Canons, ſon portail vers l'occident, & ſon grand autel vers l'orient; une maiſon eſt bien *Tournée*, lorſqu'elle eſt dans une agréable expoſition, & que ſes parties ſont placées ſuivant leurs uſages; & un appartement eſt bien *Tourné*, quand il y a de la proportion & de la ſuite entre ſes pieces, avec des dégagemens néceſſaires.

TOURNER AU TOUR. C'eſt donner, ſur le tour, la derniere forme à un baluſtre de bois, ébauché. On finit auſſi au tour, les baſes des colonnes, les vaſes, baluſtres de pierre & de marbre, qu'on polit enſuite avec la rape & la peau de chien de mer.

TOURNIQUET, ſ. m. Eſpece de moulinet à quatre bras, qui tourne verticalement, à hauteur d'appui, dans une ruelle, ou à côté d'une barriere, pour empêcher les chevaux d'y paſſer. Il y en a de fer & de bronze dans les cours & jardins de Verſailles.

TRABÉATION. *Voyez* ENTABLEMENT.

TRACER, v. act. Tirer les premieres lignes d'un deſſein, d'un plan, ſur le papier, ſur la toile, ou ſur le terrein. Il y a, dans l'art de bâtir, pluſieurs manieres de *Tracer*, que nous allons expliquer dans des articles ſéparés.

TRACER AU SIMBLEAU. C'eſt *Tracer*, d'après pluſieurs centres, les ellipſes, arcs ſurbaiſſés, rampans, corrompus, &c. avec le ſimbleau, qui eſt un cordeau de chanvre, ou mieux de tille, parce qu'elle ne ſe relâche point. On ſe ſert ordinairement du ſimbleau pour *Tracer* les figures plus grandes que la portée du compas.

TRACER EN CHERCHE. C'eſt décrire, par pluſieurs points déterminés, une ſection conique, c'eſt-à-dire une ellipſe, une parabole, ou une hyperbole, & d'après cette *Cherche*, levée ſur l'épure, *Tracer* ſur la pierre: ce qui ſe fait auſſi à la main, pour donner de la grace aux arcs rampans de diverſes eſpeces.

TRACER EN GRAND. C'eſt, en Maçonnerie, *Tracer*, ſur un mur ou une aire, une épure, pour quelque piece de trait, ou diſtribution d'ornemens. Et en Charpenterie, c'eſt marquer, ſur un ételon, une enrayure, une ferme, &c. le tout auſſi grand que l'ouvrage.

TRACER PAR ÉQUARRISSEMENT, OU DÉRO-

www.intool.com.cn

DEMENT. C'eſt, dans la conſtruction des pieces de trait, ou coupe de pierre, une maniere de *Tracer* les pierres par des figures priſes ſur l'épure, & cottées pour trouver les raccordemens des panneaux de tête, de douelle, de joint, &c.

TRACER SUR LE TERREIN. C'eſt, dans l'art de bâtir, faire de petits ſillons, ſuivant des lignes ou cordeaux, pour l'ouverture des tranchées des fondations. Et en Jardinage, c'eſt, ſur un terrein bien dreſſé & labouré, marquer, avec le traçoir, (qui eſt un long bâton pointu) les compartimens, enroulemens, rouleaux & feuillages des parterres, pour y planter les traits de buis.

TRAINER EN PLATRE, v. act. C'eſt faire une corniche, ou un cadre, avec le calibre qu'on traîne ſur deux régles arrêtées, en garniſſant de plâtre clair ce cadre ou cette corniche, & les repaſſant à pluſieurs fois, juſques à ce que les moulures ayent leur contour parfait.

TRAIT, ſ. m. Ligne qui marque un repaire, ou un coup de niveau. On donne auſſi ce nom, dans la coupe des pierres, à toute ligne qui forme quelque figure.

TRAIT BIAIS. Ligne inclinée ſur une autre, ou en diagonale, dans une figure.

TRAIT CORROMPU. *Trait* qui eſt fait à la main, c'eſt-à-dire ſans compas & ſans régle, & qui ne forme aucune courbe déterminée, ou réguliere.

TRAIT DE BUIS. Filet de buis nain, continué & étroit, qui forme la broderie d'un parterre, & qui renferme les platebandes & les carreaux. On le tond ordinairement deux fois l'année, pour le faire profiter, ou l'empêcher de monter plus vîte.

TRAIT DE SCIE. C'eſt le paſſage que fait la ſcie en coupant une piece de bois, ſoit pour la raccourcir, ou pour la refendre. Les Scieurs de long appellent *Rencontre*, l'endroit où, à deux ou trois pouces près, les deux *Traits de ſcie* ſe rencontrent, & où la piece ſe ſépare. On doit ôter ces rencontres & *Traits de ſcie*, avec la beſaiguë, aux bois apparens des planchers, & aux autres ouvrages propres de Charpenterie.

TRAIT QUARRÉ. C'eſt une ligne qui, en en coupant une autre à angles droits, rend les angles d'équerre.

TRANCHEDE MARBRE, ſ. f. Morceau de marbre mince, qu'on incruſte dans un compartiment, ou qui ſert de table pour recevoir une inſcription.

TRANCHÉE, ſ. f. Ouverture en terre, creuſée en long & quarrément, pour fonder un édifice, ou pour poſer & réparer des conduites de plomb, de fer ou de terre.

TRANCHÉE DE MUR. Ouverture en longueur, hâchée dans un mur, pour y recevoir & ſceller une ſolive, ou un poteau de cloiſon, ou une tringle qui ſert à porter de la tapiſſerie.

On appelle encore *Tranchée de mur*, une entaille dans une chaîne de pierre, au dehors d'un mur, pour y encaſtrer l'ancre du tirant d'une poutre, & la recouvrir de plâtre. On fait auſſi de ces *Tranchées* pour retenir les tuyaux de cheminées, qu'on adoſſe contre un mur.

TRANCHIS, ſ. m. Rang d'ardoiſes ou de tuiles échancrées, qui ſont en recouvrement ſur d'autres entieres, dans l'angle rentrant d'une noue, ou d'une fourchette.

TRAPE, ſ. f. Fermeture de bois, compoſée d'un fort chaſſis, & d'un ou deux venteaux, qui, étant au niveau de l'aire de l'étage au rez de chauſſée, couvre une deſcente de cave.

TRAVAILLER, v. act. Ce terme a pluſieurs ſignifications dans l'art de bâtir. On dit qu'un bâtiment *Travaille*, lorſque n'étant pas bien fondé ou conſtruit, les murs bouclent & ſortent de leur àplomb, que les voûtes s'écartent, que les planchers s'affaiſſent, &c. On dit auſſi que le bois *Travaille*, lorſqu'étant employé verd, ou mis en œuvre dans quelque lieu trop humide, il ſe tourmente; enſorte que les panneaux s'ouvrent & ſe cambrent, les languettes quittent leurs rainures, & les tenons leurs mortaiſes. Voici les autres ſignifications de ce terme.

TRAVAILLER A LA JOURNÉE. *V.* JOURNÉE.

TRAVAILLER A LA PIECE. C'eſt faire des pieces pareilles pour un prix égal, comme baſes, chapiteaux, baluſtres, &c. qui ont chacun leur prix.

TRAVAILLER A LA TACHE. C'eſt, pour un prix convenu, faire une partie d'ouvrage, comme la taille d'une pierre, où il y

www.libtool.com.cn

a de l'Architecture, de la Sculpture, &c.

TRAVAILLER A LA TOISE. C'eſt marchander, de l'Entrepreneur ou du Bourgeois, la toiſe courante ou ſuperficielle de différens ouvrages, comme taille de pierres, gros & légers ouvrages de maçonnerie, &c.

TRAVAILLER PAR ÉPAULÉES. C'eſt reprendre peu à peu, & non de ſuite, quelque ouvrage par ſous-œuvre, ou fonder dans l'eau. C'eſt auſſi employer beaucoup de tems à conſtruire quelque bâtiment, parce que les matieres ou les moyens ne ſont pas en état pour l'exécuter diligemment.

TRAVAISON, ſ. m. Terme dont M. *Blondel* s'eſt ſervi, dans ſon *Cours d'Architecture*, pour trabéation ou entablement. On donnoit autrefois ce nom à toutes les travées d'un plancher.

TRAVÉE, ſ. f. Rang de ſolives poſées entre deux poutres, dans un plancher. Ce mot eſt dérivé ou du latin *Trabs*, une poutre, ou de *Tranſverſus*, qui eſt en travers, comme ſont les ſolives entre deux poutres.

TRAVÉE DE BALUSTRE. Rang de baluſtre de bois, de fer, ou de pierre, entre deux piédeſtaux.

TRAVÉE DE COMBLE. C'eſt, ſur deux ou pluſieurs pannes, la diſtance d'une ferme à une autre, peuplée de chevrons des quatre à la latte. Cette diſtance eſt de neuf en neuf, & de douze en douze pieds, & à chaque *Travée* il y a des fermes poſées ſur un tirant.

TRAVÉE DE GRILLE DE FER. Rang de barreaux de fer, entretenu par les traverſes entre deux pilaſtres ou montans à jour, ou entre deux piliers de pierre.

TRAVÉE D'IMPRESSION. C'eſt la quantité de deux cens ſeize pieds, ou ſix toiſes ſuperficielles d'impreſſion, de couleur à l'huile ou à détrempe, à laquelle on réduit les planchers plafonnés, les lambris, les placards, & autres ouvrages de différentes grandeurs, imprimés dans les bâtimens, pour en faire le toiſé. Les *Travées* des planchers apparens ſe comptent doubles à cauſe des enfonçûres de leurs entrevoux.

TRAVÉE DE PONT. Terme d'Architecture hydraulique. Partie du plancher d'un pont de bois, contenue entre deux files de pieux, & faite de travons *ſoulagés* par des liens ou contre-fiches, dont les entrevoux ſont recouverts de groſſes doſſes ou madriers, pour en porter le couchis. Il n'y a peut-être dans aucun pont des *Travées* d'une ſi prodigieuſe groſſeur que celles du pont de bois de Lyon: elles ſont ſoutenues en décharge avec des étriers de fer.

TRAVERSE, ſ. f. Piece de bois qui s'aſſemble avec les battans d'une porte, ou qui ſe croiſe quarrément ſur le meneau montant d'une croiſée.

On appelle auſſi *Traverſes*, des barres de bois, poſées obliquement, & clouées ſur une porte de menuiſerie.

TRAVERSE DE FER. Groſſe barre de fer, qui, avec une pareille, retient, par le haut & par le bas, les montans de coſtiere & de battement, & les barreaux du ventail d'une porte de fer. Il y a de ces *Traverſes* qui ſe mettent à hauteur de ſerrure, pour entretenir les barreaux trop longs, & qui ſervent à renfermer les ornemens des friſes & bordures de Serrurerie. Les grilles de fer ont auſſi des *Traverſes* qui en fortifient les barreaux.

TRAVERSINES, ſ. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Eſpeces de ſolives qu'on entaille dans les pilots, pour faire un radier d'écluſe. (*Voyez* RADIER.)

On appelle maîtreſſes *Traverſines*, celles qui portent ſur les ſeuils.

TRAVONS, ſ. m. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Ce ſont, dans un pont de bois, les maîtreſſes pieces qui en traverſent la largeur, autant pour porter les travées des poutrelles, que pour ſervir de chapeau aux files de pieux. On les appelle auſſi *Sommiers*. (Voyez l'*Architecture* de *Palladio*, liv. III. ch. VII.)

TREFLES, ſ. f. pl. C'eſt un ornement qui ſe taille ſur les moulures. Il y en a à palmettes, & à fleurons. Le mot *Treſle* eſt dérivé du latin *Trifolium*, herbe à trois feuilles.

TREFLES DE MODERNE. Ce ſont, dans les compartimens des vitraux, pignons & frontons gothiques, de petites roſes à jour, faites de pierre dure avec nervures, & formées par trois portions de cercle, ou par trois petits arcs en tiers-point.

TREILLAGE, ſ. m. Ouvrage fait d'échalas droits

droits & planés, qui, liés quarrément avec du fil de fer, forment des mailles de cinq à ſept pouces dans la conſtruction des berceaux & des paliſſades contre les murs des jardins. On peint les *Treillages* en blanc, ou en verd à l'huile, autant pour les décorer que pour les conſerver.

Le mot *Treillage* vient, ſelon *Scaliger*, du latin *Trichila*, treille ou ombrage.

TREILLE, ſ. f. Terme de Jardinage. Berceau fait de perches de charpente, ou de barres de fer, & couvert de ſeps de vigne. On les conſtruit avec des perches de ſaule, ou de verne. Elles ſervent, dans un jardin, pour y prendre le frais en plein jour, dans l'été.

TREILLIS, ſ. m. Nom général qu'on donne à toute fermeture dormante, de fer ou de bronze, comme le dormant (*voyez* ce mot) de la porte du Panthéon, à Rome, ou les grilles dans les priſons de Veniſe. Le *Treillis* eſt différent de la grille, en ce que ſes barres ſont maillées en loſange.

TREILLIS DE FIL DE FER. Chaſſis de verges de fer maillé de petites loſanges de gros fils de fer, qu'on met au devant des vitraux. Tels ſont les chaſſis ou *Treillis* du bas d'un édifice, pour empêcher que les vitres ne ſoient caſſées par des coups de pierre; & ceux du haut, comme aux dômes, pour réſiſter à l'impétuoſité des vents qui en pourroient enfoncer les panneaux. On place ces derniers à quelque diſtance de la vitre.

TRÉMEAU. *Voyez* TRUMEAU.

TRÉMION, ſ. m. Barre de fer qui ſert à ſoutenir la hotte ou la trémie d'une cheminée.

TRÉSOR, ſ. m. C'eſt un lieu ſéparé, & proche d'une Egliſe, où ſont renfermées les reliques, & autres choſes précieuſes, comme les *Tréſors* de Saint Denis, & de la Sainte Chapelle, à Paris.

On appelle auſſi *Tréſor*, dans un palais ou dans un château, la chambre forte où ſont conſervées les archives & les chartes. Telle eſt celle, par exemple, du Luxembourg, à Paris, qui eſt dans le dôme au deſſus de l'entrée, & éloigné des dangers du feu. Chez les Romains, le *Tréſor* étoit un bâtiment fort, qu'ils appelloient *Ærarium*, où ils enfermoient l'argent deſtiné pour les beſoins de la République, comme le *Tréſor* de *Valerius Publicola*, qui fut pillé par *Ceſar*. On frappoit auſſi la monnoie dans ce lieu.

TRÉSOR PUBLIC. C'eſt, à Rome, la banque du Saint Eſprit, & le Mont de Piété, où l'on garde en dépôt les deniers & les hardes du public.

TRIANON, ſ. m. C'eſt, dans un parc, un pavillon éloigné d'un château. *Louis* XIV. lui a donné ce nom. Il y en a un, près Verſailles, appartenant au Roi, bâti avec beaucoup de magnificence, & un fort beau à Saint-Cloud. Le *Caſino* des Italiens eſt un bâtiment de cette eſpece. On en voit à preſque toutes les grandes Vignes en Italie.

TRIBUNAL, ſ. m. C'eſt, dans une baſilique ou ſalle pour rendre la juſtice, le ſiége avec les bancs où ſont aſſis le Préſident & les Conſeillers, c'eſt-à-dire les Juges. Ce mot, qui eſt auſſi latin, tire ſon origine du ſiége élevé où le Tribun du peuple Romain ſe mettoit pour rendre la juſtice.

TRIBUNE, ſ. f. On appelle ainſi les galeries élevées dans les Egliſes pour chanter la muſique, ou entendre l'office. On donne auſſi ce nom au balcon qui eſt autour de la lanterne d'un dôme, comme à Saint Pierre de Rome. Chez les Italiens, le mot *Tribuna* ſignifie le chevet d'une Egliſe.

TRIBUNE EN SAILLIE. *Tribune* qui avance, & qui eſt ſoutenue par des colonnes ou des figures, comme celle de la ſalle des Suiſſes, à Paris, ou portée en encorbellement par des conſoles & des trompes. Il y a une *Tribune* de cette derniere façon, dans la grande ſalle de l'Hôtel de ville de Lyon.

TRIGLYPHE, ſ. m. Eſpece de boſſage par intervalles égaux, qui dans la friſe Dorique, a des gravures entieres en angle, appellées *glyphes* ou *canaux*, & ſéparées, par trois côtes, d'avec les deux demi-canaux des côtés. Il a, dans le milieu, deux cannelures ou coches en triangle, & deux demi-cannelures ſur les deux côtés. On appelle *côte* ou *liſtel*, chaque eſpace qui eſt entre les deux cannelures. Les *Triglyphes* ſont diſtribués ſur la friſe Do-

www.libtool.com.cn

rique, de façon qu'il y en a toujours un qui répond ſur le milieu des colonnes, & qui a, de largeur, le demi-diametre de la colonne, priſe ſur le pied. Le mot *Triglyphe* vient du grec *Triglyphos*, qui a trois gravures.

TRINGLE, ſ. f. Eſpece de régle longue, qui, encaſtrée & ſcellée au deſſous des corniches des chambres, ſert à porter la tapiſſerie, & à divers uſages dans la menuiſerie.

TRINGLER, v. act. C'eſt, ſur une piece de bois, marquer une ligne droite avec le cordeau frotté de pierre blanche, noire ou rouge, pour la façonner.

TRIPOT. *Voyez* JEU DE PAUME.

TROCHILE. *Voyez* SCOTIE.

TROMPE, ſ. f. Eſpece de voûte en ſaillie, qui ſemble ſe ſoutenir en l'air. Elle eſt ainſi nommée, ou parce que ſa figure eſt ſemblable à une *Trompe* ou conque marine, ou parce qu'elle trompe ceux qui la regardent, & qui ne connoiſſent point l'artifice de ſon appareil.

TROMPE DANS L'ANGLE. *Trompe* qui eſt dans le coin d'un angle rentrant. Il y en a une dans la rue de la Savaterie, à Paris, que *Philibert De Lorme* avoit faite pour un Banquier. (*Voyez* ſon *Architecture*, liv. IV. ch. II.)

TROMPE DE MONTPELLIER. Eſpece de *Trompe* dans l'angle, qui eſt en tour ronde, & différente des autres *Trompes*, en ce qu'elle a de montée deux fois la largeur de ſon ceintre. On en voit, dans Montpellier, où cette *Trompe* a été inventée, une autre au quartier du Palais, qui eſt barlongue; elle eſt plus eſtimée que l'autre: elle a environ 7 pieds de large ſur 11 de long.

TROMPE EN NICHE. *Trompe* concave en maniere de coquille, & qui n'eſt pas réglée par ſon profil, comme la *Trompe* qui porte le bout de la galerie de l'hôtel de la Vrilliere, rue neuve des Bons-Enfans, à Paris. On la nomme auſſi *Trompe ſphérique*.

TROMPE EN TOUR RONDE. *Trompe* dont le plan, ſur une ligne droite, rachette une tour ronde par le devant, & qui eſt faite en maniere d'éventail. Telles ſont les *Trompes* de l'extrêmité de la galerie de l'hôtel de la Feuillade, à la Place des Victoires, à Paris.

TROMPE ONDÉE. *Trompe* dont le plan eſt ceintré en ondes par ſa fermeture. Telle eſt la *Trompe* du château d'Anet, qui a été démontée de l'endroit où *Philibert De Lorme* l'avoit bâtie, pour ſervir de cabinet au Roi *Henri* II. & remontée en une autre place, avec beaucoup de ſoin, par *Girard Vyet*, Architecte du Duc de Vendôme.

TROMPE REGLÉE. *Trompe* qui eſt droite par ſon profil. Il y en a une derriere l'hôtel de Duras, près la Place royale, à Paris.

TROMPE SUR LE COIN. C'eſt une *Trompe* qui porte l'encoignure d'un bâtiment, pour faire un pan coupé au rez de chauſſée. Il y a une de ces *Trompes* au village de Saint-Cloud: mais la plus belle qui ait été conſtruite, eſt celle qui eſt au bout du pont de pierre, ſur la Saône, à Lyon, ouvrage de M. *Deſargues*, qui eſt un monument de ſa capacité dans l'art de la coupe des pierres.

TROMPILLON, ſ. m. Petite trompe (*voyez* ce mot) qui a peu de plan & de portée. Telles ſont les trois trompes ſur le coin, qui portent le petit pavillon à l'encoignure des murs de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, à Paris.

TROMPILLON DE VOUTE. Pierre ronde, qui ſert de couſſinet aux vouſſoirs du cul-de-four d'une niche, & à porter les premieres retombées d'une trompe. Il y a auſſi de ces *Trompillons* ſous les quartiers tournans & les paliers des eſcaliers voûtés en arc de cloître.

TRONC, ſ. m. C'eſt le fuſt d'une colonne, & le dé d'un piédeſtal.

TRONCHE, ſ. f. Groſſe & courte piece de bois, comme un bout de poutre, dont on peut tirer une courbe rampante, pour un eſcalier.

TRONÇON, ſ. m. Morceau de marbre, ou de pierre dure, dont deux, trois, ou quatre, poſés de lit en joint, forment le fuſt d'une colonne.

TRONE, ſ. m. Mot dérivé du grec *Tronos*, chaire ou ſiége magnifique. C'eſt un ſiége royal, enrichi d'Architecture & de Sculpture de matiere précieuſe, élevé ſur pluſieurs degrés, & couvert d'un dais. Le *Trône* eſt dans la ſalle d'audience du Souverain.

TROPHÉE, ſ. m. C'étoit, chez les anciens, un amas d'armes & de dépouilles des ennemis, élevé par le vainqueur dans le champ de bataille, & qu'on a enſuite repréſenté en pierre ou en marbre, comme les *Trophées* de *Marius* & de *Sylla*, au Capitole, & dont on fait uſage, en Architecture, pour décorer un bâtiment avec des attributs militaires. Les *Trophées* antiques ſont formés d'armes grecques & romaines; ceux qu'on emploie aujourd'hui ſont compoſés d'armes de diverſes nations de notre tems. On voit de ces *Trophées* iſolés, à l'arc de triomphe du fauxbourg Saint-Antoine, & ſur la baluſtrade du château de Verſailles. On en fait auſſi en bas-relief, comme à la colonne Trajane, & à l'Attique de la cour du Louvre. La beauté des uns & des autres conſiſte principalement dans le choix, la diſpoſition & le rapport qu'ils doivent avoir au deſſein général de l'édifice. Il y en a de différentes eſpeces: nous allons définir, dans les articles ſuivans, les principaux. Diſons auparavant que le mot *Trophée* vient du latin *Trophæum*, qui vient, ſelon *Voſſius*, du grec *Trope*, fuite de l'ennemi.

TROPHÉE DE MARINE. *Trophée* compoſé de pouppes & proues de vaiſſeaux, de becs & éperons de galeres, d'ancres, de rames, de flammes, pavillons, &c.

TROPHÉE DE MUSIQUE. *Trophée* compoſé de livres & d'inſtrumens de muſique.

TROPHÉE DE SCIENCES. C'eſt un *Trophée* formé de livres de ſcience, de ſpheres, de globes, d'inſtrumens à obſerver les aſtres, &c.

TROPHÉE RUSTIQUE. *Trophée* compoſé d'inſtrumens ſervant au labourage, & au ménage ruſtique.

TROU, ſ. m. Nom général qu'on donne à toute cavité, en pierre & en plâtre, creuſée quarrément, dans laquelle on ſcelle des pattes, gonds, barreaux de fer, &c. & que les Tailleurs de pierre & les Maçons marchandent par nombre, à chaque croiſée, porte, vitrail, &c.

TROUS DE BOULINS. *Voyez* BOULINS.

TRUELLE, ſ. f. Outil de fer poli, ou de cuivre, emmanché dans une poignée de bois, qui ſert à un Maçon pour rendre unis les enduits de plâtre frais, & à prendre le mortier dans le baquet. Il y a des *Truelles* triangulaires, dont deux côtés ſont tranchans, pour gratter & nettoyer les enduits de plâtre au ſas, & dont l'autre côté eſt brété ou brételé, c'eſt-à-dire a de petites hoches, en maniere de ſcie, pour faire des bretures, gravures, ou raies, qui imitent celles de la pierre de taille en badigeonnant.

TRULLIZATION, ſ. f. *Vitruve* appelle ainſi toutes ſortes de mortier, travaillé avec la truelle au dedans des voûtes, ou des hachures qu'on fait ſur la couche de mortier, pour retenir l'enduit du ſtuc. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. VII. ch. III.)

TRUMEAU ou TRÉMEAU, ſ. m. Partie du mur de face, entre deux croiſées, qui porte le fond des ſommiers des platebandes. Les moindres *Trumeaux* ſont érigés d'une ſeule pierre à chaque aſſiſe.

TUF ou TUFEAU, ſ. m. C'eſt un terrein qui fait *maſſe ſolide*, & ſur lequel on peut fonder. On en tire une pierre tendre & trouée, dont on bâtit en quelques endroits de France, & en pluſieurs d'Italie. Lorſque le *Tuf* eſt, dans un jardin, trop près de la ſuperficie de la terre, il le rend ſtérile: c'eſt pourquoi on l'ôte pour y ſubſtituer de la bonne terre, avant que d'y planter des arbres.

Le mot *Tuf* eſt dérivé de *Tophus*, pierre ruſtique.

TUILE, ſ. f. Carreau de terre graſſe de certaine épaiſſeur, paîtrie, ſechée & cuite au four de brique (*voyez* BRIQUE), & dont on couvre les bâtimens. La *Tuile* ſe fait ou au grand, ou au petit moule; car le moule moyen, appellé moule bâtard, n'eſt plus en uſage: celle du grand moule porte treize pouces de long ſur huit & demi de large, & le millier garnit environ ſept toiſes de ſuperficie; & la *Tuile* du petit moule a environ dix pouces ſur ſix de large; on lui donne trois pouces de pureau: il en faut un peu moins de trois cens pour la toiſe.

La *Tuile*, pour être bonne, doit être faite d'une argille bien graſſe. Elle ne doit être ni trop rouge, ni trop blanche, & ſi bien ſechée & ſi bien cuite, qu'elle rende un ſon clair.

www.libtool.com.cn

TUILE FAÎTIERE. *Tuile* creuſe, dont on ſe ſert pour couvrir le faîte d'un comble. Cette *Tuile*, étant retournée, ſert à couvrir un œil de bœuf.

TUILE FLAMANDE. *Tuile* creuſe, dont le profil eſt en S.

TUILE GIRONNÉE. *Tuile* plus large au bas du pureau qu'au haut, vers ſon crochet, & qui ſert à couvrir les chapiteaux des tours rondes & des colombiers. On la nomme auſſi *Giron*.

TUILE DE GUYENNE. *Tuile* creuſe, dont le profil eſt en demi-canal. On en fait uſage en quelques endroits de la France.

TUILE HACHÉE. *Tuile* qu'on échancre avec la hachette, pour les areſtiers, les noues & les fourchettes.

TUILE VERNISSÉE. *Tuile* plombée, qui ſert à faire des compartimens ſur les couvertures.

TUILEAUX, ſ. m. pl. Morceaux de *Tuiles* caſſées, dont on fait les voûtes des fours & les contre-cœurs des âtres de cheminées. On s'en ſert auſſi pour ſceller en plâtre des cordeaux, des gonds, & autres pieces de fer. On en fait encore du ciment.

TUILERIE, ſ. f. Grand bâtiment accompagné de fours, & d'un hâle où l'on fait la tuile. Le hâle eſt un lieu couvert, & percé de tous côtés de pluſieurs embraſures, par où le vent paſſe, pour donner du hâle, & faire ſécher à l'ombre la tuile, la brique & le carreau, avant que de les mettre au four. On ne peut pas ſe ſervir pour cela des rayons du ſoleil, parce qu'il les gerſe & les gauchit. On donne auſſi à la *Tuilerie* le nom de *Briqueterie*.

TURCIE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. Eſpece de digue ou de levée, en forme de quai, pour réſiſter aux inondations. (*Voyez* DIGUE & QUAI.) On diſoit autrefois *Turgie*, du latin *Turgere*, enfler, parce que l'effet de la *Turcie* eſt d'empêcher le débordement des eaux enflées.

TUYAU, ſ. m. C'eſt un corps long & creux, qui ſert pour conduire l'eau. Il y en a de fer, de plomb, de terre cuite, & de bois. (*Voyez* CONDUITE D'EAU.)

TUYAU DE CHEMINÉE. C'eſt le conduit par où paſſe la fumée depuis le deſſus du manteau d'une cheminée juſques hors du comble. On appelle *Tuyau apparent*, le *Tuyau* qui eſt pris hors d'un mur, & dont la ſaillie paroît de ſon épaiſſeur dans une piece d'appartement. *Tuyau dans œuvre*, le *Tuyau* qui eſt dans le corps d'un mur. *Tuyau adoſſé*, un *Tuyau* qui eſt doublé ſur un autre, comme on le pratiquoit anciennement; & *Tuyau dévoyé*, un *Tuyau* qui eſt détourné de ſon àplomb, & à côté d'un autre.

Les *Tuyaux de cheminées* ſe font de plâtre pur, de brique, ou de pierre de taille. Lorſqu'ils ſont joints contre les murs, on y pratique des tranchées, & on y met des fentons de fer de pied en pied, & des équerres de fer pour lier les *Tuyaux* enſemble.

TUYAU DE DESCENTE. *Tuyau* qui, dans ou hors d'œuvre d'un mur, conduit en bas les eaux pluviales d'un comble, étant retenu de diſtance en diſtance avec des eſpeees de gâches. On lui donne ordinairement deux lignes d'épaiſſeur, & trois pouces de diametre.

TYMPAN. *Voyez* TIMPAN.

www.libtool.com.cn

# V

## VAS — VEA

VANNES, ſ. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Gros venteaux de bois de chêne, qui ſe hauſſent & qui ſe baiſſent dans des couliſſes, pour lâcher ou retenir l'eau d'un étang, ou d'une écluſe.

On nomme auſſi *Vannes*, les deux cloiſons d'un batardeau.

VASE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. Terrein marécageux, & ſans conſiſtance. On ne peut fonder ſur la *Vaſe* ſans pilotage ni grille.

VASE, ſ. m. C'eſt le corps du chapiteau Corinthien, & du chapiteau Compoſite. (*Voyez* CAMPANE.) C'eſt auſſi un ornement de ſculpture, iſolé & creux, qui, poſé ſur un ſocle ou piédeſtal, ſert pour décorer les bâtimens & les jardins. Il y en a de pierre, de fer, de plomb, de marbre, de bronze, &c. Les premiers ſervent d'amortiſſement (*voyez* VASE D'AMORTISSEMENT.) Les *Vaſes* de fer ſont employés pour décorer les jardins, de même que les *Vaſes* de fayence. On peint les premiers d'une couleur à l'huile. On orne les parcs avec des *Vaſes* de marbre, placés dans les endroits les plus apparens, & on réſerve les *Vaſes* de marbre précieux, tels que ceux de porphyre, d'agathe, d'albâtre, &c. pour la décoration du dedans. Enfin l'uſage des *Vaſes* de bronze, qui ſont toujours de moyenne grandeur, eſt d'embellir les tablettes des terraſſes.

Une figure gracieuſe & variée, conſtitue la beauté des *Vaſes*. On en trouvera de beaux modéles dans l'*Eſſai d'Architecture hiſtorique* de *Fiſcher*, liv. IV.

VASE D'AMORTISSEMENT. *Vaſe* qui termine la décoration des façades, & qui eſt ordinairement iſolé, orné de guirlandes, & couronné de flammes. Cet ornement s'emploie encore au dedans des bâtimens, au deſſus des portes, cheminées, &c.

VASE D'ENFAÎTEMENT. On nomme ainſi les *Vaſes* qu'on met ſur les poinçons des combles, & qui ſont ordinairement de plomb, quelquefois doré, comme au château de Verſailles, par exemple.

VASE DE TREILLAGE. Ornement à jour, fait de verges de fer, & de bois de boiſſeau, contourné ſelon un profil, qui ſert d'amortiſſement ſur les portiques & cabinets de treillage. Les *Vaſes* de cette eſpece, les plus riches, ſont remplis de fleurs & de fruits, qui imitent le naturel, & ont des ornemens pareils à ceux de Sculpture. Il y a de ces *Vaſes* qui ſont fort beaux, dans les jardins des hôtels de Louvois, & de Saint-Pouanges, à Paris.

VASES DE SACRIFICE, ſ. f. pl. *Vaſes* qui ſervoient aux anciens pour les ſacrifices, & qui étoient ſouvent employés dans les bas-reliefs de leurs temples, tels que les *Vaſes*, par exemple, *præfericulum*, *ſimpulum*, &c. Le premier étoit une ſorte de grande burette, ornée de ſculpture : on en voit encore un de cette façon à la friſe Corinthienne du temple de Jupiter Tonnant, rapporté dans les *Edifices antiques de Rome*, de M. *Deſgodets*. Un plus petit *Vaſe*, en maniere de lampe, qui ſervoit aux libations des augures, formoit le ſecond, c'eſt-à-dire le *ſimpule*.

On a introduit ces *Vaſes* dans quelques bâtimens modernes ; mais comme on ne les emploie que dans des édifices ſacrés, ceux de notre Religion, comme les calices, burettes, benitiers, &c. conviennent mieux à la décoration de l'Architecture de nos Egliſes.

VASES DE THÉATRE. Ce ſont, ſelon *Vitruve*, certains vaiſſeaux d'airain, ou de poterie (qu'il appelle *Echeia*), qui ſe mettoient en des endroits cachés, ſous les degrés de l'amphithéâtre, & qui ſervoient pour la répercuſſion de la voix. (*Architecture de Vitruve*, liv. V. ch. V.) On prétend qu'il y a des *Vaſes* de cette eſpece dans l'Egliſe cathédrale de Milan, qui eſt fort harmonieuſe.

VEAU, ſ. m. Les Charpentiers appellent ainſi le morceau de bois qu'ils ôtent avec

www.libtool.com.cn

la ſcie du dedans d'une courbe, droite ou rampante, pour la tailler.

VEINE, ſ. f. C'eſt une beauté & un défaut dans la pierre, dans le marbre, & dans le bois. Nous allons diſtinguer ces défauts pour chaque matiere.

VEINE DE BOIS. C'eſt une variété qui fait la beauté des bois durs pour le placage, & c'eſt un défaut dans ceux d'aſſemblage de menuiſerie, parce que la *Veine* eſt alors une marque de tendre, ou d'aubier.

VEINE DE MARBRE. C'eſt une variété qui fait la beauté des marbres mêlés. Les *Veines* griſes ſont un défaut dans les marbres blancs, pour la ſculpture, quoiqu'elles faſſent la beauté des marbres blancs.

VEINE DE PIERRE. Défaut de la pierre, qui provient d'une inégalité de conſiſtance par le dur & le tendre. La pierre ſe moye & ſe délite à l'endroit de ce défaut, qui eſt encore une tache au parement, qui fait rebuter la pierre dans les ouvrages propres.

VEINES D'EAU, ſ. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Ce ſont, dans la terre, des filets d'eau qui viennent d'une petite ſource, ou qui ſe ſéparent d'une groſſe branche, & qu'on recueille, comme des pleurs de terre, dans des réſervoirs.

VENTAIL, ſ. m. C'eſt une piece de bois, mobile, compoſée d'une ou de deux feuilles d'aſſemblage, qui ſert à fermer une porte, ou une croiſée. On le nomme auſſi *Battant*.

VENTEAU, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un aſſemblage de charpente, qui ſert à fermer la porte d'une écluſe. Cette charpente eſt compoſée, 1°. d'un chaſſis formé d'un poteau tourillon, arrondi du côté de ſon chardonnet; d'un poteau buſqué, ayant une de ſes faces taillées en chanfrein, pour ſe joindre à la pointe du buſc avec l'autre *Venteau*; & de deux entretoiſes principales, l'une en haut, l'autre en bas. 2°. De pluſieurs autres entretoiſes intermédiaires, ſervant à fermer la carcaſſe du *Venteau*. 3°. D'un nombre de fils & de bracons, qui ſervent à lier & à appuyer les entretoiſes. 4°. De montans formant le guichet pratiqué dans chaque *Venteau*, qu'on ferme d'une vanne, ou ventail, à couliſſe. 5°. Du bordage dont toute cette carcaſſe eſt revêtue extérieurement. (Voyez l'*Architecture hydraulique*, de M. *Bélidor*, tom. III. liv. I. ch. XIII. ſect. I.

VENTOUSE, ſ. f. Bout de tuyau debout, qui ſort hors de terre, & qui eſt ſoudé aux coudes des conduites, pour donner paſſage aux vents qui s'engendrent dans les tuyaux. Les *Ventouſes* des grandes conduites ſont toujours auſſi hautes que la ſuperficie du réſervoir, à moins qu'on n'y mette une ſoupape renverſée.

On appelle auſſi *Ventouſe*, une eſpece de ſoupirail pratiqué ſous la tablette, ou aux deux angles de l'âtre d'une cheminée, pour chaſſer la fumée. (*Voyez* la conſtruction de ces *Ventouſes*, dans le tome I. du *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, article *Feu.*)

VENTOUSE BARBACANE. *Voyez* BARBACANE.

VENTOUSE D'AISANCE. Bout de tuyau de plomb, ou de poterie, qui communique à une chauſſe d'aiſance, & qui ſort au deſſus du comble, pour donner de l'air frais & nouveau au cabinet d'aiſance, & en diminuer par-là la mauvaiſe odeur.

VENTRE, ſ. m. Bombement d'un mur trop vieux, foible, ou chargé, qui boucle & qui eſt hors de ſon àplomb. Ainſi quand un mur eſt en cet état, on dit qu'il fait *Ventre*, & qu'il menace ruine.

VENTRIERES, ſ. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Ce ſont des pieces de bois, qui portent ſur les pilots des fondemens d'une écluſe, & qui ſervent comme de couliſſes aux palplanches. (*V.* l'*Architecture hydraulique*, de M. *Belidor*, liv. I. ch. VIII.)

VERBOQUET, ſ. m. Contre-lien, ou cordeau, qu'on attache à l'un des bouts d'une piece de bois, ou d'une colonne, & au gros cable qui la porte, pour la tenir mieux en équilibre, & pour empêcher qu'elle ne touche à quelque ſaillie, ou échafaud, & qu'elle ne tournoye quand on la monte. On dit auſſi *Virebouquet*, parce que la corde fait tourner la piece dans le ſens que l'on veut.

VERD. *Voyez* COULEURS.

VERGER, ſ. m. Jardin planté d'arbres fruitiers à plein vent. On appelle *Ceriſaye*, celui qui n'eſt planté que de ceriſiers; *Pru-*

*nelaye*, de pruniers ; *Pommeraye*, de pommiers, &c.

VERIN, ſ. m. Machine en maniere de preſſe, compoſée de deux fortes pieces de bois, poſées horizontalement, & de deux groſſes vis, qui font élever un pointal enté ſur le milieu de la piece de deſſus. Cette machine ſert à reculer des jambes en ſurplomb, à reculer des pans de bois, & à charger de groſſes pierres dans les charrettes.

VERNIS. *Voyez* COULEURS.

VERRE, ſ. m. Matiere tranſparente & plate, dont on garnit les vitraux & les croiſées. Le *Verre blanc* eſt le plus clair ; il vient de Cherbourg en Normandie. Le *Verre de France* eſt un peu verdâtre ; il eſt plat ou rond, avec un nœud ou boudine au milieu : on le tire de la Picardie, & de la Normandie. Le *Verre de Lorraine* eſt le moins beau, parce qu'il eſt verdâtre, graveleux & ſombre. Il y a du *Verre double* pour les vitraux d'Egliſe, qui a juſques à deux lignes d'épaiſſeur.

VERRE D'APPRÊT. C'eſt un *Verre* peint, où les carnations, draperies & dégradations de couleurs ſont obſervées. Les plus vives couleurs ne ſe donnent que par l'opération du feu. (Voyez les *Principes d'Architecture, de Sculpture, de Peinture*, &c. liv. I. ch. II. par M. *Félibien*, & l'*Art de la Verrerie*, où l'on apprend à préparer le verre, le cryſtal, &c.)

VERRE DÉFECTUEUX. On appelle ainſi tout *Verre* qui a des défauts, comme l'*aigre*, qui ſe caſſe en le taillant ; le *catilleux*, qui ſe caſſe facilement, pour n'avoir pas eu aſſez de recuite au fourneau ; le *moucheté*, qui a de petites taches ; l'*ondé*, qui a des veines ; & les *Verres* qui ont des bouillons, boutons, graviers, &c.

VERRE DORMANT. C'eſt un panneau de vitre, ſcellé en plâtre, dans une vûe de ſervitude, derriere un treillis de cour. La *Coutume de Paris* preſcrit, article 201, ſur les *Verres dormans*, les régles ſuivantes. La grandeur des panneaux de vitres ne doit point excéder la largeur ordinaire des croiſées des bâtimens ; & les treillis & barreaux de fer doivent être attachés & ſcellés au milieu de l'épaiſſeur du mur.

Il y a auſſi des *Verres dormans*, ſcellés en plâtre, dans les croiſillons des vitraux des Egliſes gothiques.

VERRE PEINT. *Verre* fort épais, qui eſt pénétré d'une ſeule couleur ſans apprêt ni demi-teinte, comme ceux des vitraux des anciennes Egliſes.

VERRERIE, ſ. f. Grand corps de bâtiment, diſtribué en pluſieurs logemens, buchers, fourneaux, ſalles, galeries, & magaſins pour faire les ouvrages de verre. Il y a deux ſortes de *Verrerie*, l'une pour ſouffler les vaſes, &c. comme à Nevers ; l'autre pour fondre les glaces, comme à Cherbourg, ou pour les polir, comme à celle de Paris. De toutes les *Verreries*, la plus conſidérable eſt la *Verrerie* de *Muran*, fauxbourg de Veniſe.

VERROU ou VERROUIL, ſ. m. Piece de menus ouvrages de Serrurerie, qu'on fait mouvoir dans des crampons, ſur une platine de tole ciſelée, ou gravée, pour fermer une porte. Il y a des *Verroux* à grande queue, avec bouton ou poignée tournante, pour les grandes portes & fenêtrages ; & des petits, qu'on nomme *targettes*, attachés, avec des cramponets, ſur des écuſſons, pour les guichets des croiſées. Ces targettes ſont les unes à bouton, & s'attachent en ſaillie ; & les autres à queue recourbée en dedans, avec bouton, & entaillées dans les battans des volets, afin que ces volets puiſſent ſe doubler facilement. Il y a encore des *Verroux* à panache.

Selon M. *Ménage*, le mot *Verrou* vient du latin *Veruculus*, qui a la même ſignification.

VERTUGADIN, ſ. m. Terme de Jardinage. Glacis de gazon en amphithéâtre, dont les lignes qui le renferment, ne ſont point paralleles. (*Voyez* GRADIN.) Le mot *Vertugadin* vient de l'eſpagnol *Verdugado*, qui ſignifie le bourlet du haut d'une jupe, auquel cette partie d'un jardin reſſemble.

VESTIBULE, ſ. m. Lieu couvert, qui ſert de paſſage à divers appartemens d'une maiſon, & qui eſt le premier endroit où l'on entre. Il y a deux ſortes de *Veſtibules*. Les uns ſont fermés, du côté de l'entrée, par des arcades accompagnées de chaſſis de verre ; & les autres ſont ſimples, garnis de colonnes ou pilaſtres, qui, en les dé-

www.libpor.com.cn

corant, ſervent à ſoutenir le mur de face. Les premiers *Veſtibules* ſont ordinairement ornés de colonnes, ou de pilaſtres, qui bordent des niches circulaires, dans leſquelles on met des figures. On diſpoſe auſſi des ſtatues dans les angles, ou au milieu, & ces ornemens forment la décoration d'un *Veſtibule*. On peut voir un modéle de cette décoration, dans la planche 78. du *Traité de la décoration des Edifices*, tom. II.

Chez les anciens, le *Veſtibule* étoit un grand eſpace vuide devant l'entrée d'une maiſon; ils l'appelloient *Atrium*, *Propatulum*, & *Veſtibulum*, parce qu'il étoit dédié à la Déeſſe *Veſta*, d'où *Martinius* fait dériver ce mot, qui ſignifie *Veſta ſtabulum*. La raiſon que donne de cela cet auteur, eſt qu'on s'y arrêtoit avant que d'entrer; & comme les anciens avoient coutume de commencer leurs ſacrifices publics par ceux qu'ils offroient à cette Déeſſe, c'étoit auſſi par le *Veſtibule*, qui lui étoit conſacré, qu'ils commençoient à entrer dans la maiſon.

Ceci eſt l'hiſtoire étymologique du mot *Veſtibule*, étymologie qui eſt fort vraiſemblable. On en donne cependant une autre. On prétend que ce mot vient du latin *veſtis*, une robe, & d'*ambulare*, marcher, parce que c'eſt dans le *Veſtibule* qu'on commence à laiſſer traîner les robes, pour les viſites de cérémonie.

On appelle encore improprement *Veſtibule*, une eſpece de petite antichambre qui ſert d'entrée à un médiocre appartement.

Voici les différentes eſpeces de *Veſtibules* proprement dits.

VESTIBULE A AÎLES. *Veſtibule* qui, outre le grand paſſage du milieu couvert en berceau, eſt ſéparé par des colonnes, des aîles, ou bas-côtés, plafonnés de ſofite, comme le *Veſtibule* du Palais Farnèſe, à Rome; ou voûtés, comme celui du gros pavillon du Louvre.

VESTIBULE EN PÉRISTYLE. *Veſtibule* diviſé en trois parties, avec quatre rangs de colonnes iſolées. Tel eſt le *Veſtibule* du milieu du château de Verſailles.

VESTIBULE FIGURÉ. *Veſtibule* dont le plan n'eſt pas contenu entre quatre lignes droites, ou une ligne circulaire; mais qui, par des retours, forme des avant-corps & des arrieres-corps de pilaſtres & de colonnes, avec ſymmétrie. Tel eſt le *Veſtibule* du château de Maiſons.

VESTIBULE OCTOSTYLE ROND. *Veſtibule* qui a huit colonnes adoſſées, comme le *Veſtibule* du Luxembourg, à Paris; ou iſolées, comme celui de l'hôtel de Beauvais, qui ont l'une & l'autre leurs colonnes Doriques.

VESTIBULE SIMPLE. C'eſt un *Veſtibule* qui a ſes faces oppoſées également décorées d'arcades, vraies ou feintes. Tels ſont les *Veſtibules* du palais des Tuileries, à Paris, & de l'Hôtel de ville de Lyon.

VESTIBULE TÉTRASTYLE. *Veſtibule* qui a quatre colonnes iſolées, & reſpectives à des pilaſtres, ou à d'autres colonnes engagées. Tel eſt le *Veſtibule* de l'Hôtel royal des Invalides.

VIF. Mot indéclinable. C'eſt le tronc ou le fuſt d'une colonne, comme auſſi la partie de la pierre qui eſt ſous le bouzin. Ainſi on dit qu'un moilon, une pierre, ſont ébouzinés juſques au *Vif*, quand on en a atteint le dur avec la pointe du marteau.

VIGNE. *Voyez* MAISON DE PLAISANCE.

VILLE, ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs maiſons diſpoſées par rues, & fermées d'une clôture commune, qui eſt ordinairement de murs & de foſſés. Pour qu'une *Ville* ſoit belle, il faut que les principales rues conduiſent aux portes, qu'elles ſoient perpendiculaires les unes aux autres, autant qu'il eſt poſſible, afin que les encoignures des maiſons ſoient à angles droits; qu'elles ayent ſix toiſes de large; (pour les petites rues trois à quatre toiſes de largeur ſuffiſent) que la diſtance d'une rue à celle qui lui eſt parallele, ſoit telle qu'entre l'une & l'autre il y reſte un eſpace pour deux maiſons de bourgeois, dont l'une a la vûe dans une rue, & l'autre dans celle qui lui eſt oppoſée. Chacune de ces maiſons doit avoir environ cinq à ſix toiſes de large ſur ſept à huit d'enfoncement, avec une cour de pareille grandeur: ce qui donne la diſtance, d'une rue à l'autre, de trente-deux à trente-trois toiſes. Dans le concours des rues, on pratique des places dont la principale eſt celle où les

les grandes rues aboutiſſent ; & on décore ces places en conſervant une uniformité dans la façade des hôtels ou maiſons qui les entourent, & avec des ſtatues & des fontaines. Si avec cela les maiſons ſont bien bâties, & leurs façades décorées, il n'y aura plus rien à deſirer. M. *Bélidor* donne, dans ſa *Science des Ingénieurs*, liv. IV. ch. VIII. la maniere de diſtribuer les rues dans les villes de guerre ; diſtribution qui, étant ſubordonnée à la fortification de la place, eſt un ouvrage d'Architecture militaire que nous ne traitons point ici. (*Voyez* encore l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. I. ch. VI.)

VINDAS, ſ. m. Machine compoſée de deux tables de bois, & d'un treuil à plomb, appellé *Fuſée*, qu'on tourne avec les bras, & qui ſert à traîner les fardeaux d'un lieu à un autre. (*Voyez* la deſcription de cette machine dans le *Diction. univ. de Mathém. & de Phyſique*, article *Vindas*.)

VINTAINES. *Voyez* CABLES.

VIS, ſ. f. *on ajoûte* DE COLONNE. C'eſt le contour, en ligne ſpirale, du fuſt d'une colonne torſe. C'eſt auſſi le contour d'une colonne creuſe.

VIS D'ESCALIER. *Voyez* ESCALIER ROND.

VIS POTOYERE. Eſcalier d'une cave, qui tourne autour d'un noyau, & qui porte de fond ſous l'eſcalier d'une maiſon.

VIS A TÊTE RONDE. Terme de Serrurerie. C'eſt une *Vis*, c'eſt-à-dire un cylindre environné d'une cannelure, qui eſt tourné dans un écrou & qui ſert à attacher une ſerrure, un verrou, &c. Il y a deux ſortes de *Vis* de cette eſpece, des *Vis à tête quarrée*, dont les grandes ſervent à attacher les ſerrures, & dont la tête entre de ſon épaiſſeur dans le bois, & des *Vis à tête perdue*, dont la tête n'excede point le parement de ce qu'elle attache ou retient.

VITRAGE, ſ. m. Nom général de toutes les vitres d'un bâtiment.

VITRAIL, ſ. m. Grande fenêtre d'une Egliſe, ou d'une Baſilique, avec des croiſillons de pierre, ou de fer.

VITRERIE, ſ. f. *Voyez* VERRE & VITRES.

VITRES, ſ. f. pl. Panneaux de pieces de verre qui ſont par compartimens, & qui ont différentes formes. (*Voyez* VERRE.) L'uſage des *Vitres* eſt fort poſtérieur à la découverte du verre. Selon M. *Félibien*, du tems de *Pompée*, *Marcellus Scaurus* fit faire de verre une partie de la ſcene de ce ſuperbe théâtre qui fut élevé dans Rome pour le divertiſſement du peuple, & il n'y avoit cependant point alors de *Vitres* aux fenêtres des bâtimens. Les perſonnes les plus riches fermoient les ouvertures par leſquelles elles recevoient le jour, avec des pierres tranſparentes, comme les agathes, l'albâtre, &c. & les pauvres étoient expoſés aux incommodités du froid & du vent. On ne ſçait pas quel eſt celui qui fit connoître la maniere d'employer le verre au lieu des agathes : mais l'hiſtoire nous apprend que les premieres *Vitres* furent de petites pieces rondes, que l'on aſſembloit avec des morceaux de plomb refendus de deux côtés, afin d'empêcher que le vent ni l'eau ne puſſent paſſer. On employa après cet heureux eſſai, des verres de différentes couleurs, que les Verriers ſçavoient colorier, & on les rangea par compartimens. Le ſuccès donnant de l'eſſor à l'imagination, on tâcha de repréſenter ſur les *Vitres* toutes ſortes de figures, & même des hiſtoires entieres : ce qui s'exécuta d'abord ſur du verre blanc avec des couleurs à la colle ; mais les injures de l'air ayant détruit cet ouvrage, il fallut découvrir d'autres moyens. Nous ignorons quels furent ceux qu'on trouva ; ils étoient bien parfaits ſans doute, puiſque nous n'avons pû encore imiter les peintures de nos anciennes *Vitres*.

VIVIER (ſ. m.) ou PISCINE (ſ. f.) Grand baſſin d'eau dormante, ou courante, bordé de maçonnerie, dans lequel on met du poiſſon pour peupler. Les plus beaux *Viviers* ſont bordés d'une tablette ou baluſtrade : tel eſt celui de la Vigne Montalte, à Rome.

UNION, ſ. f. Terme de Peinture, qui ſignifie, dans l'Architecture, l'harmonie des couleurs dans les matériaux, laquelle contribue, avec le bon goût du deſſein, à la décoration des édifices.

VOLÉE, ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne au travail de pluſieurs hommes rangés de front, qui battent une allée de jardin ſur ſa longueur en même tems. Ainſi on dit

www.libtool.com.cn

qu'une allée a été battue à deux, à trois, quatre, &c. *Volées*, c'eſt-à-dire autant de fois dans toute ſon étendue.

VOLET, ſ. m. Petit lieu dans la maiſon d'un particulier, où il nourrit des pigeons, & qui n'a qu'un petit jour fermé d'un petit ais, ou d'une jalouſie.

VOLETS ou GUICHETS, ſ. m. pl. Fermeture de bois ſur les chaſſis, par dedans les fenêtres. Ce ſont, comme de petites portes aux fenêtres, de même longueur, de même largeur, & de même longueur que le vitrage. Il y a des *Volets briſés*, & des *Volets de parement*. Ceux-là ſe plient ſur l'écoinçon, ou ſe doublent ſur l'embraſure; & ceux-ci ont des moulures devant & derriere.

VOLETS D'ORGUE. Eſpece de grands chaſſis, partie ceintrés par leur plan & partie droits, & garnis de légers panneaux de volice, ou de forte toile imprimée des deux côtés, qui ſervent à couvrir les tuyaux d'un buffet d'orgue.

VOLIERE, ſ. f. Lieu expoſé à l'air, enfermé avec des treillis de fil de fer, où l'on tient différens oiſeaux, ſoit par curioſité, ou pour avoir le plaiſir de les entendre chanter.

On appelle auſſi *Voliere* un petit colombier où l'on met des pigeons domeſtiques, qui ne vont point à la campagne avec les autres pigeons.

VOLUTE, ſ. f. Enroulement en ligne ſpirale, qui fait le principal ornement des chapiteaux Ionique, Corinthien, & Compoſite. Les *Volutes* ſont différentes dans ces trois Ordres. (*Voyez* là-deſſus le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, édition 1750. & la maniere de deſſiner les *Volutes*.) Les *Volutes* du chapiteau Corinthien, qui ſont au deſſus des caulicoles, ſont au nombre de ſeize, huit *angulaires*, & huit autres plus petites, appellées *hélices*. Il y a quatre *Volutes* dans le chapiteau Ionique, & huit dans le Compoſite. Mais cet ornement eſt particulier au chapiteau Ionique. Il repréſente une eſpece d'oreiller ou de couſſin, poſé entre l'abaque & l'échine; comme ſi l'on avoit craint que la peſanteur de l'abaque, ou de l'entablement qui eſt au deſſus, ne rompît ou ne gâtât l'échine.

Si l'on en croit *Vitruve*, les *Volutes* repréſentent la coëffure des femmes, & les boucles des cheveux. (*Architecture*, liv. IV. ch. I.) *Leon-Baptiſte Albert*, les appelle *Coquilles*, parce qu'elles reſſemblent à la coquille d'un limaçon; & par cette raiſon, les ouvriers leur donnent le nom de *limaces*.

Les *Volutes* ne ſont pas ſeulement des ornemens aux chapiteaux, il y en a encore aux conſoles, aux modillons, & ailleurs. Dans les modillons, ce ſont deux enroulemens inégaux du côté du modillon Corinthien; & dans les conſoles, les enroulemens des côtés de la conſole ſont preſque ſemblables aux enroulemens du modillon.

VOLUTE A L'ENVERS. *Volute* qui, au ſortir de la tigette, ſe contourne en dedans. Il y a des *Volutes* de cette façon à Saint Jean de Latran, & à la Sapience, à Rome, du deſſein du *Cavalier Bernin*.

VOLUTE ANGULAIRE. *Volute* qui eſt pareille dans les quatre faces du chapiteau, comme au temple de la Concorde, à Rome.

VOLUTE ARRASÉE. *Volute* dont le liſtel, dans ſes trois contours, eſt ſur une même ligne, comme les *Volutes* de l'Ionique antique, & la *Volute* de *Vignole*.

VOLUTE A TIGE DROITE. *Volute* dont la tige, parallele au tailloir, ſort de derriere la fleur de l'abaque, comme aux chapiteaux Compoſites de la grande ſalle des thermes de *Dioclétien*, à Rome.

VOLUTE DE CONSOLE. *Voyez* VOLUTE.

VOLUTE DE MODILLON. *Voyez* VOLUTE.

VOLUTE DE PARTERRE. Enroulement de buis, ou de gazon, dans un parterre.

VOLUTE ÉVUIDÉE. *Volute* dont le canal d'une circonvolution eſt détaché du liſtel d'une autre par un vuide à jour. De toutes les *Volutes*, celle-ci eſt la plus légere. On en voit de pareilles aux pilaſtres Ioniques de l'Egliſe des PP. Barnabites, à Paris.

VOLUTE FLEURONNÉE. *Volute* dont le canal eſt enrichi d'un rinceau d'ornement, comme aux chapiteaux Compoſites des arcs antiques, à Rome.

VOLUTE NAISSANTE. *Volute* qui ſemble ſortir du vaſe par derriere l'ove, & qui monte dans l'abaque. On la pratique aux plus beaux chapiteaux Compoſites.

VOLUTE OVALE. *Volute* qui a ſes circonvolutions plus hautes que larges, comme on les pratique aux chapiteaux angulaires modernes, Ioniques & Compoſites, & comme elles ſont au temple de la Fortune virile, & au théâtre de *Marcellus*, à Rome.

VOLUTE RENTRANTE. *Volute* dont les circonvolutions rentrent en dedans, comme les Ioniques de *Michel-Ange* au Capitole, à Rome.

VOLUTE SAILLANTE. *Volute* dont les enroulemens ſe jettent en dehors, comme aux Ordres Ioniques du portail des PP. Feuillans, & de celui de Saint Gervais, à Paris.

VOUSSOIR, ſ. m. On appelle ainſi les pierres qui forment une voûte ou une arcade. Chaque *Vouſſoir* a ſix côtés, quand il eſt taillé. Le côté qui eſt creux, & qui doit ſervir à former le ceintre de la voûte, ſe nomme *Douelle intérieure du Vouſſoir*, & quelquefois *intrados*; le côté qui lui eſt oppoſé, & qui fait le deſſus de la voûte, eſt appellé *Douelle extérieure*, ou *Extrados*; les côtés qui ſont cachés dans le corps du mur, ſe nomment *Lits de la pierre*, & on donne le nom de *Tête de la pierre* aux autres faces, qui ſont les bouts des *Vouſſoirs*.

Il y a des *Vouſſoirs* qui ſont à tête égale, c'eſt-à-dire de même hauteur, & d'autres à tête inégale, comme les carreaux & les boutiſſes, pour faire liaiſon. On trace les uns & les autres par panneaux & équarriſſement. On conſtruit de *Vouſſoirs*, les deſſus des portes & des fenêtres qui ont du creux, & qui ſont courbées, & on les fait de claveaux quand ils ſont droits & en plafond. Les *Vouſſoirs* tous ſemblables ſervent à former les voûtes extradoſſées.

VOUSSOIR A BRANCHES. *Vouſſoir* qui, étant fourchu, fait liaiſon avec le pendentif d'une voûte d'arête.

VOUSSOIR A CROSSETTES. *Vouſſoir* qui retourne par en haut, pour faire liaiſon avec une aſſiſe de niveau.

VOUSSURE, ſ. f. *V.* ARRIERE-VOUSSURE & MONTÉE.

VOUTE, ſ. f. Corps de maçonnerie en arc, dont les pierres ſe ſoutiennent les unes les autres. Nous avions promis à l'article ARC, de donner à celui-ci une eſpece de théorie de la *Voûte*, c'eſt-à-dire d'expliquer comment les vouſſoirs ſe ſoutiennent mutuellement, & quelle eſt la forme la plus avantageuſe qu'on doit donner à une *Voûte*; mais après nous être replié, autant qu'il nous a été poſſible, pour faire entendre la choſe ſans figures, nous n'avons pû y parvenir, les figures étant ici abſolument néceſſaires. C'eſt donc avec regret que nous ne rempliſſons point une tâche que nous nous étions volontiers impoſée. Ce qu'il y a d'heureux, c'eſt que cette théorie eſt expliquée très-bien & très-clairement dans deux livres qui ſont entre les mains de tout le monde, la *Science des Ingénieurs*, de M. *Bélidor*, liv. 2. propoſition 4. & le *Cours de Mathématique* de M. *Le Camus*, tome 3. Nous allons définir les différentes *Voûtes*, & dans cet article & dans des articles ſéparés.

On appelle *maîtreſſes Voûtes*, les *Voûtes* principales d'un édifice; & *petites Voûtes*, celles qui ne couvrent que quelque partie, comme un paſſage, une rampe, une porte, une croiſée, &c. Et on nomme *double Voûte* celle qui, étant conſtruite au deſſus d'une autre, pour le raccordement de la décoration extérieure avec l'intérieure, laiſſe une entrecoupe entre la convexité de l'une & la concavité de l'autre, comme au dôme de Saint Pierre de Rome, & à celui des Invalides, à Paris.

VOUTE ACOUSTIQUE. *Voûte* elliptique, ou parabolique, qui redouble le ſon par la répercuſſion de la voix. Il y a de ces *Voûtes* dans quelques Egliſes gothiques, parmi leſquelles celle de Milan paſſe pour la plus harmonieuſe. (Voyez l'*Architecture Françoiſe* de *Savot*, chap. XXIX.) A l'Obſervatoire eſt une autre ſorte de *Voûte* qu'on peut mettre cependant au rang des *Voûtes acouſtiques*, qui a cette propriété qu'en parlant fort bas à l'un des angles de cette *Voûte*, de maniere que les perſonnes qui ſont au milieu de la piece n'entendent rien, une perſonne ſituée à l'angle oppoſé entend très-diſtinctement tout ce qu'on dit. (Voyez le *Dictionnaire univerſel de Mathématique & de Phyſique*, article *Voûte acouſtique*.)

www.livral.com.cn

VOUTE A LUNETTES. *Voûte* qui, dans ſa longueur, eſt traverſée par des lunettes directement oppoſées, pour en empêcher la pouſſée, ou pour y pratiquer des jours. Ces *Voûtes* ſont ou à plein-ceintre, comme la *Voûte* de l'Egliſe du Val-de-Grace; ou en arc parabolique, comme celle de Saint Louis des PP. Jeſuites, à Paris; ou enfin bombées, comme à Saint Pierre de Rome.

VOUTE BIAISE, OU DE CÔTÉ. C'eſt une *Voûte* dont les murs latéraux ne ſont pas d'équerre avec les piédroits de l'entrée, & dont les vouſſoirs ſont *biais* par tête.

VOUTE D'ARÊTE. *Voûte* dont les angles paroiſſent en dehors, & qui eſt formée par la rencontre de quatre lunettes égales, ou par deux berceaux qui ſe croiſent, comme aux portiques des aîles du château de Verſailles.

VOUTE D'OGIVE. *Voûte* compoſée de formerets & d'arcs doubleaux, d'ogives & de pendentifs, & dont le ceintre eſt fait de deux lignes courbes égales, qui ſe coupent en un point au ſommet. Cette *Voûte* eſt auſſi appellée *gothique*, ou *à la moderne*.

VOUTE EN ARC DE CLOÎTRE. *Voûte* formée de quatre portions de cercle, & dont les angles en dedans font un effet contraire à la *Voûte* d'arête : c'eſt pourquoi elle eſt auſſi appellée *Voûte d'angle*.

VOUTE EN CANONIERE. Eſpece de berceau qui, n'étant pas contenu entre deux lignes paralleles, eſt étroit par un bout & large par l'autre, comme celle du grand eſcalier du Vatican.

VOUTE EN COMPARTIMENT. *Voûte* dont la douelle ou parement intérieur eſt orné de panneaux de ſculpture, ſéparés par des platebandes. Ces compartimens, qui ſont de différentes figures, ſelon les *Voûtes*, & dorés ſur un fond blanc, ſe font de ſtuc ſur celles de brique, comme on en voit au reſte du temple de la Paix, & dans Saint Pierre de Rome. On les fait en France de ſtuc ou de plâtre, ſur des courbes de charpente, tels que ceux de la coupe de l'Egliſe de l'Aſſomption, à Paris, du deſſein de M. *Errard*. Les plus riches compartimens taillés ſur la pierre, ſont ceux des *Voûtes* de l'Egliſe du Val-de-Grace, & de Saint Louis des Invalides, à Paris.

VOUTE EN LIMAÇON. C'eſt toute *Voûte* ſphérique, ronde ou ovale, ſurbaiſſée ou ſurmontée, dont les aſſiſes ne ſont pas poſées de niveau, mais conduites en ſpirale depuis les couſſinets juſques à la clef ou fermeture.

VOUTE EN PLEIN-CEINTRE. *Voûte* dont la courbure eſt en hémicycle, ou demi-cercle, comme les grands berceaux de la ſalle du Palais, à Paris. On appelle auſſi cette *Voûte*, *Berceau droit*.

VOUTE RAMPANTE. *Voûte* qui eſt inclinée parallelement à la deſcente d'un eſcalier, & qui en ſuit la pente.

VOUTE SPHÉRIQUE. *Voûte* qui eſt circulaire par ſon plan & par ſon profil. On la nomme auſſi *Cul-de-four*. La *Voûte* de cette ſorte, la plus parfaite, eſt en plein-ceintre.

VOUTE SURBAISSÉE, OU EN ANSE DE PANIER. *Voûte* qui eſt plus baſſe que le demi-cercle. Telle eſt la *Voûte* de la ſalle des Suiſſes, au Louvre.

VOUTE SURMONTÉE. *Voûte* qui eſt plus haute que le demi-cercle, afin que la ſaillie d'un impoſte, ou corniche, n'en cache pas les premieres retombées, comme à la plûpart des nouvelles Egliſes.

VOUTER, v. act. C'eſt conſtruire une voûte ſur des ceintres & doſſes, ou ſur un noyau de maçonnerie. On doit, ſelon les lieux, préferer les voûtes aux ſofites, ou plafonds, parce qu'elles donnent plus d'exhauſſement, & qu'elles ont plus de ſolidité.

VOUTER EN TAS DE CHARGE. C'eſt mettre les joints des lits partie en coupe du côté de la douelle, & partie de niveau du côté de l'extrados, pour faire une voûte ſphérique.

VOUTES, ſ. f. pl. Ce ſont les galeries hautes qui régnent ſur les bas-côtés d'une Egliſe gothique, comme celles de Notre-Dame de Paris.

VOYE, ou mieux VOIE, ſ. f. *V.* CHEMIN.

VOIE DE PIERRE. C'eſt une charretée d'un ou pluſieurs quartiers de pierre, qui doit être au moins de quinze pieds cubes.

VOIE DE PLATRE. Quantité de douze ſacs de plâtre, chacun de deux boiſſeaux & demi.

VOYER, ſ. m. Officier chargé de veiller à ce que les rues & les voies publiques ſoient ſûres & commodes. Sa fonction eſt de prendre garde aux auvents, aux enſeignes & aux ſaillies; de faire étayer les maiſons qu'il voit prêtes à tomber, & de donner des alignemens, afin d'empêcher qu'on n'entreprenne ſur la voie publique. Il y avoit autrefois un *Grand-Voyer*. C'étoit une grande charge, poſſédée par une perſonne de haute conſidération : elle étoit réunie à celle de grand Tréſorier de France. M. le Duc de *Sulli*, ſous le Roi *Louis* XIII, a été le dernier *Grand-Voyer*. Ce ſont les Tréſoriers de France qui exercent, par Généralités, la grande Voierie. Ils pourvoient à la conſtruction, entretien & réparations des grands chemins, ponts, chauſſées, & autres bâtimens publics; ils ordonnent les payemens; réglent les encoignures des iſles & quartiers des villes du Royaume, où ils commettent un homme dans chacune, pour exercer la petite *Voierie*, laquelle conſiſte à donner les alignemens des murs de face ſur les rues, à tenir la main à la police des ſaillies & étalages, & à en recevoir les droits fixés par un Edit de 1607, qui ſont affermés à chaque Commis.

VRILLES. *Voyez* HÉLICES.

URNE, ſ. f. Mot dérivé du latin *Urna*, vaiſſeau à puiſer l'eau. C'eſt une eſpece de vaſe bas & large, qui ſert d'amortiſſement ſur les baluſtrades, & d'attribut aux fleuves & rivieres, dans les grottes & fontaines des jardins.

URNE FUNÉRAIRE. Eſpece de vaſe couvert, orné de ſculpture, qui ſert d'amortiſſement à un tombeau, une colonne, une pyramide, & autre monument funéraire, à l'imitation des anciens qui renfermoient dans ces ſortes d'*Urnes* les cendres des corps des défunts.

VUE ou BÉE, ſ. f. Terme de la Coutume de Paris. Il ſignifie toutes ſortes d'ouvertures par leſquelles on reçoit le jour. Les *Vûes d'appui* ſont les plus ordinaires. Elles ont trois pieds d'enſeuillement, & au deſſous.

VUE ou JOUR DE COUTUME. C'eſt, dans un mur non mitoyen, une fenêtre dont l'appui doit être à neuf pieds d'enſeuillement du rez de chauſſée, pris au dedans de l'héritage de celui qui en a beſoin, & à ſept pour les autres étages, & même à cinq, ſelon l'exhauſſement des planchers : le tout à fer maillé & verre dormant. Ces ſortes de *Vûes* ſont encore appellées *Vûes hautes*, & dans le Droit, *Vûes mortes*.

VUE A TEMS. *Vûe* dont on jouit par titre, pour un tems limité.

VUE DE CÔTÉ. *Vûe* qui eſt priſe dans un mur de face, & qui eſt diſtante de deux pieds du milieu d'un mur mitoyen en retour, juſques au tableau de la croiſée. On la nomme plûtôt *Bée* que *Vûe*.

VUE DE PROSPECT. *Vûe* libre, dont on jouit par titre, ou par autorité ſeigneuriale, juſques à une certaine diſtance & largeur, devant laquelle perſonne ne peut bâtir, ni même planter aucun arbre.

VUE DÉROBÉE. Petite fenêtre pratiquée au deſſus d'un plinthe, ou d'une corniche, ou dans quelque ornement, pour éclairer en abajour des entreſols, ou petites pieces, & pour ne point corrompre la décoration d'une façade.

VUE DE TERRE. Eſpece de ſoupirail au rez de chauſſée d'une cour, ou même d'un lieu couvert, qui ſert à éclairer quelque piece d'un étage ſoûterrein, par le moyen d'une pierre percée, d'une grille, ou d'un treillis de fer. Telle eſt la *Vûe* de la cave de Saint Denis de la Chartre, à Paris.

VUE DROITE. *Vûe* qui eſt directement oppoſée à l'héritage, maiſon ou place d'un voiſin, & qui ne peut être à hauteur d'appui, s'il n'y a ſix pieds de diſtance depuis le milieu du mur mitoyen, juſques à la même *Vûe*; mais ſi elle eſt ſur une ruelle qui n'ait que trois ou quatre pieds de large, il n'y a aucune ſujétion, parce que c'eſt un paſſage public.

VUE ENFILÉE. Fenêtre directement oppoſée à celle d'un voiſin, étant à même hauteur d'appui.

VUE FAÎTIERE. Nom général qu'on donne à tout petit jour, comme une lucarne, ou un œil de bœuf, pris vers le faîte d'un comble, ou la pointe d'un pignon.

VUE DE SERVITUDE. *Vûe* qu'on eſt obligé de ſouffrir, en vertu d'un titre qui en donne la jouiſſance au voiſin.

www.libtool.com.cn

VUE DE SOUFFRANCE. *Vûe* dont on a la jouiſſance par tolérance, ou conſentement d'un voiſin, ſans titre.

VUE, ſ. f. C'eſt l'aſpect d'un bâtiment. On l'appelle *Vûe de front*, lorſqu'on le regarde du point du milieu; *Vûe de côté*, quand on le voit par le flanc; & *Vûe d'angle*, par l'encoignure.

VUE APLOMB. C'eſt une inſpection perpendiculaire du deſſus des combles & terraſſes d'un bâtiment, conſidérés dans leur étendue en raccourci. Quelques Architectes l'appellent improprement *Plan des combles.*

VUE D'OISEAU. C'eſt la repréſentation d'un plan ſuppoſé vû en l'air.

VUIDANGE, ſ. f. C'eſt le tranſport des décombres ou ordures qu'on ôte d'un lieu; & comme on connoît trois ſortes de tranſports principaux dans l'art de bâtir, nous allons faire, ſous ce terme, trois articles ſéparés.

VUIDANGE D'EAU. C'eſt l'étanche qui ſe fait de l'eau d'un batardeau, par le moyen de moulins, chapelets, vis d'*Archimede*, & autres machines, pour le mettre à ſec, & y pouvoir fonder.

VUIDANGE DE FORÊT. C'eſt l'enlévement des bois abbatus dans une forêt, qui doit être inceſſamment fait par les Marchands à qui la coupe a été adjugée.

VUIDANGE DE TERRE. C'eſt le tranſport des terres fouillées, qui ſe marchande par toiſes cubes, & dont le prix ſe régle ſelon la qualité des terres & la diſtance qu'il y a de la fouille au lieu où elles doivent être portées. On dit auſſi *Vuidange de foſſe d'aiſance.*

VUIDE, ſ. m. C'eſt une ouverture ou une baye dans un mur. Ainſi on dit les *Vuides* d'un mur de face ne ſont pas égaux aux *pleins*, pour dire que ſes bayes ſont ou moindres, ou plus larges que les trumeaux, ou maſſifs. *Eſpacer tant plein que vuide*, c'eſt peupler un plancher de ſolives enſorte que les entrevoux ſoient de même largeur que les ſolives. On dit auſſi que les trumeaux *ſont eſpacés tant plein que vuide*, lorſqu'ils ſont de la largeur des croiſées. Enfin on dit *pouſſer*, ou *tirer au vuide*, c'eſt-à-dire deverſer & ſortir hors de ſon àplomb.

VUIDES, ſ. m. pl. Ce ſont, dans les maſſifs de maçonnerie trop épais, des chambrettes ou cavités, pratiquées autant pour épargner la dépenſe de la matiere, que pour rendre la charge moins peſante, comme il y en a dans le mur circulaire du Panthéon, à Rome, & aux arcs de triomphe.

# X

## XIS

XISTE, ſ. m. C'étoit, chez les Grecs, un portique d'un grande longueur, couvert ou découvert, où les athletes s'exerçoient à la lutte, ou à la courſe. Ce mot eſt dérivé du grec *Xiſtos*, dérivé de *Xycin*, polir, parce que les athletes avoient coutume de ſe polir le corps, en ſe frottant d'huile, pour évirer d'être pris. Les Romains avoient auſſi des *Xiſtes;* c'étoient de grandes allées à découvert, qui ne ſervoient qu'à la promenade.

YEUX DE BŒUF. *Voyez* OEIL DE BOEUF.

ZIGZAG. Terme indéclinable. On caractériſe ainſi une allée qui va de biais. *Voyez* ALLÉE EN ZIGZAG.

ZOCLE. *Voyez* SOCLE.

ZOPHORE. *Voyez* FRISE.

*F I N.*

www.libtool.com.cn

# APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Dictionnaire d'Architecture Civile & Hydraulique*, pour ſervir de ſuite au *Cours d'Architecture de* D'AVILER ; & je crois que l'impreſſion de cet Ouvrage ne pourra être que très-utile au Public. A Paris, ce premier Juin 1754.

DEPARCIEUX.

# PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé CHARLES-ANTOINE JOMBERT, notre Libraire à Paris, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & réimprimer des Ouvrages qui ont pour titre : *Architecture Françoiſe, par M. Blondel ; Cours d'Architecture, par d'Aviler*, avec un DICTIONNAIRE DES TERMES D'ARCHITECTURE, *par le même ; Méthode pour apprendre le Deſſein, avec des Figures & des Académies ; Traité de Stéréotomie, par M. Frezier ; Architecture moderne ; De la décoration des Edifices, par M. Blondel ; la Théorie & Pratique du Jardinage, par M. Le Blond ; Œuvres de M. Bélidor ; ſçavoir, le Cours de Mathématique, la Science des Ingénieurs, le Bombardier François, & l'Architecture Hydraulique ; Cours de Science militaire, par M. Le Blond, contenant l'Arithmétique & la Géométrie de l'Officier, la Fortification, l'Artillerie, l'Attaque & la Défenſe des Places, la Caſtramétation, la Tactique, &c. Recueil des Pierres gravées du Cabinet du Roi*, s'il nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer & réimprimer leſdits Ouvrages, autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années conſécutives, à compter du jour de la date des préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changemens ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts : à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion & réimpreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des préſentes ; que l'impétrant ſe conformera en tout aux réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; & qu'avant de l'expoſer en vente, les manuſcrits & imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion & réimpreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de MACHAULT, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites préſentes, qui ſera imprimée tout au long au com-

mencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, Charte normande, & Lettres à ce contraires; car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le vingt-uniéme jour du mois d'Août, l'an de grace mil sept cent cinquante-deux, & de notre regne le trente-septiéme. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

*Registré sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 19. fol. 12. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 29 Août 1752.*

HERISSANT, Adjoint.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn


This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
FEB 11 60H
FOOD MUSEUM
MAR 25 1975
XFA 1507.2
ecture
ro
LIBRARY
XCage
XFA1507.2
Dictionnaire d'architecture civile
Fine Arts Library
AVW7167
3 2044 033 660 689
XFA 1507.2
NOT TO LEAVE LIBRARY